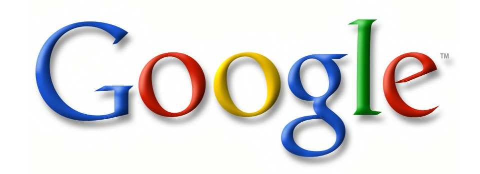
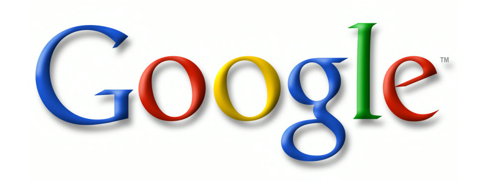
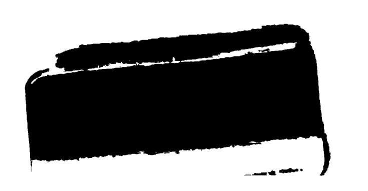

Google





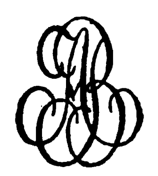
ŒUVRES

DE

DUCLOS.

TOME PREMIER.

Ire. PARTIE.



A PARIS,

CHEZ A. BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES MATHURINS ST.-J., HÔTEL CLUNY.

1821.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE DUCLOS,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Membre de l'Académie des Belles-Lettres, Historiographe de France.

Après les quatre premiers écrivains du dix-huitième siècle, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Buffon, on peut nommer Duclos, Marmontel, Diderot et d'Alembert. Si Duclos n'a obtenu la prééminence dans aucun genre ; s'il est inférieur à La Bruyère dans ses *Considérations sur les mœurs* ; à Voltaire, dans ses ouvrages historiques ; à Le Sage, dans ses romans ; à Dumarsais, dans ses travaux sur la grammaire : il les suit du *moins* d'assez près pour briller au second rang. Son style et ses idées ont d'ailleurs un caractère d'originalité dans le tour et dans l'expression, qui manque à plusieurs talens célèbres, et qui, réuni à l'esprit, et souvent conduit par le goût, donne à cet auteur une physionomie qui lui est propre, avantage rare dans un siècle où les modèles abondent, où les règles commandent, où l'on ne sait plus qu'imiter en marchant dans des sentiers battus.

Charles Pinot Duclos naquit à Dinan, en Bretagne, le 12 février 1704, la même année qui vit mourir Bossuet et Bourdaloue.

Il dit lui-même dans les Mémoires qu'il commença trop tard d'écrire sur sa vie, et qui ne contiennent que les événemens de sa première jeunesse, antérieurs à son entrée dans le monde et dans la carrière des lettres, que sa famille était *honnête et ancienne dans le commerce*. Son père, suivant M. de Noual de La Houssaye, parent de Duclos, et qui a écrit *son éloge*, « avait la vente exclusive des fers provenant des forges de Paimpont, dont M. de La Chasse était propriétaire. »

Duclos n'avait que deux ans et demi lorsqu'il perdit son père en 1706. Un de ses frères, plus âgé que lui de dix-sept ans, prit l'habit religieux dans une abbaye de Génovéfains, en 1709. Une sœur, qui avait déjà vingt-trois ans, épousa la même année, à Rennes, un secrétaire du Roi, nommé Pellenec (1). Sa mère, veuve à quarante-un ans, ayant eu dix enfans, mais belle encore, et possédant des biens assez considérables, avait refusé d'épouser un vieux marquis de Boisgelin et plusieurs autres prétendans. « Avec un caractère singulièrement vif, une imagination brillante et gaie, elle avait, dit Duclos,

(1) Cette sœur eut onze enfans, dont huit filles. Les trois garçons périrent à la mer, dans le service de la Compagnie des Indes. Des huit filles, cinq succombèrent dans leur bas âge, et l'aînée mourut la veille d'être mariée. Les deux cadettes épousèrent, l'une, un gentilhomme breton nommé La Sonalaye, chevalier de Saint-Louis ; l'autre, M. de Careil, conseiller au parlement de Rennes, *assez mauvais sujet*, dit Duclos. Ses deux frères, et lui-même, n'ont laissé aucune postérité.

un jugement prompt, juste et ferme. Voilà déjà une femme assez rare; mais, ce qui est peut-être sans exemple, elle a eu, à cent ans passés, la tête qu'elle avait à quarante. » Elle continua les opérations du commerce que son mari lui avait laissé toujours diriger. Quelques intérêts pris par elle dans les armemens en course faits à Saint-Malo, ajoutèrent à sa fortune, qui, peu d'années après, fut sinon absolument renversée, du moins très-altérée par le malheureux système de Law (1).

Ce fut à Rennes que Duclos fit ses premières études. On parut d'abord le destiner au commerce. Mais comme, à neuf ans, il montrait une grande vivacité et une mémoire singulière, sa mère se décida à lui faire apprendre le latin. Alors l'ambition des fermiers bretons était d'avoir un curé dans leurs familles. Il y avait à Rennes un grand nombre de jeunes paysans qui venaient chaque jour au collége avec un morceau de pain dans la poche, et qui retournaient le soir à leurs chaumières, l'hiver comme l'été, et quelque temps qu'il fît. Ce fut un de ces campagnards en sabots et en rabat, un de ces docteurs ébauchés que Duclos eut d'abord pour précepteur. Sa mère se décida bientôt à l'envoyer achever ses études à Paris. Duclos fut le premier bourgeois de Dinan qui eut cet honneur. Il partit, en 1713, par le coche, « et à la garde du cocher, dit-il, comme un paquet à remettre à son adresse. » Il raconte plaisamment, comment par la négligence d'un ami de sa famille, gentilhomme du prince de Conti, et qui était chargé de venir le recevoir, il resta dans le bureau, rue de la Harpe, à la Rose rouge, avec les autres paquets, mais sans adresse sur le dos pour être remis à sa destination; et comment le cocher le confia à un petit marchand qui le recueillit jusqu'au lendemain. Le gentilhomme vint enfin le prendre et le conduisit, rue de Charonne, à l'Académie du marquis de Dangeau.

Duclos donne des détails curieux sur cette institution fondée par le marquis, grand-maître de l'Ordre de St.-Lazare, en faveur de vingt jeunes gentilshommes, chevaliers de cet Ordre; mais, indépendamment des élèves-chevaliers, dont l'entretien et l'instruction étaient aux frais de l'établissement, on admettait des pensionnaires, et c'est à ce titre que Duclos et deux de ses parens, le chevalier et l'abbé d'Aidie, s'y trouvaient admis. Ce qu'on enseignait avec le plus de soin dans cette Académie, c'était la science du blason, dont la plupart des élèves, comtes ou marquis, l'*auraient inventée*, dit Duclos, *si elle ne l'était pas*. Après le blason, la grammaire était la principale étude, parce que l'abbé de Dangeau, frère du marquis, était lui-même un fort grammairien (2). C'est à cette circonstance, sans doute, qu'il faut attribuer la direction que prit de bonne heure

(1) Ayant vendu ses biens de campagne pour en appliquer l'argent au commerce, elle fut payée « en billets de banque qui devinrent, comme il arriva et arrivera toujours aux effets royaux, des feuilles de chêne. »

(2) Il publia, en 1684, des *Réflexions sur toutes les parties de la Grammaire*, in-12. (Voyez son Éloge par d'Alembert, et la suite de l'Histoire de l'Académie Française, par Duclos.)

l'esprit de Duclos vers les études grammaticales ; elles furent dans la suite une des principales occupations de sa vie littéraire.

Après avoir passé cinq ans à l'académie de la rue de Charonne, Duclos fut mis au collége d'Harcourt, où il remporta tous les prix en seconde et en rhétorique. Le proviseur de ce collége était le plus terrible argumentateur de l'Université, le fameux Dagoumer qui publia un cours latin de philosophie, et que Le Sage a peint dans Gilblas, sous le nom du licencié Guyomar. Duclos ne pouvait guères s'accommoder du jargon de l'école ; et comme il ne goûtait ni les catégories, ni les universaux, il se mit à lire les poëtes, les historiens et les philosophes *non scolastiques*.

Dès qu'il eut achevé ses études, il sortit du collége ; et déjà il avait dissipé quelques jours dans la débauche et dans les plaisirs, lorsque sa mère le fit revenir en Bretagne pour voir quelle serait sa vocation. Duclos nous apprend qu'il n'en avait point d'autre que de retourner à Paris. Sa famille applaudit au désir qu'il manifesta de faire son droit et d'embrasser la profession du barreau. Il fut renvoyé dans la capitale avec une petite pension ; mais il ne prit que sa première inscription, « et appliqua au maître d'armes ce qui était destiné à l'agrégé. » Sa vie était libre et désordonnée ; « il semble, dit-il, que la Providence m'ait conduit par la main à travers les précipices, et quelquefois les bourbiers ; me soulevant pour m'empêcher d'enfoncer le pied trop avant, me tenant par fois suspendu sur le précipice, et ne m'y laissant jamais tomber. » Un jour qu'il traversait avec plusieurs de ses camarades le pont St.-Michel, il mit l'épée à la main contre les archers qui conduisaient en prison un homme arrêté pour dettes. La populace le seconda, et le prisonnier fut délivré.

Les premiers gens de lettres que vit Duclos, furent Crébillon père, et Piron : ce dernier lui plut par ses saillies, et l'auteur d'*Atrée* par son ton *grivois*. Il les connut chez un nommé St.-Maurice, homme singulier qui avait de l'esprit, et faisait d'assez jolis vers, sans prétention d'auteur. C'était un fourbe insigne, ancien escamoteur, qui, dans des réunions secrètes, faisait croire à de nombreux adeptes qu'il était en commerce avec les génies élémentaires ; il s'y produisait en qualité de ministre du génie *Alaël*. Ce génie demandait souvent de l'or, et les adeptes donnaient de l'or. Duclos cite, sans le nommer, un homme très-riche, allié à de grandes familles et qui avait fourni au soi-disant ministre d'Alaël plus de 500 mille francs ; il ajoute que cet homme était d'ailleurs très sage, le conseil de sa famille et de beaucoup d'autres. Tel était alors dans Paris, et tel y a été depuis l'empire du charlatanisme. L'astrologie judiciaire, la pierre philosophale, la médecine universelle, la cabale, etc., y avaient leurs partisans secrets. « Il n'y a point, dit Duclos, de genre de folie qui n'y conserve son foyer, qui éclate plus ou moins loin, suivant la mode et les circonstances. » Saint-Maurice fut mis à Bicêtre, mais il n'y resta pas long-temps. Des personnes puissantes, craignant de voir leur nom compromis dans son affaire, lui firent rendre la liberté (1).

(1) Il se retira à Rouen, où il vécut dans l'opulence, recevant chez lui ce que la société avait de plus distingué dans cette ville et dans les environs.

Cependant la nouvelle des désordres de Duclos parvint à sa mère, qui le fit revenir à Dinan, en 1725 ; elle le reçut d'abord froidement. Duclos désirait qu'elle lui achetât une lieutenance vacante dans le régiment de Piémont. Mais sa proposition fut repoussée, et le refus absolu. Enfin, madame Duclos consentit à ce que son fils allât reprendre et achever son droit à Paris. Avant de partir, il passa quelque temps chez sa sœur, à Rennes. Il y connut le célèbre La Chalotais, alors avocat-général. C'est l'époque où commença une liaison honorable, qui se fortifia dans la suite, et dont la longue disgrâce de ce magistrat célèbre ne servit qu'à resserrer les nœuds.

En 1726, Duclos revint à Paris où il s'occupa moins de l'étude du droit que de la culture des lettres. Il continuait d'ailleurs de mener une vie dissipée : « J'avais, dit-il, une ardeur immodérée pour les femmes : je les aimais toutes et je n'en méprisais aucune. » Ce qu'il dit ici de lui-même rappelle ce mot de la comtesse de Rochefort : *Pour vous, Duclos, il ne vous faut que du vin, du fromage et la première venue.*

Deux cafés étaient alors renommés dans Paris : le café Procope et le café Gradot sur le quai de l'Ecole. Dans ce dernier, se réunissaient habituellement La Motte, Saurin, Maupertuis, Melon qui a écrit sur le Commerce, et plusieurs autres ; Piron, Desfontaines, Nicolas Boindin, l'abbé Terrasson, Dumarsais, Lafaye et Fréret se rendaient assidûment au café Procope. Duclos peint avec des traits saillans la plupart de ces personnages. Il disputait un jour avec Boindin sur la question de savoir si l'ordre de l'univers pouvait s'accorder aussi bien avec le polythéisme qu'avec un seul Etre Suprême ; Boindin, accusé d'athéisme dans les fameux couplets qui firent proscrire Rousseau, soutenait avec beaucoup de chaleur, contre l'opinion de Duclos, que tout pouvait se concilier avec la pluralité des dieux. Or il passait pour n'en admettre aucun : tout à coup Duclos éclate de rire, Boindin en est choqué et dit brusquement que rire n'est pas répondre. « Je l'avoue, dit Duclos ; mais je n'ai pu m'en empêcher, » en vous voyant soutenir la pluralité des dieux. Cela prouve le pro- » verbe : *Il n'est chère que de vilain.* » Cette saillie, au milieu d'un auditoire nombreux et attentif, fut accueillie par un rire approbateur.

A cette époque, Duclos allait voir et visitait souvent, à l'Estrapade, le Roscius du siècle, Baron, qui, âgé de plus de soixante-quinze ans, jouait encore des rôles d'amoureux, sans qu'on fît attention à son âge. Il avait connu les deux Corneille, Racine et Molière, La Fontaine et Boileau. Le jeune Duclos recueillait avidement ce que Baron lui racontait de ces génies d'un règne qui mérita par eux le nom de *grand*. Duclos, dans sa vieillesse, conservait encore le souvenir de ces entretiens avec Baron, avec Fréret et l'abbé de Saint-Réal. Dans une des heureuses digressions qui remplissent ses Mémoires, il nous a conservé des anecdotes curieuses (1) ; et il s'est excusé de tant

(1) Nous citerons sommairement ici quelques unes de ces anecdotes : On ne pouvait parler avec Boileau que de lui; Racine avait le même travers. L'abbé de Saint-Réal, sortant d'une conversation avec Boileau et Racine, entra dans une maison où il trouva Thomas Corneille, Fontenelle, et quel-

d'excursions hors de son sujet, en disant : « Je n'écris ceci que pour amuser ma vieillesse, et je m'amuse. » On doit regretter que Duclos n'ait pu poursuivre le cours de ses digressions (1), en achevant les Mémoires de sa vie. Quelle riche moisson de faits, d'idées, de portraits, d'anecdotes il eut recueillie dans les quarante années qu'il passa dans le monde. Cet ouvrage manque à sa gloire et à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle. Les Mémoires de Marmontel sont peut-être son meilleur ouvrage; ceux de Duclos, écrits avec l'originalité, la franchise et l'indépendance de son esprit et de son caractère, auraient sans doute mérité le même éloge et la même faveur.

Duclos toujours libertin, mais libertin aimable, fut reçu et recherché dans ce qu'on appelait alors la *bonne compagnie*. Sa fortune était assez bornée. Un homme en crédit lui proposa une place très-lucrative, mais qui lui aurait donné un maître; il la refusa. L'homme en crédit le pressa, et voyant que ses instances étaient inutiles, il lui

ques autres gens de lettres : « Je viens, dit-il, me délasser avec vous des » deux hommes que je quitte, Racine et Boileau, avec qui on ne peut parler » que de vers, et des leurs. »

Boileau disait un jour à Fréret, croyant se donner un éloge : « Jeune » homme, il faut penser à la gloire ; je l'ai toujours eu en vue, et n'ai jamais » entendu louer quelqu'un, fût-ce un cordonnier, que je n'aie ressenti un » peu de jalousie. »

Jamais auteur n'eut moins d'amour-propre que La Fontaine. Il se mettait sincèrement au-dessous de tous ceux dont il avait emprunté des sujets ou de simples traits, d'Ésope, de Phèdre, de Bocace, etc. ; ce qui lui fit dire un jour par Fontenelle, qui l'aimait et l'estimait beaucoup : « Tais-toi, tu n'es » qu'une bête qui as plus d'esprit qu'eux. »

(1) On y trouve des réflexions curieuses sur la fatale influence du système de Law. On y apprend que M. de Caumartin, conseiller d'État, mort en 1720, est le premier homme de robe qui ait porté un habit de velours; que le président à mortier de Nesmond, fit le premier mettre sur sa porte *le marbre d'hôtel;* Duclos donne l'origine singulière des petites loges aux grands théâtres ; l'origine des chaises de poste, qui remonte à Louvois; un assez grand nombre de portraits et d'anecdotes sur les premiers écrivains du XVIIe. siècle, et sur ceux qui fréquentaient, vers la fin de la régence, les cafés Procope et Gradot. Cette partie du travail de Duclos suffirait seule pour justifier le regret qu'il n'ait point peint les hommes célèbres du XVIIIe. siècle, avec lesquels il avait vécu. Après avoir fait cette réflexion : « Si Henri III disait » *de Paris capo trop grosso*, que dirait-il aujourd'hui, que cette capitale est » le vampire du royaume? » Duclos ajoute : « Je m'aperçois que ne m'étant » proposé que d'écrire mes Mémoires, j'y joins beaucoup d'autres souvenirs. » Je pourrais donc bien, si je n'y prends garde, faire une suite des *Consi-* » *dérations* où je suis naturellement porté. A la bonne heure! Il en arrivera » ce qui pourra ; je ne me contraindrai point. » Que n'a-t-il pu retracer les quarante ans de sa vie littéraire dans cet esprit philosophique d'indépendance et de liberté! Les *Souvenirs* de Duclos, recueillis par lui-même, eussent été un des monumens les plus curieux d'un siècle qui a donné une si grande impulsion aux idées, et préparé au Monde de si grands événemens.

dit en l'embrassant : « Je ne puis vous blâmer : quelque amitié que j'aie pour vous, nous ne pourrions exactement vivre ensemble comme nous vivons ; je serai peut-être plus heureux dans une autre circonstance. » Cette anecdote peint le caractère de Duclos. Il eut dans la suite 30,000 livres de rentes, en places, en traitemens. Il laissa à sa mort une somme considérable, et néanmoins il ne fut jamais dépendant ; aussi Louis XV disait-il de lui, dans une circonstance grave : *Oh ! pour Duclos, il a son franc parler.*

Livré à la dissipation et au plaisir, Duclos fut long-temps perdu pour les lettres. Ses premiers essais ne méritent d'être remarqués que pour leur singularité. Il se réunit au comte de Caylus, à Crébillon fils, Pont-de-Veyle, Collé, le comte de Tessin, ministre plénipotentiaire de Suède, Moncrif, l'abbé de Voisenon, de Maurepas, Surgères et plusieurs autres pour composer des couplets qui couraient la cour et la ville ; des parades qu'on jouait dans les salons ; et pour publier quelques petits volumes plus libres que plaisans, qui parurent sous les titres bizarres d'*Etrennes de la Saint-Jean*, de *Recueil de ces Messieurs*, *les Manteaux*, *les Ecosseuses ou les Œufs de Pâques*, et que d'Alembert appelait « une crapule plutôt qu'une débauche d'esprit. »

La réputation de Duclos était déjà faite dans les cercles de la capitale, et parmi les savans et les littérateurs les plus distingués. Un jour qu'il venait d'étonner Fontenelle en discutant, avec lui, divers points de littérature, l'ingénieux vieillard l'invita à composer quelque ouvrage : *Sur quoi ?* demanda Duclos. —*Sur ce que vous venez de dire*, reprit Fontenelle.

Duclos fut reçu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1739, comme les grands seigneurs l'étaient alors à l'Académie Française, c'est-à-dire, sans avoir fondé sa réputation et ses droits sur aucun ouvrage. Cet abus, qui n'est pas détruit, introduisait dans les trois grandes Académies de la capitale, comme membres honoraires, des hommes puissans, dont le crédit pouvait, du moins à cette époque, rendre leur élection utile aux sciences et aux lettres, et c'était en quelque sorte la justifier. Mais cette faveur, réservée aux Grands, s'était rarement étendue aux hommes sans nom et sans éclat. Duclos sut mériter dans la suite cette rare distinction par les savans Mémoires qu'il a fournis à la vaste collection de l'Académie des Belles-Lettres.

Son premier ouvrage fut l'*Histoire de la baronne de Luz*, *anecdote du règne de Henri IV*, publiée en 1741. Des situations extraordinaires, un intérêt soutenu, des réflexions ingénieuses, un style vif et facile, ont fait le succès de ce roman. La baronne de Luz est une femme vertueuse sans faste. Mariée à un vieillard, elle aime un jeune homme et lui résiste. Cependant, toujours innocente et pure, elle est tour à tour victime de la violence d'un libertin de qualité, de l'audace d'un jeune militaire, et de la noire hypocrisie d'un confesseur. Il y a tout lieu de croire que c'est le roman de Duclos qui a donné au comte de Sade la première idée de son infâme *Justine ou les Malheurs de la vertu.* Mais les tableaux tracés par Duclos ne font point rougir la

pudeur, et ceux du comte de Sade la révoltent jusqu'au dégoût. La morale du premier ouvrage est triste ; celle du second est horrible. Duclos peint les mœurs d'un siècle corrompu ; de Sade se livre aux déréglemens d'une imagination en délire : ce sont les rêves d'un cannibale écrits avec de la boue et du sang, par le vice en fureur.

Les Confessions du comte de ***, qui parurent en 1742, firent beaucoup de bruit dans le monde, et commencèrent la célébrité de Duclos. Ce n'est pas l'imagination qui brille dans ce roman : il n'offre qu'une suite d'aventures sans liaison ; mais les mœurs du temps y sont peintes avec esprit et fidélité. C'est par la vérité des réflexions, par la finesse des aperçus, par un talent rare d'observation que cet ouvrage se fit distinguer dans la foule de romans verbeux dont l'abbé Prevost et d'autres écrivains inondaient alors la littérature. Le tableau des mœurs du grand monde n'avait pas encore trouvé un peintre habile et fidèle ; et l'on crut d'abord qu'il n'avait pu être tracé par un homme qui n'était pas né dans les rangs élevés de la société. On affecta de répandre que la *Baronne de Luz* et les *Confessions* étaient, comme les *Etrennes de la Saint-Jean*, l'ouvrage de ces *Messieurs ;* que Duclos n'était que leur prête-nom, ce qui ne pouvait guère s'accorder avec son amour-propre et son caractère connu. On sait qu'à cette époque le comte de Caylus mettait son nom à des livres qu'il n'avait pas faits, que Voisenon se laissait attribuer les opéras de Favart, et Collé dit dans ses Mémoires que Pont-de-Veyle se fit une réputation au théâtre avec des comédies composées par un nommé Sallé. On peut donc admettre comme un fait constant, que Duclos composa les *Confessions*, mais que ces *Messieurs* démentirent faiblement le bruit qui les leur attribuait et qu'ils avaient peut-être eux-mêmes sourdement répandu. Quoi qu'il en soit, les journaux littéraires de cette époque, élevèrent des doutes, que Fréron reproduisit dans la suite avec plus de passion que de discernement. Mais Palissot, qui se montra toujours l'ennemi de Duclos, convient dans ses Mémoires de littérature, qu'on était peu fondé à disputer à Duclos le roman des *Confessions*, dont l'auteur, ajoute-t-il, *a très-bien vu le monde, et n'est certainement pas un écrivain du commun.* Cet ouvrage, souvent réimprimé, a été traduit en anglais, en allemand, en plusieurs autres langues, et son succès lui valut l'honneur qu'avaient eu les *Lettres Persanes* de produire un assez grand nombre de pâles imitateurs. On voit, par la correspondance de J.-J. Rousseau, que Duclos lui conseilla le premier d'écrire les Mémoires de sa vie : serait-ce une témérité de croire que le citoyen de Genève se souvint, en les commençant, du titre des *Confessions du comte de* ***, et qu'il le choisit comme pour rendre un nouvel hommage à l'ami fidèle qui avait déjà obtenu le plus flatteur de tous, la seule dédicace que Rousseau eut faite et la seule qu'il se proposât de faire désormais ?

Duclos voulait avoir ses entrées à l'Opéra ; pour les obtenir, il composa et fit jouer, en 1743, les *Caractères de la Folie*, ballet en trois actes, qui fut mis en musique par un compositeur obscur, nommé de Bury. C'est une faible production, sans originalité, sans esprit, sans poésie. Soumis à la molle influence du théâtre lyrique,

Duclos n'a épargné ni les *soupirs*, ni les *ardeurs*, ni les *plaisirs*, ni les *faveurs*. On y retrouve cette *morale lubrique* (1) que de Bury ne sut pas réchauffer *des sons de sa musique*. Ni Jeliotte et mademoiselle Le Maure, ni Chassé et mademoiselle Fel, ni la fameuse Camargo ne purent animer ces trois actes d'une *folie* triste et sans imagination. Duclos avait réduit les caractères de la folie à trois espèces principales, les *Manies*, les *Passions*, les *Caprices*. Il montra le philosophe dans cette division; mais le poëte ne parut pas dans l'exécution (2). Ce n'est pas qu'on ne trouve, en petit nombre, quelques vers qui ne seraient pas déplacés dans nos meilleurs opéras (3). Mais Duclos fut sans doute le premier à se rendre justice, et les vers de sa pièce sont à peu près les seuls qu'on connaisse de lui.

L'origine du joli conte d'*Acajou et Zirphile*, publié par Duclos, en 1744, mérite d'être connue.

François Boucher, premier peintre du roi, avait fait, en 1741, dix dessins pour un petit conte intitulé *Jaunillane*, ou *l'Infante jaune*, qu'avait composé le comte de Tessin, ministre de Suède en France. Les dessins étaient gravés, et les planches prêtes, quand le comte fut rappelé en Suède, nommé ministre d'Etat et gouverneur du prince

(1) En voici un échantillon :

Le plaisir d'une tendresse extrême
Est le bien le plus charmant.
Pour un amant
Délicat et constant,
Les peines, les soupirs
Ont des plaisirs. —
Soupirons à jamais,
Brûlons d'une éternelle flamme, etc.

(2) Nous citerons cependant ces quatre vers de Duclos, comme un témoignage de l'indépendance de son esprit. La reine Palmire veut associer au gouvernement de ses États, par le don de sa main, un des guerriers appuis de son trône; elle les convoque, et dit :

Le sceptre que les rois tiennent de la naissance,
Ne semble dû qu'à vos travaux;
C'est à votre valeur qu'ils doivent leur puissance :
Le sang forme les rois, la vertu les héros.

(3) Tels sont les suivans qui pourraient passer pour un joli madrigal :

Amans, pour prix de votre ardeur,
Si l'on vous offre de l'estime,
Que votre constance s'anime;
Vous touchez à votre bonheur.
La beauté qui vous plaint n'est pas loin de se rendre,
Et d'aimer à son tour :
La pudeur inventa l'estime la plus tendre
Pour servir de voile à l'amour.

Parmi les maximes galantes, il en est peu qui soient exemptes, comme celle-ci, d'une fadeur *obligée* sur la scène lyrique :

Le moment qui fait un heureux,
Ne fait souvent qu'un infidèle.

royal (1). Il paya les dessins ainsi que les planches, et les laissa au peintre qui ne savait qu'en faire. Boucher les montra à Duclos, à Caylus, à Voisenon, qui en trouvèrent les sujets inexplicables (2), et résolurent néanmoins de les adapter à des contes de leur façon. Caylus en fit un, l'abbé de Voisenon, deux; Duclos composa le seul qui ait été imprimé avec les figures, sous le titre d'*Acajou et Zirphile*; et ce conte fournit à Favart le sujet d'un de ses meilleurs opéras (3). Le conte est écrit avec beaucoup d'esprit. On y trouve en grand nombre, des épigrammes, des saillies, des traits de mœurs, de courtes et vives réflexions. Ce léger badinage est un tour de force sur un sujet donné. Dans aucun autre ouvrage, Duclos n'a montré plus de verve et plus d'imagination.

L'épître dédicatoire de ce conte fit beaucoup de bruit. Elle était

(1) Le comte de Tessin composa, à l'imitation de Fénélon, des *Lettres à un jeune Prince, par un ministre d'Etat, chargé de l'élever et de l'instruire*. Elles ont été traduites du suédois en français par ROGER. *Amsterdam*, 1755, in-12. C'est un cours complet de morale.

(2) Voici le sujet des dix estampes, d'après lesquelles Duclos dut arranger son conte :

I. Le frontispice représente l'auteur en robe de chambre, écrivant dans son cabinet, entouré de génies badins, de rats, de magots, de papillons et de fumée.

II. Le prince *Percebourse*, héros du conte, est représenté se promenant dans l'allée des idées. Il est habillé à la française, suivant la mode et la coutume du temps (1740).

III. Le prince *Percebourse* raisonne avec la fée aux écharpes, sortie d'une groseille qu'il vient de cueillir.

IV. Deux petites naines trouvées dans une autre groseille, veulent donner des croquignoles au prince, qui est fort embarrassé.

V. Le prince assis dans la même allée des idées, voulant manger un abricot, en fait sortir la tête d'une jeune princesse, un peu triste et penchée.

VI. *Percebourse* ayant cherché le corps de cette princesse, le trouve non sans peine, et rajuste la jolie tête et les petites mains qui lui appartenaient.

VII. La fée *Vicieuse* marie le prince *Percebourse* avec la princesse *Pensive*.

VIII. La princesse *Pensive* est arrêtée par le géant *Borgne*.

IX. La fée *Lutine* prend soin d'un jeune enfant appelé *le prince des Coudes*, et qui paraît destiné à être l'amant de *Jaunillanne*, ou l'*Infante jaune*, fille de *Pensive* et de *Percebourse*.

X. *Pensive* renverse un verre magique, ce qui lui attire les malédictions de l'enchanteur *Grossourcils* et de la fée *Robinet*.

La suite manque. L'auteur, devenu ministre d'État, n'ayant point achevé, du moins en France, ce conte burlesque, que le titre gravé, formant la dixième planche, suppose imprimé à *Badinopolis*.

(3) Il parut, en 1759, un roman in-12, intitulé les *Têtes folles*; c'est une imitation d'*Acajou*, et une assez ingénieuse bagatelle.

(4) On a imprimé à Paris, sous le nom de *Badinopolis*, en 1767, un roman intitulé *Jannille* ou l'*Infante jaune*, conte en deux volumes in-12, que le savant auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, attribue, sans assez de fondement peut-être, au comte de Tessin.

adressée au public. Duclos s'y moquait de son protecteur, et bravait ouvertement ses juges. Cette hardiesse réussit, et procura à son auteur la réputation qu'il a depuis soutenue d'être au-dessus des préjugés. Fréron fit imprimer une critique intitulée *Réponse du public à l'auteur d'Acajou*. Mais le public désavoua son interprète.

En 1744, Duclos reçut de ses concitoyens un témoignage d'attachement et d'estime, d'autant plus honorable, qu'il était rarement accordé à ceux qui n'habitaient point la commune investie du droit de choisir son premier magistrat : il fut nommé maire de Dinan; et dès lors cette ville devint plus particulièrement l'objet de cet amour pour le lieu de sa naissance, qui ne meurt jamais dans l'homme que le vice n'a pas corrompu. Cet amour du sol natal ramenait tous les ans Duclos sur les bords de la Rance. « Il allait, dit M. Noual de La Houssaye, retrouver les amis de son enfance, leur communiquer ses manuscrits, s'entretenir avec eux des intrigues des cours et de la paix des champs. » Il faisait mieux encore : Dinan lui dut ses belles promenades. Il avait formé le vœu, qui paraît enfin devoir s'exécuter, de voir les eaux du Linon, de l'Ille et de la Rance réunies dans un même canal, ouvrir en Bretagne de nouvelles sources à la prospérité du commerce et de l'industrie. Tous les ans il envoyait une somme considérable pour être distribuée aux pauvres de Dinan, et cette ville ne cessa d'être le théâtre de ses bienfaits.

Il fit paraître, en 1745, son *Histoire de Louis XI*. Cet ouvrage, diversement jugé lors de sa publication, annonçait du moins que Duclos, en composant des livres frivoles, dirigeait aussi ses recherches et ses méditations sur des sujets graves et élevés. Il avait eu pour précurseurs Commines, Gabriel Naudé, l'Hermite de Soliers, Varillas; il les surpassa sans effort: et si mademoiselle de Lussan, ou plutôt Baudot de Juilly, a publié, en 1755, une nouvelle *Histoire de Louis XI*, en six vol. in-12, elle n'a obtenu qu'un bien faible succès.

Duclos a écrit, avec une grande indépendance, les événemens d'un règne fameux dans nos annales. Il peint ainsi les mœurs de cette époque : « Tous les Ordres de l'Etat étaient pervertis; il n'y avait ni mœurs ni discipline parmi les ecclésiastiques..... ; la débauche régnait avec scandale dans les monastères; le peuple, malgré sa misère, fournissait à leurs excès. La noblesse ne se piquait que d'une galanterie romanesque et d'une valeur féroce. Le soldat, mal payé, ne vivait que de brigandages..... Le paysan abandonnait ses travaux; des troupes de brigands ravageaient les provinces. A peine y avait-il un homme de guerre qui n'eût besoin de lettres de rémission; et c'est par les rémissions que nous sommes instruits des crimes. » Duclos trace philosophiquement, et d'une main hardie, le tableau de l'*Histoire de Louis XI* : mais à côté des plus grands crimes, qu'il montre s'expiant par des fondations de messes, de chapelles, de monastères; à côté de ces traités jurés sur la Bible, sur les reliques, sur la croix de St. Laud, et bientôt violés; de la turbulence des grands vassaux, des excès du despotisme et de la misère du peuple, l'historien place le berceau de l'Imprimerie, la renaissance de l'enseignement public, les tentatives faites pour amener l'uniformité des Poids

et des Mesures, la législation améliorée, les parties éparses du royaume rattachées à leur centre fortifié, les fondemens de la grandeur de la France et de sa considération au dehors, jetés dans un siècle barbare, et le développement fait avec sagacité, des causes qui ont amené ou préparé ces mémorables résultats. Parle-t-il de la révolution des Suisses : « S'ils eussent été, dit-il, traités avec modération par leurs souverains, ils n'auraient peut-être jamais songé à secouer le joug : mais les princes de la maison d'Autriche, au lieu de ménager leurs nouveaux sujets, les traitèrent en esclaves. La liberté, qui se perd par l'anarchie, renaît ordinairement du sein de la servitude, et les excès de la tyrannie sont les présages de sa destruction. » Vient-il de retracer les troubles de l'Angleterre au milieu des sanglantes divisions des maisons d'Yorck et de Lancastre ? il ajoute : « Cette nation si fière, qui combat plutôt pour la liberté qu'elle n'en jouit, croit être indépendante quand elle change de maître. C'est ainsi qu'on l'a vue quelquefois s'armer contre ses rois et ramper sous les tyrans. » Une pensée forte termine souvent les récits de Duclos, et cette pensée est presque toujours une leçon pour les peuples ou pour les rois.

Faut-il croire légèrement que, dans sa vieillesse, le chancelier Daguessau (1) se soit écrié, en lisant l'*Histoire de Louis XI : Ah! mon ami, qu'on voit bien que tu ne sais tout cela que d'hier au soir!* ou qu'il ait dit plus laconiquement : *C'est un ouvrage écrit aujourd'hui avec l'érudition d'hier?* Faut-il admettre, avec les critiques de Duclos, que le romancier se montre trop souvent dans l'historien; qu'il manque de profondeur, de gravité, d'élévation ; que son style est dogmatique, sentencieux, brusque et sans liaison : ou faut-il adopter avec ses admirateurs, qu'il a la profondeur, la concision de Tacite, et qu'il l'imite heureusement dans l'investigation des causes secrètes des grands événemens ? C'est lorsque la postérité a commencé pour un écrivain, qu'on peut dépouiller la critique de ce qu'elle a d'injuste, et l'éloge de son exagération. On ne pourrait sans doute appliquer à Duclos ce qui a été dit si heureusement de Tacite : *Les tyrans sont punis quand il les a peints ;* mais il ne se montre inférieur à aucun historien français. Senac de Meilhan n'a dit qu'un bon mot dans ses *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, lorsqu'il a prétendu que si Duclos, qui peignait si bien ses contemporains, n'avait pas réussi à peindre un roi mort depuis trois siècles, *c'est qu'il n'avait pas soupé avec Louis XI.*

L'histoire de ce monarque ne mérite ni tout le bien, ni tout le mal qu'on en a dit. Elle est bien jugée dans le discours que le prince de Beauveau adressa à Beauzée, le jour où cet habile grammairien fut reçu à l'Académie Française à la place de Duclos : « L'auteur, dit-il, raconte avec rapidité, énergie et impartialité les événémens d'un des règnes les plus remarquables de la monarchie, et qui prépara la révolution la plus importante dans le gouvernement et dans les mœurs. »

Fréron, qui poursuivit Duclos même après sa mort, voyant que

(1) On a tort d'écrire *d'Aguesseau ;* le chancelier signait toujours *Daguesseau.*

les anciens ennemis de cet écrivain n'avaient pu faire adopter l'opinion que l'*Histoire de Louis XI* fût un livre médiocre, imagina d'imprimer dans son *Année Littéraire* (1), que cet ouvrage n'appartenait pas à Duclos; qu'il avait été composé autrefois, et laissé en manuscrit, par un abbé Legrand, commis des affaires étrangères, et que Duclos ne fut que le Justin de ce nouveau Trogue-Pompée.

La liberté avec laquelle est écrite l'*Histoire de Louis XI*, déplut à un gouvernement faible et ombrageux, déjà effrayé des progrès de la liberté de penser et d'écrire, du succès des *Lettres Persanes* de Montesquieu, et des *Lettres Philosophiques* de Voltaire. Les ministres de Louis XV croyaient qu'il leur serait facile d'arrêter le mouvement de l'esprit du siècle, avec des mandemens, des arrêts du conseil, des réquisitoires et des arrêts du parlement. Mais les ouvrages, brûlés au pied de l'escalier du Palais, obtenaient de cette flétrissure, secrètement ambitionnée par les libraires, un plus rapide succès. La digue augmenta la force du torrent; et c'est à la main du bourreau que l'esprit philosophique a dû sa propagation.

Un arrêt du conseil, en date du 28 mars 1745, supprima l'ouvrage de Duclos, comme « contenant plusieurs endroits contraires, » non-seulement aux droits de la couronne sur différentes provinces » du royaume, mais au respect avec lequel on doit parler de ce qui » regarde la religion ou les règles des mœurs, et la conduite des prin- » cipaux ministres de l'Eglise. » *Le Journal des Savans*, contrefait et augmenté à Amsterdam, dit (année 1750) que l'*Histoire de Louis XI* fut condamnée pour ce passage : *la dévotion fut de tout temps l'asile des reines sans pouvoir.* Voltaire a remarqué que le fait n'était pas vrai, et que d'ailleurs le motif de la condamnation serait pitoyable (2). L'arrêt du conseil fit en vain *très-expresses inhibitions et défenses* de réimprimer l'*Histoire de Louis XI* avant que les endroits condamnés eussent été corrigés. Duclos ne les corrigea point; et, quatre ans après les *inhibitions*, en 1750, l'ouvrage fut réimprimé à Paris, sous la rubrique de la Haye; et, ce qui est encore plus remarquable, cette même année, Duclos fut nommé historiographe de France, en considération de son *Histoire de Louis XI*.

En 1746, Duclos accompagna le comte de Forcalquier-Brancas et la comtesse de Rochefort aux eaux de Cauteretz, en Béarn. C'est pendant ce voyage, que ses nombreux amis sollicitèrent pour lui une place vacante à l'Académie Française. Depuis long-temps Duclos ambitionnait la gloire du fauteuil. Nous donnerons ici quelques extraits d'une correspondance inédite entre la comtesse de Rochefort, sa sœur, et M. de Forcalquier (3). On y verra quelle influence les Grands cherchaient à exercer sur l'Académie, et avec quel enthousiasme Duclos était servi par ses amis. La sœur de la comtesse de Rochefort lui écrivait : « Duclos est un homme impayable. On

(1) 1773, n°. 5, lettre XV.

(2) Voyez, dans les Œuvres de Voltaire, le fragment d'une lettre écrite à un académicien de Berlin.

(3) Les originaux de cette correspondance font partie de la collection de lettres autographes, formée par le rédacteur de cette Notice.

dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le Ciel. Duclos fait bien mentir le proverbe ; car il est bien sûr qu'il n'a eu, ni qu'il n'aura jamais son pareil..... M. de Mirabeau a dit à l'Académie que l'abbé de La Ville se présentait. Sur cela Marivaux a pris la parole, et a dit que Duclos était plus ancien que lui, puisqu'il n'avait cessé ses visites qu'à l'occasion de Voltaire ; mais que son désir était toujours le même, et qu'il s'offrait à faire les visites pour lui, si on ne voulait pas l'en dispenser. Le duc de Villars en a dit autant.... Je ne sais ce que Duclos a fait au duc de Villars, ou lui a promis de faire ; mais il prend ses intérêts avec chaleur. Il est vrai qu'il serait bien malheureux pour Duclos que, parce qu'il a donné une preuve d'attachement à M. de Forcalquier, cela lui fît manquer une place à l'Académie. L'abbé de Bernis me dit hier qu'il fallait qu'il écrivît à Moncrif, ou bien à lui, ou à M. de Marivaux, une lettre pour montrer comme quoi il aspire toujours à être reçu. Ainsi faites écrire ma petite sœur..... Il n'y a rien dans le monde que je ne fisse pour lui rendre service. »

D'autres lettres adressées au comte de Forcalquier, portent ce qui suit : « Duclos m'occupe au-delà de l'imagination. Je serais au désespoir s'il n'était pas de l'Académie. Il y a une lettre écrite par M. le marquis d'Argenson (en faveur de l'abbé de La Ville) à l'abbé Alary, qui, parmi les sots de cette société, fait un grand effet. » — « J'enrage de bien bon cœur. Notre affaire de l'Académie ne va plus que médiocrement, et l'abbé de La Ville a furieusement remonté sur l'eau depuis la lettre que j'ai écrite à Duclos. Vous ne sauriez croire combien M. d'Argenson, et ce chien d'abbé Alary ont chiffonné et ameuté de monde. Ils font le diable à quatre. Tous les jours il y a des lettres lues à l'Académie, par lesquelles on marque que le roi sera charmé que l'abbé de La Ville soit reçu. Vous concevez bien que ces lettres-là et un torche... n'ont pas plus de valeur ; mais il est des gens qui, croyant faire leur cour, ne trouvent rien d'injuste. Il est certain que Duclos ne sera point reçu si madame de Pompadour ne s'en mêle. Aussi c'est actuellement ma ressource. J'ai envoyé prier l'abbé de Bernis de passer chez moi. Il faut qu'il lui parle de façon à l'engager à marquer la part qu'elle prend à Duclos. Elle l'aime, du moins elle le dit ; elle a vécu avec lui quelque temps. Ainsi il faut qu'il intéresse son amour-propre..... Sûrement cela sera comme nous le désirons, si elle veut en dire un mot à M. de Richelieu ou à M. d'Argenson, qui vraisemblablement fera retirer son homme. Mais sans cela j'ai grand peur de l'événement... Je n'espère qu'en tremblant, mais j'espère. »

Tels étaient les ressorts qu'on faisait jouer à cette époque pour ouvrir ou fermer les portes de l'Académie. Un nouveau genre d'industrie a depuis été mis en usage ; et le public peut prononcer si les élections par les fourchettes, sont aujourd'hui plus honorables que celles qui se faisaient jadis par les intrigues des Grands. Quoi qu'il en soit, l'abbé de La Ville l'emporta sur Duclos, et la comtesse de Rochefort reçut cette lettre : « Je suis outrée, ne le dites pourtant à personne, mais je n'enrage pas moins. Ce qu'il y a pourtant de vraisem-

blable, c'est que Duclos sera reçu la première fois qu'il vaquera une place. »

En effet, l'abbé Mongault mourut vers la fin de l'année (1746), et Duclos fut élu son successeur. Il siégeait alors aux Etats de Bretagne, parmi les députés du Tiers. L'homme de lettres fut dispensé des visites d'usage, sans doute en considération des fonctions publiques que les suffrages de ses compatriotes l'appelaient à remplir comme citoyen. Il fut reçu le 26 janvier 1746, et dit dans son discours : « Des engagemens de citoyen, auxquels tous les autres sont subordonnés, ont suspendu mon hommage. » Du reste, il suivit la routine des récipiendaires, en se reconnaissant indigne de l'honneur qu'il recevait, et en se plaçant fort au-dessous de son prédécesseur, qui n'est guère connu que par une traduction d'Hérodien, et par celle des lettres de Cicéron à Atticus. Quelques réflexions sur l'utilité des Académies en général, et en particulier sur celle qui venait de l'admettre dans son sein; sur l'utilité d'un corps littéraire chargé de perfectionner une langue qui s'est montrée élevée dans Corneille, élégante dans Racine, exacte dans Boileau, facile dans Quinault, naïve dans La Fontaine, forte dans Bossuet, et qui est devenue la langue politique de l'Europe; l'éloge direct de Fontenelle et de Crébillon, assis parmi ses vieux confrères; l'éloge indirect de Voltaire, de Marivaux et de quelques autres désignés seulement sous la dénomination de *philosophes*; l'Académie admettant parmi ses membres de grands seigneurs, comparée à ces palais d'une architecture noble, où les ornemens font partie de la solidité; quelques pensées ingénieuses, et des considérations sur la dignité des gens de lettres, forment le fond de ce discours, terminé, suivant l'usage encore existant à cette époque, par l'éternel éloge du cardinal de Richelieu, fondateur, du chancelier Seguier, restaurateur, et du roi, protecteur de l'Académie. Tel était alors l'abus de l'éloquence académique, que Duclos appelle Louis XV un *héros supérieur à la gloire même*. Il paraît que ce monarque n'oublia pas ce compliment : du moins sa bienveillance pour Duclos ne se démentit-elle jamais.

Cependant le nouvel académicien ne tarda pas à montrer une courageuse indépendance. Il défendit les droits de l'égalité académique contre le prince de Clermont, qui réclamait un droit de préséance, refusant d'abord de siéger, sans distinction, avec ses confrères; et contre le maréchal de Belle-Isle, qui voulait, en 1749, se dispenser de faire en personne les visites d'usage : « Ce ne » sont pas les tyrans qui font les esclaves, dit énergiquement » Duclos à ce sujet, ce sont les esclaves qui font les tyrans. » Les deux mémoires qu'il composa pour être mis sous les yeux du prince de Clermont, ont été conservés dans sa continuation de l'histoire de l'Académie Française. Jamais la dignité des lettres ne fut défendue avec plus de force et de modération. Duclos triompha des préjugés du temps; l'égalité académique se vit maintenue; et un prince du sang ne fut dans l'Académie qu'un simple académicien.

La résistance de Duclos augmenta l'estime qu'on avait pour son caractère autant que pour ses talens. L'année suivante (1750), le

roi le nomma historiographe de France, à la place de Voltaire qui avait renoncé à ce titre en se retirant à Berlin, mais qui en conserva le traitement (il était de deux mille francs) jusqu'à sa mort. Duclos n'eut donc que l'honorifique de cette place, c'est-à-dire, le droit d'un logement dans les maisons royales, l'entrée à toutes les fêtes publiques, etc. Il avait eu dans Foncemagne un concurrent redoutable, qui fut écarté par le crédit de la marquise de Pompadour.

Jamais favorite n'avait recherché, avec plus de coquetterie et d'ardeur, la société des gens de lettres. Voltaire lui fit des madrigaux; elle obtint une foule d'éloges, et la dédicace d'un grand nombre d'ouvrages dans presque tous les genres. Marmontel rapporte dans ses Mémoires, qu'à l'époque où son petit poëme sur l'*Etablissement de l'Ecole militaire* l'avait mis en faveur auprès de madame de Pompadour, l'abbé de Bernis, Duclos et lui allaient la voir ensemble tous les dimanches. « Cette femme, dit-il, à qui les plus grands du royaume et les princes du sang eux-mêmes faisaient la cour à sa toilette, était dans son élévation la meilleure femme du monde. Elle nous recevait tous les trois familièrement, quoiqu'avec des nuances de distinction très-sensibles. A l'un, elle disait, d'un air léger et d'un parler bref, *Bonjour*, *Duclos;* à l'autre, d'un air et d'un ton plus amical, *Bonjour, abbé*, en lui donnant par fois un petit soufflet sur la joue; et à moi plus sérieusement et plus bas, *Bonjour*, *Marmontel*. L'ambition de Duclos était de se rendre important dans sa province de Bretagne; l'ambition de l'abbé était d'avoir un petit logement dans les combles des Tuileries, et une pension de cinquante louis sur la cassette; mon ambition, à moi, était d'être occupé utilement pour moi-même et pour le public, sans dépendre de ses caprices. » La marquise qui cherchait, dans les lettres et dans les arts, un délassement ou une consolation, et qui trouvait d'ailleurs dans les artistes et les gens de lettres des amis et des prôneurs, faisait un singulier ambigu de sa vie, en s'occupant à la fois d'intrigues de cour et de pièces de théâtre, de politique et de gravure, de diplomatie et de vers. Le docteur Quesnay, chef de la secte des économistes, et médecin de la favorite, logeait près d'elle à Versailles, indifférent à tous les mouvemens de la Cour, et toujours absorbé dans ses axiomes et dans ses calculs. « Là bas, dit Marmontel, on délibérait de la paix, de la guerre, du choix des généraux, du renvoi des ministres, et nous, dans l'entresol, nous raisonnions d'agriculture, nous calculions le produit net, ou quelquefois nous dînions gaîment avec Diderot, d'Alembert, Duclos, Helvétius, Turgot, Buffon; et madame de Pompadour ne pouvant pas engager cette troupe de philosophes à descendre dans son salon, venait elle-même les voir à table et causer avec eux. »

Duclos se démit de sa place de maire de Dinan, en 1750, lorsque ses travaux aux deux Académies, et sa nomination à la place d'historiographe, ne lui permirent plus de s'occuper, sur les lieux, avec assez de suite, des détails de l'administration. Mais s'il abandonna les fonctions de magistrat, il remplit avec un zèle assez rare pour être remarqué, tous les devoirs de citoyen; ses compatriotes ne réclamè-

rent jamais en vain ni son crédit, ni les secours de sa plume ou de son argent.

En 1751 il publia ses *Considérations sur les mœurs;* et plusieurs années après, lorsqu'il en fit paraître une nouvelle édition, Rousseau lui écrivit : « Mon cher ami, comment faites-vous pour penser, être honnête homme et ne pas vous faire pendre? » Voltaire jugea ainsi ce livre au moment de son apparition : *C'est l'ouvrage d'un honnête homme* (1). Il pouvait ajouter, dit l'auteur de la Dunciade, que c'était l'ouvrage d'*un homme de beaucoup d'esprit et d'un très-grand sens.* On doit remarquer, comme un événement peu ordinaire dans les lettres, à l'apparition d'un ouvrage distingué, que l'envie fut, sinon réduite au silence, du moins obligée de mêler beaucoup d'éloges à la censure. « Une connaissance profonde des hommes, dit l'auteur des *Trois Siècles*, des pensées neuves, des caractères bien saisis, des peintures vraies, des réflexions justes en font aimer la lecture à ceux qui ne sont pas révoltés par un certain pédantisme.... Quoique l'élocution en soit souvent sèche et décousue, il est cependant peu d'écrivains, dans nos littérateurs philosophes, qui aient su racheter leurs défauts par tant de mérite. »

Palissot convient que les *Considérations* sont l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit; mais il ne croit pas que ce soit toujours celui d'un homme de goût, parce qu'on y trouve cette comparaison : « La robe de Nessus agissait au dedans, et au contraire le feu de la robe de nos moines agit au dehors. » Il tourne en ridicule, dans sa comédie des *Philosophes*, le début un peu emphatique des *Considérations* : J'AI VÉCU, et il prétend d'ailleurs que ce n'est pas l'auteur, mais son livre mort-né, qui dit : *J'ai vécu* (2).

Clément, auteur des *Cinq années littéraires*, remarque dans les *Considérations* « des traits hardis, des vues fines, des réflexions ingénieuses, très-heureusement exprimées, et même assez de liaison pour un ouvrage de cette espèce... Tout le chapitre des *Gens à la mode* est, ajoute-t-il, d'un observateur exact, d'un philosophe aimable, d'un homme du grand monde, et d'un excellent peintre. » Mais le sévère critique prétend aussi qu'il y a dans les *Considérations* « des choses communes dites d'un air de découverte, des obscurités, des termes impropres, des expressions hasardées *sous une mauvaise étoile*, un style plutôt dur que mâle, une philosophie qui ne dit rien au cœur. » Il place même Duclos comme penseur au dessous de l'abbé de Mably. « Duclos n'a guère que les deux premiers coups-d'œil, pas toujours justes, et rarement en grand, et ce qu'il pourrait mettre de force à pénétrer dans son objet, il le met en travail d'expression, et trouve ainsi le moyen de vous rendre difficile une idée simple. » Clément

(1) M. Auger attribue ce mot à Louis XV; mais Palissot, dans ses *Mémoires de la Littérature*, en fait honneur à Voltaire, et lève tout doute à cet égard, en disant que Voltaire le lui *écrivit.*

(2) Une dame de la cour, lisant les mots *J'ai vécu,* s'interrompit en disant : *Où? dans un café.* Ce n'était là qu'une épigramme. Peu de gens de lettres ont été plus répandus que Duclos, dans ce qu'on appelait *le grand monde*, et cette dame le savait bien.

lui reproche enfin « un tant soit peu du mauvais ton de la bonne compagnie. »

La Harpe, plus juste, s'est montré plus judicieux : « Le monde, dit-il, est vu (dans *les Considérations*) d'un coup d'œil rapide et perçant. Il est rare qu'on ait rassemblé plus d'idées justes et réfléchies, et plus ingénieusement encadrées. Cet ouvrage est plein de mots saillans qui sont des leçons utiles. C'est partout un style concis et serré dont l'effet ne tient ni à l'imagination, ni au sentiment, mais au choix et à la qualité de termes énergiques et quelquefois singuliers qui forment la phrase et qui tous sont des pensées. Il en résulte un peu de sécheresse ; mais il y a, en revanche, une plénitude et une force de sens qui plaît beaucoup à la raison. »

« M. Duclos, dit Suard (1), a écrit particulièrement pour sa nation et pour son siècle ; mais les réflexions fines et vraies qu'il a faites sur cette partie mobile des mœurs qu'il a surtout observée, sont relevées par des idées générales et profondes, et par des principes applicables à tous les temps et à tous les lieux. » C'est ce qui explique pourquoi cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et dans plusieurs autres langues. « Jamais, a dit M. de Fontanes, la raison ne se montra plus ingénieuse. »

On doit regarder, comme une singularité remarquable, que, dans un livre sur les mœurs, le mot *Femme* ne se trouve employé qu'une seule foi (chap. 5, *sur la réputation, la célébrité et la renommée*). On crut même assez long-temps que les femmes n'étaient pas nommées du tout dans un livre destiné à peindre un siècle où elles ont joué un si grand rôle. Mais, comme on l'a fort bien remarqué, il est plus singulier, peut-être, que le mot *Femme* ne se trouve qu'une fois dans l'ouvrage de Duclos, que s'il y était plus souvent employé : on eût pu croire que l'auteur avait affecté de ne point s'en servir.

Nous citerons une autre anecdote moins connue, et qui aura sans doute le mérite de la nouveauté. Un avocat au parlement de Toulouse, le sieur Soubeiran de Scopon, mort en 1751, peu de mois après la publication de l'ouvrage de Duclos, avait fait imprimer, en 1749, un livre intitulé : *Considérations sur le génie et les mœurs de ce siècle* (2). On voit que c'est le même titre qui fut pris par Duclos : les deux ouvrages n'ont ni préface, ni avertissement. Ils sont également divisés par chapitres, et en offrent exactement le même nombre (seize). Enfin les deux auteurs traitent les mêmes matières : mais ici finit la ressemblance. Est-ce le hasard seul qui la produisit ? On pourrait le croire, si l'avocat n'avait pas été connu de l'académicien ; mais, en 1742, Soubeiran de Scopon avait publié un *Examen des confessions du comte de* *** (3), et l'auteur de cette critique avait dû fixer l'attention de Duclos.

Les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs* du dix-huitième *siècle*, qui parurent en 1751, peuvent être regardés comme une suite des *Considérations*.

(1) *Gazette littéraire*, tome IV, page 285.
(2) *Paris, Durand* et *Pissot*, in-12.
(3) Amst. in-12 de 96 pag.

Ces *Mémoires* offrent, comme les *Confessions du comte de****, une suite d'aventures galantes, de portraits vrais ou singuliers, de réflexions ingénieuses et piquantes : c'est moins un roman qu'un tableau de mœurs. La fable n'est qu'un accessoire, un cadre, un lien pour les observations du moraliste. Cependant le beau caractère de madame de Canaple peut faire pendant avec celui de madame de Selves dans les *Confessions*. Duclos s'est particulièrement attaché, dans les *Mémoires*, à peindre les mœurs des femmes, comme pour se justifier de n'avoir point parlé d'elles dans les *Considérations*. Suivant La Harpe, Duclos pensa « que cette moitié du genre humain, qui peut-être vaut mieux que l'autre, méritait qu'il en traitât à part. » On reprocha, dans le temps, à Duclos, d'oublier quelquefois qu'il faisait parler des gens de Cour, et de leur prêter son langage qui n'était pas toujours celui de la haute société. Mais les critiques qui lui adressaient ce reproche, Clément, par exemple, étaient-ils juges compétens, et pouvaient-ils connaître mieux que Duclos, qui vivait dans le grand monde, la langue qu'on y parlait ?

Des travaux plus sérieux occupaient cependant ses loisirs ou ses veilles. Il composait, pour l'Académie des Belles-Lettres, de savans Mémoires sur les *Druides*; sur l'origine et les révolutions des langues Celtique et Française ; sur les Epreuves par le duel et par les élémens, appelées *Jugemens de Dieu* dans des siècles barbares. Il recherchait l'origine de la religion des Gaulois, et de la langue Celtique : il faisait connaître les dogmes des Druides, leur morale et leur discipline ; les changemens que la langue, commune à toutes les Gaules, a éprouvés sous les Romains, sous les Francs, et jusqu'au temps de Charlemagne ; les principales épreuves par le duel, le feu et l'eau, qui remplaçaient, chez nos aïeux, les procédures criminelles et les cours d'assises. Deux autres Mémoires, l'un sur les jeux scéniques des Romains, et sur ceux qui ont précédé en France la naissance du poëme dramatique ; l'autre sur l'art de partager l'action théâtrale, et sur celui de noter la déclamation qu'on prétend avoir été en usage chez les Romains, complètent les travaux de Duclos pour l'Académie des Belles-Lettres. On trouve dans les uns des recherches curieuses : dans tous, selon l'expression heureuse de Beauzée, l'érudition est tempérée par l'esprit, et l'esprit assujéti par l'érudition. Ce n'est plus le léger auteur d'*Acajou* : c'est le digne émule des Ducange, des Fréret et des Barthélemy. Plusieurs des Mémoires de Duclos ont fourni d'excellens articles pour l'*Encyclopédie*. Ainsi le même écrivain s'était déjà distingué parmi les romanciers, les moralistes, les historiens, et les érudits : il ne tarda pas à se placer au premier rang parmi les grammairiens. C'est en effet à Dumarsais, à Duclos, à Condillac, que sont dus les progrès de la science de l'analyse dans l'art de la parole et de l'entendement.

Duclos publia, en 1754, une nouvelle édition de la *Grammaire générale et raisonnée*, dite de Port-Royal, avec des *remarques* qui, souvent réimprimées, annoncent de profondes études faites avec un esprit juste et philosophique. Lorsque l'abbé Girard fit paraître, en 1747, les *Vrais principes de la Langue française*, ouvrage qui

contient, mais semble cacher beaucoup d'idées utiles sous des formes abstraites, Duclos dit : *c'est un livre qui fera la fortune d'un autre.* Il ne se trompa point : Dumarsais publia sa logique, Condillac sa grammaire, et Duclos ses remarques sur la Grammaire de Port-Royal. Il y propose un nouveau système d'orthographe, et le livre est imprimé d'après ce système. Le bon abbé de Saint-Pierre avait publié le sien en 1730 (1) ; mais il trouva que ce projet n'était pas moins impraticable que celui de *la Paix universelle.* Depuis, Voltaire et d'autres écrivains, ont voulu introduire des réformes partielles ou générales dans l'orthographe des mots. Celui qui a demandé le moins est celui qui a le plus obtenu. Il est vrai que son nom était une autorité, et qu'aucun autre n'exerça un empire aussi vaste sur l'esprit de ses contemporains. Mais il faut aussi reconnaître qu'une révolution complète dans l'orthographe, est plus difficile qu'une révolution politique dans les gouvernemens. Le système de Duclos n'a donc point prévalu, quoiqu'il ait été loué par Beauzée dans l'Académie, et par d'autres grammairiens. On a généralement reconnu, on sent encore la nécessité d'une réforme dans l'orthographe, mais l'usage triomphe : les vieilles habitudes s'effacent lentement, et on peut douter que l'Académie elle-même pût opérer cette réforme salutaire.

Duclos eut la principale part au travail et à la publication de la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie Française, qui parut en 1762, in-fol. deux vol. C'est la dernière édition publiée par l'Académie elle-même. On peut dire que, sous le rapport de l'étymologie, de la définition, de la détermination et de l'acception des mots, elle est très-supérieure à celles qui l'avaient précédée (2) ; qu'on y reconnaît les progrès de l'esprit philosophique, et qu'elle aurait dû accélérer, en le rendant plus facile, le nouveau travail dont l'Académie fait si long-temps attendre le résultat (3).

Ce n'est pas seulement comme grammairien que Duclos payait si noblement son tribut à l'Académie. En sa qualité de secrétaire perpétuel, il s'était proposé de continuer l'histoire que Pélisson fit paraître

(1) Projet de perfectionner l'orthographe des langues de l'Europe. *Paris, Briasson*, 1730, in-8°. L'abbé de Saint-Pierre veut qu'on écrive *heureuzement, publiq, fraze, sajesse, uzaje, les Fransois*, etc. Il n'est point du tout disposé à croire que *tout mot nouveau est mauvais et ne doit jamais être adopté quoique nécessaire ;* et il ne se range pas parmi ces écrivains qui, pour avoir quelque place dans la littérature, *se sont fait suisses du Dictionnaire de l'Académie*, et empêchent d'y entrer les mots qu'ils ne connaissent point. On sait que le mot *Bienfaisance*, créé par le bon abbé, est passé malgré les suisses.

(2) La première édition, devenue rare, diffère essentiellement des autres en ce que les mots y sont rangés selon leurs racines. Elle fut publiée en 1694, 2 vol. in-fol.

(3) Un exemplaire du Dictionnaire de l'Académie, chargé de notes marginales et interlinéaires, de la main de Marmontel et autres académiciens, était lentement préparé, avant 1789, pour une cinquième édition. Mais le travail était loin d'être complet. Cet exemplaire fut, par suite de la suppression des Académies, déposé au comité d'instruction publique de la Con-

en 1653 (1), et que l'abbé d'Olivet poursuivit jusqu'à la fin du dix-septième siècle (2). Mais la seconde continuation est un abrégé trop rapide. D'Alembert qui succéda à Duclos, ne s'occupa que des éloges des Académiciens ; Marmontel, qui remplaça d'Alembert, n'a rien laissé sur l'histoire de l'Académie, et cette histoire attend un continuateur, ou plutôt l'Académie elle-même attend encore un historien. Pélisson trouve que FARET avait *beaucoup de génie pour l'éloquence ;* que BARDIN était *l'un des plus illustres ornemens de l'Académie ;* que les poésies de MALLEVILLE *ont toutes de l'esprit, du feu, un beau tour de vers, beaucoup de délicatesse et de douceur ;* il parle du *génie* de *Voiture*, et même de son style *si naturel*, etc. Quand Pélisson écrivait ainsi (en 1652), la langue et le goût n'étaient point encore fixés par les grands modèles qui brillèrent un peu plus tard. L'abbé d'Olivet écrivit dans des temps plus favorables, mais il avait peu d'idées, et n'était point exempt de préjugés. L'esprit philosophique, qui doit guider l'historien, ne se montre que dans le court travail de Duclos. Ainsi l'histoire de l'Académie Française est encore à écrire. Duclos lut sa *Continuation*, à la séance publique où furent reçus le prince de Beauveau et Gaillard (le 21 mars 1771). Des réflexions originales, inattendues, jetées au milieu d'une chronologie de faits sans suite et sans liaison, soutinrent l'attention de ses auditeurs. Cet abrégé, dont le style a quelquefois une rudesse peu académique, est terminé par un essai de justification de l'Académie sur le reproche qu'on lui faisait d'admettre, dans un corps où il ne devrait point y avoir de membres honoraires, tant de gens uniquement propres à y jouer ce rôle. Mais Duclos a élevé une question qu'il n'a point résolue (3).

vention nationale. Un décret, en date du premier jour complémentaire, an III (17 septembre 1795), ordonna que ledit exemplaire serait « remis aux libraires Smits, Maradan et compagnie, pour être par eux rendu public *après son entier achèvement.* » Les libraires employèrent à cette œuvre difficile, MM. *Garat*, *Sélis*, *Gence ;* et l'édition, dite *cinquième*, fut publiée dans l'an VI (1798), avec un savant discours préliminaire de M. Garat, l'un des principaux éditeurs.

Cette édition a été stéréotypée par les frères Mame, en 1811 et 1813, et par A. Belin, en 1814, 2 vol. in-4°.

(1) *Relation contenant l'Histoire de l'Académie Françoise. Paris, Aug. Courbé*, 1653, in-8°. Le privilège est du 4 novembre 1652. Avant l'impression, l'Academie désira d'entendre la lecture de cet ouvrage ; et peu de jours après, elle arrêta que la première place vacante dans son sein serait destinée à Pélisson ; « que cependant il aurait droit d'assister aux assemblées, » et d'y opiner comme académicien, avec cette clause : que la même grâce » ne pourrait plus être faite à personne, pour quelque considération que » ce fût. » Pélisson prononça son discours de remercîment le 30 décembre 1652.

(2) Paris, 1729, in-4°. ; 1730, 2 vol. in-12.

(3) D'Alembert, dans la préface de ses *Eloges des membres de l'Académie Française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771*, parle ainsi de l'ouvrage de Duclos : « Il regardait ce travail comme attaché à la place qu'il occupait :

Il avait aussi projeté d'écrire les éloges des académiciens, comme suite aux froides notices composées par Pélisson et d'Olivet. C'est dans ce but qu'il entreprit l'*Eloge de Fontenelle* (lu à la séance publique de l'Académie, le 25 août 1768). Cet écrit fut singulièrement jugé dans les Mémoires du temps, connus sous le nom de *Bachaumont* : « On ne peut se dissimuler, y est-il dit, que cet ouvrage ne soit moins l'éloge du héros qu'une débauche d'esprit de l'auteur, qui, surchargé de ses saillies, semble avoir été obligé de chercher un sujet pour s'épancher. Nul plan suivi ; des divisions confondues : point de liaison dans les détails ; très-peu de faits, et une immensité de *réflexions* ou plutôt d'épigrammes, quelquefois inintelligibles. En un mot, comme l'a dit un plaisant, *cet Eloge est un feu d'artifice tiré en l'honneur de Fontenelle.* » Ce jugement est sans doute trop sévère. Mais quoique Duclos se proposât de considérer Fontenelle, dans les lettres, dans les sciences et dans la société, il n'a réellement tracé qu'un portrait encadré dans une suite de réflexions : ce n'est point un éloge. Duclos semble ici encourir le reproche dont Fontenelle fut poursuivi par ses ennemis, celui de mettre trop d'esprit dans ses ouvrages. D'ailleurs Duclos, comme Fontenelle, compta parmi ses adversaires, « des auteurs bien innocens d'un pareil crime (1). » D'Alembert, en admettant l'éloge de Fontenelle par Duclos, dans son *Histoire des membres de l'Académie Française*, se borne à nous apprendre que cet ouvrage est *rempli de traits piquans.* Il est vrai que, dans sa préface, il avait dit : « Quant à l'éloge des académiciens, morts depuis cette époque (1700), mon illustre prédécesseur n'avait fait encore que celui de M. de Fontenelle, qui, après avoir si bien loué les autres, méritait de trouver dans M. Duclos un panégyriste plus éloquent que moi. » Mais ce n'était qu'un compliment académique.

On doit regarder comme une singularité dans la vie de Duclos, qu'il ait publié, en 1759 et 1762, deux ouvrages qui ont si bien conservé jusqu'à ce jour le secret de l'anonyme, que très-peu de personnes savent quel est leur véritable auteur. Ces ouvrages sont intitulés, l'un : *Essai sur les Ponts et Chaussées, la Voirie et les Corvées. Amsterdam, Chatelain* (Paris), 1759, in-12 ; l'autre, *Réflexions sur la corvée des Chemins, ou Supplément à l'Essai sur les Ponts et Chaussées, la Voirie et la Corvée, pour servir de réponse à la critique de l'*Ami des Hommes. *La Haye et Paris, Nyon et Barrois*, 1762, in-12. Quoique, dans les deux *Frances Littéraires*, publiées à Paris par les abbés d'Hébrail et de La Porte (2), et à Hambourg, par Ersch, Duclos soit annoncé comme l'auteur de ces deux ouvrages, M. Barbier, croyant sans doute cette indication fautive ou insuffisante, ne les a point

moins scrupuleux ou moins zélés que lui, ses prédécesseurs s'en étaient crus dispensés ; mais M. Duclos, entre autres excellentes qualités, avait celle de chercher bien plutôt à étendre qu'à abréger la liste de ses devoirs. Je m'en fais un de succéder à son zèle, et d'ambitionner au moins ce mérite, le seul qui soit en mon pouvoir, etc. »

(1) Eloge de Fontenelle.

(2) Tome 3, pag. 65, première partie ; 72 et 185, deuxième partie.

compris dans son *Dictionnaire des Anonymes* ; aucune biographie n'en fait mention, et M. Auger ne les a point admis dans sa collection des *Œuvres complètes de Duclos* (1). Il n'en parle même pas dans sa longue Notice, où l'on trouve, d'ailleurs, une ample masse de faits et de détails soigneusement recueillis, et dont l'ensemble forme un ouvrage curieux et distingué. Cependant M. Noual de La Houssaye, parent de Duclos, et qui a écrit son *Eloge* (2), cite (page 46) l'*Essai sur les Ponts et Chaussées* au nombre de ses ouvrages. Enfin l'auteur de cette notice possède l'exemplaire qui a appartenu à Marmontel, ami de Duclos, son successeur dans la place d'historiographe, et qui a écrit sur un feuillet blanc, avant le titre : *Par Duclos, secrétaire de l'Académie Française*. Ainsi, il ne reste aucun doute sur le véritable auteur des deux volumes anonymes, et il est rare d'en trouver des exemplaires : l'éditeur de la *Collection des Prosateurs Français*, en les réimprimant dans sa nouvelle édition des *Œuvres de Duclos*, ajoutera donc encore à la réputation de cet écrivain, qui avait fait aussi de l'économie politique l'objet de ses méditations. Ils seront lus avec intérêt, non-seulement par les hommes qui s'occupent d'une des branches les plus importantes de l'administration, mais aussi par tous ceux qui ne veulent point rester étrangers à la science de l'homme public.

Comment l'auteur des *Confessions* et d'*Acajou* écrivit-il sur les *Corvées* et sur la *Voirie?* Cette question ne pourrait embarrasser que ceux qui ignoreraient ses relations avec le docteur Quesnay, avec Turgot et Malesherbes ; que ceux à qui il serait nécessaire d'apprendre que, long-temps maire de Dinan, et député aux Etats de Bretagne, il s'occupa avec tant de zèle de projets de routes et de canaux pour cette province, que les Etats sollicitèrent et obtinrent pour lui, en 1755, des lettres d'anoblissement. D'ailleurs peu d'écrivains eurent un talent plus flexible. Ses mémoires à l'Académie des Belles-Lettres, son Histoire de Louis XI, et ses remarques sur la Grammaire générale, annoncent un auteur qui savait faire succéder à des compositions frivoles des travaux sérieux.

Dans son *Essai sur les Corvées*, divisé en trois parties contenant ensemble vingt-un chapitres, Duclos ne dissimule point les abus qui régnaient dans cette branche de l'administration ; il en décrit vivement les turpitudes. Il s'occupe de la recherche des moyens qui peuvent tendre au soulagement des peuples : « Je suis pénétré de douleur, disait-il, à la vue continuelle de l'esclavage auquel on réduit ces malheureux, par l'ignorance, le caprice, la hauteur, la basse ambition de se faire des amis ou des protecteurs, au prix du sang des pauvres. »

Cet ouvrage fut indécemment attaqué par le marquis de Mirabeau, qui se disait *l'Ami des hommes*, et fut sans cesse l'ennemi de sa fa-

(1) *Paris*, 1806, 10 vol. in-8°.

(2) Eloge de Duclos, secrétaire perpétuel, etc. Discours qui a obtenu *l'accessit* du prix proposé par la Société des Sciences et Arts de Rennes. *Paris*, *Mignaret*, 1806, in-8°.

mille (1). Duclos retarda long-temps la publication de sa réponse, parce que le marquis avait été enfermé à la Bastille. « J'attendis, dit-il dans sa préface, que l'adversité eût cessé de me rendre la personne de mon adversaire sacrée : » sentiment noble et généreux, qui dut ajouter à l'estime que commandait le caractère de Duclos.

Dans cette réponse, divisée en six chapitres, Duclos s'attache à prouver que le marquis de Mirabeau est tombé dans une grande contradiction en soutenant que, de quelque nécessité que soient les chemins pour un Etat commerçant, il vaut mieux s'en passer que de les procurer au public par le travail gratuit des communautés; qu'il y aurait impossibilité morale de parvenir à la réparation des chemins, si l'on voulait n'en faire qu'à prix d'argent : d'où suit, selon Duclos, *une nécessité indispensable d'en charger le peuple*; il soutient que la corvée n'est odieuse qu'autant qu'elle attente à la liberté publique, comme dans l'ancien droit féodal, où l'on pouvait la nommer *une tyrannie légale*; que l'entretien des chemins est inséparable de leur construction, et que les Romains n'en ont pas été dispensés, malgré la solidité de leurs ouvrages; mais que cet entretien, s'il n'était jamais négligé, ne serait qu'une charge légère, de laquelle même les communautés s'acquitteraient avec plaisir, si la répartition leur en était faite équitablement : il pense enfin que l'unique moyen de porter, sur tous ces objets, l'ordre qui n'avait pu encore s'affermir dans la manutention des corvées, est de promulguer une loi telle, ou meilleure, que celle dont le plan est proposé, par lui, dans l'*Essai sur la Voirie*.

La modération que montre Duclos en répondant à ce qu'il appelle une *violente satire*, un *libelle pétri de fiel et d'absynthe*, mérite d'être remarquée. Il compare les injures du marquis de Mirabeau à celles dont Montesquieu avait été, dix ans auparavant, l'objet dans l'ouvrage intitulé *l'Esprit des Lois quintessencié* (1). « Ce magistrat, si respectable à tous égards, dit Duclos, y est traité, avec une effronterie punissable, d'athée, de matérialiste, d'écrivain dangereux, qui se joue de la raison, des mœurs et de la religion; d'homme imaginaire, dont la tête est entièrement renversée. Son ouvrage n'y est pas plus ménagé : ce ne sont, dit le censeur pédant, que des chimères réduites en système; des pensées fausses et louches, doublement ineptes; des *rébus*, des absurdités, un roman bigarré; partout du vide et du ridicule. Si un savant, si un génie du premier ordre a pu être ainsi piqué jusqu'au sang par une guêpe de collége, dois-je, moi, ignorant et inconnu (2), être surpris qu'un seigneur, dont la plume tend à la célébrité, m'ait relégué dans une loge d'écrivain des Charniers, comme un *pauvre diable*, qui n'aurait noirci du papier que pour gagner ma vie? »

Duclos prend occasion du libelle publié contre lui, pour s'élever

(1) Il fit paraître sa *Lettre sur les Corvées*, 1760, in-4°., et un pamphlet intitulé *Réponse à la Voirie*.

(2) Par l'abbé DE BONNAIRE, 1751, 2 vol. in-12.

(3) Il ne faut pas oublier que Duclos voulait garder l'anonyme.

contre la censure : « Je trouve, dit-il, l'*Ami des hommes* moins blamable d'avoir si légèrement sacrifié à son humeur le respect qu'il se devait, que son examinateur ne me paraît répréhensible de lui avoir laissé violer les lois de la bienséance, et d'avoir transgressé lui-même celles que les réglemens de la librairie imposaient à son état. Si j'ai personnellement à me plaindre de cette licence, je n'en suis pas moins blessé pour des auteurs célèbres, et tout récemment pour l'*Ami des hommes* lui-même, qu'elle vient d'offenser avec la plus haute indignité. Pourquoi la police a-t-elle établi des censeurs, s'il est permis aux écrivains de mettre sur la scène (1) et d'afficher publiquement des citoyens respectables ? s'il ne tient qu'au premier rapsodiste de maltraiter impunément la mémoire des morts illustres et la réputation des illustres vivans ? si l'on ose, avec l'impudence d'un bas valet, sous le masque d'un amour hypocrite pour la paix, insulter au malheur d'un zèle trop libre, et provoquer contre lui la colère du magistrat? » Ne reconnaît-on pas ici l'auteur des *Considérations sur les Mœurs*, et l'écrivain courageux dont Louis XV disait : *Oh! pour Duclos, il a son franc parler?* Ne reconnaît-on pas encore que les censeurs sont, en 1820, sous un gouvernement libre et constitutionnel, ce qu'ils étaient, il y a soixante ans, sous un roi absolu, qui disait, dans ses lits de justice : *A moi seul appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage!*

Duclos tint long-temps le sceptre des lettres à l'Académie, et il le maniait quelquefois assez rudement. Mirabaud, faible traducteur du Tasse et de l'Arioste, forcé, par son grand âge, de se démettre de la place de secrétaire perpétuel, avait désigné, en 1755, Duclos pour son successeur; et Duclos, élu par l'Académie, n'avait accepté qu'à condition que Mirabaud conserverait jusqu'à sa mort le logement qu'il avait au Louvre, et la pension qui lui fut accordée en dédommagement du double droit de présence attribué alors au secrétaire perpétuel, et qu'il avait refusé de recevoir. Ainsi Duclos, historiographe de France, et secrétaire de l'Académie Française, ne toucha jamais les émolumens de la première place, parce qu'il ne survécut point à Voltaire, et il ne commença à recevoir ceux de la seconde qu'en 1761 (2). Il donna dans la suite, à l'Académie des Inscriptions, la même preuve de désintéressement : près d'arriver à la pension, il y renonça et passa à la vétérance.

Marmontel dut à Duclos son admission à l'Académie Française (3).

(1) Allusion à la comédie des *Philosophes*, jouée en 1760, et dans laquelle Palissot osa traduire sur la scène Duclos et J.-J. Rousseau.

(2) Mirabaud mourut le 24 juin 1760.

(3) « Duclos et d'Alembert avaient eu, dit Marmontel (dans ses *Mémoires*, liv. 7.), je ne sais quelle altercation en pleine Académie, au sujet du roi de Prusse (Frédéric II) et du cardinal de Bernis; ils étaient brouillés tellement qu'ils ne se parlaient point; et au moment où j'allais avoir besoin de leur accord et de leur bonne intelligence, je les trouvais ennemis l'un de l'autre. Duclos, le plus brusque des deux, mais le moins vif, était aussi le moins piqué. L'inimitié d'un homme tel que d'Alembert lui était pénible; il ne demandait qu'à se réconcilier avec lui; mais il voulait obtenir par moi que

Il y avait dans cette compagnie deux partis, celui des anti-philosophes, qui avaient pour chefs l'abbé d'Olivet, l'abbé Batteux, et l'avocat général Seguier; et celui des philosophes, à la tête desquels se distinguaient Duclos et d'Alembert. Sous leurs enseignes marchaient Saurin et Watelet. Après la mort de Marivaux, Marmontel s'était mis sur les rangs; mais la faction des abbés d'Olivet et Batteux portait l'abbé de Radonvilliers; et, autant pour nuire à Duclos et à d'Alembert, que pour écarter l'auteur des *Contes Moraux*, les abbés employèrent un stratagème indigne, que Duclos fit pleinement tourner à leur confusion. D'Olivet et consorts avaient affecté de répandre que la nomination de l'abbé de Radonvilliers serait *agréable à M. le dauphin, peut-être au Roi lui-même;* que le parti de Duclos serait seul en opposition avec le vœu de la Cour, et que le candidat royal n'échapperait point à l'injure des boules noires. « Cette prédiction faite, dit Marmontel, dans ses Mémoires (liv. 7), il ne s'agissait plus que de la vérifier; et voici comment ils s'y prirent... D'Olivet, Batteux, et vraisemblablement Paulmy et Seguier, complotèrent de donner eux-mêmes des boules noires qu'on ne manquerait pas d'attribuer aux philosophes; et, en effet, quatre boules noires se trouvèrent dans le scrutin. Grand étonnement, grand murmure de la part de ceux qui les avaient données; et, les yeux fixés sur les quatre auxquels s'attachait le soupçon, les fourbes disaient hautement qu'il était bien étrange qu'un homme aussi irrépréhensible et aussi estimable que M. l'abbé de Radonvilliers, essuyât l'affront de quatre boules noires! L'abbé d'Olivet s'indignait d'un scandale aussi honteux, aussi criant; les quatre philosophes avaient l'air confondu. Mais la chance tourna bien vite à leur avantage et à la honte de leurs en-

» d'Alembert fit les avances : « Je suis indigné, me dit-il, de l'oppression » sous laquelle vous avez gémi, et de la persécution sourde et lâche que » vous éprouvez encore. Il est temps que cela finisse, Bougainville est » mourant, il faut que vous ayez sa place; dites à d'Alembert que je ne de- » mande pas mieux que de vous l'assurer, qu'il m'en parle à l'Académie, » nous arrangerons votre affaire pour la prochaine élection. »

» D'Alembert bondit de colère quand je lui proposai de parler à Duclos : « Qu'il aille au diable, me dit-il, avec son abbé de Bernis : je ne veux pas » plus avoir affaire à l'un qu'à l'autre... — En ce cas-là, je renonce à » l'Académie; mon seul regret, lui dis-je, est d'y avoir pensé... — Mais, » Marmontel, vous vous fâchez, je ne sais pas pourquoi... — Ah! je le » sais bien, moi! l'ami de mon cœur, l'homme sur qui je comptais le plus au » monde, n'a que deux mots à dire pour me tirer de l'oppression... — » Eh bien! morbleu, je les dirai : mais rien ne m'a tant coûté en ma vie... — Duclos a donc des torts bien graves envers vous?..... — Comment, » vous ne savez donc pas avec quelle insolence, en pleine Académie, il a » parlé du roi de Prusse?.. — Du roi de Prusse! et que fait à ce roi une » insolence de Duclos? Ah! d'Alembert, ayez besoin de mon ennemi le plus » cruel, et que, pour vous servir, il ne s'agisse que de lui pardonner; je vais » l'embrasser tout-à-l'heure .. — Allons, dit-il, ce soir, je me réconcilie » avec Duclos... » Duclos, ravi de voir d'Alembert revenir à lui, agit en ma faveur aussi vivement que lui-même. »

nemis. Par une espèce de divination, l'un des philosophes, Duclos, ayant prévu le tour qu'on voulait leur jouer, avait dit à ses camarades : « Gardons dans nos mains nos boules noires (1), » afin que si ces coquins-là ont la malice d'en donner, nous ayons à » produire la preuve que ces boules ne viennent pas de nous. » Après avoir donc bien laissé d'Olivet et les autres fourbes éclater en murmures contre les malveillans : « Ce n'est pas moi, dit Duclos, » en ouvrant la main, qui ai donné une boule noire; car j'ai » heureusement gardé la mienne, et la voilà. — Ce n'est pas moi » non plus, dit d'Alembert, voici la mienne. » Watelet et Saurin dirent la même chose, en montrant les leurs. A ce coup de théâtre, la confusion retomba sur les auteurs de l'artifice. D'Olivet eut la naïveté de trouver mauvais qu'on eût paré le coup en retenant ses boules noires, alléguant les réglemens de l'Académie sur le secret inviolable du scrutin. « M. l'abbé, lui dit d'Alembert, la première » loi est celle de la défense personnelle; et nous n'avions que ce » moyen d'éloigner de nous le soupçon dont on a voulu nous charger. » Marmontel ajoute que, dès que ce trait de prévoyance de Duclos fut connu dans le monde, les d'Olivets, pris à leur piége, furent la fable de la cour (2). Duclos ne cessait de poursuivre l'abbé d'Olivet de ses sarcasmes, de son mépris, et l'abbé ne répondait jamais : « C'est un si grand coquin, disait l'auteur » des *Considérations*, que, malgré les duretés dont je l'accable, il » ne me hait pas plus qu'un autre. »

La faction anti-philosophique fut plus heureuse dans ses constans efforts pour écarter l'auteur de la *Métromanie* : « S'il y avait eu » une Académie romaine, disait Duclos, aurait-on refusé d'y admettre Virgile, Horace et Ovide; les deux premiers parce qu'ils ont » fait, l'un des églogues et l'autre des odes un peu libres, et le dernier parce qu'il a composé l'*Art d'Aimer* et d'autres poésies licencieuses? La postérité trouverait-elle aujourd'hui ces raisons suffisantes? Si vous n'en avez pas d'autres que celles-là pour donner » l'exclusion à Piron, je ne les crois pas assez fortes. Je le dis d'une » façon d'autant plus désintéressée que, moi, personnellement, je » n'aime point Piron, mais j'estime ses ouvrages à beaucoup d'égards (3). » Duclos opina donc pour que Piron fût admis, toutes les fois que la proposition en fut faite à l'Académie. Il ne pensait pas comme Fontenelle, qui ne trouvait à Piron d'autre titre d'admission et d'ex-

(1) On remettait à chaque académicien deux boules, une blanche, une noire; elles étaient reçues dans deux capsules différentes, pratiquées dans la boîte du scrutin.

(2) Collé, dans son *Journal Historique*, rapporte un fait pareil qui serait arrivé lors de l'élection du maréchal de Belle-Isle, en 1749; et comme il consignait, dans ses Mémoires, les événemens de chaque jour; que, d'un autre côté, Marmontel, concurrent de l'abbé de Radonvilliers, ne peut avoir été trompé sur l'époque d'un fait aussi extraordinaire, qui serait antérieur de quatorze ans, il faudrait admettre que le même événement aurait pu avoir lieu deux fois, en 1749 et en 1763.

(3) *Journal Historique* de COLLÉ, pag. 247.

clusion tout ensemble, que son ode si horriblement belle; et il croyait que si Piron avait eu le double tort de publier son cantique à Priape, et de composer un assez grand nombre d'ouvrages médiocres, le chef-d'œuvre de la *Métromanie* suffisait seul pour rendre sa nomination légitime et même indispensable. D'ailleurs Duclos n'aimait point les productions obscènes. On rapporte qu'un auteur, qui eut l'audace de se faire connaître, ayant envoyé au concours, en 1768, un poëme licencieux, Duclos lui écrivit que l'Académie voulait bien, pour cette fois, ne pas le dénoncer à la police, et attirer sur lui le châtiment qu'il avait mérité.

A la séance publique où Champfort fut couronné pour son *Eloge de Molière* (25 août 1769), les spectateurs témoignaient leur étonnement de voir un abbé inconnu siégeant avec les académiciens : « Messieurs, dit Duclos, c'est un POQUELIN, petit neveu de Molière. » Et la salle retentit des plus vifs applaudissemens. Après cette saillie, l'abbé de Boismont, prédicateur du roi, prononça un discours dans lequel il fit une espèce d'amende honorable à Molière, au nom de l'Académie, qui, le comptant au rang de ses maîtres, le voyait, avec douleur, omis entre ses membres (1). C'est à cette même séance que Duclos, en invitant les auteurs qui avaient concouru avec Champfort, à faire imprimer leurs pièces afin que le public pût juger, approuver ou casser l'arrêt de l'Académie, dit : « Nous nous croyons plus forts » qu'un particulier, mais le public est plus fort que nous. »

Dans notre *Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas*, nous avons fait connaître le changement opéré par l'Académie en 1755, dans le choix des sujets pour les prix d'éloquence; on cessa de proposer aux candidats d'insipides lieux communs, des textes de sermon, tels que la *Science du salut*, des versets de l'Evangile; la paraphrase de l'*Ave Maria* ou du *Magnificat*. L'éloge des grands hommes fut mis au concours, et cette heureuse révolution fut l'ouvrage de Duclos.

L'Académie des Belles-Lettres lui dut aussi une réforme salutaire; les ouvrages de ses membres ne pouvaient paraître que revêtus d'une approbation donnée par des commissaires choisis dans son sein. Souvent ces commissaires avaient la complaisance de trop louer un livre médiocre, ou ils s'exposaient au danger de mécontenter un auteur qui ne se trouvait pas assez loué. Duclos fit réduire à une formule uniforme ces approbations qui, dès-lors, ne furent plus, dans la république des lettres, des jugemens sujets à cassation.

Duclos qui n'avait pu faire admettre Piron à l'Académie Française, voulut du moins en éloigner les écrivains médiocres. Lorsque Bougainville se présenta, il fit entendre au secrétaire perpétuel, qu'atteint d'une maladie qui le minait, il laisserait bientôt la place vacante. Dans sa brusque franchise, Duclos lui répondit : *Ce n'est point à l'Académie à donner l'extrême-onction.* Ce mot paraît, avec quelques variantes, le même que le suivant. L'abbé Trublet

(1) L'Académie fit faire le buste de Molière, et d'Alembert composa cette belle inscription :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

faisait solliciter le fauteuil, en alléguant qu'il était malade de chagrin de ne point y arriver. *L'Académie*, dit Duclos, *n'a point été établie pour les incurables.*

On ferait un recueil piquant de tous les mots de cet auteur, dont d'Alembert disait, dans une phrase un peu mathématique : « De » tous les hommes que je connais, Duclos est celui qui a le plus » d'esprit dans un temps donné. » Il avait la répartie vive, souvent brusque, mais presque toujours originale et spirituelle. Il commandait l'attention par un son de voix élevé et mordant, accompagné d'un geste court et expressif. Un homme de Cour l'appelait *buvard impérieux*; un autre, mécontent de la liberté avec laquelle il s'exprimait sur les vices et les ridicules des Grands, ne le désignait que par les mots de *plébéien révolté*. C'est à Duclos qu'appartient ce mot fameux au sujet des hommes puissans qui n'aiment pas les gens de lettres : *Ils nous craignent comme les voleurs craignent les réverbères.* Ennuyé d'entendre les courtisans s'occuper gravement des misères du lever, du coucher et du débotter, il disait : « Quand je dîne à » Versailles, il me semble que je mange à l'office. On croit voir » des valets qui ne s'entretiennent que de ce que font leurs maî» tres. » On parlait un jour de grâces sollicitées et facilement obtenues par les familles pour n'avoir point à rougir d'un parent condamné par les lois. « Je n'en accorderais aucune, si j'étais le maître, » s'écria plaisamment Duclos; si chaque famille avait son pendu, » qu'aurait-on à se reprocher ? »

Il a dit ce mot juste et profond, en parlant des Français : « C'est » le seul peuple qui puisse perdre ses mœurs sans se corrompre. »

Parmi les heureuses saillies de Duclos, on cite souvent celle-ci: « Un tel est un sot; c'est moi qui le dis, et c'est lui qui le prouve. »

Il disait énergiquement d'un homme endurci aux affronts : « On lui » crache au visage, on le lui essuie avec les pieds, et il remercie. »

Un jour qu'il se baignait dans la Seine, une voiture élégante verse sur ses bords; il aperçoit une dame étendue par terre, il accourt, s'élance tout nu sur la rive : « Madame, dit-il, en lui présentant la » main pour la relever, excusez-moi de n'avoir pas de gants. »

Nous recueillerons ici plusieurs autres mots de Duclos, parce qu'ils peignent son caractère mieux encore que ne le font ses écrits : M. de *** se plaignait, devant lui, de s'être beaucoup ennuyé à un sermon prêché dans la chapelle de Versailles : « Pourquoi, dit-il, » êtes vous resté jusqu'à la fin ? — J'ai craint de déranger l'audi» toire et de le scandaliser. — Ma foi, plutôt que d'entendre un » mauvais sermon, je me serais converti au premier point. » Cependant quoique Duclos ait beaucoup contribué à l'essor de l'esprit philosophique dans le dix-huitième siècle, il était l'ennemi des doctrines subversives, et voyait avec peine les disciples de Voltaire et de Montesquieu, aller, dans leurs écrits, bien plus loin que leurs maîtres; on lui attribue ce mot : « Les grands raisonneurs et les » sous petits raisonneurs de notre siècle, en feront et en diront tant » qu'ils finiront par m'envoyer à confesse. »

Un jour qu'il était travaillé par la fièvre, il fit appeler un fameux

médecin, qu'il estimait comme habile dans son art, mais dont il persifflait, dans la société, l'esprit et les manières. Flatté de la confiance de l'académicien, le docteur accourt, et lui témoigne sa surprise : « Je croyais, dit-il, que je ne vous étais point agréable. » — Cela est vrai, répond Duclos; mais, par Dieu ! je ne veux » point mourir. » Le compliment était singulier; cependant, nul autre ne pouvait être plus agéable à entendre par un médecin.

Les anecdotes et les mots de Duclos étaient recueillis dans les cercles, mais il trouvait qu'on contait mal les unes, et qu'on citait les autres de travers : « On me gâte, disait-il, mes bonnes « histoires (1). »

Si les bons mots de Duclos lui avaient fait des ennemis, son caractère original, brusque, mais franc; sa bonté éprouvée, sa probité inaltérable, le faisaient estimer et rechercher. Il eut des amis dans ce qu'on appelait le grand monde, où les amis étaient si rares. Il en eut dans les gens de lettres et les artistes; il était un des familiers de madame de Tencin, avec Fontenelle, Piron, Marivaux, et plusieurs autres qu'elle appelait ses *bêtes* (2).

Mademoiselle Quinault, actrice retirée de la Comédie française (3), connue par l'originalité de son esprit, et par le ton libre qui régnait chez elle, recevait la *bonne compagnie*. Son âge ne rendait plus ses mœurs équivoques; elle se permettait les plaisanteries les plus fortes, et Francueil l'appelait la *Ninon du siècle*. « Une heure de conversation dans cette maison, disait madame d'Epinay, ouvre plus les idées et donne plus de satisfaction que la lecture de presque tous les livres que j'ai lus jusqu'à présent (4). » Duclos était l'ami de cette *Ninon*, et l'un des convives de ces soupers, où, les cou-

(1) En parlant du *Chien enragé*, conte en prose de Piron, Duclos disait : « Il y a de l'esprit et point de raison : c'est ce qui fait les bons ouvrages; » mais, dans ce mot même, il y a plus d'esprit que de raison.

L'abbé de Voisenon, ayant composé des couplets en l'honneur de madame du Barry et du chancelier Maupeou, qui avaient fait exiler le duc de Choiseul, l'Académie Française délibérait si elle ne réprimanderait pas le léger successeur de Crébillon : « Eh ! messieurs, dit Duclos, pourquoi voulez-vous » tourmenter ce *pauvre infâme* ? » C'est ainsi qu'il mêlait l'indulgence au mépris pour un homme dont le tort, en cette occasion, fut un défaut de caractère plus qu'un vice de cœur. Lorsque cet abbé, inconséquent et frivole, fut nommé plénipotentiaire de l'évêque de Spire : « Je vous félicite, mon cher » confrère, dit Duclos, vous allez enfin avoir un caractère. » Ce mot n'est qu'un calembourg; il en échappait peu à Duclos. Mais on rapporte encore celui-ci qui peut être regardé comme une débauche d'esprit, ou plutôt comme une leçon plus propre à décrier un mauvais genre qu'à l'accréditer. Collé avait fait une parade intitulée : *Léandre hongre*. Duclos, louant cette facétie, en style de tréteaux, dit à l'auteur : « *Léandre hongre* est le *Cidre* de la parade, » et tu en es la *Corneille*. »

(2) On sait que, tous les ans, elle leur donnait une culotte de velours pour étrennes, au lieu d'almanach.

(3) Morte en janvier 1783.

(4) *Mémoires*, tome I, troisième édition, pag. 247.

des sur la table, et les laquais renvoyés, il aurait philosophé si singulièrement, et d'une si étrange manière avec le marquis de Saint-Lambert, le prince de *** et mademoiselle Quinault, s'il fallait en croire les *Mémoires* publiés sous le nom de madame d'Epinay, et qui ne sont qu'un libelle arrangé avec beaucoup d'art et de perfidie contre Duclos et J.-J. Rousseau (1).

Duclos est le seul ami que le citoyen de Genève ait conservé toute sa vie, sans l'accuser, sans le soupçonner. Cette circonstance remarquable fait honneur à Duclos. Rousseau le connut chez madame d'Epinay, en 1752. « Duclos, dit-il dans ses *Confessions*, doué de trop grands talens pour ne pas aimer ceux qui en avaient, s'était prévenu pour moi. Je fus le voir, il vint me voir, et ainsi commencèrent entre nous des liaisons qui me le rendirent toujours cher, et à qui je dois de savoir, outre le témoignage de mon propre cœur, que la droiture et la probité peuvent s'allier quelquefois avec la culture des lettres (2). » Bientôt Duclos eut occasion de rendre à Rousseau un service qui ne fut jamais oublié. Le mauvais succès des *Muses Galantes*, en faisait craindre un pareil à Rousseau pour son *Devin du Village*, s'il le présentait sous son nom. Duclos se chargea de faire essayer l'ouvrage en laissant ignorer l'auteur. Le zèle qu'il mit dans cette affaire fut si vif, que l'intendant des Menus-Plaisirs, Cury, fut sur le point de se battre avec lui : « Je dédiai, dit Rousseau, la pièce à M. Duclos qui l'avait protégée, et je déclarai que ce serait ma seule dédicace (3). J'en ai pourtant fait une seconde, avec son consentement; mais il a dû se croire encore plus honoré de cette exception, que si je n'en avais fait aucune (4). »

Duclos introduisit Rousseau chez mademoiselle Quinault, « où je trouvai, dit l'auteur d'*Emile*, autant d'attentions, d'honnêtetés, de caresses, que j'avais trouvé peu de tout cela chez M. d'Holbach (5). » On connaît le déplorable système qu'il s'était fait sur les devoirs de la paternité. Cependant il ne le croyait pas lui-même exempt de blâme. Il fit connaître à ses amis la manière dont il avait disposé de ses enfans, *pour ne pas paraître*, dit-il, *à leurs yeux meilleur que je n'étais.* « Ces amis, ajoute-t-il, étaient au nombre de trois, Diderot, Grimm, madame d'Épinay. Duclos, le plus digne de ma confidence, fut le seul à qui je ne la fis pas. Il l'a su cependant; par qui? Je l'ignore. Mais il n'est guère probable que cette

(1) Voy. les *Mémoires de madame d'Epinay*, tome I, pag. 247 et suiv.; tome II, pag. 53 et suiv.

(2) Seconde partie, liv. VIII.

(3) Voici le texte de cette courte épître :

« Souffrez, Monsieur, que votre nom soit à la tête de cet ouvrage qui, sans » vous, n'eût point vu le jour. Ce sera ma première et unique dédicace. » Puisse-t-elle vous faire autant d'honneur qu'à moi. »

(4) *Confessions*, deuxième partie, liv. VIII. Rousseau dédia son *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, à la république de Genève.

(5) *Ibid.*, liv. VIII.

infidélité soit venue de madame d'Épinay, qui savait qu'en l'imitant, si j'en eusse été capable, je pouvais m'en venger cruellement. Restent Grimm et Diderot, alors si unis en tant de choses, surtout contre moi, qu'il est plus que probable que ce crime leur fut commun. Je parierais que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, et qui, par conséquent en était le maître, est le seul qui me l'ait gardé (1). » Rousseau attribue aussi à Grimm et à Diderot le projet d'éloigner de lui Thérèse Levasseur et sa mère, qu'il appelle ses *gouverneuses*. « Ils avaient *fait effort pour faire entrer Duclos dans leurs vues ;* mais *il s'y refusa toujours avec dedain* (2). Je m'aperçois, lui écrivait Rousseau (19 novembre 1760), que nous avons plus de goûts communs que je n'avais cru, et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur ; ma misantropie vous a donné le change. Nous avons eu des amis intermédiaires qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêché de nous bien connaître. Je suis bien content de sentir enfin cette erreur, et je le serais bien plus si j'étais près de vous. »

Rousseau envoyait à Duclos ses cahiers manuscrits de la *Nouvelle Héloïse*, à mesure qu'il les composait, et il écrivait à la maréchale de Luxembourg (le 12 décembre 1760) : « Je dois vous dire que j'ai fait lire la *Julie* à l'auteur des *Confessions ;* et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté : il a plus fait, il a eu le courage de le dire en pleine Académie et dans des lieux tout aussi secrets que cela. Ce n'est pas son courage qui m'étonne ; mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînerie de paroles emmiellées et de fade galimathias ? » Duclos jugea cet ouvrage, comme le firent bientôt la France et l'Europe, comme le faisait sans doute *Rousseau, juge de Jean-Jacques*, c'est-à-dire, Rousseau parlant seul à lui-même. Mais Duclos s'effraya pour l'auteur d'*Emile*, quand celui-ci lui lut la *Profession de foi du vicaire Savoyard :* « Il l'écouta, dit Rousseau, très-paisiblement, et, comme il me parut, avec un grand plaisir. Il me dit quand j'eus fini : *Quoi, citoyen, cela fait partie d'un livre qui s'imprime à Paris ? — Oui*, lui dis-je ; *et l'on devrait l'imprimer au Louvre par ordre du roi. — J'en conviens*, me reprit-il, *mais faites-moi le plaisir de ne jamais dire à personne que vous m'ayez lu ce morceau.* Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savais que Duclos voyait beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensait si différemment que lui sur le même objet (3). » Duclos ne pensait pas sans doute *différemment*. Mais il ne croyait pas que toutes les opinions philosophiques pussent être publiées sans danger et sans inconvéniens. Fontenelle disait que s'il avait la main pleine de vérités, il se garderait de l'ouvrir. C'était aussi la maxime de Duclos. D'ailleurs, il ne faut pas croire qu'il ait réellement exprimé, dans ce qu'il dit à Rousseau, des craintes personnelles. Rousseau ne pouvait lui-même avoir cette opinion d'un homme à qui, trois mois après, il écrivait : « Mon cher ami,

(1) *Ibid.*, liv. IX.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, liv. XI.

comment faites-vous pour penser, être honnête homme, et ne pas vous faire pendre (2 décembre 1764) ? » Mais Duclos voulut employer un moyen indirect de faire sentir au philosophe ombrageux, d'une *frappante manière*, le danger auquel il allait s'exposer. « J'avoue, dit celui-ci, que ma confiance en sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avais eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. » Rousseau se trompa. Bientôt décrété de prise de corps par le parlement et poursuivi par la Sorbonne, obligé d'abord de se cacher, ensuite de fuir dans sa patrie et en Angleterre, où il trouvà de nouvelles persécutions, il dut reconnaître qu'il eût mieux fait de céder aux alarmes de son ami.

Duclos ne l'abandonna point dans ses traverses et dans son exil. Il lui écrivait pour soutenir son courage. On voit par la correspondance de Rousseau qu'il regrette le temps où il avait le *bonheur de voir* Duclos *tous les jours*. « Mon cher ami, lui écrivait-il, que ne suis-je auprès de vous ! Du moins je respirerais (1). »

Ce fut Duclos qui, comme nous l'avons déjà dit, conseilla à Rousseau d'écrire les Mémoires de sa vie : Rousseau ne se rendit pas d'abord à cet avis. « Quant aux Mémoires de ma vie dont vous parlez, ils sont trop difficiles à faire, sans compromettre personne ; pour y songer, il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, et que je n'en aurai probablement jamais ; si je vis toutefois, je n'y renonce pas. Vous avez toute ma confiance, etc. (2). » Cependant, peu de temps après, Rousseau se rendit aux nouvelles instances de Duclos. « Je suis peu surpris, lui écrivait-il (13 janvier 1765), que vous ayez à vous plaindre de ceux avec lesquels j'ai été forcé de rompre. Je sens que quiconque est un faux ami pour moi n'en peut être un vrai pour personne. Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie que vous m'exhortez à reprendre. Il vient de paraître à Genève un libelle effroyable, pour lequel la dame d'Épinay a fourni des Mémoires à sa manière, lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis-à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter même en me défendant ! Mais sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés, il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle pour la faire connaître autant qu'il est nécessaire en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien instruit ; mais, puisqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour combien j'ai été discret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins des mesures pour que rien ne paraisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire, et je dirai tout ; je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je fus, tel que je suis : le mal offusquera presque toujours le bien ; et, malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose dire : *Je suis meilleur que ne fut cet homme-là.* »

Il résulte de ces extraits des *Confessions* et de la *correspondance*

(1) De Motiers, le 13 janvier 1765.

(2) De Motiers, le 2 décembre 1764.

de Rousseau, que Grimm et madame d'Épinay avaient un grand intérêt à justifier leur conduite avec l'auteur d'Émile : c'est là peut-être tout le motif de la rédaction des étranges Mémoires publiés sous le nom de madame d'Épinay ; et comme Duclos était l'ami, le confident de Jean-Jacques, on trouva convenable de décrier en même temps l'un et l'autre. L'auteur du libelle en trois volumes, commence adroitement par les louer. Madame d'Épinay parle de Duclos comme d'un homme de *très-grand mérite*, qui flatte son amour-propre. Une demoiselle d'Ette, fille galante, écrit au chevalier de Valory, que « l'engouement (de son amie) pour Duclos est étonnant. Tout ce qu'il dit est impayable : rien n'est bien que ce qu'il approuve. On ne jure que par lui !.... » C'est ainsi qu'on commence par faire de Rousseau un portrait séduisant : « Il a le teint brun, et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé, et qu'on le regarde, il paraît joli... Je me promets de profiter beaucoup de sa conversation, etc. » Mais bientôt Duclos est présenté comme le plus méchant et le plus vil des hommes : c'est un *brutal*, un *envieux*, un *despote*, un *fourbe*, un *infâme*, un *impertinent*, un *tyran*, un *coquin à jeter par les fenêtres* ; un *impudent calomniateur*, un *cynique*, un *fripon*, un *scélérat atroce*, *profond*, un *monstre*, qui met le désordre dans toutes les familles, brouille les amis, les parens, et bouleverse toutes les maisons où il est reçu. Grimm et madame d'Épinay ne parlent de lui qu'avec injure et mépris. On ose aller plus loin : on raconte avec esprit des traits odieux, mais incroyables. On fait enfin parler Duclos lui-même comme un misérable ; et on a l'art de saisir assez bien le tour de son esprit. Rousseau est immolé en même temps. C'est un *fou dangereux*, un *grand fourbe*, un *méchant*, un *monstre*, un *forcené*, *qui ferait croire aux diables de l'Enfer*. La calomnie s'acharne sur cette grande victime avec d'adroites fureurs : et ce qui rend les coups plus meurtriers, c'est que le mensonge semble extraire tous ses poisons de la vérité ; que le faux se trouve mêlé à des faits connus, avec une si habile perfidie, que leur amalgame paraît naturel, et le vrai difficile à débrouiller. Jamais plus vif outrage ne fut fait plus insolemment à la mémoire de deux hommes célèbres. Le caractère connu de Duclos repousse tant de lâches calomnies. Sa vie tout entière en est la meilleure réfutation : toute autre serait ici superflue. Qu'on lise donc les *Mémoires de madame d'Epinay*, avec ce plaisir involontaire et secret qui, à la honte du cœur humain, s'attache aux livres de scandale, aux pamphlets, écrits avec esprit par la méchanceté : mais qu'on n'oublie pas qu'il y a beaucoup de roman dans ces Mémoires, et que dans un ouvrage où toute la famille de madame d'Épinay est l'objet d'odieuses imputations, et où tous ses amis sont baffoués, des ennemis, tels que Rousseau et Duclos, ne pouvaient être épargnés (1).

(1) On lit, dans ce libelle, que M. d'Epinay *a autant de vices que sa femme a de vertus*. Toute la famille d'Houdetot et toute la famille Bellegarde reçoivent des épithètes injurieuses ; le père de madame d'Epinay lui-même n'est pas respecté : *c'est un homme qui ne voit jamais rien*. Tous ceux qui composent la société de madame d'Epinay ont part aux épigrammes du

Duclos, ami de Rousseau, n'eut que des relations littéraires avec Voltaire, qui, dans ses lettres, lui témoigna toujours beaucoup d'égards, lui demanda de faire recevoir Diderot à l'Académie, le consulta souvent sur son édition de Corneille et sur ses *Commentaires*, et ne parla jamais de ses ouvrages qu'avec éloge. Duclos était plus particulièrement lié avec Diderot et d'Alembert. Le sage Malesherbes l'honorait de son estime. Ami de madame de Graffigny, il traitait quelquefois un peu durement l'auteur des *Lettres Péruviennes*, qui était d'un naturel très-doux, et appelait Duclos : *ma tête de fer*.

Mais, de tous les amis de Duclos, celui qui fit le plus d'honneur à son courage et à sa vertu, fut, sans contredit, le célèbre et malheureux La Chalotais : ce magistrat, dont la disgrâce fut si longue et si noblement supportée, avait vu s'élever contre lui les jésuites et leurs adhérens, le ministère et la cour, le duc d'Aiguillon commandant en Bretagne, et l'intendant de cette province. Exilé, emprisonné, réduit à écrire sa justification avec un *cure-dent*, qui, suivant l'heureuse expression de Voltaire, *gravait pour l'immortalité* (1); livré à des commissaires vendus au pouvoir; frappé dans la personne de son fils, qui partagea son exil et ses fers; La Chalotais trouva dans Paris un ardent défenseur dont la voix n'était pas sans autorité, et qui brava plus d'un danger pour servir à la fois son ami, son pays et l'humanité. Toutes les formes étaient violées dans la procédure inouie instruite contre La Chalotais. Ce magistrat était traduit devant une commission, chargée plutôt de condamner que de juger. De Calonne, depuis ministre des finances, alors rapporteur de cette affreuse commission, venait de faire paraître son rapport (en 1766). On le vendait à Paris, jusque dans les Tuileries. Duclos s'y promenait, lorsqu'un de

rédacteur. Gauffecourt, ami de Francueil et de Rousseau, est un *basset sexagénaire*. Linant, précepteur des enfans de madame d'Epinay, n'est qu'*une bête, un pauvre homme*. Voltaire *n'a nul principe arrêté ; il redit plus qu'il ne dit ; il ne sait point causer, il dit le pour et le contre*. Jelyotte est *mielleux et important* ; le baron d'Holbach, *fort inconstant dans ses goûts et sujet à l'humeur* ; M. de Margency, *n'est que l'ébauche ou l'extrait de tout ce qui est agréable*, etc., etc.

Un littérateur estimable, M. D.., a publié, en 1818, chez Baudouin, une brochure in-8°., intitulée : *Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires de madame d'Epinay ; précédées de l'examen de ces Mémoires*. L'auteur, franc Breton, a eu principalement pour but de venger la mémoire de Duclos, son compatriote ; il lui était facile de justifier son caractère et ses mœurs par le tableau de sa vie ; mais M. D... a trouvé le secret d'attacher à la défense l'esprit qui a fait le succès de l'attaque, et d'armer la vérité des traits aigus qu'aiguisa la calomnie.

(1) Le premier et le second *Mémoires* de La Chalotais, dont il parut plusieurs éditions clandestines, in-12, en 1766, étaient l'un et l'autre précédés de cette apostille : « Je suis dans les fers ; je trouve le moyen de former un » mémoire, je l'abandonne à la Providence. S'il peut tomber entre les mains » de quelque honnête citoyen, je le prie de le faire passer au roi, s'il est » possible, et même de le rendre public pour ma justification et celle de » mon fils. »

ses amis l'aborde, et lui dit : « Le croiriez-vous ? ici, aux Tuileries, en » plein jour, voilà cet infâme rapport qui se vend !..... — *Comme le* » *juge*, s'écria Duclos. » Quelque temps après, il fut invité à dîner chez un de ses amis. Il venait d'arriver, on annonce Calonne : Duclos ne l'a pas plus tôt aperçu, que, prenant son épée et son chapeau, et s'avançant vers le maître de la maison, il dit, d'une voix élevée, en face du nouveau convive : « Vous ignoriez donc, monsieur, que je ne pouvais » me trouver avec cet homme-là ? » et il sortit sans attendre de réponse.

Tandis que les troubles de Bretagne, précurseurs de ceux qui agitèrent cinq ans après la France entière, inquiétaient le gouvernement, et le tenaient flottant entre ce qu'il croyait le besoin, et la crainte de prendre, dans sa faiblesse, des mesures violentes, Duclos s'aperçut qu'il était surveillé ; la circulation de ses sarcasmes les rendait redoutables à l'autorité, qui pouvait enfin en arrêter le cours par une lettre de cachet. Les amis de Duclos, craignant qu'on ne prît contre son *franc parler* les précautions terribles de l'arbitraire, lui conseillèrent de faire un voyage en Italie. La santé chancelante d'une mère âgée de cent ans l'avait appelé en Bretagne ; mais l'agitation des esprits dans cette province fit craindre que sa présence n'y fût dangereuse, et il reçut l'ordre de revenir à Paris. Peu de temps après son retour, il partit pour son exil à la fois volontaire et forcé, le 16 novembre 1766, n'ayant avec lui qu'un domestique fidèle. La Chalotais était, à cette époque même, conduit à la Bastille. « La saison pour mon voyage, » dit Duclos, était assez mal choisie... L'affaire contre M. de La Chalotais, aussi odieuse et aussi absurde que celle d'Urbain Grandier, » était dans toute sa force. Je m'étais expliqué si souvent et si publiquement sur le brigandage des auteurs et des instrumens de cette » persécution, que j'avais fort déplu à quelques ministres, et surtout » à un certain intrus dans l'administration, où il n'a porté que des » talens de procureur et un orgueil stupide, ne pouvant atteindre à la » fierté. Sa sensibilité bourgeoise s'était trouvée blessée de quelques » plaisanteries qu'il m'attribuait, et dont il voulait faire des crimes » d'Etat : j'en eus des avis très-sûrs. Sachant ce qu'un tel ouvrier » savait faire, et qu'il n'était permis de parler ni de penser honnêtement, je suivis le conseil de m'absenter. Ce n'est pas ici le lieu de » m'étendre sur ce mystère d'iniquités, qui exige un ouvrage exprès. » Duclos n'a point fait cet ouvrage, ou il est perdu ; et l'on doit regretter de ne pas avoir, de sa main, l'histoire de cette époque, qui précéda de si près la révolution ; qui l'annonça, et rendit son explosion plus prochaine et inévitable.

Le 22 décembre Duclos, était à Gênes, d'où il écrivit à M. Abeille, son ami intime, alors inspecteur des manufactures de France : « On » m'avait recommandé, en partant, la prudence sur cette affaire ; » mais j'ai peu de vocation pour cette vertu-là : j'ai préféré le courage » de l'amitié. J'ai parlé comme je pense à tout ce que j'ai rencontré, » et j'ai eu la satisfaction de plaire à tous les questionneurs. »

Duclos se montra dans les États du Pape ce qu'il était en France. Il écrivait de Rome à son ami : « Je me mets aussi à l'aise ici, à table et » ailleurs, qu'à Paris ; à quelques petites et honnêtes discrétions près,

» je ne me suis masqué nulle part. » Il fut présenté, le 4 janvier 1767, au pape Benoît XIV, « avec lequel, dit-il, je m'entretins plus d'une » demi-heure aussi à mon aise qu'avec l'intendant de Bretagne. » Le Pape lui demanda s'il ne comptait pas faire imprimer des anecdotes du règne de Louis XV. « Votre Sainteté, répondit Duclos, ne veut » ni me perdre, ni me déshonorer; me conseillerait-elle de faire lire » par mes contemporains des vérités qui ne plairaient pas à tous? » Le Souverain Pontife finit par se faire apporter un chapelet qu'il donna au philosophe, et que le philosophe reçut en lui baisant la main, ce qui fit rire le Pape en regardant les assistans; « j'appris en sortant, » ajoute Duclos, que c'était de ma familiarité, attendu qu'il n'y a que les » cardinaux qui aient ce privilége; tout autre ne baise que sa mule, » ce que j'avais fait en entrant. M. l'ambassadeur me dit que le S. » Père m'avait donné une marque de distinction. En effet, de tous » les présentés, je suis le seul depuis deux mois à qui il ait donné le » chapelet : c'est qu'il connaît bien ses ouailles. »

Le cardinal Piccolomini offrait à Duclos de lui procurer une permission du Pape d'avoir et de lire des livres prohibés. « Il me faudrait » d'abord, répondit-il, une absolution de ceux que j'ai lus, et ce serait » trop de grâces à la fois. » Il eût pu ajouter : *et de ceux que j'ai faits;* car plusieurs de ses ouvrages étaient à l'*Index* (1).

Duclos reçut à Naples, le 27 février, la nouvelle de la mort de sa mère, par des lettres de condoléance que lui écrivirent le duc de Nivernois, le chevalier de Rochefort et plusieurs autres amis. Il s'était toujours flatté de revoir encore celle qu'il appelait *sa première et sa plus sûre amie.* Sa douleur fut vive et profonde. « Le dépit de n'avoir pu » aller cette année en Bretagne, la fureur contre ceux qui en sont » cause, se joignant, écrivait-il le 14 mars, à la douleur de perdre la » seule personne à qui l'on soit sûr d'être cher, me mirent dans un » état convulsif. Pour me soustraire aux attentions qu'on a ici pour » moi, alors très-importunes, je sortis de la ville, et je montai aux » Chartreux qui sont sur une montagne d'un mille d'élévation. Cette » marche, par un soleil très-ardent, me mit en sueur : le froid me » saisit dans des cloîtres revêtus de marbre; je revins avec la fièvre, » je fus deux jours sans y rien faire; il fallut enfin me faire saigner, et » une pinte de sang brûlé, dont on me dégagea, parèrent les grands » accidens. Cependant il m'a fallu une convalescence graduée, etc. » De retour à Rome, il écrivait, le 8 avril : « Ce n'a pas été sans une cruelle

(1) L'*Index* est un catalogue imprimé de tous les livres prohibés par une Congrégation spéciale, dite de l'*Index*. Plusieurs Papes ont donné des éditions de ce catalogue, avec des additions, car chaque année nécessitait un nouveau supplément. La France et l'Espagne ont aussi leurs catalogues d'auteurs dont la lecture était défendue. Le plus ample de ces *Index* est celui que le révérend don Antonio à Sotomaior, grand inquisiteur d'Espagne, fit imprimer à Madrid, chez *Diaz*, en 1667. Il forme un gros volume *in-folio*, de 1200 pages à deux colonnes, et contient plusieurs milliers *librorum prohibitorum et expurgandorum*. A la suite de l'*Index* espagnol sont tous les *Index* publiés par les Papes; aussi l'inquisiteur Sotomaior qualifie-t-il son épais volume d'*Index Hispanicus et Romanus*.

» révolution que je suis retombé dans un état que le temps seul pourra » calmer. Vous ne pouvez supposer combien cette perte m'a été sensible : je devais, sans doute, y être préparé; mais les circonstances » ajoutaient à ma douleur. La fureur contre ceux qui m'ont privé de » la consolation de voir ma mère, ne me quittera pas aisément; je » suis si agité en écrivant, que la main m'en tremble. » Et il termine cette lettre en disant : « Croiriez-vous, ce qui est fort en pensant à » une personne centenaire, que l'espoir de la revoir ne s'efface que » successivement de mon esprit? » On aime à trouver, dans les écrivains célèbres, les vertus domestiques compagnes des talens publics. La piété filiale de Duclos ressemble à celle de Thomas, tandis que les mères de ces deux amis offrent aussi une ressemblance frappante dans les hautes qualités qui les distinguèrent, et jusque dans l'âge avancé où elles parvinrent l'une et l'autre (1).

Le voyage de Duclos en Italie n'a été imprimé qu'en 1791, dix-neuf ans après la mort de son auteur. « Si j'écrivais mon voyage, disait-il » dans une lettre, datée de Rome le 28 janvier, il ne ressemblerait à aucun » autre, et n'en vaudrait pas moins. » Le voyage de Duclos ne ressemble en effet à aucun autre. Il l'avait intitulé : *Considérations sur l'Italie*, et la seconde édition qui parut chez Prault, en 1793, in-12, lui conserve ce titre. C'est en effet une suite de *considérations* sur les mœurs et sur les gouvernemens de l'Italie. Il visite à Rome les grandes ruines des vieux maîtres du monde, et, les comparant à la basilique de Saint-Pierre, il trouve que la puissance civile, militaire et religieuse des Romains ne déploya dans aucun de leurs monumens, la magnificence partout empreinte dans l'église du Vatican. C'est que le Panthéon, le Colysée, et les autres édifices de l'ancienne Rome, étaient chacun l'ouvrage d'un seul homme, et que Saint-Pierre est celui de trente Pontifes souverains.

A ses observations à la fois ingénieuses et profondes sur l'Etat ecclésiastique, sont jointes des anecdotes curieuses qui ajoutent à l'intérêt du récit. Nous en citerons un exemple : « Lorsque, dans la guerre de » la Succession, nous étions maîtres de Naples, et que M. d'Avaray y » commandait, la saison du miracle arriva (la liquéfaction du sang » de S. Janvier). Les Napolitains coururent à l'église par dévotion, les » Français par curiosité, et M. d'Avaray s'y transporta pour maintenir » l'ordre. Il savait que l'archevêque était tout dévoué à la maison » d'Autriche. Il le prouva dans cette occasion. La fiole du sang de » S. Janvier était déjà entre ses mains, et il l'agitait depuis un quart-» d'heure sans que la liquéfaction voulût se faire. Le peuple commençait » à murmurer et accusait les Français. La fermentation croissant par » degrés, pouvait avoir des suites violentes. M. d'Avaray, prenant un » parti prompt, envoya un de ses gens dire à l'oreille de l'archevêque » qu'il eût à faire, sur-le-champ, le miracle, sinon qu'il le ferait faire » par un autre, et que lui, archevêque, serait aussitôt pendu; et le » miracle se fit (1). » Ainsi la superstition et ses ténèbres régnaient

(1) Voyez, dans la *Collection des Prosateurs*, la Notice sur Thomas placée à la tête de ses Œuvres.

(2) Le général Championnet opéra aussi le miracle de la liquéfaction, dans

encore au milieu du dix-huitième siècle dans une contrée où Pythagore avait eu son école, où naquit Ovide, où s'élève, dit-on, le laurier du tombeau de Virgile; mais alors, comme le remarque Duclos, la multitude des gens d'église détruisait la population dans les Deux-Siciles; l'énormité des impôts y étouffait l'industrie; le grand nombre de fêtes, de confréries, de processions, y entretenaient la paresse du peuple; et, sous le beau ciel de la Grande-Grèce, tous les biens offerts par la nature étaient ou altérés ou étouffés par les vices du gouvernement et de ses institutions.

Il ne faut pas croire que Duclos soit entraîné, dans ses *Considérations sur l'Italie*, par un esprit satirique, et conduit par un système d'innovation; s'il critique souvent, c'est que rarement il trouve à louer. Mais, quand l'occasion s'en présente, il la saisit. C'est ainsi que le gouvernement du petit Etat de Lucques lui paraît bon, parce que les paysans sont bien logés, bien vêtus, et que la preuve de la vraie liberté d'un peuple, est son bien-être. Il va faire sa cour à l'infant de Parme, que, dans sa correspondance, il appelle plaisamment *notre petit fils* (1). Il rend une éclatante justice à l'administration paternelle du roi de Sardaigne (2); et, parlant du grand-duc de Toscane (3): « Il y a, dit-il, » assez de princes loués par les courtisans et les poëtes : le Grand-Duc » l'est par le peuple et les paysans : voilà les vrais panégyristes. »

Champfort, rendant compte, dans le Mercure, des *Considérations sur l'Italie*, s'exprime en ces termes : « Cet écrit ne peut qu'honorer la » mémoire et le talent de Duclos; on y trouve son esprit d'observa- » tion, sa philosophie libre et mesurée, sa manière de peindre par » des faits, des anecdotes, des rapprochemens heureux (4). » Duclos disait : « Je me suis amusé des lieux que j'ai parcourus, et occupé » des hommes et des mœurs. Sans les fatigues indispensables, il vau- » drait mieux voyager à mon âge que dans la jeunesse. » Il écrivait de Rome à M. Abeille : « Un déluge d'étrangers inonde Naples par l'in- » terdiction du carnaval et des spectacles à Rome : cela peut être d'un » saint Pape, mais cela est sûrement d'un sot prince. Je vous parais » un peu léger en style. Rassurez-vous : le peuple crie hautement » contre celui dont il reçoit la bénédiction à genoux, dans la rue et » dans la boue. » Duclos n'appelait les Romains modernes que les *Italiens de Rome*, pour ne pas les confondre avec le *Populum latè regem*. Il avait vu à Rome et à Naples tout ce qu'il y avait de personnages distingués et d'étrangers de marque, tels que Winckelmann, Hamilton, etc. « Rome, écrivait-il encore à son ami, est un balcon » d'où l'on voit passer ce qu'il y a de mieux dans toutes les parties » de l'Europe. » Parmi les choses singulières que le philosophe rap-

l'an VI (1798). Mais, après le départ de l'armée française, S. Janvier fut destitué de son grade de général en chef du royaume; cependant, l'année suivante, il fut rétabli dans sa dignité.

(1) Don Ferdinand, infant d'Espagne, qui eut pour précepteur l'abbé de Condillac.

(2) Victor-Amédée III.

(3) Pierre-Léopold-Joseph, depuis empereur.

(4) *Œuvres de Champfort*, tom. 3, pag. 227.

porta de ce qu'il appelait son *exil*, on remarque, outre le chapelet que lui donna Benoît XIV, des reliques et *l'authentique* qu'avait désirées madame de Livois. Duclos mandait qu'il avait pris pour elle *les soins de la plus scrupuleuse dévote*. Il arriva à Paris le 17 juin 1767 (1).

La Chalotais et son fils étaient toujours exilés, et leur disgrâce ne laissait point entrevoir le terme où elle finirait. Les troubles parlementaires duraient toujours. Presque toutes les cours du royaume faisaient cause commune avec les magistrats de Bretagne. Cependant leur ennemi le plus acharné, le duc d'Aiguillon (2), fut enfin remplacé dans le commandement de cette province par le duc de Duras, et devint lui-même l'objet d'un procès criminel qui commença la célébrité de Linguet (1770). On savait que MM. de La Chalotais préparaient de nouveaux mémoires. La cour craignit l'effet de leur publication, et le duc de Duras, ami de Duclos, qui lui avait conseillé le voyage d'Italie, l'engagea à se rendre à Saintes, où La Chalotais était relégué, afin d'obtenir de lui le sacrifice de ces mémoires, et vraisemblablement aussi sa démission. Déjà la cour avait échoué dans de précédentes négociations : l'ami de La Chalotais fut regardé comme dernière ressource. Mais Duclos avait trop de droiture et de franchise ; il était trop attaché aux illustres exilés pour servir, au détriment de leur réputation et de la sienne, une cause qui était loin d'avoir pour elle l'opinion publique. Cependant cette cause pouvait avoir des dangers pour ses amis ; il fallait d'ailleurs qu'elle eût une issue, et cessât de diviser enfin la cour, la magistrature et la nation. Duclos se chargea donc de cette négociation difficile. Il arrive à Saintes. Dès que La Chalotais l'aperçoit : « Venez-vous, lui dit-il, comme mon ami ou » comme mon tentateur ? Si c'est comme ami, soyez le bien-venu ; » si c'est comme envoyé, je ne veux ni ne peux vous écouter. » Duclos ne put ni ne voulut dissimuler qu'il était chargé de faire des propositions : La Chalotais refusa de l'entendre, comme il avait refusé d'ouvrir les paquets apportés par l'huissier de Rennes. Duclos embrassa son ami, et revint à Paris, peut-être avec le regret de n'avoir pu rendre inévitable la révolution parlementaire de 1771 (3).

(1) D'Alembert avait été chargé, par Duclos, de remplir les fonctions de secrétaire perpétuel à l'Académie Française, pendant la durée de son voyage ; il lui succéda après sa mort.

(2) Un mot piquant, attribué à La Chalotais, fit naître cette haine furieuse, dont les suites ébranlèrent la monarchie. Pendant le combat de Saint-Cast, en 1750, le duc d'Aiguillon s'était tenu renfermé dans un moulin, et La Chalotais dit, ou fut supposé avoir dit qu'en repoussant les Anglais, le peuple breton s'était couvert de gloire, et le commandant de *farine*.

(3) La Chalotais, père et fils, firent paraître, au mois de juin 1770, un mémoire suivi d'une consultation, et se portèrent parties civiles dans le procès contre le duc d'Aiguillon. Ce procès acheva de diviser la cour et les parlemens. Le chancelier Maupeou renversa l'ordre judiciaire ; et les anciens parlemens, détruits en 1771, ne furent rétablis qu'après l'avénement de Louis XVI, en 1774. Ce fut à cette époque seulement que cessèrent les malheurs de La Chalotais. Le vertueux Malesherbes lui écrivit de Versailles le 26 août 1775, la lettre suivante, qui est inédite :

Il me reste à parler d'un des principaux ouvrages de Duclos, qu'il craignit de publier de son vivant. Ce sont les *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV*. Le garde-des-sceaux Morvilliers avait refusé à Charles IX d'écrire l'histoire de son règne. Duclos, nommé historiographe, en voulut remplir les devoirs, mais sans se compromettre. « Si je ne puis parler aux contemporains, disait-il, j'apprendrai aux fils ce qu'étaient leurs pères. » Il s'exprime ainsi dans sa préface : « Ma façon de penser, de parler et » d'écrire était assez publique, lorsqu'on m'a confié la fonction d'his- » toriographe. On savait que je n'étais pas un écrivain servile, et » quelques gens m'accusaient du contraire.... Si l'on trouve quelques » uns de mes jugemens trop sévères, qu'on examine les faits et qu'on » juge soi-même. On remarquera quelquefois, dans ces Mémoires, » l'indignation d'un citoyen, et je ne prétends pas la dissimuler; mais » tout lecteur désintéressé ne m'accusera jamais de partialité ni d'in- » justice. Il sentira avec quelle satisfaction je rapporte une action » louable; et combien je suis affligé de n'en pas avoir des occasions » plus fréquentes. Je n'ai cherché que la vérité; je ne la trahirai point. » Je n'ai jamais pensé qu'en me chargeant d'écrire une histoire, on » m'ait pris pour l'organe du mensonge. En tout cas, on se serait fort » trompé. » En effet, Duclos ne se borne pas au récit des événemens, il en fait connaître les ressorts secrets. Il ne ménage ni les mauvais ministres, ni les prélats fanatiques, ni les avides courtisans, et semble présager la chute de la vieille monarchie en dévoilant la corruption et la faiblesse de son gouvernement (1).

Craignant qu'après sa mort le gouvernement ne s'emparât de ses *Mémoires secrets*, dont l'existence était connue par des fragmens qu'il en avait lus dans quelques sociétés, Duclos en fit faire plusieurs copies qu'il envoya hors de France à divers personnages : le cardinal de Bernis, son ami, en reçut une à Rome. On verra bientôt que cette précaution n'était pas inutile.

Lorsque l'ouvrage parut (en 1791), Champfort en porta ce jugement (2) : « Ces Mémoires sont le fruit du travail de plusieurs années; » c'est le tableau des événemens qui se sont passés sous les yeux de

« Je n'étais point encore, monsieur, dans le ministère, quand vos affaires ont été traitées. Ainsi, je ne puis vous parler que des dispositions présentes, et je peux vous assurer que le magistrat, qui est à présent à la tête de la Justice (*Hue de Miromesnil*, garde-des-sceaux), est trop fidèle aux principes pour lesquels il a long-temps combattu, pour vouloir engager indirectement un magistrat à une démission contre son gré, et je crois superflu de vous ajouter que si on pouvait avoir un pareil procédé, ce ne serait pas avec un homme comme vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALESHERBES. »

(1) Il termine les détails qu'il donne sur le combat de Saint-Cast par cette réflexion : « On vit, dans cette occasion, ce que peut la persuasion la plus » légère d'avoir une patrie. »

(2) *Œuvres de Champfort*, tome III, page 206.

» Duclos, dont il a pénétré les causes, dont il a, en quelque sorte, » manié les ressorts. L'auteur a vécu avec la plupart de ceux qu'il a » peints. Il les avait observés avec cette sagacité fine et profonde » qu'il a développée dans les *Considérations sur les mœurs*. C'était le » vrai caractère de son esprit. » En effet, les Mémoires de Duclos, comme l'a remarqué M. Auger, sont tout-à-fait dans l'espèce et dans la mesure de son talent. Les qualités qui lui manquaient pour composer une histoire en forme, auraient été déplacées dans des Mémoires, et tous les défauts qu'il aurait montrés dans ce premier genre d'écrits, ont été précisément regardés comme autant de qualités dans le second. Aussi Duclos ne s'était-il pas proposé d'écrire une *histoire*. « Celle, dit-il, qui embrasserait toutes les parties du gouvernement, » ne pourrait être l'ouvrage d'un seul écrivain. La politique, la guerre, » la finance, exigeraient chacune une histoire particulière, et un écri- » vain qui eût fait son objet capital de l'étude de sa matière. » Cependant, même pour écrire des Mémoires historiques, il fit de longues recherches dans les différens dépôts du ministère. Il lut, comme il nous l'apprend lui-même, une infinité de mémoires, et les correspondances des ambassadeurs; il compara les pièces contradictoires, et souvent éclaircit les unes par les autres. Il consulta les Mémoires du duc de Saint-Simon; mais, en reconnaissant que, même avec le désir d'être vrai, sa seule manière d'envisager les faits pouvait les altérer, il contrebalance souvent son témoignage par des autorités moins suspectes et par des pièces originales.

Duclos avait connu personnellement la plupart des personnages dont il avait à parler. Des hommes qui avaient eu part aux affaires lui ouvrirent leurs portefeuilles. Les Mémoires manuscrits de Blondel, qui avait été ministre à Manhein et chargé d'affaires à Vienne, furent par lui communiqués à M. de Malesherbes, qui en fit copier une bonne partie par son secrétaire; et ces copies, que j'ai eues sous les yeux, sont quelquefois reproduites textuellement dans l'ouvrage de Duclos (1).

La mort de sa mère, les malheurs de La Chalotais, et la dissolution des parlemens, consommée en 1771, avaient répandu beaucoup d'amertume sur les derniers temps de Duclos. Dégoûté du monde, il reporta sa pensée vers le lieu qui le vit naître, et passa la dernière année de sa vie presque tout entière à Dinan. Il assistait régulièrement, en sa qualité d'ancien maire, aux assemblées municipales, et donnait son avis sans chercher à le faire prévaloir, écoutant les avis contraires de ses collègues avec attention, les adoptant avec franchise, ou les combattant avec réserve. Déjà il avait annoncé l'intention de se retirer loin du tumulte de la capitale, au sein de ses foyers domestiques; il vou-

(1) La partie du texte des *Mémoires secrets* que j'ai retrouvée dans les manuscrits qu'avait fait copier M. de Malesherbes sur les Mémoires de Blondel, ou qu'il avait rédigée lui-même, d'après ses conversations avec un autre diplomate, est si considérable, qu'il me serait permis de croire que le célèbre magistrat aurait eu part à la rédaction, et peut-être à la publication des *Mémoires* de Duclos.

lait y rédiger les mémoires de sa vie. Plein de ce projet, il va retourner à Paris, pour y terminer ses affaires; il embrasse ses amis, leur promet un prompt retour : il compte les rejoindre bientôt, pour ne plus s'en séparer ; il part : mais ses amis ne le reverront plus.

Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis son arrivée à Paris, lorsqu'il tomba malade, au mois de mars 1772, et mourut le 26 du même mois, âgé de soixante-huit ans. Un journaliste annonça sa mort en ces termes : « A la faveur de sa maladie qui a été courte, il paraît qu'il » s'est échappé de ce monde sans bruit et sans scandale. » Cependant il vit le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui, sortant d'une longue et dernière conférence avec lui, dit à M. Abeille : *Je suis content.* L'abbé de Vauxcelles prétend que Duclos avait fini par n'admettre qu'un purgatoire, et qu'il lui avait dit à ce sujet : « Mon *credo* s'est accru ; mais » je n'admets pas encore un Enfer. » L'admit-il à ses derniers momens? C'est ce qu'on ignore ;

Et ce sont des secrets entre le ciel et lui.

Peu de jours après sa mort, le secrétaire d'état, duc de La Vrillière, envoya un commissaire du roi chargé d'assister à la levée des scellés, et de retirer tous les cartons relatifs à la partie des travaux de l'historiographe. C'étaient principalement les *Mémoires secrets* qu'on voulait enlever. Il s'éleva une singulière contestation à ce sujet : le commissaire prétendait emporter, sans *inventaire* ni examen préalables, tous les cartons dont l'étiquette indiquait des travaux historiques ; les officiers de justice soutenaient qu'ils devaient, avant tout, visiter les cartons, les inventorier, et voir s'ils ne contenaient aucun papier de famille. On crut, dans le temps, que le ministre avait aussi voulu soustraire tous les papiers concernant l'affaire de La Chalotais, pour les remettre au duc d'Aiguillon (neveu du duc de La Vrillière). Si cet acte arbitraire fut rendu inutile, quant aux *Mémoires secrets*, par la précaution qu'avait prise Duclos, a-t-il servi à faire disparaître le travail historique qu'il avait pu préparer sur les troubles de Bretagne?

Duclos laissa une fortune considérable : l'abbé de Vauxcelles l'évalue à cinq cent mille livres ; mais cette estimation est exagérée. Il résulte des comptes de l'exécution testamentaire, que la succession montait à deux cent soixante mille livres, dont près de cinquante mille livres en or, trouvées dans son secrétaire. Il avait institué son légataire universel M. de Noual de La Houssaye, son neveu, à la mode de Bretagne. « Pourquoi, disait à Duclos un de ses amis, n'avez-vous pas » choisi M**, qui est votre parent aussi proche? — C'est un homme » d'esprit, répondit-il, qui mangerait la succession. » Mais quelques personnes ont cru que Duclos avait eu un motif de prédilection particulier pour M. de Noual, et que sa conduite s'expliquait avec justice dans l'ordre de la nature. Cette anecdote est rapportée par M. Auger, qui ajoute : *Nous n'en pouvons pas dire davantage.* Mais, n'est-ce pas peut-être en dire trop?

Marmontel succéda à Duclos dans la place d'historiographe ; d'Alembert le remplaça dans celle de secrétaire perpétuel de l'Académie Française, et Beauzée obtint son fauteuil d'académicien.

Lorsqu'il vint s'y asseoir, il ne loua point son ami aux dépens de la vérité. « On a reproché, dit-il, à Duclos de la vivacité dans le ton, peut-être quelque chose de plus dans la dispute. Si l'on cherchait à obscurcir la vérité, il ne tirait pas le voile, il le déchirait. S'il rencontrait des obstacles au bien, il ne les détournait point, il les renversait. » Le prince de Beauveau, répondant au discours de Beauzée, ajouta que sur la fin de sa vie, « l'âge, l'expérience, un grand fond de bonté avaient instruit M. Duclos à devenir indulgent pour les particuliers, et à ne plus dire qu'au public des vérités dures (1). »

Nous avons présenté, dans cette notice, Duclos avec ses qualités et ses défauts, tel qu'il s'est montré lui-même dans le monde et dans ses écrits. Ses ennemis même ne purent lui refuser leur estime; et l'auteur des *Cinq années littéraires* convient que Duclos *a mérité sa réputation et sa fortune*. Duclos avait dit lui-même : *je laisserai une mémoire chère aux gens de lettres*. Cette mémoire a triomphé de l'épreuve du temps, et Duclos est compté au premier rang dans le second ordre de nos grands écrivains.

Portrait de Duclos, par M. de Forcalquier-Brancas (vers 1742).

« L'esprit étendu, l'imagination bouillante, le caractère doux et simple, les mœurs d'un philosophe, les manières d'un étourdi. Ses principes, ses idées, ses mouvemens, ses expressions sont brusques et fermes. Emporté par les passions jusqu'au transport, il les abandonne dès qu'elles s'écartent du chemin de la probité. Il n'a pas besoin d'être ramené dans les voies honnêtes par les réflexions; un instinct heureux, aussi sûr que ses principes, et qui ne le quitte pas même dans l'ivresse des sens, l'a conduit, sans jamais l'égarer, à travers l'écueil de toutes les passions. Il n'a que de l'amour-propre et point d'orgueil. Il cherche l'estime et non les récompenses. Il sait un gré infini à ceux qui le connaissent de bien sentir tout ce qu'il vaut. Il cherche par de nouveaux efforts à convaincre de la supériorité de ses lumières ceux qui n'en ont pas encore bien démêlé toute l'étendue; mais il pardonne au roi de ne pas le faire ministre, aux seigneurs d'être plus grands que lui, aux gens de son état d'être plus riches. Il regarde la liberté dont il jouit comme le premier des biens, et les chaînes que son cœur lui donne sans cesse comme des preuves de cette liberté; c'est sous cette apparence qu'il les reçoit sans s'en apercevoir. Ce qui lui manque de politesse fait voir combien elle est nécessaire avec les plus grandes qualités : car son expression est si rapide et quelquefois si dépourvue de grâces, qu'il perd avec les gens médiocres qui l'écoutent ce qu'il gagne avec les gens d'esprit qui l'entendent. »

Portrait de Duclos, par lui-même (vers 1742).

« On a fait de moi un portrait que j'ai trouvé trop flatteur. Cela m'a

(1) Lorsqu'après la suppression des jésuites, Cérutti quitta Paris à l'âge de 24 ans (sept. 1762) pour se rendre à Avignon, sa première visite fut chez Duclos, qui dit plaisamment : « On n'a rien à craindre de ce jésuite. Sa visite vaut une abjuration. »

donné l'envie de me peindre moi-même. Je ne sais si le portrait sera vrai; mais je suis sûr d'en avoir l'intention la plus sincère.

» Je me crois de l'esprit, et j'en ai la réputation; il me semble que mes ouvrages le prouvent. Ceux qui me connaissent personnellement prétendent que je suis supérieur à mes ouvrages. L'opinion qu'on a de moi à cet égard vient de ce que, dans la conversation, j'ai un tour et un style à moi, qui, n'ayant rien de peiné, d'affecté, ni de recherché, est à la fois singulier et naturel. Il faut que cela soit; car je ne le sais que sur ce qu'on m'en a dit : je ne m'en suis jamais aperçu moi-même. Il n'est pas rare qu'on prenne, dès la première entrevue, l'opinion qu'on a de mon esprit. Je rougis dans le moment du témoignage que je me rends; mais je le crois juste. Avant de passer à l'article du cœur, je dois dire quelque chose de l'amour-propre qui participe toujours de l'esprit et du cœur.

» Je suis né avec beaucoup d'amour-propre; mais je sens que j'en ai perdu une partie, sans qu'il soit aisé aux autres de s'en apercevoir. Je ne dois paraître modeste qu'à ceux dont je ne me soucie pas. La franchise de mon amour-propre est une preuve de mon estime et de mon goût pour ceux à qui je le montre. J'ai là-dessus la confiance la plus mal-adroite. Je devrais savoir qu'on suppose toujours à un homme plus d'amour-propre qu'il n'en montre, et j'en montre quelquefois plus que je n'en ai. Par exemple, lorsque je crois qu'on veut me rabaisser, je me révolte, je crois devoir me rendre justice, je dis alors de moi tout ce que je pense et sens, et la contradiction me fait peut-être penser de moi plus de bien qu'il n'y en a.

» A l'égard de mon cœur, j'en parlerai comme de mon esprit. Je l'ai bon et j'en ai la réputation; mais il n'y a que moi qui sache jusqu'à quel point je suis un bon homme. Je suis très-colère, nullement haineux, et, ce qui est rare parmi les gens de lettres, sans jalousie : mes confrères même le disent. Je ne suis pas grossier, mais trop peu poli pour le monde que je vois. Je n'ai jamais travaillé sur moi-même, et je ne crois pas que j'y eusse réussi. J'ai été très-libertin par force de tempérament, et je n'ai commencé à m'occuper formellement des lettres que rassasié de libertinage, à peu près comme ces femmes qui donnent à Dieu ce que le diable ne veut plus. Il est pourtant vrai qu'ayant fort bien étudié dans ma première jeunesse, j'avais un assez bon fonds de littérature que j'entretenais toujours par goût, sans imaginer que je dusse un jour en faire ma profession. »

Liste chronologique des Ouvrages de Duclos.

1. *Histoire de la baronne de Luz*, anecdote du règne de Henri IV (sans nom d'auteur); *la Haye, Pierre de Hondt*, 1741, 2 parties, 1 vol. in-12.

Réimprimé en 1744, in-12; 1782, in-18, etc.

Cité dans la *Bibliothèque historique de la France*, sans aucune remarque, sous le n°. 4817.

2. *Confessions (les) du comte de* ***, écrites par lui-même à un ami (sans nom d'auteur, et sans indication de lieu ni d'imprimeur); Paris, 1742, in-12. Ce roman a été souvent réimprimé.

Amsterdam, 1742, 2 part., in-12.
1753, in-8°.
1776, in-8°. édition donnée par l'abbé de La Marche, et précédée d'un *Eloge de Duclos*, par l'éditeur.
6°. Edit., *Amsterd.* et *Paris*, *Nyon*, 1783, in-8°. etc.
Trad. en anglais; et en allemand, Riga, 1792, in-8°.

Plusieurs ouvrages ne tardèrent pas à être publiés sous un titre qui avait réussi, et l'on vit paraître, en 1743, les *Confessions de la baronne de***, par de NOEUFVILLE-MONTADOR, 2 vol. in-12; en 1749, les *Confessions d'un fat*, par DE BASTIDE, in-12, etc., etc.

3. *Les Caractères de la folie*, ballet, en trois actes, avec un prologue, musique de DE BURY, *Paris*, *Ballard*, 1743, in-4°.

Cet opéra eut peu de succès. Il fut remis le 6 juillet 1762, avec beaucoup de corrections et un acte nouveau, intitulé *Hylas et Sylvie*, qui fut substitué à l'acte des *Passions*, et composé par Abeille, suivant l'Almanach des Spectacles, et par de Senneterre, suivant les Mémoires de Bachaumont. Cette reprise ne fut pas heureuse : le nouvel acte fut trouvé triste et ennuyeux. Hylas est aveugle; Zelis demande à l'Amour, autre aveugle, de rendre la vue à son amant. Un plaisant dit à ce sujet : « C'est un opéra d'aveugles, fait pour être entendu par des sourds. »

4. *Acajou et Zirphile*, conte (sans nom d'auteur); *Minutie* (Paris), 1744, in-4°. et in-12; fig.
Plusieurs éditions de différens formats;
Traduit en italien, 1744, in-12.

Favart qui a pris le sujet de la plupart de ses opéra-comiques dans les contes de Marmontel et de Voltaire, a fait le même honneur à Duclos; la même année où parut le joli conte d'Acajou, il fit jouer à la Foire Saint-Germain un opéra sous le même titre. (Voy. les *Anecdotes dramatiques*, 1775, tom. 2, p. 4.)

5. *Histoire de Louis XI*, Paris, les frères Guérin, 1745, 3 vol. in-12; Supplément, contenant les pièces justificatives, *Paris*, 1746, in-12.
Autre édition, *la Haye*, 1750, 3 vol. in-12.

Les pièces justificatives avaient échappé pour la plupart au dernier éditeur des *Mémoires de Commines*. — Trad. en anglais.

6. *Discours de réception à l'Académie Française*, *Paris*, 1747, in-4°.

7. *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (sans indication de lieu ni d'imprimeur, mais imprimées à Paris), 1750, in-12.
2° Edition, Amst. (Paris), 1751. — 3°, 1753. — 4°, 1764. — 5°, 1767, avec le nom de l'auteur, in-12.
Ouvrage souvent réimprimé depuis.
Traduit en anglais, 1752; en allemand, *Leipsik*, 1753, in-8°; *Altenbourg*, *Richler*, 1759, in-8°. Quoique les *Considérations sur les mœurs* aient principalement pour objet les mœurs des Français, il y a des traits qui conviennent à toutes les nations.

Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* ont cru devoir y comprendre les *Considérations* de Duclos, sous le n°. 15472, sans *réflexions*.

En 1759, un sieur *Augier Dufot* publia un ouvrage à peu près sous le même titre : *Considérations sur les mœurs du temps*, in-8°.

8. *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle* (sans nom d'auteur, et sans indication de lieu ni d'imprimeur), 1751, in-12.

Traduits en allemand, *Altenbourg*, 1759, in-8°.

9. *Grammaire générale et raisonnée* (dite de Port-Royal, par *Claude* LANCELOT et *Antoine* ARNAULD), avec des remarques (par *Charles* DUCLOS), Paris, 1754, 1756, 1769, 1780, 1788, in-12. Suivant son nouveau système d'orthographe, Duclos écrit *fame* pour *femme*, *cèle* pour *celle*, etc. Il retranche partout les doubles lettres, et se permet d'autres innovations contraires à l'usage et à l'autorité de l'Académie.

Le privilége de la Grammaire de Port-Royal porte la date du 26 août 1659 : la première édition parut en 1660 ; la seconde en 1664 ; la troisième en 1676.

10. *Essai sur les ponts et chaussées, la voirie et les corvées* (sans nom d'auteur), *Amsterdam, Châtelain* (Paris), 1759, in-12, de 404 pag., plus 32 pag. pour le titre et l'avant-propos, 4 pour la table et 1 pour l'*errata*.

11. *Réflexions sur la corvée des chemins, ou Supplément à l'Essai sur les ponts et chaussées, la voirie et la corvée*, pour servir de réponse à la critique de l'*Ami des hommes*. *La Haye* et *Paris*, *Nyon et Barrois*, 1762, in-12, de 379 pag.

Il suffit de lire le discours préliminaire des *Réflexions sur la corvée des chemins*, pour se convaincre que cet ouvrage est de l'auteur de l'*Essai sur les ponts et chaussées*.

12. *Dictionnaire de l'Académie Française*, 4e édition, *Paris*, *veuve Brunet*, 1762, 2 vol. in-fol. ; plusieurs fois réimprimé à Nîmes, Toulouse, Avignon, 2 vol. in-4°.

Duclos est de tous les académiciens de cette époque celui qui eut la plus grande part à cette édition.

Ouvrages posthumes de Duclos.

13. *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par feu M. DUCLOS de l'Académie Française, etc., *Paris*, *Buisson*, 1791, 2 vol. in-8°.

Réimprimés à *Maestricht*, 1791, 2 vol in-8° ; — *Lausanne*, 1791, 2 vol. in-8° ; — *Paris*, 1792, 2 vol. in-8°.

Traduits en allemand, par HUBER, *Berlin*, 1791—1792, grand in-8° ; et par un anonyme, *Leipsik*, 1791, 2 vol. in-8°.

14. *Voyage en Italie*, ou *Considérations sur l'Italie*, par feu M. DUCLOS, historiographe, etc., *Paris*, *Buisson*, 1791, in-8°.

Réimprimé à *Lausanne*, 1791, in-12 ; et à *Paris*, chez *Prault*, 1793, in-12. Dans cette dernière édition, le voyage de Duclos est intitulé : *Considérations sur l'Italie*. C'est le seul titre que porte le manuscrit de l'auteur, et le seul que le premier éditeur eût dû conserver.

Traduit en allemand, *Jéna*, 1792, grand in-8°.

Mémoires de Duclos, insérés dans la Collection des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

15. *Mémoire sur les Druides* (t. XIX, pag. 483).

Duclos rapporte différentes étymologies du mot Druide, et donne comme la plus naturelle celle qu'il tire des deux mots celtiques *Di*, Dieu, et *rouydd*, participe du verbe *radheim*, qui signifie *parler*, *haranguer*, *s'entretenir* : ainsi le mot *derhouydd* aurait la même signification que notre mot *théologien*. Duclos examine ensuite quelle était la hiérarchie des Druides, dont il distingue trois ordres principaux ; quels étaient leurs dogmes, leur morale, et leur discipline.

16. *Mémoire sur l'origine et les révolutions des langues Celtique et Française* (tom. XV, pag. 565).

L'auteur recherche l'origine de la langue gauloise ou celtique, qui était commune à toutes les Gaules ; il croit que les caractères dont on se servait pour l'écrire étaient ceux même qu'employaient les Grecs, et qu'ils avaient reçus des Phéniciens ; il examine les changemens qu'elle a éprouvés, sous les Romains, sous les Francs et jusqu'au temps de Charlemagne, et montre, en traitant ce sujet difficile, autant de sagacité que d'érudition.

17. *Second mémoire* sur le même sujet (tom. XVII, pag. 171).

Duclos suit les progrès que la langue française a faits depuis Charlemagne jusqu'à François Ier. Pour le talent et les recherches, ce mémoire n'est point inférieur au précédent.

18. *Mémoire sur les épreuves par le duel et par les élémens, communément appelées* jugemens de Dieu, *par nos anciens Français* (t. XV, pag. 617).

Duclos réduit à trois les principales épreuves : le serment et l'ordalie, ou l'épreuve par les élémens, le feu et l'eau. Il fait connaître en quoi consistaient ces épreuves, ce qui s'y pratiquait, et quelle idée on en doit concevoir ; il en fait voir les progrès et la fin. Ce mémoire est plein de recherches curieuses.

19. *Mémoire sur les jeux scéniques des Romains, et sur ceux qui ont précédé, en France, la naissance du poëme dramatique* (tom. XVII, pag. 206).

20. *Mémoire sur l'art de partager l'action théâtrale, et sur celui de noter la déclamation, qu'on prétend avoir été en usage chez les Romains* (tom. XXI).

Écrits de Duclos qui n'ont pas été imprimés séparément.

21. *Mémoires sur la vie de Duclos*, écrits par lui-même.

22. *Considérations critiques et historiques sur le goût.*

23. *Histoire de l'Académie Française*, 3e partie.

24. *Eloge de Fontenelle.*

Cet éloge, composé de fragmens trouvés dans le porte-feuille de Duclos, retouchés et rédigés par Condorcet, a été inséré dans les *Œuvres complètes de Duclos*, publiées en 1806, 10 vol. in-8°, et dans l'*Histoire des membres de l'Académie Française*, par d'Alembert, Paris, 1787, 6 vol. in-12. (Voy. le tom. 5, pag. 543.)

25. *La conversion de Mlle. Gautier.*

26. *Critique de l'ouvrage intitulé* : RECUEIL DE CES MESSIEURS.

Éditions des Œuvres de Duclos.

27. *Œuvres morales et galantes*, suivies du *Voyage en Italie*, avec

le portrait de l'auteur, Paris, Desessarts, 1797, 4 vol. in-8°.

On y trouve les *Considérations* et les *Mémoires sur les mœurs de ce siècle*, les *Confessions*, *Acajou*, l'*Histoire de Mad. de Luz*, et le voyage d'Italie.

28. *Œuvres diverses de* DUCLOS, *Paris*, *Desessarts*; an X-1802, 5 vol. in-8°.

29. *Œuvres complètes de Duclos*, recueillies pour la première fois, précédées d'une notice historique et littéraire (par M. AUGER), et dans lesquelles se trouvent plusieurs écrits inédits, notamment des *Mémoires sur sa vie*, etc., *Paris*, *Colnet*; 1806, 10 vol. in-8°.

30. *Morceaux choisis de Duclos*, *Paris*, 1808, 2 vol. in-8°.

Ouvrages auxquels Duclos a pris part.

31. *Les Etrennes de la Saint-Jean*, *Troyes*, veuve *Oudot*, 1742, 1750, 1757, in-12.

Le comte de Caylus composa ce livre facétieux, avec Duclos, Moncrif, Crébillon fils, La Chaussée, Sallé, d'Armenouville et l'abbé de Voisenon. (Voy. Dict. des Anonymes.)

32. *Recueil de ces Messieurs*, *Amsterdam*, *frères Westein*, 1745, in-12.

Ces *Messieurs* étaient le comte de Caylus, Duclos, Crébillon fils et autres. (Voy. la *France littéraire*, *Adelung*, et le *Dict. des Anonymes*.

La dernière pièce du *Recueil*, attribuée à Duclos, est une critique originale et piquante des opuscules qu'il contient. C'est ce qu'il y a de mieux dans ce livre médiocre, qui, comme plusieurs autres livres de cette époque, rappelle ce mot de Rivarol : « Que pouvait faire le bon sens dans un siècle malade de métaphysique, où l'on ne permettait plus au bonheur de se présenter sans preuves ? »

Ouvrages relatifs à Duclos.

33. *Eloge de Duclos*, par Alex. DE NOUAL DE LA HOUSSAYE. *Paris*, *Migneret*, 1806, in-8°. Ce discours a obtenu l'*accessit* du prix proposé par la Société des Sciences et Arts de Rennes.

Voyez aussi l'*Eloge de Duclos*, dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1773, par l'abbé DE LA MARCHE, à la tête des *Confessions du comte de* ***, édition de 1776, in-8°.; la *Notice* de M. AUGER, etc.

34. *Lettre écrite à M*... au sujet de l'*Histoire* de madame de Luz, datée d'Ivry le 18 janvier, 1741, in-12.

35. *Examen des Confessions du comte de* *** (par SOUBEIRAN DE SCOPON). *Amst.* 1742, in-12, de 96 pag.

36. *Lettre sur les Corvées* (par le marquis DE MIRABEAU), 1760, in-4°.

37. *Réponse à la Voirie* (par le même).

Les deux ouvrages de Duclos sur les *Ponts et Chaussées*, les *Corvées* et la *Voirie*, recueillis pour la première fois, et produits sous le nom de leur auteur, suffiraient seuls pour faire distinguer, entre les diverses éditions des *Œuvres de Duclos*, celle qui fait partie de la *Collection des Prosateurs français*.

VILLENAVE.

MÉMOIRES

SUR LA VIE DE DUCLOS,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

Je veux écrire les mémoires de ma vie. Ils seraient peu intéressans pour le public ; aussi n'est-ce pas au public que je les destine : mon dessein est de me rappeler quelques circonstances où je me suis trouvé, de les mettre en ordre, et de me rendre à moi-même compte de ma conduite, et d'en amuser peut-être un jour quelques amis particuliers.

Je suis né à Dinan en Bretagne, le 12 février 1704, d'une famille honnête et ancienne dans le commerce. Cette ville, située dans le meilleur air, entourée du paysage le plus agréable, est à cinq lieues sud de celle de St.-Malo, avec laquelle elle communique par le moyen de la marée, qui monte jusqu'à Dinan. Ainsi, les Dinanais sont à portée de partager, avec les Maloins, le commerce maritime. Je n'avais que deux ans et demi lorsque je perdis mon père en 1706 ; et je me le rappelle encore aujourd'hui aussi distinctement que si je le voyais. J'étais pour lui et pour ma mère un objet de cette tendresse de préférence qu'on prend ordinairement pour un enfant qui vient long-temps après ses aînés, et lorsque son père et sa mère ne sont plus dans leur jeunesse. J'avais une sœur plus âgée que moi de dix-huit ans, et un frère qui l'était de dix-sept.

Ma mère, restée veuve à quarante-un ans, avait encore de la beauté, et une fortune assez considérable pour se voir recherchée par plusieurs prétendans. Il se présenta entr'autres un vieux marquis de Boisgelin, fort peu opulent, mais qui ne doutait pas que son titre ne tournât la tête d'une bourgeoise. Celle de ma mère n'était pas si facile à tourner : elle réunissait des qualités qui vont rarement ensemble : avec un caractère singulièrement vif, une imagination brillante et gaie, elle avait un jugement prompt, juste et ferme. Voilà déjà une femme assez rare ; mais, ce qui est peut-être sans exemple, elle a eu, à cent ans passés, la tête qu'elle avait à quarante. Qui que ce soit de ceux qui l'ont connue ne me contredirait. Une telle femme n'était pas faite pour sacrifier sa liberté à une vanité ridicule. Mais un autre motif que je ne pourrais pas taire sans ingratitude, fut sa tendresse pour ses enfans. Elle déclara donc au dit marquis et autres, qu'elle avait

autant d'enfans qu'elle en pouvait élever et établir honnêtement pour leur état, et ne voulait pas leur donner un beau-père qui, avec les meilleurs sentimens, n'aurait pourtant jamais pour eux ceux d'un père. Dès ce moment, ceux qui l'avaient recherchée, renoncèrent à leurs prétentions, restèrent ses amis, et plusieurs lui ont rendu service. Mon père qui, avec un bon esprit, reconnaissait la supériorité de celui de ma mère, lui avait toujours laissé diriger les opérations de commerce. Ainsi, maîtresse de tout du vivant de son mari, devenue veuve, elle n'eut rien à changer dans son plan de conduite.

Le commerce de St.-Malo était alors dans sa plus grande activité par celui de la mer du Sud, et par la course. Tout y était négociant ou corsaire, et souvent l'un et l'autre. Au milieu des malheurs de la guerre qui désolait, accablait et ruinait la France, les armateurs malouins, et ceux qui s'y associaient, voyaient leurs entreprises réussir sur toutes les mers. Je ne rappellerai point les Duguay-Trouin, les Magon, les Loquet, les Vincent, les Porée, les Moreau, les Lefer et tant d'autres. La liste en serait trop longue, et je ne suis pas ici historiographe, mais un petit particulier qui écrit ses souvenirs. On sait du moins que par le courage, l'habileté et l'opulence, jamais St.-Malo ne fut dans un état plus brillant. On sait encore les sommes prodigieuses que cette ville fournit pour subvenir aux pertes que la France faisait partout ailleurs. Ce sont de ces services qu'un gouvernement, je ne dis pas reconnaissant, ce serait trop prétendre, mais éclairé et prévoyant, ne devrait jamais oublier pour en obtenir un jour de pareils.

Ma mère prit, dans les armemens, quelques intérêts qui ajoutèrent à sa fortune, déjà honnête, du moins pour ces temps-là en province, et dans une ville du troisième ou du quatrième ordre; car on n'en doit pas juger par les idées de Paris, ni même des idées de Paris au commencement du siècle, par celles d'aujourd'hui. Le système de Law a totalement, à cet égard, dépravé les imaginations. La révolution subite qui se fit dans les fortunes, fut pareille dans les têtes. Le déluge de billets de banque, dont Paris fut inondé, et qu'on se procurait par toutes sortes de moyens, excita, dans tous les esprits, le désir de participer à ces richesses de fiction. C'était une frénésie. La contagion gagna les provinces. On accourait de toutes parts à Paris, et l'on estime à quatorze cent mille âmes ce qui s'y trouva en 1719 et 20. La chute du système fut aussi rapide que l'avait été son élévation. Mais la cupidité ne disparut pas, et subsiste encore. Avant ce temps, qu'on peut nommer fabuleux, les particuliers n'espéraient de fortune que du travail et de l'économie. Un bon bourgeois de Paris, avec

cent mille livres de biens-fonds, passait pour être à son aise, et, sans renoncer absolument à augmenter sa fortune, en était satisfait. Aujourd'hui, personne ne met de bornes à ses désirs. On a tant vu de gens devenus subitement riches ou pauvres, qu'on croit avoir tout à espérer ou à craindre, et souvent avec raison, par les révolutions fréquentes qu'on voit dans les finances de l'État. Un autre malheur du système fut le luxe et la corruption des mœurs qui en est la suite. Je l'ai vu croître au point, qu'il a été porté plus loin depuis la régence, qu'il ne l'avait été depuis la renaissance des arts jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, surtout chez les particuliers. Aussi ai-je vu s'étendre la misère, qui marche toujours d'un pas égal avec le luxe. Si les gens morts il y a soixante ans revenaient, ils ne reconnaîtraient pas Paris à l'égard de la table, des habits, des meubles et des équipages. Il n'y avait, par exemple, des cuisiniers que dans les maisons de la première classe. Plus de la moitié de la magistrature ne se servait que de cuisinières. Il y a trente ans qu'on n'aurait pas vu à pied, dans les rues, un homme vêtu de velours; et M. de Caumartin, conseiller d'État, mort en 1720, a été le premier homme de robe qui en ait porté. Je me rappelle, au sujet de la modestie de la haute magistrature d'autrefois, que le président à mortier de Nesmont fut le premier qui fit mettre sur sa porte le marbre d'hôtel. Quand la plus haute magistrature était modeste, la finance n'aurait osé être insolente. Les financiers les plus riches jouissaient sourdement de leur opulence. J'en ai encore vu qui avaient un carrosse simple et doublé de drap brun ou olive, tel que Serrefort le recommande à madame Patin dans la comédie du *Chevalier à la mode;* car les comédies et les romans déposent des mœurs du temps, sans que les auteurs en aient eu le dessein. Tous les genres de luxe ne dépendaient pas autrefois uniquement de l'opulence. Il y en avait dont l'état des personnes décidait. Si j'ai vu des distinctions personnelles quant au luxe, j'en ai vu encore dans la manière de paraître en public. Par exemple, on ne voyait dans les premières loges de l'Opéra et de la Comédie, que des personnes de qualité, et dans les balcons que des seigneurs français ou étrangers. Je ne parle point des petites loges, dont l'origine est assez singulière; la voici: Les seuls fils et filles de France ont le droit de faire mettre un tapis au devant de leurs loges, c'est-à-dire lorsque le roi n'y est pas; car alors la famille est à sa suite. S. A. R. duchesse d'Orléans, femme du régent, n'étant que petite-fille de France, n'avait pas le droit du tapis; c'est pourquoi elle allait dans la loge de Madame, veuve de Monsieur, frère de Louis XIV, et fils de France. Mais Madame n'allant pas au spectacle tous les jours où

la duchesse d'Orléans voulait y aller, celle-ci prit le parti de louer une petite loge où, gardant une espèce d'*incognito*, l'étiquette du tapis était évitée.

Les princesses du sang suivirent cet exemple. Aujourd'hui chacun a pour son argent tout ce qui lui plaît, places, équipages, etc. Il est sûr que les carrosses sont doublés depuis trente ans. Les valets ne se sont pas moins multipliés. Quantité de services, de fonctions jadis réservées aux femmes, sont exercées par des hommes, ce qui enlève à la campagne la plus belle jeunesse, augmente dans la ville le nombre des fainéans et des catins que la misère livre à la débauche. Si Henri III disait de Paris : *Capo troppo grosso*, que dirait-il aujourd'hui, que cette capitale est le vampire du royaume ?

Je m'aperçois que, ne m'étant proposé que d'écrire mes mémoires, j'y joins beaucoup d'autres souvenirs. Je pourrais donc bien, si je n'y prends garde, faire une suite des *Considérations*, où je suis naturellement porté. A la bonne heure ! il en arrivera ce qui pourra ; je ne m'en contraindrai point. Je reviens cependant à ce qui me regarde. J'avais déjà six ans lorsqu'il fallut penser à me donner ce qu'on appelle de l'éducation. Elle n'est pas précoce en province ; d'ailleurs, paraissant destiné au commerce par l'état de ma famille, il suffisait de m'apprendre à lire et à écrire, sauf à me faire ensuite faire d'autres études, suivant les circonstances.

Mon frère très-aîné avait fini ses classes. Comme il avait passé ses dernières vacances dans une de ces abbayes de génovéfins, où trois ou quatre religieux forment toute la communauté, et vivent à peu près comme des gentilshommes de château, cette vie lui parut assez douce, et il résolut d'entrer dans la congrégation. Tel est communément le principe des vocations. Se fait-il une mission dans une ville, tous les enfans font des processions. Y vient-il un régiment, ils font l'exercice. Pour moi, élevé dans Paris, où tout inspire la vocation pour le plaisir, j'ai été long-temps sans en éprouver d'autre. Mais n'anticipons point.

Ma mère voulut d'abord s'opposer au parti que mon frère voulait prendre. Il fallut enfin y consentir ; et, pour lui procurer quelque douceur dans son état, elle lui assura une pension viagère. Dans la même année 1709, ma sœur fut mariée à Rennes, avec un secrétaire du roi, nommé Pellenec, dont elle a eu onze enfans, dont trois garçons qui sont morts à la mer, quand ils commençaient à s'avancer dans le service de la compagnie des Indes. Des huit autres enfans, qui étaient des filles, cinq sont mortes en bas âge, et l'aînée à la veille d'être mariée. Les deux cadettes l'ont été. L'une a épousé La Soualaye, gentilhomme

breton, retiré du service avec la croix de Saint-Louis. Ils n'ont point d'enfans. L'autre avait épousé un conseiller au parlement, nommé de Careil, assez mauvais sujet. Elle en avait eu un enfant mort en bas âge. La mère le suivit de près, en 1768; et son mari ne lui survécut que d'un an, et c'est ce qu'il a fait de mieux en toute sa vie, puisqu'il était du bailliage d'Aiguillon.

Après ce petit détail de ma famille, je reviens à moi. Ma sœur obtint de ma mère de m'envoyer à Rennes, où je serais, disait-on, mieux élevé qu'à Dinan. Ce motif suffisait pour y déterminer ma mère, qui m'aimait tendrement, mais sans faiblesse, et à qui l'on disait que j'annonçais beaucoup d'esprit, et des dispositions qu'il fallait cultiver. L'opinion qu'on avait de moi, n'était fondée que sur une vivacité extrême, et une mémoire singulière. A l'égard de la vivacité, il n'y a rien qui n'y paraisse encore. On sait au surplus ce que deviennent souvent ces petits prodiges de l'enfance, et le public a été depuis à portée de me juger. Il est sûr que les affaires de ma mère, ses fréquens voyages à St.-Malo pour son commerce, ne lui permettaient pas de veiller elle-même à mon éducation. Le dépôt des prisonniers anglais faits par nos corsaires, était alors à Dinan. Les soldats et les matelots étaient renfermés au château; mais les officiers avaient la ville pour prison. Plusieurs d'entre eux, très-estimables, méritaient toutes sortes d'égards, étaient reçus partout, et rendaient leur société agréable. Un chevalier Hamilton, officier de la reine Anne, m'avait pris dans une singulière affection. Il m'emportait souvent dans ses bras, et se promenait ainsi sur la place, où ma mère pouvait me voir de ses fenêtres. Cependant comme la maison où demeurait le chevalier Hamilton, était sur la même place, il m'emporta un jour chez lui, et me fit boire un peu de punch qui ne me déplut pas. Ma mère s'en aperçut le soir, et, ne jugeant pas que ce régime me convînt, elle en témoigna son mécontentement au chevalier, et ne lui permit plus de m'emmener. Mais un petit garçon très-éveillé, tel que je l'étais, était si difficile à retenir, dans une petite ville où les enfans courent hors de la maison dès qu'ils peuvent marcher, que ma mère prit le parti de m'envoyer à Rennes, où ceux d'un état honnête ont moins de liberté.

Me voilà donc chez ma sœur, où je devais recevoir une si bonne éducation. Son premier soin fut de me faire habiller plus élégamment que les enfans ne l'étaient à Dinan, pour me mener avec elle dans ses visites. Quoiqu'elle fût jeune, un petit frère de six ans qu'on présente est un certificat de plus de la jeunesse de la sœur. On continua à me faire lire et à me former à l'écriture. Cependant, comme je pouvais être dans la suite destiné à autre chose que le commerce, on crut devoir me faire apprendre

le latin ; et vers huit à neuf ans on me donna un rudiment, avec une manière de précepteur qui, en montrant le latin, achevait d'en apprendre lui-même autant qu'il lui en fallait pour être prêtre. Il y avait alors à Rennes une quantité de fils de paysans qui, préférant avec plus de raison pour eux, que d'avantage pour l'État, le métier de prêtre à celui de laboureur, venaient tous les jours d'une demi-lieue et plus au collége, avec un morceau de pain dans leur poche pour leur dîner, et retournaient le soir chez eux l'hiver comme l'été, et quelque temps qu'il fît. Quand ils avaient fini leurs humanités, les plus instruits d'entre eux, pour s'exempter de retourner journellement chez leurs pères, et les décharger aussi d'un inutile à leurs travaux, cherchaient à se placer dans quelque maison où l'on voulût leur donner un enfant à préparer aux études. Avec un habit noir on en faisait une ébauche d'abbé qui, en conduisant son marmot, faisait sa philosophie ou sa théologie. Ce fut un de ces docteurs qu'on chargea d'en faire un autre de moi, si cela se pouvait.

Ma mère, voyant la route qu'on me faisait prendre, crut que je la suivrais encore mieux à Paris qu'en province. La paix venait de terminer la guerre avec les Anglais, et lorsqu'elle est faite avec eux, c'est pour les marins bretons comme si elle l'était avec l'univers. Le commerce de la mer du Sud allait cesser, ainsi que la course ; on pensa donc à me disposer à tout autre parti, sans déterminer précisément à quoi ; mais à me faire, en attendant, faire mes études. Horace dit, en parlant du soin que son père prit de l'éducation de ce fils : *Ausus Romam portare docendum*. Ma mère eut la même audace ; car je suis le premier bourgeois de Dinan, et jusqu'ici le seul, élevé à Paris dès l'enfance ; quoiqu'il y en eût alors quelques uns à qui leur fortune le permettait. Une certaine noblesse du canton trouvait presque insolent qu'une simple commerçante *osât*, pour me servir du terme d'Horace, donner à son fils une forme d'éducation qui ne convenait qu'à des gentilshommes, dussent-ils en profiter ou non. On m'envoie donc à Paris, en 1713, par le coche, et à la garde du cocher, comme un paquet à remettre à son adresse.

Puisque je n'écris mes mémoires que pour m'amuser, et que j'ai déjà fait quelques digressions sur les mœurs des différens temps, en voici encore une, et ce ne sera peut-être pas la dernière. Dans ce temps-là, et même plus tard, les gens les plus aisés, d'état assez considérable (et j'en pourrais citer qui tiennent un rang à la cour), ne voyageaient guère que par les voitures publiques. Louis XIV avait fait presque tous ses voyages à l'armée et ses campagnes à cheval, et ne se servait de carrosses, qui n'étaient que des coches à mantelets, que lorsqu'il y menait des

femmes. Ce fut ainsi qu'il visita ses nouvelles conquêtes en 1670, emmenant avec lui, dans le même carrosse, la reine; Madame, femme de Monsieur, frère unique du roi; madame de La Vallière, maîtresse déjà répudiée *in petto*, et la marquise de Montespan, favorite avouée. Aussi le peuple de la ville et des campagnes courait-il au devant, pour voir, disait-il, les trois reines.

Le roi Stanislas disait un jour qu'il avait voyagé en France, dans sa jeunesse, d'une manière agréable et peu coûteuse. On trouvait, en arrivant à l'auberge, son dîner et son souper prêts; cela s'appelait, je crois, ajoutait-il, le messager. Il était alors, il est vrai, bien éloigné de penser qu'il dût, peu d'années après, monter sur le trône; mais enfin c'était un palatin; et quel serait aujourd'hui le jeune seigneur qui oserait voyager ainsi, quand on voit des officiers très-subalternes joindre leurs régimens en chaise de poste? La première qui ait été faite en France, le fut pour le ministre Louvois, qui était obligé de suivre le roi à l'armée, et ne devait pas être bon cavalier, ni quitter son portefeuille et ses papiers. Le maréchal de Brancas m'a dit qu'ayant été attaqué de la petite vérole à l'armée, on le transporta dans la ville la plus proche du camp, dans la chaise de Monseigneur, fils de Louis XIV, la seule qu'il y eût à l'armée.

Il me semble que, si j'étais un fat, me voilà assez bien justifié d'être arrivé à Paris par le coche; mais j'avoue que c'était la voiture qui convenait à mon état. Quoique le cocher fût mon principal Mentor, on m'avait recommandé à des femmes de la connaissance de ma famille, et qui allaient aussi à Paris. Un petit garçon vif, et parlant à tort et à travers, les amusait assez pour qu'elles prissent de moi le plus grand soin; et un vieux prêtre de notre voiture me trouvait déjà tant d'esprit, et en avait tant lui-même, qu'il prétendait que je serais un jour docteur de Sorbonne. Il aurait depuis bien rabattu de ses espérances. A mon arrivée à Paris, un ami de mon beau-frère, gentilhomme du prince de Conti, devait venir me recevoir. Mais n'ayant pas apparemment bien calculé le temps du voyage, il ne vint que le lendemain. Cependant chacun, supposant qu'on allait venir me prendre, comme je l'avais dit en route, était parti pour se rendre où on l'attendait, de sorte que je restais dans le bureau, rue de la Harpe, à la Rose rouge, avec les autres paquets, mais sans adresse sur le dos pour être porté à ma destination. Cela m'inquiétait fort peu. Tous les objets étaient nouveaux pour moi, et, naturellement gai, je me trouvais bien partout. Le cocher n'était pas de même, attendu qu'il était plus sensé, et que je lui étais confié. Voyant approcher l'heure où le bureau

devait se fermer, il alla dans le quartier, chez un marchand à qui il portait souvent des paquets, et le pria de se charger de moi pour une nuit. Il y consentit, et sa femme vint avec le cocher au bureau, d'où elle m'emmena chez elle, très-près de là, dans la même rue. Ces honnêtes bourgeois paraissaient à leur aise, autant que je puis m'en souvenir. Ils n'avaient point d'enfans; mais ayant eu un fils qui était mort depuis deux ans, et qui, s'il eût vécu, eût été à peu près de mon âge, cela lui fit croire que je lui ressemblais, et ils me firent mille caresses.

La servante apporta le souper, où je montrai beaucoup d'appétit, et l'on me mit ensuite dans un petit lit bien propre, où je dormis comme on dort à l'âge que j'avais, et comme je ne dors plus. Le lendemain la matinée se passa sans que personne vînt me réclamer. Le cocher était le seul qui s'en inquiétait. Je ne m'en embarrassais nullement, et mes bonnes gens ne paraissaient point ennuyées de me garder. Je les amusais apparemment par du bruit et ma confiance en eux. S'ils trouvaient encore que je ressemblais à leur fils, il fallait qu'il fût un petit étourdi. Je déjeûnai et dînai toujours à bon compte. Vers cinq heures parut enfin cet ami de mon beau-frère qui devait me recevoir. Il remercia mes hôtes, qui ne voulurent rien accepter pour mon gîte, et m'auraient volontiers gardé plus long-temps, me fit monter en carrosse avec lui, me conduisit tout de suite, rue de Charonne, à la pension où l'on m'attendait, et m'y laissa.

Cette pension, très-célèbre autrefois, mérite que j'en parle. Le marquis de Dangeau (1), à qui Boileau a dédié sa cinquième

(1) Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, naquit en 1638. Les agrémens de son esprit et de sa figure l'avancèrent à la cour de Louis XIV, et son goût déclaré pour les lettres lui valut une place dans l'Académie Française et dans celle des Sciences. Il mourut à Paris, en 1720, à quatre-vingt-deux ans, conseiller d'état d'épée, chevalier des ordres du roi, grand-maître des ordres royaux et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St.-Lazare de Jérusalem. Quand il fut revêtu de cette dernière dignité, il apporta plus d'attention au choix des chevaliers, et renouvela l'ancienne pompe de leur réception; ce que le public, toujours malin, ridiculisa. Mais, ce qui fut à l'abri de tout ridicule, c'est qu'il procura, par ses soins, la fondation de plus de vingt-cinq commanderies, et qu'il employa les revenus de la grande maîtrise à faire élever en commun douze jeunes gentilshommes de la meilleure noblesse du royaume. L'envie alors lui pardonna son élévation. A la cour, dit Fontenelle, où l'on ne croit guère à la probité et à la vertu, il eut toujours une réputation nette et entière. Ses discours, ses manières, tout se sentait en lui d'une politesse qui était encore moins celle d'un homme du grand monde que d'un homme officieux et bienfaisant: on aurait dû lui passer, en faveur de l'honnêteté de ses manières, la manie de vouloir être un très-grand seigneur. Madame de Montespan, qui ne le croyait pas fait pour jouer ce rôle, disait malignement de lui qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer

satire, forma cet établissement. Comme il était grand-maître de l'ordre de St.-Lazare, il se chargea généreusement de l'entretien et de l'éducation de vingt jeunes gentilshommes, qu'il fit chevaliers de cet ordre, et les rassembla dans une maison de la rue de Charonne, en bon air, avec un jardin, mur mitoyen du couvent de Bon-Secours. Il y établit un principal instituteur qui choisissait les autres, ce qui n'empêchait pas le marquis et l'abbé de Dangeau (1), son frère, de venir de temps en temps inspecter la manutention et l'ordre de la maison. Les enfans qu'il y plaçait, étant trop jeunes pour les armes et l'équitation,

et de s'en moquer. Il avait épousé en premières noces Françoise Morin, sœur de la maréchale d'Estrées, et en secondes la comtesse de Lewestein de la maison palatine, mais d'une branche peu opulente. Ce fut le cardinal de Furstemberg, oncle de la demoiselle, qui fit ce dernier mariage. On a du marquis de Dangeau des mémoires manuscrits, dans lesquels Voltaire, Hénault, La Beaumelle ont puisé plusieurs anecdotes curieuses. Il y en a beaucoup de hasardées. Ce n'était pas toujours Dangeau qui rédigeait ces mémoires. « C'était, dit Voltaire, un vieux valet de chambre imbécile, qui se mêlait » de faire à tort et à travers des gazettes manuscrites de toutes les sottises » qu'il entendait dans les anti-chambres. » En réduisant cette phrase un peu tranchante, il reste qu'on doit se tenir en garde en lisant les mémoires qui portent le nom de Dangeau. On a encore de lui un petit ouvrage manuscrit, dans lequel il peint Louis XIV, tel qu'il était au milieu de sa cour.

DICT. HIST.

(1) Louis Courcillon de Dangeau, membre de l'Académie Française, abbé de Fontaine-Daniel et de Clermont, naquit à Paris en 1643, et y mourut en 1723, à quatre-vingts ans. Peu de gens de condition ont aimé les lettres autant que lui. Il imagina plusieurs nouvelles méthodes pour apprendre l'histoire, le blason, la géographie, etc. Il possédait presque toutes les langues; mais ses vertus étaient bien au-dessus de son savoir. « Plein d'humanité pour les malheureux, dit d'Alembert, il prodiguait, avec une fortune médiocre, ses secours à l'indigence, et joignait à ses bienfaits le » bienfait plus rare de les cacher; il avait cette sage économie sans laquelle » il n'y a pas de générosité, et qui, ne dissipant jamais pour pouvoir donner » sans cesse, sait toujours donner à propos. Son cœur était fait pour l'amitié, et, par cette raison, n'accordait pas aisément la sienne; mais, quand » on l'avait obtenue, c'était pour toujours. S'il avait quelques défauts, c'était » peut-être trop d'indulgence pour les fautes et pour la faiblesse des hommes, » défaut qui, par sa rareté, est presque une vertu, et que bien peu de personnes ont à se reprocher, même à l'égard de leurs amis. Il possédait au » suprême degré cette connaissance du monde et des hommes, que ni les » livres, ni l'esprit même ne donnent au philosophe, lorsqu'il a négligé de » vivre avec ses semblables. Jouissant de l'estime et de la confiance de ce » qu'il y avait de grand dans le royaume, personne n'était de meilleur conseil que lui dans les affaires importantes. Il gardait inviolablement le secret » des autres et le sien. Cependant son âme noble, délicate et honnête, ignorait la dissimulation, et sa prudence était trop éclairée pour ressembler à » la finesse. Doux et facile dans la société, mais préférant la vérité en tout, » il ne disputait jamais que lorsqu'il fallait la défendre; aussi le vif intérêt

la base des exercices était la lecture, l'écriture, le latin, l'histoire, la géographie et la danse. On imagine bien que la sublime science du blason n'était pas oubliée dans une éducation destinée à des gentilshommes, dont chacun l'aurait inventée, si elle ne l'était pas. C'était aussi, avec la grammaire, ce que l'abbé de Dangeau affectionnait le plus. Il a été un très-bon académicien, un fort grammairien, et a porté, dans cette partie, beaucoup de sagacité. Lui et son frère étaient véritablement des gens de lettres. J'en parle, comme je le dois, dans l'Histoire de l'Académie. Quoique la maison que le marquis de Dangeau avait établie, fût originairement et particulièrement destinée à ses élèves chevaliers, il avait permis qu'on y admît d'autres enfans, dont les parens payaient la pension, ne fût-ce que pour exciter l'émulation commune. Il y avait, par exemple, le chevalier d'Aidie, pensionnaire du marquis; et l'abbé d'Aidie, frère du chevalier, y était aux frais de sa famille. J'y avais sur ce pied-là deux parens, ce qui avait donné l'idée de m'y faire élever. Cependant presque tous, chevaliers et autres, étaient enfans de condition, depuis l'âge de sept à huit ans jusqu'à quinze ou seize, qu'ils passaient à l'académie, ou entraient au service. Ils pouvaient donc, avant leur sortie, être au moins aussi instruits de ce qu'on enseigne dans les colléges, que si on les y eût mis. N'ayant pas la même destination que la plupart de mes camarades d'études, tout jeune, ou même tout enfant que j'étais, je sentis bientôt que je ne pouvais me distinguer des petits comtes ou marquis (car il y en avait plusieurs qu'on ne nommait pas autrement) que par quelque supériorité sur eux à d'autres égards. Nous étions distribués en trois classes; et chacun était dans celle dont il pouvait recevoir les leçons. Je fus mis d'abord dans la dernière, où l'on parlait de l'alphabet, et dont les docteurs commençaient le rudiment latin. J'en étais déjà là, et je fis assez de progrès pour qu'on me fît passer en peu de temps à la seconde classe. Mes petits succès me donnèrent de l'émulation. Depuis je n'oubliai rien pour éclipser mes compagnons d'étude dans les deux premières classes, et j'y parvins.

Quelque opinion que des enfans aient prise de leur noblesse dans leurs masures ou leurs châteaux, les qualités personnelles, les dons sensibles de la nature, tels que la force du corps et les talens de l'esprit, ne perdent point leurs droits à leurs yeux.

» qu'il montrait alors pour elle, avait, aux yeux du grand nombre, un air » d'opiniâtreté, qu'elle est bien moins sujette à trouver parmi les hommes, » qu'une froide et coupable indifférence. »

On a de l'abbé de Dangeau des Réflexions sur toutes les parties de la Grammaire, 1684, *in*-12, et d'autres ouvrages utiles. Dict. hist.

Dans un collége, république d'enfans, le petit bourgeois vigoureux réprime le petit seigneur avantageux et faible ; et celui qui prime dans sa classe, jouit d'une considération marquée de la part de ses camarades. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi dans les couvens. L'éducation qu'on y donne aux filles n'a rien qui puisse élever assez l'amour-propre, pour que celles d'une naissance commune puissent aspirer à se procurer une distinction de mérite personnel qui les fasse considérer de leurs compagnes d'une naissance illustre ; puisque des religieuses mêmes qui, le jour de leur profession, ont été couvertes du drap mortuaire, se prévalent encore de leur noblesse.

N'ayant rien de mieux à faire pour me distinguer de la plupart de mes camarades, que de profiter des leçons qu'on nous donnait, je m'appliquai aux différentes études de la pension. J'y demeurai cinq ans, après quoi on me mit au collége d'Harcourt. J'aurais pu entrer tout de suite en philosophie, attendu que j'étais assez instruit de tout ce qu'on enseigne dans les classes d'humanités. Cependant on ne me plaça qu'en seconde. Mais j'y fus toujours si supérieur aux autres écoliers, que je fus constamment le premier, et il en fut ainsi en rhétorique, où j'eus tous les prix. Ces petits honneurs sont peut-être les plaisirs les plus vifs qu'on ait dans la vie. Je sens, en écrivant ces bagatelles, que je me rappelle avec satisfaction ce temps de ma vieille enfance. Mon seul rival en rhétorique était le marquis de Beauveau (1). Notre émulation nous inspira une estime réciproque, et fit naître notre amitié au sortir du collége. J'ai connu peu d'hommes de sa naissance qui eussent autant d'esprit, de littérature et d'élévation d'âme, avec un peu de romanesque dans l'esprit, défaut ou qualité qui contribue à former les hommes illustres et rares. Il était en passe de venir à la tête de nos armées, s'il eût eu un courage moins bouillant. Il était déjà ma-

(1) Louis-Charles-Antoine, marquis de Beauveau, né en 1710, d'une famille ancienne et illustre, fut d'abord capitaine au régiment de Lambesc cavalerie, et ensuite mestre de camp du régiment de cavalerie de la reine ; il se distingua au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735. La guerre s'étant rallumée, il commanda le régiment à la prise de Prague, et rentra en France avec l'armée. Il fut fait maréchal de camp. Employé à l'armée de Flandres, il fut blessé mortellement au siége d'Ypres. Son extrême valeur, ses talens et sa passion pour la guerre le faisaient compter parmi ce petit nombre de généraux, que le vrai militaire désigne pour le commandement des armées. Il n'était pas moins propre aux négociations, et il rendit de grands services quand il fut envoyé par la cour de France, en partie pour diriger les démarches de l'empereur Charles VII. Il avait et méritait des amis, cultivait les lettres, et était fort au-dessus des petitesses importantes des cours et de la frivolité du siècle. Dict. hist.

réchal de camp, lorsqu'à l'attaque du chemin couvert de la ville d'Ypres, en 1744, il se mit à la tête des grenadiers, et reçut un coup de fusil au travers du corps, dont il mourut peu d'heures après. Des soldats ayant voulu l'emporter : Mes enfans, leur dit-il, laissez-moi; j'ai fait mon devoir; continuez de faire le vôtre. Je rends à sa mémoire ce que l'État aurait rendu plus amplement à sa personne, s'il avait vécu plus long-temps.

A peine étais-je au collége, que le malheureux système de Law commença par enivrer les têtes d'un fol espoir d'opulence, et finit bientôt par bouleverser toutes les fortunes. Le dénoûment de cette pièce fut d'avoir enrichi des fripons, grands ou petits; ruiné la moyenne classe, la plus honnête et la plus utile de toutes; confondu les conditions; corrompu les mœurs, et altéré le caractère national. J'étais trop jeune pour sentir cette révolution; mais la fortune de ma mère en fut, sinon absolument renversée, du moins très-altérée. Les commerçans ne peuvent vaquer à la fois à leurs entreprises et à l'administration des biens de campagne. Ma mère venait de se défaire de ceux-ci, et de quelques maisons, pour en appliquer l'argent au commerce. Cependant la plus grande partie du prix de ces aliénations n'étant pas encore payée, fut remboursée en billets de banque qui devinrent, comme il arrive et arrivera toujours aux effets royaux, des feuilles de chêne.

Le paysan et le bas peuple, en France, sont toujours à peu près dans la misère; ainsi les banqueroutes subites ou graduelles tombent, et ne peuvent tomber que sur les citoyens qui étaient assez dans l'aisance pour placer leurs fonds sur le roi; mais c'est aussi, en dernière analyse, de la campagne, de la culture que sortent les ruisseaux qui forment le fleuve d'opulence où puisent le roi, les grands et le peuple des villes. Dans les secousses des finances d'un État, les rentiers sont les premières victimes. Les grands s'en ressentent peu, et quelquefois y gagnent, en se libérant de leurs dettes à peu de frais. Dans le temps de la crise, plus ou moins longue, les artisans des villes, et surtout ceux du luxe, éprouvent de la détresse, parce que les gens aisés qui les employaient, ne l'étant plus, se restreignent, et ne les occupent plus, ou les occupent moins. La souffrance gagne toutes les classes des citoyens par une espèce d'ondulation, jusqu'à ce que l'État ait repris un peu de consistance. Les choses reprennent ensuite le même train, et préparent une nouvelle révolution qui arrive en France, où tout s'oublie, tous les quarante ans. Nous touchons actuellement à une de ces crises d'État. Celle du système fut terrible pour beaucoup de familles, et la mienne fut de ce nombre. Quelque dérangement que ma

mère eût éprouvé, elle ne changea rien à ce qu'elle avait commencé pour moi, et voulut que mon éducation s'achevât à Paris. Peut-être ne m'y eût-elle pas envoyé, si le système fût arrivé avant qu'elle y eût pensé, et je ne sais si c'eût été pour moi un bien ou un mal, ou si j'en aurais été plus ou moins heureux; mais j'aurais vraisemblablement été d'une autre profession que celle où j'ai été engagé. Quoi qu'il en soit, cette première éducation, qu'on va chercher dans la capitale, se trouve en province comme à Paris, et peut-être avec des inconvéniens de moins pour les mœurs. Partout on enseigne, et avec d'aussi mauvaises méthodes, le latin, le grec et la philosophie scolastique. Cela est un peu changé, et j'avoue que les réformes, à cet égard, ont commencé dans la capitale; mais dans le temps dont je parle, tout était pareil. Le proviseur d'Harcourt, où j'étais, était le fameux Dagoumer, le plus terrible argumentateur de l'université, et qui donnait le ton aux écoles. C'est lui que Lesage a peint dans Gilblas, sous le nom du licencié Guyomar. Les leçons de philosophie, dans les écoles, valent aujourd'hui beaucoup mieux qu'il y a trente ou quarante ans. Eh! combien n'y aurait-il pas de réformes à faire dans les autres études! Faut-il six ou sept années pour apprendre du latin, et les élémens du grec? Deux ans au plus, et de meilleures méthodes, suffiraient pour cet objet. Faut-il qu'il y ait à Paris douze colléges de plein exercice pour la même routine, et qu'il n'y en ait aucun de ceux-là pour les langues vivantes, et d'autres connaissances applicables aux différentes destinations des élèves? Je m'aperçois que je fais ici le réformateur, et je vais passer à un temps où j'aurais eu moi-même grand besoin de réforme.

Tant que j'avais été dans les humanités, l'étude avait été mon plus grand plaisir. Je ne me bornais pas à celle qui m'était prescrite; ma facilité me laissait du temps de reste; et je l'employais à dévorer les livres que je pouvais me procurer. Je continuai de lire des poëtes, des historiens, des moralistes et les philosophes non scolastiques; car les catégories, les universaux, les degrés métaphysiques, et le jargon de l'école, s'accordaient peu avec mon goût pour la littérature. Ce ne fut pourtant pas là le plus grand écueil pour la philosophie, et surtout pour la mienne. J'étais déjà dans l'âge où la plus vive passion d'un jeune homme se développe avec impétuosité, pour peu qu'on lui donne d'essor.

Jusqu'à la dernière année du collége, j'avais eu peu de liberté. J'en eus alors davantage. Voyons l'usage que j'en fis. Des jeunes gens rassemblés, quelque surveillés qu'ils soient, acquièrent bientôt ensemble la théorie du vice, et un de mes camarades, un peu plus âgé que moi, m'en facilita la pratique, en me menant chez des

filles. J'étais donc déjà assez libertin quand ma mère me fit revenir en Bretagne, à la fin de mes classes, pour voir quelle serait ma vocation. Je n'en avais point alors d'autre que de retourner à Paris, dans le dessein d'y continuer de vivre comme j'avais commencé depuis quelques mois. Je n'en fis pas confidence à ma mère, sachant qu'elle ne penserait pas comme moi. Ainsi le moyen dont je me servis fut le désir de faire mon droit, d'être reçu avocat, et d'en embrasser la profession, pour laquelle on croyait me voir du talent. J'ai oublié de marquer qu'en 1718, peu de temps avant la décadence de sa fortune, ma mère était venue à Paris dans le dessein de voir par elle-même quel fruit je retirais de l'éducation qu'elle me procurait. Elle avait été si contente de ce qu'on lui dit de mes dispositions et de mes progrès, que cela avait fort contribué à la faire persister à me laisser à Paris, malgré les pertes que lui causa le système. Ce fut la même opinion, que je pourrais, par les talens qu'elle me supposait, et que j'avais peut-être, réussir dans la capitale, qui la fit consentir à m'y renvoyer faire mon droit. Je ne portais pas, comme elle, mes vues dans l'avenir. Il me suffisait pour le présent de retourner à Paris, et m'y voilà avec une pension modique, mais exactement suffisante, si je n'eusse été occupé que de mes devoirs. C'était ce qui me touchait le moins. Je pris cependant ma première inscription aux écoles; mais, au lieu de les suivre, j'appliquai au maître d'armes ce qui était destiné à l'agrégé. Il est vrai que la plupart de mes camarades d'études n'en faisaient pas plus que moi. Aussi dirai-je en passant que le cours du droit se fait encore plus mal que tous les autres, quoique les professeurs et les agrégés soient très-habiles et choisis au concours. Mais il y a certains abus de tradition qu'on ne corrigerait aux écoles du droit et ailleurs, que par une réforme dans le plan de toutes les études.

Voyons un peu, pendant les années destinées au droit, quels étaient mes docteurs : de jeunes libertins aux écoles; et dans les salles d'armes quelque chose de pis. Autrefois la fureur des duels avait mis à la mode ces salles d'escrime, où se rendaient les jeunes gens de la première qualité. Mais depuis que la juste sévérité de Louis XIV a éteint cette frénésie, une pareille jeunesse fait tous ses exercices à l'académie; de sorte qu'on ne trouve guère chez les maîtres d'armes que des jeunes gens de famille honnête, et d'autres dont il serait difficile de dire l'état ou la destination. Parmi les premiers je nommerai de Gènes, qui, dans la suite, a été la meilleure plume des avocats. Nous nous sommes retrouvés bien des années après; et, en parlant de nos anciens camarades, il s'en trouva quelques uns qui n'avaient pas eu une fin aussi honnête que nous.

Presque tous ceux qui se sont perdus par leur faute, en accusent la fortune ; pour moi, si la fortune était quelque chose, je n'aurais qu'à la remercier. Il semble que la Providence m'ait conduit par la main, non pas aux postes où je ne prétendais ni ne devais prétendre, mais à travers les précipices de mon état, et quelquefois des bourbiers ; me soulevant pour m'empêcher d'enfoncer le pied trop avant ; me tenant par fois suspendu sur le précipice, et ne m'y laissant jamais tomber.

Je ne me rappelle pas aujourd'hui, sans frémir, les suites que mes nouvelles liaisons pouvaient avoir. Je me trouvai, par exemple, acteur dans une bagarre qui arriva au pont St.-Michel. Des archers avaient mis la main sur un homme arrêté pour dettes, et qui se débattait en criant au secours. Des jeunes gens, que j'avais vu dans les salles d'armes, se proposèrent de l'enlever aux archers. Je m'y joignis. Nous voilà l'épée à la main. D'autres étourdis en firent autant. La populace barrant les archers, nous leur arrachâmes leur proie, que nous laissâmes échapper par la rue de la Harpe. Pour peu que la résistance eût été longue, la garde du Palais et du Châtelet serait survenue, nous aurait tous enveloppés, et les libérateurs auraient très-bien pu tenir compagnie à leur protégé. Quand j'eus bien savouré l'horreur de cette belle équipée, je ne laissai pas de faire réflexion, que si j'eusse été mis en prison, je n'étais connu que de fous, peut-être aussi dénués d'appui que moi, qui ne pouvais alors réclamer aucun homme sage ou puissant.

Puisque je me rends si bien justice sur mes sottises, je dois me souvenir que des sentimens d'honneur m'ont préservé d'écueils où beaucoup d'autres auraient échoué. J'eus dans ce temps-là occasion de connaître un très-mauvais sujet, nommé Saint-Maurice. C'était un homme de quarante à cinquante ans, qui, après avoir fait bien des métiers, avait un emploi à la compagnie des Indes. Ce n'était pour lui qu'un manteau qui couvrait un insigne fourbe ; car il n'avait, pour subsister, nul besoin de ses appointemens. Il avait de l'esprit, de la littérature, et faisait assez joliment des vers par amusement et sans prétention d'auteur. Le hasard me le fit connaître. Un officier de la compagnie des Indes, chez qui j'allai recevoir une partie de ma pension, qu'il s'était chargé de me remettre, voulut aussi me donner à dîner, et me mena chez un traiteur, vis-à-vis le Palais-Royal. Saint-Maurice y entrait en même temps avec Crébillon le père, et Piron. Ce sont les premiers gens de lettres avec qui je me sois trouvé. L'officier et Saint-Maurice, qui se connaissaient, voulurent que nous dînassions tous les cinq ensemble. Le repas fut gai ; les saillies de Piron, et le ton grivois de Crébillon me plurent beaucoup ; Saint-

Maurice n'y gâta rien. Ma vivacité et les traits qui m'échappaient attirèrent leur attention. Nous nous quittâmes assez contens les uns des autres, et Saint-Maurice m'invita à déjeûner chez lui pour le lendemain. J'y allai.

Il logeait à un troisième étage sur le Palais-Royal en face de la compagnie des Indes. Son logement était composé de trois pièces, dont la principale était meublée, tapisserie, lit et chaises, d'une serge violette. Vous eussiez cru entrer dans la retraite d'une dévote. Cette modeste tapisserie était un peu égayée par une suite d'estampes sous verres, encadrées dans des bordures brunes, qui renfermaient les sujets les plus lascifs. Tout son domestique consistait en une servante jeune et jolie, vêtue en paysanne très-propre : c'était un habit de goût. On voyait d'abord que si elle faisait le lit de son maître, elle le défaisait aussi.

Je trouvai, en arrivant, la nape mise, et je vis, dans la suite, qu'on ne l'ôtait guère que pour la changer. Le déjeûner, qu'on apporta de chez le traiteur voisin, était des pigeons à la crapaudine, saucisses et autres choses pareilles, avec de très-bon vin. Nous allions commencer, lui, la jeune paysanne et moi (car tout en servant elle mangeait avec son maître), lorsqu'il entra une femme d'environ vingt-cinq ans, assez jolie, et proprement vêtue. Sans m'informer de ce qu'elle pouvait être, il me suffisait, pour savoir à quoi m'en tenir, de la voir venir librement demander à déjeûner à un garçon, tel que j'avais déjà pu juger Saint-Maurice. C'était une fille entretenue par un homme âgé, qui, occupé d'affaires pendant la journée, venait s'en délasser le soir chez elle, sans la fatiguer beaucoup, quoiqu'il pût fort bien l'ennuyer. Au surplus, cet amant utile lui laissait, comme on voit, une liberté très-honnête dont elle savait user.

Nous voilà donc à table en partie carrée. Les propos furent gaillards. Il n'y entrait ni bel esprit, ni métaphysique; mais force saillies. Le vin excitant la gaieté et la hardiesse que j'avais assez naturellement, je hasardai quelques embrassades et autres menues licences, qui furent si bien reçues de la nymphe qui faisait notre quatrième, que j'aurais pu aller plus loin, si je n'eusse senti que Saint-Maurice, et la belle même, trouveraient mauvais que je voulusse, dans une première entrevue, achever une aventure qui pouvait, plus décemment pour eux, s'achever ailleurs. Le jour, au mois de septembre, allait finir, que le déjeûner durait encore, c'est-à-dire que nous tenions toujours table et propos joyeux. Il fallut enfin se quitter, avec promesse de se retrouver. Je donnai le bras à la belle, jusqu'à la maison où elle logeait, dans la même rue. Je voulais y monter; mais elle m'obligea de la laisser à sa porte, attendu que c'était l'heure

de *son monsieur*, et me permit de venir la voir à toute autre heure que celle-là. J'y allai dès le jour suivant, entre dix et onze heures. Le traité, dont les préliminaires étaient convenus de la veille, fut conclu après quelques pourparlers, et ratifié à la satisfation des parties. Sur le midi, elle me congédia, prétendant avoir une affaire à cette heure-là ; mais que nous nous reverrions. Comme la mienne était faite, je ne fis aucune difficulté de me retirer. J'y retournai encore quelquefois. Cependant, quelques autres conquêtes de cette nature m'obligèrent de me partager. Ces aventures libertines ne sont pas de durée, parce que ces demoiselles ayant des relations avec quelques unes de leurs pareilles, j'en connus bientôt plusieurs.

La délicieuse société ! il ne lui manquait que d'être honnête ; ce qui ne l'empêchait pas d'être fort de mon goût, à l'âge que j'avais, avec une ardeur immodérée pour les femmes. Je les aimais toutes, et je n'en méprisais aucune. La délicatesse de sentiment ne s'allie guère à un tempérament de feu. La connaissance de Saint-Maurice aurait pourtant été plus dangereuse pour moi que celle de ces coquines, si j'avais eu moins de principes. Heureusement je n'étais que libertin. J'allais de temps en temps chez lui, et j'y trouvais communément compagnie joyeuse et à table. Son emploi n'exigeant que quelques heures de la matinée, il donnait souvent de ces déjeûners-dîners, qui se prolongeaient tellement, que tous les repas s'y confondaient. Quoique les mets ne fussent pas recherchés, cette espèce de table ouverte, à des convives de grand appétit et fort alertes, n'était pas d'une faible dépense, et les appointemens d'un médiocre emploi ne pouvaient pas y suffire. Je ne tardai pas à savoir le mot de l'énigme.

Saint-Maurice paraissait prendre beaucoup de goût pour moi, et mon ardeur pour le plaisir était ce qui m'attirait le plus son estime. Il comptait bien s'en servir pour ses vues, et se trompa. Il m'engagea un jour à une promenade aux Champs-Élysées, et là il me dit qu'il se trouvait à la tête d'une société de personnes assez considérables par leur état et leur fortune, auxquelles il avait persuadé qu'il était en commerce avec les génies élémentaires dont il pouvait leur procurer les faveurs ; que dans certains jours il rassemblait ses adeptes dans une salle où, les volets fermés, deux bougies ne donnaient de lumière que ce qu'il en fallait pour se reconnaître, en prenant place autour de la salle. Alors Saint-Maurice, en qualité de ministre du génie *Alaël*, après une espèce d'invocation en style oriental et cabalistique, faisait le tour de l'assemblée, recevant de chacun un billet cacheté, qui contenait la demande de ce qu'on désirait du génie.

Il s'approchait ensuite d'une manière d'autel, sur lequel était un réchaud plein de braise allumée, où le ministre paraissait jeter tous ces billets, qui étaient consumés. Mais comme il était excellent escamoteur, dont il avait même fait le métier, il substituait, aux billets recueillis, ceux qu'il avait apportés tout préparés. Il annonçait alors qu'à la première assemblée il apporterait à chacun la réponse à sa demande; et l'on se séparait. Rentré chez lui, il ouvrait les vrais billets, et composait les réponses. Les initiés y trouvant toujours quelque chose de relatif à la demande qu'ils avaient faite dans un billet brûlé sans être décacheté, ne doutaient pas que leur prière n'eût monté jusqu'au trône d'*Alaël*.

Le grand prêtre Saint-Maurice se bornait à donner séparément à chacun la lecture de la réponse à son billet, sans la lui laisser, de peur des conséquences. Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que le génie, qui était assez puissant pour satisfaire à tous les vœux, demandait souvent de l'or. Ce qui est plus singulier encore, l'or était aussitôt remis à son ministre pour l'employer suivant les ordres d'*Alaël*, sans qu'il fût permis de s'informer de la destination.

Lorsque Saint-Maurice eut fini, je lui éclatai de rire au nez. Il en parut fort scandalisé, et me dit, du plus grand sérieux, que la confidence qu'il venait de me faire était une preuve de son estime pour moi, et que, pour m'en convaincre, il pouvait me rendre témoin d'une assemblée; que j'y verrais de jeunes et jolies femmes, et qu'il avait assez de pouvoir sur elles pour m'en faire jouir. Ces dernières paroles attirèrent mon attention. Quel appât pour un appétit de vingt ans! Je fut près de le prendre au mot. Il le sentit, et me pressa. Si je ne me rendis pas, je fus du moins fort ébranlé. J'entrai en éclaircissemens. Je lui dis que, vu les preuves qu'il m'offrait, je ne doutais pas de ce qu'il me disait; mais que je ne le concevais pas mieux. Il me répondit que j'étais jeune, et ne connaissais encore ni les hommes, ni Paris; que dans cette ville où la lumière de la philosophie paraît se répandre de toutes parts, il n'y a point de genre de folie qui n'y conserve son foyer, qui éclate plus ou moins loin, suivant la mode et les circonstances. L'astrologie judiciaire, la pierre philosophale, la médecine universelle, la cabale, etc., ont toujours leurs partisans secrets, sans parler des folies épidémiques, telles que l'agiot, dont je venais d'être témoin, temps où chacun s'imaginait pouvoir devenir riche, sans que personne devînt pauvre.

J'ai reconnu dans la suite la vérité de ce que Saint-Maurice me disait, et j'ai eu des preuves convaincantes de ce qui le regar-

dait lui-même. Un homme très-riche, dont je tairai le nom par égard pour sa famille et les personnes considérables ses alliées, était une des dupes de Saint-Maurice, et lui a fourni plus de cinq cent mille francs. Cet homme était d'ailleurs très-sage, et dans toutes les affaires, le conseil de sa famille et de beaucoup d'autres. J'ignore s'il vit encore; car depuis le dérangement de sa fortune et sa manie reconnue, il s'est expatrié, et peut-être sans être détrompé de ses idées cabalistiques.

Malgré l'appât séduisant que me présenta le ministre d'*Alaël*, l'honneur l'emporta; je refusai nettement. C'est la circonstance de ma vie qui, vu la force de la tentation, m'a donné le plus d'estime pour moi. Je refusai absolument la proposition de Saint-Maurice, et lui dis que je ne voulais avoir aucune part à une fourberie; que d'en être simplement témoin, serait en être complice, et que cela ne pouvait finir pour lui que d'une façon déshonorante. Mes expressions le choquèrent, et, piqué de s'être ouvert sans succès, il voulait le prendre haut; mais, jugeant que je ne le prendrais pas bas, il se radoucit, et nous finîmes assez froidement notre promenade. Je cessai, dès ce moment, de le voir. Deux ou trois ans après j'appris qu'il avait été enlevé et mis à Bicêtre. Il n'y fut pas long-temps. Des personnes puissantes, du nombre de ses disciples, désabusées ou non, mais craignant de voir leur nom mêlé dans une affaire d'éclat, agirent en sa faveur, et lui firent rendre la liberté. Pour couvrir apparemment la tache de Bicêtre, il prit un carrosse et un bel appartement dans un hôtel garni; et, après s'être montré quelque temps ainsi dans Paris, il se retira à Rouen, où il tenait un état brillant, et recevait chez lui ce qu'il y avait de plus distingué. Il donna même une fête superbe à la naissance du dauphin, en 1729. J'aurai encore à parler de lui à l'occasion d'un voyage que je fis dans ce temps-là en Normandie. Je reviens à moi.

Quoique je ne fusse pas un mauvais sujet, je vivais avec des gens qui l'étaient passablement, et c'est un moyen de le devenir. Je ne sais par quelle voie ma mère en fut instruite; mais elle me rappela en Bretagne. Je voulus lui donner quelques mauvaises raisons : malheureusement elle n'aimait que les bonnes. Je n'avais point de celles-là, et il me fallut partir au mois de février 1725. Je n'éprouvai pas, en apercevant les clochers de Dinan, qui se voient de loin, ce sentiment de plaisir qui m'affecte aujourd'hui quand j'y retourne. Je quittais Paris avec beaucoup de chagrin, et je trouvai ma mère fort mécontente de ma conduite, quoiqu'elle en ignorât une partie. Il n'était plus question de m'initier dans le commerce qu'elle avait quitté. D'ailleurs mon éducation n'y avait pas été dirigée, et l'état de ceux avec qui je

l'avais partagée, et avec lesquels je me rencontrais à Paris, me rendait difficile sur des partis qui, sans cela, ne m'auraient pas répugné. Il m'en restait, avec ma médiocre fortune, un qui ne blessait pas mon petit amour-propre, et pour lequel on croyait me voir du talent; c'était le barreau. J'aurais beaucoup mieux aimé le service, et je dis à ma mère qu'on m'offrait une lieutenance dans le régiment de Piémont, où un de mes parens venait d'en avoir une; et qu'avec une pension de cinq à six cents livres, je serais en état de m'y soutenir honnêtement. Ma proposition fut très-mal reçue. Ma mère avait, à ce sujet, des principes vrais ou faux, mais dont il ne me fut pas possible de la faire départir. Elle me dit que le service n'appartenait qu'aux gens de condition; qu'ils ne devaient pas même suivre d'autre route; qu'elle ne voyait qu'avec mépris des gentilshommes exercer de très-bas emplois qui, dans sa jeunesse, étaient des récompenses de valets, ou de gens sans état, et incapables de tout autre; mais que pour un honnête bourgeois, le service était un métier de libertin, à moins qu'il ne fût assez riche pour sortir de sa classe, et tel que le parent que je lui citais, dont le frère aîné avait acheté une charge dans une cour supérieure, après avoir eu son père secrétaire du roi. Le refus de ma mère fut si absolu, et ses résolutions étaient toujours si fermes, qu'il n'y avait pas à y revenir.

Je m'attachai uniquement à lui rendre des devoirs assidus, et à effacer, par une conduite régulière, les impressions qu'elle avait reçues à mon sujet. Je restai ainsi jusqu'au mois de novembre, cherchant tous les moyens de retourner à Paris. Enfin, je représentai à ma mère qu'ayant déjà commencé mon droit, je ne pouvais rien faire de mieux que de le finir, et de me faire recevoir avocat, attendu que ce titre était toujours nécessaire à plusieurs professions que je pouvais embrasser. Elle y consentit.

J'allai, avant de partir pour Paris, passer quelque temps chez ma sœur, à Rennes. Ce fut là que je connus M. de La Chalotais (1),

(1) Louis-René de Caradeuc de La Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, mort en 1786, fut l'un des premiers magistrats qui se signalèrent dans l'affaire de l'expulsion des jésuites. Son *Compte rendu* de leurs constitutions (1762, 2 vol. *in*-12) sera long-temps célèbre par la force et l'énergie du style; mais, comme l'éloquence entraîne quelquefois trop loin, il n'a point gardé de justes mesures, lorsqu'il a parlé des hommes célèbres que la société éteinte a produits presque dans tous les genres. Une affaire plus intéressante l'occupa encore : il crut, en qualité d'homme public, devoir résister au commandant de la province, le duc d'Aiguillon, qui abusait de son autorité, mais qui n'agissait que par ordre de la cour : cette démarche lui attira une longue disgrâce, des emprisonnemens, et son procès lui fut fait par des commissaires nommés par le gouvernement. Les accusations intentées contre lui ayant paru destituées de preuves, il revint dans sa patrie, et y jouit de

alors avocat général, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, plus amplement qu'ici. Je dirai simplement que notre goût pour la littérature nous en inspira l'un pour l'autre. Toutes les fois que je me suis trouvé depuis à Rennes aux états, il a été ma société habituelle; notre liaison s'est fortifiée, et sa disgrâce en a resserré les nœuds.

Je me trouvai enfin, au commencement de 1726, dans ce Paris que je désirais tant, et où je me conduisis un peu mieux que je n'avais fait. Je me mis en pension chez un avocat au conseil, et repris des inscriptions en droit. Mais, pour dire les choses fidèlement, je m'occupais très-peu des devoirs que je paraissais m'imposer; je donnais presque tout mon temps à la lecture des livres de belles-lettres latines et françaises. Cette étude ne donne pas beaucoup de goût pour la procédure, et le hasard m'en éloigna encore. Un jour, avant d'entrer à la Comédie, que je suivais plus que les écoles, je m'arrêtai au café de Procope, où l'on dissertait sur la pièce qui se jouait alors. Quelques bonnes observations que j'entendis, me donnèrent envie d'y revenir.

Il y avait alors deux cafés où se rassemblaient des gens de lettres; celui de Procope, en face de la Comédie, et celui de Gradot, sur le quai de l'École. La Motte, Saurin, Maupertuis, étaient les plus distingués de chez Gradot. Boindin (1), l'abbé

l'amitié et de l'estime de ses concitoyens. Il avait, dans la conversation, beaucoup de feu, d'agrément, et l'esprit de saillie. Mais il ne sut pas toujours réprimer ses bons mots, et éprouva qu'une parole hasardée est quelquefois la source de bien des peines. Parmi les mémoires qu'il publia, dans le cours de sa fameuse affaire, on distingua l'*Exposé justificatif de sa conduite*, 1767, *in*-4°. Il écrivit l'un de ses mémoires en prison, avec un curedent et de la suie sur des papiers de biscuit, et c'est à cette occasion que Voltaire dit que *son curedent gravait pour l'immortalité*. On a encore de lui un *Essai d'éducation nationale*, où l'on trouve des vues lumineuses, et quelques idées qu'on ne pourrait adopter qu'avec des modifications. DICT. HIST.

(1) Nicolas Boindin, né à Paris, en 1676, entra dans les mousquetaires en 1696; mais, ne pouvant résister à la fatigue du service, il renonça au métier des armes. Il fut reçu, en 1706, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'aurait été à l'Académie Française; si la profession publique qu'il faisait d'être athée, ne lui eût fait donner l'exclusion; c'était un homme d'esprit, d'érudition, et même de goût, quoique, par l'habitude de disputer, il ait fini par ne plus rien voir que de problématique dans les opinions humaines. Sa comédie du *Port de mer* est souvent d'un comique très-vif. On ne sait trop pourquoi les comédiens n'ont pas conservé sur leur répertoire *le Bal d'Auteuil* et *les Trois Gascons*; ils en représentent tous les jours qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi piquantes.

Malgré son athéisme il échappa à toute poursuite, parce que dans les disputes entre les jésuites et leurs adversaires, il pérora souvent dans les cafés contre ceux-ci; aussi disait-il plaisamment à un homme qui pensait comme lui, et qu'on paraissait vouloir inquiéter : On vous tourmente, vous, parce

Terrasson, Fréret et quelques artistes, s'étaient adonnés au café de Procope, et s'y rendaient assidûment, indépendamment de ceux qui y venaient de temps en temps, tels que Piron, l'abbé des Fontaines, La Faye et autres. Je ne crois pas que ces cafés soient aujourd'hui sur le même pied. Il y a plus de trente-cinq ans que je n'y suis entré, et je n'entends citer personne de connu dans les lettres qui s'y rende.

Je retournai chez Procope. Je trouvai, en y entrant, qu'on y traitait un point de métaphysique, et que Fréret (1) et Boindin

que vous êtes un athée janséniste; mais on me laisse en paix, parce que je suis un athée moliniste. Ce n'est pas qu'il penchât plus pour Molina que pour Jansénius; mais il sentait qu'il gagnerait plus à se tourner du côté de ceux qui étaient alors en faveur. Voici comme Boindin est peint dans le Temple du Goût :

Un raisonneur, avec un fausset aigre,
Criait: Messieurs, je suis ce juge intègre
Qui toujours parle, argue et contredit;
Je viens siffler tout ce qu'on applaudit.
Lors la Critique apparut, et lui dit :
Ami Bardou, vous êtes un grand maître,
Mais n'entrerez en cet aimable lieu :
Vous y venez pour fronder notre Dieu,
Contentez-vous de ne le pas connaître.

Marmontel, dans sa jeunesse, recherchait beaucoup le vieux Boindin; ce dernier lui dit un jour: Trouvez-vous au café Procope. — Mais nous ne pourrons parler de matières philosophiques. — Si fait, en convenant d'une langue particulière, d'un argot. Alors ils firent leur dictionnaire : l'âme s'appelait Margot, la religion Javotte, la liberté Jeanneton, et Dieu M. de l'Être. Les voilà disputant et s'entendant très-bien : un homme en habit noir, avec une fort mauvaise mine, se mêlant à la conversation, dit à Boindin : Monsieur, oserai-je vous demander ce que c'était que ce M. de l'Être qui s'est si souvent mal conduit, et dont vous êtes si mécontent? Monsieur, reprit Boindin, c'était un espion de police. On peut juger de l'éclat de rire, cet homme étant lui-même du métier. DICT. HIST.

(1) Fréret, né à Paris, en 1688, d'un procureur au parlement, se fit recevoir avocat, par complaisance pour sa famille; la nature ne lui avait donné aucun goût pour le barreau, et il le quitta pour se livrer à l'histoire et à la chronologie. L'Académie des Inscriptions lui ouvrit ses portes dès l'âge de vingt-cinq ans; il signala son entrée par un discours sur l'origine des Français, savant, mais hardi, qui, joint à des propos indiscrets sur l'affaire des princes avec le régent, le fit enfermer à la Bastille. Bayle fut presque le seul auteur qu'on lui donna pour égayer sa prison; et il le lut tant de fois qu'il le savait par cœur. Ayant obtenu sa liberté, Fréret s'adonna entièrement à ses anciennes études; on lui doit plusieurs mémoires pleins d'une érudition profonde et de discussions épineuses : ils sont répandus dans les différens volumes de la collection académique des Inscriptions et Belles-Lettres. Il avait une littérature très-étendue; sa mémoire était prodigieuse; il écrivait avec netteté et avec ordre; mais il avait du penchant pour les opinions singulières; il mourut en 1749, dans sa soixante-unième année. DICT. HIST.

étaient les tenans de la dispute. Le premier était l'homme de la plus vaste et de la plus profonde érudition que j'aie connu, et ses connaissances portaient sur une forte base de philosophie. L'autre, avec beaucoup de sagacité, parlait avec une éloquence véhémente, sans en être moins correct dans la langue. Il ne montrait jamais plus d'esprit dans une dispute que lorsqu'il avait tort, ce qui lui arrivait assez, quand il ne parlait pas le premier, attendu qu'il était naturellement contradicteur. Une pièce était-elle mal reçue, il en relevait les beaux endroits, et la défendait vivement. Était-elle applaudie, il en découvrait très-finement et en montrait les moindres défauts. Il cherchait surtout à combattre les opinions reçues dans les matières les plus graves, ce qui lui avait fait une réputation d'impiété, dont il m'avoua un jour qu'il se repentait fort; qu'elle avait beaucoup nui au repos de sa vie; qu'on ne doit jamais manifester de tels sentimens, et qu'on serait encore plus heureux de ne les pas avoir. On sait qu'il est traité d'athée dans les couplets attribués au poëte Rousseau. Le sage Fontenelle, qui estimait Boindin à beaucoup d'égards, et qui en était respecté, lui ayant demandé pourquoi il se livrait si fort à la contradiction : C'est, dit Boindin, que je vois des raisons contre tout. Et moi, répondit Fontenelle, j'en vois pour tout, et j'aurais la main pleine de vérités, que je ne l'ouvrirais pas pour le peuple.

J'ai toujours trouvé Boindin très-raisonnable dans le tête-à-tête; mais aussitôt qu'il se voyait au milieu d'un auditoire, comme au café, il ambitionnait les applaudissemens que lui attirait son éloquence. A soixante ans passés, il avait encore cette passion puérile. Il était de l'Académie des Belles-Lettres, et serait entré à la Française, dont il aurait été un membre distingué par une grande connaissance de la langue, si le cardinal de Fleury ne s'y fût pas opposé. On abusa, dit-on, contre lui d'un hommage qu'il avait voulu rendre à trois philosophes. C'était une cornaline sur laquelle il avait fait graver trois profils très-ressemblans de Descartes, Bayle et Fontenelle, auxquels il avait indiscrètement appliqué : *Sunt tres qui testimonium perhibent de lumine.* Je me suis un peu arrêté sur Boindin, parce que c'est le seul de l'Académie des Belles-Lettres dont on n'ait point parlé à la séance publique qui suivit sa mort. On aurait pu au moins en user pour lui, comme on avait fait pour le trop fameux père Tellier, dont tout l'éloge se borna aux dates de sa naissance, de sa nomination à la place de confesseur du roi, et de sa mort. On n'aurait manqué ni à l'usage ni à la décence.

J'étais donc arrivé au café au plus fort de la discussion métaphysique. Après avoir entendu quelque temps les deux acteurs, je hasardai, sur la question, quelques mots qui attirèrent leur

attention. L'auditoire parut surpris qu'un jeune homme osât se mesurer avec de tels athlètes. Cependant ils me firent accueil l'un et l'autre, et m'invitèrent à revenir. Je n'y manquai pas, et, comme j'y trouvais toujours Boindin, je devins bientôt son antagoniste, et partageais avec lui l'attention de l'auditoire, qui m'affectionnait de préférence, parce que Boindin avait la contradiction dure, et que je l'avais gaie. Il s'agissait un jour, entre lui et moi, de savoir si l'ordre de l'univers pouvait s'accorder aussi bien avec le polythéisme qu'avec un seul Être suprême. Je soutenais l'unité de l'Être nécessaire, et Boindin prétendait pouvoir concilier tout avec la pluralité des dieux. Il n'y avait point de sophisme qu'il n'employât pour étayer son système. L'assemblée était nombreuse et attentive. Boindin, pour en capter les suffrages, se livrait au feu de son éloquence, lorsque j'éclatai de rire. Il en fut choqué, et me dit brusquement que rire n'était pas répondre. Je l'avoue, lui dis-je; mais je n'ai pu m'en empêcher, en vous voyant soutenir la pluralité des dieux. Cela prouve le proverbe: *Il n'est chère que de vilain*. Comme il passait pour n'en admetre aucun, chacun rit de l'application du proverbe; il le prit lui même de bonne grâce, et la dispute finit.

Les caractères des gens de lettres qui se rendaient à ce café étaient assez variés. Boindin dissertait toujours et ne causait jamais. Fréret raisonnait, et s'appuyait souvent de citations et d'autorités, non pour établir en érudit, mais pour développer ses principes en philosophe. Il avait fait un ouvrage qui serait dangereux, s'il était à la portée du commun des lecteurs. Il aurait été très-fâché qu'il devînt public. J'en ai pour preuve la lettre qu'il m'écrivit, en me l'envoyant quelque temps après que je fus devenu son confrère à l'Académie des Belles-Lettres. Il me marquait, dans son billet, que j'ai gardé pour sa justification, si l'on trahissait sa confiance, que cet ouvrage n'était que pour des amis *interioris admissionis*. J'aurai occasion de parler dans la suite de la coupable frénésie qui règne aujourd'hui, de tirer des cabinets, et de rendre publics des écrits qui n'en devaient jamais sortir. Fréret lui-même pensait ainsi, et comptait jeter le sien au feu. Le seul inconvénient avec lui, en le consultant sur un fait ou une question, était la multiplicité de ses connaissances qui l'engageait dans des digressions, de sorte qu'on apprenait, à la vérité, une quantité de choses curieuses, et celle qu'on voulait particulièrement savoir, restait à l'écart, ou arrivait la dernière.

L'abbé Terrasson (1), qui venait souvent au café, avait beau-

(1) Jean Terrasson, né à Lyon en 1670, fut envoyé par son père à l'institution de l'Oratoire à Paris. Il quitta bientôt cette congrégation, y rentra

coup d'érudition grecque, latine, et dans plusieurs langues modernes; était géomètre, physicien, et doué d'un esprit philosophique qu'il portait dans tout ce qu'il traitait; c'est-à-dire, pour me servir de sa définition, de cette supériorité de raison qui nous fait rapporter chaque chose à ses principes propres et naturels, indépendamment de l'opinion qu'en ont eue les autres hommes. Le caractère de son esprit paraît surtout dans sa dissertation sur l'Iliade, excellente poétique. Il y distingue très-bien ce qui concerne le plan, l'ordonnance, les mœurs, les caractères d'un poëme. Il n'aurait peut-être pas si bien jugé de ces détails qui sont du ressort du goût, attendu qu'il y entre souvent un peu d'arbitraire, et qu'il confrontait tout à la raison. Attaché à son sentiment, parce qu'il le croyait raisonnable, il lui était très-indifférent qu'il fût adopté. Avec beaucoup d'esprit, le fond de son caractère était la simplicité, la naïveté, et quelque chose de niais. Il y a des hommes qui, tenant de la nature un point de singularité, l'exagèrent à dessein, pour le rendre plus piquant, ce qui, contre leur intention, produit un effet contraire. La singularité de l'abbé Terrasson était si naturelle, qu'il ne s'en doutait pas. Il pouvait quelquefois remarquer que les autres

de nouveau, et en sortit pour toujours. Son père, irrité de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très-médiocre. L'abbé Bignon, instruit de son mérite, lui obtint une place à l'Académie des Sciences, en 1707, et, en 1721, la chaire de philosophie grecque et latine. L'abbé Terrasson s'enrichit par le fameux système; mais cette opulence ne fut que passagère : la fortune était venue le trouver sans qu'il l'eût cherchée; elle le quitta, sans qu'il songeât à la retenir. Me voilà tiré d'affaire, dit-il, lorsqu'il se trouva réduit, pour la seconde fois, au simple nécessaire; je revivrai de peu, cela m'est plus commode. Quoiqu'il eût conservé, au milieu des richesses, la simplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il n'était pas sans défiance de lui-même. Je réponds de moi, disait-il, jusqu'à un million. Ceux qui le connaissaient auraient répondu de lui par delà. L'ignorance où était l'abbé Terrasson sur la plupart des choses de la vie, lui donnait une naïveté que bien des gens traitaient de simplicité, ce qui a fait dire qu'il n'était homme d'esprit que de profil. La marquise de Lassai, qui était de sa société, répétait volontiers qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit qui pût être d'une pareille imbécillité. Quand la vieillesse et les infirmités commencèrent à le rendre inutile à la société, il disparut de la scène. Il se montrait tout au plus dans les lieux publics où il ne pouvait être à charge à personne. Je calculais ce matin, disait-il un jour à Falconet, que j'ai perdu les quatre cinquièmes des lumières que je pouvais avoir acquises; si cela continue, il ne me restera pas même la réponse que fit à l'agonie ce bon M. de Lagny à Maupertuis. On sait que Maupertuis demanda à M. de Lagny, sur le point d'expirer, quel était le carré de douze. Le mourant répondit, sans hésiter, cent quarante-quatre. Les principaux ouvrages de l'abbé Terrasson sont : Sethos, roman moral; la traduction de Diodore de Sicile; et une dissertation critique sur l'Iliade. Dict. hist.

ne lui ressemblaient pas; mais il n'allait peut-être pas jusqu'à conclure qu'il ne leur ressemblait point : c'est-à-dire qu'il ne faisait point de retour sur lui-même.

Ses amis puissans, tels que la comtesse de Vérue, et le marquis de Lassai, avaient entrepris de lui faire une fortune considérable, par le moyen de Law, leur ami, dans le temps des billets de banque. Ils en avaient déjà procuré pour huit ou neuf cent mille francs à l'abbé, qui disait qu'il ne répondait de sa tête que jusqu'au million. Il plaisantait, ou ne se connaissait pas. Les richesses ne l'auraient pas enivré; la reconnaissance l'égara. Il crut voir le salut de l'État dans le système qui en fut la ruine. Il composa un ouvrage pour en prouver l'excellence; et le jour même que parut cet éloge du système, parut l'arrêt du conseil qui en fut la ruine. Ce qui prouve la bonne foi de l'abbé, c'est qu'il ne prit aucune des précautions qui pouvaient sauver une partie de sa fortune. Il se retrouva au point d'où il était parti; n'eut pas le moindre regret à son opulence passagère; et s'avoua fort content d'en être débarrassé, pour ne se livrer qu'à l'étude.

Un homme, queje connus en même temps que l'abbé Terrasson, fut du Marsais (1), qui avait aussi beaucoup d'esprit philo-

(1) César Chesneau du Marsais, né à Marseille, en 1676, entra dans la congrégation de l'Oratoire; mais le désir d'une plus grande liberté la lui fit quitter bientôt après. Il vint à Paris, s'y maria, fut reçu avocat, et commença à travailler avec succès. Des espérances flatteuses l'avaient engagé dans cette profession; mais, trompé dans ses espérances, il ne tarda pas à l'abandonner. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyait avoir acquis, par une conduite sage, le droit d'être insolente, l'obligea à se séparer d'elle. Il se chargea de l'éducation du fils du président de Maisons. La mort du père l'ayant privé de la récompense que méritaient ses soins, il entra chez le fameux Law, pour être auprès de son fils. Après la chute de ce charlatan, il éleva les fils du marquis de Beaufremont, et en fit des élèves dignes de lui. Cette éducation finie, il prit une pension, dans laquelle il instruisit, suivant sa méthode, un certain nombre de jeunes gens. Des circonstances imprévues le forcèrent de renoncer à ce travail utile. Obligé à donner quelques leçons pour subsister, sans fortune, sans espérances, et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que les auteurs de l'Encyclopédie l'associèrent à leur grand ouvrage. Les articles, dont il l'enrichit sur la grammaire, respirent une philosophie saine et lumineuse, un savoir peu commun, beaucoup de précision dans les règles, et de justesse dans leur application. Il mourut à Paris, en 1756, à quatre-vingts ans.

Son caractère doux et tranquille, et son âme toujours égale, étaient peu agités par les différens événemens de la vie, même par les plus tristes. Son extérieur et ses discours n'annonçaient pas toujours ce qu'il était. Il avait l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sûre que rapide, et était plus propre à discuter avec lenteur qu'à saisir avec promptitude. Son peu de connaissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, et sa facilité à dire librement ce qu'il pensait, lui donnait cette naïveté, cette simplicité qui n'est pas incompatible avec beaucoup d'esprit. Fontenelle disait de lui : C'est

sophique, qu'il appliqua principalement à la grammaire. Com il était venu tard de sa province à Paris, il avait conservé l'acc provençal, qui l'empêchait de bien juger des sons de la lang Nous en parlions un jour, et, sur ce que je lui en dis, il m'e gagea à mettre mes observations par écrit. Elles font partie notes que je fis dans la suite sur la Grammaire de Port-Roy Il avait encore été plus avant que l'abbé dans le temple de fortune, en acceptant la place de gouverneur du fils de Law, n'en revint pas plus riche. Après avoir vécu familièrement av le maréchal de Noailles, qui l'appelait son philosophe, avoir e long-temps promené sous ce titre dans plusieurs sociétés distin guées, il fut toujours aussi étranger dans le monde, que le mon l'était pour lui. On l'y trouvait un niais de beaucoup d'espri et l'on croyait faire assez pour lui que de s'en amuser, en lu laissant pour fortune le manteau de Diogène. Les éducations don il fut chargé, ne lui valurent pas davantage; et il aurait passé le dernières années de sa vie fort mal à l'aise, si le comte de Laura guais-Brancas, qui ne lui devait rien, ne lui eût fait une pension.

Parmi ceux qui venaient chez Procope, il y en avait qui allaient aussi au café de Gradot; tels que le marquis de La Faye (1). Avec de la finesse dans l'esprit, de la littérature française, beaucoup de politesse, le meilleur ton dans la conversation, faisant

le nigaud le plus spirituel, et l'homme d'esprit le plus nigaud que je connaisse. C'était le La Fontaine des philosophes. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, 1°. Traité des Tropes; 2°. Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine; 3°. les véritables Principes de la grammaire; 4°. Logique, ou Réflexions sur les opérations de l'esprit, etc., etc. DICT. HISTOR.

(1) Jean-François Leriget de La Faye, d'abord capitaine d'infanterie, puis gentilhomme ordinaire du roi, mérita, par ses talens et son goût pour les lettres, une place à l'Académie Française, qui l'admit en 1730; il mourut l'année suivante, à cinquante-sept ans, regretté de tous les gens de lettres qu'il charmait par son esprit, sa douceur et sa politesse. Voltaire, qui l'avait beaucoup connu, en a fait un portrait avantageux, mais vrai:

Il a réuni le mérite
Et d'Horace et de Pollion,
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt chantant à sa suite.
Il reçut deux présens des Dieux,
Les plus charmans qu'ils puissent faire;
L'un était le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

On a de lui quelques poésies, où l'on remarque un esprit délicat et une imagination agréable. Sa pièce la plus connue est son ode apologétique de

des vers faciles, c'était un homme très-aimable, et qui aurait pu servir de modèle à ce qu'on appelle les gens du monde. Il jouissait d'une fortune considérable, tenait une bonne maison, et y rassemblait souvent compagnie choisie de différens états. Son frère aîné, capitaine aux gardes, homme d'esprit et fort instruit, avait formé la plus belle bibliothéque qu'un particulier pût avoir, et dont le catalogue est, je crois, le premier qui ait été imprimé, et qui ait servi à l'ordre de ceux qui ont paru depuis. Il est connu et recherché dans la librairie. Le capitaine La Faye, ayant eu la jambe emportée d'un boulet de canon, fut obligé de quitter le service, et, pour s'en consoler, se renferma dans sa bibliothéque, sur laquelle il mit pour inscription :

Me læsit Mavors, læsum mulcère Camenæ.

A sa mort, son fils étant mineur, cette bibliothéque fut vendue. Le frère du capitaine racheta de la succession les livres qui convenaient le plus au genre de littérature dont il s'occupait, et, les joignant à ceux qu'il avait déjà, en fit une collection très-curieuse, au service de tous les gens de lettres. Il était secrétaire du cabinet du roi, et a été de l'Académie Française. Le duc de Bourbon, qui avait été premier ministre, le chargea d'une commission assez singulière. Ce prince, ayant résolu de se marier, envoya La Faye en Allemagne, choisir la princesse dont la figure lui plairait le plus, s'en rapportant absolument au goût du commissionnaire. La Faye, après avoir parcouru l'Allemagne, donna la pomme à Caroline de Hesse Rhinsfeld, princesse aussi aimable que son mari l'était peu; aussi a-t-elle été plus regrettée que lui du public. Elle est morte à vingt-six ans, en 1741, dix-huit mois après son mari, et dans le temps où elle pouvait être heureuse. Je ne m'attendais guère, quand elle arriva ici, que je dusse faire son épitaphe, dont je fus chargé par sa belle-mère, madame la duchesse (1). La Faye, qui avait pris de l'amitié

la poésie, contre le système de La Motte, en faveur de la prose. On y trouve cette belle strophe :

> De la contrainte rigoureuse,
> Où l'esprit semble resserré,
> Il reçoit cette force heureuse
> Qui l'élève au plus haut degré.
> Telle dans des canaux pressée,
> Avec plus de force élancée,
> L'onde s'élève dans les airs :
> Et la règle, qui semble austère,
> N'est qu'un art plus certain de plaire,
> Inséparable des beaux vers. DICT. HIST.

(1) Voici cette épitaphe, qui a été trouvée dans les papiers de Duclos,

pour moi, m'aurait volontiers emmené avec lui dans son voyage d'Allemagne, et je l'aurais encore plus volontiers accompagné; mais ce ne pouvait pas être à l'insu de ma mère. Je lui laissais bien ignorer ma vie dissipée, et le peu d'application que je donnais à la jurisprudence; mais un voyage de plaisir aurait mis ma conduite trop à découvert, m'aurait fait rappeler en province; et c'était ce que je redoutais le plus.

Peu de temps avant ce voyage, La Faye m'avait mené chez Gradot pour me faire connaître, me dit-il, le plus aimable des gens de lettres; et j'en jugeai comme lui. C'était La Motte. Après avoir vécu dans les meilleures sociétés de Paris et de la cour, devenu aveugle et perclus des jambes, il était réduit à se faire porter en chaise au café de Gradot, pour se distraire de ses maux dans la conversation de plusieurs savans ou gens de lettres qui s'y rendaient à certaines heures. J'y trouvai Maupertuis, Saurin, Nicole, tous trois de l'Académie des Sciences; Melon, auteur du premier traité sur le commerce; et beaucoup d'autres qui cultivaient ou aimaient les lettres. La Motte était le point de réunion de l'assemblée, et personne n'y était plus propre que lui, par le ton de politesse qu'il mettait dans la discussion. Les sciences dont il ne s'était pas occupé, ne lui étaient pas étrangères. Il en saisissait la métaphysique. Ses idées étaient nettes, précises, et rendues avec ordre et clarté. Ses ouvrages, et surtout ses qualités personnelles, lui avaient fait des enthousiastes; aussi était-il l'objet de l'envie de ceux qui n'étaient pas en état de l'estimer.

Malgré ses succès en différens genres de poésie, mille grimauds répétaient (car ils n'en savaient rien par eux-mêmes), qu'il n'était pas poëte; ils voulaient dire versificateur. Quoiqu'il ait fait nombre de beaux vers, il est sûr qu'à cet égard il était inférieur à Boileau et à Rousseau; mais il leur était fort supérieur par l'étendue de l'esprit, et n'était pas, comme eux, renfermé dans les bornes du talent. Il passait, dans son temps, pour le meilleur écrivain en prose. Voltaire n'avait encore écrit qu'en vers, et La Motte n'avait pas cette vivacité de coloris; mais, dans les matières susceptibles d'analyse et de discussion, si Voltaire est plus brillant, La Motte est plus lumineux. L'un éblouit, et l'autre éclaire. Ce n'est pas que je veuille faire aucune comparaison de lui à Voltaire pour le génie, les talens et le goût.

écrite sur une carte à jouer : « Auguste par sa naissance, elle mérita par ses » vertus les respects dus à son rang; la beauté, la jeunesse et les grâces en » relevaient l'éclat; sa bonté la fit aimer, ses souffrances la firent plaindre, » sa patience la fit admirer. Sa mort, vraiment chrétienne, nous assure » qu'elle repose en paix dans le sein de Dieu. »

Je ne parle ici que de ce qui concerne le raisonnement. La Motte a beaucoup perdu de sa réputation depuis sa mort ; mais il était de son temps un des auteurs les plus distingués. Les penseurs liront toujours avec plaisir ses discours et ses réflexions sur la critique. Ses odes, pleines d'esprit et d'une raison fine, leur plairont plus que celles où règne un pompeux délire de mots, qu'on appelle enthousiasme, et qui est si vide de sens et si froid. *Inès de Castro* restera au théâtre. Ses opéras sont estimés, et *l'Europe galante* le fait regarder comme l'inventeur de l'opéra-ballet. Il faut oublier qu'il a fait une Iliade. Ses fables, dont il a inventé presque tous les sujets, lui feraient honneur, si le style n'en était pas précieux, affecté, et par là sans goût dans l'expression.

La Motte, à qui j'avais été annoncé par La Faye, me fit assez d'accueil pour m'en attirer de la part de l'assemblée. J'y allai donc quelquefois. Mais, comme j'étais venu me loger dans le quartier du Luxembourg, où j'avais fait des connaissances qui m'étaient chères, et dont je parlerai, je préférai d'aller au café de Procope, voisin de la Comédie, que j'aimais beaucoup. Cela me donna occasion de connaître Baron, le Roscius de notre siècle. C'était le plus grand comédien dans le tragique et le comique noble, qui ait paru sur le Théâtre Français. Après l'avoir quitté pendant quelques années, il y était remonté, et avait, par sa manière de réciter noble et naturelle, proscrit une déclamation chantante qui s'était introduite pendant son absence. Son jeu était si vrai, qu'il faisait oublier le comédien : on croyait voir le personnage. A soixante-quinze ans passés, il jouait des rôles d'amoureux, sans qu'on fît attention à son âge. Il avait reçu de la nature tout ce qu'il en pouvait recevoir pour sa profession ; la figure, la voix, l'intelligence, les entrailles. Ajoutez-y qu'il avait été adopté, élevé et instruit par Molière. Racine, qui faisait répéter ses pièces avec le plus grand soin, disait à Baron : Pour vous, je vous livre à vous-même, le cœur vous en dira plus que mes leçons.

Baron avait fait quelques pièces qui sont restées au théâtre. Mais il y en a une sous son nom, c'est l'Andrienne, qu'on attribue au père de La Rue, jésuite, qui, montant en chaire à Paris et à la cour, ne pouvait décemment travailler dans un genre condamné par tous les gens de son état, et contre lequel il avait vraisemblablement déclamé lui-même.

Baron, sans estimer l'état de comédien, dont il pensait très-modestement, avait de son art d'acteur la plus haute opinion, et peut-être y devait-il en partie sa supériorité sur tous les comédiens. A talens égaux, tout homme enthousiaste de sa profession

doit l'emporter sur les autres. Il s'imaginait qu'un acteur parfait, tel qu'il se croyait (et du moins n'avait-il point d'égal), devait aller de pair avec ce qu'il y avait de plus grand par la naissance, les dignités et le génie.

On se souvient encore de son ton de familiarité avec les princes mêmes, qui le lui passaient en riant à cause de sa manie. Il occupait, à l'Estrapade, une maison très-bien meublée, où il recevait bonne compagnie. Il ne manquait pas de littérature, et avait un cabinet de livres choisis, parmi lesquels il s'en trouvait qui ne sont guère que dans des bibliothéques en forme, tels que les *ad usum* et les *variorum* complets. Je l'avais connu dès le temps que j'étais au collége d'Harcourt. Je le rencontrais assez souvent chez un libraire qui était en face du collége, et il m'y avait fait amitié. Ma curiosité sur ce qui avait rapport à Molière, Corneille, Racine, et les autres hommes illustres de son temps, lui plaisait, et il satisfaisait volontiers à mes questions, qui, loin de l'importuner lui inspirèrent, sans doute, le goût qu'il prit pour moi. Il me dit tant de traits de la bonhomie du grand Corneille, que je vis qu'il était aussi naturel de l'aimer que de l'estimer. Supérieur à la vanité, sans orgueil, méprisant ou même ignorant l'intrigue, il se sentait, s'appréciait quelquefois, et pouvait dire, comme il l'a dit avec une noble fierté :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Thomas Corneille, inférieur à son aîné pour le génie, l'emportait par ses connaissances dans les arts, dont il a fait un dictionnaire, et ne cédait qu'à lui pour le théâtre, avant que Molière et Racine s'y fussent fait connaître. Les deux frères avaient une telle convenance de caractère, qu'ayant épousé les deux sœurs, en qui se trouvait la même différence d'âge, de vingt ans, qu'entre les deux frères, ils ne formèrent qu'une maison et un ménage qui subsista vingt-cinq ans, et ne finit que par la mort de l'aîné, en 1684, ce qui fait également l'éloge des femmes et des maris. J'ai connu particulièrement plusieurs de ceux qui avaient vu Pierre, et qui avaient été en liaison avec Thomas. Tous en portaient le même jugement. Ils ne parlaient pas si favorablement du caractère de Boileau et de Racine. En rendant justice à leur mérite d'auteur, ils prétendaient que leur commerce n'était nullement agréable.

On ne pouvait parler avec Boileau que de lui. Il ne connaissait, disait-il, que trois génies dans le siècle, Molière, Corneille et lui ; et ne comptait Racine que pour son écolier, un bel esprit, ajoutait-il, à qui il avait appris à faire difficilement de bons vers. Telle était sa décision dans une assemblée où étaient Boindin,

La Faye et La Motte, qui me l'ont dit. Je ne crois pas que personne l'associe jamais pour le génie à Molière et Corneille, ni le place au-dessus de Racine. Il a sûrement bien mérité des lettres et de la langue pour le goût de l'expression. Le *Lutrin* et l'*Art poétique* seront toujours lus avec fruit. Mais il n'a pas appris à Racine à faire des tragédies, ni à Quinault, qu'il a tant dénigré, à faire des opéras. Il aurait dû encore citer La Fontaine dans l'Art poétique, et ne pas dire que Molière

Peut-être de son art eût remporté le prix.

Le *peut-être* est de trop. Molière a certainement obtenu la palme sur tous les anciens, et aucun moderne ne la lui a enlevée; quoique plusieurs, dont je pourrai parler, aient mérité des couronnes dans la même carrière. Il avait naturellement du fiel, de l'humeur et de l'envie. Il disait un jour à Fréret, de qui je le tiens, croyant se donner un éloge : Jeune homme, il faut penser à la gloire ; je l'ai toujours eu en vue, et n'ai jamais entendu louer quelqu'un, fût-ce un cordonnier, que je n'aie ressenti un peu de jalousie. Je suis persuadé qu'il n'en était rien; c'était seulement, pour exciter l'émulation du jeune Fréret, une hyperbole assez mal choisie, mais qui n'en décelait pas moins le fond du caractère.

Racine, différent à plusieurs égards de son prétendu maître, en connaissait le faible, et le laissait se flatter d'une supériorité à laquelle le disciple savait bien que le public ne souscrivait pas. Il s'assurait par là un prôneur dont la voix était comptée pour beaucoup. Car, quelque mérite qu'il eût, il ne dédaignait pas un certain manége dont il aurait pu se passer, et qui, sans ajouter à la renommée, nuit quelquefois à la réputation de l'auteur. Il était naturellement railleur, et aurait été satirique, s'il n'eût pas craint la représaille, et de se compromettre. Boileau, qui le connaissait bien, disait qu'il était le plus malin des deux. Racine était très-poli dans le monde, contraint avec ses égaux, et affectait la familiarité avec les grands. Il ne vivait guère en société littéraire et particulière qu'avec Boileau, Molière et La Fontaine; ménageant fort les deux premiers, qui étaient en faveur auprès du roi, et traitant très-légèrement La Fontaine, assez bon pour le souffrir, ou même pour n'y pas faire attention. On sait que Molière, excédé des mauvaises plaisanteries de Boileau et de Racine sur La Fontaine, dit un jour : *Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme.* L'abbé de Saint-Réal (1), homme très-instruit, et dont les

(1) César-Richard de Saint-Réal, fils d'un conseiller au sénat de Chambéry, vint à Paris de bonne heure. La vivacité de son esprit l'y fit rechercher.

ouvrages sont estimés, sortant d'une conversation avec Boileau et Racine, entra dans une maison où il trouva Thomas Corneille, Fontenelle, et quelques autres gens de lettres. Je viens, dit-il, me délasser avec vous, de deux hommes que je quitte, Racine et Boileau, avec qui on ne peut parler que de vers, et des leurs. Quoi qu'il en soit, ceux dont il s'agit ici ont aujourd'hui chacun leur place bien reconnue.

Molière était le plus philosophe de tous les gens de lettres de son temps, et, quoi qu'en ait dit Boileau, on retrouve, dans ses moindres pièces, le cachet de l'auteur du *Misanthrope*. Boileau restera un de nos bons auteurs classiques pour les vers. On lui a peut-être trop accordé de son vivant; peut-être lui refuse-t-on trop aujourd'hui. La gloire de Racine a plutôt augmenté que diminué, et se soutiendra. La Fontaine est, par son style, l'auteur le plus original de la langue, et, par là, moins susceptible de traduction. Quoique la naïveté fît le fond de son caractère et de ses ouvrages, on y trouve quelquefois des vers de la plus haute poésie, et des pensées profondes. Jamais auteur n'eut moins d'amour-propre. Il se mettait sincèrement au-dessous de tous ceux dont il avait emprunté des sujets ou de simples traits, d'Ésope, de Phèdre, de Boccace, etc., ce qui lui fit dire un jour par Fontenelle, qui l'aimait et l'estimait beaucoup : *Tais-toi, tu n'es qu'une bête qui as plus d'esprit qu'eux.* Lorsque La Fontaine demanda si S. Augustin avait autant d'esprit que Rabelais, cette question, qui fit éclater de rire l'assemblée, n'eût peut-être pas paru aussi ridicule à d'autres qu'à des jansénistes.

Je m'aperçois que, ne m'étant proposé que d'écrire mes peu intéressans mémoires, je me suis laissé aller à une discussion

De retour dans sa patrie, en 1675, Charles Emmanuel II le chargea d'écrire l'histoire d'Emmanuel I[er]., son aïeul. On ignore s'il exécuta ce projet. La duchesse de Mazarin, s'étant réfugiée en Savoie, goûta l'abbé de Saint-Réal, et l'emmena avec elle en Angleterre. Ce voyage ayant dérangé ses études, il vint jouir de la tranquillité à Paris; il y vécut en philosophe jusqu'en 1692, qu'il se rendit à Chambéry, où il mourut vers la fin de cette année. Cet écrivain avait une imagination vive, un esprit profond; mais son goût n'était pas toujours sûr. Le fameux romancier Varillas, auprès duquel il vécut quelque temps, l'accusa de lui avoir enlevé ses papiers; mais cette imposture n'altéra pas l'idée que le public avait de sa probité. On lui reprochait seulement d'être d'une sensibilité puérile pour la critique, vif et impétueux à l'excès dans la dispute. Ses principaux ouvrages sont : 1°. La Conjuration contre Venise. L'auteur paraît avoir pris Salluste pour modèle. Il y a du sens dans les réflexions, un coloris vigoureux dans les portraits, et un choix heureux dans les faits. 2°. Sept Discours sur l'usage de l'histoire, pleins de réflexions judicieuses, mais écrits sans précision, etc., etc. DICT. HIST.

littéraire. A la bonne heure ! je n'écris ceci que pour amuser ma vieillesse, et je m'amuse. Je reviens pourtant à moi.

Je continuais de prendre des inscriptions aux écoles de droit, sans les suivre, et l'étude de l'avocat au conseil m'attachait fort peu. Les connaissances que je fis au spectacle, soit nouvelles, soit renouvelées du collége, me lièrent avec quelques jeunes gens de qualité qui m'accueillirent. Je n'en fus guère moins libertin; mais cela me sauva d'associations qui pouvaient m'entraîner dans une sorte de crapule. Je fus aussi initié dans des maisons honnêtes et même distinguées. Engagé journellement alors à des dîners et des soupers, je visque ce que j'avais de mieux à faire, était de ne pas payer inutilement une pension, et je pris une petite chambre garnie. Ainsi, n'ayant point d'état que celui d'un étudiant qui n'étudiait point (du moins ce qui était de mon devoir, car les belles-lettres prenaient le temps que je ne donnais pas au plaisir), j'étais à portée d'être reçu dans les sociétés d'un rang supérieur au mien, ce qui n'arrive qu'à Paris, pour les hommes, pourvu qu'ils soient de famille honnête, et ne soient pas dans une dépendance personnelle. Ils peuvent vivre avec ce qu'il y a de plus grand, si les mêmes goûts les associent; j'en eus la preuve. J'avais fait quelques autres connaissances que de jeunes gens. Un homme en crédit, sachant que ma fortune était assez bornée, me proposa une place très-lucrative, mais qui m'aurait donné un maître; je la refusai. Il me pressa, et, voyant que ses instances étaient inutiles, il me dit, en m'embrassant : Je ne puis vous blâmer : quelque amitié que j'aie pour vous, nous ne pourrions exactement vivre ensemble comme nous vivons; je serai peut-être plus heureux dans une autre circonstance.

J'avais déjà une répugnance naturelle pour la dépendance, ou plutôt l'asservissement. L'approbation que donnait à mon refus un homme qui aurait pu s'en offenser, et qui me voulait du bien, ne fit que me confirmer dans mes sentimens. Si mon petit amour-propre m'a quelquefois fait négliger ma fortune, il m'a toujours empêché de m'écarter de l'honneur. Je n'ai, par exemple, jamais accepté avec des seigneurs, de ces soupers libertins que j'ai souvent faits avec mes égaux. Je me souviens que, me trouvant à un souper d'hommes chez le prince de Guise, avec sept ou huit jeunes gens de la cour les plus à la mode, le repas fut très-gai. Entre minuit et une heure, on proposa, pour couronner la fête, d'envoyer, chez une célèbre abbesse, chercher des filles. La proposition fut applaudie, et je ne la contredis point. Mais, pendant que le Mercure était en course, quoique j'eusse la tête échauffée de vin de Champagne, je ne la perdis point, et, sous prétexte d'un besoin, je m'évadai. Je trouvai le lende-

main un de nos convives, qui me dit qu'on s'était fort réjoui; qu'on m'avait regretté; mais qu'apparemment je m'étais senti incommodé. Je le rassurai sur ma santé de la veille, et ajoutai que je n'aimais pas les parties de plaisir qui pouvaient finir par un éclat; que ces messieurs, en cas d'aventure, avaient des noms qui imposent, et que celui d'un particulier comme moi figurerait mal sur une telle liste. Ce motif de mon éclipse, qu'il dit aux autres, ajouta quelque estime au goût qu'ils avaient pour moi.

La vie que je menais me plaisait beaucoup plus que mes devoirs. Ma mère n'en aurait pas été aussi contente que moi; mais je ne l'en instruisais pas.

Quoique ma conduite ne fût pas absolument sans reproche, je vivais du moins habituellement dans ce qu'on appelle la bonne compagnie.

TESTAMENT

ET

CODICILE DE DUCLOS.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Je donne et lègue douze cents livres de rente viagère à ma nièce, madame de La Soualaye.

Je donne et lègue à Brusselle, qui me sert avec zèle et amitié depuis plus de vingt ans, six cents livres de rente viagère, qui sera continuée à sa femme, si elle lui survit; de plus deux cents livres une fois payées pour leur deuil, et au mari toute ma garde-robe, mon linge de corps et les draps. Toutes ces rentes viagères seront payées chaque année d'avance, à commencer du jour de mon décès.

J'augmente de cent francs la rente viagère de pareille somme, que je fais à Guillemette qui a servi ma mère : ainsi sa pension sera désormais de deux cents livres.

Je donne et lègue à mademoiselle Olympe Quinault dix mille livres une fois payées.

Je donne et lègue trois mille livres aux pauvres de la paroisse de St.-Sauveur de Dinan, lesquelles seront remises au recteur; et j'excepte des pauvres les mendians valides à qui je ne donne rien, et à qui l'on ne doit que du travail.

Je lègue douze cents livres à mon curé pour m'enterrer comme il voudra.

Je donne un diamant de cent louis à mon confrère M. d'Alembert.

Je donne à M. du Tartre de Bourdonné mon tableau de Boucher, et tous autres tableaux et estampes qui sont chez moi, s'il les veut. Je donne à l'Académie mon buste du roi en bronze, et je la prie de me donner pour successeur *un homme de lettres*.

Mes dettes acquittées, s'il s'en trouve, et le présent testament entièrement rempli et exécuté, je lègue le surplus des biens que je posséderai à mon décès, à M. de Noual, mon neveu à la mode de Bretagne; et, à son défaut et mourant sans enfans, je lui substitue sa sœur, madame Michel.

Si mes héritiers, ou légataires, ou aucun d'eux contestaient, en tout ou partie, les dispositions de mon présent testament, du jour que la contestation sera formée, je veux que de plein droit toutes les dispositions faites en faveur des contestans soient nulles, les révoquant en ce cas expressément; et je donne et lègue à l'hôpital de Paris, toujours en cas où il serait contrevenu à ma volonté, les mêmes droits qu'auraient eus celui, celle ou ceux qui auraient contesté.

Je prie M. Abeille d'être mon exécuteur testamentaire, et d'accepter un diamant de cent louis.

C'est pour qu'on satisfasse le plus promptement que faire se pourra à mes différens legs, et pour me précautionner contre les accidens de la fortune, que j'ai gardé chez moi une somme assez considérable.

Paris, le 15 décembre 1769. PINOT DUCLOS.

La rente de douze cents livres viagères que je laisse à ma nièce, sera continuée à son mari, s'il survit à sa femme : ainsi cette rente viagère porte sur les deux têtes. Je ratifie tous les articles du présent testament.

Paris le 18 mai 1771. PINOT DUCLOS.

DISCOURS DE DUCLOS,

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Lorsqu'il y fut reçu à la place de l'abbé Mongault, le 26 janvier 1747.

MESSIEURS,

Après les hommages que tant d'hommes illustres vous ont rendus, on pourrait croire que la matière en est épuisée. L'empressement avec lequel on se rend à vos assemblées publiques, l'attention, la curiosité même qu'on y apporte, paraissent autoriser cette idée. Il semble qu'on y vienne, non pour juger un ouvrage ordinaire, mais pour être témoin d'une difficulté vaincue, et qui devient chaque jour plus insurmontable par les succès.

J'avoue, Messieurs, que je n'ai jamais envisagé sous cet aspect le devoir que je remplis aujourd'hui; je ne l'ai point regardé comme devant être une preuve de talent propre à justifier votre choix; ce n'est point à une loi que je crois obéir; je cède à un sentiment plus noble et plus digne de vous, Messieurs. Les bienfaits exigent la reconnaissance; ceux qui sont capables de la ressentir ne sauraient la rendre trop publique, et le devoir dont je viens m'acquitter, se perpétuera par le principe qui l'a fait naître. Des engagemens de citoyen (1), auxquels tous les autres sont subordonnés, ont suspendu mon hommage; mais je jouis enfin du plaisir de vous marquer ma reconnaissance, et l'honneur que je reçois en est le plus sûr garant.

La gloire d'être assis parmi vous est l'objet de tous ceux qui cultivent les lettres, le principe de leur émulation, la récompense de leurs succès, quelquefois un encouragement dans leurs travaux. Ce ne peut être qu'à ce dernier motif que je dois la grâce que vous m'accordez; mais vous ne pourriez pas toujours réparer vos pertes, si vous ne comptiez pas que vos bienfaits peuvent devenir pour ceux qui les reçoivent un moyen de les mériter.

Je ne chercherai donc point à me dissimuler la distance qu'il y a de moi à mon prédécesseur : peut-être faut-il se proposer un terme au-dessus de ses forces, pour être en état de les employer toutes, et je n'en ai point à négliger.

M. l'abbé Mongault, élevé dans les meilleures écoles, en fut bientôt l'ornement. Les maîtres illustres se glorifiaient de lui avoir donné les premières leçons, et l'auraient présenté comme

(1) L'auteur, lors de son élection, était aux états de Bretagne, en 1746.

une preuve de l'excellence de leur méthode, si un tel disciple eût pu tirer à conséquence. Par un retour heureux, l'honneur qu'il avait fait à ses maîtres lui procura celui d'élever un prince (1), dont la modestie nous interdit un éloge qui ne déplairait qu'à lui seul.

M. l'abbé Mongault ne dut qu'à lui la préférence qu'il obtint sur ses concurrens. Un prince d'un génie élevé avait intérêt de faire un bon choix : M. l'abbé Mongault n'avait besoin que d'être connu ; il l'était, il fut choisi. Loin de se relâcher alors des études auxquelles il devait sa célébrité, il en fit une utile application au devoir précieux dont il venait d'être chargé. Il savait d'ailleurs qu'une réputation d'éclat n'est jamais dans un état de consistance ; si elle ne croît, elle s'éclipse. Il s'était déjà fait un nom par la traduction d'Hérodien : il l'augmenta par celle des lettres de Cicéron à Atticus, et fit voir qu'un traducteur, qui est toujours un citoyen utile, peut être encore un critique éclairé, un philosophe et un auteur distingué. Il y a des genres où il est facile de réussir à un certain point ; mais la supériorité est peut-être, en tout genre, d'un mérite égal, quoique différent.

On trouve dans les traductions de M. l'abbé Mongault, la pureté et l'élégance du style ; et dans les notes, une érudition choisie, la précision, la justesse et le goût.

Quelque plaisir qu'on eût à lire ses ouvrages, on ne le préférait point à celui de converser avec l'auteur, et l'on sait combien il est rare de trouver des hommes supérieurs à leurs écrits.

Le caractère de M. l'abbé Mongault avait avec son esprit la conformité qu'il aurait dans tous les hommes, s'ils ne le défiguraient pas. Ses idées, ses vertus, ses défauts même, tout était à lui. Le commerce du monde l'avait instruit et ne l'avait pas changé, puisqu'il ne l'avait pas corrompu. Il ne confondait pas les dehors d'une fausse politesse avec l'estime, ni de frivoles attentions avec l'amitié. Jamais il ne refusa sa reconnaissance aux services, ni ses éloges au mérite ; mais il accordait moins son amitié par retour que par attrait. Il ne recherchait pas fort vivement des amis nouveaux, parce qu'il était sûr de ne perdre aucun de ceux qu'il avait.

Pensant librement, il parlait avec franchise, ne cédait point aux sentimens d'autrui par faiblesse, contredisait par estime, ne se rendait qu'à la conviction. Il était un exemple qu'un caractère vrai, fût-il mêlé de défauts, est plus sûr de plaire continûment, qu'une complaisance servile qui dégoûte à la fin, ou une fausse vertu qui tôt ou tard se démasque. Né avec ce discernement prompt qui pénètre les hommes, il joignit à la sagacité qui

(1) M. le duc d'Orléans, fils du régent. Il vivait alors, et est mort en 1752.

saisit le ridicule, l'indulgence qui le fait pardonner ; au talent d'une plaisanterie fine, un talent encore plus rare, celui d'en connaître les bornes.

Avec moins d'esprit qu'il n'en avait, il aurait pu usurper la réputation d'en avoir davantage ; en se rendant redoutable dans la société, il ne cessa jamais d'y être aimable. Sa faveur auprès des grands fut toujours égale, parce qu'elle était méritée. On ne déplaît sans sujet que lorsqu'on a plu sans motif. Je parlerais de ses liaisons intimes avec les gens de lettres, si l'amitié entre eux devait être un sujet d'éloges. Leur devoir est d'éclairer les hommes ; leur intérêt, de vivre dans une union qui réduise leurs ennemis à une jalousie impuissante et peut-être respectueuse. C'était à ces titres que M. l'abbé Mongault remplissait si dignement parmi vous, Messieurs, une place où vous daignez m'admettre. Plus jaloux de votre gloire que de la grâce que vous m'accordez, je n'aurais osé ni la rechercher, ni la recevoir, si je n'éprouvais depuis plusieurs années quels secours on trouve dans une compagnie littéraire. Je sens avec la plus vive reconnaissance ce que je dois à l'Académie des Belles-Lettres : j'y vois tous mes confrères, comme autant de bienfaiteurs, trop habitués à l'être pour s'en apercevoir eux-mêmes. J'ose me flatter que mon attachement leur est connu ; mais je voudrais avoir autant d'occasions de le publier, que j'en ai de l'augmenter chaque jour.

J'espère, Messieurs, que je ne vous devrai pas moins : les hommes tels que vous s'engagent par leurs propres bienfaits. Peut-on ignorer, d'ailleurs, les avantages nécessairement attachés aux académies ? Les hommes n'ont adouci leur état qu'en vivant en société ; les sciences et les lettres ont dû tirer les mêmes secours de la réunion des lumières. Le premier essor de l'esprit est toujours accompagné d'une présomption qui peut d'abord lui servir d'aiguillon, mais qui doit aussi l'égarer. Le commerce avec les hommes illustres, la comparaison qu'on ne peut s'empêcher de faire de soi-même avec eux, la réflexion, les progrès même, en inspirant la confiance, font connaître des difficultés. Plus on s'élève, plus l'horizon s'étend ; plus on aperçoit d'objets, plus on en conçoit où l'on ne peut atteindre. L'école du mérite doit être celle de la modestie. En effet, si les hommes sont injustes en leur faveur, ce n'est pas dans le sentiment intérieur qu'ils ont d'eux-mêmes, c'est dans le jugement qu'ils en prononcent, et dans l'idée qu'ils en veulent donner aux autres ; il est rare que l'amour-propre aille plus loin.

Le concert des esprits ne sert pas uniquement à les rendre plus retenus et plus sûrs ; c'est du choc des opinions que sort la lumière de la vérité, qui se communique, se réfléchit, se multiplie,

développe et fortifie les talens. Le génie même, cette espèce d'instinct supérieur à l'esprit, plus hardi que la raison, quelquefois moins sûr, toujours plus brillant; le génie, dis-je, qui est indépendant de celui qui en est doué, reçoit ici des secours. On ne l'inspire pas; mais des préceptes sages peuvent en régler la marche, prévenir ses écarts, augmenter ses forces en les réunissant, et les diriger vers leur objet.

Si l'on réfléchit d'ailleurs sur les occupations qui vous sont communes, on verra que le soin de polir et de perfectionner la langue, n'a d'autre objet que de rendre l'esprit exact et précis.

Les langues, qui paraissent l'effet du hasard et du caprice, sont assujéties à une logique d'autant plus invariable, qu'elle est naturelle et presque machinale. C'est en la développant qu'on éclaircit les idées, et rien ne contribue tant à les multiplier que de les ranger dans leur ordre naturel. En remontant au principe commun des langues, on reconnaît, malgré le préjugé contraire, que leur premier avantage est de n'avoir point de génie particulier (1), espèce de servitude qui ne pourrait que resserrer la sphère des idées.

La langue française, élevée dans Corneille, élégante dans Racine, exacte dans Boileau, facile dans Quinault, naïve dans La Fontaine, forte dans Bossuet, sublime aussi souvent qu'il est permis aux hommes de l'être, prouve assez que les langues n'ont que le génie de ceux qui les emploient. Quelque langue que ces hommes illustres eussent adoptée, elle aurait reçu l'empreinte de leur génie; et si l'on prétend que le caractère distinctif du français est d'être simple, clair et naturel, on ne fait pas attention que ces qualités sont celles de la conversation, qu'elles sont nécessaires au commerce intime des hommes, et que le Français est de tous le plus sociable.

Quelques peuples paraissent avoir cédé à leurs besoins mutuels, en formant des sociétés; il semble que le Français n'ait consulté

(1) Le génie d'une langue est une expression assez équivoque qu'il est bon d'éclaircir.

Si, par le génie d'une langue, on entend la propriété d'exprimer des idées que d'autres langues ne pourraient pas rendre, le génie d'une langue est une chimère. Il n'y a point de langues de peuples policés, au moyen desquelles un homme de génie ne puisse rendre ses idées, et tout ce que son esprit conçoit clairement.

Si, par le génie d'une langue, on n'entend que la syntaxe, la forme grammaticale des différens idiomes qui fait que les uns, tels que le grec et le latin, emploient des cas pour marquer les divers rapports sous lesquels un objet est envisagé, et que d'autres, tels que le français, l'italien, etc., parviennent au même but au moyen des propositions ou de la place des mots, chaque langue a son génie.

que le plaisir d'y vivre. C'est par là que notre langue est devenue la langue politique de l'Europe.

Des nations policées ont été obligées de faire des lois pour conserver leur langue naturelle dans leurs actes publics. La nécessité fait étudier les langues étrangères, on se fait même honneur de les savoir; il serait honteux d'ignorer le français qui, chez ces mêmes peuples, fait partie de l'éducation commune. Je suis très-éloigné de vouloir fonder notre gloire sur la destruction de celle de nos rivaux, et d'abuser de leur exemple en l'imitant; mais il est permis de ne pas dissimuler ici de pareilles vérités.

On ne saurait donc trop reconnaître le soin que vous prenez, Messieurs, de perfectionner une langue si générale, et dont l'étendue même est le plus grand obstacle au dessein de la fixer, du moins autant qu'une langue vivante peut être fixée; car il faut avouer que le caprice, qui ne peut rien sur les principes généraux, décide continuellement de l'usage et de l'application des termes.

Les auteurs de génie doivent, à la vérité, ralentir les révolutions du langage: on adopte et l'on conserve long-temps les expressions de ceux dont on admire les idées; et c'est l'avantage qu'ils ont sur des écrivains qui ne seraient qu'élégans ou corrects; mais enfin tout cède au temps et à l'inconstance; un travail aussi difficile que le vôtre renaît continuellement, puisqu'il s'agit de déterminer l'état actuel et l'état successif de la langue. Que d'objets ne faut-il pas embrasser à la fois, lorsqu'on voit dans un même peuple différentes conditions former presque autant de dialectes particuliers! Il faut l'attention la plus suivie, la discussion la plus fine, le discernement le plus sûr, pour découvrir et faire apercevoir le véritable usage des termes, assigner leur propriété, distinguer des nuances qui échappent à des yeux ordinaires, et qui ne sont saisies que par une vue attentive, nette et exercée. Il arrive nécessairement alors que les idées se rangent dans un ordre méthodique; on apprend à distinguer les termes qui ne sont pas faits pour s'unir, d'avec ceux dont l'union naturelle modifie les idées et en exprime de nouvelles. C'est ainsi qu'un petit nombre de couleurs primitives en forment une infinité d'autres également distinctes. En s'appliquant à parler avec précision, on s'habitue à penser avec justesse.

Tels sont, Messieurs, les services que vous rendez aux lettres, aux sciences et aux arts; vos lumières se communiquent de proche en proche à ceux mêmes qui ne croient pas vous les devoir. Il est vrai que les services continus sont ceux qui conservent le moins d'éclat; mais les bienfaiteurs généreux ne s'informent pas s'il y a des ingrats, et l'ingratitude marquée ne sert pas moins que la reconnaissance, de monument aux bienfaits.

Quelque grands que soient les vôtres, on ne devait pas moins attendre d'une compagnie où Corneille, Racine, Bossuet, Fénélon, La Fontaine, Boileau, La Bruyère, et tant d'autres grands hommes dictaient les préceptes, et prodiguaient les exemples dans leurs ouvrages, qui sont les vrais mémoires de l'Académie Française; et ce qui fait le comble et la preuve de leur gloire, leurs disciples ont été des hommes dignes d'être leurs successeurs.

Le premier (1), dont les jours sont si chers (je ne dis pas à l'Académie, un tel homme appartient à l'Europe), semble n'avoir pas assez vécu pour la quantité et le mérite de ses ouvrages. Esprit trop étendu pour pouvoir être renfermé dans les bornes du talent, il s'est maintenu au milieu des lettres et des sciences dans une espèce d'équilibre propre à répandre la lumière sur tout ce qu'il a traité. Il mérita, presque en naissant, des jaloux; mais ses ennemis ont succombé sous l'indignation publique, et s'il en pouvait encore avoir, on les regarderait comme des aveugles qui n'exciteraient plus que la compassion.

Corneille et Racine semblaient avoir fixé les places, et n'en plus laisser à prétendre dans leur carrière. Vous avez vu l'auteur d'Électre, de Rhadamiste et d'Atrée s'élever auprès d'eux. Quand les places sont une fois marquées, l'esprit peut les remplir, il n'appartient qu'au génie de les créer.

Les étrangers, jaloux de la littérature française, et qui semblent décider la supériorité en notre faveur par les efforts qu'ils font pour nous la disputer, ne nous demandaient qu'un poëme épique. L'ouvrage qui fait cesser leur reproche doit augmenter leur jalousie.

Molière et Quinault avoueraient les ouvrages de ceux qui ont marché sur leurs traces; quelques uns ont ouvert des routes nouvelles, et leurs succès ont réduit les critiques à n'attaquer que le genre.

Des savans, qui connaissaient trop les hommes pour ignorer qu'il ne suffit pas d'être utile pour leur plaire, et que le lecteur n'est jamais plus attentif que lorsqu'il ne soupçonne pas qu'on veuille l'instruire, présentent l'érudition sous une forme agréable.

Des philosophes, animés du même esprit, cachent les préceptes de la morale sous des fictions ingénieuses, et donnent des leçons d'autant plus sûres qu'elles sont voilées sous l'appât du plaisir, espèce de séduction nécessaire pour corriger les hommes, à qui le vice ne paraît odieux que lorsqu'ils le trouvent ridicule.

Ceux qui unissent ici un rang élevé à une naissance illustre, seraient également distingués, si le sort les eût fait naître dans

(1) M. de Fontenelle.

l'obscurité. Occupé de leurs qualités personnelles, on ne se rappelle leurs dignités que par réflexion, et l'Académie n'en retire pas moins d'utilité que d'éclat, semblable à ces palais d'une architecture noble, où les ornemens font partie de la solidité.

Tant de talens divers, des conditions si différentes, doivent avoir pour lien nécessaire et pour principe d'égalité, une estime réciproque qui vous assure celle du public. Vous faites voir qu'il faut être digne de l'attention, quand on en devient l'objet. L'admiration n'est qu'un mouvement subit, que la réflexion cherche à justifier et souvent à désavouer; les hommes n'accordent une estime continue que par l'impossibilité de la refuser, et leur sévérité est juste à cet égard. L'esprit doit être le guide le plus sûr de la vertu; on ne pourrait la trahir que par un défaut de lumière, quelques talens qu'on eût d'ailleurs, et ce n'est qu'en pratiquant ses maximes qu'on obtient le droit de les annoncer.

S'il suffisait, Messieurs, de sentir le prix de vos leçons pour en être digne, j'oserais y prétendre. Permettez-moi cependant un aveu qui naît uniquement de ma reconnaissance. Les biens les plus précieux par eux-mêmes sont ceux dont on doit moins altérer le prix, et je n'aurais jamais aspiré à la gloire dont vous m'avez comblé pendant mon absence, si ceux d'entre vous dont j'ai l'honneur d'être plus particulièrement connu, n'eussent fait naître, ou du moins enhardi mes premiers désirs. Si je n'eusse déjà éprouvé vos bontés, j'aurais craint que les personnes qui m'honorent de leur amitié, estimables par les qualités de l'esprit, respectables par celles du cœur, ne vous eussent donné de moi une opinion plus avantageuse que je ne la mérite.

Ce serait ainsi, Messieurs, qu'on pourrait surprendre vos suffrages, que personne n'est en droit de contraindre : en effet, qui sont ceux qui composent cette compagnie? Les uns, respectables par les premières dignités de l'État, ne doivent guère connaître d'égards que ceux dont ils sont l'objet, et se dépouillant ici de tous les titres étrangers à l'Académie, s'honorent de l'égalité; les autres, uniquement livrés à l'étude, retireraient bien peu d'avantage du sacrifice qu'ils font de la fortune, s'ils ne conservaient pas le privilége d'une âme libre : j'ajouterai de plus que le roi s'étant déclaré votre protecteur, l'usage de votre liberté devient le premier devoir de votre reconnaissance.

Votre fondateur, Messieurs, si jaloux d'ailleurs de l'autorité, sentit mieux que personne que les lettres doivent former une république dont la liberté est l'âme, et que les hommes qui en sont dignes, sont les plus ennemis de la licence. C'est par un sentiment si honorable pour vous, que la mémoire du cardinal de Richelieu doit vous être chère. Que pourrait-on dire de plus

à sa gloire, que le fait même dont on ne paraît pas assez frappé? L'éloge d'un particulier a été mis au rang des devoirs, sans qu'on ait été étonné d'un pareil projet, et, ce qui n'est pas moins glorieux pour vous que pour lui, ce devoir a toujours été rempli.

L'honneur d'avoir succédé à ce grand ministre, et surtout d'avoir été choisi parmi vous, rendra immortel le nom du chancelier Seguier; Louis-le-Grand jugea bientôt que votre reconnaissance n'avait pas peu contribué à mériter à des sujets l'honneur d'être à votre tête, et qu'il n'appartenait qu'à votre roi d'être votre protecteur. Ce monarque mit par là le comble à votre gloire, et ne crut pas donner atteinte à la sienne, lui dont le caractère propre, si j'ose le dire, fut d'être roi, et qui n'a pas moins illustré les lettres par la matière que ses actions leur ont fournie, que par les grâces dont il les a comblées.

Votre gloire, Messieurs, ne pouvait plus croître; mais ce qui est encore plus rare suivant le sort des choses humaines, elle s'est maintenue dans le même éclat. L'auguste successeur de Louis-le-Grand a bien voulu vous adopter, et semble avoir regardé votre compagnie comme un apanage de la royauté,

Quel bonheur pour vous, Messieurs, de lui rendre, par reconnaissance et par amour, le tribut d'éloges que ses ennemis ne sauraient lui refuser! il n'en a point qui ne soient ses admirateurs. Ils ont la douleur de succomber sous les armes d'un vainqueur qui ne se glorifie pas même de la victoire. Il l'envisage comme un malheur pour l'humanité, et ne voit dans le titre de héros que la cruelle nécessité de l'être. L'intérêt qu'il prend aux hommes prouve qu'il est fait pour commander à tous. Peu touché de la gloire des succès, il gémit des malheurs de la guerre; supérieur à la gloire même, né pour elle, il n'en est point ébloui: il combat, il triomphe, et ses vœux sont pour la paix. Sensible, reconnaissant, digne et capable d'amitié, roi et citoyen à la fois, qualités si rarement unies, il aime ses sujets autant qu'il en est aimé, et son peuple est fait pour son cœur. Le Français est le seul qui, servant son prince par amour, ne s'aperçoit pas s'il a un maître; il aime, et tous ses devoirs se trouvent remplis: partout ailleurs on obéit. La félicité publique doit être nécessairement le fruit d'une union si chère entre le monarque et le peuple. Que Louis soit toujours l'unique objet de nos vœux; si les siens sont remplis, nous n'en aurons point à former pour nous-mêmes.

CONSIDÉRATIONS SUR LES MŒURS DE CE SIÈCLE.

AU ROI.

SIRE,

LE bonheur d'être attaché personnellement à VOTRE MAJESTÉ par la place dont elle m'a honoré (1), les bontés dont elle m'a comblé, et l'approbation qu'elle a daigné accorder à l'ouvrage que j'ose lui présenter (2), sont mes titres pour lui en offrir l'hommage. Ma vie sera désormais consacrée à rassembler les monumens du règne le plus fécond en événemens glorieux. Tous les écrivains s'empresseront de peindre le héros et le pacificateur de l'Europe ; j'aurai de plus l'avantage d'être à portée de faire connaître le roi vertueux, le prince à qui l'humanité est chère. Pour rendre à VOTRE MAJESTÉ le tribut d'éloges qui lui est dû, je n'ai qu'à écouter la voix de la renommée et de la vérité. Voilà mes guides et mes garans ; l'éloge d'un grand roi doit être l'histoire de sa vie.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle sujet et serviteur,
DUCLOS.

(1) La place d'historiographe de France, par brevet du 20 septembre 1750.

(2) Ce fut la seconde édition de cet ouvrage dont le roi daigna accepter la dédicace en 1751.

CONSIDÉRATIONS SUR LES MOEURS DE CE SIÈCLE.

INTRODUCTION.

J'ai vécu, je voudrais être utile à ceux qui ont à vivre. Voilà le motif qui m'engage à rassembler quelques réflexions sur les objets qui m'ont frappé dans le monde. Les sciences n'ont fait de vrais progrès que depuis qu'on travaille, par l'expérience, l'examen et la confrontation des faits, à éclaircir, détruire ou confirmer les systèmes. C'est ainsi qu'on en devrait user à l'égard de la science des mœurs. Nous avons quelques bons ouvrages sur cette matière ; mais, comme il arrive des révolutions dans les mœurs, les observations faites dans un temps ne sont pas exactement applicables à un autre. Les principes puisés dans la nature sont toujours subsistans ; mais, pour s'assurer de leur vérité, il faut surtout observer les différentes formes qui les déguisent, sans les altérer, et qui, par leur liaison avec les principes, tendent de plus en plus à les confirmer.

Il serait donc à souhaiter que ceux qui ont été à portée de connaître les hommes, fissent part de leurs observations. Elles seraient aussi utiles à la science des mœurs, que les journaux des navigateurs l'ont été à la navigation. Des faits et des observations suivies conduisent nécessairement à la découverte des principes, les dégagent de ce qui les modifie dans tous les siècles, et chez les différentes nations ; au lieu que des principes purement spéculatifs sont rarement sûrs, ont encore plus rarement une application fixe, et tombent souvent dans le vague des systèmes. Il y a d'ailleurs une grande différence entre la connaissance de l'homme et la connaissance des hommes. Pour connaître l'homme, il suffit de s'étudier soi-même ; pour connaître les hommes, il faut les pratiquer.

Je me suis proposé, en observant les mœurs, de démêler dans la conduite des hommes quels en sont les principes, et peut-être de concilier leurs contradictions. Les hommes ne sont inconséquens dans leurs actions, que parce qu'ils sont inconstans ou vacillans dans leurs principes.

Quoique cet ouvrage semble avoir pour objet particulier la

connaissance des mœurs de ce siècle, j'espère que l'examen des mœurs actuelles pourra servir à faire connaître l'homme de tous les temps.

Pour mettre plus d'ordre et de clarté dans les différentes matières que je me propose de traiter, je les distribuerai par chapitres. Je choisirai les sujets qui me paraîtront les plus importans, dont l'application est la plus fréquente, la plus étendue, et je tâcherai, par leur réunion, de les faire concourir à un même but, qui est la connaissance des mœurs. J'espère que mes idées s'éloigneront également de la licence et de l'esprit de servitude; j'userai en citoyen de la liberté dont la vérité a besoin.

Si l'ouvrage plaît, j'en serai très-flatté; j'en serai encore plus content, s'il est utile.

CHAPITRE PREMIER.

Sur les Mœurs en général.

AVANT que de parlèr des mœurs, commençons par déterminer les différentes idées qu'on attache à ce terme; car, loin d'avoir des synonymes, il admet plusieurs acceptions. Dans la plus générale, il signifie les habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou le mal. On l'emploie même pour désigner les inclinations des différentes espèces d'animaux.

On dit d'un poëme, et de tout ouvragé d'imagination, que les *mœurs* y sont bien gardées, lorsque les usages, les coutumes, les caractères des personnages sont conformes à la connaissance, ou à l'opinion qu'on en a communément. Mais si l'on dit simplement d'un ouvrage qu'il y a des *mœurs*, on veut faire entendre que l'auteur a écrit d'une manière à inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Ainsi les *mœurs* sans épithète s'entendent toujours des *bonnes mœurs*.

Les *mœurs* d'un tableau consistent dans l'observation du *costume*. Les *mœurs*, en parlant d'un particulier et de la vie privée, ne signifient autre chose que la pratique des vertus morales, ou le déréglement de la conduite, suivant que ce terme est pris en bien ou en mal. On voit dès là que les mœurs diffèrent de la morale qui devrait en être la règle, et dont elles ne s'écartent que trop souvent. Les bonnes mœurs sont la morale pratique.

Relativement à une nation, on entend par les *mœurs*, ses coutumes, ses usages, non pas ceux qui, indifférens en eux-mêmes, sont du ressort d'une mode arbitraire; mais ceux qui

influent sur la manière de penser, de sentir et d'agir, ou qui en dépendent. C'est sous cet aspect que je considère les *mœurs*.

De telles considérations ne sont pas des idées purement spéculatives. On pourrait l'imaginer d'après ces écrits sur la morale, où l'on commence par supposer que l'homme n'est qu'un composé de misère et de corruption, et qu'il ne peut rien produire d'estimable. Ce système est aussi faux que dangereux. Les hommes sont également capables du bien et du mal ; ils peuvent être corrigés, puisqu'ils peuvent se pervertir ; autrement, pourquoi punir, pourquoi récompenser, pourquoi instruire ? Mais, pour être en droit de reprendre, et en état de corriger les hommes, il faudrait d'abord aimer l'humanité, et l'on serait alors à leur égard juste sans dureté, et indulgent sans lâcheté.

Les hommes sont, dit-on, pleins d'amour-propre, et attachés à leur intérêt. Partons de là. Ces dispositions n'ont par elles-mêmes rien de vicieux, elles deviennent bonnes ou mauvaises par les effets qu'elles produisent. C'est la sève des plantes ; on n'en doit juger que par les fruits. Que deviendrait la société, si on la privait de ses ressorts, si l'on en retranchait les passions ? Qu'importe, en effet, qu'un homme ne se propose dans ses actions que sa propre satisfaction, s'il la fait consister à servir la société ? Qu'importe que l'enthousiasme patriotique ait fait trouver à Régulus de la satisfaction dans le sacrifice de sa vie ? La vertu purement désintéressée, si elle était possible, produirait-elle d'autres effets ? Cet odieux sophisme d'intérêt personnel n'a été imaginé que par ceux qui, cherchant toujours exclusivement le leur, voudraient rejeter le reproche qu'eux seuls méritent sur l'humanité entière. Au lieu de calomnier la nature, qu'ils consultent leurs vrais intérêts, ils les verront unis à ceux de la société.

Qu'on apprenne aux hommes à s'aimer entre eux, qu'on leur en prouve la nécessité pour leur bonheur. On peut leur démontrer que leur gloire et leur intérêt ne se trouvent que dans la pratique de leurs devoirs. En cherchant à les dégrader, on les trompe, on les rend plus malheureux ; sur l'idée humiliante qu'on leur donne d'eux-mêmes, ils peuvent être criminels sans en rougir. Pour les rendre meilleurs, il ne faut que les éclairer : *le crime* est toujours un faux jugement.

Voilà toute la science de la morale, science plus importante et aussi sûre que celles qui s'appuient sur des démonstrations. Dès qu'une société est formée, il doit y exister une morale et des principes sûrs de conduite. Nous devons à tous ceux qui nous doivent, et nous leur devons également, quelque différens que

soient ces devoirs. Ce principe est aussi sûr en morale, qu'il es certain, en géométrie, que tous les rayons d'un cercle sont égau et se réunissent en un même point.

Il s'agit donc d'examiner les devoirs et les erreurs des hommes mais cet examen doit avoir pour objet les mœurs générales celles des différentes classes qui composent la société, et non le mœurs des particuliers ; il faut des tableaux et non des portraits c'est la principale différence qu'il y a de la morale à la satire.

Les peuples ont, comme des particuliers, leurs caractère distinctifs, avec cette différence, que les mœurs particulière d'un homme peuvent être une suite de son caractère ; mais elle ne le constituent pas nécessairement ; au lieu que les mœur d'une nation forment précisément le caractère national.

Les peuples les plus sauvages sont ceux parmi lesquels il s commet le plus de crimes : l'enfance d'une nation n'est pas so âge d'innocence. C'est l'excès du désordre qui donne la premièr idée des lois : on les doit au besoin, souvent au crime, raremen à la prévoyance.

Les peuples les plus polis ne sont pas aussi les plus vertueux Les mœurs simples et sévères ne se trouvent que parmi ceu que la raison et l'équité ont policés, et qui n'ont pas encore abus de l'esprit pour se corrompre. Les peuples policés valent mieu que les peuples polis. Chez les barbares, les lois doivent forme les mœurs : chez les peuples policés, les mœurs perfectionnen les lois, et quelquefois y suppléent ; une fausse politesse les fa oublier. L'état le plus heureux serait celui où la vertu ne ser pas un mérite. Quand elle commence à se faire remarquer, le mœurs sont déjà altérées, et si elle devient ridicule, c'est l dernier degré de la corruption.

Un objet très-intéressant serait l'examen des différens carac tères des nations, et de la cause physique ou morale de ce différences ; mais il y aurait de la témérité à l'entreprendre sans connaître également bien les peuples qu'on voudrait com parer, et l'on serait toujours suspect de partialité. D'ailleur l'étude des hommes avec qui nous avons à vivre, est celle q nous est vraiment utile.

En nous renfermant dans notre nation, quel champ vaste e varié ! Sans entrer dans des subdivisions qui seraient plus réell que sensibles, quelle différence, quelle opposition même d mœurs ne remarque-t-on pas entre la capitale et les provinces Il y en a autant que d'un peuple à un autre.

Ceux qui vivent à cent lieues de la capitale, en sont à u siècle pour les façons de penser et d'agir. Je ne nie pas les excep

tions, et je ne parle qu'en général : je prétends encore moins décider de la supériorité réelle, je remarque simplement la différence.

Qu'un homme, après avoir été long-temps absent de la capitale, y revienne, on le trouve ce qu'on appelle *rouillé;* peut-être n'en est-il que plus raisonnable ; mais il est certainement différent de ce qu'il était. C'est dans Paris qu'il faut considérer le Français, parce qu'il y est plus Français qu'ailleurs.

Mes observations ne regardent pas ceux qui, dévoués à des occupations suivies, à des travaux pénibles, n'ont partout que des idées relatives à leur situation, à leurs besoins, et indépendantes des lieux qu'ils habitent. On trouve plus à Paris qu'en aucun lieu du monde de ces victimes du travail.

Je considère principalement ceux à qui l'opulence et l'oisiveté suggèrent la variété des idées, la bizarrerie des jugemens, l'inconstance des sentimens et des affections, en donnant un plein essor au caractère. Ces hommes-là forment un peuple dans la capitale. Livrés alternativement et par accès à la dissipation, à l'ambition, ou à ce qu'ils appellent philosophie, c'est-à-dire, à l'humeur, à la misanthropie ; emportés par les plaisirs, tourmentés quelquefois par de grands intérêts ou des fantaisies frivoles, leurs idées ne sont jamais suivies, elles se trouvent en contradiction, et leur paraissent successivement d'une égale évidence. Les occupations sont différentes à Paris et dans la province ; l'oisiveté même ne s'y ressemble pas : l'une est une langueur, un engourdissement, une existence matérielle ; l'autre est une activité sans dessein, un mouvement sans objet. On sent plus à Paris qu'on ne pense, on agit plus qu'on ne projette, on projette plus qu'on ne résout. On n'estime que les talens et les arts de goût ; à peine a-t-on l'idée des arts nécessaires, on en jouit sans les connaître.

Les liens du sang n'y décident de rien pour l'amitié ; ils n'imposent que des devoirs de décence ; dans la province, ils exigent des services : ce n'est pas qu'on s'y aime plus qu'à Paris, on s'y hait souvent davantage, mais on y est plus *parent :* au lieu que dans Paris, les intérêts croisés, les événemens multipliés, les affaires, les plaisirs, la variété des sociétés, la facilité d'en changer ; toutes ces causes réunies empêchent l'amitié, l'amour ou la haine d'y prendre beaucoup de consistance.

Il règne à Paris une certaine indifférence générale qui multiplie les goûts passagers, qui tient lieu de liaison, qui fait que personne n'est de trop dans la société, que personne n'y est nécessaire : tout le monde se convient, personne ne se manque. L'extrême dissipation où l'on vit, fait qu'on ne prend pas assez

d'intérêt les uns aux autres, pour être difficile ou constant dans les liaisons.

On se recherche peu, on se rencontre avec plaisir; on s'accueille avec plus de vivacité que de chaleur; on se perd sans regret, ou même sans y faire attention.

Les mœurs font à Paris ce que l'esprit du gouvernement fait à Londres; elles confondent et égalent dans la société les rangs qui sont distingués et surbordonnés dans l'État. Tous les ordres vivent à Londres dans la familiarité, parce que tous les citoyens ont besoin les uns des autres; l'intérêt commun les rapproche.

Les plaisirs produisent le même effet à Paris; tous ceux qui se plaisent se conviennent, avec cette différence que l'égalité, qui est un bien quand elle part d'un principe du gouvernement, est un très-grand mal quand elle ne vient que des mœurs, parce que cela n'arrive jamais que par leur corruption.

Le grand défaut du Français est d'avoir toujours le caractère jeune; par là il est souvent aimable, et rarement sûr: il n'a presque point d'âge mûr, et passe de la jeunesse à la caducité. Nos talens dans tous les genres s'annoncent de bonne heure: on les néglige long-temps par dissipation, et à peine commence-t-on à vouloir en faire usage, que leur temps est passé. Il y a peu d'hommes parmi nous qui puissent s'appuyer de l'expérience.

Oserai-je faire une remarque, qui peut-être n'est pas aussi sûre qu'elle me le paraît? mais il me semble que ceux de nos talens qui demandent de l'exécution, ne vont pas ordinairement jusqu'à soixante ans dans toute leur force. Nous ne réussissons jamais mieux dans quelque carrière que ce puisse être, que dans l'âge mitoyen, qui est très-court, et plutôt encore dans la jeunesse que dans un âge trop avancé. Si nous formions de bonne heure notre esprit à la réflexion, et je crois cette éducation possible, nous serions sans contredit la première des nations, puisque, malgré nos défauts, il n'y en a point qu'on puisse nous préférer: peut-être même pourrions-nous tirer avantage de la jalousie de plusieurs peuples: on ne jalouse que ses supérieurs. A l'égard de ceux qui se préferent naïvement à nous, c'est parce qu'ils n'ont pas encore de droit à la jalousie.

D'un autre côté, le commun des Français croit que c'est un mérite de l'être: avec un tel sentiment, que leur manque-t-il pour être *patriotes*? Je ne parle point de ceux qui n'estiment que les étrangers. On n'affecte de mépriser sa nation que pour ne pas reconnaître ses supérieurs ou ses rivaux trop près de soi.

Les hommes de mérite, de quelque nation qu'ils soient, n'en forment qu'une entr'eux. Ils sont exempts d'une vanité nationale et puérile, ils la laissent au vulgaire, à ceux qui, n'ayant point

de gloire personnelle, sont réduits à se prévaloir de celle de leurs compatriotes.

On ne doit donc se permettre aucun parallèle injurieux et téméraire ; mais s'il est permis de remarquer les défauts de sa nation, il est de devoir d'en relever le mérite, et le Français en a un distinctif.

C'est le seul peuple dont les mœurs peuvent se dépraver, sans que le fond du cœur se corrompe, ni que le courage s'altère ; il allie les qualités héroïques avec le plaisir, le luxe et la mollesse : ses vertus ont peu de consistance, ses vices n'ont point de racines. Le caractère d'Alcibiade n'est pas rare en France. Le déréglement des mœurs et de l'imagination ne donne point atteinte à la franchise, à la bonté naturelle du Français : l'amour-propre contribue à le rendre aimable ; plus il croit plaire, plus il a de penchant à aimer. La frivolité qui nuit au développement de ses talens et de ses vertus, le préserve en même temps des crimes noirs et réfléchis. La perfidie lui est étrangère, et il est bientôt fatigué de l'intrigue. Le Français est l'enfant de l'Europe. Si l'on a quelquefois vu parmi nous des crimes odieux, ils ont disparu plutôt par le caractère national que par la sévérité des lois.

Un peuple très-éclairé et très-estimable à beaucoup d'égards, se plaint que la corruption est venue chez lui au point qu'il n'y a plus de principes d'honneur, que les actions s'y évaluent toutes, qu'elles sont en proportion exacte avec l'intérêt, et qu'on y pourrait faire *le tarif des probités*.

Je suis fort éloigné d'en croire l'humeur et des déclamations de parti ; mais s'il y avait un tel peuple, ce que je ne veux pas croire, il serait composé d'une multitude de vils criminels, parce qu'il y en aurait à tout prix, et on y trouverait plus de scélérats qu'en aucun lieu du monde, puisqu'il n'y aurait point de vertu dont on ne pût trouver la valeur.

Cela n'est pas heureusement ainsi parmi nous. On y voit peu de criminels par système ; la misère y est le principal écueil de la probité. Le Français se laisse entraîner par l'exemple, et séduire par le besoin ; mais il ne trahit pas la vertu de dessein formé. Or la nécessité ne fait guère que des fautes quelquefois pardonnables ; la cupidité réduite en système fait les crimes.

C'est déjà un grand avantage que de ne pas supposer que la probité puisse être vénale ; cela empêche bien des gens de chercher le prix de la leur, elle n'existe plus dès qu'elle est à l'encan.

Les abus et les inconvéniens qu'on remarque parmi nous, ne seraient pas sans remède, si on le voulait. Sans entrer dans le détail de ceux qui appartiennent autant à l'autorité qu'à la philosophie, quel parti ne tirerait pas de lui-même un peuple chez

qui l'éducation générale serait assortie à son génie, à ses qualités propres, à ses vertus, et même à ses défauts ?

CHAPITRE II.

Sur l'Éducation et sur les Préjugés.

On trouve parmi nous beaucoup d'instruction, et peu d'éducation. On y forme des savans, des artistes de toute espèce ; chaque partie des lettres, des sciences et des arts y est cultivée avec succès, par des méthodes plus ou moins convenables. Mais on ne s'est pas encore avisé de former des hommes, c'est-à-dire, de les élever respectivement les uns pour les autres, de faire porter sur une base d'éducation générale toutes les instructions particulières, de façon qu'ils fussent accoutumés à chercher leurs avantages personnels dans le plan du bien général, et que, dans quelque profession que ce fût, ils commençassent par être patriotes.

Nous avons tous dans le cœur des germes de vertus et de vices ; il s'agit d'étouffer les uns et de développer les autres. Toutes les facultés de l'âme se réduisent à sentir et penser ; nos plaisirs consistent à aimer et connaître : il ne faudrait donc que régler et exercer ces dispositions, pour rendre les hommes utiles et heureux par le bien qu'ils feraient et qu'ils éprouveraient eux-mêmes. Telle est l'éducation qui devrait être générale, uniforme, et préparer l'instruction qui doit être différente, suivant l'état, l'inclination et les dispositions de ceux qu'on veut instruire. L'instruction concerne la culture de l'esprit et des talens.

Ce n'est point ici une idée de république imaginaire : d'ailleurs, ces sortes d'idées sont au moins d'heureux modèles, des chimères, qui ne le sont pas totalement, et qui peuvent être réalisées jusqu'à un certain point. Bien des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles. Une opinion contraire et du courage rendraient souvent facile ce que le préjugé et la lâcheté jugent impraticable.

Peut-on regarder comme chimérique ce qui s'est exécuté ? Quelques anciens peuples, tels que les Égyptiens et les Spartiates, n'ont-ils pas eu une éducation relative à l'État, et qui en faisait en partie la constitution ?

En vain voudrait-on révoquer en doute des mœurs si éloignées des nôtres : on ne peut connaître l'antiquité que par les témoignages des historiens ; tous déposent et s'accordent sur cet article. Mais, comme on ne juge des hommes que par ceux de son siècle,

on a peine à se persuader qu'il y en ait eu de plus sages autrefois, quoiqu'on ne cesse de le répéter par humeur. Je veux bien accorder quelque chose à un doute philosophique, en supposant que les historiens ont embelli les objets ; mais c'est précisément ce qui prouve à un philosophe qu'il y a un fonds de vérité dans ce qu'ils ont écrit. Il s'en faut bien qu'ils rendent un pareil témoignage à d'autres peuples dont ils voulaient cependant relever la gloire.

Il est donc constant que dans l'éducation qui se donnait à Sparte, on s'attachait d'abord à former des Spartiates. C'est ainsi qu'on devrait, dans tous les États, inspirer les sentimens de citoyen, former des Français parmi nous, et, pour en faire des Français, travailler à en faire des hommes.

Je ne sais si j'ai trop bonne opinion de mon siècle ; mais il me semble qu'il y a une certaine fermentation de raison universelle qui tend à se développer, qu'on laissera peut-être se dissiper, et dont on pourrait assurer, diriger et hâter les progrès par une éducation bien entendue.

Loin de se proposer ces grands principes, on s'occupe de quelques méthodes d'instructions particulières dont l'application est encore bien peu éclairée, sans parler de la réforme qu'il y aurait à faire dans ces méthodes mêmes. Ce ne serait pas le moindre service que l'Université et les académies pourraient rendre à l'Etat. Que doit-on enseigner ? comment doit-on l'enseigner ? voilà, ce me semble, les deux points sur lesquels devrait porter tout plan d'étude, tout système d'instruction.

Les artisans, les artistes, ceux enfin qui attendent leur subsistance de leur travail, sont peut-être les seuls qui reçoivent des instructions convenables à leur destination ; mais on donne absolument les mêmes à ceux qui sont nés avec une sorte de fortune. Il y a un certain amas de connaissances prescrites par l'usage, qu'ils apprennent imparfaitement, après quoi ils sont censés instruits de tout ce qu'ils doivent savoir, quelles que soient les professions auxquelles on les destine.

Voilà ce qu'on appelle *l'éducation*, et ce qui en mérite si peu le nom. La plupart des hommes qui pensent, sont si persuadés qu'il n'y en a point de bonne, que ceux qui s'intéressent à leurs enfans songent d'abord à se faire un plan nouveau pour les élever. Il est vrai qu'ils se trompent souvent dans les moyens de réformation qu'ils imaginent, et que leurs soins se bornent d'ordinaire à abréger ou aplanir quelques routes des sciences ; mais leur conduite prouve du moins qu'ils sentent confusément les défauts de l'éducation commune, sans discerner précisément en quoi ils consistent.

De là les partis bizarres que prennent, et les erreurs où tombent ceux qui cherchent le vrai avec plus de bonne foi que de discernement.

Les uns, ne distinguant ni le terme où doit finir l'éducation générale, ni la nature de l'éducation particulière qui doit succéder à la première, adoptent souvent celle qui convient le moins à l'homme que l'on veut former, ce qui mérite cependant la plus grande attention. Dans l'éducation générale on doit considérer les hommes relativement à l'humanité et à la patrie; c'est l'objet de la morale. Dans l'éducation particulière qui comprend l'instruction, il faut avoir égard à la condition, aux dispositions naturelles, aux talens personnels. Tel est ou devrait être l'objet de l'instruction. La conduite qu'on suit me paraît bien différente.

Qu'un ouvrage destiné à l'éducation d'un prince ait de la célébrité, le moindre gentilhomme le croit propre à l'éducation de son fils. Une vanité sotte décide plus ici que le jugement. Quel rapport, en effet, y a-t-il entre deux hommes dont l'un doit commander et l'autre obéir, sans avoir même le choix de l'espèce d'obéissance?

D'autres, frappés des préjugés dont on nous accable, donnent dans une extrémité plus dangereuse que l'éducation la plus imparfaite. Ils regardent comme autant d'erreurs tous les principes qu'ils ont reçus, et les proscrivent universellement. Cependant les préjugés même doivent être discutés et traités avec circonspection.

Un préjugé n'étant autre chose qu'un jugement porté ou admis sans examen, peut être une vérité ou une erreur.

Les préjugés nuisibles à la société ne peuvent être que des erreurs, et ne sauraient être trop combattus. On ne doit pas non plus entretenir des erreurs indifférentes par elles-mêmes, s'il y en a de telles; mais celles-ci exigent de la prudence; il en faut quelquefois même en combattant le vice; on ne doit pas arracher témérairement l'ivraie. A l'égard des préjugés qui tendent au bien de la société, et qui sont des germes de vertus, on peut être sûr que ce sont des vérités qu'il faut respecter et suivre. Il est inutile de s'attacher à démontrer des vérités admises, il suffit d'en recommander la pratique. En voulant trop éclairer certains hommes, on ne leur inspire quelquefois qu'une présomption dangereuse. Eh! pourquoi entreprendre de leur faire pratiquer par raisonnement ce qu'ils suivaient par sentiment, par un préjugé honnête? Ces guides sont bien aussi sûrs que le raisonnement.

Qu'on forme d'abord les hommes à la pratique des vertus, on en aura d'autant plus de facilité à leur démontrer les principes,

s'il en est besoin. Nous sommes assez portés à regarder comme juste et raisonnable ce que nous avons coutume de faire.

On déclame beaucoup depuis un temps contre les préjugés, peut-être en a-t-on trop détruit ; le préjugé est la loi du commun des hommes. La discussion en cette matière exige des principes sûrs et des lumières rares. La plupart, étant incapables d'un tel examen, doivent consulter le sentiment intérieur : les plus éclairés pourraient encore, en morale, le préférer souvent à leurs lumières, et prendre leur goût ou leur répugnance pour la règle la plus sûre de leur conduite. On se trompe rarement par cette méthode : quand on est bien intimement content de soi à l'égard des autres, il n'arrive guère qu'ils soient mécontens. On a peu de reproches à faire à ceux qui ne s'en font point ; et il est inutile d'en faire à ceux qui ne s'en font plus.

Je ne puis me dispenser, à ce sujet, de blâmer les écrivains qui, sous prétexte ou voulant de bonne foi attaquer la superstition, ce qui serait un motif louable et utile, si l'on s'y renfermait en philosophe citoyen, sapent les fondemens de la morale, et donnent atteinte aux liens de la société : d'autant plus insensés, qu'il serait dangereux pour eux-mêmes de faire des prosélytes. Le funeste effet qu'ils produisent sur leurs lecteurs, est d'en faire dans la jeunesse de mauvais citoyens, des criminels scandaleux, et des malheureux dans l'âge avancé ; car il y en a peu qui aient alors le triste avantage d'être assez pervertis pour être tranquilles.

L'empressement avec lequel on lit ces sortes d'ouvrages, ne doit pas flatter les auteurs, qui d'ailleurs auraient du mérite. Ils ne doivent pas ignorer que les plus misérables écrivains en ce genre partagent presque également cet honneur avec eux. La satire, la licence et l'impiété n'ont jamais seules prouvé d'esprit. Les plus méprisables par ces endroits peuvent être lus une fois : sans leurs excès, on ne les eût jamais nommés ; semblables à ces malheureux que leur état condamnait aux ténèbres, et dont le public n'apprend les noms que par le crime et le supplice.

Pour en revenir aux préjugés, il y aurait, pour les juger sans les discuter formellement, une méthode assez sûre, qui ne serait pas pénible, et qui, dans les détails, serait souvent applicable, surtout en morale. Ce serait d'observer les choses dont on tire vanité. Il est alors bien vraisemblable que c'est d'une fausse idée. Plus on est vertueux, plus on est éloigné d'en tirer vanité, et plus on est persuadé qu'on ne fait que son devoir ; les vertus ne donnent point d'orgueil.

Les préjugés les plus tenaces sont toujours ceux dont les fondemens sont les moins solides. On peut se détromper d'une erreur

raisonnée, par cela même que l'on raisonne. Un raisonnement mieux fait peut désabuser du premier ; mais comment combattre ce qui n'a ni principe, ni conséquence ? Et tels sont tous les faux préjugés. Ils naissent et croissent insensiblement par des circonstances fortuites, et se trouvent enfin généralement établis chez les hommes, sans qu'ils en aient aperçu les progrès. Il n'est pas étonnant que de fausses opinions se soient élevées à l'insu de ceux qui y sont le plus attachés ; mais elles se détruisent comme elles sont nées. Ce n'est pas la raison qui les proscrit, elles se succèdent et périssent par la seule révolution des temps. Les unes font place aux autres, parce que notre esprit ne peut même embrasser qu'un nombre limité d'erreurs.

Quelques opinions consacrées parmi nous paraîtront absurdes à nos neveux : il n'y aura parmi eux que les philosophes qui concevront qu'elles aient pu avoir des partisans. Les hommes n'exigent point de preuves pour adopter une opinion ; leur esprit n'a besoin que d'être familiarisé avec elle, comme nos yeux avec les modes.

Il y a des préjugés reconnus ou du moins avoués pour faux par ceux qui s'en prévalent davantage. Par exemple, celui de la naissance est donné pour tel par ceux qui sont les plus fatigans sur la leur. Ils ne manquent pas, à moins qu'ils ne soient d'un orgueil stupide, de répéter qu'ils savent que la noblesse du sang n'est qu'un heureux hasard. Cependant il n'y a point de préjugé dont on se défasse moins : il y a peu d'hommes assez sages pour regarder la noblesse comme un avantage, et non comme un mérite, et pour se borner à en jouir, sans en tirer vanité. Que ces hommes nouveaux, qu'on vient de décrasser, soient enivrés de titres peu faits pour eux, ils sont excusables ; mais on est étonné de trouver la même manie dans ceux qui pourraient s'en rapporter à la publicité de leur nom. Si ceux-ci prétendent par là forcer au respect, ils outrent leurs prétentions, et les portent au-delà de leurs droits. Le respect d'obligation n'est dû qu'à ceux à qui l'on est subordonné par devoir, aux vrais supérieurs, que nous devons toujours distinguer de ceux dont le rang seul ou l'état est supérieur au nôtre. Le respect qu'on rend uniquement à la naissance, est un devoir de simple bienséance ; c'est un hommage à la mémoire des ancêtres qui ont illustré leur nom, hommage qui, à l'égard de leurs descendans, ressemble en quelque sorte au culte des images auxquelles on n'attribue aucune vertu propre, dont la matière peut être méprisable, qui sont quelquefois des productions d'un art grossier, que la piété seule empêche de trouver ridicules, et pour lesquelles on n'a qu'un respect de relation.

Je suis très-éloigné de vouloir dépriser un ordre aussi respec-

table que celui de la noblesse. Le préjugé y tient lieu d'éducation à ceux qui ne sont pas en état de se la procurer, du moins pour la profession des armes, qui est l'origine de la noblesse, et à laquelle elle est particulièrement destinée par la naissance. Ce préjugé y rend le courage presque naturel, et plus ordinaire que dans les autres classes de l'État. Mais puisqu'il y a aujourd'hui tant de moyens de l'acquérir, peut-être devrait-il y avoir aussi, pour en maintenir la dignité, plus de motifs qu'il n'y en a de la faire perdre. On y déroge par des professions où la nécessité contraint, et on la conserve avec des actions qui dérogent à l'honneur, à la probité, à l'humanité même.

Si on voulait discuter la plupart des opinions reçues, que de faux préjugés ne trouverait-on pas, à ne considérer que ceux dont l'examen serait relatif à l'éducation? On suit par habitude, et avec confiance, des idées établies par le hasard.

Si l'éducation était raisonnée, les hommes acquerraient une très-grande quantité de vérités avec plus de facilité qu'ils ne reçoivent un petit nombre d'erreurs. Les vérités ont entre elles une relation, une liaison, des points de contact qui en facilitent la connaissance et la mémoire : au lieu que les erreurs sont ordinairement isolées ; elles ont plus d'effet qu'elles ne sont conséquentes, et il faut plus d'efforts pour s'en détromper que pour s'en préserver.

L'éducation ordinaire est bien éloignée d'être systématique. Après quelques notions imparfaites de choses assez peu utiles, on recommande pour toute instruction les moyens de faire fortune, et pour morale la politesse ; encore est-elle moins une leçon d'humanité, qu'un moyen nécessaire à la fortune.

CHAPITRE III.

Sur la Politesse et sur les Louanges.

Cette politesse si recommandée, sur laquelle on a tant écrit, tant donné de préceptes et si peu d'idées fixes, en quoi consiste-t-elle? On regarde comme épuisés les sujets dont on a beaucoup parlé, et comme éclaircis ceux dont on a vanté l'importance. Je ne me flatte pas de traiter mieux cette matière qu'on ne l'a fait jusqu'ici ; mais j'en dirai mon sentiment particulier, qui pourra bien différer de celui des autres. Il y a des sujets inépuisables : ✓ d'ailleurs il est utile que ceux qu'il nous importe de connaître soient envisagés sous différens aspects, et vus par différens yeux. Une vue faible, et que sa faiblesse même rend attentive, aper-

çoit quelquefois ce qui avait échappé à une vue étendue et rapide.

La politesse est l'expression ou l'imitation des vertus sociales; c'en est l'expression, si elle est vraie; et l'imitation, si elle est fausse; et les vertus sociales sont celles qui nous rendent utiles et agréables à ceux avec qui nous avons à vivre. Un homme qui les posséderait toutes aurait nécessairement la politesse au souverain degré.

Mais comment arrive-t-il qu'un homme d'un génie élevé, d'un cœur généreux, d'une justice exacte, manque de politesse, tandis qu'on la trouve dans un homme borné, intéressé et d'une probité suspecte? C'est que le premier manque de quelques qualités sociales, telles que la prudence, la discrétion, la réserve, l'indulgence pour les défauts et les faiblesses d'autrui : une des premières vertus sociales est de tolérer dans les autres ce qu'on doit s'interdire à soi-même. Au lieu que le second, sans avoir aucune vertu, a l'art de les imiter toutes. Il sait témoigner du respect à ses supérieurs, de la bonté à ses inférieurs, de l'estime à ses égaux, et persuader à tous qu'il en pense avantageusement, sans avoir aucun des sentimens qu'il imite.

On ne les exige pas même toujours, et l'art de les feindre est ce qui constitue la politesse de nos jours. Cet art est souvent si ridicule et si vil, qu'il est donné pour ce qu'il est, c'est-à-dire, pour faux.

Les hommes savent que les politesses qu'ils se font ne sont qu'une imitation de l'estime. Ils conviennent, en général, que les choses obligeantes qu'ils se disent ne sont pas le langage de la vérité, et dans les occasions particulières ils en sont les dupes. L'amour-propre persuade grossièrement à chacun que ce qu'il fait par décence, on le lui rend par justice.

Quand on serait convaincu de la fausseté des protestations d'estime, on les préférerait encore à la sincérité, parce que la fausseté a un air de respect dans les occasions où la vérité serait une offense. Un homme sait qu'on pense mal de lui, cela est humiliant; mais l'aveu qu'on lui en ferait serait une insulte, on lui ôterait par là toute ressource de chercher à s'aveugler lui-même, et on lui prouverait le peu de cas qu'on en fait. Les gens les plus unis, et qui s'estiment à plus d'égards, deviendraient ennemis mortels, s'ils se témoignaient complètement ce qu'ils pensent les uns des autres. Il y a un certain voile d'obscurité qui conserve bien des liaisons, et qu'on craint de lever de part et d'autre.

Je suis bien éloigné de conseiller aux hommes de se témoigner durement ce qu'ils pensent, parce qu'ils se trompent souvent dans les jugemens qu'ils portent, et qu'ils sont sujets à se rétracter

bientôt, sans juger ensuite plus sainement. Quelque sûr qu'on soit de son jugement, cette dureté n'est permise qu'à l'amitié, encore faut-il qu'elle soit autorisée par la nécessité et l'espérance du succès. Les opérations cruelles n'ont été imaginées que pour sauver la vie; et les palliatifs pour adoucir les douleurs.

Laissons à ceux qui sont chargés de veiller sur les mœurs, le soin de faire entendre les vérités dures; leur voix ne s'adresse qu'à la multitude; mais on ne corrige les particuliers qu'en leur prouvant de l'intérêt pour eux, et en ménageant leur amour-propre.

Quelle est donc l'espèce de dissimulation permise, ou plutôt quel est le milieu qui sépare la fausseté vile de la sincérité offensante? Ce sont les égards réciproques. Ils forment le lien de la société, et naissent du sentiment de ses propres imperfections, et du besoin qu'on a d'indulgence pour soi-même. On ne doit ni offenser, ni tromper les hommes.

Il semble que dans l'éducation des gens du monde, on les suppose incapables de vertus, et qu'ils auraient à rougir de se montrer tels qu'ils sont. On ne leur recommande qu'une fausseté qu'on appelle politesse. Ne dirait-on pas qu'un masque est un remède à la laideur, parce qu'il peut la cacher dans quelques instans?

La politesse d'usage n'est qu'un jargon fade, plein d'expressions exagérées, aussi vides de sens que de sentiment.

La politesse, dit-on, marque cependant l'homme de naissance; les plus grands sont les plus polis. J'avoue que cette politesse est le premier signe de la hauteur, un rempart contre la familiarité. Il y a bien loin de la politesse à la douceur, et plus loin encore de la douceur à la bonté. Les grands qui écartent les hommes à force de politesse sans bonté, ne sont bons qu'à être écartés eux-mêmes à force de respect sans attachement.

La politesse, ajoute-t-on, prouve une éducation soignée, et qu'on a vécu dans un monde choisi; elle exige un tact si fin, un sentiment si délicat sur les convenances, que ceux qui n'y ont pas été initiés de bonne heure, font dans la suite de vains efforts pour l'acquérir, et ne peuvent jamais en saisir la grâce. Premièrement, la difficulté d'une chose n'est pas une preuve de son excellence. Secondement, il serait à désirer que les hommes qui, de dessein formé, renoncent à leur caractère, n'en recueillissent d'autre fruit que d'être ridicules; peut-être cela les ramenerait-il au vrai et au simple.

D'ailleurs cette politesse si exquise n'est pas aussi rare que ceux qui n'ont pas d'autre mérite voudraient le persuader. Elle produit aujourd'hui si peu d'effet, la fausseté en est si reconnue,

qu'elle en est quelquefois dégoûtante pour ceux à qui elle s'adresse, et qu'elle a fait naître à certaines gens l'idée de jouer la grossièreté et la brusquerie pour imiter la franchise, et couvrir leurs desseins. Ils sont brusques sans être francs, et faux sans être polis.

Ce manége est déjà assez commun pour qu'il dût être plus reconnu qu'il ne l'est encore.

Il devrait être défendu d'être brusque à quiconque ne ferait pas excuser cet inconvénient de caractère par une conduite irréprochable.

Ce n'est pas qu'on ne puisse joindre beaucoup d'habileté à beaucoup de droiture; mais il n'y a qu'une continuité de procédés francs qui constate bien la distinction de l'habileté et de l'artifice.

On ne doit pas pour cela regretter les temps grossiers où l'homme uniquement frappé de son intérêt, le cherchait toujours par un instinct féroce au préjudice des autres. La grossièreté et la rudesse n'excluent ni la fraude ni l'artifice, puisqu'on les remarque dans les animaux les moins disciplinables.

Ce n'est qu'en se poliçant que les hommes ont appris à concilier leur intérêt particulier avec l'intérêt commun; qu'ils ont compris que, par cet accord, chacun tire plus de la société qu'il n'y peut mettre.

Les hommes se doivent donc des égards, puisqu'ils se doivent tous de la reconnaissance. Ils se doivent réciproquement une politesse digne d'eux, faite pour des êtres pensans, et variée par les différens sentimens qui doivent l'inspirer.

Ainsi la politesse des grands doit être de l'humanité; celle des inférieurs de la reconnaissance, si les grands la méritent; celle des égaux, de l'estime et des services mutuels. Loin d'excuser la rudesse, il serait à désirer que la politesse qui vient de la douceur des mœurs fût toujours unie à celle qui partirait de la droiture du cœur.

Le plus malheureux effet de la politesse d'usage, est d'enseigner l'art de se passer des vertus qu'elle imite. Qu'on nous inspire dans l'éducation l'humanité et la bienfaisance, nous aurons la politesse, ou nous n'en aurons plus besoin.

Si nous n'avons pas celle qui s'annonce par les grâces, nous aurons celle qui annonce l'honnête homme et le citoyen : nous n'aurons pas besoin de recourir à la fausseté.

Au lieu d'être artificieux pour plaire, il suffira d'être bon; au lieu d'être faux pour flatter les faiblesses des autres, il suffira d'être indulgent.

Ceux avec qui l'on aura de tels procédés, n'en seront ni en-

orgueillis, ni corrompus; ils n'en seront que reconnaissans, et en deviendront meilleurs.

La politesse dont je viens de parler, me rappelle une autre espèce de fausseté fort en usage; ce sont les louanges. Elles doivent leur première origine à l'admiration, la reconnaissance, l'estime, l'amour ou l'amitié. Si l'on en excepte ces deux derniers principes, qui conservent leurs droits bien ou mal appliqués, les louanges d'aujourd'hui ne partent guère que de l'intérêt. On loue tous ceux dont on croit avoir à espérer ou à craindre; jamais on n'a vu moins d'estime et plus d'éloges.

A peine le hasard a-t-il mis quelqu'un en place, qu'il devient l'objet d'une conjuration d'éloges. On l'accable de complimens, on lui adresse des vers de toutes parts; ceux qui ne peuvent percer jusqu'à lui se réfugient dans les journaux. Quiconque recevrait de bonne foi tant d'éloges, et les prendrait à la lettre, devrait être fort étonné de se trouver tout à coup un si grand mérite, d'être devenu un homme si supérieur. Il admirerait sa modestie passée qui le lui aurait caché jusqu'au moment de son élévation. On n'en voit que trop qui cèdent naïvement à cette persuasion. Je n'ai presque jamais vu d'homme en place contredit, même par ses amis, dans ses propos les plus absurdes. Comme il n'est pas possible qu'il ne s'aperçoive quelquefois de cet excès de fadeur, je ne conçois pas que quelqu'un n'ait jamais imaginé d'avoir auprès de soi un homme uniquement chargé de lui rendre, sans délation particulière, compte du jugement public à son égard. Les fous, que les princes avaient autrefois à la cour, suppléaient à cette fonction; c'est sans doute ce qui fait regarder aujourd'hui comme fous ceux qui s'y hasardent. C'est pourtant bien dommage qu'on ait supprimé une charge qui pourrait être exercée par un honnête homme, qui empêcherait les gens en place de s'aveugler, ou de croire que le public est aveugle. Faute de ce *Moniteur*, qui leur serait si utile, je ne sais s'il y en a à qui la tête n'ait plus ou moins tourné en montant; cet accident pourrait être aussi commun au moral qu'au physique. Je crois cependant qu'il y en a d'assez sensés pour regarder les fadeurs qu'on leur jette en face, comme un des inconvéniens de leur état; car ils ont l'expérience que, dans la disgrâce, ils sont délivrés de ce fléau, et c'est une consolation, surtout pour ceux qui étaient dignes d'éloges; car ils en sont ordinairement les moins flattés. Les hommes véritablement louables sont sensibles à l'estime, et déconcertés par les louanges. Le mérite a sa pudeur comme la chasteté. Tel se donne naïvement un éloge, qui ne le recevrait pas d'un autre sans rougir ou sans embarras.

Un homme en dignité à qui la nature aurait refusé la sensibilité aux louanges, serait bien à plaindre ; car il en a terriblement à essuyer, et la forme en est ordinairement aussi dégoûtante que le fonds ; c'est la même matière jetée dans le même moule. Il n'y a guère d'éloge dont on pût deviner le héros, si le nom n'était en tête. On n'y remarque rien de distinctif ; on risquerait, en ne voyant que l'ouvrage, d'attribuer à un prince ce qui était adressé à un particulier obscur. On pourrait, en changeant le nom, transporter le même panégyrique à cent personnages différens, parce qu'il convient aussi peu à l'un qu'à l'autre.

C'était ainsi qu'en usaient les anciens à l'égard des statues qu'ils avaient érigées à un empereur. S'ils venaient à le précipiter du trone, ils enlevaient la tête de ses statues, et y plaçaient aussitôt celle de son successeur (1), en attendant qu'il eût le même sort. Mais tant qu'il régnait, on le louait exclusivement à tous ; on se gardait bien de rappeler la mémoire d'aucun mérite qui eût pu lui déplaire : Auguste même inspirait cette crainte à ses panégyristes. On est fâché, pour l'honneur de Virgile, d'Horace, d'Ovide et autres, que le nom de Cicéron ne se trouve pas une seule fois dans leurs ouvrages. Ils n'ignoraient pas qu'ils auraient pu offenser l'empereur : c'eût été lui rappeler avec quelle ingratitude il avait abandonné à la proscription le plus vertueux citoyen de son parti.

Quoique ce prince, le plus habile des tyrans, se fût associé au consulat le fils de Cicéron, on voyait qu'il cherchait à couvrir ses fureurs passées du masque des vertus. Sa feinte modération était toujours suspecte. Plutarque nous a conservé un trait qui prouve à quel point on craignait de réveiller le souvenir d'un nom cher aux vrais Romains. Auguste étant entré inopinément dans la chambre d'un de ses neveux, s'aperçut que le jeune prince cachait un livre dans sa robe ; il voulut le voir, et trouvant un ouvrage de Cicéron, il en lut une partie, puis rendant le livre : *C'était*, dit-il, *un savant homme, et qui aimait fort la patrie*. Personne n'eût osé en dire autant devant Auguste.

Nous voyons des ouvrages célèbres dont les dédicaces enflées d'éloges s'adressent à de prétendus Mécènes qui n'étaient connus que de l'auteur : du moins sont-ils absolument ignorés aujourd'hui, leur nom est enseveli avec eux.

Que d'hommes, je ne dirai pas nuls, mais pervers, j'ai vu loués par ceux qui les regardaient comme tels ! Il est vrai que tous les louangeurs sont également disposés à faire une satire ; la personne leur est indifférente, il ne s'agit que de sa position.

(1) *Voy*. Suétone et Lampridius.

Il semble qu'un encens si bannal, si prostitué, ne devrait avoir rien de flatteur ; cependant on voit des hommes, estimables à certains égards, avides de louanges souvent offertes par des protégés qu'ils méprisent, semblables à Vespasien qui ne trouvait pas que l'argent de l'impôt levé sur les immondices de Rome eût rien d'infect. L'adulation la plus outrée est la plus sûre de plaire : une louange fine et délicate fait honneur à l'esprit de celui qui la donne ; un éloge exagéré fait plaisir à celui qui le reçoit, il prend l'exagération pour l'expression propre, et pense que les grandes vérités ne peuvent se dire avec finesse.

L'adulation même, dont l'excès se fait sentir, produit encore son effet. *Je sais que tu me flattes*, disait quelqu'un, *mais tu ne m'en plais pas moins.*

Ce ridicule commerce de louanges a tellement prévalu, que dans mille occasions il est devenu de règle, d'obligation, et semble faire un article de législation, comme si les hommes étaient essentiellement louables. Qui que ce soit n'est revêtu de la moindre charge, que son installation ne soit accompagnée de complimens sur sa grande capacité ; de sorte que cela ne signifie plus rien.

Les louanges sont mises aujourd'hui au rang des contes de fées ; on ne doit donc pas les regarder précisément comme des mensonges, puisque leurs auteurs n'ont pas supposé qu'on pût les croire. Quelque vils que soient les flatteurs, quelque aguerri que fût l'amour-propre, si l'on attachait aux louanges toute la valeur des termes, il n'y a personne qui eût le front de les donner ni de les recevoir. Une monnaie qui n'a plus de valeur, devrait cesser d'avoir cours.

On ne doit pas confondre avec ce fade jargon les témoignages sincères de l'estime à laquelle un homme de mérite a droit de prétendre et d'être sensible. Il faudrait un grand fonds de vertu, pour la conserver avec le mépris pour l'opinion des hommes dont on est connu.

CHAPITRE IV.

Sur la Probité, la Vertu et l'Honneur.

On n'entend parler que de probité, de vertu et d'honneur ; mais tous ceux qui emploient ces expressions en ont-ils des idées uniformes ? Tâchons de les distinguer. Il vaudrait mieux, sans doute, inspirer des sentimens dans une matière qui ne doit pas se borner à la spéculation ; mais il est toujours utile d'éclaircir

et de fixer les principes de nos devoirs. Il y a bien des occasions où la pratique dépend de nos lumières.

✓ Le premier devoir de la probité est l'observation des lois. Mais, indépendamment de celles qui répriment les entreprises contre la société politique, il y a des sentimens et des procédés d'usage qui font la sûreté ou la douceur de la société civile, du commerce particulier des hommes, que les lois n'ont pu ni dû prescrire, et dont l'observation est d'autant plus indispensable, qu'elle est libre et volontaire; au lieu que les lois ont pourvu à leur propre exécution. Qui n'aurait que la probité qu'elles exigent, et ne s'abstiendrait que de ce qu'elles punissent, serait encore un assez malhonnête homme.

Les lois se sont prêtées à la faiblesse et aux passions, en ne réprimant que ce qui attaque ouvertement la société; si elles étaient entrées dans le détail de tout ce qui peut la blesser indirectement, elles n'auraient pas été universellement comprises, ni par conséquent suivies : il y aurait eu trop de criminels, qu'il eût quelquefois été dur et souvent difficile de punir, attendu la proportion qui doit toujours être entre les fautes et les peines. Les lois auraient donc été illusoires; et le plus grand vice qu'elles puissent avoir, c'est de rester sans exécution.

Les hommes venant à se polir et s'éclairer, ceux dont l'âme était la plus honnête, ont suppléé aux lois par la morale, en établissant, par une convention tacite, des procédés auxquels l'usage a donné force de loi parmi les honnêtes gens, et qui sont le supplément des lois positives. Il n'y a point, à la vérité, de punition prononcée contre les infracteurs, mais elle n'en est pas moins réelle. Le mépris et la honte en sont le châtiment, et c'est le plus sensible pour ceux qui sont dignes de le ressentir. L'opinion publique, qui exerce la justice à cet égard, y met des proportions exactes, et fait des distinctions très-fines.

On juge des hommes sur leur état, leur éducation, leur situation, leurs lumières. Il semble qu'on soit convenu de différentes espèces de probités, qu'on ne soit obligé qu'à celle de son état, et qu'on ne puisse avoir que celle de son esprit. On est plus sévère à l'égard de ceux qui, étant exposés en vue, peuvent servir d'exemple, que sur ceux qui sont dans l'obscurité. Moins on exige d'un homme dont on devrait beaucoup prétendre, plus on lui fait injure. En fait de procédés, on est bien près du mépris, quand on a droit à l'indulgence.

L'opinion publique étant elle-même la peine des actions dont elle est juge, ne saurait manquer d'être sévère sur les choses qu'elle condamne. Il y a telle action dont le soupçon fait la preuve, et la publicité le châtiment.

Il est assez étonnant que cette opinion, si sévère sur de simples procédés, se renferme quelquefois dans des bornes sur les crimes qui sont du ressort des lois. Ceux-ci ne deviennent complètement honteux que par le châtiment qui les suit.

Il n'y a point de maxime plus fausse dans nos mœurs, que celle qui dit : *Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.* Cela devrait être, et l'est effectivement en morale, mais nullement dans les mœurs ; car on se réhabilite d'un crime impuni ; et qu'on ne dise pas que c'est parce que le châtiment le constate, et en fait seul une preuve suffisante, puisqu'un crime constaté par des lettres de grâce flétrit toujours moins que le châtiment. On le remarque principalement dans l'injustice et la bizarrerie du préjugé cruel qui fait rejaillir l'opprobre sur ceux que le sang unit à un criminel ; de sorte qu'il est peut-être moins malheureux d'appartenir à un coupable reconnu et impuni, qu'à un infortuné dont l'innocence n'a été reconnue qu'après le supplice.

La vraie raison vient de ce que l'impunité prouve toujours la considération qui suit la naissance, le rang, les dignités, le crédit ou les richesses. Une famille qui ne peut soustraire à la justice un parent coupable, est convaincue de n'avoir aucune considération, et par conséquent est méprisée. Le préjugé doit donc subsister ; mais il n'a pas lieu, ou du moins est plus faible sous le despotisme absolu et chez un peuple libre, partout où l'on peut dire : Tu es esclave comme moi, ou je suis libre comme toi. Le pouvoir arbitraire chez l'un, la justice chez l'autre ne faisant acception de personne, font des exemples dans des familles de toutes les classes, qui, par conséquent, ont besoin d'une compassion réciproque. Qu'il en soit ainsi parmi nous, les fautes deviendront personnelles, le préjugé disparaîtra : il n'y a pas d'autre moyen de l'éteindre.

Pourquoi ces nobles victimes qu'un crime d'État conduit sur l'échafaud, n'impriment-elles point de tache à leur famille ? C'est que ces criminels sont ordinairement d'un rang élevé. Le crime, et même le supplice, prouvent également de quelle importance ils étaient dans l'État. Leur chute, inspirant la terreur, montre en même temps l'élévation d'où ils sont tombés, et où sont encore ceux à qui ils appartenaient. Tout ce qui saisit par quelque grandeur l'imagination des hommes, leur impose. Ils ne peuvent pas respecter et mépriser à la fois la même famille.

Je crois avoir remarqué une autre bizarrerie dans l'application de ce préjugé. On reproche plus aux enfans la honte de leurs pères, qu'aux pères celle de leurs enfans. Il me semble que le contraire serait moins injuste, parce que ce serait alors punir

les pères de n'avoir pas rectifié les mauvaises inclinations de leurs enfans par une éducation convenable. Si l'on pense autrement, est-ce par un sentiment de compassion pour la vieillesse, ou par le plaisir barbare d'empoisonner la vie de ceux qui ne font que commencer leur carrière ?

Pour éclaircir enfin ce qui concerne la probité, il s'agit de savoir si l'obéissance aux lois, et la pratique des procédés d'usage, suffisent pour constituer l'honnête homme. On verra, si l'on y réfléchit, que cela n'est pas encore suffisant pour la parfaite probité. En effet, on peut, avec un cœur dur, un esprit malin, un caractère féroce et des sentimens bas, avoir, par intérêt, par orgueil ou par crainte, avoir, dis-je, cette probité qui met à couvert de tout reproche de la part des hommes.

Mais il y a un juge plus éclairé, plus sévère et plus juste que les lois et les mœurs; c'est le sentiment intérieur qu'on appelle *la conscience*. Son empire s'étend plus loin que celui des lois et des mœurs, qui ne sont pas uniformes chez tous les peuples. La conscience parle à tous les hommes qui ne se sont pas, à force de dépravation, rendus indignes de l'entendre.

Les lois n'ont pas prononcé sur des fautes autant ou plus graves en elles-mêmes que plusieurs de celles qu'elles ont condamnées. Il n'y en a point contre l'ingratitude, la perfidie, et, en bien des cas, contre la calomnie, l'imposture, l'injustice, etc., sans parler de certains désordres qu'elles condamnent, et ne punissent guère, si l'on ne brave la honte en les réclamant. Tel est le sort de toutes les législations. Celle des peuples que nous ne connaissons que par l'histoire, nous paraît un monument de leur sagesse, parce que nous ignorons en combien de circonstances les lois fléchissaient et restaient sans exécution. Cette ignorance des faits particuliers, des abus de détail, contribue beaucoup à notre admiration pour les gouvernemens anciens.

Cependant, quand les lois deviennent indulgentes, les mœurs cessent d'être sévères, quoiqu'elles n'aient pas embrassé tout ce que les lois ont omis. Il y a même des excès condamnés par les lois, qui sont tolérés dans les mœurs, surtout à la cour et dans la capitale, où les mœurs s'écartent souvent de la morale. Combien ne tolèrent-elles pas de choses plus dangereuses que ce qu'elles ont proscrit! Elles exigent des décences, et pardonnent des vices : on est dans la société plus délicat que sévère.

Doit-on regarder comme innocent un trait de satire, ou même de plaisanterie de la part d'un supérieur, qui porte quelquefois un coup irréparable à celui qui en est l'objet ; un secours

gratuit refusé par négligence à celui dont le sort en dépend ; tant d'autres fautes que tout le monde sent, et qu'on s'interdit si peu ?

Voilà cependant ce qu'une probité exacte doit s'interdire, et dont la conscience est le juge infaillible. Il est donc heureux que chacun ait dans son cœur un juge qui défend les autres, ou qui le condamne lui-même.

Je ne prétends point parler ici en homme religieux ; la religion est la perfection et non la base de la morale ; ce n'est point en métaphysicien subtil, c'est en philosophe qui ne s'appuie que sur la raison, et ne procède que par le raisonnement. Je n'ai donc pas besoin d'examiner si cette conscience est ou n'est pas un sentiment inné ; il me suffirait qu'elle fût une lumière acquise, et que les esprits les plus bornés eussent encore plus de connaissance du juste et de l'injuste par la conscience, que les lois et les mœurs ne leur en donnent.

Cette connaissance fait la mesure de nos obligations ; nous sommes tenus, à l'égard d'autrui, de tout ce qu'à sa place nous serions en droit de prétendre. Les hommes ont encore droit d'attendre de nous, non-seulement ce qu'ils regardent avec raison comme juste, mais ce que nous regardons nous-mêmes comme tel, quoique les autres ne l'aient ni exigé, ni prévu ; notre propre conscience fait l'étendue de leurs droits sur nous.

Plus on a de lumières, plus on a de devoirs à remplir ; si l'esprit n'en inspire pas le sentiment, il suggère les procédés, et démontre l'obligation d'y satisfaire.

Il y a un autre principe d'intelligence sur ce sujet, supérieur à l'esprit même ; c'est la sensibilité d'âme, qui donne une sorte de sagacité sur les choses honnêtes, et va plus loin que la pénétration de l'esprit seul.

On pourrait dire que le cœur a des idées qui lui sont propres. On remarque entre deux hommes dont l'esprit est également étendu, profond et pénétrant sur des matières purement intellectuelles, quelle supériorité gagne celui dont l'âme est sensible, sur les sujets qui sont de cette classe-là. Qu'il y a d'idées inaccessibles à ceux qui ont le sentiment froid ! Les âmes sensibles peuvent, par vivacité et chaleur, tomber dans des fautes que les hommes *à procédés* ne commettraient pas ; mais elles l'emportent de beaucoup par la quantité de biens qu'elles produisent.

Les âmes sensibles ont plus d'existence que les autres : les biens et les maux se multiplient à leur égard. Elles ont encore un avantage pour la société, c'est d'être persuadées des vérités dont l'esprit n'est que convaincu ; la conviction n'est souvent que

passive, la persuasion est active, et il n'y a de ressort que ce qui fait agir. L'esprit seul peut et doit faire l'homme de probité; la sensibilité prépare l'homme vertueux. Je vais m'expliquer.

Tout ce que les lois exigent, ce que les mœurs recommandent, ce que la conscience inspire, se trouve renfermé dans cet axiome si connu et si peu développé : *Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait*. Voilà la vertu. Sa nature, son caractère distinctif consiste dans *un effort sur soi-même en faveur des autres*. C'est par cet effort généreux qu'on fait un sacrifice de son bien-être à celui d'autrui. On trouve dans l'histoire quelques uns de ces efforts héroïques. Tous les degrés de vertu morale se mesurent sur le plus ou le moins de sacrifices qu'on fait à la société.

Il semble, au premier coup d'œil, que les législateurs étaient des hommes bornés ou intéressés, qui, n'ayant pas besoin des autres, voulaient se garantir du mal, et se dispenser de faire du bien. Cette idée paraît d'autant plus vraisemblable, que les premiers législateurs ont été des princes, des chefs du peuple, ceux, en un mot, qui avaient le plus à perdre et le moins à gagner. Il faut avouer que les lois positives, qui ne devraient être qu'une émanation, un développement de la loi naturelle, loin de pouvoir toujours s'y rappeler, y sont quelquefois opposées, et favorisent plutôt l'intérêt des législateurs, des hommes puissans, que celui des faibles qui doit être l'objet principal de toute législation, puisque cet intérêt est celui du plus grand nombre, et constitue la société politique. L'examen des différentes lois confrontées au droit naturel, serait un objet bien digne de la philosophie appliquée à la morale, à la politique, à la science du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, les lois se bornent à défendre : en y faisant réflexion, nous avons vu que c'est par sagesse qu'elles en ont usé ainsi. Elles n'exigent que ce qui est possible à tous les hommes. Les mœurs sont allées plus loin que les lois; mais c'est en partant du même principe; les unes et les autres ne sont guère que prohibitives. La conscience même se borne à inspirer la répugnance pour le mal. Enfin la fidélité aux lois, aux mœurs et à la conscience, fait l'exacte probité. La vertu, supérieure à la probité, exige qu'on fasse le bien, et y détermine.

La probité défend, il faut obéir; la vertu commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la vertu n'emprunte la voix de la religion. On estime la probité; on respecte la vertu. La probité consiste presque dans l'inaction; la vertu agit. On doit de la reconnaissance à la vertu; on pourrait s'en dispenser à

l'égard de la probité, parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que son intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyen plus sûr que la probité.

Je n'ignore pas les objections qu'on peut tirer des crimes heureux; mais je sais aussi qu'il y a différentes espèces de bonheur ; qu'on doit évaluer les probabilités du danger et du succès, les comparer avec le bonheur qu'on se propose, et qu'il n'y en a aucun dont l'espérance la mieux fondée puisse contrebalancer la perte de l'honneur, ni même le simple danger de le perdre. Ainsi, en ne faisant d'une telle question qu'une affaire de calcul, le parti de la probité est toujours le meilleur qu'il y ait à prendre. Il ne serait pas difficile de faire une démonstration morale de cette vérité ; mais il y a des principes qu'on ne doit pas mettre en question. Il est toujours à craindre que les vérités les plus évidentes ne contractent, par la discussion, un air de problème qu'elles ne doivent jamais avoir.

Quand la vertu est dans le cœur, et n'exige aucun effort, c'est un sentiment, une inclination au bien, un amour pour l'humanité ; elle est aux actions honnêtes ce que le vice est au crime ; c'est le rapport de la cause à l'effet.

En distinguant la vertu et la probité, en observant la différence de leur nature, il est encore nécessaire, pour connaître le prix de l'une et de l'autre, de faire attention aux personnes, aux temps et aux circonstances.

Il y a tel homme dont la probité mérite plus d'éloges que la vertu d'un autre. Ne doit-on attendre que les mêmes actions de ceux qui ont des moyens si différens? Un homme au sein de l'opulence n'aura-t-il que les devoirs, les obligations de celui qui est assiégé par tous les besoins? Cela ne serait pas juste. La probité est la vertu des pauvres, la vertu doit être la probité des riches.

On rapporte quelquefois à la vertu des actions où elle a peu de part. Un service offert par vanité, ou rendu par faiblesse, fait peu d'honneur à la vertu.

On retire un homme de son nom d'un état malheureux, dont on pouvait partager la honte. Est-ce générosité? C'est tout au plus décence, ou peut-être orgueil, intérêt réel et sensible.

D'un autre côté, on loue et on doit louer les actes de probité où l'on sent un principe de vertu, un effort de l'âme. Un homme pauvre remet un dépôt dont il avait seul le secret; il n'a fait que son devoir, puisque le contraire serait un crime; cependant son action lui fait honneur, et doit lui en faire. On juge que celui qui ne fait pas le mal dans certaines circonstances,

est capable de faire le bien : dans un acte de simple probité, c'est la vertu qu'on loue.

Un malheureux pressé de besoins, humilié par la honte et la misère, résiste aux occasions les plus séduisantes. Un homme dans la prospérité n'oublie pas qu'il y a des malheureux, les cherche et prévient leurs demandes. Je chéris sa bienfaisance. Je les estime, je les loue tous deux ; mais c'est le premier que j'admire. J'y vois de la vertu.

Les éloges qu'on donne à de certaines probités, à de certaines vertus, ne font que le blâme du commun des hommes. Cependant on ne doit pas les refuser ; il ne faut pas rechercher avec trop de sévérité le principe des actions quand elles tendent au bien de la société. Il est toujours sage et avantageux d'encourager les hommes aux actes honnêtes : ils sont capables de prendre le pli de la vertu comme du vice.

On acquiert de la vertu par la gloire de la pratiquer. Si l'on commence par amour-propre, on continue par honneur, on persévère par habitude. Que l'homme le moins porté à la bienfaisance vienne par hasard, ou par un effort qu'il fera sur lui-même, à faire quelque action de générosité ; il éprouvera ensuite une sorte de satisfaction, qui lui rendra une seconde action moins pénible : bientôt il se portera de lui-même à une troisième, et dans peu la bonté fera son caractère. On contracte le sentiment des actions qui se répètent.

D'ailleurs, quand on chercherait à rapporter des actions vertueuses à un système d'esprit et de conduite plutôt qu'au sentiment, l'avantage des autres serait égal, et la gloire qu'on voudrait rabaisser n'en serait peut-être pas moindre. Heureuse alternative, que de réduire les censeurs à l'admiration, au défaut de l'estime !

Outre la vertu et la probité, qui doivent être les principes de nos actions, il y en a un troisième très-digne d'être examiné ; c'est l'honneur : il est différent de la probité, peut-être ne l'est-il pas de la vertu ; mais il lui donne de l'éclat, et me paraît être une qualité de plus.

L'homme de probité se conduit par éducation, par habitude, par intérêt, ou par crainte. L'homme vertueux agit avec bonté.

L'homme d'honneur pense et sent avec noblesse. Ce n'est pas aux lois qu'il obéit ; ce n'est pas la réflexion, encore moins l'imitation qui le dirigent : il pense, parle et agit avec une sorte de hauteur, et semble être son propre législateur à lui-même.

On s'affranchit des lois par la puissance, on s'y soustrait par le crédit, on les élude par adresse ; on remplace le sentiment et

l'on supplée aux mœurs par la politesse ; on imite la vertu par l'hypocrisie. L'honneur est distinct de la vertu, et il en fait le courage. Il n'examine point, il agit sans feinte, même sans prudence, et ne connaît point cette timidité ou cette fausse honte qui étouffe tant de vertus dans les âmes faibles ; car les caractères faibles ont le double inconvénient de ne pouvoir se répondre de leurs vertus, et de servir d'instrumens aux vices de tous ceux qui les gouvernent.

Quoique l'honneur soit une qualité naturelle, il se développe par l'éducation, se soutient par les principes, et se fortifie par les exemples. On ne saurait donc trop en réveiller les idées, en réchauffer le sentiment, en relever les avantages et la gloire, et attaquer tout ce qui peut y apporter atteinte.

Les réflexions sur cette matière peuvent servir de préservatif contre la corruption des mœurs qui se relâchent de plus en plus. Je n'ai pas dessein de renouveler les reproches que de tout temps on a fait à son siècle, et dont la répétition fait croire qu'ils ne sont pas mieux fondés dans un temps que dans un autre. Je suis persuadé qu'il y a toujours dans le monde une distribution de vertus et de vices à peu près égale ; mais il peut y avoir, en différens âges, des partages inégaux de nation à nation, de peuple à peuple. Il y a des âges plus ou moins brillans, et le nôtre ne paraît pas être celui de l'honneur, du moins autant qu'il l'a été. Je ne doute pas que les causes de cette altération ne soient un jour développées dans l'histoire de ce siècle. Ce n'en sera pas l'article le moins curieux ni le moins utile.

On n'est certainement pas aussi délicat, aussi scrupuleux sur les liaisons, qu'on l'a été. Quand un homme avait jadis de ces procédés tolérés ou impunis par les lois, et condamnés par l'honneur, le ressentiment ne se bornait pas à l'offensé, tous les honnêtes gens prenaient parti, et faisaient justice par un mépris général et public.

Aujourd'hui on a des ménagemens, même sans vue d'intérêt, pour l'homme le plus décrié. *Je n'ai pas*, vous dit-on, *sujet de m'en plaindre personnellement, je n'irai pas me faire le réparateur des torts*. Quelle faiblesse ! C'est bien mal entendre les intérêts de la société, et, par conséquent, les siens propres. Pourquoi les malhonnêtes gens rougiraient-ils de l'être, quand on ne rougit pas de leur faire accueil ? Si les honnêtes gens s'avisaient de faire cause commune, leur ligue serait bien forte. Quand les gens d'esprit et d'honneur s'entendront, les sots et les fripons joueront un bien petit rôle. Il n'y a malheureusement que les fripons qui fassent des ligues, les honnêtes gens se tiennent isolés. Mais la probité sans courage n'est digne d'aucune considération ;

elle ressemble assez à l'attrition qui n'a pour principe qu'une crainte servile.

On se cachait autrefois de certains procédés, et l'on en rougissait s'ils venaient à se découvrir. Il me semble qu'on les a aujourd'hui trop ouvertement, et dès-là il doit s'en trouver davantage, parce que la contrainte et la honte retenaient bien des hommes.

Je ne sache que l'infidélité au jeu qui soit plus décriée aujourd'hui que dans le siècle passé ; encore voit-on des gens suspects, à cet égard, qui n'en sont pas moins accueillis d'ailleurs. La seule justice qu'on en fasse, est d'employer beaucoup de politesses et de détours pour se dispenser de jouer avec eux ; cela ressemble moins au mépris qu'à la prudence. Mais un homme du monde qui est irréprochable par cet endroit et par la valeur, est homme d'honneur décidé. Quoiqu'il fasse profession d'être de vos amis, n'ayez rien à démêler avec lui sur l'intérêt, l'ambition ou l'amour-propre. S'il craint seulement d'user son crédit, il vous manquera sans scrupule dans une occasion essentielle, et ne sera blâmé de personne. Vous vous croyez en droit de lui faire des reproches; mais il en est plus surpris que confus : il reste homme d'honneur. Il ne conçoit pas que vous ayez pu regarder comme un engagement de simples propos de politesse ; car cette politesse si recommandée sauve bien des bassesses ; on serait trop heureux qu'elle ne couvrît que des platitudes.

Il y a, à la vérité, telle action si blâmable, que l'interprétation ne saurait en être équivoque. Un homme d'un caractère leste trouve encore alors le secret de n'être pas déshonoré, s'il a le courage d'être le premier à la publier et de plaisanter ceux qui seraient tentés de le blâmer. On n'ose plus la lui reprocher, quand on le voit en faire gloire. L'audace fait sa justification, et le reproche qu'on lui ferait serait un ridicule auquel on n'ose s'exposer. On commence alors à douter qu'il ait tort ; on craint de l'avoir. Dans la façon commune de penser, prévoir une objection, c'est la réfuter sans être obligé d'y répondre ; dans les mœurs, prévenir un reproche, c'est le détruire.

Un homme qui en a trompé un autre par l'artifice le plus adroit et le plus criminel, loin d'en avoir des remords ou de la honte, se félicite sur son habileté ; il se cache pour réussir, et non pas d'avoir réussi ; il s'imagine simplement avoir gagné une belle partie d'échecs, et celui qui est sa dupe ne pense guère autre chose, sinon qu'il l'a perdue par sa faute : c'est de lui-même qu'il se plaint. Le ressentiment est déjà devenu un sentiment trop noble, à peine est-on digne de haïr, et la vengeance n'est plus qu'une revanche utile ; on la prend comme un moyen de réussir, et pour l'avantage qui en résulte.

Cette manière de penser, cette négligence des mœurs avilit ceux mêmes qu'elle ne déshonore pas, et devient de plus en plus dangereuse pour la société. Ceux qui pourraient prétendre à la gloire de donner l'exemple par leur rang ou par leurs lumières, paraissent avoir trop peu de respect pour les principes, même quand ils ne les violent pas. Ils ignorent qu'indépendamment des actions, la légèreté de leurs propos, les sentimens qu'ils laissent apercevoir, sont des exemples qu'ils donnent. Le bas peuple n'ayant aucun principe, faute d'éducation, n'a d'autre frein que la crainte, et d'autre guide que l'imitation. C'est dans l'état mitoyen que la probité est encore le plus en honneur.

Le relâchement des mœurs n'empêche pas qu'on ne vante beaucoup l'honneur et la vertu; ceux qui en ont le moins, savent combien il leur importe que les autres en aient. On aurait rougi autrefois d'avancer de certaines maximes, si on les eût contredites par ses actions: les discours formaient un préjugé favorable sur les sentimens. Aujourd'hui les discours tirent si peu à conséquence, qu'on pourrait quelquefois dire d'un homme qu'il a de la probité, quoiqu'il en fasse l'éloge. Cependant les discours honnêtes peuvent toujours être utiles à la société; mais on ne se fait vraiment honneur, et l'on ne se rend digne de les tenir que par sa conduite. C'est un engagement de plus, et l'on ne doit pas craindre d'en prendre, quand il est avantageux de les remplir.

On prétend qu'il a régné autrefois parmi nous un fanatisme d'honneur, et l'on rapporte cette heureuse manie à un siècle encore barbare. Il serait à désirer qu'elle se renouvelât de nos jours: les lumières que nous avons acquises serviraient à régler cet engouement, sans le refroidir. D'ailleurs, on ne doit pas craindre l'excès en cette matière: la probité a ses limites, et pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre; mais la vertu et l'honneur peuvent s'étendre et s'élever à l'infini; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais.

Il faut avouer que, si d'un côté l'honneur a perdu, on a aussi sur certains articles des délicatesses ignorées dans le siècle passé. En voici un trait:

Lorsque le surintendant Fouquet donna à Louis XIV cette fête si superbe dans le château de Vaux, le surintendant porta l'attention jusqu'à faire mettre dans la chambre de chaque courtisan de la suite du roi une bourse remplie d'or, pour fournir au jeu de ceux qui pouvaient manquer d'argent, ou n'en avoir pas assez. Aucun ne s'en trouva offensé; tous admirèrent la magnificence de ce procédé. Ils tachèrent peut-être de croire que c'était au nom du roi, ou du moins à ses dépens, et ne se trompaient pas sur ce der-

nier article. Quoi qu'il en soit, ils en usèrent sans plus d'information. Si un ministre des finances s'avisait aujourd'hui d'en faire autant, la délicatesse de ses hôtes en serait blessée avec raison ; tous refuseraient avec hauteur et dignité. Jusque-là il n'y a rien à dire. Mais je craindrais fort que quelques uns de ceux qui rejeteraient avec le plus d'éclat le présent du ministre, ne lui empruntassent une somme pareille ou plus forte, avec un très-ferme dessein de ne la jamais rendre. Il peut y avoir là de la délicatesse ; mais je ne crois pas que ce soit de l'honneur.

Le surintendant de Bullion avait déjà donné un exemple de ce magnifique scandale. Ayant fait frapper, en 1640, les premiers louis qui aient paru en France, il imagina de donner un dîner à cinq seigneurs de ses courtisans, fit servir au dessert trois bassins pleins des nouvelles espèces, et leur dit d'en prendre autant qu'ils voudraient. Chacun se jeta avidement sur ce fruit nouveau, en emplit ces poches, et s'enfuit avec sa proie sans attendre son carrosse ; de sorte que le surintendant riait beaucoup de la peine qu'ils avaient à marcher. Le payement de quelques dettes de l'État eût également pu donner cours à ces premières espèces ; mais ce moyen n'eût pas été si noble au jugement de Bullion et de ses convives, que je ne crois pas devoir nommer par égard pour leurs petits-fils, qui, peut-être, loin de me savoir gré de ma discrétion, en rougiraient eux-mêmes, si je nommais leurs pères.

CHAPITRE V.

Sur la Réputation, la Célébrité, la Renommée et la Considération.

Les hommes sont destinés à vivre en société, et de plus, ils y sont obligés par le besoin qu'ils ont les uns des autres : ils sont tous, à cet égard, dans une dépendance mutuelle. Mais ce ne sont pas uniquement les besoins matériels qui les lient ; ils ont une existence morale qui dépend de leur opinion réciproque.

Il y a peu d'hommes assez sûrs et assez satisfaits de l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, pour être indifférens sur celle des autres ; et il y en a qui en sont plus tourmentés que des besoins de la vie.

Le désir d'occuper une place dans l'opinion des hommes, a donné naissance à la réputation, la célébrité et la renommée, ressorts puissans de la société qui partent du même principe, mais dont les moyens et les effets ne sont pas totalement les mêmes.

Plusieurs moyens servent également à la réputation et à la re-

nommée, et ne different que par les degrés; d'autres sont exclusivement propres à l'une ou à l'autre.

Une réputation honnête est à la portée du commun des hommes: on l'obtient par les vertus sociales, et la pratique constante de ses devoirs. Cette espèce de réputation n'est, à la vérité, ni étendue, ni brillante; mais elle est souvent la plus utile pour le bonheur.

L'esprit, les talens, le génie procurent la célébrité; c'est le premier pas vers la renommée, qui n'en differe que par plus d'étendue; mais les avantages en sont peut-être moins réels que ceux d'une bonne réputation. Ce qui nous est vraiment utile nous coûte peu; les choses rares et brillantes sont celles qui exigent le plus de travaux, et dont la jouissance n'est qu'idéale.

Deux sortes d'hommes sont faits pour la renommée. Les premiers qui se rendent illustres par eux-mêmes, y ont droit; les autres, qui sont les princes, y sont assujétis: ils ne peuvent échapper à la renommée. On remarque également dans la multitude celui qui est plus grand que les autres, et celui qui est placé sur un lieu plus élevé: on distingue en même temps si la supériorité de l'un et de l'autre vient de la personne, ou du lieu où elle est placée. Tels sont le rapport et la différence qui se trouvent entre les grands hommes et les princes qui ne sont que princes.

Mais laissant à part la foule des princes, sans les préférer ni les exclure à ce titre seul, ne considérons la renommée que par rapport aux hommes à qui elle est personnelle.

Les qualités qui sont uniquement propres à la renommée s'annoncent avec éclat. Telles sont les qualités des hommes d'État destinés à faire la gloire, le bonheur ou le malheur des peuples, soit par les armes, soit dans le gouvernement.

Les grands talens, les dons du génie procurent autant de renommée que les qualités de l'homme d'État, et ordinairement transmettent un nom à une postérité plus reculée.

Quelques uns des talens qui font la renommée des hommes d'État, seraient inutiles, et quelquefois dangereux dans la vie privée. Tel a été un héros, qui, s'il fût né dans l'obscurité, n'eût été qu'un brigand, et, au lieu d'un triomphe, n'eût mérité qu'un supplice. Il y a eu dans tous les genres des grands hommes, qui, s'ils ne le fussent pas devenus, faute de quelques circonstances, n'auraient jamais pu être autre chose, et auraient paru incapables de tout.

La réputation et la renommée peuvent être fort différentes, et subsister ensemble.

Un homme d'État ne doit rien négliger pour sa réputation; mais il ne doit compter que sur la renommée, qui peut seule le jus-

tifier contre ceux qui attaquent sa réputation. Il en est comptable au monde, et non pas à des particuliers intéressés, aveugles ou téméraires.

Ce n'est pas qu'on ne puisse mériter à la fois une grande renommée et une mauvaise réputation; mais la renommée, portant principalement sur des faits connus, est ordinairement mieux fondée que la réputation, dont les principes peuvent être équivoques. La renommée est assez constante et uniforme; la réputation ne l'est presque jamais.

Ce qui peut consoler les grands hommes sur les injustices qu'on fait à leur réputation, ne doit pas la leur faire sacrifier légèrement à la renommée, parce qu'elles se prêtent réciproquement beaucoup d'éclat. Quand on fait le sacrifice de la réputation par une circonstance forcée de son état, c'est un malheur qui doit se faire sentir, et qui exige tout le courage que peut inspirer l'amour du bien public. Ce serait aimer bien généreusement l'humanité, que de la servir au mépris de la réputation; ou ce serait trop mépriser les hommes, que de ne tenir aucun compte de leurs jugemens; et dans ce cas les servirait-on? Quand le sacrifice de la réputation à la renommée n'est pas forcé par le devoir, c'est une grande folie, parce qu'on jouit réellement plus de sa réputation que sa renommée.

On ne jouit en effet de l'amitié, de l'estime, du respect et de la considération que de la part de ceux dont on est entouré, dont on est personnellement connu. Il est donc plus avantageux que la réputation soit honnête, que si elle n'était qu'étendue et brillante. La renommée n'est, dans bien des occasions, qu'un hommage rendu aux syllabes d'un nom.

Qu'un homme illustre se trouve au milieu de ceux qui, sans le connaître personnellement, célèbrent son nom en sa présence, il jouira avec plaisir de sa célébrité; et s'il n'est pas tenté de se découvrir, c'est parce qu'il en a le pouvoir, et par un jeu libre de l'amour-propre. Mais s'il lui était absolument impossible de se faire connaître, son plaisir n'étant plus libre, peut-être sa situation serait-elle pénible; ce serait presque entendre parler d'un autre que soi. On peut faire la même réflexion sur la situation contraire d'un homme dont le nom serait dans le mépris, et qui en serait témoin ignoré; il ne se ferait pas connaître, et jouirait, au milieu de son tourment, d'une sorte de consolation, qui serait dans le rapport opposé à la peine du premier, que nous avons supposé contraint au silence.

Si l'on réduisait la célébrité à sa valeur réelle, on lui ferait perdre bien des sectateurs. La réputation la plus étendue est toujours très-bornée; la renommée même n'est jamais universelle. A

prendre les hommes numériquement, combien y en a-t-il à qui le nom d'Alexandre n'est jamais parvenu ? Ce nombre surpasse, sans aucune proportion, ceux qui savent qu'il a été le conquérant de l'Asie. Combien y avait-il d'hommes qui ignoraient l'existence de Kouli-Kan, dans le temps qu'il changeait une partie de la face de la terre ? Elle a des bornes assez étroites, et la renommée peut toujours s'étendre sans jamais y atteindre. Quel caractère de faiblesse que de pouvoir croître continuellement, sans atteindre à un terme limité !

On se flatte du moins que l'admiration des hommes instruits doit dédommager de l'ignorance des autres. Mais le propre de la renommée est de compter, de multiplier les voix, et non pas de les apprécier. D'ailleurs, quel homme d'Etat osera se répondre de vivre dans l'histoire, quand on voit des médailles de plusieurs rois dont les noms ne se trouvent dans aucun historien? L'État de ces princes (1) devait cependant être considérable. Les arts y étaient florissans, à n'en juger que par la beauté de quelques unes de ces médailles. Il y a des arts qui ne peuvent être portés à un certain degré de perfection, sans que beaucoup d'autres soient également cultivés. Il y avait sans doute à la cour de ces rois, comme ailleurs, de petits seigneurs très-importans, faisant du fracas, s'imaginant occuper fort la renommée, avoir un jour place dans l'histoire; et les maîtres, sous qui ils rampaient, n'y sont pas nommés! Les antiquaires les mieux instruits de la science numismatique, exercent aujourd'hui leur sagacité à tâcher de deviner en quel pays ces monarques ont régné. Il paraît cependant par le sujet, le goût du travail, les types des médailles, par les légendes qui sont grecques, que ce n'était pas sur des peuples ignorés, et que l'époque n'en est pas de la plus haute antiquité. On conjecture que c'était en Sicile, en Illyrie, chez les Parthes, etc. Mais l'histoire n'en fait pas la moindre mention.

Cependant plusieurs ne plaignent ni travaux ni peines, uniquement pour être connus. Ils veulent qu'on parle d'eux, qu'on en soit occupé; ils aiment mieux être malheureux qu'ignorés. Celui dont les malheurs attirent l'attention, est à demi consolé.

Quand le désir de la célébrité n'est qu'un sentiment, il peut être, suivant son objet, honnête pour celui qui l'éprouve, et utile à la société; mais si c'est une manie, elle est bientôt injuste, artificieuse et avilissante par les manœuvres qu'elle emploie: l'orgueil fait faire autant de bassesses que l'intérêt. Voilà ce qui produit tant de réputations usurpées et peu solides.

(1) La reine Philistis; les rois Mostis, Samès, Memtès, Sarias, Abdissar, etc.

Rien ne rendrait plus indifférent sur la réputation, que de voir comment elle s'établit souvent, se détruit, se varie, et quels sont les auteurs de ces révolutions.

A peine un homme paraît-il dans quelque carrière que ce soit, pour peu qu'il montre de dispositions heureuses, quelquefois même sans cela, que chacun s'empresse de le servir, de l'annoncer, de l'exalter : c'est toujours en commençant qu'on est un prodige. D'où vient cet empressement? Est-ce générosité, bonté ou justice? Non, c'est envie, souvent ignorée de ceux qu'elle excite. Dans chaque carrière il se trouve toujours quelques hommes supérieurs. Les subalternes, ne pouvant aspirer aux premières places, cherchent à en écarter ceux qui les occupent en leur suscitant des rivaux.

On dira peut-être qu'il doit être différent par qui les premiers rangs soient occupés, à ceux qui n'y peuvent parvenir; mais c'est bien peu connaître les passions que de les faire raisonner. Elles ont des motifs, et jamais de principes. L'envie sent et agit, ne réfléchit ni ne prévoit: si elle réussit dans son entreprise, elle cherche aussitôt à détruire son propre ouvrage. On tâche de précipiter du faîte celui à qui on a prêté la main pour faire les premiers pas : on ne lui pardonne point de n'avoir plus besoin de secours.

C'est ainsi que les réputations se forment et se détruisent. Quelquefois elles se soutiennent, soit par la solidité du mérite qui les affermit, soit par l'artifice de celui qui, ayant été élevé par la cabale, sait mieux qu'un autre les ressorts qui la font mouvoir., ou qui embarrassent son action.

Il arrive souvent que le public est étonné de certaines réputations qu'il a faites; il en cherche la cause, et ne pouvant la découvrir, parce qu'elle n'existe pas, il n'en conçoit que plus d'admiration et de respect pour le fantôme qu'il a créé. Ces réputations ressemblent aux fortunes, qui, sans fonds réels, portent sur le crédit, et n'en sont que plus brillantes.

Comme le public fait des réputations par caprice, des particuliers en usurpent par manége, ou par une sorte d'impudence qu'on ne doit pas même honorer du nom d'amour-propre. Ils annoncent qu'ils ont beaucoup de mérite: on plaisante d'abord de leurs prétentions; ils répètent les mêmes propos si souvent, et avec tant de confiance, qu'ils viennent à bout d'en imposer. On ne se souvient plus par qui on les a entendu tenir, et l'on finit par les croire; cela se répète et se répand comme un bruit de ville qu'on n'approfondit point.

On fait même des associations pour ces sortes de manœuvres; c'est ce qu'on appelle *une cabale*.

On entreprend de dessein formé de faire une réputation, et l'on en vient à bout.

Quelque brillante que soit une telle réputation, il n'y a quelquefois que celui qui en est le sujet qui en soit la dupe. Ceux qui l'ont créée savent à quoi s'en tenir, quoiqu'il y en ait aussi qui finissent par respecter leur propre ouvrage.

D'autres, frappés du contraste de la personne et de sa réputation, ne trouvant rien qui justifie l'opinion publique, n'osent manifester leur sentiment propre. Ils acquiescent au préjugé, par timidité, complaisance ou intérêt; de sorte qu'il n'est pas rare d'entendre quantité de gens répéter le même propos, qu'ils désavouent tous intérieurement. La plupart des hommes n'osent ni blâmer ni louer seuls, et ne sont pas moins timides pour protéger que pour attaquer; il y en a peu qui aient le courage de se passer de partisans ou de complices, je ne dis pas pour manifester leur sentiment, mais pour y persister; ils tâchent de s'y affermir eux-mêmes en le suggérant à d'autres, sinon ils l'abandonnent.

Quoi qu'il en soit, les réputations usurpées qui produisent le plus d'illusions, ont toujours un côté ridicule qui devrait empêcher d'en être fort flatté. Cependant on voit quelquefois employer les mêmes manœuvres par ceux qui auraient assez de mérite pour s'en passer.

Quand le mérite sert de base à la réputation, c'est une grande maladresse que d'y joindre l'artifice, parce qu'il nuit plus à la réputation méritée, qu'il ne sert à celle qu'on ambitionne. Si le public vient à reconnaître ce manége dans un homme qui d'ailleurs a des talens, et tôt ou tard il le reconnaît, il se révolte, et dégrade la gloire la mieux acquise. C'est une injustice; mais il ne faut pas le mettre en droit d'être injuste. L'envie, à qui les prétextes suffisent, s'applaudit d'avoir des motifs, les saisit avec ardeur, et les emploie avec adresse. Elle ne pardonne au mérite que lorsqu'elle est trompée par sa propre malignité, et qu'elle croit remarquer des défauts qui lui servent de pâture. Elle se console en croyant rabaisser d'un côté ce qu'elle est forcée d'admirer d'un autre; elle cherche moins à détruire ce qu'elle se flatte d'outrager. . .

Une sorte d'indifférence sur son propre mérite est le plus sûr appui de la réputation; on ne doit pas affecter d'ouvrir les yeux de ceux que la lumière éblouit. La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à la gloire.

Si l'artifice est un moyen honteux pour la réputation, il y a un art, et même un art honnête qui naît de la prudence, de la sagesse, et qui n'est pas à dédaigner. Les gens d'esprit ont plus

d'avantages que les autres, non-seulement pour la gloire, mais encore pour acquérir et mériter la réputation de vertu. Une intelligence fine, aussi contraire à la fausseté qu'à l'imprudence, un discernement prompt et sûr, fait qu'on place les bienfaits avec choix, qu'on parle, qu'on se tait et qu'on agit à propos. Il n'y a personne qui n'ait quelquefois occasion de faire une action honnête, courageuse, et toutefois sans danger. Le sot la laisse passer, faute de l'apercevoir; l'homme d'esprit la sent et la saisit. L'expérience prouve cependant que l'esprit seul n'y suffit pas, et qu'il faut encore un cœur noble pour employer cet art heureux.

J'ai vu de ces succès brillans, et je suis persuadé que celui même qui était comblé d'éloges, sentait combien il lui en avait peu coûté pour les obtenir; mais il n'en était pas moins louable.

J'en ai remarqué d'autres qui, avec la bienfaisance dans le cœur, avec les actes de vertu les plus fréquens, faute d'intelligence et d'*à propos*, n'étaient pas, à beaucoup près, aussi estimés qu'estimables. Leur mérite ne faisait point de sensation; à peine le soupçonnait-on. Il est vrai que si, par un heureux hasard, le mérite simple et uni vient à être remarqué, il acquiert l'éclat le plus subit. On le loue avec complaisance, on voudrait encore l'augmenter; l'envie même y applaudit sans sortir de son caractère: elle en tire parti pour en humilier d'autres.

Si les réputations se forment et se détruisent avec facilité, il n'est pas étonnant qu'elles varient, et soient souvent contradictoires dans la même personne. Tel a une réputation dans un lieu, qui dans un autre en a une toute différente; il a celle qu'il mérite le moins, et on lui refuse celle à laquelle il a le plus de droit. On en voit des exemples dans tous les ordres. Je ne puis me dispenser d'entrer ici dans quelques détails, qui rendront les principes plus sensibles par l'application que j'en vais faire.

Un homme est taxé d'avarice, parce qu'il méprise le faste, et se refuse le superflu pour fournir le nécessaire à des malheureux ignorés. On loue la générosité d'un autre qui répand avec ostentation ce qu'il ravit avec artifice ou violence; il fait des présens, et refuse le payement de ses dettes: on admire sa magnificence, quand il est à la fois victime du faste et de l'avarice.

On accuse d'insolence un homme qui ne fléchit pas avec bassesse sous une autorité usurpée ou tyrannique: on reproche l'emportement à un autre, parce qu'il n'a pas porté la patience jusqu'à l'avilissement. Comme elle a ses bornes, les gens naturellement doux finissent souvent par avoir tort mal à propos, quand la mesure est comble. On ne saurait croire combien il importe, pour le bien de la paix, de ne se pas laisser trop vexer, à moins que l'on ne consente à être avili.

On vante, au contraire, la douceur d'un homme entier, opiniâtre par caractère et poli par orgueil.

Une femme est déshonorée, parce qu'elle a constaté sa faute par l'éclat de sa douleur et de sa honte ; tandis qu'une autre se met à couvert de tout reproche par l'excès de son impudence : celle-ci n'est pas même l'objet d'un mépris secret. Les hommes haïssent ce qu'ils n'oseraient punir ; mais ils méprisent ce qu'ils osent blâmer hautement. Leurs actions déterminent plus leurs jugemens, que leurs jugemens ne règlent leurs actions.

Si l'on passe des simples particuliers à ceux qui, paraissant sur un théâtre plus éclairé, sont à portée d'être mieux connus, on verra qu'on n'en juge pas avec plus de justice.

Un ministre est taxé de dureté, parce qu'il est juste, qu'il rejette des sollicitations payées, et refuse de se prêter à ce que les courtisans appellent *des affaires :* commerce injurieux au mérite, scandaleux pour le public, avilissant pour l'autorité, dangereux pour l'État, et malheureusement trop commun.

On loue la bonté d'un autre, parce qu'on peut le séduire, le tromper et le faire servir d'instrument à l'injustice.

Un prince passe pour sévère, parce qu'il aime mieux prévenir les fautes, que d'être obligé de les punir ; de cruauté, parce qu'il réprime les tyrannies subalternes, de toutes, les plus odieuses. Les lois cruelles contre les oppresseurs sont les plus douces pour la société, mais l'intérêt particulier se fait toujours le législateur de l'ordre public.

Louis XII, un des meilleurs, et par conséquent des plus grands rois que la France ait eus, fut accusé d'avarice, parce qu'il ne foulait pas les peuples pour enrichir des favoris sans mérite. Le peuple doit être le favori d'un roi ; et les princes n'ont droit au superflu, que lorsque les peuples ont le nécessaire. Les reproches qu'on osait lui faire ne prouvaient que sa bonté. On porta l'insolence jusqu'à le jouer sur le théâtre. *J'aime mieux*, dit ce prince honnête homme, *que mon avarice les fasse rire ; que si elle les faisait pleurer*. Il ajoutait : *Leurs plaisanteries prouvent ma bonté ; car ils n'oseraient pas les faire sous tout autre prince.* Il avait raison ; les reproches des courtisans valent souvent des éloges, et leurs éloges sont des piéges.

À l'égard des réputations de probité, il est étonnant qu'il n'y en ait pas plus d'établies, attendu la facilité avec laquelle on l'usurpe quelquefois. On ne voyait jadis que des hypocrites de vertu ; on trouve aujourd'hui des hypocrites de vice. Des gens ayant remarqué qu'une vertu austère n'est pas toujours exempte d'un peu de dureté, parce qu'on est moins circonspect quand on est irréprochable, et qu'on s'observe moins quand on ne

craint pas de se trahir; ces gens tirent parti de leur férocité naturelle, et souvent la portent à l'excès, pour établir la sévérité de leur vertu : leurs déclamations contre l'impudence sont des preuves continuelles de la leur. Qu'il y a de ces gens dont la dureté fait toute la vertu! L'étourderie est encore une preuve très-équivoque de la franchise ; on ne devrait se fier qu'à l'étourderie de ceux à qui elle est souvent préjudiciable.

La dureté et l'étourderie sont des défauts de caractère qui n'excluent pas absolument, et supposent encore moins la vertu; mais qui la gâtent, quand ils s'y trouvent unis. Cependant combien de fois a-t-on été trompé par cet extérieur !

Si l'on souscrit légèrement à certaines réputations de probité, on en flétrit souvent avec une témérité encore plus blâmable, par passion, par intérêt. On abuse du malheur d'un homme pour attaquer sa probité. On s'élève contre la réputation des autres, uniquement pour donner opinion de sa vertu.

Si un homme a le courage de défendre une réputation qu'il croit injustement attaquée, on ne lui fait pas toujours l'honneur de le regarder comme une dupe, ce soupçon serait trop ridicule; on suppose qu'il a intérêt de soutenir une thèse extraordinaire. Qu'on se soit visiblement trompé en jugeant défavorablement, on n'est suspect que d'un excès de sagacité : mais si c'est en jugeant trop favorablement, c'est, dit-on, le comble de l'imbécillité : cependant l'erreur est la même, et le caractère est très-différent.

Ces faux jugemens ne partent pas toujours de la malignité. Les hommes font beaucoup d'injustices sans méchanceté, par légèreté, précipitation, sottise, témérité, imprudence.

Les décisions hasardées avec le plus de confiance font le plus d'impression. Eh! qui sont ceux qui jouissent du droit de prononcer? Des gens qui, à force de braver le mépris, viennent à bout de se faire respecter, et de donner le ton ; qui n'ont que des opinions et jamais de sentimens; qui en changent, les quittent, et les reprennent, sans le savoir ni s'en douter ; ou qui sont opiniâtres sans être constans.

Voilà cependant les juges des réputations ; voilà ceux dont on méprise le sentiment, et dont on recherche le suffrage ; ceux qui procurent la considération, sans en avoir eux-mêmes aucune.

La considération est différente de la célébrité. La renommée même ne la donne pas toujours, et l'on peut en avoir sans imposer par un grand éclat.

La considération est un sentiment d'estime mêlé d'une sorte de respect personnel qu'un homme inspire en sa faveur. On en peut jouir également parmi ses inférieurs, ses égaux et ses supé-

rieurs en rang et en naissance. On peut, dans un rang élevé, ou avec une naissance illustre, avec un esprit supérieur ou des talens distingués, on peut même avec de la vertu, si elle est seule et dénuée de tous les autres avantages, être sans considération. On peut en avoir avec un esprit borné, ou malgré l'obscurité de la naissance et de l'état.

La considération ne suit pas nécessairement le grand homme; l'homme de mérite y a toujours droit; et l'homme de mérite est celui qui, ayant toutes les qualités et tous les avantages de son état, ne les ternit par aucun endroit. Pour donner enfin une idée plus précise de la considération, on l'obtient par la réunion du mérite, de la décence, du respect pour soi-même, par le pouvoir connu d'obliger et de nuire, et par l'usage éclairé qu'on fait du premier, en s'abstenant de l'autre.

L'espèce, terme nouveau, mais qui a un sens juste, est l'opposé de l'homme de considération. Il y en a de toutes classes. *L'espèce* est celui qui, n'ayant pas le mérite de son état, se prête encore de lui-même à son avilissement personnel: il manque plus à soi qu'aux autres. Un homme d'un haut rang peut être une *espèce*, un autre de bas état peut avoir de la considération.

Si l'on acquiert la considération, on l'usurpe aussi. Vous voyez des hommes dont on vante le mérite: si l'on veut examiner en quoi il consiste, on est étonné du vide; on trouve que tout se borne à un air, un ton d'importance et de suffisance; un peu d'impertinence n'y nuit pas, et quelquefois le maintien suffit. Ils se sont portés pour respectables, et on les respecte: sans quoi on n'irait pas jusqu'à les estimer.

On doit conclure de l'analyse que nous venons de faire, et de la discussion dans laquelle nous sommes entrés, que la renommée est le prix des talens supérieurs, soutenus de grands efforts, dont l'effet s'étend sur les hommes en général, ou du moins sur une nation; que la réputation a moins d'étendue que la renommée, et quelquefois d'autres principes; que la réputation usurpée n'est jamais sûre; que la plus honnête est toujours la plus utile, et que chacun peut aspirer à la considération de son état.

CHAPITRE VI.

Sur les Grands Seigneurs.

Après avoir considéré des objets qui regardent les hommes en général, portons nos réflexions sur quelques classes de la société, et commençons par les grands seigneurs.

Grand seigneur est un mot dont la réalité n'est plus que dans l'histoire. Un grand seigneur était un homme sujet par sa naissance, grand par lui-même, soumis aux lois, mais assez puissant pour n'obéir que librement, ce qui en faisait souvent un rebelle contre le souverain, et un tyran pour les autres sujets. Il n'y en a plus. Ce n'est pas qu'il n'y ait, et qu'il ne doive toujours se trouver dans une monarchie une classe supérieure de sujets, qu'on nomme des seigneurs, auxquels on rend des respects d'usage, et dont quelques uns les obtiendraient par leur mérite personnel.

Le peuple a pu gagner à l'abaissement des seigneurs : ceux-ci ont encore plus perdu ; mais il est plus avantageux à l'État qu'ils aient tout perdu, que s'ils avaient tout conservé.

Si l'on s'avisait aujourd'hui de faire la liste de ceux à qui l'on donne, ou qui s'attribuent le titre de seigneur, on ne serait pas embarrassé de savoir par qui la commencer; mais il serait impossible de marquer précisément où elle doit finir. On arriverait jusqu'à la bourgeoisie, sans avoir distingué une nuance de séparation. Tout ce qui va à Versailles croit aller à la cour, et en être.

La plupart de ceux qui passent pour des seigneurs, ne le sont que dans l'opinion du peuple, qui les voit sans les approcher. Frappé de leur éclat extérieur, il les admire de loin, sans savoir qu'il n'a rien à en espérer, et qu'il n'en a guère plus à craindre. Le peuple ignore que, pour être ses maîtres par accident, ils sont obligés d'être ailleurs, comme il est lui-même à leur égard.

Plus élevés que puissans, un faste ruineux, et presque nécessaire, les met continuellement dans le besoin des grâces, et hors d'état de soulager un honnête homme, quand ils en auraient la volonté. Il faudait pour cela qu'ils donnassent des bornes au luxe, et le luxe n'en admet d'autres que l'impuissance de croître; il n'y a que les besoins qui se restreignent, pour fournir au superflu.

A l'égard de la crainte qu'ils peuvent inspirer, je sais combien on peut m'opposer d'exemples contraires à mon sentiment; mais c'est l'erreur où l'on est à ce sujet qui les multiplie. Cette crainte s'évanouirait, si l'on faisait attention que les grands et les petits ont le même maître, qu'ils sont liés par les mêmes lois, et qu'elles sont rarement sans effet, quand on les réclame hardiment; mais ce courage n'est pas ordinaire, et il en faut plus pour anéantir une puissance imaginaire, que pour résister à une puissance réelle.

Les hommes ont plus de timidité dans l'esprit que dans le

cœur ; et les esclaves volontaires font plus de tyrans que les tyrans ne font d'esclaves forcés.

C'est, sans doute, ce qui a fait distinguer le courage d'esprit du courage de cœur; distinction très-juste, quoiqu'elle ne soit pas toujours bien fixée. Il me semble que le courage d'esprit consiste à voir les dangers, les périls, les maux et les malheurs précisément tels qu'ils sont, et par conséquent les ressources. Les voir moindres qu'ils ne sont, c'est manquer de lumières; les voir plus grands, c'est manquer de cœur : la timidité les exagère, et par là les fait croître ; le courage aveugle les déguise, et ne les affaiblit pas toujours; l'un et l'autre mettent hors d'état d'en triompher.

Le courage d'esprit suppose et exige souvent celui du cœur : le courage de cœur n'a guère d'usage que dans les maux matériels, les dangers physiques, ou ceux qui y sont relatifs. Le courage d'esprit a son application dans les circonstances les plus délicates de la vie. On trouve aisément des hommes qui affrontent les périls les plus évidens : on en voit rarement qui, sans se laisser abattre par un malheur, sachent en tirer des moyens pour un heureux succès. Combien a-t-on vu d'hommes timides à la cour qui étaient des héros à la guerre!

Pour revenir aux grands, ceux qui sont les dépositaires de l'autorité ne sont pas précisément ceux qu'on appelle des seigneurs. Ceux-ci sont obligés d'avoir recours aux gens en place, et en ont plus souvent besoin que le peuple qui, condamné à l'obscurité, n'a ni l'occasion de demander, ni la prétention d'espérer.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des seigneurs qui ont du crédit; mais ils ne le doivent qu'à la considération qu'ils se sont faite, à des services rendus, au besoin que l'État en a, ou qu'il en espère.

Mais les grands qui ne sont que grands, n'ayant ni pouvoir ni crédit direct, cherchent à y participer par le manége, la souplesse et l'intrigue, caractères de la faiblesse. Les dignités, enfin, n'attirent guère que des respects; les places seules donnent le pouvoir. Il y a très-loin du crédit du plus grand seigneur à celui du moindre ministre, souvent même d'un premier commis.

Quelque frappantes que soient ces distinctions, il semble que ceux qui vivent à la cour les sentent plus qu'ils ne les voient; leur conduite y est plus conforme que leurs idées; car ils n'ont pas besoin de réflexion pour savoir à qui il leur importe de plaire. A l'égard du peuple, il ne s'en doute seulement pas; et c'est un des grands avantages des seigneurs : c'est par là qu'ils en exigent, comme un tribut, tous les services qu'il leur rend avec soumission.

Ce n'est pas uniquement par timidité que leurs inférieurs

hésitent à les presser sur des engagemens, sur des dettes; ils ne sont pas bien sûrs du droit qu'ils en ont : le faste d'un seigneur en impose au malheureux même qui en a fait les frais; il tombe dans le respect devant son ouvrage, comme le sculpteur adora en tremblant le marbre dont il venait de faire un dieu.

Il est vrai que si ce grand même tombe dans un malheur décidé, le peuple devient son plus cruel persécuteur. Son respect était une adoration, son mépris ressemble à l'impiété; l'idole n'était que renversée, le peuple la foule aux pieds.

Les grands sont si persuadés de la considération que le faste leur donne, aux yeux même de leurs pareils, qu'ils font tout pour le soutenir. Un homme de la cour est avili dès qu'il est ruiné; et cela est au point que celui qui se maintient par des ressources criminelles, est encore plus considéré que celui qui a l'âme assez noble pour se faire une justice sévère; mais aussi, lorsqu'on succombe après avoir épuisé les ressources les plus injustes, c'est le comble de l'avilissement, par ce qu'il n'y a de vice bien reconnu que celui qui est joint au malheur. On ne lui trouve plus cet *air noble* qu'on admirait auparavant. C'est que rien ne contribue tant à le faire trouver dans quelqu'un, que de croire d'avance qu'il doit l'avoir.

Je hasarderai à ce sujet une réflexion sur ce qu'on appelle *noble*. Ce terme, dans son acception générale, signifie ce qui est distingué, relevé au-dessus des choses de même genre. On l'entend ainsi, soit au physique, soit au moral, en parlant de la naissance, de la taille, du maintien, des manières, d'une action, d'un procédé, du style, du langage, etc. L'air noble devrait donc aussi se prendre dans le même sens; mais il me semble que l'application en a dû changer, et n'a pas, dans tous les temps, fait naître la même idée.

Dans l'enfance d'une nation, l'air noble était vraisemblablement un extérieur qui annonçait la force et le courage. Ces qualités donnaient à ceux qui en étaient doués la supériorité sur les autres hommes. Mais dans les sociétés formées, les enfans ayant succédé au rang de leurs pères, et n'ayant plus qu'à jouir du fruit des travaux de leurs ancêtres, ils se plongèrent dans la mollesse. Les corps s'énervèrent, successivement les races ne parurent plus les mêmes. Cependant comme on continua de rendre les mêmes respects aux mêmes dignités, les enfans qu'on en voyait revêtus avaient un extérieur si différent des pères, qu'on a dû prendre une idée très-opposée à celle de *l'ancien air noble*, qui avait été synonyme de grand. Celui d'aujourd'hui doit donc être une figure délicate et faible, surtout si elle est décorée de marques de dignités; car c'est principalement ce qui

fait reconnaître l'air noble. En effet, on ne l'accorderait pas aujourd'hui à une figure d'athlète; la comparaison la plus obligeante qu'en feraient les gens du grand monde, serait celle d'un grenadier, d'un beau soldat; mais si les marques de dignités s'y trouvaient jointes, comme la nature conserve toujours ses droits, il éclipserait alors tous les *petits airs nobles* modernes, par un *air de grandeur* auquel ils ne peuvent prétendre. Il y a une grande distance de l'un à l'autre.

Le véritable air noble pour l'homme puissant, en place, en dignité, c'est l'air qui annonce, qui promet de la bonté, et qui tient parole.

CHAPITRE VII.

Sur le Crédit.

Ce que je viens de dire sur les grands, me donne occasion d'examiner ce que c'est que le crédit, sa nature, ses principes et ses effets.

Le crédit est l'usage de la puissance d'autrui; et il est plus ou moins grand à proportion que cet usage est plus ou moins fort, et plus ou moins fréquent (1). Le crédit marque donc une sorte d'infériorité, du moins relativement à la puissance qu'on emploie, quelque supériorité qu'on eût à d'autres égards.

Aussi parle-t-on du crédit d'un simple particulier auprès d'un grand, de celui d'un grand auprès d'un ministre, de celui d'un ministre auprès du souverain; et, sans que l'esprit y fasse attention, l'idée qu'on a du crédit est si déterminée, qu'il n'y a personne qui ne trouvât ridicule d'entendre parler du crédit du roi, à moins qu'on ne parlât de celui qu'il aurait dans l'Europe parmi les autres souverains, dont la réunion forme à son égard une espèce de supériorité.

Un prince, avec une puissance bornée, peut avoir plus de crédit dans l'Europe qu'un roi très-grand par lui-même, et absolu chez lui. La puissance de celui-ci pourrait seule être un obstacle à ce crédit. Il n'y a point de siècle qui n'en ait fourni des exemples, et l'on a vu quelquefois des particuliers l'emporter à cet égard sur des souverains.

Heinsius, grand pensionnaire de Hollande, avait autant ou plus de crédit que les princes de son temps, pendant la guerre de la succession d'Espagne. L'abus qu'il en fit ruina sa patrie.

(1) Le crédit en commerce et en finance ne présente pas une autre idée; c'est l'usage des fonds d'autrui.

Je n'entrerai pas là-dessus dans un détail étranger à mon sujet ; je ne veux considérer que ce qui a rapport à de simples particuliers.

Le crédit est donc la relation du besoin à la puissance, soit qu'on la réclame pour soi ou pour autrui ; avec la distinction, qu'obtenir un service pour autrui, c'est crédit ; l'obtenir pour soi-même, ce n'est que faveur.

Le crédit n'est donc pas extrêmement flatteur par sa nature ; mais il peut l'être par ses principes et par ses effets. Ses principes sont l'estime et la considération personnelle dont on jouit, l'inclination dont on est l'objet, l'intérêt qu'on présente, ou la crainte qu'on inspire.

Le crédit fondé sur l'estime est celui dont on devrait être le plus flatté, et il pourrait être regardé comme une justice rendue au mérite. Celui qu'on doit à l'inclination, moins honorable par lui-même est ordinairement plus sûr que le premier. L'un et l'autre cèdent presque toujours à l'espérance ou à la crainte, c'est-à-dire à l'intérêt, puisque ce sont deux effets d'une même cause. Ainsi, quand ces différens motifs sont en concurrence, il est aisé de juger quel est celui qui doit prévaloir.

Les deux premiers ne sont pas communément fort puissans. On n'accorde qu'à regret au mérite ; cela ressemble trop à la justice, et l'amour-propre est plus flatté de faire des grâces. D'un autre côté, l'inclination détermine moins qu'on ne s'imagine à obliger, quoiqu'elle y fasse trouver du plaisir ; elle est souvent subordonnée à beaucoup d'autres motifs, à des plaisirs qui l'emportent sur celui de l'amitié, quoiqu'ils ne soient pas si honnêtes.

D'ailleurs, les hommes en place ont peu d'amis, et ne s'en embarrassent guère. L'ambition et les affaires les occupent trop pour laisser dans leur cœur place à l'amitié, et celle qu'on a pour eux ressemble à un culte. Quand ils paraissent se livrer à leurs amis, ils ne cherchent qu'à se délasser par la dissipation. Ils deviennent des espèces d'enfans gâtés qui se laissent aimer sans reconnaissance, et qui s'irritent à la moindre contradiction qu'éprouvent leurs volontés ou leurs fantaisies. Il faut convenir qu'ils ont souvent occasion de connaître les hommes, d'apprendre à les estimer peu, et à ne pas compter sur eux. Ils savent qu'ils sont plus assiégés par intérêt, que recherchés par goût et par estime, même quand ils en sont dignes. Ils voient les manœuvres basses et criminelles que les concurrens emploient auprès d'eux les uns contre les autres, et jugent s'ils doivent être fort sensibles à leur attachement. Quoique l'adulation les flatte, comme si elle était sincère, le motif bas ne leur en

échappe pas toujours, et ils ont l'expérience de la désertion que leurs pareils ont éprouvée dans la disgrâce. Un peu de défiance est donc pardonnable aux gens en place, et leur amitié doit être plus éclairée, plus circonspecte que celle des autres.

Si le mérite et l'amitié donnent si peu de part au crédit, il ne sera plus qu'un tribut payé à l'intérêt, un pur échange dont l'espérance et la crainte décident et sont la monnaie. On ne refuse guère ceux qu'on peut obliger avec gloire, et dont la reconnaissance honore le bienfaiteur : cette gloire est l'intérêt qu'il en retire. On refuse encore moins ceux dont on espère du retour, parce que cette espérance est un intérêt plus sensible à la plupart des hommes ; et l'on accorde presque tout à ceux dont on craint le ressentiment, surtout si l'on peut cacher cette crainte sous le masque de la prévenance. Mais, si l'on ne peut pas dissimuler son vrai motif, on prend facilement son parti. Il semble qu'on qu'on lise dans le cœur des hommes qu'ils approuveront intérieurement la conduite qu'ils auraient eux-mêmes.

La crainte qu'on dissimule le moins, est celle qu'inspirent certaines gens à la cour, dont on méprise l'état, mais que l'intimité domestique ou des circonstances peuvent rendre dangereux. On a pour eux des ménagemens qui donnent à la crainte un air de prudence ; c'est pourquoi on n'en rougit point, parce qu'il semble que le caractère ne saurait être avili de ce qui fait honneur à l'esprit. Les sollicitations, les simples recommandations de ces sortes de gens l'emportent souvent sur celles des plus grands seigneurs, et toujours sur celles des amis, surtout s'ils sont anciens ; car les nouveaux ont plus d'avantages. On fait tout pour ceux qu'on veut gagner ou achever d'engager, et rien pour ceux dont on est sûr. Le privilége d'un ancien ami n'est guère que d'être refusé de préférence, et obligé d'approuver le refus, trop heureux si, par un excès de confiance, on lui fait part des motifs.

Tant de circonstances concourent et se croisent quelquefois dans les moindres grâces, qu'il serait difficile de dire comment et par qui elles sont accordées. Il arrive de là qu'on donne sans générosité, et qu'on reçoit sans reconnaissance, parce qu'il est rare que le bienfait tombe sur le besoin, et encore plus rare qu'il le prévienne. On refuse durement le nécessaire, on accorde aisément le superflu ; on offre les services, on refuse les secours.

L'intérêt, la considération qu'on espère, et la générosité, sont donc les principaux moteurs des gens en crédit.

Ceux qui n'emploient le leur que par intérêt ne méritent pas même de passer pour avoir du crédit. Ce ne sont plus que de vils

protégés, dont l'avilissement rejaillit sur les protecteurs. Une grâce payée avilit celui qui la reçoit, et déshonore celui qui la fait.

Quand on se propose la considération pour objet, on emploie communément son crédit pour le faire connaître et lui donner de l'éclat. La seule réputation d'en avoir est un des plus sûrs moyens de l'affermir, de l'étendre, et même de le procurer ; en tout cas, elle est un prix si flatteur, que bien des gens en sacrifieraient la réalité à l'apparence. Combien en voit-on qui sont accablés de sollicitations sur une fausse réputation de crédit, et qui, pour conserver la considération qu'ils tirent de cette erreur, se gardent bien d'écarter les importuns en les détrompant !

Cependant ceux qui, en obligeant, ne se proposent qu'un bien si frivole, doivent être persuadés, quelque crédit qu'ils aient, qu'ils ne sauraient rendre autant de services qu'ils font de mécontens.

Il ne serait pas impossible qu'en ne s'occupant que du désir d'obliger, on se fît une réputation très-opposée, parce que le volume des bienfaits ne peut jamais égaler le volume des besoins. Il n'y a point de crédit qui ne soit au dessous de la réputation qu'il procure. Les moindres preuves de crédit multiplient les demandes.

Un homme qui a rendu plusieurs services par générosité, peut être regardé comme désobligeant, parce qu'il n'est pas en état de rendre tous ceux qu'on exige de lui. C'est par cette raison que les gens en place ne sauraient employer trop d'humanité pour adoucir les refus nécessaires.

On pourrait penser que la reconnaissance de ceux qu'ils obligent, doit les consoler de l'injustice de ceux qu'ils ont blessés par des refus forcés ; mais il n'est que trop ordinaire de voir des gens demander les grâces avec ardeur, et souvent avec bassesse, les recevoir comme une justice, avec froideur, et tâcher de persuader qu'ils n'avaient pas fait la moindre démarche, et qu'on a prévenu leurs désirs. Cette conduite n'est sûrement pas l'effet d'une reconnaissance délicate, qui veut laisser au bienfaiteur la gloire d'une justice éclairée.

Il s'en faut bien que je veuille dégoûter les bienfaiteurs ; je veux, au contraire, prévenir leurs dégoûts, en leur inspirant un sentiment désintéressé, noble, et dont le succès est toujours sûr ; c'est de n'obliger que par générosité, de ne chercher en obligeant que le plaisir d'obliger ; salaire infaillible, et que l'ingratitude des hommes ne saurait ravir. Mais si les bienfaiteurs sont sensibles à la reconnaissance, que leurs bienfaits cherchent le mérite, parce qu'il n'y a que le mérite de reconnaissant.

CHAPITRE VIII.

Sur les Gens à la mode.

De tous les peuples, le Français est celui dont le caractère a, dans tous les temps, éprouvé le moins d'altération; on retrouve les Français d'aujourd'hui dans ceux des croisades, et, en remontant jusqu'aux Gaulois, on y remarque encore beaucoup de ressemblance. Cette nation a toujours été vive, gaie, généreuse, brave, sincère, présomptueuse, inconstante, avantageuse et inconsidérée. Ses vertus partent du cœur, ses vices ne tiennent qu'à l'esprit, et ses bonnes qualités corrigeant ou balançant les mauvaises, toutes concourent peut-être également à rendre le Français de tous les hommes le plus sociable. C'est là son caractère propre, et c'en est un très-estimable; mais je crains que depuis quelque temps on n'en ait abusé; on ne s'est pas contenté d'être sociable, on a voulu être aimable, et je crois qu'on a pris l'abus pour la perfection. Ceci a besoin de preuves, c'est-à-dire d'explication.

Les qualités propres à la société, sont la politesse, la franchise sans rudesse, la prévenance sans bassesse, la complaisance sans flatterie, les égards sans contrainte, et surtout le cœur porté à la bienfaisance; ainsi l'homme sociable est le citoyen par excellence.

L'homme aimable, du moins celui à qui l'on donne aujourd'hui ce titre, est fort indifférent sur le bien public : ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût et le hasard le jettent, et prêt à en sacrifier chaque particulier, il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé et recherché par les mêmes gens.

Par un contraste assez bizarre, toujours occupé des autres, il n'est satisfait que de lui, et n'attend son bonheur que de leur opinion, sans songer précisément à leur estime qu'il suppose apparemment, ou dont il ignore la nature. Le désir immodéré d'amuser, l'engage à immoler l'absent qu'il estime le plus à la malignité de ceux dont il fait le moins de cas, mais qui l'écoutent. Aussi frivole que dangereux, il met presque de bonne foi la médisance et la calomnie au rang des amusemens, sans soupçonner qu'elles aient d'autres effets; et, ce qu'il y a d'heureux et de plus honteux dans les mœurs, le jugement qu'il en porte se trouve quelquefois juste.

Les liaisons particulières de l'homme sociable l'attachent de plus en plus à l'État, à ses concitoyens; celles de l'homme aimable ne font que l'écarter des devoirs essentiels. L'homme sociable inspire le désir de vivre avec lui; on n'aime qu'à ren-

contrer l'homme aimable. Tel est enfin dans ce caractère l'assemblage de vices, de frivolités et d'inconvéniens, que l'homme *aimable* est souvent l'homme le moins digne d'être aimé.

Cependant l'ambition de parvenir à cette réputation devient de jour en jour une espèce de maladie épidémique : eh! comment ne serait-on pas flatté d'un titre qui éclipse la vertu et fait pardonner le vice ! Qu'un homme soit déshonoré au point qu'on en fasse des reproches à ceux qui vivent avec lui, ils conviennent de tout; ce n'est pas en essayant de le justifier qu'ils se défendent eux-mêmes. Tout cela est vrai, vous dit-on; mais il est fort aimable. Il faut que cette raison soit bonne, ou bien généralement admise; car on n'y réplique pas. L'homme le plus dangereux dans nos mœurs, est celui qui est vicieux avec de la gaîté et des grâces; il n'y a rien que cet extérieur ne fasse passer, et n'empêche d'être odieux.

Qu'arrive-t-il de là ? Tout le monde veut être aimable, et ne s'embarrasse pas d'être autre chose; on y sacrifie ses devoirs, et je dirais la considération, si on la perdait par là. Un des plus malheureux effets de cette manie futile est le mépris de son état, le dédain de la profession dont on est comptable, et dans laquelle on devrait toujours chercher sa première gloire.

Le magistrat regarde l'étude et le travail comme des soins obscurs, qui ne conviennent qu'à des hommes qui ne sont pas faits pour le monde. Il voit que ceux qui se livrent à leurs devoirs ne sont connus que par hasard de ceux qui en ont un besoin passager; de sorte qu'il n'est pas rare de rencontrer de ces magistrats aimables qui, dans les affaires d'éclat, sont moins des juges que des solliciteurs qui recommandent à leurs confrères les intérêts des gens connus.

Le militaire d'une certaine classe croit que l'application au service doit être le partage des subalternes; ainsi les grades ne seraient plus que des distinctions de rang, et non pas des emplois qui exigent des fonctions.

L'homme de lettres qui, par des ouvrages travaillés, aurait pu instruire son siècle, et faire passer son nom à la postérité, néglige ses talens, et les perd faute de les cultiver : il aurait été compté parmi les hommes illustres; il reste un homme d'esprit de société.

L'ambition même, cette passion toujours si ardente, et autrefois si active, ne va plus à la fortune que par le manége et l'art de plaire. Les principes de l'ambitieux n'étaient pas autrefois plus justes qu'ils ne le sont aujourd'hui, ses motifs plus louables, ses démarches plus innocentes; mais ses travaux pouvaient être utiles à l'État, et quelquefois inspirer l'émulation à la vertu.

On dira sans doute que la société est devenue, par le désir d'y être aimable, plus délicieuse qu'elle ne l'avait jamais été : cela peut être ; mais il est certain que ce qu'elle a gagné, l'État l'a perdu, et cet échange n'est pas un avantage.

Que serait-ce si la contagion venait à gagner toutes les autres professions ? Et on peut le craindre, quand on voit qu'elle a percé dans un ordre uniquement destiné à l'édification, et pour lequel les qualités aimables de nos jours auraient été jadis pour le moins indécentes.

Les qualités aimables étant pour la plupart fondées sur des choses frivoles, l'estime que nous en faisons nous accoutume insensiblement à l'indifférence pour celles qui devraient nous intéresser le plus. Il semble que ce qui touche le bien public nous soit étranger.

Qu'un grand capitaine, qu'un homme d'État aient rendu les plus grands services, avant que de hasarder notre estime, nous demandons s'ils sont aimables, quels sont leurs agrémens, quoiqu'il y en ait peut-être qu'il ne sied pas toujours à un grand homme d'avoir à un degré supérieur.

Toute question importante, tout raisonnement suivi, tout sentiment raisonnable sont exclus des sociétés brillantes et sortent du *bon ton*. Il y a peu de temps que cette expression est inventée, et elle est déjà triviale, sans en être mieux éclaircie : je vais dire ce que j'en pense.

Le *bon ton*, dans ceux qui ont le plus d'esprit, consiste à dire agréablement des riens, et ne se pas permettre le moindre propos sensé, si l'on ne le fait excuser par les grâces du discours ; à voiler enfin la raison, quand on est obligé de la produire, avec autant de soin que la pudeur en exigeait autrefois, quand il s'agissait d'exprimer quelque idée libre. L'agrément est devenu si nécessaire, que la médisance même cesserait de plaire, si elle en était dépourvue. Il ne suffit pas de nuire, il faut surtout amuser ; sans quoi le discours le plus méchant retombe plus sur son auteur que sur celui qui en est le sujet.

Ce prétendu *bon ton*, qui n'est qu'un abus de l'esprit, ne laisse pas d'en exiger beaucoup ; ainsi il devient dans les sots un jargon inintelligible pour eux-mêmes ; et, comme les sots font le grand nombre, ce jargon a prévalu. C'est ce qu'on appelle le *persifflage*, amas fatigant de paroles sans idées, volubilité de propos qui font rire les fous, scandalisent la raison, déconcertent les gens honnêtes ou timides, et rendent la société insupportable.

Ce mauvais genre est quelquefois moins extravagant, et alors il n'en est que plus dangereux. C'est lorsqu'on immole quelqu'un, sans qu'il s'en doute, à la malignité d'une assemblée, en le

rendant tout à la fois instrument et victime de la plaisanterie commune, par les choses qu'on lui suggère, et les aveux ingénus qu'on en tire.

Les premiers essais de cette sorte d'esprit ont dû naturellement réussir ; et comme les inventions nouvelles vont toujours en se perfectionnant, c'est-à-dire, en augmentant de dépravation, quand le principe en est vicieux, la méchanceté se trouve aujourd'hui l'âme de certaines sociétés, et a cessé d'être odieuse, sans même perdre son nom.

La méchanceté n'est aujourd'hui qu'une mode. Les plus éminentes qualités n'auraient pu jadis la faire pardonner, parce qu'elles ne peuvent jamais rendre autant à la société que la méchanceté lui fait perdre, puisqu'elle en sape les fondemens, et qu'elle est par là, sinon l'assemblage, du moins le résultat des vices. Aujourd'hui la méchanceté est réduite en art, elle tient lieu de mérite à ceux qui n'en ont point d'autre, et souvent leur donne de la considération.

Voilà ce qui produit cette foule de petits méchans subalternes et imitateurs, de caustiques fades, parmi lesquels il s'en trouve de si innocens ; leur caractère y est si opposé, ils auraient été de si bonnes gens, en suivant leur cœur, qu'on est quelquefois tenté d'en avoir compassion, tant le mal coûte à faire. Aussi en voit-on qui abandonnent leur rôle comme trop pénible ; d'autres persistent, flattés et corrompus par les progrès qu'ils ont faits. Les seuls qui aient gagné à ce travers de mode, sont ceux qui, nés avec le cœur dépravé, l'imagination déréglée, l'esprit faux, borné et sans principes, méprisant la vertu, et incapables de remords, ont le plaisir de se voir les héros d'une société dont ils devraient être l'horreur.

Un spectacle assez curieux est de voir la subordination qui règne entre ceux qui forment ces sortes d'associations. Il n'y a point d'Etat où elle soit mieux réglée. Ils se signalent ordinairement sur les étrangers que le hasard leur adresse, comme on sacrifiait autrefois, dans quelques contrées, ceux que leur mauvais sort y faisait aborder. Mais, lorsque les victimes nouvelles leur manquent, c'est alors que la guerre civile commence. Le chef conserve son empire, en immolant alternativement ses sujets les uns aux autres. Celui qui est la victime du jour est impitoyablement accablé par tous les autres, qui sont charmés d'écarter l'orage de dessus eux ; la cruauté est souvent l'effet de la crainte, c'est le courage des lâches. Les subalternes s'essaient cependant les uns contre les autres ; on cherche à ne se lancer que des traits fins ; on voudrait qu'ils fussent piquans sans être grossiers ; mais, comme l'esprit n'est pas toujours aussi léger

que l'amour-propre est sensible, on en vient souvent à des choses si outrageantes, qu'il n'y a que l'expérience (pêche d'en craindre les suites. Si l'on pouvait cependant ir quelque tempérament honnête entre le caractère ombra l'avilissement volontaire, on ne vivrait pas avec moins ment, et l'on aurait plus d'union et d'égards réciproques

Les choses étant sur le pied où elles sont, l'homme piqué n'a pas le droit de rien prendre au sérieux, ni d'y ré avec dureté. On ne se donne, pour ainsi dire, que des d'esprit; il faudrait s'avouer vaincu, pour recourir à d armes, et la gloire de l'esprit est le point d'honneur d'a d'hui.

On est cependant toujours étonné que de pareilles s ne se désunissent point par la crainte, le mépris, l'indig ou l'ennui. Il faut espérer qu'à force d'excès, elles finiro faire prendre la méchanceté en ridicule; et c'est l'unique n de la détruire. On remarque que la raison froide est la chose qui leur impose, et quelquefois les déconcerte.

On croirait que l'habitude d'offenser rendrait ceux qui contractée incapables de se plier aux moyens de travail leur fortune. Point du tout; il vaut mieux inspirer la craint l'estime. D'ailleurs, ces hommes qu'on prétend si singulie caustiques, si méchans, si misanthropes, réussissent parf ment auprès de ceux dont ils ont besoin. La réputation q se sont fabriquée, donne un très-grand poids à leurs pr nances; ils descendent plus facilement qu'on ne croit à la terie basse. Celui qui en est l'objet ne doute pas qu'il n'ai mérite bien décidé, puisqu'il force de tels caractères à un qui leur est si étranger.

Il faut convenir que les sociétés dont je parle sont rare n'y a que la parfaitement bonne compagnie qui le soit da tage; et celle-ci n'est peut-être qu'une belle chimère don approche plus ou moins. Elle ressemble assez à une républ dispersée, on en trouve des membres dans toutes sorte classes, il est très-difficile de les réunir en un corps. Il n cependant personne qui n'en réclame le titre pour sa soci c'est un mot de ralliement. Je remarque seulement qu'il n personne aussi qui ne croie qu'elle peut se trouver dan ordre supérieur au sien, et jamais dans une classe inférie La haute magistrature la suppose à la cour comme chez mais elle ne la croit pas dans une certaine bourgeoisie, qu son tour, a des nuances d'orgueil.

Pour l'homme de la cour, sans vouloir entrer dans au composition sur cet article, il croit fermement que la b

compagnie n'existe que parmi les gens de sa sorte. Il est vrai qu'à esprit égal ils ont un avantage sur le commun des hommes, c'est de s'exprimer en meilleurs termes, et avec des tours plus agréables. Le sot de la cour dit ses sottises plus élégamment que le sot de la ville ne dit les siennes. Dans un homme obscur, c'est une preuve d'esprit, ou du moins d'éducation, que de s'exprimer bien. Pour l'homme de la cour c'est une nécessité; il n'emploie pas de mauvaises expressions, parce qu'il n'en sait point. Un homme de la cour qui parlerait bassement, me paraîtrait presque avoir le mérite d'un savant dans les langues étrangères. En effet, tous les talens dépendent des facultés naturelles, et surtout de l'exercice qu'on en fait. Le talent de la parole, ou plutôt de la conversation, doit se perfectionner à la cour plus que partout ailleurs, puisqu'on est destiné à y parler, et réduit à n'y rien dire : ainsi les tours se multiplient, les idées se rétrécissent. Je n'ai pas besoin, je crois, d'avertir que je ne parle ici que des courtisans oisifs, à qui Versailles est nécessaire, et qui y sont inutiles.

Il résulte de ce que j'ai dit, que les gens d'esprit de la cour, quand ils ont les qualités du cœur, sont les hommes dont le commerce est le plus aimable; mais de telles sociétés sont rares. Le jeu sert à soulager les gens du monde du pénible fardeau de leur existence; et les talens, qu'ils appellent quelquefois à leur secours en cherchant le plaisir, prouvent le vide de leur âme, et ne le remplissent pas. Ces remèdes sont inutiles à ceux que le goût, la confiance et la liberté réunissent.

Les gens du monde seraient sans doute fort surpris qu'on leur préférât souvent certaines sociétés bourgeoises, où l'on trouve, si non un plaisir délicat, du moins une joie contagieuse, souvent un peu de rudesse; mais on est trop heureux qu'il ne s'y glisse pas une demi-connaissance du monde, qui ne serait qu'un ridicule de plus : encore ne se ferait-il pas sentir à ceux qui l'auraient; ils ont le bonheur de ne connaître de ridicule que ce qui blesse la raison ou les mœurs.

A l'égard des sociétés, si l'on veut faire abstraction de quelques différences d'expressions, on trouvera que la classe générale des gens du monde et la bourgeoisie opulente se ressemblent plus au fond qu'on ne le suppose. Ce sont les mêmes tracasseries, le même vide, les mêmes misères. La petitesse dépend moins des objets que des hommes qui les envisagent. Quant au commerce habituel, en général, les gens du monde ne valent pas mieux, ne valent pas moins que la bourgeoisie. Celle-ci ne gagne ou ne perd guère à les imiter. A l'exception du bas peuple, qui n'a que des idées relatives à ses besoins, et qui en est ordinairement

privé sur tout autre sujet, le reste des hommes est partout le même. La bonne compagnie est indépendante de l'état et du rang, et ne se trouve que parmi ceux qui pensent et qui sentent, qui ont les idées justes et les sentimens honnêtes.

CHAPITRE IX.

Sur le Ridicule, la Singularité et l'Affectation.

Le ridicule ressemble souvent à ces fantômes qui n'existent que pour ceux qui y croient. Plus un mot abstrait est en usage, moins l'idée en est fixe, parce que chacun l'étend, la restreint ou la change ; et l'on ne s'aperçoit de la différence des principes que par celle des conséquences et des applications qu'on en fait. Si l'on voulait définir les mots que l'on comprend le moins, il faudrait définir ceux dont on se sert le plus.

Le ridicule consiste à choquer la mode ou l'opinion, et communément on les confond assez avec la raison ; cependant ce qui est contre la raison est sottise ou folie ; contre l'équité, c'est crime. Le ridicule ne devrait donc avoir lieu que dans les choses indifférentes par elles-mêmes, et consacrées par la mode. Les habits, le langage, les manières, le maintien ; voilà son domaine, son ressort : voici son usurpation.

Comme la mode est parmi nous la raison par excellence, nous jugeons des actions, des idées et des sentimens sur leur rapport avec la mode. Tout ce qui n'y est pas conforme est trouvé ridicule. *Cela se fait* ou *ne se fait pas* : voilà la règle de nos jugemens. *Cela doit-il se faire* ou *ne se pas faire ?* il est rare qu'on aille jusque-là. En conséquence de ce principe, le ridicule s'étend jusque sur la vertu, et c'est le moyen que l'envie emploie le plus sûrement pour en ternir l'éclat. Le ridicule est supérieur à la calomnie, qui peut se détruire en retombant sur son auteur. La malignité adroite ne s'en fie pas même à la difformité du vice ; elle lui fait l'honneur de le traiter comme la vertu, en lui associant le ridicule pour le décrier ; il devient par là moins odieux et plus méprisé.

Le ridicule est devenu le poison de la vertu et des talens, et quelquefois le châtiment du vice. Mais il fait malheureusement plus d'impression sur les âmes honnêtes et sensibles, que sur les vicieux qui depuis quelque temps s'aguerrissent contre le ridicule ; parmi eux on en donne, on en recoit, et l'on en rit.

Le ridicule est le fléau des gens du monde, et il est assez juste qu'ils aient pour tyran un être fantastique.

On sacrifie sa vie à son honneur, souvent son honneur à sa fortune, et quelquefois sa fortune à la crainte du ridicule.

Je ne suis pas étonné qu'on ait quelque attention à ne pas s'y exposer, puisqu'il est d'une si grande importance dans l'esprit de plusieurs de ceux avec qui l'on est obligé de vivre. Mais on ne doit pas excuser l'extrême sensibilité que des hommes raisonnables ont sur cet article. Cette crainte excessive a fait naître des essaims de petits donneurs de ridicules, qui décident de ceux qui sont en vogue, comme les marchandes de modes fixent celles qui doivent avoir cours. S'ils ne s'étaient pas emparés de l'emploi de distribuer les ridicules, ils en seraient accablés ; ils ressemblent à ces criminels qui se sont faits exécuteurs pour sauver leur vie.

La plus grande sottise de ces êtres frivoles, et celle dont ils se doutent le moins, est de s'imaginer que leur empire est universel : s'ils savaient combien il est borné, la honte les y ferait renoncer. Le peuple n'en connaît pas le nom ; et c'est tout ce que la bourgeoisie en sait. Parmi les gens du monde, ceux qui sont occupés ne sont frappés que par distraction de ce petit peuple incommode : ceux même qui en ont été, et que la raison ou l'âge en ont séparés, s'en souviennent à peine ; et les hommes illustres seraient trop élevés pour l'apercevoir, s'ils ne daignaient pas quelquefois s'en amuser.

Quoique l'empire du ridicule ne soit pas aussi étendu que ceux qui l'exercent le supposent, il ne l'est encore que trop parmi les gens du monde ; et il est étonnant qu'un caractère aussi léger que le nôtre, se soit soumis à une servitude dont le premier effet est de rendre le commerce uniforme, languissant et ennuyeux.

La crainte puérile du ridicule étouffe les idées, rétrécit les esprits, et les forme sur un seul modèle, suggère les mêmes propos peu intéressans de leur nature, et fastidieux par la répétition. Il semble qu'un seul ressort imprime à différentes machines un mouvement égal et dans la même direction. Je ne vois que les sots qui puissent gagner à un travers qui abaisse à leur niveau les hommes supérieurs, puisqu'ils sont tous alors assujétis à une mesure commune où les plus bornés peuvent atteindre.

L'esprit est presque égal quand on est asservi au même ton, et ce ton est nécessaire à ceux qui, sans cela, n'en auraient point à eux ; il ressemble à ces livrées qu'on donne aux valets, parce qu'ils ne seraient pas en état de se vêtir.

Avec ce ton de mode on peut être impunément un sot, et on regardera comme tel un homme de beaucoup d'esprit qui ne

l'aura pas : il n'y a rien qu'on distingue moins de la sottise que l'ignorance des petits usages. Combien de fois a-t-on rougi à la cour pour un homme qu'on y produisait avec confiance, parce qu'on l'avait admiré ailleurs, et qu'on l'avait annoncé avec une bonne foi imprudente ! On ne s'était cependant pas trompé; mais on ne l'avait jugé que d'après la raison, et on le confronte avec la mode.

Ce n'est pas assez que de ne pas s'exposer au ridicule pour s'en affranchir, on en donne à ceux qui en méritent le moins, souvent aux personnes les plus respectables, si elles sont assez timides pour le recevoir. Des gens méprisables, mais hardis, et qui sont au fait des mœurs régnantes, le repoussent et l'anéantissent mieux que les autres.

Comme le ridicule, n'ayant souvent rien de décidé, n'a d'existence alors que dans l'opinion, il dépend en partie de la disposition de celui à qui on veut le donner, et dans ce cas-là il a besoin d'être accepté. On le fait échouer, non en le repoussant avec force, mais en le recevant avec mépris et indifférence, quelquefois en le recevant de bonne grâce. Ce sont les flèches des Mexicains qui auraient pénétré le fer, et qui s'amortissaient contre des armures de laine.

Quand le ridicule est le mieux mérité, il y a encore un art de le rendre sans effet; c'est d'outrer ce qui y a donné lieu. On humilie son adversaire en dédaignant les coups qu'il veut porter.

D'ailleurs cette hardiesse d'affronter le ridicule impose aux hommes; et comme la plupart ne sont pas capables de n'estimer les choses que ce qu'elles valent, où leur mépris s'arrête leur admiration commence, et le singulier en est communément l'objet.

Par quelle bizarrerie la même chose à un certain degré rend-elle ridicule, et portée à l'excès donne-t-elle une sorte d'éclat ? Car tel est l'effet de la singularité marquée, soit que le principe en soit louable ou répréhensible.

Cela ne peut venir que du dégoût que cause l'uniformité de caractère qu'on trouve dans la société. On est si ennuyé de rencontrer les mêmes idées, les mêmes opinions, les mêmes manières, et d'entendre les mêmes propos, qu'on sait un gré infini à celui qui suspend cet état léthargique.

La singularité n'est pas précisément un caractère; c'est une simple manière d'être qui s'unit à tout son caractère, et qui consiste à être *soi*, sans s'apercevoir qu'on soit différent des autres; car si l'on vient à le reconnaître, la singularité s'évanouit; c'est une énigme qui cesse de l'être, aussitôt que le mot en est

connu. Quand on s'est aperçu qu'on est différent des autres, et que cette différence n'est pas un mérite, on ne peut y persister que par l'affectation, et c'est alors petitesse ou orgueil, ce qui revient au même, et produit le dégoût; au lieu que la singularité naturelle met un certain piquant dans la société, qui en ranime la langueur.

Les sots qui connaissent souvent ce qu'ils n'ont pas, et qui s'imaginent que ce n'est que faute de s'en être avisés, voyant le succès de la singularité, se font singuliers, et l'on sent ce que ce projet bizarre doit produire.

Au lieu de se borner à n'être rien, ce qui leur convenait si bien, ils veulent à toute force être quelque chose, et ils sont insupportables. Ayant remarqué, ou plutôt entendu dire que des génies reconnus ne sont pas toujours exempts d'un grain de folie, ils tâchent d'imaginer des folies, et ne font que des sottises.

La fausse singularité n'est qu'une privation de caractère, qui consiste non-seulement à éviter d'être ce que sont les autres, mais à tâcher d'être uniquement ce qu'ils ne sont pas.

On voit de ces sociétés où les caractères se sont partagés comme on distribue des rôles. L'un se fait philosophe, un autre plaisant, un troisième *homme d'humeur*. Tel se fait caustique qui penchait d'abord à être complaisant; mais il a trouvé le rôle occupé. Quand on n'est rien, on a le choix de tout.

Il n'est pas étonnant que ces travers entrent dans la tête d'un sot; mais on est étonné de les rencontrer avec de l'esprit. Cela se remarque dans ceux qui, nés avec plus de vanité que d'orgueil, croient rendre leurs défauts brillans par la singularité, en les outrant, plutôt que de s'appliquer à s'en corriger. Ils jouent leur propre caractère, ils étudient alors la nature pour s'en écarter de plus en plus, et s'en former une particulière; ils ne veulent rien faire ni dire qui ne s'éloigne du simple; et malheureusement quand on cherche l'extraordinaire, on ne trouve que des platitudes. Les gens d'esprit mêmes n'en ont jamais moins, que lorsqu'ils tâchent d'en avoir.

On devrait sentir que le naturel qu'on cherche ne se trouve jamais, que l'effort produit l'excès, et que l'excès décèle la fausseté du caractère.

On veut jouer le brusque, et l'on devient féroce; le vif, et l'on n'est que pétulant et étourdi: la bonté jouée dégénère en politesse contrainte, et se trahit enfin par l'aigreur : la fausse sincérité n'est qu'offensante; et quand elle pourrait s'imiter quelque temps, parce qu'elle ne consiste que dans des actes passagers, on n'atteindrait jamais à la franchise qui en est le principe, et

qui est une continuité de caractère. Elle est comme la probité ; plusieurs actes qui y sont conformes n'en font pas la démonstration, et un seul de contraire la détruit.

Enfin toute affectation finit par se déceler, et l'on retombe alors au-dessous de sa valeur réelle. Tel est regardé comme un sot, après, et peut-être pour avoir été pris pour un génie. On ne se venge point à demi d'avoir été sa dupe.

Soyons donc ce que nous sommes ; n'ajoutons rien à notre caractère ; tâchons seulement d'en retrancher ce qui peut être incommode aux autres et dangereux pour nous-mêmes. Ayons le courage de nous soustraire à la servitude de la mode, sans passer les bornes de la raison.

CHAPITRE X.

Sur les Gens de Fortune.

Il y a deux sortes de conditions qui ont plus de relation avec la société, et surtout avec les gens du monde, qu'elles n'en avaient autrefois. Ce sont les gens de lettres et les gens de fortune, ce qui ne doit s'entendre que des plus distingués d'entre eux, les uns par leur réputation ou leurs agrémens personnels, les autres par une opulence fastueuse : car dans tous les états il y à des chefs, un ordre mitoyen et du peuple.

Il n'y a pas encore long-temps que les financiers ne voyaient que des protecteurs dans les gens de condition, dont ils sont aujourd'hui les rivaux. La plupart des fortunes de finance du dernier siècle n'étaient pas assez honnêtes pour en faire gloire, et dès là elles en devenaient plus considérables. Les premiers gains faisaient naître l'avarice, l'avarice augmentait l'avidité, et ces passions sont ennemies du faste. Une habitude d'économie ne se relâche guère, et suffit seule, sans génie ni bonheur marqué, pour tirer des richesses immenses d'une médiocre fortune, et d'un travail continuel.

S'il se trouvait alors des gens d'affaires assez sensés pour vouloir jouir, ils l'étaient assez pour se borner aux commodités, aux plaisirs, à tous les avantages d'une opulence sourde ; ils évitaient un éclat qui ne pouvait qu'exciter l'envie des grands et la haine des petits. Si l'on se contentait de ce qui fait réellement plaisir, on passerait pour modeste.

Ceux à qui les richesses ne donnent que de l'orgueil, parce qu'ils n'ont pas à se glorifier d'autre chose, ont toujours aimé à faire parade de leur fortune ; trop enivrés de la jouissance pour

rougir des moyens, leur faste était jadis le comble de la folie, du mauvais goût et de l'indécence.

Cette ostentation d'opulence est plus communément la manie de ces hommes nouveaux qu'un coup du sort a subitement enrichis, que de ceux qui sont parvenus par degrés. Il est assez singulier que les hommes tirent plus de vanité de leur bonheur que de leurs travaux. Ceux qui doivent tout à leur industrie, savent combien ils ont évité, fait et réparé de fautes : ils jouissent avec précaution, parce qu'ils ne peuvent pas s'exagérer les principes de leur fortune ; au lieu que ceux qui se trouvent tout à coup des êtres si différens d'eux-mêmes, se regardent comme des objets dignes de l'attention particulière du sort. Ils ne savent à quoi l'attribuer ; et cette obscurité de causes, on l'interprète toujours à son avantage.

Telles sont les fortunes qu'on peut appeler ridicules, et qui l'étaient encore plus autrefois qu'aujourd'hui, par le contraste de la personne et du faste déplacé.

D'ailleurs, la fortune de finance n'était guère alors qu'une loterie ; au lieu qu'elle est devenue un art, ou tout au moins un jeu mêlé d'adresse et de hasard.

Les financiers prétendent que leur administration est *une belle machine*. Je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de ressorts dont la multiplicité en cache le jeu au public ; mais elle est encore bien loin d'être une science. Il faut que dans tous les temps elle ait été une énigme ; car les historiens ne parlent guère de cette partie du gouvernement si importante dans tous les États. La raison n'en serait pas impossible à trouver ; mais je ne veux pas trop m'écarter de mon sujet.

Quoi qu'il en soit, si la finance prenait jamais la forme qu'elle pourrait avoir, pourquoi serait-elle méprisée ? L'État doit avoir des revenus ; il faut qu'il y ait des citoyens chargés de la perception, et qu'ils y trouvent des avantages, pourvu que ces avantages soient limités, comme ceux des autres professions, suivant le degré de travail et d'utilité ; sans quoi ils deviennent scandaleux.

On ne doit s'élever que contre la vexation ou l'insolence de ceux qui abusent, et les punir avec éclat et sévérité. C'est ainsi que dans toutes les conditions, quelque élevées qu'elles fussent, on devrait immoler à la vengeance publique ceux qui font haïr l'autorité par l'abus qu'ils en font, et qui, en rendant les hommes malheureux par leurs excès, les corrompent par leurs exemples.

Il faut convenir que c'est moins à leurs vexations qu'à l'insolence de quelques uns d'entre eux, que les financiers doivent rapporter le décri où ils sont. Croit-on que cela dépende des injustices qui seront tombées sur des gens obcurs dont les plaintes

sont étouffées, les malheurs ignorés, et qui ne seraient pas protégés par ceux qui crient vaguement à l'injustice, quand ils en seraient connus? Dans les déclamations contre la finance, ce n'est ni la générosité ni la justice qui réclament, quoiqu'elles en eussent souvent le droit et l'occasion; c'est l'envie qui poursuit le faste.

Voilà ce qui devrait inspirer aux gens riches, et qui n'étaient pas nés pour l'être, une modestie raisonnée. Ils ne sentent pas assez combien ceuxqui pourraient avoir mérité leur fortune, ont encore besoin d'art, pour se la faire pardonner.

Malheureusement les hommes veulent afficher leur bonheur; ils devraient pourtant sentir qu'il est fort différent de la gloire, dont la publicité fait et augmente l'existence. Les malheureux sont déjà assez humiliés par l'éclat seul de la prospérité, faut-il les outrager par l'ostentation qu'on en fait? Il est, pour le moins, imprudent de fortifier un préjugé peut-être trop légitime contre les fortunes immenses et rapides. Les eaux qui croissent subitement sont toujours un peu bourbeuses; celles qui sortent d'une source pure conservent leur limpidité. Les débordemens peuvent féconder les terres qu'ils ont couvertes; mais c'est après avoir épuisé les sucs de celles qu'ils ont ravagées : les ruisseaux fertilisent celles qu'ils arrosent. Telle est la double image des fortunes rapides et des fortunes légitimes; celles-ci sont presque toujours bornées.

Je ne suis pas étonné que le peuple voie avec chagrin et murmure des fortunes dont il fournit la substance, sans jamais les partager. Mais les gens de condition doivent les regarder comme des biens qui leur sont substitués, et destinés à remplacer un patrimoine qu'ils ont dissipé, souvent sans avantage pour l'État. Il y a peu de fortunes qui ne tombent dans quelques maisons distinguées. Un homme de qualité vend un nom qu'il n'a pas eu la peine d'illustrer; et, sans le commerce qui s'est établi entre l'orgueil et la nécessité, la plupart des maisons nobles tomberaient dans la misère, et par conséquent dans l'obscurité; les exemples n'en sont pas rares dans les provinces. La mésalliance a commencé par les hommes, qui conservent toujours leur nom; celle des filles de qualité est plus moderne, mais elle prend faveur. La cour et la finance portent souvent les mêmes deuils. Si les gens riches ne s'alliaient qu'entre eux, il faudrait nécessairement que, par la seule puissance des richesses, ils parvinssent eux-mêmes aux dignités qu'ils conservent dans des familles étrangères : peut-être s'aviseront-ils un jour de ce secret-là, à moins que les gens de la cour ne s'avisent eux-mêmes d'entrer dans les affaires. Les premiers qui heurteraient le préjugé pourraient d'abord avoir des scrupules; mais quand ils en ont, quelques

plaisanteries les soulagent, et beaucoup d'argent les dissipe. Cette révolution n'est peut-être pas fort éloignée. Ne voit-on pas déjà des hommes assez vils pour abandonner des professions respectables, et embrasser, en se dégradant eux-mêmes, le métier de la finance ? au lieu que les financiers d'autrefois ou leurs enfans n'aspiraient qu'à sortir de leur état, et s'élever par des professions que l'on quitte aujourd'hui pour la leur.

Cependant les gens de condition ont déjà perdu le droit de mépriser la finance, puisqu'il y en a peu qui n'y tiennent par le sang.

C'était autrefois une espèce de bonté que de ne pas humilier les financiers. Aujourd'hui qu'ils tiennent à tout, le mépris pour eux serait, de la part des gens de condition, injustice et sottise. Il y en a tels qui ne se sont pas mésalliés, parce que les gens de fortune n'en ont pas fait assez de cas pour les rechercher.

Tous ceux qui tirent vanité de leur naissance, ne sont pas toujours dignes de se mésallier. Il n'appartient pas à tout le monde de vendre son nom.

Si les raisons de décence ne répriment pas la hauteur des gens de condition à l'égard de la finance, celles d'intérêt les contiennent.

Les plaisanteries sur les financiers, en leur absence, marquent plus d'envie contre leur opulence, que de mépris pour leurs personnes, puisqu'on leur prodigue en face les égards, les prévenances et les éloges. Les gens de condition se flattent que cette conduite peut être regardée comme la marque d'une supériorité si décidée, qu'elle peut s'humaniser sans risque; mais personne ne se trompe sur les véritables motifs. Quelquefois ils se permettent avec les financiers ces petits accès d'une humeur modérée, d'autant plus flatteuse pour l'inférieur, qu'elle ressemble au procédé naïf de l'égalité. Ceux qui jouent ce rôle désireraient que les spectateurs désintéressés le prissent pour de la hauteur ; mais il n'y a pas moyen, parce que, si ce manége paraît produire un effet opposé à celui qu'ils en espéraient, on les voit s'adoucir par degrés, et aller jusqu'à la fadeur pour ramener un homme prêt à s'effaroucher. Ils se tirent d'embarras par une sorte de plaisanterie qui sert à couvrir bien des bassesses.

Si les gens riches viennent enfin à se croire supérieurs aux autres hommes, ont-ils si grand tort? N'a-t-on pas pour eux les mêmes égards, je dirai les mêmes respects que pour ceux qui sont dans des places auxquelles on les rend par devoir? Les hommes ne peuvent juger que sur l'extérieur. Sont-ils donc ridiculement dupes, parce que ceux qui les trompent sont bassement et adroitement perfides?

Il y a peu de gens riches qui dans des momens ne se sentent humiliés de n'être que riches, ou de n'être regardés que comme tels.

Cette réflexion les mortifie, et leur donne du dépit. Alors, pour s'en distraire, et en imposer aux autres et à eux-mêmes, ils cèdent à des accès d'une humeur impérieuse qui ne leur réussit pas toujours. En effet, l'orgueil des richesses ne ressemble point à celui de la naissance. L'un a quelque chose de libre, d'aisé, qui semble exiger des égards légitimes. L'autre a un air de grossièreté révoltante qui avertit de l'usurpation. On s'avise quelquefois de comparer l'insolent avec l'insolence, et l'un ne paraissant pas fait pour l'autre, on le fait rentrer dans l'ordre. J'en ai vu des exemples. J'ai rencontré aussi des gens de fortune dignes de leurs richesses, par l'usage qu'ils en faisaient. La bienfaisance leur donne une supériorité réelle sur ceux à qui ils rendent service. Les vrais inférieurs sont ceux qui reçoivent, et l'humiliation s'y joint quand les services sont pécuniaires. C'est ce qui a fait mettre, avec justice, les mendians au-dessous des esclaves : ceux-ci ne sont que dans l'abaissement, les autres sont dans la bassesse. Ainsi ceux qui font la cour aux financiers sont bas ; plus bas encore s'ils en reçoivent ; et, s'ils les paient d'ingratitude, la bassesse n'a plus de nom ; elle augmente à proportion de la naissance et de l'élévation des ingrats.

Pourquoi s'étonner de la considération que donnent les richesses ? Il est sûr qu'elles ne font pas un mérite réel ; mais elles sont le moyen de toutes les commodités, de tous les plaisirs, et quelquefois du mérite même. Tout ce qui contribue, ou passe pour contribuer au bonheur, sera chéri des hommes. Il est difficile de ne pas identifier les riches et les richesses. Les décorations extérieures ne font-elles pas la même illusion ?

Si l'on veut, par un examen philosophique, dépouiller un homme de tout l'éclat qui lui est étranger, la raison en a le droit ; mais je vois que l'humeur l'exerce plus que la philosophie.

D'ailleurs, pourquoi ne considérerait-on pas ce qui est représentatif de tout ce que l'on considère ? Voilà précisément ce que les richesses sont parmi nous ; il n'y a de différence que de la cause à l'effet. La seule chose respectée que les richesses ne peuvent donner, c'est une naissance illustre ; mais si elle n'est pas soutenue par les places, les dignités ou la puissance, si elle est seule enfin, elle est éclipsée par tout ce que l'or peut procurer. Voulons-nous avoir le droit de mépriser les riches ? Commençons par mépriser les richesses ; changeons nos mœurs.

Il y a eu des lieux et des temps où l'or était méprisé, et le mérite seul honoré. Sparte et Rome naissante nous en fournissent

des exemples. Mais, pour peu qu'on fasse attention à la constitution et à l'esprit de ces républiques, on sentira qu'on n'y devait faire aucun cas de l'or, puisqu'il n'y était représentatif de rien. On ignorait les commodités; les vrais besoins ne donnent pas l'idée de celles que nous connaissons. L'imagination ne s'était pas encore exercée sur les plaisirs; ceux de la nature suffisaient, et les plus grands ne coûtent pas cher; le luxe était honteux, ainsi l'or était inutile et méprisé. Ce mépris était à la fois le principe et l'effet de la modération et de l'austérité. La vie la plus pénible cesse de gêner les hommes, dès qu'elle est glorieuse; et, dans les âmes hautes, les grands sacrifices ne sont pas toujours aussi cruels qu'ils le paraissent aux âmes vulgaires. Un certain sentiment de fierté et d'estime pour soi-même élève l'âme et la rend capable de tout. L'orgueil est le premier des tyrans ou des consolateurs.

Telle fut Lacédémone, telle fut Rome dans son berceau; mais aussitôt que le vice et les plaisirs y eurent pénétré, tout, jusqu'aux choses qui doivent être le prix de la vertu, tout, dis-je, y fut vénal; l'or y fut donc recherché, nécessaire, estimé et honoré. Voilà précisément l'état où nous nous trouvons par nos connaissances, nos goûts, nos besoins nouveaux, nos plaisirs et nos commodités recherchées. Qu'on fasse revivre les anciennes mœurs de Rome ou de Sparte, peut-être n'en serons-nous ni plus ni moins heureux; mais l'or sera inutile.

Les hommes n'ont qu'un penchant décidé, c'est leur intérêt; s'il est attaché à la vertu, ils sont vertueux sans effort; que l'objet change, le disciple de la vertu devient l'esclave du vice, sans avoir changé de caractère : c'est avec les mêmes couleurs qu'on peint la beauté et les monstres.

Les mœurs d'un peuple font le principe actif de sa conduite, les lois n'en sont que le frein; celles-ci n'ont donc pas sur lui le même empire que les mœurs. On suit les mœurs de son siècle, on obéit aux lois; c'est l'autorité qui les fait et qui les abroge. Les mœurs d'une nation lui sont plus sacrées et plus chères que ses lois. Comme elle n'en connaît pas l'auteur, elle les regarde comme son ouvrage, et les prend toujours pour la raison.

Cependant on ne saurait croire avec quelle facilité un prince changerait chez certains peuples les mœurs les plus dépravées, et les dirigerait vers la vertu, pourvu que ce ne fût pas un projet annoncé, et que ses ordres à cet égard ne fussent que son exemple. Une telle révolution paraîtrait le chef-d'œuvre des entreprises; mais elle le serait plus par son effet que par ses difficultés. En attendant qu'elle arrive, et les choses étant sur le pied où elles sont, ne soyons pas étonnés que les richesses procurent

de la considération. Cela sera honteux, si l'on veut ; mais cela doit être, parce que les hommes sont plus conséquens dans leurs mœurs que dans leurs jugemens.

On comprend ordinairement dans le monde parmi les financiers, une autre classe de gens riches, qui prétendent avec raison devoir en être distingués. Ce sont les commerçans, hommes estimables, nécessaires à l'État, qui ne s'enrichissent qu'en procurant l'abondance, en excitant une industrie honorable, et dont les richesses prouvent les services. On ne les rencontre pas dans la société aussi communément que les financiers, parce que les affaires les occupent, et ne leur permettent pas de perdre un temps dont ils connaissent le prix, pour des amusement frivoles, dont le goût vient autant de l'habitude que de l'oisiveté, et qui, sous le nom de plaisirs, causent l'ennui aussi souvent qu'ils le dissipent.

Les commerçans sont donc plus occupés que les financiers. Quoique le commerce ait sa méthode comme la finance, celle-ci se simplifie en s'éclaircissant, et tout l'art des fripons est de l'embrouiller. La science du commerce est moins compliquée et mieux ordonnée, moins obscure, mais plus étendue, et s'étend encore plus en se perfectionnant. L'application de ses principes exige une attention suivie, de nouveaux accidens demandent de nouvelles mesures, le travail est presque continuel ; au lieu que la finance, plus bornée en elle-même, ressemble assez à une machine qui n'a pas souvent besoin de la main de l'ouvrier pour agir, quand le mouvement est une fois imprimé; c'est une pendule qu'on ne remonte que rarement, mais qui aurait besoin d'être totalement refaite sur une meilleure théorie.

Tous les préjugés d'état ne sont pas également faux, et l'estime que les commerçans font du leur est d'accord avec la raison. Ils ne font aucune entreprise, il ne leur arrive aucun avantage que le public ne le partage avec eux ; tout les autorise à estimer leur profession. Les commerçans sont le premier ressort de l'abondance. Les financiers ne sont que des canaux propres à la circulation de l'argent, et qui trop souvent s'engorgent. Que ces canaux soient de bronze ou d'argile, la matière en est indifférente, l'usage est le même.

On ne doit pas confondre les commerçans dont je parle, avec ces hommes qui, sans avoir l'esprit du commerce, n'ont que le caractère marchand, n'envisagent que leur intérêt particulier, et y sacrifieraient celui de l'État, s'il se trouvait en opposition avec le leur. Tel commerce peut enrichir une société marchande, qui est ruineux pour un État; et tel autre serait avantageux à l'État, qui ne donnerait à des marchands que des gains médio-

cres, mais légitimes, ou quelquefois leur occasionerait des pertes. Le commerçant, digne de ce nom, est celui dont les spéculations et les entreprises n'ont pour objet que le bien public, et dont les effets rejaillissent sur la nation (1).

Les commerçans s'honorent par la voie même qui les enrichit; les financiers s'imaginent tendre au même but par le faste et l'étalage de leurs richesses : c'est ce qui les a engagés à se produire dans le monde où ils auraient été les seuls étrangers, si l'on n'y eût à peu près dans le même temps recherché les gens de lettres.

CHAPITRE XI.

Sur les Gens de Lettres.

AUTREFOIS les gens de lettres livrés à l'étude, et séparés du monde, en travaillant pour leurs contemporains, ne songeaient qu'à la postérité. Leurs mœurs, pleines de candeur et de rudesse, n'avaient guère de rapport avec celles de la société; et les gens du monde, moins instruits qu'aujourd'hui, admiraient les ouvrages, ou plutôt le nom des auteurs, et ne se croyaient pas trop capables de vivre avec eux. Il entrait même dans cet éloignement plus de considération que de répugnance.

Le goût des lettres, des sciences et des arts a gagné insensiblement, et il est venu au point que ceux qui ne l'ont pas, l'affectent. On a donc recherché ceux qui les cultivent, et ils ont été attirés dans le monde à proportion de l'agrément qu'on a trouvé dans leur commerce.

On a gagné de part et d'autre à cette liaison. Les gens du monde ont cultivé leur esprit, formé leur goût, et acquis de nouveaux plaisirs. Les gens de lettres n'en ont pas retiré moins d'avantages.

(1) Les commerçans ont créé et rendu militaire la marine marchande que a été le berceau de Barth, Duguay-Trouin, Cassart, Miniac, Ducasse, Gardin, Porée, Villetreux, et de quelques autres que je nommerais, s'ils ne vivaient pas. Mais je me suis également interdit l'éloge et le blâme directs. Ils n'appartiennent qu'à l'histoire dont c'est le devoir, et qui doit, ainsi que la justice, ne faire acception de personne.

Combien d'armemens ont été faits par les Legendre, Fontaine-des-Montées, Bruni, Eon de la Baronie, Granville-Loquet, Masson, Le Couteulx, Magon, Montaudouin, La Rue, Castanier, Casaubon, Mouchard, les Vincent, et tant d'autres que leur fortune ne doit pas faire placer parmi les financiers qui ruinaient l'État par des usures, dans le temps que les commerçans le soutenaient par leur crédit!

Ils ont trouvé de la considération ; ils ont perfectionné leur goût, poli leur esprit, adouci leurs mœurs, et acquis sur plusieurs articles des lumières qu'ils n'auraient pas puisées dans les livres.

Les lettres ne donnent pas précisément un état ; mais elles en tiennent lieu à ceux qui n'en ont pas d'autre, et leur procurent des distinctions, que des gens qui leur sont supérieurs par le rang n'obtiendraient pas toujours. On ne se croit pas plus humilié de rendre hommage à l'esprit qu'à la beauté, à moins qu'on ne soit d'ailleurs en concurrence de rang ou de dignité : car l'esprit peut devenir alors l'objet le plus vif de la rivalité. Mais lorsqu'on a une supériorité de rang bien décidée, on accueille l'esprit avec complaisance ; on est flatté de donner à un homme d'un rang inférieur le prix qu'il faudrait disputer avec un rival à d'autres égards.

L'esprit a l'avantage que ceux qui l'estiment, prouvent qu'ils en ont eux-mêmes, ou le font croire, ce qui est à peu près la même chose pour bien des gens.

On distingue la république des lettres en plusieurs classes. Les savans, qu'on appelle aussi érudits, ont joui autrefois d'une grande considération ; on leur doit la renaissance des lettres ; mais comme aujourd'hui on ne les estime pas autant qu'ils le méritent, le nombre en diminue trop, et c'est un malheur pour les lettres : ils se produisent peu dans le monde qui ne leur convient guère, et à qui ils ne conviennent pas davantage.

Il y a un autre ordre de savans qui s'occupent des sciences exactes. On les estime, on en reconnaît l'utilité, on les récompense quelquefois ; leur nom est cependant plus à la mode que leur personne, à moins qu'ils n'aient d'autres agrémens que le mérite qui fait leur célébrité.

Les gens de lettres les plus recherchés sont ceux qu'on appelle communément beaux-esprits, entre lesquels il y a encore une distinction à faire. Ceux dont les talens sont marqués et couronnés par des succès, sont bientôt connus et accueillis ; mais si leur esprit se trouve renfermé dans la sphère du talent, quelque génie qu'on y reconnaisse, on applaudit l'ouvrage, et on néglige l'auteur. On lui préfère, dans la société, celui dont l'esprit est d'un usage plus varié, et d'une application moins décidée, mais plus étendue.

Les premiers font plus d'honneur à leur siècle ; mais on cherche dans la société ce qui plaît davantage. D'ailleurs il y a compensation sur tout. De grands talens ne supposent pas toujours un grand fonds d'esprit : un petit volume d'eau peut fournir un jet plus brillant qu'un ruisseau dont le cours paisible, égal et abondant fertilise une terre utile. Les hommes de talent doivent avoir plus de célébrité, c'est leur récompense. Les gens d'esprit

doivent trouver plus d'agrément dans la société, puisqu'ils y en portent davantage ; c'est une reconnaissance fondée. Les talens ne se communiquent point par la fréquentation. Avec les gens d'esprit, on développe, on étend, et on leur doit une partie du sien. Aussi le plaisir et l'habitude de vivre avec eux font naître l'intimité, et quelquefois l'amitié, malgré les disproportions d'état, quand les qualités du cœur s'y trouvent ; car il faut avouer que, malgré la manie d'esprit à la mode, les gens de lettres, dont l'âme est connue pour honnête, ont tout un autre coup-d'œil dans le monde que ceux dont on loue les talens, et dont on désavoue la personne.

On a dit que le jeu et l'amour rendent toutes les conditions égales : je suis persuadé qu'on y eût joint l'esprit, si le proverbe eût été fait depuis que l'esprit est devenu une passion. Le jeu égale en avilissant le supérieur ; l'amour, en élevant l'inférieur; et l'esprit, parce que la véritable égalité vient de celle des âmes. Il serait à désirer que la vertu produisît le même effet; mais il n'appartient qu'aux passions de réduire les hommes à n'être que des hommes, c'est-à-dire, à renoncer à toutes les distinctions extérieures.

Cependant, de tous les empires, celui des gens d'esprit, sans être visible, est le plus étendu. Le puissant commande, les gens d'esprit gouvernent, parce qu'à la longue, ils forment l'opinion publique, qui tôt ou tard subjugue ou renverse toute espèce de despotisme.

Les gens de la cour sont ceux dont les lettres ont le plus à se louer; et si j'avais un conseil à donner à un homme qui ne peut se faire jour que par son esprit, je lui dirais: Préférez à tout l'amitié de vos égaux ; c'est la plus sûre, la plus honnête, et souvent la plus utile : ce sont les petits amis qui rendent les grands services, sans tyranniser la reconnaissance ; mais si vous ne voulez que des liaisons de société, faites-les à la cour; ce sont les plus agréables et les moins gênantes. Le manége, l'intrigue, les piéges, et ce qu'on appelle les *noirceurs*, ne s'emploient qu'entre les rivaux d'ambition. Les courtisans ne pensent pas à nuire à ceux qui ne peuvent les traverser, et font quelquefois gloire de les obliger. Ils aiment à s'attacher un homme de mérite dont la reconnaissance peut avoir de l'éclat. Plus on est grand, moins on s'avise de faire sentir une distance trop marquée pour être méconnue. L'amour-propre éclairé ne diffère guère de la modestie dans ses effets. Un homme de lettres estimable n'en essuiera point de faste offensant; au lieu qu'il pourrait y être exposé avec ces gens qui n'ont sur lui que la supériorité que leur impertinence suppose, et qui croient que c'est un moyen de la lui prouver. Depuis

que le bel esprit est devenu une contagion, tel s'érige en protecteur qui aurait besoin lui-même d'être protégé, et à qui il ne manque pour cela que d'en être digne.

Plusieurs devraient sentir qu'ils seraient assez honorés d'être utiles aux lettres, parce qu'ils en retireraient plus de considération qu'ils ne pourraient leur en procurer.

D'autres qui se croient gens du monde, parce qu'on ne sait pas pourquoi ils s'y trouvent, paraissent étonnés d'y rencontrer les gens de lettres. Ceux-ci pourraient, à plus juste titre, être surpris d'y trouver ces gens d'un état fort commun, qui, malgré leur complaisance pour les grands, et leur impertinence avec leurs égaux, seront toujours hors d'œuvre. On fera toujours une différence entre ceux qui sont recherchés dans le monde, et ceux qui s'y jettent malgré les dégoûts qu'ils éprouvent.

En effet, réduisons les choses au vrai. On est homme du monde par la naissance et les dignités; on s'y attache par intérêt; on s'y introduit par bassesse; on y est lié par des circonstances particulières, telles que sont les alliances des gens de fortune; on y est admis par choix, c'est le partage des gens de lettres; et les liaisons de goût entraînent nécessairement des distinctions.

Les gens de fortune qui ont de l'esprit et des lettres le sentent si bien que, si on les consulte, ou qu'on suive simplement leur conduite, on verra qu'ils jouissent de leur fortune, mais qu'ils s'estiment à d'autres égards. Ils sont même blessés des éloges qu'on donne à leur magnificence, parce qu'ils sentent qu'ils ont un autre mérite que celui-là; on veut tirer sa gloire de ce qu'on estime le plus. Ils recherchent les gens de lettres, et se font honneur de leur amitié.

Les succès de quelques gens de lettres en ont égaré beaucoup dans cette carrière; tous se sont flattés de jouir des mêmes agrémens, et plusieurs se sont trompés, soit qu'il eussent moins de mérite, soit que leur mérite fût moins de commerce.

Quantité de jeunes gens ont cru obéir au génie, et leurs mauvais succès n'ont fait que les rendre incapables de suivre d'autres routes où ils auraient réussi, s'ils y étaient entrés d'abord. Par là l'État a perdu de bons sujets, sans que la république des lettres y ait rien gagné.

Quoique les avantages que les lettres procurent se réduisent ordinairement à quelques agrémens dans la société, ils n'ont pas laissé d'exciter l'envie. Les sots sont presque tous par état ennemis des gens d'esprit. L'esprit n'est pas souvent fort utile à celui qui en est doué; et cependant il n'y a point de qualité qui soit si fort exposée à la jalousie.

On est étonné qu'il soit permis de faire l'éloge de son cœur,

et qu'il soit révoltant de louer son esprit; et la vanité qu'on tirerait du dernier se pardonnerait d'autant moins, qu'elle serait mieux fondée. On en a conclu que les hommes estiment plus l'esprit que la vertu. N'y en aurait-il point une autre raison?

Il me semble que les hommes n'aiment point ce qu'ils sont obligés d'admirer. On n'admire que forcément et par surprise. La réflexion cherche à prescrire contre l'admiration; et quand elle est forcée d'y souscrire, l'humiliation s'y joint, et ce sentiment ne dispose pas à aimer.

Un seul mot renferme souvent une collection d'idées: tels sont les termes d'esprit et de cœur. Si un homme nous fait entendre qu'il a de l'esprit, et que de plus il ait raison de le croire, c'est comme s'il nous prévenait que nous ne lui imposerons point par de fausses vertus, que nous ne lui cacherons point nos défauts, qu'il nous verra tels que nous sommes, et nous jugera avec justice. Une telle annonce ressemble déjà à un acte d'hostilité. Au lieu que celui qui nous parle de la bonté de son cœur, et qui nous en persuade, nous apprend que nous pouvons compter sur son indulgence, même sur son aveuglement, sur ses services, et que nous pourrons être impunément injustes à son égard.

Les sots ne se bornent pas à une haine oisive contre les gens d'esprit, ils les représentent comme des hommes dangereux, ambitieux, intrigans: ils supposent enfin qu'on ne peut faire de l'esprit que ce qu'ils en feraient eux-mêmes.

L'esprit n'est qu'un ressort capable de mettre en mouvement la vertu ou le vice. Il est comme ces liqueurs qui, par leur mélange, développent et font percer l'odeur des autres. Les vicieux l'emploient pour leur passion. Mais combien l'esprit a-t-il guidé, soutenu, embelli, développé et fortifié de vertus! L'esprit seul, par un intérêt éclairé, a quelquefois produit des actions aussi louables que la vertu même l'aurait pu faire. C'est ainsi que la sottise seule a peut-être fait ou causé autant de crimes que le vice.

A l'égard des gens d'esprit, proprement dits, c'est-à-dire, qui sont connus par leurs talens, ou par un goût décidé pour les sciences et les lettres, c'est les connaître bien peu, que de craindre leur concurrence et leurs intrigues dans les routes de la fortune et de l'ambition. La plupart en sont incapables; et ceux qui, par hasard, veulent s'en mêler, finissent ordinairement par être des dupes. Les intrigans de profession les connaissent bien pour tels; et quand ils les engagent dans quelques affaires délicates, ils songent à les tromper les premiers, les font servir d'instrumens; mais ils se gardent bien de leur confier le ressort principal (1). Il y a,

(1) Voyez dans les communautés; ce ne sont pas ceux qui les illustrent par des talens qu'on charge du régime.

au contraire, des sots qui, par une ardeur soutenue, des démarches suivies sans distraction de leur objet, parviennent à tout ce qu'ils désirent.

L'amour des lettres rend assez insensible à la cupidité et à l'ambition, console de beaucoup de privations, et souvent empêche de les connaître ou de les sentir. Avec de telles dispositions, les gens d'esprit doivent, tout balancé, être encore meilleurs que les autres hommes. A la disgrâce du surintendant Fouquet, les gens de lettres lui restèrent le plus courageusement attachés. La Fontaine, Pélisson, et mademoiselle de Scudéry allèrent jusqu'à s'exposer au ressentiment du roi, et même des ministres.

De deux personnes également bonnes, sensibles et bienfaisantes, celle qui aura le plus d'esprit l'emportera encore par la vertu pratique. Elle aura mille procédés délicats, inconnus à l'esprit borné. Elle n'humiliera point par ses bienfaits : elle aura, en obligeant, ces égards si supérieurs aux services, et qui, loin de faire des ingrats, font éprouver une reconnaissance délicieuse. Enfin, quelque vertu qu'on ait, on n'a que celle de l'étendue de son esprit.

Il arrive encore que l'esprit inspire à celui qui en est doué, une secrète satisfaction qui ne tend qu'à le rendre agréable aux autres, séduisant pour lui-même, inutile à sa fortune, et heureusement assez indifférent sur cet article.

Les gens d'esprit devraient d'autant moins s'embarrasser de la basse jalousie qu'ils excitent, qu'ils ne vivent jamais plus agréablement qu'entre eux. Ils doivent savoir par expérience combien ils se sont réciproquement nécessaires. Si quelque pique les éloigne quelquefois les uns des autres, les sots les réconcilient, par l'impossibilité de vivre continuellement avec des sots.

Les ennemis étrangers feraient peu de tort aux gens de lettres, s'il ne s'en trouvait pas d'assez imprudens pour fournir des moyens de les décrier, en se desservant quelquefois eux-mêmes.

Je voudrais, pour l'honneur des lettres et le bonheur de ceux qui les cultivent, qu'ils fussent tous persuadés d'une vérité qui devrait être pour eux un principe fixe de conduite : c'est qu'ils peuvent se déshonorer eux-mêmes par les choses injurieuses qu'ils font, disent ou écrivent contre leurs rivaux ; qu'ils peuvent tout au plus les mortifier, s'en faire des ennemis, et les engager à une représaille aussi honteuse ; mais qu'ils ne sauraient donner atteinte à une réputation consignée dans le public. On ne fait et l'on ne détruit que la sienne propre, et toujours par soi-même. La jalousie marque de l'infériorité dans celui qui la ressent. Quelque supériorité qu'on eût à beaucoup d'égards sur

un rival, dès qu'on en conçoit de la jalousie, il faut qu'on lui soit inférieur par quelque endroit.

Il n'y a point de particulier, si élevé ou si illustre qu'il puisse être, point de société si brillante qu'elle soit, qui détermine le jugement du public, quoiqu'une cabale puisse par hasard procurer des succès, ou donner des dégoûts passagers. Cela serait encore plus difficile aujourd'hui que dans le siècle précédent, parce que le public était moins instruit, ou se piquait moins d'être juge. Aujourd'hui il s'amuse des scènes littéraires, méprise personnellement ceux qui les donnent avec indécence, et ne change rien à l'opinion qu'il a prise de leurs ouvrages.

Il est inutile de prouver aux gens de lettres que la rivalité qui produit autre chose que l'émulation est honteuse : cela n'a pas besoin de preuves; mais ils devraient sentir que leur désunion va directement contre leur intérêt général et particulier; et quelques uns ne paraissent pas s'en apercevoir.

Des ouvrages travaillés avec soin, des critiques sensées, sévères, mais justes et décentes, où l'on marque les beautés en relevant les défauts, pour donner des vues nouvelles; voilà ce qu'on a droit d'attendre des gens de lettres. Leurs discussions ne doivent avoir que la vérité pour objet, objet qui n'a jamais causé ni fiel, ni aigreur, et qui tourne à l'avantage de l'humanité : au lieu que leurs querelles sont aussi dangereuses pour eux, que scandaleuses pour les sages. Des hommes stupides, assez éclairés par l'envie pour sentir l'infériorité, trop orgueilleux pour l'avouer, peuvent seuls être charmés de voir ceux qu'ils seraient obligés de respecter, s'humilier les uns les autres. Les sots apprennent ainsi à cacher leur haine sous un air de mépris dont ils doivent seuls être l'objet.

Je crois voir dans la république des lettres un peuple, dont l'intelligence ferait la force, fournir des armes à des barbares, et leur montrer l'art de s'en servir.

Il semble qu'on fasse aujourd'hui précisément le contraire de ce qui se pratiquait, lorsqu'on faisait combattre des animaux pour amuser des hommes.

CHAPITRE XII.

Sur la manie du Bel-Esprit.

Il n'y a rien de si utile dont on ne puisse abuser, ne fût-ce que par l'excès. Il ne s'agit donc pas d'examiner jusqu'à quel point les

lettres peuvent être utiles à un État florissant, et contribuer à sa gloire; mais de savoir premièrement, si le goût du bel-esprit n'est pas trop répandu, peut-être même plus qu'il ne le faudrait pour sa perfection;

Secondement, d'où vient la vanité qu'on en tire, et conséquemment l'extrême sensibilité qu'on a sur cet article. L'examen et la solution de ces deux questions s'appuieront nécessairement sur les mêmes raisons.

Il est sûr que ceux qui cultivent les lettres par état, en retireraient peu d'avantages, si les autres hommes n'en avaient pas du moins le goût. C'est l'unique moyen de procurer aux lettres les récompenses et la considération dont elles ont besoin pour se soutenir avec éclat. Mais lorsque la partie de la littérature que l'on comprend d'ordinaire sous le nom de *bel-esprit*, devient une mode, une espèce de manie publique, les gens de lettres n'y gagnent pas, et les autres professions y perdent. Cette foule de prétendans au bel-esprit fait qu'on distingue moins ceux qui ont des droits d'avec ceux qui n'ont que des prétentions.

A l'égard des hommes qui sont comptables à la société de diverses professions graves, utiles, ou même de nécessité, qui exigent presque toute l'application de ceux qui s'y destinent, telles que la guerre, la magistrature, le commerce, les arts, c'est, sans doute, une grande ressource pour eux que la connaissance et le goût modéré des lettres. Ils y trouvent un délassement, un plaisir, et un certain exercice d'esprit qui n'est pas inutile à leurs autres fonctions. Mais si ce goût devient trop vif, et dégénère en passion, il est impossible que les devoirs réels n'en souffrent. Les premiers de tous sont ceux de la profession qu'on a embrassée, parce que la première obligation est d'être citoyen.

Les lettres ont par elles-mêmes un attrait qui séduit l'esprit, lui rend les autres occupations rebutantes, et fait négliger celles qui sont les plus indispensables. On ne voit guère d'homme passionné pour le bel-esprit, s'acquitter bien d'une profession différente. Je ne doute point qu'il n'y ait des hommes engagés dans des professions très-opposées aux lettres, pour lesquelles ils avaient des talens marqués. Il serait à désirer pour le bien de la société qu'ils s'y fussent totalement livrés, parce que leur génie et leur état étant restés en contradiction, ils ne sont bons à rien.

Ces talens décidés, ces vocations marquées sont très-rares; la plupart des talens dépendent communément des circonstances, de l'exercice et de l'application qu'on en a fait. Mettons un peu ces prétendus talens naturels et non cultivés à l'épreuve.

Nous voyons des hommes dont l'oisiveté forme pour ainsi dire

l'état; ils se font amateurs de bel-esprit, ils s'annoncent pour le goût, c'est leur affiche; ils recherchent les lecteurs, ils s'empressent, ils conseillent, ils veulent protéger, sans qu'on les en prie, ni qu'ils en aient le droit, et croient naïvement, ou tâchent de faire croire qu'ils ont part aux ouvrages et aux succès de ceux qu'ils ont incommodés de leurs conseils.

Cependant ils se font par-là une sorte d'existence, une petite réputation de société. Pour peu qu'ils montrent d'esprit, s'ils restent dans l'inaction, et se bornent prudemment au droit de juger décisivement, ils usurpent dans l'opinion une espèce de supériorité sur les talens mêmes. On les croit capables de faire tout ce qu'ils n'ont pas fait, et uniquement parce qu'ils n'ont rien fait. On leur reproche leur paresse; ils cèdent aux instances, et se hasardent à entrer dans la carrière dont ils étaient les arbitres. Leurs premiers essais profitent du préjugé favorable de leur société. On loue, on admire, on se récrie que le public ne doit pas être privé d'un chef-d'œuvre. La modeste complaisance de l'auteur se laisse violer, et consent à se produire au grand jour.

C'est alors que l'illusion s'évanouit; le public condamne l'ouvrage, ou s'en occupe peu; les admirateurs se rétractent, et l'auteur déplacé apprend, par son expérience, qu'il n'y a point de profession qui n'exige un homme tout entier. En effet, on citerait peu d'ouvrages de goût, qui ne soient partis d'auteurs de profession; parmi lesquels on doit comprendre ceux qui peuvent avoir une profession différente, mais qui ne s'en livrent pas moins à l'étude et à l'exercice des lettres, souvent avec plus de goût et d'assiduité qu'aux fonctions de leur état. En effet, ce qui constitue l'homme de lettres n'est pas une vaine affiche, ou la privation de tout autre titre; mais l'étude, l'application, la réflexion et l'exercice.

Les mauvais succès ne détrompent pas ceux qu'ils humilient. Il n'y a point d'amour-propre plus sensible et moins corrigible que celui qui naît du bel-esprit, et il est infiniment plus ombrageux dans ceux dont ce n'est pas la profession, que dans les vrais auteurs, parce qu'on est plus humilié d'être au-dessous de ses prétentions que de ses devoirs. C'est en vain qu'ils affichent l'indifférence, ils ne trompent personne. L'indifférence est la seule disposition de l'âme qui doive être ignorée de celui qui l'éprouve; elle n'existe plus dès qu'on l'annonce.

Il n'y a point d'ouvrages qui ne demandent du travail; les plus mauvais ont souvent le plus coûté, et l'on ne se donne point de peine sans objet. On n'en a point, dit-on, d'autre que son amusement: dans ce cas-là il ne faut point faire imprimer; il ne faut pas même lire à ses amis, puisque c'est vouloir les consulter ou

les amuser. On ne consulte point sur les choses qui n'intéressent pas, et l'on ne prétend pas amuser avec celles qu'on n'estime point. Cette prétendue indifférence est donc toujours fausse ; il n'y a qu'un intérêt très-sensible qui fasse jouer l'indifférence. C'est une précaution en cas de mauvais succès, ou l'ostentation d'un droit qu'on voudrait établir pour décidé.

On n'a jamais tant donné de ridicule au bel-esprit, que depuis qu'on en est infatué. Cependant la faiblesse sur ce sujet est telle, que ceux qui pourraient tirer leur gloire d'ailleurs, se repaissent sur le bel-esprit d'éloges dont ils reconnaissent eux-mêmes la mauvaise foi. Votre sincérité vous en ferait des ennemis irréconciliables, eux qui s'élèvent contre l'amour-propre des auteurs de profession.

Examinons quelles sont les causes de cet amour-propre excessif : voici celles qui m'ont frappé.

Chez les peuples sauvages la force a fait la noblesse et la distinction entre les hommes ; mais parmi des nations policées, où la force est soumise à des lois qui en préviennent ou en répriment la violence, la distinction réelle et personnelle la plus reconnue vient de l'esprit.

La force ne saurait être parmi nous une distinction ni un moyen de fortune ; c'est un avantage pour des travaux pénibles, qui sont le partage de la plus malheureuse classe des citoyens. Mais, malgré la subordination que les lois, la politique, la sagesse ou l'orgueil ont pu établir, il reste toujours à l'esprit dans les classes les plus obscures des moyens de fortune et d'élévation qu'il peut saisir, et que des exemples lui indiquent. Au défaut des avantages réels que l'esprit peut procurer suivant l'application qu'on en peut faire dans les diverses professions, le plus stérile pour la fortune donne encore une sorte de considération.

Mais comment arrive-t-il que de toutes les sortes d'esprit dont on peut faire usage, le bel-esprit soit celui qui inspire le plus d'amour-propre? Sur quoi fonde-t-on sa supériorité? et qu'est-ce qui en favorise si fort la prétention? Voilà d'où vient l'illusion.

Premièrement, les hommes ne sont jamais plus jaloux de leurs avantages, que lorsqu'ils les regardent comme leur étant personnels ; qu'ils s'imaginent ne les devoir qu'à eux-mêmes ; et comme ils jugent moins de l'esprit par des effets éloignés, et dont ils n'aperçoivent pas toujours la liaison, que sur des signes immédiats ou prochains, les hommes qui ne sont pas faits à la réflexion, croient voir cette prérogative dans le bel-esprit plus que dans tout autre. Ils jugent qu'il appartient en propre à celui qui en est doué. Ils voient, ou croient voir qu'il produit de lui-

même et sans secours étrangers : car ils ne distinguent pas ces secours qui sont cependant très-réels. Ils ne font pas attention qu'à talens égaux, les écrivains les plus distingués sont toujours ceux qui se sont nourris de la lecture réfléchie des ouvrages de ceux qui ont paru avec éclat dans la même carrière. On ne voit pas, dis-je, assez que l'homme le plus fécond, s'il était réduit à ses propres idées, en aurait peu ; que c'est par la connaissance et la comparaison des idées étrangères, qu'on parvient à en produire une quantité d'autres qu'on ne doit qu'à soi. Qui ne serait riche que des siennes propres, serait fort pauvre ; mais qui n'aurait que celles d'autrui, pourrait encore être assez sot, et ne s'en pas douter.

Secondement, ce qui favorise encore l'opinion avantageuse qu'on a du bel-esprit, vient d'un parallèle qu'on est souvent à portée de faire.

On remarque que le fils d'un homme d'esprit et de talent fait souvent des efforts inutiles pour marcher sur les traces de son père : il n'y a rien de moins héréditaire ; au lieu que le fils d'un savant devient, s'il le veut, un savant lui-même. En géométrie et dans toutes les vraies sciences qui ont des principes, des règles et une méthode, on peut parvenir, et l'on parvient ordinairement, sinon à la gloire, du moins aux connaissances de ses prédécesseurs.

Peut-être dira-t-on à l'avantage de certaines sciences, que l'utilité en est plus réelle ou plus reconnue que celle du bel-esprit; mais cette objection est plus favorable à ces sciences mêmes qu'à ceux qui les professent.

Il est vrai que celui qui s'annonce pour les sciences est obligé d'en être instruit jusqu'à un certain point, sans quoi il ne peut pas s'en imposer grossièrement à lui-même, et il en imposerait difficilement aux autres, s'ils ont intérêt de s'en éclaircir. Quoique les sciences ne soient pas exemptes de charlatanerie, elle y est plus difficile que sur ce qui n'a rapport qu'à l'esprit. On se trompe de bonne foi à cet égard, et l'on trompe assez facilement les autres, surtout si l'on ne se commet pas en donnant des ouvrages, et qu'on se borne au simple titre d'homme d'esprit et de goût. Voilà ce qui rend le bel-esprit si commun, qu'il ne devrait pas inspirer tant de vanité.

Mais laissant à part ce peuple de gens d'esprit, sur quoi les auteurs de mérite, et dont les preuves sont incontestables, fondent-ils leur supériorité à l'égard de plusieurs professions ?

En supposant que l'esprit dût être la seule mesure de l'estime, en ne comptant pour rien les différens degrés d'utilité, et ne jugeant les professions que sur la portion d'esprit qu'elles exigent,

combien y en a-t-il qui supposent autant et peut-être plus de pénétration, de sagacité, de prestesse, de discussion, de comparaison, en un mot, d'étendue de lumière, que les ouvrages de goût et d'agrément les plus célèbres ?

Je ne citerai pas ce qui regarde le gouvernement ou la conduite des armées ; on pourrait croire que l'éclat qui accompagne certaines places peut influer sur l'estime qu'on fait de ceux qui les remplissent avec succès, et j'aurais trop d'avantage. Je n'entrerai pas non plus dans le détail de tous les différens emplois ; il y en aurait plus qu'on ne croit qui auraient des titres solides à produire. Portons du moins la vue sur quelques occupations de la société.

Le magistrat, qui est digne de sa place, ne doit-il pas avoir l'esprit juste, exact, pénétrant, exercé, pour percer jusqu'à la vérité à travers les nuages dont l'injustice et la chicane cherchent à l'obscurcir ; pour arracher à l'imposture le masque de l'innocence ; pour discerner l'innocence malgré l'embarras, la frayeur ou la maladresse qui semblent déposer contre elle ; pour distinguer l'assurance de l'innocent d'avec l'audace du coupable ; pour connaître également et concilier l'équité naturelle et la loi positive ; pour faire céder l'une à l'autre, suivant l'intérêt de la société, et par conséquent de la justice même ?

Faut-il moins de qualités dans l'orateur pour éclaircir et présenter l'affaire sur laquelle le juge doit prononcer ; pour diriger les lumières du magistrat, et quelquefois les lui fournir ? car je ne parle point de l'art criminel d'égarer la justice.

Quel discernement ! quelle finesse de discussion n'exige pas l'art de la critique !

Quelle force de génie ne faut-il pas pour imaginer certains systèmes qui peut-être sont faux, mais qui n'en servent pas moins à expliquer des phénomènes, constater, concilier des faits, et trouver des vérités nouvelles !

Quelle sagacité dans les sciences, pour inventer des méthodes qui prouvent l'étendue des lumières dans les inventeurs, et dont l'utilité est telle, qu'elles guident avec certitude ceux mêmes qui n'en conçoivent pas les principes !

Cependant plusieurs de ces philosophes sont à peine connus ; il n'y a de célèbres que ceux qui ont fait des révolutions dans les esprits ; tandis que ceux qui ne sont qu'utiles restent ignorés. Les hommes ne méconnaissent jamais plus les bienfaits que lorsqu'ils en jouissent avec tranquillité.

La gloire du bel-esprit est bien différente. Elle est sentie et publiée par le commun des hommes, qui sont jusqu'à un certain point en état d'en concevoir les idées, et qui se sentent incapables

de les produire sous la forme où elles leur sont présentées ; de là naît leur admiration. Au lieu que les philosophes ne sont sentis que par des philosophes, ils ne peuvent prétendre qu'à l'estime de leurs pairs ; c'est jouir d'une considération bien bornée.

Mais pourquoi entrer dans un examen détaillé des occupations qu'on regarde comme dépendantes principalement de l'esprit ? Il y en a beaucoup d'autres qu'on ne range pas ordinairement dans cette classe-là, et qui n'en exigent pas moins.

Doutera-t-on, par exemple, qu'il ne faille une grande étendue de lumières pour imaginer une nouvelle branche de commerce, ou pour en perfectionner une déjà bien établie, pour apercevoir un vice d'administration consacré par le temps ?

On avouera, sans doute, qu'on ne peut pas refuser l'esprit à ceux qui se sont illustrés dans les différentes carrières dont je viens de parler ; mais on dira qu'il n'en faut pas beaucoup pour y marcher faiblement. Pour réponse à cette distinction, il suffit d'en faire une pareille, et de demander quel cas on fait de ceux qui rampent dans la littérature ; on va jusqu'à l'injustice à leur égard, en les estimant moins qu'ils ne le méritent.

On fait encore une objection dont on est frappé, et qui est bien faible. On remarque, dit-on, que plusieurs hommes se sont fait un nom dans les arts ou dans certaines sciences, quoiqu'ils fussent incapables de toutes les autres choses auxquelles ils s'étaient d'abord inutilement appliqués, et que, loin d'être en état de produire le moindre ouvrage de goût et d'agrément, à peine atteignent-ils au courant de la conversation. Dès là on prend droit de les regarder comme des espèces de machines, dont les ressorts n'ont qu'un effet déterminé.

Mais croit-on que tous ceux qui se sont distingués dans le bel-esprit, eussent été également capables de toutes les autres professions, et des différens emplois de la société ? Ils n'auraient peut-être jamais été ni bons magistrats, ni bons commerçans, ni bons jurisconsultes, ni bons artistes. Sont-ils bien sûrs qu'ils y auraient été propres ? Ce qu'ils ont pris chez eux pour répugnance sur certaines occupations, pouvait être un signe d'incapacité autant que de dégoût. N'y aurait-il point d'exemples de beaux-esprits distingués qui fussent assez bornés sur d'autres articles, même sur ce qui paraît avoir, et, en effet, a le plus de rapport avec l'esprit, tel que le simple talent de la conversation, car c'en est un comme un autre ? On en trouverait sans doute des exemples, et l'on aurait tort d'en être étonné.

Pour faire voir que l'universalité des talens est une chimère, je ne veux pas chercher mes autorités dans la classe commune des esprits ; montons jusqu'à la sphère de ces génies rares, qui,

en faisant honneur à l'humanité, humilient les hommes par la comparaison. Newton qui a deviné le système de l'univers, du moins pour quelque temps, n'était pas regardé comme capable de tout par ceux mêmes qui s'honoraient de l'avoir pour compatriote.

Guillaume III, qui se connaissait en hommes, était embarrassé sur une affaire politique; on lui conseilla de consulter Newton : Newton, dit-il, n'est qu'un grand philosophe. Ce titre était, sans doute, un éloge rare; mais enfin, dans cette occasion-là, Newton n'était pas ce qu'il fallait, il en était incapable, et n'était qu'un grand philosophe. Il est vraisemblable, mais non pas démontré, que s'il eût appliqué à la science du gouvernement les travaux qu'il avait consacrés à la connaissance de l'univers, le roi Guillaume n'eût pas dédaigné ses conseils.

Dans combien de circonstances, sur combien de questions le philosophe n'eût-il pas répondu à ceux qui lui auraient conseillé de consulter le monarque : Guillaume n'est qu'un politique, un grand roi.

Le prince et le philosophe étaient également capables de connaître les limites de leur génie; au lieu qu'un homme d'imagination regarderait comme une injustice d'être récusé sur quelque matière que ce pût être. Les hommes de ce caractère se croient capables de tout; l'inexpérience même fortifie leur amour-propre, qui ne peut s'éclairer que par des fautes, et diminuer par des connaissances acquises.

Les plus grandes affaires, celles du gouvernement, ne demandent que de bons esprits; le bel-esprit y nuirait, et les grands esprits y sont rarement nécessaires. Ils ont des inconvéniens pour la conduite, et ne sont propres qu'aux révolutions; ils sont nés pour édifier ou pour détruire. Le génie a ses bornes et ses écarts; la raison cultivée suffit à tout ce qui nous est nécessaire.

Si, d'un côté, il y a peu de talens si décidés pour un objet, qu'il eût été absolument impossible à celui qui en est doué de réussir dans toute autre chose; on peut, d'un autre côté, soutenir que tout est talent, c'est-à-dire, en général, qu'avec quelque disposition naturelle, on peut, en y joignant de l'application, et surtout des exercices réitérés, réussir dans quelque carrière que ce puisse être. Je ne prétends avancer qu'une proposition générale; j'excepte les vrais génies et les hommes totalement stupides, deux sortes d'êtres presque également rares.

On voit, par exemple, des hommes qui ne paraissent pas capables de lier deux idées ensemble, et qui cependant font au jeu les combinaisons les plus compliquées, les plus sûres et les plus rapides. Il faut nécessairement de l'esprit pour de telles opéra-

tions ; on dit qu'ils ont l'esprit du jeu. Mais, s'il n'y avait aucun jeu d'inventé, croit-on que ces joueurs si subtils eussent été réduits à la seule existence matérielle ? Cet esprit de calcul et de combinaison aurait pu être appliqué à des sciences qui leur auraient peut-être fait un nom.

Les circonstances décident souvent de la différence des talens. C'est ainsi que le choc du caillou fait sortir la flamme, en rompant l'équilibre qui la retenait captive.

Ce qui est beaucoup plus rare que les grands talens, c'est une flexibilité d'esprit qui saisisse un objet, l'embrasse, et puisse ensuite se replier vers un autre, qui en pénètre l'intérieur avec force, et qui le présente avec clarté. C'est une vue qui, au lieu d'avoir une direction fixe, déterminée et sur une seule ligne, a une action sphérique. Voilà ce qu'on peut appeler l'*esprit de lumière* : il peut imiter tous les talens, sans toutefois les porter au même degré que les hommes qui sont bornés ; mais s'il est quelquefois moins brillant que les talens, il est beaucoup plus utile.

Les talens sont ou deviennent personnels à ceux qui en sont doués, ou qui les ont acquis par l'exercice ; au lieu que l'esprit de lumière se communique, et développe celui des autres. Ceux qui l'ont en partage ne peuvent le méconnaître, et se rendent intérieurement justice ; car la modestie n'est et ne peut être qu'une vertu extérieure ; c'est un voile dont on couvre son mérite, pour ne point blesser les yeux de l'envie : au lieu que l'humilité est le sentiment, l'aveu sincère de sa faiblesse. Ils n'ignorent pas aussi que cet esprit même qui semble appartenir uniquement à la nature, a presque autant besoin d'exercice que les talens pour se perfectionner. Mais si la présomption les gagne ; s'ils viennent à s'exagérer leur esprit, en prenant leur facilité à s'instruire pour les connaissances mêmes ; leur prévoyance, leur sagacité, pour l'expérience, ils tombent dans des bévues plus grossières que ne font les hommes bornés, mais attentifs. Les chutes sont plus rudes quand on court que lorsqu'on marche lentement. L'esprit est le premier des moyens ; il sert à tout, et ne supplée presque à rien.

Dans l'examen que je viens de faire, mon dessein n'est assurément pas de dépriser le vrai bel-esprit. Tout peut, à la vérité, être regardé comme talent, ou, si l'on veut, comme *métier*. Mais il y en a qui exigent un assemblage de qualités rares ; et le bel-esprit est du nombre. Je prétends seulement que, s'il est dans la première classe, il n'y est pas seul ; que si l'on veut lui donner une préférence exclusive, on joint le ridicule à l'injustice ; et que si la manie du bel-esprit augmente ou se soutient longtemps au point où elle est, elle nuira infailliblement à l'esprit.

C'est contre l'excès et l'altération du bien qu'on doit être en garde ; le mal bien reconnu exige moins d'attention, parce qu'il s'annonce assez de lui-même ; et, pour finir par un exemple qui a beaucoup de rapport à mon sujet, ce serait un problème à résoudre, que d'examiner combien l'impression a contribué au progrès des lettres et des sciences, et combien elle y peut nuire. Je ne veux pas m'engager dans une discussion qui exigerait un traité particulier ; mais je demande simplement qu'on fasse attention que si l'impression a multiplié les bons ouvrages, elle favorise aussi un nombre effroyable de traités sur différentes matières ; de sorte qu'un homme qui veut s'appliquer à un genre particulier, l'approfondir, et s'instruire, est obligé de payer à l'étude un tribut de lectures inutiles, rebutantes, et souvent contraires à son objet. Avant que d'être en état de choisir ses guides, il a épuisé ses forces.

Je rappellerai donc à cet égard ce que j'ai avancé sur l'éducation, que le plus grand service que les sociétés littéraires pourraient rendre aujourd'hui aux lettres, aux sciences et aux arts, serait de faire des méthodes, et de tracer des routes qui épargneraient du travail, des erreurs, et conduiraient à la vérité par les voies les plus courtes et les plus sûres.

CHAPITRE XIII.

Sur le rapport de l'Esprit et du Caractère.

Le caractère est la forme distinctive d'une âme d'avec une autre, sa différente manière d'être. Le caractère est aux âmes ce que la physionomie et la variété dans les mêmes traits sont aux visages.

Les visages sont composés des mêmes parties ; c'est en cela qu'ils se ressemblent : l'accord de ces parties est différent ; voilà ce qui les distingue les uns des autres, et empêche de les confondre.

Les hommes sans caractère sont des visages sans physionomie, de ces visages communs qu'on ne prend pas la peine de distinguer.

L'esprit est une des facultés de l'âme qu'on peut comparer à la vue ; et l'on peut considérer la vue par sa netteté, son étendue, sa promptitude, et par les objets sur lesquels elle est exercée ; car, outre la faculté de voir, on apprend encore à voir.

Je ne veux pas entrer ici dans une discussion métaphysique, qu'on ne jugerait peut-être pas assez nécessaire à mon sujet,

quoiqu'il n'y eût peut-être pas de métaphysique mieux employée que celle qui serait appliquée aux mœurs ; elle justifierait le sentiment, en démontrant les principes.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, les injustices qu'on fait dans la prééminence qu'on donne à certains talens ; nous allons voir qu'on n'en fait pas moins dans les jugemens qu'on porte sur les différentes sortes d'esprit. Il y en a du premier ordre que l'on confond quelquefois avec la sottise.

Ne voit-on pas des gens dont la naïveté et la candeur empêchent qu'on ne rende justice à leur esprit? Cependant la naïveté n'est que l'expression la plus simple et la plus naturelle d'une idée dont le fonds peut être fin et délicat ; et cette expression simple a tant de grâce, et d'autant plus de mérite, qu'elle est le chef-d'œuvre de l'art dans ceux à qui elle n'est pas naturelle.

La candeur est le sentiment intérieur de la pureté de son âme, qui empêche de croire qu'on ait rien à dissimuler ; et la naïveté empêche de le savoir.

L'ingénuité peut être une suite de la sottise, quand elle n'est pas l'effet de l'inexpérience ; mais la naïveté n'est souvent que l'ignorance de choses de convention, faciles à apprendre, quelquefois bonnes à dédaigner ; et la candeur est la première marque d'une belle âme. La naïveté et la candeur peuvent se trouver dans le plus beau génie, et alors elles en sont l'ornement le plus précieux et le plus aimable.

Il n'est pas étonnant que le vulgaire, qui n'est pas digne de respecter des avantages si rares, soit l'admirateur de la finesse de caractère, qui n'est souvent que le fruit de l'attention fixe et suivie d'un esprit médiocre que l'intérêt anime. La finesse peut marquer de l'esprit ; mais elle n'est jamais dans un esprit supérieur, à moins qu'il ne se trouve avec un cœur bas. Un esprit supérieur dédaigne les petits ressorts, il n'emploie que les grands, c'est-à-dire les simples.

On doit encore distinguer la finesse de l'esprit de celle du caractère. L'esprit fin est souvent faux, précisément parce qu'il est trop fin ; c'est un corps trop délié pour avoir de la consistance. La finesse imagine au lieu de voir ; à force de supposer elle se trompe. La pénétration voit, et la sagacité va jusqu'à prévoir. Si le jugement fait la base de l'esprit, sa promptitude contribue encore à sa justesse ; mais si l'imagination domine, c'est la source d'erreurs la plus féconde.

Enfin, la finesse est un mensonge en action ; et le mensonge part toujours de la crainte ou de l'intérêt, et par conséquent de la bassesse. On ne voit point d'homme puissant et absolu,

quelque vicieux qu'il soit d'ailleurs, mentir à celui qui lui est soumis, parce qu'il ne le craint pas. Si cela arrive, c'est sûrement par une vue d'intérêt, auquel cas il cesse en ce point d'être puissant, et devient alors dépendant de ce qu'il désire, et ne peut emporter par la force ouverte.

Il ne faut pas être surpris qu'un homme d'esprit soit trompé par un sot. L'un suit continûment son objet, et l'autre ne s'avise pas d'être en garde. La duperie des gens d'esprit vient de ce qu'ils ne comptent pas assez avec les sots, c'est-à-dire, de ce qu'ils les comptent pour trop peu.

On aurait plus de raison de s'étonner des fautes grossières où les gens d'esprit tombent d'eux-mêmes. Leurs fautes sont cependant encore moins fréquentes que celles des autres hommes; mais quelquefois plus graves et toujours plus remarquées. Quoi qu'il en soit, j'en ai cherché la raison, et je crois l'apercevoir dans le peu de rapport qui se trouve entre l'esprit d'un homme et son caractère : car ce sont deux choses très-distinctes.

La dépendance mutuelle de l'esprit et du caractère peut être envisagée sous trois aspects. On n'a pas le caractère de son esprit, ou l'esprit de son caractère. On n'a pas assez d'esprit pour son caractère. On n'a pas assez de caractère pour son esprit.

Un homme, par exemple, sera capable des plus grandes vues, de concevoir, digérer et ordonner un grand dessein. Il passe à l'exécution et il échoue, parce qu'il se dégoûte, qu'il est rebuté des obstacles mêmes qu'il avait prévus et dont il voyait les ressources. On le reconnaît d'ailleurs pour un homme de beaucoup d'esprit, et ce n'est pas en effet par là qu'il a manqué. On est étonné de sa conduite, parce qu'on ignore qu'il est léger et incapable de suite dans le caractère; qu'il n'a que des accès d'ambition qui cèdent à une paresse naturelle; qu'il est incapable d'une volonté forte à laquelle peu de choses résistent, même pour les gens bornés; et qu'enfin il n'a pas le caractère de son esprit. Sans manquer d'esprit, on manque à son esprit par légèreté, par passion, par timidité.

Un autre, d'un caractère propre aux plus grandes entreprises, avec du courage et de la constance, manquera de l'esprit qui fournit les moyens; il n'a pas l'esprit de son caractère.

Voilà l'opposition du caractère et de l'esprit. Mais il y a une autre manière de faire des fautes, malgré beaucoup d'esprit, même analogue au caractère; c'est lorsqu'on n'a pas encore assez d'esprit pour ce caractère.

Un homme d'un esprit étendu et rapide aura des projets encore plus vastes : il faut nécessairement qu'il échoue, parce que son esprit ne suffit pas encore à son caractère. Il y a tel

homme qui n'a fait que des sottises, qui, avec un autre caractère que le sien, aurait passé avec justice pour un génie supérieur.

Mettons en opposition un homme dont l'esprit a une sphère peu étendue, mais dont le cœur exempt des passions vives ne le porte pas au-delà de cette sphère bornée. Ses entreprises et ses moyens sont en proportion égale ; il ne fera point de faute, et sera regardé comme sage, parce que la réputation de sagesse dépend moins des choses brillantes qu'on fait, que des sottises qu'on ne fait point.

Peut-être y a-t-il plus d'esprit chez les gens vifs que chez les autres ; mais aussi ils en ont plus de besoin. Il faut voir clair et avoir le pied sûr quand on veut marcher vite ; sans quoi, je le répète, les chutes sont fréquentes et dangereuses. C'est par cette raison que, de tous les sots, les plus vifs sont les plus insupportables.

Un caractère trop vif nuit quelquefois à l'esprit le plus juste, en le poussant au-delà du but, sans qu'il l'ait aperçu. On ne se trouve pas humilié de cet excès, parce qu'on suppose que le moins est renfermé dans le plus ; mais ici le plus et le moins ne sont pas bien comparés, et sont de nature différente. Il faut plus de force pour s'arrêter au terme, que pour le passer par la violence de l'impulsion. Voir le but où l'on tend, c'est jugement ; y atteindre, c'est justesse ; s'y arrêter, c'est force ; le passer, ce peut être faiblesse.

Les jugemens de l'extrême vivacité ressemblent assez à ceux de l'amour-propre qui voit beaucoup, compare peu, et juge mal. La science de l'amour-propre est de toutes la plus cultivée et la moins perfectionnée. Si l'amour-propre pouvait admettre des règles de conduite, il deviendrait le germe de plusieurs vertus, et suppléerait à celles même qu'il paraît exclure.

On objectera peut-être qu'on voit des hommes d'un flegme et d'un esprit également reconnus tomber dans des égaremens qui tiennent de l'extravagance ; mais on ne fait pas attention que ces mêmes hommes, malgré cet extérieur froid, sont des caractères violens. Leur tranquillité n'est qu'apparente ; c'est l'effet d'un vice des organes, un maintien de hauteur ou d'éducation, une fausse dignité ; leur sang-froid n'est que de l'orgueil.

On confond assez communément la chaleur et la vivacité, la morgue et le sang-froid. Cependant on est souvent très-violent, sans être vif. Le feu pénétrant du charbon de terre jette peu de flamme, c'est même en étouffant celle-ci qu'on augmente l'activité du feu ; la flamme, au contraire, peut être fort brillante, sans beaucoup de chaleur.

Le plus grand avantage pour le bonheur, est une espèce d'é-

quilibre entre les idées et les affections, entre l'esprit et le caractère.

Enfin, si l'on reproche tant de fautes aux gens d'esprit, c'est qu'il y en a peu qui, par la nature ou l'étendue de leur esprit, aient celui de leur caractère; et malheureusement celui-ci ne change point. Les mœurs se corrigent, l'esprit se fortifie ou s'altère, les affections changent d'objet, le même peut successivement inspirer l'amour ou la haine; mais le caractère est inaltérable, il peut être contraint ou déguisé, il n'est jamais détruit. L'orgueil humilié et rampant est toujours de l'orgueil.

L'âge, la maladie, l'ivresse changent, dit-on, le caractère. On se trompe. La maladie et l'âge peuvent l'affaiblir, en suspendre les fonctions, quelquefois le détruire, sans jamais le dénaturer. Il ne faut pas confondre avec le caractère ce qui part de la chaleur du sang, de la force du tempérament. Presque tous les hommes, quoique de caractères différens ou opposés, sont courageux dans le jeune âge, et timides dans la vieillesse. On ne prodigue jamais tant sa vie que lorsqu'on a le plus à perdre. Que de guerriers dont le courage s'écoule avec le sang! N'en a-t-on pas vu qui, après avoir bravé mille fois le trépas, tombés dans une maladie de langueur, éprouvaient dans un lit toutes les affres de la mort.

L'ivresse, en égarant l'esprit, n'en donne que plus de ressort au caractère. Le vil complaisant d'un homme en place s'étant enivré, lui tint les propos d'une haine envenimée, et se fit chasser. On voulut excuser l'offenseur sur l'ivresse. Je ne puis m'y tromper, répondit l'offensé; ce qu'il me dit étant ivre, il le pense à jeun.

Après avoir examiné l'opposition qui peut se trouver entre le caractère et l'esprit, sous combien de faces ne pourrait-on pas envisager la question? Combien de combinaisons faudrait-il faire! combien de détails à développer, si l'on voulait montrer les inconvéniens qui résultent de la contrariété du caractère et de l'esprit avec la santé! On n'imagine pas à quel point la conduite qu'on suit, et les différens partis qu'on prend et qu'on abandonne, dépendent de la santé. Un caractère fort, un esprit actif exigent une santé robuste. Si elle est trop faible pour y répondre, elle achève par là de se détruire. Il y a mille occasions où il est nécessaire que le caractère, l'esprit et la santé soient d'accord.

Tout ce que l'homme qui a le plus d'esprit peut faire, c'est de s'étudier, de se connaître, de consulter ses forces, et de compter ensuite avec son caractère; sans quoi les fautes, et même les malheurs, ne servent qu'à l'abattre, sans le corriger;

mais pour un homme d'esprit, ils sont une occasion de réfléchir. C'est, sans doute, ce qui a fait dire qu'il y a toujours de la ressource avec les gens d'esprit. La réflexion sert de sauvegarde au caractère, sans le corriger, comme les règles en servent au génie, sans l'inspirer. Elles font peu pour l'homme médiocre, elles préviennent les fautes de l'homme supérieur.

CHAPITRE XIV.

Sur l'Estime et le Respect.

Ce que j'ai dit jusqu'ici des différens jugemens des hommes m'engage à tâcher d'en pénétrer les causes.

Toutes les facultés de notre âme se réduisent, comme on l'a vu, à sentir et penser ; nous n'avons que des idées ou des affections, car la haine même n'est qu'une révolte contre ce qui s'oppose à nos affections.

Dans les choses purement intellectuelles nous ne ferions jamais de faux jugemens, si nous avions présentes toutes les idées qui regardent le sujet dont nous voulons juger. L'esprit n'est jamais faux, que parce qu'il n'est pas assez étendu, au moins sur le sujet dont il s'agit, quelque étendue qu'il pût avoir d'ailleurs sur d'autres matières ; mais dans celles où nous avons intérêt, les idées ne suffisent pas à la justesse de nos jugemens. La justesse de l'esprit dépend alors de la droiture du cœur, et du calme des passions ; car je doute qu'une démonstration mathématique parût une vérité à quelqu'un dont elle combattrait une passion forte ; il y supposerait du paralogisme.

Si nous sommes affectés pour ou contre un objet, il est bien difficile que nous soyons en état d'en juger sainement. Notre intérêt plus ou moins développé, mieux ou moins bien entendu, mais toujours senti, fait la règle de nos jugemens.

Il y a des sujets sur lesquels la société a prononcé, et qu'elle n'a pas laissés à notre discussion. Nous souscrivons à ses décisions par éducation et par préjugé ; mais la société même s'est déterminée par les principes qui dirigent nos jugemens particuliers, c'est-à-dire, par l'intérêt. Nous consultons tous séparément notre intérêt personnel bien ou mal appliqué ; la société a consulté l'intérêt commun qui rectifie l'intérêt particulier. C'est l'intérêt public, peut-être l'intérêt de ceux qui gouvernent, mais qu'il faut bien supposer juste, qui a dicté les lois et qui fait les vertus ; c'est l'intérêt particulier qui fait les crimes, quand il est opposé à l'intérêt commun. L'intérêt public, fixant l'opinion générale, est la

mesure de l'estime, du respect, du véritable prix, c'est-à-dire, du prix reconnu des choses. L'intérêt particulier décide des jugemens les plus vifs et les plus intimes, tels que l'amitié et l'amour, les deux effets les plus sensibles de l'amour de nous-mêmes. Passons à l'application de ces principes.

Qu'est-ce que l'estime, sinon un sentiment que nous inspire ce qui est utile à la société ? Mais quoique cette utilité soit nécessairement relative à tous les membres de la société, elle est trop habituelle et trop peu directe pour être vivement sentie. Ainsi notre estime n'est presque qu'un jugement que nous portons, et non pas une affection qui nous échauffe, telle que l'amitié que nous inspirent ceux qui nous sont personnellement utiles ; et j'entends par utilité personnelle, non-seulement des services, des bienfaits matériels, mais encore le plaisir et tout ce qui peut nous affecter agréablement, quoiqu'il puisse dans la suite nous être réellement nuisible. L'utilité ainsi entendue doit, comme on juge bien, s'appliquer même à l'amour, le plus vif de tous les sentimens, parce qu'il a pour objet ce que nous regardons comme le souverain bien, dans le temps que nous en sommes affectés.

On m'objectera peut-être que si l'amour et l'estime ont la même source, et que, suivant mon principe, ils ne diffèrent que par les degrés, l'amour et le mépris ne devraient jamais se réunir sur le même objet ; ce qui, dira-t-on, n'est pas sans exemple. On ne fait pas ordinairement la même objection sur l'amitié ; on suppose qu'un honnête homme qui est l'ami d'un homme méprisable, est dans l'ignorance à son égard, et non pas dans l'aveuglement ; et que, s'il vient à être instruit du caractère qu'il ignorait, il en fera justice en rompant. Je n'examinerai donc pas ce qui concerne l'amitié, qui n'est pas toujours entre ceux où l'on croit la voir. Il y a bien de prétendues amitiés, bien des actes de reconnaissance qui ne sont que des procédés, quelquefois intéressés, et non pas des attachemens.

D'ailleurs, si je satisfais à l'objection sur le sentiment le plus vif, on me dispensera, je crois, d'éclaircir ce qui concerne des sentimens plus faibles.

Je dis donc que l'amour et le mépris n'ont jamais eu le même objet à la fois : car je ne prends point ici pour amour ce désir ardent, mais indéterminé, auquel tout peut servir de pâture, que rien ne fixe et auquel sa violence même interdit le choix ; je parle de celui qui lie la volonté vers un objet à l'exclusion de tout autre. Un amant de cette espèce ne peut, dis-je, jamais mépriser l'objet de son attachement, surtout s'il s'en croit aimé ; car l'amour-propre offensé peut balancer, et même détruire l'amour. On voit, à la vérité, des hommes qui ressentent la plus forte pas-

sion pour un objet qui l'est aussi du mépris général ; mais, loin de partager ce mépris, ils l'ignorent ; s'ils y ont souscrit eux-mêmes avant leur passion, ils l'oublient ensuite, se rétractent de bonne foi, et crient à l'injustice. S'il leur arrive dans ces orages si communs aux amans, de se faire des reproches outrageans, ce sont des accès de fureur si peu réfléchis, qu'ils arrivent aux amans qui ont le plus droit de se respecter.

L'aveuglement peut n'être pas continuel, et avoir des intervalles où un homme rougit de son attachement ; mais cette lueur de raison n'est qu'un instant de sommeil de l'amour qui se réveille bientôt pour la désavouer. Si l'on reconnaît des défauts dans l'objet aimé, ce sont de ceux qui gênent, qui tourmentent l'amour, et qui ne l'humilient pas. Peut-être ira-t-on jusqu'à convenir de sa faiblesse, et sera-t-on forcé d'avouer l'erreur de son choix ; mais c'est par impuissance de réfuter les reproches, pour se soustraire à la persécution, et assurer sa tranquillité contre des remontrances fatigantes, qu'on n'est plus obligé d'entendre, quand on est convenu de tout. Un amant est bien loin de sentir ou même de penser ce qu'on le force de prononcer, surtout s'il est d'un caractère doux. Mais, pour peu qu'il ait de fermeté, il résistera avec courage. Ce qu'on lui présentera comme des taches humiliantes dans l'objet de sa passion, il n'en fera que des malheurs qui le lui rendront plus cher : la compassion viendra encore redoubler, ennoblir l'amour, en faire une vertu, et quelquefois ce sera avec raison, sans qu'on puisse la faire adopter à des censeurs incapables de sentiment, et de faire les distinctions fines et honnêtes qui séparent le vice d'avec le malheur. Que ceux qui n'ont jamais aimé se tiennent pour dit, quelque supériorité d'esprit qu'ils aient, qu'il y a une infinité d'idées, je dis d'idées justes, auxquelles ils ne peuvent atteindre, et qui ne sont réservées qu'au sentiment.

Je viens de dire que des instans de dépit ne pouvaient pas être regardés comme un état fixe de l'âme, ni prouver que le mépris s'allie avec l'amour. Il me reste à prévenir l'objection qu'on pourrait tirer des hommes qui sentent continuellement la honte de leur attachement, et qui sont humiliés de faire de vains efforts pour se dégager. Ces hommes existent assurément, et en plus grand nombre qu'on ne croit ; mais ils ne sont plus amoureux, quelque apparence qu'ils en aient.

Il n'y a rien que l'on confonde si fort avec l'amour, et qui y soit souvent plus opposé, que la force de l'habitude. C'est une chaîne dont il est plus difficile de se dégager que de l'amour, surtout à un certain âge : car je doute qu'on trouvât dans la jeunesse les exemples qu'on voudrait alléguer, non-seulement parce que

les jeunes gens n'ont pas eu le temps de contracter cette habitude, mais parce qu'ils en sont incapables.

Le jeune homme qui aime l'objet le plus authentiquement méprisable, est bien loin de s'en douter. Il n'a peut-être pas encore attaché d'idée aux termes d'estime et de mépris ; il est emporté par la passion. Voilà ce qu'il sent ; je ne dirai pas : voilà ce qu'il sait ; car alors il ne sait ni ne pense rien, il jouit. Cet objet cesse-t-il de lui plaire, parce qu'un autre lui plaît davantage, il pensera ou répétera tout ce qu'on voudra du premier.

Mais dans un âge mûr, il n'en est pas ainsi : l'habitude est contractée ; on cesse d'aimer, et l'on reste attaché. On méprise l'objet de son attachement, s'il est méprisable, parce qu'on le voit tel qu'il est ; et on le voit tel qu'il est, parce qu'on n'est plus amoureux.

Puisque notre intérêt est la mesure de notre estime, quand il nous porte jusqu'à l'affection, il est bien difficile que nous y puissions joindre le mépris. L'amour ne dépend pas de l'estime ; mais, dans bien des occasions, l'estime dépend de l'amour.

J'avoue que nous nous servons très-utilement de personnes méprisables que nous reconnaissons pour telles ; mais nous les regardons comme des instrumens vils qui nous sont chers, c'est-à-dire, utiles, et que nous n'aimons point ; ce sont ceux dont les personnes honnêtes paient le plus scrupuleusement les services, parce que la reconnaissance serait un poids trop humiliant.

C'est avec bien de la répugnance que j'oserai dire que les gens naturellement sensibles ne sont pas ordinairement les meilleurs juges de ce qui est estimable, c'est-à-dire, de ce qui l'est pour la société. Les parens tendres jusqu'à la faiblesse sont les moins propres à rendre leurs enfans bons citoyens. Cependant nous sommes portés à aimer de préférence les personnes reconnues pour sensibles, parce que nous nous flattons de devenir l'objet de leur affection, et que nous nous préférons à la société. Il y a une espèce de sensibilité vague qui n'est qu'une faiblesse d'organes, plus digne de compassion que de reconnaissance. La vraie sensibilité serait celle qui naîtrait de nos jugemens, et qui ne les formerait pas.

J'ai remarqué que ceux qui aiment bien le public, qui affectionnent la cause commune, et s'en occupent sans ambition, ont beaucoup de liaisons et peu d'amis. Un homme qui est bon citoyen activement, n'est pas ordinairement fait pour l'amitié ni pour l'amour. Ce n'est pas uniquement parce que son esprit est trop occupé d'ailleurs ; c'est que nous n'avons qu'une portion déterminée de sensibilité, qui ne se répartit point, sans que les portions diminuent. Le feu de notre âme est en cela bien diffé-

rent de la flamme matérielle, dont l'augmentation et la propagation dépendent de la quantité de son aliment.

Nous voyons chez les peuples où le patriotisme a régné avec le plus d'éclat, les pères immoler leurs fils à l'Etat; nous admirons leur courage, ou sommes révoltés de leur barbarie, parce que nous jugeons d'après nos mœurs. Si nous étions élevés dans les mêmes principes, nous verrions qu'ils faisaient à peine des sacrifices, puisque la patrie concentrait toutes leurs affections, et qu'il n'y a point d'objet vers lequel le préjugé de l'éducation ne puisse quelquefois nous porter. Pour ces républicains, l'amitié n'était qu'une émulation de vertu, le mariage une loi de société, l'amour un plaisir passager, la patrie seule une passion. Pour ces hommes, l'amitié se confondait avec l'estime : celle-ci est pour nous, comme je l'ai dit, un simple jugement de l'esprit, et l'autre un sentiment.

Depuis que le patriotisme a disparu, rien ne peut mieux en retracer l'idée que certains établissemens qui subsistent parmi nous, et qui ne sont nullement patriotiques relativement à la société générale. Voyez les communautés; ceux ou celles qui les composent sont dévorés du zèle de la maison. Leurs familles leur deviennent étrangères; ils ne connaissent plus que celle qu'ils ont adoptée. Souvent divisés par des animosités personnelles, par des haines individuelles, ils se réunissent, et n'ont plus qu'un esprit, dès qu'il s'agit de l'intérêt du corps; ils y sacrifieraient parens, amis, s'ils en ont, et quelquefois eux-mêmes. Les vertus monastiques cèdent à l'esprit monacal. Il semble que l'habit qu'ils prennent soit le contraire de la robe de Nessus; le poison de la leur n'agit qu'au dehors.

La fureur des partis se porte encore plus loin. Ils ne se bornent pas à leurs avantages réels, la haine contre le parti contraire est d'obligation; c'est le seul devoir que la plupart soient en état de remplir, et dont ils s'acquittent religieusement, souvent pour des questions qu'ils n'entendent point, qui, à la vérité, ne méritent pas d'être entendues, et n'en sont adoptées et défendues qu'avec plus d'animosité. Nous en avons, de nos jours et sous nos yeux, des exemples frappans.

L'estime aujourd'hui tire si peu à conséquence, est un si faible engagement, qu'on ne craint point de dire d'un homme qu'on l'estime et qu'on ne l'aime point; c'est faire à la fois un acte de justice, d'intérêt personnel et de franchise : car c'est comme si l'on disait que ce même homme est un bon citoyen, mais qu'on a sujet de s'en plaindre, ou qu'il déplaît, et qu'on se préfère à la société. Aveu qui prouve aujourd'hui une espèce de courage philosophique, et qui autrefois aurait été honteux,

parce qu'on aimait alors sa patrie, et par conséquent ceux qui la servaient bien.

L'altération qui est arrivée dans les mœurs, a fait encore que le respect, qui, chez les peuples dont j'ai parlé, était la perfection de l'estime, en souffre l'exclusion parmi nous, et peut s'allier avec le mépris.

Le respect n'est autre chose que l'aveu de la supériorité de quelqu'un. Si la supériorité du rang suivait toujours celle du mérite, ou qu'on n'eût pas prescrit des marques extérieures de respect, son objet serait personnel comme celui de l'estime; et il a dû l'être originairement, de quelque nature qu'ait été le mérite de mode. Mais comme quelques hommes n'eurent pour mérite que le crédit de se maintenir dans les places que leurs aïeux avaient honorées, il ne fut plus dès-lors possible de confondre la personne dans le respect que les places exigeaient. Cette distinction se trouve aujourd'hui si vulgairement établie, qu'on voit des hommes réclamer quelquefois pour leur rang, ce qu'ils n'oseraient prétendre pour eux-mêmes. *Vous devez*, dit-on humblement, *du respect à ma place, à mon rang;* on se rend assez de justice pour n'oser dire, *à ma personne*. Si la modestie fait aussi tenir le même langage, elle ne l'a pas inventé, et elle n'aurait jamais dû adopter celui de l'avilissement.

La même réflexion fit comprendre que le respect qui pouvait se refuser à la personne, malgré l'élévation du rang, devait s'accorder, malgré l'abaissement de l'état, à la supériorité du mérite; car le respect, en changeant d'objet dans l'application, n'a point changé de nature, et n'est dû qu'à la supériorité. Ainsi il y a depuis long-temps deux sortes de respects, celui qu'on doit au mérite, et celui qu'on rend aux places, à la naissance. Cette dernière espèce de respect n'est plus qu'une formule de paroles ou de gestes, à laquelle les gens raisonnables se soumettent, et dont on ne cherche à s'affranchir que par sottise, et par un orgueil puéril.

Le vrai respect n'ayant pour objet que la vertu, il s'ensuit que ce n'est pas le tribut qu'on doit à l'esprit ou aux talens: on les loue, on les estime, c'est-à-dire, qu'on les prise; on va jusqu'à l'admiration; mais on ne leur doit point de respect, puisqu'ils pourraient ne pas sauver toujours du mépris. On ne mépriserait pas précisément ce qu'on admire; mais on pourrait mépriser à certains égards ceux qu'on admire à d'autres. Cependant ce discernement est rare; tout ce qui saisit l'imagination des hommes, ne leur permet pas une justice si exacte.

En général, le mépris s'attache aux vices bas, et la haine aux crimes hardis qui malheureusement sont au-dessus du mépris,

et font quelquefois confondre l'horreur avec une sorte d'admiration. Je ne dis rien en particulier de la colère, qui n'a guère lieu que dans ce qui nous devient personnel. La colère est une haine ouverte et passagère; la haine une colère retenue et suivie. En considérant les différentes gradations, il me semble que tout concourt à établir les principes que j'ai posés; et pour les résumer en peu de mots :

Nous estimons ce qui est utile à la société, nous méprisons ce qui lui est nuisible; nous aimons ce qui nous est personnellement utile, nous haïssons ce qui nous est contraire; nous respectons ce qui nous est supérieur, nous admirons ce qui est extraordinaire.

Il ne s'agit plus que d'éclaircir une équivoque très-commune sur le mot de *mépris*, qu'on emploie souvent dans une acception bien différente de l'idée ou du sentiment qu'on éprouve. On croit souvent, ou l'on veut faire croire qu'on méprise certaines personnes, parce qu'on s'attache à les dépriser. Je remarque, au contraire, qu'on ne déprise avec affectation que par le chagrin de ne pouvoir mépriser, et qu'on estime forcément ceux contre qui l'on déclame. Le mépris qui s'annonce avec hauteur, n'est ni indifférence, ni dédain; c'est le langage de la jalousie, de la haine et de l'estime voilées par l'orgueil; car la haine prouve souvent plus de motifs d'estime, que l'aveu même d'une estime sincère.

CHAPITRE XV.

Sur le Prix réel des choses.

Nous n'avons examiné dans le chapitre précédent que l'estime relative aux personnes; faisons l'application de nos principes aux jugemens que nous portons du prix réel des choses, et alors estimer ne veut dire que priser.

Dans quelle proportion estimons ou prisons-nous les choses? Dans celle de leur utilité combinée avec leur rareté; et cette seconde façon de les considérer, c'est-à-dire la rareté, est ce qui distingue le prix que nous mettons aux choses d'avec l'estime que nous faisons des personnes. En effet, notre estime pour un homme ne diminue pas, si nous en trouvons d'autres aussi estimables; au lieu que le prix que nous mettons à une chose rare, diminue aussitôt qu'elle devient commune.

Cette distinction est si sûre, que nous n'estimons les personnes par leur rareté, qu'en les considérant comme choses. Telle est,

par exemple, l'estime que nous avons pour les talens, dont nous faisons alors abstraction d'avec la personne.

Il faut encore observer à l'égard des choses, comme je l'ai fait à l'égard des personnes, que le plaisir, soit réel, soit de convention, que ces choses peuvent nous faire en flattant nos sens ou notre amour-propre, se rapporte à leur utilité ; mais de quelque nature que soit cette utilité, c'est toujours avec la rareté qu'elle se combine pour le prix que nous y mettons. Ajoutons que l'utilité se mesure encore par son étendue ; de façon que de deux choses dont l'utilité et la rareté sont égales, l'utilité qui est commune à un plus grand nombre d'hommes mérite le plus d'estime ; et ces trois mobiles du prix que nous mettons aux choses, l'utilité, l'étendue de cette utilité, et la rareté, se combinent à l'infini, et toujours par les mêmes lois.

Eclaircissons ces principes par des exemples. Les choses de première nécessité, telles que le pain et l'eau, ne peuvent pas être rares, sans quoi elles ne seraient pas nécessaires ; n'étant pas rares, elles ne peuvent attirer notre estime ; mais si par malheur elles cessent pour un temps d'être communes, quel prix n'y mettons-nous point ? Ce principe fait la règle du commerce.

Comment décidons-nous du prix de toutes les choses matérielles ? par la même loi. Nous prisons beaucoup un diamant : en quoi consiste son utilité ? Dans son éclat, dans le léger plaisir de la parure, et surtout dans la vanité frivole qui résulte de l'opinion d'opulence et de ses effets. Mais, d'un autre côté, sa rareté est de la première classe, et les degrés de rareté peuvent compenser ou surpasser les degrés d'utilité que d'autres choses auraient. D'ailleurs, sous un autre aspect, l'utilité du diamant est très-grande, puisqu'il est dans la classe des richesses qui sont représentatives de toutes les utilités physiques.

Passons aux talens ; par où les prisons-nous ? Par la combinaison de leur utilité, soit pour les commodités, soit pour les plaisirs ; par le nombre de ceux qui en jouissent, et la rareté des hommes qui les exercent.

Les arts ou métiers de première nécessité sont peu estimés, parce que tout le monde est en état de les exercer, et qu'ils sont abandonnés à la partie de la société malheureusement la plus méprisée.

On n'a pas pour les laboureurs l'estime que la reconnaissance, la compassion, l'humanité devraient inspirer. Mais en supposant, par impossible, qu'il n'y eût à la fois qu'un homme capable de procurer les moissons, on en ferait un dieu, et la vénération ne diminuerait que lorsqu'il aurait communiqué ses lumières, et qu'il aurait acquis par là plus de droit à la reconnaissance. On

pourrait après sa mort rendre à sa mémoire ce qu'on aurait ravi à sa personne. C'est ce qui a procuré les honneurs divins à certains inventeurs ; il y a eu plusieurs divinités dans le paganisme qui n'ont pas eu d'autre origine.

A l'égard des arts de pur agrément, et dont toute l'utilité consiste dans les plaisirs qu'ils procurent, dans quel ordre d'estime les rangeons-nous? N'est-ce pas suivant les degrés de plaisir et le nombre des hommes qui peuvent en jouir ?

Il y a peu d'arts auxquels les hommes en général soient plus sensibles qu'à la musique ; et le plaisir qu'elle leur fait dépendant de l'exécution, il semble qu'ils devraient préférer ceux qui exécutent les pièces à ceux qui les composent ; mais, d'un autre côté, les compositeurs sont les plus rares, et leur utilité est plus étendue. Leurs compositions peuvent se transporter partout, et y être exécutées ; au lieu que le talent de l'exécution, quelque supérieur qu'il puisse être, se trouve borné au plaisir de peu de personnes, du moins en comparaison du compositeur.

La rareté d'une chose sans aucune espèce d'utilité ne peut mériter d'estime. Celui qui lançait des grains de millet au travers d'une aiguille, était vraisemblablement unique ; mais cette adresse n'était d'aucune utilité ; la curiosité qu'il pouvait exciter n'était pas même une curiosité de plaisir. Il y a des choses qu'on veut voir, non par le plaisir qu'elles font, mais pour savoir si elles sont.

Pourquoi les ouvrages d'esprit, en faisant abstraction de leur utilité principale, méritent-ils plus d'estime, et font-ils plus de réputation que des talens plus rares? C'est par l'avantage qu'ils ont de se répandre, et d'être partout également goûtés par ceux qui sont capables de les sentir. Corneille n'est peut-être pas un homme plus rare que Lulli, que Rameau ; cependant leurs noms ne sont pas sur la même ligne, parce qu'il y a un plus grand nombre d'hommes à portée de jouir des ouvrages de Corneille que de ceux de Rameau, de Lulli, et que le plaisir qui naît des ouvrages d'esprit, développant celui des lecteurs, ou leur touchant le cœur, flatte le sentiment et l'amour-propre, et doit en plus d'occasions l'emporter sur le plaisir des sens que les talens nous causent.

Ce n'est pas que dans nos jugemens nous fassions une analyse si exacte, une comparaison si géométrique ; une justice naturelle nous les inspire, et l'examen réfléchi les confirme.

Qu'on parcoure les sciences et les arts, qu'on les pèse dans cette balance, on verra que l'estime qu'on en fait part toujours des mêmes principes, qui s'étendent jusque sur la politique et la science du gouvernement.

On a recherché bien des fois quel était le meilleur : les uns se

terminent pour l'un ou pour l'autre par leur goût particulier; autres jugent que la forme du gouvernement doit dépendre local et du caractère des peuples. Cela peut être vrai; mais elque forme que l'on préfère, il y a toujours une première gle prise de l'utilité étendue. *Le meilleur des gouvernemens est pas celui qui fait les hommes les plus heureux, mais celui ui fait le plus grand nombre d'heureux.*

Combien faut-il faire de malheureux pour fournir les matéaux de ce qui fait ou devrait faire le bonheur de quelques parculiers, qui même ne savent pas en jouir? Ceux à qui le sort s hommes est confié, doivent toujours ramener leurs calculs à somme commune, c'est-à-dire, au peuple. Ce qu'il faut pour bonheur physique d'un seigneur, suffirait souvent pour faire lui de tout son village.

Tout est et doit être calcul dans notre conduite; si nous faisons es fautes, c'est parce que notre calcul, soit défaut de lumières, it ignorance ou passion, n'embrasse pas tout ce qui doit entrer ans le résultat.

Ce n'est pas que les passions même ne calculent, et quelqueis très-finement; mais elles n'évaluent pas tous les temps qui evraient entrer dans le calcul, et de là naissent les erreurs; m'explique :

La sagesse de la conduite dépend de l'expérience, de la préoyance et du jugement des circonstances : on doit donc faire ttention au passé, au présent et à l'avenir; et les passions n'enisagent qu'un de ces objets à la fois, le présent ou l'avenir, et mais le passé. Quelques exemples rendent cette vérité sensible.

L'amour ne s'occupe que du présent; il cherche le plaisir acuel, oublie les maux passés, et n'en prévoit point pour l'avenir.

La colère, la haine, et la vengeance qui en est la suite, jugent omme l'amour. Ces passions prennent toujours le meilleur parti ossible pour leur bonheur présent; l'avenir seul fait leur maleur : l'ambition, au contraire, n'envisage que l'avenir; ce qui tait le but dans son espérance, n'est plus qu'un moyen pour lle, dès qu'il est arrivé.

L'avarice juge comme l'ambition, avec cette différence, que 'une est agitée par l'espérance, et l'autre par la crainte. L'ambitieux espère de proche en proche parvenir à tout; l'avare raint de tout perdre : ni l'un ni l'autre ne savent jouir.

L'avarice n'est, comme les autres passions, qu'un redoublement de l'amour de soi-même; mais elle agit toujours avec timidité et défiance. L'avare, craignant tous les maux, désire ardemment les richesses qu'il regarde comme l'échange de tous les biens. Il n'est cependant pas aussi dur à lui-même qu'on le

suppose; il calcule très-finement, conclut assez juste, d'a
un faux principe, et trouve bien des jouissances dans ses pri
tions. Il n'y a rien dont il ne se prive dans l'espérance de j
de tout. Dans le temps qu'il se refuse un plaisir, il jouit con
sément de tous ceux qu'il sent qu'il peut se procurer. Les vr
privations sont forcées; celles de l'avare sont volontaires. L
varice est la plus vile, mais non pas la plus malheureuse
passions.

On ne saurait trop s'attacher à corriger ou régler les passi
qui rendent les hommes malheureux, sans les avilir; et l
doit rendre de plus en plus odieuses celles qui, sans les ren
malheureux, les avilissent et nuisent à la société, qui doit é
le premier objet de notre attachement.

CHAPITRE XVI.

Sur la Reconnaissance et l'Ingratitude.

On se plaint du grand nombre des ingrats, et l'on rencontre p
de bienfaiteurs; il semble que les uns devraient être aussi co
muns que les autres. Il faut donc de nécessité, ou que le pe
nombre de bienfaiteurs qui se trouvent, multiplient prodigie
sement leurs bienfaits, ou que la plupart des accusations d'ing
titude soient mal fondées.

Pour éclaircir cette question, il suffira de fixer les idées qu'
doit attacher aux termes de bienfaiteur et d'ingrat. *Bienfaite*
est un de ces mots composés qui porte avec eux leur définitio

Le bienfaiteur est celui qui fait du bien, et les actes qu
produit peuvent se considérer sous trois aspects; les bienfaits,
grâces et les services.

Le bienfait est un acte libre de la part de son auteur, quo
que celui qui en est l'objet puisse en être digne.

Une grâce est un bien auquel celui qui le reçoit n'avait auc
droit, ou la rémission qu'on lui fait d'une peine méritée.

Un service est un secours par lequel on contribue à faire obt
nir quelque bien.

Les principes qui font agir le bienfaiteur sont ou la bonté,
l'orgueil, ou même l'intérêt.

Le vrai bienfaiteur cède à son penchant naturel qui le po
à obliger, et il trouve dans le bien qu'il fait une satisfaction q
est à la fois, et le premier mérite et la première récompense
son action; mais tous les bienfaits ne partent pas de la bienfa
sance. Le bienfaiteur est quelquefois aussi éloigné de la bienfa

sance que le prodigue l'est de la générosité ; la prodigalité n'est que trop souvent unie avec l'avarice ; et un bienfait peut n'avoir d'autre principe que l'orgueil.

Le bienfaiteur fastueux cherche à prouver aux autres et à lui-même sa supériorité sur celui qu'il oblige. Insensible à l'état des malheureux, incapable de vertu, on ne doit attribuer les apparences qu'il en montre qu'aux témoins qu'il en peut avoir.

Il y a une troisième espèce de bienfait, qui, sans avoir ni la vertu ni l'orgueil pour principe, part d'un espoir intéressé. On cherche à captiver d'avance ceux dont on prévoit qu'on aura besoin. Rien de plus commun que ces échanges intéressés, rien de plus rare que les services.

Sans affecter ici de divisions parallèles et symétriques, on peut envisager les ingrats, comme les bienfaiteurs, sous trois aspects différens.

L'ingratitude consiste à oublier, à méconnaître, ou à reconnaître mal les bienfaits ; et elle a sa source dans l'insensibilité, dans l'orgueil ou dans l'intérêt.

La première espèce d'ingratitude est celle de ces âmes faibles, légères, sans consistance. Affligées par le besoin présent, sans vue sur l'avenir, elles ne gardent aucune idée du passé ; elles demandent sans peine, reçoivent sans pudeur, et oublient sans remords. Dignes de mépris, ou tout au plus de compassion, on peut les obliger par pitié, et l'on ne doit pas les estimer assez pour les haïr.

Mais rien ne peut sauver de l'indignation celui qui, ne pouvant se dissimuler les bienfaits qu'il a reçus, cherche cependant à méconnaître son bienfaiteur. Souvent, après avoir réclamé les secours avec bassesse, son orgueil se révolte contre tous les actes de reconnaissance qui peuvent lui rappeler une situation humiliante ; il rougit du malheur, et jamais du vice. Par une suite du même caractère, s'il parvient à la prospérité, il est capable d'offrir par ostentation ce qu'il refuse à la justice, il tâche d'usurper la gloire de la vertu, et manque aux devoirs les plus sacrés.

A l'égard de ces hommes moins haïssables que ceux que l'orgueil rend injustes, et plus méprisables encore que les âmes légères et sans principes, dont j'ai parlé d'abord, ils font de la reconnaissance un commerce intéressé ; ils croient pouvoir soumettre à un calcul arithmétique les services qu'ils ont reçus. Ils ignorent, parce que pour le savoir il faudrait sentir, ils ignorent, dis-je, qu'il n'y a point d'équation pour les sentimens ; que l'avantage du bienfaiteur sur celui qu'il a prévenu par ses services est inappréciable ; qu'il faudrait pour rétablir l'égalité, sans dé-

traire l'obligation, que le public fût frappé par des actes de reconnaissance si éclatans, qu'il regardât comme un bonheur pour le bienfaiteur les services qu'il aurait rendus; sans cela ses droits seront toujours imprescriptibles; il ne peut les perdre que par l'abus qu'il en ferait lui-même.

En considérant les différens caractères de l'ingratitude, on voit en quoi consiste celui de la reconnaissance. C'est un sentiment qui attache au bienfaiteur, avec le désir de lui prouver ce sentiment par des effets, ou du moins par un aveu du bienfait qu'on publie avec plaisir dans les occasions qu'on fait naître avec candeur, et qu'on saisit avec soin. Je ne confonds point avec ce sentiment noble une ostentation vive et sans chaleur, une adulation servile, qui paraît et qui est en effet une nouvelle demande plutôt qu'un remercîment. J'ai vu de ces adulateurs vils, toujours avides et jamais honteux de recevoir, exagérant les services, prodiguant les éloges pour exciter, encourager les bienfaiteurs, et non pour les récompenser. Ils feignent de se passionner, et ne sentent rien; mais ils louent. Il n'y a point d'homme en place qui ne puisse voir autour de lui quelques uns de ces froids enthousiastes, dont il est importuné et flatté.

Je sais qu'on doit cacher les services et non pas la reconnaissance; elle admet, elle exige quelquefois une sorte d'éclat noble, libre et flatteur; mais les transports outrés, les élans déplacés sont toujours suspects de fausseté ou de sottise, à moins qu'ils ne partent du premier mouvement d'un cœur chaud, d'une imagination vive, ou qu'ils ne s'adressent à un bienfaiteur dont on n'a plus rien à prétendre.

Je dirai plus, et je le dirai librement: je veux que la reconnaissance coûte à un cœur, c'est-à-dire, qu'il se l'impose avec peine, quoiqu'il la ressente avec plaisir, quand il s'en est une fois chargé. Il n'y a point d'hommes plus reconnaissans que ceux qui ne se laissent pas obliger par tout le monde; ils savent les engagemens qu'ils prennent, et ne veulent s'y soumettre qu'à l'égard de ceux qu'ils estiment. On n'est jamais plus empressé à payer une dette, que lorsqu'on l'a contractée avec répugnance; et celui qui n'emprunte que par nécessité, gémirait d'être insolvable.

J'ajouterai qu'il n'est pas nécessaire d'éprouver un sentiment vif de reconnaissance, pour en avoir les procédés les plus exacts et les plus éclatans. On peut, par un certain caractère de hauteur fort différent de l'orgueil, chercher, à force de services, à faire perdre à son bienfaiteur, ou du moins à diminuer la supériorité qu'il s'est acquise.

En vain objecterait-on que les actions sans les sentimens ne

suffisent pas pour la vertu. Je répondrai que les hommes doivent songer d'abord à rendre leurs actions honnêtes : leurs sentimens y seront bientôt conformes ; il leur est plus ordinaire de penser d'après leurs actions que d'agir d'après leurs principes. D'ailleurs cet amour-propre, bien entendu, est la source des vertus morales, et le premier lien de la société.

Mais puisque les principes des bienfaits sont si différens, la reconnaissance doit-elle toujours être de la même nature ? Quels sentimens doit-on à celui qui, par un mouvement d'une pitié passagère, aura accordé une parcelle de son superflu à un besoin pressant, à celui qui, par ostentation ou faiblesse, exerce sa prodigalité, sans acception de personne, sans distinction de mérite ou de besoin ; à celui qui, par inquiétude, par un besoin machinal d'agir, d'intriguer, de s'entremettre, offre à tout le monde indifféremment ses démarches, ses soins, ses sollicitations ?

Je consens à faire des distinctions entre ceux que je viens de représenter ; mais enfin leur devrai-je les mêmes sentimens qu'à un bienfaiteur éclairé, compatissant, réglant même sa compassion sur l'estime, le besoin et les effets qu'il prévoit que ses services pourront avoir ; qui prend sur lui-même, qui restreint de plus en plus son nécessaire pour fournir à une nécessité plus urgente, quoiqu'étrangère pour lui ? On doit plus estimer les vertus par leurs principes que par leurs effets. Les services doivent se juger moins par l'avantage qu'en retire celui qui est obligé, que par le sacrifice que fait celui qui oblige.

On se tromperait fort de penser qu'on favorise les ingrats en laissant la liberté d'examiner les vrais motifs des bienfaits. Un tel examen ne peut jamais être favorable à l'ingratitude, et ajoute quelquefois du mérite à la reconnaissance. En effet, quelque jugement qu'on soit en droit de porter d'un service, à quelque prix qu'on puisse le mettre du côté des motifs, on n'en est pas moins obligé aux mêmes devoirs-pratiques du côté de la reconnaissance, et il en coûte moins pour les remplir par sentiment que par devoir.

Il n'est pas difficile de connaître quels sont ces devoirs, les occasions les indiquent, on ne s'y trompe guère, et l'on n'est jamais mieux jugé que par soi-même ; mais il y a des circonstances délicates où l'on doit être d'autant plus attentif, qu'on pourrait manquer à l'honneur en croyant satisfaire à la justice. C'est lorsqu'un bienfaiteur, abusant des services qu'il a rendus, s'érige en tyran, et, par l'orgueil et l'injustice de ses procédés, va jusqu'à perdre ses droits. Quels sont alors les devoirs de l'obligé ? Les mêmes.

J'avoue que ce jugement est dur ; mais je n'en suis pas moins

persuadé que le bienfaiteur peut perdre ses droits, sans que l'obligé soit affranchi de ses devoirs, quoiqu'il soit libre de ses sentimens. Je comprends qu'il n'aura plus d'attachement de cœur, et qu'il passera peut-être jusqu'à la haine ; mais il n'en sera pas moins assujéti aux obligations qu'il a contractées.

Un homme humilié par son bienfaiteur est bien plus à plaindre qu'un bienfaiteur qui ne trouve que des ingrats. L'ingratitude afflige plus les cœurs généreux qu'elle ne les ulcère ; ils ressentent plus de compassion que de haine : le sentiment de leur supériorité les console.

Mais il n'en est pas ainsi dans l'état d'humiliation où l'on est réduit par un bienfaiteur orgueilleux ; comme il faut alors souffrir sans se plaindre, mépriser et honorer son tyran, une âme haute est intérieurement déchirée, et devient d'autant plus susceptible de haine, qu'elle ne trouve point de consolation dans l'amour-propre ; elle sera donc plus capable de haïr que ne le serait un cœur bas et fait pour l'avilissement. Je ne parle ici que du caractère général de l'homme, et non suivant les principes d'une morale épurée par la religion.

On reste donc toujours, à l'égard d'un bienfaiteur, dans une dépendance dont on ne peut être affranchi que par le public.

Il y a, dira-t-on, peu d'hommes qui soient un objet d'intérêt ou même d'attention pour le public. Mais il n'y a personne qui n'ait son public, c'est-à-dire, une portion de la société commune, dont on fait soi-même partie. Voilà le public dont on doit attendre le jugement sans le prévenir, ni même le solliciter.

Les réclamations ont été imaginées par les âmes faibles ; les âmes fortes y renoncent, et la prudence doit faire craindre de les entreprendre. L'apologie, en fait de procédés, qui n'est pas forcée, n'est dans l'esprit du public que la précaution d'un coupable ; elle sert quelquefois de conviction ; il en résulte tout au plus une excuse, rarement une justification.

Tel homme qui, par une prudence honnête, se tait sur ses sujets de plaintes, se trouverait heureux d'être forcé de se justifier : souvent d'accusé il deviendrait accusateur, et confondrait son tyran. Le silence ne serait plus alors qu'une insensibilité méprisable. Une défense ferme et décente contre un reproche injuste d'ingratitude, est un devoir aussi sacré que la reconnaissance pour un bienfait.

Il faut cependant avouer qu'il est toujours malheureux de se trouver dans de telles circonstances ; la plus cruelle situation est d'avoir à se plaindre de ceux à qui l'on doit.

Mais on n'est pas obligé à la même réserve à l'égard des faux bienfaiteurs : j'entends de ces prétendus protecteurs qui, pour en

usurper le titre, se prévalent de leur rang. Sans bienfaisance, peut-être sans crédit, sans avoir rendu de services, ils cherchent, à force d'ostentation, à se faire des cliens qui leur sont quelquefois utiles, et ne leur sont jamais à charge. Un orgueil naïf leur fait croire qu'une liaison avec eux est un bienfait de leur part. Si l'on est obligé par honneur et par raison de renoncer à leur commerce, ils crient à l'ingratitude, pour en éviter le reproche. Il est vrai qu'il y a des services de plus d'une espèce; une simple parole, un mot dit à propos, avec intelligence, ou avec courage, est quelquefois un service signalé, qui exige plus de reconnaissance que beaucoup de bienfaits matériels, comme un aveu public de l'obligation est quelquefois aussi l'acte le plus noble de la reconnaissance.

On distingue aisément le bienfaiteur réel, du protecteur imaginaire : une sorte de décence peut empêcher de contredire ouvertement l'ostentation de ce dernier; il y a même des occasions où l'on doit une reconnaissance de politesse aux démonstrations d'un zèle qui n'est qu'extérieur. Mais si l'on ne peut remplir ces devoirs d'usage qu'en ne rendant pas pleinement la justice, c'est-à-dire l'aveu qu'on doit au vrai bienfaiteur, cette reconnaissance faussement appliquée ou partagée, est une véritable ingratitude, qui n'est pas rare, et qui a sa source dans la lâcheté, l'intérêt ou la sottise.

C'est une lâcheté que de ne pas défendre les droits de son vrai bienfaiteur. Ce ne peut être que par un vil intérêt qu'on souscrit à une obligation usurpée : on se flatte par là d'engager un homme vain à la réaliser un jour ; enfin, c'est une étrange sottise que de se mettre gratuitement dans la dépendance.

En effet, ces prétendus protecteurs, après avoir fait illusion au public, se la font ensuite à eux-mêmes, et en prennent avantage pour exercer leur empire sur de timides complaisans; la supériorité du rang favorise l'erreur à cet égard, et l'exercice de la tyrannie la confirme. On ne doit pas s'attendre que leur amitié soit le retour d'un dévouement servile. Il n'est pas rare qu'un supérieur se laisse subjuguer et avilir par son inférieur; mais il l'est beaucoup plus qu'il se prête à l'égalité, même privée ; je dis l'égalité privée, car je suis très-éloigné de chercher à proscrire, par une humeur cynique, les égards que la subordination exige. C'est une loi nécessaire de la société, qui ne révolte que l'orgueil, et qui ne gêne point les âmes faites pour l'ordre. Je voudrais seulement que la différence des rangs ne fût pas la règle de l'estime comme elle doit l'être des respects, et que la reconnaissance fût un lien précieux qui unît, et non pas une chaîne humiliante qui ne fît sentir que son poids. Tous les hommes ont leurs devoirs respectifs; mais tous n'ont pas la même disposition à les

remplir; il y en a de plus reconnaissans les uns que les autres, et j'ai plusieurs fois entendu avancer à ce sujet une opinion qui ne me paraît ni juste ni décente. Le caractère vindicatif part, dit-on, du même principe que le caractère reconnaissant, parce qu'il est également naturel de se ressouvenir des bons et des mauvais services.

Si le simple souvenir du bien et du mal qu'on a éprouvé, était la règle du ressentiment qu'on en garde, on aurait raison; mais il n'y a rien de si différent, et même de si peu dépendant l'un de l'autre. L'esprit vindicatif part de l'orgueil souvent uni au sentiment de sa propre faiblesse; on s'estime trop, et l'on craint beaucoup. La reconnaissance marque d'abord un esprit de justice; mais elle suppose encore une âme disposée à aimer, pour qui la haine serait un tourment, et qui s'en affranchit plus encore par sentiment que par réflexion. Il y a certainement des caractères plus *aimans* que d'autres, et ceux-là sont reconnaissans par le principe même qui les empêche d'être vindicatifs. Les cœurs nobles pardonnent à leurs inférieurs par pitié, à leurs égaux par générosité. C'est contre leurs supérieurs, c'est-à-dire, contre les hommes plus puissans qu'eux qu'ils peuvent quelquefois garder leur ressentiment, et chercher à le satisfaire : le péril qu'il y a dans la vengeance leur fait illusion, ils croient y voir de la gloire. Mais ce qui prouve qu'il n'y a point de haine dans leur cœur, c'est que la moindre satisfaction les désarme, les touche et les attendrit.

Pour résumer en peu de mots les principes que j'ai voulu établir : les bienfaiteurs doivent des égards à ceux qu'ils ont obligés; et ceux-ci contractent des devoirs indispensables. On ne devrait donc placer les bienfaits qu'avec discernement; mais du moins on court peu de risque à les répandre sans choix : au lieu que ceux qui les reçoivent prennent des engagemens si sacrés, qu'ils ne sauraient être trop attentifs à ne les contracter qu'à l'égard de ceux qu'ils pourront estimer toujours. Si cela était, les obligations seraient plus rares qu'elles ne le sont; mais toutes seraient remplies. J'ajouterai que si chacun faisait tout le bien qu'il peut faire, sans s'incommoder, il n'y aurait point de malheureux.

HISTOIRE
DE MADAME DE LUZ.

ANECDOTE DU RÈGNE DE HENRI IV.

PREMIÈRE PARTIE.

Il semble que la vertu d'une femme soit dans ce monde un être étranger, contre lequel tout conspire. L'amour séduit son cœur ; elle doit être en garde contre la surprise des sens. Quelquefois l'indigence, ou d'autres malheurs encore plus cruels, l'emportent sur toute la fermeté d'une âme trop long-temps éprouvée : il faut qu'elle succombe. Le vice vient alors lui offrir des secours intéressés, ou d'autant plus dangereux, qu'il se montre sous le masque de la générosité. Le malheur les accepte, la reconnaissance les fait valoir, et une vertu s'arme contre l'autre. Environnée de tant d'écueils, si une femme est séduite, ne devrait-on pas regarder sa faiblesse plutôt comme un malheur que comme un crime : car enfin la vertu est dans le cœur, mais la malignité humaine ne veut juger ici que sur l'extérieur, quoique, dans d'autres occasions, elle cherche à développer le principe secret des actions les plus brillantes, pour en diminuer le prix et en obscurcir l'éclat. Quels sont donc les avantages d'une vertu si difficile à soutenir ? Étrange condition que celle d'une femme vertueuse ! Les hommes la fuient, ou la recherchent peu ; les femmes la calomnient ; et elle est réduite, comme les anciens stoïciens, à aimer la vertu pour la vertu seule.

La baronne de Luz est un des plus singuliers exemples du malheur qui suit la vertu. Elle était fort jeune lorsqu'elle épousa le baron de Luz. C'était un homme déjà avancé en âge, d'une probité reconnue, et qui, sans avoir aucune des qualités brillantes, avait toutes les essentielles. Il aurait pu rendre heureuse une femme dont l'âge eût été plus assorti au sien, et dont les devoirs n'eussent été troublés par aucune passion.

Madame de Luz était bien éloignée d'un état si tranquille. Peut-être ignorait-elle encore elle-même le véritable état de son cœur, lorsqu'on disposa de sa main ; mais elle ne fut pas long-temps sans le connaître. Elle avait été élevée avec le jeune marquis de Saint-Géran, son cousin. L'habitude de se voir, la conformité de caractère, la jeunesse et les agrémens qui leur

étaient communs, avaient fait naître entre eux l'inclination la plus forte ; ils la sentaient, ils ne la connaissaient pas ; ils croyaient obéir à la force du sang ; mais ils ne furent pas plutôt séparés qu'ils s'aperçurent en même temps qu'ils se manquaient l'un à l'autre. Ils trouvèrent un vide dans leur cœur ; ils en soupirèrent ; ils désirèrent de se revoir ; ils se revirent ; le sang qui les unissait était un prétexte naturel. Mais cette vue, qui était pour eux autrefois un plaisir aussi tranquille que vif, semblait alors augmenter leur chagrin. Ils se regardaient en rougissant. Les mêmes sentimens donnent les mêmes idées : ils n'osaient se parler, mais ils s'entendirent. Malgré les plaisirs et les dissipations qu'on s'empresse de procurer aux nouvelles mariées, madame de Luz fut assez triste. Le baron de Luz, qui ne connaissait pas encore sa femme, attribua sa mélancolie à un caractère sérieux ; il n'en fut pas fâché, ces caractères suppléent quelquefois à l'âge.

Le marquis de Saint-Géran continuait toujours de voir sa cousine. Le monde qui se trouvait chez elle, empêchait qu'on ne remarquât l'embarras qu'ils avaient l'un avec l'autre ; mais enfin ils se trouvèrent seuls. Une entrevue particulière, après laquelle les amans soupirent ordinairement, était l'objet de la crainte de deux personnes qui, loin de s'être communiqué leurs sentimens, n'osaient pas se les avouer à eux-mêmes.

Le marquis de Saint-Géran s'étant un jour présenté chez M. de Luz, ses gens lui dirent qu'il était sorti pour quelques affaires, et que madame de Luz était un peu incommodée.

M. de Saint-Géran, que l'idée du tête-à-tête avait d'abord ému, voulut se retirer, en disant qu'il craignait de l'importuner, lorsqu'un valet de chambre lui dit que les ordres n'étaient pas pour lui, et que M. de Luz avait même ordonné, en sortant, qu'on allât le prier de venir tenir compagnie à madame. Le valet de chambre, sans attendre la réponse du marquis, s'avança en même temps vers l'appartement de madame de Luz, et annonça M. de Saint-Géran.

Madame de Luz fut encore plus interdite que le marquis. Il la salua d'un air mal assuré ; leur embarras était égal. Cependant M. de Saint-Géran, faisant effort pour dissiper son trouble : Madame, lui dit-il, vos gens viennent de m'apprendre que vous étiez indisposée. Il est vrai, monsieur, lui répondit-elle. Ils furent ensuite, l'un et l'autre, quelque temps sans parler. Tous deux craignaient de laisser pénétrer leurs sentimens ; tous deux gardaient le silence : qu'auraient-ils pu se dire qui les décelât davantage ? Ils s'en aperçurent en même temps.

Il me semble, madame, dit M. de Saint-Géran, que ma

présence vous incommode, et que madame de Luz n'est plus ce que mademoiselle de Saint-Géran était pour moi. Vous vous trompez, monsieur ; je vois toujours mes amis avec plaisir, et vous avez pu apprendre que M. de Luz vous avait envoyé prier de passer ici la journée. Oui, madame, répliqua M. de Saint-Géran ; je comprends aisément qu'un tel ordre ne pouvait venir que de lui, et que ce n'est pas à vous-même que j'aurais dû le bonheur de vous voir. Eh ! pourquoi, monsieur, dit madame de Luz ? Ah ! madame, reprit M. de Saint-Géran, je ne sens que trop que vous avez pénétré mes sentimens, qu'ils vous déplaisent, et que vous m'en punissez. Vos sentimens ! monsieur, répliqua-t-elle ; pourriez-vous en avoir qui fussent offensans pour moi ? Hélas ! reprit M. de Saint-Géran, ils ne devraient pas l'être ! Élevé avec vous dès l'enfance, séduit par le charme de l'amitié, je me suis livré aux mouvemens de mon cœur : aurais-je dû prévoir que ce qui faisait alors le bonheur de ma vie, en ferait un jour le malheur ? Car enfin, j'ai pour vous la passion la plus forte ; je l'ai toujours eue sans doute ; et il fallait que je ne connusse véritablement mon cœur que lorsque mon malheur serait complet.

Madame de Luz, aussi surprise que si elle n'eût pas eu les mêmes sentimens, demeura quelque temps interdite, et elle ne prit la parole que pour empêcher M. de Saint-Géran de poursuivre. Quel espoir, lui dit-elle, monsieur, fondez-vous sur un pareil aveu ? Ah ! madame, reprit M. de Saint-Géran, s'il me restait encore quelque espoir, j'aurais eu plus de discrétion ; mais je vois avec douleur que je vous ai perdue sans ressource ; et c'est dans le moment même où je vous perds, que je sens combien vous étiez nécessaire au bonheur de ma vie. Je ne croirai jamais, monsieur, reprit-elle, que votre sort puisse être attaché au mien ; mais je n'aurais pas dû craindre que ce fût de votre part que je fusse obligée de souffrir un pareil discours. Ah ! madame, répliqua M. de Saint-Géran, mon malheur peut-il me rendre criminel ? Quelque violente que soit ma passion pour vous, je sens qu'elle me rend malheureux ; mais elle ne peut jamais intéresser votre gloire. L'aveu, du moins, en est offensant, reprit madame de Luz ; ma jeunesse et ma conduite m'ont donné peu d'expérience sur un tel sujet, et votre discours doit être bien nouveau et bien étrange pour moi ; mais je ne laisse pas de croire qu'un tel aveu marque toujours un espoir outrageant. Quelque amitié que j'aie eue jusqu'ici pour vous, quoique les liens du sang pussent la faire naître et l'autoriser, je ne sais si je puis encore, sans crime, la conserver à un homme qui m'estime assez peu pour oser espérer davantage.

Eh quoi! madame, reprit M. de Saint-Géran, ne suis-je pas assez malheureux? pourquoi voulez-vous que je sois coupable? De grâce, n'ajoutez pas à mon malheur; rien ne peut l'adoucir que l'amitié dont vous m'honoriez. Ne me la refusez pas, cette cruelle amitié. Je craindrais, dit madame de Luz, que mes sentimens, qui jusqu'à ce jour étaient innocens, ne cessassent de l'être, ou du moins ne fussent dangereux à mon repos : cependant je vous les conserverai toujours, si vous continuez à les mériter en vous défaisant des vôtres; j'en crains trop les suites; et, si vous voulez me persuader de la sincérité de votre repentir, j'exige que vous cessiez de me voir. De vous voir, madame, s'écria M. de Saint-Géran! Oui, monsieur, reprit-elle aussitôt, du moins pendant quelque temps; j'en vois la nécessité, et pour vous et pour moi. Madame, ajouta M. de Saint-Géran, quoique vous exigiez le plus cruel sacrifice, je respecterais assez vos ordres pour m'y soumettre; mais daignez faire attention que le public est témoin de mes visites : elles ne lui sont pas suspectes, le sang qui nous unit les autorise; on sera surpris de mon éloignement, on en cherchera les raisons, et celles que l'on suppose sont toujours plus injurieuses que les véritables. Monsieur, reprit madame de Luz, je suis très-sensible à vos craintes ou à vos égards; mais des scrupules imaginaires ne doivent pas balancer un péril certain pour mon repos et pour mon honneur; vous avez d'ailleurs un moyen bien simple de me satisfaire, sans courir tous les risques que vous paraissez appréhender; vous pouvez aller quelque temps à la campagne, les prétextes en sont toujours prêts. Je vous en prie par l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, et qui, dites-vous, vous est chère : je vous l'ordonne, si j'ai quelque droit sur votre cœur; et si ces motifs ne sont pas capables de vous déterminer, mon ressentiment me fournira d'autres moyens pour vous interdire ma présence.

M. de Saint-Géran allait sans doute répliquer; et peut-être eût-il promis d'obéir aux ordres de madame de Luz : le respect d'une passion naissante est plus sûr que la reconnaissance d'un amour heureux et satisfait. Mais le baron de Luz rentra dans ce moment. Son arrivée les troubla l'un et l'autre; le baron n'y fit pas attention. Les personnes qui ont passé l'âge des passions, ou qui n'en ont jamais connu les égaremens, ne sont pas ordinairement les plus clairvoyans. Le baron, sans prendre garde à leur embarras, alla d'abord embrasser son cousin.

Madame de Luz, désirant que le marquis de Saint-Géran prît le parti qu'elle avait exigé de lui, s'adressa sur-le-champ à M. de Luz : Le marquis, lui dit-elle, venait ici prendre congé de vous; il va passer trois mois dans ses terres. Ah! ah! dit le

baron, quel esprit de retraite, marquis, vient vous saisir, et vous fait subitement abandonner la cour? Auriez-vous donc des affaires si pressées qui exigeassent votre présence chez vous? M. de Saint-Géran n'osant ni désavouer ouvertement madame de Luz, ni se résoudre à l'abandonner : Ce ne sont pas, dit-il, précisément des affaires qui m'appellent en province; mais j'avais quelque dessein d'aller dans mes terres.

Oh bien! reprit le baron de Luz, puisque vos affaires ne sont pas plus importantes, je compte que vous me les sacrifierez, et que vous nous accompagnerez. J'arrive du Louvre, où le roi m'avait ordonné de me rendre. Il vient de me donner la lieutenance générale de Bourgogne; il me l'a annoncé lui-même, et je ne saurais trop me presser de partir, et d'aller, par mes services, mériter ses bontés. Je vais donner ordre aux équipages qui nous sont nécessaires. Comme le maréchal de Biron demeurera encore quelque temps à la cour, les affaires du gouvernement de la province rouleront sur moi pendant son absence, et je veux que vous veniez avec madame de Luz m'aider à en faire les honneurs. Madame de Luz, qui vit toutes les suites d'un pareil engagement, voulut l'éviter, et prenant la parole : Personne, dit-elle, ne serait plus propre que M. de Saint-Géran à nous rendre le service que vous lui demandez; mais ce serait abuser de sa complaisance que de lui faire abandonner ses affaires; et s'il ne va pas dans ses terres, il est obligé de rester ici pour faire sa cour. Bon! reprit M. de Luz; on ne saurait mieux faire sa cour au roi qu'en allant apprendre le métier de la guerre. Il viendra avec moi. Le roi accorde plutôt les emplois aux services, et à ceux qui marquent l'envie de s'instruire, qu'à toutes les importunités d'un courtisan oisif. Si quelque autre chose pouvait le retenir à Paris, ce serait sans doute une maîtresse; il est jeune et aimable, il en trouvera partout; et je suis sûr que, si vous le priez bien de faire ce voyage avec nous, il ne vous refusera pas, et qu'il sacrifiera ses maîtresses à ses amis.

M. de Saint-Géran, croyant avoir marqué assez de déférence aux ordres de madame de Luz, en ne se pressant pas d'accepter la proposition du baron, répondit que personne ne connaissait mieux que lui la force de l'amitié, et qu'il était disposé à les accompagner partout. Je n'en doutais point, marquis, reprit le baron de Luz. Dans le moment plusieurs personnes entrèrent pour lui faire leur compliment, et M. de Saint-Géran sortit.

Quoique madame de Luz n'eût pas reçu la déclaration de M. de Saint-Géran d'une façon à lui donner de grandes espérances, il se sentait fort soulagé. Quelle que soit l'idée qu'on a de la vertu d'une femme, ce n'est certainement que l'espoir

qui fait qu'on lui déclare l'amour qu'on ressent pour elle ; et l'on n'est jamais malheureux quand on espère. Madame de Luz même, née avec la vertu la plus pure, attachée à ses devoirs, et craignant les suites d'un pareil engagement, n'était pourtant pas encore aussi affligée qu'interdite. Elle ne pouvait plus se dissimuler ses propres sentimens pour M. de Saint-Géran. Elle sentait combien il lui était cher. Il aurait été trop humiliant pour elle d'aimer seule. Elle venait de connaître toute la passion de M. de Saint-Géran. Ainsi, quoiqu'elle redoutât le danger où elle allait être exposée, en vivant aussi intimement avec lui, quoiqu'elle eût fait tous ses efforts pour s'en séparer, elle ressentait involontairement un plaisir secret. La nature est avant tous les devoirs, qui ne consistent souvent qu'à la combattre.

M. de Saint-Géran n'était pas le seul sur qui les charmes de madame de Luz eussent fait impression ; il avait plusieurs rivaux cachés, qui n'attendaient que le moment de se déclarer.

Aussitôt qu'une femme paraît à la cour, son mari semble être la personne qui lui convient le moins. Ceux qui n'ont point encore de commerce réglé, viennent offrir leurs soins. Les amans déjà pourvus veulent du moins en être les médiateurs. On consulte particulièrement les convenances de société, et, si l'on peut, le repos du mari et le goût de la femme.

Parmi ceux auxquels on n'aurait jamais pensé, il y en eut plusieurs qui se mirent sur les rangs, et qui prétendirent plaire à madame de Luz.

M. de Thurin parut un des plus empressés. Ce n'était pas qu'il fût de la cour ; son état semblait même l'en exclure : il était conseiller au parlement.

Les magistrats, alors appliqués aux affaires, ne sortaient guère de la gravité de leur place et de leur caractère. Ils n'allaient à la cour que lorsque le roi les mandait, ou qu'ils étaient obligés de lui représenter les besoins du peuple. Ils y étaient annoncés, attendus, et reçus avec distinction. Dans tout autre temps, le poids, le nombre et la discussion des affaires leur donnaient assez d'occupation, et ils tiraient leur considération du pouvoir qu'ils ont de juger de la vie et des biens de ceux qu'on appelle communément des seigneurs, et qu'ils ne voyaient qu'en recevant chez eux leurs sollicitations.

M. de Thurin fut un des premiers qui ne comprit pas toute la dignité de ces mœurs. Il imagina qu'elles étaient trop simples ; et dès lors on commença à prostituer son état, en le voulant illustrer. De jeunes magistrats méprisèrent leurs devoirs au lieu de se mettre en état de les remplir : les imitateurs ne saisissent ordinairement que les ridicules de leurs modèles. Ces jeunes sénateurs

s'imaginèrent que, pour être courtisans, il suffisait de jouer gros jeu, de perdre en ricanant, d'avoir une avarice contrainte, et de dire des fadeurs à une femme.

M. de Thurin, entre autres, crut que sa gloire serait hors de toute atteinte, s'il pouvait faire croire que madame de Luz fût sur son compte. Il commença à lui faire sa cour par air ; mais il en devint bientôt éperdûment amoureux. Dans le premier cas, il n'eût été que ridicule ; son amour le rendit odieux : il avait à combattre le rang, le cœur et la vertu.

M. de Thurin offrit bientôt son hommage à madame de Luz. Les amans d'un rang inférieur sont ordinairement timides ou insolens. Thurin parut l'un et l'autre dans sa conduite, et fut toujours le dernier dans le caractère.

M. de Thurin avait réellement de l'esprit, et fut dans la suite employé dans les grandes affaires. Mais, au lieu de s'occuper alors des devoirs de son état, il avait la ridicule ambition d'être de la cour ; et l'on n'en est pas toujours, quoiqu'on affecte d'y vivre. Il n'est que trop ordinaire de voir le goût du frivole et la dissipation étouffer ou suspendre les talens les plus graves et les plus importans.

M. de Thurin était dans cette folle ivresse, lorsqu'il jugea à propos de s'attacher à madame de Luz. Il commença par employer le langage des yeux. Le peu de vraisemblance de ses prétentions fit que madame de Luz ne s'en aperçut pas d'abord. M. de Thurin crut devoir se rendre plus intelligible. Se trouvant un jour auprès de madame de Luz : Madame, lui dit-il, il est bien dangereux de vous voir. Eh ! pourquoi, monsieur, lui répondit madame de Luz ? J'avais osé croire que mon caractère était assez sûr pour mériter des amis. Il n'y a personne, madame, reprit M. de Thurin, qui n'aspirât à cette gloire ; on ne saurait sans doute vous refuser l'estime que vous méritez ; mais il est bien difficile de s'en tenir à des sentimens aussi simples et aussi tranquilles, et je sens qu'il m'en a coûté ma liberté.

Madame de Luz ne fut pas si embarrassée de la déclaration de M. de Thurin, qu'elle l'avait été de celle de M. de Saint-Géran : la liberté du cœur donne celle de l'esprit. En vérité, monsieur, lui dit madame de Luz, je n'aurais pas imaginé que vous fussiez si galant : comment, au milieu des affaires graves qui vous occupent, pouvez-vous conserver assez de gaieté pour badiner avec autant d'agrément ? Ah ! madame, reprit M. de Thurin, je n'ai ni le cœur, ni l'esprit aussi libres que vous le supposez. Le désir de vous plaire est la seule affaire qui m'occupe ; et je sens que, si vous ne me permettez pas de l'espérer, je serai le plus malheureux de tous les hommes. Mais, reprit madame de Luz, c'est donc sérieusement que vous êtes amoureux de moi ? M. de Thu-

rin voulut alors expliquer tous ses sentimens ; et, pour en faire mieux sentir le prix, il se répandit dans les protestations d'une constance éternelle qu'on ne lui demandait point. Le désordre de ses discours fit aisément connaître à madame de Luz qu'il était véritablement amoureux. Leur conversation n'eut pas plus de suite ce jour-là ; mais, quelques jours après, M. de Thurin voulut la reprendre : madame de Luz lui répondit toujours en plaisantant ; et, pour se dispenser de lui parler plus sérieusement, elle affecta de n'être pas persuadée de son amour.

M. de Thurin se flattait cependant de la rendre sensible, et ne pouvait pas s'imaginer qu'une femme pût refuser son hommage. Il en devint plus importun : madame de Luz le trouvait partout, et il ne manquait jamais de l'entretenir de sa passion, quand il pouvait s'approcher d'elle, ou de s'expliquer par ses regards lorsque la présence de quelqu'un l'empêchait de s'exprimer autrement. Madame de Luz s'en trouva fatiguée.

La plupart des femmes, qui ne sont pas sensibles à la passion d'un homme qu'elles regardent comme leur inférieur, ne se font pas un scrupule d'en plaisanter assez hautement, et veulent le punir par le ridicule ; mais une femme raisonnable ne se permet pas cette conduite. Madame de Luz jugea qu'il était plus décent de n'être la matière d'aucune histoire, et de rappeler M. de Thurin à sa raison. Un honnête homme, qui peut d'ailleurs mériter quelques égards, est déjà assez malheureux d'aimer sans être aimé, sans devenir encore l'objet du mépris. Une femme, qui en pareille matière plaisante de la faiblesse d'un homme, a pour l'ordinaire de l'indulgence pour quelqu'autre plus heureux.

Madame de Luz prit donc le parti de parler avec bonté à M. de Thurin, avant que l'amour lui fît faire quelque folie d'éclat. La première fois que M. de Thurin voulut encore lui parler de sa passion, elle lui dit qu'elle avait imaginé que sa conduite avec lui n'avait pas dû lui donner assez d'espérance, pour qu'il continuât sa poursuite, qui devenait enfin une persécution ; qu'elle lui conseillait de se défaire d'une passion inutile ; qu'elle l'estimait assez pour le recevoir au rang de ses amis, pourvu qu'il ne lui laissât pas soupçonner davantage qu'il eût d'autres desseins.

Un discours aussi simple et aussi sensé aurait dû guérir M. de Thurin de son amour, ou du moins lui ôter tout espoir de réussir ; mais, pour un homme vain et présomptueux, tout est faveur. Il se persuada que la douceur et la modération de madame de Luz ne marquaient pas une âme invincible ; qu'il en devait concevoir les plus flatteuses espérances, et qu'il touchait au moment d'être l'amant le plus heureux. Il résolut de se conduire d'après cette idée ; et, au lieu d'accepter le parti que madame de Luz

avait bien voulu lui offrir, il lui parla avec une confiance avantageuse, dont elle fut extrêmement offensée. Elle prit un ton aussi fier et aussi imposant qu'elle avait eu jusqu'alors d'indulgence. Je vous prie, lui dit-elle, de ne paraître jamais devant moi, et de songer qu'une femme de mon rang peut être déshonorée et par l'amour et par l'amant. Un homme assez vain pour croire qu'il ne peut jamais être l'objet du mépris, y est d'autant plus sensible lorsqu'il ne peut plus se le dissimuler. M. de Thurin le sentit vivement; il aurait désiré ardemment de s'en venger; mais il comprit qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que celui du silence.

Cependant M. de Saint-Géran n'avait point eu de conversation particulière avec madame de Luz, depuis que le baron de Luz l'avait engagé à venir en Bourgogne. Il évitait même de se trouver seul avec elle. Il n'ignorait pas qu'elle craignait ce voyage, et il ne doutait point qu'elle n'eût exigé de lui de le rompre; il ne se sentait pas capable de lui faire un tel sacrifice, et il ne voulait pas s'exposer à lui désobéir ouvertement.

Cependant le baron de Luz faisait tous ses préparatifs. Il fut bientôt en état de partir. Il prit congé du roi; et, quelques jours après, madame de Luz, M. de Saint-Géran et lui, se rendirent à Dijon. Le baron de Luz s'étant absolument livré aux affaires du gouvernement, M. de Saint-Géran ne manquait pas d'occasions de se trouver seul avec madame de Luz. Il n'osa pas d'abord lui parler de sa passion; mais toutes ses actions la prouvaient. Madame de Luz, pour le rendre encore plus retenu, était extrêmement sérieuse avec lui. Mais enfin M. de Saint-Géran, prenant occasion de la tristesse même de madame de Luz pour rompre le silence: Je vois avec douleur, lui dit-il, madame, que ma présence ici vous déplaît. Rien ne serait si sensible pour moi que le bonheur de vivre auprès de vous, si j'en jouissais de votre aveu; mais, si vous me voyez avec peine, je ne me pardonnerais pas de vous avoir suivie. Vous savez que, soumis à vos ordres, j'ai fait tous mes efforts pour les exécuter; et je n'ai cédé aux instances de M. de Luz, que lorsque j'ai vu que je ne pouvais les combattre davantage sans manquer à ce que je lui dois. Je veux croire, répondit madame de Luz, que c'est uniquement le désir d'obliger M. de Luz qui vous a fait accepter ce voyage. En effet, si mes ordres ou mes prières avaient eu plus pouvoir sur vous, vous n'auriez pas été fort embarrassé à trouver des raisons pour vous en dispenser. Eh quoi! madame, répliqua M. de Saint-Géran, ne devez-vous pas être satisfaite de ma soumission? et fallait-il encore que je fusse assez ennemi de moi-même pour refuser un bien que je ne dois qu'à la fortune? Ne m'enviez pas

le bonheur de vous voir. Mon respect et la pureté de mes sentimens ne doivent pas vous les faire condamner. Que pouvez-vous en appréhender? Tout, monsieur, répliqua madame de Luz. Le bonheur de la vie d'une femme dépend d'être attachée à ses devoirs. Il n'y a de véritable tranquillité pour elle que dans la vertu; et n'est-ce pas déjà la trahir que de recevoir l'aveu de votre passion? Car, enfin, quel est votre objet en m'aimant? De vous aimer, madame, reprit M. de Saint-Géran; je n'en ai point d'autre : votre vertu peut-elle en être blessée? Peut-elle dépendre de ma passion? Suis-je moi-même le maître de mon cœur? Mes vœux n'ont rien d'offensant pour vous. Je ne vous demande point de retour. Souffrez seulement l'aveu de ma passion; mon bonheur dépend de vous aimer, de vous le dire et de vous voir. Mais, monsieur, reprit encore madame de Luz, malgré la pureté de vos intentions, cette indulgence de ma part ne sera-t-elle pas criminelle? Si le ciel, pour m'en punir, venait à me rendre sensible? Ah! madame, s'écria M. de Saint-Géran, serais-je assez heureux pour que vous pussiez concevoir une pareille crainte?

Le transport et la vivacité de M. de Saint-Géran firent sentir à madame de Luz qu'elle venait de s'engager plus avant qu'elle n'en avait dessein; elle en rougit, et son embarras en dit plus à M. de Saint-Géran qu'il n'aurait osé l'espérer. Il survint alors du monde qui interrompit leur conversation, et qui donna à madame de Luz la liberté de se remettre un peu du trouble qu'elle ressentait.

Depuis cet entretien, M. de Saint-Géran se livra aux plus douces espérances. Il ne douta point qu'il ne fût aimé. L'amour est toujours assez pénétrant sur ce qui peut le flatter, et passe naturellement de la timidité à la présomption. M. de Saint-Géran s'empressait de marquer chaque jour à madame de Luz l'excès de sa passion. Ses regards, ses actions, toutes ses attentions étaient de l'amant le plus tendre et le plus vif. En même temps qu'il cherchait à la toucher par la vivacité de son amour, il n'oubliait rien pour la rassurer par ses respects. La confiance d'avoir plu donne de plus en plus les moyens de plaire. Madame de Luz y fut enfin sensible; ou plutôt, elle ne songea plus à le cacher. Elle avait d'abord tâché de se dissimuler à elle-même ses véritables sentimens : bientôt elle les laissa connaître à celui qui en était l'objet.

Un jour que M. de Saint-Géran l'entretenait de sa passion : Comme je crois, lui dit-elle, que je puis encore plus compter sur votre amitié que sur votre amour; que l'ami me touche plus en vous que l'amant, je ne crains point de vous laisser voir le fond de

mon âme. Vous m'avez toujours été cher ; je vous ai aimé presque en naissant. Unis dès l'enfance, je n'ai pu combattre une inclination dont je n'ai pas aperçu la naissance. J'aurais fait mon bonheur d'être unie avec vous par des liens éternels ; mais puisque le sort en a disposé autrement, au lieu de nous livrer au penchant de notre cœur, ne serait-il pas plus sage de chercher à en triompher pour assurer notre repos, que de nous abandonner à une passion inutile ? Je vous aime, je ne prétends point vous le cacher, je ressens même du plaisir à vous le dire ; mais n'attendez rien de moi qui soit contraire à mon devoir. Je veux croire même que vous ne m'avez jamais fait l'injure de l'espérer. Je veux que mon honneur vous soit aussi cher qu'à moi-même ; et j'ai plus de confiance dans la fidélité de votre amitié, que de crainte de la vivacité de vos désirs.

Oui, madame, répondit M. de Saint-Géran, oui, vous me rendez justice ; je vous serai toujours inviolablement attaché ; ma passion sera toujours pour vous la plus vive et la plus pure. M. de Saint-Géran, en prononçant ces paroles, se jeta aux pieds de madame de Luz, et lui baisa la main. Il s'en fallait peu qu'en lui protestant de la pureté de ses feux, il ne lui donnât des preuves du contraire. Madame de Luz elle-même, plus occupée du discours qu'attentive à l'action de M. de Saint-Géran, en recevant ces protestations, ne pouvait se défendre d'un plaisir secret qu'elle ne démêlait qu'imparfaitement, et qui fait le charme de l'âme sans alarmer l'innocence. Depuis ce moment heureux, toutes les fois que ces amans se trouvaient seuls, leur amour faisait la matière et le charme de leurs entretiens.

Il y avait peu de jours que M. de Saint-Géran n'eût pas osé espérer un état aussi charmant que celui dont il jouissait alors. Des idées tendres et délicates l'occupèrent pendant quelque temps ; mais en amour il suffit d'obtenir pour prétendre. Il y a un terme pour lequel l'amant soupire, vers lequel il se porte, même en protestant, même en croyant le contraire. M. de Saint-Géran, en admirant la vertu de madame de Luz, faisait tous ses efforts pour la séduire. Je suis, lui disait-il, le plus heureux des hommes ; mais je pourrais l'être encore davantage : pourquoi faut-il que l'amour et le devoir aient des droits séparés ? Devrait-il y en avoir qui fussent interdits à l'amant ? M. de Saint-Géran essayait par là de persuader à madame de Luz l'innocence de sa passion, et de lui prouver la vivacité de ses désirs. Il cherchait aussi à faire naître ces conversations qui, en échauffant l'imagination, peuvent enflammer les sens, et dont il espérait recueillir le fruit. Lorsque de pareils discours ne peuvent ébranler la vertu, ils ne servent souvent qu'à lui donner des scrupules et des remords, et

madame de Luz en éprouvait de cruels. Les hommes, disait-elle, n'ont en aimant qu'un intérêt, c'est le plaisir ou une fausse gloire ; nous en avons un second beaucoup plus cher, qui est l'honneur et la réputation : c'est de là que dépend notre vrai bonheur. De la perte de l'honneur naissent des malheurs trop certains : ce n'est pas que je craigne de trahir jamais la vertu ; mais je ne suis peut-être déjà que trop criminelle de vous avoir laissé voir mes sentimens, de ne les avoir pas assez combattus ; ou, si ce n'est pas un crime de ne pouvoir régler les mouvemens de son cœur, c'est du moins un très-grand malheur.

Lorsque madame de Luz se livrait à ces réflexions, M. de Saint-Géran n'oubliait rien pour dissiper ses craintes, et pour lui persuader que leur union n'offensait pas la vertu la plus pure. Si le public même, disait-il, venait à pénétrer le secret de notre cœur, pensez-vous qu'il osât nous condammer? N'avons nous pas à la cour une estime singulière pour les amans dont le commerce est fondé sur une passion que la constance rend respectable ? De tels amans sont plus estimables que des époux que les lois forcent de vivre ensemble ; car il faut qu'une passion toujours heureuse et toujours constante soit fondée sur des qualités supérieures, et sur une estime réciproque. Si le commerce de deux amans n'était pas innocent, aurait-on imaginé de leur imposer des devoirs ? Cependant les amans ont les leurs comme les époux ; ils en ont même de publics, et que les personnes mariées ne peuvent pas s'empêcher d'approuver. Voyez, par exemple, le chevalier de Sourdis : il a été à la mort ; madame de Noirmoutier, par une discrétion mal entendue, n'osait pas aller le voir. M. de Noirmoutier, qui n'ignore pas leur liaison, a été le premier à conseiller à sa femme de rendre à son ami ce qu'elle lui devait, sans quoi elle ne donnerait pas bonne idée de son cœur. Elle n'a plus quitté son amant pendant tout le cours de sa maladie : elle a été généralement approuvée, et le roi lui en a su bon gré. J'avoue, répondit madame de Luz, que, si vous étiez dans un état pareil à celui du chevalier de Sourdis, je serais dans des inquiétudes mortelles : je sens que vous m'êtes bien cher ; mais je ne sais si j'oserais laisser paraître mes alarmes, et mon état en serait d'autant plus cruel.

C'était ainsi que M. de Saint-Géran vivait avec madame de Luz. Il ne pouvait pas douter qu'il ne fût tendrement aimé, et qu'elle n'eût fait son bonheur d'être unie avec lui ; mais elle ne cessait de lui répéter que, le sort en ayant disposé autrement, elle ne lui sacrifierait jamais ses devoirs. Elle n'avait avec lui ni caprices, ni humeur, ni dédain. M. de Saint-Géran n'éprouvait enfin, de la part de madame de Luz, aucune de ces bizarreries qui marquent une inégalité de cœur et d'esprit, qui font aujourd'hui

le malheur d'un amant, et qui demain peuvent l'en dédommager par un caprice plus favorable.

Madame de Luz, toujours tranquille, toujours la même, ne cachait plus à M. de Saint-Géran l'état de son cœur. Elle sentait, elle convenait avec lui qu'on n'est pas maître d'en disposer; qu'il y avait même plus de vertu à suivre ses devoirs contre son penchant, et à distinguer les droits du mari d'avec ceux de l'amant. Quand on connaît les limites de la vertu, quand on ne s'exagère point ses devoirs, on est incapable de les violer.

Insensiblement M. de Saint-Géran s'était fait aux idées et à la vertu de madame de Luz. Il semblait que son amour ne fût plus qu'une amitié tendre, une jouissance de l'âme qui renaît d'elle-même, toujours nouvelle, et préférable sans doute au commerce le plus vif. Quel bonheur d'admirer ce qu'on aime! Quelque chimérique que cet état paraisse à la plupart des hommes, peuvent-ils y préférer un commerce languissant, où souvent le dégoût succède au plaisir? Ce n'est pas un vice de notre âme, c'est celui de nos organes. La nature n'a attaché la vivacité de nos goûts qu'à la nouveauté des objets; et s'il était possible d'apercevoir dans un seul instant tout ce qu'il y a de charmes dans un objet, il n'inspirerait peut-être qu'un seul désir, et la jouissance ne serait pas suivie d'un second. Mais on ne découvre que successivement ce que cet objet a de piquant; le commerce se soutient quelque temps; mais enfin le goût s'épuise: je n'en voudrais pas même d'autres juges que ceux dont la vie est une inconstance perpétuelle; que ces hommes dont une figure aimable, un jargon séduisant, une saillie brillante font tout le mérite, et dont la raison détruirait les grâces. Courus des femmes, le plaisir et la vivacité les emportent; mais bientôt la multiplicité des objets ne leur offre plus de variété: rien ne pique leur goût, et leurs sens sont émoussés. Malheureusement pour eux ils se sont fait un métier d'être aimés des femmes; ils en veulent soutenir la gloire; ils y sacrifient le plaisir, le repos et la probité. Toutes leurs intrigues leur paraîtraient souvent insipides, s'ils n'y joignaient le goût de la perfidie. Le plaisir les fuit; et lorsqu'en vieillissant ils sont obligés de renoncer au titre d'aimables, inutiles aux femmes, au-dessous du commerce des hommes, ils sont le mépris des deux sexes. M. de Saint-Géran, d'un caractère bien opposé, était aussi dans une situation bien différente; et, quoiqu'il désirât encore, il n'en était pas moins heureux. Le désir peut être le fruit du bonheur, et même y ajouter.

C'était ainsi qu'il vivait avec madame de Luz, lorsque le maréchal de Biron arriva en Bourgogne. Le baron de Luz alla remettre entre ses mains l'autorité dont il n'était que dépositaire

pendant son absence. Le maréchal reçut le baron avec toutes les distinctions qui étaient dues à un si bon officier. Quelques jours après, le maréchal alla rendre visite à madame de Luz, et lui fit toutes les politesses que sa naissance et sa figure exigeaient naturellement. Il lui dit même quelques unes de ces galanteries dictées par l'habitude de vivre à la cour, et qui étaient alors usitées, et peut-être plus convenables que la familiarité indécente des jeunes courtisans d'aujourd'hui. Ce n'était pas que les charmes de madame de Luz fissent aucune impression sur le maréchal : l'ambition avait fermé son cœur à toute autre passion. Il était alors rempli de projets qui l'occupaient tout entier; et il avait dès-lors conçu des desseins qui devaient être funestes à l'État, et qui ne le furent qu'à lui seul.

Comme le baron de Luz eut beaucoup de part aux projets du maréchal, et qu'ils furent l'origine des malheurs de madame de Luz, il est nécessaire de rapporter en peu de mots quelles circonstances d'événemens précipitèrent la ruine du maréchal.

Biron, avec de la naissance, de la valeur, et après avoir servi utilement et glorieusement l'État, aurait dû être satisfait de la reconnaissance et des bienfaits du roi, si l'ambition pouvait être juste. Mais, comblé de biens et d'honneurs, il devint ingrat aussitôt qu'il n'eut plus rien à prétendre. D'ailleurs, nourri dans la guerre qui était la source de sa grandeur, il vit avec chagrin que le roi venait de conclure la paix avec l'Espagne. Un homme accoutumé à être souverain dans un camp et à la tête d'une armée, ne revient qu'avec dépit à la cour, où, quelque grand qu'il soit, il trouve des égaux, et où tout lui fait sentir qu'il est sujet. Le maréchal crut rendre inutile la paix conclue à Vervins, s'il pouvait dissuader le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, de satisfaire le roi au sujet du marquisat de Saluces.

Le roi avait cette affaire fort à cœur. Il en avait plusieurs fois demandé la restitution au duc de Savoie. Ce prince s'était flatté de faire relâcher le roi de ses prétentions en tirant les choses en longueur. Il lui avait envoyé des ambassadeurs à ce sujet; mais, comme ils ne purent rien gagner sur l'esprit du roi, le duc de Savoie crut qu'il réussirait mieux lui-même. Il vint à Paris. Le roi le reçut avec honneur; mais il ne lui accorda rien. Le duc espérait toucher le roi, en lui proposant de se liguer avec lui contre l'Espagne; mais il n'en reçut point d'autre réponse, sinon qu'avant de parler de toute autre affaire, il fallait terminer celle du marquisat, le rendre, ou se préparer à la guerre. Soit que le roi se fût exprimé avec dureté, ou que le duc fût piqué de n'avoir pas réussi dans cette affaire comme il s'en était flatté, il en conserva un vif ressentiment; et, n'osant le marquer au

roi, il résolut de le faire tomber sur quelqu'un de ses favoris.

Quelques jours après, Biron se trouvant à la chasse avec lui, et étant tous deux assez écartés, le duc de Savoie lui parla du roi en termes peu mesurés. Il comptait que Biron ne manquerait pas de s'en offenser, et que, de l'humeur dont il était, il mettrait l'épée à la main.

Si le maréchal de Biron eût pénétré l'intention du duc de Savoie, il eût saisi avec avidité l'occasion d'un combat où il y avait tant d'honneur pour lui, et dont la cause aurait fait excuser sa témérité, au cas que le succès en eût été malheureux pour le duc. Mais, soit qu'il ne pût pas supposer que le duc de Savoie eût eu dessein de se mesurer avec un particulier, soit que les discours de ce prince flattassent l'ingratitude du maréchal pour le roi, Biron, au lieu de répondre avec fermeté, comme son devoir l'exigeait, applaudit aux discours du duc de Savoie, et lui fit voir, contre le roi, la plus grande animosité. Le duc de Savoie changea de dessein sur-le-champ, et crut qu'il convenait mieux à sa dignité et à ses intérêts de détacher Biron du service du roi, que d'exécuter la folie qu'il avait d'abord projetée. Il continua donc ses emportemens contre le roi, en y mêlant les éloges du maréchal. Il le plaignit de servir un prince ingrat qui, loin de récompenser les services, ne savait pas même les reconnaître. Je parlai dernièrement au roi, dit artificieusement le duc, de votre valeur qui lui a été si utile, et si funeste à ses ennemis. Biron, me dit-il, n'est qu'un fanfaron.

Le duc de Savoie n'eut pas plutôt prononcé ce mot, que le maréchal s'emporta dans les discours les plus outrageans contre son prince.

Biron était véritablement brave; la valeur lui était naturelle; mais l'estime qu'il faisait de lui-même à cet égard, était sa manie. On prend quelquefois pour objet de son amour-propre une qualité réelle; l'orgueil peut en diminuer le prix, mais il ne la détruit pas. Le maréchal de Biron, enivré de son courage, en parlait lui-même avec complaisance. Il avait, en effet, mérité le titre d'intrépide, et il l'eût sans doute conservé jusqu'à la mort, s'il n'eût fallu l'affronter que dans les combats. Mais, lorsqu'il s'agit de la voir d'un œil tranquille, ce n'est alors ni le courage du général, ni même la férocité du soldat qui inspire la fermeté, c'est la vertu d'un philosophe.

Le maréchal de Biron fut donc extrêmement sensible à l'injure qu'il croyait que le roi lui faisait. Ma valeur, dit-il, lui a été assez nécessaire pour qu'il ne dût pas en douter; et, quelques droits qu'il eût à la couronne, ils auraient pu lui devenir inutiles, s'ils n'eussent été soutenus par l'épée de Biron : et peut-être qu'il

en connaîtrait le prix, si je voulais l'employer pour ses ennemis.

Le duc de Savoie, après avoir excité le ressentiment du maréchal, voulut achever de le détacher du service du roi, en flattant son ambition. Il sentit qu'il pouvait porter ses offres jusqu'à l'excès, sans que le maréchal pût se soupçonner d'avoir une ambition ridicule. On prétend que ce fut dans cette même conférence que fut formée la conspiration du maréchal de Biron.

Les principaux articles du traité étaient : Que le duc de Savoie paraîtrait s'engager à tout avec le roi ; mais que, lorsqu'il serait sorti de France, il n'exécuterait rien. Que, de concert avec l'Espagne, il entrerait à main armée par la Bourgogne, dont le maréchal lui livrerait le passage. On ne doutait point que le roi, accablé de tant de côtés, ne fût obligé d'accepter toutes les conditions de paix qu'on voudrait lui imposer ; ainsi le maréchal devait garder la souveraineté de la Bourgogne, en épousant la troisième fille du duc de Savoie, dotée de cinq cent mille écus. Le roi d'Espagne, qui entra bientôt dans ce traité, devait céder à cette princesse tous ses droits de souveraineté sur la Bourgogne, qui formerait le nouvel État du maréchal.

La conspiration devait encore s'étendre plus loin ; ils se promettaient de faire, à l'exemple du maréchal, soulever tous les seigneurs de France. Suivant ce projet, tous les grands gouvernemens seraient devenus autant de principautés, qui n'auraient pas eu plus de dépendance du roi, que les princes de l'Empire n'en ont de l'Empereur ; et que les grands vassaux, après leur usurpation, n'en eurent du temps de Hugues-Capet.

Quelque temps après, le duc de Savoie partit de Paris. On prétend qu'on lui fit quelques railleries sur l'inutilité de son voyage, dont il n'avait retiré d'autre avantage que la réputation d'un prince magnifique et généreux, qui, sans avoir été, à la cour de France, ni haut avec les particuliers, ni rampant devant le roi, avait toujours paru un grand prince à la cour d'un grand roi. Il répondit donc aux plaisanteries qu'on lui fit, qu'il n'était pas venu en France pour recueillir, mais pour semer. Ce mot fut le premier indice qu'on eut de la conspiration.

Biron, ayant besoin d'un confident habile pour conduire son intrigue, choisit La Fin ; et, après l'avoir instruit de tout, il l'envoya à Somo sur le Pô, pour y conférer avec le comte de Fuentes ; et ce fut là que le traité fut signé pour le roi d'Espagne.

La Fin était un gentilhomme, parent du maréchal, et mécontent de la cour. C'était un homme adroit, d'un esprit vif et entreprenant, et très-propre à manier une affaire et à conduire une conjuration.

D'ailleurs, La Fin connaissait la cour et les hommes. Il avait

avec les grands le caractère qu'ils ont avec leurs inférieurs; il songeait à les faire servir à ses intérêts, au lieu d'être la victime des leurs. Le maréchal n'était pour lui qu'un moyen et un instrument pour parvenir. Les grands n'étaient à ses yeux que des hommes rampans dans le besoin, faux dans leurs caresses, ingrats après le succès, perfides à tous engagemens. Il n'avait point pour eux cet attachement désintéressé, dont la plupart sont si peu dignes. Il n'avait pas la vanité ridicule de rechercher leur liaison, et de se croire honoré d'essuyer leur faste. Il n'était point la dupe d'un accueil caressant, qui marque le besoin qu'ils ont des autres, plus que l'estime qu'ils font de leurs personnes. Il entra dans les desseins du maréchal de Biron, avec un dessein formé de profiter de ses succès, ou de le sacrifier lui-même à sa sûreté, en le trahissant si l'affaire tournait mal: La Fin était né pour être grand seigneur.

Les choses étaient en cet état, lorsque le duc de Savoie refusant d'exécuter ce qu'il avait promis au roi, on fit marcher des troupes pour le réduire par la force. Biron en eut le commandement. On s'aperçut, dans cette campagne, des ménagemens que le maréchal avait pour le duc de Savoie, dont il eût pu défaire entièrement l'armée. Cependant le duc vit bien qu'il ne résisterait pas long-temps aux armes du roi, et il se soumit, par le traité de Lyon, à toutes les conditions qui lui furent imposées. Il n'en continua pas moins ses intelligences avec Biron. Celui-ci en eut pourtant quelque repentir, et avoua au roi qu'il avait écouté quelques propositions du duc de Savoie. Le roi, naturellement bon, lui pardonna, sans autre condition que celle de lui être plus fidèle à l'avenir.

Quelque temps après, le maréchal de Biron se rendit dans son gouvernement; et, soit qu'il fût sollicité de nouveau, ou qu'il fût naturellement ingrat, il reprit ses anciennes intrigues. Il signa une association avec le comte d'Auvergne et le duc de Bouillon, pour se maintenir les uns les autres envers et contre tous.

Le maréchal de Biron, jugeant qu'il lui serait difficile de rien entreprendre dans son gouvernement sans que le baron de Luz, qui en était lieutenant général, en eût connaissance et ne dérangeât ses projets, prit le parti de les lui communiquer, et de l'engager dans son parti. Le baron de Luz y eut d'abord beaucoup de répugnance; mais enfin, gagné par les sollicitations et les promesses du maréchal, il devint son complice. Biron lui accorda bientôt sa confiance, et lui marqua tant de distinction, que La Fin en conçut de la jalousie; et craignant que, dans la disposition où le maréchal paraissait être pour le baron de Luz, celui-ci ne recueillît à son préjudice tout le fruit du succès, il conçut

le dessein de trahir le maréchal, ou du moins de prendre de telles mesures, qu'il pût, en cas d'accident, l'immoler à sa sûreté.

Il dit au maréchal qu'il était dangereux de garder l'original du traité de Somo; que, si par malheur le roi le faisait arrêter sur des soupçons qui commençaient à transpirer et qu'on le trouvât saisi de cet écrit, il suffirait pour lui faire son procès, et pour justifier la sévérité du roi; qu'une copie des articles était suffisante pour conduire l'entreprise, et qu'il fallait brûler l'original.

Le maréchal trouva la réflexion prudente, et lui remit ce traité pour en tirer copie. La Fin la fit sur-le-champ, et, après l'avoir donnée au maréchal, il chiffonna l'original, comme pour le brûler en sa présence; mais il y substitua adroitement un autre papier qu'il jeta au feu, et retint l'original.

Cependant le roi, soupçonnant toujours la fidélité du maréchal de Biron, résolut d'éclaircir ses doutes. Il en apprit assez pour ne plus douter de sa trahison. Il sut que La Fin était l'agent secret du maréchal, et il mit tout en œuvre pour le détacher de Biron. Le vidame de Chartres, à qui le roi se confia et qui connaissait particulièrement La Fin, entreprit de tirer son secret. Il lui écrivit que le roi avait quelques vues sur lui, et qu'il se rendît à Fontainebleau. La Fin, trouvant que le motif d'un tel ordre était bien vague, imagina que ce n'était qu'un prétexte pour s'assurer de lui; mais, craignant aussi de se rendre suspect s'il n'obéissait pas, il communiqua cette lettre au maréchal. Celui-ci eut à peu près les mêmes soupçons, mais sans les laisser paraître. Il jugea que si le roi faisait arrêter La Fin, ce serait un avis de se tenir lui-même sur ses gardes; que La Fin, étant extrêmement habile, pourrait démêler ce qu'on pensait à la cour, et l'en instruire; et il lui conseilla de partir. La Fin pénétra les intentions du maréchal; et, sachant encore mieux cacher les siennes, il partit dans le dessein de ne songer qu'à ses intérêts et à sa sûreté, et de se conduire suivant les circonstances. Il alla, en arrivant à Fontainebleau, trouver le vidame. Celui-ci, sans lui donner le temps de se reconnaître, lui dit que les desseins du maréchal étaient connus du roi. La Fin répondit froidement qu'il ignorait ce qui regardait le maréchal. Eh bien! je vous apprends, moi, lui dit le vidame, que le maréchal est un traître, que vous êtes son complice, et que le roi va vous faire arrêter. Comme fidèle sujet je lui ai obéi en vous attirant ici; comme votre ami, je veux vous sauver, et je le puis: le roi m'a promis votre grâce, mais elle dépend de votre aveu; vous êtes encore maître de votre sort, dans une heure vous ne l'êtes plus. Il faut que je vous présente au roi; si vous sortez d'ici sans moi, vous allez être arrêté, et il n'y a plus de grâce. Ne vous perdez pas inutilement.

La Fin, après avoir réfléchi quelque temps, jugea qu'il n'y avait plus d'autre parti à prendre pour lui, que de sacrifier le maréchal de Biron; et, ayant été présenté au roi, il lui remit l'original du traité de Somo.

La conjuration étant découverte, il fut question de tirer le maréchal de Biron de son gouvernement. La Fin fit en cette occasion contre lui, tout ce qu'il aurait fait en sa faveur s'il eût été plus heureux. Il écrivit au maréchal que le roi n'avait eu que de légers soupçons qui étaient déjà détruits, et qu'il lui conseillait de venir par sa présence achever de calmer son esprit. Quoique le maréchal n'eût aucun soupçon de la trahison de La Fin, il envoya devant lui le baron de Luz, pour ne se hasarder que sur ce qui lui serait mandé par l'un et par l'autre.

La Fin qui, outre ses raisons d'intérêt, conservait encore un ressentiment particulier contre le baron de Luz dont il avait toujours été jaloux auprès du maréchal, ne manqua pas de déclarer au roi toute la part que le baron de Luz avait dans la conspiration. L'accusation était d'autant plus vraisemblable, que le maréchal de Biron aurait eu de la peine à réussir sans le secours d'un homme qui était lieutenant général de la province.

Le baron de Luz vint à la cour. Madame de Luz et M. de Saint-Géran l'accompagnèrent. L'un et l'autre ignoraient absolument la conjuration; et l'accueil que le roi fit au baron, ne les éclaircit pas davantage.

Le roi, par la connaissance qu'il avait du caractère du baron, très-opposé à celui de La Fin, jugea qu'il était inutile de l'interroger; et que s'il avait eu la faiblesse de se prêter aux idées du maréchal, il n'aurait pas celle de le trahir.

Un honnête homme qui s'est malheureusement écarté de son devoir, croit ne pouvoir, en quelque façon, excuser le parti qu'il a pris, que par sa fermeté à le soutenir. Les véritables conjurés et les plus dangereux sont ceux qui auraient été les sujets les plus fidèles, s'ils n'eussent pas été séduits : c'est l'erreur qui les jette dans le crime. Le roi résolut de se servir de La Fin pour apprendre tout le secret, et de la sécurité du baron de Luz pour attirer à la cour le maréchal de Biron.

Le roi, dans un entretien qu'il eut avec le baron, lui dit qu'il était convaincu que tous les bruits qui avaient couru au sujet du maréchal, étaient faux, et n'avaient d'autres fondemens que ses rodomontades; mais que ses ennemis en abusaient pour le perdre.

Le baron de Luz écrivit tout ce détail au maréchal, et lui conseilla de se rendre auprès du roi. Ce fut principalement ce qui détermina le maréchal à partir. Il crut que la fortune lui offrait une occasion favorable de se venger de ceux qui parlaient

mal de lui; que cette démarche assurerait dans la suite ses projets, parce qu'on n'oserait plus hasarder sur son compte des discours mieux fondés, lorsqu'on verrait le roi lui faire raison de ses ennemis dans une pareille circonstance. Ce fut avec ces idées que le maréchal arriva à la cour.

Comme je ne prétends point écrire l'histoire de cette conjuration, et que je n'en ai rapporté que ce que j'ai cru nécessaire pour faire mieux entendre ce qui regarde madame de Luz, il serait inutile d'en dire davantage. Tout le monde sait que le maréchal, après avoir refusé de mériter son pardon par un aveu sincère, fut arrêté, convaincu, condamné, et périt sur un échafaud.

Quoique le roi n'eût pas dessein de donner d'autres exemples de sévérité que celui du maréchal de Biron, il fit cependant arrêter les principaux de ceux qu'on soupçonna d'avoir eu part à la conjuration; et le baron de Luz fut un des premiers dont on s'assura. Le maréchal ne l'avait point chargé; mais le roi jugea à propos, après l'exécution, de faire examiner par les mêmes juges tout ce qui pouvait avoir rapport à cette affaire. MM. de Fleury et de Thurin en avaient été les rapporteurs. M. de Thurin, qui était chargé de l'examen des pièces qui contenaient toutes les charges, trouva parmi les papiers du maréchal plusieurs lettres du baron de Luz, et entr'autres celle par laquelle le baron mandait au maréchal que le roi n'avait aucun soupçon, et que les conjurés ne devaient rien craindre. Le baron de Luz entrait dans des détails qui prouvaient sa complicité, et il n'en fallait pas davantage pour le faire condamner.

M. de Thurin n'eut pas plutôt lu cette lettre, qu'il se souvint des mépris de madame de Luz. Il crut avoir trouvé les moyens de s'en venger, ou du moins de la rendre plus complaisante à ses désirs qui se réveillèrent aussitôt. Thurin commença par soustraire cette lettre, pour qu'elle ne fût pas connue de M. de Fleury, dont il connaissait l'intégrité, et pour se rendre seul arbitre et maître du sort du baron de Luz.

Thurin n'eut pas besoin d'aller chercher madame de Luz. Depuis que son mari était arrêté, elle était dans les inquiétudes les plus grandes. Elle le croyait innocent; mais elle n'en était pas moins alarmée. Elle voyait que le roi, naturellement clément, venait de sacrifier le maréchal de Biron à la sûreté de l'État. Elle craignait qu'après un tel exemple les moindres indices ne devinssent des preuves dans une affaire aussi délicate. Elle ne cessait d'aller chez tous les juges pour s'informer des moindres circonstances de l'affaire, afin de demander la liberté de son mari s'il était innocent, ou sa grâce s'il était coupable.

Les craintes de madame de Luz n'auraient pas été plus vives,

si elle eût eu pour son mari la passion la plus forte. Il semblait que, dans l'intérieur de son âme, elle se reprochât de ne l'avoir pas aimé autant qu'elle l'aurait dû et qu'elle l'aurait voulu. Elle espérait, en remplissant les devoirs les plus délicats, prendre les sentimens qui les font pratiquer, et porter l'honneur encore plus loin que l'amour. L'orgueil même dans une belle âme a ses scrupules comme la vertu, et produit les mêmes effets.

Elle sut que le sort de cette affaire dépendait principalement de M. de Thurin. Elle se souvint, aussi bien que lui, de ce qui s'était passé entre eux, et du mépris qu'elle lui avait marqué; elle craignait qu'il n'en eût conservé quelque ressentiment; mais elle pensa bientôt qu'elle lui faisait injure, et que, dans les hommes dépositaires de la justice, l'homme public était bien différent de l'homme privé, et l'amant du magistrat.

Dans cette confiance, madame de Luz alla voir M. de Thurin: Je suis, lui dit-elle, dans les dernières inquiétudes pour M. de Luz. Il est certainement innocent; mais la place qu'il occupait dans le gouvernement du maréchal de Biron, a pu le rendre suspect: il suffira sans doute d'examiner sa conduite, pour la trouver innocente. Cependant les formalités de la justice pourraient le faire languir long-temps dans les fers; je vous supplie de travailler à prouver au plus tôt son innocence au roi; quelque assurée qu'elle soit, je sens que mes craintes ne finiront que lorsqu'il aura obtenu sa liberté. Vos craintes, madame, répondit M. de Thurin, ne sont que trop fondées, et je désirerais fort qu'il fût innocent; mais... Quoi! monsieur, reprit aussitôt madame de Luz, pouvez-vous penser que M. de Luz soit coupable? Madame, répliqua M. de Thurin, il y a assez long-temps que je vous suis attaché à l'un et à l'autre pour désirer qu'il ne le fût pas; et j'ai eu besoin des preuves les plus fortes pour le croire. Non, monsieur, reprit encore madame de Luz, cela n'est pas possible; je n'en ai pas eu la moindre connaissance. M. de Luz n'a jamais eu de secret pour moi; il a toujours été autant mon ami que mon mari; il n'aurait jamais pris un parti si dangereux sans me consulter; et je ne l'aurais pas laissé s'engager dans des démarches aussi criminelles. Non, monsieur, encore un coup, cela ne saurait être. Et c'est justement, madame, répondit M. de Thurin, c'est votre vertu qui l'a effrayé, et qui l'a empêché de vous faire part de son dessein. Apparemment qu'il s'était d'abord si fort engagé avec le maréchal de Biron, qu'il ne lui était plus permis de reculer. Il était convaincu, par l'expérience qu'il avait faite de la sagesse de vos conseils, que vous voudriez vous opposer à une entreprise aussi folle; et son respect pour votre vertu a été la cause de son silence. Malheureusement son crime n'est que

trop prouvé ; et il est bien cruel pour moi d'être son juge, après avoir été, et étant encore son ami. Eh ! pourquoi, monsieur, reprit madame de Luz, si mon mari est coupable, si vous êtes réellement notre ami, êtes-vous si fâché d'être chargé d'une affaire dans laquelle vous pouvez nous rendre des services que nous attendrions peut-être inutilement de tout autre ? Les priviléges de votre état ne sont pas si grands qu'on le dit, ou il doit vous être aussi facile que naturel de sauver un ami coupable.

Le jour que le roi nous confie ses intérêts, répondit M. de Thurin, quand il nous rend dépositaires de sa justice et de son autorité, nous devons tout oublier, excepté nos devoirs. Ah ! monsieur, s'écria madame de Luz, je ne vois que trop que nous ne trouverons en vous que notre juge. Il y a eu un temps où ma sollicitation aurait eu quelque poids auprès de vous. Elle sera toujours infiniment puissante sur mon esprit, reprit M. de Thurin en s'adoucissant, vous ne me rendez pas justice ; mais je vous convaincrai, madame, que personne ne vous est plus dévoué que moi ; et, pour me mettre en état de vous servir avec plus de succès, il n'est pas à propos que nous ayons aujourd'hui un plus long entretien. J'attends M. de Bellegarde qui doit venir m'apporter quelques ordres de la cour ; il n'est pas nécessaire qu'il vous trouve ici, quoiqu'il soit naturel que vous veniez chez moi, qui suis juge de M. de Luz. Je ne veux pas que l'on puisse soupçonner que vos sollicitations aient contribué à me le faire trouver innocent. Demain je vous attendrai après midi ; je vous ferai voir les preuves du crime de M. de Luz, et nous chercherons les moyens pour le soustraire à la sévérité des lois.

Madame de Luz promit à M. de Thurin de se trouver le lendemain chez lui, et sortit. Le discours de M. Thurin lui avait d'abord donné trop de crainte, pour qu'elle ne fût pas infiniment sensible au procédé d'un homme à qui elle avait autrefois marqué assez de mépris pour qu'il eût pu en conserver quelque ressentiment, et qui cependant lui faisait voir la plus grande générosité. Madame de Luz, déjà pénétrée de reconnaissance, se promettait bien de la marquer à l'avenir à M. de Thurin par tous les sentimens de l'amitié la plus vive et de l'estime la plus parfaite. Cependant, toujours inquiète du sort de son mari, elle ne manqua pas de se trouver le lendemain, à l'heure marquée, chez M. de Thurin. Elle le trouva seul, comme il le lui avait promis ; et il avait eu soin de faire, ce jour-là, défendre sa porte, afin de n'être pas troublé dans cette conférence.

Aussitôt qu'on annonça madame de Luz, M. de Thurin alla au-devant d'elle ; et lorsqu'ils furent entrés dans son cabinet : Madame, lui dit-il, comme vous pouvez dès à présent être tran-

quille sur le sort de M. de Luz, par les mesures que j'ai déjà prises, je ne craindrai point de vous alarmer en vous montrant les preuves de son crime. Ce n'est point un soupçon vague; ce n'est pas sur la déposition du maréchal de Biron, c'est sur les lettres même de M. de Luz. Prenez et lisez, ajouta-t-il, voilà la moins forte de plusieurs qu'il a écrites au maréchal. M. de Thurin donna en même temps à madame de Luz une des lettres que le baron avait écrites au maréchal, et dans laquelle il entrait dans un grand détail au sujet de la conjuration, comme nous l'avons déjà dit. Madame de Luz, qui reconnut d'abord l'écriture de son mari, n'eut pas plutôt lu cette fatale lettre, qu'elle ne put douter davantage de son crime. Je vois, lui dit-elle, monsieur, que M. de Luz aurait besoin de toute la clémence du roi, si vous ne nous aviez pas permis de compter sur votre amitié. Vous le pouvez sans doute, reprit M. de Thurin, et vous n'avez déjà plus rien à craindre. Ces lettres, ajouta-t-il, en reprenant celle que madame de Luz venait de lire, qui sont les seules pièces contre M. de Luz, ne sont pas connues de M. de Fleury. Je les ai soustraites du procès; et je puis, à présent, tourner l'affaire de telle façon que M. de Luz ne sera plus qu'un innocent arrêté sur de simples soupçons, pour la sûreté de l'État, et à qui le roi se croira obligé de faire oublier sa prison en le comblant de ses grâces.

Ah! monsieur, s'écria madame de Luz, que ne vous dois-je pas! et par quelle reconnaissance pourrai-je m'acquitter envers vous! Madame, reprit M. de Thurin, il vous est aisé de le faire; et, quel que soit le service que je vous rends aujourd'hui, je me trouverai encore chargé de la reconnaissance. Ah! parlez, monsieur, répliqua madame de Luz, qu'exigez-vous? Croyez que je ne suis pas plus sensible aux marques de votre amitié, que je le serai au plaisir de la reconnaître. Ah! madame, reprit M. de Thurin en soupirant, que je serais heureux si vous teniez votre promesse; car enfin mon cœur est toujours le même. Oserais-je espérer d'avoir enfin touché le vôtre, quand je trahis mon devoir pour vous? Croirez-vous pouvoir encore m'accabler de mépris? Ah! madame, soyez enfin sensible à la passion d'un homme qui, en conservant la vie de votre mari, se trouverait encore heureux de vous sacrifier la sienne.

Madame de Luz fut si frappée de ce discours, qu'elle ne savait comment y répondre; mais passant tout à coup de la vivacité que lui avait d'abord inspirée la reconnaissance, à un sentiment plus fier, et tâchant cependant de cacher son indignation, pour ne laisser voir que sa surprise et sa douleur: Quoi! monsieur, dit-elle, votre procédé n'était donc qu'une

fausse générosité? Vous ne m'offrez vos services que pour vous acquérir le droit de m'outrager. Avez-vous cru pouvoir abuser de mon malheur? Pensez-vous que la vertu me soit moins précieuse que la vie de M. de Luz? Plus il m'est cher, moins je dois le sauver à ce prix ; mais vous n'avez sans doute voulu que m'éprouver. N'abusez pas davantage de ma situation, et déclarez-moi plutôt si je ne dois plus compter sur vous, et si je ne dois songer qu'à fléchir la clémence du roi pour mon malheureux époux. Il faut que je vous sois bien odieux, madame, reprit M. de Thurin, ou que le sort de M. de Luz ne vous touche pas autant que vous voulez le faire croire, puisque vous refusez de lui racheter la vie par un peu de complaisance. Cessez, monsieur, répliqua promptement madame de Luz, cessez de m'outrager davantage; je ne sens que trop les ménagemens que je vous dois dans ce moment, et combien le malheur traîne encore après lui d'humiliations; mais cependant ne vous prévalez pas aussi cruellement, et, je ne puis m'empêcher de le dire, aussi indignement de mon état. Vous savez que, dans tout autre temps, vous n'auriez pas osé me tenir des discours aussi outrageans; et, dans la crainte de me livrer à mon ressentiment dont les effets pourraient bien retomber sur M. de Luz, je vais sortir, et vous laisser à vos réflexions : elles vous rappelleront sans doute ce que vous devez à votre état, à mon rang, et peut-être à mon malheur. M. de Thurin crut remarquer, dans les paroles de madame de Luz, plus de mépris pour lui que de vertu. Il s'imagina qu'elle en ressentait encore plus qu'elle n'en faisait éclater. Il en fut piqué, et lui répliquant avec quelque aigreur : Je sais, madame, que ce que j'exigeais de vous est ordinairement le fruit de l'inclination, plutôt que de la reconnaissance; cependant la dernière rend peut-être une femme encore plus excusable que si elle se livrait à un vain caprice. Thurin ajouta tout de suite, soit qu'il eût pénétré quelque chose de l'amour de M. de Saint-Géran, dont l'amitié tendre pour sa cousine pouvait être suspecte à un homme amoureux, jaloux et méprisé, pour qui tout est rival, soit qu'il n'eût d'autre dessein que d'exhaler son dépit par quelques reproches injurieux; il ajouta : M. de Saint-Géran, madame, vous trouverait sans doute plus disposée à reconnaître un service de sa part, qui de la mienne vous devient odieux; et c'est ainsi que la vertu des femmes n'emprunte sa force que de la faiblesse de celui qui l'attaque.

Madame de Luz fut d'abord frappée de ce reproche ; et elle y fut d'autant plus sensible, qu'elle ne se sentait pas absolument innocente à cet égard. On ne reste ordinairement dans les bornes

de la modération, que lorsqu'on est injustement accusé ; l'innocence est d'une grande consolation : c'est ainsi qu'il faut plus de philosophie dans les malheurs qu'on a mérités, que dans ceux dont on peut accuser le sort.

Madame de Luz ne put supporter ce dernier trait de la part de Thurin, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'elle put conserver encore quelque dignité dans son emportement : Qu'a de commun, lui dit-elle, M. de Saint-Géran avec votre audace? Je sens assez ce que je dois attendre d'un homme qui trouve le crime ou l'innocence suivant les passions dont il est agité. Je ne vous demande plus rien, vous n'êtes pas digne de rendre un service ; mais j'espère en la clémence du roi : il aura sans doute pitié d'un ancien serviteur qui, par son repentir et par de nouveaux services, effacera son crime. Le roi est naturellement bon, et, pour le fléchir, je ne lui laisserai pas ignorer à quelles indignités le malheur de mon mari m'a réduite. Il saura en quelles mains il a remis son autorité respectable, et par quels crimes vous voulez la profaner. Il jugera que les outrages où j'ai été exposée doivent en quelque sorte diminuer la peine de mon mari ; et peut être sera-t-il flatté que j'aie assez compté sur sa générosité pour préférer de lui devoir une grâce que j'ai eu horreur d'acheter par un crime.

Madame de Luz aurait sans doute continué, si Thurin ne l'eût interrompue : Madame, lui dit-il, avec un sang-froid et une tranquillité dignes du crime le plus réfléchi, votre colère vous aveugle. Le roi ne vous croira pas. Toutes les parties dont les affaires prennent un mauvais tour, et qui ne peuvent en prévoir qu'un succès malheureux, ont coutume de déclamer contre leurs juges. Ces reproches, trop souvent répétés, ont aujourd'hui perdu tout crédit, lors même qu'ils sont les mieux fondés. Mais je suppose que le roi ajoute foi à vos discours : pouvez-vous imaginer que la grâce d'un rebelle soit le prix de votre vertu qui importe peu au salut de l'État? Cette vertu, si précieuse à vos yeux, n'est qu'un préjugé chimérique, que les hommes, par un autre préjugé, exigent dans leurs femmes ou dans leurs maîtresses, et dont ils font peu de cas dans les autres. Elle peut quelquefois faire naître une estime stérile ; mais, comme elle est contraire à leurs plaisirs, qui est leur intérêt le plus cher, ils ne croient pas lui devoir beaucoup de reconnaissance. Ainsi détrompez-vous qu'elle soit un moyen bien puissant auprès du roi. Il m'a déjà fait connaître qu'il voulait, par plusieurs exemples de sévérité, prévenir dans la suite toute espèce de conjuration. Il semble que jusqu'ici sa clémence n'ait fait qu'enhardir la révolte. Il veut prendre une voix plus sûre,

et sans doute l'unique qui convienne dans un État qui n'a été si long-temps la proie des guerres civiles, que parce qu'on ne s'est pas d'abord opposé avec assez de fermeté aux premières entreprises des esprits inquiets. C'est par là que les étrangers, jaloux de la puissance de la France, ont osé s'armer contre elle, quand ils étaient sûrs de trouver dans son sein des complices.

D'ailleurs, si le roi voulait encore user de quelque indulgence, elle ne s'étendrait jamais sur le baron de Luz : le roi s'en est déjà expliqué ; il en est comptable à l'État, à sa sûreté, à sa gloire. Le baron de Luz est un homme de qualité, l'exemple en sera plus grand ; ce sont les seuls qui fassent impression. C'est sur ce principe que le roi vient de sacrifier le maréchal de Biron, malgré les services qu'il en avait reçus. Il a refusé sa grâce aux sollicitations de sa famille, qui est considérable dans l'État, et qui tient à tout ce qu'il y a de grand en France. Il aura du moins les égards pour elle de ne pas l'accorder à un homme qui, avec de la naissance, est cependant inférieur au maréchal, à un homme qui était même un complice plus dangereux et plus criminel que le comte d'Auvergne, dont le roi s'est assuré. La jeunesse et la naissance du comte peuvent être des motifs de clémence ; car enfin il n'avait que son nom dans la conjuration : au lieu que le baron de Luz était chargé, avec le maréchal de Biron, de maintenir dans le devoir la Bourgogne, où ils ont semé ensemble la rébellion, et qui devait être le théâtre de la guerre. Ainsi, madame, vous pouvez voir le roi. Il vous plaindra, louera votre démarche, tâchera même de vous consoler, et sacrifiera votre mari à sa justice. Mais vous vous flattez du moins de me rendre la victime de votre ressentiment. Vous espérez que le roi ne se contentera pas de punir un sujet rebelle, et que le même esprit de justice lui fera sacrifier un juge dont la conduite n'aura pas été régulière, et qu'il me retirera la commission pour la remettre en des mains plus intègres : détrompez-vous encore à cet égard. Vous sentez d'abord que le baron de Luz n'en serait pas mieux pour tomber entre les mains d'un homme qui ne pourrait se distinguer de son prédécesseur que par une sévérité inflexible. D'ailleurs, puisque nous sommes ici sans témoins, et s'il faut que je vous parle avec une franchise qui ne peut rien ajouter au mépris que vous avez déjà pour moi, pensez-vous, madame, que les rois soient bien persuadés qu'ils n'ont dans leurs tribunaux que des hommes incorruptibles, et qu'ils remettent toujours leur autorité en des mains pures ? Non, madame ; mais ils le supposent ; et, s'ils viennent quelquefois à se détromper, ils aiment mieux tolérer

ou dissimuler un abus, que d'annoncer, par un châtiment d'éclat, qu'ils ont fait un mauvais choix, et laisser soupçonner au public, dont les jugemens sont toujours outrés, que ceux qui sont en place peuvent être aussi criminels, mais qu'ils ont plus de prudence.

J'ajouterai que les juges dont l'intégrité n'est pas absolument inflexible, ne sont pas toujours les moins nécessaires à la cour. Il se rencontre souvent des affaires délicates où l'on a besoin de ces génies adroits, de ces consciences souples, qui sachent le grand art de se prêter aux circonstances, en méprisant les formalités. On leur passe souvent bien des irrégularités à cause des services qu'ils peuvent rendre en plusieurs occasions où il s'agit d'affaires importantes, dont quelques uns, qui prendraient leurs répugnances pour de la vertu, ne voudraient pas se charger, et que des esprits libres et dégagés des scrupules font réussir. Ainsi, madame, ajouta encore M. de Thurin, perdez toute espérance de sauver M. de Luz par d'autres voies que par celles que je vous ai offertes ; ou de me faire craindre votre ressentiment, en essayant de me faire connaître au roi.

Madame de Luz, plus effrayée encore que surprise de la sincérité et de l'aveu affreux que Thurin venait de lui faire, vit avec crainte et avec horreur qu'elle avait affaire au plus adroit, au plus dangereux et au plus scélérat de tous les hommes. Elle n'eut pas la force de répondre, et, se laissant tomber dans un fauteuil, elle ne put s'exprimer que par des sanglots.

Thurin parut ému de son état, ou plutôt il espéra profiter de son abattement pour oser porter plus loin ses entreprises. Une personne alarmée, abattue et humiliée, ne voit que son malheur, et n'ose quelquefois pas avoir de la vertu ; elle accompagne rarement l'infortune.

Thurin se jeta aux genoux de madame de Luz, et voulut la consoler. Elle ne sentit pas plutôt qu'il osait lui baiser la main, qu'elle se releva avec précipitation, et s'avança vers la porte. Il voulut la retenir ; mais elle, sans daigner lui parler, lui lança un regard plein de fureur et de mépris, sortit, monta en carrosse et retourna chez elle.

Thurin resta interdit, confus, et la fureur dans l'âme. Il n'avait pas douté de triompher de madame de Luz. Un scélérat n'a point de remords, mais il a de l'orgueil. Il était au désespoir de lui avoir fait connaître son caractère affreux, sans en avoir retiré d'autre fruit que de lui avoir inspiré une horreur invincible. Peut-être que, s'il eût prévu le mauvais succès de son dessein, il aurait offert généreusement ses services à madame de Luz. Il se serait du moins acquis une amie ; et ce sont celles

dont on n'a rien exigé, que la reconnaissance mène le plus loin. Thurin, voyant qu'il n'avait plus rien à prétendre pour son amour, ne songea plus qu'à satisfaire son dépit. Il venait d'offrir de rendre innocent un coupable; avec son ressentiment et ses talens, il lui aurait été aussi facile de rendre criminel un innocent; et malheureusement le baron de Luz n'avait fourni que trop de preuves contre lui-même. Cependant, comme l'amour est toujours inséparable de l'espérance, Thurin ne voulut pas se priver de tous les moyens d'apaiser madame de Luz. Il se contenta de paraître, en public, appréhender pour le baron de Luz; et, sans prononcer expressément qu'il eût été complice du maréchal de Biron, il laissa soupçonner, à ceux qu'il vit ce jour-là même, qu'il n'était guère possible que le baron fût absolument innocent, après avoir eu des liaisons aussi étroites avec le maréchal.

Cette affaire était alors la nouvelle de Paris. L'heureuse oisiveté dont jouissent, dans cette capitale, les gens du grand monde, plus attachés à cette ville qu'ils n'y sont nécessaires, fait que la moindre aventure les intéresse et les partage. On y prend parti sur tous les événemens; et il n'est pas étonnant que la fin tragique du maréchal de Biron, et les suites de cette affaire importante, occupassent alors entièrement les esprits. Dans une telle circonstance, les moindres paroles de Thurin donnèrent matière à bien des commentaires. Un juge qui laisse pressentir le jugement qu'il porte d'une affaire, en occasione beaucoup de téméraires.

Il se répandit, dès le jour même, que le baron de Luz était extrêmement criminel; qu'il avait inspiré les premières idées de révolte au maréchal de Biron, et qu'il aurait bientôt un pareil sort. Ces bruits parvinrent jusqu'à M. de Saint-Géran. Il alla dès le soir même voir madame de Luz, pour s'éclaircir de la vérité, et pour lui rendre tous les services que les amis se doivent réciproquement. L'abattement où il la trouva lui fit croire que la nouvelle qui se répandait n'avait que trop de fondement. Ah! madame, lui dit-il, qu'avez-vous appris de M. de Luz? Je me flattais que le bruit qui court dans Paris n'était qu'un artifice de ses ennemis; mais l'état où je vous vois ne me confirme que trop ce qu'on vient de me dire. Eh! que vous a-t-on dit, répondit madame de Luz, l'esprit encore rempli de toutes les images funestes qu'y avaient imprimées les discours de Thurin?

Eh quoi! madame, reprit M. de Saint-Géran, est-ce avec moi que vous devez dissimuler? Quand le public ne m'aurait pas instruit du tour malheureux que prend cette affaire, devriez-vous m'en faire un secret; et ne connaissez-vous pas assez mon attachement inviolable pour tout ce qui vous touche? N'ai-

je pas sujet de me plaindre de ce que vous n'avez pas pour moi la confiance qu'on doit à ses amis, dans les temps où ils nous sont le plus nécessaires? De grâce, reprit précipitamment madame de Luz, apprenez-moi vous-même ce qui se répand au sujet de M. de Luz. Madame, répondit M. de Saint-Géran, quoique j'aie peine à me persuader, surtout par l'accablement où je vous vois, que vous ignoriez l'état de son affaire, je vous dirai qu'on la regarde dans Paris comme très-sérieuse, et devant bientôt finir par le plus grand malheur qui pût arriver et à vous et à moi. Quoi! monsieur, s'écria madame de Luz, il y aurait à craindre pour la vie de mon mari, et l'on croit que le roi veut le faire périr? Il est vrai que j'ai trouvé M. de Thurin peu prévenu en sa faveur, et c'était la cause de mes alarmes; mais je ne croyais pas que mon malheur fût aussi assuré.

Madame de Luz ne voulut pas encore laisser soupçonner ce qui s'était passé entre elle et Thurin : elle aurait voulu se le cacher à elle-même. L'éclat, en pareil cas, est plus ordinaire aux fausses prudes qu'aux femmes vertueuses. Les prudes espèrent en recueillir une réputation dont elles sentent bien qu'elles ont besoin, peut-être même faire honneur à leurs charmes qui leur sont plus précieux que la vertu. Une femme raisonnable est effrayée de tout ce qui porte l'idée du crime. Elle craint qu'on ne soupçonne que l'espoir et la facilité aient enhardi l'insolence. Il y a au moins autant de vertu à ne pas éclater, et il y a certainement plus de pudeur.

Tandis que ces réflexions agitaient madame de Luz : Je crois, continua M. de Saint-Géran, qu'il n'y a pas un instant à perdre. Il faut dans le moment voir les juges. Il faut pressentir l'esprit du roi, employer tous nos amis, et ne rien oublier pour sauver un mari qui vous est cher, et à moi un ami respectable. Oui, madame, c'est en vain que l'amour voudrait me donner quelque espoir; je ne vois plus M. de Luz comme un rival dont la vie est contraire au bonheur de mes jours, je ne vois que son malheur. Je serais trop heureux qu'il pût devoir son salut à mes soins. Je ne formerai point de souhaits indignes de vous et de moi. Je ne serais pas digne de vous aimer, si ma vertu ne m'était plus chère que vous-même. Je vais dans ce moment chez tous les juges, voir quelles mesures nous pouvons prendre; et je viendrai demain vous en rendre compte.

Madame de Luz ne put s'empêcher d'être sensible à la générosité de M. de Saint-Géran. Elle lui fit les remercîmens les plus tendres, et il sortit aussitôt. Lorsqu'elle fut seule, elle se livra à toute sa douleur. Elle comprit aisément que Thurin,

n'ayant pu la faire consentir à ses infâmes désirs, était au désespoir de s'être inutilement déshonoré dans son esprit ; qu'il se livrait maintenant à son dépit et à sa rage ; et qu'il avait sans doute fait connaître au parlement et au roi les preuves qui condamnaient M. de Luz. Si Thurin n'eût été qu'un juge intègre et sévère, madame de Luz n'aurait été qu'affligée ; mais elle ne pouvait s'empêcher de se livrer à toute son indignation et à toute sa fureur, quand elle envisageait que son mari n'était pas sacrifié à la justice du roi, mais qu'il devenait la victime d'un scélérat. Elle ne pouvait penser qu'en frémissant, que son mari serait devenu innocent, si elle eût voulu se rendre criminelle.

Ce qui lui donnait encore plus d'horreur pour Thurin, était le procédé généreux de M. de Saint-Géran qu'elle aimait, dont elle était adorée ; et qui, loin de se prêter au moindre espoir qu'un amant ordinaire, avec une probité commune, aurait sans doute conçu dans une telle circonstance, faisait tous ses efforts pour assurer le salut de son rival, aux dépens d'un bonheur qu'il se serait reproché. Quelle différence la probité délicate met entre deux hommes qui ont les mêmes désirs ! Madame de Luz était donc tour à tour occupée du crime de Thurin, de la vertu de M. Saint-Géran, et du malheur de son mari.

Cependant, à force d'admirer la générosité de M. de Saint-Géran, madame de Luz crut s'apercevoir qu'elle en était trop touchée, elle se le reprocha : le malheur des âmes délicates est de se faire des scrupules. Elle craignit qu'une estime si réfléchie ne fût un désir caché, un espoir déguisé de pouvoir un jour être à M. de Saint-Géran ; elle s'imaginait avoir déjà trahi ce qu'elle devait à son mari. Ah ! dit-elle, serait-ce donc l'amour et non pas la vertu qui m'a fait résister à Thurin? Violerais-je mes devoirs quand je crois les remplir ? ou ne sont-ils qu'un vain fantôme qui couvre les plus lâches sentimens ? N'est-ce point à M. de Saint-Géran que je sacrifie mon mari? Est-ce lui, du moins, que je dois charger de son salut? Dois-je m'en reposer sur sa générosité ? Non, je ne dois pas lui donner un si grand avantage sur moi. Allons plutôt implorer le secours de tous mes amis, me jeter aux pieds du roi ; et, s'il le faut, lui déclarer que Thurin est capable de faire périr mon mari, malgré son innocence ; lui découvrir à quel indigne prix il avait mis sa grâce. Essayons du moins ou de sauver mon mari, ou de perdre mon persécuteur. Madame de Luz passa la nuit dans ces agitations.

Le jour paraissait à peine, qu'elle demanda si M. de Saint-Géran n'avait envoyé personne ; on lui dit que non. Elle s'imagina qu'il ne s'était pas donné tous les soins qu'il lui avait promis; que tant de négligence marquait peu d'intérêt ; et qu'elle ne de-

vait rien attendre que d'elle-même. Elle délibéra quelque temps sur le parti qu'elle avait à prendre, et résolut enfin de faire encore une tentative auprès de Thurin. Elle sortit dans ce dessein, et se rendit chez lui. Elle apprit, en y entrant, que M. de Saint-Géran venait d'en sortir.

Thurin ne s'attendait guère qu'il dût recevoir la visite de madame de Luz, après la hauteur, le mépris, et l'horreur qu'elle lui avait marqués en le quittant. Il croyait qu'elle sacrifierait plutôt la vie de son mari que de chercher à obtenir son salut d'un homme qui lui était si odieux. Il ne laissait pas de craindre, malgré la fermeté qu'il lui avait montrée, qu'elle n'allât en effet se jeter aux pieds du roi. Mais ses discours avaient fait trop d'impression sur l'esprit de madame de Luz, pour qu'elle osât hasarder une pareille démarche : si elle ne réussissait pas, c'était perdre son mari sans ressource.

Thurin ressentit donc quelque joie lorsqu'on lui annonça madame de Luz; mais il n'abandonna pas son premier dessein, et il voulut dissimuler le plaisir qu'il avait de la revoir. Madame de Luz, en l'abordant, était pâle, tremblante, et si confuse qu'elle eut beaucoup de peine à s'exprimer. La vertu malheureuse est plus aisée à déconcerter que le crime; et il n'y a peut-être pas de situation plus cruelle et plus humiliante pour une âme noble, que d'être réduite à demander une grâce à quelqu'un qu'on méprise.

Dois-je croire, lui dit-elle, monsieur, ce qu'on vient de m'annoncer? Est-il vrai que vous ayez condamné mon mari? Ah! je ne vois que trop que vous avez résolu sa perte. Moi! madame, reprit froidement Thurin; je suis son juge et non pas sa partie. Je souhaiterais le trouver innocent, et c'est malgré moi que je condamne un coupable. Ah! monsieur, reprit madame de Luz, vous trouviez hier qu'il vous était si facile de le sauver : qu'est-il survenu depuis qui rende sa mort nécessaire? Madame, répliqua Thurin, vos scrupules sur votre devoir m'ont éclairé sur le mien; et votre vertu a été pour moi une leçon d'intégrité. Un juge, reprit-elle, est-il donc un barbare qui ne puisse se relâcher de la rigueur des lois en faveur de l'humanité! Madame, reprit encore Thurin, vous vous alarmez peut-être mal à propos, et M. de Luz peut bien être innocent. Hélas! dit madame de Luz, vous ne le croyez pas; et, quand il le serait, n'est-ce pas vous?.... Mais la douleur m'aveugle, et je ne pense pas que je ne suis ici que pour vous fléchir, et non pour vous irriter. Ce n'est pas à moi, madame, répliqua Thurin, que doivent s'adresser vos supplications : voyez le roi; c'est à nous à faire justice, et ce n'est qu'à lui qu'il appartient de faire grâce. Dans ce moment, madame de Luz,

suffoquée par les sanglots et fondant en larmes, tomba aux genoux de Thurin. Hélas! lui dit-elle, serez vous inexorable? Ayez pitié de mon malheureux époux; ayez pitié de l'état où vous me réduisez, mon sort est entre vos mains.

Madame de Luz était dans cet état lorsque Thurin, ne pouvant s'empêcher de rougir de voir une femme de cette naissance dans un abaissement si peu digne d'elle et de lui, la releva, et, la faisant asseoir, il se jeta lui-même à ses pieds. Vous voyez, madame, ce que peuvent vos charmes, puisqu'ils me font violer mon devoir. Devez-vous être surprise qu'ils aient égaré ma raison? Oui, madame, je vous suis entièrement dévoué. Quoique le roi soupçonne une partie du crime de M. de Luz, quoique le public en porte le même jugement, et qu'il me soit d'autant plus dangereux de le rendre innocent, que je me perds sans ressource si le roi vient à savoir que j'ai trahi sa confiance, vos moindres désirs sont mes lois les plus sacrées: vous ne devez pas être inflexible à mon égard, lorsque je vous sacrifie tout. Mais je ne vous dissimule point que mon amour méprisé se changerait en fureur; je perdrais M. de Luz: ne soyez pas insensible à sa perte et à l'amour le plus violent. Thurin, en prononçant ces paroles et toujours aux genoux de madame de Luz, tâchait de porter ses entreprises plus loin. Madame de Luz, effrayée et tout en pleurs, voulut le repousser: Ah! monsieur, s'écria-t-elle, qu'exigez-vous de moi? Grand Dieu! quelle est ma situation! Mais Thurin tout en feu et devenu plus entreprenant: C'en est trop, dit-il, il faut ou satisfaire mes désirs, ou voir votre mari sur l'échafaud. L'infortunée madame de Luz, malgré ses soupirs et ses larmes, malgré l'horreur que lui inspirait Thurin, vaincue par le malheur, fut forcée d'immoler au salut de son mari, la vertu, le devoir et l'amour; et Thurin fut, dans ce moment, le plus heureux des hommes, s'il était possible de l'être dans le crime, et lorsque le cœur devrait être déchiré de mille remords.

Thurin se jeta ensuite aux pieds de madame de Luz; il lui prit les mains, et, ne cessant de les baiser, il lui fit mille protestations de ne vivre jamais que pour elle. Il se livra enfin à tous les transports qui n'appartiennent qu'à des amans heureux, c'est-à-dire à des amans aimés.

Madame de Luz, devenue insensible à toutes les actions et à tous les discours de Thurin, n'y répondait que par les larmes les plus amères. Elle ne pouvait parler, les sanglots lui coupaient la voix. Elle n'osait le regarder. Elle n'osait plus lui faire de reproches; elle ne s'en trouvait pas digne, et elle se livrait à toute sa douleur. Thurin ne la quitta que pour prendre sur son bureau les lettres de M. de Luz, et tout ce qui y avait rapport; il les

mit dans un portefeuille : Voilà, lui dit-il, madame, tout ce qui pouvait décider le sort de M. de Luz. Mais ce n'est pas assez : je vais au Louvre ; je rendrai compte au roi de tout ce qui le regarde ; et je ne manquerai pas de le peindre comme l'homme le plus innocent, le sujet le plus fidèle, et à qui on ne saurait, par trop de grâces, faire oublier une prison injuste.

Madame de Luz, toujours fondant en larmes, ne répondait pas à ce discours. Quoique le salut de son mari eût été l'unique cause de son malheur, elle n'y paraissait plus sensible par la grandeur du prix qu'il lui avait coûté. Cependant Thurin continuant toujours à lui parler, elle revint enfin à elle, se leva, et, sans lui répondre, voulut sortir. Thurin essaya de la calmer, et lui demanda sa grâce ; mais madame de Luz, s'efforçant de parler, et sa voix se faisant passage à travers mille sanglots : Monsieur, lui dit-elle, n'abusez pas davantage de mon état ; de grâce, laissez-moi me retirer, et du moins vous cacher ma honte. Thurin craignant de l'affliger encore, ou peut-être quelques remords commençant à se faire sentir dans son cœur, et rougissant d'un bonheur dont il était si peu digne, il n'osa pas lui résister. Alors madame de Luz, rappelant toute la fermeté qui pouvait cacher sa honte et le désordre où elle était, essuya ses larmes, prit le portefeuille qui était devant elle, et sortit. Elle cacha à ses gens le trouble de son âme le mieux qu'il lui fut possible.

Lorsqu'elle fut seule, ses larmes recommencèrent ; les sanglots la suffoquaient ; elle se livra à toute sa douleur. Elle envisagea ce qui venait de lui arriver ; il lui semblait que c'était un songe qu'elle ne pouvait se persuader. Elle ouvre ce fatal portefeuille, elle y trouve en effet les lettres de M. de Luz : elle les lit, et ne peut s'empêcher de les mouiller de ses larmes : elles lui rappelaient des idées trop funestes. Enfin, après avoir vu que Thurin lui avait remis les moindres papiers où le nom et l'écriture de M. de Luz se trouvaient, elle les brûla tous pour en dérober à jamais la connaissance. Heureuse si elle eût pu anéantir en même temps l'idée de son malheur, la douleur et les remords qui la dévoraient !

Tandis que madame de Luz se livrait à son désespoir, M. de Saint-Géran n'était occupé que du sort de M. de Luz, et du soin de le sauver. Il était allé, le jour précédent, pour voir Thurin, et n'avait pu lui parler. Il y était retourné le lendemain matin. Thurin ne lui donna pas une longue audience ; et, sans laisser pénétrer ses sentimens, lui dit, pour toute réponse, qu'il était parfaitement instruit de l'affaire de M. de Luz, et que dès ce jour même il en rendrait compte au roi. M. de Saint-Géran, ne pouvant pas le faire expliquer davantage, sortit un moment

auparavant que madame de Luz y arrivât. Il résolut d'aller au Louvre pour savoir quel serait le succès du rapport que Thurin devait faire au roi. Il y avait déjà quelque temps qu'il y était, lorsqu'il vit arriver Thurin au lever. En effet, aussitôt que madame de Luz l'eut quitté, il se rendit auprès du roi pour tenir la parole qu'il lui avait donnée. Le roi l'ayant aperçu, lui demanda s'il avait quelque chose de nouveau à lui apprendre. Oui, sire, répondit-il, je suis maintenant en état de rendre compte de toute la suite de l'affaire du maréchal de Biron à votre majesté, s'il lui plaît de m'accorder un moment d'audience particulière.

Le roi, qui avait cette affaire fort à cœur, ayant fini de s'habiller, donna ordre à Thurin de le suivre dans son cabinet, où étant seul avec lui: Sire, lui dit-il, votre majesté ayant donné aux rebelles de son royaume un exemple de justice en la personne du maréchal de Biron, j'ai examiné avec soin quels indices on pourrait trouver dans les papiers du maréchal: j'aurais soupçonné la fidélité du baron de Luz par les liaisons étroites qu'il paraissait avoir avec lui; mais, après l'examen le plus exact. non-seulement je n'ai rien trouvé qui chargeât le baron; mais il y a des preuves de son innocence. Le maréchal gardait des copies des lettres qu'il écrivait : en voici plusieurs adressées à Picoti, son agent à Bruxelles, qui sont absolument la justification du baron de Luz. Le roi les prit, les lut, et vit que le maréchal mandait à Picoti que la seule personne qui l'embarrassait et qui l'inquiétait pour l'exéoution de son projet, était le baron de Luz; que c'était un homme extrêmement attaché à son devoir, et qui, dans les guerres civiles, était un des plus déterminés royalistes; qu'il était difficile qu'on pût donner passage aux Espagnols par la Bourgogne, sans que le baron en fût instruit et en avertît la cour; qu'au surplus, on pourrait s'en défaire et l'immoler au secret de la conjuration, lorsqu'il serait temps d'agir.

Ces lettres avaient effectivement été écrites par le maréchal de Biron avant qu'il eût séduit le baron de Luz, et dans le temps où il désespérait d'y réussir. Vous voyez par là, sire, reprit Thurin, que non-seulement le baron de Luz n'était pas instruit de l'intrigue; mais que sa présence en Bourgogne a peut-être empêché qu'elle n'éclatât, et que, pour en assurer le succès, on en voulait même à ses jours. Je crois donc que votre majesté, après avoir satisfait à sa prudence en le faisant arrêter, doit aujourd'hui reconnaître sa fidélité en lui faisant rendre sa liberté.

C'est assurément, dit le roi, la moindre chose que je lui doive quant à présent : je ne prétends pas m'acquitter à si peu de frais; et je veux lui faire oublier, à force de bienfaits, ce que la mal-

heureuse nécessité m'a obligé de lui faire souffrir. C'en est assez, M. de Thurin, ajouta le roi; je ne veux pas que vous poussiez vos recherches plus loin. Puisque le baron de Luz est innocent, et qu'il était le seul homme considérable dont la conduite méritât mon attention, ce n'est pas la peine de rechercher les autres, qui auront sans doute plutôt été séduits que malintentionnés pour l'État, et dont ma clémence fera des sujets d'autant plus fidèles, qu'ils croiront, par la tranquillité où je les laisserai, qu'ils n'ont pas même été soupçonnés. Ils ne sont pas à craindre; et, puisque je leur pardonne, je ne veux pas même les connaître, afin de les traiter comme le reste de mes sujets. Que cette affaire soit donc absolument ensevelie : je me charge du comte d'Auvergne. Pour vous, allez promptement faire rendre la liberté au baron de Luz, et l'assurer de mes bontés.

C'est ainsi que l'adroit Thurin était également propre à servir ou à nuire, suivant ses intérêts ou ses plaisirs. Sire, dit-il, le marquis de Saint-Géran, ami particulier du baron de Luz, est dans l'antichambre; vous ne sauriez donner la commission d'aller faire sortir le baron à quelqu'un qui y soit plus sensible. Tant mieux, répondit le roi, j'estime Saint-Géran; qu'on le fasse entrer. M. de Saint-Géran, extrêmement surpris, parut devant le roi. Je vous sais bon gré, lui dit le roi, d'être demeuré attaché à votre ami dans sa disgrâce. Allez, de ma part, lui rendre la liberté. Le marquis de Saint-Géran, transporté de joie, remercia le roi d'avoir bien voulu le choisir pour cette commission. L'ordre fut expédié sur-le-champ, et M. de Saint-Géran partit en répandant cette nouvelle.

Tous ceux qui étaient restés amis de M. de Luz, ou qui crurent qu'il était permis de le redevenir, partirent avec lui. D'autres se récrièrent sur la justice du roi, sur l'innocence du baron, et disaient qu'ils ne l'avaient jamais soupçonné d'être criminel; que tôt ou tard la vérité perce, et que l'innocence triomphe. Enfin les courtisans de ce temps-là pensaient et parlaient comme ceux d'aujourd'hui.

SECONDE PARTIE.

Le marquis de Saint-Géran, suivi d'un grand nombre de personnes, arriva à la Bastille, et en fit sortir le baron de Luz. Aussitôt que le baron apprit qu'il était libre, il sentit qu'il était plus heureux qu'innocent. Après avoir embrassé le marquis de Saint-Géran et tous ceux qui l'avaient suivi, il partit sur-le-

champ, croyant que, malgré l'idée que l'on avait de son innocence, son premier devoir était de remercier le roi : les princes voulant en général que l'on reçoive toujours une justice comme une grâce. Il arriva donc au Louvre, suivi de tout ce cortége. Le roi le reçut avec bonté. Baron, lui dit-il aussitôt qu'il l'aperçut, je viens enfin de vous rendre justice ; oublions le passé, continuez à me bien servir, et comptez que je ne vous aimerai pas moins, quoique j'aie eu tort avec vous. Le baron de Luz ne répondit au roi qu'en se jetant à ses pieds. Le roi lui tendit la main, et le releva. Allez, lui dit-il, voir madame de Luz et calmer toutes ses alarmes. Le baron de Luz prit congé du roi, et arriva chez lui suivi des mêmes personnes qui l'avaient accompagné au Louvre.

Madame de Luz, plongée dans la douleur, et qui avait fait défendre sa porte à tout le monde, fut extrêmement surprise d'entendre plusieurs carrosses qui entraient dans sa cour, et bientôt après le bruit d'un grand nombre de personnes qui s'approchaient de son appartement, sans être annoncées. Elle appelait ses gens pour en savoir le sujet, lorsqu'elle vit paraître devant elle M. de Luz suivi d'une foule de ses amis. Il courut l'embrasser avec mille transports.

Jamais surprise ne fut égale à celle de madame de Luz. La présence de son mari fut pour elle un coup de foudre : celle de Thurin, le souvenir de son crime, et tout ce qui lui était arrivé, ne pouvaient pas lui porter un coup plus cruel. Elle revoyait un mari à qui elle n'osait plus donner ce nom ; qui, en paraissant devant elle, semblait moins touché du plaisir de jouir de la liberté, que de celui de retrouver une femme qu'une longue séparation lui avait rendue plus chère. Elle le voyait se livrer aux transports les plus vifs, et l'accabler des caresses les plus tendres, dans le moment qu'elle venait de lui faire le plus sensible outrage. Elle n'osait répondre à ses caresses ; peu s'en fallut qu'elle ne lui déclarât qu'elle en était indigne. Cependant elle se remit le mieux qu'il lui fut possible ; et le baron de Luz attribua le désordre de sa femme à la surprise où elle était de le voir dans un temps où tous ses amis craignaient pour ses jours. Le nombre prodigieux d'amis qui l'avaient accompagné depuis la Bastille jusque chez lui, achevèrent, par leur empressement, de cacher l'embarras de madame de Luz.

M. de Saint-Géran était le seul qui, dans la joie qu'il marquait, ressentait en lui-même quelques mouvemens secrets et involontaires qui la combattaient. Ce n'est pas qu'il n'eût fait tout au monde, et qu'il n'eût hasardé même sa vie pour sauver celle du baron. Mais, lorsque M. de Luz fut en sûreté, que la générosité

fut satisfaite et inutile, l'amour reprit tous ses droits. M. de Saint-Géran ne laissait cependant rien paraître qui pût déceler ses sentimens secrets ; peut-être ne les démêlait-il pas bien lui-même. Ce n'était qu'un mouvement secret de la nature qui ne pouvait éclater sur son visage que pour des yeux aussi clairvoyans que ceux d'une amante, et personne ne crut faire à M. de Luz des complimens plus sincères que M. de Saint-Géran.

Pendant que M. de Luz recevait les complimens de toute la cour, madame de Luz était obligée de cacher le chagrin intérieur qui la dévorait, et de prétexter souvent quelque incommodité qui pût paraître la cause de l'abattement où elle était.

Le baron de Luz ne manquait pas un jour d'aller faire sa cour. Le roi l'entretint souvent des affaires de la Bourgogne ; et, quelques jours après, il déclara qu'il donnait ce gouvernement à M. le dauphin ; que M. de Luz et M. de Bellegarde en seraient les lieutenans généraux sous lui, et partageraient entre eux toute l'autorité dont était revêtu le maréchal de Biron.

Ce changement dans la forme du gouvernement de Bourgogne tait extrêmement favorable au baron de Luz. Quoiqu'il eût un collègue dans M. de Bellegarde, son autorité partagée devenait cependant plus grande sous M. le dauphin, que lorsque le maréchal de Biron y commandait. Mais la faveur dont le baron de Luz commençait à jouir, ne consolait pas madame de Luz.

Quoiqu'elle ne fût devenue la victime de la scélératesse de Thurin que pour sauver la vie de son mari, elle se repentait toujours de ce qu'il lui en avait coûté. La présence de son mari lui reprochait d'avoir violé ses devoirs. La vue de M. de Saint-Géran lui rappelait l'amour outragé, et le souvenir de Thurin lui causait une horreur qui achevait de déchirer son âme.

Thurin s'était en vain flatté de s'être acquis le droit de continuer quelque commerce avec madame de Luz. Il s'imaginait, sur le caractère ordinaire des femmes, que le sacrifice qu'il en avait obtenu la lui avait soumise. Une femme qui s'est une fois livrée à un homme, si elle ne lui a pas engagé son cœur, lui a du moins donné des droits sur sa complaisance : ou elle s'attache à son amant, ou elle obéit à son tyran ; et la passion brutale d'un scélérat n'en exige pas davantage. Thurin crut n'avoir pas besoin d'autre titre pour aller la voir ; et il comptait bien, s'il la trouvait seule, prendre avec elle des arrangemens, et lier un commerce réglé.

Madame de Luz était seule en effet lorsqu'on le lui annonça. L'indignation qui, au nom de Thurin, s'éleva dans son cœur, l'empêcha de répondre. Si elle eût prévu son audace, elle lui eût fait défendre sa porte ; et elle n'était pas encore revenue de son

trouble lorsqu'il entra. Madame, lui dit-il, quoique je n'aie pas dû l'excès de vos bontés à votre inclination, qui seule pourrait rendre mon bonheur parfait, je sens que je vous suis attaché pour ma vie. Je veux faire tous mes efforts pour effacer de votre esprit ce que mon entreprise paraît avoir eu de violent; et je ne puis être heureux, si par mes soins, mes respects, et une entière soumission à toutes vos volontés, je ne parviens à toucher votre cœur. Vous pouvez, ajouta-t-il, si vous approuvez mes vœux, déclarer à M. de Luz que c'est à moi qu'il doit son innocence, et la facilité qu'il a eue d'apaiser le roi. Par là vous le disposerez aisément à m'accorder son amitié, et elle servira facilement de voile à mon assiduité à vous faire ma cour. Madame de Luz, qui jusque-là, retenue par la colère, la honte et l'indignation, avait gardé le silence, le rompit enfin.

Pourrais-tu, lui dit-elle, malheureux, te flatter d'exciter dans mon cœur d'autres sentimens que ceux du mépris et de l'horreur? Ne dois-tu pas être content de m'avoir plongée dans l'infamie et dans le crime? Après avoir déshonoré mon mari, veux-tu, par une lâcheté encore plus grande, le trahir en l'obligeant à l'amitié et à la reconnaissance envers un monstre digne de toute sa fureur? Ah! respecte du moins son erreur, et ne la fais pas servir à combler tes crimes et mon indignité. Ne suis-je pas assez criminelle? Crois-tu que je puisse encore devenir complice de ta perfidie? Ah! sans doute tu peux croire que tu m'as rendue assez méprisable pour oser tout hasarder avec moi; mais ne t'abuse pas davantage, ne cherche pas à me rappeler l'idée de mon crime. Je veux croire que ma honte n'est connue que de toi, ne viens pas la redoubler par ta présence; c'est assez pour moi de rougir à mes yeux. Va, fuis, délivre-moi de l'horreur de te voir; pour expier mon crime, pour punir ta lâcheté, je suis capable de découvrir l'un et l'autre; et mes remords me donneront plus de fermeté que je n'en ai eu pour conserver mon innocence. Madame de Luz finit en répandant un torrent de larmes, et suffoquée par ses sanglots. Thurin, ému de ce spectacle, soit crainte ou respect, soit repentir ou admiration, n'eut pas la force de répliquer, et se retira.

Lorsqu'il fut sorti, madame de Luz continua encore de s'affliger; mais enfin elle se calma, ou du moins elle tâcha de cacher son trouble, parce que le marquis de Saint-Géran entra presque dans le même moment.

De quelque honte que madame de Luz se sentît accablée en présence de son mari, celle de M. de Saint-Géran lui donnait encore plus de confusion. En effet, elle n'avait trahi que ses devoirs envers M. de Luz : si les exemples en pareille matière

pouvaient autoriser, elle en avait assez pour ne se pas juger extrêmement criminelle; mais elle était peut-être la seule qui, avec la passion la plus violente dans le cœur, sût résister à son penchant. Elle avait manqué à la fois à la vertu et à l'amour; et les reproches de l'amour sont peut-être les plus sensibles.

La présence de M. de Saint-Géran augmentait donc le dépit de madame de Luz. Elle ne s'était pas encore trouvée seule avec lui, depuis que M. de Luz était rentré en grâce auprès du roi.

Madame, lui dit M. de Saint-Géran, quoique vous m'ayez peut-être soupçonné d'avoir eu, au sujet de M. de Luz, des sentimens plus intéressés que généreux, je puis vous assurer que personne n'a été plus sensible que moi à sa justification. J'aurais sans doute fait mon bonheur de vous posséder; mais, quelle que soit ma passion pour vous, je ne voudrais pas vous devoir au malheur d'un ami, et, ce qui est encore plus respectable pour moi, d'un homme qui vous est cher. Vous m'avez accoutumé à n'avoir d'autres sentimens que les vôtres; et si de moi-même j'en eusse eu de moins généreux, depuis que j'ai le bonheur de vous être attaché, je vous aurais dû ma vertu.

Je n'ai jamais pensé, répondit madame de Luz, que vous ayez été capable de concevoir des espérances qui pussent nous faire rougir l'un et l'autre. Je vous ai toujours cru vertueux. Quelque flatteur qu'il fût pour moi de vous avoir inspiré ces sentimens, il ne l'est peut-être pas moins de supposer que vous les avez toujours eus, qu'ils vous sont propres et naturels. C'est par là seulement que je puis excuser mon penchant pour vous; et il m'est encore plus doux de justifier mon attachement que de flatter mon amour-propre. Je sais que M. de Luz mérite, par l'amitié qu'il a pour vous, que vous soyez son ami; mais je ne sais si un rival est un ami bien sûr. Quoi qu'il en soit, vous savez que je vous ai toujours ouvert mon cœur, je vous l'aurais peut-être caché difficilement; mais enfin, si vous connaissez le fond de mon âme, c'est à ma confiance, et non pas à ma faiblesse ou à mon indiscrétion, que vous devez l'attribuer. Je ne changerai point avec vous de conduite à cet égard. Quels que soient mes sentimens, je vous les ferai connaître; et, pour continuer à vous convaincre de ma sincérité, je vous avouerai que vous m'êtes infiniment cher; que je crois que vous me le serez toujours: j'ajouterai même que je le crains. Oui, je ne vous dissimulerai point que je souhaiterais vous voir avec plus d'indifférence. Les alarmes que la prison de M. de Luz m'a causées, les frayeurs que j'aie eues sur son sort, me l'ont rendu plus cher. Si la vertu, si la raison doivent nous faire combattre des sentimens contraires à notre repos, pourquoi ne pas chercher à fortifier

ceux qui y sont conformes? L'on prétend que les réflexions peuvent affaiblir une inclination ; elles peuvent aussi contribuer à la fortifier dans un cœur. Je veux faire tous mes efforts pour m'attacher de plus en plus à M. de Luz ; je crains bien de n'y pas réussir ; mais enfin je suis obligée d'y travailler ; et je sens bien qu'il ne fera pas de grands progrès dans mon cœur, tant que votre présence détruira tout le fruit de mon attention et de mes soins. Je vous demande en grâce de me voir avec moins d'assiduité; les dissipations qui se trouvent dans Paris, peuvent vous en fournir aisément le prétexte et les moyens. Ce n'est peut-être qu'en nous arrachant l'un à l'autre, que nous cesserons de nous être nécessaires. Je vous avouerai même, et je ne puis porter plus loin le désir de me livrer à mes devoirs, que je voudrais que votre cœur pût s'attacher. Plusieurs femmes en briguent la conquête; leur facilité est un grand charme : en les voyant, et cessant de me voir, vous m'oublierez aisément; les chaînes de l'habitude sont bien fortes. Ce n'est pas que j'espère ressentir pour M. de Luz la tendresse que vous seul jusqu'ici m'avez inspirée. Je serais trop heureuse que mon cœur et mon devoir fussent d'accord; si je ne dois pas m'en flatter, ils ne seront pas du moins dans un combat perpétuel, et la vertu n'exige rien de plus : l'amour pour mon mari ferait mon bonheur ; mais il n'est pas nécessaire à mon devoir.

Tandis que madame de Luz parlait ainsi, M. de Saint-Géran était dans un étonnement qui ne lui permettait pas de l'interrompre ; mais lorsqu'il vit qu'elle avait cessé de parler : Je n'aurais jamais soupçonné, lui dit-il, madame, que le malheur, qui ne semblait d'abord menacer que M. de Luz, ne dût enfin tomber que sur moi. Vous savez combien j'ai été sensible à sa disgrâce ; j'aurais sans doute désiré de contribuer par mes soins à lui procurer sa liberté ; mais je suis encore plus satisfait qu'il ne l'ait due qu'à son innocence. J'aime assez mes amis pour ne pas désirer de leur rendre des services qu'ils ne devraient qu'à leur malheur; et je n'ambitionne point de me les assujétir par la reconnaissance. Je ne sais pas si de pareils sentimens auraient dû vous détacher de moi ; ils étaient faits pour toucher votre âme. Vous espérez, dites-vous, qu'en cessant de vous voir, je cesserai de vous aimer, et que mon cœur pourra devenir sensible pour quelque autre que vous : vous ne rendez justice ni à vous, ni à moi. Un cœur que vous avez une fois touché, doit être bien difficile sur tout autre objet ; et d'ailleurs, soit vertu, soit malheur, je ne suis point de ceux qui s'attachent plutôt par faiblesse que par goût, qui offrent leur hommage et non pas leur cœur. Vous connaissez le mien ; vous savez qu'il

n'était fait que pour vous: vous m'aviez permis de croire que vous en acceptiéz le don : faut-il le rejeter aujourd'hui avec mépris? Que vous êtes injuste, reprit madame de Luz! Pouvez-vous imaginer que je vous méprise? Ah! croyez que je vous estime, puisque je vous aime. Je serais trop malheureuse si vous cessiez de mériter mon estime : c'est elle seule qui peut justifier mon penchant pour vous; mais notre amour est aussi contraire à mon bonheur qu'à mon innocence. Que je vous doive l'un et l'autre; cessons de nous voir : cette séparation me sera plus cruelle qu'à vous-même; mais je la crois nécessaire; peut-être lui devrons-nous un jour notre tranquillité.

M. de Saint-Géran, ne pouvant se résoudre à un si cruel sacrifice, fut quelque temps à combattre la résolution de madame de Luz; mais, voyant qu'au lieu de lui faire changer de dessein, il ne faisait que l'affliger; jugeant aussi qu'il lui serait impossible de cesser de la voir, en demeurant dans le même lieu, il prit enfin le parti de s'éloigner, autant par désespoir que par obéissance. Il alla prendre congé d'elle. Jamais adieux ne furent plus tendres; jamais il n'y eut de séparation plus cruelle; jamais leur amour n'avait été plus vif. Ils gémissaient, ils soupiraient; la douleur les empêchait de parler, et ils ne pouvaient s'exprimer que par leurs larmes. Madame de Luz fut prête à révoquer un ordre qu'elle trouvait trop barbare contre M. de Saint-Géran, et contre elle-même. Elle n'avait exigé cette séparation que pour cesser de l'aimer; et, n'écoutant alors que son cœur, elle lui jura cent fois l'amour le plus tendre et le plus constant. Ils se séparèrent enfin; et M. de Saint-Géran, qui avait demandé au roi la permission d'aller servir en Hongrie, partit le jour même, le cœur déchiré par l'amour et par le désespoir.

La France, qui avait été long-temps agitée par les guerres civiles et étrangères, jouissait enfin d'une paix stable qu'elle devait à la valeur, à la fermeté et à la prudence de son roi. Henri, après avoir calmé les troubles intérieurs, dissipé les factions et épouvanté les rebelles, venait encore d'assurer la paix avec l'Espagne et la Savoie par les traités de Vervins et de Lyon.

Un grand nombre d'officiers français, n'ayant plus de guerre chez eux, allèrent la chercher chez les étrangers. Les uns passèrent, avec le prince de Joinville, chez les Hollandais; les autres suivirent les ducs de Mercœur et de Nevers, et offrirent leurs services à l'empereur Rodolphe II contre les Turcs. Il semble que le Français ne fasse la guerre que pour la gloire. Il combat son ennemi sans le haïr; et, sitôt qu'il a fait sa paix,

il est prêt à servir avec zèle celui contre lequel il vient d'exercer sa valeur. Les services que Rodolphe reçut des Français furent tels, que Mahomet III, qui régnait alors sur les Ottomans, leur attribua les plus grands succès des Impériaux. Il envoya à ce sujet au roi, Barthélemi Lueur, renégat français, et le premier que les Turcs aient chargé d'une pareille commission. Son principal objet était d'engager le roi à rappeler le duc de Mercœur et les Français qui l'avaient suivi. Henri reçut cet envoyé avec distinction, quoique sans grand appareil. Il le chargea de plusieurs présens pour répondre à ceux du sultan ; mais il ne lui donna aucune réponse positive sur ses demandes. En effet, Henri, élevé parmi les armes, ayant conquis son royaume à la pointe de l'épée, et justifié ses droits par sa valeur, aimait naturellement la guerre. C'était par là qu'à la fois général et soldat, il était devenu le plus grand capitaine de son siècle. La plupart de ses officiers, qui dans d'autres temps ou d'autres lieux eussent été des généraux, ne paraissaient que des soldats sous lui. Ce prince, en faisant la paix, avait sacrifié son inclination particulière au bonheur de ses sujets : quand on sait combattre, on doit savoir aussi faire glorieusement la paix

Henri aimait tous ses sujets. Il protégeait le peuple comme la partie la plus faible, quoique la plus nécessaire à l'État ; mais il considérait particulièrement la noblesse et les soldats, comme les défenseurs de la patrie.

Il savait que la noblesse n'était exempte de quelques impositions, que parce qu'elle était destinée à servir plus glorieusement l'État ; qu'elle ne tirait le droit de porter l'épée que de l'obligation où elle est de l'employer contre les ennemis de la nation ; et il ne regardait comme véritables gentilshommes que ceux qui portaient les armes. On ne voyait point un homme, au sein de l'oisiveté, prétendre à des places qui sont le prix du sang versé pour la patrie, ou quitter le service après les avoir obtenues.

Le roi n'était donc pas fâché que la plupart des gentilshommes allassent chez les étrangers continuer à s'instruire du grand art de la guerre. Il sut bon gré à ceux qui lui en demandèrent la permission ; ainsi le marquis de Saint-Géran n'avait pas eu de peine à l'obtenir.

Quelque temps après, le baron de Luz partit avec M. de Bellegarde, pour aller à Dijon régler ensemble la forme du nouveau gouvernement. Comme il ne comptait pas y faire un long séjour, il laissa madame de Luz à Paris. Aussitôt qu'elle n'eût plus devant les yeux son amant et son mari, deux objets dont la vue déchirait le plus cruellement son âme, elle ne crai-

gnit plus que de rencontrer Thurin, dont le souvenir la faisait frémir d'horreur. Elle prit le parti d'aller passer, à une maison de campagne qu'elle avait auprès de Paris, tout le temps que M. de Luz serait absent. Lorsqu'elle y fut, elle se livra encore à toute sa douleur. C'est une douceur pour les malheureux que de pouvoir s'affliger en liberté. Mais enfin le temps la calma un peu ; et elle commençait à jouir de quelque tranquillité, lorsque plusieurs personnes, abusant du voisinage, vinrent troubler sa solitude. Madame de Luz, après avoir satisfait à tout ce que la politesse et l'usage exigent en pareille occasion, fit tous ses efforts pour rompre ou prévenir des liaisons qui lui étaient importunes. Le monde ne s'attache qu'à ceux qui le recherchent : madame de Luz eût été bientôt rendue à sa solitude, si parmi ceux qui vinrent la voir, il n'y en eût eu deux qui avaient été attirés chez elle par un intérêt trop vif pour s'en éloigner aussi facilement.

Le comte de Maran et le chevalier de Marsillac, qui avaient vu madame de Luz à la cour, en étaient devenus amoureux l'un et l'autre.

Le comte de Maran était un homme d'une naissance assez ordinaire, pour ne pas dire obscure. Il était venu du fond d'une province éloignée pour s'attacher à la cour ; et, comme on y reçoit aussi souvent les hommes sur leurs prétentions que sur leurs droits, il s'y était donné pour un homme de qualité, et avait été reçu pour tel ; ou plutôt on ne s'était guère embarrassé de lui disputer un titre qui n'intéressait personne, par le grand nombre de ceux qui le portent ou qui l'usurpent.

C'était sur une naissance aussi douteuse que Maran fondait un orgueil stupide, tel qu'on le remarque dans ceux qui n'ont d'autre mérite qu'un nom à citer. Le comte de Maran croyait que la valeur était la seule vertu ; et la férocité lui en tenait lieu. Au reste, sans mœurs, sans esprit, sans probité, il était capable des actions les plus basses et les plus hardies pour satisfaire ses désirs. Son caractère faisait un contraste parfait avec celui du chevalier de Marsillac. Le chevalier était d'une des meilleures maisons du royaume, pouvait prétendre à tout par sa naissance, et il n'y avait rien dont il ne fût digne par sa vertu.

Deux hommes aussi opposés devinrent rivaux en même temps. Tous deux, extrêmement amoureux, déclarèrent bientôt leur passion à madame de Luz.

Il est aisé de s'imaginer, dans l'état où elle se trouvait alors, quelle impression leurs discours firent sur son esprit. Tous ses malheurs s'y retracèrent dans le moment. En effet, le seul mot d'amour devait la faire frémir ; il était la première cause du

désespoir où elle était plongée. Quelque différence qu'elle eût faite en tout autre temps du chevalier de Marsillac et du comte de Maran, elle les traita, dans cette occasion, avec une égale fierté, et presque avec le même mépris. Le chevalier de Marsillac, qui avait l'esprit aussi pénétrant que ses sentimens étaient délicats, ne pouvant accorder avec la douceur naturelle de madame de Luz un pareil accueil, ne douta point qu'elle n'eût déjà le cœur rempli d'une passion violente, et peut-être malheureuse; et, respectant son secret, sans lui rien témoigner de ses soupçons, il lui promit qu'il ne l'importunerait jamais par de pareils discours puisqu'il avait malheur de lui déplaire. Madame de Luz lui en sut gré, et ne songea plus qu'à se défaire absolument du comte de Maran. Celui-ci, plus présomptueux qu'éclairé, regarda la colère de madame de Luz comme le seul effet de la pudeur. Il était, ainsi que tous les gens sans esprit et sans éducation, dans le préjugé grossier et ridicule qu'il n'y a point d'amans dont les femmes ne soient flattées; qu'elles n'ont jamais qu'une vertu fausse, et qu'il suffit d'être entreprenant pour être heureux avec elles.

Le comte de Maran résolut de se conduire sur ce principe, et de se satisfaire à quelque prix que ce fût.

Le chevalier de Marsillac s'aperçut bientôt que Maran était son rival; mais il ne fit pas à madame de Luz l'injure de la croire sensible à un tel hommage. Il allait la voir assez rarement pour la persuader de son repentir; et, quoiqu'il conservât encore pour elle des sentimens fort tendres, il forma le dessein de les lui sacrifier, et de se borner à être de ses amis.

Le comte de Maran ayant voulu retourner chez madame de Luz, on lui dit qu'elle n'y était pas. Une telle réponse ne peut être long-temps équivoque, surtout à la campagne; et Maran comprit aisément que madame de Luz lui faisait refuser sa porte. Il soupçonna aussitôt le chevalier de Marsillac d'être un rival à qui on le sacrifiait. Le comte de Maran croyait qu'il n'y avait rien de honteux en amour, que de n'être pas heureux; et que les moyens les plus sûrs de le devenir, même les plus criminels, étaient toujours les meilleurs. Le chevalier de Marsillac et lui n'avaient jamais eu beaucoup de liaison : le caractère vertueux du chevalier suffisait pour déplaire au comte de Maran; mais, lorsque celui-ci regarda le chevalier comme son rival et comme un rival heureux, il conçut la haine la plus violente contre lui, et forma aussitôt le dessein de se venger.

Il était résolu de l'appeler en duel, lorsque le hasard les fit rencontrer, et termina leur querelle. Madame de Luz était bien éloignée de s'imaginer qu'elle dût être bientôt le sujet d'un combat.

On était alors en été, et c'était dans la plus grande chaleur. Madame de Luz dont le parc était borné par la rivière, prenait le bain. Elle y était allée ce jour-là de grand matin, et n'avait qu'une de ses femmes avec elle. A peine était-elle entrée dans le bain, que sa femme de chambre lui dit qu'elle avait oublié quelque chose qui lui était nécessaire. Madame de Luz, se croyant fort en sûreté, lui ordonna de l'aller chercher. Elle ne fut pas plutôt partie, que le comte de Maran arriva au lieu même ou madame de Luz se baignait. Depuis qu'elle lui avait fait refuser sa porte, il se promenait toujours aux environs de sa maison, dans l'espérance de la rencontrer, et de s'expliquer avec elle. Il venait d'entrer dans le parc; et, ayant aperçu madame de Luz qui se préparait à se baigner, il s'était tenu caché, et il était fort attentif à toutes ses actions. Aussitôt qu'il eût vu que la femme de chambre s'éloignait, soit qu'il en ignorât le sujet ou qu'il l'eût gagnée, il sortit du lieu où il était et s'avança vers madame de Luz. Au bruit qu'il fit en s'approchant, madame de Luz, tirant un coin de la toile du bain, aperçut le comte de Maran; alors elle fit un cri, et sortit du bain pour s'enfuir, en appelant du monde.

Le comte de Maran la suivit; déjà il l'avait atteinte, et il se proposait, pour satisfaire sa passion, de se porter aux dernières violences, lorsqu'il vit paraître le chevalier de Marsillac. Le chevalier, que le hasard avait conduit au même endroit, croyant entendre la voix de madame de Luz, tourna ses pas du côté d'où partaient les cris. Il n'eut pas plutôt vu madame de Luz poursuivie par le comte de Maran, que l'honneur, l'amour et le ressentiment l'enflammant de colère, il mit l'épée à la main pour punir la lâcheté de Maran, et lui cria de songer à se défendre. Le comte de Maran, transporté de rage à la vue du chevalier de Marsillac, abandonna madame de Luz pour venir fondre sur son rival. Si je ne suis pas, lui dit-il, heureux en amour, tu vas connaître que je le suis les armes à la main. Le chevalier ne répondit qu'en se précipitant sur son ennemi. Le combat n'est jamais long entre deux hommes bien animés; et dans le moment le comte de Maran tomba mort sur la place.

Le chevalier de Marsillac courut aussitôt sur les pas de madame de Luz, qui, fuyant dans le trouble et dans l'état où elle était, s'était enfoncée dans le bois. Il la chercha quelque temps pour la rassurer, en lui apprenant les suites de sa vengeance. Il la rencontra au pied d'un arbre, où elle était évanouie. Le chevalier, frappé de l'état où il la voit, s'empresse de la secourir. Le désordre dans lequel elle était tombée laissait voir mille beautés. Le chevalier ne songea point à le réparer. Ému et par-

tagé entre la compassion, l'admiration et l'amour, il s'arrête à considérer tant de charmes. Qu'elle était belle dans ce moment! Cette vue enflamme ses désirs; le trouble et l'ivresse s'emparent de ses sens. Il prend une de ses belles mains, la presse de ses lèvres. Il voudrait la secourir, et il craint, en la retirant de cet état, de se priver du plaisir dont il est enivré. Il l'appelle d'une voix faible, elle ne répond que par un soupir; la bouche d'où il part en paraît plus belle. Il ose y porter la sienne. L'amour, qui sait prendre toutes les formes, achève de l'aveugler. Il croit ne céder qu'à la pitié, et il est emporté par les désirs les plus ardens. Bientôt il n'en est plus le maître. Il les sent, il s'y livre, et ne les distingue plus. Les désirs trop violens laissent peu d'intervalle de l'entreprise au crime. Madame de Luz, pressée tout à coup par les embrassemens du chevalier, revient à elle. Se voyant entre les bras d'un homme, elle veut s'en arracher; et le mouvement qu'elle fait pour cela achève sa défaite, e commence les remords du chevalier.

Madame de Luz envisagea d'abord le chevalier de Marsilla et trop sûre de sa honte, dans l'état où elle se trouve: Grar Dieu! s'écria-t-elle, à quel opprobre suis-je donc condamnée Et toi, dit-elle au chevalier, dont la fausse vertu m'a séduite c'est toi qui me déshonores? Madame de Luz, livrée à la douleur et au ressentiment, accabla le chevalier des reproches le plus sanglans et les plus justes. Le chevalier, aussi humilié de son crime qu'il avait été aveuglé par le plaisir, n'osait lui répondre; il n'osait même la regarder. Il se jeta à ses genoux, et voulut les embrasser. Madame de Luz le repoussa avec mépris. Le chevalier trouvait sa fureur trop juste pour oser s'en plaindre. Il ne se croyait pas digne d'obtenir le pardon de son crime; mais il voulait la persuader de son repentir. Madame de Luz continuait toujours de lui marquer son indignation, lorsqu'elle entendit quelqu'un s'approcher; elle ne douta point que ce ne fût sa femme de chambre qui la cherchait: c'était elle en effet. Éloignez-vous du moins, dit-elle au chevalier, et n'achevez pas de me déshonorer par votre présence. Le chevalier de Marsillac, que la vue de madame de Luz accablait alors des remords les plus cuisans, ne résista pas à son ordre, et se retira.

A peine était-il parti, que la femme de chambre arriva. La frayeur où elle était l'empêcha de remarquer celle de sa maîtresse, ou plutôt elle l'attribua à la même cause. Cette femme avait rencontré le comte de Maran mort et baigné dans son sang. Elle ne douta point que le spectacle d'un combat n'eût fait fuir madame de Luz. Elle lui demanda, en arrivant, si elle avait été témoin de ce malheur et qui en était l'auteur. Ma-

dame de Luz, pour écarter tous les soupçons du véritable motif de ce combat, répondit simplement que, lorsqu'elle était dans le bain, elle avait entendu un bruit d'épées; que la frayeur qu'elle avait eue ne lui avait seulement pas laissé remarquer qui étaient ceux qui se battaient, et qu'elle n'avait songé qu'à fuir, malgré l'état où elle était. La femme de chambre lui dit qu'elle avait reconnu le comte de Maran. Madame de Luz, sans s'engager dans un plus long discours, prit une robe et marcha promptement vers la maison. La femme de chambre, qui ne soupçonnait pas sa maîtresse d'avoir la moindre part à ce combat, lui dit qu'elle devait se rassurer; qu'il n'y avait apparemment pas encore d'autres témoins qu'elles; et que le parti le plus sûr et le plus prudent qu'elles eussent à prendre, était d'ignorer absolument ce qu'elles en savaient, pour ne pas être inquiétées dans cette affaire. Madame de Luz approuva ce conseil, et arriva chez elle.

La mort du comte de Maran fut bientôt répandue. On vint même, quelques heures après, l'annoncer à madame de Luz, qui, suivant le conseil de la femme de chambre, et encore plus pour son intérêt particulier, feignit de l'apprendre.

La connaissance que l'on avait du caractère du comte de Maran, fit regarder sa mort comme la suite d'un duel, et l'on n'en fit pas la moindre recherche. Ces sortes de combats étaient alors, en France, aussi communs qu'impunis; et plusieurs autres affaires de cette nature qui survinrent, empêchèrent qu'on ne parlât davantage de celle-ci.

Le chevalier de Marsillac ayant vu passer quelques jours sans qu'on l'inquiétât sur la mort du comte de Maran, et la voyant tout-à-fait oubliée, jugea que madame de Luz avait gardé le secret, dans la crainte d'en faire connaître le motif.

Les remords dont Marsillac était agité, égalaient presque la fureur et l'indignation de madame de Luz. Il n'aurait pas eu l'audace de se présenter à ses yeux; mais il prit la résolution de lui écrire pour l'assurer de la sincérité de son repentir, lui jurer un secret inviolable sur ce qui s'était passé, et pour tâcher d'en obtenir le pardon. Il envoya sa lettre à madame de Luz. Elle ne voulut pas la recevoir, et la lui renvoya. Marsillac en fut au désespoir; mais il ne crut pas devoir s'en plaindre. Il aurait désiré ardemment d'instruire madame de Luz de son repentir; mais il ne pouvait se dissimuler que c'eût été une grâce dont il n'était pas digne. Il prit donc le parti d'éviter la présence de madame de Luz, et de lui épargner la vue d'un homme qui devait lui être aussi odieux. Il sentait qu'il y aurait eu de l'inhumanité à s'offrir à ses yeux. Eh! comment, avec de pareils

sentimens, avait-il pu cesser d'être vertueux? Faut-il que la vertu dépende si fort des circonstances! Que n'eût-il pas fait pour se dérober à lui-même le souvenir d'un crime, dont il était encore plus déshonoré que celle qui en avait été la victime!

Un des plus grands supplices de madame de Luz, était d'être obligée de renfermer sa douleur. Mais, lorsqu'elle était seule et rendue à elle-même, elle envisageait en frémissant tout ce qui lui était arrivé. Elle ne se voyait qu'avec horreur. Comment, avec tant de vertu dans le cœur, pouvait-elle être devenue si criminelle? Mais comment, avec tant de malheurs, pouvait-elle être encore innocente? C'eût été accuser le ciel d'injustice. Elle aimait mieux se condamner elle-même. Les sentimens d'une religion pure, qui devraient faire la consolation des innocens malheureux, achevaient de l'accabler. Agitée de mille remords, elle ignorait qu'ils naissent moins du crime que de la vertu. Elle se livra à toute sa douleur. Elle gémissait; elle pleurait. Elle crut long-temps qu'il n'y avait plus pour elle de consolation. Mais la religion, qui semblait lui avoir exagéré d'abord l'horreur du précipice où elle était tombée, parut bientôt lui offrir la seule voie d'en sortir, en se jetant entre les bras de Dieu, toujours ouverts au crime repentant.

Les secours spirituels ne manquent jamais à Paris. Cette ville a toujours été le séjour du crime et de l'innocence. Le vice et la vertu y ont chacun leurs ministres, qui sont dans un combat perpétuel. La galanterie avait commencé à la cour sous le règne de François Ier. Elle fut bientôt suivie de la débauche sous Henri II. Une foule de vices avaient suivi en France Catherine de Médicis; et, quoique la cour de Henri IV fût moins corrompue que celle des rois précédens, elle était encore remplie de beaucoup de désordres.

Outre les déréglemens qui régnaient à la cour, les troubles de religion, qui agitaient encore l'État, avaient réveillé l'esprit et le zèle de la plupart des gens d'église. On a dit que les guerres civiles étaient l'école des grands hommes, parce que chacun essaie ses forces. Les guerres de religion, en causant les mêmes désordres, ont à peu près les mêmes avantages.

Avant ces temps-là on croyait sans examen, on péchait sans scrupule, on se convertissait sans repentir: toutes les fautes se rachetaient par des legs pieux; les prêtres vivaient heureux, et les malades mouraient tranquilles. Mais l'hérésie vint dissiper cet assoupissement: on voulut s'instruire pour attaquer ou pour se défendre. La sévérité de Henri II contre les hérétiques en avait augmenté le nombre. Les directeurs des consciences comprirent que, pour ramener les esprits, ils devaient régler leur

zèle. Plusieurs crurent devoir employer la voie de la persuasion. D'ailleurs l'édit de Nantes, donné en faveur des protestans, était un frein à la persécution. Comme Henri IV n'avait quitté leur communion qu'en suivant les mouvemens de sa conscience, il ne se croyait pas obligé de les haïr. Il les plaignait comme ses frères, et les protégeait comme ses sujets. De tout temps les ecclésiastiques qui se sont livrés à la direction des âmes, ont été partagés en différentes classes. Les uns, avec un cœur droit, un esprit simple et des talens bornés, renfermés dans la bourgeoisie et les états subalternes, cherchent à ramener dans la voie du salut ces âmes égarées par les erreurs des sens. Les fautes grossières de ces pécheurs sont aussi simples que leurs principes; elles tiennent plus au corps qu'à l'esprit, et n'exigent point, dans les directeurs, cette pénétration qui va chercher au fond du cœur le principe criminel et subtil d'une action en apparence indifférente. Il suffit, pour conduire ces pécheurs obscurs, de connaître leur âge, leur tempérament, et les occasions dans lesquelles ils se trouvent communément.

Mais il est une autre classe de directeurs, bien supérieurs à tous les autres. Ceux-ci, nés avec des talens éminens, se destinent à la cour. Ce n'est pas l'orgueil qui les y attache. Ces talens ne viennent pas d'eux-mêmes, c'est Dieu qui les donne à qui il lui plaît; il faut lui rendre grâces de ses dons, et faire fructifier les talens du Seigneur. Sa voix les appelle à la cour, malgré les dangers qui s'y trouvent: on doit vaincre sa répugnance naturelle, et obéir à sa vocation.

Ces hommes choisis doivent connaître tous les replis du cœur. Tour à tour sévères ou relâchés selon le caractère de ceux qu'ils ont à conduire, ils peignent le joug du Seigneur ou pesant ou léger. Souples, adroits, insinuans, ils auraient toutes les qualités nécessaires pour suivre la fortune, si ces hommes divins pouvaient envier ses faveurs; mais il faut presque s'engager dans la voie de ceux qui s'égarent, quand on entreprend de les ramener. On est obligé d'employer contre les passions les armes des passions mêmes; et le cœur est toujours pur, quoique l'esprit paraisse se prêter aux différentes impressions de la cupidité. Quels talens, quelle charité ne faut-il pas pour régler les passions, pallier les défauts, ou calmer enfin les remords de ceux dont on ne peut corriger les vices!

Parmi ces directeurs illustres il y en avait un fort renommé pour sa piété et pour ses lumières. Flambeau de la vérité, ennemi du crime, il préservait l'esprit de l'erreur, et fortifiait le cœur contre les passions. M. Hardouin (c'était son nom) était chargé de la conduite de toutes les consciences timorées de

la cour ; ce qui suppose qu'il ne dirigeait guère que des femmes. Pour les hommes, le mot de conversion est puéril ; et ceux qui se convertissent à la cour, sont toujours ceux qui ont le moins besoin de se convertir.

Dans la jeunesse, ils se livrent aux plaisirs et à la dissipation ; et c'est peut-être alors le temps de leur vie le plus innocent. Lorsqu'ils ont épuisé, ou plutôt usé les plaisirs, ou que leur âge et leur santé les y rendent moins propres, l'ambition vient s'en emparer. Ils deviennent courtisans ; ils ne s'occupent plus que de leur fortune et de leur avancement. Ils n'ont pas besoin de vertu pour suivre leur objet ; mais il faut du moins qu'ils en aient le masque, et par conséquent un vice de plus. Le succès ne fait que les attacher d'autant plus à la fortune. Les disgrâces en ont quelquefois précipité au tombeau ; mais il est rare qu'elles les ramènent à Dieu.

Il n'en est pas ainsi des femmes de la cour. Dans la jeunesse, uniquement occupées du soin de plaire, elles en perdent en vieillissant les moyens, et jamais le désir. Quelle sera donc leur ressource ? Le peu de soin qu'on a pris de leur éducation, fait qu'elles en trouvent peu dans leur esprit ; et il y a encore plus de vide dans leur cœur quand l'amour n'y règne plus. Peu d'entre elles, après avoir été amantes, sont dignes de rester amies. Ne pouvant donc se suffire à elles-mêmes, le dépit les jette dans la dévotion. D'ailleurs les femmes, au milieu de leurs déréglemens, ont toujours des retours vers Dieu. On a dit que le péché était un des grands attraits du plaisir ; si cela était, elles en auraient plus que les hommes ; mais cette maxime, fausse en elle-même, l'est encore plus par rapport aux femmes. En effet, elles ne sont jamais tranquilles dans leurs faiblesses, et c'est de là sans doute que vient la pudeur qu'elles conservent quelquefois encore avec celui à qui elles ont sacrifié la vertu. Quelques unes ne sont guère moins ambitieuses que des hommes le pourraient être ; elles veulent du moins décider des places que leur sexe ne leur permet pas de remplir, et la dévotion leur en donne les moyens. Les dévotes forment une espèce de république, où toute l'autorité se rapporte au corps, et les membres se la prêtent mutuellement. Un directeur commençant a d'abord reçu tout son éclat et son crédit de celles qu'il dirige ; et, dans la suite, il donne lui-même le crédit à celles qui s'engagent sous sa conduite.

Madame de Luz avait des vues plus pures et un cœur plus sincère. Elle quitta la campagne, et revint à Paris. Elle alla aussitôt trouver M. Hardouin. Il fut assez surpris quand on la lui annonça. Comme elle était fort jeune, et que sa conduite

passait pour être d'une régularité exemplaire, il ne soupçonnait pas le motif qui lui procurait cette visite. Il crut qu'elle avait quelque affaire importante à la cour, et qu'elle venait le prier d'employer son crédit. Il vint au-devant d'elle avec empressement: Quel bonheur, lui dit-il, madame, me procure l'honneur de vous voir? Serais-je assez heureux pour vous être de quelque utilité? Vous pouvez me donner vos ordres. J'attends de vous sans doute, lui répondit madame de Luz, le service le plus important, en vous suppliant de m'accorder vos secours spirituels, dont jamais personne n'eut plus de besoin.

La première attention d'un directeur intelligent et expérimenté est de ne pas montrer d'abord trop de sévérité. La plupart de celles qui s'engagent dans la dévotion, n'ont quelquefois pas encore un dessein bien décidé; le directeur achève de les déterminer. C'est par une conduite adroite qu'il perfectionne la vocation de ces âmes faibles qui ne sont rien par elles-mêmes, que les circonstances entraînent, et qui, suivant par faiblesse l'amour ou la dévotion, deviennent dévotes, ou ont une intrigue, sans être véritablement attachées ni à Dieu ni à leur amant. Souvent elles voudraient bien allier les deux. Un sermon les a touchées; l'amant les attendrit, elles auraient de la peine à l'abandonner. Mais elles quittent le rouge, elles vont à l'office, elles se trouvent aux assemblées des dames de paroisse: le recueillement de la journée leur donne le soir plus de vivacité pour recevoir leur amant. Malgré toutes ces petites contradictions, il ne faut pas que le directeur se rende trop difficile. Dans la dévotion, comme dans l'amour, les premiers pas sont toujours précieux.

Il n'en est pas ainsi de ces esprits vifs et ardens, dont toutes les idées sont des projets; tous leurs mouvemens sont des passions, et tous leurs desseins des partis formés. Ils ne se prêtent à rien; ils se livrent à tout. Le monde aujourd'hui les emporte; demain le dépit d'un mauvais succès, la perte d'une maîtresse ou d'un amant, leur rend la vie odieuse. La société leur est à charge; leur foi est encore faible; l'humeur fait l'effet de la grâce; ils embrassent les pratiques les plus austères de la religion: avec plus de douceur elle leur plairait moins; ils s'y livrent comme à une vengeance. Mais ces caractères violens ont plus de ferveur que de persévérance. Un directeur un peu jaloux de sa gloire doit encore, s'il est possible, ajouter à leur austérité; et les faire plutôt expirer dans les macérations, que de les exposer, par une lâche et coupable indulgence, à devenir déserteurs de la dévotion.

Madame de Luz n'avait rien de ces génies faibles ou violens. Accablée de remords, mais encore plus touchée de la vertu,

elle cherchait des lumières capables de l'éclairer, et il ne fallait pas de système pour diriger sa conduite. Quoi qu'il en soit, elle n'eut pas plutôt fait connaître à M. Hardouin le sujet qui l'amenait, qu'il s'écria : Loué soit à jamais le ciel! gloire soit au Très-Haut! béni soit le Seigneur! Quoi! c'est vous, madame, qui craignez d'être hors de la voie du salut? Je vois que l'innocence a plus de scrupules, que le crime n'a de remords. Mais votre crainte salutaire n'en est pas moins louable : cette sainte frayeur est la sauve-garde de la vertu. Que celui qui est ferme dans la voie du Seigneur, prenne garde de tomber, dit S. Paul; ayez soin d'opérer votre salut avec crainte et tremblement. Oui, madame, il est plus aisé de prévoir les écueils que de sortir du précipice.

Vous aurez bientôt perdu, dit madame de Luz, l'opinion avantageuse que vous avez conçue de moi, lorsque je vous aurai fait connaître...... dirai-je mes crimes, ou mes malheurs?

Ne craignez rien, répliqua M. Hardouin, quelles que soient les fautes que vous ayez commises, vous ne sauriez être bien criminelle avec autant de remords. Le ciel est plus sensible à la conversion d'un pécheur qu'à la persévérance de plusieurs justes; c'est pour les âmes repentantes que les trésors de la grâce sont ouverts. Parlez, madame, ayez confiance en moi. Je sens combien votre salut m'intéresse. Ouvrez-moi votre cœur. Madame de Luz sentit alors renouveler toutes ses douleurs. Qu'il était humiliant pour elle d'en avouer les motifs! Un tel aveu coûte bien moins à celles qui sont plus coupables. M. Hardouin, voyant jusqu'à quel point madame de Luz était affligée et interdite, n'oublia rien pour lui inspirer de la confiance. Rassurez-vous, lui dit-il, madame, je suis prêt à vous entendre et à vous consoler. Madame de Luz, un peu rassurée et faisant effort sur elle-même, commença le récit de tout ce qui lui était arrivé. Vingt fois la pudeur et les sanglots lui coupèrent la parole; et chaque fois M. Hardouin employa toute l'adresse imaginable pour la faire continuer, soit en l'interrogeant sur des détails, ou en lui rappelant des circonstances. Madame de Luz finit, avec un torrent de larmes, un aveu qui lui avait tant coûté.

M. Hardouin en fut ému, il en fut même étonné. Ce n'est pas qu'il n'eût vu souvent des femmes converties; mais il n'en voyait guère de repentantes. La dévotion est le dernier période de la vie d'une femme. La plupart de celles que M. Hardouin dirigeait, avaient commencé par se livrer au plaisir qui les recherchait; elles avaient ensuite tâché d'en prolonger le cours, et leurs efforts étaient devenus d'autant plus vifs, qu'elles avaient vu de jour en jour le monde prêt à les quitter. Les regrets les

avaient encore occupées quelque temps, et elles avaient enfin cherché une consolation et un asile dans la dévotion. L'aveu de leurs fautes ne leur coûtait point; en les confessant, elles se retraçaient leurs plaisirs, et c'était l'unique qui leur fût resté.

Des détails aussi délicats et aussi vifs que ceux que M. Hardouin entendait chaque jour, devaient faire quelquefois sur son esprit une impression bien dangereuse pour la vertu. L'imagination s'échauffe, et elle est le premier ressort des sens : il faut alors que la grâce soit bien puissante, puisque l'homme est si faible.

Mais, quelque danger qui puisse se trouver pour la vertu d'un directeur, les images qu'il se forme ne sont pas ordinairement nourries et fortifiées par la vue d'objets jeunes et séduisans. C'était peut-être un état nouveau pour M. Hardouin, que d'entendre un aveu simple et naïf, et de voir en même temps à ses pieds une personne jeune et charmante. Les larmes ingénues qu'elle répandait lui donnaient de nouvelles grâces. L'innocence est le premier charme de la beauté, et rien ne retrace l'innocence comme le remords.

M. Hardouin fut touché de la douleur de madame de Luz. Un homme accoutumé à entendre le récit des plus grands déréglemens, ne devait rien trouver d'extraordinaire dans sa nouvelle pénitente, que le malheur, les charmes et le repentir. Il fit tous ses efforts pour la consoler. Il n'employa pas les lieux communs ordinaires. Il se trouvait dans une circonstance toute nouvelle. Il avait de l'esprit, et la vue de madame de Luz lui inspirait la charité la plus vive. Il lui parla avec douceur. Il l'engagea à venir le voir le plus souvent qu'elle pourrait; ou plutôt il lui persuada de ne s'occuper désormais que de son salut. Madame de Luz, qui commençait à se sentir soulagée par la démarche qu'elle venait de faire, écoutait avec avidité les conseils de M. Hardouin. Les consolations nous viennent plutôt des autres que de nos propres réflexions. Elle en trouvait déjà dans les discours de son directeur. Elle promit de lui soumettre entièrement sa conduite; et, dès ce moment, elle se livra absolument à sa direction.

Madame de Luz voyait tous les jours M. Hardouin. Bientôt il la distingua de toutes celles qu'il dirigeait. Il sentait qu'elle lui était particulièrement chère. Il s'applaudit de son zèle, et il le redoubla. Il éprouvait pour sa nouvelle pénitente des mouvemens tendres, qui peut-être lui avaient jusqu'alors été inconnus; il les attribua à la grâce : quel autre principe aurait pu les faire naître! Madame de Luz, qui trouvait dans son cœur un peu de tranquillité, croyait la devoir à la sagesse de M. Har-

douin ; et celui-ci goûtait une suavité qui échauffait encore son zèle. Bientôt il ne trouva plus de douceur que dans les entretiens qu'il avait avec elle. Il ne fut pas long-temps à s'apercevoir de l'intérêt vif et tendre qu'il prenait à sa personne. Sa vertu n'en fut point effrayée. Il ne douta point que sa ferveur ne partît d'un amour pur, dont il commençait à sentir les pieux élancemens, et dont il allait éprouver successivement tous les états. Il aspirait déjà à ce suprême degré de perfection, où l'âme, purgée de toutes passions terrestres, purifiée par le feu même de l'amour, parvient à l'heureuse impuissance de pécher, en goûtant les plaisirs les plus parfaits.

Dans cette confiance, M. Hardouin se livra sans scrupule au tendre penchant qu'il ressentait pour madame de Luz ; mais il reconnut bientôt qu'il avait pour elle la passion la plus violente.

Quelque ingénieux que nous soyons à nous séduire et à nous aveugler nous-mêmes, nous ne pouvons jamais écarter absolument les traits de la vérité ; et personne ne s'engage innocemment dans la voie du crime. Malgré le système spécieux dont M. Hardouin cherchait à s'éblouir, il ne pouvait ignorer que ses désirs fussent criminels. Il connaissait trop le cœur humain pour chercher à se faire illusion. D'ailleurs, à force d'entendre le récit des mœurs les plus dépravées, on peut se familiariser avec leur idée, et le crime en fait moins d'horreur. Quoi qu'il en soit, M. Hardouin convint bientôt avec lui-même de l'état de son cœur, et de la nature de ses désirs. Il ne les combattit pas long-temps. Il savait le grand art de calmer et d'écarter les remords ; et il n'eut pas de peine à faire sa paix avec sa propre conscience. Il n'aurait pas tardé à faire connaître à madame de Luz la passion qu'elle lui avait inspirée, s'il n'eût craint de révolter sa vertu, qu'il avait eu le temps de connaître ; il était très-sûr de se voir éloigner pour jamais, s'il eût laissé soupçonner ses sentimens. Il résolut de les cacher, et de s'appliquer uniquement à séduire l'esprit de sa pénitente. Il sentait que l'entreprise n'était pas facile. La dévotion de madame de Luz était d'autant plus sincère, qu'elle avait la vertu pour principe : si elle eût eu le goût des plaisirs, et qu'ils n'eussent pas été contraires à ses devoirs, elle n'eût pas éloigné un amant chéri. D'ailleurs, instruite par ses malheurs, elle devait être en garde contre tous les piéges que le crime pouvait lui tendre. M. Hardouin ne devait donc pas s'attendre qu'il pût séduire son esprit ou corrompre son cœur. Cependant il ne perdit pas l'espérance de réussir, et attendit que l'occasion favorisât ses désirs.

Les gens du monde, emportés dans leurs passions, échouent souvent par leur imprudence. La violence de leurs désirs les

aveugle, et leur impatience les empêche de prévoir les moyens, ou de saisir les occasions de réussir dans leurs desseins, qu'ils laissent trop connaître.

Il n'en est pas ainsi d'un homme retiré, et dont l'état, supposant la sagesse, exige nécessairement la décence dans toutes ses démarches; l'habitude où il est de se contraindre lui fait dissimuler ses sentimens. Ses désirs, à la vérité, croissent et s'échauffent par les obstacles; mais leur violence même, qui naît en partie de la réflexion, lui fait enfin apercevoir, trouver et saisir les moyens de se satisfaire.

M. Hardouin s'attacha de plus en plus à gagner la confiance de madame de Luz. Sa principale étude était de détruire entièrement les remords dont elle était agitée. Elle n'avait pas le moindre soupçon des vues criminelles de son directeur. Il était cependant bien singulier qu'un homme, chargé de la conduite des âmes, ne trouvât rien à reprendre dans sa pénitente, que les scrupules et la vertu. Madame de Luz commençait à trouver plus de tranquillité dans son âme. Elle recevait avec docilité tous les avis de M. Hardouin, et croyait marcher sous la conduite d'un guide sûr et éclairé. Il lui faisait entendre que les actions les plus indifférentes étaient étroitement liées à la grande affaire du salut; et la timide pénitente, dans la crainte de s'égarer, lui soumit absolument sa conscience et ses affaires domestiques. Il en fut bientôt le maître absolu. Il devint enfin un directeur avec toutes les circonstances et tous les priviléges de cet état.

M. Hardouin, pour jouir plus tranquillement du plaisir et de la facilité d'entretenir madame de Luz, lui persuadait souvent d'aller passer quelques jours à la maison qu'elle avait auprès de Paris. Quelque répugnance qu'elle eût à revoir des lieux qui lui avaient été si funestes, la ville ne lui était pas moins odieuse; et d'ailleurs elle ne savait plus qu'obéir, lorsque son directeur avait prononcé. Elle allait de temps en temps avec lui chercher la retraite. Il était le seul dont la compagnie pût adoucir ses peines et dissiper son chagrin.

M. Hardouin n'osait pas, à la vérité, hasarder des discours qui eussent pu déceler ses sentimens; mais il jouissait du bonheur de vivre avec ce qu'il aimait.

C'était ainsi que madame de Luz passait sa vie, lorsqu'elle apprit que M. de Luz était dangereusement malade à Dijon. Elle fit aussitôt part à son directeur de cette nouvelle, et du dessein où elle était de partir sur-le-champ pour aller trouver son mari. M. Hardouin, qui craignait que ce voyage n'apportât quelque changement à l'heureuse situation où il se trouvait,

combattit sa résolution, en essayant de calmer ses inquiétudes. Elle persistait cependant dans son dessein, et se préparait déjà à partir, lorsqu'elle reçut la nouvelle de la mort de M. de Luz.

La douleur de madame de Luz n'aurait été ni plus vive, ni plus sincère, quand elle aurait eu pour son mari la passion la plus violente. M. Hardouin eut besoin, pour la calmer, de tout l'ascendant qu'il avait sur son esprit.

Le roi fut sensible à la mort du baron de Luz, qu'il regardait comme un de ses plus fidèles serviteurs, et qui en effet l'était alors. Il envoya faire compliment à madame de Luz ; et, pour marquer la considération qu'il avait pour la mémoire du baron, il donna la lieutenance générale de Bourgogne au comte de Luz, parent du défunt, et qui prit alors le titre de baron de Luz (1).

Madame de Luz n'ayant plus rien qui l'obligeât à vivre dans le monde, renonça absolument à la cour, et se retira dans sa maison de campagne. M. Hardouin l'y suivit. Ce fut là qu'en voulant la consoler de la perte de son mari, il essaya en même temps de la détacher de la vertu. Il faut, lui disait-il, recevoir avec une résignation parfaite tout ce qui vient de Dieu. Il ne fait rien que pour sa gloire et pour notre salut ; soit bienfaits, soit adversités, de sa main tout est grâce. Il n'y a point de malheur qui, dans quelques unes de ces circonstances, ne porte avec lui un motif de consolation. Par exemple, vous pleurez aujourd'hui la perte de votre mari : votre douleur est respectable ; cependant le devoir, plus que l'inclination, vous attachait à M. de Luz. Vous avouerez d'ailleurs que vous craigniez sa présence ; ce n'est pas que dans tout ce qui vous est arrivé, il n'y ait plus de malheur que de crime : votre conscience doit être tranquille ; mais votre mari n'en était pas moins outragé ; sa présence serait un reproche éternel contre vous. En effet, votre malheur, bien pardonnable par lui-même, et que vous avez assez expié par votre repentir, était cependant un adultère ; au lieu que, si vous aviez aujourd'hui une faiblesse pour quelqu'un (car enfin il ne faut jamais compter sur la vertu humaine, une telle confiance en sa propre force serait un orgueil trop criminel), si vous aviez, dis-je, une faiblesse même volontaire, tous nos casuistes en feraient une très-grande différence d'avec l'adultère. Il y en a eu plusieurs qui ont penché à ne pas regarder comme

(1) C'est ce baron de Luz qui, pendant la minorité de Louis XIII, fut si attaché à la reine-mère. Il fut tué par le chevalier de Guise. Le fils du baron de Luz, ayant voulu venger la mort de son père, eut le même sort; et ces deux combats furent les principaux motifs de l'édit contre les duels qui fut donné dans cette même année.

un péché mortel le commerce de deux personnes libres. Il est vrai que le sentiment de ces docteurs n'a pas été admis, et je ne sais pas pourquoi ; car enfin il y aurait bien moins de coupables qu'il y en a, puisque ce n'est que la loi qui fait le péché.

Quelle que fût la confiance de madame de Luz en M. Hardouin, quelque respect qu'elle eût pour ses décisions, elle ne laissa pas que d'être étonnée du tour de sa morale, quoiqu'elle ne soupçonnât rien de ses desseins. Je ne sens que trop, lui dit-elle, l'énormité de mes fautes, et l'outrage que j'ai fait à M. de Luz ; mais je me croirais encore plus coupable si je me livrais volontairement au crime. Je ne dois songer qu'à fléchir le ciel par mon repentir et par mes larmes. Je crains quelquefois que vous n'ayez trop d'indulgence pour moi.

M. Hardouin, trouvant dans madame de Luz plus de vertu qu'il n'en eût désiré, craignit, en insistant, de se rendre suspect ; et pour écarter tout soupçon : A Dieu ne plaise, reprit-il, que ma morale soit jamais relâchée ! mais il faut avoir une sévérité éclairée, qui sache distinguer la gravité des crimes. Par exemple, quoique vous soyez aujourd'hui dans un état où vous pourriez librement disposer de votre cœur, vous ne devez jamais être sensible pour M. de Saint-Géran ; votre tendresse pour lui serait criminelle ; vous l'avez aimé du vivant de votre mari, c'était presque un adultère ; toute liaison doit être rompue entre vous deux. S'il vous restait quelque inclination pour lui, vous me feriez voir que vous n'avez jamais eu de véritable repentir de vos fautes, puisque votre amour pour M. de Saint-Géran a été la plus grave. A ce nom, madame de Luz ne put s'empêcher de soupirer, et d'admirer alors la sévérité de la morale de M. Hardouin. Elle ne pouvait pas pénétrer l'intérêt qu'il avait de la détacher de M. de Saint-Géran, pour la séduire plus facilement.

M. Hardouin hasarda encore plusieurs discours de cette nature ; mais ce fut toujours avec toute la prudence dont le crime réfléchi est capable. Cependant, s'étant convaincu que la vertu de sa pénitente serait inébranlable, et que, s'il insistait davantage, il perdrait absolument sa confiance, il délibéra long-temps sur les mesures qu'il devait prendre pour satisfaire ses désirs ; la violence qu'il leur faisait ne servait qu'à les irriter ; et il prit enfin une résolution digne des plus grands scélérats. L'appartement qu'il occupait était dans le même pavillon que celui de madame de Luz. Elle n'avait qu'une femme de chambre qui couchait dans une garde-robe à côté d'elle. Ses autres femmes, et le reste des domestiques, logeaient dans un corps de logis séparé. Tous les soirs M. Hardouin faisait la prière, où toute la maison assistait, et chacun se retirait ensuite.

Un jour la femme de chambre qui couchait auprès de madame de Luz s'étant plainte d'une colique, M. Hardouin, qui avait déjà arrangé son plan, et qui s'était pourvu de tout ce qui pouvait lui être nécessaire, dit à cette femme qu'il lui donnerait, le soir en se couchant, un remède qu'elle prendrait dans un bouillon, et qui calmerait absolument et dans l'instant même le mal qu'elle ressentait. M. Hardouin, en soupant avec madame de Luz, glissa adroitement plusieurs grains d'opium dans ce qu'il lui servit. Elle en ressentit bientôt l'effet. A peine eut-elle soupé, que, se trouvant assoupie, elle se fit déshabiller et se coucha. La femme de chambre demanda alors à M. Hardouin le remède qu'il lui avait promis. Il lui donna aussi de l'opium préparé, en lui disant de se coucher aussitôt. Cette femme le prit avec confiance et se coucha. M. Hardouin se retira ensuite dans sa chambre; et, ayant renvoyé le domestique qui le servait, il attendait que le reste de la maison fût retiré. Lorsque tout fut tranquille, il alla à l'appartement de madame de Luz. Il traversa la garde-robe, où il trouva la femme de chambre dans un profond sommeil. Il passa aussitôt dans la chambre de madame de Luz, s'approcha de son lit; elle dormait profondément. M. Hardouin, ne craignant point de la réveiller, se mit auprès d'elle. Ce malheureux, libre de tout remords, et pressé par des désirs d'autant plus violens qu'ils avaient été plus long-temps contraints, se livra au plus noir des crimes.

Écartons, s'il se peut, l'image d'une perfidie aussi affreuse, et digne de toutes les vengeances divines et humaines. Madame de Luz, tourmentée par la fureur des embrassemens et par la violence des transports de ce monstre, revint enfin à elle. Se trouvant alors entre les bras d'un homme, elle douta pendant quelques instans de la vérité. Ce misérable, qui vit qu'elle s'était éveillée plus tôt qu'il ne l'avait prévu, voulut lui demander pardon et faire excuser son audace et son crime.

Madame de Luz, trop sûre alors de son opprobre, jeta un cri qui aurait attiré sa femme de chambre, si elle n'eût été ensevelie dans le sommeil le plus profond; et les autres domestiques étaient trop éloignés pour l'entendre.

Rien ne peut être comparé à l'état de son âme en ce moment. Ce n'étaient point des soupirs, ce n'étaient point des larmes, ce n'était pas même de la douleur; toutes les expressions ordinaires du malheur étaient trop faibles pour le sien. Cette femme, autrefois le modèle de la douceur, était disparue; il ne lui restait rien de son caractère. La fureur, le désespoir, la rage l'animaient seuls; ils lui coupaient la voix; ils étouffaient ses sanglots. Elle fut quelque temps immobile, et elle aurait paru privée

de tout sentiment, sans les regards furieux et enflammés qu'elle lançait vers le ciel et sur Hardouin. Après quelques instans d'agitation, elle laissa échapper ces mots entrecoupés : A quel comble d'horreur étais-je donc destinée ! ciel cruel ! par où puis-je avoir mérité ta haine? est-ce la vertu qui t'est odieuse ? La fureur l'empêcha d'en dire davantage ; elle ne s'exprimait plus que par des regards égarés.

Le scélérat Hardouin, qui jusque-là était demeuré dans le silence et attentif à tous les mouvemens de madame de Luz, voulut prendre alors la parole : Si vous étiez plus tranquille, dit-il, madame, je pourrais vous faire concevoir que tout ce que les passions font entreprendre, n'est pas toujours aussi criminel que vous vous l'imaginez. Madame de Luz, fixant ses regards sur lui, sentit encore redoubler sa rage. Elle n'eut pas la force de répondre ; mais, ayant aperçu un couteau sur une table, elle voulut se jeter dessus : Hardouin la prévint et se saisit du couteau.

Perfide, lui dit l'infortunée madame de Luz, que crains-tu ? Ce n'est pas ton sang vil que je veux répandre ; il faut que tu vives, et que ta vie soit un reproche continuel contre le ciel, qui a souffert si long-temps un monstre tel que toi ; mais ne m'empêche pas du moins de finir mes malheurs, ou plutôt je ne te demande point d'autre réparation de ton crime, que de m'ôter la vie.

Hardouin, craignant que la femme de chambre qui était dans la garde-robe ne se réveillât, fit tous ses efforts pour calmer la fureur de madame de Luz ; mais, voyant qu'il ne pouvait réussir, il porta l'insolence du crime jusqu'aux derniers excès. Je sais, lui dit-il, que je suis perdu si vous faites le moindre éclat ; mais soyez assurée que votre vengeance ne vous rendra que plus malheureuse ; puisque vous dédaignez la prudence de mes conseils, si vous laissez le moins du monde soupçonner ce qui s'est passé entre nous, je rendrai publique toute l'histoire de votre vie. Ne vous flattez pas que le malheur la fasse excuser : les circonstances sont trop contre vous, et j'y saurai donner des couleurs capables de vous couvrir du dernier opprobre. Je vous laisse à vos réflexions ; mais songez surtout que votre discrétion réglera la mienne. Le perfide, après avoir mis le comble à son crime par ce discours, sortit sans attendre de réponse.

La plus affreuse situation n'est pas tant d'avoir épuisé le malheur que d'y être plongé, et de n'oser recourir à la plainte. Cette triste et dernière ressource des malheureux était interdite à madame de Luz ; elle aurait reçu la mort comme la plus grande faveur ; mais l'amour de la réputation est quelquefois plus puissant que celui de la vie. Les dernières menaces du scélérat Hardouin la faisaient frémir d'horreur et de crainte ;

elle connaissait sa perfidie et son adresse : ne chercherait-il point lui-même à prévenir les esprits ? La réputation dont il jouissait favorisait ses discours. Le crime n'est jamais plus dangereux que sous le masque de la vertu. Ces inquiétudes augmentaient encore le désespoir de madame de Luz. Elle était dans ces cruelles agitations lorsque sa femme de chambre se réveilla ; il était déjà tard, elle entra bientôt après dans la chambre de sa maîtresse. Madame de Luz, craignant la présence de tout le monde, lui dit qu'elle était incommodée, qu'elle voulait reposer, et la renvoya. Lorsqu'elle fut seule, elle continua de s'affliger : les larmes sont la ressource du malheur impuissant. Elle envisageait cette suite de malheurs dont sa vie était tissue, sans pouvoir se les reprocher. Sur le soir, sa femme de chambre vint l'obliger de prendre un bouillon, et lui conseilla de retourner à Paris ou d'en faire venir les secours nécessaires. Madame de Luz refusa l'un et l'autre ; elle passa la nuit comme elle avait passé le jour. Le lendemain elle fut obligée de paraître pour prévenir tous les secours importuns que ses gens voulaient lui faire venir. Elle était dans un abattement qui les surprit ; ils s'étonnaient que M. Hardouin eût abandonné leur maîtresse dans cet état ; ils croyaient qu'il avait été sans doute appelé à Paris pour quelque affaire indispensable ; et ils étaient bien éloignés de soupçonner la véritable cause de son absence et de l'accablement de leur maîtresse. Il y avait un mois que l'infortunée madame de Luz traînait cette vie languissante, dévorée par le chagrin qui la faisait insensiblement périr. Elle ne soupçonnait pas que le malheur pût rien ajouter à sa situation, lorsqu'elle reçut encore un coup plus cruel par le retour de M. de Saint-Géran.

Il avait appris en Hongrie la mort de M. de Luz ; son amour n'était point diminué par l'absence, et l'espoir vint remplir son cœur. Il partit sur-le-champ ; il arriva bientôt à Paris, et vint chercher madame de Luz à sa maison de campagne. Il est impossible de peindre l'état où elle se trouva lorsqu'elle vit paraître devant elle le seul homme qui eût jamais touché son cœur. Tous ses malheurs se présentèrent ensemble à son esprit ; jamais elle ne les sentit si vivement ; ils avaient mis un obstacle éternel à leur union. Elle ne regrettait pas le bonheur qu'elle eût goûté avec lui ; mais elle était au désespoir d'en être devenue indigne. M. de Saint-Géran fut touché de l'abattement où il la trouva. Il savait que les sentimens du devoir étaient presque aussi puissans sur elle que ceux de la nature ; il attribua à la mort de M. de Luz la douleur qu'elle faisait paraître ; il la respecta d'abord, il essaya ensuite de la consoler ; mais personne n'y était alors moins propre que lui.

M. de Saint-Géran, usant du privilége du sang qui les unissait et de ceux de la campagne, résolut de demeurer avec elle. La chose était trop naturelle pour que madame de Luz eût osé le congédier, quoiqu'elle éprouvât le plus cruel supplice par sa présence.

Plusieurs jours se passèrent sans que M. de Saint-Géran osât encore parler de sa passion ; mais, lorsqu'il crut avoir satisfait à tous les égards et aux décences les plus sévères, il osa rappeler à madame de Luz les sentimens dont elle l'avait autrefois flatté. Que ce souvenir était cruel en ce moment pour elle ! Elle soupira et rougit. M. de Saint-Géran désirait, en lui montrant l'amour le plus vif, le plus tendre et le plus soumis, de l'engager à s'expliquer ; elle ne lui répondit que par des larmes.

Il ne voulut pas alors la presser davantage. Mais, quelques jours après, ayant repris les mêmes discours, et s'apercevant qu'il ne faisait que l'affliger sans pouvoir rien obtenir : Votre douleur, lui dit-il, madame, passe les bornes ordinaires. Quelque cher que M. de Luz vous ait été, je sens que ce n'est plus sa perte que vous pleurez ; mais que je vous suis devenu odieux. De grâce, apprenez-moi par où j'ai pu vous déplaire ? Madame de Luz était trop émue des reproches de M. de Saint-Géran, pour ne pas le détromper sur la haine dont il l'accusait : Vous ne m'êtes point odieux, lui disait-elle. Il voulait alors la presser de lui déclarer le sujet de sa douleur. Quelques instances qu'il lui fît, elle gardait le silence et pleurait. Cette situation était trop cruelle, et tout ce qui se passait dans son cœur était trop affreux pour qu'elle y résitât long-temps. Elle y succomba enfin. Elle fut saisie d'une fièvre violente. Quelque secours qu'on lui apportât, le mal qui la consumait était au-dessus de l'art des médecins. Ils jugèrent bientôt que la maladie était mortelle. Il ne fut pas nécessaire de le lui annoncer; elle le sentait elle-même, et voyait avec plaisir approcher la mort; elle n'était touchée que de la douleur de M. de Saint-Géran. Il ne la quittait pas un moment. Il ne doutait point qu'elle ne fût la victime d'un secret chagrin, et il n'osait plus lui en demander l'aveu, dans la crainte de lui déplaire. Il avait continuellement les yeux attachés sur elle. Il lui prenait les mains, et il les mouillait de ses larmes. Pour madame de Luz, il semblait que son âme fût devenue plus tranquille aussitôt qu'elle avait vu que sa mort était certaine. Lorsqu'elle jugea que l'heure de sa mort n'était pas éloignée, elle fit retirer tout le monde, à la réserve de M. de Saint-Géran, et lui adressant la parole : Je vois, lui dit-elle, combien je vous suis chère; et je me reprocherais de vous laisser ignorer que mon cœur, qui n'a été sensible que pour vous, n'a jamais cessé de l'être. J'aurais été trop heureuse que le ciel m'eût

unie avec vous; mais je n'ai pas disposé de mon sort, et ma main n'est plus digne de vous être offerte. Je veux vous marquer, en mourant, la plus grande confiance dont jamais une femme puisse être capable. Madame de Luz lui raconta ensuite toute l'histoire de ses malheurs. M. de Saint-Géran était agité, pendant ce récit, par tous les sentimens de l'horreur, de la vengeance, de la compassion et de l'amour. Aussitôt que madame de Luz eut fini : Ne croyez pas, lui dit-il, madame, que votre récit ait rien diminué de mon amour, de mon estime et de ma vénération pour vous. Vivez pour me voir vous aimer et vous adorer toujours : vivez pour unir votre sort au mien; vos malheurs seront pour moi un titre de plus pour vous respecter, et ma vengeance en effacera une partie. Non, lui dit-elle, quand je pourrais revenir à la vie, j'admirerais votre générosité; mais je m'en croirais indigne, si j'en acceptais les effets. Adieu, je sens que je meurs. Que les causes de ma mort soient à jamais ensevelies dans le silence. Je pardonne à ceux qui en sont les auteurs. Conservez quelque souvenir de la plus tendre amie que vous ayez eue, et dont le bonheur eût été de faire le vôtre, si le ciel eût été d'accord avec ses vœux. Madame de Luz ne put en dire davantage; elle tomba dans une faiblesse qui termina ses jours. Ainsi mourut la plus belle, la plus malheureuse, et j'ose dire encore, la plus vertueuse et la plus respectable de toutes les femmes.

Il n'y a que ceux qui ont aimé véritablement, et dont le cœur est vertueux, qui puissent imaginer la douleur de M. de Saint-Géran. On ne pouvait l'arracher d'auprès de ces tristes restes de l'idole de son cœur. Il lui parlait comme si elle eût pu l'entendre. Il lui disait tout ce que l'amour et le désespoir peuvent inspirer. Il s'évanouit auprès d'elle. On crut qu'il allait expirer. On prit ce moment pour l'emporter. Il fut long-temps sans donner d'autre signe de vie que par des soupirs et des sanglots. Il ne revint à lui que pour s'abandonner à la douleur la plus amère.

Aussitôt qu'on eut rendu les derniers devoirs à madame de Luz, M. de Saint-Géran imagina que ceux qu'il devait à sa mémoire, étaient de la venger de ses malheurs. Les désirs de vengeance partageaient seuls sa douleur. Il résolut de commencer par le perfide Hardouin; mais ses recherches furent inutiles. Ce malheureux, craignant que son crime ne vînt à éclater, était passé en Hollande, et avait changé de nom et de religion. L'impuissance de se venger augmenta le désespoir de M. de Saint-Géran. Il résolut du moins de poursuivre sa vengeance contre Thurin et le chevalier de Marsillac; mais il ne put exécuter son projet, le chagrin avait trop pris sur sa santé. Il tomba malade, et mourut enfin, en prononçant le nom de madame de Luz.

LETTRE

A L'AUTEUR DE MADAME DE LUZ (1).

LORSQUE je me chargeai de faire imprimer l'Histoire de madame de Luz, je vous promis, monsieur, de vous instruire de son succès; je vais accquitter ma parole.

Madame de Luz a été reçue avec assez d'empressement pour que plusieurs femmes aient interrompu pour elle la lecture de la bulle d'Or. Vous savez, ou vous ne savez pas, que depuis la mort de l'empereur elle est sur toutes les toilettes de Paris. Madame de Luz a fait faire un peu de diversion à la politique.

Tous les connaisseurs en style l'ont d'abord donnée à l'auteur que chacun y a reconnu. Quelques uns plus circonspects n'ont pas osé se déclarer, dans la crainte de choquer l'auteur avec lequel ils pouvaient vivre. Il est vrai que l'amour-propre de ceux qui se font imprimer est extrêmement sensible. Les auteurs exigent trop d'égards. On les choque également par une critique trop forte ou un éloge trop faible. Heureusement vous mettez vos amis à leur aise à cet égard, et chez vous l'auteur entend raillerie. On se plaint d'ailleurs que l'anonyme est une espèce de guet-apens et de trahison. Il expose de fort honnêtes gens à trouver bon ou mauvais un ouvrage dont ils auraient jugé tout autrement s'ils eussent connu l'auteur. Ce n'est pas qu'on ne m'ait donné des preuves démonstratives pour me faire reconnaître l'auteur de madame de Luz. Cependant, quoique vous viviez avec un grand nombre de personnes de différentes classes, vous jouissez encore de l'anonyme. Le soupçon s'est porté sur vous; mais il ne s'y est pas fixé. Les connaisseurs en style, et il n'y a pas un colporteur littéraire qui ne se donne pour découvrir les anonymes, ont démontré que madame de Luz était d'une personne de la cour. J'ai remarqué que ceux qui se défendent de l'ouvrage avec le plus de vivacité, sont ceux à qui l'on fait, en le leur attribuant, plus d'injustice que d'injure.

Passons au jugement qu'on en porte. C'est à ce sujet que j'ai désiré que vous fussiez ici pour être, sous le voile de l'anonyme, témoin vous-même, je ne dis pas des différens sentimens, mais de la manière singulière dont la plupart des jugemens se forment. Je goûte une espèce de plaisir philosophique en voyant que tout

(1) Cette lettre étant du même auteur que l'Histoire de madame de Luz, on a jugé à propos de la joindre ici. Elle fut écrite à l'occasion de quelques critiques qui parurent. L'auteur, pour se déguiser, feignit qu'elle lui était adressée.

le monde croit juger, et qu'il n'y a presque personne qui ait un sentiment à soi, et qui lui soit propre. Ce qu'il y a encore de plaisant, c'est que la plupart ont successivement plusieurs sentimens opposés, sans croire en avoir changé. Plusieurs de ceux qui passent pour donner le ton, et qui le donnent en effet, reçoivent leur sentiment de tout ce qui les entoure, et de ceux mêmes à qui ils font ensuite recevoir leur décision; et les uns et les autres sont dans la meilleure foi. Tout le monde enfin décide, et personne ne juge. Cette occasion achève de me convaincre qu'il n'y a ni particulier, ni société qui puisse faire le sort d'un ouvrage: il dépend absolument du public. C'est en vain que des sociétés établissent pour principe de leur union : *Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis;* le public, qui n'a pas signé au traité, casse ces arrêts, et le plus souvent les ignore.

Les gens du monde se flattent que le droit de juger de tous les ouvrages de goût, est un apanage de leur état. Ils s'attribuent le goût par excellence, sans savoir précisément ce qu'ils entendent par ce terme. Il y a toujours quelque mot à la mode, et dont la signification est aussi vague que l'usage en est général. Le goût est un de ces termes favoris; on croit qu'il suffit de le prononcer pour donner bonne opinion de son esprit. Si vous vous avisiez de demander ce qu'on entend par ce terme, on vous répondrait que c'est manquer de goût que d'entreprendre de le définir; qu'il n'est fait que pour être senti, et non pas pour être expliqué. Pour moi, j'ai toujours pensé que les mots n'étaient que les signes des idées, et qu'ils n'avaient été imaginés que pour nous communiquer chacun les nôtres. Je crois que le goût peut s'expliquer comme autre chose, et qu'un être raisonnable ne doit jamais prononcer un mot sans y attacher une idée, dût-elle être fausse. On peut se détromper d'une erreur, mais il n'y a rien à attendre de celui qui ne pense pas. J'oserai donc hasarder mon sentiment.

Le goût me paraît un discernement prompt, vif et délicat, qui naît de la sagacité et de la justesse de l'esprit. Suivant cette idée, le goût tient encore plus à la raison qu'à l'esprit, si toutefois la sagacité de l'esprit n'en suppose pas la justesse, puisque nos erreurs ne viennent que de ce que nous portons un jugement sans connaître parfaitement le sujet qui en fait la matière. Si nous apercevions distinctement un objet sous toutes ses faces et ses différens rapports, le jugement que nous en porterions serait toujours juste. Ce sont donc les lumières de l'esprit qui doivent en faire la justesse; et l'esprit n'est jamais faux que parce qu'il est borné: cette justesse de l'esprit est le principe du goût. Ainsi, lorsqu'on prétend que le goût est supérieur à l'esprit, c'est simplement dire qu'un esprit supérieur l'emporte sur un esprit plus borné.

Le goût est un heureux don de la nature qui se perfectionne par l'étude et par l'exercice. Il aperçoit d'un coup d'œil les défauts et les beautés d'un ouvrage. Il les compare, les balance, les apprécie et les juge; mais cet examen et ce jugement sont si fins et si prompts, qu'ils paraissent plutôt l'effet du sentiment et d'une espèce d'instinct que de la discussion.

Le goût n'est point assujéti aux bizarreries de la mode. Il ne se trouve d'accord avec elle que lorsqu'elle est raisonnable. S'il approuve ou s'il blâme des ouvrages d'un genre pareil ou différent, ce n'est point par la voie de la comparaison, guide des génies bornés, c'est toujours en conséquence d'un principe sûr et invariable. La délicatesse du goût n'est autre chose qu'une pénétration fine qui saisit et distingue les moindres nuances, soit des beautés, soit des défauts d'un ouvrage. Elle est bien différente de cette fausse délicatesse et de ce goût frivole qui ne s'occupe que de bagatelles. Le goût, qui est une qualité si rare, n'est cependant guère moins nécessaire pour juger que pour écrire. Le goût fait également les bons ouvrages et les bons critiques. Il ne serait peut-être pas difficile d'expliquer pourquoi les personnes qui ont les talens les plus brillans, et même des génies supérieurs, manquent souvent de goût.

Les grands talens ne marquent pas absolument la supériorité de l'esprit. Le talent n'est qu'une disposition naturelle pour une chose. Le génie est cette même disposition dans un degré plus éminent, et soutenu d'une force d'esprit que l'inclination particulière a déterminé vers le même objet que le talent. On admire quelquefois combien ceux qui ont reçu le talent ou le génie d'une chose, sont bornés sur d'autres matières; mais, si l'on y faisait attention, on trouverait toujours que ces dons se rachètent par ailleurs, et que le talent et le génie coûtent souvent plus qu'ils ne valent à ceux qui en sont doués. Il est vrai qu'il y a des génies supérieurs et heureux qui auraient réussi dans quelque genre qu'ils eussent embrassé; mais toutes leurs forces s'étant tournées et concentrées vers un seul objet, les autres genres leur deviennent presque étrangers. Lorsque notre vue est fixée vers un point, nous apercevons moins distinctement les autres objets; et les yeux de l'esprit ressemblent assez à ceux du corps. C'est ainsi que des personnes d'un génie élevé, mais qui sont pleins d'intérêts puissans, et occupés par de grandes affaires, ne jugent pas toujours parfaitement des lettres ou des arts, auxquels ils ne donnent que l'attention la plus médiocre, et ne se prêtent que par délassement.

Ce qu'on appelle des génies universels ne le sont que dans les dispositions, et non pas dans l'application. Il faut qu'il y ait de-

ces hommes rares qui se conservent au milieu de tous les talens dans une espèce d'équilibre. C'est sans doute un avantage que cet homme illustre, qui s'est essayé avec succès dans tous les genres, ne se soit livré à aucun. C'est par-là qu'il a répandu également sur les sciences et les lettres des lumières qui se sont communiquées de proche en proche, à ceux mêmes qui ne croient pas les lui devoir; mais sa philosophie lui aurait été bien inutile si elle ne lui eût pas appris à mépriser des traits qui, pour me servir d'une de ses expressions, *partent de trop bas pour arriver jusqu'à lui.*

Mais je m'aperçois peut-être trop tard que je viens de faire une digression qui tient plus de la dissertation que de la lettre. Je dois d'ailleurs me rappeler qu'un des plus beaux génies du siècle s'est presque donné un ridicule pour avoir voulu fixer les lois du goût. On pourrait cependant assurer que, s'il n'en a pas toujours donné des définitions exactes, il en a du moins prodigué les exemples dans ses ouvrages.

Tout autre que vous trouverait bien singulier qu'au lieu de vous entretenir uniquement de votre ouvrage, je donne carrière à toute la bizarrerie de mes idées; mais vous êtes fait à tous mes écarts, ainsi je m'y livre sans scrupule.

Les droits que les gens du monde prétendent sur tout ce qui est du ressort du goût, m'ont engagé insensiblement à exposer mon sentiment. Vous devez me le passer avec d'autant plus de facilité, qu'il ne tire pas à conséquence : ainsi j'ajouterai encore que les personnes qui passent dans le monde pour avoir le goût si fin et si délicat, ne paraissent pas l'avoir toujours bien sûr. Il en est peut-être de ces prétendus génies délicats comme des ressorts, dont la délicatesse empêche la force et l'effet.

Les gens de lettres soutiennent, d'un autre côté, qu'on ne saurait leur disputer le droit de juger de toutes sortes d'ouvrages; que c'est un privilége qui ne s'acquiert que par l'étude et la réflexion. Je ne nierai point que les uns et les autres n'aient leurs droits, je ne prétends point en régler les limites; mais ils ne les tiennent que de l'avantage qu'ils ont de faire partie du public éclairé. Ce public ne décide pas toujours dans le premier instant. Je remarque qu'on parle quelque temps d'un livre en bien ou en mal, avant que de le fixer à sa juste valeur. C'est du feu de la dispute, et, si j'ose dire, du choc des opinions que sort la lumière qui fait voir les ouvrages sous leur véritable point de vue.

L'histoire de madame de Luz passe généralement pour être écrite avec force, avec précision, et pour être semée de traits sans être allongée par des réflexions. Le public l'a lue avec empressement, c'est ainsi qu'il approuve. Quelques auteurs de socié-

tés se sont déchaînés contre, et c'est leur façon d'applaudir. On en parle enfin avec éloge ou avec aigreur, ce qui revient au même.

Ce n'est pas qu'on n'en ait fait beaucoup de critiques : j'en ai entendu de raisonnables, de spécieuses et de ridicules. Pour moi, sans paraître y prendre aucun intérêt, je me suis conduit comme vous auriez fait vous-même. J'ai acquiescé aux bonnes objections, j'ai combattu les spécieuses, et j'ai méprisé les ridicules. Je vous en rapporterai quelques unes.

La plupart des mauvaises critiques viennent de ce qu'on se forme de fausses idées de l'histoire et du roman. On cherche les réflexions et les traits dans l'histoire, et les faits dans les romans.

L'origine du roman est très-simple ; il n'est pas nécessaire, pour la découvrir et pour l'expliquer, de faire des recherches fort savantes. Les hommes ont trouvé l'histoire trop simple, trop peu intéressante pour leur curiosité, encore moins intéressante pour leurs passions, d'où naît leur curiosité. Aussitôt des auteurs, pour se faire lire avec plus d'empressement, ont altéré l'histoire ; ils y ont introduit des aventures du goût du siècle ou de ceux pour lesquels ils écrivaient. La valeur et l'ardeur pour la guerre ont fait imaginer les romans de chevalerie. L'amour a fait écrire ceux dont les intrigues amoureuses et les sentimens tendres font le nœud ; et l'on en a fait où la valeur et la galanterie sont réunies. Ce qui prouve qu'on se serait contenté de l'histoire si elle eût satisfait à ces différens genres, c'est que nous voyons très-peu de romans politiques, parce que ceux dont l'esprit est tourné vers la politique, trouvent assez dans l'histoire de quoi se satisfaire.

Les auteurs se contentèrent d'abord d'altérer l'histoire, afin que ce qu'ils y ajoutaient de fabuleux, passât sous l'autorité du vrai. Quelle que soit notre passion pour le merveilleux, elle n'étouffe pas entièrement notre amour pour la vérité. Ces deux désirs partagent notre âme. Le plaisir que nous goûtons au récit des fables, n'est troublé que par le regret de les connaître pour ce qu'elles sont. Il est aisé de remarquer combien notre plaisir augmente de vivacité lorsqu'on nous raconte du merveilleux dont nous pouvons être les dupes.

Les auteurs des romans se seraient donc contentés d'altérer l'histoire, s'ils eussent pu se flatter de faire recevoir leurs imaginations pour la vérité ; mais, voyant qu'ils n'y pouvaient plus prétendre, ils se livrèrent uniquement aux fictions. Comme jamais les hommes ne gardent de mesure en rien, les romans devinrent si extravagans, qu'ils tombèrent dans le mépris. Dès lors on exigea plus de vraisemblance ; et bientôt, pour plaire, il fallut que le roman prît le ton de l'histoire, et cherchât à lui

ressembler. Ce fut une espèce d'hommage que le mensonge rendit à la vérité, et l'histoire rentra presque dans ses droits sous un nom supposé. On veut que chaque aventure soit vraisemblable en elle-même, et que le roman ne s'éloigne de la vraisemblance qu'en rapprochant en un court espace de temps des situations qui ne sont pas si pressées ni si fréquentes dans la nature, et qui seraient par conséquent plus éparses dans l'histoire. C'est ainsi qu'on resserre au théâtre, dans l'espace d'une ou deux heures, la représentation d'une action qui en exigerait vingt-quatre. Telle est la seule différence qui devrait se trouver entre le roman et l'histoire.

Voilà, en peu de mots, l'origine, les progrès et les révolutions du roman : car de s'imaginer que les premiers auteurs aient eu dessein d'instruire les hommes en renfermant des leçons de morale sous des fictions agréables et ingénieuses, je crois que cette idée est plus favorable à l'humanité qu'à la vérité. Les hommes, en général, ne cherchent point avec tant de zèle la perfection les uns des autres ; ceux qui veulent donner des leçons ont moins dessein d'instruire que de prouver leur supériorité. Il y a un désir qui nous est plus naturel, c'est celui de plaire et d'amuser. Il faut même que nous le remarquions dans tous les hommes ; car nous aimons et recherchons tous ceux qui nous amusent, sans en être plus reconnaissans : nous supposons apparemment qu'ils sont assez payés du plaisir qu'ils nous causent par celui qu'ils éprouvent eux-mêmes. Ne serait-ce point encore la raison pour laquelle toutes les professions qui contribuent aux plaisirs de la société sont également chéries et méprisées ?

Mais, sans vouloir développer ici les replis du cœur humain, il me suffit d'avoir remarqué les sources du roman, et en quoi il diffère de l'histoire. Quelques personnes se persuadent qu'ils doivent encore être différens dans la manière d'être écrits. La mollesse de caractère et de style de quelques auteurs ont fait croire que ces défauts étaient des qualités du roman. Sur ce principe, on vous reproche d'écrire avec trop de force et de précision. Madame de Luz est, dit-on, trop fortement écrite. Un roman doit être plus allongé ; il y faut les détails des moindres démarches des amans ; il faut qu'ils soient toujours occupés les uns des autres ; qu'ils aient ensemble des conversations longues et fréquentes ; et, lorsqu'ils sont séparés, qu'on soit encore instruit, par des monologues, des moindres sentimens de leurs cœurs.

On convient, à la vérité, que la plupart de ces beaux discours ennuient ; mais ils sont de l'essence du roman : c'est le lecteur qui a tort de s'ennuyer. Le style de madame de Luz est, dit-on, bien loin de cette heureuse langueur ; il est trop serré pour

le roman ; l'auteur devrait écrire l'histoire. On trouve encore que vos réflexions ou vos traits ont un tour un peu métaphysique. Il est fâcheux que ce terme soit relatif, c'est-à-dire que ce qui est très-simple pour les personnes accoutumées à penser, soit métaphysique pour ceux qui ne sont pas dans l'habitude de réfléchir ; et je ne serais pas étonné qu'il y eût des gens qui fissent le même reproche à cette lettre.

Je passe aux critiques qu'on fait du fond de l'ouvrage, et je vous dirai aussi simplement les réponses que j'ai imaginées : vous ferez le cas qu'il vous plaira des unes et des autres.

Plusieurs croient que madame de Luz n'est qu'un jeu d'esprit ; que, sans vous embarrasser de la forme exacte du roman, vous n'avez voulu que peindre les mœurs des différens états, et faire voir que la femme la plus vertueuse peut se trouver dans des circonstances malheureuses auxquelles elle est forcée de sacrifier sa vertu. Sur ce principe on trouve que l'aventure de Thurin est la seule qui remplisse votre projet ; au lieu que celles de Marsillac et de Hardouin ne sont que de purs malheurs.

Cette critique, qui est très-raisonnable en elle-même, ne pèche qu'en ce qu'elle n'embrasse pas entièrement votre dessein. Votre objet était non-seulement de montrer qu'une femme peut être forcée au crime ; mais encore que, sans devenir criminelle, elle peut être déshonorée.

Des gens plus délicats désireraient que madame de Luz n'eût sacrifié sa vertu que pour sauver la vie de son amant et non pas de son mari : voilà ce qu'ils appellent corriger un plan. Ces esprits brillans s'imaginent que, pour combiner des faits, il suffit de les mettre en antithèses, à peu près comme les mauvais rhéteurs y mettent les mots. Il y aurait sans doute de la singularité à ce qu'une femme se livrât à un homme odieux pour sauver un amant chéri et maltraité. Le plan est brillant, c'est dommage qu'il soit ridicule, et qu'une femme raisonnable ne puisse être excusée de faire un outrage à son mari, que lorsque que c'est lui seul qui en a tiré l'avantage.

L'aventure du chevalier de Marsillac est celle qui m'a paru essuyer de plus justes critiques. Il semble qu'il tombe des nues avec Maran. La femme de chambre s'absente à point nommé ; on ne sait si elle est d'intelligence avec Maran, et qui peut avoir averti Marsillac : c'est un jeu pour lui que de tuer un homme ou faire un enfant. L'évanouissement de madame de Luz passe la léthargie, et le premier signe de vie qu'elle donne est un malheureux mouvement qui achève de tout gâter. Je sais des gens d'esprit que l'âge et la mauvaise santé ont réduits aux sentimens tendres et délicats, à qui le livre est tombé des mains à

cet accident. Ils ne sauraient comprendre qu'un honnête homme, tel que vous peignez Marsillac, puisse s'oublier à ce point. D'autres ne conçoivent pas qu'au sortir d'un combat il puisse se retrouver en état d'être aussi criminel. Ces timides physiciens ignorent sans doute que la victoire enfle le cœur, et que, dans le temps où les duels étaient à la mode, un combat fait ou à faire ne donnait pas à un brave chevalier une distraction dans son amour. Cependant toutes les raisons physiques n'empêcheront pas que cette aventure ne soit mal amenée ; on aurait pu du moins la mieux préparer ; et si quelques uns préfèrent cette jouissance aux deux autres, c'est parce qu'elle n'est pas absolument aussi odieuse que déraisonnable. Il n'est pas difficile de voir ce qui leur a plu ; ils voudraient même que vous donnassiez une nouvelle édition non corrigée, mais augmentée de nouveaux viols ; pour moi, j'y désirerais plus de vraisemblance : le roman en exige plus que l'histoire, à qui l'autorité de la vérité suffit.

Il n'en est pas ainsi de celle de Hardouin. Les uns trouvent que c'est un parfait scélérat, et je n'en suis pas étonné : d'autres s'imaginent qu'il eût pu l'être davantage et je n'en suis pas surpris.

Les derniers, par exemple, voudraient qu'au lieu d'opium, qui leur paraît un moyen trop simple, il eût consommé son crime par la voie seule de la séduction ; et que la violence eût été autant sur la volonté que sur le corps. Il est inutile de vous détailler davantage une objection dont vous devez concevoir toutes les conséquences ; on convient seulement qu'il y aurait eu plus de difficultés. Je ne suis pas de ce sentiment ; je crains bien que ces critiques ne confondent l'impossible avec le difficile ; et je suis très-convaincu qu'une femme instruite par les malheurs, comme celle-ci, est inaccessible à la séduction. Je trouve que vous avez même assez fait sentir les raisons qui devaient dissuader Hardouin de laisser trop pénétrer ses sentimens.

On m'a dit qu'il paraissait quelques critiques imprimées de madame de Luz ; lorsqu'elles me tomberont entre les mains, je vous les enverrai.

J'oubliais de vous dire que quelques uns de vos amis ont critiqué votre ouvrage avec assez de vivacité ; mais vous n'y perdez rien ; car d'autres personnes qui vous estiment plus qu'elles ne vous aiment, en ont fait beaucoup d'éloges ; et sûrement, si les uns et les autres vous eussent reconnu, ils n'en auraient parlé ni peut-être pensé comme ils ont fait. Adieu. Rions des autres et de nous.

LES CONFESSIONS

DU

COMTE DE ***,

ÉCRITES PAR LUI-MÊME A UN AMI.

AVERTISSEMENT.

COMME chaque vice et chaque ridicule sont communs à plusieurs personnes, il est impossible de peindre des caractères, sans qu'il s'y trouve quelques traits de ressemblance avec ceux mêmes qui n'en ont pas été les objets. Ainsi l'on ne doute point que ces Mémoires n'occasionent des applications où l'auteur n'a jamais songé. Ces interprétations partent de gens de peu d'esprit et de beaucoup de malignité. D'autres, trop méprisables pour mériter un éloge, trop obscurs pour exciter la satire, n'en ont pas moins la fatuité de croire qu'un auteur les a eus en vue. Ils s'élèvent contre un ouvrage, il semble qu'il n'y ait que l'intérêt d'autrui qui les touche; mais il est aisé de remarquer que les endroits qu'ils blâment avec le plus d'aigreur, ne sont pas toujours ceux dont ils ont été le plus choqués.

LES CONFESSIONS

DU

COMTE DE ***,

ÉCRITES PAR LUI-MÊME A UN AMI.

PREMIÈRE PARTIE.

Pourquoi voulez-vous m'arracher à ma solitude et troubler ma tranquillité? Vous ne pouvez pas vous persuader que je sois absolument déterminé à vivre à la campagne. Je n'y suis que depuis un an, et ma persévérance vous étonne. Comment se peut-il faire, dites-vous, qu'après avoir été si long-temps entraîné par le torrent du monde, on y renonce absolument? Vous croyez que je dois le regretter, et sentir, dans bien des momens, qu'il m'est nécessaire. Je suis moins surpris de vos sentimens que vous ne l'êtes des miens; à votre âge, et avec tous les droits que vous avez de plaire dans le monde, il serait bien difficile qu'il vous fût odieux. Pour moi, je regarde comme un bonheur de m'en être dégoûté, avant que je lui fusse devenu importun. Je n'ai pas encore quarante ans, et j'ai épuisé ces plaisirs que leur nouveauté vous fait croire inépuisables. J'ai usé le monde, j'ai usé l'amour même; toutes les passions aveugles et tumultueuses sont mortes dans mon cœur. J'ai parconséquent perdu quelques plaisirs; mais je suis exempt de toutes les peines qui les accompagnent, et qui sont en bien plus grand nombre. Cette tranquillité, ou, si vous voulez, pour m'accommoder à vos idées, cette espèce d'insensibilité est un dédommagement bien avantageux, et peut-être l'unique bonheur qui soit à la portée de l'homme.

Ne croyez pas que je sois privé de tous les plaisirs; j'en éprouve continuellement un aussi sensible et plus pur que tous les autres: c'est le charme de l'amitié; vous devez en connaître tout le prix, vous êtes fait pour la sentir, puisque vous êtes digne de l'inspirer. Je possède un ami fidèle, qui partage ma solitude, et qui, me tenant lieu de tout, m'empêche de rien regretter. Vous ne pouvez pas imaginer qu'un ami puisse dédommager du monde; mais, malgré l'horreur que la retraite vous inspire aujourd'hui, vous la regarderez un jour comme un bien. J'ai

eu vos idées, je me suis trouvé dans les mêmes situations ; ne renoncez donc pas absolument à celle où je me trouve aujourd'hui.

Pour vous convaincre de ce que j'avance, il m'a pris envie de vous faire le détail des événemens et des circonstances particulières qui m'ont détaché du monde ; ce récit sera une confession fidèle des travers et des erreurs de ma jeunesse, qui pourra vous servir de leçon. Il est inutile de vous entretenir de ma famille que vous connaissez comme moi, puisque nous sommes parens.

Étant destiné par ma naissance à vivre à la cour, j'ai été élevé comme tous mes pareils, c'est-à-dire, fort mal. Dans mon enfance, on me donna un précepteur pour m'enseigner le latin, qu'il ne m'apprit pas ; quelques années après, on me remit entre les mains d'un gouverneur pour m'instruire de l'usage du monde qu'il ignorait.

Comme on ne m'avait confié à ces deux inutiles, que pour obéir à la mode, la même raison me débarrassa de l'un et de l'autre; mais ce fut d'une façon fort différente. Mon précepteur reçut un soufflet d'une femme de chambre à qui ma mère avait quelques obligations secrètes. La reconnaissance ne l'empêcha pas de faire beaucoup de bruit, elle blâma hautement une telle insolence, elle dit à M. l'abbé qu'il ne devait pas y être exposé davantage, et il fut congédié.

Mon gouverneur fut traité différemment : il était insinuant, poli, et un peu mon complaisant. Il trouva grâce devant les yeux de la favorite de ma mère ; tout en conduisant mon éducation, il commença par faire un enfant à cette femme de chambre, et finit par l'épouser. Ma mère leur fit un établissement dont je profitai ; car je fus maître de mes actions dans l'âge où un gouverneur serait le plus nécessaire, si cette profession était assez honorée pour qu'il s'en trouvât de bons.

On va voir, par l'usage que je fis bientôt de ma liberté, si je méritais bien d'en jouir. Je fus mis à l'académie pour faire mes exercices ; lorsque je fus près d'en sortir, une de mes parentes, qui avait une espèce d'autorité sur moi, vint m'y prendre un jour pour me mener à la campagne chez une dame de ses amies. J'y fus très-bien reçu : on aime naturellement les jeunes gens, et les femmes aiment à leur procurer l'occasion et la facilité de faire voir leurs sentimens. Je me prêtai sans peine à leurs questions ; ma vivacité leur plut, et, m'apercevant que je les amusais par le feu de mes idées, je m'y livrai encore plus. Le lendemain, quelques femmes de Paris arrivèrent, les unes avec leurs maris, les autres avec leurs amans, et quelques unes avec tous les deux.

La marquise de Valcourt, qui n'était plus dans la première jeunesse, mais qui était encore extrêmement aimable, saisit avec vivacité les plaisanteries que l'on faisait sur moi ; et, sous prétexte de plaire à la maîtresse de la maison, qui paraissait s'y intéresser, elle voulait que je fusse toujours avec elle. Bientôt elle me déclara son petit amant ; j'acceptai cette qualité : je lui donnais toujours la main à la promenade ; elle me plaçait auprès d'elle à table, et mon assiduité devint bientôt la matière de la plaisanterie générale : je m'y prêtais de meilleure grâce que l'on n'eût dû l'attendre d'un enfant qui n'avait aucun usage du monde. Cependant je commençais à sentir des désirs que je n'osais témoigner, et que je ne démêlais qu'imparfaitement. J'avais lu quelques romans, et je me crus amoureux. Le plaisir d'être caressé par une femme aimable, et l'impression que font sur un jeune homme, des diamans, des parfums, et surtout une gorge qu'elle avait admirablement belle, m'échauffaient l'imagination ; enfin tous les airs séduisans d'une femme à qui le monde a donné cette liberté et cette aisance que l'on trouve rarement dans un ordre inférieur, me mettaient dans une situation toute nouvelle pour moi. Mes désirs n'échappaient pas à la marquise ; elle s'en apercevait mieux que moi-même, et ce fut sur ce point qu'elle voulut entreprendre mon éducation.

L'amour, me disait-elle, n'existe que dans le cœur ; il est le seul principe de nos plaisirs, c'est en lui que se trouve la source de nos sentimens et de la délicatesse. Je ne comprenais rien à ce discours, non plus qu'à cent mille autres mêlés de cette métaphysique qui régnait dès lors dans le discours, et qui est si peu d'usage dans le commerce. J'étais plus content des petites confidences sur lesquelles elle éprouvait ma discrétion ; j'en étais flatté : un jeune homme est charmé de se croire quelque chose dans la société. Elle me faisait ensuite des questions sur la jalousie. La marquise, sous prétexte de m'instruire, voulait savoir si je n'avais aucune idée sur un homme assez aimable qui était venu avec elle, et que je sus depuis être son amant ; mais, quoiqu'il n'eût au plus que quarante ans, je le jugeais si vieux, que j'étais bien éloigné d'imaginer qu'il eût avec elle d'autre liaison que celle de l'amitié. Il en avait pourtant une des plus intimes ; il est vrai que dans ce moment elle le gardait par habitude, et que, par goût, elle me destinait à être son successeur, ou du moins son associé : aussi, quand je lui demandai pourquoi il lui tenait quelquefois des discours aigres et piquans, que je n'avais pu m'empêcher de remarquer, elle se contenta de me dire, qu'ayant été intime ami de son mari, l'amitié lui avait conservé ces droits. Cette réponse me satisfit, et ma curio-

sité n'alla pas plus loin. Elle me reprochait quelquefois de n'avoir pas assez de soin de ma figure; et, quand je revenais de la chasse, sous prétexte d'en réparer les désordres, elle passait la main dans mes cheveux, elle me faisait mettre à sa toilette, et voulait elle-même me poudrer et m'ajuster. Comme elle colorait toutes les caresses qu'elle me faisait, de l'amitié qu'elle avait pour ma parente, et des liaisons qu'elle avait avec toute ma famille, je ne m'attribuais aucune de ses bontés, et j'ai souvent pensé depuis à l'impatience que je devais lui causer. Cependant elle se contraignait, elle craignait de s'exposer aux ridicules que pouvait lui donner un amour qui, par la disproportion de nos âges, devait être regardé comme une folie. D'ailleurs, elle savait que son amant était clairvoyant: elle n'aurait pas été fort sensible à sa perte, mais elle craignait l'éclat d'une rupture.

Ces réflexions rendirent la marquise plus réservée avec moi; je m'en aperçus, je lui en fis quelques reproches plus remplis d'égards que de sentiment. Pour me consoler, elle me dit que je la verrais à Paris, si je continuais à la laisser se charger du soin de ma conduite, et me promit un baiser toutes les fois que j'aurais été docile à ses leçons.

Lorsque nous fûmes de retour à Paris, j'allai la voir. Elle ne me parla dans les deux ou trois premières visites que des choses qui pouvaient regarder ma conduite. Elle voulait, disait-elle, être ma meilleure amie. Un jour elle me dit de la venir voir le lendemain sur les sept heures du soir. Je n'y manquai pas; je la trouvai sur une chaise longue, appuyée sur une pile de carreaux. On respirait une odeur charmante, et vingt bougies répandaient une clarté infinie; mais toute mon attention se fixa sur une gorge tant soit peu découverte. La marquise était dans un déshabillé plein de goût, son attitude était disposée par le désir de plaire et de me rendre plus hardi. Frappé de tant d'objets, j'éprouvais des désirs d'autant plus violens, que j'étais occupé à les cacher. Je gardai quelque temps le silence: je sentis qu'il était ridicule; mais je ne savais comment le rompre. Êtes-vous bien aise d'être avec moi, me dit la marquise? Oui, madame, j'en suis enchanté, répondis-je avec vivacité. Eh bien! nous souperons ensemble; personne ne viendra nous interrompre, et nous causerons en liberté: elle accompagna ce discours du regard le plus enflammé. Je ne sais pas trop causer, lui dis-je; mais pourquoi ne me permettez-vous plus de vous embrasser comme à la campagne? Pourquoi? reprit-elle; c'est que, lorsque vous avez une fois commencé, vous ne finissez point.

Je lui promis de m'arrêter quand elle en serait importunée;

et, son silence m'autorisant, je la baisai, je touchai sa gorge avec des plaisirs ravissans. Mes désirs s'enflammaient de plus en plus; la marquise, par un tendre silence, autorisait toutes mes actions; enfin, parcourant toute sa personne à mon gré, et voyant que l'on n'apportait aucun obstacle à mes désirs, je me précipitai sur elle avec toute la vivacité de mon âge, qui était plus de son goût que l'amour le plus tendre. Je craignis aussitôt sa colère; mais je fus rassuré par un regard languissant de la marquise, qui m'embrassa avec une nouvelle ardeur. Ce fut alors que je me livrai à l'ivresse du plaisir; nous ne l'interrompîmes que pour nous mettre à table. Le souper fut court; je ne laissai pas à la marquise le temps de me parler sentiment, et je crois qu'elle n'eut pas celui d'y penser. Dès le lendemain un de ses gens m'apporta la lettre la plus passionnée. Cette attention me surprit; je croyais qu'elle n'avait été imaginée que pour moi. Je sentis que j'y devais répondre; je crois que ma lettre devait être assez ridicule; la marquise la trouva charmante. Pendant les premiers jours je n'étais occupé que de ma bonne fortune, et du plaisir d'avoir une femme de condition; je m'imaginais que tout le monde s'en apercevait, et lisait dans mes yeux mon bonheur et ma gloire. Cette idée m'empêcha d'en parler à mes amis; mais j'en fus très-souvent tenté. Peu de temps après je trouvai que la marquise ne m'avouait pas assez dans le public, et qu'elle n'allait pas assez souvent aux spectacles, où j'aurais pu, sans prononcer l'indiscrétion, mettre mes amis au fait de mon bonheur. C'était en vain qu'elle me représentait le charme du mystère; je n'étais inspiré que par les sens et la vanité, et je croyais avoir satisfait à toute la délicatesse possible, quand j'avais rempli ses désirs et les miens.

L'hiver ayant rassemblé tout le monde à Paris, la marquise, pour rompre la solitude qu'elle voyait que je ne pouvais soutenir, donna plusieurs soupers. Parmi les femmes qui se rendaient chez elle, il y en eut une qui me fit beaucoup d'agaceries, et j'y répondis avec assez de vivacité. Madame de Valcourt avait trop d'expérience pour ne pas l'apercevoir. Elle m'en fit ses plaintes, que je reçus assez mal. Je lui dis qu'il était bien singulier qu'elle me contraignît au point de ne pouvoir ni parler ni m'amuser même avec ses amies. La jalousie enflamma la marquise; elle ne ménagea plus rien; bientôt elle afficha publiquement le goût qu'elle avait pour moi, et bientôt elle le ressentit avec un emportement qu'elle ne m'avait jamais témoigné. On ne la voyait plus aux spectacles sans moi; elle ne soupait dans aucune maison sans me faire prier. Un aveu si public fut fort de mon goût, parce qu'il flattait ma vanité. Quelques jours après ma-

dame de Rumigny (c'était celle qui m'avait fait des avances) fut piquée. Il était de son honneur de n'en pas avoir le démenti. Chez les femmes du monde, plusieurs choses qui paraissent différentes produisent les mêmes effets, et la vanité les gouverne autant que l'amour.

La marquise fit fermer sa porte à sa rivale; la rupture fit éclat, et madame de Rumigny me pria par un billet fort simple de passer chez elle. Madame de Valcourt m'avait fait promettre de n'y jamais aller; mais je ne crus pas mon honneur engagé à lui tenir cette parole. J'y courus donc, et madame de Rumigny, après beaucoup de plaisanteries sur madame de Valcourt, qui toutes portaient coup, me plaignit d'être si fort attaché à une femme qui me traitait en esclave. Elle m'apprit toutes les aventures, vraies ou fausses, que le monde avait données à la marquise. Le mal que l'on nous dit d'une maîtresse n'est pas si dangereux par les premières impressions, que par les prétextes qu'il fournit dans la suite aux dégoûts et à toutes les injustices des amans.

Madame de Rumigny, contente de cette première démarche, me pria de la venir revoir, en m'assurant qu'elle n'avait d'autres motifs que son amitié pour moi. Je revins chez la marquise fort différent de ce que je m'y étais trouvé jusques alors; elle s'en aperçut, et en fut alarmée. Les sentimens de la marquise ne me touchaient plus. Je ne sentais que l'ennui et le dégoût d'un plaisir uniforme. J'allais souvent chez madame de Rumigny, qui suivait constamment son projet : je sentis bientôt pour elle tout ce que m'avait d'abord inspiré madame de Valcourt, c'est-à-dire des désirs. L'expérience que j'avais déjà acquise, me rendit pressant; mais, avant de se rendre, madame de Rumigny me dit : Je veux le sacrifice de la marquise; j'exige le plus éclatant, et tel que je le prescrirai; notre rupture a trop fait d'éclat, ma vengeance ne doit pas être ignorée. Je voulus lui faire quelques représentations; mais elle me dit qu'elle ne me verrait jamais, si je balançais un moment. Je fus bientôt déterminé; je consentis à tout, je renvoyai à la marquise ses lettres et son portrait, avec un billet qui, je crois, était fort impertinent, puisqu'il était dicté par madame de Rumigny; en un mot, je quittai madame de Valcourt on ne peut pas plus mal. Ce ne fut cependant pas sans remords : c'est en vain qu'on veut s'aveugler pour séparer la probité du commerce des femmes. J'avais encore toutes les idées neuves; le monde ne m'avait point appris à me parjurer. Madame de Rumigny, à qui je ne cachai point mes remords, prit encore le soin de les calmer : les femmes n'ont point de plus grands ennemis que les femmes.

Madame de Rumigny ne me fit pas languir davantage ; le lendemain elle voulut que j'allasse avec elle à l'Opéra en grande loge : j'y consentis, son triomphe était le mien. La marquise s'y trouva le même jour ; elle était fort parée, et n'y venait que pour démentir les discours du public : une telle démarche est un coup de partie, le jour qu'on a été quittée ; mais je remarquai son chagrin caché. Cependant elle m'écrivit, elle me courut, et fit tout ce que l'égarement de l'amour malheureux inspire, et fait toujours faire sans succès ; enfin, elle se commit encore plus qu'elle n'avait fait. Mais madame de Rumigny, qui connaissait trop la conséquence de ces premiers instans, ne me perdait pas de vue. Je vécus quelque temps avec madame de Rumigny, comme j'avais fait avec madame de Valcourt, et je m'en dégoûtai encore plus promptement. Ma première et ma seconde aventure n'annonçaient pas un caractère fort constant : on verra dans la suite si je me suis démenti.

Madame de Rumigny commençait donc à me peser beaucoup, lorsque j'entrai dans les mousquetaires. La compagnie marcha en Flandre, et j'y fis ma première campagne. Avant mon départ, je passai trois jours avec madame de Rumigny d'une façon à me faire regretter. Elle me fit promettre de lui écrire ; mais à peine l'eus-je quittée que je n'y songeai plus.

Après la campagne, la compagnie revint à Paris, où je passai l'hiver. Je n'allai seulement pas voir madame de Rumigny. La vie que je menais avec mes camarades me paraissait préférable à toute la gêne du commerce des femmes du monde. Je n'en recherchai aucune de celles qui exigent des soins et des attentions, et je suivis les mœurs des mousquetaires de mon âge.

Au retour du printemps, M. de Vendôme, à qui ma famille était particulièrement attachée, me proposa d'être un de ses aides-de-camp ; j'acceptai la proposition avec ardeur, et je le suivis en Espagne. Uniquement occupé de mes devoirs, je m'attachai à ce prince, c'est-à-dire au métier de la guerre ; car c'était ainsi qu'on lui faisait sa cour.

Il fut assez content de mes services pour m'honorer de sa protection, et bientôt il me fit obtenir un régiment, à la tête duquel je me trouvai à la bataille de Villa-Viciosa, que M. de Vendôme gagna sur M. de Staremberg.

Après cette victoire, qui décida de la couronne d'Espagne pour Philippe V, mon régiment fut envoyé en quartier à Tolède. Les congés étant difficiles à obtenir, j'y demeurai pour contenir les soldats, et prévenir les désordres qui pouvaient arriver à chaque instant dans ce pays, par la prévention que quelques Espagnols avaient contre les Français. D'ailleurs les

moines, par jalousie et par ignorance, persuadent, surtout aux femmes, que les Français sont des hérétiques. Une différence de religion chez des peuples qui ont peu d'étude, ne rapproche pas les esprits; ainsi je vivais dans une assez grande solitude.

Un jour, en rentrant chez moi par une rue détournée, je fus abordé par une femme couverte d'une mante: Seigneur cavalier, me dit-elle, une dame voudrait avoir une conversation avec vous; trouvez-vous demain à onze heures dans la grande église. J'acceptai le rendez-vous. Le lendemain, après avoir apporté beaucoup d'attention à ma parure, je me rendis au lieu indiqué. Je n'y vis que des femmes couvertes de mantes noires, parmi lesquelles j'en aperçus une qui se distinguait au milieu des deux autres, par la majesté de sa taille. Elles se mirent toutes trois à genoux auprès de moi; elles s'armèrent d'un grand rosaire, firent plusieurs inclinations dévotes, et j'entendis une voix qui me dit: Trouvez-vous ce soir à l'heure de l'oraison sur le bord du Tage, et suivez la personne qui vous abordera en vous présentant un bouquet; adieu, sortez de l'église sans témoigner la moindre curiosité. Le son de cette voix me parut si flatteur que je me sentis ému. Je me rendis au lieu marqué deux heures plus tôt qu'on ne m'avait ordonné, et je vis paraître celle qui devait me présenter le bouquet; elle me dit de la suivre, je lui obéis: il était nuit; nous marchâmes quelque temps pour trouver une calèche dans laquelle nous montâmes. Votre jeunesse et votre figure, me dit-elle, ont fait une vive impression sur le cœur de dona Antonia, ma maîtresse; l'amour lui a fait oublier tous les dangers d'une entrevue; et l'on vous aime malgré la différence de votre religion. Quelle consolation pour dona Antonia, si son exemple et ses discours pouvaient vous ramener au sein de l'église! Je suis sa nourrice, c'est vous dire combien je l'aime; mais l'espérance de votre conversion m'a plus déterminée à la servir aujourd'hui, que ma tendresse pour elle. Vous allez juger dans quelques momens de la beauté de ma maîtresse; elle est dans une maison qui m'appartient; rendez-vous digne de posséder le cœur de la plus belle femme de toutes les Espagnes.

Malgré l'agitation que la nouveauté d'une pareille situation peut causer, je sentis toute la bizarrerie de cette conversation, et je réfléchissais sur la différence de ces mœurs, quand notre voiture s'arrêta dans une petite cour: nous descendîmes, je suivis la duègne, je traversai deux ou trois pièces meublées simplement, et médiocrement éclairées. Elles nous conduisirent dans une chambre dont les meubles magnifiques et l'éclat des lumières portées dans de grands flambleaux de vermeil, me frappèrent beaucoup moins qu'une femme couchée sur une es-

trade, et appuyée sur des carreaux d'étoffes superbes. Approchez, seigneur, me dit-elle. J'obéis à un ordre si doux; mais que devins-je en voyant toutes les grâces réunies dans la même personne, et relevées par toutes les recherches de la parure! Je tombai à ses genoux: Que puis-je faire, lui dis-je, madame, pour reconnaître les bontés dont vous m'honorez? Elle me répondit, avec une douceur infinie, et un feu dans les yeux qui aurait achevé ma défaite, si elle n'eût été confirmée: Clara vous a sans doute fait part de mes sentimens. Elle m'a évité l'embarras d'un aveu qui ne peut être excusé que par la force de la passion. La façon dont vous vous conduirez avec moi, confirmera ou détruira mes sentimens. Je vous aime; mais le sacrifice que je vous fais m'en deviendra encore plus cher, si vous vous en rendez digne. Après un tel aveu je ne dois rien vous cacher: vous êtes d'une religion différente de la mienne, et ce point est le seul obstacle au goût que je sens pour vous. Si vous m'aimez, si les sentimens que je crois lire dans vos yeux, sont sincères, il faut commencer par embrasser ma religion. Je voulus alors prendre une de ses belles mains et la baiser, pour éviter une profession de foi qui me paraissait assez déplacée; mais à peine l'eus-je touchée qu'elle s'écria: Donnez-moi promptement de l'eau bénite, ma chère Clara. En effet, elle lui apporta un bénitier dans lequel elle trempa un linge dont elle essuya l'endroit que j'avais touché, avec un si grand soin et une attention si marquée que je ne pus m'empêcher de sourire; mais, ne voulant point choquer ses préjugés, je pris le parti de lui dire quelle était ma religion; et l'amour me rendit peut-être plus catholique que je ne l'avais jamais été.

Que la voix d'un homme qu'on aime persuade aisément! me dit-elle; elle triomphe de toutes les résolutions: je n'ai pu vous convaincre, vous m'avez persuadée. Je vous aime apparemment plus que vous ne m'aimez, et c'est un avantage que je saurai conserver sur vous. Je baisai alors une de ses mains, sans qu'elle eût recours à l'eau bénite. Je la priai de m'apprendre à qui j'avais le bonheur de parler. Vous le saurez un jour, me dit-elle; ne cherchez point à pénétrer un mystère dont la découverte ne vous est d'aucune utilité; méritez par un amour et une discrétion sans bornes, le bonheur que je vous prépare. Alors la fidèle Clara nous servit un léger repas. J'étais enchanté de toutes les grâces que je découvrais dans la belle espagnole; tout respirait en elle la volupté, et m'annonçait un bonheur que j'obtins quelques momens après, et qui surpassa mes désirs. Vous ne m'aimerez pas long-temps, me disait Antonia; ma conquête vous a trop peu coûté. Vous ignorez tous les combats

que j'ai soutenus ; je vous aime depuis le jour de votre arrivée : vous passâtes sur la grande place à la tête de votre régiment ; je vous vis d'une fenêtre grillée. Que n'ai-je point fait pour bannir l'impression que votre vue a faite sur mon cœur! Je vous fuyais mal apparemment, car je vous rencontrais toujours.

Nous passâmes la nuit et toute la journée suivante au milieu des plaisirs et des tendres inquiétudes que la passion donne aux amans, et sur lesquelles les plaisirs les rassurent sans cesse. Quand nous fûmes au moment de nous séparer, Antonia leva les carreaux sur lesquels elle était assise, et prit une épée d'or garnie de quelques diamans d'un assez grand prix, qu'elle me força d'accepter. J'y fus obligé ; car la plus grande offense que l'on puisse faire à un Espagnol, c'est de refuser ce qu'il offre : je la reçus donc en baisant mille fois la main qui me la donnait, et je montai seul dans la calèche, qui me conduisit à l'endroit où je l'avais trouvée la veille.

Le lendemain, à mon réveil, je reçus une lettre d'Antonia ; ce fut un Maure qui me l'apporta. Elle était tendre et passionnée : Antonia me priait de me promener le soir à cheval sur la grande place. Je vous verrai sans être vue, ajoutait-elle, et je jouirai avec plaisir de l'inquiétude où vous serez de ne me point apercevoir. Clara vous dira demain, à la grande église, quand et de quelle façon nous pourrons nous revoir. J'exécutai les ordres que l'on m'avait donnés. Après avoir regardé inutilement à toutes les jalousies, je revins chez moi m'occuper de mon aventure. Le jour suivant, je trouvai Clara dans l'église que l'on m'avait indiquée, qui me dit, en feignant de prier Dieu : Rendez-vous à cheval, au jour tombant, et sans suite, derrière les murs du couvent de St.-François ; le Maure que vous avez vu hier, s'y trouvera monté sur une mule : vous n'aurez qu'à le suivre. Je fus exact au rendez-vous : j'y trouvai le Maure, il observa toujours le plus profond silence, et nous arrivâmes dans la basse-cour d'un château qui me parut considérable. Je mis pied à terre ; le Maure prit mon cheval, et me fit signe de monter par un petit escalier formé dans une tour. J'y trouvai Clara qui m'attendait : Venez, me dit-elle, le plus heureux de tous les hommes. Elle me conduisit avec une lanterne sourde dans un cabinet, d'où je passai dans un appartement superbe où la belle Antonia m'attendait. Vous triomphez de toutes mes craintes, me dit-elle, je goûte le plaisir de vous posséder chez moi, malgré tous les périls que je puis courir ; j'espère que le bonheur que j'ai de vous voir, ne sera point interrompu ; mais, en cas d'accident, vous pourrez vous retirer : le Maure tient votre cheval au bas de l'escalier. J'employai les

termes les plus touchans pour exprimer ma reconnaissance et mon amour. Nous étions dans ces transports de l'âme que l'amour seul fait connaître, et qui sont au-dessus de l'expression, quand nous entendîmes un grand bruit dans la chambre qui précédait celle où nous étions : Fuyez, me dit Antonia avec transport; je suis trahie, je périrai; mais je ne m'en plaindrai pas, si je puis vous croire en sûreté. Dans l'instant même on enfonca la porte, et je vis entrer un homme transporté de fureur et suivi de deux valets armés; il tenait son épée d'une main, et de l'autre un poignard. Il se jeta si promptement sur Antonia, que je ne pus l'empêcher de lui porter deux coups qui la firent tomber à mes pieds; j'avais des pistolets de poche, je cassai la tête à celui qui venait de blesser Antonia, et je tins en respect ceux qui l'accompagnaient. Elle me tendit les bras, et me dit d'une voix mourante : Qu'avez-vous fait, seigneur! vous avez tué mon mari. Les deux valets, occupés à donner du secours à leur maître, me donnèrent le temps de prendre Antonia dans mes bras, et de gagner la porte du cabinet. Je descendis sans obstacle, je trouvai le Maure qui m'attendait avec mon cheval; il m'aida à prendre Antonia devant moi, et je m'éloignai de ce funeste lieu sans savoir où j'allais. Je m'abandonnai à la vitesse de mon cheval.

Cependant Antonia ne donnant aucun signe de vie, je m'arrêtai pour lui donner quelques secours; mes soins la firent revenir à la vie : Quoi! c'est vous, me dit-elle, en ouvrant les yeux! vous vivez, tous mes malheurs ne me touchent plus. Il n'y a point de grâce à espérer ni pour vous ni pour moi; le rang et la dignité de mon mari vous attireront des ennemis sans nombre; c'est le marquis de Palamos que vous avez tué. Je n'ai d'autre ressource que mon frère, il a un château peu éloigné d'ici, prenons-en le chemin, il ne me refusera pas un asile. Je remontai à cheval, je la pris dans mes bras, et nous arrivâmes à la pointe du jour dans le château. Nous fîmes éveiller aussitôt le comte, son frère, et l'on nous fit entrer dans sa chambre, sans avoir été vus que par un seul domestique. Il frémit au récit de l'aventure cruelle qui venait d'arriver à sa sœur; il l'aimait, il la plaignit, et lui donna tous les secours possibles : ses blessures ne se trouvèrent pas mortelles. Il me conseilla de me tenir caché le reste du jour; et, quand la nuit fut venue, il me dit que le service que j'avais rendu à sa sœur, lui faisait oublier la vengeance que j'avais tirée de son beau-frère. Ma sœur m'a tout avoué, ajouta-t-il; elle veut que je sauve vos jours, vous lui êtes cher, et l'amitié que j'ai pour elle, et la confiance que vous m'avez témoignée, en choisissant ma maison pour asile,

m'engagent à favoriser votre fuite. Je vais vous donner un homme qui vous conduira sûrement à Madrid par des chemins détournés. Je le conjurai de me laisser voir la marquise; mes prières furent inutiles. Elle m'a chargé, reprit-il, de vous remettre ce paquet; je tiens ma parole, et ne puis faire autre chose. En achevant ces mots, il me conduisit dans la cour, où celui qui devait me servir de guide, m'attendait avec mon cheval, et nous partîmes aussitôt.

J'avais le cœur déchiré: je m'éloignais d'une femme charmante, je la quittais sans aucune espérance de la revoir, et dans quel état! mourante et perdue pour moi. Nous marchâmes toute la nuit; quand le jour parut, nous prîmes quelque repos dans un village écarté. Ce fut alors que j'ouvris le paquet que la marquise m'avait fait remettre; j'y trouvai son portrait et une lettre aussi vive et aussi pleine de regrets que celle que j'aurais pu lui écrire; elle me priait de garder toute ma vie ce portrait qu'elle avait compté me donner la veille dans des momens plus heureux. Il était dans une boîte enrichie de diamans; mais, ce qui me parut singulier, et ce qui me fit toujours reconnaître le caractère espagnol, fut d'y trouver une relique de saint Antoine de Pade, qu'elle partageait avec moi, parce que, disait-elle dans sa lettre, elle lui attribuait notre salut dans cette dernière aventure et me conjurait de ne m'en point séparer dans le danger où la famille de son mari m'exposait; elle finissait en m'assurant d'un amour éternel.

J'arrivai sans aucun accident à Madrid; je renvoyai mon guide, et le chargeai d'une lettre pour la marquise, et d'une autre pour son frère. J'allai sur-le-champ rendre mes devoirs à M. de Vendôme; il me reçut avec cette bonté qui lui attachait le cœur de toutes les troupes. Je lui contai mon aventure, il me conseilla de ne pas demeurer dans Madrid, dans la crainte des assassins et des suites qu'une telle affaire pouvait avoir entre les nations, et m'assura qu'il allait faire changer mon régiment de quartier. Je n'eus pas de peine à me tenir caché: l'état de mon âme m'aurait rendu toute compagnie insupportable. On ignora absolument le lieu de ma retraite; mon régiment fut relevé; et, la campagne s'approchant, je fus bientôt en état de le joindre. Nos opérations furent heureuses, et je fus envoyé en quartier d'été dans un gros bourg, auprès duquel il y avait une abbaye de filles.

Suivant les ordres que nous avions de protéger tous les couvens, j'y avais établi une garde. J'allais souvent me promener le long des murs du jardin de cette abbaye: il n'y avait que la solitude qui convînt à la situation de mon cœur. Un jour, en

passant sous les fenêtres d'un corps de logis de cette maison, j'entendis ouvrir une jalousie, et je vis tomber à mes pieds une lettre que je ramassai : je levai la tête ; mais la jalousie, déjà refermée, ne me laissa rien voir. Je pris le billet, je vis avec surprise, qu'il m'était adressé : je l'ouvris, l'on y donnait des éloges à la tristesse dont je paraissais pénétré ; l'écriture m'était inconnue, et je ne pouvais pas me flatter qu'elle fût écrite de la part de la marquise que l'on m'avait assuré être morte de ses blessures. Il y avait cependant des choses, dans cette lettre, qui ne pouvaient être écrites que par quelqu'un qui me connût par rapport à elle.

Dans cette incertitude, je revins chez moi écrire un billet, dans le dessein d'éclaircir mes doutes ; et le lendemain, à la même heure, je retournai sous la même fenêtre : la jalousie s'ouvrit, on descendit une petite corbeille attachée à un ruban ; je l'ouvris, je n'y trouvai rien ; j'y plaçai ma lettre, et la corbeille remonta comme un éclair. J'attendis quelque temps, on ne fit aucun signal, et le jour suivant un nouveau billet tomba à mes pieds. On me marquait que l'on voulait s'entretenir avec moi de mes malheurs ; on me priait encore de me trouver au milieu de la nuit, le long des murs du jardin ; on m'indiquait un pavillon auprès duquel je trouverais une échelle de corde. Je ne doutai point que cette lettre ne fût de Clara. Je me rendis au lieu marqué ; je trouvai ce qu'on m'avait annoncé ; je montai sur le mur, et, changeant mon échelle de côté, je fus bientôt dans le jardin. J'aperçus une femme couverte d'un voile, qui se retira dans les allées d'un bosquet ; je la suivis ; elle s'arrêta sur un banc de gazon. Ma chère Clara, lui dis-je, car ce ne peut être que vous, est-il bien vrai que la marquise ne soit plus ? Ce n'est que pour en parler, ce n'est que pour la pleurer que j'ai pu me résoudre à venir ici. Non, s'écria la femme voilée, elle n'est point morte votre chère Antonia. La voix et l'expression me manquèrent en reconnaissant la marquise elle-même ; je tombai à ses pieds, elle demeura appuyée sur moi en éprouvant le même trouble. Quand ce tendre saisissement fut passé, nous nous fîmes toutes les questions imaginables ; je lui reprochai de m'avoir laissé ignorer si long-temps le lieu de son séjour. Elle m'apprit que son frère m'avait fait passer pour infidèle dans son esprit, et n'avait pas laissé parvenir ma lettre jusqu'à elle : la douleur que cette nouvelle me causa, ajouta-t-elle, et l'éclat de la malheureuse aventure qui m'était arrivée, me déterminèrent à prier mon frère de me donner les moyens de vivre et de mourir ignorée. Il répandit le bruit de ma mort, et me conduisit lui-même dans cette abbaye où per-

sonne ne me connaît. J'y mourrai contente, puisque vous m'êtes fidèle; c'est tout ce que je pouvais espérer dans le cruel état où l'amour m'a réduite; je n'ai pu résister au plaisir de vous entretenir encore une fois : la manière et le lieu sont suspects, mais mes intentions sont pures; ne cherchez point à me revoir, je vais chercher à vous oublier. Le sacrifice que je prétends faire de vous à celui qui m'a donné l'être, est complet; adieu, je ne tiens plus au monde. En disant ces mots, elle se débarrassa de mes bras, et prit la fuite dans les détours du bosquet, sans qu'il me fût possible de la retrouver. Pendant cette recherche inutile, le jour parut, et je fus obligé de me retirer.

Quand je fus de retour chez moi, je trouvai dans ma poche un écrin de diamans d'un grand prix, qu'elle avait eu l'adresse d'y mettre sans que je m'en aperçusse. Je passai mille fois sous la même fenêtre, dans l'espérance de donner des lettres, d'en recevoir, et de remettre l'écrin; mes soins furent inutiles, je ne vis rien. Je demandai à parler à l'abbesse; je lui dis que j'avais des choses de la dernière conséquence à communiquer à une dame qui était dans sa maison, et dont je lui fis le portrait : l'abbesse feignit de ne la pas connaître. Je jugeai par ses réponses qu'il était inutile d'insister davantage, et je me retirai au désespoir.

Quelques jours après, je reçus ordre d'assembler le régiment, et de joindre l'armée : je le fis défiler devant l'abbaye; je me flattais que mon départ ferait naître l'envie de me donner une dernière consolation; mais je n'aperçus rien, et fus obligé de partir le cœur pénétré de douleur.

Il n'y eut que les opérations de la campagne qui furent capables de me distraire du chagrin qui me dévorait. Nous fîmes le siége de Gironne, que nous prîmes; le reste de la campagne se passa, entre M. de Vendôme et M. de Staremberg, à s'observer et se fatiguer mutuellement. On fit venir de nouvelles troupes de France, et l'on y fit repasser quelques unes de celles qui avaient le plus souffert; mon régiment fut de ce nombre, et, en arrivant en France, il fut envoyé en quartier de rafraîchissement à ***. Les conférences qui commencèrent alors à Utrecht, donnèrent les premières espérances de la paix. J'aurais pu, dans ces circonstances, demander un congé pour revenir à Paris; mais j'ai toujours cru qu'on ne devait guère en faire usage que pour des affaires indispensables, et je n'en avais aucunes : ainsi je demeurai au régiment.

La vie que l'on mène dans la garnison n'est agréable que pour les subalternes qui n'en connaissent point d'autre; mais

elle est très-ennuyeuse pour ceux qui vivent ordinairement à Paris et à la cour ; le ton de la conversation est un mélange de la fadeur provinciale et de la licence des plaisanteries militaires. Ces deux choses, dénuées par elles-mêmes d'agrémens, ne peuvent pas produire un tout qui soit amusant. Heureusement, ma maxime a toujours été de me faire à la nécessité, de ne rien trouver mauvais, et de préférer à tout la société présente. Je me livrai donc à la vie de garnison ; nous fûmes présentés en corps par un officier, qui lui-même l'avait été la veille dans toutes les maisons où l'on recevait les officiers. Nous apprîmes en un moment quelles étaient les femmes que le régiment que nous remplacions laissait vacantes. On eut grand soin de me montrer celles qui étaient dévouées à l'état major ; car il est d'usage d'observer, en ce cas, l'ordre du tableau. Rien n'est, à mon gré, si plaisant que de voir la façon dont on s'examine, et dont on se choisit pendant les premières vingt-quatre heures. On parle d'abord beaucoup du régiment qui vient d'être relevé ; les femmes se répandent fort en éloges sur les officiers polis et aimables qui leur ont donné des bals et des fêtes : c'est un moyen pour engager les nouveaux venus à suivre l'exemple de leurs prédécesseurs ; les citations du passé sont un des arts que les femmes de tout état emploient le plus volontiers. Les dames de la garnison qui ont conservé le portrait de leurs amans, ne le portent pas en bracelet : ce sont des grands portraits qui parent ordinairement la salle d'assemblée. Je m'attachai à une madame de Grancourt qui était assez jolie, et le lendemain je lui donnai le bal. C'est une déclaration authentique dont l'éclat est nécessaire. Je fus donc bien reçu et aussitôt en charge. Je faisais tous les jours la partie de madame ; je la voyais tête à tête après souper, ou quelque temps avant l'heure de l'assemblée, qui se tenait alternativement chez quelques unes. Ce que nous faisions dans la société de l'état major et des capitaines, les subalternes le pratiquaient de leur côté. En trois jours un régiment est établi, peut-être mieux qu'au bout d'un an ; car dans les commencemens il ne peut y avoir de tracasseries, et l'on n'a point de mauvais procédés à se reprocher.

J'étais avec madame de Grancourt dans un commerce réglé, lorsque, par un caprice dont je n'ai jamais bien su le motif, elle me dit un soir que je ne pouvais pas rester chez elle après l'assemblée qui s'y tenait ce jour-là ; qu'elle me priait de sortir avec la compagnie ; et que sur le minuit je n'avais qu'à me rendre sous le balcon de sa fenêtre ; que j'y trouverais une échelle de corde par le moyen de laquelle je passerais dans son

appartement. Tant de précautions me paraissaient assez superflues dans les termes où nous en étions ; cependant je ne fis pas de difficultés, je sortis comme les autres, et je me rendis sous la fenêtre à l'heure marquée. J'y trouvai cette mystérieuse échelle, j'y montai, et j'étais près de passer par-dessus le balcon dans l'appartement, lorsque la patrouille vint à passer. L'officier qui la conduisait m'aperçut, il m'ordonna aussitôt de descendre pour me faire arrêter, et je descendis en enrageant. Mais à peine cet officier, qui était de mon régiment, m'eut-il reconnu, qu'il fit un éclat de rire. Quoi ! c'est vous, dit-il, mon colonel ? Et que diable allez-vous donc faire par ce balcon ? Je croyais vos affaires plus avancées. Morbleu ! lui dis-je, je le croyais aussi ; mais une sotte complaisance pour une folle..... Allez, allez, reprit-il, vous n'êtes point fait pour prendre cette voie-là : on ne doit faire entrer aujourd'hui par une fenêtre que ceux qu'on y peut faire sortir ; frappez à la porte, et faites-vous ouvrir. Il se mettait déjà en devoir d'exécuter ce qu'il me disait ; mais je l'en empêchai, et je me retirai chez moi plein de dépit.

Une aventure arrivée à un colonel dans une garnison ne peut pas être secrète ; la mienne fut publique le lendemain. J'avais eu le temps de me remettre, et je me prêtai de bonne grâce à toutes les plaisanteries. Les plus mauvaises que j'eus à essuyer, furent celles de l'intendante. Elle me dit que le commerce de la bourgeoisie était au-dessous de moi, et qu'elle avait à se plaindre de ce que je la négligeais. Il est vrai que j'y allais peu. L'insipide fatuité qui régnait à l'intendance m'en avait écarté. Monsieur l'intendant était un petit homme plein de prétentions, d'une mine basse, d'un air fat, d'un esprit faux, d'un babil éternel, et d'un maintien impertinent. Dès notre première entrevue j'avais remarqué dans les politesses excessives qu'il croyait me faire, une suffisance que j'aurais imaginée être au dernier période, si je n'avais vu quelque temps après madame l'intendante. Ce couple poussait la morgue et la vanité au dernier excès.

Les agaceries que mon aventure m'attira de la part de l'intendante, me firent changer de conduite, et je résolus de m'y attacher. Je pris le parti de m'en amuser ; et, pour y parvenir, j'eus la méchanceté d'entretenir leur manie : d'ailleurs les troupes ont malheureusement besoin de ces gens-là. Je flattai donc leur orgueil, j'applaudis à leurs ridicules : je disais, en leur parlant d'eux-mêmes, *des gens comme eux*. Je soutenais que la représentation était nécessaire dans la place qu'ils occupaient, et faisait partie du service du roi. Cette conduite fut

très-utile à mon régiment. Il n'était que par détachement dans la ville; le reste était répandu dans les villages autour de la place. Le soldat avait beau faire du désordre, toutes les plaintes du pays n'étaient pas seulement écoutées, et le quartier fut bon; les bonnes grâces de madame l'intendante, que je parvins à obtenir, le rendirent encore meilleur. J'étais le plus considérable de ceux qui se trouvaient alors à ***; ainsi elle m'écouta par vanité, et je la pris parce que je n'avais rien de mieux à faire. Elle n'était que médiocrement jolie; mais la nécessité et la jeunesse ne me rendaient pas difficile. Mon prédécesseur dans ses bonnes grâces, était un jeune officier d'infanterie parfaitement bien fait. L'honneur de la couche de madame l'intendante l'avait flatté; et, par ses soumissions aveugles, il avait séduit son orgueil; mais il me fut sacrifié. J'étais obligé d'essuyer l'ennui des discours de l'intendante sur les prérogatives de sa place. On ne conçoit pas les hauteurs qu'elle avait en ma présence avec tous les autres; enfin elle n'oubliait rien et outrait tout pour me persuader de la dignité et de l'éminence de l'intendance, et pour me faire oublier qu'étant souveraine en province, elle n'était qu'une bourgeoise à Paris.

Cependant tout annonçait la paix, et elle fut bientôt conclue. J'avais toujours eu envie de voyager, et surtout de voir l'Italie: je me trouvais assez à portée d'y passer du lieu où j'étais; je demandai un congé, et je l'obtins.

Les charmes de madame l'intendante ne furent pas capables de m'arrêter; le commerce que j'avais avec elle n'était apparemment attaché qu'à la ville où je l'avais rencontrée; car, l'ayant retrouvée l'année suivante à Paris, il ne fut jamais mention de rien qui eût rapport à ce qui s'était passé entre nous; mais je remarquai combien la vanité d'un intendant a quelquefois à souffrir dans une ville qui sert si parfaitement à corriger les fatuités subalternes.

Après avoir quitté ***, je parcourus toute l'Italie: je n'oubliai rien de tout ce qui pouvait intéresser la curiosité, et me faire retirer le fruit de mes voyages. Je m'attachai particulièrement à éviter tout ce qui décrie la jeunesse française. J'étais surtout en garde contre le danger des courtisanes; et je serais, je crois, revenu sans connaître les Italiennes, si une aventure qui m'arriva à Venise, ne m'en eût procuré l'occasion.

Une femme jeune, belle et bien faite, qui se nommait la signora Marcella, m'y retint trois mois dans les plaisirs les plus vifs. Il n'y a point de pays où la galanterie soit plus commune qu'en France; mais les emportemens de l'amour ne se trouvent qu'avec les Italiennes. L'amour, qui fait l'amusement des Françaises,

est la plus importante affaire et l'unique occupation d'une Italienne. Au lieu de raconter moi-même cette aventure, je joindrai ici une lettre que Marcella écrivit, quelques jours après mon départ de Venise, à une de ses amies, et que celle-ci me renvoya; on y verra des circonstances que j'omettrais comme frivoles, et qui sont trop importantes pour qu'une Italienne les oublie.

Lettre de la signora Marcella à la signora Maria (1).

« Qui peut soulager les peines de mon cœur, ma chère » amie? Qui peut effacer de mon esprit le souvenir de mes » plaisirs passés? Que vous êtes heureuse avec votre amant! » Vous êtes ensemble à la campagne, et n'avez point d'obstacle » dans votre passion; la maison délicieuse où vous le possédez » ajouterait encore aux plaisirs de l'amour, s'il avait besoin » d'autre chose que de lui-même. Paris fait aujourd'hui l'objet » de tous mes vœux; cette ville, si heureuse pour les femmes, » et si funeste pour moi, est la patrie du signor Carle (2); il » l'habite à présent, et je n'y saurais être, je ne puis que m'affliger. Souffrez, ma chère amie, que, pour soulager ma » douleur, je vous retrace les impressions que l'amour a faites » sur mon cœur; vous jugerez si l'on peut en ressentir plus vivement les fureurs.

» Vous savez que j'ai vécu pendant cinq ans avec mon mari » dans une union tranquille; je croyais que l'indolence d'un » état languissant était de l'amour; il n'était réservé qu'au » signor Carle de me tirer de l'erreur où j'étais.

» Il y a quelques mois que je le trouvai au Ridotte. Sa vue » me fit un cœur nouveau : un penchant invincible m'entraîna » sans réflexion; je profitai de l'heureuse liberté du masque » pour lui parler; son esprit me charma autant que sa figure. » L'envie de lui plaire m'avait engagée à lui faire des avances; » je craignis, après l'avoir quitté, qu'il ne me confondît avec » les coquettes et les courtisanes. Ces réflexions m'occupèrent » toute la nuit. L'amour, qui donne et détruit les idées dans » le même instant, me faisait redouter son insensibilité, ou » flattait mon espoir. J'avais chargé un de mes gondoliers de » s'informer avec exactitude de celui qui était déjà l'idole de » mon cœur; j'appris dès le lendemain son nom, son pays,

(1) On s'est cru obligé de traduire cette lettre pour ceux qui n'entendraient pas l'italien avec la même facilité que le français.

(2) Les Italiennes, accoutumées à ces noms, les donnent plus volontiers à leurs amans que leurs noms de famille.

» et qu'il était depuis un mois à Venise. Dans la conversation » que j'avais eue avec lui, j'avais reconnu avec chagrin qu'il » était Français ; je n'en devins que plus sensible au désir » de le fixer. J'appris avec transport qu'il était libre, et qu'il » n'avait aucun commerce avec les malheureuses dont notre » ville est remplie. Ces idées me conduisirent le jour même au » Ridotte : je l'y trouvai. Je m'étais aperçu la veille qu'il m'avait » quittée un moment pour demander mon nom, et je l'avais » remarqué avec plaisir ; mon trouble, en le voyant, fut ex- » trême ; il n'était pas masqué, je pouvais lire sur son visage » les impressions que je faisais sur lui. Mes yeux saisissaient » avec vivacité ses moindres mouvemens. Notre conversation » était animée par cette curiosité qui réveille tous les sens, » qui cherche et qui fait à chaque instant des découvertes nou- » velles. Je le trouvai instruit de tout ce qui pouvait me re- » garder ; je jugeai par moi-même que cette curiosité n'est » jamais la suite de l'indifférence. Je voulus savoir l'impression » que mes traits feraient sur lui ; je lui fis signe de me suivre, » il m'obéit. Nous sortîmes du Ridotte, et nous entrâmes dans » un de ces cafés dont il est environné ; je me fis ouvrir une » chambre particulière. Sitôt que nous fûmes seuls, il me » pria de me démasquer, je cédai à son impatience. Que l'amour- » propre dans ces instans est soumis à l'amour ! J'attendais » mon arrêt, un coup-d'œil allait le prononcer. Mon âme était » suspendue ! Je remarquai dans les yeux de mon amant une » joie qui pénétra mon âme. Son empressement, la vivacité » de ses désirs et de ses caresses me faisaient craindre qu'il ne » l'emportât sur moi en amour, et mit le comble à ma passion. » Je ne puis exprimer aujourd'hui tout ce que l'amour nous » inspirait à l'un et à l'autre dans cet instant. Nous ne pou- » vions demeurer dans ce lieu que le temps qu'il nous fallait » pour prendre les mesures capables d'assurer notre bonheur. » J'exigeai qu'il reparût au Ridotte ; je revins chez moi uni- » quement occupée de mon amour. Mon mari, ma maison, » mes gens, tout ce qui m'environnait, prit une forme nou- » velle et désagréable à mes yeux. J'avais une vie nouvelle à » arranger ; je voulais être informée de toutes les démarches » de mon amant. Que d'idées, que de projets occupaient mon » esprit ! mais j'éprouvai que l'amour sait aplanir toutes les » difficultés. J'envoyai mon gondolier reconnaître encore la » maison de mon amant, regarder, examiner et observer les » plus petites circonstances. J'aurais voulu prendre ce soin. » Carle reconnut mon gondolier, et lui donna un billet pour » moi ; il me parut vivement écrit : l'amour l'avait dicté,

» l'amour le lisait. J'accablai de questions celui qui me le rendit;
» je voulus savoir comment il avait été reçu; mon impatience
» m'empêchait d'apporter aucun ordre dans mes questions, et
» me les faisait précipiter; une nouvelle question me paraissait
» toujours plus importante que la dernière. J'appris que sa
» maison donnait sur un petit canal assez proche de mon palais
» et dans un endroit peu fréquenté; je compris qu'il me serait
» aisé, à la faveur du masque, de me rendre chez lui. Je con-
» vins le soir au Ridotte, avec le signor Carle, qu'il m'atten-
» drait le lendemain sur les trois heures. Quoique je fusse animée
» par l'amour, quand l'heure de mon départ arriva, je sentis
» un trouble qui m'était inconnu; mon cœur palpitait; j'en-
» visageais les conséquences de ma démarche; j'avais cette irré-
» solution qui vient plus des doutes de l'amour, que des combats
» de la vertu; j'éprouvais ce doux frissonnement que donnent
» les approches du plaisir. Mon amant, qui m'attendait, me
» prit dans ses bras, et me conduisit dans son appartement;
» ce ne fut pas sans m'arrêter à chaque pas pour m'accabler de
» caresses: mon âme n'était plus à elle. Trop étonnée pour
» me refuser à l'amour, trop passionnée pour avoir des remords,
» mon âme nageait dans les plaisirs, et ne fit qu'un instant de
» quelques heures; tout m'était nouveau, et cette nouveauté est
» l'âme de l'amour. Jamais une plus aimable confusion ne s'est
» emparée de mes idées; timide sur mes désirs, embarrassée
» dans mes expressions, séduite par les plaisirs, animée par ceux
» de mon amant, je n'étais que docile et soumise. La nuit
» qui survint nous fit voir avec regret qu'il fallait s'arracher
» des bras de l'amour; le signor Carle me conduisit à la pre-
» mière gondole. Que j'aimais mon amant! je me reprochais
» le peu d'amour que je lui avais témoigné, je désirais de le
» revoir pour le rassurer. J'allai chez la signora Baldi; je vou-
» lais avoir fait une visite que je pusse avouer à mon mari.
» J'arrivai chez elle au milieu d'une nombreuse compagnie;
» tout le monde me parut ébloui de ma beauté; le bonheur
» de l'amour répand l'éclat et la sérénité sur tous les traits.
» Mon amant me devint plus cher que ma vie; l'amour nous
» fit rechercher de nouveaux rendez-vous, et nous les fit trouver.
» Tout ce que l'amour inspire aux amans, tout ce que les
» plaisirs peuvent procurer, nous l'avons mis en pratique avec
» un succès toujours nouveau. Hélas! il ne m'en reste que les
» regrets; il est parti, et je ne puis soutenir l'idée de ne le voir
» jamais. J'ai reçu de ses nouvelles; mais les faibles plaisirs
» que les lettres procurent, ne servent qu'à faire regretter un
» état plus heureux. Les amans qui m'obsèdent ne font qu'irriter

» mes peines, et ne peuvent effacer Carle de mon âme. Adieu, » ma chère amie, plaignez et aimez-moi. »

J'étais dans toute la vivacité de mon intrigue avec la signora Marcella, lorsqu'on apprit à Venise la mort du roi. Je reçus ordre en même temps de revenir en France. Comme j'étais moins retenu à Venise par l'amour que par des plaisirs qui se trouvent partout, j'eus moins de peine à m'en arracher. J'essayai inutilement de consoler Marcella ; enfin, après lui avoir promis de revenir, et après toutes les protestations que les amans font en pareil cas, souvent de la meilleure foi du monde, et qu'ils ne tiennent jamais, je partis. A peine étais-je arrivé à Paris, que je reçus, de la signora Maria, la lettre que je viens de rapporter. J'en reçus aussi beaucoup de Marcella, pleines de passion et d'emportement. Je lui écrivis plusieurs fois ; mais bientôt l'absence l'effaça de mon esprit : apparemment que la persévérance d'un autre amant me remplaça dans son cœur ; car elle cessa de m'écrire, et je n'entendis plus parler d'elle.

Je trouvai, en arrivant à la cour, qu'elle avait absolument changé de face. Le feu roi qui, dans sa jeunesse, avait été extrêmement galant, avait toujours apporté beaucoup de décence dans ses plaisirs. Les fêtes superbes qu'il avait données, avaient rendu sa cour la plus brillante qu'il y eût jamais eu dans l'Europe, et avaient, plus que toute autre chose, favorisé le progrès des talens et des arts. Il suffisait que les courtisans eussent le goût délicat, pour qu'ils imitassent le roi ; mais ils furent obligés de recourir à la flatterie, lorsqu'il fut parvenu à un âge plus avancé.

Le roi, en vieillissant, se tourna du côté de la dévotion, et dans l'instant toute la cour devint dévote, ou parut l'être. Après sa mort, le tableau changea totalement, et sous la régence on fut dispensé de l'hypocrisie. Le petit nombre de ceux qui étaient véritablement vertueux, restèrent tels qu'ils étaient, et ceux qui avaient joué la vertu, devinrent, en l'abandonnant, plus honnêtes gens qu'ils n'avaient été, puisqu'ils cessèrent d'être hypocrites. Plusieurs furent aussi faux dans le libertinage qu'ils l'avaient été dans la dévotion, et crurent faire leur cour en se livrant aux plaisirs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cela était parfaitement indifférent.

Pour moi, qui n'avais point de prétentions, et qui n'étais pas dans l'âge de l'ambition, je suivis mon goût ; mon cœur ne pouvait pas demeurer oisif, et mon premier soin fut de chercher une femme à qui je pusse m'attacher.

Madame de Sezanne, jeune, belle, bien faite, et nouvellement mariée, me parut digne de mon hommage. Je m'attachai

auprès d'elle, et lui rendis les soins les plus assidus : heureusement elle n'avait point d'engagement; car je n'ai jamais compté un mari pour quelque chose. Madame de Sezanne était d'un caractère franc et sincère : elle reçut mes vœux, et sitôt qu'elle eut pris du goût pour moi, elle me l'avoua, et bientôt m'en donna des preuves. Nous vécûmes environ deux mois dans une union parfaite ; mais insensiblement madame de Sezanne devint coquette, ou du moins je commençai à m'en apercevoir. Je lui en fis des reproches; elle en parut étonnée, et me dit qu'elle ne croyait pas avoir rien à se reprocher à mon sujet, puisqu'elle m'aimait uniquement. Je me rendis à ses protestations; mais ce ne fut pas pour long-temps. Madame de Sezanne ne parut pas apporter beaucoup de soin à me détromper, ou de précautions à me tromper. Sa beauté commençait à faire du bruit, et mille amans s'empressèrent auprès d'elle. Quoique je ne remarquasse pas qu'elle m'en préférât aucun, je trouvais qu'elle se prêtait avec trop de facilité à toutes les agaceries qu'on lui faisait, et je recommençai mes plaintes. Madame de Sezanne, qui m'avait d'abord rassuré avec bonté, me dit alors que mes reproches la fatiguaient. Je ne pris pas son chagrin pour une preuve d'innocence; je sortis, et je fus deux jours sans la voir : mais l'amour me ramena vers elle. Je lui fis tout à la fois des reproches et lui demandai pardon, et nous nous racommodâmes. Nous vécûmes quelque temps ensemble, en passant le temps à nous brouiller et à nous raccommoder tous les jours. Enfin, fatiguée de mes plaintes autant que je l'étais de sa coquetterie, elle me déclara qu'elle ne pouvait plus supporter mon humeur, qu'elle avait pris son parti ; elle me donna mon congé, et je l'acceptai. Dans le dépit où j'étais, je m'emportai contre elle et contre toutes les femmes, en déclamant contre leur infidélité. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'a jamais pris d'autre amant ; le public l'a toujours regardée comme un caractère fort opposé à la coquetterie ; et elle m'a paru depuis, à moi-même, mériter le jugement du public. Si j'en jugeais différemment lorsque je vivais avec elle, c'est que j'avais l'esprit gâté par les deux aventures qui m'étaient arrivées en Espagne et en Italie. Je fis une sérieuse réflexion sur les femmes et sur moi-même. Je compris que je ne devais pas chercher à Paris la passion italienne, ni la constance espagnole ; que je devais reprendre les mœurs de ma patrie, et me borner à la galanterie française. Je résolus de me conduire sur ce principe, de ne me point attacher ; de chercher le plaisir en conservant la liberté de mon cœur, et de me livrer au torrent de la société.

Je ne rapporterai point le détail et toutes les circonstances des

intrigues où je me suis trouvé engagé. La plupart commencent et finissent de la même manière. Le hasard forme ces sortes de liaisons ; les amans se prennent parce qu'ils se plaisent ou se conviennent, et ils se quittent parce qu'ils cessent de se plaire, et qu'il faut que tout finisse. Je m'attacherai simplement à distinguer les différens caractères des femmes avec qui j'ai eu quelque commerce.

Je n'eus pas plutôt rompu avec madame de Sezanne, que je trouvai dans madame de Persigny tout ce qu'il me fallait pour me confirmer dans mes nouveaux sentimens, et dans la résolution que je venais de prendre de n'avoir point de véritable attachement de cœur.

Les femmes, à Paris, communiquent moins généralement entre elles que les hommes. Elles sont distinguées en différentes classes qui ont peu de commerce les unes avec les autres. Chacune de ces classes a ses détails de galanterie, ses décisions, sa bonne compagnie, ses usages et son ton particulier; mais toutes ont le plaisir pour objet, et c'est là le charme du séjour de Paris. J'ai eu lieu de remarquer toutes ces différences.

Madame de Persigny était ce qu'on appelle dans le Marais une petite maîtresse ; elle était née décidée, le cercle de son esprit était étroit : elle était vive, parlait toujours, et ses réparties, plus heureuses que justes, n'en étaient souvent que plus brillantes. Élevée en enfant gâté, parce que dès l'enfance elle avait été jolie, les amans achevèrent ce que les parens avaient commencé. Elle se croyait nécessaire partout ; il n'y avait rien que l'on pût voir, point d'endroit où l'on pût aller, que l'on n'y trouvât madame de Persigny. Un de ses désirs eût été de pouvoir, comme les jeunes gens, se montrer dans le même jour à plusieurs spectacles ; mais, pour s'en dédommager, elle paraissait à toutes les promenades. Les calèches de goût, les attelages brillans la promenaient sans cesse aux environs de Paris; souvent elle allait souper avec sa compagnie dans des maisons de campagne pendant l'absence de leurs maîtres, et le traiteur ne lui déplaisait pas. Il n'y avait rien qu'elle ne préférât à l'ennui d'être chez elle et au chagrin de se coucher. Trop vive pour s'assujétir à une partie de jeu, elle la commençait et la quittait à moitié ; mais elle aimait la table, et elle y était charmante. Ce fut à un souper que je la connus ; il fut poussé fort avant dans la nuit. Née coquette, elle s'aperçut de l'impression qu'elle faisait sur moi, et redoubla ses coquetteries. En sortant de table, elle proposa d'aller à Neuilly : cette folie était alors dans sa nouveauté, je l'acceptai avec plaisir ; je la suivis avec une de ses amies, je la ramenai chez elle, et la quittai avec une

ample provision de parties méditées et de projets sans nombre pour lesquels elle m'engagea. Je consentis à tout : j'avais envie de lui plaire, ou plutôt de l'avoir ; et je me trouvai bientôt emporté dans la vie la plus turbulente ; mais la destinée me conduisait à tout voir, et ma facilité naturelle m'engageait à me prêter à tous les goûts.

Quand une partie manquait, il fallait absolument en substituer une autre ; c'était alors que l'imagination de madame de Persigny travaillait, que les messages couraient, et qu'il était indispensablement nécessaire de trouver de quoi remplir un intervalle qui se trouvait vide. La crainte de l'ennui était un ennui pour elle : c'était lorsqu'il fallait remplacer une partie, qu'elle devenait caressante ; son esprit était insinuant, et c'est avec ce caractère que la femme la plus extravagante fait approuver et partager aux hommes toutes les folies qui lui passent par la tête. J'obtins tout ce que je désirais dans une circonstance pareille ; mais, après m'avoir tout accordé, elle ne m'en parut pas plus attachée à moi. Les rendez-vous qu'elle me donnait étaient presque toujours en l'air. Un souper tête à tête dans une petite maison lui paraissait toujours trop long ; il fallait se contenter d'y aller passer quelques momens. L'envie de s'y rendre lui prenait au moment que je m'y attendais le moins ; ainsi, je m'accoutumai à recevoir à sa toilette mes rendez-vous les plus ordinaires, parce qu'elle avait remarqué qu'ils lui prenaient moins de temps. Il est vrai qu'elle n'avait pas même l'apparence du tempérament, et que la complaisance et les ouï-dire la déterminaient uniquement. Elle prenait un amant comme un meuble d'usage, c'est-à-dire de mode : sans les faveurs il se retire, il faut bien consentir à lui en accorder. Les lettres qu'elle écrivait partaient du même principe ; on trouvait à la fin quelques mots tendres consacrés par l'usage, le reste avait toujours la dissipation pour objet. Son mari, qui était un fort galant homme, avait si bien senti l'impossibilité de fixer un tel caractère, qu'il ne la contraignait en rien, et s'était rassuré sur l'indifférence que la nature lui avait donnée en naissant : on voit qu'il n'y gagnait pas davantage. Indépendamment de toutes les raisons frivoles et des motifs ridicules de madame de Persigny pour avoir toujours un amant en titre et des aspirans, l'envie d'avoir quelqu'un absolument à ses ordres, l'engageait à en conserver toujours un, qui ne devait pas être infiniment flatté d'une préférence dont le hasard décidait ; mais elle était jolie et brillante, il n'en faut pas tant dans le monde pour être recherchée.

Je ne fus pas long-temps sans ressentir tous les dégoûts et

toutes les peines d'une vie aussi agitée. L'imagination de madame de Persigny n'étant jamais arrêtée, l'on ne pouvait être sûr d'aucun plaisir avec elle ; le souper même, qui semblait l'amuser, se passait ordinairement dans les arrangemens de ce que l'on pouvait faire le lendemain.

Pour ne point donner au public des scènes que son étourderie pouvait aisément occasioner, et que je craignais de partager, je prétextai plusieurs voyages à la campagne ; j'eus soin d'en avertir long-temps auparavant, et les parties s'arrangèrent sans moi. A peine madame de Persigny s'aperçut-elle de mon absence ; je ne sais même si elle eut le temps de voir que nous ne vivions plus ensemble. Elle ne manqua pas de gens aimables qui s'empressèrent à me remplacer, et qui bientôt le furent eux-mêmes par d'autres. Enfin, sans rompre précisément avec elle, je cessai d'être son amant en titre.

Madame de Persigny m'avait si parfaitement corrigé des fausses délicatesses dont j'avais tourmenté madame de Sezanne, que celle-ci, dont j'avais blâmé la coquetterie, m'aurait alors paru une prude. Il semblait que l'amour eût entrepris de me faire l'humeur, en m'assujétissant aux caractères les plus opposés.

Pendant que je cherchais à respirer des fatigues que m'avait causées la pétulance de madame de Persigny, je me trouvai à dîner chez une de mes parentes, avec une femme dont la beauté, la taille noble, l'air sérieux, doux et modeste, attirèrent mon attention. Elle pensait finement, et s'exprimait avec simplicité. Je demandai qui elle était ; j'appris qu'elle se nommait madame de Gremonville, et qu'elle était dévote par état. Sa figure, son esprit et son maintien me frappèrent, et firent impression sur mon cœur. Je n'osai lui demander la permission d'aller chez elle : son état et le mien ne semblaient pas compatir, et je ne voulus rien brusquer ; mais je me proposai bien de venir souvent dans cette maison, où j'appris qu'elle se trouvait ordinairement, et j'exécutai mon projet. Je voyais donc assez souvent madame de Gremonville chez ma parente. J'étais moins sensible à ses attraits, qu'au plaisir de voir en elle la simple nature ou du moins ses apparences. Elle ne mettait point de rouge, ce qui était une nouveauté pour moi, et le calme du régime ajoutait encore à sa beauté. Je sentais qu'elle me plaisait infiniment ; j'étudiais ses sentimens, je n'étais occupé qu'à les flatter : elle y paraissait sensible ; mais je n'osais pas encore me déclarer.

Ce qui commença à me donner quelque espérance, fut d'apprendre qu'elle n'avait embrassé l'état de la dévotion, que pour ramener l'esprit de son mari, qu'une affaire assez vive avec

un jeune homme avait un peu éloigné d'elle. Son premier attachement me fit connaître qu'elle n'était pas insensible. Je lui demandai la permission d'aller chez elle, et je l'obtins. Je remarquai d'abord que madame de Gremonville, outre la considération qu'elle avait dans le public, avait pris un empire absolu sur l'esprit de son mari. La dévotion est un moyen sûr pour y parvenir. Les vraies dévotes sont assurément très-respectables et dignes des plus grands éloges; la douceur de leurs mœurs annonce la pureté de leur âme et le calme de leur conscience; elles ont pour elles-mêmes autant de sévérité que si elles ne pardonnaient rien aux autres, et elles ont autant d'indulgence que si elles avaient toutes les faiblesses. Mais les femmes qui usurpent ce titre, sont extrêmement impérieuses. Le mari d'une fausse dévote est obligé à une sorte de respect pour elle, dont il ne peut s'écarter, quelque mécontentement qu'il éprouve, s'il ne veut avoir affaire à tout le parti. Madame de Gremonville disposait à son gré d'un bien considérable; tout ce que la magnificence a de solide et de recherché l'environnait, sans avoir d'autre apparence que celle de la propreté et de la simplicité: on le sentait; mais il fallait examiner pour s'en apercevoir.

Madame de Gremonville fut la première des dévotes qui adopta la mode singulière des petites maisons, que le public a passées aux femmes de cet état par une de ses bizarres inconséquences dont on ne peut jamais rendre compte. C'est là que, sous le prétexte du recueillement, il leur est libre de faire avec très-peu de précaution tout ce que ce même public, si réservé sur elles, ne passerait point aux femmes du monde. Enfin, sur cet article, les choses en sont au point que toute la différence ne tombe que sur les heures: on y dîne avec la dévote, on y soupe avec la femme du monde; de façon que la même maison pourrait en quelque sorte servir à l'une et à l'autre.

Les visites des prisonniers, celles des hôpitaux, un sermon ou quelque service dans une église éloignée, donnent cent prétextes à une dévote pour se faire ignorer, et pour calmer les discours, quand par hasard elle est reconnue. Dès que le rouge est quitté, et que par un extérieur d'éclat une femme est déclarée dévote, elle peut se dispenser de se servir de son carrosse; il lui est libre de ne se point faire suivre par ses gens, sous prétexte de cacher ses bonnes œuvres; ainsi, maîtresse absolue de ses actions, elle traverse tout Paris, va à la campagne seule, ou tête à tête avec un directeur. C'est ainsi que, la réputation étant une fois établie, la vertu, ou ce qui lui ressemble, devient la sauvegarde du plaisir.

Madame de Gremonville commença par me faire cent ques-

tions différentes sur les femmes avec qui j'avais vécu, tantôt en déplorant la conduite des femmes du monde, tantôt en leur donnant des ridicules. Elle éprouvait ma discrétion sur les autres, afin de s'en assurer pour elle-même. L'amour-propre ne me fit jamais rompre le silence qu'un honnête homme doit garder sur cette matière. J'ai toujours été plus sensible au plaisir, qu'à la vanité de la bonne fortune. Cette discrétion fit impression sur son esprit, car j'avais déjà touché son cœur. J'achevai de la séduire en l'accablant d'éloges sur sa beauté, ses grâces, et même sur sa vertu. J'admirais toujours les sacrifices qu'elle faisait à Dieu; mes discours étaient flatteurs, sans paraître hypocrites. Je lui vantais les plaisirs du monde, et mes yeux l'assuraient que j'étais près de lui en faire le sacrifice. Dans la crainte que l'on ne pénétrât le motif de mes visites, elle m'avertit des heures de ses exercices de piété, et de celles où je devais me rendre auprès d'elle, pour n'y pas trouver les dévotes qui s'y rassemblaient quelquefois pour traiter des affaires du parti. Quoique la médisance ne fût pas un des projets décidés de cette assemblée, c'était un des devoirs que l'on y remplissait le mieux. Je prenais assez bien mon temps pour me trouver toujours seul avec madame de Gremonville.

Je m'aperçus bientôt que l'amour me donnait de plus en plus sa confiance; son mari même en plaisantait avec moi : Prenez garde, me disait-il souvent, si madame de Gremonville vous entreprend, elle vous convertira. Elle avait fait observer ma conduite, elle m'avait fait écrire des lettres qui m'offraient des aventures agréables; mais le goût qu'elle m'avait inspiré, et l'envie d'avoir une dévote me rendaient peu curieux d'autres intrigues, et produisirent en moi l'effet de la prudence. Enfin, après avoir subi tous les examens dont je pouvais le moins me douter, j'obtins un rendez-vous dans sa petite maison, où je fus introduit en habit d'ecclésiastique, et ce fut dans la suite mon déguisement ordinaire. Le masque ne donne pas plus de liberté à Venise, que le manteau noir en fournit à Paris, où chacun, occupé de ses plaisirs, ne pense guère à troubler ceux des autres.

Le prétexte d'un office particulier donna à madame de Gremonville le moyen de s'absenter, et de dire qu'elle dînait chez une de ses amies pour retourner avec elle au service de l'après-midi. Malgré tant de précautions, elle prit encore celle de m'ouvrir la porte elle-même. Nous montâmes dans un appartement où régnaient à l'envi la simplicité, la propreté et la commodité. Je fis aussitôt éclater tous mes transports. Que vous êtes pressant, me dit-elle ! Quoi ! le plaisir d'aimer et celui

d'être aimé ne peuvent vous suffire ? Je vous donne un rendez-vous pour épancher nos cœurs dans une plus grande liberté ; le danger auquel je m'expose pour vous avoir ici, ne peut vous convaincre de l'empire que vous avez sur mon cœur ; non, vous ne m'aimez point ; vous voulez séduire ma vertu, pour me confondre avec les autres femmes, et pouvoir me mépriser comme elles. J'employai les caresses et les empressemens pour la rassurer ; je vis qu'elle était émue, mais que la pudeur combattait encore. J'allai fermer les volets, elle ne s'y opposa point, et, revenant à ses genoux, je la trouvai faible et complaisante à tous mes désirs. Je saisis ce moment, je l'emportai sur un lit de repos, et je devins heureux. Dès que mon bonheur fut confirmé, elle fit éclater des regrets que je pris soin de calmer. J'eus, avant le dîner, tout le temps de lui prouver mon amour, et d'éprouver sa tendresse, que rien ne contraignait plus. Notre dîner, servi par un tour, était simple, mais excellent : on me traitait en directeur chéri. Nous repassâmes dans le lieu de nos plaisirs pour en goûter de nouveaux. L'heure où finit l'office, nous obligea de nous séparer ; mais nous nous retrouvâmes souvent avec les mêmes précautions. La nouveauté de cette aventure avait mille charmes pour moi. Rien ne ressemblait dans celle-ci à tout ce que je connaissais. Les valets d'une dévote ne sont point dans sa confidence ; ils sont modestes et sages, et n'ont aucune des insolences que leur donne ordinairement le secret de leur maîtresse. Madame de Gremonville, quoique vive dans ses caresses, paraissait modérée dans les plaisirs, et semblait n'avoir d'autre intérêt que ma satisfaction, sans jamais envisager la sienne. Une dévote emploie pour son amant tous les termes tendres et onctueux du dictionnaire de la dévotion la plus affectueuse et la plus vive. La critique du monde que madame de Gremonville faisait avec esprit, était toujours un éloge indirect d'elle-même ; elle vantait les charmes du mystère et les plus grandes voluptés, qu'elle ne présentait que sous le nom de commodités.

Notre commerce dura six mois, sans que jamais il ait fait le moindre bruit ; mais bientôt j'aperçus du refroidissement et de la contrainte dans les procédés de madame de Gremonville ; elle me fit voir des scrupules, et, comme ils ne pouvaient plus naître de la vertu, je les regardai comme des symptômes d'inconstance. J'ai toujours imaginé qu'une jalousie de directeur, causée par quelque objet d'intérêt, avait troublé notre commerce. Les rendez-vous devinrent plus rares, les difficultés de se voir augmentèrent chaque jour ; elle me déclara enfin qu'elle ne voulait plus vivre dans un commerce aussi criminel. J'eus beau la presser,

son parti était pris, et je fus obligé de m'y soumettre. Je rendis la seule lettre que j'avais; on ne m'en laissait jamais qu'une, encore ne disait-elle rien de positif. Quoi qu'il en soit, notre affaire finit sans aucun éclat. Je fus piqué de me voir quitter; cependant madame de Gremonville n'eut aucun reproche à me faire. J'observais tout ce qu'elle m'avait recommandé; je la vis même quelque temps chez elle pour la ménager, mais sans remarquer la moindre envie de renouer, ni le moindre souvenir du passé : ses procédés, en un mot, me parurent plus fiers que ceux d'aucune autre femme. Elle n'eut aucun des ménagemens ordinaires aux femmes dans de pareilles circonstances; il fallait qu'elle comptât beaucoup sur ma probité, et elle me rendait justice.

La retraite dans laquelle j'avais vécu avec madame de Gremonville, m'avait fait perdre de vue tous mes amis et les différentes sociétés où j'étais lié auparavant. Je me trouvais donc assez isolé. Je résolus bien de ne plus tomber dans un pareil inconvénient, et de faire assez de maîtresses pour en avoir dans tous les états, et n'être jamais sans affaire, si j'en quittais ou en perdais quelqu'une.

J'étais dans ces dispositions, lorsqu'il m'arriva une discussion avec M. de ***, conseiller au parlement, pour des droits de terre. Comme j'ai toujours eu une aversion et une incapacité naturelles pour les procès, et que le moyen de les éviter n'est pas toujours de s'en rapporter à ses gens d'affaires, j'allai trouver M. de ***. C'était un homme fort raisonnable : d'ailleurs un des grands avantages que les gens de robe retirent de leur profession, est d'apprendre, aux dépens des autres, à fuir les procès; ainsi nous terminâmes nous-mêmes notre différent à l'amiable, et je restai de ses amis. La première marque que je lui en donnai, fut de tâcher de séduire sa femme qui était assez jolie, et j'y réussis. Il fallut alors me plier à des mœurs nouvelles, et qui m'étaient absolument étrangères.

La hauteur de la robe est fondée, comme la religion, sur les anciens usages, la tradition et les livres écrits. La robe a une vanité qui la sépare du reste du monde; tout ce qui l'environne la blesse. Elle a toujours été inférieure à la haute noblesse; c'est de là que plusieurs sots et gens obscurs, qui n'auraient pas pu être admis dans la magistrature, prennent droit d'oser la mépriser aussitôt qu'ils portent une épée : c'est le tic commun du militaire de la plus basse naissance. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans la robe plusieurs familles qui feraient honneur à quantité de ceux qui se donnent pour gens de condition. Il est vrai qu'on y distingue deux classes : l'ancienne qui a des illus-

trations, et qui tient aux premières maisons du royaume, et celle de nouvelle date, qui a le plus de morgue et d'arrogance.

La robe se regarde avec raison au-dessus de la finance, qui l'emporte par l'opulence et le brillant, et qui devient à son tour la source de la seconde classe de robe. Le peuple a pour les magistrats une sorte de respect dont le principe n'est pas bien éclairci dans sa tête; il les regarde comme ses protecteurs, quoiqu'ils ne soient que ses juges.

La plupart des gens de robe sont réduits à vivre entre eux, et leur commerce entretient leur orgueil. Ils ne cessent de déclamer contre les gens de la cour, qu'ils affectent de mépriser, quoiqu'ils vous étourdissent sans cesse du nom de ceux à qui ils ont l'honneur d'appartenir. Il ne meurt pas un homme titré, que la moitié de la robe n'en porte le deuil : c'est un devoir qu'elle remplit au centième degré; mais il est rare qu'un magistrat porte celui de son cousin l'avocat. Les sollicitations ne les flattent pas tous également; les sots y sont extrêmement sensibles; les meilleurs juges et les plus sensés s'en trouvent importunés, et, pour l'ordinaire, elles sont assez inutiles. En général, la robe s'estime trop, et l'on ne l'estime pas assez.

Les femmes de robe qui ne vivent qu'avec celles de leur état, n'ont aucun usage du monde, ou le peu qu'elles en ont est faux. Le cérémonial fait leur unique occupation; la haine et l'envie, leur seule dissipation.

Madame de *** avait été élevée dans les principes des avantages de la robe, et son mari, fort attaché à ses devoirs, avait grand soin de les lui répéter tous les jours. Sa jeunesse et une espèce de goût qu'elle prit pour moi m'arrêtèrent pendant quelque temps; mais la platitude de la compagnie, les plaisanteries de la robe, qui tiennent toujours du collége, la pédanterie de ses usages, et la triste règle de la maison, me la rendirent bientôt insupportable. Je vis bien que je devais songer à m'amuser ailleurs, et garder madame de *** pour mes heures perdues.

Je commençai à me rendre à la société dont madame de Gremonville m'avait éloigné. Aussitôt que je fus rentré dans le monde, je fus prié à tous les soupers connus. Paris est le centre de la dissipation, et les gens les plus oisifs par goût et par état y sont peut-être les plus occupés; ainsi je n'étais embarrassé que sur le choix des soupers qui m'étaient proposés chaque jour. Je ne les trouvais pas toujours aussi agréables qu'ils avaient la réputation de l'être; mais je m'y amusais quelquefois. Après avoir examiné les maisons qui pouvaient me convenir davantage, je préférai celle de madame de Gerville. J'y allais plus souvent que dans aucune autre, parce que la compagnie y était mieux

choisie, et que le jeu y était fort rare; on n'en faisait jamais une occupation ni un amusement intéressé.

Je m'y trouvai un jour à souper avec madame d'Albi. Elle me toucha moins par sa figure, qui était ordinaire sans être commune, que par les grâces et la vivacité de son esprit, la singularité de ses idées et celle de ses expressions qui, sans être précieuses, étaient neuves. Je jugeai que personne n'était plus propre que madame d'Albi à me guérir de l'ennui que me causait le commerce de madame de ***. Le hasard m'ayant placé à table auprès d'elle, la conversation, qui était d'abord générale, devint particulière entre elle et moi; nous oubliâmes parfaitement le reste de la compagnie, et en fûmes bientôt à parler bas.

Madame d'Albi m'accorda la permission d'aller chez elle, et j'en profitai dès le lendemain. Dans les premiers jours de notre connaissance, notre vivacité réciproque nous fit croire que nous nous convenions parfaitement, et nous vécûmes bientôt conformément à cette idée; mais je ne fus pas long-temps sans m'apercevoir de l'humeur la plus inégale et la plus capricieuse. Jamais elle ne pensait deux jours de suite d'une façon uniforme; une chose lui déplaisait aujourd'hui par l'unique raison qu'elle lui avait plu le jour précédent. Son esprit, qui changeait à chaque instant d'objet, lui fournissait aussi les raisons les plus spécieuses et les plus persuasives, pour justifier son changement; quand elle parlait, elle cessait d'avoir tort. Quelque sentiment qu'elle défendît, on était obligé de l'adopter, tant on était frappé de la sagacité de son esprit, du feu de ses idées et du brillant de ses expressions. On aurait imaginé qu'elle ne devait jamais s'écarter de la raison, si l'on avait pu oublier que son sentiment actuel était toujours la contradiction du précédent.

Ce qu'il y avait de plus fâcheux pour moi, c'est que son cœur était toujours asservi à son esprit, dont il suivait la bizarrerie et les écarts. Quelquefois elle m'accablait de caresses, et le moment d'après j'étais l'objet de ses mépris. Triste, gaie, étourdie, sérieuse, libre, réservée, madame d'Albi réunissait en elle tous les caractères; et celui qu'elle éprouvait était toujours si marqué, qu'il eût paru être le sien propre à ceux qui ne l'auraient vue que dans cet instant. Un jour elle me chargea de lui trouver une petite maison, pour nous voir, disait-elle, avec plus de liberté.

Le premier usage de ces maisons particulières, appelées communément petites maisons, s'introduisit à Paris par des amans qui étaient obligés de garder des mesures, et d'observer le mystère pour se voir, et par ceux qui voulaient avoir un asile pour faire des parties de débauche qu'ils auraient craint de faire dans

des maisons publiques et dangereuses, et qu'ils auraient rougi de faire chez eux.

Telle fut l'origine des petites maisons qui se multiplièrent dans la suite, et cessèrent d'être des asiles pour le mystère. On les eut d'abord pour dérober ses affaires au public ; mais bientôt plusieurs ne les prirent que pour faire croire celles qu'ils n'avaient pas. On ne les passait même qu'à des gens d'un rang supérieur : cela fit encore que plusieurs en prirent par air. Elles sont enfin devenues si communes et si publiques, qu'il y a des extrémités de faubourgs qui y sont absolument consacrées. On sait tous ceux qui les ont occupées ; les maîtres en sont connus, et ils y mettront bientôt leur marbre. Il est vrai que, depuis qu'elles ont cessé d'être secrètes, elles ont cessé d'être indécentes; mais aussi elles ont cessé d'être nécessaires. Une petite maison n'est aujourd'hui, pour bien des gens, qu'un faux air, et un lieu où, pour paraître chercher le plaisir, ils vont s'ennuyer secrètement un peu plus qu'ils ne feraient en restant tout uniment chez eux. Il me semble que ceux qui ont imaginé les petites maisons, n'ont guère connu le cœur. Elles sont la perte de la galanterie, le tombeau de l'amour, et peut-être même celui des plaisirs.

Nous croyions, madame d'Albi et moi, faire un meilleur usage de celle que nous cherchions. J'eus soin de la choisir dans un quartier perdu, et où nous ne pouvions être connus de qui que ce fût. Je ne saurais peindre le plaisir et la vivacité avec lesquels madame d'Albi vint prendre possession de notre retraite. Elle la trouvait préférable à tous les palais. Nous y soupâmes et y passâmes la nuit la plus délicieuse. Nous ne sentîmes, en sortant, que l'impatience d'y revenir. Nous convînmes que ce serait dans deux jours. Heureusement qu'avant d'aller l'y attendre, je passai chez elle. Je la trouvai seule ; mais, au lieu de l'empressement que j'attendais de sa part, elle me reçut avec mépris, et me dit qu'elle était fort surprise, qu'au lieu de chercher à lui faire oublier l'outrage que je lui avais fait en la conduisant dans une petite maison, j'osasse encore le lui proposer. J'eus beau lui représenter que c'était par ses ordres que j'avais pris cette maison, les précautions que j'y avais apportées, et le secret avec lequel nous nous y étions vus ; elle me répliqua que, si j'avais été jaloux de sa gloire, je l'aurais détournée d'une pareille idée ; qu'une femme raisonnable, pour peu qu'elle ait soin de sa réputation, ne devait jamais se trouver dans ces sortes d'endroits, et que les parties les plus secrètes sont les plus malignement interprétées, lorsqu'on vient à les découvrir : enfin il n'y eut point de reproches que je n'essuyasse à ce sujet.

C'était ainsi que je passais ma vie avec madame d'Albi ; il semblait qu'elle eût dix âmes différentes, dont il y en avait neuf qui faisaient mon supplice. J'étais toujours prêt à la quitter dans ces momens d'orage qui étaient fort fréquens ; mais sa figure, son esprit, et un caprice plus favorable de sa part, me ramenaient bientôt vers elle. Cependant la tête m'aurait infailliblement tournée, si, pour adoucir la rigueur de ma situation, je n'eusse trouvé une femme qui, sans raffiner sur le plaisir, s'y livrait naïvement, et l'inspirait de même.

C'était une riche marchande de la rue Saint Honoré, qui se nommait madame Pichon. J'eus occasion de la connaître, parce que M. Pichon venait de faire l'habillement de mon régiment. Les marchands de Paris sont flattés de donner des repas aux officiers des régimens qu'ils fournissent ; je me rendis aux instances de M. Pichon, qui voulut absolument me donner à souper. Je m'y étais engagé par complaisance, comptant m'y ennuyer, et je m'y amusai beaucoup. Je fis connaissance avec madame Pichon ; elle était jeune et jolie, vive, et même un peu brusque, et ce qu'on appelle dans le bourgeois une bonne grosse maman. On la voulait avoir dans tous les repas qui se donnaient dans son quartier ; elle chantait, elle agaçait, elle avait la répartie prompte, plus libre que délicate, et le plus long souper n'altérait en aucune façon sa raison. J'imaginai que le nôtre ne s'était poussé fort avant dans la nuit qu'en ma considération ; la suite me fit voir que c'était l'ordinaire de la maison. J'eus envie d'avoir madame Pichon ; et, pour y parvenir, je fus obligé de me soumettre à ses parties, et de me livrer à sa société. Madame Pichon était portée à une hauteur naturelle à toutes les femmes, et qui se manifeste suivant leurs différens états. Elle me dit que c'eût été la mépriser que de se cacher de l'avoir, et qu'elle était assez jolie pour être aimée ; que, si cela ne me convenait pas, elle s'était bien passé jusqu'ici d'un homme de condition, et qu'elle voulait avoir son amant dans l'arrière de sa boutique, à sa campagne et chez ses amies ; qu'elle n'avait enfin à rendre compte de sa conduite à personne qu'à son mari, à qui elle n'en rendait point. Il fallut donc que je fusse de toutes ses parties de ville et de campagne, et que j'eusse encore l'attention d'en dérober la connaissance à madame d'Albi, dont la fierté eût été extrêmement offensée de la rivalité, et qui ne me l'eût jamais pardonnée.

Quelque nouvelle que fût pour moi la société de madame Pichon, j'en faisais quelquefois la comparaison avec celles où j'avais vécu, et je fus bientôt convaincu que le monde ne diffère que par l'extérieur, et que tout se ressemble au fond. Les tracasseries, les ruptures et les manéges sont les mêmes. J'ai remarqué

aussi que les marchands, qui s'enrichissent par le commerce, se perdent par la vanité. Les fortunes que certaines familles ont faites, les portent à ne point élever leurs enfans pour le commerce. De bons citoyens et d'excellens bourgeois, ils deviennent de plats anoblis. Ils aiment à citer les gens de condition, et font sur leur compte des histoires qui n'ont pas le sens commun. Leurs femmes, qui n'ont pas moins d'envie de paraître instruites, estropient les noms, confondent les histoires, et portent des jugemens véritablement comiques pour un homme instruit. Ces mêmes femmes, croyant imiter celles du monde, et pour n'avoir pas l'air emprunté, disent les mots les plus libres, quand elles sont dans la liberté d'un souper de douze ou quinze personnes. D'ailleurs elles sont solides dans leurs dépenses, elles boivent et mangent par état; l'occupation de la semaine leur impose la nécessité de rire et d'avoir les jours de fêtes une joie bruyante, éveillée et entretenue par les plus grosses plaisanteries.

Il m'eût été impossible de soutenir ce genre de vie : mon départ pour mon régiment me donna les moyens honnêtes de quitter la bonne madame Pichon. Elle me parut touchée de mon départ; et je me crus obligé de lui conseiller de ne jamais prendre d'hommes du monde. Je lui représentai les avantages et les commodités de vivre avec un homme de son état, qu'elle choisirait à son gré. Elle me remercia de mes conseils, et convint d'en avoir fait quelquefois la réflexion. Elle me fit promettre, pour la ménager dans son quartier, de la venir voir à mon retour, et je n'y manquai pas. D'ailleurs toutes les femmes avec qui j'ai eu quelque intimité, m'ont toujours été chères, et je ne les ai jamais retrouvées sans ressentir un secret plaisir. J'ai mis à profit pour le monde la société de madame Pichon ; je l'ai toujours comparée à une excellente parodie qui jette un ridicule sur une pièce qui a séduit par un faux brillant.

A mon retour du régiment, je comptais bien nouer quelque intrigue nouvelle, et quitter décemment madame d'Albi, dont je ne voulais plus essuyer les caprices. J'ignore si elle avait prévu mes arrangemens ; mais elle m'avait donné un successeur pendant mon absence. Je fus piqué d'avoir été prévenu. Quoique je ne sentisse plus de goût pour elle, et que je fusse déterminé à rompre, je ne l'aurais fait qu'avec les ménagemens que j'ai toujours eus pour les femmes ; mais je crus devoir me venger. Je ne négligeai rien pour renouer, bien résolu de la quitter après avec éclat. J'allai la trouver; elle venait d'avoir avec son nouvel amant un de ces caprices que je lui connaissais : il était sorti piqué ; la circonstance était favorable ; elle me reçut au mieux, et

nous soupâmes ensemble. Le lendemain je la menai à l'Opéra en grande loge, et trois jours après je la quittai authentiquement. Elle en eut un dépit qu'elle ne m'a jamais pardonné, et que je lui pardonne volontiers; je me suis même reproché ce procédé que je n'aurais pas eu, si je n'eusse été emporté par un mouvement de fatuité. Je n'eus pas plutôt terminé cette affaire-là que je songeai à d'autres.

Un jeune homme à la mode, car j'en avais déjà la réputation, se croirait déshonoré s'il demeurait quinze jours sans intrigue, et sans voir le public occupé de lui. Pour ne pas rester oisif, et conserver ma réputation, j'attaquai dix femmes à la fois; j'écrivis à toutes celles dont les noms me revinrent dans la mémoire. Cette façon de commencer une intrigue doit paraître ridicule à tous les gens sensés; c'est cependant une de celles qui réussissent le mieux aux jeunes gens à la mode. La plupart de leurs lettres sont mal reçues; mais de vingt, qu'il y en ait une qui fasse fortune, on n'a pas perdu son temps; cela suffit avec le courant pour entretenir commerce. La comtesse de Vignolles était une de celles à qui j'avais écrit. Je ne la connaissais que de vue; mais sa coquetterie, ou plutôt son libertinage était si bien établi, qu'elle ne fut point étonnée de ma déclaration. Comme le hasard faisait qu'elle n'avait point alors d'amant en titre, elle ne balança pas à me faire une réponse favorable. Je crus qu'il ne me convenait pas de lui rendre des soins, qu'en effet elle ne méritait guère; je me contentai de lui envoyer l'adresse de ma petite maison, en l'avertissant que je l'y attendrais le lendemain à souper. Elle ne manqua pas de s'y rendre, comme je l'avais prévu. Elle avait tellement secoué les préjugés de bienséance, qu'elle ne me donna pas la peine de jouer l'homme amoureux. Nous soupâmes avec plus de gaieté, que si nous eussions eu un véritable amour l'un pour l'autre. Son cœur n'avait aucune part à la démarche qu'elle faisait; ainsi son esprit et sa gaieté parurent en pleine liberté.

Madame de Vignolles possédait éminemment le talent de donner des ridicules, et nous fîmes une ample critique de toutes les personnes de notre connaissance. Quand il fut question du principal objet qui conduit dans une petite maison, au défaut de l'amour, nous en goûtâmes les plaisirs, et nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre. L'imagination vive, et même déréglée, de madame de Vignolles m'amusait, et sa personne m'était agréable. Après cinq ou six soupers, j'étais près d'en devenir amoureux, lorsque je m'aperçus que j'étais l'amant qu'elle avouait en public, et que le jeune comte de Varennes était celui qu'elle préférait en secret. Je voulus faire l'amant jaloux, éclater en reproches; madame de Vignolles n'y répondit qu'en plaisan-

tant. Quoi ! me dit-elle, la façon dont nous nous sommes pris, a-t-elle dû vous faire imaginer que j'aurais une fidélité à toute épreuve pour un homme qui n'a pas même pris la peine de me faire croire qu'il m'aimait ? Nous nous convenions tous deux ; nous n'avions personne ni l'un ni l'autre ; voilà les motifs qui vous ont déterminé à me choisir : j'avoue que ce sont ceux que j'ai eus en vous acceptant si facilement. Cet aveu singulier me surprit, et bientôt me calma. Le sentiment n'était point outragé, l'amour-propre seul était blessé ; ainsi je me déterminai à prendre cette aventure légèrement. Je lui fis seulement promettre, pour la forme, de me sacrifier Varennes ; mais, loin de me tenir parole, elle lui associa un jeune homme de robe, sans compter les passades qu'elle regardait comme choses qui ne tiraient pas à conséquence. L'aventure de Varennes avait éteint l'espèce d'amour naissant que je sentais pour madame de Vignolles : les autres achevèrent de me la faire mépriser. Cependant, comme elle était devenue nécessaire à mon amusement, je n'aurais pu me résoudre à la quitter, s'il m'avait été possible de ne la voir qu'en secret ; mais c'était précisément ce qu'elle ne prétendait pas, parce que j'étais l'amant de représentation.

Il ne se passait guère de jour que je n'entendisse raconter quelques unes de ses aventures, ou rapporter le détail de quelque nouveau ridicule qu'elle s'était donné. L'esprit seul n'en a jamais garanti ; celui de madame de Vignolles ne lui servait qu'à s'en faire accabler. J'avais, outre cela, la mortification de voir qu'aucune femme ne voulait aller avec elle. Celles mêmes qui avaient un amant déclaré, croyaient satisfaire le public en la méprisant, au point de refuser jusqu'aux parties de spectacles qu'elle leur proposait ; ainsi elle se trouvait réduite à n'aller que dans les maisons ouvertes, où elle voulait absolument que je la suivisse. On partage le ridicule de ce qu'on aime ; j'avais beau en parler légèrement tout le premier, on regardait mes discours comme un nouveau genre de fatuité, et l'on s'obstinait à me croire amoureux, pour avoir le plaisir de m'associer aux ridicules de madame de Vignolles. Il faut non-seulement se marier au goût du public, mais encore prendre une maîtresse qui lui convienne, et mon attachement pour madame de Vignolles était généralement blâmé. Mon amour-propre eut tant à souffrir pendant trois mois que je vécus avec elle, que je me déterminai enfin à rompre entièrement. Il m'en coûta, je l'avoue ; je trouvais à la fois dans madame de Vignolles, la commodité et les agrémens que l'on rencontre avec une fille de l'Opéra, et le ton et l'esprit d'une femme du monde. Vive, libertine, emportée, sérieuse, raisonnable, avec beaucoup d'esprit et d'agrémens, elle réunissait toutes les qua-

lités qui peuvent séduire et amuser : heureusement que le mépris où elle était, donnait des armes contre elle ; ce fut ce mépris qui me détermina à finir un commerce qui me paraissait honteux pour moi. Madame de Vignolles fut désespérée de me perdre. Elle n'épargna rien pour me ramener, mais mon parti était pris ; j'étais résolu d'immoler mon plaisir à l'opinion et aux caprices du public ; je résistai aux larmes que le dépit lui arrachait, et je la quittai aussi malhonnêtement que je l'avais prise.

C'est l'usage parmi les amans de profession, d'éviter de rompre totalement avec celles qu'on cesse d'aimer. On en prend de nouvelles, et on tâche de conserver les anciennes ; mais on doit surtout songer à augmenter la liste. J'étais trop enivré des erreurs du bon air, pour avoir négligé un point aussi essentiel ; ainsi j'avais toujours quelque ancienne maîtresse qui me recevait sans façon, lorsque je me trouvais sans affaire réglée. Ces femmes de réserve sont de celles que l'on a sans soins, qu'on perd sans se brouiller, et qui ne méritent pas d'article séparé dans ces mémoires.

Comme je n'avais quitté madame de Vignolles que pour satisfaire à l'opinion publique, je songeai à la remplacer dignement, pour me réconcilier avec le public, et mon choix tomba sur madame de Lery. Elle n'avait d'autre beauté que des yeux pleins d'esprit et de feu ; mais elle passait pour sage, et l'était en effet avec un fonds de coquetterie inépuisable.

Je la trouvai au bal de l'Opéra, qui était alors dans sa nouveauté, et peut-être le plus sage établissement de police qui se soit fait dans la régence, parce qu'il fit cesser les assemblées particulières, où il arrivait souvent du désordre. Je liai conversation avec elle ; et, profitant de la liberté du bal, je lui offris mon hommage. Elle le reçut avec une facilité qui me fit croire que mon commerce serait bientôt établi, et que je serais l'écueil de sa sagesse ; mais je n'en fus pas plus avancé. Madame de Lery avait trente amans qui l'assiégeaient ; elle les amusait tous également, et n'en favorisait aucun. J'allais tous les jours chez elle ; chaque jour elle me plaisait davantage, et mes affaires n'en avançaient pas plus. Comme je m'aperçus bientôt du manége et de la coquetterie de madame de Lery, je ne voulus pas perdre mon temps avec elle, et je songeais à l'employer plus utilement ailleurs ; mais elle savait conserver ses amans avec autant d'art qu'elle avait de facilité à les engager. Elle ne vit pas plutôt que j'étais près de lui échapper, qu'elle employa toutes les marques de préférence pour me retenir. Je crus toucher au moment d'être heureux, et je me rengageai de nouveau. Le succès fut bien différent de ce que j'espérais.

Nous nous trouvions toujours chez madame de Lery une demi-douzaine d'amans, et ce n'était pas le quart des prétendans. Elle était vive, parlant avec facilité et agrément, extrêmement amusante, et par conséquent médisante. Elle plaisantait assez volontiers tous ceux qui l'entouraient; mais elle déchirait impitoyablement les absens, et les chargeait de ridicules d'autant plus cruels, qu'ils étaient plus plaisans. Il est rare que les absens trouvent des défenseurs, et l'on n'applaudit que trop lâchement aux propos étourdis d'une jolie femme. J'ai toujours été assez réservé sur cette matière; mais l'homme le plus en garde n'est jamais parfaitement innocent à cet égard. Un jour que madame de Lery tournait en ridicule le comte de Longchamp en son absence, je me prêtai à la plaisanterie, sans rien dire de fort offensant pour lui. Comme elle ne l'aimait point, elle n'eut rien de plus pressé que de recommencer devant lui la même plaisanterie, et de donner à ce que j'avais dit les couleurs les plus malignes. Il en fut piqué, et ne le dissimula pas. J'étais absent, et madame de Lery, voulant ou feignant de s'excuser, me cita pour avoir tenu les propos en question. Le comte de Longchamp, animé peut-être par un peu de rivalité, sans entrer en explication, me témoigna son ressentiment; j'y répondis comme je le devais, et lui promis satisfaction. Nous nous trouvâmes à minuit dans la place des Victoires; nous mîmes l'épée à la main, et je n'eus que trop l'honneur de cette affaire, car le comte de Longchamp tomba percé de deux coups d'épée. Le clair de lune qui nous rendait aisés à reconnaître, mon nom qu'il avait prononcé dans la chaleur du combat, et sa mort, qui arriva le lendemain, m'obligèrent à m'éloigner, pour laisser à mes amis le soin d'accommoder cette affaire. Rien n'approche du dépit que j'éprouvai d'être engagé dans une aussi malheureuse affaire pour la seule femme dont je n'avais rien obtenu.

Je sortis de Paris, bien convaincu que la coquette la plus sage est quelquefois plus dangereuse dans la société que la femme la plus perdue. Je me rendis d'abord à Calais, où était mon régiment, et, après y avoir arrangé quelques affaires, je passai en Angleterre.

Le vrai mérite des Anglais, avec leur juste critique, serait la matière d'un ouvrage qui pourrait être agréable et singulier; pour moi, qui ne parle que des femmes, je continuerai le récit de mes aventures avec elles.

Le duc de Sommerset, que j'avais connu à Paris, me présenta au roi. Ce prince me reçut avec sa bonté naturelle; j'eus même l'honneur de souper avec lui chez madame de Candale, sa maîtresse. J'allai quelquefois au triste cercle de la cour; je fus prié à dîner chez toutes les personnes de marque, et je fus fort étonné

de voir la maîtresse de la maison et toutes les femmes sortir de table au fruit. Je demeurais avec les hommes à toster, et entendre parler politique. Je fus admis aux conversations des dames, et reçu dans les cabarets avec les hommes. Je me prêtai d'abord aux mœurs anglaises; j'appris la langue; je convins du frivole dont on nous accuse, et je réussis assez pour un Français.

Les plaisirs des Anglais, en général, sont tournés du côté d'une débauche qui a peu d'agrément, et leur plaisanterie ne nous paraîtrait pas légère. Les femmes ne sont pas, comme en France, le principal objet de l'attention des hommes, et l'âme de la société.

Je fis connaissance avec milady B***. Elle était parfaitement bien faite, et sa fierté, jointe à un grand air de dédain, après m'avoir révolté, me piqua. Je sentis qu'il fallait se conduire avec art, et cacher mes véritables sentimens à une femme d'un tel caractère. Je commençai par chercher à mériter sa conversation, en retranchant les bagatelles qui sont nécessaires auprès de nos Françaises. Je cherchai la simple expression du sentiment; je lui donnai un air dogmatique, et bientôt milady B*** prit plaisir à s'entretenir avec moi. La première faveur qu'elle m'accorda, fut celle de me parler français, ce qu'elle n'avait pas encore voulu faire; mais elle n'en conserva pas moins son air froid et imposant. Je ne lui marquais point d'empressemens; je sentais qu'ils ne convenaient pas, surtout ne la voyant jamais en particulier. Je passai plus de trois mois sans retirer d'autre fruit de mes soins que celui d'être souffert, et de ne point voir de rival. Je n'osais lui témoigner combien l'indifférence avec laquelle elle me voyait arriver ou sortir des endroits où je la rencontrais, m'était insupportable; je n'avais pas encore acquis le droit de me plaindre. J'étais enfin au moment de tout abandonner, quand un de mes gens vint me dire un matin qu'un cocher de place demandait à me parler. Ce cocher me dit qu'une femme m'attendait dans son carrosse, à la porte de St.-James. Je m'y rendis, ne comprenant pas quelle affaire pouvait m'attirer un pareil rendez-vous; mais quelle fut ma surprise, en ouvrant la portière, de trouver milady B*** cachée dans ses coiffes, qui m'ordonna de monter: je lui obéis. Elle dit au cocher de nous conduire dans l'endroit qu'elle lui avait indiqué. Je voulus lui parler, elle m'imposa silence, et nous arrivâmes dans la Cité, où nous entrâmes par une petite porte dans une maison dont l'extérieur était fort simple. Nous passâmes dans un appartement magnifique, dont elle avait la clef. Je lui témoignai ma vive reconnaissance, et je vis qu'elle en recevrait toutes les marques que l'amour peut en donner. Vous devez sans doute être étonné, me dit-elle, de la démarche que je fais aujourd'hui? Je voudrais, lui répondis-je, la devoir à l'amour. Soyez content,

me dit-elle, je vous aime depuis long-temps. Vous m'aimez, repris-je avec vivacité! comment ne m'en avez-vous rien témoigné? Que vous m'avez fait souffrir! Ne parlons point du passé, repritelle; j'ai examiné votre conduite; je me suis dit à moi-même plus que vous ne m'auriez osé dire : vous devez en être convaincu par la démarche que je fais. Ma fortune et ma vie sont entre vos mains. Je profitai d'un aveu si favorable, et je trouvai cette beauté, qui m'avait paru si froide et si fière en public, si vive et si emportée dans le tête-à-tête, que j'avais peine à me persuader mon bonheur. Nous nous séparâmes, après toutes les protestations de fidélité, telles que des amis sincères les peuvent prononcer, c'est-à-dire, dégagées de tout le langage froid et puéril de la galanterie. Ne vous attendez pas, me dit-elle, que je vous donne jamais en public le moindre témoignage de tout ce que vous m'avez inspiré. Si vous voulez continuer à me plaire, soyez aussi réservé dans le monde que s'il ne s'était rien passé entre nous. J'en jugerai ce soir, ajouta-t-elle, au cercle où je compte vous voir, et ne pas même vous regarder. Laissez donc agir mes sentimens, que rien ne peut changer. C'est à moi de vous instruire des jours où je pourrai vous voir, soit ici, soit ailleurs. Je me charge de vous écrire et de vous faire rendre mes lettres; vous n'aurez que des réponses à me faire.

Nous vécûmes quelque temps sans la moindre altération dans notre commerce; mais la jalousie vint le troubler. Une Française de mes parentes fut attirée à Londres pour quelques affaires; elle devint pour milady un sujet de jalousie, dont l'effet mérite d'être rapporté.

Elle ne me fit aucun reproche; je remarquai seulement en elle un air plus sombre et plus farouche. Loin de chercher à me ramener par des reproches, ou par une plus grande vivacité, ou par des ridicules jetés sur l'objet qui lui déplaisait, elle évita même de le nommer. Pour moi, qui n'avais rien à me reprocher, et qui ignorais les soupçons de milady, j'étais tranquille, lorsque j'en reçus un billet dont le sens était : Que transportée de dépit et de fureur sur ma perfidie, elle se sentait au moment de se donner la mort, après m'avoir arraché la vie. Ce billet me fit frémir pour elle; je savais le mépris que les Anglais font de la mort, par les exemples fréquens de ceux qui se la donnent. J'écrivis sur-le-champ à milady pour lui demander un rendez-vous. Ma lettre portait un caractère de candeur, de simplicité et d'innocence. Je l'aimais, et j'étais incapable de lui manquer; et, quoique ce commerce ne paraisse pas séduisant, la sincérité en fait pardonner la dureté, et un amant est flatté d'inspirer des sentimens aussi déterminés. Milady m'accorda ce rendez-vous, et j'achevai de la

détromper; mais son âme avait éprouvé des agitations dont elle ressentait toujours l'impression : son amour et sa fierté avaient été trop frappés des seules alarmes qu'ils avaient ressenties. Je voyais qu'elle était agitée. Ce n'était pas une femme à laquelle on pût faire dire ce qu'elle n'avait pas résolu. Je prévoyais un orage; mais je ne m'attendais pas à la façon dont il éclata.

Elle me donna un rendez-vous dans sa maison de la Cité; je m'y rendis. Après m'avoir témoigné plus d'amour qu'elle n'avait encore fait : M'aimez-vous véritablement, me dit-elle? je ne veux point être flattée, parlez-moi avec candeur. Pouvez-vous en douter, lui dis-je? mon amour fait tout mon bonheur; mais, ajoutai-je, mon cœur n'est pas satisfait. Je vois que depuis quelque temps vous êtes occupée d'une chose que vous me cachez; croyez-vous que ma délicatesse n'en soit pas blessée? ouvrez-moi votre cœur. C'est, reprit-elle, pour vous découvrir le fond de mon âme que j'ai voulu vous parler aujourd'hui. J'ai été jalouse, c'est tout dire pour exprimer ce que j'ai souffert; et, puisque ce sentiment n'a pu me forcer à vous quitter, je vois que je vous aime pour ma vie. J'ai eu tort dans cette occasion; je ne veux plus être exposée à l'avoir. Vous êtes porté à la galanterie; vous serez aimé, et bientôt vous me serez infidèle. Je veux vous posséder seule sans la crainte de vous perdre. Londres m'est odieux, je n'y serais pas tranquille : voyez si vous voulez me suivre et venir au bout de l'univers. J'y suis résolue; si vous me refusez, votre amour est faible, et votre cœur n'est pas digne de moi.

Ce projet m'étonna; mais, ne voulant pas m'opposer avec trop de vivacité à son sentiment, je lui représentai les engagemens qu'elle avait avec son mari, l'éclat que ferait son départ. J'ajoutai que ma fortune ne me permettait pas de l'exposer dans un pays où je n'avais aucune ressource. Elle m'écouta sans m'interrompre; et, quand j'eus cessé de parler : J'ai tout prévu, répliqua-t-elle; les engagemens que j'ai avec mon mari ne sont à mes yeux qu'une convention civile. Je n'ai point d'enfans; j'ai fait la fortune de mon mari par les biens que je lui ai apportés, et que je lui laisse; mais je suis maîtresse de vendre des habitations considérables que j'ai à la Jamaïque. C'est là que nous irons d'abord. Nous porterons les fonds que nous en aurons retirés dans les lieux qui vous plairont le plus : les nations me sont égales; celle que vous choisirez deviendra ma patrie. Je ne vis que pour vous; l'éclat de mon départ m'intéresse peu; mais, parlez-moi vous-même avec sincérité, regretteriez-vous votre pays? Un tel attachement serait bien éloigné de l'amour et même de la raison. Songez-vous que ce même pays vous a proscrit pour avoir eu des sentimens dont la privation vous eût déshonoré? Peut-on regret-

ter des hommes dont les idées sont si fausses et si méprisables? Si vous m'aimez, je dois vous suffire ; l'amour doit détruire tous les préjugés. Mon projet, qui est au-dessus du caractère de vos Françaises, peut vous étonner ; ainsi je n'exige pas votre parole dans ce moment. Je vous donne huit jours, pendant lesquels je vous verrai sans vous faire la moindre question sur le parti que je vous propose. En achevant ces mots, elle me quitta, et me laissa dans un trouble et un embarras inexprimables. La probité était révoltée du parti que me proposait milady ; mais l'excès de son amour m'attendrissait et redoublait mon attachement pour elle. Je voyais avec douleur que mon refus allait forcer milady à un éclat affreux pour elle et pour moi. Dans cette situation, j'allai voir l'abbé Dubois, qui depuis a été cardinal, et qui était alors chargé à Londres des affaires de France. Il s'aperçut de mon trouble, et me pressa de lui en dire le sujet.

Son caractère, qui le portait plus à l'intrigue qu'à la négociation, lui avait fait découvrir mon aventure ; il m'en avait souvent parlé, et je ne lui avais répondu que ce qu'il est permis à un honnête homme de dire pour faire respecter son goût et prévenir les questions. L'abbé, qui de tous les hommes était celui qui avait la plus mauvaise opinion des femmes, attendu l'espèce de celles avec lesquelles il avait toujours vécu, n'aurait pas eu grand égard pour milady même ; mais il en avait pour moi ; c'est pourquoi je m'ouvris à lui dans cette occasion. L'affaire lui parut importante. Tout est parti en Angleterre, et les femmes sont aussi attachées que les hommes à l'un ou à l'autre de ceux qui la divisent ordinairement. Milady était tory, et le régent avait intérêt dans ce moment de les ménager. L'abbé, qui sentit la conséquence d'un éclat causé par un Français dans les circonstances présentes de sa négociation, ne négligea rien pour m'engager à repasser promptement en France. Je lui représentai les risques de mon retour sans avoir accommodé mon affaire. Il m'offrit une lettre pour M. le duc d'Orléans, et m'assura que ce prince ferait terminer mon affaire à ma satisfaction. Il ajouta même les menaces, voyant que je balançais à suivre ses conseils ; et les menaces de la politique sont assez communément sérieuses. En un mot, l'abbé me força de partir sans voir milady, et me permit simplement de lui écrire. Je lui écrivis dans les termes les plus passionnés ; je lui marquai le regret que j'avais de la quitter ; je l'assurai que les reproches que j'aurais à me faire en acceptant ses dernières propositions, s'opposaient trop aux sentimens d'un homme d'honneur, et m'obligeaient à partir pénétré de ses bontés, dont je conserverais un souvenir éternel. Mon retour fut heureux ; le régent fut sensible à ma situation, comme l'abbé

me l'avait assuré, et mon affaire fut heureusement et promptement terminée. Peu de jours après mon retour à Paris, je reçus une lettre de milady, où tout ce que l'amour outragé peut inspirer, était exprimé. Elle finissait par me dire un éternel adieu, et j'appris, fort peu de temps après, qu'elle s'était elle-même donné la mort. Cette nouvelle me plongea dans la plus vive douleur; je ne fus plus sensible au plaisir de me retrouver dans ma patrie. Je m'accusai cent fois de barbarie. L'image de l'infortunée milady était toujours présente à mon esprit, et même aujourd'hui je ne me la rappelle point sans émotion.

Cependant mes amis n'oublièrent rien pour me tirer de la retraite où je m'obstinais à vivre, et pour dissiper les noires impressions d'une mélancolie dont ils craignaient les suites pour moi. Je me prêtai, d'abord par complaisance, à leurs empressemens et à leurs conseils, et bientôt je m'y livrai par raison. Outre les motifs de chagrin qui m'étaient particuliers, on contracte en Angleterre un air sérieux que l'on porte jusque dans les plaisirs; le mal m'avait un peu gagné; l'air et le commerce de France sont d'excellens remèdes contre cette maladie.

Aussitôt que je me fus rendu à la société, mon goût pour les femmes se réveilla; mais je fus d'abord assez embarrassé de ma personne. Je retrouvai heureusement quelques unes de mes anciennes maîtresses assez complaisantes pour moi. Je vis bien qu'on peut compter sur la constance des femmes, quand on n'en exige pas même l'apparence de la fidélité. Cependant une conquête nouvelle m'était nécessaire, et je me trouvais dans un assez grand embarras. Après un an d'absence, c'était une espèce de début; on était attentif au choix que j'allais faire : de ce choix seul pouvaient dépendre tous mes succès à venir. Madame de Limeuil me parut d'abord la seule femme digne de mes soins; mais la réflexion sut réprimer ce premier transport. Elle était jeune; elle passait pour sage, et il fallait qu'elle le fût, car on n'avait point encore parlé d'elle. L'attaquer et ne pas réussir, c'était me perdre; un homme à la mode ne doit jamais entreprendre que des conquêtes sûres. Tandis que je combattais par ces réflexions judicieuses le goût que je sentais pour madame de Limeuil, j'entendis parler dans plusieurs maisons de l'esprit, des agrémens, et surtout du mérite de madame de Tonins. On citait sa maison comme la société des gens les plus aimables de Paris : c'était une faveur que d'y être admis. Non-seulement les hommes de la meilleure compagnie lui faisaient une cour assidue; on voyait même les femmes les plus respectables s'empresser à devenir ses complaisantes. On m'offrit de m'y présenter, et je l'acceptai. Madame de Tonins me reçut poliment. Je la trouvai

au milieu d'un cercle de beaux esprits et de gens du monde, donnant le ton et se faisant écouter avec attention. Je trouvai réellement beaucoup de ce qu'on appelle esprit dans le monde à madame de Tonins et à quelques uns de sa petite cour, c'est-à-dire, beaucoup de facilité à s'exprimer, du brillant et de la légèreté ; mais il me parut qu'ils abusaient de ce dernier talent. La conversation que j'avais interrompue, était une espèce de dissertation métaphysique. Pour égayer la matière, madame de Tonins et ses favoris avaient soin de répandre dans leurs discours savans un grand nombre de traits, d'épigrammes, et malheureusement des pointes assez triviales. Ce bizarre mélange m'étonna. J'étais mécontent de moi-même de ne pouvoir m'en amuser. Ils riaient ou applaudissaient tous avec tant d'excès au moindre mot qui se proférait, que je crus de bonne foi que c'était ma faute si je n'admirais pas aussi. Je demandai à madame de Tonins la permission de lui faire souvent ma cour ; elle me l'accorda, et me pria même à souper pour le lendemain.

Madame de Tonins, pour se délivrer de l'importunité des devoirs et se donner une plus grande considération, jouait la mauvaise santé, et en conséquence sortait rarement de chez elle. Sa maison était le rendez-vous de tous ceux qu'elle avait admis à l'honneur de lui faire leur cour. Je ne manquai pas de m'y rendre de bonne heure le lendemain. J'y trouvai à peu près la même compagnie que la veille ; les propos furent aussi les mêmes. Au bout d'une heure je m'aperçus que la conversation languissait ; je proposai une partie de jeu, moins par goût que par habitude de voir jouer. Madame de Tonins me dit que le jeu était absolument banni de chez elle, qu'il ne convenait qu'à ceux qui ne savent ni penser ni parler. C'est, ajouta-t-elle, un amusement que l'oisiveté et l'ignorance ont rendu nécessaire. Ce discours était fort sensé ; mais malheureusement madame de Tonins et sa société étaient, malgré tout leur esprit, souvent dans le cas d'avoir besoin du jeu, et ils éprouvaient que la nécessité d'avoir toujours de l'esprit, est aussi importune que celle de jouer toujours. Le jeu devint la matière d'une dissertation qui dura jusqu'au souper. Les discours de la table étaient d'une autre nature ; toute dissertation, et même toute conversation suivie en étaient bannies. Il n'était, pour ainsi dire, permis de parler que par bons mots. Madame de Tonins et ses adorateurs partirent en même temps : ce fut un torrent de pointes, de saillies bizarres et de rires excessifs. On tirait l'élixir des moins mauvais ; on renchérissait sur les plus obscurs. Je cherchais à entendre et à pouvoir dire quelque chose ; mais lorsque j'avais trouvé un mot, je m'apercevais que la conversation avait déjà

changé d'objet. Je voulus prier celui qui était à côté de moi de me tirer de peine et de m'aider du moins à entendre ce qu'on disait. Il me fit, en riant, un discours beaucoup moins intelligible que tous ceux qu'on avait tenus jusqu'alors. Le rire étonnant qu'il excita, ne servit qu'à me déconcerter, et je fus tenté un moment de le prendre au sérieux; mais, craignant de me donner un ridicule, je pris le parti de répondre sur un pareil ton, quoique je le trouvasse détestable. Je me livrai à ma vivacité naturelle; je répliquai, par quelques traits assez plaisans, à ceux qu'on me lançait: madame de Tonins y applaudit, chacun suivit son exemple, et je devins le héros de la plaisanterie dont j'étais auparavant la victime. Le souper finit bientôt après. On parla alors de deux romans nouveaux et d'une comédie que l'on jouait depuis quelques jours; on me demanda mon avis. Comme j'ai toujours été plus sensible au beau qu'au plaisir de trouver des défauts, je dis naturellement que dans les deux romans j'avais trouvé beaucoup de choses qui m'avaient fait plaisir; et que la comédie, sans être une bonne pièce, avait de grandes beautés. Madame de Tonins prit la parole pour faire la critique de ce que je venais de louer. Je voulus défendre mon sentiment, et je cherchai des yeux quelqu'un qui pût être de mon avis. J'ignorais qu'il n'y en avait jamais qu'un dans cette société. Madame de Tonins, peu accoutumée à la contradiction, soutint son opinion avec aigreur, et la compagnie en chœur applaudissait sans cesse à tout ce qu'elle disait. Je pris le parti de me taire, m'apercevant un peu trop tard que le ton de cette petite république était de blâmer généralement tout ce qui ne venait pas d'elle, ou qui n'était pas sous sa protection. Je reconnus cette vérité à l'éloge qu'on fit de trois ou quatre ouvrages qui m'avaient paru, ainsi qu'au public, au-dessous du médiocre. Je résolus donc de me conduire à l'avenir en conséquence de cette découverte.

Ce qui me rendit encore plus complaisant pour les sentimens de madame de Tonins, furent ceux qu'elle m'inspira. Sans être absolument jeune, elle était encore aimable; d'ailleurs, la considération où elle vivait, quoiqu'assez peu méritée, était ce qui piquait mon goût. L'opinion nous détermine presque aussi souvent que l'amour. Madame de Tonins était à la mode, et dès lors elle me paraissait charmante. Le respect que l'on avait pour elle, ne laissait pas de m'imposer, et je fus un peu embarrassé sur ma démarche: je pris enfin mon parti. J'arrivai un jour chez elle de si bonne heure, que je la trouvai seule, et je lui déclarai mes sentimens.

Madame de Tonins ne fut ni offensée, ni embarrassée de ma déclaration. Je n'emploierai point avec vous, me dit-elle, la

dissimulation si ordinaire aux femmes en pareille occasion ; je suis sensible à votre hommage. Votre figure me plaît, j'estime votre caractère, et votre esprit m'amuse ; mais, avant d'écouter vos sentimens, il faut que vous soyez instruit des miens, et c'est déjà vous donner une très-grande marque de confiance.

Il y a deux choses auxquelles je suis également sensible, et que je prétends concilier, quoiqu'elles paraissent inalliables, le plaisir et la considération. Par le genre de vie que j'ai embrassé, je me suis fait d'avance une retraite honorable, lorsqu'il ne me sera plus permis de prétendre ni à la jeunesse, ni à la beauté. Une femme n'a point alors d'autre parti à prendre que le bel esprit ou la dévotion ; le dernier parti est trop contraire à mon goût, et je ne le soutiendrais pas ; au lieu qu'en embrassant celui du bel esprit, je puis jouir dès aujourd'hui de la considération, sans être obligée de renoncer aux plaisirs dans lesquels je veux apporter toute la décence possible. Il y a peu de femmes qui ne fussent flattées de votre hommage, et qui peut-être n'en fissent gloire ; pour moi, en prenant un amant, je n'en veux pas l'éclat. J'approuvai le plan de madame de Tonins ; je me jetai à ses genoux, et je lui promis une discrétion inviolable, si elle m'accordait ses bontés. Doucement, monsieur, me dit-elle ; il faut que votre conduite me prouve vos sentimens. Dans ce moment il arriva du monde, et je sortis. J'allai quinze jours de suite chez madame de Tonins sans pouvoir vaincre sa résistance. Elle crut à la fin mon amour si sincère, qu'elle consentit à me rendre heureux. Nous vécûmes ensemble dans le plus grand mystère pendant près d'un mois ; la société s'aperçut enfin de notre intelligence, et me marqua sur-le-champ autant d'égards que madame de Tonins m'en témoignait. On me trouva mille fois plus d'esprit qu'auparavant ; mais j'étais peu sensible à la gloire du bel esprit. Autrefois les gens de condition n'osaient y aspirer ; ils sentaient qu'ils ne prenaient pas assez de soin de cultiver leur esprit pour la mériter ; mais ils avaient une considération particulière et une espèce de respect pour les gens de lettres. Les gens de condition se sont avisés depuis de vouloir courir la carrière du bel esprit ; et, ce qu'il y a de plus bizarre, c'est qu'en même temps ils y ont attaché un ridicule. J'étais bien éloigné d'avoir un sentiment si faux ; j'ai toujours pensé qu'il n'y avait personne qui ne dût être honoré du titre d'homme d'esprit et de lettres ; mais je ne me sentais ni talent, ni étude.

La fureur de jouer la comédie régnait alors à Paris ; on trouvait partout des théâtres. La société de madame de Tonins prenait le même plaisir, et portait l'ambition plus haut. Pour

comble de ridicule, on n'y voulait jouer que du neuf; presque tous les acteurs étaient auteurs des pièces qu'ils jouaient. Nos représentations (car je fus bientôt admis dans la troupe) étaient d'un ennui mortel; on se le dissimulait : nous applaudissions tout haut, et nous nous ennuyions tout bas. Madame de Tonins m'obligea aussi de faire une comédie. J'eus beau lui représenter combien j'en étais incapable; elle blâma cette modestie, et m'assura qu'avec ses conseils je ferais d'excellens ouvrages. Je n'en crus rien; mais, par complaisance, je me mis à travailler. Dans ce temps-là Dufresny, qui était un peu engagé dans notre société, nous proposa d'essayer sur notre théâtre sa comédie du *Mariage fait et rompu*, avant de la donner au public; on l'accepta, et on la joignit à la mienne. Dix ou douze spectateurs choisis, furent admis à cette représentation; ma pièce réussit au mieux, et celle de Dufresny fut trouvée détestable. Je fus moi-même indigné d'un jugement si déraisonnable; je pris seul le parti de la comédie de Dufresny. La dispute s'échauffa tellement à ce sujet, que madame de Tonins voulut absolument faire donner ma pièce aux comédiens français en même temps que le *Mariage fait et rompu*. Je voulus en vain m'y opposer, et lui représenter que c'était un ridicule de plus que je me donnerais; que les gens de mon état n'étaient point fait pour devenir auteurs, parce qu'ordinairement ils n'y réussissent pas; et que, s'ils l'étaient par complaisance pour l'amusement d'une société, ils ne devaient jamais se donner en public. Madame de Tonins me cita quelques exemples de gens à peu près de ma sorte qui avaient bravé avec succès ce préjugé, et me promit que jamais on ne me connaîtrait pour l'auteur de cette pièce. Quoique ces raisons ne fussent que spécieuses, il fallut céder et me soumettre à tout. Les deux pièces furent jouées à quelques jours de distance. Celle de Dufresny fut applaudie, comme elle le méritait; elle est restée au théâtre et le public la revoit toujours avec plaisir; et ma comédie, dont on ne connaissait point l'auteur, fut trouvée fort ennuyeuse. Le parterre, désespéré de ne pouvoir ni s'intéresser, ni rire, ni même siffler, fut réduit à bailler. Le bon ton et l'esprit qu'on admirait chez madame de Tonins, ne firent point d'effet au théâtre. Point d'action, peu de fond, quelques portraits de société qui ne pouvaient pas être entendus et qui ne valaient guère la peine de l'être, ne faisaient pas une pièce qu'on pût hasarder en public. Je vis clairement que les gens du monde, faute d'étude et de talent exercé, sont rarement capables de former un tout tel que le théâtre l'exige. Ils composent comme ils jouent, mal en général, et passablement

dans quelques endroits. Ils ont quelques parties au-dessus des comédiens de profession; mais le total du jeu et de la pièce est toujours mauvais : l'intelligence générale de toute l'action et le concert ne s'y trouvent jamais.

Le dépit de me voir auteur malgré moi, la nécessité d'admirer tout ce qui émanait de notre société, et surtout de madame de Tonins, me dégoûtèrent bientôt et d'elle et du bel esprit. Ce fut alors que je commençai à connaître véritablement madame de Tonins, et sa petite cour. Je m'aperçus que chaque société, et surtout celles de bel esprit, croient composer le public, et que j'avais pris pour une approbation générale le sentiment de quelques personnages que les airs imposans et la confiance de madame de Tonins avaient prévenues et séduites. Le public, loin d'y applaudir, s'en moquait hautement. Le droit usurpé de juger sans appel les hommes et les ouvrages, notre mépris affecté pour ceux qui réduisaient notre société à sa juste valeur, étaient autant d'objets qui excitaient la plaisanterie et la satire publiques. Outre ces ridicules que je partageais en communauté, on m'en donnait encore de particuliers. On prétendait que madame de Tonins, qui donnait de l'esprit à qui il lui plaisait, n'en pouvait pas refuser à celui qui avait l'honneur de ses bonnes grâces. D'ailleurs, notre société n'était pas moins ennuyeuse que ridicule ; j'étais étourdi et excédé de n'entendre parler d'autre chose que de comédies, opéras, acteurs et actrices. On a dit que le dictionnaire de l'opéra ne renfermait pas plus de six cents mots; celui des gens du monde est encore plus borné.

Tous ces bureaux de bel esprit ne servent qu'à dégoûter le génie, rétrécir l'esprit, encourager les médiocres, donner de l'orgueil aux sots, et révolter le public. Je cédai au dépit, et quittai madame de Tonins assez brusquement. Je rentrai dans le monde, bien convaincu que toute société tyrannique et entêtée de l'esprit, doit être odieuse au public, et souvent à charge à elle-même.

Pour me guérir radicalement et me dégager la tête de toutes les vapeurs du bel esprit, je résolus de vivre quelque temps dans la finance, et ce remède me réussit; mais il n'était pas sûr, et je reconnus que j'avais eu jusque-là sur les financiers des idées très-fausses à bien des égards.

La finance n'est point du tout aujourd'hui ce qu'elle était autrefois. Il y a eu un temps où un homme, de quelque espèce qu'il fût, se jetait dans les affaires avec une ferme résolution d'y faire fortune, sans avoir d'autres dispositions qu'un fonds de cupidité et d'avarice; nulle délicatesse sur la bassesse des premiers em-

plois ; le cœur dégagé de tous scrupules sur les moyens, et inaccessible aux remords après le succès : avec ces qualités, on ne manquait pas de réussir. Le nouveau riche, en conservant ses premières mœurs, y ajoutait un orgueil féroce dont ses trésors étaient la mesure ; il était humble ou insolent suivant ses pertes ou ses gains, et son mérite était à ses propres yeux, comme l'argent dont il était idolâtre, sujet à l'augmentation et au décri.

Les financiers de ce temps-là étaient peu communicatifs ; la défiance leur rendait tous les hommes suspects, et la haine publique mettait encore une barrière entre eux et la société.

Ceux d'aujourd'hui sont très-différens. La plupart, qui sont entrés dans la finance avec une fortune faite ou avancée, ont eu une éducation soignée, qui, en France, se proportionne plus aux moyens de se la procurer qu'à la naissance. Il n'est donc pas étonnant qu'il se trouve parmi eux des gens fort aimables. Il y en a plusieurs qui aiment et cultivent les lettres, qui sont recherchés par la meilleure compagnie, et qui ne reçoivent chez eux que celle qu'ils choisissent.

Le préjugé n'est plus le même à l'égard des financiers : on en fait encore des plaisanteries d'habitude, mais ce ne sont plus de ces traits qui partaient autrefois de l'indignation que les traités et les affaires odieuses répandaient sur toute la finance. Je sais que personne n'a encore osé en parler avantageusement : pour moi, qui rapporte librement les choses comme elles m'ont frappé, je ne crains point de choquer les préjugés de ceux qui déclament stupidement contre la finance, à qui ils doivent peut-être leur existence sans le savoir.

La finance est absolument nécessaire dans un État, et c'est une profession dont la dignité ou la bassesse dépend uniquement de la façon dont elle est exercée.

En donnant à ceux qui l'exercent avec honneur les justes éloges qu'ils méritent, j'avoue que j'ai trouvé plusieurs financiers qui avaient conservé les mœurs de leurs ancêtres. Cela se rencontre parmi ceux qui, avec un cœur bas, ont la tête trop faible pour soutenir l'idée de leur opulence. De ce nombre sont encore plusieurs de ceux qui sont les premiers auteurs de leur fortune. Ces deux espèces de financiers sont rampans, insolens, avares et magnifiques ; c'est même par cet endroit que j'ai d'abord connu la finance.

M. Ponchard, dont le hasard me fit connaître la femme dans le temps que je cherchais un contre-poison au bel esprit, était précisément ce qu'il me fallait. C'était un de ces nouveaux parvenus. Sorti de la bassesse, il était monté par degrés des plus

vils emplois aux plus grandes affaires. Il était intéressé dans toutes celles qui se faisaient ; et il ne lui manquait pour décorer, plutôt que pour achever sa fortune, que le titre de fermier général. Sa femme, qui était d'une extraction aussi basse, en avait toute la grossièreté, qu'on avait négligé de corriger par l'éducation. Les grandes fortunes se commencent souvent en province ; mais ce n'est qu'à Paris qu'elles s'achèvent, et qu'on en jouit. M. Ponchard avait achevé de gagner à Paris un million d'écus, et sa femme y avait apporté un million de ridicules. Elle n'était plus occupée qu'à s'enrichir encore de ceux des femmes de condition ; mais elle n'en saisissait pas les grâces, qui seules les font pardonner à celles-ci. Comme elle avait remarqué que presque toutes les femmes du monde avaient des amans, elle en voulut avoir aussi, et ce fut dans ces dispositions que je la trouvai. Elle me jugea digne d'elle, et la facilité de sa conquête me détermina, d'autant plus qu'elle était assez bien de figure, quoiqu'elle ne fût pas aimable.

Chaque chose a sa langue ; celle de l'opulence m'était inconnue, et j'eus le temps de l'étudier sous M. Ponchard. Il ne parlait que d'or et d'argent, comme un gentilhomme de campagne ne parle que de généalogies. Il était confiant dans ses propos ; son ton était décidé, et son triomphe était à table, dont la chère, quoiqu'abondante, ne laissait pas d'être délicate. Il y avait aussi du goût dans ses meubles ; et il s'en trouve nécessairement dans toutes les maisons opulentes de Paris, par la facilité que les gens riches, quelque grossiers qu'ils soient, ont d'avoir à leur service ou à leurs ordres ceux dont la profession s'occupe des choses de goût. Mais comme ce goût n'est que d'emprunt, il ne sert souvent qu'à faire mieux sentir la crasse primitive du maître de la maison, qu'on ne peut pas façonner comme un meuble.

Pour madame Ponchard, elle n'était occupée qu'à étudier et copier les grands airs qu'elle avait le malheur de prendre toujours à gauche. Quoiqu'elle tirât son orgueil de la fortune de son mari, elle rougissait de sa personne.

Je fus bientôt lié dans toute la finance ; ce fut ainsi que je connus plusieurs maisons de financiers, dont je ne pouvais pas faire une comparaison qui fût avantageuse à celle de M. Ponchard. D'ailleurs, pour me dégoûter de madame Ponchard, il suffisait d'elle-même ; peu s'en fallait qu'elle ne me fît regretter madame de Tonins, et préférer les ridicules aux dégoûts. Elle regardait un amant comme un meuble ; et, mon hommage flattant sa vanité, elle voulait que je fusse partout avec elle. Je ne fus pas de ce sentiment-là, et bientôt je commençai à négliger

auprès d'elle des devoirs que je n'avais jamais remplis bien exactement. J'étais obligé de faire ma cour, je voulais vivre avec mes amis, et madame Ponchard devint fort mécontente de ma conduite. Une financière aime à citer souvent un homme de la cour qui lui est attaché ; mais il est encore plus flatteur de se faire voir avec lui en public. L'on fait une partie de campagne, ou l'on donne un souper ; toutes les autres femmes ont leur amant, et l'on est réduite à parler du sien. Cette situation peut faire du tort à la longue, et donner de mauvaises impressions. Il est bon d'avoir un homme de condition pour en passer sa fantaisie, et n'y pas retourner. Le bon sens l'emporta donc à la fin sur la vanité ; et, sans me donner mon congé, madame Ponchard me donna pour associé un jeune commis qu'elle fit entrer dans les sous-fermes, et pour qui elle était une duchesse. Je me gardai bien d'éclater en reproches. Je la quittai avec autant de mystère ; je n'eus pas même les égards de rompre avec elle dans les formes, et nous nous trouvâmes libres et débarrassés l'un de l'autre.

SECONDE PARTIE.

MALGRÉ l'extrême dissipation qui m'emportait, je ne laissais pas de me faire des amis : j'en ai dû quelques uns aux plaisirs ; mais je puis dire que je les ai conservés par mon caractère. Le goût pour des maîtresses doit être subordonné aux devoirs de l'amitié, on y doit être plus fidèle qu'en amour ; et, lorsque j'ai voulu juger du caractère d'un homme que je n'ai pas eu le temps d'étudier, je me suis toujours informé s'il avait conservé ses anciens amis. Il est rare que cette règle-là nous trompe. Je n'en ai jamais perdu qu'un par une aventure assez singulière pour qu'elle mérite d'être rapportée.

Senecé était un de ceux avec qui je n'étais lié que par les plaisirs. Le fond de son caractère était une facilité et une bonté qui allaient jusqu'à la faiblesse. Avec un cœur naturellement droit, ses bonnes et ses mauvaises qualités dépendaient de ses liaisons. Il ne tenait à rien par son goût, et se livrait à tout par celui des autres : on lui faisait accepter aussi indifféremment une cérémonie de deuil qu'une partie de plaisir ; il assistait à tout et n'imaginait rien, parce qu'il était uniquement déterminé par l'envie de plaire. Il n'était jamais embarrassé que de se conformer à tous nos sentimens, qui n'étaient pas toujours aussi uni-

formes que nos goûts. Senecé était enfin le plus complaisant des amis ; l'amour en fit un esclave.

Je m'aperçus que depuis un temps Senecé n'était plus aussi fidèle à nos plaisirs qu'il l'avait toujours été. Je lui en parlai ; il m'avoua qu'il était amoureux à la fureur de la plus aimable et de la plus respectable des femmes. Les éloges des amans m'ont toujours été fort suspects ; ceux de Senecé, qui n'avait jamais rien blâmé, l'étaient encore davantage. Il me proposa de me présenter à sa maîtresse, me dit qu'il lui avait déjà parlé de moi comme de son ami particulier, et que j'en serais parfaitement bien reçu. J'acceptai la proposition, et j'y allai avec lui ce jour-là même.

Ce chef-d'œuvre, que m'avait vanté Senecé, était une femme d'environ quarante ans, qui avait encore des restes de beauté, sans avoir jamais eu d'agrémens. Il lui restait, de ses anciens charmes, un air un peu plus que hardi, qui relevait merveilleusement la fadeur d'une blonde un peu hasardée.

Madame Dornal, c'était son nom, me fit assez d'accueil, quoiqu'elle m'insinuât que je devais être sensible à une préférence qu'elle me donnait sur beaucoup de personnes qui désiraient d'être admises chez elle, où toute la compagnie était choisie. Je fus médiocrement flatté de la distinction : je ne laissai pas de lui répondre poliment ; mais je n'avais pas envie d'abuser de la permission qu'elle me donnait, et je n'allai chez elle dans la suite que pour céder aux importunités de Senecé. Je connus bientôt le caractère de madame Dornal, et je fus indigné de voir un galant homme assez aveugle pour lui être attaché.

Quoique la dame Dornal fût sans naissance, et son mari un homme assez obscur, une de ses manies était de se donner pour femme de condition, et d'en parler aussi souvent que tous ceux qui en importunent toujours, et ne persuadent jamais. Le cercle brillant qui se rendait chez elle, se réduisait à cinq ou six vieilles joueuses, et quelques ennuyeux qui n'étaient bons qu'à vivre avec elles. Pour le mari, c'était une espèce d'imbécile qu'on faisait manger en particulier, quand sa présence pouvait incommoder. Cela ne faisait pas une maison fort amusante ; mais, quand la compagnie aurait été capable de m'y attirer, la maîtresse était faite pour en écarter tout honnête homme. C'était un composé de fausseté, d'envie et d'impertinence. Elle avait eu plusieurs amans dans sa jeunesse, et n'en avait jamais aimé aucun ; elle n'en était pas digne, son cœur n'était fait que pour le vice. Elle aurait été trop dangereuse si elle eût eu de l'esprit : heureusement elle n'en avait point ; ce n'est pas qu'elle n'y prétendît. Elle voulait même paraître vive, parce qu'elle s'imaginait que

cela lui donnait un air de jeunesse et d'esprit, et la vivacité qui n'en vient pas ajoute encore à la sottise. Je ne concevais pas l'aveuglement de Senecé, ni qu'on pût être attaché à une femme sans jeunesse et dont l'âme aurait enlaidi la beauté même. Je crus qu'il était du devoir de l'amitié d'ouvrir les yeux à mon ami; un attachement indigne commence par donner un ridicule à un homme, et finit par le rendre méprisable. Je n'ignorais pas qu'une pareille entreprise était délicate avec un homme amoureux, et j'étais fort embarrassé. Ce qui me détermina fut de voir que Senecé rompait insensiblement avec tous ses amis, et particulièrement avec sa famille. On n'est pas toujours obligé d'avoir ses parens pour amis; mais il est décent de vivre avec eux comme s'ils l'étaient, et de cacher au public toutes les dissensions domestiques. Senecé eut avec sa sœur, qui était une femme respectable, une discussion qui fit éclat; tout le monde donnait le tort à mon ami, et je vis clairement que ce scandale était l'ouvrage de la Dornal. Elle connaissait assez la facilité de son amant pour craindre qu'on le lui enlevât; elle avait résolu de le subjuguer; et, comme elle ne se croyait pas assez jeune pour s'assurer de sa constance, elle commença par l'éloigner de tous ceux dont les conseils auraient pu déranger ses projets. J'eus l'honneur de ne lui être pas moins suspect qu'un autre. Elle fit quelque tentative contre moi auprès de Senecé; mais, soit qu'elle l'eût trouvé un peu trop prévenu en ma faveur, et qu'elle craignît une indiscrétion de sa part avec moi, soit qu'elle voulût me mettre dans ses intérêts, il n'y eut point d'avances et de bassesses qu'elle ne fît pour me plaire. Elle ajouta encore par là au mépris que j'avais déjà pour elle. J'en parlai à Senecé, et ce fut sans aucun ménagement. Je lui fis sentir, ou plutôt je lui représentai le tort qu'il se faisait. Apparemment qu'il avait déjà entendu parler désavantageusement de sa maîtresse, car il m'interrompit sur-le-champ. Je vois, me dit-il, que vous êtes aussi prévenu que les autres contre madame Dornal. Ne m'est-il pas permis d'avoir une maîtresse, et ne suis-je pas trop heureux d'en faire mon amie? La pauvre madame Dornal est bien malheureuse, avec les sentimens nobles qu'elle a, de n'avoir que des ennemis. Vous êtes plus injuste qu'un autre à son égard, car elle vous aime, et je suis témoin qu'elle n'a rien oublié pour vous plaire.

Je laissai Senecé dire tout ce qu'il voulut, après quoi je repris en ces termes:

Vous savez que ma morale est celle d'un honnête homme et d'un homme du monde qui n'est jamais sévère sur l'amour. Puis-je trouver mauvais que vous soyez amoureux? ce serait reprocher à quelqu'un d'être malade. Quoique votre attachement paraisse

ridicule, on ne doit que vous plaindre et non pas vous blâmer. N'est-on pas trop heureux, dites-vous, de trouver un ami dans sa maîtresse ? Oui, sans doute, et c'est le comble du bonheur de goûter avec la même personne les plaisirs de l'amour et les douceurs de l'amitié, d'y trouver à la fois une amante tendre et une amie sûre ; je ne désirerais pas d'autre félicité : malheureusement pour vous, c'est un état où vous ne pouvez pas prétendre avec la Dornal. Vous en êtes amoureux, faites-en votre maîtresse : l'amour est un mouvement aveugle qui ne suppose pas toujours du mérite dans son objet. On n'est heureux que par l'opinion, et l'on ne dispose pas librement de son cœur ; mais on est comptable de l'amitié. L'amour se fait sentir, l'amitié se mérite : elle est le fruit de l'estime. La Dornal en est-elle digne? Je fis alors à Senecé le portrait de sa maîtresse ; il était affreux, car il ressemblait. On est bien à plaindre, ajoutai-je, d'aimer l'objet du mépris universel ; mais quand on ne saurait se guérir d'un attachement honteux, il faut du moins s'en cacher, et il semble que vous affectiez de vous montrer partout avec elle. On vous voit ensemble aux spectacles, sans qu'elle puisse trouver d'autre compagnie que celle que vous y engagez par surprise ou par une complaisance forcée. Je ne suis point la dupe des politesses intéressées de votre maîtresse ; peut-être n'a-t-elle pris ce parti-là qu'après avoir inutilement essayé de me détruire dans votre esprit ; je serais même fâché qu'elles fussent sincères : son amitié me serait importune, et son estime déshonorante. J'ai cru devoir vous parler avec autant de force et de franchise. D'ailleurs, comme je suis le seul de vos anciens amis qui aille dans cette maison, je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'approuver votre commerce. C'est à vous d'accorder votre plaisir avec vos devoirs : satisfaites vos désirs ; mais qu'une femme ne vous arrache ni à votre famille, ni à vos amis. Senecé demeura un peu interdit ; il me répondit que, si je la connaissais mieux, j'en prendrais d'autres sentimens. Enfin il me parut confus et plus affligé que converti. La bonté de son cœur, qui rendait justice à mes intentions, l'empêcha de s'emporter contre moi, comme la plupart des amans l'auraient fait ; mais il n'en parut pas plus détaché de sa maîtresse.

Il n'était guère convenable que je continuasse d'aller chez une femme dont je pensais aussi mal; je cessai mes visites ; je n'y allais que lorsque Senecé m'y entraînait. Elle m'en fit d'abord quelques reproches ; mais apparemment qu'il lui rendit compte de mes motifs et de notre conversation, car elle changea tout à coup l'accueil qu'elle avait coutume de me faire, et me marqua une haine qui était aussi sincère que ses premières amitiés

avaient été fausses. J'en fus charmé, et je cessai absolument d'y aller.

Cependant je voyais toujours Senecé ; il craignait de me parler de sa maîtresse, et je ne lui en disais pas un mot. De temps en temps je le trouvais triste et pensif. Je l'aimais véritablement, et je m'intéressais à son état. Je lui demandai un jour le sujet de son chagrin ; son embarras me fit soupçonner une partie de la vérité. Après plusieurs défaites, il m'avoua qu'il avait quelquefois des altercations avec sa maîtresse, et qu'elle le traitait avec beaucoup de hauteur et même de dureté. C'est-à-dire, lui répondis-je, que vous êtes subjugué, et que cette femme-là n'est pas contente d'avoir un amant auquel elle ne devait plus raisonnablement prétendre, à moins qu'elle n'en devienne le tyran. Je voulus lui rappeler alors ce que je lui avais déjà dit. Vous ne m'apprendrez rien, reprit-il en m'interrompant, que je ne sache, et que je ne me sois dit. Je sens avec vous, et avec tout le monde, le mépris qu'elle mérite, c'est ce qui achève mon malheur; je la méprise et je l'aime. Dans ce cas, lui répliquai-je, je ne puis que vous plaindre ; mais j'imagine qu'il n'est pourtant pas difficile de rompre un engagement dont on rougit. Ce n'est pas tout, reprit-il, je la redoute : c'est un étrange caractère, une femme emportée qui est capable des partis les plus violens. Je lui ai fait connaître que j'étais excédé de sa tyrannie, et sur le point de m'en affranchir ; elle ne m'a point dissimulé qu'elle ne me verrait pas infidèle impunément, et qu'elle aurait recours aux moyens les plus cruels. Impertinence de sa part, repris-je, ridicule de la vôtre! elle n'est pas si déterminée, et ne vous croit pas si timide. Pardonnez-moi, reprit Senecé ; elle a pénétré mes craintes. Ne doutez point, dis-je alors, qu'elle ne soit capable du crime, puisqu'elle est assez indigne pour vous en pardonner les soupçons, et pour vous revoir. Si quelque chose peut vous rassurer, ce sont ses menaces. Mais il est un moyen plus simple : ne la revoyez jamais, vous n'aurez rien à redouter de sa part. Senecé soupira et rougit : Je suis, reprit-il, assez humilié pour ne pas craindre de l'être davantage. J'avoue que je n'en suis pas détaché ; je ne puis pas m'empêcher de regarder ses emportemens comme les effets de son amour ; je suis persuadé qu'elle m'aime, et l'on doit pardonner bien des choses à l'amour ; son cœur est uniquement à moi, et il n'y a personne qu'elle me préférât. Je crois, lui dis-je, que vous pouvez être assuré de sa constance, sans être soupçonné d'amour-propre. Il lui faut un amant; elle vous a trouvé par un destin unique ; si elle vous perdait, pourrait-elle se flatter d'un second miracle qui vous donnât un successeur ? Voilà ce qui l'attache à vous, non pas comme une

amante, car elle n'est digne ni d'aimer, ni d'être aimée; mais comme une furie qui craint de perdre sa proie. Je ne suis pas prévenu en ma faveur; et, malgré l'horreur que je me flatte de lui inspirer, je suis sûr que je vous supplanterais, sans avoir rien pour moi que la nouveauté. Senecé trouva ma témérité ridicule.

Notre conversation n'eut pas d'autre suite : Senecé retourna, le soir même, souper chez la Dornal. Ce que j'avais avancé me fit naître l'idée de l'exécuter, comme l'unique moyen de détromper et de guérir mon ami. Après la première conversation que j'avais eue avec Senecé au sujet de sa maîtresse, j'avais résolu de ne lui en jamais parler, et de respecter l'erreur d'un ami, puisqu'il y trouvait son bonheur; mais lorsqu'il m'eut fait connaître son état, et que son indigne attachement, en le faisant mépriser, ne le rendait pas plus heureux, je ne songeai plus qu'à l'arracher à ses fers honteux. La difficulté était de revoir la Dornal, le hasard y pourvut. Je l'aperçus un jour à la Comédie avec Senecé dans une loge, au fond de laquelle il se cachait; car, il faut lui rendre justice, il rougissait d'être avec elle. Je feignis de n'avoir reconnu que lui, et j'allai le trouver comme pour lui demander une place. Mon abord les déconcerta l'un et l'autre; je vis, dans les yeux de la Dornal, toute la rage que ma vue lui inspirait, et qu'elle avait peine à cacher; elle ne put cependant empêcher que je ne prisse la place que j'avais demandée, et que Senecé n'avait osé me refuser; et, comme j'avais mon dessein, je ne parus pas faire attention à la mauvaise grâce dont elle me fut accordée.

Pendant la comédie, je fis à la Dornal quelques politesses qui commencèrent à la calmer; je les augmentai par degrés; enfin, soit qu'elle attribuât mon procédé au remords de lui avoir déplu, soit qu'elle aimât encore mieux me gagner que d'avoir à combattre contre moi dans le cœur de Senecé, elle finit par me faire un accueil assez flatteur. Je lui offris la main pour la conduire à son carrosse; elle l'accepta, et me demanda si je ne venais pas souper avec eux. J'y consentis, et Senecé m'en parut charmé. Le souper se passa fort bien; je fis à la Dornal plusieurs agaceries auxquelles elle répondit, et nous nous séparâmes meilleurs amis que nous ne l'avions jamais été. J'y retournai le lendemain, je fus encore mieux reçu que la veille. Je tins la même conduite pendant plusieurs jours, et je n'oubliai rien pour lui persuader que j'étais amoureux d'elle. J'y allais dans l'absence de Senecé, et je voyais qu'elle lui faisait mystère de mes visites. Il me dit qu'il vivait plus tranquillement avec elle, et que, si elle continuait à le traiter avec autant de douceur, il serait le plus heureux des hommes. Je compris facilement la raison de

ce changement ; mais je me gardai bien de la lui dire : il n'était pas encore temps. Enfin, lorsque la Dornal crut avoir assez fait de progrès dans mon cœur, elle se hasarda à me parler avec confiance. Elle me fit des plaintes et des reproches des discours que j'avais tenus sur son compte à Senecé, qui avait eu la faiblesse de les lui rapporter. Je profitai sur-le-champ de l'ouverture qu'elle me donnait; j'en avouai plus qu'il n'en avait dit, et j'ajoutai que la jalousie m'en avait encore inspiré davantage. Feignant alors de ne pouvoir plus cacher mon secret, je lui dis en rougissant, et je le pouvais à plus d'un titre, que je l'avais aimée dès le premier moment; que je n'avais pu supporter le bonheur de Senecé; et que j'avais fait tous mes efforts pour le dégoûter et l'éloigner, n'espérant pas de pouvoir le supplanter autrement.

Je remarquai que la Dornal avalait à longs traits le poison que je lui présentais; ses yeux s'attendrirent; elle me répondit qu'elle avait été bien injuste à mon égard; qu'elle ne pouvait pas me blâmer; que l'amour portait son excuse avec lui; qu'elle m'eût préféré à Senecé si elle eût pénétré mes sentimens; qu'elle l'avait sincèrement aimé; mais que depuis quelque temps il n'en était guère digne, et qu'elle sentait qu'un hommage tel que le mien était bien capable de la déterminer à abandonner un amant qui m'était si fort inférieur. Elle prononça ces derniers mots avec une rougeur qui ne lui convenait guère. Je me jetai à ses genoux, et lui fis entendre, par mes remercîmens, qu'elle venait de s'engager avec moi.

Les préliminaires d'une intrigue ne languissent pas avec une femme consommée; les retardemens auraient eu un air d'enfance, dont la vertueuse Dornal était fort éloignée. En peu de jours nos affaires furent réglées, et il fut arrêté qu'on me donnerait la première nuit que Senecé passerait à Versailles.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'était content de sa maîtresse que depuis qu'elle s'éloignait de lui : ce n'était pas mon compte ; pour l'exécution de mon projet, il fallait qu'il fût jaloux. J'affectais inutilement d'avoir devant lui un air d'intelligence avec sa maîtresse; nous nous lancions de ces regards qui dévoilent tant de mystères et trahissent les amans : tout cela échappait au tranquille Senecé. Un jour il me dit qu'il comptait aller le lendemain à Versailles pour les affaires de son régiment. J'évitai de me trouver ce jour-là à souper avec lui chez la Dornal. Je ne doutai point qu'elle ne m'avertît du voyage, et je voulais la mettre dans la nécessité de me l'écrire : je ne me trompai point. Dès le lendemain matin je reçus d'elle un billet très-galant, et encore plus clair, par lequel elle me don-

nait rendez-vous pour la nuit suivante; elle y parlait de Senecé avec mépris, et me donnait les assurances de l'amour le plus violent.

J'allai aussitôt chez Senecé; je lui parlai de son voyage de Versailles avec un air d'intérêt d'autant plus suspect, que cela devait m'être indifférent; il y fit attention, et je le remarquai. Lorsque je l'eus amené au point que je désirais, je le quittai; mais, en tirant mon mouchoir, je laissai tomber exprès le billet de la Dornal; je vis que Senecé fut près de le ramasser, et qu'il n'attendit que je fusse sorti, que pour s'en saisir plus sûrement. Je ne doutai point de l'effet que ce billet produirait sur lui, et je me préparai à mon rendez-vous, dont je n'avais assurément pas envie de profiter; mais je croyais que l'unique moyen de détromper mon ami, était de paraître à ses yeux pousser l'aventure jusqu'à la dernière extrémité.

Je me rendis chez la Dornal sur le minuit, avec un air de mystère affecté. Senecé, qui y avait soupé, venait d'en sortir. Il était monté en chaise comme pour se rendre à Versailles; mais au bout de la rue il en était descendu, et revenu à pied à quatre pas de la maison, où je l'aperçus qui faisait le guet. Je ne fis pas semblant de l'avoir vu, et j'entrai.

Je trouvai la fidèle Dornal dans le déshabillé le plus galant; il ne lui manquait que de la jeunesse et des charmes, et à moi de l'amour. J'eus quelques remords sur le rôle que je jouais; mais je me raffermis par le motif. Je ne doutais point que Senecé ne me suivît bientôt. Je ne me trompais pas. Il entra un moment après moi, et dans le temps que la Dornal vint m'embrasser avec transport, en me pressant de nous mettre au lit. Senecé l'entendit distinctement. La fureur le tint quelque temps immobile; la Dornal fut extrêmement déconcertée, et je parus l'être. Enfin Senecé me regardant avec des yeux furieux : C'est toi, perfide ami! me dit-il, qui partages l'infidélité de cette malheureuse, et en même temps il vint sur moi l'épée à la main. Je n'eus que celui de me mettre en défense, et de parer le coup qu'il me portait; mais l'audacieuse Dornal, qui s'était rassurée dans l'instant, le saisit et lui demanda de quel droit il venait chez elle faire un tel scandale, et lui ordonna de sortir.

Rien n'égale l'étonnement que me donna cette impudence; il augmenta encore lorsque j'en vis l'effet. Ces paroles, qui auraient dû mettre le comble à la fureur de Senecé, lui imposèrent. La Dornal continua de le traiter avec la dernière hauteur, et je vis Senecé trembler devant son tyran.

Lorsque je vis qu'il n'y avait pas autre chose à craindre, je sortis et j'attendis dans la rue pour voir la suite de cette aven-

ture. J'y fus bien une heure sans voir paraître Senecé. Je ne pouvais pas imaginer ce qui le retenait ; je ne croyais pas que le procédé de la Dornal exigeât une explication si longue; ennuyé d'attendre, je me retirai chez moi.

Le lendemain j'écrivis à Senecé une lettre détaillée, dans laquelle je lui rendais un compte exact de ma conduite et de mes motifs; je n'en reçus point de réponse. J'appris quelques jours après qu'il continuait de revoir sa maîtresse. Je ne concevais pas comment elle avait pu se justifier, ni qu'il eût été assez faible pour lui pardonner. Il m'a toujours évité depuis. Pour moi, après lui avoir fait faire de ma part toutes les avances possibles, j'ai cessé de le rechercher. J'ai su depuis que, le mari de la Dornal étant mort assez brusquement, Senecé avait eu la lâcheté d'épouser cette vile créature. Comme il est parfaitement honnête homme, très-estimable d'ailleurs, et qu'il a été mon ami, je n'ai pu m'empêcher de le plaindre, et je le trouve trop puni.

J'ai compris par cette aventure qu'il est impossible de ramener un homme subjugué, et que la femme la plus méprisable est celle dont l'empire est le plus sûr. Si le charme de la vie est de la passer avec une femme qui justifie votre goût par ses sentimens, c'est le comble du malheur d'être dans un esclavage honteux, asservi aux caprices de ces femmes qui désunissent les amis, et portent le trouble dans les familles. Les exemples n'en sont que trop communs dans Paris.

Les intrigues où j'étais engagé pour mon compte, m'empêchèrent de songer davantage à cette aventure. Je me trouvais alors trois maîtresses à la fois : il faut des talens bien supérieurs pour les conserver, c'est-à-dire, les tromper toutes, et faire croire à chacune qu'elle est unique.

Une femme n'a pas besoin d'être bien pénétrante pour soupçonner des rivales; la multiplicité des devoirs d'un amant les empêche d'être bien vifs.

Il y en eut une dont je m'ennuyai, et que je quittai bientôt, parce qu'elle était trop ce qu'on appelle vulgairement *caillette*. Une femme de ce caractère, ou plutôt de cette espèce, n'a ni principes, ni passions, ni idées. Elle ne pense point, et croit sentir; elle a l'esprit et le cœur également froids et stériles. Elle n'est occupée que de petits objets, et ne parle que par lieux communs, qu'elle prend pour des traits neufs. Elle rappelle tout à elle, ou à une minutie dont elle sera frappée. Elle aime à paraître instruite, et se croit nécessaire. La tracasserie est son élément; la parure, les décisions sur les modes et les ajustemens font son occupation. Elle coupera la conversation la plus

importante pour dire que les taffetas de l'année sont effroyables, et d'un goût qui fait honte à la nation. Elle prend un amant comme une robe, parce que c'est l'usage. Elle est incommode dans les affaires, et ennuyeuse dans les plaisirs. La *caillette* de qualité ne se distingue de la *caillette* bourgeoise que par certains mots d'un meilleur usage et des objets différens; la première vous parle d'un voyage de Marly, et l'autre vous ennuie du détail d'un souper du Marais. Qu'il y a d'hommes qui sont *caillettes!*

Je rompis bientôt après avec une autre, parce que j'étais après le jeu ce qu'elle aimait le mieux. Ce n'était point que je fusse piqué de n'être pas son unique passion; mais il n'y a rien de si désagréable que de ne pouvoir compter sur un rendez-vous fixe, qu'elle sacrifiait toujours à la première partie qui se présentait. D'ailleurs je ne pouvais aller chez elle, que je n'y trouvasse toujours quelqu'une de ces prétendues comtesses ou marquises, parmi lesquelles on en trouve quelquefois de réelles qui déshonorent leur nom par l'indigne commerce qu'elles font. Une femme dont la maison est livrée au jeu, s'engage ordinairement à plus d'un métier. Ce n'était pas encore ce qui me déplaisait le plus. Il n'y a point de mauvaise compagnie en femmes qu'on ne puisse désavouer suivant les différentes circonstances; mais on doit être plus délicat sur les liaisons avec les hommes. Malheureusement je trouvais encore chez ma maîtresse de ces chevaliers qui sont réduits à vivre brillamment à Paris, faute de pouvoir subsister dans leur province, dont ils sont quelquefois obligés de sortir par une mauvaise humeur de la justice.

A peine eus-je quitté celle dont je viens de parler, que je fus obligé d'en sacrifier une autre aux devoirs de la société. Madame Derval, c'était son nom, était ce qu'on appelle une bonne femme. Elle avait le cœur droit, l'esprit simple, et de la candeur dans le procédé. Il était aussi nécessaire à son existence d'aimer que de respirer. Chez elle l'amour avait sa source dans le caractère, et ne dépendait point d'un objet déterminé. Il lui fallait un amant quel qu'il fût; son cœur n'aurait pas pu en supporter la privation; mais elle en aurait eu dix de suite, pourvu qu'ils se fussent succédés sans intervalle, qu'à peine se serait-elle aperçu du changement. Elle aimait de très-bonne foi celui qu'elle avait, et conservait les mêmes sentimens à son successeur. La figure de madame Derval, qui était charmante, lui assurait toujours un amant; l'inconstance naturelle aux amans heureux le lui faisait bientôt perdre; mais il ne la quittait que pour faire place à un autre, dont le bonheur était aussi sûr, et la constance aussi faible.

D'ailleurs le bon air était de l'avoir eue, et je voulus en passer ma fantaisie. Je comptais que ce serait une affaire de quelques jours; mais la bonté de son caractère, sa complaisance, ses attentions, ses caresses, son empressement pour moi m'arrêtèrent insensiblement. Je l'avais prise par caprice, je m'y attachai par goût; et il y avait déjà deux mois que je vivais avec elle sans songer à la quitter, lorsque je reçus un billet conçu en ces termes :

« Lorsque vous avez pris madame Derval, monsieur, j'étais » dans le même dessein; mais vous m'avez prévenu : votre » fantaisie m'a paru toute simple, et j'ai pris le parti d'attendre » qu'elle fût passée pour satisfaire la mienne. Cependant votre » goût devrait être épuisé depuis deux mois; un terme si » long tient de l'amour, et même de la constance. J'espérais » toujours que vous quitteriez madame Derval; j'attendais » mon tour; et, dans cette confiance, j'ai rompu avec une » maîtresse que j'aurais gardée. Vous êtes trop galant homme » pour troubler l'ordre de la société; rendez-lui donc une » femme qui lui appartient : vous devez sentir la justice de » ma demande. »

Ce billet me parut si singulier, que j'allai sur-le-champ le communiquer à madame Derval; mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis, par ses réponses obscures et équivoques, que cela lui paraissait aussi simple qu'indifférent! Dès ce moment je sentis mes torts; je songeai à les réparer, et je rendis dans le jour même à la société madame Derval, comme un effet qui devait être dans le commerce.

Quoique je ne vécusse au milieu des plaisirs que dans ce qu'on appelle la bonne compagnie, j'étais trop répandu pour n'être pas du moins connu de la mauvaise. On n'est point impunément un homme à la mode. Il suffit d'être entré dans le monde sur ce ton-là, pour continuer d'y être, lors même qu'on ne le mérite plus. Aussitôt qu'un homme parvient à ce précieux titre, il est couru de toutes les femmes, qui sont plus jalouses d'être connues qu'estimées. Ce n'est sûrement pas l'estime, ce n'est pas même l'amour qui les détermine; c'est par air qu'elles courent après un homme qu'elles méprisent souvent, quoiqu'elles le préfèrent à un amant qui n'a d'autres torts que d'être un honnête homme ignoré.

On croirait qu'elles en sont assez punies par l'indiscrétion, la perfidie et tous les mauvais procédés qu'elles essuient : point du tout; elles sont déshonorées; ne désirent que d'être sur la scène du monde; l'éclat, qui ferait périr de désespoir une femme raisonnable, les console de tout.

Les filles qui vivent de leurs attraits ont la même ambition que les femmes du monde; non-seulement la conquête d'un homme célèbre met un plus haut prix à leurs charmes, mais cela les élève encore à une sorte de rivalité avec certaines femmes de condition qui n'ont que trop de ressemblance avec elles, de sorte que vous entendez souvent citer les mêmes noms par des femmes qui ne seraient pas faites pour avoir les mêmes connaissances. D'ailleurs, indépendamment des commerces réglés, je me trouvais quelquefois engagé dans ces soupers de liberté, où il semblerait qu'on vînt se dédommager de la contrainte qu'exigent les honnêtes femmes, si on pouvait leur faire un reproche aussi mal fondé.

C'était dans ces parties que je connaissais les beautés nouvelles que la misère, le libertinage et la séduction fournissent à la débauche de Paris.

J'avoue que je ne m'y suis jamais trouvé sans une secrète répugnance. Ces tristes victimes de nos fantaisies et de nos caprices m'ont toujours offert l'image du malheur, et jamais celle du plaisir.

Je me voyais l'objet des agaceries des coquettes, et des déclarations peu équivoques de plusieurs autres femmes. Ce manége, qui m'avait amusé pendant quelque temps, me parut enfin ridicule. Je m'aperçus du mépris que les gens sensés, même ceux qui aiment le plaisir, font d'un homme à la mode, et je commençai à rougir d'un titre que je partageais avec des gens fort méprisables. L'idée d'une vie plus tranquille vint se présenter à mon esprit. Je jugeai qu'elle serait plus conforme à mes véritables sentimens, et je résolus de vivre avec moins d'éclat. Une aventure qui m'arriva alors, acheva de me déterminer à céder au penchant de mon cœur.

On m'avait souvent adressé de ces lettres que les personnes connues à Paris par leur goût pour le plaisir ou par leur fortune, sont en possession de recevoir. Le sujet et le style en sont toujours les mêmes. C'est une jeune et aimable personne qui vous déclare timidement un goût décidé pour vous, et vous offre ses faveurs à un prix raisonnable. Je me divertissais de ces billets; c'est toute la réponse qu'ils exigent, à moins qu'on n'accepte la proposition. Mais je fus un jour exposé à une épreuve plus séduisante.

Mon valet de chambre entra un matin dans mon appartement, et me dit qu'une femme assez mal vêtue attendait depuis longtemps que je fusse éveillé pour me parler d'une affaire qu'elle ne pouvait, disait-elle, communiquer qu'à moi. J'ordonnai qu'on la fît entrer et qu'on nous laissât seuls. J'attendais que

cette femme m'expliquât ce qu'elle voulait; mais je n'ai jamais vu d'embarras pareil au sien. Tout ce que le malheur, la honte, la misère et la vertu humiliée peuvent inspirer, était peint sur son visage. Elle ouvrit plusieurs fois la bouche; la parole expirait toujours sur ses lèvres. Son état me toucha; je cherchai à la rassurer; je lui marquai toute la sensibilité qui pouvait l'encourager. Après plusieurs efforts, et, tâchant de me dérober des larmes qui sortaient malgré elle, d'une voix basse et entrecoupée, elle me dit, qu'elle était dans la dernière misère; qu'elle avait perdu son mari qui la faisait vivre par son travail; qu'elle avait été obligée de vendre ce qui lui était resté pour payer quelques dettes; qu'elle avait une fille d'environ seize ans qui achevait son malheur, par la tendresse qu'elles avaient l'une pour l'autre, et l'impossibilité où elle était de la faire subsister. Cette femme s'arrêta là; les larmes qu'elle avait tâché de suspendre, sortirent avec plus d'abondance, et lui coupèrent la voix. Je me sentais ému; son discours, son état, sa physionomie m'intéressaient. Je fis cependant effort sur moi-même pour lui cacher mon trouble, pour calmer le sien, et l'engager à continuer. Je lui demandai ce qu'elle désirait que je fisse pour elle. On m'a assuré, me répondit-elle, avec un trouble nouveau, et qui paraissait encore augmenter à chaque instant, qu'il y avait des personnes riches qui voulaient bien avoir soin des filles qui n'ont d'autre ressource que la charité : je viens implorer la vôtre. Je sens bien, poursuivit-elle toujours en pleurant, à quelle reconnaissance j'engage ma malheureuse fille; mais je ne puis me résoudre à la voir mourir, accablée par la misère. Ces dernières paroles furent celles qui lui coûtèrent le plus, à peine les put-elle articuler. La honte lui fit baisser les yeux; je sentis que j'en étais autant l'objet qu'elle-même. Elle rougissait à la fois d'un discours humiliant pour elle, et que la nature, qui se révoltait, lui faisait sans doute trouver offensant pour moi. Je pénétrai toute son âme, ses sentimens passèrent dans mon cœur; j'essayai de la consoler; et, comme je ne me trouvais pas moi-même tranquille, je lui donnai l'argent que j'avais sur moi, et je la renvoyai pour respirer en liberté. Que le malheur rend reconnaissant! j'eus toutes les peines du monde à me dérober à l'excès de ses remercîmens. Lorsqu'elle fut sortie, je fis réflexion sur son état, sur les combats que son cœur avait dû essuyer avant de faire cette démarche, et combien notre vertu dépend de notre situation.

Je vécus ce jour-là comme à mon ordinaire, c'est-à-dire que je me trouvai avec les mêmes personnes et dans les mêmes plaisirs; mais je fus toujours traversé par des distractions. L'impres-

sion que cette infortunée avait faite sur mon âme, ne me laissait pas tranquille. Je me retirai chez moi, toujours occupé de cette image.

Le lendemain matin, on m'annonça la même personne : j'ignorais ce qui pouvait la ramener; j'ordonnai qu'on la fît entrer. Elle entra, suivie d'une jeune fille que je jugeai être la sienne, et qui l'était en effet. J'étais encore au lit. Elles s'avancèrent l'une et l'autre auprès de moi. La mère me fit encore les remercîmens les plus humbles de ce que je lui avais donné la veille. La fille, qui gardait le silence, joignit seulement aux discours de sa mère l'air le plus soumis. J'eus le temps de l'examiner. Je n'ai jamais rien vu de si aimable; la surprise qu'elle me causa m'empêcha d'imposer silence à la mère. Je la laissais parler sans songer à ce qu'elle me disait, tant j'étais frappé de la beauté de sa fille. La candeur, la vertu, l'innocence étaient peintes sur son visage. On ne voit point de ces physionomies-là dans le monde. Les traits les plus réguliers et les plus séduisans ne perdaient rien de leur éclat, malgré l'abattement et la pâleur qui devaient naturellement les éteindre. Elle n'avait pas la force de se soutenir; elle n'osait me regarder, et ne respirait que par de profonds soupirs. Je lui dis d'approcher : elle le fit en tremblant; sa frayeur me parut extrême. Que craignez-vous, lui dis-je, mademoiselle? vous est-il arrivé quelque nouveau malheur? quelle raison vous a fait venir ici? Celle de vous marquer notre reconnaissance, répondit-elle en hésitant. Vous en avez plus, lui dis-je, que ne mérite un simple sentiment d'humanité; il faut que vous ayez d'autres sujets de vous affliger : parlez en assurance; je ne vous demande pour toute reconnaissance, que de me faire connaître vos nouveaux besoins. Au lieu de me répondre, elle jeta les yeux sur sa mère, et se mit à pleurer. La mère ne put retenir ses larmes, elle prit sa fille entre ses bras; elles se tenaient l'une et l'autre embrassées; elles se serraient comme si elles eussent craint d'être séparées pour toujours. Je ne savais que penser d'une douleur aussi immodérée; je crus enfin en pénétrer le motif. Auriez-vous craint, leur dis-je, que j'osasse abuser de votre malheur? N'est-ce point une idée aussi injurieuse pour moi qui cause votre frayeur? Hélas! monsieur, reprit la mère, j'ai cru devoir amener Julie pour remercier notre bienfaiteur; nous n'osions l'une et l'autre envisager d'autres motifs. Mais.... Je l'interrompis à l'instant; son embarras ne me fit que trop connaître son idée; je pensai que je devais épargner au malheur de la mère, à la pudeur de la fille, et à moi-même, une explication plus détaillée. Ne parlez plus, repris-je, du faible secours que je vous ai donné; vous ne m'en de-

vez point de reconnaissance, et je vous offre tous ceux dont vous pouvez avoir besoin. Prenez des sentimens plus consolans pour vous, plus flatteurs pour moi, et moins injurieux à nous trois. En leur parlant, je vis tout à coup paraître la sérénité sur leur visage, et particulièrement sur celui de la fille, que je considérai avec plus d'attention et de liberté sitôt que ma présence ne la fit plus rougir: ou plutôt il me parut qu'elle ne sentait pas des mouvemens moins vifs; mais ils n'étaient ni douloureux ni humilians. Elles tombèrent l'une et l'autre à genoux auprès de mon lit; leurs larmes ne s'arrêtèrent point, le principe seul en était changé. Elles parlaient ensemble, et se confondaient dans leurs remercîmens. Il semblait que leur cœur ne pût suffire à leur joie; elle éclatait : elles ne pouvaient l'exprimer, leurs discours étaient sans ordre, elles ne se faisaient entendre que par leurs transports. Quoi! disaient-elles, le ciel nous offre un bienfaiteur dont la générosité pure!...grand Dieu! que nous sommes heureuses!... que de grâces!... Elles me prenaient les mains; Julie me les serrait en les mouillant de larmes. La reconnaissance et la vertu la faisaient me prodiguer des caresses dont sa pudeur aurait été effrayée si j'eusse osé les hasarder. L'innocence est souvent plus hardie que le vice n'est entreprenant.

Je fus attendri de ce spectacle; mes yeux avaient peine à retenir mes larmes. Je les fis relever, et les obligeai de s'asseoir. Je leur imposai enfin silence; je vis combien leur reconnaissance se faisait violence pour m'obéir.

Je ne pouvais me lasser d'admirer la beauté de Julie. Je l'avouerai cependant, cette figure charmante ne m'inspira pas le moindre désir dont sa vertu eût pu être blessée. Un sentiment de respect pour son malheur et pour sa vertu, avait fermé mon cœur à tous les autres.

Je leur demandai leur situation. Elles m'apprirent en détail ce que la mère m'avait dit la veille : que son mari avait un emploi qui les faisait vivre, et qui était toute leur fortune; que, sans cette mort précipitée, Julie allait épouser un jeune homme dont elle était aimée, et qu'elle aimait. Julie rougit, et sa mère ayant voulu me faire l'éloge de ce jeune homme, elle renchérit sur elle avec tant de vivacité, que je jugeai que la mère m'accusait juste. Je leur demandai si ce jeune homme ne persistait pas toujours dans les mêmes sentimens, et si leur état n'avait point changé son cœur. Oh! mon Dieu, non, reprit Julie; les procédés qu'il a eus avec nous depuis la mort de mon père, méritent bien toute mon estime. Il a partagé avec nous, ajouta la mère, les revenus d'un petit emploi qu'il a; mais je me suis

aperçu qu'il s'incommodait extrêmement, sans pouvoir nous fournir le nécessaire dont je vois qu'il se prive; c'est ce qui nous a obligées de recourir à votre charité.

Je leur dis de me l'amener le lendemain, et les renvoyai; mais ce ne fut pas sans leur imposer silence sur des remercîmens qu'elles voulaient toujours recommencer.

J'eus ce jour-là l'esprit encore plus occupé que je ne l'avais eu la veille. Je me rappelais sans cesse la beauté de Julie; je songeais qu'elle aimait, il était bien naturel qu'elle fût aimée. L'amour était né de l'inclination, fortifié par l'habitude, peut-être même par le malheur, qui unit de plus en plus ceux qui n'ont d'autre ressource que leur cœur. Les bienfaits de ce jeune homme devaient encore lui attacher sa maîtresse par les liens de la reconnaissance; ses services étaient supérieurs à tous ceux que je pouvais leur rendre : ils me coûtaient trop peu, et il avait sacrifié le nécessaire. Que cet amant me paraissait heureux! Ces idées m'occupaient continuellement : je le remarquai; j'en fus affligé, ou du moins inquiet. Je craignis qu'il ne se glissât dans mon cœur quelque sentiment jaloux; mais je me rassurai bientôt. Je jugeai que ceux que Julie m'avait inspirés, quoique tendres, étaient d'une nature bien différente de l'amour. Quelque belle qu'elle fût, quelque goût que j'eusse pour les femmes, son honneur était en sûreté avec moi. J'avais cherché toute ma vie à séduire celles qui couraient au-devant de leur défaite; mais j'aurais regardé comme un viol d'abuser de la situation d'une infortunée, qui était née pour la vertu, et que son malheur seul livrait au crime.

Cependant, soit vertu, soit amour-propre, je n'avais été qu'humain : je voulus être généreux. Je résolus de respecter deux amans heureux, de les unir, et de partager leur félicité par le plaisir de la faire en assurant leur fortune et leur état.

On n'est point vertueux sans fruit. Je n'eus pas plus tôt formé ce dessein, que je sentis dans mon âme une douceur que ne donnent point les plaisirs ordinaires.

Julie ne manqua pas de venir le lendemain avec sa mère me présenter son amant; il était d'une figure aimable, et paraissait avoir vingt-deux ans. Comme Julie l'avait prévenu que je ne voulais le voir que pour lui rendre service, il me salua avec cette espèce de timidité qu'éprouve tout honnête homme qui a une grâce à demander ou à recevoir. Je lui demandai quel était son emploi; il satisfit pleinement à ma question. Je ne concevais pas, par les détails qu'il me fit, qu'il eût de quoi subsister, bien loin de fournir à la subsistance des autres. Il n'y a que l'amour qui puisse trouver du superflu dans un né-

cessaire aussi borné. Pendant qu'il me parlait, je remarquai que Julie ne levait les yeux de dessus lui que pour me regarder avec autant d'attention. Elle craignait qu'il ne me plût pas, et cherchait à lire dans mes yeux l'impression qu'il faisait sur moi. En effet, je n'eus pas plus tôt témoigné à ce jeune homme que j'étais également satisfait de sa figure et de ses discours, que je vis la joie se répandre sur le visage de Julie. Je leur demandai s'ils n'étaient pas toujours dans le dessein de s'épouser. Le jeune homme prit aussitôt la parole : Mon bonheur, me dit-il, dépendrait sans doute d'être uni avec Julie, si je pouvais la rendre heureuse; je ne désirerais des biens que pour les lui offrir; mais je n'en ai aucuns, et je ne me consolerais jamais de faire son malheur. Si cette crainte, leur dis-je à tous deux, est l'unique obstacle qui s'oppose à votre union, je me charge de votre fortune. Dans ce moment, Julie me fit des remercîmens si vifs des bontés qu'elle disait que j'avais déjà eus pour sa mère et pour elle, que je vis clairement qu'elle était encore plus reconnaissante des offres que je faisais à son amant. Il me dit que les bontés que je lui marquais, lui seraient encore plus précieuses, si elles pouvaient l'attacher à moi, et qu'il y sacrifierait son emploi. Tous les trois me firent les mêmes protestations. Je fis mon arrangement sur l'idée qu'ils m'offraient. La plus grande partie de mes biens est en Bretagne, où j'ai des terres considérables. La dissipation où je vivais à Paris ne me permettait guère de veiller moi-même à mes affaires, et ceux qui en étaient chargés en province s'en acquittaient fort mal. Je leur demandai s'ils n'auraient point de peine à aller vivre dans mes terres, où je leur ferais un parti assez avantageux, et où ils auraient soin de mes affaires.

Le jeune homme m'assura que le lieu le plus heureux pour lui serait celui où il vivrait avec Julie, et qu'il préférerait à tous les emplois le bonheur de m'être attaché. Julie et sa mère me firent voir les mêmes sentimens. Peu de jours après, j'unis Julie avec son amant. J'obtins pour eux un emploi considérable, qu'ils pouvaient exercer sans négliger mes affaires, et je les fis partir pour la Bretagne. Rien ne m'a donné une plus vive image du bonheur parfait que l'union et les transports de ces jeunes amans. Ils n'éprouvaient avec leur amour d'autres sentimens que ceux de la reconnaissance qu'ils s'empressaient de me marquer à l'envi l'un de l'autre. Je n'ai jamais senti dans ma vie de plaisir plus pur que celui d'avoir fait leur bonheur. L'auteur d'un bienfait est celui qui en recueille le fruit le plus doux. Il semblait que leur état se réfléchît sur moi. Tous les plaisirs des sens n'approchent pas de celui que j'éprouvais. Il faut qu'il y ait

dans le cœur un sens particulier et supérieur à tous les autres.

Je n'ai pas eu lieu de me repentir de leur avoir confié mes affaires; mais je leur ai une obligation plus sensible et plus réelle.

Je leur dois en partie le changement qui arriva dès-lors dans mon cœur. Leur état m'en fit désirer un pareil. Je trouvai un vide dans mon âme que tous mes faux plaisirs ne pouvaient remplir; leur tumulte m'étourdissait au lieu de me satisfaire, et je sentis que je ne pouvais être heureux, si mon cœur n'était véritablement rempli. L'idée de ce bonheur me rendit tous mes autres plaisirs odieux; et, pour me dérober à leur importunité, je résolus d'aller à la campagne chez un de mes amis, qui me priait depuis long-temps de le venir voir dans une terre qu'il avait à quelques lieues de Paris.

J'y trouvai la comtesse de Selve. Elle avait environ vingt-trois ans, et était veuve depuis deux. Elle avait été sacrifiée à des intérêts de famille en épousant le comte de Selve. C'était un homme âgé et d'un caractère extrêmement dur et jaloux, parce qu'il avait toujours vécu en assez mauvaise compagnie, où l'on n'apprend pas à estimer les femmes. Comme il sentait qu'il n'était pas aimable, le dépit ne l'avait rendu que plus insupportable. La jeune comtesse faisait, malgré sa répugnance, tout ce que la vertu pouvait en exiger. Elle ne pouvait pas donner son cœur; mais elle remplissait ses devoirs, et sa conduite la faisait respecter, sans la rendre plus heureuse.

Je la connaissais à peine, parce qu'elle vivait peu dans le monde; et, lorsque le hasard me l'avait fait rencontrer, son caractère sérieux m'avait prodigieusement imposé. Les femmes avec lesquelles je vivais communément, n'avaient guère de rapport avec madame de Selve, qui m'avait toujours paru trop respectable pour moi. J'étais alors dans des dispositions différentes, et je la vis avec des yeux plus favorables. Sa conversation, et le commerce plus familier qu'on a à la campagne, me la firent mieux connaître, et toujours à son avantage. Comme elle n'avait jamais eu de goût pour son mari, elle soutenait le veuvage avec plus de décence que d'affliction, et rien n'empêchait son caractère de paraître dans tout son jour.

La comtesse de Selve avait plus de raison que d'esprit, puisqu'on a voulu mettre une distinction entre l'un et l'autre, ou plutôt elle avait l'esprit plus juste que brillant. Ses discours n'avaient rien de ces écarts qui éblouissent dans le premier instant, et qui bientôt après fatiguent. On n'était jamais frappé ni étonné de ce qu'elle disait; mais on l'approuvait toujours. Elle était estimée de toutes les personnes estimables, et respec-

tée de celles qui l'étaient le moins. Sa figure inspirait l'amour, son caractère était fait pour l'amitié, son estime supposait la vertu. Enfin la plus belle âme unie au plus beau corps, c'était la comtesse de Selve. J'aperçus bientôt tout ce qu'elle était, je le sentis encore mieux ; j'en devins amoureux sans le prévoir, et je l'aimais avec passion, quand je croyais simplement la respecter.

Je ne fus pas long-temps sans être au fait de mes sentimens. Il y avait quelques jours que j'étais dans cette maison avec la comtesse, lorsqu'elle donna ordre qu'on tînt son équipage prêt pour retourner à Paris. Cet ordre m'affligea sans savoir pourquoi ; mais j'en sentis bientôt le véritable motif : j'avais trop d'expérience de mon cœur pour n'en pas connaître l'état. Je reconnus que j'aimais plus vivement que je n'avais jamais fait. J'étais au désespoir de laisser partir la comtesse sans l'avoir instruite de mes sentimens ; heureusement pour moi, le maître de la maison l'engagea à rester encore deux jours. Je résolus bien d'en profiter, et de me déclarer avant son départ. Jamais je ne me suis trouvé dans une situation plus embarrassante. Moi, qui avais tant d'habitude des femmes, et qui étais avec elles libre jusqu'à l'indécence, je n'osais presque ouvrir la bouche avec la comtesse. Que les femmes ne se plaignent point des hommes, ils ne sont que ce qu'elles les ont faits. J'eus plusieurs fois l'occasion de m'expliquer avec madame de Selve ; le respect me retint toujours dans le silence. Ne pouvant enfin triompher de ma timidité, je pris le parti de lui faire connaître mes sentimens par ma conduite, sans oser les lui avouer. Je me contentai de lui demander la permission d'aller lui faire ma cour. Il me parut que ma proposition l'embarrassait. Au lieu de me répondre positivement, elle me dit que sa maison serait peu de mon goût ; que la retraite où elle vivait ne convenait guère à un homme aussi répandu que je l'étais. Cette réponse approchait si fort d'un refus, que je ne voulus pas la presser de s'expliquer plus clairement, bien résolu de l'interpréter comme une permission. Je ne lui répondis alors que par ces politesses vagues qui veulent dire tout ce qu'on veut, parce qu'elles ne disent rien.

Madame de Selve partit le lendemain. Je ne demeurai pas long-temps après elle, et je ne fus pas plus tôt à Paris que j'allai la voir. Elle en parut surprise ; mais elle me reçut poliment. Je fis ma visite courte ; j'en fis plusieurs autres qui ne furent pas plus longues ; je craignais de lui être importun avant d'être en possession d'aller librement chez elle. Mes visites devinrent de plus en plus fréquentes ; bientôt je ne quittai plus la maison de madame de Selve, tout autre lieu me déplaisait. Mes amis, c'est-à-

dire, mes connaissances ordinaires, me trouvaient emprunté avec eux; ils m'en faisaient la guerre, quand ils me rencontraient, sans me faire cependant aucune violence pour me ramener dans leur société. Voilà ce qu'il y a de commode avec ceux qui ne sont liés que par les plaisirs : ils se rencontrent avec plus de vivacité qu'ils n'ont d'empressement à se rechercher; ils se prennent sans se choisir, se perdent sans se quitter, jouissent du plaisir de se voir sans jamais se désirer, et s'oublient parfaitement dans l'absence.

Je jouissais donc tranquillement du bonheur de voir madame de Selve. Comme elle recevait fort peu de monde, j'aurais trouvé aisément le moment de lui découvrir mon cœur; mais, soit que cette facilité même m'empêchât de rien précipiter dans la certitude de la retrouver, soit que le respect qu'elle m'avait d'abord inspiré m'imposât toujours, je n'osais hasarder cet aveu. J'avais fait des déclarations à toutes les femmes dont je n'étais pas amoureux, et ce fut dans le moment que je ressentis véritablement l'amour, que je n'osai plus en prononcer le nom. Je ne disais pas, à la vérité, à madame de Selve que je l'aimais; mais toute ma conduite le lui prouvait; je m'apercevais même que mes sentimens ne lui échappaient pas. Une femme n'en est jamais offensée; mais l'aveu peut lui en déplaire, parce qu'il exige du retour, et suppose toujours l'espérance de l'obtenir. J'imaginai que le moyen le plus sûr de réussir auprès d'elle, était d'essayer de me rendre maître de son cœur, avant que d'oser le lui demander. Il y avait déjà plus d'un mois que je voyais madame de Selve sur ce ton-là, avec la plus grande assiduité, et j'aurais peut-être tenu encore long-temps la même conduite, si elle ne m'eût elle-même offert l'occasion de me déclarer.

Elle me dit un jour qu'elle était surprise qu'un homme aussi dissipé que moi pût demeurer, aussi long-temps que je le faisais, dans une maison aussi retirée et aussi peu amusante que la sienne. Cela doit vous faire voir, lui répondis-je, madame, que la dissipation est moins la marque du plaisir que l'inquiétude d'un homme qui le cherche sans le trouver; et, lorsque j'ai le bonheur de vous faire ma cour, je n'en désire point d'autre. Je ne cherchais pas, reprit madame de Selve, à m'attirer un compliment; mais j'étais réellement étonnée que vous fussiez aussi dissipé qu'on le dit, ou que vous fussiez si prodigieusement changé. C'est à vous, madame, que je dois, lui dis-je, un changement aussi singulier; c'est vous qui m'avez arraché à tous mes vains plaisirs; c'est avec vous que j'éprouve les plus vifs et les plus purs que j'aie goûtés de ma vie : trop heureux si vous

daigniez un jour les partager ! Madame de Selve voulut m'interrompre ; je ne lui en donnai pas le temps. J'avais jusqu'alors gardé un silence contraint. Je ne l'eus pas plus tôt rompu, que je me sentis délivré du plus pesant fardeau ; et je continuai avec la plus grande vivacité : Oui, madame, poursuivis-je, je sens que je vous suis attaché pour ma vie ; que tout me serait insupportable sans vous, et que vous me tenez lieu de tout. Jusqu'ici j'ai été plongé dans les plaisirs, sans avoir véritablement connu l'amour ; c'est lui qui m'éclaire, et vous seule pouviez me l'inspirer. Je ne rapporterai point ici toute la suite du discours que je tins à madame de Selve ; il suffit de dire qu'il se réduisait à l'assurer de l'amour le plus violent, et lui jurer une constance à toute épreuve.

Je n'eus pas plus tôt fait cet aveu, que je redoutai sa réponse. Madame de Selve ne me marqua ni plaisir, ni colère ; mais elle me répondit avec sang-froid. L'habitude, me dit-elle, monsieur, où vous êtes de vous livrer au premier goût que vous sentez pour les femmes que vous voyez, vous fait croire que vous êtes amoureux ; peut-être même imaginez-vous que ces discours doivent s'adresser à toutes les femmes, et soient un devoir de votre état d'homme du monde. Quoi qu'il en soit, et sans vouloir soupçonner votre sincérité, si vous sentez quelque goût pour moi, je vous conseille de ne vous y pas livrer ; vous ne seriez pas heureux d'aimer seul, et je ne voudrais pas risquer de me rendre malheureuse en y répondant. Eh ! quels malheurs, répliquai-je, envisagez-vous à partager les sentimens d'un honnête homme qui vous aimerait uniquement ? Les plus grands, me répondit-elle, qui puissent arriver à une femme raisonnable. L'honnête homme dont vous parlez, et tel qu'on l'entend, est encore bien éloigné d'un amant parfait ; et celui dont la probité est la plus reconnue, n'est peut-être jamais ni sans reproche, ni sans tache aux yeux d'une femme, je ne dis pas éclairée, mais sensible. Elle est souvent réduite à gémir en secret ; son amant est irrépréhensible dans le public, elle n'en est que plus malheureuse. Madame de Selve, s'apercevant que j'allais l'interrompre pour la rassurer sur ses craintes : Il est inutile, ajouta-t-elle, d'entrer dans une plus grande discussion à ce sujet, ni d'entreprendre de détruire mes idées sur des dangers où je serais résolue de ne pas m'exposer, quand j'aurais même à combattre mon cœur, qui heureusement est tranquille. Cependant, comme je n'ai aucun sujet de me plaindre de vous, que votre caractère me paraît estimable, je veux bien vous accorder mon amitié, et je serai plus flattée de la vôtre, que d'un sentiment aussi aveugle que l'amour.

Je fus si frappé de la sagesse de ce discours, qu'il augmenta encore mon estime pour madame de Selve, et par conséquent mon amour. Quand cette passion est une fois entrée dans le cœur, notre âme ne reçoit plus d'autres sentimens qu'ils ne servent encore à fortifier l'amour. Je me trouvais fort soulagé de m'être déclaré, et trop heureux d'obtenir le retour que m'offrait madame de Selve : ce n'était que de l'amitié ; mais celle d'une femme aimable et jeune inspire un sentiment si tendre et si délicieux, que ma reconnaissance était celle d'un amant.

Je n'osai combattre les raisons de madame de Selve : quand on les aperçoit, comme elle faisait, on sait les soutenir, et la contradiction peut affermir dans un sentiment ; mais je me proposais de faire naître dans la suite des discours sur cette matière. Une femme qui parle souvent des dangers de l'amour, s'aguerrit sur les risques, et se familiarise avec la passion ; c'est toujours parler de l'amour, et l'on n'en parle guère impunément.

Je ne manquai pas un jour d'aller chez madame de Selve ; mes visites ne pouvaient pas devenir plus fréquentes, mais elles furent encore plus longues qu'à l'ordinaire. J'y passai ma vie ; sans oser lui demander du retour, je lui parlais de ma passion : l'aveu que j'en avais fait m'autorisait. Je lui disais que le refus des sentimens que je lui demandais ne pouvait pas changer les miens ; et, puisque je ne pouvais prétendre qu'à son amitié, je la conjurais de m'accorder la plus tendre. Elle m'en assurait ; je me hasardais alors à lui baiser la main. Les caresses de l'amitié peuvent échauffer le cœur, et faire naître l'amour. Séduite par le prétexte d'un attachement pur, madame de Selve y résistait faiblement. Je l'accoutumai insensiblement à m'entendre parler de ma passion, et j'attendais que le temps et ma constance lui fissent naître les sentimens que je désirais, ou plutôt que je pusse en obtenir l'aveu ; car je m'apercevais que je faisais chaque jour de nouveaux progrès dans son cœur. L'amour qui ne révolte pas d'abord, devient bientôt contagieux. Je passai trois mois avec elle sur ce ton-là ; j'étais étonné de ma constance : toute autre femme ne m'avait jamais retenu si long-temps, ni en me rendant heureux, ni en me tenant rigueur. Comme il n'y avait que les sens qui jusqu'alors m'eussent attaché aux femmes, le succès me refroidissait bientôt, et la sévérité me rebutait ; au lieu que l'amour et l'estime m'avaient fixé auprès de madame de Selve. Je n'étais occupé que du désir de lui plaire, elle m'y paraissait sensible, et il ne me manquait plus que d'obtenir cet aveu qui établit plus les droits d'un amant que toutes les bontés qu'on lui marque.

Madame de Selve m'avouait que mon caractère, qui l'avait

d'abord effrayée, lui convenait parfaitement, et que j'aurais été le seul homme pour qui elle eût eu du penchant, si elle n'eût été en garde contre l'amour. Je faisais naître souvent ces conversations. Je voulus lui parler du comte de Selve, son mari, afin d'en prendre occasion de lui faire sentir la différence qu'il y a de se livrer aux transports d'un amant tendre et passionné, ou d'être asservie aux bizarreries d'un mari odieux. Madame de Selve convenait de bonne foi avec moi qu'elle n'avait jamais eu d'amour pour son mari ; que la disproportion d'âge et d'humeur ne le permettait pas ; mais à peine avouait-elle qu'elle n'avait pas été parfaitement heureuse ; et, comme j'insistais sur les tourmens qu'elle avait éprouvés de la jalousie du comte de Selve, elle me répondit simplement qu'une femme raisonnable ne devait jamais faire d'éclat à ce sujet ; que c'était à elle à guérir la jalousie par sa conduite, et même à la pardonner en faveur de l'amour qui en est le principe. Enfin madame de Selve ne prononça jamais un mot dont la mémoire de son mari pût être offensée. Tout ce qui ajoutait à mon respect pour madame de Selve, augmentait aussi mon amour. J'étais presque sûr que l'amitié qu'elle disait avoir pour moi, n'était plus qu'un prétexte pour couvrir l'amour que j'étais assez heureux pour lui avoir inspiré. Je me hasardai enfin d'en obtenir l'aveu.

Un jour que par ses discours et sa confiance, elle me donnait les marques de la plus tendre amitié : Pardonnez-moi, lui dis-je, madame, ma témérité ; je ne puis plus douter que vous n'ayez pour moi des sentimens plus vifs que ceux de l'amitié ; accordez-m'en l'aveu, il ne servira qu'à m'attacher encore plus inviolablement. Madame de Selve parut interdite, et soupira au lieu de me répondre. Je ne voulus pas lui donner le temps de se remettre, je crus devoir profiter de l'instant. Je la pressai de nouveau, je me jetai à ses genoux, et lui fis les protestations les plus vives. Je crains bien, me dit-elle, de vous avoir plus instruit de mes sentimens par ma conduite avec vous, que toutes les paroles que vous exigez ne le pourraient faire. Je ne cherche point à vous cacher mon âme. J'ai senti pour vous l'intérêt le plus tendre avant que je m'en fusse aperçue. Je ne suis plus en état de combattre un penchant qui m'a entraînée ; peut-être même n'en aurais-je ni la force, ni la volonté. Vous voyez jusqu'où va ma confiance : puissiez-vous ne m'en pas faire repentir ! Je fus si charmé d'entendre ce que j'avais si ardemment desiré, que je fis éclater ma reconnaissance par les transports les plus vifs. Je la rassurai sur ses craintes, et lui jurai une constance éternelle. J'étais libre de disposer de ma main, je la lui offris pour garant de ma sincérité. Ce ne serait pas, me dit-elle,

les sermens ni les lois qui pourraient me répondre de votre fidélité. Ma félicité ne dépendrait pas de vous être attachée par des nœuds qui ne sont indissolubles que parce qu'ils sont forcés ; ce n'est que votre cœur qui peut me satisfaire. Je ne refuse cependant pas l'offre que vous me faites ; nos états se conviennent, et je voudrais imaginer des nœuds nouveaux pour m'unir encore plus étroitement avec vous. Mais, quoique je sois maîtresse de ma conduite, je ne le suis pas par mon âge de disposer librement de ma main. Ceux à qui la loi donne encore quelque autorité sur moi à cet égard, ont d'autres vues intéressées qui nous feraient peut-être essuyer quelques contradictions de leur part. Je puis vous assurer que je rendrai leurs desseins inutiles ; mais il faut que nous différions encore quelque temps. Il ne convient ni à vous ni à moi de prendre devant le public que des engagemens absolument libres de tous obstacles. Jusque-là j'aurai le temps d'éprouver votre cœur, et notre union n'en aura que plus de charmes pour nous.

J'approuvai le parti que madame de Selve me proposait, je consentis à tout ce qu'elle voulut. Quelques désirs que j'eusse de la posséder, je n'avais d'autre volonté que la sienne. Je vivais avec elle dans cette espérance, et, quoique je désirasse encore, j'étais dans une situation des plus heureuses que j'aie éprouvées de ma vie.

Je goûtais avec madame de Selve tous les charmes d'un amour pur : c'est l'état le plus heureux des amans. Ce genre de vie était bien nouveau pour moi ; j'étais accoutumé à moins d'estime et plus de liberté. Je voulais quelquefois tenter de faire approuver à madame de Selve mes anciennes habitudes avec les femmes. Je lui disais que, lorsqu'on avait donné son cœur, on ne devait pas refuser à un amant des faveurs dont le prix est moins précieux, quoique le plaisir en soit plus vif. Je lui présentais mes raisons sous toutes les faces possibles, je lui débitais enfin ces maximes et tous ces lieux communs que j'avais autrefois employés avec succès avec tant de femmes. Ces raisonnemens m'étaient alors inutiles, parce que madame de Selve ne se conduisait pas sur les mêmes principes que celles que j'avais rencontrées.

Elle me répondait, sans s'émouvoir, quelquefois même en plaisantant, que cet usage, tout ridicule qu'il me paraissait, décidait de l'honneur et même du bonheur d'une femme ; que son cœur m'était aussi favorable que le préjugé m'était contraire, quoique les hommes semblassent même l'approuver, puisqu'on ne les voyait pas rester attachés à une femme qui leur avait sacrifié ces mêmes préjugés. Je me sentais forcé d'approuver des

raisons qui me déplaisaient infiniment ; mais il fallait bien me soumettre aux idées de madame de Selve, puisque je ne pouvais pas lui faire adopter les miennes, qui sans doute n'étaient pas des plus justes. Les amans seraient trop heureux que leurs désirs fussent entretenus par des obstacles continuels ; il n'est pas moins essentiel, pour le bonheur, de conserver des désirs que de les satisfaire.

Nous vivions dans un commerce délicieux, lorsqu'il se répandit un bruit de guerre. Il fallut que je songeasse à joindre mon régiment. Je sentis tout ce qu'il m'en allait coûter pour me séparer de madame de Selve ; mais rien n'approche de la douleur que lui causa cette nouvelle. En préparant mon départ, je n'osais pas lui en parler de peur de l'affliger encore ; mais je ne pouvais pas m'empêcher d'y paraître sensible. Elle le remarqua, et me dit que son état était bien différent du mien ; que je n'avais que les inquiétudes ordinaires de l'absence ; au lieu qu'elle allait être dans les alarmes les plus cruelles. Elle ne m'en dit pas davantage ; mais son silence et ses larmes m'en dirent plus qu'elle n'aurait pu faire. Je n'ai jamais vu de douleur plus vive ; j'en fus pénétré. Après avoir inutilement essayé de la consoler, je me retirai pour me livrer moi-même librement à ma douleur. Je réfléchis sur l'honneur chimérique auquel j'immolais le bonheur de ma vie. Ces idées m'agitèrent long-temps. Je fus tenté de tout abandonner, et de m'inquiéter peu des discours qu'on pourrait tenir, pourvu que je fusse heureux. Je rougissais bientôt d'écouter des sentimens si peu dignes de ma naissance et de ma profession. Je passai toute la nuit dans ces agitations.

Je retournai le lendemain, comme à mon ordinaire, chez madame de Selve. Je la trouvai aussi affligée et plus abattue que la veille. J'aurais triomphé de ma douleur ; mais je ne pouvais pas supporter la sienne. J'oubliai tous les sentimens d'honneur qui m'avaient soutenu jusque-là ; ils me parurent une barbarie, et je résolus de les sacrifier à la tranquillité de madame de Selve. Je me jetai à ses genoux ; je lui dis que je ne pouvais pas résister à ses larmes ; que, pour les faire cesser, j'allais abandonner le service, trop content de vivre pour elle. Je ne doutais point que ce discours ne rétablît le calme dans son âme. Madame de Selve me regarda quelque temps sans rien dire, et, m'embrassant tout d'un coup avec transport, ce qu'elle n'avait jamais fait : Je sens, me dit-elle, combien il vous en coûte pour me faire le sacrifice que vous m'offrez ; mais j'en serais indigne, si j'étais capable de l'accepter. Oui, ajouta-t-elle, je suis trop contente du pouvoir que l'amour me donne sur vous ; je vous rends à votre cœur, je vous rends à vos devoirs, et c'est vous rendre à

vous-même. Je fus si transporté d'admiration, que je lui aurais fait par reconnaissance ce sacrifice, que je ne lui avais offert que par compassion pour la douleur qu'elle m'avait fait voir. Je lui dis tout ce que l'amour et le respect m'inspirèrent; je l'assurai qu'elle était maîtresse absolue de mon sort et de ma conduite. Je ne pouvais pas avoir un meilleur guide qu'un esprit aussi juste et un caractère aussi respectable.

Dès ce moment madame de Selve me parut plus tranquille, ou plutôt je m'aperçus qu'elle dissimulait sa sensibilité pour ne pas trop exciter la mienne. Elle me dit qu'un homme de ma naissance n'avait point d'autre parti à prendre et à suivre que celui des armes; que c'était l'unique profession de la noblesse française, comme elle en était l'origine; et qu'une femme qui oserait inspirer d'autres sentimens à son amant, n'était digne que de servir à ses plaisirs, et non pas de remplir son cœur. Enfin, aussitôt qu'il fut question de mon devoir, la tendre madame de Selve disparut; je trouvai en elle l'ami le plus sûr et le plus ferme. Quelque cruelle que l'absence dût être pour notre amour, j'étais charmé de trouver des sentimens si généreux; ma passion en devint encore plus vive. Madame de Selve, comme je viens de le dire, m'avait embrassé dans son premier transport; cette faveur m'enhardit à en exiger d'autres, et, quoique je ne dusse qu'à une espèce d'importunité les caresses qu'elle me souffrait, je croyais m'apercevoir que la pudeur s'y opposait plus que tout autre motif. Je la pressai d'achever mon bonheur; elle me conjura de ne rien exiger d'elle qui fût contraire à ses devoirs. Elle me dit que son cœur, dont j'étais sûr, devait me suffire, et que je lui étais trop cher pour qu'elle risquât de me perdre. Je vis que mes empressemens l'affligeaient; je n'insistai pas davantage, et je la quittai après en avoir reçu toutes les assurances de l'amour le plus tendre.

Le temps qui me restait jusqu'au départ, m'était trop précieux pour ne le pas donner tout entier à madame de Selve. Je passais tous les jours avec elle; nos entretiens ne roulaient que sur notre amour, la rigueur des devoirs et la nécessité de les remplir. Je trouvais toujours en madame de Selve la même tendresse et les mêmes charmes. Bien loin que je pusse rester dans la réserve qu'elle exigeait, je sentais que mes désirs s'enflammaient de plus en plus. Je recommençai à la presser; je lui jurai que mon cœur lui était trop inviolablement attaché, qu'elle était devenue trop nécessaire au bonheur de ma vie, à ma propre existence, pour qu'elle dût craindre mon inconstance. Elle voulut me rappeler à mon respect pour elle; mon amour était trop violent pour être retenu. Je priai, je pressai: à la vivacité des

sollicitations et aux sermens, je joignis les entreprises, je l'embrassai ; elle était émue, elle soupirait : je ne trouvai plus qu'une faible résistance, et je devins le plus heureux des hommes. Pour concevoir mon bonheur, il faut avoir éprouvé les mêmes désirs. Quoique j'eusse passé ma vie avec les femmes, le plaisir fut nouveau pour moi ; c'est l'amour seul qui en fait le prix. Je ne sentis point succéder au feu des désirs ce dégoût humiliant pour les amans vulgaires : mon âme jouissait toujours.

Attaché par l'amour, fixé par le plaisir, je trouvais madame de Selve encore plus belle ; je l'accablais de baisers : sa bouche, ses yeux, toute sa personne étaient l'objet de mes caresses et la source de mes transports : une ivresse voluptueuse était répandue dans tous mes sens. A peine fut-elle un peu calmée, que je remarquai que madame de Selve n'osait me regarder ; elle laissait même couler des larmes. Sa douleur passa dans mon âme : j'étais fait pour avoir tous ses sentimens. Je me regardai comme criminel. Je craignis de lui être devenu odieux ; je la conjurai de ne me point haïr. Hélas ! me répondit-elle, serait-il en mon pouvoir de vous haïr ? Mais je sens que je vous perdrai. Et puis-je me le pardonner ? Je n'oubliai rien pour dissiper ses craintes que je trouvais injurieuses pour moi ; je l'assurai d'une constance inviolable. Je lui jurai qu'aussitôt qu'elle voudrait me donner la main, nous serrerions par le sceau de la loi et de la foi publique, les nœuds formés par l'amour. La vivacité de mes caresses appuyait mes sermens. Madame de Selve se calma et me dit, en m'embrassant tendrement, qu'elle ne se reprocherait jamais d'avoir tout sacrifié à mes désirs, tant qu'elle serait sûre de mon cœur, dont la fidélité ou l'inconstance la rendrait la plus heureuse ou la plus malheureuse des femmes. Mes sermens, mes transports et l'amour dissipèrent toutes ses craintes ; j'obtins mon pardon, et nous le scellâmes par les mêmes caresses qui, un moment auparavant, m'avaient rendu criminel, et qui deviennent également innocentes et délicieuses quand deux amans les partagent. État heureux où les désirs satisfaits renaissent d'eux-mêmes ! Je passai encore quelques jours avec madame de Selve dans des plaisirs inexprimables. Il fallut enfin partir, et notre séparation fut d'autant plus cruelle que nous étions plus heureux.

Le bruit de guerre qui s'était répandu, ne servit qu'à rendre la paix plus assurée, et la campagne se borna à un camp de paix.

Je revins à Paris plus amoureux que je n'en étais parti, et dans la résolution de presser mon mariage avec madame de Selve. Attaché par l'amour, le plaisir et la reconnaissance, j'au-

rais voulu imaginer de nouveaux liens pour m'unir plus étroitement avec elle. Nous nous revîmes avec des transports qui ne se peuvent comprendre que par ceux qui les ont éprouvés. Je passai un an dans une ivresse de plaisir ; l'amour en était la source, et ils ajoutaient encore à l'amour. Je ne voyais que madame de Selve ; j'étais tout pour elle, et sans elle tout était étranger pour moi. Pourquoi faut-il qu'un état aussi délicieux puisse finir? Ce n'est point une jeunesse inaltérable que je désirerais ; elle est souvent elle-même l'occasion de l'inconstance. Je n'aspire point à changer la condition humaine ; mais nos cœurs devraient être plus parfaits, la jouissance des âmes devrait être éternelle.

Les principes de mon bonheur étaient toujours les mêmes, et cependant il s'altéra, puisque je commençai à le moins sentir. Les plaisirs, qui m'avaient entraîné autrefois avec tant de violence, m'étaient devenus odieux quand ils m'arrachaient d'auprès de madame de Selve. Insensiblement je les envisageai avec moins de dégoût, ils me parurent nécessaires pour empêcher la langueur de se glisser dans le commerce de deux amans. La constance n'est pas loin de s'altérer quand on la veut réduire en principes. Si je ne cherchai pas mes anciens amis de plaisirs qui s'étaient dispersés, je crus du moins devoir vivre en sociétés. Paris en est plein ; on n'est pas obligé de les rechercher : il suffit de ne les pas fuir. J'allai chez madame de Selve un peu moins assidûment, c'est-à-dire que je n'y allais pas tous les jours, ou du moins je faisais mes visites un peu moins longues, ce qui suppose qu'elles commencaient à me le paraître. Le goût que j'avais eu autrefois pour les spectacles, et que madame de Selve avait suspendu, parce qu'elle y allait peu, et que je ne pouvais vivre qu'aux lieux où elle était, se réveilla chez moi, et j'y retournai. J'y trouvais ordinairement quelques uns de mes amis qui m'emmenaient souper avec eux.

La première fois que je manquai de revenir chez madame de Selve, où je soupais toujours, elle en fut extrêmement inquiète ; elle craignit qu'il ne me fût arrivé quelque accident. Dès le lendemain matin, elle envoya savoir de mes nouvelles. J'allai aussitôt la voir ; elle me fit de tendres reproches. Il ne me semblait pas que je les eusse mérités ; cependant j'en fus embarrassé, et je rougis. Il faut qu'il y ait en nous-mêmes un sentiment plus pénétrant que l'esprit même, et qui nous absout ou nous condamne avec l'équité la plus éclairée. Il y a, si j'ose dire, une sagacité du cœur qui est la mesure de notre sensibilité.

Quelques jours après, je fus encore engagé dans un souper. Les premiers reproches que m'avait faits madame de Selve,

m'inquiétaient en l'abordant; j'en craignais de nouveaux, et je me trouvai fort soulagé de ce qu'elle ne m'en fit point. Cependant mes absences devinrent plus fréquentes; mais je ne manquais jamais d'aller souper avec elle que je n'en sentisse quelques remords, et on ne les sent point sans les mériter; quand on s'examine bien scrupuleusement, on en trouve les motifs. En effet, madame de Selve était presque toujours seule. Comme je lui avais marqué que je ne trouvais rien de si odieux que ces visites qui contraignent les caresses et les épanchemens des amans, elle s'était défaite insensiblement du peu de monde qu'elle voyait avant de me connaître. Je devais donc partager une solitude où elle ne s'était réduite que pour me plaire. Après les premiers reproches que madame de Selve me fit avec douceur, elle ne m'en fit plus aucuns; mais je remarquai qu'elle avait l'esprit moins libre, et l'humeur un peu mélancolique. Je lui en demandais quelquefois la raison, elle me répondait toujours qu'elle n'avait rien; et, comme j'insistais en lui demandant si elle avait quelque sujet de se plaindre de moi, elle m'assurait qu'elle était parfaitement contente, et me faisait toutes les caresses capables de me détromper. Rassuré, ou plutôt m'abusant moi-même sur mon innocence, je me livrai de plus en plus à la dissipation. J'étais cependant inquiet de voir madame de Selve plus sérieuse avec moi sans être moins tendre; je me le reprochais; cela m'affligeait; et quoiqu'elle ne me contraignît en rien, je me trouvais gêné, parce que j'avais des remords. L'habitude de les mériter les fait bientôt perdre. La facilité, ou plutôt la bonté de madame de Selve y contribuait. Lorsque j'avais été quelques jours sans la voir, je voulais lui alléguer des excuses; elle me les épargnait, et me faisait entendre qu'elle était charmée que je m'amusasse; qu'un homme ne peut pas rester dans une solitude continuelle, qui convient mieux à l'état d'une femme; et, quelque désir qu'elle eût d'être toujours avec moi, mon plaisir, disait-elle, la consolait de tout. Ces sentimens m'étaient d'autant plus agréables, qu'ils me mettaient à l'aise. Madame de Selve m'en devenait plus chère, et non pas plus nécessaire. Nous chérissons machinalement ceux qui nous épargnent des torts, et encore plus ceux qui les excusent. Quelque complaisance qu'elle eût pour mes goûts, je ne pouvais pas me dissimuler le plaisir que lui causait ma présence. Je formais quelquefois le dessein de passer plusieurs jours avec elle, et de faire par reconnaissance ce que je faisais autrefois avec tant d'ardeur, et ce qu'il m'eût été impossible de ne pas faire. Le temps qu'on ne donne qu'au devoir paraît toujours fort long. L'ennui me gagnait

involontairement. Il semblait que madame de Selve s'en aperçût avant moi. Elle était la première à m'engager à la quitter pour chercher des plaisirs plus vifs; elle ne me le disait pas, mais elle m'en fournissait les prétextes que je n'eusse peut-être pas imaginés, et que je désirais. J'admirais alors combien elle était aveugle sur mes torts, avec tant de pénétration à prévenir mes désirs.

J'aimais uniquement madame de Selve; elle n'avait point de rivale. J'imaginai que rien ne manquerait à mon cœur, et que notre commerce deviendrait aussi vif que jamais, si elle vivait en société. Je le lui proposai, elle y consentit: elle n'avait jamais d'autre volonté que la mienne. Nous vécûmes quelque temps sur ce ton-là; j'y trouvai plus d'agrémens. Les amans qui ont usé le premier feu de la passion, sont charmés qu'on coupe la longueur du tête-à-tête. Si mes plaisirs n'étaient pas aussi vifs qu'ils l'avaient été, du moins je n'en désirais point d'autres.

Cette tranquillité ne fut pas longue; je n'étais qu'inconstant, je devins infidèle. Il y a des femmes qui, en faisant des agaceries, n'ont d'autre objet que d'engager un amant; quelquefois c'est une simple habitude de coquetterie. Il y en a d'autres qui seraient insensibles au plaisir de s'attacher à un homme, si elles ne l'arrachaient à une maîtresse. J'en trouvai une de ce caractère, et malheureusement elle me plut. Ma liaison avec madame de Selve était connue; un commerce peut être secret; mais il n'y en a point d'ignoré. Madame Dorsigny résolut de devenir la rivale de madame de Selve, et n'y réussit que trop.

C'était une petite figure de fantaisie, vive, étourdie, parlant un moment avant de penser, et ne réfléchissant jamais. Sa jeunesse, jointe à une habitude de plaisir et de coquetterie, lui tenait lieu d'esprit, et suppléait souvent à l'usage du monde. Je ne lui donnai assurément aucune préférence sur madame de Selve à qui elle était inférieure de tout point; elle n'avait pour elle que la nouveauté. Mon cœur fut toujours à madame de Selve; mais je résolus de m'amuser avec madame Dorsigny: elle ne méritait pas autre chose, et ne paraissait pas exiger davantage.

Elle avait pour mari un homme riche qui tenait une fort bonne maison, et ne s'embarrassait guère de la conduite de sa femme, pourvu qu'elle lui attirât compagnie chez lui. Ces maisons-là n'en manquent point, bonne ou mauvaise. J'y avais été mené par un de mes amis, qui n'avait pas d'autre droit de m'y présenter que d'y avoir été mené lui-même depuis huit jours. J'y soupai plusieurs fois. La vivacité de madame Dorsigny m'amusa: elle me parut propre à me délasser du sérieux où je vivais avec

madame de Selve. Les véritables passions et le vrai bonheur s'accommodent mieux du caractère de madame de Selve ; mais un simple commerce de galanterie veut plus d'enjouement.

La petite madame Dorsigny, qui avait entendu parler de ma liaison avec madame de Selve, me parla d'elle comme les femmes parlent les unes des autres, c'est-à-dire qu'elle fit l'éloge de sa figure et de son esprit avec tous les *mais* et les *si* qui sont d'usage en pareilles occasions. J'y répondis comme je le devais. Je rendis justice à madame de Selve, en ajoutant qu'il n'y avait jamais eu entre elle et moi qu'une liaison d'amitié ; c'était assez dire que j'en pouvais avoir une autre. Cet entretien me servit de déclaration ; sans amour j'offris mon cœur à madame Dorsigny, et elle le reçut de même.

Elle crut avoir effacé de mon âme madame de Selve ; pour moi, je savais bien que je ne faisais que remplacer quelqu'un dont le temps était fini. Je fus aussitôt reconnu dans la société pour l'amant en titre, c'est-à-dire, pour le maître de la maison.

Je jouissais de toutes les prérogatives de ma nouvelle dignité, dont les importunités font partie. Je pouvais, à la vérité, amener chez madame Dorsigny toutes les personnes qui me plaisaient ; mais il fallait aussi que je fusse à la tête de toutes les parties, qui n'étaient pas toujours aussi amusantes que bruyantes.

Il n'était pas possible que je fusse entraîné par ce torrent, et que je pusse conserver encore auprès de madame de Selve une assiduité décente. J'en étais affligé. Je ne l'aimais pas avec la même vivacité que j'avais fait ; mais enfin je n'aimais qu'elle ; elle était encore plus nécessaire à mon cœur, que madame Dorsigny à ma dissipation. L'état le plus incommode pour un honnête homme, est de ne pouvoir pas accorder son cœur avec sa conduite. Ma peine augmentait encore lorsque j'étais auprès de madame de Selve. Je la trouvais quelquefois dans un abattement qui pénétrait mon âme. Elle recevait mes caresses ; mais elle ne m'en faisait plus. Je ne remarquais point que son cœur fût refroidi pour moi ; il semblait seulement qu'elle craignît de m'être importune. Quand je l'avais quittée, son image me suivait et empoisonnait tous mes plaisirs. Je fus prêt cent fois à revenir pour toujours auprès d'elle : mon état y pouvait être languissant ; mais du moins il aurait été sans remords. Ce qui achevait de m'inquiéter, était la crainte que madame de Selve ne vînt à être instruite de mon intrigue avec madame Dorsigny, que je croyais aimer : le plaisir imite un peu l'amour.

Ce n'est pas que je ne rendisse une justice exacte à l'une et à l'autre ; mon esprit était plus juste que mon cœur. Je m'amusais avec madame Dorsigny, mais je n'avais nulle confiance

en elle ; au lieu qu'il n'arrivait rien dans ma fortune et mon état, que je n'allasse sur-le-champ en rendre compte à madame de Selve, et lui demander ses conseils. Je la retrouvais toujours la même, tendre, sage, éclairée ; je n'en étais pas digne. Dans ces occasions mon amour se ranimait avec vivacité ; mais il retombait bientôt dans la langueur. Les feux de l'amour, une fois amortis, ne produisent plus d'embrasemens. Je crus que pour avoir la tranquillité avec moi-même, je devais rendre plus rares mes visites chez madame de Selve, et devenir plus criminel pour perdre mes remords. Mes visites, peu fréquentes, n'étaient donc plus qu'un devoir que je remplissais avec contrainte.

Cependant madame de Selve était en état d'accepter ma main; mais je n'avais plus l'empressement de la lui offrir. Je ne doutais point qu'elle ne me rappelât une parole dont son honneur dépendait, et j'en redoutais le moment. Elle ne m'en disait pas un mot ; elle attendait sans doute que la proposition vînt de ma part. Je profitais de sa délicatesse pour n'en point avoir, et j'écartais tout ce qui pouvait lui en rappeler l'idée. Madame de Selve ne me faisait pas même le moindre reproche sur mes absences.

D'un autre côté, madame Dorsigny, plus vaine que jalouse, puisqu'il n'y avait point de véritable amour entre elle et moi, prétendait que ma liaison d'amitié avec madame de Selve lui était suspecte ; elle me défendait de la voir, et j'avais la lâcheté de le lui promettre. J'étais dans la situation la plus cruelle. Le bonheur ou le malheur de la vie dépend plus de ces petits intérêts frivoles en apparence, que des affaires les plus importantes. Plus de sincérité ou d'équité m'aurait épargné bien des peines.

J'étais dans cet état, lorsqu'un de mes parens, qui vivait ordinairement dans une terre peu distante de Paris, vint solliciter une affaire qu'il avait à la cour. Je m'y employai assez utilement pour la faire terminer à sa satisfaction. Avant de retourner chez lui, il voulut me donner à souper. J'y allai. Il me dit en entrant, avec un air de contentement, qu'il avait eu soin de me donner compagnie qui me serait agréable ; qu'une de ses grandes attentions était d'assortir les personnes qui se convenaient. Il me débita, à ce sujet, beaucoup de maximes de savoir vivre, et il en était encore sur les éloges de sa rare prudence, lorsque je vis entrer madame Dorsigny. J'en fus charmé, et je trouvais déjà que mon parent, pour un homme qui vivait à la campagne, avait des attentions assez délicates; mais ce plaisir ne fut pas de longue durée, car un instant après on annonça madame de Selve. Mon maudit campagnard s'était informé des personnes que je voyais le plus fréquemment, et n'avait pas manqué de les prier; et, comme toutes celles qui vivent dans le monde se connaissent

toujours assez à Paris pour accepter un souper, il avait rassemblé huit ou dix personnes.

Je ne me suis jamais trouvé de ma vie dans une situation aussi cruelle. Je ne pouvais pas me dispenser de faire à madame de Selve et à madame Dorsigny un accueil qui convînt à la conduite que je tenais dans le particulier avec l'une et l'autre. La supériorité du rang de madame de Selve sur sa rivale m'autorisait bien à rendre à la première tous les honneurs de préférence; mais, indépendamment des égards dus à la condition, ceux qui partent du cœur ont un caractère distinctif, et toutes deux avaient droit d'y prétendre. D'ailleurs la petite madame Dorsigny ne doutait nullement que l'amour ne dût régler les rangs, qu'il ne l'emportât chez moi sur tous les usages, et se promettait bien de triompher aux yeux de sa rivale. Je comptais en vain profiter de son peu d'esprit pour excuser sur la naissance et l'amitié mes attentions pour madame de Selve : je m'abusais; toutes les femmes ont de l'esprit dans ces occasions; et sur cette matière, la vanité les éclaire et, qui pis est, les rend injustes. La plus grande difficulté était de cacher à madame de Selve mon intrigue avec madame Dorsigny. Je ne devais pas naturellement avoir tant de familiarité avec une femme que je n'avais jamais dit connaître. Il faut convenir que la situation était embarrassante; les gens d'esprit la sentiront mieux que les sots.

Je me trouvai à table entre les deux rivales. Il n'y eut point d'agaceries que ne me fît madame Dorsigny; elle outra toutes les libertés que l'usage tolère, et que les femmes raisonnables s'interdisent. Madame de Selve ne paraissait seulement pas s'en apercevoir; j'en étais charmé, et la petite Dorsigny en paraissait piquée, ce qui ne faisait que la rendre encore plus étourdie. J'étais au supplice, quand, pour m'achever, le maître de la maison me rappela tout haut une promesse vague que je lui avais faite de l'aller voir à sa maison de campagne, et en même temps pria tous ceux qui étaient à table d'être de la partie, voulant, disait-il, réunir chez lui aussi bonne compagnie. Il s'adressa d'abord à madame de Selve, qui ne refusa pas absolument, attendant quelle serait ma réponse. Madame Dorsigny la fit pour moi, et approuva fort la proposition. Le voyage fut fixé au surlendemain. J'allai, le jour suivant, chez madame de Selve, fort embarrassé de ma contenance. Je ne pouvais pas concevoir son aveuglement : il était trop grand pour ne m'être plus suspect. Je le regardai comme un effet de sa prudence, et je ne doutais point qu'elle n'eût réservé pour une explication particulière ce qu'elle avait dissimulé en public.

Je ne trouvai pas le moindre changement dans l'accueil qu'elle

me fit. Je crus l'avoir absolument trompée, et qu'elle n'avait pas le plus léger soupçon sur madame Dorsigny. Je redoutais la partie de campagne ; mais je me rassurai. Je comptai qu'après avoir réussi à l'abuser pendant le souper, cela me serait aussi facile à la campagne, et je la pressai d'y venir. Elle fit des difficultés qui m'étonnèrent ; mais enfin elle y consentit, et nous partîmes le lendemain. Je m'y rendis de mon côté pour éviter de me trouver avec l'une ou l'autre de ces deux rivales.

La campagne se passa comme le souper : j'y fus d'abord contraint, madame de Selve fort sérieuse, et madame Dorsigny très-étourdie. La tranquillité de madame de Selve me rendit la sécurité. Je la crus assez aveugle pour que je n'eusse pas besoin de garder des ménagemens ; le plaisir l'emporta sur l'estime, et je me livrai à toutes les fantaisies de madame Dorsigny. Elle ne parut pas elle-même faire plus d'attention à madame de Selve. En me rappelant ma conduite passée, j'ai senti combien il était important pour un honnête homme d'être attentif sur l'objet de son attachement : nos vertus ou nos vices en dépendent, avec cette différence que nous nous contentons quelquefois d'estimer les vertus, au lieu que nous partageons toujours les folies.

Je négligeais extrêmement madame de Selve, qui d'un autre côté était l'objet des égards et des attentions du reste de la compagnie. Nous gardions si peu de mesure, madame Dorsigny et moi, que les moins clairvoyans auraient pénétré le secret de notre commerce. Mais il éclata enfin aux yeux de celle à qui il m'importait le plus de le dérober.

Nous nous étions retirés, madame Dorsigny et moi, dans un endroit du bois très-peu fréquenté, où nous badinions avec une liberté qui n'avait pas besoin de témoins. Le lieu, l'occasion et le plaisir nous séduisirent, nous le poussâmes aussi loin qu'il pouvait aller, lorsque madame de Selve, qui cherchait la solitude, fut conduite par le hasard dans le lieu même où nous étions. Elle nous trouva dans une situation qui n'était pas équivoque. Elle ne nous eut pas plus tôt aperçus qu'elle se retira précipitamment; mais elle ne le put faire sans que nous fussions convaincus que rien ne lui avait échappé.

On ne saurait peindre la surprise et la douleur que nous éprouvâmes. Nous restâmes quelque temps immobiles et sans nous parler. J'étais au désespoir d'avoir eu pour témoin de mon infidélité celle-même que j'outrageais, qui le méritait si peu, et que je me flattais d'avoir impunément trompée jusque-là. J'avais le cœur déchiré. Madame Dorsigny, qui ne pénétrait pas le fond de mon âme, et qui n'imaginait pas qu'un homme, qui, pour l'ordinaire, n'est guidé que par le plaisir et la vanité,

pût en pareille occasion avoir des ménagemens pour lui-même, croyait que le malheur ne tombait que sur elle. Elle venait d'être surprise par une femme qu'elle regardait comme une rivale offensée; d'ailleurs, elle connaissait son sexe, elle en jugeait par elle-même, et sentait qu'une femme n'a pas besoin de rivalité pour abuser d'un pareil secret. Elle se désolait, et me dit qu'elle voulait partir sur-le-champ pour Paris, sans oser retourner au château.

J'employai toutes les raisons imaginables pour la calmer, quoique j'eusse besoin moi-même d'un pareil secours. Je la rassurai sur la probité de madame de Selve. En effet, je craignais son ressentiment contre moi; mais j'étais sûr de sa discrétion. Je fis comprendre à madame Dorsigny que notre départ en ferait plus penser que madame de Selve n'en pourrait dire.

Nous retournâmes au château avec la crainte et l'abattement de deux criminels. Avant que madame de Selve m'eût formé un cœur nouveau, j'aurais peut-être paru avec un air de triomphe. Il était déjà tard, la compagnie était rassemblée, et l'on était près de se mettre à table. Madame Dorsigny dit qu'elle se trouvait indisposée, et qu'elle avait besoin de repos. Le maître de la maison crut qu'il était de la politesse de la presser de se mettre à table; et, quoiqu'elle eût désiré d'être seule, comme le trouble et la crainte étaient alors les principes de toutes ses actions, elle n'osa le refuser. Madame de Selve, qui savait la cause de l'indisposition de madame Dorsigny, n'épargna rien pour la rassurer. Il n'y eut point de prévenances qu'elle ne lui fît, point d'attentions qu'elle ne lui marquât; il n'y avait que l'excès de ses égards qui pût en déceler les motifs, c'est-à-dire sa compassion généreuse. Ils échappèrent à madame Dorsigny. Elle n'avait ni le cœur assez délicat, ni l'esprit assez pénétrant pour démêler des principes de probité si peu communs. Madame Dorsigny se rassura, et crut que sa rivale n'avait rien aperçu; car elle ne supposait pas qu'une femme, avec tant d'avantage, pût n'en pas abuser. Sa gaieté revint avec sa santé, et, avant la fin du souper, elle fut aussi vive et aussi étourdie qu'elle eût jamais été. Madame de Selve était charmée que madame Dorsigny eût pris le change.

J'en jugeai différemment. Tout ce qui portait le caractère de vertu me faisait reconnaître madame de Selve. Elle était plus sensible au plaisir de rassurer madame Dorsigny, qu'elle ne l'eût été à sa reconnaissance, que celle-ci n'eût éprouvée qu'aux dépens de son bonheur.

Je n'osais regarder madame de Selve, et je craignais encore plus de me trouver seul avec elle. Je ne voulais pas tirer madame

Dorsigny de l'erreur où elle était ; mais je brûlais d'impatience d'être à Paris, où nous revînmes le lendemain.

La conduite que madame de Selve avait tenue dans cette occasion, m'ouvrit les yeux. Je compris que, si elle n'avait pas eu jusqu'ici les preuves que je venais de lui donner de mon infidélité, elle l'avait fort soupçonnée. Je vis clairement la cause de son chagrin et de sa réserve avec moi, mais je ne pouvais pas concevoir ce qui avait pu l'empêcher de rompre. Je ne doutais point qu'elle n'eût voulu avoir des convictions, et je concluais qu'elle ne me verrait que pour me donner mon congé. J'en étais au désespoir. Je n'avais plus, à la vérité, pour madame de Selve cette vivacité, cette fougue de passion qui m'avait d'abord rendu tout autre objet importun ; mais je ne l'en aimais pas moins. Mon amour devenu plus tranquille, s'était uni à l'amitié la plus tendre. L'inconstance que j'avais dans l'esprit plus que dans le cœur, l'habitude d'intrigues où j'avais vécu, me faisaient toujours rechercher quelque commerce libre ; mais j'aimais uniquement madame de Selve, et je sentais qu'elle était absolument nécessaire au bonheur de ma vie. Je ne pouvais penser sans frémir qu'elle allait pour jamais me défendre de la voir.

Je lui aurais sacrifié madame Dorsigny et toutes les femmes du monde pour obtenir mon pardon. Je résolus d'aller voir madame de Selve, de lui avouer mes torts, de lui en marquer mes remords, et de tâcher de la fléchir ; trop heureux d'accepter toutes les conditions qu'elle voudrait m'imposer.

J'y allai avec toutes ces craintes. Je l'abordai en tremblant. Elle me reçut avec un sérieux où je ne remarquai point d'indignation ; je n'osais cependant ouvrir la bouche. Enfin, après mille combats que j'éprouvais intérieurement, je lui dis que je venais à ses pieds, comme un coupable, lui demander une grâce dont je sentais que je n'étais pas digne. Madame de Selve eut pitié de mon trouble ; elle ne me laissa pas continuer un discours qu'elle jugeait qui me coûtait si fort.

Je vois, me dit-elle, que vous commencez à connaître vos torts ; mais peut-être ne vous reprochez-vous pas tous ceux que vous avez, et qui m'ont été les plus sensibles. Vous savez que je vous ai tout sacrifié ; ne croyez pas que les sens m'aient séduite. Ce n'est pas que je n'aie partagé vos plaisirs ; mais l'amour seul m'a déterminée. Je n'ai jamais eu d'autre désir que celui de faire votre bonheur. Ce n'est pas à vos sermens que je me suis rendue : ils engageaient votre probité ; mais ils ne sont pas le lien des cœurs, et je n'ai consulté que le mien. Vous n'en étiez pas moins obligé de les remplir ; cependant j'ai vu combien vous

gniez que je ne vous en rappelasse l'idée, je n'en ai rien fait. ous aurais peut-être exposé au comble des mauvais procédés refusant ma main ; ou, si l'honneur vous l'eût fait accepter, 'en aurais été que plus malheureuse. Vos engagemens n'au- nt fait qu'aggraver vos torts, et je vous serais devenue euse.

ce mot j'interrompis madame de Selve, je me jetai à ses ge- x, je lui marquai le plus vif et le plus sincère repentir. Je la jurai d'accepter ma main, et lui jurai une fidélité éternelle. l n'est plus temps, me dit-elle ; je crois vos offres et vos protes- ons sincères dans ce moment ; mais vous promettez plus que s ne pouvez tenir. Vous m'avez été infidèle, vous le seriez ore : il est possible de ne jamais l'être ; mais il est sans exem- qu'on ne le soit qu'une fois. Il a été un temps où je pou- me flatter de votre constance ; vous aviez été livré à la ga- terie et aux intrigues sans avoir aimé véritablement. L'a- ur pouvait vous fixer, j'avais osé l'espérer ; puisqu'il ne l'a pas , rien ne le peut faire. Vous pourriez observer les décences ; is les égards ne suppléent point à l'amour. Je n'ai pas vu re refroidissement pour moi sans la douleur la plus amère. senti avant vous le premier instant de votre inconstance : amante est bien éclairée. Je vous ai caché mes peines autant je l'ai pu. J'ai dissimulé mon chagrin ; les plaintes et les reproches ne ramènent personne. Je vous aurais affligé inutile- nt, vous n'étiez que réservé avec moi, et, si je vous avais plus pénétrante, je vous aurais peut-être obligé à recourir fausseté pour me tromper. Je vois que la constance n'est pas pouvoir des hommes, et leur éducation leur rend l'infidélité essaire. Leur attachement dépend de la vivacité de leurs dé- : quand la jouissance, quand la confiance d'une femme, qui t crédule que parce qu'elle aime, les a éteints, ce n'est pas time, ce n'est pas même l'amour qui les rallume, c'est la veauté d'un autre objet. D'ailleurs le préjugé encourage les mes à l'infidélité, leur honneur n'en est point offensé, leur ité en est flattée, et l'usage les autorise.

i quelque chose me console, c'est de voir que j'ai conservé e estime, et j'oserais dire votre amour, ou du moins toute endresse dont votre cœur est encore capable. Vous ne m'avez été aussi infidèle que vous l'auriez peut-être désiré ; car en- l est toujours cruel d'avoir à combattre son cœur, et vous éprouvé des remords dont vous auriez été affranchi en ces- de m'aimer. Je possède uniquement votre cœur : je n'ai rien pour le perdre, et celles que vous pourrez me préférer dans

vos plaisirs n'en seront peut-être pas dignes, ou du moins il ne dépendra pas de vous de les aimer.

Jugez à présent s'il me convient d'accepter votre main, moi qui ne pourrais être heureuse, si je ne trouvais à la fois dans mon mari et un amant et un ami. C'est de ce dernier titre que je suis le plus flattée. Je ne veux, je ne dois, et je ne puis en prétendre un autre. J'ai eu assez d'intérêt de vous étudier, et le temps de vous connaître. Votre cœur est bon et fidèle; mais votre esprit est léger, et la dissipation fait le fond de votre caractère. Suivez vos goûts, ayez des maîtresses; je serai trop flattée de rester votre amie : il est si rare que l'amitié survive ou succède à l'amour ! Que d'autres partagent vos plaisirs; je jouirai de toute votre confiance. Je n'aurai point de rivale dans mes sentimens, et j'ai trop de délicatesse et de fierté pour vous partager avec qui que ce soit. Tant que j'ai espéré de vous ramener, j'ai paru aveugle sur vos écarts; la persuasion où vous étiez de paraître innocent à mes yeux, vous laissait la liberté de cesser d'être coupable. Une pareille conduite de ma part ne vous imposerait plus, et ne servirait qu'à m'avilir.

Je fus si frappé de la sagesse du discours de madame de Selve, que tout mon amour se ralluma pour elle. Je n'avais dessein de lui sacrifier madame Dorsigny que comme une condition de notre réconciliation, et dans ce moment je lui aurais sacrifié l'univers. Je la conjurai de reprendre pour moi ses premiers sentimens, et d'accepter ma main pour gage des miens. Toutes mes protestations furent inutiles. Je trouvai madame de Selve également tendre dans l'amitié, et ferme dans sa résolution. Tous les droits de l'amant m'étaient interdits. Je vécus ainsi deux mois avec elle, sans la quitter un moment, sans voir aucune femme, et sans rien gagner par ma persévérance.

Enfin, désespérant de la fléchir, et n'osant la condamner, je cessai de la presser. Je me soumis à ses ordres, et je repris mes anciennes habitudes. Madame de Selve, qui le remarqua, fut la première à m'en parler, et je l'assurai qu'aussitôt qu'elle le voudrait, je lui sacrifierais tout pour revenir à elle. Je la voyis aussi assidûment que jamais, parce que sa présence ne m'embarrassait pas, et que je n'étais plus occupé à lui cacher mes intrigues et mes remords.

Elle me parlait de mes maîtresses, elle m'en faisait le portrait, et me donnait des leçons pour ma conduite. J'admirais toujours la justesse de son esprit. Je ne lui faisais pas une infidélité, si je puis encore me servir de ce terme dans la situation singulière où je vivais avec madame de Selve, qui ne me fît découvrir des

nouvelles qualités dans son âme, et de nouveaux charmes dans son esprit, et qui ne servît à m'attacher à elle de plus en plus.

Le commerce qui était entre madame de Selve et moi, était assurément d'une espèce nouvelle. Je craignais quelquefois qu'il ne donnât atteinte aux sentimens qu'elle m'avait juré de me conserver. J'en aurais été au désespoir; son cœur m'était encore plus précieux que tous mes plaisirs.

L'indulgence, lui disais-je, que vous avez pour toutes mes intrigues de passage, ne peut venir que de votre indifférence. Il est sans doute bien bizarre que ce soit moi qui sois jaloux; mais enfin je ne puis me défendre d'un peu de jalousie, lorsque je vous en vois si peu. Si vous me jugez innocent, vous ne vous croiriez pas bien coupable vous-même d'écouter un autre amant. Madame de Selve ne pouvait s'empêcher de rire de ma jalousie.

Ce ne serait pas, me répondit-elle, votre conduite qui devrait me donner des scrupules, si j'avais des complaisances pour quelqu'autre que pour vous; mais vous pouvez vous rassurer. Rien n'égalait mon bonheur lorsque j'étais l'unique objet de vos empressemens; mais j'aime encore mieux conserver votre cœur par mon indulgence, que de vous éloigner par une sévérité dont l'effet retomberait particulièrement sur moi. Si je suivais votre exemple, vous ne pourriez pas raisonnablement me blâmer. La nature n'a pas donné d'autres droits aux hommes qu'aux femmes; cependant vous auriez la double injustice de condamner en moi ce que vous vous pardonnez. Ce qui doit principalement vous rendre la tranquillité à cet égard, c'est que les femmes, avec plus de tendresse dans le cœur que les hommes, ont les désirs moins vifs. Les reproches injurieux qu'on leur fait, injustes en eux-mêmes, doivent plutôt leur origine à des hommes sans probité et maltraités des femmes, qu'à des amans favorisés. Pour moi, je vous avoue que je suis fort peu sensible au plaisir des sens; je ne les aurais jamais connus sans l'amour. J'ajouterai que les sens n'exigent que ce qu'on a coutume de leur donner, et que les hommes mêmes sont souvent plus occupés à les irriter qu'à les satisfaire. Ainsi soyez sûr de ma fidélité, quoique vous ne soyez pas en droit de l'exiger. Vous êtes moins heureux que moi, et j'ai plus de plaisir à vous aimer que vous n'en trouvez dans votre inconstance.

Mon admiration et mon respect augmentaient chaque jour pour madame de Selve. Ses sentimens me faisaient rougir des miens; mais ils ne me corrigeaient pas. Ce n'était pas la raison qui devait me ramener et me guérir de mes erreurs; il m'était réservé de me dégoûter des femmes par les femmes mêmes.

Bientôt je ne trouvai plus rien de piquant dans leur commerce. Leurs figures, leurs grâces, leurs caractères, leurs défauts même, rien n'était nouveau pour moi. Je ne pouvais pas faire une maîtresse qui ne ressemblât à quelqu'une de celles que j'avais eues. Tout le sexe n'était plus pour moi qu'une seule femme pour qui mon goût était usé, et, ce qu'il y a de singulier, c'est que madame de Selve reprenait à mes yeux de nouveaux charmes. Sa figure effaçait tout ce que j'avais vu, et je ne concevais pas que j'eusse pu lui préférer personne. L'habitude, qui diminue le prix de la beauté, ajoute au caractère, et ne sert qu'à nous attacher. D'ailleurs, mon inconstance pour madame de Selve lui avait donné occasion de me montrer des vertus que je croyais au-dessus de l'humanité, et que mon injustice avait fait éclater.

Madame de Selve reprit tous ses droits sur mon cœur, ou plutôt ce n'étaient plus ces mouvemens vifs et tumulteux qui m'avaient d'abord entraîné vers elle avec violence, et qui étaient ensuite devenus la source de mes erreurs; ce n'était plus l'ivresse impétueuse des sens : un sentiment plus tendre, plus tranquille et plus voluptueux remplissait mon âme; il y faisait régner un calme qui ajoutait encore à mon bonheur en me laissant la liberté de le sentir.

Je n'avais jamais cessé de voir madame de Selve. Mes visites, que j'avais suspendues pendant quelque temps lorsque je voulais lui dérober la connaissance de mes infidélités, redevinrent plus fréquentes aussitôt qu'elles ne furent plus contraintes. Bientôt je ne trouvai de douceur que chez elle. Insensiblement, et sans que je m'en aperçusse distinctement, le dégoût me détacha du monde que la dissipation m'avait fait rechercher.

Ce fut madame de Selve qui me le fit remarquer la première. J'en convins avec elle, et je saisis cette occasion pour la presser de nouveau de recevoir ma main. J'y consens aujourd'hui, me dit-elle; je ne suis plus dans le cas de la refuser. Je ne crains plus de vous perdre; mais vous m'avouerez qu'il est bien singulier que, pour prendre un mari, j'aie été obligée d'attendre qu'il n'eût plus d'amour. C'est cependant ce qui me rend sûre de votre cœur. Ce n'est point mon amant que j'épouse; c'est un ami avec qui je m'unis, et dont la tendresse et l'estime me sont plus précieuses que les emportemens d'un amour aveugle.

Comme notre mariage n'avait besoin d'autres préparatifs que de notre consentement, il fut bientôt conclu. Ce n'était plus les plaisirs de l'amour que nous cherchions; un sentiment plus tendre régnait dans mon cœur. J'étais charmé de m'être assuré pour

toujours la possession de tout ce que j'avais de plus cher au monde, et d'être sûr de passer ma vie auprès de madame de Selve, en qui je trouvais les mêmes désirs. Le monde, bien loin d'être nécessaire à notre bonheur, ne pouvait que nous être importun. Je proposai à madame de Selve d'aller passer quelque temps dans mes terres. Elle l'accepta avec empressement. Elle me dit que partout elle ne désirait que moi, et que les lieux où elle en jouirait le plus tranquillement lui seraient toujours préférables. Il y a un an que nous avons quitté Paris, et nous n'y sommes pas rappelés par le moindre désir. Eh! qu'y ferions-nous? le monde est inutile à notre bonheur, et ne ferait que nous trouver ridicules. Nous sommes de plus en plus charmés de notre solitude. Je trouve l'univers entier avec ma femme, qui est mon amie. Elle est tout pour mon cœur, et ne désire pas autre chose que de passer sa vie avec moi. Nous vivons, nous sentons, nous pensons ensemble.

Nous jouissons de cette union des cœurs, qui est le fruit et le principe de la vertu. Ce qui m'attache le plus à ma femme, c'est que je lui dois cette vertu précieuse, et sans doute elle me chérit comme son ouvrage. Je vis content, puisque je suis persuadé que l'état dont je jouis est le plus heureux où un honnête homme puisse aspirer.

C'est madame de Selve qui m'a fait connaître de quel prix est une femme raisonnable. Jusque-là je n'avais point connu les femmes, j'en avais jugé sur celles qui partageaient mes égaremens, et j'étais injuste à l'égard de celles-là même. De quel droit osons-nous leur reprocher des fautes dont nous sommes les auteurs et les complices? La plupart ne sont tombées dans le déréglement, que pour avoir eu dans les hommes une confiance dont ils ne sont pas dignes. Plusieurs n'auraient jamais eu de faiblesses, si elles n'eussent pas eu l'âme tendre, qualité qui naît encore de la vertu.

Les deux sexes ont en commun les vertus et les vices. La vertu a quelque chose de plus aimable dans les femmes, et leurs fautes sont plus dignes de grâce par la mauvaise éducation qu'elles reçoivent. Dans l'enfance on leur parle de leurs devoirs, sans leur en faire connaître les vrais principes; les amans leur tiennent bientôt un langage opposé. Comment peuvent-elles se garantir de la séduction?

L'éducation générale est encore bien imparfaite, pour ne pas dire barbare; mais celle des femmes est la plus négligée; cependant il n'y a qu'une morale pour les deux sexes.

La célèbre Ninon de Lenclos, amante légère, amie solide,

honnête homme et philosophe, se glaignait de la bizarrerie et de l'injustice du préjugé à cet égard. J'ai réfléchi, disait-elle, dès mon enfance sur le partage inégal des qualités qu'on exige dans les hommes et dans les femmes. Je vis qu'on nous avait chargées de ce qu'il y avait de plus frivole, et que les hommes s'étaient réservé le droit aux qualités essentielles; dès ce moment je me fis homme. Elle le fit, et fit bien.

MÉMOIRES
SUR LES MŒURS
DE CE SIÈCLE.

AVERTISSEMENT.

L'AMOUR, la galanterie, et même le libertinage, ont de tout temps fait un article si considérable dans la vie de la plupart des hommes, et surtout des gens du monde, que l'on ne connaîtrait qu'imparfaitement les mœurs d'une nation, si l'on négligeait un objet si important.

Des mémoires qui me sont tombés entre les mains, m'ont paru propres à donner, sur cette matière, une idée des mœurs actuelles. Parmi celles qu'on a peintes, on en trouvera quelques unes de peu régulières; mais il me semble que l'aspect sous lequel elles sont présentées, est aussi favorable à la morale que ces mœurs y sont contraires. J'ai cru que l'ouvrage pouvait être utile: c'est l'unique raison qui m'engage à le donner au public.

MÉMOIRES
SUR LES MŒURS
DE CE SIÈCLE.

PREMIÈRE PARTIE.

quelquefois réfléchi sur la façon dont j'ai passé ma jeu- , et j'ai senti combien, avec une conduite différente de que j'ai eue, je me serais épargné de ridicules, et procuré isirs : si je n'avais jamais fait que ce qui me plaisait réel- t, j'aurais non-seulement été regardé comme plus sage, 'aurais encore été plus heureux que je ne l'ai été ; enfin, is eu plus de plaisirs et fait moins de sottises.

crois devoir aujourd'hui beaucoup à mon expérience ; mais rien dû à l'éducation, et, si j'en avais eu une bonne, is pu y répondre.

naissance illustre, une fortune considérable, un rang gué, une figure aimable, et peut-être de l'esprit, voilà la de mes travers. Il me semble que de tels avantages pou- produire autre chose, si l'on m'eût enseigné le devoir et 'en tirer parti.

père croyait apparemment qu'un fils n'est qu'un héritier ; ne s'occupa nullement de mon éducation, il s'en reposa ement sur l'usage. On me donna un de ces gouverneurs va, pour ainsi dire, prendre à un bureau d'adresses, et était auprès de moi qu'un domestique de plus. Il lui fut ment ordonné de me suivre, et je lui défendis de me r des conseils.

rit son parti là-dessus, et attendit tranquillement le temps le renvoya avec une récompense qu'il n'eût sans doute pas ie, s'il se fût mis en devoir de la mériter.

onne avant moi n'était entré si jeune dans le monde. Les gens, occupés de leurs exercices, vivaient entre eux, et nmençaient à paraître que pour rendre des devoirs. Ils t obligés d'avoir un maintien décent, et d'écouter jusqu'à ls eussent perdu leur ton pour en prendre un plus conve- D'ailleurs, on vivait encore assez dans l'intérieur de sa e, ce qui pouvait y entretenir l'union. Il n'y avait pas Paris ces maisons ouvertes, dont le nombre est tellement

multiplié, qu'on a plus d'obligation à ceux qui y viennent, qu'à ceux qui font la dépense de les tenir ; de sorte qu'il n'y a point aujourd'hui d'*espèce* qui, écartée d'une maison, ne puisse être bonne compagnie dans quelqu'autre.

Comme ce sont principalement les erreurs de ma jeunesse que je veux me rappeler, il ne sera pas étonnant que l'amour y ait eu beaucoup de part.

L'amour a toujours été très-rare, du moins celui qui mérite le nom de sentiment; cependant je suis persuadé qu'il l'était moins autrefois qu'aujourd'hui. Les hommes ont toujours eu les mêmes passions ; mais celles qui nous sont les plus naturelles prennent, suivant les lieux et le temps, différentes manières d'être qui influent sur la nature même de ces passions.

Cette fougue des sens qui nous emporte dans la première jeunesse, et qui se calme et se dissipe enfin dans un âge plus ou moins avancé, est commune à tous les hommes, et les porte vers le même but; mais ce désir ardent est rarement uni à celui de plaire, au lieu qu'il faisait une partie essentielle des anciennes mœurs. Il avait fait naître une politesse délicate qui s'est perdue. On en voit encore des vestiges dans ceux qui ont été les hommes à la mode de leur temps. Un esprit de galanterie fait leur caractère particulier, et leur fait dire des choses fines et flatteuses, que nos hommes brillans d'aujourd'hui, même ceux qui leur sont supérieurs par l'esprit, auraient de la peine à imiter. Ils ont trouvé plus commode de les tourner en dérision, que d'y atteindre. Ils s'imaginent avoir beaucoup gagné au changement qui est arrivé ; et il est certain que, toutes choses égales d'ailleurs pour le vice et pour la vertu, on a perdu bien des plaisirs en renonçant à la décence. Un coup d'œil, une petite distinction, une légère préférence de la part de l'objet aimé, étaient des faveurs inestimables : eh ! qu'importe quels soient les principes du bonheur, pourvu qu'il soit senti ? Est-il pour les amans un état préférable à celui d'avoir une espérance amusée et soutenue, des désirs animés et flattés, et de parvenir, par une gradation délicieuse, au terme du bonheur, en aiguisant les plaisirs des sens par les illusions de l'amour-propre?

L'amour se traitait encore ainsi dans le siècle passé, j'en ai vu les traces ; mais je ne suis entré dans le monde que dans le temps de la révolution.

Les principes de la fatuité en France, sont aussi anciens que la monarchie ; mais jusqu'à nos jours elle n'avait jamais été une science perfectionnée, comme nous la voyons ; et j'arrivai avec des dispositions si heureuses, j'ai ouvert des routes si nouvelles, que je pourrais être compté parmi les inventeurs. Mes commence-

n'annonçaient pas la gloire que je devais un jour acquérir cette carrière ; j'ignorais encore mon talent dans ma pre- e jeunesse ; j'avais même une modestie et une espèce de pu- qui, dès ce temps-là, auraient fait honneur à une femme, 'on ne trouverait pas toujours aujourd'hui dans une fille ort du couvent.

vec de si étranges qualités, ma physionomie avait toute la eté de mon âme ; l'âme seule fait la physionomie, la nature onne que les traits. Le goût que je sentis bientôt pour les nes, devint en peu de temps si vif, que je n'étais pas en de choisir un objet déterminé ; elles faisaient toutes une impression sur mon cœur, ou plutôt sur mes sens. La ière, je ne dis pas qui m'eût aimé, mais qui m'eût permis aimer, eût été sûre de me rendre amoureux d'elle. Cepen- la violence de mes désirs ne pouvait triompher de ma timi- je n'osais pas hasarder un aveu qui me paraissait téméraire, ais été humilié de ne pas réussir. La timidité est le premier de l'amour-propre ; le mépris pour les autres suffit souvent l'audace. Je m'imaginais d'ailleurs qu'il fallait un mérite ulier pour toucher une femme. Les prévenances les plus quées, les agaceries, même indécentes, dont j'étais l'objet, éraient rien en ma faveur ; et je serais resté long-temps dans tat s'il eût été dans l'ordre de la nature qu'il pût durer ; ssa donc. On croira, sans doute, que ce fut par les soins de qu'une de ces femmes expérimentées qui s'offrent à finir ication des jeunes gens, qui les instruisent aux plaisirs, qui blient pas, à la vérité, de leur parler de sentiment ; mais ne pouvant se flatter de leur en inspirer, et encore moins constance, se réduisent modestement à faire ensuite, en faveur, un rôle plus complaisant, pour être encore admises la société, et tenir au monde par quelque endroit.

elle à qui je m'attachai était très-différente, et nous nous vâmes engagés l'un et l'autre sans qu'elle y eût songé, ni j'eusse osé l'espérer. J'avais alors dix-huit ans, et elle en environ vingt-cinq : belle et bien faite, elle avait l'esprit et le cœur tendre ; mais son caractère sérieux jusqu'à la ncolie et un maintien froid et réservé, la faisaient passer insensible. On l'avait prise sur ce pied-là ; et, en consé- ce, personne ne songeait à elle. D'ailleurs, peu répandue, ne vivait guère que dans son domestique, avec un mari d'un assez avancé, qui remplaçait les agrémens qu'il n'avait plus, mille attentions pour elle, et pour qui elle avait de l'amitié u respect.

vec le peu de confiance que j'avais alors, on jugera aisément

que je ne m'avisai pas d'attaquer une femme que les plus entreprenans laissaient tranquille ; des circonstances particulières formèrent notre liaison.

Je venais d'avoir un régiment ; et comme mon père vivait depuis quelque temps dans ses terres, il avait prié le comte de Canaples, dont nous étions parens, et qui avait beaucoup de considération dans le service, de veiller sur ma conduite, et de me donner des conseils.

Le comte s'y croyait d'autant plus obligé, que je devais à sa recommandation le régiment qu'on m'avait donné par préférence à d'anciens officiers qui en étaient plus dignes que moi par leurs services. Il avait pour maxime qu'il n'y avait rien de plus contraire au bon ordre, que de mettre des enfans à la tête des corps, ce qui n'était pas rare alors : il ajoutait qu'après avoir parlé en citoyen contre un abus, on n'était pas obligé d'en être la dupe, sans quoi on restait, avec ses bonnes intentions, peu sûr de l'estime, et comblé de ridicules. En conséquence, il avait agi vivement en ma faveur, et le succès de ses soins l'autorisait à me recommander de justifier par mon application la grâce qu'on m'avait faite. La reconnaissance m'obligeait donc à lui rendre des devoirs assidus.

La comtesse de Canaples me reçut d'abord avec cette espèce de bonté qu'on marque à un petit parent dont on se croit chargé aux yeux du public. La docilité que j'avais pour leurs conseils augmenta encore l'intérêt qu'ils prenaient à ce qui me regardait. La comtesse semblait surtout en prendre de jour en jour un plus tendre ; ce sont les personnes naturellement sérieuses dont l'accueil est le plus sensible. Je m'attachais de plus en plus à lui plaire. Le respect qu'elle m'inspirait m'empêchait d'apercevoir l'impression qu'elle faisait sur mon cœur ; mais il contribuait encore à la graver plus profondément ; le respect contraint l'amour : il peut le cacher ; mais il ne l'éteint jamais, souvent il le rend plus vif. L'amour est comme les liqueurs spiritueuses ; moins elles s'exhalent, plus elles acquièrent de force.

J'avais si peu d'expérience, que je ne soupçonnais pas l'état de mon âme ; je sentais seulement qu'aussitôt que je n'étais plus auprès d'elle, j'éprouvais une inquiétude plus vive que douloureuse ; je n'allais point la revoir sans une émotion qui m'emportait hors de moi-même. Les premiers désirs ne se laissent pas même apercevoir par la réflexion dans le moment où ils nous agitent. Plus on sent, moins on pense, et l'on ne réfléchit que de mémoire.

Je passai près de deux mois dans cet état délicieux et indécis. Uniquement occupé du désir de plaire à la comtesse, heureux

ce désir même, j'étais si attentif à prévenir ses volontés, que j'en recevais plus de conseils ; mais elle me comblait d'éloges, tendres et ingénus.

omme je lui soumettais absolument ma conduite, j'aimais à en rendre compte, je goûtais une secrète satisfaction à lui uvrir le fond de mon âme, j'entrais dans les détails les plus nes, peut-être frivoles, si, par des questions qui partaient du sentiment que de la curiosité, elle ne m'eût prouvé que agatelles que je lui confiais, ne lui étaient jamais indifférentes. détails, méprisables pour les âmes froides, sont les objets ortans de celles que l'amour a unies. C'était précisément t où nous nous trouvions, sans nous en douter ni l'un ni re. Nous ressentions l'amour le plus vif, nous en goûtions laisirs, peut-être les plus délicieux, sûrement les plus rares, en avoir jamais prononcé le nom.

ı jour que nous étions, la comtesse et moi, dans un de ces ichemens qui faisaient notre bonheur, je me sentis pénétré transport inconnu et si nouveau pour moi, que, par une cité de sentiment plutôt que de réflexion, j'embrassai la tesse, ce qui ne m'était pas encore arrivé; je la tins même ques momens serrée entre mes bras, et je me sentis pressé es siens. Nous nous regardâmes ensuite sans nous rien dire; ce qu'il y eut de singulier, ce fut moi qui rougis ; mais elle marqua, et dans l'instant la rougeur lui couvrit le front : baissa les yeux, soupira et tomba dans une rêverie profonde. ; ne proférions pas une parole, et qu'aurions-nous pu dire la confusion d'idées et de sentimens où nous étions tous ? Notre action et le trouble qui venait de la suivre, produint tout à coup un trait de lumière qui éclaira notre esprit 'état de notre cœur. Nous le reconnûmes ensemble, et nous entendîmes. Je n'ai jamais éprouvé à la fois tant de plaisirs, eines et de sentimens opposés que l'amour seul réunit et ilie.

ur me remettre, et la distraire elle-même, je pris sa main je baisai : je sentis un faible effort qu'elle fit pour la retirer; ne la laissa cependant, soit qu'elle ne voulût pas m'affliger, u'elle craignît que cette petite rigueur ne rendît la faveur marquée. Enhardi, ou seulement animé par mon action ie, j'appuyai ma bouche sur sa main, et je tombai à ses ux. La comtesse, se retirant alors avec frayeur : Levez-vous lit-elle, je ne vous conçois pas, je ne vous ai jamais vu si ıordinaire. Ah! madame, lui dis-je, je serais fort embarrassé -même de vous rendre compte d'un état qui est nouveau pour ; tout ce que je puis vous dire, c'est que vous êtes la seule

personne au monde qui me l'ayez fait éprouver, et que je ne puis imaginer de bonheur qu'auprès de vous. Puis-je me flatter de vous être cher ? J'ai pour vous, me dit-elle, l'amitié la plus tendre, et je serais fâchée que vous n'en eussiez pas pour moi : vous m'en devez, vous ne pouvez pas être un ingrat. Je suis bien éloigné de l'être, répondis-je, et je ne puis me dissimuler que j'ai pour vous l'amour le plus violent ; je l'ai sans doute ressenti dès le moment que je vous ai vue, mais ce n'est que d'aujourd'hui que je le reconnais. Pensez-vous, reprit la comtesse, à ce que vous me dites ? vous avez de l'amour pour moi ! eh ! que prétendez-vous ? Vous aimer, lui dis-je. C'en est trop, dit-elle ; je ne puis ni ne dois en entendre davantage ; retirez-vous, je vous prie, et ne me forcez pas à me repentir des bontés innocentes que j'ai eues pour vous, et qu'un mot de plus de votre part rendrait criminelles.

J'étais si embarrassé de l'aveu involontaire que je venais de faire, que je n'eus pas la force de répliquer ; mais je n'aurais pas eu celle de la quitter, si elle n'eût appelé ses femmes à qui elle donna des ordres propres à les arrêter auprès d'elle. Je n'osai soutenir la présence d'aucun témoin dans l'agitation qui devait se remarquer dans toute ma contenance ; je sortis dans le moment, charmé de me trouver seul pour respirer, et penser en liberté à ce que je venais de faire.

La situation était si nouvelle pour moi, que je ne pouvais pas bien démêler si je devais être satisfait ou mécontent de ce qui m'était arrivé. J'étais horriblement peiné du dépit que la comtesse m'avait fait voir ; mais l'aveu que j'avais osé lui faire, portait dans mon cœur une consolation secrète. Une passion cachée est un poids accablant, dont l'aveu nous soulage ; il part de l'espérance, ou la fait naître.

Si la comtesse eût reçu mon aveu avec une hauteur froide, ou une plaisanterie méprisante, je n'aurais jamais osé reparaître devant elle ; mais la crainte qu'elle m'avait marquée diminuait un peu la mienne. Je commençai à soupçonner que je n'étais pas absolument sans mérite ; et, comme les progrès de la présomption sont fort rapides, je conçus les espérances les plus flatteuses. Ma confiance n'était pas aussi raisonnée que je la peins ; les opérations de l'esprit sont moins promptes que les mouvemens du cœur et de l'amour-propre, et la passion est mieux guidée par la lumière du sentiment que par des idées suivies. Je brûlais d'impatience de revoir madame de Canaples ; j'y allai le lendemain, je la trouvai triste et abattue, j'en fus pénétré, et je le lui marquai dans les termes les plus tendres ; mais je n'osai lui parler de ma passion ; ses femmes ne la quittaient presque pas,

croyais avoir trop de choses à lui dire qui ne pouvaient pas interrompues. Je passai plusieurs jours dans cette indéci-; mais enfin, faisant un effort sur moi-même, je lui dis dépendamment de la reconnaissance et de l'attachement je lui devais, elle ne pouvait pas douter que la passion lle m'avait inspirée ne me rendît extrêmement sensible à t où je la voyais. Hélas! dit-elle en soupirant, le principal f de l'intérêt que vous prenez à mon état, est ce qui m'y ge. Vous m'aimez, votre amour seul serait déjà un malheur moi; mais je vous aime, et c'est ce qui met le comble à sort. La comtesse, en prononçant ces mots, ne put retenir armes. Je me jetai aussitôt à ses genoux, et je voulus les rasser. Arrêtez, me dit-elle, en me repoussant; l'aveu que ens de vous faire n'est pas une faveur, c'est un remède nt auquel j'ai cru devoir recourir.

ai voulu en vain me faire illusion sur mes sentimens pour . Je suis obligée de les reconnaître. Que n'ai-je pu les oir! mais vous avez été maître de mon cœur, avant que je çonnasse qu'il pût être sensible. L'éloignement que j'avais urs eu pour les jeunes gens, le mépris pour leurs travers et leur présomption me paraissaient des armes suffisantes con-eur séduction: une fierté naturelle m'empêchait même de e que j'eusse besoin d'être en garde contre eux. Votre âge, figure, vos grâces, votre esprit me plaisaient sans m'alar-je vous ai jugé sans conséquence, et ma témérité m'a perdue. ertu seule que je remarquais en vous aurait dû vous rendre ct; mais se défie-t-on de ce qu'on estime? Cependant c'est qui m'a séduite; elle m'a caché le péril en me laissant voir ntir combien vous étiez aimable, vous en avez été plus ereux; qu'il me soit permis de penser, du moins pour ma lation, qu'un caractère tel que le mien ne pouvait s'égarer croyant suivre la vertu. Enfin je vous aime, je veux d'au-moins vous le cacher, que je compte vous le dire pour emière et dernière fois de ma vie.

us m'êtes bien cher; mais le devoir me l'est encore plus, faut que vous m'aidiez vous-même à y rentrer. Il n'y a votre absence qui puisse me rendre ma tranquillité : vous z joindre votre régiment dans un mois, je veux que vous ez dès à présent, votre empressement paraîtra naturel, et nne n'en soupçonnera le véritable motif.

oi! madame, lui dis-je, ne m'avez-vous appris le plus d bonheur où je puisse aspirer, que pour me rendre au e instant le plus malheureux des hommes! non, je ne puis obéir. Il le faut cependant, reprit-elle; vous m'aimez,

puisque vous me le dites, et je le crois : votre âme est naturellement sincère, et le monde n'a pas encore eu le temps d'en altérer la pureté; ainsi je juge, par le sacrifice que fait mon cœur, de ce qu'il doit en coûter au vôtre; mais notre sort est encore bien différent. Vous allez trouver de la ressource dans la diversité des occupations et des objets; la dissipation détruit ou distrait l'amour; et moi, dans la solitude, je ne serai peut-être occupée que de ce que je dois oublier, et je n'aurai pour soutien que la nécessité du devoir, c'est-à-dire, ce qui le rend plus cruel. Eh! pourquoi, dis-je, madame, voulez-vous que votre devoir soit blessé d'une passion pure? Pourquoi seriez-vous criminelle de la ressentir? Sommes-nous maîtres des mouvemens de notre cœur? Vous êtes persuadée, dites-vous, de la pureté de mon âme, vous devez l'être aussi que je ne veux pas vous tromper.

Il est inutile, reprit la comtesse, d'entrer dans une telle discussion; soit raison, soit préjugé, je ne veux point d'examen dans une matière où nous sommes trop intéressés, vous et moi, pour en être juges. On n'examine guère le principe de ses devoirs que par le désir de s'en affranchir, ou pour se justifier de les avoir déjà violés. Il y a d'ailleurs des règles de conduite qu'on taxe en vain de préjugés; je vois qu'on ne s'en écarte point sans honte, et cela me suffit : je n'ai donc pas besoin d'examiner s'ils sont raisonnables, pour savoir que je dois les respecter. Vous ne voulez pas, dites-vous, me tromper : je crois que vous n'en avez pas le dessein; mais nous pouvons nous tromper nous-mêmes. Eh! de quoi peut-on être sûr, quand on ne peut pas répondre de son cœur? J'ai peu d'expérience sur ce sujet; mais j'y suis trop intéressée pour n'y avoir pas réfléchi avec soin depuis quelques jours. J'ai fortifié mes réflexions par l'exemple des femmes qui se sont perdues : c'est par degrés qu'elles ont passé de la vertu au déréglement. Je vois que l'innocence a des scrupules, les premières fautes donnent des remords, les dernières les font perdre, et l'on ne saurait trop tôt s'effrayer. Vous voyez le fond de mon cœur; loin de combattre mes sentimens, adoptez-les, et cherchez à m'y affermir : pour y mieux réussir, séparons-nous. J'ai dit tout ce que je me croyais obligée de vous dire : une conversation plus longue ne pourrait être que dangereuse, elle commencerait à être criminelle en cessant d'être nécessaire.

Tant que madame de Canaples avait parlé, j'étais resté dans un étonnement qui m'avait empêché de l'interrompre; mais, à peine eut-elle fini, qu'effrayé du parti qu'elle voulait me faire prendre, dans le moment où j'avais cru mon bonheur assuré,

e jetai à ses pieds et je tâchai de la fléchir, moins par des
ns que par des transports et par les discours les plus pas-
és. N'entreprenez pas, me dit-elle, de m'attendrir, mon
n'y a que trop de penchant; rendez-vous digne de cet
en le respectant; mais si vous en abusiez, si je me sentais
faible pour résister à vos empressemens, vous me forceriez
courir au plus violent des remèdes, qu'on pourrait taxer
manesque, et qui est peut-être le seul qui, par sa dignité,
e assurer la vertu d'une femme. Soyez sûr que, plutôt
le m'exposer à succomber, ce serait à M. de Canaples que
couvrirais l'état de mon cœur; ainsi votre persévérance
ait d'autre succès que de faire trois malheureux : et tel
fruit des partis outrés, que je serais peut-être la moins
ndre, et que je pourrais être consolée des suites de mon
n par le principe de cette action même. Tâchons plutôt,
et l'autre, de retrouver notre repos; partez, et que le
ier effet de notre amour soit un effort pour la vertu.
empire que le respect d'un amant délicat donne à une
ne vertueuse, va jusqu'à lui soumettre les transports de
ur; je n'osai pas lui résister, et je me retirai, le cœur
ré de douleur.
certain si je devais obéir ou non à la comtesse, et me
nt qu'elle prendrait des sentimens plus favorables, je
rnai chez elle le jour suivant. Je la trouvai avec une
ne que je ne connaissais pas, et qui me parut nous observer
beaucoup d'attention. L'accueil que la comtesse me fit,
d'abord rien de décidé. Après quelques propos indifférens,
me demanda quand je comptais partir; sur la réponse
e lui fis que je n'en avais pas encore fixé le jour, son air
t successivement si sérieux, si froid et si haut, que c'était
ue une indiscrétion de sa part. La femme qui était avec
ne parut cependant pas s'en apercevoir. Pour moi, j'en fus
erné; et, jugeant que je n'avais plus rien à espérer, à
cette visite fut-elle sortie, que je dis à la comtesse que
rtirais le lendemain.
comte de Canaples, qui entra dans le moment, m'ayant
du, il n'y avait plus moyen de m'en dédire; il me fit
liment sur mon zèle, et me prédit que je deviendrais un
lent officier. Je n'ai jamais été moins flatté d'éloges que
fus alors de ceux du comte. Dans la crainte cependant de
ire par mon humeur la bonne opinion qu'il avait de moi,
lui faire soupçonner la vérité, j'allai donner ordre à mon
t. Ceux qui n'ont jamais aimé que faiblement, pourraient
der une obéissance si prompte comme la marque d'une

passion bien légère ; mais, s'ils avaient plus de connaissance du cœur, ils jugeraient qu'il n'y a qu'un véritable amour capable d'un tel sacrifice. Je ne sentais pas alors que la comtesse en faisait elle-même un, pour le moins, aussi violent que celui qu'elle exigeait de moi. Pour les femmes les plus raisonnables il y a bien loin du danger de succomber à la crainte, de la crainte au désir de s'arracher à l'occasion, de ce désir à la résolution, et plus loin encore de la résolution au courage qu'il faut pour l'exécuter.

Madame de Canaples est la seule femme que j'aie connue capable de franchir et de confondre tous ces degrés.

Quelque désir que j'eusse de prendre un congé particulier, je ne pus la trouver seule, et elle fut assez maîtresse d'elle-même, pour que je ne tirasse aucun avantage de nos adieux.

Ma première aventure ne dut pas, comme on voit, m'apprendre à mépriser les femmes; mais elle m'apprit à m'estimer, et c'est une science très-facile. J'ai eu, autant que qui que ce soit, ce qu'on appelle des bonnes fortunes; et il n'y en a eu aucune qui ait pu me flatter aussi sensiblement que l'impression que j'avais faite sur le cœur de madame de Canaples.

Depuis que l'ivresse des passions est dissipée, j'ai quelquefois refléchi sur l'espèce de conquêtes qui nourrit la vanité des hommes, et j'ai remarqué que la plupart des femmes qui font le sujet de leur triomphe, ont le cœur froid, les sens assez tranquilles et la tête déréglée. Ce n'est pas la raison qui détermine leur choix, ce n'est pas l'amour, ce n'est pas même le plaisir; c'est la folie qui leur échauffe l'imagination pour un homme qui devient successivement l'objet, le complice et la victime d'un caprice. Un amant leur plaît sans autre raison que de s'être présenté le premier, et il est bientôt quitté pour un second qui n'a d'autre mérite que d'être venu le dernier.

J'étais parti, le cœur plein d'amour et pénétré de douleur; mais à peine fus-je à l'armée que les devoirs nécessaires m'occupèrent assez pour faire diversion à mes sentimens, et la dissipation acheva de me rendre ma gaieté. Je me trouvai en peu de jours l'ami intime d'une multitude de gens de mon âge qui ne m'avaient jamais vu. Ce fut dans leur commerce que je puisai la théorie de la vie que je dois bientôt mener avec éclat. Je n'entendais parler que de femmes éperdues d'amour, sacrifiées les unes aux autres et souvent à l'humeur et à des fantaisies : ce n'était que par excès de modestie qu'on parlait de celles qu'on avait séduites, parce que la séduction suppose au moins des soins. Je ne pouvais revenir d'étonnement de l'innocence où j'avais vécu jusqu'alors, et je n'osais l'avouer. J'étais

x de ce que j'entendais dire, honteux de n'avoir rien de l à raconter, trop honnête encore pour en imposer, et bien miné à faire, à mon retour, tout ce qu'il faudrait pour les mêmes avantages, et de quoi briller pendant la cam- e suivante.

i été persuadé depuis que, si j'avais voulu dès lors me aloir de mon imagination pour me mettre au niveau des s à force de fictions, quoique je m'en fusse fort maladroite- t tiré faute d'expérience, ceux qui auraient le plus douté vérité de mes propos, n'auraient osé le faire paraître, la crainte de me laisser soupçonner que les leurs pussent douteux. Je ne connais rien qui serve si bien la fatuité que uité même.

ussitôt que l'armée fut séparée, je revins à la cour, et ma ière visite fut à madame de Canaples. Les leçons que j'avais es, les histoires de femmes que j'avais apprises, et que je ais aussi fermement que si j'en avais été témoin, les ré- ons que j'avais faites en conséquence; tout concourait à spirer une confiance dont je me promettais bien de tirer . Je me présentai devant elle avec un air un peu plus gé que je ne l'avais en la quittant, et j'en fus reçu avec amitié tendre et dont les marques étaient un peu embar- es sans être suspectes. J'essayai d'y répondre avec fami- é. Mais, soit qu'elle prît un maintien imposant, soit que e pusse perdre l'habitude de la respecter, je ne pouvais cher à sortir du respect, sans me trouver dans une con- te qui produisait le même effet. J'étais si maussadement , et avantageux de si mauvaise grâce, que je le sentis moi- e; et, sans m'opiniâtrer à lutter davantage contre mon , je me soumis à l'ascendant qu'elle avait sur moi. Je nnai de lui faire ma cour sur ce pied-là, je cherchai dans laisirs et la dissipation une distraction à l'amour que je nnais de sentir pour elle, et je renonçai à une poursuite le.

ans l'âge où j'étais, les plaisirs de l'amour en imitent le ment, et empêchent qu'on n'en soit tourmenté; je résolus e livrer à tous ceux qui s'offraient, et je fus bientôt aussi ndu que je pouvais le désirer. L'accueil que je reçus, la té des conquêtes que j'avais tant désirées, que j'avais crues iles, et que je croyais encore d'un grand prix, me donnè- une haute opinion de moi. J'en conclus que madame de ples, ou ne m'avait point aimé, ou ne pouvait aimer que ement, puisqu'elle ne m'en avait pas donné les preuves ant d'autres me prodiguaient. J'étais fort éloigné de penser

qu'il y eût entre les femmes d'autre distinction que celle de la figure ou de la jeunesse.

Je crois avoir dit que, le jour que je pris congé de madame de Canaples, j'avais trouvé chez elle une femme que je ne connaissais pas. Je la connus bientôt dans le monde, et j'appris d'elle-même le motif de sa visite. C'était la marquise de Retel; sa figure était piquante, et l'on ne pouvait guère avoir plus d'esprit et moins de mœurs, plus de mépris pour les bienséances, quoiqu'elle ne manquât pas d'ailleurs de probité. Personne n'a jamais eu dans le vice autant de candeur qu'elle en avait. Le premier souper où nous nous rencontrâmes commença notre connaissance, et établit notre intimité. Elle débuta par me demander si je voyais toujours madame de Canaples, et ajouta, sans attendre ma réponse, qu'elle avait bien jugé que notre commerce ne serait pas long, et que le caractère d'une prude ne sympathisait point avec celui d'un jeune homme aussi aimable que je l'étais. Je fus d'abord étonné d'un pareil début, et je répondis sur madame de Canaples avec tout le respect que je lui devais. J'avais encore de la vertu, et il faut qu'il y ait déjà longtemps qu'on l'ait abandonnée, avant que de parler la langue du vice.

Sur la décence de ma réponse : C'est toujours fort bien fait, reprit la marquise, de parler avec ménagement d'une femme avec qui l'on a vécu; d'ailleurs, cela est encore de votre âge : la comtesse est d'un caractère à vous en savoir gré, si cela lui revenait; d'autres ne s'en embarrasseraient guère, et moi, à qui cela ne fait ni bien ni mal, je ne vous en estime ni plus ni moins.

Je vous avoue que ce fut la curiosité qui me fit rendre une visite à madame de Canaples sur un prétexte assez léger. J'avais entendu parler d'une petite merveille qu'elle cachait au reste du monde; je voulus en juger par moi-même; je vous trouvai et j'applaudis à son goût ou à son bonheur; mais vous n'étiez point fait pour vous ensevelir dans la pruderie en naissant. La comtesse ne doit pas trouver étrange que vous l'ayez quittée, et elle aura toujours l'honneur d'être à la tête de votre histoire. En tout cas, lui dis-je, madame, son amitié me fera honneur, et elle n'aura point à rougir de ses bontés pour moi. Comment! rougir? reprit la marquise; elle ne pourrait qu'en faire gloire : et là-dessus elle me donna tant d'éloges, et si peu apprêtés, qu'il fallait nécessairement qu'elle m'inspirât de l'indignation contre elle, ou de l'admiration pour moi; je pris le dernier parti. Les gens les plus déliés sont la dupe d'un appât si grossier, présenté même par un sot : comment une jeune tête présomptueuse n'en eût-elle pas été enivrée ?

Quoiqu'il ne m'échappât rien qui pût blesser l'honneur de
dame de Canaples, ni qui pût faire croire que ce fût discrétion
ma part, manége d'autant plus criminel qu'il fait usurper à
homme une réputation de probité, et n'en flétrit pas moins
vertu d'une femme, la marquise resta persuadée que j'avais
parfaitement bien avec madame de Canaples. Les femmes
réglées ne croient pas les aventures, parce qu'elles en sont
truites, mais parce qu'elles les supposent; c'est moins par
iétration d'esprit que par la corruption de leur cœur qu'elles
rinent quelquefois juste. Elles ne peuvent pas avoir d'autres
es : et de quel droit croiraient-elles à la vertu? elles n'en ont
:un principe, et jugent d'après leur conduite et les exemples
leurs pareilles.

La conversation que j'eus ce jour-là avec madame de Retel,
plutôt qu'elle eut avec moi, fut très-étendue. Ses idées me
urent d'abord si bizarres que je n'en fus frappé qu'en extra-
inaire; mais en peu de temps elle me mit en état de concevoir
principes.

Elle n'attendit pas que je lui demandasse la permission d'aller
voir, elle me l'ordonna, et j'y allai dès le jour suivant. Je la
uvai seule; et, comme si elle eût craint de perdre le temps
elle destinait à mon éducation, elle entra aussitôt en matière.
'ai dit qu'elle avait de l'esprit, je dois ajouter qu'elle avait
ucoup réfléchi. Je ne voudrais pas décider si toutes ses idées
ient bien justes; mais elles me parurent assez systématiques.
st pour mettre le lecteur en état d'en juger, que je vais rap-
ter en une seule conversation ce que madame de Retel m'a
en différentes occasions, et à mesure qu'elle me croyait en
de goûter ses principes.

Avouez, me dit-elle, que le monde où vous vous trouvez
ourd'hui, et pour lequel vous êtes fait, vaut mieux que le
te tête-à-tête de madame de Canaples. Je vous avouerai, lui
je, madame, une chose bien différente; c'est que je ne
rchais mon bonheur qu'auprès d'elle, et que, si je ne crai-
is pas de troubler le sien, je serais encore inconnu à ce
nde pour lequel vous me croyez si propre.

Mais cela est trop plaisant, s'écria la marquise; songez-vous
que le peu de mots que vous venez de me dire renferme
croyable, de prodigieux? car enfin, si je vous entends bien,
que vous entendiez vous-même la force de ce que vous dites,
ut que vous soyez amoureux de madame de Canaples, et
elle y soit insensible : deux choses dont chacune est in-
yable, et dont la réunion passe le prodige. Il n'y a pourtant
de si constant, repris-je : j'aime madame de Canaples,

et je ne puis en être aimé. J'aurais parlé plus vrai, si, en rendant justice à sa vertu, je l'eusse peinte moins insensible; mais l'amour que je conservais pour elle, me fit respecter son secret. Une telle confidence m'aurait paru criminelle. Le véritable amour est presque une vertu, et lorsqu'on le ressent, on n'a point de fatuité.

Comment! reprit la marquise, cette femme ne voulait pas de vous, et vous auriez cru réellement lui déplaire en l'obligeant de renoncer à une pruderie qui, sans doute, lui coûtait beaucoup. En vérité, on apprend tous les jours quelque chose de nouveau. Voilà un bizarre effet de l'amour. Mais vous croyez donc à cet amour-là?

Je crois, répondis-je, que c'est la première et la plus forte des passions. Vous avez, répliqua la marquise, des idées bien fausses sur l'amour.

Les passions qui agitent les hommes se développent presque toutes dans leur cœur, avant qu'ils aient la première notion de l'amour. La colère, l'envie, l'orgueil, l'avarice, l'ambition se manifestent dès l'enfance. Les objets en sont petits; mais ce sont ceux de cet âge : les passions ne sont pas plus violentes quand leurs objets sont plus importans; souvent elles sont moins vives, et, s'il y en a quelqu'une qui devienne plus forte qu'elle ne l'était d'abord, c'est ordinairement par l'extinction des autres qui partageaient l'âme avec elle.

L'amour se fait sentir à un certain âge; mais est-il autre chose qu'une portion du goût général que les hommes ont pour les plaisirs? L'âge où il triomphe est celui où les autres passions manquent d'occasions de s'exercer, dans l'âge où l'on est insensible à l'avarice, parce qu'on n'a rien; à l'ambition parce qu'on n'est de rien. Les passions ne se développent que par l'aliment qui leur est propre. Mais, si elles sont une fois en mouvement, elles l'emportent bientôt sur l'amour. Cette passion se détruit par son usage, les autres se fortifient; elle est bornée à un temps, les autres s'étendent sur tout le cours de la vie. L'amour enfin est un de nos besoins aussi vif et moins fréquent que les autres, rarement une passion, souvent la moins forte et le plus court des plaisirs. Ce plaisir est même dépendant de la mode. N'a-t-on pas vu un temps où la table réunissait presque tous les hommes, et où les femmes n'étaient pas comptées dans la société dont elles sont l'âme aujourd'hui, moins par l'amour que par la mode?

Si la sensation de l'amour est très-vive, le sentiment en est très-rare. On le suppose où il n'est pas, on croit même de bonne foi l'éprouver, on se détrompe par l'expérience. Combien a-t-on

vu de gens épris de la plus violente passion, qui se croyaient prêts à sacrifier leur vie pour une femme, qui peut-être l'auraient fait, comme on exécute dans l'ivresse ce qu'on ne voudrait pas avouer dans un autre état; combien en a-t-on vu, dis-je, sacrifier cette même femme à l'ambition, à l'avarice, à la vanité, au bon air? Les autres passions vivent de leur propre substance; l'amour a besoin d'un peu de contradiction, qui lui associe l'amour-propre pour le soutenir. Il y a, dira-t-on, des amans qui sacrifieraient tout à leur passion : cela peut être, parce qu'il n'y a rien qui ne se trouve; mais quelle est la passion, quel est le goût sérieux ou frivole qui n'a pas ses fanatiques? La musique, la chasse, l'étude même, et mille autres choses pareilles peuvent devenir chacune la passion unique de quelqu'un, et fermer son cœur à toutes les autres. Il en est ainsi de l'amour, qui n'est pas la première passion et rarement l'unique.

Ces grands et rares sacrifices de cœur ne se voient guère que de la part des femmes; presque tous les bons procédés leur appartiennent en amour, et souvent en amitié, surtout quand elle a succédé à l'amour. Ne croyez pas que ce que je vous dis à l'avantage de mon sexe, soit l'effet d'un intérêt personnel. Je ne prétends pas en effet louer excessivement les femmes de ce qu'elles ont l'âme plus sensible, plus sincère et plus courageuse en amour que les hommes. C'est le fruit de leur éducation, si l'on peut appeler de ce nom le soin qu'on prend d'amollir leur cœur, et de laisser leur tête vide, ce qui produit tous leurs égaremens.

Les femmes ne sont guère exposées qu'aux impressions de l'amour, parce que les hommes ne cherchent pas à leur inspirer d'autres sentimens; ne tenant point à elles par les affaires, ils ne peuvent connaître que la liaison des plaisirs. Ainsi la plupart des femmes du monde passent leur vie à être successivement flattées, gâtées, séduites, abandonnées, et livrées enfin à elles-mêmes, ayant pour unique ressource une dévotion de pratique, et pleine d'ennui quand elle est sans vertu, sans ferveur ou sans intrigue.

L'amour est, dit-on, l'affaire de ceux qui n'en ont point; le désœuvrement est donc la source des égaremens où l'amour jette les femmes. Cette passion se fait peu remarquer dans les femmes du peuple, aussi occupées que les hommes par des travaux pénibles, quoiqu'il y en ait beaucoup de plongées dans le vice, non par égarement de cœur, rarement par le goût du plaisir, et presque toujours par la misère; mais je ne parle ici que des gens du monde, ou de ceux que l'opulence et l'oisiveté mettent à portée d'en prendre les mœurs.

L'éducation des hommes, toute imparfaite qu'elle est, quant à son objet et à sa forme, a du moins l'avantage de les occuper, de remplir leurs têtes d'idées bonnes ou mauvaises, qui font diversion aux sentimens du cœur. Les affaires, les emplois et les occupations quelconques viennent ensuite, et ne laissent à l'amour qu'une place subordonnée à d'autres passions. Ce qu'ils appellent amour est l'usage de certains plaisirs qu'ils cherchent par intervalle, qu'ils saisissent d'abord avec ardeur, qu'ils varient par dégoût et par inconstance, et auxquels on est enfin obligé de renoncer, quand ils cessent de convenir, ou qu'on n'y convient plus.

Ici je ne pus m'empêcher d'interrompre la marquise; j'étais si scandalisé d'entendre une femme jolie et encore jeune professer une espèce d'athéisme en amour, que je me crus intéressé d'honneur à combattre son opinion. Comment, lui dis-je, madame, peut-on douter de la puissance de l'amour? Il me suffirait, pour la reconnaître, de l'avoir éprouvée, et d'y être encore exposé auprès de vous; mais, indépendamment de mon expérience particulière, je n'entends parler d'autres choses que de liaisons formées par l'amour, et qu'une longue suite d'années a rendues respectables, sans les avoir affaiblies.

Je connais, reprit la marquise, et j'ai examiné avec attention ces liaisons dont on vous parle. Il y en a quelques unes dignes des éloges qu'on leur donne. Ce sont celles que l'amour a pu commencer; mais que l'amitié a consacrées; et je sais qu'il y en a qui n'ont cessé d'être orageuses que depuis que la passion est éteinte. C'étaient des amans qui, tantôt ivres de plaisirs, et l'instant d'après tourmentés par des caprices, des jalousies d'humeur, ou de fausses délicatesses, passaient quelquefois un même jour en caresses, en dépits, en aigreurs, en offenses, en pardons, et se tyrannisaient mutuellement. Après avoir usé les plaisirs et les peines de l'amour, ces amans se sont heureusement trouvés dignes d'être amis; et c'est de ce moment qu'ils vivent heureux avec une confiance plus entière qu'ils ne l'auraient peut-être, s'ils n'avaient pas été amans, et avec plus de douceur et de tranquillité que s'ils l'étaient encore.

Un état si rare et si délicieux serait le charme d'un âge avancé, et empêcherait de regretter la jeunesse. La réflexion qui détruit ou affaiblit les autres plaisirs, parce qu'ils consistent dans une espèce d'ivresse, augmente et affermit celui-ci. En jouissant d'un bonheur, c'est le doubler que de le reconnaître.

A l'égard de ces vieilles liaisons que le public a la bonté de respecter, faute d'en connaître l'intérieur, qu'y verrait-on si on les examinait? Des gens qui continuent de vivre ensemble,

e qu'ils y ont long-temps vécu ; la force de l'habitude, l'in-
cité de vivre seuls, la difficulté de former de nouvelles
ons l'embarras de se trouver étrangers dans la société, en
nnent beaucoup, et donnent à l'ennui même un air de cons-
e. Ils ont cessé de se plaire, et se sont devenus nécessaires.
ie peuvent se quitter; quelquefois ils ne l'oseraient : on
ent ce rôle pénible par pur respect humain. On s'est pris
l'engouement de l'amour, on a annoncé hautement son
ieur, on a contracté un engagement devant le public, on
atifié dans des occasions d'éclat : le charme se dissipe avec
mps, l'illusion cesse ; on s'était regardés réciproquement
me parfaits, on ne se trouve pas même estimables ; on se
nt, on n'ose l'avouer ; on s'opiniâtre à vivre ensemble en
étestant, et le respect humain empêche autant de ruptures
la loi empêche de divorces. Si le divorce était permis, tel
éclamerait contre un mariage, qui, dans pareille circons-
e, ne romprait pas avec une maîtresse, c'est-à-dire, une
le habitude : on ne rougit point de s'affranchir d'un escla-
reconnu ; mais on à honte de se démentir sur un engage-
t dont on a fait gloire. Les vieilles liaisons exigent, pour
heureuses, plus de qualités estimables qu'on ne l'imagine.
amour tient lieu de tout aux amans, son objet lui suffit;
l'objet s'use, l'amour s'éteint, et il n'y a point alors d'es-
assez féconds pour aller remplacer l'illusion, et devenir
ressource contre la langueur d'une vie retirée et d'un tête-à-
continuel. Si ces sortes d'esprits se trouvaient, il faudrait
re que les deux amans l'eussent l'un et l'autre au même
é, sans quoi la stérilité de l'un étoufferait la fertilité de
re. Il n'y a que l'esprit qui serve à la longue d'aliment à
rit, il ne produit pas long-temps seul.

e tête-à-tête, tel que je le suppose, ne se soutient que par
itié, beaucoup d'estime réciproque, et une confiance en-
, qui fait qu'on jouit de la présence l'un de l'autre, même
se rien dire, et en s'occupant différemment. On devrait
aux amans qui se déclarent publiquement : Faites provision
ertus pour remplacer l'amour.

n croit les hommes plus constans dans un âge avancé que
la jeunesse. Mais cette constance n'est qu'extérieure. Dans
eillesse, on anticipe les besoins par la crainte, on les sent
la privation ; on jouit avec inquiétude, et l'on craint de
er échapper ce qu'on n'est pas sûr de retrouver. Dans la
esse, on ne soupçonne guère les besoins par la prévoyance,
e sent que les désirs ; ils s'éteignent par la jouissance, et
issent bientôt. La jeunesse désire ardemment, jouit avec

confiance, se dégoûte promptement et quitte sans crainte, parce qu'elle remplace avec facilité. Voilà le secret de la légèreté d'un âge et de la constance de l'autre.

Tout ce que me disait la marquise augmentait de plus en plus mon étonnement. Quand son système eût été vrai, je n'étais pas encore disposé à l'admettre. Il y a des principes où la démonstration ne suffit pas; dans ce qui a rapport au sentiment, on ne croit que ce que l'on désire. J'aimais encore madame de Canaples, et je sentais, ou croyais sentir, que mon cœur aurait toujours besoin d'être rempli, et que je ne cesserais d'aimer qu'en aimant de nouveau. Je ne tardai pas à me détromper; la marquise avait entrepris ma conversion, et, grâce à ses soins, je fus bientôt guéri de tous les sentimens honnêtes, comme on le verra dans la suite; mais il est nécessaire que je rapporte auparavant le reste de la leçon qu'elle me donna, et dont elle eut l'attention de me rafraîchir l'idée, jusqu'à ce qu'elle me crût affermi dans les bons principes.

Les choses qu'elle me disait étaient si nouvelles pour moi, que, pour dissiper mes scrupules, et pour éclaircir mes idées, je lui proposai mes doutes.

Je vous avoue, lui dis-je, madame, que je ne sais plus que penser de l'amour : en quoi le faites-vous donc consister ?

Il n'y a rien de plus facile, reprit la marquise : aimer, c'est de l'amitié; désirer la jouissance d'un objet, c'est de l'amour; désirer cet objet exclusivement à tout autre, c'est passion. Le premier sentiment est toujours un bien; le second n'est qu'un appétit du plaisir; et le troisième, étant le plus vif, augmente le plaisir et prépare des peines. Il y a un rapport entre l'amitié et l'amour qui est passion, c'est de se porter vers un objet déterminé, quoique ce soit par des motifs différens. Il y a même des amitiés qui deviennent de véritables passions, et ce ne sont ni les plus sûres, ni les plus heureuses.

L'amour, au contraire, tel qu'il est communément, se porte vaguement vers plusieurs objets, et peut toujours en remplacer un par un autre. Vous direz qu'un tel amour n'est pas fort délicat : non; mais il est heureux, et le bonheur fait la gloire de l'amour.

La délicatesse fait honneur en amitié, parce qu'elle suppose un sentiment éclairé, aussi flatteur pour celui qui le ressent que pour celui qui l'inspire. Cette délicatesse est toujours active, et porte aux attentions pour l'objet aimé; on craint de lui manquer. En amour, elle est ordinairement passive; l'amant prétendu délicat n'a d'autre objet que lui-même; il croit qu'on n'a pas pour lui le retour qu'il mérite. On se tourmente pour faire

rment d'autrui. Quel doit être le supplice de deux amans, nt l'un et l'autre le même travers à la fois !

s âmes délicates ont un double malheur ; elles sont doulou-ment affectées des moindres choses qui blessent ou paraissent er le sentiment, et sont trop difficiles sur le plaisir ; elles euvent le goûter s'il leur reste quelque scrupule sur le ipe dont il part, et, malheureusement, elles ne sont que ingénieuses à s'en former.

tte délicatesse si vantée et si peu connue, n'est donc qu'un lement d'imagination. Il semble qu'elle n'aiguise l'esprit pour le rendre plus faux.

pendant, comme si l'on avait entrepris d'empoisonner tous aisirs, on ne s'est pas contenté d'introduire la délicatesse nour, on y a fait encore entrer la jalousie.

mment! m'écriai-je, la jalousie n'est-elle pas un attribut mour ? Non, sans doute, reprit la marquise ; la jalousie est éjugé d'éducation, fortifié par l'habitude. Si elle était na-e aux amans, ils seraient partout également jaloux ; or il es peuples qui le sont beaucoup moins que d'autres, il y qui ne le sont point du tout, et dont les mœurs y sont abso-nt opposées, qui se font un honneur de ce qui serait un bre parmi nous. On voit encore chez une même nation nœurs très-différentes sur cet article, suivant les différentes itions. Par exemple, on n'est pas jaloux à la cour comme ille, la jalousie n'est plus qu'un ridicule bourgeois, et l'on e des bourgeois assez raisonnables, assez policés, ou assez our n'être pas jaloux ; car on peut s'affranchir d'une espèce ie, par raison, ou par une folie contraire. Si ce préjugé était it, il se trouverait encore quelques jaloux ; mais il n'y au-ue ceux qui le seraient par caractère ; parce que la jalousie, à-dire l'envie, en est un, comme l'ambition, l'avarice, la se, la misanthropie et plusieurs autres sortes de caractères. jalousie est si peu un sentiment naturel, qu'elle se soumet éjugé jusque dans la conduite. Tel homme qui serait jaloux rival jusqu'à la frénésie, ne s'avise guère de l'être d'un Un jaloux est intérieurement si persuadé de son injustice, y en a peu qui ne se cachent de l'être.

croit que la jalousie marque beaucoup d'amour ; mais l'ex-nce prouve que l'amour le plus violent est ordinairement le s soupçonneux. La jalousie ne prouve qu'un amour faible, t orgueil, le sentiment forcé de son peu de mérite, et quel-is un mauvais cœur. Par exemple, combien de fois a-t-on amant dégoûté, cherchant un prétexte pour rompre, et nt de le faire naître à force de mauvais procédés ? Dans

cette situation, il devrait être charmé que quelqu'un vînt le dégager honnêtement; mais point du tout : s'il s'aperçoit qu'on peut se consoler de sa perte avec un autre, sa vanité est blessée de ne pas laisser une femme dans les regrets; la jalousie, ou plutôt l'envie, le ramène pour être tyran sans être heureux. Voilà les hommes : leur amour ne vit que d'amour-propre; il n'y a que des jaloux d'orgueil.

Quoique les raisonnemens de la marquise ne fussent peut-être pas trop bons, je ne me sentais pas en état d'y répondre; mais je crus qu'il n'y avait rien de mieux que de lui en faire l'application à elle-même.

Comment! lui dis-je, madame; si j'avais entrepris de vous plaire, et que j'eusse le bonheur d'y réussir, trouveriez-vous bon que je vous manquasse de fidélité?

Pourquoi non? dit la marquise; l'infidélité est un grand mot souvent mal appliqué. En amitié, c'est un crime; mais, si jamais nous nous trouvions simplement du goût l'un pour l'autre, je ne prétendrais pas être l'unique objet de vos attentions. Une telle prétention serait à la fois une tyrannie insupportable pour vous, et une folie cruelle pour moi-même. Jouissons toujours d'un bien, comme s'il ne devait jamais finir; et sachons le perdre, comme n'y ayant aucun droit.

Croyez-vous que je n'aie jamais eu occasion de m'attacher aussi follement que beaucoup d'autres? Peut-être dois-je une partie de ma philosophie à ma propre expérience; mais j'ai réfléchi de bonne heure sur ce sujet, et je me suis fait un plan de vie en conséquence de mes réflexions. J'ai songé à nourrir mon esprit de connaissances plus agréables que pénibles, et capables du moins d'empêcher la solitude ou la vieillesse de m'effrayer; à défendre mon cœur de toute passion tyrannique, et à goûter les plaisirs que les mœurs régnantes me permettent.

Ce n'est pas que je les approuve ces mœurs; si elles devenaient plus régulières, il y aurait à gagner pour tout le monde. Si cela n'est pas, que les hommes ne s'en prennent qu'à eux-mêmes; qu'ils cessent de crier au déréglement, ou de croire qu'il y ait une morale différente pour les deux sexes. Je sais avec quel mépris ils parlent entre eux des femmes qu'ils paraissent respecter le plus. Cette connaissance serait la meilleure leçon que pût recevoir une jeune personne; et un tel mépris serait souvent juste de la part des hommes, s'ils n'en méritaient un pareil.

Je ne cherche point, comme vous voyez, à m'aveugler sur les hommes ni sur les femmes, et je dis librement ce que je pense, parce que l'opinion d'autrui me touche peu. Je sais que je ne plais pas à tout le monde; mais on ne m'en fait pas moins

ccueil : les hommes ne sont pas dignes qu'on soit délicat sur rs sentimens ; leurs procédés me suffisent. Je m'occupe de x qui me plaisent, et ne me tourmente point sur ceux à qui puis déplaire. La franchise de ma conduite met en défaut qu'à la satire des femmes. Elles ne s'attachent guère qu'à voiler les défauts cachés, et je ne dissimule rien. D'ailleurs, es craindraient que je n'usasse de représailles, et qu'en les nasquant, je ne fisse voir que la seule différence qu'il y ait les à moi, c'est leur fausseté. Je ne crois pas que j'en prisse eine ; mais elles le craignent, et cela suffit pour ma tranquil- . Je ne leur en demande pas davantage ; car je ne prétends nt à leur amitié. Outre que je doute qu'une femme puisse sincèrement l'amie d'une femme, elle doit toujours préférer nitié des hommes : il y a plus de constance, plus de sûreté noins de gêne ; et les hommes doivent trouver plus d'agré- nt dans celle des femmes. J'ai des amis, et je suis digne avoir, parce que je suis incapable de leur manquer. Je res- te assez l'amitié, pour y être plus difficile qu'en amour ; et lus grand honneur que je pourrais faire à un amant qui ces- it de me plaire, ce serait de le garder pour ami.

i je trouvais de la bizarrerie dans les idées de la marquise, ui trouvais aussi des sentimens qui me plaisaient, et insen- ement je m'y attachai. Pendant quelque temps elle ne parut ipée que de moi ; mais je m'aperçus bientôt que, si elle vait donné des préservatifs contre la jalousie, elle savait que j'en aurais besoin avec elle. Elle eut lieu d'être satis- e de ma conduite ; j'avais si bien adopté son système, que s n'eûmes rien à nous reprocher, et, sans nous quitter for- lement, nous nous trouvâmes libres. Je me livrai à tous goûts passagers. Enfin j'étais sensible par caractère, je devins par principes.

es premiers succès m'avaient donné de la vanité ; mais leur tiplicité m'en guérit. Je ne m'arrêterai pas à faire des por- s détaillés des femmes à la mode : c'est un caractère et un iége uniformes ; qui en a vu une, les a toutes vues. Le nbre ne peut servir qu'à grossir la liste de ceux qui ont nanie d'en faire. Quand la tête de ces femmes se prend, font toutes les avances, comme si ce n'était rien ; la fan- e est-elle passée, elles s'en défendent, comme si c'était que chose. Il n'y a point alors de manœuvres plates et usées lles n'emploient. Elles commencent par insinuer qu'un me avec qui on croit qu'elles ont vécu, *s'en est donné l'air ; erait le dernier qu'elles choisiraient ; elles ne conçoivent qu'on puisse l'avoir*. Elles passent par degrés aux propos les

plus outrageans, si toutefois elles peuvent outrager. Elles supposent qu'on ne croira pas qu'elles osassent parler ainsi d'un homme dont elles auraient quelque chose à craindre ; elles ne savent pas qu'elles sont les seules à imaginer qu'elles aient encore quelque chose à perdre. Quand on entend ces déclamations, on sait d'abord à quoi s'en tenir ; on l'apprendrait par là, si on l'ignorait.

Cet excès de hardiesse ne leur est cependant pas inutile ; cela ne dissuade pas, mais cela impose et oblige à dissimuler en leur présence le mépris qu'on a pour elles. Elles ont grand tort de redouter si fort l'indiscrétion ; car tel se cache de les avoir, qui est obligé de les avoir eues.

J'avais donc trop de rivaux aussi heureux que moi, pour que je pusse me flatter de jouer un rôle distingué ; ainsi je songeai à me tirer de pair par des conquêtes plus brillantes, et j'eus le bonheur d'y réussir.

La femme à qui j'eus l'adresse de plaire, était extrêmement sensible, fort portée à l'amour, mais très-jalouse de sa réputation. Elle ne se rendit qu'à l'estime que j'eus l'art de lui inspirer. Il y eut même, de ma part, un procédé de vanité qui tourna à mon avantage. Madame de Clerval m'avait fait plusieurs questions, moitié plaisantes, moitié sérieuses, sur les femmes que le public m'avait données ; mais, comme je ne croyais plus qu'elles me fissent assez d'honneur pour en faire gloire, je les désavouai absolument toutes. Ce qui n'était que l'effet de ma fatuité, madame de Clerval le mit sur le compte d'une probité délicate et rare. D'ailleurs, mes aventures avaient été trop publiques, pour qu'elle pût en douter ; ainsi elle imputa l'éclat qu'elles avaient fait à l'étourderie des femmes qui en avaient été les héroïnes, et conçut la plus haute idée de la discrétion que j'aurais à l'égard d'une femme qui en serait digne, puisque je la portais à un si haut degré pour les femmes qui se respectaient le moins. Ce raisonnement, qui prouvait mieux sa candeur que son expérience, fut ce qui la perdit.

Mon empressement devenant tous les jours plus vif, elle m'avoua enfin qu'elle avait pour moi les sentimens les plus tendres, et que je les devais principalement à la persuasion où elle était de ma probité et de ma discrétion. Je saisis ce moment pour la confirmer dans son opinion ; j'y employai une éloquence, une vivacité, enfin toutes les exagérations qui achevèrent de la séduire, et qui, seules, auraient dû la détromper, si elle avait eu plus de connaissance du caractère des hommes.

L'aveu qu'elle m'avait fait est ce qui coûte le plus à une âme honnête ; et quand les femmes de ce caractère ont à céder, les

es d'un tel aveu sont plus rapides avec elles qu'avec les autres. Iadame de Clerval se fia donc à mes sermens. Ce n'est pas de temps en temps elle n'éprouvât des remords vifs, ou du ns des scrupules d'honneur qui l'alarmaient sur sa réputa-. Je la rassurais par mille protestations qui la calmaient, lui rendre cependant une parfaite tranquillité; et j'avoue son inquiétude était fondée. Quoique je fusse encore inca-e de manquer formellement aux sermens que je lui avais, je me conduisais avec une légèreté qui valait bien une scrétion. Non-seulement mes sentimens n'étaient pas aussi et aussi délicats que les siens; mais, comme c'était la pre-re femme dont la faiblesse pût flatter ma vanité, j'aurais été rmé qu'on eût aperçu ce que je n'osais pas dire; et, avec de s dispositions, on ne dit rien, et on fait tout connaître. Je uis pas me refuser deux réflexions que j'ai souvent faites uis.

a première, c'est qu'il est contre l'honneur de chercher à re à une femme estimable, dont on n'est pas violemment s. Il y en a telle qui résisterait à son penchant, qui même npherait d'une passion, si on ne l'avait pas mise en droit de atter d'en inspirer une pareille; et il y a des femmes perdues n'auraient jamais eu qu'une passion, si elles l'eussent res-ie pour un honnête homme. Après avoir été trahies, elles déchirées de remords, ou elles les perdent à force de iter d'en avoir. Il est sûr que l'amour ne peut jamais pro-r à une femme estimable autant de bonheur qu'il lui en fait re; ainsi un honnête homme ne doit pas la rendre la victime goût léger et passager.

a seconde réflexion est sur les différentes sortes de perfidies. en a une qui consiste à noircir, par une horrible calomnie, rtu d'une femme dont on a quelquefois essuyé des mépris; croyais cette noirceur fort rare. Il y en a une autre assez mune, c'est de trahir, par indiscrétion et par une fatuité ule, le secret et les bontés d'une malheureuse qu'on aurait especter par reconnaissance ou par honneur. La troisième ce de perfidie, plus méprisable encore que la seconde, con-à jouer la discrétion, et à révéler par sa conduite, ce qu'on te de cacher; à laisser voir des choses sur lesquelles on ne t pas cru, si on les disait hautement. Celui qui trahit ou-ment, s'expose du moins au ressentiment, et s'attire tou-le mépris; au lieu que le manége artificieux dont je parle, it pas perdre à celui qui l'emploie, la réputation de galant me : c'est le poison, encore plus odieux que le poignard.

: fut cependant ainsi que je me comportai à l'égard de ma-

dame de Clerval ; j'usai même d'une adresse qui, en lui faisant tort, ne me fit qu'honneur.

Parmi ceux qu'elle voyait, un de mes amis, nommé Derville, en était devenu amoureux. Il était d'une figure aimable, ne manquait pas absolument d'esprit, et encore moins d'étourderie. C'était un de ces hommes qui mettent dans la société moins d'idées que d'âme, moins d'âme que de chaleur, et moins de chaleur que de mouvement ; qui ont le cœur ardent, la tête active ou plutôt agitée, parlent au hasard, entreprennent hardiment, réussissent par des circonstances heureuses, et souvent échouent, surtout quand ils veulent user de prudence, parce qu'alors ils ne prennent que de fausses mesures. On les rencontre partout, on s'en plaint souvent, on en est toujours incommodé, et l'on ne peut les haïr, parce qu'ils ont de la bonté dans les intentions.

Derville se piquait de discrétion, parce qu'il en avait le projet. Il voulait tout savoir, et rien ne lui aurait fait révéler précisément ce qu'on lui aurait confié ; mais ses efforts pour être discret étaient le premier acte de son indiscrétion. On apprenait du moins qu'il savait un secret ; on était bientôt sur la voie et on le découvrait à la fin, sans qu'on fût en droit de lui faire des reproches, ou qu'on pût les lui faire sentir.

Comme il était plus intéressé qu'un autre à m'examiner, il ne tarda pas à soupçonner ce que je dissimulais assez mal, et les soupçons de ceux qui ont droit d'être jaloux deviennent bientôt des certitudes. Il était naturellement franc, et me dit qu'il avait eu des vues sur madame de Clerval ; mais que, s'étant aperçu que j'étais bien avec elle, il avait pris le parti de renoncer à toutes prétentions, et que de simples soupçons l'empêchant d'être mon rival, son procédé méritait bien que j'y répondisse par ma confiance, en lui avouant la vérité. Je lui répondis, avec un faux air de désintéressement, que je lui étais fort obligé de ses égards pour moi ; mais qu'il pouvait s'en dispenser, attendu qu'il me faisait une sacrifice inutile. Je le crois, dit-il : sur votre réponse, je pourrais aller en avant, sans que vous fussiez en droit de vous en plaindre ; mais ce n'est pas assez que de se déclarer rival par ressentiment, il faut tâcher de ne pas aimer en dupe ; et je pourrais bien l'être parce que je vois que vos affaires sont trop bien établies pour que je ne perdisse pas mes peines. Cependant, puisque vous faites le mystérieux, vous n'avez point de secret à me recommander ; ainsi trouvez bon que je ne cache pas à ceux qui savaient mes projets, ce qui me les fait abandonner.

Sur la réponse de Derville, je pris mon parti d'une façon perfide et leste. J'étais d'abord assez disposé à lui avouer tout ; mais,

'espèce de menace qu'il me faisait de révélèr mon secret, ne le lui confiais, je changeai d'avis.

y a en amour, comme dans la fausse dévotion, une morale hée, une hypocrisie et des subterfuges, au moyen desquels ahit plus sûrement la probité que si l'on paraissait la respec- noins. On ne s'en impose pas totalement à soi-même; mais étourdit; on se trompe à demi, on trompe totalement les s; on se débarrasse presque des remords, ou l'on se met du s à couvert des reproches.

n'aurais pas voulu manquer formellement aux sermens que is faits à madame de Clerval; d'un autre côté, j'aurais été mé qu'on eût pénétré notre secret; et quand j'eus compris pour le rendre public, la réserve me servirait mieux qu'une che indiscrétion, je n'en parus que plus mystérieux avec ille. J'achevai par là de le convaincre de la vérité, et de rmir dans son projet. Je lui dis faiblement qu'il avait tort de egarder comme un rival, qu'il en aurait encore plus de tenir propos qui pourraient nuire à la réputation de madame de val, et que je le croyais trop sage pour cela. Trop sage, re- il! vous êtes très-flatteur, ce n'est pas là mon brillant côté, sais, et je me corrigerais fort mal à propos dans cette occa- ci.

otre conversation ne fut pas plus longue, nous nous sépa- s, et, dès le lendemain, on me fit des complimens qui me vèrent que Derville m'avait tenu parole. Quelques jours s, l'ayant rencontré, je lui en fis des reproches plus vifs que res. Il y répondit en plaisantant; je crus devoir le prendre sé- ement, et je me comportai de façon qu'il y mit bientôt au- de vivacité que j'en affectais. Les choses en vinrent au point nous mîmes l'épée à la main, et je l'avais déjà blessé lors- n nous sépara.

es propos de Derville auraient pu ne pas parvenir jusqu'à ame de Clerval, et ne pas faire un grand effet dans le pu- mais notre combat fit un éclat prodigieux, et en apprit le à tout le monde.

n'y avait pas une heure que l'affaire s'était passée, que madame lerval en était déjà instruite. J'allais pour lui en rendre pte, et lui faire modestement valoir la chaleur que je met- dans tout ce qui pouvait la toucher; mais on me refusa sa e. Je fus très-étonné de ce refus, je crus qu'il y avait du mal ndu, et je voulus insister; ce fut inutilement, on me dit l'ordre était clair et précis. J'allai chez moi, et j'écrivis à ame de Clerval, pour la prier de m'éclaircir cette énigme; me renvoya ma lettre sans l'avoir ouverte. Ma surprise aug-

mentait à chaque instant, lorsqu'on m'annonça une de ses femmes, qui me dit que madame de Clerval ne se plaignait nullement de moi; mais que mon aventure ne lui en était pas moins injurieuse, et que, pour empêcher qu'elle ne devînt déshonorante, elle me priait de me dispenser de la voir et de lui écrire. Je voulus entrer dans quelques détails; cette femme me répondit que sa commission ne portait exactement que ce qu'elle venait de me dire, et se retira.

Je ne pouvais pas concevoir qu'une femme, qui paraissait m'aimer, pût être mécontente de mon procédé, qu'elle prît un parti si singulier, et encore moins qu'elle y persistât. Je me présentai plusieurs fois à sa porte, je lui écrivis; mais ce fut sans succès : mes lettres ne furent point reçues, et sa porte m'a toujours été depuis constamment refusée. Lorsque, très-long-temps après, le hasard me l'a fait rencontrer dans le monde, je l'avais presque oubliée, et elle s'est conduite à mon égard avec une politesse si réservée, que j'ai eu celle de ne lui pas demander d'éclaircissement, ni de lui rappeler rien de ce qui s'était passé entre nous.

Le parti qu'elle prit, quoique bizarre en apparence, était noble, courageux et sensé. De la part d'une femme connue pour galante, c'eût été une preuve de plus contre elle; mais il est si rare qu'une femme honnête ait ce pouvoir-là sur elle, que le public finit par la justifier. Les femmes les plus raisonnables et les plus sensibles sur la réputation font des plaintes, des reproches, et pardonnent à la fin. La plus forte preuve d'indifférence pour un homme est de cesser de le voir.

En effet, les plus experts en cette matière ont toujours douté que j'aie été bien avec madame de Clerval, et depuis elle aurait pu avoir dix amans, sans qu'on l'eût seulement soupconnée.

Derville qui n'avait été que légèrement blessé, s'étant rétabli, et ayant appris que madame de Clerval n'avait mis aucune distinction entre nous deux, et nous avait également défendu de la voir, sentit le tort qu'il avait eu, vint m'en faire excuse, et devint si sincèrement mon ami, que, si j'avais eu besoin de cent indiscrétions, il n'en eût pas fait une en ma faveur, tant il était naïvement persuadé que j'avais sujet de me plaindre de lui.

J'eus bien des motifs de consolation. Je us d'abord aussi célèbre que je pouvais l'être : quoiqu'il fût déjà gothique de se battre pour une femme, la plupart d'entre elles m'en savaient gré; et, s'il s'en trouvait quelques unes qui me taxaient d'étourderie, cela ne me faisait aucun tort. Pour un homme qui veut se distinguer dans la carrière où j'entrais, il est assez indifférent qu'on en parle bien ou mal; il suffit qu'on en parle beaucoup.

vis recherché par des femmes qui, peu de temps auparaignoraient jusqu'à mon nom. Parmi celles-là il y en eut ont la conquête me tenta.

était distinguée entre celles que l'on connaît sous le titre gantes. Elles sont en assez grand nombre, sans cepenormer un corps; car, quoiqu'elles se connaissent toutes, st que pour être en garde les unes contre les autres, et r de peur de se trouver en concurrence et de se traverser. a de toutes conditions, et toutes ont le même tour d'essouvent les mêmes vues, avec des intérêts opposés. Elles ielquefois des départemens séparés, comme si par une conn tacite elles s'étaient partagé les affaires; cependant elles uent rien. Elles peuvent admettre des préférences, mais de bornes. La dévotion et l'amour s'allient également avec gue. Ce qui serait passion ou genre de vie pour d'autres, qu'un ressort pour les intrigantes; elles n'adoptent rien e principe, elles emploient tout comme moyen. On les méon les craint, on les menace, on les recherche. Cependant faut bien que leur crédit réponde à l'opinion qu'on en a, ni pparences qu'on en voit; leur vie est plus agitée que rem-On leur fait honneur de bien des événemens où elles n'ont e part, quoiqu'elles n'oublient rien pour le faire croire : a fatuité de leur état. Elles ont le plus grand soin de cacher d'égards et souvent le mépris qu'ont pour elles ceux dont elles risent avec le plus d'éclat. Qu'il y a des gens en place dont n seul sert ou nuit à leur insu! Combien d'intrigantes dont le tire son existence de l'opinion qu'on en a! On le détruirait niant; c'est un fantôme qui s'évanouit quand on cesse d'y er foi.

commence ce métier-là par ambition, par avarice, par étude; on le continue par habitude, par nécessité, pour rver la seule existence qu'on ait dans le monde. Une intriqui, tant qu'elle est à la mode, est à la fois l'objet du mét des égards, tombe dans un opprobre décidé, quand elle ligée de rester oisive, parce que son impuissance est déuée.

est souvent étonné du peu d'esprit de la plupart des nes qui se mêlent d'intrigues, et ce ne sont pas celles qui issent le moins bien. Il est encore certain que la plus habile gante ne l'est jamais assez pour en éviter la réputation. Cette ation peut nuire quelquefois à leurs projets; mais elle ert aussi comme l'enseigne d'un bureau d'adresses.

dame de Saint-Fal, qui était une illustre dans ce genre-là, t donc de goût pour moi, et j'y répondis. Outre que l'aven-

ture me parut singulière, j'avais ouï dire que ces sortes de femmes font toutes les fortunes qu'elles entreprennent; et comme j'étais alors fort éloigné de vouloir travailler à la mienne, je trouvai qu'il me serait assez commode d'en charger quelque autre que moi. Pour la Saint-Fal, elle comptait avoir à ses ordres un homme répandu, fêté, instruit, et qui, indiscret à l'égard de l'univers, n'aurait de confiance qu'en elle. Nos caractères étaient trop opposés pour que notre liaison pût subsister. Chaque jour elle me donnait une nouvelle leçon de prudence, et à chaque instant je faisais quelque nouvelle indiscrétion. Elle m'en dit son sentiment avec beaucoup de dignité; je n'y répondis pas avec tout le respect qu'elle avait pour elle, et je commençai à la négliger beaucoup. Elle en eut un cruel dépit; mais, sans chercher à me retenir, elle ne jugea pas à propos de rompre totalement. Elle m'aurait perdu si elle avait cru pouvoir le faire sans éclat, peut-être y travaillait-elle sourdement; mais elle continua à dire froidement du bien de moi. C'est assez le style des intrigantes; elles nuisent, mais elles ne disent pas de mal; la médisance leur paraît une faute de conduite et une maladresse; suivant les circonstances, elles peuvent aller jusqu'à servir hautement ceux qu'elles détestent en secret, en attendant une occasion sûre de se venger; car la haine tient mieux dans leur âme, que l'amour dans celle des autres femmes.

Le genre de vie que j'avais embrassé, mes liaisons de plaisir, l'espèce de femmes à qui j'étais livré, tout cela avait si peu de rapport avec la maison et le caractère de madame de Canaples, que, lorsque je lui faisais des visites de devoir, je me trouvais étranger chez elle. J'y allais quelquefois dans les momens de mes plus brillans succès, quand mon nom faisait le plus de bruit. Je voulais lire dans ses yeux l'impression que ma renommée et ma gloire faisaient sur elle; je n'y remarquai que du sérieux, ou un intérêt qui ressemblait assez à de la compassion. Je n'y comprenais rien, et cependant cela m'humiliait. Le comte de Canaples, uniquement occupé du service, ne me parlait que de mon régiment. Si je voulais lui faire modestement sentir le nombre des femmes qui s'intéressaient à moi, il ne se doutait seulement pas de mon motif; il supposait que je ne les voyais que par des vues d'ambition, comme des ressorts pour ma fortune. Il m'exhortait à ne pas perdre mon temps avec un tas de folles, à faire ma cour au roi, à m'attacher aux ministres, à m'appliquer à mon devoir.

D'un autre côté madame de Canaples ne me parlait que de choses indifférentes, et me répondait plutôt qu'elle ne m'adressait la parole. J'avais beau chercher à étaler ma gloire, je me

uvais interdit en sa présence, moi qui étais avantageux par-
t ailleurs. Ce n'est pas la seule fois que j'ai reconnu que l'in-
ence et la timidité ne sont pas incompatibles dans le même
actère. J'allais enfin chez madame de Canaples avec des pro-
de vanité, j'y étais avec contrainte, et j'en sortais humilié.
Quelque penchant que je sentisse toujours pour elle, je ne me
tais pas en état de lui immoler continuellement mon amour-
pre; je cessai presque d'y aller, et je pris le parti de préférer
femme que je respectais le plus, celles que j'estimais le
ins, mais qui m'estimaient davantage.
Si mon aventure avec la Saint-Fal ne fut pas fort délicieuse,
ne laissa pas de me donner une sorte de considération. La
part des femmes ne doutèrent pas que je n'eusse un mérite
érieur pour en avoir traité si cavalièrement une qui était en
session de se faire redouter. Dès que cette opinion fut établie,
me vis si recherché, que ce n'était pas un petit embarras pour
i que de concilier tant d'affaires différentes. J'en ai manqué
elques unes qui m'auraient plu beaucoup, mais qui ne conve-
ent pas aux circonstances où je me trouvais; de sorte que j'ai
elquefois été sur le point de demander du temps et de proposer
termes; et je ne doute pas que si j'avais eu l'impertinence
ve de faire de telles propositions, il ne se fût trouvé des femmes
ez naïvement viles pour les accepter. Ceci n'est point une exa-
ation; les experts en cette matière me rendront justice.
e devins, en peu de temps, ivre d'airs et d'extravagance. Il
a point de sottise que je ne regardasse comme faisant partie
mes devoirs, et je les remplissais dans toute leur étendue. Je
ardais tout ce qu'un homme sensé a soin de s'interdire, tout
réussissait, et je fus dans peu l'objet de l'émulation de tous
fats, qui étaient alors en plus grand nombre qu'aujourd'hui,
ce qu'il y avait plus d'occasions de l'être. Ce que j'avance est
n contraire à l'opinion commune, et n'en est pas moins vrai.
Si l'on y fait attention, on verra que tous les travers de mode
, comme les arts de goût, leur différens âges, leur nais-
ce, leur règne et leur décadence.
l y a si long-temps que l'amour était un sentiment tendre,
icat et respectueux, qu'on regarde cet amour comme absolu-
nt romanesque. Cependant il y a eu un âge d'honneur et de pro-
é en amour; la discrétion était inséparable, et faisait partie du
heur; elle était un devoir si essentiel et si commun, qu'elle
méritait pas d'éloge; l'indiscrétion eût été un crime déshono-
t. Ce temps-là est passé.
La première marque de l'affaiblissement du bonheur, ainsi
de la vertu, c'est lorsque l'on commence à en faire gloire.

La vanité vint donc s'unir à l'amour, et par conséquent le corrompre. La vanité donna naissance à l'indiscrétion, et celles qui en furent les premières victimes se livrèrent au désespoir. Ce fut alors le beau siècle de la fatuité; mais ce malheur devint si commun, il y eut tant de sujets de consolation dans les exemples, que les motifs de honte disparurent, et les âmes les plus timides se rassurèrent. Enfin, les choses en sont venues par degré au point qu'on voit des femmes prévenir l'indiscrétion par l'éclat qu'elles font elles-mêmes, et mettre par leur indifférence sur les propos du public la fatuité en défaut.

On ne pourra plus se faire un honneur de divulguer ce qui ne sera ni caché ni secret; et je ne doute point qu'on ne voie bientôt la fatuité périr, comme les grands empires, par l'excès de son étendue.

Il n'y a point de travers qui ne puisse être en honneur, et qui ne tombe ensuite dans le mépris. Tel a été le sort des *petits maîtres*. On ne donna d'abord ce titre qu'à des jeunes gens d'une haute naissance, d'un rang élevé, d'une figure aimable, d'une imagination brillante, d'une valeur fine, et remplis de grâces et de travers. Distingués par des actions d'éclat, dangereux par leur conduite, ils jouaient un rôle dans l'État, influaient dans les affaires, méritaient des éloges, avaient besoin d'indulgence, et savaient l'art de tout obtenir. Ce fut ainsi que parurent les d'Épernon, les Caylus, les Maugiron, les Bussi d'Amboise, etc. Cette espèce d'êtres singuliers, presque aussi rares que des grands hommes, n'a pas subsisté long-temps; leurs successeurs, c'est-à-dire, ceux à qui on en donna le nom, n'ayant avec les premiers rien de commun que la naissance et l'étourderie, le titre est presque resté vacant à la cour. On en voit peu qui soient dignes de le soutenir, de sorte qu'aujourd'hui il est relégué dans des classes subalternes ou dans les provinces; on le donne, par abus ou par dérision, à de plats sujets qui ne sont pas faits pour des ridicules de cette distinction.

Il n'y a pas jusqu'au vice qui ne puisse dégénérer. Ce qu'on appelait autrefois un *homme à bonnes fortunes* ne pouvait l'être que par les grâces de la figure et de l'esprit. Avant que d'oser s'annoncer sur ce ton-là, il était averti de son mérite par les prévenances dont il était l'objet, et qu'on lui marquait d'une façon peu équivoque. Trop recherché pour être constant, il était entraîné par la quantité des objets qui venaient s'offrir; l'inconstance était quelquefois moins de son caractère que l'effet de sa situation. Il était léger, sans être perfide: cela est encore changé.

Il ne paraît pas que plusieurs de ceux qui sont à la mode au-

rd'hui, eussent une vocation bien marquée pour le rôle
ils jouent. C'est une profession qu'on embrasse par choix,
ıme on prend le parti de la robe, de l'église ou de l'épée,
vent avec des dispositions fort contraires. Ce qu'il y a de
s admirable, c'est que cela est parfaitement indifférent pour
uccès. Pour être admis et réussir dans cette carrière, il suffit
s'annoncer sur ce pied-là. Vous y voyez briller des gens à
vous auriez conseillé de travailler à se faire estimer par des
tus, pour se faire pardonner leur peu d'agrément.

Mais comment sont-ils tentés d'un métier si pénible? Il n'y a
nt de profession, point d'objets d'ambition ou de fortune,
nt de macérations religieuses qui imposent autant de soins,
mbarras, de peines et d'inquiétudes que la prétention d'être
homme à la mode. Tel s'y livre de dessein formé qui, s'il y
it condamné, se trouverait le plus malheureux des hommes.
oi qu'il en soit, on est homme à bonnes fortunes, parce qu'on
ésolu de l'être; et l'on continue de l'être, parce qu'on l'a été.
commence ce rôle-là sans figure, on le soutient sans jeunesse;
a devient un droit acquis. On n'aurait pas cru que la prescrip-
n pût trouver là sa place.

l y a même, sur cet article, un contraste assez bizarre entre
ort des hommes et celui des femmes.

Un homme à la mode conserve sa célébrité, et confirme quel-
efois ses droits dans un âge où il devrait les perdre. Après
ir cessé de plaire, il est encore long-temps capable de séduire.
emble au contraire que la célébrité d'une femme double son
. On s'ennuie de certaines beautés, moins parce qu'il y a long-
ıps qu'on en parle, que parce qu'on en a beaucoup parlé. Il
trouve parmi celles-là qui s'attireraient une attention mar-
ée, si elles ne faisaient que de paraître, sans être plus jeunes
elles ne le sont. Le public traite assez les femmes comme les
ctacles, qui sont courus ou désertés.

Si plusieurs réussissent sans avoir les qualités propres à ce
ils entreprennent, on en voit d'autres, nés avec les plus
nds avantages, excepté le caractère avantageux, rester dans
scurité par excès de modestie.

Les intrigues s'engagent ou se dénouent par convenance et
par choix. La société dans laquelle on vit, en décide, à peu
s comme on résout un mariage dans une famille; de sorte
on voit des intrigues de convenance comme des mariages de
on. Il n'est pas même sans exemple qu'on emploie la gêne,
que l'on contrarie le goût de deux amans; il y a de ces liaisons
se font presque aussi tyranniquement que de certains ma-
ges.

Je commençais à être moins sensible à bien des folies, je me blasais, et les vapeurs allaient me gagner. J'avais trop de part à la dépravation de mon siècle, pour ne pas m'apercevoir moi-même que ma vanité perdait à suivre trop long-temps les ridicules que j'avais mis à la mode.

Je crus devoir chercher les plaisirs dans quelque société aussi brillante et plus honnête que celles où je vivais habituellement.

J'avais entendu faire beaucoup d'éloges de celle de madame de Saintré. C'était une jeune veuve qui, par son rang, sa fortune et son goût, rassemblait chez elle l'élite de la meilleure compagnie. Je m'y fis présenter par un de mes parens qui y était admis, et je sus depuis que ce n'avait pas été sans peine qu'il l'avait obtenu pour moi. Il eut la discrétion de ne me le pas dire alors, et se contenta de me recommander de me comporter, dans cette maison-là, avec une liberté plus décente que je ne l'avais fait ailleurs.

Quoique j'eusse la tête assez gâtée, j'avais les mœurs souples, et sans fausseté ni contrainte; je n'étais déplacé ni dans la bonne, ni dans la mauvaise compagnie. J'eus bientôt pris le ton de la maison de madame de Saintré. Je n'ai point connu de compagnie qui fût mieux choisie et plus variée, sans être mêlée. C'est là que j'ai vu de la différence dans les caractères, sans opposition; des esprits d'un tour singulier et naturel, sans affectation ni bizarrerie; de la raison sans pédantisme; et de la liberté sans extravagance. Rien n'était exclus de la conversation, rien n'était préféré. Les propos, sans être ni froidement compassés, ni follement décousus, roulaient sur tous les sujets qui peuvent naître entre des personnes de différent état, instruites ou aimables, et qui toutes étaient estimables dans leur classe.

Quand un heureux hasard a réuni une telle société, il est inutile de prendre des précautions pour qu'elle subsiste; elle reste unie par un aimant naturel que la mauvaise compagnie ne vient point altérer. On croit communément qu'il faut des soins pour l'écarter; point du tout: la mauvaise compagnie se fait justice elle-même, et s'exile de la bonne, parce qu'elle y est aussi ennuyée que déplacée. Si cela n'était pas, quelles ressources aurait-on contre certains importuns privilégiés à qui leur rang ouvre toutes les portes, si leur propre ennui n'était pas un préservatif contre leur importunité?

Madame de Saintré était plus faite que personne pour être l'âme de la compagnie qu'elle rassemblait. Indépendamment des charmes de la figure qui font toujours une illusion agréable, elle avait l'esprit étendu, juste, fin, naturel et facile. Je ne

erai point de son caractère; sa conduite le fera connaître. avais éprouvé plus d'une fois que la beauté ne fait pas tou- s naître l'amour, et peut n'exciter qu'une admiration froide; ame de Saintré me fit connaître que l'esprit joint à une re piquante est toujours sûr de son effet. Je m'y trouvai si ement attaché, que j'en étais encore à croire simplement lle m'amusait un peu plus qu'une autre. Mon erreur ne pas, et ce qui fortifia mon goût et me piqua, fut de m'a- evoir que le brillant de ma réputation, loin d'être un mérite rès d'elle, était un titre contre moi. Elle était de ces femmes z modestes ou assez fières pour ne vouloir pas que leur nom e à orner une liste; plus elle est étendue, plus elles la trou- déshonorante, à moins qu'elles ne soient sûres d'en faire ernier article; et les femmes qui s'estiment le plus sont celles s'en flattent le moins: c'est une de ces occasions où l'amour- re ne donne pas de confiance.

ne s'agissait donc pas ici de suivre mon plan ordinaire; peu que j'eusse marqué d'espérance, madame de Saintré regardée comme un outrage, et m'eût mis hors d'état d'en ais former.

n amant qui a des préventions à vaincre, doit les détruire degrés, se conduire avec prudence, et ne pas compter sur simple goût qu'on lui marque; dans une telle circonstance 'a rien à prétendre, si l'on ne vient jusqu'à inspirer une vraie ion.

le sentis, et, sans oser encore me flatter du succès, je suivis ule route que l'esprit m'indiquait. Je m'attachai à plaire à ame de Saintré, et surtout à lui paraître estimable: on mence à le devenir par le seul désir de le paraître. Je n'ou- rien pour lui persuader que mes travers n'avaient été que de mes liaisons, et que mon attachement pour elle avait pour m'en corriger. J'étais d'autant plus persuasif, que is persuadé moi-même; j'intéressai son cœur en intéressant amour-propre. C'est l'appât le plus sûr pour les gens d'esprit sont sensibles, sans quoi ils ne seraient jamais dupes.

m'aperçus bientôt de l'impression que je faisais dans son r, et que de jour en jour elle devenait plus profonde. lame de Saintré commençait à être plus sérieuse avec moi lle ne l'avait été. Je jugeai que son âme n'était pas tran- le, et qu'elle éprouvait des combats intérieurs; j'en devins vif et plus pressant, sans en être moins respectueux, et je gardai bien de triompher, pour mieux assurer ma victoire. obtins enfin, et je fus d'autant plus heureux, que son bon- r parut égal au mien.

Je ne fus nullement tenté d'en faire trophée ; le plaisir me suffisait ; et, quand il est à un certain degré de vivacité, il suspend la vanité même. Ma gloire n'y perdit rien. Je continuais d'attirer l'attention, et les plus jaloux d'entre ceux qui avaient les yeux fixés sur moi, me voyant aussi distingué dans la meilleure compagnie que je l'avais été partout ailleurs, passèrent de la jalousie à l'admiration. Une continuité de succès variés oblige à penser que les honneurs ne se multiplient que pour ceux qui les méritent. Je m'en aperçus, et je compris que je n'avais jamais eu autant de raison d'être satisfait de moi, que j'en avais alors.

Si l'admiration dont nous sommes l'objet nous emporte hors de nous-mêmes, elle nous y ramène quelquefois ; nous cherchons, par une secrète complaisance, à nous examiner, pour jouir en détail des perfections dont l'assemblage peut, en éblouissant nos admirateurs, les empêcher de connaître notre mérite dans toute son étendue. En voulant me procurer cette satisfaction intérieure, je trouvais en moi un vide qui me donnait des scrupules ; je ne pensais pas distinctement ; mais je sentais confusément qu'il y avait dans le public un préjugé en ma faveur, dont le principe ne m'était pas aussi avantageux que l'effet. J'écartais aussitôt une idée importune, je recourais à ma réputation pour me rassurer sur mon mérite, je rentrais dans le monde, et j'y repuisais la confiance. J'ai senti plus d'une fois que, si nous ne jugions que d'après nous-mêmes, nous nous rendrions une justice assez exacte, et que nous nous estimons plus par l'opinion d'autrui que par notre propre sentiment.

Ce qui peut nourrir notre présomption excessive, est l'espèce de cour soumise que nous font ceux dont la naissance égale souvent la nôtre ; mais qui sont réduits à nous la faire connaître, parce que leurs pères ne se sont pas avisés de venir à la cour, et que la fortune les a tenus, depuis plusieurs générations, dans une obscurité qui ne répond pas à l'éclat de leurs aïeux. Une indifférence dédaigneuse nous empêche de leur contester aucune de leurs prétentions ; mais, les regardant comme des hommes qui ne tiennent à rien, nous nous contentons de les écarter avec une politesse froide qui les réduit à s'humilier eux-mêmes, pour se rapprocher de nous, sans avoir le droit de s'en plaindre.

Ces espèces d'inférieurs, ces petits-cousins de province ne sont pas les seuls à nous gâter ; ce qu'on appelle communément de vieux seigneurs y contribuent encore. Ils laissent quelquefois échapper contre nous l'humeur d'une fausse misanthropie ; mais ces accès sont courts ; une longue habitude de respecter la cour leur inspire une considération machinale pour ceux qui y parais-

nt avec éclat, et dont on y est occupé, fût-ce par des folies. os propos ne leur sont point indifférens; ils nous flattent, nous cherchent, et se servent de notre indiscrétion pour leurs desins. Ils savent que c'est par nous qu'ils seront instruits des trigues des femmes, et souvent des affaires par les intrigues. effet, ils ne peuvent avoir pour nos travers ni cette compassion i naît de l'humanité, ni ce mépris qui pourrait partir de la ison, parce qu'ils ne sont ni citoyens, ni sages. Ce sont des mmes blasés sur les plaisirs, qui, à un certain âge, se livrent 'ambition, ou plutôt à l'intrigue. Ils veulent achever par leurs ns une fortune qu'ils trouvent presque faite, sans qu'ils y ssent jamais songé. Il n'y a plus que deux caractères dans les ns du monde, la frivolité et l'intrigue.

La naissance et le rang décident de la carrière où nous entrons, de la facilité que nous trouvons à la parcourir ; de façon que s les gens de notre espèce arrivent ordinairement à des termes peu près pareils, à moins qu'ils ne se soient jetés eux-mêmes ns un avilissement qui les met au-dessous de tout.

Ce n'est pas même assez que de s'être avili, pour être écarté s routes de la fortune ; il faut encore être malheureux ; sans oi la guerre, l'intrigue, l'hypocrisie, le pédantisme et mille constances fournissent les moyens de se réhabiliter à la cour. y a presque toujours le choix de sa réputation ; on la perd, la renouvelle, on en change dans l'espace d'une année, et peut avoir successivement le coup d'œil de plusieurs hommes férens ; enfin on remarque tout à la cour, on ne s'y souvient rien.

Je suis très-éloigné de penser que ma sincérité puisse inspirer l'indifférence pour les devoirs : on ne saurait croire combien st important de s'en occuper. J'avoue qu'on ne méprise point cour, mais on y estime quelquefois; et, quelque rang qu'on ienne, cette estime personnelle répand sur ceux qui la mérit, un éclat qui efface celui des places.

Je reviens à ce qui me regarde: j'étais donc dans l'admiration moi-même, lorsque je reçus une leçon qui, sans me corriger, laissa pas de m'humilier, et commença à me faire réfléchir. un homme sage s'était avisé de me faire des représentations sur s travers, je les aurais prises pour l'effet d'une basse jalousie d'une stupidité risible, et je n'y aurais répondu que par une npassion méprisante, ou des plaisanteries avantageuses ; mais propos qui me fut tenu ne partait pas d'une bouche suspecte. fut la marquise elle-même qui commença à m'ouvrir les yeux. y avait trois mois que nous jouissions d'une vie délicieuse, sque je m'avisai de la troubler. Comme ses attentions aug-

mentaient chaque jour pour moi, les miennes se relâchèrent pour elle. La société qu'elle rassemblait faisait, après moi, le bonheur de ses jours ; j'entrepris de la déranger. C'était à un homme du bel air qu'un si beau projet était réservé, et j'aurais eu la gloire de diviser une société honnête, si je n'avais pas trouvé dans la marquise une femme d'un caractère plus ferme que je ne l'aurais soupçonné.

Parmi ceux qui lui faisaient une cour assidue, le chevalier de Nisarre était celui avec qui elle paraissait avoir le plus de familiarité.

Il est à propos que je le fasse connaître. C'était un homme d'environ cinquante ans, qui, après avoir servi avec distinction, moins par ambition que par devoir, avait quitté le service à la paix. Il avait le cœur droit et les mœurs douces. Son esprit, plus étendu que brillant, ressemblait à une lumière égale qui éclaire sans éblouir, et se porte sur tous les objets. Des hommes médiocres auraient pu vivre long-temps avec lui, sans soupçonner sa supériorité ; il n'appartenait qu'à des gens d'esprit de la reconnaître. Son imagination, toujours soumise à la raison, en paraissait moins brillante. Des traits marqués sont quelquefois des éclairs qui ne brillent que par l'opposition des ténèbres. Il y a des têtes à qui leur désordre fait honneur ; la confusion imite assez l'abondance. C'est ainsi que les ruines d'un bâtiment médiocre occupent plus d'espace qu'un palais bien proportionné.

Je n'ai jamais connu d'esprit dont toutes les parties fussent dans un équilibre plus parfait. Ce je ne sais quoi, si sensible dans certaines physionomies et si difficile à définir, il fallait que le chevalier l'eût dans le caractère pour se faire pardonner son mérite ; car, en faisant honneur à la vertu, il était respecté par l'envie. Il pouvait n'être pas le premier partout ; mais il n'aurait jamais été le second : on l'aurait toujours distingué. Enfin, si j'avais voulu peindre l'honnête homme parfait, je n'aurais pas choisi d'autre modèle ; mais j'étais alors bien éloigné d'en connaître tout le prix : les hommes sensés ne plaisent guère qu'à ceux qui sont près de le devenir.

Le chevalier, tel que je viens de le peindre, fut celui dont je m'avisai de jouer le jaloux. Je n'étais pas susceptible de cette jalousie qui suppose un amour délicat, qui part d'une défiance modeste de soi-même, et qui est flatteuse pour l'objet aimé. Il y a une autre espèce de jalousie, cruelle pour celui qui la ressent, et assez injurieuse pour la personne qui l'inspire ; mais l'amour-propre me défendait encore de celle-là. Ma jalousie était un pur caprice ; las d'être uniment heureux, je voulus exercer un empire tyrannique sur la marquise, amuser ma vanité, et faire

reuve de sa complaisance. Les hommes gâtés aiment les sacri-
s, et j'en exigeai ; je témoignai froidement à la marquise
les assiduités du chevalier m'étaient quelquefois importunes.
Vous n'êtes pas jaloux ? me dit-elle. Non, assurément, ré-
dis-je ; j'ai su jusqu'à présent me préserver d'un pareil ridi-
e. C'est donc un caprice ? reprit-elle. Un caprice, madame ?
is caprice est fort bon ; je ne croyais pas avoir des caprices,
oue que je ne le croyais pas. Mais comment, répliqua-t-elle,
lez-vous que j'appelle l'humeur que vous me faites paraître ?
elles seraient mes raisons pour rompre avec un ancien ami ?
us ne le voudriez pas. Oh ! madame, repris-je, je ne veux
; je vois assez que j'aurais mauvaise grâce d'avoir une vo-
té. J'avais imaginé que les amans n'étaient occupés qu'à
rcher, pénétrer et satisfaire les sentimens l'un de l'autre, et
se rendaient ni ne se demandaient des raisons. Je pense au
traire, reprit la marquise, que les amans doivent se dire
vement ce qui les blesse, s'en avouer avec candeur les motifs
onnables ou frivoles ; l'amour-propre ne doit pas en être hu-
ié ; et, quand il pourrait l'être, c'est à l'amour qu'on en
t le sacrifice. Avez-vous quelque sujet de plainte ? Parlez,
liquez-vous ; n'êtes-vous pas sûr de mon cœur ? Je vous ai
sacrifié pour que vous puissiez en douter ; je serais bien à
indre de vous avoir déplu avec le plus vif désir de vous plaire :
s ne me répondez rien, il semble que vous preniez plaisir à
ffliger. Je m'aperçus en effet que ses yeux se mouillaient, et
fus tenté d'abandonner mon projet insensé ; mais ma fatuité
ore plus forte l'emporta, et je voulus achever de soumettre la
rquise, en affectant d'appuyer d'une fausse délicatesse mon
pertinence outrée. Il est inutile, madame, lui dis-je, d'in-
er plus long-temps là-dessus ; nous pensons trop différem-
nt ; mes idées sont sans doute trop délicates, romanesques
me ; mais enfin, soit raison ou caprice, je suis piqué de votre
istance ; peut-être la réflexion vous rendra-t-elle plus com-
isante.

e n'attendis pas la réponse de la marquise, et je sortis, bien
suadé que je recevrais bientôt de sa part un billet soumis, qui
procurerait la satisfaction de me laisser fléchir avec dignité.
Le lendemain, je fus d'autant plus surpris de ne point entendre
ler de la marquise, que j'en recevais régulièrement un billet
les jours pour quelque arrangement de souper, de spectacle
de promenade, et très-souvent sans sujet. Les amans n'ont
toujours quelque chose à se dire ; mais ils ont toujours à se
ler.

Trois jours s'étant passés, sans qu'on me donnât le moindre

signe de vie, je devins inquiet ; je ne doutai point que la marquise ne fût malade, et que mes rigueurs ne fussent capables de la faire périr de désespoir. Enfin, soit générosité, soit curiosité simple d'éclaircir les motifs d'un silence si opiniâtre, je passai chez elle. Je la trouvai avec le chevalier, et je m'aperçus que mon arrivée avait coupé une conversation intéressante. Je fus reçus poliment, et, après quelques propos vagues et décousus, tels que les tiennent ceux qu'on interrompt mal-à-propos, le chevalier sortit.

La marquise et moi, étant restés seuls, nous fûmes assez de temps sans nous rien dire : j'attendais qu'elle commençât ; mais, voyant qu'elle n'en faisait rien, et piqué d'être obligé d'entamer une conversation dont le début ne laissait pas de m'embarrasser : Je ne croyais pas, lui dis-je d'un ton amer, que le chevalier vous fût si nécessaire ; je vois que c'était un vrai sacrifice que j'exigeais ; mais.... Monsieur, dit la marquise en m'interrompant, le ton que vous prenez me ferait craindre qu'il ne dégénérât en aigreur, et comme je veux éviter qu'il y en ait jamais entre nous, écoutez-moi.

Je m'étais flattée que l'espèce d'incartade que vous me fîtes, il y a trois jours, n'était qu'un caprice passager, un accès d'humeur, dont je ne vous aurais peut-être pas reparlé ; mais comme je ne puis plus douter que ce ne soit un dessein formé, ou un vice de caractère, je veux en prévenir les suites.

Je vous ai aimé, et je vous aime peut-être encore ; mais l'amour n'a pas sur moi tous les droits qu'il a sur les autres femmes, qui n'ont communément dans la tête que ce qui reflue du cœur. Je veux vous faire connaître mon âme.

Je n'ai jamais confondu l'amitié avec l'amour. L'amitié est un sentiment éclairé qui peut commencer par l'inclination, mais qui doit être confirmé par l'estime, et qui, par conséquent, suppose un choix libre, du moins jusqu'à un certain point. L'amour est un transport aveugle, une espèce de maladie qui prend aux femmes. La préférence que l'amour nous fait donner à un homme sur les autres, est une grâce forcée ; l'estime une justice. L'amitié participe de l'une et de l'autre. L'ami a des droits que le temps et la réflexion ne peuvent que confirmer ; l'amant n'a que des priviléges qu'un caprice lui donne, qu'un autre caprice lui fait perdre, et que la raison peut toujours lui ôter. Une femme serait trop heureuse de trouver les qualités de l'un et les charmes de l'autre réunis dans la même personne.

Mais, pour en venir à ce qui nous regarde, vous avez été mon amant ; le chevalier est mon ami. Je vous avais donné toute ma tendresse, j'ai eu sujet de m'en repentir ; je lui ai livré toute

onfiance, je dois m'en applaudir. J'ai goûté avec vous des
rs plus vifs qu'avec lui; mais il est plus nécessaire que vous
n bonheur; le plaisir n'est qu'une situation, le bonheur est
at : jugez si je dois vous le sacrifier.

mme je crus entrevoir dans le discours de la marquise le
ège d'une adroite coquette, qui ne voulait m'associer un ami
pour me faire ensuite souscrire à la pluralité des amans, je
us sur-le-champ de la subjuguer, de profiter de sa passion
moi, et de l'ascendant que je croyais avoir sur elle, pour
ire la loi.

dmire prodigieusement, lui dis-je, la dissertation philoso-
ie et les distinctions fines que vous venez de faire; pour
qui ne sais pas tant subtiliser sur l'amour, je vous déclare
e ne vivrai jamais avec une femme dont je n'aurai pas toute
nfiance, et qui me préférera un ami; ainsi voyez si vous
z me perdre.

facilité, me répondit la marquise, avec laquelle vous pre-
n parti, suffirait pour décider celui qui me convient; mais,
de répondre, souffrez que je vous présente la différence des
édés du chevalier et des vôtres.

chevalier a pour moi un sentiment tendre qui se trouve na-
lement entre deux amis de différent sexe, et qui, sans être
sément de l'amour, et encore moins de la passion, échauffe
ur, inspire les attentions, anime les devoirs de l'amitié, et
nd le charme de la vie.

n'est pas qu'il m'ait fait l'aveu de la disposition de son cœur,
sent et l'ignore. Croyant avoir passé l'âge d'aimer, et trop
ste pour se croire en droit d'inspirer de l'amour, il cède à
ntiment qui n'est jamais plus délicieux que lorsqu'on l'é-
ve sans le reconnaître.

e telle amitié est ordinairement jalouse, et la conduite du
lier avec vous est ce qui m'a prouvé la générosité, la can-
et la beauté de son âme. Mon goût pour vous ne lui a pas
pé; cependant il vous a fait plus d'accueil qu'à qui que ce
il vous a aimé, dès qu'il a connu que vous m'étiez cher.
especté notre secret, il a eu la même discrétion que si nous
avions avoué, et il regarde comme une confiance de notre
ce qu'il ne sait que par notre imprudence, s'il pouvait y en
avec lui. Ma foi, dis-je à la marquise en l'interrompant,
evalier n'est qu'un sot de n'avoir pas entrepris davantage.
dispositions que je vous vois, il aurait sûrement réussi.
convenez qu'il vous aime? J'en suis sûre, me dit-elle.
u'il vous est cher? Beaucoup, ajouta-t-elle. Je ne conçois
pas, repris-je, ce qui eût pu l'arrêter. Bien des choses, ré-

pliqua-t-elle, que vous êtes bien éloigné de supposer, et que je ne vous ferais pas sentir aisément. Quoi qu'il en soit, j'ai été charmée que le chevalier n'ait pas eu des sentimens assez vifs, ou qu'il ne les ait pas assez démêlés, pour m'en faire l'aveu, parce que je n'y aurais peut-être pas répondu favorablement, et qu'il eût été malheureux. Un tel aveu de la part d'un homme à la mode n'est pas même une preuve d'amour; de la part d'un homme du caractère du chevalier, c'est l'engagement le plus fort qu'il puisse prendre. Il ne lui aurait peut-être plus été possible de se guérir de sa passion, ou son amitié m'aurait toujours été suspecte. On ne veut pas se défaire forcément d'une passion, l'amour-propre humilié l'irrite de plus en plus; au lieu qu'un homme qui croit sentir l'impossibilité du succès, et qui ne s'est pas compromis, réfléchit, combat ses désirs, et se trouve payé de ses efforts par la gloire de remporter une victoire qu'il ne doit qu'à lui-même. Il lui en reste un sentiment tendre, et l'on est quelquefois aussi heureux par l'amour qu'on ressent, que par celui qu'on inspire.

Mes idées vous paraissent encore des subtilités ridicules; mais, pour prévenir les questions que vous croiriez les plus embarrassantes pour moi, je vous avouerai naïvement que, si j'avais un ami unique dont l'amour fît le malheur, je ne me croirais pas fort criminelle de le conserver par quelque complaisance, et que j'aimerais mieux donner à un ami les priviléges de l'amant, que de donner témérairement ma confiance à un homme qui n'aurait que le mérite de me plaire. Je vous dirai de plus que, si j'avais une telle complaisance pour mon ami, je voudrais qu'il fût persuadé que je ne lui ferais pas un grand sacrifice, afin qu'il ne le jugeât pas lui-même assez important pour triompher en amant, c'est-à-dire, en abuser. Il y a de certains principes que je veux désormais respecter dans ma conduite; mais que je réduis intérieurement à leur juste valeur. Cependant les choses sont bien comme elles sont; et, loin de vouloir trop donner à l'amitié, je crois que la décence la plus sévère est la sauvegarde du plaisir, et surtout de la constance en amour.

Vous m'avez conseillé de faire des réflexions, et de plus vous m'en avez fourni le sujet. Je les ai faites, et en conséquence je suis très-déterminée à n'avoir que des amis; je crois en mériter, et quand une femme est digne de l'amitié, elle ne doit pas se perdre par l'amour.

Je vois par expérience combien l'éducation qu'on nous donne est défectueuse et maladroite. On nous vante la vertu, et on nous la présente sous un aspect rebutant; on veut nous dégoûter des plaisirs, et c'est l'unique désir que la nature inspire. La curiosité nous porte à éclaircir nos doutes, ne fût-ce que pour

: de la gêne où nous met la contrariété de la nature et de cation. Il vaudrait beaucoup mieux, sans exagérer la vertu, nposer sur le plaisir, faire connaître les suites de l'un et de re. Il n'y a point de passion qui nous soit aussi naturelle 'amour-propre: toutes les autres doivent composer avec lui; doute fort qu'une personne, n'eût-elle que l'orgueil pour ı, fût tentée du sort de la femme galante la plus heureuse. de dégoûts et d'humiliations, qu'il faut prévenir à force de plaisances, ou dévorer avec un dépit caché! J'ai sans doute ces réflexions un peu tard; mais il est toujours temps d'en ter: ainsi, monsieur, si vous voulez être de mes amis, j'en très-flattée; car ne comptez pas avoir dorénavant d'autre avec moi.

: discours de la marquise me parut si singulier, et si peu l'ordre commun des femmes, que je ne pouvais pas me uader qu'il fût aussi sérieux dans le motif que dans les ex-sions. Craignant néanmoins de l'aigrir, je ne jugeai pas à os de soutenir le ton avantageux que j'avais d'abord pris avec Madame, lui dis-je, vous voulez sans doute m'éprouver; il serait inoui qu'un instant d'humeur entre deux amans tît à une rupture. Monsieur, répondit-elle, j'ai été sincère ma faiblesse; je le suis dans le repentir, et je serai ferme ma résolution; n'en parlons plus, je vous prie. Je fus d'au-plus consterné des dernières paroles de la marquise, que je emarquais dans son ton ni dureté ni colère: je l'aimais, s piqué, humilié, et je crus n'avoir d'autre ressource que 'humilier de plus en plus devant elle, et de chercher à la ir à force de bassesses. L'orgueil en fait faire, parce qu'il pte les effacer par le succès. Je me jetai à ses genoux; je lis ce que j'imaginai de plus touchant; je la pressai par les res les plus soumises; le dépit m'arracha même des larmes je voulais lui dérober, et que je désirais qu'elle aperçût. Ce des mouvemens rapides de l'amour-propre qui se succèdent détruisent tour à tour, qui paraissent contradictoires et par-du même principe.

ı marquise parut émue; mais elle fut inébranlable. Je vous ure, me dit-elle, d'abandonner une entreprise inutile: je croire que vous avez encore du goût pour moi; mais je lis votre cœur mieux que vous-même, et dans ce moment l'or-l est plus offensé que l'amour. Si vous persistez à me presser, ra sans succès, mon parti est pris; vous croirez vous être , vous en rougirez, et me prendrez en aversion. Je ne veux 'ous perdre; oublions l'un et l'autre ce qui s'est passé; res-amis, c'est le meilleur parti que nous puissions prendre.

Madame, lui dis-je, en me relevant avec fureur (car j'étais encore à ses genoux), vous me mettez au désespoir, vous me haïssez ; s'il vous restait le moindre sentiment d'amour, vous n'auriez pas la liberté d'esprit que vous faites paraître ; l'amour sent et suit ses mouvemens, la haine raisonne. Il n'y a que la haine qui puisse porter si loin la cruauté ; songez qu'elle peut être funeste à vous-même. Vous craignez peu l'éclat, ou vous comptez beaucoup sur moi. Vous me rendez sans doute justice ; mais on n'est pas toujours maître de ses transports, et la passion peut égarer la probité.

A ce mot, la marquise me regardant avec une indignation froide : Je vous entends, dit-elle, et je ne veux pas vous laisser la moindre ressource de fausseté. Si je ne vous inspire pas des sentimens de probité, je vous réduirai du moins à toute la franchise que peut avoir la scélératesse. Vous sentez tout l'odieux d'une menace ouverte, qui serait cependant le langage le moins suspect de la passion, et, en me préparant les procédés les plus bas, vous cherchez à vous ménager une excuse dans les imprudences que la passion fait faire. Détrompez-vous, ou cessez de croire que vous puissiez tromper qui que ce soit sur votre motif.

L'amour heureux peut se déceler, et trahir son objet par l'indiscrétion ou l'imprudence, par l'excès du sentiment, par son bonheur même ; mais la vengeance, souvent aveugle dans ses motifs, ne l'est jamais dans ses desseins ; on peut se croire autorisé dans la vengeance ; mais on n'ignore pas qu'on veut se venger. D'ailleurs, si vous rendez public ce qui s'est passé entre nous, vous n'apprendrez rien qu'on ne suppose déjà ; mais vous prouverez encore mieux que vous êtes un malhonnête homme. Croyez-vous que je me flatte que notre intimité n'ait jamais été soupçonnée? Avec quelque prudence qu'une intrigue soit conduite, on peut empêcher qu'on ne la sache ; mais on n'empêche pas qu'on ne la croie. Quoi qu'il en soit, je n'ai rien à vous demander : ma prière serait superflue, si vous avez de l'honneur ; et inutile, si vous en manquez.

La marquise, sans attendre ma réponse, ou plutôt pour la prévenir, passa dans un cabinet dont elle ferma la porte, et me laissa interdit et partagé entre le dépit, la honte et l'admiration. Je sortis aussitôt, dans la crainte de laisser apercevoir le trouble où j'étais à ceux qui pouvaient entrer, et j'allai m'enfermer chez moi pour tâcher de débrouiller mes idées et prendre un parti. Je fus deux jours sans pouvoir me décider ; enfin, soit remords, soit espérance de la ramener un jour, j'écrivis à la marquise la lettre la plus soumise, et j'y allai ensuite. Elle me reçut parfaitement bien ; mais elle se conduisit avec tant de pré-

ıtion, que, sans qu'il parût rien d'affecté, je ne pus jamais la uver seule, que lorsqu'elle me vit bien convaincu de l'impos-ilité de reprendre mes anciens priviléges.

SECONDE PARTIE.

EUS d'autant plus de soin de voir assidûment madame de intré, que je ne voulais pas qu'on soupçonnât ma disgrâce; , pour sauver mon honneur, je résolus d'en imposer au public r une inconstance apparente. Peut-être aurais-je pu mieux ıoisir que je ne fis; mais j'étais pressé de paraître infidèle, et ıimais mieux être taxé de faire un mauvais choix, que d'être ıupçonné d'avoir essuyé un dégoût. La comtesse de Vergi était ors l'objet de l'attention, par la figure et les grâces, et par les vantages de la naissance et du rang. Elle était du petit nombre e celles qu'on cite, lorsque, pour prouver qu'une promenade été belle, un spectacle orné et une fête brillante, on ajoute : *Iadame une telle y était.*

A l'égard de la réputation, je dois avouer aussi que la com-esse était de ces femmes dont on exagère le déréglement, quoi-ue la satire pût se renfermer dans les bornes de la vérité, sans resque y rien perdre; de ces femmes dont l'amant est souvent mbarrassé, et quelquefois obligé de dire à ses amis que c'est ıne pauvre femme bien malheureuse, qu'elle est fort aimable, onne amie, très-estimable au fond et à bien des égards; que e public est injuste, et prend mal à propos de certaines gens n grippe; que les femmes ne la déchirent que par envie, et que eurs sots amans répètent leurs propos pour leur plaire.

Il y a du vrai et du faux dans ces sortes d'apologies; mais nalheureusement elles ne convertissent personne. Je ne voyais as exactement madame de Vergi dans son vrai point de vue; e la trouvais fort jolie, et la conquête en était flatteuse par e nombre d'hommes brillans qui s'empressaient auprès d'elle, et arce qu'elle en avait dédaigné de très-aimables : on ne peut as être partout. Enfin, le goût que je pris pour la comtesse n'empêcha d'entendre ce qui s'en disait, ou ne me permit as d'y faire attention; et, si l'on est étonné de mon aveugle-ment, on le sera encore plus de la manière dont il cessa. Sans s'arrêter ici sur les préludes de notre liaison, il suffit de dire u'elle fut flattée de mon hommage, et qu'elle me donna une éférence si marquée, que mes rivaux les plus présomptueux rent obligés de renoncer à leurs prétentions, ou du moins de s suspendre.

Mon triomphe était si public, que l'indiscrétion de ma pa eût été une sottise, et la discrétion un ridicule ; un extérie indifférent sur ma gloire était le seul maintien convenable, je le gardais avec beaucoup de dignité. Heureuse situation d'u homme à la mode, de n'être obligé ni au manége, ni aux me nagemens !

Si je trouvais madame de Vergi à la promenade, je ne l'a bordais que lorsqu'il y aurait eu de l'affectation à m'en dispense Au spectacle, on ne me voyait jamais dans sa loge ; ce ne pou vait être une distinction que pour d'autres que moi. Je prena une place au hasard, et j'avais le plaisir de voir les yeux se por ter alternativement sur elle et sur moi. Que cette curiosité pu blique dit de choses à celui qui en est l'objet ! Que je goûtais d plaisir en considérant que j'occupais toutes les têtes, et que j'é tais la matière de tous les discours ! L'ivresse de l'amour n'es pas comparable à celle des airs. Si j'avais pu me voir de sang froid, je me serais tro[illegible] bien fou, bien fat et bien sot.

Je n'étais alors inquiet que d'une chose dont on n'a pas cou tume de faire grand compte ; c'était du mari. Outre qu'il ava pour moi une amitié singulière, il jouissait d'une très-grande considération ; et l'on n'outrage pas sans scrupule ceux qu'on estime.

Le comte de Vergi était un homme d'une probité rare, d'un sens droit, et de beaucoup d'esprit ; son caractère était franc, un peu dur, et assez caustique ; estimant peu de gens, et en aimant encore moins ; il avait une espèce de compassion pour les sots, ne se contraignait nullement avec les fripons, et s'amu sait aux dépens des ridicules, ou ne gardait le silence que par un excès de mépris. Il avait d'abord été amoureux de sa femme, et il était devenu fort indifférent pour elle, sans qu'il parût que la conduite qu'elle tenait y eût aucune part ; car il avait d'ailleurs avec elle les meilleurs procédés.

Je ne concevais pas qu'un homme d'autant d'esprit, et croyant si peu à la vertu des femmes, fût si grossièrement la dupe de la sienne ; je ne pouvais attribuer un tel aveuglement qu'à cette grâce particulière qui fait que les maris ne sont presque jamais instruits de ce qui les regarde : c'est peut-être le seul égard dont le public soit capable.

Cependant mon estime pour lui et son amitié pour moi, me faisaient toujours craindre qu'il ne vînt enfin à ouvrir les yeux, parce qu'il aurait pu regarder comme une trahison de ma part, ce qui n'aurait été qu'un affront tout ordinaire, venant d'un homme qui n'aurait pas été aussi intimement lié avec lui que je l'étais.

Ainsi, quoique je traitasse quelquefois sa femme assez cavalièrement, je me tenais avec elle, devant lui, dans une réserve respectueuse; pour elle, qui ne s'observait pas tant, ni devant lui, ni devant le public, elle donna un jour une de ces scènes d'éclat, qui scandalisent jusqu'à la cour. Il est beaucoup plus ordinaire d'y trouver des femmes qui, par des mœurs pures, une conduite irréprochable et une piété sincère, sont l'ornement de leur sexe, que de celles qui franchissent toutes les bornes que les femmes simplement galantes n'oseraient passer. Il n'y en a jamais à la fois que trois ou quatre qui soient comme les plénipotentiaires du vice, pour protester contre la vertu et les bienséances; et la comtesse était du nombre.

Je fus si outré et si confus du scandale qu'elle avait donné, que j'allai pour lui en faire des reproches. Je ne la trouvai point, et, par un contre-temps fâcheux, dans l'agitation où j'étais, je rencontrai Vergi, qui remarqua mon trouble, et m'en demanda le sujet. Je ne crois pas avoir jamais été dans un embarras pareil, et l'on peut juger combien il m'importait de lui en dérober la cause. Je lui dis donc que j'avais une migraine effroyable. La plus plate réponse est toujours celle qui se présente à un homme qui n'en peut trouver une bonne, parce qu'il la cherche. Cette migraine-là, me dit-il, ne vous est pas ordinaire; et je parierais qu'il y a quelque chose dont vous craignez de m'entretenir: vous avez tort; on peut, avec un ami, toucher certaines matières dont on ne ferait pas part à d'autres. Je compris sur-le-champ qu'il était instruit de l'aventure de sa femme, et qu'il m'en croyait pénétré par amitié pour lui. Je fus fort soulagé en lui voyant prendre le change, et pour entrer dans son idée: Il est vrai, lui dis-je, que c'est une consolation de voir nos amis s'intéresser.... Vous pouvez compter, reprit Vergi, que personne ne prend plus d'intérêt que moi à ce qui vous regarde; mais, ma foi, mon ami, il faut savoir prendre son parti, et n'estimer les choses que ce qu'elles valent.

J'avais cru d'abord être au fait; mais n'y comprenant plus rien: Qu'entendez-vous, lui dis-je, par ce qui me regarde? Eh, parbleu! sans doute, reprit-il: n'êtes-vous pas l'amant de ma femme? et, dans ce cas-là, qui diable voulez-vous qui soit blessé de sa conduite? sera-ce moi? Ma foi, dis-je, mon cher Vergi, j'étais assez innocent pour le croire; vous me soulagez beaucoup. Cela me surprend, répliqua-t-il; vous qui êtes homme du monde, vous êtes bien peu instruit. Il y a long-temps que madame de Vergi et moi n'avons rien de commun que le nom. Vous êtes, après plusieurs autres, en possession de mes droits; trouvez bon d'être chargé du ridicule. Je suis très-persuadé que vous le pensez

comme moi; mais vous croyez me devoir une politesse qui est pourtant assez mal entendue. Je vous estime trop pour penser autrement; et j'aurais très-mauvaise opinion de votre probité, si, étant mon ami et croyant m'outrager, vous aviez séduit ma femme. Je vous déclare donc que ses procédés les plus extravagans sont indifférens pour moi, ridicules pour vous, et déshonorans pour elle, supposé qu'elle puisse encore être déshonorée. J'avoue, repris-je, que vous êtes dans les bons principes; mais vous êtes peut-être le seul mari, sans vouloir vous flatter, qui en soyez si vivement frappé, et qui les avouiez avec courage. Je vous assure, répliqua Vergi, que, sans prétendre en tirer beaucoup d'honneur, je n'avais d'abord d'autre dessein que de vous donner quelque consolation dans votre disgrâce, si je vous avais trouvé plus piqué que de raison; mais, puisque nous en sommes sur cette matière, j'acheverai de vous dire ce que j'en pense. Vous croyez que les autres maris ne sont pas aussi convaincus que moi de ces principes, parce qu'ils ne le disent pas; c'est qu'ils ne croient seulement pas qu'on en doute; vous seriez dans la même erreur à mon égard, si le hasard ne venait de vous instruire de ma façon de penser. Cela doit vous faire juger de celle des autres, surtout lorsque vous les voyez agir en conséquence. L'activité de votre vie ne vous a pas permis encore de rien remarquer; si vous y réfléchissez, vous verrez que les choses sont précisément comme elles doivent être.

Les lois sont faites pour régler nos actions; mais les préjugés décident de nos sentimens: ces préjugés naissent des usages, et ceux de la cour diffèrent totalement de ceux de la ville. Par exemple, un simple particulier est-il trahi par sa femme, le voilà déshonoré, c'est-à-dire ridicule; car en France c'est presque la même chose. Pourquoi? C'est que, s'étant marié à son goût, il est au moins taxé d'avoir fait un mauvais choix. Il n'en est pas ainsi des gens d'une certaine façon, dont les mariages sont des espèces de traités faits sur les convenances de la naissance et de la fortune. Voilà pourquoi nous ne connaissons point parmi nous cette qualification burlesque qu'on donne, dans la bourgeoisie, à un mari trompé par sa femme.

En effet, à qui peut-on appliquer ce titre qu'à un homme qui, étant amoureux de sa femme et s'en croyant aimé, en est trahi? Nous ne sommes point dans ce cas-là *nous autres;* ou, s'il s'en trouve quelqu'un, c'est une exception rare. Remarquez même qu'il n'y a que la première infidélité d'une femme qui donne un pareil ridicule à son mari; pour peu que les amans se multiplient, ou que la chose fasse éclat, il est bientôt détrompé, prend son parti, et rentre dans nos priviléges.

C'est par une suite de cette façon de penser qu'un bourgeois, qui, après s'être séparé de sa femme avec scandale, vient à la reprendre, est plus déshonoré qu'auparavant, parce qu'il s'en déclare publiquement par là le vil esclave. Il y a aujourd'hui plus de séparations, qu'il n'y a eu autrefois de divorces. S'il était encore permis, peu de gens de la cour quitteraient leurs femmes, parce que la manière dont on y vit est une espèce de divorce continuel. Les maris et les femmes y vivent ensemble sans aigreur, et sont toujours en état de se reprendre. Le mari n'est pas obligé d'en rougir ; c'est alors un tour qu'il joue aux amans, car il est presque sûr de ne pas trouver de résistance. Les femmes sont naturellement timides ; les plus décidées subissent l'ascendant du mari, le craignent et le respectent quand il le veut, à moins qu'il n'en soit amoureux. Si je voulais, je vous enleverais la mienne ; mais je la méprise trop pour en avoir jamais le dessein. Elle me serait à charge, je la trouve ennuyeuse ; on lui croit de l'esprit, elle en a fort peu, je la connais mieux que vous. Quand vous la verrez de sang-froid, vous remarquerez que tout son mérite vient de sa méchanceté et du tour singulier qu'elle sait donner à la médisance, ce qui lui fait tant d'ennemis, d'admirateurs et d'esclaves. Si jamais la bienséance se mettait en honneur, on la regarderait comme une imbécile, et il y en a beaucoup dans ce cas-là. Vous ne pouvez nier, lui dis-je, qu'elle n'ait de la grâce. Oh ! je m'y attendais bien, reprit Vergi ; c'est l'éloge banal qu'on donne à toutes les femmes qui ont l'art de préparer les noirceurs par quelques fadeurs préliminaires qu'elles emploient pour séduire les hommes. Vous êtes tous d'étranges dupes.

Au surplus, je vous demande pardon, si je vous parle si librement de votre maîtresse ; mon dessein n'est pas de vous en dégoûter. J'aime beaucoup mieux qu'elle vous ait qu'un autre, parce que je suis bien aise de vivre avec vous, et que vous la retirerez peut-être de l'opprobre où elle est. Il y a des femmes qui se réhabilitent par un bon choix. Si cela arrivait, vous me rendriez ma maison plus agréable, en la purgeant d'une foule d'étourdis, vifs sans idées, empressés sans objet, extravagans sans imagination, ennuyeux avec fracas, parlant mal de tout le monde souvent sans méchanceté, d'eux-mêmes sur le même ton par indiscrétion, et toujours mal à propos, faute de caractère ; ayant enfin tous les inconvéniens de l'esprit sans agrément et de la sottise sans tranquillité. Je n'ose me flatter d'une telle réforme chez moi ; mais, quoi qu'il en arrive, je n'en serai pas moins de vos amis.

Je fus si touché de la confiance de Vergi, j'entrai si fort dans

ses sentimens, que de ce moment-là je me pris pour lui de l'amitié la plus vive, et sa femme me devint aussi indifférente que si elle eût été la mienne. Je rompais sans cela avec elle, et je n'aurais pas cru qu'elle s'en fût aperçue, sans quelques plaisanteries qu'elle m'en fit. Vergi, qui remarqua notre rupture, en badina avec moi, et me dit que, si je m'avisais de devenir délicat, je perdrais bien des plaisirs, à moins que la raison ne devînt à la mode.

Je ne crois pas, lui dis-je, que la mode étende jamais son empire jusque-là. Je n'y compte pas non plus, reprit-il; mais cela peut arriver; tout est de son ressort en France.

Comme je ne veux pas vous tenir des propos d'humeur, et que je vois tout avec assez d'indifférence, je ne vous dirai point qu'il n'y a jamais eu de siècle aussi corrompu que celui-ci. Sur le fond des vices, un siècle n'en doit guère à un autre; peut-être même faudrait-il, pour être juste, rabattre sur la corruption de celui-ci ce qui appartient à la folie; mais je crois qu'il n'y en a point eu de plus indécent. Par exemple, lorsque, vous imaginant me tromper, vous vous cachiez de moi, vous me faisiez beaucoup trop d'honneur; j'étais fort éloigné de vous tenir compte d'une discrétion dont je ne vous soupçonnais pas, et je parierais bien que madame de Vergi ne vous en avait point donné le conseil. Une femme n'a pas communément tant d'égards pour un mari; mais elle pourrait les avoir pour un amant qu'elle ne voudrait pas perdre, et à qui elle voudrait cependant faire une infidélité. Elle use alors de quelques ménagemens, et croit faire beaucoup. Si cela arrive, c'est que l'infidélité faite à un amant, peut avoir un attrait que n'a plus celle qu'on fait à un mari. Si l'amant trompé vient à s'en apercevoir, et veut se rendre incommode, il est aussitôt réformé: s'il est, au contraire, assez vil, ou, si vous voulez, assez sage pour fermer les yeux, il est l'objet des égards et des attentions. Il peut quelquefois essuyer de l'humeur; mais il a aussi la permission d'en avoir, pourvu que ce ne soit pas celle de la jalousie; il devient enfin un mari dans les formes, et le véritable n'est plus qu'un étranger fort content de n'être rien.

Le siècle, comme je vous le disais donc, ne deviendra pas meilleur, il ne se corrigera pas; mais il changera du moins, ne fût-ce que par l'ennui et le dégoût de l'indécence. C'est en vain que la vertu s'est élevée contre les désordres de l'amour; l'attrait du plaisir a dû l'emporter. C'est à l'excès de la dépravation, au dégoût du désordre, à l'avilissement des mœurs, c'est au vice enfin qu'il appartient de détruire les plaisirs et de décrier l'amour. On réclamera la vertu jusqu'à un certain point pour l'intérêt du

ir. Croyez qu'il arrivera du changement, et peut-être en

n'y a rien, par exemple, qui soit aujourd'hui si décrié que our conjugal : ce préjugé est trop violent, il ne peut pas du- et voici de quelle façon la révolution peut se faire.

n homme d'un rang distingué, cité pour l'agrément, l'esprit s grâces, avec une pointe de fatuité ; j'exige, comme voyez, coup de qualités, parcequ'il en faut beaucoup dans un chef de ; cet homme rare pourra se trouver amoureux de sa femme. omprends qu'il combattra d'abord son penchant, ou que, e peut le vaincre, il tâchera d'en dérober la connaissance au ic ; mais il y a des gens bien clairvoyans sur les défauts trui. Malgré toute son adresse, son secret sera pénétré, et, t que d'être parfaitement démasqué, il prendra son parti de e grâce ; il jouera l'intrépidité : c'est quelquefois un moyen arvenir au courage, et c'en est déjà un commencement : , un nouveau genre de singularité piquera son amour- re, il se déclarera donc. Pendant que les femmes chanteront ouanges de peur qu'il ne se rétracte, et avant que les hommes t convaincus que c'est un parti sérieux, son état sera con- é. Qu'arrivera-t-il ? Quelques jeunes gens, qui regarderont conduite comme un ridicule neuf, voudront y avoir part, ât-ce que pour ravir à l'inventeur la gloire d'être unique. ice et la vertu sont également d'imitation. Ils joueront auprès urs femmes l'amour sans le ressentir, et ils y seront pris. nauvais principe aura un bon effet ; ils deviendront vérita- ent attachés, après avoir affecté de l'être. D'autres, qui se- réellement amoureux, seront charmés d'avoir des autorités ne se plus contraindre ; on n'entendra peut-être parler que oux unis ; le bon air s'en mêlera, et il pourrait arriver telle nstance qui mettrait la vertu à la mode.

horoscope que Vergi tirait du siècle, me paraissait fort ha- ; cependant j'en ai déjà vu quelques exemples, et cela rait bien gagner.

on aventure avec madame de Saintré avait déjà humilié ma té ; les réflexions que Vergi me fit faire, m'en guérirent ement. Je commençai à soupçonner que ma gloire n'était aussi généralement établie que je le supposais ; que les emens en étaient fragiles ; que bien des succès en amour onstatent pas un mérite auquel le public soit obligé de rire ; que le sentiment se trouve rarement intéressé dans le nerce des femmes, et qu'on est assez heureux d'y ren- rer le plaisir. Je résolus de n'y pas chercher autre chose ; oin de tirer vanité des conquêtes que je pourrais faire, de

les cacher avec soin, et de demander moi-même le secret aux femmes qui ne s'aviseraient pas de l'exiger; je reconnus, enfin, que la considération dont je croyais jouir, n'avait d'existence que dans quelques têtes folles, et que je n'avais rien de mieux à faire, que de travailler à perdre cette sorte de considération, pour en acquérir une toute différente.

En repassant sur mes aventures, je me rappelai le rôle humiliant que j'avais souvent vu jouer à des hommes estimables à beaucoup d'égards, qui, après avoir été autrefois aussi à la mode et aussi gâtés que je l'étais encore, faute de s'être retirés à propos d'un genre de vie que le privilége de la jeunesse fait seul pardonner, étaient tombés dans le mépris. J'en voyais chaque jour de ceux-là sacrifiés à des étourdis comme moi, exposés aux caprices, aux infidélités ouvertes des femmes qu'ils aimaient forcément, et à qui ils étaient obligés de les passer; trop heureux de pouvoir feindre de les ignorer. Je remarquai que l'habitude des plaisirs subsiste, et peut se tourner en nécessité, quoique le goût en soit usé. En conséquence de ces réflexions, je résolus de ne pas m'exposer à partager quelque jour un sort que je trouvais si avilissant, ni à devenir un vieil agréable, dont les disgrâces en amour sont méprisables, et les succès des ridicules.

J'étais précisément alors dans une position à pouvoir sortir avec honneur de la vie dissipée. Ceux qui n'ont jamais scandalisé le public, en sont moins considérés que ceux qui savent se retirer à propos du scandale. Rien ne m'en imposait encore la nécessité; et ce fut sans doute ce qui me détermina à prendre ce parti. J'avoue de bonne foi que je n'eus pas un grand effort à faire sur moi.

Quoique ma vie parût être un enchaînement de plaisirs, j'en goûtais peu, parce qu'ils s'étaient, pour ainsi dire, tournés en métier. Aucune aventure n'était plus en état de piquer mon goût, si elle n'avait quelque singularité; et celles de cette espèce sont fort rares. L'amour suffit pour occuper le cœur, et n'a pas besoin de variété, la continuité du sentiment en augmente le charme; mais le plaisir s'éteint dans l'uniformité, et je n'étais entraîné que par le torrent de ce qu'on appelle communément des plaisirs.

Ce n'est pas que je n'aie essuyé des refus; j'en compterais autant que de succès. J'ai même éprouvé quelques unes de ces disgrâces-là à la cour; mais c'était, la plupart du temps, dans un ordre mitoyen, où les femmes n'ont pas reçu cette éducation polie qui fait regarder la vertu comme un préjugé, et le devoir comme une sottise.

L'ignorance et le mépris des devoirs produisent le même effet:

a part d'une éducation fausse; l'autre vient d'un défaut absolu ducation. Voilà pourquoi on trouve quelquefois parmi les gens ne classe supérieure les mêmes mœurs que dans le bas peuple. is il y a un ordre dans la société où l'on n'a pas droit aux abus aux scandales, et où l'on rougirait de s'avilir. L'éducation y sse des traces que les passions n'effacent qu'avec peine. Quand e femme de cet état succombe, elle cède à une passion long- nps combattue; elle se rend avec des regrets, et conserve des nords. C'est pour elle qu'on peut dire qu'il y a des momens lheureux, peu de plaisirs et encore moins de tranquillité. pprenais quelquefois que celle qui m'avait refusé avec le plus ndifférence, avait pris un amant. Si j'avais la curiosité de le naître, j'étais tout étonné de voir que c'était quelqu'un qui ait pour tout mérite une figure aimable, de la jeunesse et de retenue; mais qui d'ailleurs n'était pas connu, et que personne pouvait nommer. J'avoue que je sentais alors autant de mépris de compassion que de dépit. Cependant je gardais alors invio- blement le secret sur le refus que j'avais essuyé, rien ne me urait fait trahir; ce qui prouve que l'indiscrétion ne part pas iquement de la légèreté de caractère. Je n'avais pas toujours, pareil cas, la même discrétion à l'égard d'une femme du onde, parce que je m'imaginais lui donner par là un ridicule.

La plupart des femmes avec qui j'avais vécu, n'avaient été que s fantaisies souvent de part et d'autre, sans délicatesse, et ême sans dissimulation.

Quelques unes avaient voulu me faire croire qu'elles avaient de mour pour moi, et celles-là n'avaient jamais que les mêmes euves à donner, jusqu'à ce que tout fût assez prouvé pour nous itter.

D'autres, plus précieuses, avaient tâché de me persuader que ur complaisance pour mes empressemens ne partait que de la rce de leur amitié pour moi. Le nom de l'amitié sert égale- ent à la vraie et à la fausse pudeur.

Après la rupture, il ne me restait guère d'autre soupçon que s unes et les autres avaient pu m'aimer, que les horreurs ı'elles disaient de moi, comme si elles avaient été capables de épit. Je trouvais ce procédé souverainement injuste; j'ai sou- ent pris la liberté de leur représenter que nous n'avions pas cquis le droit de nous haïr, et j'ai quelquefois eu la précaution e faire là-dessus mes conditions avant de m'engager.

Je ne parle point du petit nombre de celles qui auraient eu ne conduite régulière, si elles n'avaient pas eu malheureuse- nent le cœur tendre et les sens trop vifs. Leur franchise en ai- nant, les remords qu'elles peuvent avoir, les reproches qu'elles

se font, la honte qu'elles laissent quelquefois paraître, tout annonce qu'elles ont trahi la vertu. Ce qui contribue à les décrier, ne devrait que les faire plaindre; mais les remords d'une femme timide encouragent les âmes basses à l'outrager. Il y a des femmes dans l'humiliation, faute d'avoir quelques vices de plus pour s'en retirer; ce sont les plus exposées aux railleries cruelles de ces femmes intrépides et tranquilles dans le dérèglement, qui n'ont pas même l'excuse du plaisir, qui le cherchent et l'inspirent sans le ressentir. Il semble qu'elles ne parcourent tous les dégrés du désordre qu'avec dégoût, et par une curiosité froide qu'elles ne sauraient venir à bout de satisfaire.

Mon dessein n'est pas de rappeler ici toutes les femmes avec qui j'ai vécu; la plupart semblaient l'oublier, et je ne m'en souvenais quelquefois pas trop moi-même. Je n'ai voulu parler que de celles avec qui mes liaisons ont eu quelque chose de singulier, et je ne dois pas en oublier une pour qui j'avais beaucoup de goût, mais dont le commerce était trop orageux, pour qu'il fût supportable.

Un figure piquante, le caractère impétueux, le cœur droit, l'esprit vif et l'imagination bouillante; c'était madame de Remicourt.

Il n'était pas aisé de juger si ses sentimens venaient de ses idées, ou si elle pensait d'après ses sentimens. Ce ne fut point entre nous une liaison qui naît insensiblement du penchant, qui est préparée par degrés et se forme par le temps. Nous nous prîmes au même instant du goût le plus vif l'un pour l'autre. Elle crut trouver en moi un rapport singulier avec elle, et, soit que cela fût, ou que ces sortes d'imaginations soient contagieuses, j'en fus bientôt aussi persuadé qu'elle.

Comme notre ivresse était pareille, je lui dis qu'il fallait laisser aux âmes froides, aux amans vulgaires, la prudence injurieuse de s'éprouver réciproquement; qu'une confiance prompte devait répondre à la sincérité de nos cœurs; que l'unique moyen de prévenir les indiscrétions que la violence d'une passion contrainte nous ferait infailliblement faire, était de nous y livrer avec une franchise mutuelle; que c'était même l'espèce de prudence qui convenait seule à notre caractère.

Si madame de Remicourt n'eût eu qu'un sens commun tout ordinaire, elle n'eût pas trouvé ce raisonnement-là trop bon; mais les imaginations vives prennent les motifs extraordinaires pour les meilleures raisons. Il n'est pas si facile de les persuader par un raisonnement suivi, parce qu'elles sont incapables de suite.

Sa passion, ou plutôt son engouement pour moi devint extrême. J'étais un homme admirable à ses yeux, et rien n'ap-

prochait de mon mérite. Je trouvais quelquefois ses éloges si excessifs, que je la priais de ne me pas juger avec une prévention si favorable, parce que je ne pourrais jamais justifier son opinion, et qu'elle finirait peut-être par me mettre dans la suite au-dessous de ma valeur, ce qui serait fort désagréable. Elle se récriait aussitôt contre mon injustice, m'accusait d'un excès de modestie, et prétendait que je n'avais que le défaut de ne pas sentir tout ce que je valais. Je croyais cependant n'avoir aucun reproche à me faire là-dessus; il fallait qu'elle fût difficile en amour-propre. Sa conduite à mon égard était une espèce de culte, une sorte de dévotion fanatique et d'enthousiasme; il entrait dans ses attentions pour moi des délicatesses, des recherches, des scrupules, de la superstition. Cela était toujours flatteur, quelquefois incommode; mais cela devient tyrannique.

Apparemment que sa ferveur se relâcha; car elle commença à trouver que la mienne n'y répondait pas. Cependant, soit par reconnaissance, soit que j'eusse adopté ses idées, je n'avais jamais eu d'attentions aussi recherchées que j'en avais alors. Cela ne suffisait pas encore, et notre commerce ne fut bientôt qu'une vicissitude de délicatesses, de reproches, de bouderies et de réconciliations; de sorte que de raffinemens en raffinemens nous faisions réciproquement notre supplice. Cela allait souvent jusqu'à des projets de rupture. Nous soupçonnâmes enfin que nous ne nous convenions pas autant que nous l'avions cru, et que c'était peut-être parce que nous nous ressemblions trop.

Enfin les choses en vinrent au point qu'après une altercation très-vive, nous convînmes de bonne foi que nous ne pouvions absolument plus vivre ensemble et qu'il fallait cesser de nous voir, pour continuer du moins de nous estimer et peut-être de nous aimer. Nous nous jurâmes une séparation éternelle avec autant de solennité, de protestations et de sermens, que nous en avions employé autrefois pour nous jurer un amour immortel. Madame de Remicourt me rendit mes lettres, et je sortis pour lui renvoyer les siennes.

Je ne m'étais jamais trouvé si content. Je me sentais soulagé, délivré d'un poids accablant, et je respirais comme un homme qui sort d'esclavage.

Je rentrai chez moi, je pris ses lettres; mais, avant que de les envoyer, je voulus les relire en commençant par la première. Je n'allai pas loin sans me sentir attendri; je poursuivis, et mon émotion alla jusqu'au saisissement. Je n'eus pas la force d'achever; je ne vis plus que l'excès de l'amour que madame de Remicourt avait eu pour moi. J'en conclus qu'il était impossible qu'elle eût cessé de m'aimer, et que je serais le plus ingrat des hommes,

si je n'allais pas lui demander mille pardons ; je partis à l'instant.

Moins la démarche que je faisais était attendue, plus elle était propre à toucher madame de Remicourt. Elle me reçut avec des ransports incroyables. Je voulais lui demander grâce, elle voulait avoir tous les torts ; jamais raccommodement ne fut plus vif, et nous passâmes plusieurs jours dans un état aussi délicieux que nous en eussions jamais éprouvé.

Notre félicité ne fut pas longue; les orages recommencèrent, et nous nous séparâmes enfin sans retour. Je me souviens qu'avant de lui renvoyer ses lettres, je relus les dernières, c'est-à-dire, celles que je n'avais pas lues lors de la brouillerie dont je viens de parler, parce que les premières avaient suffi pour me ramener. Si j'avais ce jour-là achevé la lecture, je n'aurais pas été tenté de renouer. J'aurais vu que, si les premières étaient pleines de transports, les dernières annonçaient la froideur : ce n'était plus qu'un tissu de galanteries d'usage qu'on emploie pour couvrir le refroidissement, et qui en font la preuve.

Madame de Remicourt est la seule femme pour qui j'aie conservé un intérêt de compassion. Elle était de cet état où l'on se regarde comme femme de condition; mais qu'à la cour on ne prend jamais que pour de la bourgeoisie. Je l'ai revue dans la suite et même avec amitié; elle m'a assuré que, depuis notre rupture, elle avait eu la conduite la plus régulière, sans avoir pu effacer dans les sociétés de son état l'impression qu'on y avait de sa vie passée; qu'on ne lui faisait plus le même accueil; qu'on cherchait même à l'écarter, et que sa vie était fort triste.

Qu'il y a de femmes d'un rang mitoyen qui se perdent sans ressource, pour avoir le travers, plutôt que le plaisir de partager les folies du grand monde! Après avoir paru sur les listes des gens à la mode, il ne reste pas à une bourgeoise les moyens de se réhabiliter, comme si elle n'était pas sortie de sa classe. Ses pareilles s'élèvent contre elle par jalousie encore plus que par honneur, et les femmes du monde cherchent à la punir d'avoir eu l'insolence de vivre comme elles, et à leur préjudice. Une faiblesse d'éclat pour une bourgeoise, et une lâcheté pour un militaire, sont de ces choses dont on ne se relève point; au lieu que la galanterie n'est souvent, dans un rang plus élevé, que le présage de la dévotion et de la considération qui la suit.

Je crois que madame de Remicourt a pris, dans la suite, le parti de la dévotion; et, avec son caractère, elle doit y être aussi tourmentée et aussi malheureuse qu'en amour.

Sans m'arrêter davantage sur le détail de mes égaremens, je

ens au projet que je formais d'embrasser un genre de vie convenable. La mode et la contagion m'avaient engagé la carrière de la fatuité; j'y avais ensuite mis du dessein, méthode et du système; je résolus d'en employer encóre m'en retirer, et me faire une existence nouvelle.

roirait-on qu'il n'est pas toujours permis d'abjurer la folie un éclat qu'un certain public regarde comme un nouveau dale? On a imaginé une sorte de décence à ne pas abanner trop brusquement ses travers; il faut tourner à la raison legrés. Pour cet effet, je pris le parti de m'occuper sérieuset de ma fortune, de m'appliquer au service, et de sortir du tourbillon qui m'emportait vers tous les objets, excepté qui auraient dû me fixer.

avais remarqué plus d'une fois que le service est, en France, rofession la plus honorée, la plus suivie et la moins peronnée. Elle sera toujours celle de la noblesse, parce qu'elle est l'origine; que les fondateurs de la monarchie étaient conquérans, et que la constitution de l'état est militaire. exerce cette profession avec honneur, rarement avec aption, et presque jamais comme un objet d'étude. La plude ceux qui s'y livrent avec le plus d'ardeur, ne soupçonpas que la guerre exige autre chose que du courage, et ent que d'avoir vieilli, c'est avoir de l'expérience.

es subalternes roulent de garnison en garnison, où l'oisiveté eur existence. Ils savent le détail du régiment où ils servent, ont jamais pensé qu'il y eût un art de la guerre. Ceux que naissance place dans un rang plus élevé, n'en ont pas plus ée, et remplacent l'oisiveté par les plaisirs. Ainsi toute la ur qui est naturelle à la nation, lui serait souvent inutile uelquefois funeste, s'il ne s'élevait de temps en temps des es heureux qui naissent avec le talent, et acquièrent l'art nployer tant de bras et de courage pour la défense et la re de l'État.

ne prétends pas que cette négligence de s'instruire soit un universel. Il faut même avouer qu'il y a déjà quelque temps les choses commencent à changer. On voit des officiers de rens grades observer, réfléchir et se former une théorie. -être l'émulation deviendra-t-elle générale, et alors il sera honteux d'ignorer les principes de sa profession, qu'il a d'abord de courage pour chercher à s'en instruire.

n grand homme a dit que la guerre était un art pour les mes ordinaires, et une science pour les hommes supérieurs; en a encore beaucoup pour qui ce n'est qu'un métier.

es réflexions me vinrent d'autant plus à propos, qu'on était

près d'entrer en campagne. Je joignis mon régiment plutôt qu'à l'ordinaire. On sait qu'il n'y a pas un colonel qui ne soit sincèrement persuadé que son régiment est le mieux composé de l'armée, celui où l'exercice se fait le mieux, où la discipline est la plus exacte, la subordination la mieux établie; que ce bon ordre est particulièrement dû à ses soins, et qu'il ne s'en est pas reposé sur un vieux lieutenant-colonel.

J'étais plus que personne dans cette opinion, et il est certain que personne n'avait jamais été plus que moi le modèle de son régiment. Je m'en applaudissais; mais, lorsque j'y revins avec l'esprit du devoir, je fus fort étonné du peu de discipline que j'y trouvai; la valeur était la seule qualité militaire qui s'y fît remarquer avec éclat.

Comme j'étais dans la disposition de réfléchir, je ne fus pas long-temps à reconnaître que j'étais le principal auteur du désordre que je voyais. Tous, jusqu'aux derniers subalternes, étaient mes imitateurs; et ils m'avaient si fidèlement copié, que tous étaient gens de bonne compagnie ; aucun n'était officier, mais aussi aucun n'aurait été déplacé dans le monde, et la plupart auraient été, comme leur modèle, extravagans à la cour, impertinens à la ville, et partout insupportables aux gens sensés.

J'avais trop de part au dérangement qui me blessait, pour être en droit de le reprendre avec hauteur. Je résolus donc de détruire le mal comme je l'avais fait naître, c'est-à-dire, par mon exemple.

Après avoir donné les premiers jours au plaisir de me retrouver avec mes camarades, je m'appliquai à gagner leur confiance sur nos devoirs, comme je l'avais eue sur les plaisirs.

Je leur dis que je désirais fort qu'il y eût dorénavant plus d'application au service qu'il n'y en avait, que je le demandais d'amitié, et que c'était la plus grande marque qu'ils pussent me donner de la leur. Ils me répondirent d'une manière assez satisfaisante; mais ils crurent apparemment que ce n'était de ma part qu'un caprice de raison, qui ne devait pas avoir le privilége de durer plus qu'un autre; car je ne m'aperçus pas que mes exhortations produisissent beaucoup d'effet. Je leur en fis mes plaintes avec sécheresse; et, voyant que je n'opérais rien, je parlai avec dureté, et m'adressant à un des principaux officiers, je le traitai publiquement avec une hauteur outrageante. Je crus que l'exemple serait d'autant plus frappant que c'était, de tout le corps, l'homme le plus estimé.

Ce fut, sans doute, ce qui m'engagea à m'adresser à lui de préférence, pour faire plus d'impression sur les autres. J'aurais dû faire attention que cet officier, d'une naissance obscure,

it parvenu que par une sagesse égale à sa valeur; que je vais même rendu des services; et que, s'ils imposent des irs d'obligation à ceux qui les reçoivent, ils en exigent de atesse de ceux qui les rendent. J'avais épuisé les airs; je nençais à avoir des sentimens; mais j'ignorais encore les ls.

ne tardai pas à faire ces réflexions, et à me reprocher ma cité. J'aurais fait à cet officier une excuse publique, si je ais pas craint de donner atteinte dans cette circonstance au et que j'avais de rétablir la subordination. Je résolus donc éparer, à force de distinctions, la mortification que j'avais auser à un homme estimable.

étais dans ces dispositions, lorsque le lendemain matin il chez moi. Vous n'ignorez pas sans doute, me dit-il, ce qui nène; ne croyez pas cependant que je fasse une telle déche sans répugnance. Je vous ai des obligations, je vous fierais ma vie; mais je ne dois pas vous sacrifier mon hon-, et vous l'avez blessé. Je sais la distance qu'il y a de vous i; plus d'égalité me rendrait peut-être moins sensible; quel- uns de mes camarades pourraient trouver des dédommage- s dans leur naissance et leur fortune; pour moi qui, sans ance et sans biens, n'ai d'existence que dans l'honneur, m'est pas permis d'y être insensible.

on premier mouvement fut d'être révolté que le moindre lterne fût en droit de demander raison à son supérieur d'une se, quelle qu'elle fût, dont le service eût pu être l'occasion. ubordination n'est sans doute pas parmi nous telle qu'elle ait être, et je fus sur le point de le traiter encore avec plus auteur que je ne l'avais fait; mais, comme il y a dans nos rs des points délicats sur lesquels il eût été dangereux pour omme de mon âge d'écouter la raison au mépris du pré-, je répondis froidement à cet officier que j'allais le satis-. Je m'habillai sur-le-champ, nous sortîmes ensemble, et fûmes nous battre dans un lieu écarté. Le combat ne fut ong; je fus dangereusement blessé, et je tombai. Il courut stant me chercher les secours dont j'avais besoin, et me ansporter chez moi.

ne doutais pas qu'il ne prît aussitôt la fuite : mon premier fut de lui faire signe de s'approcher. Il le fit avec toutes narques du désespoir; je lui dis à l'oreille que je lui défen- de s'éloigner, de fournir par sa retraite des preuves contre et qu'il pouvait compter sur ma discrétion. Il resta donc és de moi, son obéissance coûtait à ses remords, il en ssait déchiré, et l'excès de sa douleur aurait suffi pour

découvrir la vérité, qui d'ailleurs ne fut ignorée de personne. Ce sont de ces occasions où l'on ne dit rien, parce qu'on sait tout.

Je fus plusieurs jours dans le plus grand danger, et il n'était pas encore cessé, lorsque je vis arriver le comte de Canaples. Je fus également touché et confus de son attention par les raisons que je dirai.

Il était, avec madame de Canaples, dans une de ses terres qui n'était qu'à quelques lieues de la ville où mon régiment se trouvait alors; et, sur la nouvelle de mon aventure, il était parti pour venir me chercher, et me faire transporter chez lui, où il jugeait que je serais plus agréablement pendant ma convalescence que dans une ville de garnison.

A peine fus-je en état de souffrir le transport, qu'il donna des ordres en conséquence, sans me consulter, et me dit, avec l'autorité de l'âge et de l'amitié, qu'il fallait partir avec lui. Je me laissai plutôt conduire que je n'y consentis; je ne savais pas trop moi-même quelles étaient mes dispositions. Le fond de tendresse que j'avais conservé pour madame de Canaples, portait une secrète satisfaction dans mon âme; mais le respect que je lui devais, la négligence que je lui avais témoignée depuis plusieurs années, me faisait rougir intérieurement de paraître devant une femme avec qui j'avais de ces torts qui blessent le sentiment, et qu'elle devait sentir d'autant plus vivement, qu'elle avait trop de hauteur pour me les reprocher, et qu'elle s'était fait un devoir d'en oublier les motifs.

En effet, depuis que je m'étais livré au torrent de la dissipation, la maison du comte de Canaples était celle où je paraissais le moins; je n'y allais plus que par devoir: et, quand on ne fait que ces sortes de visites, on n'en fait pas même autant que le devoir l'exige.

Je ne doutais point que la comtesse ne l'eût remarqué, et je ne m'estimais pas assez peu pour croire que c'eût été avec indifférence. Pour le comte de Canaples, c'était l'homme le plus essentiel, le moins attentif, et qui exigeait le moins d'attentions. Il m'aimait, il m'avait rendu service, et cela lui suffisait pour compter sur mon amitié et ma reconnaissance; du reste, il s'embarrassait peu que je lui rendisse des soins; il mettait mes absences sur le compte des plaisirs qu'il regardait comme une excuse, et comme le privilége de mon âge.

Madame de Canaples me reçut avec toutes les marques de l'amitié la plus tendre; elle eut pour moi toutes les attentions possibles, et telles qu'elle aurait pu les avoir pour l'amant ou le fils le plus cher. Les sentimens que je n'avais jamais perdus, et qui se réveillent si aisément pour le premier objet qu'on a

é, se ranimèrent bientôt dans mon cœur. Je jugeai qu'elle
ait pu cesser de m'aimer; que mes dissipations, loin de
oir guérie, n'avaient fait qu'irriter sa passion; que j'avais
rop d'impatience, et que, si j'avais persévéré encore quelque
ps auprès d'elle, j'en aurais infailliblement triomphé. Je
clus de là que mon bonheur n'avait été que différé, et qu'il
n était que plus sûr. Je n'étais plus comme autrefois ce jeune
nme timide, modeste, présumant peu de soi, et dont les
irs pouvaient être réprimés par le respect ou par sa propre
tu.

'étais bien dans la résolution de quitter le rôle méprisable
omme à la mode, que je jouais depuis quelques années avec
candale le plus brillant; mais je ne voulais pas renoncer aux
isirs. Je pensais au contraire qu'un attachement honnête était
qui convenait le mieux au nouveau plan de vie que je projetais.
Plein de ces idées, je résolus de m'expliquer et de renouer
c madame de Canaples; car je n'y voyais seulement pas la
indre difficulté. Je me croyais si sûr de son cœur, j'étais
ersuadé de la satisfaction que lui causerait mon retour, que
rus devoir par générosité lui demander pardon de mes crimes,
ır ménager du moins son amour-propre.

L'image que je me formais de la vie délicieuse que j'allais
ner, me rendit en peu de temps la santé; et, comme il ne
était pas difficile de trouver l'occasion d'entretenir madame
Canaples, je lui dis un jour que j'étais bien honteux d'avoir
peu senti le bonheur de lui plaire, et d'avoir préféré au
arme de vivre auprès d'elle, les vains amusemens où je m'étais
ré; que les remords que j'en avais.... J'allais continuer, et
répandre en protestations vives; mais je fus si étonné de
r madame de Canaples me regarder avec une hauteur impo-
te, que je n'eus pas la force de poursuivre. Elle ne m'en laissa
même la liberté; car elle me quitta sur-le-champ, et, pour
te réponse, laissa tomber sur moi un regard fier et méprisant.

Qu'on se figure un homme avantageux, gâté, convaincu de
mérite, et qui se voit humilié par celle à qui il croyait aller
re grâce. Je fus étourdi de l'accueil; cependant ce ne fut
ma vanité qui souffrit le plus : je ressentis plus de douleur
e de honte, parce que j'avais autant d'amour que de respect
ır madame de Canaples.

Aussitôt que je fus revenu à moi, je fis beaucoup de réflexions
le mauvais succès de ma démarche; je tâchai de pénétrer
e devais absolument renoncer à tout espoir, et je restai dans
décision, sans pouvoir prendre de parti.

Dès ce moment, madame de Canaples ne me mit plus à

portée de la trouver seule; au lieu de me traiter avec amitié devant le monde, comme auparavant, elle se bornait à la politesse, et je voyais qu'il n'y avait que la prudence qui l'empêchât d'aller jusqu'au dédain.

Je compris que je devais renoncer à mes prétentions; mais, comme je ne voulais renoncer ni à son amitié, ni à son estime, je ne cherchai plus qu'à lui marquer le repentir de lui avoir déplu. Je me flattais de le lui prouver par ma conduite; mais, comme je devais bientôt partir avec le comte de Canaples pour l'armée, je ne croyais pas que le peu de temps que je resterais chez lui, fût suffisant pour que madame de Canaples pût apercevoir, dans ma conduite seule, les dispositions où j'étais à son égard; ainsi je résolus de lui parler, quelque précaution qu'elle prît pour m'éviter.

Deux jours après, l'ayant vue entrer seule dans le parc, je la suivis sans être aperçu, et je la laissai s'engager assez avant, pour qu'elle n'eût pas le temps de retourner si promptement au château, que je ne pusse m'expliquer. Je pris si bien mes mesures, que je la croisai au détour d'une allée. Aussitôt que je me présentai à ses yeux, elle se détourna pour s'éloigner. Madame, lui dis-je en la suivant, daignez m'entendre. Alors, voyant qu'elle ne pouvait m'éviter, elle s'arrêta; et me regardant avec une fierté mêlée de colère: Je trouve bien singulier, dit-elle, que je ne sois pas libre chez moi, et que vous osiez me suivre sans mon aveu. Je suis persuadé, lui dis-je, madame, que le motif de ma témérité me le fera pardonner. J'ai eu le malheur de vous déplaire: j'en suis assez puni par mon repentir; mais je le serais trop, si vous l'ignoriez. Je n'aurais pas eu la force de partir sans vous en instruire; je serais trop malheureux, si, en renonçant aux sentimens les plus chers à mon cœur, je ne conservais pas du moins quelques droits à votre compassion, à votre estime, et, si je l'ose dire, à votre amitié. Je vous promets que vous n'aurez pas lieu de regretter de m'avoir accordé la grâce que je vous demande, et, quels que soient mes sentimens, vous n'aurez pas le moindre reproche à me faire. Je ne vous en ferai donc point, reprit madame de Canaples, puisque vous reconnaissez votre faute; je l'oublie dès ce moment, n'en parlons plus, et soyez sûr qu'à ce prix vous n'aurez point de meilleure amie que moi.

La douceur de sa réponse m'ayant rassuré: Me permettez-vous, lui dis-je, madame, de vous demander par quelle raison vous avez eu avec moi deux procédés si différens sur le même sujet? Lorsque j'osai, il y a quelques années, vous déclarer l'impression que vous aviez faite sur mon cœur, vous m'interdîtes à

vérité toute espérance; mais vous me parlâtes du moins avec
térêt, votre bonté tâcha de me consoler de la loi sévère que
imposait votre vertu. Qu'ai-je fait depuis, que de vous décla-
r que j'ai conservé des sentimens que leur constance n'a rendus
e plus excusables? Cependant, loin d'y compatir, avec quel
épris n'en avez-vous pas reçu l'aveu! Suis-je devenu méprisa-
e à vos yeux? Pardon, madame, si j'ose vous rappeler vos
ntés passées, et si je vous prie de m'éclaircir. S'il me restait le
oindre doute sur un article si important pour moi, comment
urrais-je me flatter de l'amitié, et par conséquent de l'estime
aquelle vous me permettez de prétendre?

Quoique la question que vous me faites, répondit madame de
naples, soit presque déjà manquer à la promesse que vous ve-
z de me faire de ne jamais me rappeler le passé, je compte
ez sur votre parole à l'avenir, pour vous donner le dernier
aircissement que vous désirez sur un sujet dont il ne sera dé-
rmais plus question entre nous.

Si je reçus avec une sorte d'indulgence l'aveu que vous osâtes,
tes-vous, faire autrefois, ce fut précisément parce que vous ne
sâtes pas; ce ne furent pas la témérité, la confiance et encore
oins l'espoir qui vous guidèrent; vous cédâtes à un sentiment
noré, à un mouvement involontaire; une surprise réciproque,
outa-t-elle en rougissant, nous fit obéir à une impression dont
ffet seul nous dévoila le principe. Mais aujourd'hui que le
mmerce du monde vous a éclairé, et peut-être perverti; au-
urd'hui que vous connaissez vos devoirs, et que vous devez
specter les miens, l'aveu de vos sentimens, qui pouvaient être
nocens dans leur naissance, et peut-être flatteurs si mon état
ût permis, ne serait maintenant pour moi qu'un outrage qui
us rendrait criminel et méprisable à mes yeux. Pourriez-vous,
ns rougir, oublier ce que vous devez à moi, à M. de Canaples,
ses bontés, à sa confiance, je dirai plus, à l'erreur où il est à
tre égard, ce qui vous rendrait plus coupable que si vous lui
iez suspect?

Quoique le discours, ou du moins le dessein de madame de
naples ne tendît pas à m'inspirer de l'espoir, peut-être s'en
ssa-t-il dans mon cœur; car je cherchai à prolonger cette
nversation: c'était au moins parler de ma passion; et, fût-elle
ns retour, c'est déjà une faveur que d'en occuper l'objet aimé.
allais donc répondre; mais madame de Canaples m'imposa si-
nce. Brisons là, dit-elle; en voilà peut-être trop; souvenez-
us de votre parole, et que ce soit pour la dernière fois. Nous
ions alors près du château, où elle rentra; je la suivis sans oser
i répliquer, et nous rejoignîmes la compagnie.

Depuis ce moment-là je fus plus occupé que jamais de madame de Canaples ; mais je ne tentai pas de lui reparler de mes sentimens : j'aurais même été fâché, ou embarrassé de me trouver seul avec elle, dans la crainte de l'irriter par mes discours, ou de me rendre suspect par la façon dont j'aurais gardé le silence. Je me bornai à l'aimer en secret, et à lui prouver mon respect et ma soumission, sans examiner quel pouvait être le fruit de ma persévérance.

La manière dont j'étais obligé de vivre avec madame de Canaples était pour moi une contrainte assez dure ; cependant je la quittai avec un regret infini, lorsqu'il fallut partir avec M. de Canaples.

Je servis presque toute la campagne sous ses ordres ; et, comme il n'aimait pas à écrire, il me chargeait de répondre pour lui à toutes les lettres qu'il recevait de sa femme. Je m'acquittais de cette commission avec un plaisir vif, mais avec autant de simplicité qu'un secrétaire l'aurait pu faire : à peine me permettais-je de parler de mon respect, tant je craignais d'y mêler d'autres sentimens qu'elle m'avait défendu de lui rappeler. M. de Canaples n'avait pas la moindre part à ma discrétion ; car il ne se donnait seulement pas la peine de lire ce que j'écrivais ; mais il remarqua bientôt que sa femme ne faisait pas dans ses lettres la moindre mention de moi ; il en parut piqué, et me dit de lui en faire des reproches dans la première lettre. Je m'en étais aussi bien aperçu que lui ; mais je n'en avais pas été aussi piqué. Je savais qu'elle était incapable d'une telle impolitesse ; elle m'avait permis de compter sur son amitié, ainsi son procédé ne pouvait partir ni du dédain ni de l'indifférence. J'en conclus donc qu'elle ne gardait le silence, à mon égard, que dans la crainte d'en parler avec trop d'intérêt ; je vis enfin ce qu'elle voulait me cacher, et ce fut par les précautions mêmes qu'elle prenait pour me le cacher : les précautions des âmes honnêtes sont presque toujours des indiscrétions.

Je me gardai bien de lui faire les reproches dont M. de Canaples m'avait chargé ; mais, lorsque je lui présentai la réponse que je lui avais faite, il me demanda si j'avais eu soin de dire à sa femme ce qu'elle méritait. Je crois que oui, lui dis-je. J'en suis bien aise, reprit-il ; voyons un peu : et là dessus, il prit la lettre et la lut : Eh que diable ! dit-il après avoir lu, il n'y en a pas un mot ; voilà de beaux ménagemens que vous avez là ; oh ! je vais ajouter, moi, ce qui manque à l'épître. Il prit la plume et écrivit à madame de Canaples qu'elle ne méritait guère l'attachement que j'avais pour elle, par l'indifférence qu'elle montrait pour moi ; qu'il m'avait toutes les obligations possibles ; que je

étais devenu nécessaire; qu'il ne pouvait trop se louer de mon
itié, ni me donner assez de marques de la sienne; qu'il fallait
n qu'il lui fît des reproches, puisqu'elle les méritait, et que je
usais de les lui faire. Il finissait par l'exhorter à m'aimer un
plus qu'elle ne faisait.

J'ignore quelle eût été sa réponse; car elle n'eut pas le temps
la faire: elle reçut presque aussitôt une nouvelle trop intéres-
te, pour qu'elle fût occupée d'autre chose. Nous étions à la
lle d'une action, et nous avions jugé à propos de n'en rien
rquer à madame de Canaples, pour lui épargner des inquié-
les. Il y eut en effet le lendemain une affaire fort vive, où mon-
ur de Canaples et moi fûmes blessés.

Madame de Canaples apprit bientôt avec le public la nouvelle
la bataille; et, son mari étant un officier trop considérable
ur n'être pas nommé dans les nouvelles générales, elle sut
'il était blessé; ne recevant point alors de lettres particulières
i calmassent ses craintes, elle partit et arriva peu de jours
ès nous dans la ville où nous avions été transportés.

L'état où elle trouva M. de Canaples la pénétra de la plus
e douleur. La blessure, qui d'abord n'avait pas paru dange-
use, l'était devenue au point qu'il n'y avait plus d'espérance.
de Canaples le sentit lui-même; il témoigna à sa femme com-
n il était sensible à l'empressement qu'elle avait eu de le ve-
voir, lui demanda son amitié pour moi, la pria de me faire
adieux, de me donner tous les soins dont j'aurais besoin, et
urut entre ses bras.

Je ne fus pas témoin d'un si triste spectacle, quoique je fusse
ns la même maison: ma blessure me retenait au lit malgré
i, et j'y demeurai encore long-temps. Je n'ai jamais éprouvé
douleur plus vive et plus sincère que celle que me causa la
rt de M. de Canaples. Je ne sentis alors que la perte de mon
i; je ne vis dans madame de Canaples qu'une femme à qui la
émoire de son mari devait être chère. Il semblait que l'amour
e j'avais pour elle fût suspendu dans mon cœur, pour le lais-
tout entier à l'amitié.

Madame de Canaples ne m'avait fait qu'une visite en arrivant,
rès avoir vu son mari; et, depuis ce moment jusqu'à celui de
mort, elle ne l'avait pas quitté; mais un objet si affligeant ne
permettant pas de demeurer ensuite dans son appartement,
e passa dans le mien. Nous pleurâmes ensemble, et ce ne fut
'en partageant sa douleur que j'essayai de la consoler. Elle
e fit part des derniers sentimens de M. de Canaples, me té-
oigna qu'elle était fâchée que sa situation et la décence ne lui
rmissent pas de me donner elle-même les soins dont je pou-

vais avoir besoin, et partit le jour même pour retourner dans ses terres.

A peine était-elle partie qu'on me remit le testament de M. de Canaples, qui, n'ayant que des parens éloignés, donnait à sa femme généralement tous ses biens. Je lui écrivis à l'instant pour l'en instruire, et lui mandai qu'aussitôt que je serais en état de partir, j'irais lui rendre compte de ses affaires. J'y allai un mois après. Il ne parut pas que les biens considérables dont elle se trouvait maîtresse absolue, eussent diminué le sentiment de la perte qu'elle avait faite. Mais si elle était peu sensible à une fortune brillante, ceux de la cour qui pensaient à des établissemens, n'eurent pas la même indifférence. Madame de Canaples était, par elle-même, en état de prétendre à tout; et les nouveaux avantages qu'elle tenait de la fortune, faisaient que peu de gens étaient en droit d'aspirer à elle. Belle, jeune encore (à peine avait-elle trente-deux ans), riche et jouissant de la considération qu'une conduite soutenue donne toujours à une femme raisonnable, elle fut recherchée par tous ceux qui pouvaient se présenter sans présomption, et il n'y en eut aucun à qui elle n'interdît toute espérance; de sorte qu'on la regarda bientôt comme une femme qui était déterminée à jouir tranquillement de son opulence, et de l'indépendance de son état de veuve; et je le crus comme les autres.

Je n'en avais jamais été aussi amoureux que je l'étais alors, parce que je ne l'avais jamais si bien connue, et j'osais moins lui en parler qu'auparavant. Le rang et l'état de ceux qu'elle avait refusés, n'étaient pas propres à me donner des espérances; et il y aurait encore eu plus de témérité et d'offense à lui parler de ma passion, sans lui avouer en même temps que j'osais aspirer à m'unir avec elle. Je me bornais à chercher de plus en plus à lui plaire, sans porter mes vues plus loin.

Il y avait déjà du temps que je vivais ainsi chez elle; et, comme il n'eût pas été décent que j'y eusse passé, pour ainsi dire, ma vie, sans le prétexte de ses affaires, je n'en avais pas pressé la conclusion. On était près de rentrer en campagne, et j'aurais voulu, avant de partir, être moins incertain que je ne l'étais sur mon sort; madame de Canaples m'en fournit enfin l'occasion.

J'avais eu la discrétion de ne lui pas parler des différentes propositions de mariage qui lui avaient été faites; elle m'en fit elle-même la confidence. Je n'ai point été étonnée, me dit-elle, qu'on ait supposé que ma fortune présente me ferait penser à quelque établissement brillant; mais il ne ferait pas mon bonheur, et ma vanité n'en serait pas flattée; et peut-être ai-je celle de

ire que je n'en ai pas besoin. Quoi qu'il en soit, je me propose de re un autre usage des bienfaits de M. de Canaples, un usage qui t digne de moi et du respect que je conserve pour sa mémoire. st ce même respect qui m'a fait accepter le don de ses biens. oiqu'il n'eût que des parens assez éloignés pour qu'ils n'eussent dû compter avec certitude sur sa succession, s'ils n'ont pas part aux dispositions qu'il a faites, je veux qu'ils en retirent mêmes avantages; et comme il n'y en a aucun qui lui appart de plus près que vous, ni qu'il vous eût préféré, je prétends ntribuer à votre avancement, vous mettre en état d'épouser fille d'une naissance égale à la vôtre, et vous faire un sort vous dispense de vous mésallier; sacrifice toujours dur à un nme de qualité, et dont il est rarement dédommagé par les tes.

Ah! madame, lui dis-je, pouvez-vous me marquer à la fois t de bonté et de rigueur! Vous voulez, dites-vous, contribuer non bonheur: vous savez qu'il n'y a qu'un moyen de l'assurer. us n'ignorez pas que mon premier sentiment a été de vous ner; le temps, l'expérience et le parallèle de vous et de toutes femmes, n'ont fait que le fortifier dans mon cœur. J'ai osé vous reparler une seule fois, plus emporté par la passion qu'ani- par l'espoir; mais le remords de vous avoir déplu, mon rest pour vous et pour M. de Canaples, la réflexion sur l'amitié nt il m'honorait, m'ont fait garder le silence, et même combattre sentimens sans succès. Lorsque nous avons eu le malheur de erdre, je n'ai d'abord senti que mes regrets et votre douleur; is enfin ma passion pour vous n'ayant pu s'affaiblir pendant l vivait, et étant aujourd'hui devenue légitime, j'ai été retenu la décence. Les partis distingués que vous avez refusés, et je n'ignorais pas, m'ont fait voir avec chagrin combien je s conviendrais peu. Je n'aurais pas craint, en me présentant, re suspect d'intérêt, mais de consulter trop peu le vôtre. Les tés que vous venez de me marquer, m'inspirent la confiance t j'avais besoin; dispensez-moi de les accepter, madame, ou tez-y le comble en m'accordant votre main; je ne dois les evoir qu'à ce prix.

vez-vous dû penser, reprit madame de Canaples, qu'une mentation dans ma fortune m'eût rendue plus considérable à yeux que je ne l'étais auparavant, et que, si je vous eusse s un temps jugé digne de mon choix, j'eusse pu dans un autre ser différemment, sans autre raison que le caprice du sort? yez que je m'estime assez pour ne pas faire dépendre des nemens l'opinion que j'ai de moi. Ce dont je pourrais encore plus offensée, est la répugnance que vous montrez à recevoir

quelques légers services de ma part. Votre délicatesse serait placée à l'égard de tout autre; mais les offres que je vous fais ne sont qu'une disposition naturelle, un usage honnête et légitime des biens de M. de Canaples; et, quand il en serait autrement, si vous m'estimez autant que vous le dites, vous ne devez pas craindre ni être humilié de m'avoir obligation. L'amitié ne se prouve pas moins par les biens qu'on reçoit d'un ami que par ceux qu'on lui fait; trop de délicatesse est une défiance injurieuse, et l'on en doit quelquefois le sacrifice au plaisir qu'il a de nous obliger.

Non, madame, lui dis-je, je ne rougirais point de vous devoir; l'intérêt que vous voudriez bien prendre à mon sort, ne pourrait que me faire honneur; mais j'attends encore plus de vos bontés. Pourquoi vous occuper simplement de ma fortune, quand vous pouvez faire mon bonheur? Si quelqu'un est assez heureux pour avoir touché votre cœur, j'en gémirai, je respecterai votre goût, et me condamnerai au silence; mais, si je puis me flatter que cela n'est pas, qu'il me soit permis de vous rappeler que vous avez daigné m'avouer autrefois que votre cœur m'était favorable. Si votre devoir me fut contraire, il ne l'est plus; rendez-moi le plus heureux des hommes en unissant mon sort au vôtre.

Comme je n'ai point à rougir de mes sentimens pour vous, répondit-elle, je ne chercherai point à les dissimuler. Vous êtes le seul pour qui j'aie eu ceux que je n'aurais dus qu'à M. de Canaples, et que j'aurais eus pour lui, si l'estime et les efforts les faisaient naître. Le peu de liaison qu'il y a eu entre vous et moi, depuis que je m'aperçus de mon goût pour vous, a empêché qu'il ne devînt peut-être une passion, qui, sans me rendre criminelle, m'eût rendue malheureuse. Cependant vous m'avez toujours été cher, et les sentimens où je me suis habituée pour vous, sans troubler mon repos, me préserveront d'avoir la même sensibilité pour qui que ce soit. Je vous donne tous les droits qu'on peut avoir à l'amitié, et je serai très-flattée de la vôtre.

Vous savez que je vous ai toujours parlé avec candeur; je vais vous en donner une nouvelle preuve. Quoique je sois persuadée que mes sentimens seront toujours les mêmes, l'habitude de vivre avec vous, et la liberté de m'y livrer, pourrait les rendre plus vifs; mais je sais par expérience ce que le devoir peut sur moi, et je suis sûre qu'aussitôt que votre sort sera lié à celui d'une autre, et qu'il me sera défendu de vous regarder autrement que comme un ami, rien ne pourra altérer l'habitude, l'innocence et la tranquillité de mon amitié pour vous. Ne pensons donc point à un engagement qui ne ferait point notre bonheur; et, pour en

lre toute idée, prêtez-vous aux vues d'établissement que je s ai proposées.

on, madame, lui dis-je, je n'en voudrai jamais qu'avec s; il ferait certainement mon bonheur : sur quoi jugez-vous serait contraire au vôtre ? Sur la disproportion de nos âges, it-elle. Quoiqu'elle ne soit pas considérable, elle le devien- un jour davantage, ou sera jugée telle, ce qui revient au ne dans le public. Les avantages de la fortune que je veux s procurer, que je compte pour peu, mais que le monde pte pour beaucoup, me feraient regarder comme une femme sensée, qui n'aurait pu résister à la faiblesse d'acheter la plaisance d'un jeune homme, au hasard d'en essuyer un les mépris. J'aime mieux que vous deviez tout à mon amitié. uoi ! madame, repris-je, vous dont l'âme et les vertus ont eu de rapport avec les idées du vulgaire, ne céderez-vous à son ion que lorsqu'elle est contraire à mon bonheur ?

lle n'est que trop fondée sur l'expérience, répliqua madame Canaples; j'aurais d'ailleurs tout à craindre de la différence os caractères, de la vivacité du vôtre, de la dissipation dont aves contracté l'habitude, et peut-être la nécessité. Tous laisirs que vous croyez avoir usés, soit pour en avoir joui, par la simple facilité d'en jouir, peuvent vous être devenus ssaires même en vous devenant insipides. Quelle serait ma eur si, après m'être flattée d'être aimée aussi constamment je croirais mériter de l'être, et que j'aimerais moi-même, ous voyais remplacer les sentimens par des procédés d'au- plus cruels, qu'ils interdisent les plaintes dont ils sont motifs les plus amers. Je connais cette sorte de respect certains maris perfides ont pour leurs femmes, et dont nt l'audace et la lâcheté de se faire honneur. Qui dit aujour- i une femme respectée, dit une infortunée, trop décente pour aindre de certains torts, et qui se respecte assez elle-même dévorer ses chagrins. Eh ! que gagnerait-elle en effet à ré- er l'équité naturelle, si différente de la justice humaine, que le mari le plus injuste et le plus authentiquement mépri- trouve souvent encore de la protection dans les lois et de robation parmi les hommes. Il faut qu'il ait bien scandaleu- nt tort avant que d'en être taxé. Je veux croire que vous se- moins injuste que les autres; mais ce n'est pas à moi qu'il ient d'en faire l'épreuve. Ainsi, monsieur, je ne dois point... hevez pas, de grâce, lui dis-je, madame; laissez-moi nour- espoir que vous consentirez un jour à combler mes vœux. idée contribuera à me rendre plus estimable par les efforts e ferai pour être digne de vous.

Madame de Canaples sourit, et ne me répondit rien. Depuis ce moment je m'attachai de plus en plus à lui plaire, et, sans lui parler positivement de ma passion, je vécus avec elle dans cette intimité qui, sans être celle de l'amour, est fort au-dessus de la simple amitié. Je n'ai jamais mieux senti combien la vertu, l'amour, le respect et la confiance peuvent rendre heureux.

Il fallut cependant m'arracher d'auprès d'elle, pour joindre l'armée. Je me livrai plus que jamais à mes devoirs, afin de dissiper l'ennui d'être séparé d'elle, et l'impatience de la revoir.

Je ne fus pas long-temps à remarquer que l'application à mes devoirs, me donnait de la considération; mais je m'aperçus aussi, avec un étonnement que je n'aurais pas aujourd'hui, que l'estime qu'on mérite ne va guère sans jaloux qui, dans la route de la fortune, deviennent des ennemis suivant les occasions.

Mes folies passées, en me faisant des censeurs parmi les gens sages, les engageaient quelquefois eux-mêmes à me donner des conseils. A peine commençai-je à me faire une réputation honnête, que je devins suspect à mes concurrens. Je fus bientôt regardé comme un ambitieux adroit; les étourderies qui avaient pensé me perdre, étaient données pour des vues fines et du manége. Combien de fois ai-je vu donner à la conduite la plus louable des interprétations plus dangereuses qu'une accusation ouverte, qui fournirait à un homme l'occasion de confondre ses ennemis? Il est bien moins cruel pour un honnête homme d'être accusé que suspect; et je n'oserais pas décider si le mal qu'on fait à la cour, l'emporte sur celui dont on y est faussement accusé.

J'étais fort indifférent sur tout ce qu'on pouvait penser de moi: l'amour ferme le cœur à tout autre sentiment. Je n'avais d'autre plaisir que d'écrire continuellement à madame de Canaples. Ce fut d'abord avec beaucoup de circonspection; mais, soit que mes sentimens devinssent trop vifs pour que je pusse long-temps les contraindre, ou que les lettres donnent plus de hardiesse que le tête-à-tête à un amant respectueux, je me permis insensiblement de parler de ma passion, et bientôt je m'y livrai sans réserve. Madame de Canaples ne me répondait pas sur le même ton; mais elle ne me faisait aucun reproche sur le mien, et je me trouvai en droit de retourner auprès d'elle amant déclaré et avoué. Je soupirais après ce moment, et, aussitôt que l'armée fut séparée, je partis.

Quelques jours avant mon départ, madame de Canaples m'avait écrit qu'ayant su qu'il y avait dans un couvent de province une jeune personne parente de M. de Canaples, elle l'avait fait venir auprès d'elle; qu'elle s'y était crue obligée par respect pour la

moire de son mari et par humanité ; que mademoiselle de
x (c'était le nom de cette personne) était une orpheline,
nt à peine de quoi subsister, et d'autant plus à plaindre,
un nom illustre, qui peut être une ressource et un moyen de
tune pour un homme, n'est qu'un malheur de plus pour une
e de qualité que sa naissance met au-dessus des secours d'une
taine nature, et au-dessous d'un établissement convenable, et
souvent n'a pas même le choix des partis dont elle aurait à
gir.

Madame de Canaples ajoutait que ce qu'elle avait connu du
actère de mademoiselle de Foix, depuis qu'elle l'avait avec
, la faisait s'applaudir du parti qu'elle avait pris, et qu'elle
it persuadée que j'y donnerais mon approbation.

L'action de madame de Canaples était très-louable ; mais
nme elle n'avait pas besoin de mon aveu, je trouvai que la po-
sse qu'elle me faisait à ce sujet, était une sorte d'engagement
sa part, une façon adroite et obligeante de me faire connaître
elle regardait nos intérêts comme les mêmes. J'arrivai donc
c la certitude du bonheur que je désirais si ardemment.

Ce fut avec le plaisir le plus sensible que je me trouvai auprès
madame de Canaples, et j'eus encore celui de voir que sa
isfaction égalait la mienne. Après avoir donné les premiers
mens aux épanchemens dont le cœur a tant de besoin quand
souffert une longue absence, madame de Canaples fit avertir
demoiselle de Foix à qui elle me présenta.

Je fus frappé de sa figure ; je n'en ai point vu de plus noble,
de physionomie qui réunît à la fois tant de modestie et
fierté ; et ses propos me parurent pleins de décence et de
son.

Comme rien n'affaiblit plus un droit que de paraître en dou-
, et qu'on l'établit souvent en le présentant comme certain,
résolus, dès le lendemain de mon arrivée, de presser madame
Canaples de consentir à me donner la main. Je lui en parlai
c autant de respect que d'empressement, et j'y mis cette con-
nce qui ne convient qu'à ceux à qui on a permis d'avoir de
spoir. Elle me répondit à peu près ce qu'elle m'avait dit avant
n départ ; mais ce fut avec le ton d'une personne qui ne veut
paraître avoir oublié sitôt ses principes, et qui veut bien s'en
sser dissuader ; elle ajouta que son deuil étant à peine fini, il n'y
ait pas de décence dans le parti que je voulais lui faire prendre.
fin elle n'employa que de ces raisons qui laissent la liberté de
ivre son penchant. Je compris qu'elle céderait bientôt à mon
pressement, et que je n'avais plus que peu de temps à at-
ndre. Au lieu d'insister davantage, je lui fis une espèce de re-

merciment, comme si elle eût consenti à ce que je venais de lui proposer.

Je passai un mois avec elle, n'ayant que mademoiselle de Foix en tiers, qui, en coupant quelquefois le tête-à-tête, y mettait plus d'agrément que d'importunité. Nous prenions chaque jour, madame de Canaples et moi, une estime plus forte pour elle, à mesure que nous la connaissions davantage.

Cette estime devint insensiblement de ma part, et sans que je m'en aperçusse, plus tendre que je n'aurais dû l'avoir. Je n'avais d'abord eu pour mademoiselle de Foix que les égards dus à sa naissance, et le respect dû à son infortune; mais un sentiment plus vif mit bientôt dans mes attentions une chaleur que la simple générosité n'inspire pas, et je crus remarquer qu'elle les recevait avec une sensibilité que ne donne pas la simple reconnaissance.

Ce que je n'apercevais pas encore distinctement, fut bientôt senti par madame de Canaples. Elle connaissait trop mon caractère, pour que mes sentimens échappassent à son attention. En effet, j'étais naturellement impatient dans mes désirs, et, s'ils avaient eu la même vivacité, j'aurais pressé madame de Canaples d'accepter ma main, et je n'aurais point cessé qu'elle n'y eût consenti, ou qu'elle ne m'eût absolument interdit tout espoir, ce qu'elle n'avait pas fait.

Je pris d'abord de bonne foi ma conduite pour une discrétion respectueuse; mais le respect est très-différent du refroidissement. Une femme qui en est l'objet, ne s'y méprend point. La réserve que je remarquai bientôt moi-même dans la manière d'agir que madame de Canaples prit avec moi, m'ouvrit les yeux. Je m'examinai avec attention, je sondai mon cœur, je sentis des remords, et je ne pus me dissimuler que j'aimais mademoiselle de Foix. Je m'en fis des reproches, et je voulus combattre mon penchant; mais les reproches que nous nous faisons, étant un témoignage à nous-mêmes de notre vertu, achèvent de nous la faire perdre, parce qu'en flattant notre amour-propre, ils nous empêchent de nous mépriser, même en nous condamnant. D'ailleurs, comme je commençais à me flatter de n'être pas indifférent à mademoiselle de Foix, je trouvais une sorte d'injustice à trahir les sentimens que j'avais pu lui inspirer. Insensiblement je me trouvai plus malheureux que coupable : on se juge avec tant d'indulgence, quand on est justifié par son cœur, et qu'on n'est accusé que par la raison!

Il n'y avait qu'un parti qui pût être digne de madame de Canaples et de moi; c'était de lui faire un aveu sincère de l'état de mon cœur, et de la prier de prononcer sur mon sort.

e parti que l'honneur me prescrivait, qu'il était humiliant r moi ! Il fallait donc avouer à une femme respectable, digne re aimée, qui avait dédaigné les partis les plus brillans, et avait de plus sur moi le droit des bienfaits ; il fallait, dis-je, vouer qu'une passion qui était, pour ainsi dire, née avec , que la dissipation n'avait point altérée, que le temps it dû fortifier puisqu'il ne l'avait pas éteinte, que cette passion ne s'évanouissait que lorsqu'elle devenait un devoir. Quelle nion madame de Canaples allait-elle prendre de mon caractère ?

e voyais la nécessité d'un tel aveu, et je frémissais de le faire. endant, plus je le retardais, plus il devenait indispensable ; en le différant davantage, j'allais en perdre le mérite. La conrte, qui augmentait de jour en jour entre madame de Canaples noi, commençait à se faire remarquer par mademoiselle de x, et lui donnait à elle-même une sorte d'embarras.

Cet aveu, si nécessaire, n'était pas la seule chose qui m'inétait. Quel serait le fruit de ma démarche ? Pouvais-je me er que mademoiselle de Foix prendrait pour moi les sentis qu'elle m'inspirait ; et, quand elle y aurait eu du pennt, ma légèreté ne suffisait-elle pas pour l'empêcher d'y er ?

Quoique madame de Canaples n'eût pris avec moi aucun engaent, j'en avais pris avec elle, et ma proposition n'ayant pas rejetée formellement, elle était libre, et je ne l'étais plus.

J'étais agité de tant de réflexions différentes, que j'avais toutes peines du monde à me déterminer. Je pris enfin le parti ler la trouver, et de lui découvrir l'état de mon âme. Mais à ne fus-je devant elle, que je me trouvai interdit ; je n'osais férer un mot : mon inquiétude n'en était que plus marquée ; j'allais me retirer sans lui rien dire, si elle ne m'eût elle-même essé la parole.

Votre état, me dit-elle, me fait compassion ; je lis dans votre e tout ce que vous craignez de me dire, et je dois vous éparr un si cruel supplice, puisque votre cœur est assez vertueux r l'éprouver.

A ces mots, je fus pénétré de douleur. Quoi ! madame, lui je, pouvez-vous porter la bonté au point de me trouver de la tu, quand je n'ai que des sujets de remords, et que j'en suis hiré ? Mais je me suis, sans doute, alarmé sans motifs ; non, c'est pas possible que j'aie cessé de vous adorer : j'ai craint malropos d'avoir cédé aux charmes de mademoiselle de Foix. elque digne qu'elle soit d'être aimée, il n'est pas possible de us la préférer ; ma raison réclame, en ce moment, contre un

moment de surprise. Madame de Canaples ne me permit pas de continuer : Songez-vous, me dit-elle, que les remords que vous osez me faire paraître, sont très-offensans pour moi ? Sur quoi jugez-vous que vous ayez le droit de vous faire des reproches à mon sujet ? Ah ! pardon, lui dis-je, madame ; j'ai pour vous le respect le plus inviolable, et mon dessein n'est assurément pas... Monsieur, reprit-elle en m'interrompant, j'approuve les sentimens que vous avez pour mademoiselle de Foix, et je désire fort qu'elle y réponde ; voilà tout ce que je vous permets de croire.

Elle me quitta en finissant ces mots, et me laissa dans la plus pénible des situations. Je voyais que je l'avais perdue sans retour, sans prévoir ce que je devais attendre de mademoiselle de Foix. Madame de Canaples ne parut point du reste de la journée ; le soir elle nous fit dire qu'elle était incommodée, et qu'elle avait besoin de repos. Nous restâmes donc ensemble, mademoiselle de Foix et moi. L'inquiétude que nous avions sur la santé de madame de Canaples, fit d'abord le sujet de notre entretien ; et, mademoiselle de Foix saisissant cette occasion d'exprimer sa reconnaissance à l'égard des procédés qu'elle en avait éprouvés, je ne pus m'empêcher de l'interrompre. Madame de Canaples, lui dis-je, mademoiselle, est capable des sentimens les plus généreux ; mais permettez-moi de vous dire que vous ne pouvez pas être regardée comme en étant la preuve. Si elle mérite d'ailleurs tous les éloges possibles, on ne peut que lui envier le bonheur de vous avoir obligée. J'ignore, reprit mademoiselle de Foix, si j'aurais trouvé en quelqu'autre la même bienveillance ; mais il est heureux pour moi de l'avoir éprouvée de la seule personne qui, par l'honneur que j'ai de lui appartenir, fût en droit de me faire accepter ses services.

J'avais déjà reconnu que mademoiselle de Foix avait de la noblesse dans le caractère, je remarquai que sa situation y mettait de la fierté : l'indigence relève encore ceux qu'elle ne saurait avilir.

Soit qu'elle fût embarrassée d'une conversation sur un sujet toujours un peu humiliant pour la reconnaissance la plus courageuse ; soit qu'elle jugeât qu'un tête-à-tête avec moi n'était pas assez décent pour elle, elle me quitta, sous prétexte d'aller s'informer des nouvelles de madame de Canaples, si elle ne pourrait pas la voir.

Je n'osai la suivre, dans la crainte de la gêner, ou peut-être parce que je redoutais la présence de madame de Canaples. Le tourment que j'éprouvais, venait d'aimer à la fois deux personnes estimables. Ce partage me rendait déjà criminel aux yeux

l'une, et pouvait bientôt produire le même effet sur l'autre. Le lendemain je sus que mademoiselle de Foix avait été long-temps enfermée avec madame de Canaples : j'envoyai demander à celle-ci la permission de la voir, qu'elle m'accorda ; et, malgré l'agitation cruelle où j'étais, j'allai lui rendre les devoirs dont je n'aurais pu me dispenser sans indécence. Je crois, dit-elle aussitôt que j'entrai, que vous serez bientôt heureux ; j'y ai déjà disposé mademoiselle de Foix.

Je ne pourrais pas exprimer les sentimens que ces paroles excitèrent dans mon âme. Je fus frappé d'une admiration à laquelle je n'étais pas préparé, et qui était mêlée de honte et de douleur. Je connaissais trop madame de Canaples pour la soupçonner de la moindre dissimulation, et je fus confondu de tant de générosité. Je restai quelques momens interdit, et, tombant à ses genoux : N'attendez point, lui dis-je, mes remercîmens, je suis trop humilié de l'excès de vos bontés ; j'en serais indigne, si j'osais en profiter. Laissez-moi les mériter par mes refus, et par un respect inviolable : je ne dois plus vivre que pour vous consacrer mes jours.

Levez-vous, reprit-elle. Je ne suis point étonnée des sentimens que vous me faites paraître. Vous avez à vous louer des miens dans ce moment, vous le sentez ; et, avec une âme noble, on n'est jamais l'objet d'un procédé estimable, qu'on ne soit d'abord échauffé d'une reconnaissance généreuse. Mais, croyez-moi, l'amour que vous a inspiré mademoiselle de Foix est trop bien fondé, pour qu'il ne reprenne pas bientôt son empire. Je ne veux pas vous laisser vous abuser vous-même. Vous n'avez eu pour moi que le goût qui naît de l'impression que la première femme aimable doit faire sur le cœur d'un jeune homme, impression qui se fortifie par l'habitude de vivre auprès d'elle. Vous avez conservé ce goût, parce que vous n'avez point apparemment rencontré de femme assez estimable pour vous attacher constamment. Mademoiselle de Foix, unissant la vertu aux grâces de la jeunesse et de la beauté, a droit de vous plaire et de vous fixer. Si j'acceptais les sermens que vous m'offrez, le repentir ne tarderait pas à les suivre ; l'honneur ou la honte vous les ferait garder quelque temps ; dans peu je serais à charge ; vous finiriez par vous rétracter avec éclat, et mon injustice vous justifierait.

Ah ! madame, m'écriai-je, devez-vous penser qu'après tout ce que je vous dois, je pusse jamais cesser d'avoir pour vous l'attachement le plus vif ? Qui ! moi, je deviendrais un ingrat ! Quand vous m'auriez, répliqua-t-elle, les obligations que vous prétendez m'avoir, je sais jusqu'où doit s'étendre la chaîne de la reconnaissance. Un bienfaiteur injuste est bien plus à craindre

qu'un ingrat. L'ingratitude doit exciter plus de mépris que de douleur ; la plus cruelle situation pour une âme haute est d'avoir à se plaindre de ceux à qui l'on doit ; et vous seriez dans ce cas-là à mon égard.

J'écoutais madame de Canaples avec un étonnement qui me mettait hors d'état de lui répondre. Elle m'en épargna l'embarras ; elle sortit de son appartement, et je la suivis dans le salon, où nous trouvâmes mademoiselle de Foix.

Les différentes réflexions dont nous avions tous trois l'esprit occupé, mettaient nécessairement de la contrainte entre nous. Nous n'avions plus cette confiance qui naît d'un état tranquille. Quelque liberté d'esprit que madame de Canaples tâchât de faire paraître, j'y démêlais un fonds de tristesse qui redoublait la mienne. Mademoiselle de Foix paraissait inquiète sur madame de Canaples, et embarrassée avec moi. Il n'y avait enfin entre nous que des propos commencés, coupés par des intervalles de silence, et renoués par réflexion.

Nous passâmes ainsi la journée, et, sur le soir, madame de Canaples passa dans son appartement pour quelques affaires. Je vis bien que mademoiselle de Foix ne tarderait pas à la suivre ; je crus devoir profiter de cet instant pour lui parler, non dans le dessein de chercher mon bonheur particulier, et de retirer le fruit de la générosité de madame de Canaples, mais pour tenter de faire cesser la gêne que je pouvais causer à l'une et à l'autre.

Est-il vrai, lui dis-je, mademoiselle, que madame de Canaples ait eu la bonté de vous instruire de mes sentimens, et que vous ayez daigné ne les pas rejeter ? Il est vrai, répondit mademoiselle de Foix en rougissant, que j'ai assuré madame de Canaples qu'elle était la maîtresse absolue de mon sort, et qu'elle pourrait toujours compter, quels que fussent ses desseins, sur une obéissance aveugle de ma part.

Je ne devrais donc rien, repris-je, qu'à votre soumission pour elle, et je lui devrais toute ma reconnaissance ? Il me semble, répondit-elle, que, respectant madame de Canaples comme vous faites et comme elle le mérite, vous devez approuver que je ne me conduise que par ses conseils. D'ailleurs, ce que je dois à vos sentimens ne me fait pas oublier ce que je me dois à moi-même, et il me reste une inquiétude sur celle que je remarque depuis quelques jours dans madame de Canaples. J'en ignore le sujet ; mais il me semble que ce n'est que depuis qu'elle s'occupe de mon établissement. Serais-je l'objet de son chagrin ? et, dans ce cas-là, pourquoi s'intéresserait-elle à mon sort ? Je ne sais que penser, et je n'en suis que plus inquiète. Vous, qui êtes son

, vous ne l'ignorez peut-être pas ; daignez m'en instruire :
loit pardonner la curiosité qui ne part que du sentiment.
a question de mademoiselle de Foix me causa une émotion
: elle aurait pu s'apercevoir. J'en fus d'autant plus interdit
je n'étais pas en état d'y répondre. Je n'aurais jamais osé
ıer mes torts avec madame de Canaples. Le respect que je
devais me faisait un devoir de la dissimulation sur ce sujet;
t été l'outrager à l'excès que de présenter son chagrin comme
effet de mon inconstance.
Iadame de Canaples, qui rentra dans ce moment, me tira
la peine où j'étais. Comme je m'étais fait une loi de ne
rien cacher, aussitôt que je me retrouvai seule avec elle, je
rendis compte de ce j'avais dit à mademoiselle de Foix, et de
u'elle m'avait répondu, sans dissimuler l'inquiétude qu'elle
vait fait paraître. Madame de Canaples me dit qu'elle la
vaincrait bientôt de la sincérité avec laquelle elle s'intéressait
n sort.
Dès cet instant, je crus remarquer, dans madame de Canaples,
; de sérénité, ce qui me procura aussi un peu plus de calme.
passai quelque temps sans oser hasarder le moindre propos qui
rapport à la situation où je me trouvais, me bornant à
dre des soins à mademoiselle de Foix, et des devoirs à ma-
ıe de Canaples, et me remettant de tout au temps et à la
une.
nfin madame de Canaples me dit qu'ayant reconnu que
lemoiselle de Foix avait du penchant pour moi, elle la regar-
comme le parti qui me convenait le mieux, et qu'elle voulait
tribuer à notre union ; que, pour cet effet, elle assurait ses
ıs à mademoiselle de Foix, et me remettait dès ce moment
ceux de M. de Canaples.
ces mots, je fus saisi de honte plus que de reconnaissance ;
ıi répondis que je ne souscrirais jamais à tant de générosité,
ue, si elle avait absolument résolu de m'unir avec made-
selle de Foix, ma fortune était suffisante pour elle et pour
.
e ne veux pas, reprit madame de Canaples, que mademoi-
e de Foix vous doive trop, même pour votre intérêt ; sa ten-
sse pour vous en sera moins contrainte, et peut-être plus
e. A mon égard, puisque vous m'obligez à vous parler plus
ertement que je ne me le proposais, je croyais que vous
ez assez à réparer avec moi, pour ne pas gêner mes arrange-
ns. Quoique je n'aie jamais eu dessein de céder à l'empres-
ıent que vous marquiez à vous unir avec moi, peut-être a-
fait sur mon cœur plus d'impression qu'il ne l'aurait dû. J'ai

pu me prêter à vos sentimens avec trop de complaisance. Si cela était, pourrais-je me répondre à moi-même des faiblesses et de l'injustice de l'amour-propre? Malgré l'amitié que j'ai pour vous et pour mademoiselle de Foix, vous pourriez être dans des momens des objets un peu humilians pour moi. Peut-être est-il nécessaire que je contribue à votre bonheur pour le voir toujours avec plaisir. Je ne dois rien oublier pour que vous me soyez chers l'un et l'autre, et vous avez perdu le droit de refuser mes bienfaits; laissez-moi les répandre sur vous, autant par intérêt que par générosité. Je vous donne en ce moment la plus forte preuve de confiance dont je sois capable et dont vous puissiez être digne. Votre reconnaissance n'y doit répondre que par le silence, et j'ose dire par le respect et par une soumission parfaite à mes volontés.

Je n'aurais pu, quand je l'aurais osé, exprimer à madame de Canaples par des paroles les sentimens dont j'étais pénétré; ceux d'amour, de reconnaissance et de respect étaient au-dessous d'elle; il ne m'était plus permis de sentir que la vénération la plus profonde, et je ne l'exprimais que par mon trouble.

Deux jours après, elle fit tous les arrangemens tels qu'elle les jugea à propos pour mon mariage : je remarquai avec quelle adresse décente elle cherchait à fortifier par des motifs d'estime l'inclination que mademoiselle de Foix paraissait avoir pour moi. Enfin notre mariage fut célébré; et depuis ce jour ma femme n'est occupée que du soin de me plaire; madame de Canaples paraît faire son bonheur du nôtre; et ce qui augmente notre félicité, c'est de la lui devoir, et de trouver en elle une bienfaitrice, une mère, une amie, un guide et un modèle pour la vertu. La situation tranquille et heureuse dont je jouis, me prouve à chaque instant qu'il n'y a de vrai bonheur que dans l'union du plaisir et du devoir.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DUCLOS.

TOME PREMIER.

IIe. PARTIE.

CONTENANT

AJOU ET ZIRPHILE. — MÉMOIRE SUR LES LANGUES CELTIQUE ET FRANÇAISE. — REMARQUES SUR LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE. — CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUT. — HISTOIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — MÉMOIRES, etc. etc.

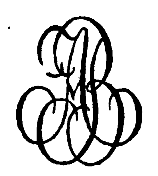
ŒUVRES

DE

DUCLOS.

TOME PREMIER.

IIe. PARTIE.



A PARIS,

CHEZ A. BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES MATHURINS ST.-J., HÔTEL CLUNY.

1821.

ACAJOU ET ZIRPHILE.

ÉPITRE AU PUBLIC.

Un auteur instruit de ses devoirs doit vous rendre compte de son travail : je vais donc y satisfaire. Excité par l'exemple, encouragé par les succès dont je suis depuis long-temps témoin et jaloux, mon dessein a été de faire une sottise. Je n'étais embarrassé que sur le choix. Politique, morale, littérature, tout était de mon ressort pour parvenir au but que je me proposais; mais ce qu'il y a d'admirable, c'est que j'ai trouvé toutes les matières épuisées par des gens qui semblaient avoir travaillé avec les mêmes vues que les miennes. Je trou vaisdes sottises en tout genre, et je me suis vu presque dans la nécessité d'embrasser le raisonnable pour être singulier, de sorte que je ne désespère pas qu'on ne parvienne à trouver la vérité, à force d'avoir épuisé les erreurs.

J'avais d'abord eu dessein de faire un morceau contre l'érudition, pour me donner l'air d'un génie libre, indépendant, fécond par lui-même,, et qui ne veut rien devoir aux secours étrangers; mais j'ai remarqué que c'était un lieu commun, trop usé, inventé par la paresse, a dopté par l'ignorance, et qui n'ajoute rien à l'esprit.

La géométrie, qui a succédé à l'érudition, commence à passer de mode. On sait à présent qu'on peut être aussi sot en résolvant un problème qu'en restituant un passage. Tout est compatible avec l'esprit, et rien ne le donne.

Pour le bel esprit, si envié, si décrié et si recherché, il est presque aussi ridicule d'y prétendre, que difficile d'y atteindre.

On méprise l'érudit, le géomètre ennuie, le bel esprit est sifflé : comment faire?

J'étais tout occupé de ces réflexions et de mon projet lorsque le hasard a fait tomber entre mes mains un recueil d'estampes, qui, sans doute, ont dû être faites pour quelque histoire fort ancienne; du moins je n'en

connais point de moderne à laquelle elles pussent convenir : j'ai extrêmement regretté un si rare morceau ; mais, comme il n'y a pas d'apparence de le retrouver, j'ai tâché d'imaginer sur les estampes quel en pouvait être le sujet, et d'en deviner l'histoire, qui sera peut-être aussi vraie que bien d'autres. Cependant, comme je pourrais bien n'avoir pas deviné juste, je ne donnerai ceci que pour un conte (1). Je ne sais, mon cher Public, si vous approuverez mon dessein; cependant il m'a paru assez ridicule pour mériter votre suffrage; car, à vous parler en ami, vous ne réunissez tous les âges que pour en avoir tous les travers. Vous êtes enfant pour courir après la bagatelle; jeune, les passions vous gouvernent; dans un âge plus mûr, vous vous croyez plus sage parce que votre folie devient triste; et vous n'êtes vieux que pour radoter : vous parlez sans penser, vous agissez sans dessein, et vous croyez juger parce que vous prononcez.

Je vous respecte beaucoup, je vous estime très-peu, vous n'êtes pas digne qu'on vous aime : voilà mes sentimens à votre égard : si vous en exigez d'autres, je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

***

(1) Les estampes ont été faites originairement pour un conte qui a été imprimé, et dont il n'a jamais été tiré que deux exemplaires. On a essayé de faire un autre conte sur les estampes seules : c'est celui qu'on va lire.

ACAJOU ET ZIRPHILE,

CONTE.

L'ESPRIT ne vaut pas toujours autant qu'on le prise ; l'amour est un bon précepteur ; la Providence sait bien ce qu'elle fait : c'est le but moral de ce conte ; il est bon d'en avertir le lecteur, de peur qu'il ne s'y méprenne. Les esprits bornés ne se doutent jamais de l'intention d'un auteur, ceux qui sont trop vifs l'exagèrent ; mais ni les uns ni les autres n'aiment les réflexions : c'est pourquoi j'entre en matière.

Il y avait autrefois, dans un pays situé entre le royaume des Acajous et celui de Minutie, une race de génies malfaisans, qui faisaient la honte de ceux de leur espèce, et le malheur de l'humanité. Le ciel fut touché des prières qu'on faisait contre cette race maudite : la plupart périrent d'une mort tragique, il n'en restait plus que le génie Podagrambo et la fée Harpagine; mais il semblait que ces deux derniers eussent hérité de toute la méchanceté de leurs ancêtres.

Ils avaient tous deux peu d'esprit : la qualité de génie ou de fée ne donne que la puissance; et la méchanceté se trouve encore plus avec la sottise qu'avec l'esprit. Podagrambo, quoique très-noble, très-haut et très-puissant seigneur, était encore très-sot; Harpagine passait pour avoir plus d'esprit, parce qu'elle était plus méchante : ces deux qualités se confondent encore aujourd'hui. Ce qui prouve cependant qu'elle en avait peu, c'est qu'elle était ennuyeuse, quoique médisante. Pour le génie, il était assez méchant pour ne désirer que le mal, et assez imbécile pour qu'on lui eût fait faire le bien, sans qu'il s'en fût aperçu : il avait une taille gigantesque avec toute la disgrâce possible. Harpagine était encore plus affreuse : grande, sèche, noire ; ses cheveux ressemblaient à des serpens; et, lorsqu'elle se transformait, c'était ordinairement en araignée, en chauve-souris, ou en insecte.

Ces deux monstres n'en avaient pas moins de présomption. Harpagine se piquait d'agrémens, et Podagrambo de bonnes fortunes : ils avaient une petite maison élégamment meublée, où l'on voyait des magots de la Chine, des vernis de Martin, des chaises longues et des coussins ; c'était là qu'ils allaient s'ennuyer : ils menacèrent enfin le public de se marier, pour perpétuer leur nom. La *postéromanie* est le tic commun des grands; ils aiment leur postérité, et ne se soucient point de leurs enfans. Cette proposition fut reçue comme une déclaration de guerre.

Les génies et les fées crurent l'affaire assez importante, pour indiquer une assemblée générale. La chose fut exposée, agitée, discutée; on parla, on délibéra beaucoup, et cependant on résolut quelque chose.

Il fut décidé que Podagrambo et Harpagine ne pourraient jamais se marier, à moins qu'ils ne se fissent aimer : cet arrêt semblait condamner l'un et l'autre au célibat; ou, s'ils pouvaient devenir aimables, il fallait qu'ils changeassent de caractère; et c'était tout ce qu'on désirait.

Ils cherchèrent aussitôt dans leur Colombat quelle maison ils honoreraient de leur choix; mais, comme il fallait qu'ils se fissent aimer, ils comprirent qu'ils n'y réussiraient jamais, sans un artifice singulier. Quelque aveugle que soit l'amour-propre, on connaît bientôt ses défauts, quand l'intérêt s'en mêle.

Harpagine, plus inventive que le génie, lui tint à peu près ce discours : Mon dessein est de prendre des enfans si jeunes, qu'ils n'aient encore aucunes idées; nous les éleverons nous-mêmes, ils ne verront jamais d'autres personnes, et nous leur formerons le cœur à notre gré : les préjugés de l'enfance sont presque invincibles. Mon parti, ajouta-t-elle, est déjà trouvé : le roi des Acajous n'a qu'un fils qui a environ deux ans, je vais lui demander de m'en confier l'éducation; il n'oserait me refuser; il craindrait mon ressentiment; et l'on fait plus pour ceux que l'on craint, que pour ceux que l'on estime. J'aurai soin d'en user ainsi pour vous à l'égard de la première petite princesse qui naîtra.

Podogrambo approuva un plan si bien concerté, et la fée partit sur son grand dragon à moustaches, arriva chez le roi des Acajous, et lui fit sa demande, que le pauvre prince n'osa refuser.

Harpagine, charmée d'avoir entre ses mains le petit prince Acajou, repartit, et ne songea plus qu'à exécuter son projet. D'un coup de baguette, elle lui bâtit un palais enchanté, que je prie le lecteur d'imaginer à son goût, et dont je lui épargne la description, de peur de l'ennuyer; mais ce que je suis obligé de lui dire, parce qu'il n'est pas obligé de le deviner, c'est qu'Harpagine, en destinant le jardin de ce palais à servir de promenade au petit prince, y attacha un talisman qui l'empêchait d'en sortir, à moins qu'il ne devînt amoureux; et comme elle était la seule femme qu'il pût voir, elle ne doutait point que son sexe seul ne lui tînt lieu de beauté, et que les désirs de l'adolescence ne fissent naître l'amour dans le cœur d'Acajou. Un accident qu'Harpagine n'avait pas prévu, contraria d'abord son dessein, et l'obligea de corriger son plan. Acajou avait reçu, en naissant, le don de la beauté, il devait être le prince le mieux fait de son temps; cela flattait merveilleusement les espérances

de la fée, qui savait d'ailleurs que les prémices des jeunes gens les plus aimables appartiennent de droit à des vieilles; mais ce qui la chagrina, fut de connaître que l'enfant avait été doué de toutes les qualités de l'esprit. Harpagine sentait qu'il n'en serait que plus difficile à séduire; elle résolut sur-le-champ de corriger par l'art ce que son pupille avait reçu de la nature, et de lui gâter l'esprit, ne pouvant pas l'en priver. Elle entra dans le laboratoire où elle composait ses drogues: les paroles les plus efficaces, les charmes les plus puissans furent employés; elle composa deux boules de sucre magique; dans l'une il y avait des pastilles dont la vertu était d'inspirer le mauvais goût, et de rendre l'esprit faux; l'autre renfermait des dragées de présomption et d'opiniâtreté: celui qui en mangerait devait toujours juger faux, raisonner de travers, soutenir son sentiment avec opiniâtreté, et donner dans tous les ridicules; de sorte que la maligne fée avait tout lieu d'espérer que, si le prince en mangeait, il sentirait pour elle une passion d'autant plus forte, qu'elle serait plus extravagante. Elle vint aussitôt présenter les bonbons à l'enfant; mais comme elle l'engageait par ses caresses à en manger, elle voulut prendre un air riant, qui lui fit faire une si affreuse grimace, que l'enfant en eut peur, et lui rejeta les boules au nez. Un homme de ceux qu'on appelle raisonnables, aurait été plus aisé à séduire; mais la nature éclairée donne à ceux qu'elle n'a pas encore livrés à la raison un instinct plus sûr, qui les avertit de ce qui leur est contraire. La fée ne regrettait plus les dragées de présomption; elle ne doutait point que la naissance d'Acajou ne lui en donnât toujours assez; mais jamais elle ne put lui faire goûter ni les unes ni les autres: elle les donna à un voyageur comme une curiosité très-précieuse, en y ajoutant la vertu de se multiplier. Celui qui les reçut les apporta en Europe, où elles eurent un succès brillant. Ce furent les premières dragées qu'on y vit. Tout le monde en voulut avoir; on se les envoyait en présent; chacun en portait sur soi dans de petites boîtes; on se les offrait par galanterie, et cet usage s'est conservé jusqu'aujourd'hui. Elles n'ont pas toutes la même vertu; mais les anciennes ne sont pas absolument perdues. Cependant Harpagine imagina de donner une si mauvaise éducation au prince Acajou, que cela vaudrait toutes les dragées du monde.

On apprit alors par les nouvelles à la main, que la reine de Minutie était près d'accoucher, et que toutes les fées étaient convoquées pour assister aux couches; Harpagine s'y rendit comme les autres. La reine accoucha d'une fille, qui était, comme on se l'imagine bien, un miracle de beauté, et qui fut nommée Zirphile. Harpagine comptait demander à la reine qu'elle lui en-

confiât l'éducation; mais la fée Ninette l'avait déjà prévenue, et s'était chargée d'élever la princesse.

Ninette était la protectrice déclarée du royaume de Minutie. Elle n'avait pas plus de deux pieds et demi de haut; mais sa petite figure réunissait tous les agrémens et toutes les grâces imaginables. On ne pouvait lui reprocher qu'une vivacité extrême, il semblait que son esprit se trouvait trop resserré dans un aussi petit corps; toujours pensante, et toujours en action, sa pénétration l'emportait souvent au-delà des objets, et l'empêchait de les discerner plus exactement que ceux qui n'y pouvaient atteindre. Sa vue perçante et sa démarche vive étaient l'image des qualités de son esprit. Pour remédier à cet excès de vivacité que les sots s'efforcent d'imiter, et qu'ils appellent étourderie, pour se consoler de n'y pas réussir, le conseil des fées avait fait présent à Ninette d'une paire de lunettes et d'une béquille enchantées. La vertu des lunettes était, en affaiblissant la vue, de tempérer la vivacité de l'esprit par la relation de l'âme et du corps. Voilà la première invention des lunettes; on les a depuis employées pour un usage tout opposé : et c'est ainsi qu'on abuse de tout. Ce qui prouve cependant combien les lunettes nuisent à l'esprit, c'est de voir que de vieux surveillans sont tous les jours trompés par de jeunes amans sans expérience, et l'on ne peut s'en prendre qu'aux lunettes. A l'égard de la béquille, elle servait à rendre la démarche plus sûre en la ralentissant. Ninette ne se servait du présent des fées, que lorsqu'il était question de conduire une affaire délicate; elle était d'ailleurs la meilleure créature qu'on pût voir; l'âme ouverte, le cœur tendre, et l'esprit étourdi la rendaient une femme adorable. Les fées qui assistaient à la naissance de la princesse, songeaient à la douer suivant la coutume, et, en vraies femmes, commencèrent leurs dons par la beauté, les grâces et tous les dehors séduisans, quand Harpagine, dont la malice était plus éclairée que la bienveillance des autres, dit en gromelant entre ses dents : Oui, oui, vous avez beau faire, vous n'en ferez jamais qu'une belle bête; c'est moi qui vous en réponds, car je la doue de la bêtise la plus complète. Elle partit aussitôt.

Les fées ne furent pas long-temps à s'apercevoir de leur négligence; mais Ninette, ayant mis ses lunettes, dit qu'elle suppléerait par l'éducation à ce qui manquait à l'enfant du côté de l'esprit.

Les autres fées ajoutèrent que, pour remédier en partie au mal qu'elles ne pouvaient pas absolument détruire, l'imbécillité de la princesse cesserait dans le moment qu'elle ressentirait de l'amour. Une femme qui n'a besoin que de ce remède-là, n'est

pas absolument dénuée de ressource. Ninette ayant pris Zirphile entre ses bras, la transporta dans son palais, malgré tous les piéges de la méchante fée.

D'un autre côté, Harpagine ne s'occupa plus que du soin de donner à son pupille la plus mauvaise éducation qu'elle imagina, afin d'étouffer l'esprit par la mauvaise culture, comme elle espérait que la stupidité rendrait inutiles tous les soins qu'on prendrait de Zirphile. Elle ordonna aux gouverneurs du petit prince de ne lui parler que de revenans, de fantômes, de la grande bête, et de lui lire des contes de fées pour lui remplir la tête de mille fadaises. On a conservé de nos jours, par sottise, ce que la fée avait inventé par malice.

Lorsque le prince fut un peu plus grand, la fée manda des maîtres de tous côtés; et, comme en fait de méchanceté elle ne restait jamais dans le médiocre, elle changea tous les objets de ses maîtres. Elle fit venir un fameux philosophe, le Descartes ou le Newton de ce temps-là, pour montrer au prince à monter à cheval et à tirer des armes; elle chargea un musicien, un maître à danser, et un poëte lyrique de lui apprendre à raisonner; les autres furent distribués suivant ce plan, et ils en firent d'autant moins de difficulté, que tous se piquent particulièrement de ce qui n'est pas de leur profession. Qu'il y a de gens qui feraient croire qu'on a pris les mêmes soins pour leur éducation!

Avec tant de précautions, Harpagine ne doutait point du succès de son projet; cependant, malgré les leçons de tous ses maîtres, Acajou réussissait dans tous ses exercices; il n'acquérait, à la vérité, aucune connaissance utile, mais les erreurs ne prenaient point sur son esprit. Heureux dédommagement! après les bonnes leçons, ce qu'il y a de plus instructif, sont les ridicules; et ceux des maîtres d'Acajou le mettaient en garde contre leurs préceptes. Il devenait beau comme l'Amour, et il était fait à peindre, toutes ses grâces se développaient. Harpagine prétendait que tout cela croissait pour elle: il faut la laisser prétendre, et voir ce qui arriva.

Tandis qu'Harpagine travaillait de toute sa force pour faire un sot d'Acajou, la fée Ninette perdait l'esprit en tâchant d'en donner à Zirphile. La cour de la petite fée rassemblait tout ce qu'il y avait de gens aimables dans le royaume de Minutie. Les jours qu'elle tenait appartement, rien n'était si brillant que la conversation. Ce n'était point de ces discours où il n'y a que du sens commun, c'était un torrent de saillies, tout le monde interrogeait, personne ne répondait juste, et l'on s'entendait à merveille, ou l'on ne s'entendait pas, ce qui revient au même pour les esprits brillans; l'exagération était la figure favorite et à la

mode : sans avoir de sentimens vifs, sans être occupé d'objets importans, on en parlait toujours le langage; on était *furieux* d'un changement de temps ; un ruban ou un pompon était *la seule chose qu'on aimait au monde;* entre les nuances d'une même couleur, on trouvait *un monde de différence;* on épuisait les expressions outrées sur les bagatelles, de façon que, si par hasard on venait à éprouver quelques passions violentes, on ne pouvait se faire entendre, et l'on était réduit à garder le silence ; ce qui donna occasion au proverbe : *Les grandes passions sont muettes.*

Ninette ne doutait point que l'éducation que Zirphile recevait à sa cour, ne dût à la fin triompher de sa stupidité ; mais le charme était bien fort. Zirphile devenait tous les jours la plus belle et la plus sotte enfant qu'on pût voir. Elle rêvait au lieu de penser, et n'ouvrait la bouche que pour dire une sottise. Quoique les hommes ne soient pas bien difficiles sur les propos d'une jolie femme, et trouvent toujours qu'elle parle comme un ange, ils ne pouvaient la louer que sur sa beauté ; la pauvre enfant toute honteuse recevait leurs éloges comme une grâce, et leur répondait qu'ils lui faisaient bien de l'honneur. Ce n'était pourtant pas ce qu'ils voulaient ; ils riaient de ses naïvetés, et cherchaient à séduire son innocence..

Il faut un peu connaître le vice pour en redouter les piéges. Zirphile était la candeur même, et ce n'est point du tout la sauvegarde de la vertu ; mais Ninette veillait attentivement sur sa chère pupille. Elle la mit parmi ses filles d'honneur où il y avait souvent des places vacantes ; la plupart en sortaient avant que leur temps fût fini : il n'y a point à la cour de corps plus difficile à recruter. Zirphile ne fut point gâtée par l'exemple ; c'était en vain que les jeunes courtisans s'empressaient auprès d'elle : un trop grand désir de paraître aimables, les empêche souvent de l'être. Zirphile était peu touchée de leur hommage, tous leurs discours lui paraissaient des fadeurs ou des fatuités. D'ailleurs, les hommes sont gouvernés par leurs sens avant de connaître leur cœur ; mais la plupart des femmes ont besoin d'aimer, et seraient rarement séduites par les plaisirs, si elles n'étaient pas entraînées par l'exemple. Quoi qu'il en soit, il n'arriva point d'accidens à Zirphile, parce que, pour plus de sûreté, Ninette ne la laissait approcher d'aucun homme pour son honneur, ni même de certaines femmes pour son innocence.

Tandis qu'elle vivait ainsi à la cour de Ninette, Acajou s'ennuyait chez Harpagine. Il était déjà dans sa quinzième année; son esprit ne servait qu'à lui faire connaître qu'il n'était pas fait pour vivre avec tout ce qui l'entourait. Il commençait à ressentir ces désirs naissans de la nature qui, sans avoir d'objet dé-

terminé, en cherchent un partout; il s'apercevait déjà qu'il avait un cœur dont les sens ne sont que les interprètes. Il éprouvait cette mélancolie qu'on pourrait mettre au rang des plaisirs, quoiqu'elle en fasse désirer de plus vifs; il soupirait après quelqu'un qui pût dissiper ce trouble, et cherchait cependant la solitude. Il se retirait dans les lieux les plus écartés du parc; c'était là qu'en cherchant à débrouiller ses idées, il faisait quelquefois une assez sotte figure, comme il est aisé de le voir dans l'estampe.

Harpagine, qui connaissait le mal d'Acajou, se flattait d'en être bientôt le remède; mais elle voyait avec chagrin que toutes les caresses qu'elle voulait lui faire, ne faisaient que le révolter et lui donner de l'humeur. Les caresses offertes réussissent rarement, et il est encore plus rare qu'on les offre, quand elles méritent d'être recherchées.

Harpagine était au désespoir. Le conseil des fées avait prononcé que le prince ne resterait entre ses mains que jusqu'à l'âge de dix-sept ans, après quoi elle n'aurait aucun pouvoir sur lui.

Le roi des Acajous et celui de Minutie attendaient avec impatience cet heureux instant, pour unir leurs États par le mariage de leurs enfans.

Le génie n'eut pas plus tôt appris ce projet, qu'il jura que cela ne se passerait pas ainsi. Il fit faire un équipage superbe, et se rendit à la cour de Ninette; il y fut reçu avec cette espèce de politesse qu'on a pour tous les grands, et qui n'engage point à l'estime.

Pour ne point perdre de temps en complimens superflus, il déclara d'abord à Zirphile ses sentimens, c'est-à-dire, les désirs qu'elle lui inspirait. La petite princesse, qui n'avait point appris à dissimuler, ne le fit point languir, et lui déclara naïvement toute la répugnance qu'elle sentait pour lui : il en fut très-étonné; mais, au lieu de se rebuter, il entreprit de toucher le cœur, afin d'obtenir la main. Il se tourmentait donc à chercher tous les moyens de plaire; malheureusement, plus on les cherche, moins on les trouve. Il voulut imiter les agréables de la cour; mais tout ce qui ne les rendait que ridicules, le faisait paraître plus maussade. Il y a des ridicules qui ne vont pas à toutes sortes de figures, il y en a même de compatibles avec les grâces, et Podagrambo ne brillait pas par ceux-là : plus il voulait faire le fat, plus il prouvait qu'il n'était qu'un sot. Enfin, car je n'aime pas les histoires allongées, après avoir fort ennuyé la cour par ses sottises, et encore plus fatigué Zirphile par ses fadeurs, il n'était pas plus avancé que le premier jour; on le trouvait le plus plat génie qu'on eût encore vu : c'était un discours qu'on répétait depuis les appartemens jusqu'au grand-commun.

Podagrambo soupçonna qu'il était la fable de la cour : ce n'était pas par pénétration ; mais un tic assez ordinaire aux sots, est de penser fort avantageusement d'eux-mêmes, et de croire que les autres en parlent mal. Dans son dépit, il retourna chez lui, pour méditer quelque vengeance d'éclat, et pour concerter avec Harpagine le moyen d'enlever la princesse. Ninette, ayant prévu les entreprises qu'on pouvait former contre sa chère Zirphile, lui avait donné une écharpe, dont le charme était tel, que celle qui la portait ne devait craindre aucune violence.

Cependant l'innocent Acajou ne pouvait sortir de la mélancolie qui le consumait, et Zirphile était travaillée du même mal. Ils se promenaient souvent seuls ; et lorsque le hasard les conduisait chacun de leur côté auprès de la palissade qui séparait les deux jardins, ils se sentaient attirés par une force inconnue, ils se trouvaient arrêtés par un charme secret : chacun réfléchissait en particulier sur le plaisir qu'il goûtait dans ce lieu le plus négligé du parc : ils y revenaient tous les jours ; la nuit avait peine à les en arracher.

Un jour que le prince était plongé dans ses réflexions auprès de cette palissade, il laissa échapper un soupir : la jeune princesse, qui était de l'autre côté dans le même état, l'entendit : elle en fut émue ; elle recueille toute son attention, elle écoute. Acajou soupire encore : Zirphile, qui n'avait jamais rien compris à ce qu'on lui avait dit, entendit ce soupir avec une pénétration admirable ; elle répondit aussitôt par un pareil soupir.

Ces deux amans, car ils le furent dans ce moment, s'entendirent réciproquement. La langue du cœur est universelle : il ne faut que de la sensibilité pour l'entendre et pour la parler. L'amour porte dans l'instant un trait de flamme dans leurs cœurs, et un rayon de lumière dans leur esprit. Les jeunes amans, après s'être entendus, cherchent à se voir pour s'entendre mieux. La curiosité est le fruit des premières connaissances : ils avancent, ils se cherchent, ils écartent les branches, ils se voient. Dieux ! quels transports ! Il faut leur âge, la vivacité de leurs désirs, le tumulte de leurs idées, le feu qui anime leurs sens, peut-être même leur ignorance pour comprendre leur situation. Ils restent quelque temps immobiles ; ils sont saisis d'un tremblement que la nouveauté du plaisir porte dans des sens neufs. Ils se touchent, ils gardent le silence ; ils laissent cependant échapper quelques mots mal articulés. Bientôt ils se parlent avec vivacité ; ils se font ensemble mille questions, ils n'y répondent rien de juste, cependant ils sont satisfaits de ce qu'ils se disent, et se trouvent éclaircis sur leurs doutes ; ils comprennent du moins qu'ils se désiraient sans se connaître, qu'ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient, et qu'ils

se suffisent. Acajou qui n'avait jamais vu qu'Harpagine, se trouve transporté dans un monde nouveau ; et Zirphile, qui n'avait pas fait la moindre attention aux hommes de la cour, crut voir un nouvel être. Acajou baisa la main de Zirphile. La pauvre enfant, qui ne croyait pas accorder une faveur, encore moins faire une faute, le laissa faire. Acajou, qui avait de trop bonnes intentions pour s'imaginer que les caresses pussent offenser personne, redoublait les siennes, et Zirphile les lui rendait naïvement ; n'ayant pas la moindre idée du vice, elle ne pouvait pas avoir de pudeur. Ils s'assirent sur l'herbe : c'est là qu'ils s'embrassèrent. Ils se serrent étroitement. Zirphile se livre à tous les transports de son amant, elle le reçoit dans ses bras. Acajou porte la main sur la gorge naissante de sa chère Zirphile ; il appuie sa bouche sur la sienne : leurs âmes volent sur leurs lèvres ; elles se confondent ; elles sont plongées dans une ivresse divine ; elles nagent dans les plaisirs, et sont emportées par un torrent de délices ; leurs désirs s'enflammaient, et ils ne comprenaient pas qu'ils pussent être aussi heureux, et désirer encore. Ils jouissaient de toutes les beautés qu'ils voyaient ; ils ne s'imaginaient pas qu'il y en eût de cachées d'où dépendait le dernier période du bonheur. Il me semble cependant qu'ils n'ont pas mal profité d'une première leçon.

Ces aimables enfans étaient si enivrés de leur félicité, qu'ils oubliaient toute la nature, et ne songeaient point à se séparer. Mais, comme ils tardaient plus long-temps à revenir de la promenade qu'ils n'avaient coutume, Harpagine et Ninette allèrent pour les chercher, et les appelaient chacune de leur côté. Nos amans furent effrayés de leurs voix, et se séparèrent à regret ; mais l'espérance de revenir goûter les mêmes plaisirs, les fit retirer : ils craignaient qu'on ne troublât leur union, si on venait à la soupçonner. L'amour est confiant dans ses désirs, et timide dans ses plaisirs.

L'image de Zirphile qui était gravée au fond du cœur d'Acajou, lui fit voir Harpagine plus horrible que jamais. Pour Zirphile, quoiqu'elle fût obligée de suspendre le plaisir de voir Acajou, celui qu'elle venait de goûter donnait un nouvel éclat à sa beauté, et répandait un air de satisfaction sur toute sa personne. Le plaisir embellit, et l'amour éclaire. Rien n'égale la surprise que l'esprit de Zirphile causa à toute la cour ; il y avait ce soir-là même grand appartement chez Ninette ; on voulut faire quelqu'une de ces mauvaises plaisanteries, si familières aux gens médiocres, qui croient toujours avoir quelque supériorité sur d'autres un peu plus sots ; la pauvre Zirphile en était souvent l'objet : elle y répondit dès ce soir-là avec tant de

justesse, de finesse et si peu d'aigreur, que les mauvaises plaisantes (car c'était sûrement des femmes) furent étonnées de la sagesse de ses réponses, et humiliées des égards même qu'elle y apportait; les hommes étaient charmés et applaudissaient; Ninette en pleurait de joie, et les femmes en rougissaient de dépit et de colère. Elles avaient eu jusque-là bien de la peine à pardonner la beauté de Zirphile en faveur de sa sottise; mais il n'y avait plus moyen d'y tenir; elle n'avait plus d'autre ressource que d'être méchante. Cette dernière qualité fait souvent respecter ce qu'on est obligé de haïr: la petite princesse était trop bien née pour se servir de ce vilain moyen-là.

Cependant nos deux jeunes amans s'étaient trop bien trouvés de la première leçon de l'amour, pour ne pas retourner à son école. Quel bonheur de s'instruire par les plaisirs!

Les amans, comme les voleurs, prennent d'abord des précautions superflues, ils les négligent par degrés, ils oublient les plus nécessaires, et sont pris: voilà précisément ce qui arriva à nos petits imprudens, et ce fut le génie qui les surprit: les sots ne vivent que des fautes des gens d'esprit. Il aperçut un soir ces jeunes amans qui se retiraient, il en fut outré de rage; mais comme il avait pour maxime de ne jamais rien faire sans demander conseil, quoiqu'il n'en fît ensuite qu'à sa tête, il résolut de consulter Harpagine. La méchante fée, en apprenant cette nouvelle, conçut le plus violent dépit: le génie lui dit qu'il n'y avait point d'autre moyen de se venger que d'enlever la princesse.

Quoique la fée fût aussi furieuse que lui, elle aimait encore mieux écarter sa rivale que de la voir dans le même lieu que son amant: elle cacha donc son inquiétude, et dit au génie qu'il fallait qu'il se chargeât de cette entreprise, se flattant qu'il n'aurait jamais l'esprit d'y réussir.

Dès le matin Podagrambo se cacha derrière un arbre, auprès de la palissade où nos amans venaient se chercher. Les maîtres d'Acajou eurent ordre de prolonger leurs leçons, afin qu'il ne pût se trouver au rendez-vous avant la princesse.

Acajou, d'un caractère si doux, marqua de l'humeur pour la première fois: l'égalité ne subsiste point avec la passion. Tandis qu'il s'impatientait, la tendre Zirphile vint à la palissade, où elle fut inquiète de n'y pas trouver son amant, qui avait coutume de la prévenir: elle regarde de toutes parts, elle ose enfin entrer dans le parc d'Harpagine, et passe auprès du génie. A son aspect la frayeur la saisit: elle voulut fuir: mais ce fut avec si peu de précaution, que son écharpe resta attachée à une branche. Le génie la saisit à l'instant par sa robe: Ah! ah! dit-il, belle innocente, vous venez donc ici chercher un mar-

mouset; et c'est pour lui que vous me méprisez? La pauvre Zirphile, se voyant trahie par la frayeur même qui lui avait fait perdre son écharpe, eut recours à la dissimulation. Avant que d'avoir aimé, elle n'eût pas été si habile : une première aventure qui inspire la fatuité à un jeune homme, rend la fausseté nécessaire aux femmes : on a obligé un sexe à rougir de ce qui fait la gloire de l'autre.

Quoique Zirphile fût la candeur même, elle entreprit de tromper le génie. Je suis étonnée, dit-elle, que vous imputiez à l'amour un pur effet de ma curiosité ; c'est elle qui m'a fait entrer dans ce lieu; je ne suis pas moins surprise que vous vous serviez de la violence, vous qui pouvez tout attendre de votre naissance, et plus encore de votre amour.

Le génie se radoucit un peu à ce discours flatteur; mais, quoique la princesse lui conseillât d'espérer tout de son mérite, et qu'il en fut très-persuadé, il ne voulait point la laisser échapper.

Si votre cœur, reprit-il, est si sensible pour moi, vous ne devez pas faire de difficulté de venir dans mon palais. Tous ces petits soins d'amans vulgaires sont des formalités frivoles qui ne font que retarder le plaisir sans le rendre plus vif.

Eh bien! répliqua Zirphile, je suis prête à vous suivre; et, pour vous prouver ma sincérité, rendez-moi mon écharpe, afin qu'il ne reste ici aucun témoin de mon évasion et de votre violence.

Le génie pensa se pâmer de plaisir et d'admiration pour la présence d'esprit de Zirphile.

Oh! pour le coup, s'écria-t-il, il faut avouer que l'amour donne bien de l'esprit aux femmes; car, pour moi, je n'aurais jamais imaginé celui-là, et je m'en allais comme un sot. Il détache aussitôt l'écharpe et la remet à la princesse en lui baisant la main; mais elle, n'ayant plus rien à craindre, le repoussa avec mépris.

Retire-toi, perfide, lui dit-elle, ou crains le courroux des fées; cette écharpe est pour moi le gage de leur protection. En achevant ces mots, elle s'éloigna, et laissa le génie confondu et arrêté par une force à laquelle il sentait que son pouvoir était forcé de céder.

Il ne tint qu'à lui d'admirer, encore plus qu'il n'avait fait, la présence d'esprit de Zirphile. Cette réflexion ne fut pas sans doute celle qui l'occupa le plus. Après être resté quelque temps immobile, il revint confus et désespéré trouver Harpagine, et lui raconta par quel charme son pouvoir avait été inutile.

Si la fée apprit avec dépit la vertu de l'écharpe enchantée, elle

en fut un peu consolée par le mauvais succès de l'entreprise du génie : elle lui cacha cependant le différent intérêt qu'elle y prenait; et, comme les consolateurs ne sont jamais plus éloquens que lorsqu'ils ne sont pas affligés eux-mêmes, elle le calma, en lui promettant de détruire l'enchantement de l'écharpe, et de le rendre maître de la princesse.

La fée ignorait le malheur qui la menaçait elle-même. Tandis qu'elle délibérait avec le génie sur les moyens de rétablir leur puissance, Acajou courut à la palissade; après avoir quelque temps attendu Zirphile, l'impatience l'avait fait entrer dans le parc de Ninette; et, partagé entre la crainte et le désir, il était insensiblement parvenu jusqu'au palais.

La nouvelle de son arrivée s'y répandit bientôt. Ninette vint au-devant de lui, suivie de toute sa cour. Acajou s'avança respectueusement vers la petite fée, et baisa le bas de sa robe; aussitôt que Zirphile et lui s'aperçurent, ils coururent l'un à l'autre, et la présence de toute la cour ne les empêcha pas de se donner mutuellement les témoignages les plus vifs du plaisir qu'ils avaient de se revoir. Zirphile raconta naïvement le danger qu'elle avait couru : le prince lui en était devenu plus cher. Plus les femmes ont hasardé, plus elles sont prêtes à sacrifier encore. Ninette, naturellement indulgente, ne s'attacha point à examiner ce qu'il pouvait y avoir d'irrégulier dans la conduite de nos jeunes amans : il suffisait que la fortune eût tout fait pour le mieux.

Harpagine ayant appris la fuite d'Acajou, entra dans la plus horrible colère, et vint le redemander; mais, heureusement pour lui, il avait atteint ce jour-là même sa dix-septième année, et le décret des fées l'affranchissait alors du pouvoir d'Harpagine. Elle en conçut tant de rage, qu'elle en perdit son amour, qui n'était qu'un sentiment étranger dans son cœur; et, ne méditant plus que des projets de vengeance, elle partit pour inviter la fée Envieuse à se liguer avec elle.

Les fêtes que l'arrivée d'Acajou fit naître, ne permettaient pas de s'occuper du ressentiment d'Harpagine.

Ceux qui avaient entrepris de plaire à Zirphile, perdirent toutes leurs prétentions en voyant Acajou. Les femmes ne se lassaient point d'admirer sa beauté, et toutes devinrent, en secret, rivales de son amante. Acajou était si rempli de son amour qu'il n'apercevait seulement pas les agaceries dont il était l'objet; on lui en fit de toute espèce; mais, lorsqu'il fut bien avéré que le cœur de ces amans était fermé à tout autre sentiment qu'à leur amour, il fut généralement décidé que Zirphile était encore plus sotte depuis qu'elle aimait, qu'elle ne l'était auparavant;

que la beauté d'Acajou était sans physionomie, qu'elle n'avait rien de piquant; que leur amour était aussi ridicule que nouveau à la cour et que cela ne faisait pas une société.

On ne fit donc plus aucune attention à lui, et ils étaient si occupés l'un de l'autre, qu'ils n'aperçurent pas plus la désertion que l'empressement de la cour.

Ninette qui veillait auparavant avec tant de soin sur la conduite de Zirphile contre la témérité des étourdis de la cour, la laissait sans inquiétude avec Acajou : elle croyait que le véritable amour est toujours respectueux, et que plus un amant désire, moins il ose entreprendre. La maxime est délicate, mais je ne la crois pas absolument sûre; cependant elle ne fut pas contredite par l'événement.

On n'attendait que les rois d'Acajou et de Minutie pour célébrer le mariage; leurs ambassadeurs étaient arrivés, et avaient déjà tout réglé; les livrées étaient faites; on finissait les habits, il n'y manquait pas un pompon; on avait fait venir les dernières modes de chez Duchapt sur des poupées de la grandeur de Ninette; en un mot, tout l'essentiel était prêt, et il ne restait plus à régler que ce qui regardait les lois des deux États, et l'intérêt des peuples.

Les amans ne se quittaient pas un instant; souvent, pour se dérober au tumulte de la cour, ils passaient les jours dans les bosquets les plus écartés du parc. Ils se faisaient mille caresses innocentes; ils se disaient continuellement ces riens si intéressans pour les amans, qu'on répète sans cesse, qu'on n'épuise jamais, et qui sont toujours nouveaux.

Un jour qu'ils goûtaient un de ces entretiens délicieux, la chaleur obligea Zirphile d'ôter son écharpe pour causer avec plus de liberté. Harpagine, qui s'était rendue invisible pour les surprendre, parut à leurs yeux escortée par la fée Envieuse, montée sur un char tiré par des serpens et entourée d'une quantité prodigieuse de cœurs percés de traits; c'étaient autant de talismans qui représentaient tous ceux qui rendent hommage à l'Envie; et les flèches étaient l'image du mérite qui fait le plus cruel supplice des envieux.

Harpagine frappa à l'instant Zirphile de sa baguette, et l'enleva au milieu d'un nuage, dans le moment même que le tendre Acajou lui baisait la main. Ce malheureux prince se prosterna devant la fée, en la suppliant de ne faire tomber que sur lui le poids de sa vengeance, et d'épargner la princesse; il lui dit en vain tout ce que l'amour et la générosité inspirent. La cruelle fée le regardant avec des yeux enflammés : Oses-tu, lui dit-elle, espérer aucune grâce ? Mon cœur n'est plus sensible qu'à la haine.

Je veux, d'un seul coup, exercer ma vengeance sur toi et sur ton amante ; elle va passer dans les bras de ton rival qui lui est odieux.

A ces mots, le char vole, et laisse Acajou plongé dans le dernier désespoir.

Ninette fut bientôt instruite par son art de féerie de ce qui venait d'arriver ; mais le malheur de ces gens qui savent tout, est de ne jamais rien prévoir. Elle vint chercher le prince ; il était auprès de l'écharpe de Zirphile qu'il arrosait de ses larmes. La petite fée n'oublia rien pour le consoler, sans pouvoir seulement se faire entendre. Après l'avoir ramené au château presque malgré lui, elle s'enferma dans son cabinet, mit ses lunettes, et consulta ses grands livres pour savoir quel parti elle prendrait dans ce malheur.

Toute la cour en raisonnait diversement ; les uns en parlaient beaucoup, et ne s'en souciaient guère ; d'autres, sans en rien dire, y prenaient plus d'intérêt. Les femmes surtout n'étaient pas fort touchées de la perte de Zirphile : plusieurs se flattaient de consoler le prince.

On était encore dans ce premier mouvement d'une nouvelle de cour, où tout le monde parle sans rien savoir, où l'on raconte des circonstances en attendant qu'on sache le fait, et où l'on dit tant de paroles et si peu de choses, lorsqu'on vit paraître Ninette qui annonça avec vivacité que Zirphile pouvait être aisément tirée d'entre les mains du génie ; chacun s'empressait pour savoir quel moyen on emploierait.

Écoutez-moi, dit la petite fée : je viens de découvrir que toute la puissance de Podagrambo et d'Harpagine dépend d'un vase enchanté qu'ils possèdent dans un lieu secret de leur château : il est gardé par un génie subalterne qui est transformé en chat des Chartreux. Il n'est pas nécessaire d'employer de grands efforts pour s'en emparer, il suffit que l'aventure soit entreprise par une femme d'un honneur irréprochable, chose qui ne doit pas être rare. Elle ne trouvera point d'obstacles ; mais toute autre personne tenterait inutilement l'aventure.

Voilà, dit un petit-maître, une heureuse découverte ! Je suis très-pressé d'en faire compliment au prince Acajou.

Taisez-vous, reprit la fée, vous êtes un étourdi ; s'il fallait un homme raisonnable, on ne vous choisirait pas.

Je ne plaisante pas, répliqua le jeune fat d'un ton ironique ; je crains réellement ici une émulation de vertu qui peut dégénérer en guerre civile.

J'ai prévu cet inconvénient, repartit Ninette ; ainsi je veux que l'on tire au sort, pour prévenir tout sujet de jalousie. Les

billets furent faits à l'instant, et le nom qui parut fut celui d'Amine.

C'était une jeune personne plus jolie que belle, vive, étourdie, coquette à l'excès, libre dans le propos, peu circonspecte dans sa conduite, faisant continuellement des agaceries et toujours assiégée d'une troupe de jeunes gens.

Amine s'entendit proclamer, sans paraître ni plus fière, ni plus embarrassée qu'à l'ordinaire; mais il s'éleva un certain murmure qui ne paraissait pas un applaudissement bien décidé. Ninette en tira un mauvais augure pour le succès; c'est pourquoi elle nomma Zobéide pour accompagner Amine, parce que deux vertus valent mieux qu'une. Zobéide était un peu plus âgée et plus belle que sa compagne; c'était d'ailleurs un prodige de vertu et de médisance : on prétendait même qu'elle n'était d'une sagesse si sévère que pour s'attirer le droit de déchirer impitoyablement toutes les autres femmes. Beau privilége de la vertu!

Quoi qu'il en soit, elles partirent toutes deux, et se rendirent, suivant leurs instructions, à un petit bâtiment séparé du palais d'Harpagine. Amine, toujours vive, marchait en avant. Elles ne trouvèrent aucun obstacle; elles passèrent plusieurs portes qui s'ouvrirent d'elles-mêmes; elles parvinrent enfin à une chambre où elles aperçurent sur une table de marbre un vase, dont la forme n'était pas recommandable; il ressemblait même assez à un pot de chambre. Je suis fâché de n'avoir pas un terme ou une image plus noble. Elles n'auraient jamais imaginé que ce fût là le trésor qu'elles cherchaient, si Ninette ne leur eût désigné.

Si la forme du vase était vile, la vertu en était admirable, il rendait des oracles, et raisonnait sur tout comme un philosophe : c'était alors un très-grand éloge d'y être comparé pour le raisonnement.

Amine et Zobéide trouvèrent aussi le chat dont on leur avait parlé : elles voulurent le caresser; mais il égratigna Zobéide, au lieu qu'il se laissa flatter par Amine; il fit patte de velours, il haussa le dos, et enfla sa queue de la façon la plus galante.

Amine, charmée d'un si heureux début, prit le vase, et l'enlevait déjà, lorsque Zobéide voulut y porter la main. Il en sortit tout à coup une épaisse fumée qui remplit toute la chambre. Un bruit affreux se fit entendre. La frayeur saisit Amine, elle laissa retomber le vase sur la table où elle venait de le prendre; et le génie parut à l'instant avec Harpagine. Ils se saisirent d'Amine et de Zobéide, et ne leur firent grâce de la vie que pour les enfermer dans une tour ténébreuse.

Ninette fut bientôt instruite, suivant sa coutume, du mau-

vais succès de l'entreprise, elle en chercha la raison, et apprit à toute la cour qu'Amine était aussi sage que coquette, au lieu que Zobéide goûtait les plaisirs de l'amour avec un amant obscur, dans le temps qu'elle fatiguait tout le monde par l'étalage de sa fausse vertu.

Ninette déclara aussi que, le vase s'étant fêlé lorsqu'Amine l'avait laissé retomber sur la table, la puissance du génie, sans être totalement détruite, était du moins fort affaiblie par cet accident.

Acajou, n'écoutant plus alors que son désespoir, fit vœu, pour se venger du pot enchanté du génie, de casser tous les pots de chambre qu'il rencontrerait, et dès ce moment exécuta son serment sur ceux qu'il trouva dans le palais; c'était un désordre effroyable. Le scandale fut si grand, que Ninette voulut lui faire entendre raison sur tant de vases innocens, mais elle ne put jamais le calmer. Dans cet embarras elle eut recours au conseil des fées. L'affaire parut très-importante, et il fut arrêté que le pouvoir du génie étant affaibli, il ne pourrait plus garder toute la personne de Zirphile; que, sans qu'elle perdît la vie, sa tête se séparerait de son corps, et serait transportée dans le pays des idées, jusqu'à ce qu'elle fût réunie au corps par celui qui pourrait parvenir dans ce pays, et la désenchanter. Ninette représenta qu'il était encore plus à propos de laisser la tête que le corps de la princesse au pouvoir du génie, de peur qu'il ne vînt à s'en faire aimer pendant qu'elle aurait perdu la tête, et l'épouser tout de suite. Les fées firent attention à cette difficulté, et ordonnèrent que le corps serait toujours enveloppé d'une flamme vive, qui ne laisserait approcher que celui qui serait maître de la tête. L'arrêt des fées fut aussitôt exécuté que prononcé. Le génie voulut aller tenter l'aventure, sans pouvoir jamais approcher du pays des idées. Les fous y parviennent aisément; mais les sots n'y sauraient aborder. Pour Acajou, qui était fou d'amour, il n'eut pas de peine à le trouver.

Le pays des idées est très-singulier, et la forme de son gouvernement ne ressemble à aucun autre. Il n'y a point de sujets, chacun y est roi, et règne en particulier sur tout l'État, sans rien usurper sur les autres, dont la puissance n'est pas moins absolue. Parmi tant de rois on ne connaît point de jalousie, ils portent seulement leur couronne d'une façon différente. Leur ambition est de l'offrir à tout le monde, et de vouloir la partager : c'est ainsi qu'ils font des conquêtes.

Les limites de tant de royaumes, renfermés dans un seul, ne sont pas fixées; chacun les étend ou les resserre suivant son caprice.

Acajou reconnut qu'il était dans le royaume des idées à la multitude de têtes qu'il rencontra sur son passage : elles s'empressaient au-devant de lui, et parlaient à la fois dans toutes sortes de langues et sur différens tons. Il cherchait la tête de Zirphile, et ne la voyait point. Tantôt il rencontrait des têtes qui, après avoir résisté au malheur, s'étaient perdues dans la prospérité ; les unes par la fortune, d'autres par les dignités. Il trouvait des têtes de prodigues, une multitude d'avares, quantité de perdues à la guerre, des têtes d'auteurs perdues par une réussite, d'autres par des chutes, plusieurs par des apparences de succès, et une foule par l'envie et le chagrin du succès de leurs rivaux. Acajou trouva une infinité de têtes perdues *incognito* qu'il n'a jamais voulu nommer, et que je ne veux pas deviner. Que de têtes de philosophes, de mystiques, d'orateurs, de chimistes, etc.! Combien en vit-il de perdues par le caprice, par les airs, par l'indiscrétion, et tour à tour par le libertinage et la superstition!

Les unes excitaient sa compassion, il écartait les autres comme importunes, et foulait aux pieds toutes celles que l'envie avait perdues.

Acajou, pour trouver Zirphile, cherchait les têtes qu'on dit que l'amour fait perdre ; mais, quand il les examinait de près, il ne trouvait que des têtes de coquettes, ou de jaloux sans amour. Le prince, fatigué de tant de recherches, désespéré de leur peu de succès, étourdi de toutes les sottises qu'il entendait, se retira dans un bosquet pour se dérober à cette multitude de têtes folles dont il était assailli. Il s'étendit sur le gazon, et se mit à réfléchir sur son malheur. Comme il portait la vue autour de lui, il aperçut quelques arbres chargés de fruits. Il était dans un tel épuisement, qu'il eut envie de manger une poire : il la cueillit ; mais à peine y avait-il mis le couteau qu'il en sortit une tête qu'il reconnut pour celle de sa chère Zirphile.

Rien ne peut exprimer l'étonnement et le plaisir du prince. Il se levait avec empressement pour embrasser une tête si chère, lorsqu'elle se retira à quelques pas, et se plaça sur un buisson de roses pour se faire une espèce de corps.

Arrêtez, prince, lui dit-elle, restez tranquille et m'écoutez : tous les efforts que vous feriez pour me saisir seraient inutiles ; je me jeterais moi-même dans vos bras si le destin le permettait ; mais comme je suis enchantée, je ne puis être prise que par des mains qui le soient aussi. Hélas! je soupire après mon corps, et j'ignore s'il est encore digne de moi ; il est resté entre les mains du génie, je n'ose y penser sans frémir ; la tête m'en tourne.

Rassurez-vous, répondit Acajou, les fées, touchées de nos malheurs, ont pris votre corps sous leur protection. Que vous me tranquillisez, reprit Zirphile! En tout cas, cher prince, vous savez que toute ma tendresse est pour vous, et vous seriez trop généreux pour me reprocher un malheur dont je suis innocente.

C'est fort bien dit, répliqua le délicat Acajou; mais enseignez-moi promptement où je pourrai trouver les mains enchantées dont vous me parlez.

Vous les trouverez, reprit Zirphile, dans le parc où elles voltigent; ce sont celles de la fée Nonchalante, qui en a été privée parce qu'elle ne savait qu'en faire; je vais vous en raconter l'histoire. Il y avait autrefois....

Oh! parbleu, interrompit impatiemment Acajou, je n'ai pas le temps d'entendre des contes; pourvu que j'aie les mains, je m'embarrasse peu de leur histoire: je vais les chercher de ce pas.

Allez, dit la princesse, et délivrez-moi du cruel enchantement où je languis. Vous avez pu remarquer que toutes les têtes perdues qui sont dans ce séjour, ne cherchent qu'à se montrer, sans rougir de leur état; il n'y a que moi qui suis obligée de me cacher dans des fruits : comme je suis la seule tête perdue par l'amour, je suis un objet de mépris pour les autres. La tête continuait de parler, que le prince était déjà parti. Il avait reconnu que la princesse, depuis qu'elle n'était plus qu'une tête, aimait un peu à parler. Il n'eut pas fait cent pas dans le parc qu'il rencontra les mains enchantées qui voltigeaient en l'air. Il voulut s'en approcher pour les prendre; mais, aussitôt qu'il voulait les toucher, il en recevait des croquignoles, qui lui parurent d'abord fort insolentes; cependant son bonheur dépendait de les saisir, et les princes sacrifient l'orgueil à l'intérêt. Il employait toute son adresse pour attraper ces fatales mains. Quand il croyait les tenir, elles lui échappaient en lui donnant un soufflet, ou jetant son chapeau par terre. Plus il avait d'ardeur à les poursuivre, plus elles fuyaient devant lui. Cette poursuite dura si long-temps, que le pauvre Acajou était tout hors d'haleine. Il s'arrêta un moment, et, se trouvant auprès d'une treille, il prit une grappe de raisin pour se rafraîchir; mais à peine en eut-il goûté, qu'il sentit en lui une révolution extraordinaire; son esprit augmentait de vivacité, et son cœur devenait plus tranquille. Son imagination s'enflammant de plus en plus, tous les objets s'y peignaient avec feu, passaient avec rapidité, et s'effaçaient les uns les autres; de façon que, n'ayant pas le temps de les comparer, il était absolument hors d'état de les juger : en un mot, il devint fou.

Les fruits de ce jardin, par un rapport intime avec les têtes qui l'habitaient, avaient la vertu de faire perdre la raison, et malheureusement ils ne faisaient rien sur l'esprit. Acajou se trouva donc à l'instant le plus spirituel et le plus fou des princes.

Le premier effet d'un changement si subit fut le refroidissement du cœur. Acajou perdit tout son amour : le véritable ne subsiste qu'avec la raison. Au lieu de cet empressement tendre et respectueux qu'il avait auparavant pour Zirphile, il en conservait à peine un léger souvenir. Il n'éprouvait pas même de compassion pour le malheur de cette princesse. Avoir perdu la tête, lui paraissait une chose fort plaisante. C'est assez souvent sous ce point de vue que l'esprit sans jugement envisage le malheur d'autrui. La fatuité succéda à la modestie dans l'esprit d'Acajou, et remplaça très-amplement, par les prétentions, le mérite réel qu'il avait perdu.

Il faut, s'écria-t-il, que je sois bien fou de courir après une tête, tandis que je pouvais la tourner à toutes les femmes de la cour de Minutie ! Allons, il faut remplir mon destin, c'est d'être généralement aimé et admiré sans engager ma liberté. Il dit et part.

Ninette, voyant arriver Acajou, courut au-devant de lui, et s'informa du sort de Zirphile. Le prince lui dit que ce n'était qu'une tête qu'on ne pourrait fixer; que tous ses soins avaient été inutiles; qu'il avait pris son parti; et que la constance sans bonheur était la vertu d'un sot. Il débita quantité d'aussi belles maximes qui firent bientôt connaître à Ninette que le caractère du prince était fort changé; mais qu'il avait infiniment d'esprit. Elle fut d'abord fâchée qu'il n'eût pas ramené la princesse; cependant, comme l'objet présent l'emporte toujours sur l'absent chez les esprits vifs, elle se consola de la perte de Zirphile par le plaisir de revoir Acajou.

Toute la cour s'empressait auprès de lui, plus par curiosité que par intérêt. On s'attendait à ne trouver qu'un prince sage et modeste, à qui l'on donnerait, comme à l'ordinaire, tous les ridicules imaginables; mais on en conçut bientôt une idée plus avantageuse. La conversation devint vive et brillante. Le lecteur attentif se rappelle sans doute que les lunettes de la fée servaient à raccourcir la vue : elle les avait ôtées pour voir le prince arriver de plus loin, et, comme elle ne les avait pas reprises, elle faisait des raisonnemens à perte de vue.

Acajou ne déparlait pas; il dit en un moment mille extravagances qui ravirent d'admiration toute la cour, et rendirent toutes les femmes folles de lui. Elles l'écoutaient avidement et

s'écriaient : *Ah! qu'il a d'esprit!* On lui donnait enfin tant d'éloges, qu'il était obligé d'en rougir, même par fatuité. Il semblait que le plus grand bonheur qui pût arriver à un prince, fût de perdre la raison ; tous ceux qui le rencontraient lui en faisaient compliment, et les autres se firent écrire.

Acajou, n'ayant plus d'amour, devint l'amant déclaré de toutes les femmes : la fureur des bonnes fortunes s'unit facilement à la folie. Il commença par une femme assez jolie, d'un esprit libre, dégagée de préjugés, et qui faisait la réputation de tous les jeunes gens depuis qu'elle avait perdu la sienne.

Comme il n'était pas nécessaire de l'avoir pour la mépriser, et qu'il suffisait de l'avoir eue pour s'en dégoûter, il la quitta deux jours après. Il en prit une autre d'une figure charmante, d'un cœur tendre, d'un caractère doux, et à qui il ne manquait, pour mériter d'être aimée, que de recevoir moins d'amans.

Acajou dédaigna de la fixer, et lui donna bientôt plusieurs rivales. Il n'était occupé que d'en étendre la liste ; toutes s'empressaient de s'y faire inscrire, et ne le trouvaient aimable que depuis qu'il était incapable d'aimer.

Après avoir eu un assez grand nombre de femmes célèbres pour se mettre en crédit, il résolut d'en séduire quelques unes, uniquement pour leur faire perdre la réputation de vertu qu'elles avaient.

S'il apprenait qu'il y eût une femme tendrement aimée d'un époux chéri, elle devenait aussitôt l'objet de ses soins, et tel était le travers qu'inspire le titre d'homme à la mode, qu'il réussissait par tout ce qui aurait dû le faire échouer.

Les affaires que le prince avait à la cour, ne l'empêchaient pas de descendre dans la bourgeoisie, où ses succès étaient d'autant plus rapides, que celles qu'il soumettait croyaient s'associer aux femmes du monde, parce qu'elles en partageaient les sottises. Les hommes mêmes, au lieu de le haïr, lui portaient envie, et le recherchaient en l'admirant sans l'estimer.

Quoique ceux qui emploient le plus mal leur temps soient ceux qui en ont le moins de reste, le prince avait encore bien des momens vides par la légèreté avec laquelle il traitait ses bonnes fortunes. D'ailleurs le bon air est d'en paraître quelquefois ennuyé. Il chercha donc une nouvelle dissipation dans le bel esprit (c'était alors le travers à la mode). Il est vrai que, pour éviter un certain pédantisme que donne souvent l'étude, on avait imaginé le secret d'être savant sans étudier. Chaque femme avait son géomètre ou son bel esprit, comme elles avaient autrefois un épagneul.

Acajou, suivant ce plan, donna à corps perdu dans toutes les parties des sciences et de la littérature. Il parlait physique et géométrie. Il faisait des dissertations métaphysiques, des vers, des contes, des comédies et des opéras. Ce prince excitait une admiration générale. On prétendait que les auteurs de profession n'en approchaient pas.

On sait qu'il n'y a que les gens *d'une certaine façon* qui aient ce qui s'appelle *le bon ton*, supérieur à tout le génie du monde, et le tout *sans prétention*.

Rien n'était comparable au sort d'Acajou; on fit même un recueil de ses bons mots, dont tout le monde faisait sa lecture favorite; il était intitulé: *Le Parfait Persifleur*, ouvrage très-utile à la cour, et propre à rendre un jeune homme brillant et insupportable.

Acajou se trouva à la fin fatigué de ses propres succès; il n'avait jamais mis le plaisir à la place de l'amour; les airs avaient succédé aux plaisirs: le dégoût fit presque l'effet de la raison, et lui rendit la vie insupportable: un honnête homme serait malheureux d'y être condamné. Sans être plus raisonnable il devint triste. D'ailleurs, le propre de l'esprit seul est d'exciter d'abord l'admiration, et de fatiguer ensuite ses propres admirateurs.

La plupart des femmes, qui avaient eu l'ambition de lui plaire, commencèrent à rougir de se trouver sur une liste trop nombreuse, et le désavouaient: on l'accusait encore d'être méchant, sous prétexte qu'il faisait des chansons et des tracasseries, qu'il raillait ses meilleurs amis, et qu'il donnait des ridicules à tout le monde. Cependant il n'avait aucune mauvaise intention, il ne voulait que se divertir en amusant les autres; mais on est toujours injuste.

Ninette, ne comprenant pas comment son cher Acajou pouvait cesser d'être à la mode, prit ses lunettes pour en juger sans prévention, et, après l'avoir bien examiné, elle reconnut qu'il avait effectivement beaucoup d'esprit, mais qu'il n'en était pas moins fou.

Elle l'engagea à lui raconter tout ce qu'il avait fait dans le royaume des idées. Acajou, ne sachant pas où elle en voulait venir, lui fit un récit très-circonstancié, parce qu'il aimait beaucoup à parler de lui; lorsqu'il en fut à la grappe de raisin qu'il avait mangée: Ah! je ne m'étonne plus, s'écria Ninette, si vous avez tant d'esprit! Eh! pourquoi donc, reprit Acajou? C'est, répliqua la fée, que vous n'avez pas le sens commun. Belle conclusion, dit Acajou! Je sais, reprit Ninette, que vous avez trop d'esprit pour être facile à persuader, surtout quand on vous parle raison;

mais apprenez que c'est parce que vous l'avez perdue. Les fruits du pays des idées ont un poison mortel contre elle; heureusement nous en avons ici le remède : j'ai ici une treille dont la vertu est de faire perdre l'esprit: elle n'est connue que de moi; j'en fais quelquefois manger à ceux ou celles de ma cour qui ont l'imagination trop vive; je veux vous en faire goûter.

Je vois ici des gens, répondit Acajou, qui doivent assurément en avoir mangé à l'excès; mais je vous jure que je ne suis point tenté d'en faire usage; voyez d'ailleurs le beau secret pour devenir raisonnable que de perdre l'esprit!

Il n'y en a pas de plus sûr, interrompit la fée, et vous êtes plus en état d'en sacrifier que qui que ce soit. Ninette dit là dessus beaucoup de choses flatteuses au prince. Elle savait que l'esprit se laisse plus séduire par l'amour-propre que persuader par la raison. Cependant Acajou, malgré toute l'éloquence de Ninette, était assez fou pour ne vouloir pas perdre l'esprit: ce devait être l'ouvrage de l'amour.

Ce jeune prince n'avait jamais goûté de vrais plaisirs, parce que ses désirs avaient toujours été prévenus; ses fantaisies ne tenaientqu'à la nouveauté des objets; et la vivacité les use si vite! Il était tombé dans une langueur, d'où le caprice le retirait par intervalle, pour l'y replonger de nouveau. L'amour dont Zirphile lui avait fait sentir les premiers traits, se réveilla dès que l'ivresse des sens fut dissipée, et que la vanité ne fut plus nourrie. Il sentit un vide dans son cœur, que l'amour seul pouvait remplir. Le malheur des cœurs qui ont aimé est de ne rien trouver qui remplace l'amour.

Acajou fit part de sa situation à Ninette, et la pria de lui faire revoir Zirphile, puisqu'aussi bien il perdrait l'esprit s'il en était plus long-temps privé.

La fée prit alors sa béquille, et conduisit Acajou dans un jardin dont elleseule avait connaissance. Ce lieu était garni d'arbres chargés des plus beaux fruits du monde, qui tous avaient une vertu particulière.

Les uns faisaient perdre l'esprit du jeu, si funeste; les autres, l'esprit de contradiction, si incommode dans la société; ceux-ci, l'esprit de domination, si insupportable; ceux-là, l'esprit des affaires, si utile à ceux qui le possèdent, et si assommant pour les autres; plusieurs enfin, l'esprit satirique, si amusant et si détesté; son opposé plus dangereux encore, l'esprit de complaisance et de flatterie.

On ne voit point de ces excellens fruits dans nos desserts. C'est bien dommage que ce jardin délicieux ne soit pas ouvert à tous

les mauvais esprits ; ils en reviendraient plus aimables, sans être plus sots qu'ils ne le sont. J'y enverrais d'abord. . . . .
. . . .

Il manque ici un cahier plus considérable que tout le reste de l'ouvrage : si le lecteur le regrette, il peut y suppléer en commençant par lui-même.

Ninette ayant fait approcher Acajou de la treille, dont les raisins faisaient perdre l'esprit de présomption, d'airs et de fatuité, lui ordonna d'en cueillir une grappe ; puis ayant mis ses lunettes, et lui présentant l'écharpe de Zirphile : Prince, lui dit-elle, prenez cette écharpe ; lorsque vous serez dans le pays des idées, vous n'aurez qu'à la faire voltiger en l'air, en la tenant par un bout ; les mains enchantées que vous avez poursuivies inutilement, viendront pour la saisir, et vous les prendrez elles-mêmes : vous vous emparerez ensuite de la tête de la princesse.

Lorsque vous aurez besoin de boire ou de manger, vous n'aurez qu'à prendre quelques grains de raisin, ils vous suffiront : vous en donnerez aussi à Zirphile pour calmer les vapeurs qui doivent avoir un peu altéré sa tête ; sans cette précaution, vous la trouveriez si différente d'elle-même, qu'après avoir été déjà inconstant par folie, vous pourriez bien encore le devenir par raison.

Quand vous aurez la tête, nous serons bientôt en possession du corps par l'attraction, qui fait dans les femmes que la tête emporte le corps. Il est à propos, avant votre départ, que vous mangiez de ces raisins.

Acajou hésita un peu ; mais, animé du désir de revoir Zirphile, et croyant peut-être son esprit à toute épreuve, il mit quelques grains dans sa bouche. L'effet en fut subit, il semblait qu'il eût été enveloppé d'un nuage qui venait de se dissiper, et qu'un voile se fût levé de devant ses yeux. Les objets lui parurent tout différens ; il rougit à l'instant, et n'osait plus parler que pour exprimer sa reconnaissance à la fée.

En entrant dans le palais il trouva sur sa table un recueil de ses ouvrages : il voulut le parcourir pour vérifier son état. Il ne pouvait pas alors s'imaginer qu'il eût eu la sottise de les faire : i baillait en lisant ses romans et ses comédies, et, le soir même, il siffla un de ses opéras.

Acajou, ayant lassé la cour par ses extravagances et s'y ennuyant par le retour de sa raison, partit dès le lendemain avant le jour, et se rendit dans le pays des idées, aussi promptement, guidé par l'amour, que s'il l'eût été par la folie. Il trouva les mêmes objets qu'il avait rencontrés la première fois, et suivit

exactement les conseils de Ninette. Avec le secours de son écharpe il se rendit maître des mains enchantées. Il alla tout de suite chercher la tête de Zirphile, et, pour cet effet, il ouvrit une quantité prodigieuse de poires, sans la trouver. De là il passa aux pêches, aux melons, et faisait un dégât épouvantable de fruits, lorsqu'il entendit un grand éclat de rire.

Il regarda d'où il partait, et aperçut la tête de la princesse qui, au lieu de venir à lui, plaisantait de sa recherche et de son empressement.

Comme l'amour s'affaiblit par l'absence, et que la folie se gagne par la contagion, la tête de Zirphile avait beaucoup perdu de la vivacité de sa passion, et commençait à se faire au nouveau pays qu'elle habitait. Acajou en soupira; mais, se rappelant la vertu du raisin merveilleux dont il avait une grappe, il en jeta quelques grains à la tête de la princesse, qui les avala en badinant.

Son aveuglement fut aussitôt dissipé. Elle vola au-devant des mains enchantées, avec lesquelles le prince la reçut. Rien ne peut exprimer les transports dont il fut saisi. Il laissa aller les mains où elles voulurent, et ne s'occupa plus que de la tête précieuse de sa chère Zirphile. Il l'accabla de baisers qu'elle ne pouvait éviter; elle en était toute rouge de pudeur, quoique, dans l'état où elle se trouvait, les caresses de son amant ne pussent pas avoir des suites fort dangereuses.

D'ailleurs, il ne faut pas toujours écouter les plaintes de la pudeur ; celle qui naît de l'amour pardonne aisément des transports qu'elle est obligée de s'interdire.

Acajou enveloppa la tête de la princesse dans son écharpe, et reprit le chemin du palais de Ninette. La nuit l'ayant surpris, il survint un orage si terrible, que le prince fut obligé de chercher un asile. On sent bien que ce n'était pas pour lui : les amans et les princes ne craignent rien; mais il voulait mettre Zirphile à couvert, outre que dans l'obscurité il craignait d'aller donner contre quelque arbre, de la tête de la princesse ou de la sienne. Dans cet embarras, il aperçut de loin une lumière vers laquelle il dirigea ses pas. Après avoir marché, au hasard de casser la tête la plus chère, c'est-à-dire celle de la princesse, il arriva au pied d'un pavillon qui terminait un jardin; il frappa à la porte. Un moment après, il vit paraître une vieille qui tenait une chandelle à la main, et qui lui demanda, en grondant, qui il était et ce qu'il cherchait. Acajou n'avait garde de se faire connaître dans un état aussi indigne de son rang.

Il hésita un instant sur la qualité qu'il devait prendre, et,

comme il avait la tête pleine du principe de ses malheurs, et de toute la poterie qu'il avait brisée depuis un temps, il répondit, sans trop savoir ce qu'il disait, qu'il était un pauvre garçon qui racommodait de la faïence cassée, et qu'il demandait retraite pour cette nuit-là.

A ces mots, le visage de la vieille se radoucit un peu : Soyez, lui dit-elle, le bienvenu; vous pourrez me rendre un service : j'ai ici un pot de chambre fêlé que vous me raccommoderez. La vieille alla tout de suite chercher ce précieux meuble, et le mit entre les mains d'Acajou, pour qu'il se mît à l'ouvrage.

Le prince, aussi honteux de la profession qu'il venait d'adopter, que du premier usage qu'on lui en faisait faire, prit le pot de la vieille; puis, se rappelant le serment terrible qu'il avait fait de n'épargner aucun pot de chambre, jusqu'à ce qu'il eût désenchanté sa princesse, il fut quelque temps incertain entre la crainte du parjure et celle de violer l'hospitalité : le scrupule enfin l'emporta, et jetant le pot contre la muraille, il le brisa en mille pièces.

Je ne sais si le lecteur est indigné de l'impolitesse d'Acajou, s'il sera étonné de l'événement, ou si, par une sagacité singulière, il l'a déjà prévu.

Quoi qu'il en soit, ceux qui n'ont pas tant de pénétration seront bien aises d'apprendre que ce pot de chambre était le vase fatal auquel le pouvoir du génie et de la fée était attaché, et dont ils avaient confié la garde à cette vieille sorcière.

A peine était-il cassé qu'on entendit un coup de tonnerre et des hurlemens affreux. Le château fut détruit, le palais renversé. Le génie et la fée, livrés à leur rage impuissante, s'enfuirent dans les déserts, où ils périrent misérablement.

Acajou, sans être ému de tout ce bouleversement, marcha vers le lieu terrible où le corps de la princesse était enchanté. Les flammes qui en défendaient l'abord, se divisèrent à son approche, et dans le moment qu'il y présenta la tête, ce corps s'avança au-devant et s'y réunit.

La fée Ninette parut à l'instant suivie de toute sa cour; elle songea d'abord à délivrer les malheureux. Les mains voltigeantes furent désenchantées et rendues à la fée Nonchalante, à condition qu'elle serait laborieuse. Elle se livra donc absolument au travail, et inventa l'art de faire des nœuds.

Amine et Zobéide furent tirées de prison; Amine eut depuis ce temps-là le privilége de tout faire, sans qu'on y trouvât à redire : il y a apparence qu'elle fut assez sensée pour en profiter.

Pour Zobéide, elle continua sans doute de vivre comme à son ordinaire; mais elle cessa de médire.

Ninette, après avoir donné ses premiers soins aux malheureux, ne s'occupa plus que du mariage des deux amans; il fut célébré avec toute la magnificence possible.

Ils vécurent heureux, et eurent un grand nombre d'enfans, qui tous furent des prodiges d'esprit, parce qu'ils naquirent avec un penchant extrême à l'amour.

MÉMOIRE

SUR L'ORIGINE ET LES RÉVOLUTIONS

DES LANGUES

CELTIQUE ET FRANÇAISE.

On ne saurait jamais être parfaitement instruit de l'origine d'une langue, si l'on ne connaît celle des peuples qui la parlent. La langue française a été sans doute, après les langues grecque et latine, celle qui a été la plus répandue et dans son origine et depuis les progrès qu'elle a faits.

Sans entrer ici dans le détail et la discussion des fables que l'ignorance et l'orgueil ont fait imaginer à tous les peuples pour relever leur origine, il suffit d'établir comme un fait constant, que les plus anciens peuples connus qui aient habité les Gaules, étaient les Celtes. Quoique plusieurs auteurs, tels qu'Appien Alexandrin, Ph. Cluverius, comprennent sous ce nom avec les Gaulois, les Germains, les Espagnols, les Bretons (aujourd'hui les Anglais), les Illyriens, etc., il est certain que Polybe, Diodore, Plutarque, Ptolomée, Strabon, Athénée, et Joseph donnent particulièrement aux peuples qui occupaient les Gaules, le nom de *Celtes*, soit que les autres peuples tirassent leur origine des Celtes de la Gaule, et que ce nom fût un nom collectif, soit que ce nom général fût devenu particulier aux seuls Gaulois.

La langue des anciens Gaulois était donc la langue celtique, dont je vais examiner les diverses révolutions.

On prouve ordinairement les changemens qui sont arrivés dans une langue morte, par les ouvrages qui en restent. En comparant les tours, les expressions, et fixant les époques de ces ouvrages, on peut en assembler une suite, et de ces différens écrits former une espèce de corps d'histoire, telle à peu près que celle, dans un autre genre, qui résulte d'une suite de monumens ou de médailles.

Au défaut de ces monumens, c'est-à-dire des ouvrages, nous n'avons d'autres lumières sur la langue celtique, que le témoignage de quelques historiens dont nous ne pouvons pas tirer un grand secours. Je m'en servirai cependant pour prouver que la langue celtique était commune à toutes les Gaules, pour juger quels caractères y étaient en usage, et pour établir enfin ce qui

concerne la langue et ses révolutions, jusqu'aux temps où les monumens peuvent nous guider avec plus d'assurance.

Quoique les Gaules fussent anciennement divisées en plusieurs États (*civitates*), et les États en pays (*pagi*) qui tous se gouvernaient suivant leurs lois particulières, ces Etats formaient tous ensemble un corps de république ou d'empire qui n'avait qu'un même intérêt dans les affaires générales. Ils formaient des assemblées où ils traitaient de leurs intérêts communs, soit pour la guerre, soit pour la paix; ainsi ces assemblées étaient ou civiles ou militaires. Celles-ci, appelées *comitia armata*, ressemblaient assez à ce que nous appelons *arrière-ban* (1). Il était donc nécessaire qu'il y eût dans les Gaules une langue commune, pour que les députés pussent conférer, délibérer et former sur-le-champ des résolutions qui devaient être connues de tous les assistans, et nous ne voyons ni dans César, ni dans aucun autre auteur, qu'ils eussent besoin d'interprètes.

Nous voyons d'ailleurs que les druides qui faisaient à la fois la fonction de prêtres et de juges, avaient coutume de s'assembler une fois l'année auprès de Chartres, pour rendre la justice aux particuliers de la nation, qui venaient de toutes parts les consulter (2). Il fallait donc qu'il y eût une langue générale, et que celle des druides fût familière à tous les Gaulois. Ce qui fortifie encore ce jugement, est de voir que les noms propres des seigneurs de tous les pays de la Gaule, et plusieurs noms de lieux avaient une même terminaison. Cingétorix chez ceux de Trèves, Dumnorix chez les Eduens ou Bourguignons, Ambiorix dans le pays de Liége, *Eburonum*, Eporédorix chez les Helvétiens, Vercingétorix auvergnat, etc. Nous ne voyons point de nos jours que des terminaisons semblables soient communes à des peuples différens, quoique chaque province en ait qui lui soient particulières; la raison en est qu'étant toutes soumises à un même prince, elles n'ont plus entre elles cette liaison et cette correspondance politique qui autrefois ne formait qu'un peuple libre des provinces les plus éloignées. Tout concourt donc à prouver que toutes les Gaules avaient une langue commune et générale.

La langue a dû même s'y conserver sans altération, plus long-temps que chez tout autre peuple, premièrement, comme je viens de le dire, par la correspondance intime de toutes ses parties; en second lieu, parce qu'il n'y a point eu de pays moins sujet aux invasions étrangères, qui pour l'ordinaire font les

(1) *Hoc more Gallorum initium est belli, quâ lege omnes puberes armati convenire coguntur.* César, lib. V.

(2) *Hùc omnes undique qui controversias habent, conveniunt eorumque judiciis decretisque parent.* César, lib. VI.

changemens les plus considérables dans une langue, par le mélange des peuples différens. Bien loin que les étrangers osassent attaquer les Gaules, nous voyons que les Gaulois, trop nombreux, étaient obligés de sortir de leur pays pour en chercher d'autres: telle fut la sortie de Sigovèse au-delà du Rhin, dans la forêt Hercynie et dans la Bohême, qui prit ce nom des Boïens, qui faisaient une grande partie de ses troupes. De ces mêmes Gaulois sortirent, trois cents ans depuis, ceux qui fondèrent la Gallo-Grèce. Bellovèse sortit en même temps que Sigovèse, son frère, et passa au-delà des Alpes, où les Gaulois s'établirent et bâtirent Vérone, Padoue, Milan, Bresse, et plusieurs autres villes qui subsistent encore aujourd'hui. C'est ce pays que les Romains nommaient, à leur égard, *Gaule Cisalpine*. Ainsi, bien loin que la langue celtique ou gauloise pût s'altérer dans les Gaules par le mélange des étrangers, les Gaulois devaient altérer la langue naturelle des peuples chez lesquels ils faisaient des invasions.

Il y avait aussi plusieurs nations dont la langue devait avoir et eut dans la suite beaucoup de rapports avec la gauloise. Il y a apparence que les Gaulois et les Germains qui confinaient dans toute la longueur du Rhin, ne devaient pas différer beaucoup de langage. Outre que ces deux peuples descendaient originairement des Celtes, plusieurs Germains étaient venus s'établir dans les Gaules, et des Gaulois étaient réciproquement passés dans la Germanie, où ils avaient occupé de vastes contrées. Cependant les langues gauloise et germanique n'étaient pas si semblables que les deux peuples s'entendissent facilement, à moins d'avoir commercé quelque temps ensemble. On peut juger aussi que les peuples de la partie méridionale de l'île de la Grande-Bretagne qui borde la mer, et dont les Belges s'étaient rendus maîtres, avaient beaucoup de conformité de langage avec les Gaulois. C'est pourquoi, dit César, les villes de cette partie de la Bretagne ont ordinairement le nom des villes ou lieux ou villages de la Belgique d'où étaient venus les conquérans: *Bello illato ibi remanserunt, atque agros colere cœperunt*. Ptolomée nous montre que les Celtes avaient établi des colonies dans la même île; et par conséquent ils y avaient en même temps porté leur langue.

Outre les langues germanique et britannique, plusieurs savans ont cru que le phénicien avait beaucoup de rapport avec le gaulois. Ils se fondent sans doute sur le sentiment de Timagène le Syrien, qui prétend que l'Hercule phénicien ou tyrien, conduisit dans les Gaules une colonie de Doriens, non de la Grèce, mais de Dora, ville de Phénicie, célèbre dans l'Écriture; et que les Celtes ou Gaulois étaient en partie originaires de ces Phéniciens ou Doriens. Ce qui a fait, selon Vossius, regarder

par Timagène, l'Hercule phénicien comme plus ancien que le thébain, et même que l'égyptien, c'est que le nom d'Hercule signifie en langue phénicienne *Conducteur* ou *Libérateur*, ce qui ne convient point à la profession et aux travaux de ceux que la Grèce et l'Egypte ont honorés de ce nom. Il est d'ailleurs constant que les Phéniciens avaient eu beaucoup de commerce avec les Celtes ou Gaulois ; et Samuel Bochart a fait voir que les Gaulois en avaient emprunté la plupart des mots dont ils se servaient pour désigner leurs divinités, leurs princes, leurs magistrats, leurs armes, leurs vêtemens, les animaux, les plantes et autres choses semblables.

Nous lisons encore dans César que la première divinité des Gaulois était Mercure : *Deum maximè Mercurium colunt, post hunc Apollinem, et Martem, et Minervam.* Or, les Gaulois nommaient leur Mercure *Thot* ou *Theutatès*, nom qui paraît, ainsi que le Θεὸς des Grecs, et le *Deus* des Latins, venir du *Thou* ou *Theom* des Hébreux, qui veut dire abîme ou chaos, et qui a souvent servi d'emblême à la divinité, comme on voit Hésiode appeler le chaos le premier de tous les dieux, Χάος πρώτιστα Θεῶν.

Nous remarquerons aussi qu'un grand nombre des plus célèbres villes de l'ancienne Gaule, avaient leurs noms terminés en *magus* ou *magum*, *Rothomagum*, *Cæsaromagum*, *Noviomagum*, *Drusomagum*, *Argentomagum*, etc. Or, *magum* paraît venir du mot hébreu ou phénicien *mahum*, qui signifie maison ou demeure, la lettre *h* prenant chez les anciens peuples d'occident le son du *g*.

On peut croire que c'était des Phéniciens que les Gaulois avaient reçu les caractères dont ils se servaient pour écrire leur langue. Ces caractères étaient ceux mêmes dont se servaient les Grecs, selon César, qui dit, en parlant de la discipline des druides : *Neque fas existimant ea litteris mandare, cùm in reliquis ferè rebus publicis privatisque rationibus, græcis litteris utantur.* Il dit ailleurs qu'après la défaite des Helvétiens auprès de Langres, on trouva dans leur camp un état écrit en caractères grecs, de ceux qui étaient sortis du pays. Plusieurs, à la vérité, prétendent que la colonie sortie de la ville de Phocée en Ionie, province de l'Asie mineure, qui passa dans les Gaules, et y fonda Marseille, pouvait avoir apporté les caractères grecs ; mais ce sentiment paraît le moins probable.

1°. Parce que Strabon, qui écrivait sous Auguste, marque que les Celtes n'avaient commencé à fréquenter les Marseillais, et à étudier dans leurs écoles, que depuis qu'ils furent soumis aux Romains.

En second lieu, si les Gaulois avaient reçu leurs caractères par ceux de Marseille, il est vraisemblable que la langue de ces derniers aurait, par la même voie, fait quelque progrès dans les Gaules, et aucun auteur ne témoigne que les Gaulois entendissent la langue grecque; nous voyons au contraire que César, voulant donner de ses nouvelles à Cicéron, que les Gaulois tenaient assiégé auprès de Trèves, lui écrivit en grec, de peur que sa lettre étant interceptée, l'ennemi ne connût ses desseins : *Hanc epistolam græcis conscriptam litteris mittit, ne interceptâ epistolâ, nostra ab hostibus consilia cognoscantur.* Il est certain que par le mot *litteris*, César entend parler de la langue et non des caractères, puisqu'il dit expressément ailleurs, et en plus d'une occasion, que les caractères dont se servaient les Gaulois étaient ceux des Grecs. Il y a donc plus d'apparence qu'ils les avaient reçus des Phéniciens, soit de ceux qui avaient suivi l'Hercule tyrien, ou de ceux qui commerçaient le long des côtes, et qu'ils les tenaient de la même source que les Grecs eux-mêmes.

Tel était l'état de la langue celtique ou gauloise, lorsque César entreprit la conquête des Gaules. On sait qu'elles étaient alors divisées en quatre parties, quoiqu'il n'en compte que trois; savoir; l'Aquitanique, qui était comprise entre la Garonne, l'Océan et les monts Pyrénées; la Celtique, qui portait proprement le nom de Gaule, entre la Garonne, l'Océan et la Seine; *tertiam partem incolunt qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli, appellantur,* et la Belgique, entre la Seine, la Marne, le Rhin et l'Océan.

Si César ne comprend pas dans sa division la Gaule narbonnaise, qui était renfermée entre les Alpes, la mer et le Rhône, et un peu au-delà du même fleuve dans l'ancienne Septimanie, appelée aujourd'hui Languedoc, c'est qu'elle avait été soumise aux Romains plus de soixante ans auparavant, par le consul Q. Martius Rex, l'an de Rome 635, et qu'elle était devenue province romaine, lorsque César entra dans les Gaules.

On comprend aisément qu'une langue commune à une si grande étendue de pays, devait nécessairement être divisée en plusieurs dialectes particuliers, dont chacun avait ses mots propres et différens, du moins dans leurs inflexions. Les contrées de la Gaule qui avaient quelque commerce avec des étrangers différens, en empruntaient toujours quelques termes en leur communiquant des leurs. Strabon remarque, par exemple, que les Aquitains différaient assez des autres Gaulois dans leurs manières et leur langage, et avaient en même temps beaucoup de conformité avec les Espagnols, leurs voisins du côté des Py-

rénées : aussi ceux-ci leur envoyèrent-ils contre César un secours de vieilles troupes, qui avaient servi sous Sertorius. Les habitans de la Gaule narbonnaise avaient déjà beancoup perdu de la pureté du langage de leurs pères, par leur mélange avec les Romains.

On sait d'ailleurs qu'il suffit qu'une langue vivante soit étendue pour qu'il s'y trouve des dialectes : le peuple ne parle jamais la même langue que les personnes qui ont eu de l'éducation, et on pourrait dire qu'il y a presque des dialectes d'état et de condition différente ; mais quelque différence qui se trouvât dans le langage des diverses parties des Gaules, la langue était cependant la même au fond, et ce n'est que des différens dialectes qu'il faut entendre ce que dit César : *Hi omnes linguâ*, etc., *inter se differunt*. Le mot *linguâ* ne signifiera que dialecte, pour peu que l'on fasse attention à ce que dit Strabon : *Eâdem non usquequaquè linguâ utuntur omnes, sed paululùm variatâ*. En effet, ce n'est que par la confrontation des passages des différens auteurs, qu'on peut parvenir à fixer le sens des uns et des autres. La langue celtique s'était donc assez bien conservée jusqu'au temps que César entra dans les Gaules ; du moins elle n'avait essuyé d'autres altérations que celles qui arrivent à toutes les langues vivantes, soit par un commerce étranger, soit par les changemens insensibles auxquels elles sont toutes sujettes. L'on sait qu'il suffirait d'une longue durée de temps pour qu'une langue fût très-dissemblable d'elle-même ; un mot, après avoir été en usage, passe de mode et est remplacé par un autre, sans autre raison de préférence que l'inconstance ; mais ce ne fut pas ainsi que la langue celtique s'altéra, lorsque les Romains se furent emparés des Gaules ; elle éprouva une révolution subite et presque totale. Aussitôt que les Romains les eurent asservies, ils usèrent de la même politique qu'ils employaient dans leurs autres conquêtes ; ils y portèrent leurs lois, et croyant que la langue est un des plus forts liens qui unissent les peuples entre eux, ils n'oublièrent rien pour y faire régner la langue latine. Les Grecs furent les seuls avec qui les Romains se comportèrent différemment, parce qu'étant la nation la plus polie, les Romains avaient cherché à les imiter avant que de les avoir assujétis. Il y avait peu de Romains d'un certain rang à qui la langue grecque ne fût familière, et qui n'envoyassent leurs enfans s'instruire dans l'école d'Athènes. Ils eurent toujours beaucoup de considération pour les Grecs ; mais ils ne croyaient pas devoir les mêmes égards à des peuples qu'ils regardaient comme barbares ; ils croyaient les policer en leur faisant recevoir et leurs mœurs et leur langue.

On n'ignore pas que, chez les Romains, réduire un pays conquis en forme de province, c'était, y envoyer des gouverneurs pour y entretenir des troupes, y lever des tributs, y établir des magistrats pour y rendre la justice selon les lois romaines, sans égard à celles des vaincus. Tous les actes publics se faisaient en latin. Dans les armees et dans les tribunaux, les officiers de guerre et de justice s'expliquaient dans la même langue. Tel était déjà l'usage de la Gaule narbonnaise au temps de César. Un seigneur gaulois nous en représente la servitude : *Quod si ea quæ in longinquis nationibus geruntur, ignoratis, respicite finitimam Galliam, quæ in provinciam redacta, jure et legibus commutatis, securibus subjecta, perpetuâ premitur servitute.* Il est bien vrai qu'il y avait eu un arrêt du sénat pour faire jouir de leurs anciennes franchises quelques provinces de la Gaule ; mais, lorsque les Gaules furent entièrement soumises, les Romains gardèrent leur parole comme le vainqueur et le plus fort ont coutume de la garder.

Caligula, pour fixer la langue latine dans les Gaules, établit des écoles à Lyon et à Besançon, il y proposa des prix d'éloquence. Ces écoles se multiplièrent dans la suite ; il est souvent parlé de celles qui étaient sous la conduite du rhéteur Eumenius. D'ailleurs, plusieurs des plus illustres Gaulois ayant perdu toute espérance de recouvrer leur liberté et de la rendre à leur pays, s'attachèrent à Rome comme à leur nouvelle patrie ; ils cherchèrent à entrer dans le sénat, et pour n'être plus confondus avec les vaincus, ils apprirent la langue des vainqueurs. Ainsi, tous les objets d'émulation proposés par les Romains, et tout ce que l'ambition inspirait aux Gaulois, tendaient à la ruine de la langue celtique.

La langue latine fit donc de très-grands progrès dans les Gaules ; mais, indépendamment des moyens qui furent employés pour l'établir sur les ruines de la celtique, celle-ci portait en elle-même les principes de sa décadence.

Rien ne conserve mieux une langue que les livres, qui sont en effet les tables qui peuvent les sauver du naufrage ; et les Gaulois n'écrivaient ni lois, ni histoires, ni les mystères de leur religion, ni ce qu'ils enseignaient dans leurs écoles des sciences morales ou naturelles.

Les druides ne voulaient rien écrire de ce qu'ils enseignaient à leurs disciples (1) ; ils leur faisaient apprendre par cœur un grand nombre de vers, dans lesquels étaient renfermés les points

(2) *Nonnulli annos vicenos in disciplinâ permanent, neque fas esse existimant ea litteris mandare.* Lib. VI.

de leur religion et de leur philosophie ; leur dessein était de tenir ces mystères cachés au vulgaire, et que leurs disciples s'attachassent à cultiver leur mémoire, comme la garde des trésors de l'esprit (1). Aussi, nous ne voyons ni dans César, ni dans aucun autre écrivain de l'antiquité, que les Gaulois eussent écrit aucun ouvrage ou en vers ou en prose.

On parle avec éloge de la prudence des Égyptiens, qui tenaient les mystères de la religion et des sciences cachés au vulgaire. Joseph reproche aux Grecs de souffrir que toutes personnes indifféremment écrivent l'histoire, ce qui produisait dans leurs historiens tant de fables et de contradictions honteuses ; au lieu que chez les Hébreux, la fonction d'écrire l'histoire était confiée aux personnes les plus illustres de la nation ; mais du moins les Egyptiens, en dérobant au vulgaire la connaissance des mystères de la religion et des sciences, publiaient l'histoire de leurs rois et des grands hommes de leur nation, et ce n'est que l'abus et la licence des Grecs à cet égard qu'on peut reprendre. Cependant, la multitude de leurs écrivains en tous genres a conservé leur langue. Jamais les sciences, les belles-lettres et les arts n'ont fait plus d'efforts parmi eux pour s'assurer l'immortalité, que lorsque les Romains les ont subjugués. C'était alors que la Grèce produisait Plutarque, Pausanias, Ptolémée, Galien, qu'elle faisait frapper des médailles en sa langue, qu'elle la gravait partout, qu'elle la perpétuait dans des inscriptions, qu'elle bâtissait des palais, élevait des temples, qu'elle instruisait ses vainqueurs, et les forçait à reconnaître les Grecs pour leurs maîtres dans tous les genres de littérature et de savoir ; peut-être même que l'impossibilité de détruire la langue grecque pour faire régner la latine en sa place, eut bien autant de part aux égards que les Romains témoignèrent aux Grecs, que l'admiration pour leurs talens. Mais les ouvrages sont les sûrs dépositaires d'une langue morte ; c'est par eux que les langues grecque et hébraïque sont parvenues jusqu'à nous, malgré les révolutions étonnantes que ces deux nations ont éprouvées. C'est par la même voie que les Romains, qui n'avaient pu abolir celles-là, ont fait passer jusqu'à nous la leur, qui peut-être est encore aujourd'hui plus répandue, ou du moins plus étendue qu'aucune langue vivante.

La langue celtique n'avait aucune des ressources qui conservent une langue, et il est étonnant qu'avec le goût pour

(1) *Quòd neque in vulgus disciplinam efferre velint, neque eos qui discunt litteris confisos minus memoriæ studere ; quod ferè plerisque accidit, ut presidio litterarum diligentiam in perdiscendo ac memoriam remittant.* Ibidem.

l'éloquence et la politesse du langage que Varron et S. Jérôme supposent aux Gaulois, ils ne fissent paraître aucun ouvrage; il est encore plus étonnant que s'étant signalés dans tous ces pays par leurs expéditions militaires, ils aient négligé d'en conserver le souvenir par des histoires. Peut-être que les Gaulois n'étaient pas si frappés de leurs propres exploits, et que ce qui faisait l'admiration des autres peuples, leur paraissait leur simple devoir. Mais on ne trouve pas même qu'ils aient eu des archives; je remarquerai en passant que Budée prétendait que nous avions encore à cet égard la négligence de nos ancêtres (1).

En effet, ce n'est que le goût général pour les sciences et les lettres qui s'est emparé des particuliers de la nation, qui la sauvera un jour de l'oubli; mais il serait peut-être difficile de citer beaucoup d'ouvrages entrepris et faits par l'autorité publique, et l'on en pourrait indiquer plusieurs qui seraient jugés d'une utilité générale, et à l'égard desquels nous mériterions les mêmes reproches que nous faisons aujourd'hui aux Gaulois. Quoi qu'il en soit, tout ce que je viens d'exposer fait assez voir que la langue celtique ne dut pas subsister long-temps dans les Gaules depuis qu'elles furent soumises aux Romains. Il se forma d'abord tant à la ville que dans les campagnes, un jargon mêlé de celtique et de latin. Il est vraisemblable, par ces raisons, que ceux qui vivaient dans les villes, et qui y tenaient quelque rang, au lieu de songer à polir ce jargon, cherchèrent à se défaire de ce qu'ils avaient de celtique, pour s'instruire parfaitement du latin; mais il leur resta toujours beaucoup de mots et de tours de leur langue naturelle, qui cependant allait toujours en s'affaiblissant par le commerce des Romains.

Les Romains, de leur côté, quelque désir qu'ils eussent de conserver et d'étendre leur langue, durent la voir s'altérer de jour en jour, et elle ne perdit pas moins de sa pureté par leurs conquêtes, que lorsqu'ils devinrent eux-mêmes la proie des barbares.

Pour ceux de la campagne, indépendamment des accidens qui leur furent communs avec leurs maîtres, il s'y rencontra encore la rudesse et la grossièreté qui corrompirent même leur langue naturelle; ainsi, il dut se former dans les Gaules une infinité de jargons différens, et la langue était dans cet état lorsque les Francs y entrèrent.

(1) *Nunc omnia in tenebris latent injuriâ temporum, patriâque suâ Galli peregrinari videntur, soli propè omnium rerum suarum ignari. Itaque instrumentum regni nullum ne publicum quidem habemus, quod quidem certè magnoperè memorandum sit; sed hic est perpetuus hujus regni genius, rerum gestarum monumenta ut nihil ad rempublicam pertinere videantur. Voyez* ses notes sur les Pandectes, page 89.

La partie des Gaules qu'on nommait alors l'Armorique, et qui est aujourd'hui la province de Bretagne, avait conservé la langue celtique avec le moins d'altération, parce que les Romains y firent peu de séjour, et qu'il s'y réfugia un grand nombre de Gaulois qui redoutaient la domination romaine. César dit que Dumnac, angevin (1), se sauva à l'extrémité de l'Armorique, et plusieurs savans ont prétendu que, si l'on voulait trouver encore quelques vestiges de la langue celtique, ce serait dans cette province qu'il faudrait les chercher. Cependant, les mêmes raisons qui peuvent faire croire que la langue celtique a dû se conserver dans cette province plus long-temps que dans aucune autre, nous doivent faire juger qu'elle a dû s'y altérer aussi, lorsque les Francs entrèrent dans les Gaules. Les Romains vaincus se réfugièrent dans les extrémités des provinces, et particulièrement dans l'Armorique, comme les Gaulois, fuyant les Romains, s'y étaient retirés plus de quatre siècles avant ces temps-là. Par conséquent, les Romains durent y porter leur langue qui avait beaucoup dégénéré, et qui se corrompit encore davantage, en se mêlant avec celle des habitans de l'Armorique; et l'une et l'autre, en se confondant, durent éprouver un changement considérable.

Cependant, il y a apparence qu'il s'est conservé dans la Basse-Bretagne beaucoup de tours et d'expressions de la langue celtique. Indépendamment du sentiment de Daniel Picart, et particulièrement de Cambdem et de Bochart, qui croient trouver dans la langue de cette province un grand nombre de termes celtiques, on peut ajouter une observation qui, si elle ne fait pas preuve, ne laisse pas d'être une singularité remarquable: c'est que les habitans des provinces de Galles et de Cornouaille en Angleterre, et les Bas-Bretons s'entendent assez facilement les uns les autres, quoiqu'ils n'aient jamais eu grand commerce ensemble. Quelques révolutions qui soient arrivées dans ces provinces, tant de çà que de là la mer, elles ont changé de maîtres sans presque changer de mœurs et de langage; et, comme leur langue conserve encore aujourd'hui beaucoup de rapport, on pourrait croire que c'était celle qu'on parlait originairement dans toute l'étendue de pays dont ces peuples n'occupent qu'une portion, et qu'ils ont conservé leur langue avec moins d'altération, par le peu de commerce qu'ils ont eu avec leurs voisins. Les Francs, quelle que fût leur origine, soit qu'ils la tirassent en partie du sein de la Gaule, soit qu'ils vinssent de la Germanie, descendaient des anciens Celtes; et si leur langue n'était pas un dialecte de la celtique,

(1) *Beatus Renan. Gesn. Hotteman, Pierre Dan. Picart. Cambd. in Britannia sud*, p. 12, *et Samuel Bochart.*

elle devait du moins avoir quelque rapport avec elle. Ces nouveaux vainqueurs ne firent aucun effort pour faire recevoir leur langue aux vaincus ; ils en adoptèrent même les lois en partie, ou laissèrent chacun suivre la sienne. Le peuple et ceux de la campagne continuèrent de se servir d'une langue composée de celtique et de latin, mais dans laquelle celui-ci l'emportait assez pour qu'on la nommât langue romane. Ce fut elle qui fut en usage durant les deux premières races ; et ce qui prouve qu'elle n'était parlée que par le peuple et les habitans de la campagne, c'est qu'elle était aussi nommée rustique ou provinciale par les Romains et par ceux qui leur succédèrent. Elle n'était point la langue latine pure des Romains, comme son nom semblerait l'indiquer; elle ne l'empruntait que de son origine, et nous voyons que les auteurs du roman d'Alexandre disent qu'ils l'ont traduit du latin en roman (1).

Il y avait donc dans les Gaules, lorsque les Francs y entrèrent, trois langues vivantes : la latine, la celtique et la romane ; et c'est de celle-ci, sans doute, que Sulpice Sévère, qui écrivait au commencement du cinquième siècle, entend parler, lors qu'il fait dire à Postumien : *Tu verò vel celticè, vel, si mavis, gallicè loquere.* La langue, qu'il appelait gallicane, devait être la même qui, dans la suite, fut nommée plus communément la romane ; autrement il faudrait dire qu'il régnait dans les Gaules une quatrième langue, sans qu'il fût possible de la déterminer, à moins que ce ne fût un dialecte du celtique non corrompu par le latin, et tel qu'il pouvait se parler dans quelque canton de la Gaule, avant l'arrivée des Romains. Mais, quelque temps après l'établissement des Francs, il n'est plus parlé d'autre langue d'usage que de la romane et de la tudesque.

Celle-ci était la langue de la cour, et se nommait aussi *franctheuch, théotiste, théotique* ou *thiois*. Mais, quoiqu'elle fût en règne sous les deux premières races, elle prenait de jour en jour quelque chose du latin et du roman, en leur communiquant aussi de son côté quelques tours ou expressions. Ces changemens mêmes firent sentir aux Francs la rudesse et la disette de leur langue. Leurs rois entreprirent de la polir ; ils l'enrichirent de termes nouveaux. Ils s'aperçurent ausi qu'ils manquaient de caractères pour écrire leur langue naturelle, et pour rendre les sons nouveaux qui s'y introduisaient. Grégoire de Tours (2) et

(1) La verté de l'histoir' si com' li roix la fit
Un clers de Chateaudun, Lambert li corps l'écrit
Qui de latin la trest et en roman la mit.

(2) *Greg. Tur.*, lib. V, cap. XLIV.

Aimoin (1) parlent de plusieurs ordonnances de Chilpéric, touchant la langue. Ce prince fit ajouter à l'alphabet les quatre lettres grecques : Ο, Ψ, Ζ, Ν, c'est ainsi qu'on les trouve dans Grégoire de Tours. Aimoin dit que c'étaient Θ, Φ, Χ, Ω; et Fauchet prétend, sur la foi de Pithou et sur celle d'un manuscrit qui avait alors plus de cinq cents ans, que les caractères qui furent ajoutés à l'alphabet, étaient l'Ω des Grecs, le ת, le ט, le ז des Hébreux; c'est ce qui pourrait faire penser que ces caractères furent introduits dans le franctheuch, pour des sons qui lui étaient particuliers, et non pas pour le latin, à qui ses caractères suffisaient. Il ne serait pas étonnant que Chilpéric eût emprunté des caractères hébreux, si l'on fait attention qu'il y avait beaucoup de Juifs à sa cour, et entre autres un nommé Prisc, qui était dans la plus grande faveur auprès de ce prince.

En effet, il était nécessaire que les Francs, en enrichissant leur langue de termes et de sons nouveaux, empruntassent aussi les caractères qui en étaient les signes, ou qui manquaient à leur langue propre, dans quelque alphabet qu'ils se trouvassent. Il serait à désirer aujourd'hui pour notre langue, qui est étudiée par tous les étrangers qui recherchent nos livres, que nous eussions enrichi notre alphabet des caractères qui nous manquent, surtout lorsque nous en conservons de superflus, ce qui fait que notre alphabet pèche à la fois par les deux contraires, la disette et la surabondance : ce serait peut-être l'unique moyen de remédier aux défauts et aux bizarreries de notre orthographe, si chaque son avait son caractère propre et particulier, et qu'il ne fût jamais possible de l'employer pour exprimer un autre son que celui auquel il aurait été destiné.

Les guerres continuelles dans lesquelles les rois furent engagés, suspendirent les soins qu'ils auraient pu donner aux lettres et à polir la langue. D'ailleurs, les Francs ayant trouvé les lois et tous les actes publics écrits en latin, et que les mystères de la religion se célébraient dans cette langue, ils la conservèrent pour les mêmes usages, sans l'étendre à celui de la vie commune; elle perdait au contraire tous les jours, et les ecclésiastiques furent bientôt les seuls qui l'entendirent. Les langues romane et tudesque, tout imparfaites qu'elles étaient, l'emportèrent, et furent les seules en usage jusqu'au règne de Charlemagne.

(1) *Aim.*, lib. III, cap. XL.

MÉMOIRE

SUR L'ORIGINE ET LES RÉVOLUTIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Après avoir recherché l'origine de la langue celtique ou gauloise, et avoir examiné quels changemens elle a soufferts pendant que les Romains ont été les maîtres des Gaules, nous avons suivi les révolutions qu'elle a éprouvées à l'arrivée des Francs et sous la première race; je vais tâcher de faire voir par quels progrès la langue est parvenue, de l'état où elle était sous Charlemagne, à celui où nous la voyons aujourd'hui.

Ce prince, amateur de toutes les sciences, appela à sa cour les savans de toutes les nations. On s'empresse assez à servir les princes gratuitement, pour que leurs offres ne soient pas rejetées. Tout ce qu'il y avait alors de connu par l'esprit ou par le savoir, se rendit auprès de Charles, qui recherchait les savans par ses bienfaits, et les honorait par son exemple. Il forma une académie, dont il était protecteur et membre; les seigneurs s'empressèrent d'y obtenir, et même d'y mériter des places; et Charles voulut que chaque académicien, à commencer par lui-même, adoptât un nom particulier, afin d'introduire cette égalité d'où naît la liberté, même celle de penser. Quoique ce prince entendît et parlât facilement les différentes langues de son empire (1), il s'attachait à y faire dominer la sienne. Il donna des noms tudesques aux vents et aux mois; et, pour faciliter l'étude de sa langue et la réduire en principes, il en fit composer une grammaire. Trithème, abbé de Spanheim, assure en avoir vu une partie; mais, quoi qu'il fût fort versé dans l'art de déchiffrer, il dit qu'il ne put jamais venir à bout de l'entendre, ni même de la lire parfaitement. Les soins que prit Charlemagne pour polir et perfectionner cette langue, n'eurent pas le succès qu'il s'en était promis; et son principal objet fut peut-être ce qui fit échouer son projet. Ce prince ne se flattait pas que la langue tudesque fût parlée dans toute la monarchie; mais il espérait du moins la perfectionner assez,

(1) *Erat eloquentiâ copiosus et exuberans, poteratque, quidquid vellet, apertissimè exprimere; nec patrio tantùm sermone, sed et peregrinis linguis ediscendis operam impendit. In quibus latinam ità didicit, ut æquè illâ ac patriâ linguâ orare sit solitus.* Egin. in vitâ Caroli Magni.

pour qu'elle fût employée dans les traités, et pour faire rédiger les lois dans un langage uniforme. Selon un auteur allemand, le plus fort obstacle aux vues du prince fut l'intérêt des gens d'église qui, faisant seuls leur étude du latin, dont on se servait dans les actes publics, craignirent que leur ministère ne devînt inutile, si l'on parvenait à les rédiger en langue vulgaire. Loin de concourir à l'exécution d'un projet si utile au public, et si préjudiciable pour eux, ils ne songèrent qu'à le traverser; et la volonté de l'empereur, partout ailleurs absolue, céda à l'intérêt des moines et des prêtres (1). On continua donc de se servir du latin dans les lois, les traités, et même dans beaucoup de contrats particuliers; et cet usage subsista jusqu'au règne de François Ier, qui, par son ordonnance de 1529, renouvelée en 1535, voulut que la langue française fût, *uniquement et exclusivement* à toute autre, employée dans tous les actes publics et privés. Dès l'an 1512, Louis XII avait rendu une pareille ordonnance, qui apparemment était restée sans exécution. Avant ce temps-là, le latin était d'un usage général dans tous les États de l'Europe, et particulièrement en Allemagne, où l'on ne trouve point d'acte public écrit en langue germanique, avant Rodolphe Ier, qui fut élevé à l'empire en 1273 (2).

Quelques soins qu'on apporte pour étendre une langue, il faut qu'un usage constant et uniforme concoure avec les règles; et nous voyons qu'outre les différens dialectes qui s'étaient introduits dans la monarchie, par le mélange de tous les peuples qui la composaient, il y avait toujours le tudesque et le roman, qui la partageaient principalement. Il est ordonné, par un canon du troisième concile de Tours, tenu en 813, un an avant la mort de Charlemagne, que les évêques choisiraient à l'avenir de certaines homélies des Pères pour les réciter dans l'église, et qu'ils les feraient traduire en langue romane-rustique et en langue théotisque ou tudesque, afin que le peuple pût les entendre (3). On voit que ces deux langues sont expressément distinguées par

(1) *Accessit avaritia sive ambitio monachorum ac sacerdotum, qui cùm curam disciplinarum atque artium, pessimo eorum seculorum fato, intra claustra sua compegissent, studio et industriâ difficultatem horroremque linguæ alebant, ut absterritis à studio nobilibus, ipsi soli in aulis principum eruditionis præmia et honores venditarent.* V. Joannem Wahlium.

(2) Généalogie diplomatique de la maison d'Hapsbourg, par le père Hergott, tome II, pag. 502. L'auteur discute ce point dans une note, à l'occasion d'une chartre de l'année 1281, écrite en langue germanique.

(3) *Ut easdem homilias quisque apertè transferre studeat in rusticam romanam linguam et theotiscam, quò faciliùs cuncti possunt intelligere quæ dicuntur.* Canone XVII.

le concile. Un passage de l'abbé Gérard (1), qui rédigea, dans l'onzième siècle, la vie d'Abeilard, abbé de Corbie, fait encore voir que le latin, le tudesque et le roman étaient trois langues différentes. Ce fut dans ces deux dernières que le latin se trouva dans la suite comme enseveli; la romane, surtout, faisait tous les jours de nouveaux progrès, et commençait, dans le gros de la nation, à l'emporter sur la tudesque, qui se trouva bientôt comme reléguée en Allemagne.

En effet, Charles-le-Chauve, roi de France, et Louis, son frère, roi de Germanie, ayant fait un traité d'alliance en 848, et voulant le fortifier par la religion du serment, Charles, s'adressant aux Allemands, fit le serment en langue tudesque; et le roi Louis, s'adressant aux Français, fit le sien en langue romane, chacun voulant se faire entendre par le parti opposé; ce qui suppose que les Français, du moins pour la plupart, n'entendaient pas le tudesque. Les deux sermens sont rapportés mot à mot par Nithard, et on les trouve expliqués avec une dissertation de Marquard Fréher, dans le deuxième tome des Historiens de France de Duchesne. La langue tudesque subsista encore long-temps à la cour, puisque nous voyons que cent ans après, en 948, les lettres d'Artaldus, archevêque de Reims, ayant été lues au concile d'Ingelheim, on fut obligé de les traduire en théotisque, afin qu'elles fussent entendues par Othon, roi de Germanie, et par Louis d'Outremer, roi de France, qui se trouvèrent à ce concile. Mais enfin la langue romane, qui semblait d'abord devoir céder à la tudesque, l'emporta insensiblement; et nous allons voir que sous la troisième race, elle fut bientôt la seule, et donna la naissance à la langue française.

La première difficulté qui doit naturellement se présenter, est de savoir comment la langue romane, qui était celle du peuple et des provinces, a pu l'emporter sur la langue tudesque, qui était celle de la cour.

Nous voyons de nos jours, non-seulement en France, mais dans tous les autres États qui ont une langue particulière, que la ville et les provinces cherchent à prendre la cour pour modèle. Quoique les provinces parlent quelquefois des dialectes différens, les particuliers qui veulent parler ou écrire correctement, adoptent la langue de la capitale et de la cour. Un homme, livré à l'étude, se flatterait en vain de connaître l'esprit de la langue par le secours des grammaires et des voca-

(1) *Si vulgari, id est, romanâ linguâ loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius; si verò teutonicâ, enitebat perfectiùs; si latinâ, nullâ omninò absolutiùs.* Mab. act. SS. ord. S. B., tome V.

bulaires; il n'atteindra jamais à ces expressions fines et ces tours élégans, qui ne sont pas assujétis à des règles fixes. Il n'y a que l'usage et le commerce du monde qui puissent, à cet égard, suppléer à l'étude; et ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, les auteurs qui auront eu le plus de commerce avec la cour, seront toujours préférés pour le style. Puisque tous les sujets cherchent à polir leur langue sur celle de la cour; qu'on pensait autrefois à cet égard comme on pense aujourd'hui; que ce fut même parce que les Gaulois voulurent apprendre le latin, qui fut pendant cinq cents ans la langue de la cour, que se forma la langue romane, il était donc naturel de penser que là langue des Francs devait éteindre à son tour la langue romane. Mais deux choses concourent à établir, étendre et fixer une langue. La première, que nous venons d'exposer, est le désir d'imiter la cour.

La seconde, qui est encore plus puissante que la première, vient des bons ouvrages. Ce sont les auteurs distingués qui règlent le sort d'une langue, et qui la fixent, autant qu'une langue vivante peut être fixée. Les ouvrages qui avaient illustré la langue grecque, l'avaient portée chez tous les peuples qui commençaient à aimer les lettres. Nous avons déjà remarqué que les Romains qui avaient eu de l'éducation, étaient aussi familiers avec la langue grecque qu'avec la latine; et, si le goût des lettres n'eût insensiblement développé chez eux et chez d'autres nations, les mêmes talens qu'ils admiraient chez les Grecs, peut-être la langue grecque eût-elle à la fin enseveli la langue naturelle de ces peuples.

Nous en avons des exemples modernes. L'italien et l'espagnol ont été beaucoup plus à la mode en France, qu'ils ne le sont aujourd'hui, parce que nous étions obligés de chercher et de lire dans ces langues, des ouvrages que la nôtre n'avait pas encore produits. Nos premières tentatives, même dans chaque genre, portent le caractère d'imitation. Pour renfermer dans un seul tous les exemples que je pourrais apporter, il suffit d'examiner la naissance et les progrès du théâtre français. Nos premiers ouvrages en ce genre, je parle de ceux mêmes qui méritent encore aujourd'hui quelque estime, sont des traductions de l'espagnol. Les pièces, que nous avons ensuite voulu composer de génie, ne s'élèvent guère au-dessus de la simple imitation. Ce sont des pièces d'intrigue, les noms, les caractères et la scène sont en Espagne. Et ce qui fait voir que nous suivions cette route plutôt par faiblesse que par goût, c'est que nous trouvons aujourd'hui fatigantes les pièces de pure intrigue, depuis que Molière nous en a donné de caractère. Comme

il composa de génie et d'après le goût de sa nation, dans ses ouvrages et dans ceux qui l'ont suivi de plus près, les pièces de caractère l'emportent sur les autres, parce que les chefs-d'œuvre, dans chaque langue, sont toujours ceux qui sont dans le génie national. J'ajouterai encore, pour confirmer le principe que j'établis, et dont je vais bientôt tirer les inductions, qu'après avoir été imitateurs, nous sommes bientôt devenus modèles en plusieurs genres, dont quelques uns nous doivent leur origine. C'est par là que la langue française s'est si fort répandue, que, chez la plupart des étrangers, une preuve d'éducation est de l'entendre; et si quelques uns cultivent aujourd'hui la leur avec plus de soin, si nous prenons nous-mêmes celui de nous en instruire, c'est depuis qu'ils ont donné d'excellens ouvrages. Les ouvrages d'agrément ont particulièrement l'avantage d'étendre une langue, parce qu'ils flattent l'imagination, et que le plaisir qu'ils causent est à la portée d'un plus grand nombre de personnes. Les philosophes ne peuvent guère être lus que par les philosophes; mais presque tout le monde lit les ouvrages d'agrément, et c'est de la poésie romane que la langue française a tiré son origine.

Si les premiers poëtes de réputation eussent paru à la cour ou dans la capitale, la langue tudesque eût fait des progrès, et se fût étendue dans les provinces; mais comme ce fut en Provence, où l'on parlait la langue romane, que parurent les premiers poëtes, ce furent eux qui jetèrent les premiers fondemens de la langue française. Il s'éleva tout à coup un nombre infini de poëtes, qui prirent le nom de *Troubadours* ou *Trouvères*, et se répandirent bientôt dans toutes les autres provinces. Le roi Robert ayant épousé Constance, fille du comte d'Arles, cette princesse en attira beaucoup à la cour de France, Rien n'est si contagieux que la poésie : chacun voulut faire des vers, et s'attacha à la langue dans laquelle écrivaient ceux qui y excellaient. La langue tudesque cessa bientôt d'être en usage; et la langue romane, continuant toujours à s'enrichir et à se perfectionner, on s'en servit également pour la prose et pour les vers.

Il serait à souhaiter que nous eussions une suite des auteurs de ces temps-là : en les comparant, nous pourrions juger des progrès ou des changemens qui arrivèrent dans la langue. Ces observations se feraient encore plus utilement sur des ouvrages en prose que sur des poëmes, parce que des poëtes, se permettant beaucoup de licences et de transpositions, n'étaient pas sans doute, dans ces temps-là, des modèles d'une syntaxe fort régulière. Cependant, pour remplir mon objet, autant que la

disette des monumens le peut permettre, je dois rapporter quelques traits des auteurs que le temps a épargnés. En les fixant à peu près au temps où ils ont écrit, nous suivrons l'ordre des révolutions de la langue. Nous comparerons aussi les différences qui se trouvaient dès lors entre la prose et la langue poétique.

Le plus ancien monument que nous ayons, et dont j'ai déjà fait mention, est le serment de Louis-le-Germanique. Je ne parlerai point de celui de Charles-le-Chauve, non plus que du poëme d'Otfrid, parce que ces deux pièces étant en franctheuch, théotisque ou tudesque, elles n'ont aucun rapport à la langue française, qui est sortie du roman, dans lequel Louis-le-Germanique fit son serment, pour se faire entendre des Français. Quoiqu'on trouve ce serment dans plusieurs auteurs qui le rapportent d'après Nithard, comme il n'est pas long, l'objet de mon mémoire m'engage à le rapporter ici, pour fixer en quel état était alors la langue.

TEXTE.	TRADUCTION LITTÉRALE.
« Pro Don (1) amur, et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et potir me dunat, si salvarai eo cest mon fradra Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si com hom per dreit son frada salvar dist, ino quid il imi altre si farct, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit. »	*Par amour de Dieu et du peuple chrétien, et pour notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je sauverai ce mien frère Charles, et l'aiderai en chacune chose, comme un homme par droit doit sauver son frère, en ce qu'il en ferait autant pour moi : et je ne ferai avec Lothaire aucun traité qui de ma volonté puisse être dommageable à mon frère Charles.*

En lisant ce serment, on peut remarquer qu'il tient encore plus du latin que du français. En effet, c'est de la langue latine que la française est sortie; et les remarques de son origine seront d'autant plus sensibles, qu'on remontera plus haut. Il est vrai que le roman, participant beaucoup du tudesque, se servait des tours et de la syntaxe de cette langue, en adoptant les expressions latines. Les cas furent déterminés par des articles et des particules, et non pas par des désinences différentes, comme dans le grec et dans le latin : les verbes ne furent conjugués que par le moyen des auxiliaires *avoir* et *être*, qui sont aujourd'hui dans toutes les langues de l'Europe; au lieu que les Latins n'avaient que dans les passifs le verbe auxiliaire substantif. On peut donc assurer que le roman avait déjà autant de rapport avec le français, auquel il a donné naissance,

(1) *Don* doit être une faute, pour *Dò*.

qu'avec le latin dont il sortait, puisqu'une langue est aussi distinguée d'une autre par sa syntaxe, que par son vocabulaire.

Après le serment de Louis-le-Germanique, les lois des Normands par Guillaume-le-Bâtard ou le Conquérant, mort en 1087, sont un des plus anciens monumens de la langue. Je rapporte simplement ici le titre et quelques articles de ces lois, pour faire juger du français qu'on parlait alors. Les titres de chaque article sont en latin (1).

« Ce sont les leis et les custumes que li reis William grantut » à tut le peuple de Engleterre après le conquest de la terre. Ice » les meismes que le reis Edward sun cosin tint devant lui. »

Hæ sunt leges et consuetudines, quas Willielmus rex concessit universo populo Angliæ, post subactam terram. Eædem sunt quas Edwardus rex, cognatus ejus, observavit ante eum.

1°. *De asilorum jure et immunitate ecclesiasticâ.*

« Co est à saveir; pais à saint eglise, de quel forfait que » home out fait en cel tens; et il pout venir à saint eglise, out » pais de vie et de membre. E se alquons meist main en celui » qui la mere eglise requireit, se ceo fust u abbeie, u eglise de » religion, rendist ce que il javeireit pris, e cent sols, de for- » fait, e de mer eglise de paroisse xx sols, e de chappele x sols, » e que enfraiant la pais le rei en Mercenelae, cent sols les » amendes, altresi de Heinfare e de aweit purpensed. »

1°. *Scilicet; pax sanctæ ecclesiæ, cujuscumque foris-facturæ quis reus sit hoc tempore; et venire potest ad sanctam ecclesiam; pacem habeat vitæ et membri. Et si quis injecerit manum in eum qui matrem ecclesiam quæsierit, sive sit abbatia, sive ecclesia religionis, reddat eum quem abstulerit, et centum solidos nomine foris-facturæ: et matri ecclesiæ parochiali* xx *solidos: et capellæ* x *solidos: et qui fregerit pacem regis in Merchenelegâ* (c'est-à-dire, *in lege Merciorum.* V. gloss. du Cange), *centum solidis emendet: similiter de compensatione homicidii et de insidiis præcogitatis.*

Art. xxx. *De viis publicis.*

« De III chemins co est à saveir Wetlingstreet, et Ermingstreet, et Fos. Ki en alcun de ces chemins oceit home qui seit » errant per le pais, u asalt, si enfreint la pais le roi. »

xxx. *De tribus viis, videlicet Wetlingstreet et Ermingstreet et Fosse. Qui in aliquâ harum viarum hominem itinerantem sive occiderit, sive insilierit, is pacem regis violat.*

(1) *Leges Anglo-Saxonicæ*, etc. David Wilkins, Londres 1721, p. 219. J'ajoute ici le texte latin, pour faciliter l'intelligence du français.

Art. XXXVII. *De adulterâ à patre deprehensâ.*

« Si le pere trovet sa file en adulterie en sa maisonn, u en la
» maisonn son gendre, ben li leist occire ladultère. »

XXXVII. *Si pater deprehenderit filiam in adulterio in domo suâ, seu in domo generi sui, bene licebit ei occidere adulterum.*

Il paraît, par le titre de ces lois, que Guillaume ne fit que rédiger en un code et mettre en ordre celles que son prédécesseur Edouard III avait publiées avant lui. Mais cette question n'est pas de mon sujet, et il me suffit d'en exposer le langage, qu'on appelait dès lors *français*.

On voit que dans les lois de Guillaume les mots latins dominent beaucoup, et qu'ils y sont à peine déguisés. Quoique les déclinaisons ne fussent pas distinguées par des désinences différentes, comme chez les Latins, on n'employait pas toujours régulièrement les particules qui marquent les cas différens dans les langues modernes. Il est cependant aisé de remarquer la différence de ce langage d'avec celui du serment de Louis-le-Germanique. Aussi Guillaume-le-Conquérant s'attacha-t-il beaucoup à étendre et à perfectionner le français, pour l'établir en Angleterre sur les ruines du saxon (1).

Il semble que la langue ait fait des progrès assez considérables depuis Charles-le-Chauve jusqu'aux règnes de Henri et de Philippe, tous deux premiers de leur nom, et contemporains de Guillaume-le-Conquérant (2).

Les sermons de S. Bernard, mort en 1153, ne font pas voir que la langue eût rien gagné. Pour être en état d'en comparer le langage avec celui des lois de Guillaume, je rapporterai ici le commencement de son premier sermon, transcrit d'après le manuscrit des Feuillans, donné au père Goulu, par Nicolas Le Fèvre, précepteur de Louis XIII. Ce manuscrit est d'environ vingt-cinq ans après la mort de S. Bernard.

Ces sermons sont au nombre de quarante-quatre. Il serait difficile de décider si S. Bernard, après avoir d'abord composé ces sermons en latin, les traduisit en français, pour ceux de ses moines qui n'entendaient pas le latin, ou pour les laïcs, parce que les différences qui se rencontrent entre les deux textes

(1) *Willielmus ordinavit ut linguam saxonicam destrueret, quòd nullus in curiâ regis placitaret nisi in gallico idiomate; et iterùm quòd puer quilibet ponendus ad litteras addisceret gallicum.* Robert Holkoth, auteur anglais, qui mourut au milieu du quatorzième siècle.

(2) Henri étant monté sur le trône en 1031, Philippe ayant commencé de régner en 1060, et Guillaume étant mort en 1087, après un règne de vingt-un ans en Angleterre, et de cinquante-deux ans en Normandie, c'est-à-dire, depuis 1035.

nt quelquefois à l'avantage du latin, et quelquefois à l'avantage ı français, ce qui empêcherait d'assurer quel est le texte :iginal.

« Ci commencent li sermon saint Bernars kil fait de l'avent et des altres festes parmei l'an. »

« Nos faisons vi, chier freire, l'encommencement de l'avent cuy nous est asseiz renomeiz et connis al munde, si come sunt li nôm des altres solempniteiz. Mais li raison del nóm nen est mies par aventure si conüe. Car li chaitif fil d'Adam n'en ont cure de vériteit, ne de celles choses ka lor salueteit appartienent, anz quierent icil les choses défaillans et trespessaules. A quel gent ferons-nos semblans les homes de ceste génération, ou à quel gent ewerons nos ceos cui nos veons estre si ahers et si enracineiz ens terriens solas et ens corporiens, kil departir ne s'en puyent ? »

Quelque barbare que paraisse encore ce langage, on doit résumer que c'était le plus poli de ce siècle-là : S. Bernard, vant à la cour, devait en parler la langue.

On trouve une chartre de 1133, de l'abbaye de Honnecourt. ette pièce, qui est au moins aussi ancienne que les sermons de . Bernard, pourrait bien être le plus ancien monument de ette espèce.

« Jou Renaut seigneur de Haukourt Kievaliers, et Jou Eve del Eries kuidant ke on jor ki sera no armes (*lisez* âmes) kieteront no kors, port si trair à Dius no seigneurs et ke no, poieons rackater no fourfet en enmonant as iglises de Dius et as povre, por chous desorendroit avons de no kemun assent fach no titaument e derains vouletet, en kil foermanch. Primes, etc.... (1).

Quoique les progrès de la langue ne fussent pas rapides, on s sent déjà dans Ville-Hardouin, qui est le premier historien ançais que nous ayons, et qui finit en 1207 son histoire de la ɔnquête de Constantinople par les Français et les Vénitiens. e commencement du premier livre, en donnant l'idée du style

(1) Histoire de Cambrai, par Jean Le Carpentier, t. II, p. 18 des Preuves. cette charte pend un sceau représentant un lion et des billettes. Le père abillon (*Diplom. liv. II, chap. I*) dit qu'il ne connaît point de charte ınçaise plus ancienne que celles de Louis-le-Gros, en faveur de l'église de :auvais, et d'Eudes, évêque de ce siége, concernant la même ville. La preière de 1122, la seconde de 1147 ; mais celle-ci est postérieure à celle de bbaye de Honnecourt : l'autre avait été donnée en latin, comme le prouve riginal qui s'en est trouvé depuis peu à Beauvais, et il est visible qu'elle n'a é mise en français que postérieurement à sa date.

de l'ouvrage, marque aussi l'époque de l'expédition, et qu[e]
étaient les princes qui régnaient alors.

« Sachiés que 1198 ans après l'incarnation notre Senguor J[é]
» al tens Innocent III, apostoille de Rome et Filippe (Aug[uste]
» ou second), roy de France, et Richart, roy d'Engleterre.
» un sainct home en France qui ot nom Folque de Nuilli: [ce]
» Nuillis siest entre Lagny sor Marne et Paris : et il ere pre[stre]
» et tenait la paroiche de la ville; et cil Folques dont je [vos]
» di, commença à parler de Dieu par France et par les au[tres]
» terres entor; et notre sires fist maint miracles por luy. Sac[hiés]
» que la renommée de cil saint home alla tant, qu'elle vi[nt à]
» l'apostoille de Rome Innocent; et l'apostoille envoya [en]
» France, et manda al prodome que il empreschast des cr[ois]
» par s'autorité : et après i envoya un suen Chardonal mai[stre]
» Perron des Chappes Croisié; et manda par luy le pardon [tel]
» come vos dirai. Tuit cil qui se croiseroient et feroient [le]
» service Deu un an en l'ost, seroient quittes de toz les pec[hiés]
» que ils avoient faiz, dont ils seroient confés. Por ce que c[il]
» pardons fu issi gran, si s'en esmeurent mult li cuers des gen[s]
» et mult s'en croisierent, porce que li pardons ere si gran. »

Le style des établissemens et ordonnances de S. Louis p[a]raît encore meilleur que celui de Ville-Hardouin. On peut voi[r], par exemple, l'ordonnance rendue contre les blasphémateurs en 1268 ou 1269, et tirée du registre *Noster* de la chambre des comptes de Paris, fol. 31. Elle fut faite en conséquence d'une bulle de Clément IV, du 12 juillet 1268, par laquelle ce pontife exhorte S. Louis à punir les blasphémateurs un peu moins sévèrement qu'il ne faisoit. Avant cette ordonnance, S. Louis, selon Nangis, faisait punir les blasphémateurs par quelque mutilation : on leur perçait les lèvres, ou on les marquait d'un fer rouge sur le front ou sur la langue.

« Si aucune personne, dit l'ordonnance, de l'aage de qua-
» torze ans ou de plus, fait chose, ou dit parole en jurant, ou
» autrement qui torne à despit de Dieu, ou de nostre Dame,
» ou des Sainz, et qui fust si horrible qu'elle fust vileine à
» recorder, il poira 40 liv. ou moins, més que ce ne soit moins
» de 20 liv. selon l'estat et la condition de la personne, et la
» manière de la vilaine parole, ou du vilain fait; et à ce sera
» contraint, se mestier est. Et si il estoit si poure que il ne peust
» poyer la poine desusdite, ne n'eust autre qui pour li la vou-
» sist payer, il sera mis en l'eschielle l'erreure d'une luye (une
» heure de jour), en lieu de notre justice, ou les gens ont
» accoustumé de assembler plus communément, et puis sera

» mis en la prison pour six jours, ou pour huit jours au pain et » à l'eau.

» Et se celle personne qui aura ainsi mesfait, ou mesdit, » soit de l'aige de dix ans, ou de plus jusqu'à quatorze ans, il » sera batu par la justice du lieu, tout à nud de verges en apert, » ou plus ou moins, selon la griéveté du mesfait, ou de la vi- » laine parole : c'est assavoir li homme par hommes, et la » fame par fames sans présence d'homme, se ils ne rachetoient » la batture. »

La traduction de l'Histoire de Guillaume de Tyr, et le livre des Coutumes de Beauvoisis, rédigés par Philippe de Beaumanoir, en 1283, me paroissent d'un langage moins poli que l'ordonnance de S. Louis.

« Si grans haine, dit le traducteur de Guillaume de Tyr, » estoit entre le roi et conte de Jaffe, que chacun jor creissoit » plus en plus, et jusque à tant étoit la chose venue, que le » roi queroit achaison par quoy il peust désevrer tot apertement » le mariage qui iert entre lui et sa seror. Il requist le patriarche » qui les ajornast, et dist qu'il voloit acuser ce mariage. »

Cette traduction est antérieure à 1295. (*Voyez* la Collection de DD. Martène et Duran.)

Le titre et le commencement de la préface de la Coutume de Beauvoisis sont conçus en ces termes :

« Ci commenche li livres des coustumes et des usages de Biau- » voisins selonc ce qu'il couroit ou tans que cist livres fu fez, » c'est assavoir en 1283. »

C'est li prologue.

« La grant espérance que nous avons de l'aide à cheli par » qui toutes choses sont fetes, et sans qui nulle bonne œuvre » ne porroit estre fete, che est li pere, et li fies, et li sains » esperiz. »

CHAPITRE PREMIER.

« Tout soit il ainssint que il nait pas en nous toutes les graces » qui doivent estre en homme qui s'entremet de Baillie, pour » che lerons nous pas à traiter premiérement en che chapitre » de l'estat et de l'office as bailleus. »

La différence, quoique légère, que l'on peut remarquer entre le style de ces deux pièces et celui de l'ordonnance de S. Louis, vient de ce qu'on a toujours dû parler mieux dans la capitale que partout ailleurs. Nous le voyons encore par les Assises de Jérusalem, rédigées en 1369, près d'un siècle après S. Louis, dans une ville remplie de Français.

CHAPITRE PREMIER.

Des Assises de Jérusalem.

« Quant la sainte cité de Jérusalem fû conquise sur les ennemis » de la crois, en l'an MXCIX, par un vendredy, et remise el » pooir des feaus Jesu-C. par les pélerins qui s'ehmurent à venir » conquerre la, par le preschement de la crois, qui fu pres- » chée par Pierre l'Ermite, et que les princes et les barons qui » l'orent conquise, orent ehleu à roy et à seignor dou royaume » de Jérusalem le duc Godefroy de Buillon. »

Si l'on veut sentir encore mieux la différence qui a été de tout temps entre la langue de la capitale et celle qui se parle, non-seulement dans un pays éloigné, mais dans une province du même royaume, il suffit de lire les coutumes données à Riom, par Alfonse, comte de Poitou, frère de S. Louis, en 1270.

TEXTE.

« So es assaber que per nos et per » nostres successors non sya faita en » ladita villa talha, o questa, o al- » berjada, ny empruntarem a qui » meymes, si non de grat a nos pres- » tar voliom l'habitant em questa » meyma villa. »

TRADUCTION LATINE.

Videlicet quòd per nos vel successores nostros non fiat in dictâ villâ talia, sive questa, vel albergata, nec recipiemus ibidem mutuum, nisi gratis nobis mutuare voluerint habitantes in dictâ villâ.

Il ne faudrait pas, à la vérité, juger par le langage de l'Alfonsine, de celui qui était en usage dans les autres provinces. La langue ne diffère ordinairement de celle de la capitale, qu'à proportion du commerce plus ou moins fréquent que les provinces entretiennent avec elle : d'ailleurs, les termes peuvent être les mêmes, et ne différer que dans la prononciation, dans l'accent ou dans l'orthographe ; et ceux qui liraient un ouvrage en province, pourraient mettre sur le compte de la langue, ce qui ne devrait être attribué qu'à la façon d'orthographier.

On peut faire une remarque sur nos anciens écrivains, soit en vers, soit en prose : c'est qu'ils écrivent presque toujours les pluriels sans *s*, et qu'ils en mettent au singulier. C'est peut-être à cet ancien usage qu'il faut rapporter celui d'écrire avec une *s* finale la seconde personne du singulier de l'indicatif des verbes, dont l'infinitif se termine en *er : tu aimes*, *tu enseignes*, etc. ; et c'est aussi, sans doute, l'origine de la bizarrerie que nous avons dans notre versification, de faire rimer ces singuliers avec des pluriels, sans qu'il en résulte autre chose dans la versification, qu'une difficulté de plus, qui n'est rachetée par aucun agrément.

Cependant la langue continua toujours à se perfectionner ; on peut en voir les progrès dans les écrits de Froissart, de Saint-

Gelais, de Seissel, dans les lettres du cardinal d'Amboise, et surtout dans Commines. Ces ouvrages sont entre les mains de tout le monde. Mais le renouvellement des lettres, qui se fit sous François I[er], porta la langue à un point de perfection, auquel on n'a peut-être pas autant ajouté depuis, que plusieurs se l'imaginent.

Dans la discussion où je suis entré, je n'ai pris les pièces de comparaison que dans les actes publics, ou dans les ouvrages de ceux qui ont écrit en prose; un seul exemple fera voir que je n'ai pas dû prendre mes preuves dans les poëtes.

Le plus ancien ouvrage en vers que je connaisse, est celui de Marbode, sur les pierres précieuses, dont il décrit la forme, la couleur, et les propriétés que la superstition leur attribuait. Cet ouvrage peut être de 1123, et suffit pour montrer que la versification ne serait pas un témoin sûr de l'état de la langue, puisque ce poëme, qui est postérieur de cinquante ans aux lois des Normands, est moins intelligible que le texte de ces lois (1).

Evax fut un mult riche reis.
Lu regne tint les Arabais.
Mult fut de plusiurs choses sages :
Mult aprist de plusiurs langages;
Les set arts sut, si en fut maistre.
Mult fut poischant et de bons estre.
Grans tresors ot d'or et d'argent.
Et fut larges a tuite gent.
Pur lez grant sen, par la pruece
Kil ot, e grant largece,
Fut cunnuz e mult amez.
Par plusiurs terres renumez.
Neruns en ot oï parler :
Pur ce ke tuit loï loer;
Lama forment en sun curagge,
Si li tramist un sen message.
Neruns fut de Rume emperere,
En icel tens ke li reis ere, etc.

On croirait que la plupart des anciens poëtes n'ont pas écrit dans la langue dont se servaient les écrivains en prose; les licences étaient alors les principales règles de la poésie. Les poëtes de nos jours n'ont pas les mêmes priviléges; leur style doit être, à la vérité, très-différent de la prose; mais c'est moins pour faciliter leurs compositions, que pour les rendre plus agréables et plus frappantes. Nos poëtes n'ont plus le droit de se permettre les inversions vicieuses qui violaient autrefois toutes les règles de

(1) Ce poëme est imprimé à la suite des œuvres d'Hildebert, évêque du Mans, édition du père Beaugendre. Col. 1638.

la syntaxe. Nous voulons qu'ils s'y assujettissent aussi scrupuleusement que s'ils écrivaient en prose, et que leur style, ne se distinguant que par la vivacité des images, la force et la richesse des idées, les expressions et les tours hardis, ne s'éloigne du naturel de la prose, que par une élégance particulière, qui, loin de marquer la faiblesse de l'art, est le caractère du génie.

Ce ne fut guère que sous François Ier que notre versification prit à peu près la forme qu'elle a aujourd'hui : c'est ce prince qui a tiré la langue de la barbarie ; et peut-être, dans le seul cours de son règne, la langue française fit-elle autant de progrès, eu égard à l'état où elle était lorsqu'il monta sur le trône, qu'elle en a faits depuis. Ce n'est pas qu'il ne soit arrivé de prodigieux changemens dans la langue ; mais on pourrait assurer qu'ils ne sont ni aussi considérables, ni aussi essentiels que ceux qui se firent sous le règne de François Ier. A l'exception de quelques termes qu'il était nécessaire d'introduire dans la langue, pour exprimer des idées qui n'avaient pas leurs termes propres, il est constant que nous en avons proscrit beaucoup d'aussi expressifs que ceux qui les ont remplacés. Tels sont les changemens qui arrivent chaque jour dans toutes langues vivantes, quelques uns d'utiles, peu de nécessaires, et la plus grande partie par inconstance.

L'ordonnance par laquelle François Ier proscrivit le latin, des jugemens et actes publics, pour y substituer le français, contribua beaucoup à faire cultiver la langue : on est obligé de faire une attention sérieuse à la propriété et à la valeur des termes, dans des actes qui doivent régler les intérêts de tant de personnes, toujours prêtes à interpéter les lois à leur avantage.

La langue fit dès lors assez de progrès pour que nous en ayons voulu conserver encore les tours et les expressions dans des ouvrages d'un certain genre, que nous appelons *style marotique*. Il est vrai qu'on en abuse assez souvent ; on s'est imaginé qu'il donnait un air plus naïf : et je ne puis me dispenser de remarquer que la naïveté dépend particulièrement de l'idée et de l'image, et qu'on peut être naïf avec les termes les plus élégans. Les fables de La Fontaine ne sont pas moins naïves que ses contes, quoique le style en soit différent. Ce n'est pas la vétusté des mots qui rend les images naïves ; autrement, Marot, qui paraît aujourd'hui si naïf à la plupart des lecteurs, ne l'aurait pas été de son temps, ce qui ne se peut pas avancer. D'ailleurs, si l'on voulait se donner la peine de faire la comparaison de notre style moderne marotique, avec celui de Marot, et que cet examen se fît avec quelque discussion grammaticale, on verrait que ce sont des styles bien différens. Mais la plus grande partie de ceux qui

affectent cette manière d'écrire, n'ont en vue que la facilité qu'elle leur offre, en leur permettant d'employer ou de retrancher les articles, d'adopter les mots suivant le besoin, et de se servir du terme antique lorsque le moderne ne se prête pas à la mesure. A la suite d'un vers purement marotique, on en trouve souvent dont l'expression moderne va jusqu'au précieux : les exemples ne me manqueraient pas. Ainsi, on peut toujours douter du talent de ceux qui se servent de ce style, à moins qu'ils n'aient fait voir par d'autres ouvrages également purs, faciles et élégans, qu'ils sont capables d'en employer un autre.

En examinant les révolutions et les progrès de la langue jusqu'ici, je n'ai pas cru devoir rapporter un plus grand nombre d'exemples de ses différens âges. Mon dessein n'était pas de donner une liste des auteurs en tout genre qui ont écrit dans notre vieux style ; j'en aurais eu un trop grand nombre, et il eût été inutile à mon objet : plusieurs contemporains ne m'auraient pas fourni une différence sensible de langage, et j'ai cru devoir en choisir qui eussent écrit à plusieurs années de distance, pour faire mieux sentir les changemens.

Je ne crois pas non plus qu'il soit nécessaire de passer le règne de François Ier. L'histoire des lettres depuis ce temps est également connue, et de ceux qui étudient par état, et des personnes qui n'ont d'autre guide dans leurs lectures que le goût de la littérature. Heureuse époque, à laquelle il faut rapporter non-seulement la gloire d'avoir réveillé les esprits assoupis dans l'ignorance, mais encore les progrès que l'esprit a faits depuis dans les différens genres de connaissances ! C'est ainsi que l'on doit au règne de Louis XIII, ou plutôt au ministère du cardinal de Richelieu, les personnages rares dans tous les ordres, qui ont illustré le règne de Louis XIV. Les grands hommes appartiennent moins au siècle qui les a vus naître et qui jouit de leurs talens, qu'au siècle qui les a formés, soit en leur laissant des modèles, soit en leur préparant des secours.

REMARQUES
SUR LA GRAMMAIRE
GÉNÉRALE ET RAISONNÉE.

La grammaire est l'art de parler.

Parler est expliquer ses pensées par des signes que les hommes ont inventés à ce dessein.

On a trouvé que les plus commodes de ces signes étaient les sons et les voix.

Mais, parce que ces sons passent, on a inventé d'autres signes pour les rendre durables et visibles, qui sont les caractères de l'écriture, que les Grecs appellent γραμματα, d'où est venu le mot de *grammaire*.

Ainsi l'on peut considérer deux choses dans ces signes. La première, ce qu'ils sont par leur nature, c'est-à-dire, en tant que sons et caractères.

La seconde, leur signification, c'est-à-dire, la manière dont les hommes s'en servent pour signifier leurs pensées.

Nous traiterons de l'une dans la première partie de cette grammaire, et de l'autre dans la seconde.

PREMIÈRE PARTIE,

Où il est parlé des lettres et des caractères de l'écriture.

CHAPITRE PREMIER.

Des lettres comme sons, et premièrement des voyelles.

Les divers sons dont on se sert pour parler, et qu'on appelle *lettres*, ont été trouvés d'une manière toute naturelle, et qu'il est utile de remarquer.

Car, comme la bouche est l'organe qui les forme, on a vu qu'il y en avait de si simples, qu'ils n'avaient besoin que de sa seule ouverture pour se faire entendre et pour former une voix distincte, d'où vient qu'on les a appelés *voyelles*.

Et on a aussi vu qu'il y en avait d'autres qui, dépendant de

l'application particulière de quelqu'une de ses parties, comme des dents, des lèvres, de la langue, du palais, ne pouvaient néanmoins faire un son parfait que par l'ouverture même de la bouche, c'est-à-dire, par leur union avec ces premiers sons, et à cause de cela on les appelle *consonnes*.

L'on compte d'ordinaire cinq de ces voyelles, *a, e, i, o, u;* mais, outre que chacune de celles-là peut être brève ou longue, ce qui cause une variété assez considérable dans le son, il semble qu'à consulter la différence des sons simples, selon les diverses ouvertures de la bouche, on aurait encore pu ajouter quatre ou cinq voyelles aux cinq précédentes ; car l'*e* ouvert et l'*e* fermé sont deux sons assez différens pour faire deux différentes voyelles, comme *mèr, abîmér,* comme le premier et le dernier *e* dans *nètteté,* dans *sèrré,* etc.

Et de même l'*o* ouvert et l'*o* fermé, *côte* et *cotte, hôte* et *hotte;* car, quoique l'*e* ouvert et l'*o* ouvert tiennent quelque chose du long, et l'*e* et l'*o* fermés quelque chose du bref, néanmoins ces deux voyelles se varient davantage par être ouvertes et fermées, qu'un *a* ou un *i* ne varient par être longs ou brefs, et c'est une des raisons pourquoi les Grecs ont plutôt inventé deux figures à chacune de ces deux voyelles, qu'aux trois autres.

De plus l'*u,* prononcé *ou,* comme faisaient les Latins, et comme font encore les Italiens et les Espagnols, a un son très-différent de l'*u,* comme le prononçaient les Grecs, et comme le prononcent les Français.

Eu, comme il est dans *feu, peu,* fait encore un son simple, quoique nous l'écrivions avec deux voyelles.

Il reste l'*e* muet ou féminin, qui n'est dans son origine qu'un son sourd, conjoint aux consonnes lorsqu'on les veut prononcer sans voyelle, comme lorsqu'elles sont suivies immédiatement d'autres consonnes, ainsi que dans ce mot, *scamnum :* c'est ce que les Hébreux appellent *scheva,* sur tout lorsqu'il commence la syllabe. Et ce *scheva* se trouve nécessairement en toutes les langues, quoiqu'on n'y prenne pas garde, parce qu'il n'y a point de caractère pour le marquer. Mais quelques langues vulgaires, comme l'allemand et le français, l'ont marqué par la voyelle *e,* ajoutant ce son aux autres qu'elle avait déjà ; et de plus ils ont fait que cet *e* féminin fait une syllabe avec sa consonne, comme est la seconde dans *netteté, j'aimerai, donnerai,* etc., ce que ne faisait pas le *scheva* dans les autres langues, quoique plusieurs fassent cette faute en prononçant le *scheva* des Hébreux. Et ce qui est encore plus remarquable, c'est que cet *e* muet fait souvent tout seul en français une syllabe, ou plutôt une demi-syllabe, comme *vie, vue, aimée.*

Ainsi, sans considérer la différence qui se fait entre les voyelles d'un même son, par la longueur ou brièveté, on en pourrait distinguer jusqu'à dix, en ne s'arrêtant qu'aux sons simples, et non aux caractères : *a, é, è, i, o, ô, eu, ou, u, e* muet, où l'on peut remarquer que ces sons se prononcent de la plus grande ouverture de la bouche et de la plus petite.

REMARQUES.

Les grammairiens reconoissent plus ou moins de sons dans une langue, selon qu'ils ont l'oreille plus ou moins sensible, et qu'ils sont plus ou moins capables de s'afranchir du préjugé.

Ramus avait déjà remarqué dis voyèles dans la langue françoise, et MM. de P. R. ne difèrent de lui sur cet article, qu'en ce qu'ils ont senti que *au* n'étoit autre chose qu'un *o* écrit avec deus caractères; aigu et bref dans P*au*l, grave et long dans h*au*teur. Ce même son simple s'écrit avec trois ou quatre caractères, dont aucun n'en est le signe propre; par exemple, dans tomb*eau*, dont les trois caractères de la dernière silabe ne font qu'un *ŏ* aigu et bref, et dans tomb*eaus* dont les quatre derniers caractères né représentent que le son d'un *ô* grave et long que P. R. a substitué à l'*au* de Ramus. Notre ortografe est pleine de ces combinaisons fausses et inutiles. Il est assés singulier que l'abé de Dangeau, qui avoit réfléchi avec esprit sur les sons de la langue, et qui conoissoit bien la grammaire de P. R., ait fait la même méprise que Ramus sur le son *au*, tandis que Wallis, un étranger, ne s'y est pas mépris. C'est que Wallis ne jugeoit les sons que d'oreille, et l'on n'en doit juger que de cète manière en oubliant absolument cèle dont ils s'écrivent.

MM. de P. R. n'ont pas marqué toutes les voyèles qu'ils pouvoient aisément reconoître dans notre langue; ils n'ont rien dit des nasales. Les Latins en avoient quatre finales, qui terminent les mots *Romam*, *urbem*, *sitim*, *templum*, et autres semblables. Il les regardoient si bien come des voyèles, que dans les vers ils en faisoient l'élision devant la voyèle initiale du mot suivant. Ils pouvoient avoir l'*o* nasal, tel que dans *bombus*, *pondus*, etc., mais il n'étoit jamais final, au lieu que les quatre autres nasales étoient initiales, médiales et finales.

Je dis qu'ils pouvoient avoir l'*o* nasal; car, pour en être sûr, il faudroit qu'il y ût des mots purement latins terminés en *om* ou *on*, faisant élision avec la voyèle initiale d'un mot suivant, et je ne conois cète terminaison que dans la négation *non*, qui ne fait pas élision. Si l'on trouve quelquefois *servom* pour *servum*, *com* pour *cum*, etc., on trouve aussi dans quelques éditions un *u* au-dessous de l'*o*, pour faire voir que ce ne sont que deus manières d'écrire le même son, ce qui ne ferait pas une nasale de plus. Nous ne somes pas en état de juger de la prononciation des langues mortes. La lètre *m* qui suit une voyèle avec laquèle èle s'unit, est toujours la lètre caractéristique des nasales finales des Latins. A l'égard des nasales initiales et médiales, ils faisoient le même usage que nous des lètres *m* et *n*.

Nous avons quatre nasales qui se trouvent dans *ban*, *bien*, *bon*,

brun. L'*u* nasal se prononce toujours *eun*, c'est un *eu* nasal. Il faut observer que nous ne considérons ici nos nasales que relativement au son, et non pas à l'ortografe, parce qu'une même nasale s'écrit souvent d'une manière très-diférente. Par exemple, l'*a* nasal s'écrit diférament dans *an*tre et dans *em*brasser. L'*e* nasal s'écrit de cinq manières diférentes, p*ain*, b*ien*, fr*ein*, f*aim*, v*in*. Notre orthografe est si vicieuse qu'il n'y faut avoir aucun égard en parlant des sons de la langue ; on ne doit consulter que l'oreille.

Plusieurs grammairiens admettent un *i* nasal, encore le bornent-ils à la silabe initiale et négative qui répond à l'*a privatif* des Grecs, come *in*grat, *in*juste, *in*fidèle, etc. ; mais c'est un son provincial qui n'est d'usage ni à la cour, ni à la ville. Il est vrai que l'*i* nasal s'est introduit au téâtre, mais il n'en est pas moins vicieus, puisqu'il n'est pas autorisé par le bon usage, auquel le téâtre est obligé de se conformer, come la chaire et le bareau. On prononce assés généralement bien au téâtre ; mais il ne laisse pas de s'y trouver quelques prononciations vicieuses, que certains acteurs tiènent de leur province ou d'une mauvaise tradition. L'*in* négatif n'est jamais nasal lorsqu'il est suivi d'une voyèle ; alors l'*i* est pur, et le *n* modifie la voyèle suivante. Exemple, i-nutile, i-noui, i-natendu, etc. Lorsque le son est nasal, comme dans *in*constant, *in*grat, etc., c'est un *e* nasal pour l'oreille, quoiqu'il soit écrit avec un *i* ; ainsi on doit prononcer *ain*constant, *ain*grat.

Si nous joignons nos quatre nasales aus dis voyèles reconnues par MM. de P. R., il y en aura déjà quatorze. Mais puisqu'ils distinguent trois *e* et deus *o*, pourquoi n'admètoient-ils pas deus *a*, l'un grave et l'autre aigu, come dans *pâte*, *massa farinacea*, et *păte*, *pes* ; et deus *eu*, come dans *jeûne*, *jejunium*, et *jeŭne*, *juvenis* ? L'aigu et le grave diférent par le son, indépendament de leur quantité. On doit encore faire, à l'égard de l'*e* ouvert, la même distinction du grave et de l'aigu, tels qu'ils sont dans *tête* et *tĕte*. Ainsi nous avons au moins quatre *e* diférens ; *e* fermé dans *bonté*, *e* ouvert grave dans *tête*, *caput*, *e* ouvert aigu dans *tĕte*, *uber*, *e* muet dans la dernière silabe de *tombe*. L'*e* muet n'est proprement que la voyèle *eu* sourde et afoiblie. J'en pourois compter un cinquième, qui est moyen entre l'*e* fermé et l'*e* ouvert bref. Tel est le second *e* de *préfere*, et le premier de *succede* ; mais n'étant pas aussi sensible que les autres *e*, il ne serait pas généralement admis. Cependant il se rencontre assés souvent, et deviendra peut-être encore plus usité qu'il ne l'est.

Je me permétrai ici une réflexion sur le penchant que nous avons à rendre notre langue mole, efféminée et monotone. Nous avons raison d'éviter la rudesse dans la prononciation, mais je crois que nous tombons trop dans le défaut oposé. Nous prononçions autrefois beaucoup plus de diftongues qu'aujourd'hui ; elles se prononçoient dans les temps des verbes, tels que j'av*ois*, j'au*rois* et dans plusieurs noms, tels que franç*ois*, angl*ois*, polon*ois*, au lieu que nous prononçons aujourd'hui j'av*ès*, j'aur*ès*, franç*ès*, engl*ès* polon*ès*. Cependant ces diftongues mètoient de la force et de la variété dans la pro-

nonciation, et la sauvoient d'une espèce de monotonie qui vient, en partie, de notre multitude d'*e* muets.

La même négligence de prononciation fait que plusieurs *e* qui originairement étoient accentués, deviènent insensiblement ou muets ou moyens. Plus un mot est manié, plus la prononciation en devient foible. On a dit autrefois *roine*, et non pas *reine*, et de nos jours Charol*ois* est devenu Charol*ès*, harn*ois* a fait harn*ès*. Ce qu'on apèle parmi nous la société, et ce que les anciens n'auroient apelé que coterie, décide aujourd'hui de la langue et des mœurs. Dès qu'un mot est quelque tems en usage chés le peuple des gens du monde, la prononciation s'en amolit. Si nous étions dans une relation aussi habituèle d'afaires, de guère et de comerce avec les Suédois et les Danois qu'avec les Anglois, nous prononcerions bientôt Dan*ès* et Suéd*ès*, come nous disons Angl*ès*. Avant que Henri III devînt roi de Pologne, on disait les Polon*ois;* mais ce nom ayant été fort répété dans la conversation, et dans ce tems-là, et depuis, à l'occasion des élections, la prononciation s'en est afoiblie. Cète nonchalance dans la prononciation, qui n'est pas incompatible avec l'impatience de s'exprimer, nous fait altérer jusqu'à la nature des mots, en les coupant de façon que le sens n'en est plus reconoissable. On dit, par exemple, aujourd'hui proverbialement, en dépit de lui et de *ses dens*, au lieu de *ses aidans*. Nous avons, plus qu'on ne croit, de ces mots racourcis ou altérés par l'usage.

Notre langue deviendra insensiblement plus propre pour la conversation que pour la tribune, et la conversation done le ton à la chaire, au barau et au téâtre; au lieu que chés les Grecs et chés les Romains la tribune ne s'y asservissoit pas. Une prononciation soutenue et une prosodie fixe et distincte doivent se conserver particulièrement chés des peuples qui sont obligés de traiter publiquement des matières intéressantes pour tous les auditeurs, parce que, toutes choses égales d'ailleurs, un orateur dont la prononciation est ferme et variée, doit être entendu de plus loin qu'un autre qui n'auroit pas les mêmes avantages dans sa langue, quoiqu'il parlât d'un ton aussi élevé. Ce serait la matière d'un examen assés filosofique, que d'observer dans le fait et de montrer par des exemples, combien le caractère, les mœurs et les intérêts d'un peuple influent sur sa langue.

Pour revenir à notre sujet, nous avons donc au moins dis-sept voyèles.

ā grave.	p*ā*te.	*u*	vert*u*.
ă aigu.	p*ă*te.	*eū* grave.	je*ū*ne.
ê ouvert grave.	t*ē*te.	*eu* aigu.	je*ŭ*ne.
		ou.	*sou*.
è ouvert aigu.	t*ĕ*te.		NASALES.
		an.	b*an*, l*ent*.
é fermé.	bont*é*.	*en*.	b*ien*, p*ain*.
e muet.	tomb*e*.		fr*ein*, f*aim*.
			v*in*.

i	*ici*.		
ô grave.	c*ô*te.	*on*.	b*on*.
ŏ aigu.	c*ŏ*te.	*eun*.	br*un*, à j*eun*.

Il faut remarquer que l'*i*, l'*u*, l'*ou* et l'*e* fermé sont susceptibles de diférente quantité, come toutes les autres voyèles, mais non pas de modification plus ou moins grave ; ce qui pourroit les faire nomer petites voyèles par opposition aux grandes *a*, *e* ouvertes ; *o*, *eu*, qui, indépendament de la quantité, peuvent être aiguës, graves et nasales. L'*e* muet est la cinquième petite voyèle.

CHAPITRE II.

Des consonnes.

Si nous faisons, touchant les consonnes, ce que nous avons fait touchant les voyelles, et que nous considérions seulement les sons simples qui sont en usage dans les principales langues, nous trouverons qu'il n'y a que celles qui sont dans la table suivante, où ce qui a besoin d'explication est marqué par des chiffres qui renvoient à l'autre page.

Consonnes qui n'ont qu'un son simple.

Latines et vulgaires.	Grecques.	Hébraïques.
B. b,	Β. β,	ב 1 Beth.
P. p,	Π. π,	פ Pe.
F. f, 2 ph,	Φ. φ, 2	3
V. v, *consonne*,	Ⅎ, 4	5
C. c, 6	Κ. κ,	כ Caph.
G. g, 7	Γ. γ,	ג Ghimel.
J. j, *consonne*,	*	י Iod.
D. d,	Δ. δ,	ד Daleth.
T. t,	Τ. τ,	ט Teth.
R. r,	Ρ. ρ,	ר Resch.
L. l,	Λ. λ,	ל Lamed.
Ill. 8	*	*
M. m,	Μ. μ,	מ Mem.
N. n,	Ν. ν,	נ Nun.
Gn. 9	*	*
S. s,	Σ. σ,	ס Samech.
Z. z,	Ζ. ζ, 10	ז Zaïn.
CH. ch, 11	*	ש Schin.
H. h, 12	ʻ. 13	ח 14 Heth.

1. avec un point apelé *da gesch lene*.
2. Le φ se prononce aussi maintenant comme on prononce l'*f* latine, quoiqu'autrefois il eût plus d'aspiration.

3. C'est aussi comme se prononce le *pe* des Hébreux, quand il est sans point, comme lorsqu'il finit les syllabes.

4. C'est la figure du *digamma* des Éoliens, qui était comme un double *gamma*, qu'on a renversé pour le distinguer de l'*f* capitale ; et ce *digamma* avait le son de l'*v* consonne.

5. Comme encore le *beth*, quand il finit les syllabes.

6. Prononcé toujours comme avant *a*, *o*, *u*, c'est-à-dire comme un *k*.

7. Prononcé toujours comme avant l'*a*, *o*, *u*.

8. *ll*, comme dans *fille*. Les Espagnols s'en servent au commencement des mots *llamar*, *llorar*; les Italiens le marquent par *gl*.

9. *n*, liquide, que les Espagnols marquent par un tiret sur l'*ñ* ; et nous, comme les Italiens, par un *gn*.

10. Comme on le prononce maintenant, car autrefois on le prononçait comme un δσ.

11. Comme on le prononce en français dans *chose*, *cher*, *chu*, etc.

12. Aspirée, comme dans *hauteur*, *honte* ; car dans les mots où elle n'est point aspirée, comme dans *honneur*, *homme*, ce n'est qu'un caractère et non pas un son.

13. Esprit âpre des Grecs ‘, au lieu duquel ils se servaient autrefois de l'*eta* H, dont les Latins ont pris l'*h*.

14. Selon son vrai son, qui est une aspiration.

S'il y a quelques autres sons simples, comme pouvait être l'aspiration de l'*aïn* parmi les Hébreux, ils sont si dificiles à prononcer, qu'on peut bien ne les pas compter entre les lettres qui entrent dans l'usage ordinaire des langues.

Pour toutes les autres qui se trouvent dans les alphabets hébreux, grecs, latins, et des langues vulgaires, il est aisé de montrer que ce ne sont point des sons simples, et qu'ils se rapportent à quelques uns de ceux que nous avons marqués.

Car des quatre gutturales des Hébreux, il y a de l'apparence que l'*aleph* valait autrefois un *a*, *he* un *e*, et l'*aïn* un *o*. Ce qui se voit par l'ordre de l'alphabet grec, qui a été pris de celui des Phéniciens jusqu'au τ, de sorte qu'il n'y avait que le *heth* qui fût proprement aspiration.

Maintenant l'*aleph* ne sert que pour l'écriture, et n'a aucun son que celui de la voyelle qui lui est jointe.

Le *he* n'en a guère davantage, et au plus n'est distingué du *heth* que parce que l'un est une aspiration moins forte, et l'autre plus forte, quoique plusieurs ne comptent pour aspiration que le *he*, et prononcent le *heth* comme un *k*, *keth*.

Pour l'*aïn*, quelques uns en font une aspiration du gosier et du nez ; mais tous les Juifs orientaux ne lui donnent point de son, non plus qu'à l'*aleph* ; et d'autres le prononcent comme une *ñ* liquide.

Le *thau* et le *teth* ou n'ont que le même son, ou ne sont distingués que parce que l'un se prononce avec aspiration, et l'autre sans aspiration; et ainsi l'un des deux n'est pas un son simple.

J'en dis de même du *caph* et du *coph*.

Le *tsade* n'est pas aussi un son simple, mais il vaut un *t* et une *s*.

De même dans l'alphabeth grec, les trois aspirées, φ, χ, θ, ne sont pas des sons simples, mais composés du π, κ, τ, avec l'aspiration.

Et les trois doubles, ζ, ξ, ψ, ne sont visiblement que des abrégés d'écriture, pour *ds*, *cs*, *ps*.

Il en est de même de l'*x* du latin, qui n'est que le ξ des Grecs.

Le *q* et le *k* ne sont que le *c*, prononcé dans le son qui lui est naturel.

Le double *w* des langues du Nord, n'est que l'*u* romain, c'est-à-dire *ou*, lorsqu'il est suivi de voyelle, comme *winum*, *8inum*; ou l'*v* consonne, lorsqu'il est suivi d'une consonne.

REMARQUES.

1°. Il faudroit joindre au *c* le *k* et le *q* pour répondre exactement au son du *cappa* et du *caph*, parce que le *c* s'emploie pour *s* devant l'*e* et l'*i*, au lieu que le *k* garde toujours le son qui lui est propre. Il seroit même à désirer qu'on l'employât préférablement au *q*, auquel on joint un *u* presque toujours inutile, et quelquefois nécessaire, sans que rien indique le cas de nécessité. On écrit, par exemple, également *qua*rante et *qua*drature, sans qu'il y ait rien qui désigne que dans le premier mot la première silabe est la simple voyèle *a*, et dans le second, la diftongue *oua*. Le *k* est la lètre dont nous faisons le moins et dont nous devrions faire le plus d'usage, attendu qu'il n'a jamais d'emploi vicieus.

On doit observer que le son du *q* est plus ou moins fort dans des mots diférens. Il est plus fort dans *banqueroute* que dans *banquet*, dans *quenouille* que dans *queue*. Les grammairiens pouroient convenir d'employer le *k* pour le son fort du *q*, *kalendes*, *kenouille*, *bankeroute*; et le *q* pour le son afaibli, *queue*, *vainqueur*.

Alors le *c* qui deviendrait inutile dans notre alfabet, et qu'il seroit abusif d'employer pour le son du *s*, qui a son caractère propre; le *c*, dis-je, serviroit à rendre le son du *ch*, qui n'a point de caractère dans l'alfabet.

2°. Le *g* est aussi plus ou moins fort. Il est plus fort dans *guenon* que dans *gueule*; dans *gome* que dans *guide*.

On pouroit employer le caractère *g* pour le son du *g* fort, en lui donnant pour dénomination dans l'alfabet, le son qu'il a dans la dernière silabe de *bague*. On emprunteroit du grec le *gamma* γ pour le *g* foible, et sa dénomination dans l'alfabet seroit le son qu'il a dans *gué*, *vadum*, ou dans la seconde silabe de bag*ue*te. Le caractère *j*,

qu'on apèle *j* consone, prendroit la dénomination qu'on done vulgairement au *g*; de sorte que l'on écriroit *gome*, *yuide*, *anje*, et les autres mots pareils.

Je ne dois pas dissimuler que d'habiles grammairiens, en admètant la diférence sensible des diférens sons du *g* et du *q*, pensent qu'èle ne vient que des voyèles auxquèles ils s'unissent, ce que je ne crois pas Mais si le sentiment de ces grammairiens étoit adopté, on ne pouroit pas nier du moins qu'il ne falût fixer un caractère pour le *ch*, doner au *g* dans l'alfabet la dénomination de *gue*, come on le prononce dans fi*gue*, et à l'*j* consone cèle de *je*. An*je*, son*je*.

3°. Nous avons trois sons mouillés, deus forts et un foible. Les deus forts sont le *gn* dans *règne*, le *ill* dans *paille*; le mouillé foible se trouve dans *aïeul*, *païen*, *faïance*, etc. C'est dans ces mots une véritable consone quant au son, puisqu'il ne s'entend pas seul, et qu'il ne sert qu'à modifier la voyèle suivante par un mouillé foible.

Il est aisé d'observer que les enfans et ceus dont la prononciation est foible et lâche, disent *païe* pour *paille*, *Versaïes* pour *Versailles*; ce qui est précisément substituer le mouillé foible au mouillé fort. Si l'on faisoit entendre l'*i* dans *aïeul*, et dans *païen*, les mots seroient alors de trois silabes fisiques; on entendroit *a-i-eul*, *pa-i-en*, au lieu qu'on n'entend que *a-ïeul*, *pa-ïen*; car on ne doit pas oublier que nous traitons ici des sons, quels que soient les caractères qui les représentent.

Pour éviter toute équivoque, il faudroit introduire dans notre alfabet le *lambda* λ comme signe du mouillé fort. Exemple, *paλe*, *Versaλes*, *fiλe*. Le mouillé foible seroit marqué par *y*, qui, par sa forme, n'est qu'un lambda λ renversé *y*. Exemple, *payen*, *ayeul*, *fayance*. On n'abuseroit plus de *y* tantôt pour un *i*, tantôt pour deux *ii*; on écriroit *on i va*, et non pas *on y va*; *paiis*, et encore mieux *pé-is*, et non pas *pays*; *abéie*, et non pas *abaye*.

On se serviroit du *ñ* des Espagnols pour le mouillé de *règne*, *vigne*, *agneau*, etc., qu'on écrirait *rèñe*, *viñe*, *añeau*; come les Espagnols en usent en écrivant *Iñes*, *España*, qu'ils prononcent *Ignes*, *Espagna*. Ceus qui sont instruits de ces matières savent qu'il est très-dificile de faire entendre par écrit ce qui concerne les sons d'une langue; cela seroit très-facile de vive vois, pourvu qu'on trouvât une oreille juste et un esprit libre de préjugés. Au reste, ce ne sont ici que de simples vues; car il n'y auroit qu'une compagnie littéraire qui pût avoir l'autorité nécessaire pour fixer les caractères d'une langue; autorité qui seroit encore long-temps contrariée, mais qui feroit enfin la loi.

Nous avons donc trois consonnes de plus qu'on n'en marque dans les grammaires; ce qui fait vingt-deus au lieu de dis-neuf.

Consones.

SEPT FOIBLES.	SEPT FORTES.
b, de *bon*.	*p*, de *pont*.
d, de *don*.	*t*, de *ton*.

g, de *gueule*. *g*, de *guenon*.
j, de *jamais*. *ch*, de *cheval*.
c, *q*, de *cuiller*, *queue*. *k*, de *kalendes*.
v, de *vin*, *f*, de *fin*.
z, de *zèle*. *s*, de *seul*.

DEUS NASALES. DEUS LIQUIDES.

m, de *mon*. *l*, de *lent*.
n, de *non*. *r*, de *rond*.

TROIS MOUILLÉES.

DEUS FORTES.

Ill, de *paille*; *gn*, de *règne*.

UNE FOIBLE.

ï tréma, de *païen*, *aïeul*.

UNE ASPIRÉE.

h, de *héros*.

Les dis-sept voyèles et les vingt-deus consones font trente-neuf sons simples dans notre langue, et, si l'on y joint celui de *x*, il y aura quarante sons. Mais on doit observer que cète double consone *x* n'est point un son simple, ce n'est qu'une abréviation de *cs* dans *axe*, de *gz* dans *exil*, de deus *ss* dans *Auxerre*, et qui s'emploie improprement pour *s* dans *baux*, *maux*, etc. C'est un *s* fort dans *six*, un *z* dans *sixième*, et un *c* dur dans *excellent*; on s'en sert enfin d'une manière si vicieuse et si inconséquente, qu'il faudroit ou supprimer ce caractère, ou en fixer l'emploi.

L'*y grec*, dans notre ortografe actuèle, est un *i* simple, quand il fait seul un mot. Exemple, il *y* a. Il est un simple signe étimologique dans *système*. Il est *ii* double dans *pays*, c'est comme s'il y avoit *pai-is*, mais dans *payer*, *royaume*, *moyen*, etc., il est voyèle et consone quant au son, c'est-à-dire un *i* qui s'unit à l'*a*, pour lui doner le son d'un *é*, et le second jambage est un mouillé foible; c'est come s'il y avait *pai-ïer*, *moi-ïen*. Il est pure consone dans *ayeul*, *payen*, *fayance*, pour ceux qui emploient l'*y* au lieu de l'*ï* tréma, qui est aujourd'hui le seul en usage pour ces sortes de mots, qu'on écrit *aïeul*, *païen*, *faïance*, etc. L'*y grec* employé pour deus *i*, devroit, dans la tipographie, être marqué de deus points *ÿ*, dont le premier jambage est un *i*, et le second un mouillé foible.

L'*ï* tréma, qui est un mouillé foible dans *aïeul* et autres mots pareils, est voyèle dans *Sinaï*. Tous les grammairiens ne conviendront peut-être pas de ce troisième son mouillé, parce qu'ils ne l'ont jamais vu écrit avec un caractère doné pour consone; mais tous les filosofes le sentiront. Un son est tel son par sa nature, et le caractère qui le désigne est arbitraire.

On pouroit bien aussi ne pas reconoître tous les sons que je propose; mais je doute fort qu'on en exige, et qu'il y en ait actuèle-

ment dans la langue plus que je n'en ai marqué. Il peut bien se trouver encore quelques sons mixtes, sensibles à une oreille délicate et exercée; mais ils ne sont ni assés fixes, ni assés déterminés pour être comptés. C'est pourquoi je ne fais point de subdivisions d'*e* muets plus ou moins forts, parce que, si l'on donoit à un *e* muet plus de force qu'il n'en a ordinairement, il changeroit de nature en devenant un *eu*, comme il est aisé de le remarquer dans les finales du chant. A l'égard de l'*e* muet qui répond au *scheva* des Hébreus, et qui se fait nécessairement sentir à l'oreille, quoiqu'il ne s'écrive pas lorsqu'il y a plusieurs consones de suite qui se prononcent, il ne difère des autres que par la rapidité avec laquèle il passe. Ce n'est pas come la diférence d'un son à un autre, c'est une diférence de durée, tèle que d'une double croche à une noire ou une blanche.

CHAPITRE III.

Des syllabes.

La syllabe est un son complet qui est quelquefois composé d'une seule lettre, mais pour l'ordinaire de plusieurs; d'où vient qu'on lui a donné le nom de syllabe, συλλαβὴ, *comprehensio*, *assemblage*.

Une voyelle peut faire une seule syllabe.

Deux voyelles aussi peuvent composer une syllabe, ou entrer dans la même syllabe; mais alors on les appelle diphthongues, parce que les deux sons se joignent en un son *complet*, comme *mien*, *hier*, *ayant*, *eau*.

La plupart des diphthongues se sont perdues dans la prononciation ordinaire du latin; car leur *æ* et leur *œ* ne se prononcent plus que comme un *e*; mais elles se retiennent encore dans le grec par ceux qui prononcent bien.

Pour les langues vulgaires, quelquefois deux voyelles ne font qu'un son simple, comme nous avons dit de *eu*, comme encore en français, *oe*, *au*. Mais elles ont pourtant de véritables diphthongues, comme *ai*, ayant; *oue*, fouet; *oi*, foi; *ie*, mien, premier; *eau*, beau; *ieu*, Dieu; où il faut remarquer que ces deux dernières ne sont pas des triphthongues, comme quelques uns ont voulu dire, parce que *eu* et *au* ne valent dans le son qu'une simple voyelle, non pas deux.

Les consonnes ne peuvent seules composer une syllabe; mais il faut qu'elles soient accompagnées de voyelles ou de diphthongues, soit qu'elles les suivent, soit qu'elles les précèdent; ce dont la raison a été touchée ci-dessus au chapitre Ier.

Plusieurs néanmoins peuvent être de suite dans la même syllabe, de sorte qu'il y en peut avoir quelquefois jusqu'à trois devant la voyelle, et deux après, comme *scrobs*; et quelquefois

deux devant et trois après, comme *stirps*. LesHébreux n'en souffrent jamáis plus de deux au commencement de la syllabe, non plus qu'à la fin, et toutes leurs syllabes commencent par des consonnes, mais c'est en comptant *aleph* pour une consonne; et jamais une syllabe n'a plus d'une voyelle.

REMARQUES.

Quoique cète grammaire soit remplie d'excèlentes réflexions, on y trouve plusieurs choses qui font voir que la nature des sons de la langue n'étoit pas alors parfaitement conue, et c'est encore aujourd'hui une matière assés neuve. Je ne conois point de grammaire, même cèle-ci, qui ne soit en défaut sur le nombre et sur la nature des sons. Tout grammairien qui n'est pas né dans la capitale, ou qui n'y a pas été élevé dès l'enfance, devroit s'abstenir de parler des sons de la langue. Lorsque je lus la grammaire du père Buffier, j'ignorois qu'il fût normand, je m'en aperçus dès la première page à l'accentuation. Son ouvrage est d'ailleurs celui d'un home d'esprit. J'en parlois un jour à M. du Marsais, qui, n'ayant pas totalement perdu l'accent de sa province, fut assés frapé de mes idées pour m'engager à lui doner l'état des sons de notre langue, tels que je les avois observés. J'en ai fait depuis la matière de mes premières remarques sur cète grammaire. Le libraire, qui se proposoit d'en doner une nouvelle édition, me les ayant demandées, je les lui ai abandonées avec les diférentes notes que j'avois faites sur quelques chapitres de l'ouvrage, sans prétendre en avoir fait un examen complet; car je m'étois borné à des observations en marge, sur ce qui m'avoit paru de plus essentiel. Je ne comptois pas les faire jamais paroître, je n'ai cédé qu'aus sollicitations du libraire, et n'ai fait que peu d'additions à ce que j'avois écrit sur les marges et le blanc des pages de l'imprimé.

Il faut d'abord distinguer la silabe réèle et fisique de la silabe d'usage, et la vraie diftongue de la fausse. J'entens par silabe d'usage, cèle qui, dans nos vers, n'est comptée que pour une, quoique l'oreille soit réèlement et fisiquement frapée de plusieurs sons.

La silabe étant un son complet, peut être formée ou d'une voyèle seule, ou d'une voyèle précédée d'une consone qui la modifie. *Ami* est un mot de deus silabes; *a* forme seul la première, et *mi* la seconde.

Pour distinguer la silabe réèle ou fisique, de la silabe d'usage, il faut observer que toutes les fois que plusieurs consones de suite se font sentir dans un mot, il y a autant de silabes réèles qu'il y a de ces consones qui se font entendre, quoiqu'il n'y ait point de voyèle écrite à la suite de chaque consone : la prononciation supléant alors un *e* muet, la silabe devient réèle pour l'oreille, au lieu que les silabes d'usage ne se comptent que par le nombre des voyèles qui se font entendre et qui s'écrivent. Voilà ce qui distingue la silabe fisique ou réèle de la silabe d'usage. Par exemple, le mot *armateur* seroit, en vers, de trois silabes d'usage, quoiqu'il soit de cinq silabes réèles, parce qu'il faut supléer un *e* muet après chaque *r*; on entend nécessairement ar*e*mateur*e*. *Bal* est monosilabe d'usage, et dissilabe fisique. *Amant* est dissilabe réel

et d'usage, *aimant* l'est aussi, parce que *ai* n'est là que pour *e*, et qu'on n'entend qu'une voyèle.

C'est par cète raison que dans nos vers, qui ne sont pas réductibles à la mesure du tems come ceux des Grecs et des Latins, nous en avons tels qui sont à la fois de douze silabes d'usage et de vingt-cinq à trente silabes fisiques.

A l'égard de la diſtongue, c'est une silabe d'usage formée de deus voyèles, dont chacune fait une silabe réèle, *Dieu*, *cieus*, *foi*, *oui*, *lui*. Il faut pour une diſtongue que les deus voyèles s'entendent, sans quoi ce qu'on apèle diſtongue et triſtongue n'est qu'un son simple, malgré la pluralité des lètres. Ainsi, des sept exemples cités dans cète grammaire, il y en a deus de faus; la première silabe d'*ayant* n'est point une diſtongue; la première silabe de ce mot est, quant au son, un *a* dans l'anciène prononciation qui était *a*-ïant, ou un *e* dans l'usage actuel qui prononce *ai*-ïant; la dernière silabe est la nasale *ant*, modifiée par le mouillé foible *ï*. A l'égard des trois voyèles du mot *beau*, c'est le simple son *o* écrit avec trois caractères. Il n'existe point de triſtongue. Les grammairiens n'ont pas assés distingué les vraies diſtongues des fausses, les auriculaires de cèles qui ne sont qu'oculaires.

Je pourois nommer *transitoire* le premier son de nos diſtongues, et *reposeur* le second, parce que le premier se prononce toujours rapidement, et qu'on ne peut faire de tenue que sur le second. C'est sans doute pour cela que la première voyèle est toujours une des petites, *i* dans *ciel*, *u* dans *nuit* et *ou* dans *oui*; car, quoique l'on écrive *loi*, *foi*, *moi* avec un *o*, on n'entend que le son *ou*, come si l'on écrivoit l*ouè*, f*ouè*, etc., mais cète voyèle auriculaire *ou*, écrite avec deus lètres, faute d'un caractère propre, se prononce très-rapidement.

C'est encore à tort qu'on dit dans cète grammaire, en parlant de l'union des consones et des voyèles: Soit qu'elles les suivent, soit qu'elles les précèdent; cela ne pouroit se dire que de la silabe d'usage; car, dans la silabe fisique, la consone précède toujours, et ne peut jamais suivre la voyèle qu'èle modifie; puisque les lettres *m* et *n*, caractéristiques des nasales, ne font pas la fonction de consones, lorsqu'èles marquent la nasalité; l'une ou l'autre n'est alors qu'un simple signe qui suplée au défaut d'un caractère qui nous manque pour chaque nasale.

Le dernier article du chapitre ne doit s'entendre que des silabes d'usage, et non des réèles; ainsi *stirps* est un monosilabe d'usage, et il est de cinq silabes fisiques.

Puisque j'ai fait la distinction des vraies et des fausses diſtongues, il est à propos de marquer ici toutes les vraies.

Après les avoir examinées et combinées avec attention, je n'en ai remarqué que seize diférentes, dont quelques-unes même se trouvent dans très-peu de mots.

DIFTONGUES.

ia.	*diacre*, *diable*.
ian, ient.	*viande*, *patient*.
iè, ié, iai.	*cièl*, *pié*, *biais*.

ien.	*rien.*
ieu, ieus.	*Dieu, cieus.*
io, iau.	*pioche, piautre.*
ion.	*pion.*
iou.	*alpiou* (terme de jeu).
uè.	*écuèle, équestre.*
ui.	*lui.*
uin.	*alcuin, quinquagégime.*

Toutes nos diftongues, dont la voyèle transitoire est un *o* se prononçant come si c'était un *ou*, je les range dans la même classe :

oua.	*couacre.*
ouan.	*Écouan* (le château d')
oè, oi, ouai.	*boète, loi, mois, ouais* (interjection).
oin, ouin.	*loin, marsouin.*
oui.	*oui* (affirmation).

CHAPITRE IV.

Des mots en tant que sons, où il est parlé de l'accent.

Nous ne parlons pas encore des mots selon leur signification, mais seulement de ce qui leur convient en tant que sons.

On appelle *mot* ce qui se prononce à part, et s'écrit à part. Il y en a d'une syllabe, comme *moi, da, tu, saint*, qu'on appelle monosyllabes ; et de plusieurs, comme *père, dominus, miséricordieusement, Constantinopolitanorum ;* etc., qu'on nomme polysyllabes.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la prononciation des mots, est l'accent, qui est une élévation de voix sur l'une des syllabes du mot, après laquelle la voix vient nécessairement à se rabaisser.

L'élévation de la voix s'appelle accent *aigu*, et le rabaissement, accent *grave ;* mais parce qu'il y avait en grec et en latin de certaines syllabes longues sur lesquelles on élevait et on rabaissait la voix, ils avaient inventé un troisième accent, qu'ils appelaient *circonflexe*, qui d'abord s'est fait ainsi (^) puis (~), et les comprenait tous deux.

On peut voir ce qu'on a dit sur les accens des Grecs et des Latins, dans les nouvelles méthodes pour les langues grecque et latine.

Les Hébreux ont beaucoup d'accens qu'on croit avoir autre-

fois servi à leur musique, et dont plusieurs font maintenant le même usage que nos points et nos virgules.

Mais l'accent qu'ils appellent naturel et de grammaire, est toujours sur la pénultième, ou sur la dernière syllabe des mots. Ceux qui sont sur les précédentes, sont appelés accens de rhétorique, et n'empêchent pas que l'autre ne soit toujours sur l'une des deux dernières, où il faut remarquer que la même figure d'accent, comme l'*atnach* et le *silluk*, qui marquent la distinction des périodes, ne laissent pas aussi de marquer en même temps l'accent naturel.

REMARQUES.

Il est surprenant qu'en traitant des accens, on ne parle que de ceus des Grecs, des Latins et des Hébreus, sans rien dire de l'usage qu'ils ont, ou qu'ils peuvent avoir en françois. Il me semble encore qu'on ne définit pas bien l'accent en général, par *une élévation de la vois sur l'une des silabes du mot*. Cela ne peut se dire que de l'aigu, puisque le grave est un abaissement. D'ailleurs, pour ôter toute équivoque, j'aimerois mieus dire, du *ton* que de la *vois*. Élever ou baisser la vois peut s'entendre de parler plus haut ou plus bas en général, sans distinction de silabes particulières.

Il n'y a point de langue qui n'ait sa prosodie, c'est-à-dire, où l'on ne puisse sentir les accens, l'aspiration, la quantité et la ponctuation, ou les repos entre les diférentes parties du discours, quoique cète prosodie puisse être plus marquée dans une langue que dans une autre. Èle doit se faire beaucoup sentir dans le chinois, s'il est vrai que les diférentes inflexions d'un même mot servent à exprimer des idées diférentes. Ce n'étoit pas faute d'expressions que les Grecs avoient une prosodie très-marquée ; car nous ne voyons pas que la signification d'un mot dépendît de sa prosodie, quoique cela pût se trouver dans les homonimes. Les Grecs étoient fort sensibles à l'harmonie des mots. Aristoxène parle du chant du discours, et Denis d'Halicarnasse dit que l'élévation du ton dans l'accent aigu, et l'abaissement dans le grave, étoient d'une quinte; ainsi l'accent prosodique étoit aussi musical, surtout le circonflexe, où la vois, après avoir monté d'une quinte, descendoit d'une autre quinte sur la même silabe qui par conséquent se prononçoit deus fois.

On ne sait plus aujourd'hui quèle étoit la proportion des accens des Latins ; mais on n'ignore pas qu'ils étoient fort sensibles à la prosodie : ils avoient les accens, l'aspiration, la quantité et les repos.

Nous avons aussi notre prosodie ; et quoique les intervales de nos accens ne soient pas déterminés par des règles, l'usage seul nous rend si sensibles aus lois de la prosodie, que l'oreille seroit blessée si un orateur ou un acteur prononçoit un aigu pour un grave, une longue pour une brève, supprimoit ou ajoutoit une aspiration ; s'il disoit enfin *tempĕte* pour *tempête*, *āxe* pour *ăxe*, *l'Holande*, pour *la Holande*, *le home* pour *l'home*, et s'il n'observoit point d'intervales entre les

diférentes parties du discours. Nous avons, come les Latins, des *irrationèles* dans notre quantité; c'est-à-dire des longues plus ou moins longues, et des brèves plus ou moins brèves. Mais si nous avons, come les anciens, la prosodie dans la langue *parlée*, nous ne faisons pas absolument le même usage qu'eus des accens dans l'écriture. L'aigu ne sert qu'à marquer l'*é* fermé, *bonté;* le grave marque l'*è* ouvert, *succès*; on le met aussi sur les particules *à*, *là*, *çà*, etc., où il est absolument inutile. Ainsi ni l'aigu, ni le grave ne font pas exactement la fonction d'accens, et ne désignent que la nature des *e* : le circonflexe ne la fait pas davantage, et n'est qu'un signe de quantité; au lieu que chés les Grecs c'étoit un double accent qui élevoit et ensuite baissoit le ton sur une même voyèle : nous le mètons ordinairement sur les voyèles qui sont longues et graves; exemples, *âge*, *fête*, *côte*, *jeûne :* on le met aussi sur les voyèles qui sont longues sans être graves; exemples, *gîte*, *flûte*, *voûte*. Il est à remarquer que nous n'avons point de sons graves qui ne soient longs; ce qui ne vient cependant pas de la nature du grave, car les Anglois ont des graves brefs. On a imaginé, pour marquer les brèves, de redoubler la consone qui suit la voyèle; mais l'emploi de cète lètre oisive n'est pas fort conséquent : on la suprime quelquefois par respect pour l'étimologie, come dans *comète* et *profète*; quelquefois on la redouble malgré l'étimologie, come dans *personne, honneur* et *couronne :* d'autres fois on redouble la consone après une longue, *flamme*, *manne*, et l'on n'en met qu'une après une brève, *dame*, *rame*, *rime*, *prune*, etc. La superstition de l'étimologie fait dans son petit domaine autant d'inconséquences que la superstition proprement dite en fait en matière plus grave. Notre ortografe est un assemblage de bisareries et de contradictions.

Le moyen de marquer exactement la prosodie seroit d'abord d'en déterminer les signes et d'en fixer l'usage, sans jamais en faire d'emplois inutiles : il ne seroit pas même nécessaire d'imaginer de nouvaus signes.

Quant aus accens, le grave et l'aigu sufiroient, pourvu qu'on les employât toujours pour leur valeur.

A l'égard de la quantité, le circonflexe ne se mètroit que sur les longues décidées; de façon que toutes les voyèles qui n'auroient pas ce signe, seroient censées brèves ou moyènes. On pouroit même, en simplifiant, se borner à marquer d'un circonflexe les longues qui ne sont pas graves, puisque tous nos sons graves étant longs, l'accent grave sufiroit pour la double fonction de marquer à la fois la gravité et la longueur. Ainsi on écriroit *àge*, *fète*, *còte*, *jeùne*, et *gîte*, *flûte*, *voûte*, etc.

L'*é* fermé conserveroit l'accent aigu partout où il n'est pas long; il ne seroit pas même besoin de substituer le circonflexe à l'aigu sur l'*é* fermé final au pluriel. Pour ne pas se tromper à la quantité, il sufit de retenir pour règle générale que cet *é* fermé au pluriel est toujours long; exemples, les bontés, les beautés, etc.

Les sons ouverts brefs (ce qui n'a lieu que pour des *e* tels que dans *père*, *mère*, *frère*, dans la première silabe de *neteté, fermeté*, etc.) pouroient se marquer d'un accent perpendiculaire.

Il ne resteroit plus qu'à suprimer l'aspiration *h* partout où la voyèle n'est pas aspirée, come les Italiens l'ont fait. Leur ortografe est la plus raisonable de toutes.

Cependant, quelque soin qu'on prît de noter notre prosodie, outre le désagrément de voir une impression hérissée de signes, je doute fort que cela fût d'une grande utilité. Il y a des choses qui ne s'aprènent que par l'usage; èles sont purement organiques, et donent si peu de prise à l'esprit, qu'il seroit impossible de les saisir par la téorie seule, qui même est fautive dans les auteurs qui en ont traité expressément. Je sens même que ce que j'écris ici est très-dificile à faire entendre, et qu'il seroit très-clair si je m'exprimois de vive vois.

Les grammairiens, s'ils veulent être de bonne foi, conviendront qu'ils se conduisent plus par l'usage que par leurs règles, que je conois peut-être come eus; et il s'en faut bien qu'ils aient présent à l'esprit tout ce qu'ils ont écrit sur la grammaire; quoiqu'il soit utile que ces règles, c'est-à-dire les observations sur l'usage, soient rédigées, écrites et consignées dans des métodes analogiques. Peu de règles, baucoup de réflexions, et encore plus d'usage, c'est la clé de tous les arts. Tous les signes prosodiques des anciens, suposé que l'emploi en fût bien fixé, ne valoient pas encore l'usage.

On ne doit pas confondre l'accent oratoire avec l'accent prosodique. L'accent oratoire influe moins sur chaque silabe d'un mot, par raport aus autres silabes, que sur la frase entière par raport au sens et au sentiment: il modifie la substance même du discours, sans altérer sensiblement l'accent prosodique. La prosodie particulière des mots d'une frase intérogative, ne difère pas de la prosodie d'une frase afirmative, quoique l'accent oratoire soit très-diférent dans l'une et dans l'autre. Nous marquons dans l'écriture l'intérogation et la surprise; mais combien avons-nous de mouvemens de l'âme, et par conséquent d'inflexions oratoires, qui n'ont point de signes écrits, et que l'intelligence et le sentiment peuvent seuls faire saisir! Tels sont les inflexions qui marquent la colère et le mépris, l'ironie, etc. L'accent oratoire est le principe et la base de la déclamation.

CHAPITRE V.

Des lettres considérées comme caractères.

Nous n'avons pas pu jusqu'ici parler des lettres, que nous ne les ayons marquées par leurs caractères; mais néanmoins nous ne les avons pas considérées comme caractères, c'est-à-dire, selon le rapport que ces caractères ont aux sons.

Nous avons déjà dit que les sons ont été pris par les hommes pour être signes de pensées, et qu'ils ont aussi inventé certaines figures pour être les signes de ces sons. Mais quoique ces figures ou caractères, selon leur première institution, ne signifient immédiatement que les sons, néanmoins les hommes portent

souvent leurs pensées des caractères à la chose même signifiée par les sons. Ce qui fait que les caractères peuvent être considérés en ces deux manières : ou comme signifiant simplement le son, ou comme nous aidant à concevoir ce que le son signifie.

En les considérant en la première manière, il aurait fallu observer quatre choses pour les mettre en leur perfection.

1°. Que toute figure marquât quelque son ; c'est-à-dire, qu'on n'écrivît rien qui ne se prononçât.

2°. Que tout son fût marqué par une figure ; c'est-à-dire, qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit.

3°. Que chaque figure ne marquât qu'un son, ou simple, ou double. Car ce n'est pas contre la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres doubles, puisqu'elles la facilitent en l'abrégeant.

4°. Qu'un même son ne fût point marqué par différentes figures.

Mais considérant les caractères en la seconde manière, c'est-à-dire, comme nous aidant à concevoir ce que le son signifie, il arrive quelquefois qu'il nous est avantageux que ces règles ne soient pas toujours observées, au moins la première et la dernière.

Car 1°. il arrive souvent, surtout dans les langues dérivées d'autres langues, qu'il y a de certaines lettres qui ne se prononcent point, et qui ainsi sont inutiles quant au son, lesquelles ne laissent pas de nous servir pour l'intelligence de ce que les mots signifient. Par exemple, dans les mots de *champs* et *chants*, le *p* et le *t* ne se prononcent point, qui néanmoins sont utiles pour la signification, parce que nous apprenons de là, que le premier vient du latin *campi*, et le second du latin *cantus*.

Dans l'hébreu même, il y a des mots qui ne sont différens que parce que l'un finit par un *aleph*, et l'autre par un *he*, qui ne se prononcent point : comme ירא qui signifie *craindre* ; et ירה qui signifie *jeter*.

Et de là on voit que ceux qui se plaignent tant de ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce, n'ont pas toujours grande raison, et que ce qu'ils appellent abus, n'est pas quelquefois sans utilité.

La différence des grandes et des petites lettres semble aussi contraire à la quatrième règle, qui est qu'un même son fût toujours marqué par la même figure ; et en effet cela serait tout-à-fait inutile, si l'on ne considérait les caractères que pour marquer les sons, puisqu'une grande et une petite lettre n'ont que le même son : d'où vient que les anciens n'avaient pas cette différence, comme les Hébreux ne l'ont point encore, et que plu-

sieurs croient que les Grecs et les Romains ont été long-temps à n'écrire qu'en lettres capitales. Néanmoins cette distinction est fort utile pour commencer les périodes, et pour distinguer les noms propres d'avec les autres.

Il y a aussi dans une même langue différentes sortes d'écritures, comme le romain et l'italique dans l'impression du latin et de plusieurs langues vulgaires, qui peuvent être utilement employés pour le sens, en distinguant ou de certains mots, ou de certains discours, quoique cela ne change rien dans la prononciation.

Voilà ce qu'on peut apporter pour excuser la diversité qui se trouve entre la prononciation et l'écriture ; mais cela n'empêche pas qu'il n'y en ait plusieurs qui se sont faites sans raison, et par la seule corruption qui s'est glissée dans les langues. Car c'est un abus d'avoir donné, par exemple, au *c* la prononciation de l'*s*, avant l'*e* et l'*i* ; d'avoir prononcé autrement le *g* devant ces deux mêmes voyelles, que devant les autres ; d'avoir adouci l'*s* entre deux voyelles ; d'avoir donné aussi au *t*, le son de l'*s* avant l'*i* suivi d'une autre voyelle, comme *gratia*, *actio*, *action*. On peut voir ce qui a été dit dans le traité des lettres, qui est dans la Nouvelle Méthode latine.

Quelques uns se sont imaginés qu'ils pourraient corriger ce défaut dans les langues vulgaires, en inventant de nouveaux caractères, comme a fait Ramus dans sa grammaire pour la langue française, retranchant tous ceux qui ne se prononcent point, et écrivant chaque son par la lettre à qui cette prononciation est propre, comme en mettant une *s* au lieu d'un *c*, devant l'*e* et l'*i*. Mais ils devaient considérer qu'outre que cela serait souvent désavantageux aux langues vulgaires, pour les raisons que nous avons dites, ils tentaient une chose impossible. Car il ne faut pas s'imaginer qu'il soit facile de faire changer à toute une nation tant de caractères auxquels elle est accoutumée depuis long-temps, puisque l'empereur Claude ne put pas même venir à bout d'en introduire un qu'il voulait mettre en usage.

Tout ce que l'on pourrait faire de plus raisonnable, serait de retrancher les lettres qui ne servent de rien ni à la prononciation, ni au sens, ni à l'analogie des langues, comme on a déjà commencé de faire ; et, conservant celles qui sont utiles, y mettre de petites marques qui fissent voir qu'elles ne se prononcent point, ou qui fissent connaître les diverses prononciations d'une même lettre. Un point au-dedans ou au-dessous de la lettre, pourrait servir pour le premier usage, comme *temps*. Le *c* a déjà sa cédille, dont on pourrait se servir devant l'*e* et devant l'*i*, aussi

bien que devant les autres voyelles. Le *g*, dont la queue ne serait pas toute fermée, pourrait marquer le son qu'il a devant l'*e* et devant l'*i*. Ce qui ne soit dit que pour exemple.

REMARQUES.

MM. de P. R., après avoir exposé dans ce chapitre les meilleurs principes tipografiques, ne sont arrêtés que par le scrupule sur les étimologies; mais ils proposent du moins un correctif qui fait voir que les caractères superflus devroient être ou suprimés ou distingués. Il est vrai qu'on ajoute aussitôt: *Ce qui ne soit dit que pour exemple.* Il semble qu'on ne puisse proposer la vérité qu'avec timidité et réserve.

On est étoné de trouver à la fois tant de raison et de préjugés. Celui des étimologies est bien fort, puisqu'il fait regarder come un avantage ce qui est un véritable défaut; car enfin les caractères n'ont été inventés que pour représenter les sons. C'étoit l'usage qu'en faisoient nos anciens: quand le respect pour eus nous fait croire que nous les imitons, nous faisons précisément le contraire de ce qu'ils faisoient. Ils peignoient leurs sons: si un mot ût alors été composé d'autres sons qu'il ne l'étoit, ils auroient employé d'autres caractères. Ne conservons donc pas les mêmes pour des sons qui sont devenus diférens. Si l'on emploie quelquefois les mêmes sons dans la langue *parlée*, pour exprimer des idées diférentes, le sens et la suite des mots sufisent pour ôter l'équivoque des homonimes. L'intelligence ne feroit-èle pas pour la langue *écrite* ce qu'èle fait pour la langue *parlée?* Par exemple, si l'on écrivoit champ de *campus*, come chant de *cantus*, en confondroit-on plutôt la signification dans un écrit que dans le discours? L'esprit seroit-il là-dessus en défaut? N'avons-nous pas même des homonimes dont l'ortografe est pareille? cependant on n'en confond pas le sens. Tels sont les mots *son*, *sonus*; *son*, *furfur*; *son*, *suus*, et plusieurs autres.

L'usage, dit-on, est le maître de la langue; ainsi il doit décider également de la parole et de l'écriture. Je ferai ici une distinction. Dans les choses purement arbitraires on doit suivre l'usage, qui équivaut alors à la raison: ainsi l'usage est le maître de la langue *parlée*. Il peut se faire que ce qui s'apèle aujourd'hui un livre, s'apèle dans la suite un arbre; que vert signifie un jour la couleur rouge, et rouge la couleur verte, parce qu'il n'y a rien dans la nature ni dans la raison qui détermine un objet à être désigné par un son plutôt que par un autre: l'usage qui varie là-dessus n'est point vicieus, puisqu'il n'est point inconséquent, quoiqu'il soit inconstant. Mais il n'en est pas ainsi de l'écriture: tant qu'une convention subsiste, èle doit s'observer. L'usage doit être conséquent dans l'emploi d'un signe dont l'établissement étoit arbitraire: il est inconséquent et en contradiction, quand il done à des caractères assemblés une valeur diférente de cèle qu'il leur a donée, et qu'il leur conserve dans leur dénomination; à moins que ce ne soit une combinaison nécessaire de caractères, pour en représenter un dont on manque. Par exemple, on unit un *e* et un

u pour exprimer le son *eu* dans *feu*; un *o* et un *u* pour rendre le son *ou* dans *cou*. Ces voyèles *eu* et *ou* n'ayant point de caractères propres, la combinaison qui se fait de deus lètres ne forme alors qu'un seul signe. Mais on peut dire que l'usage est vicieus, lorsqu'il fait des combinaisons inutiles de lètres qui perdent leur son, pour exprimer des sons qui ont des caractères propres. On emploie, par exemple, pour exprimer le son *e*, les combinaisons *ai*, *ei*, *oi*, *oient*, dans les mots *vrai*, *j'ai*, *peine*, *conoître*, *faisoient*. Dans ce dernier mot, *ai* ne désigne qu'un *e* muet, et les cinq dernières lettres *oient* un *e* ouvert grave. Nous avons cependant, avec le secours des accens, tous les *e* qui nous sont nécessaires, sans recourir à de fausses combinaisons. On peut donc entreprendre de corriger l'usage, du moins par degrés, et non pas en le heurtant de front, quoique la raison en ût le droit; mais la raison même s'en interdit l'exercice trop éclatant, parce qu'en matière d'usage ce n'est que par des ménagemens qu'on parvient au succès. Il faut plus d'égars que de mépris pour les préjugés qu'on veut guérir.

Le corps d'une nation a seul droit sur la langue *parlée*, et les écrivains ont droit sur la langue *écrite*. *Le peuple*, disoit Varron, *n'est pas le maître de l'écriture come de la parole.*

En éfet, les écrivains ont le droit, ou plutôt sont dans l'obligation de coriger ce qu'ils ont corompu. C'est une vaine ostentation d'érudition qui a gâté l'ortografe : ce sont des savans et non pas des filosofes qui l'ont altérée; le peuple n'y a u aucune part. L'ortografe des fames, que les savans trouvent si ridicule, est, à plusieurs égars, moins déraisonable que la leur. Quelques unes veulent aprendre l'ortografe des savans; il vaudroit bien mieux que les savans adoptassent une partie de cèle des fames, en y corigeant ce qu'une demi-éducation y a mis de défectueus, c'est-à-dire, de savant. Pour conoître ce qui doit décider d'un usage, il faut voir qui en est l'auteur.

C'est un peuple en corps qui fait une langue; c'est par le concours d'une infinité de besoins, d'idées et de causes fisiques et morales, variées et combinées durant une succession de siècles, sans qu'il soit possible de reconoître l'époque des changemens, des altérations ou des progrès. Souvent le caprice décide; quelquefois c'est la métafisique la plus subtile qui échappe à la réflexion et à la conoissance de ceus même qui en sont les auteurs. Un peuple est donc le maître absolu de la langue *parlée*, et c'est un empire qu'il exerce sans s'en apercevoir.

L'écriture (je parle de cèle des sons) n'est pas née, come le langage, par une progression lente et insensible : èle a été bien des siècles avant de naître; mais èle est née tout à coup come la lumière. Suivons somairement l'ordre de nos conoissances en cète matière.

Les homes, ayant senti l'avantage de se comuniquer leurs idées dans l'absence, n'imaginèrent rien de mieus que de tâcher de peindre les objets. Voilà, dit-on, l'origine de l'écriture figurative. Mais, outre qu'il n'est guère vraisemblable que, dans cète enfance de l'esprit, les arts fussent assés perfectionés pour que l'on fût en état de peindre les

objets au point de les faire bien reconoître, quand même on se seroit borné à peindre une partie pour un tout, on n'en auroit pas été plus avancé. Il est impossible de parler des objets les plus matériels, sans y joindre des idées, qui ne sont pas susceptibles d'images, et qui n'ont d'existence que dans l'esprit; ne fût-ce que l'assertion ou la négation de ce qu'on voudroit assurer ou nier d'un sujet. Il falut donc inventer des signes qui, par un raport d'institution, fussent attachés à cés idées. Tèle fut l'écriture hiéroglifique qu'on joignit à l'écriture figurative, si soutefois cèle-ci a jamais pu exister qu'en projet, pour doner naissance à l'autre. On reconut bientôt que, si les hiéroglifes étoient de nécessité pour les idées intellectuèles, il étoit aussi simple et plus facile d'employer des signes de convention pour désigner les objets matériels: et, quand il y auroit u quelque raport de figure entre le caractère hiéroglifique et l'objet dont il étoit le signe, il ne pouvoit pas être considéré come figuratif. Par exemple, il n'y a pas un caractère astronomique qui pût réveiller par lui-même l'idée de l'objet dont il porte le nom, quoiqu'on ait afecté dans quelques-uns un peu d'imitation. Ce sont de purs hiéroglifes.

L'écriture hiéroglifique se trouva établie, mais sûrement fort bornée dans son usage, et à portée d'un très-petit nombre d'homes. Chaque jour le besoin de comuniquer une idée nouvèle, ou un nouveau raport d'idée, faisoit convenir d'un signe nouveau: c'étoit un art qui n'avoit point de bornes; et il a falu une longue suite de siècles avant qu'on fût en état de se comuniquer les idées les plus usuèles. Tèle est aujourd'hui l'écriture des Chinois qui répond aus idées et non pas aus sons; tels sont parmi nous les signes algébriques et les chifres arabes.

L'écriture étoit dans cet état, et n'avoit pas le moindre raport avec l'écriture actuèle, lorsqu'un génie heureus et profond sentit que le discours, quelque varié et quelqu'étendu qu'il puisse être pour les idées, n'est pourtant composé que d'un assés petit nombre de sons, et qu'il ne s'agissoit que de leur doner à chacun un caractère représentatif.

Si l'on y réfléchit, on vèra que cet art, ayant une fois été conçu, dut être formé presque en même tems; et c'est ce qui relève la gloire de l'inventeur. En éfet, après avoir u le génie d'apercevoir que les mots d'une langue pouvoient se décomposer, et que tous les sons dont les paroles sont formées pouvoient se distinguer, l'énumération dut en être bientôt faite. Il étoit bien plus facile de compter tous les sons d'une langue, que de découvrir qu'ils pouvoient se compter. L'un est un coup de génie, l'autre un simple éfet de l'atention. Peut-être n'y a-t-il jamais u d'alfabet complet que celui de l'inventeur de l'écriture. Il est bien vraisemblable que, s'il n'y ut pas alors autant de caractères qu'il nous en faudroit aujourd'hui, c'est que la langue de l'inventeur n'en exigeoit pas davantage. L'ortografe n'a donc été parfaite qu'à la naissance de l'écriture; èle comença à s'altérer lorsque pour des sons nouvaus ou nouvèlement aperçus, on fit des combinaisons des caractères conus, au lieu d'en instituer de nouvaus; mais il n'y ut plus rien de fixe, lorsqu'on fit des emplois diférens ou des combinaisons inutiles, et par conséquent vicieuses, pour des sons qui avoient leurs caractères propres. Tèle est la source de la coruption

de l'ortografe. Voilà ce qui rend aujourd'hui l'art de la lecture si dificile, que, si on ne l'aprenoit pas de routine dans l'enfance, âge où les inconséquences de la métode vulgaire ne se font pas encore apercevoir, on auroit baucoup de peine à l'aprendre dans un âge avancé ; et la peine seroit d'autant plus grande, qu'on auroit l'esprit plus juste. Quiconque sait lire, sait l'art le plus dificile, s'il l'a apris par la métode vulgaire.

Quoiqu'il y ait baucoup de réalité dans le tableau abrégé que je viens de tracer, je ne le done cependant que pour une conjecture filosofique. L'art de l'écriture des sons, d'autant plus admirable que la pratique en est facile, trouva de l'opposition dans les savans d'Égipte, dans les païens. Ceus qui doivent leur considération aus ténèbres qui envelopent leur nullité, craignent de produire leurs mistères à la lumière : ils aiment mieus être respectés qu'entendus, parce que, s'ils étoient entendus, ils ne seroient peut-être pas respectés. Les homes de génie découvrent, inventent et publient ; ils font les découvertes et n'ont point de secrets ; les gens médiocres ou intéressés en font des mistères. Cependant l'intérêt général a fait prévaloir l'écriture des sons. Cet art sert également à confondre le mensonge et à manifester la vérité : s'il a quelquefois été dangereus, il est du moins le dépôt des armes contre l'erreur, celui de la religion et des lois.

Après avoir déterminé tous les sons d'une langue, ce qu'il y auroit de plus avantageus seroit que chaque son ût son caractère qui ne pût être employé que pour le son auquel il auroit été destiné, et jamais inutilement. Il n'y a peut-être pas une langue qui ait cet avantage ; et les deus langues dont les livres sont les plus recherchés, la françoise et l'angloise, sont cèles dont l'ortografe est la plus vicieuse.

Il ne seroit peut-être pas si dificile qu'on se l'imagine, de faire adopter par le public un alfabet complet et régulier ; il y auroit très-peu de choses à introduire pour les caractères, quand la valeur et l'emploi en seroient fixés. L'objection de la prétendue dificulté qu'il y auroit à lire les livres anciens, est une chimère : nous les lisons, quoiqu'il y ait aussi loin de leur ortografe à la nôtre, que de la nôtre à une qui seroit raisonnable. 1°. Tous les livres d'usage se réimpriment continuèlement. 2°. Il n'y auroit point d'innovation pour les livres écrits dans les langues mortes. 3°. Ceus que leur profession oblige de lire les anciens livres, y seroient bientôt stilés.

On objecte encore qu'un empereur n'a pas eu l'autorité d'introduire un caractère nouvau (le digamma ou *V* consone). Cela prouve seulement qu'il faut que chacun se renferme dans son empire.

Des écrivains tels que Cicéron, Virgile, Horace, Tacite, etc., auroient été en cète matière plus puissans qu'un empereur. D'ailleurs, ce qui étoit alors impossible, ne le seroit pas aujourd'hui. Avant l'établissement de l'imprimerie, comment auroit-on pu faire adopter une loi en fait d'ortografe ? On ne pouvoit pas aler y contraindre chés eus tous ceux qui écrivoient.

Cependant Chilpéric a été plus heureus ou plus habile que Claude, puisqu'il a introduit quatre lètres dans l'alfabet françois. Il est vrai qu'il ne dut pas avoir baucoup de contradictions à essuyer dans une

nation toute guèrière, où il n'y avoit peut-être que ceus qui se mêloient du gouvernement qui sussent lire et écrire.

Il y a grande apparence que, si la réforme de l'alfabet, au lieu d'être proposée par un particulier, l'étoit par un corps de gens de lètres, il finiroit par la faire adopter : la révolte du préjugé céderoit insensiblement à la persévérance des filosofes, et à l'utilité que le public y reconoîtroit bientôt pour l'éducation des enfans et l'instruction des étrangers. Cète légère partie de la nation, qui est en droit ou en possession de plaisanter de tout ce qui est utile, sert quelquefois à familiariser le public avec un objet, sans influer sur le jugement qu'il en porte. Alors l'autorité qui préside aus écoles publiques pouroit concourir à la réforme, en fixant une métode d'institution.

En cète matière, les vrais législateurs sont les gens de lètres. L'autorité proprement dite ne doit et ne peut que concourir. Pourquoi la raison ne deviendroit-èle pas enfin à la mode come autre chose ? Seroit-il possible qu'une nation reconue pour éclairée, et acusée de légèreté, ne fût constante que dans des choses déraisonables ? Tèle est la force de la prévention et de l'habitude, que lorsque la réforme, dont la proposition paroît aujourd'hui chimérique, sera faite, car èle se fera, on ne croira pas qu'èle ait pu éprouver de la contradiction.

Quelques zélés partisans des usages qui n'ont de mérite que l'anciènneté, voudroient faire croire que les changemens qui se sont faits dans l'ortografe ont altéré la prosodie ; mais c'est exactement le contraire. Les changemens arivés dans la prononciation obligent tôt ou tard d'en faire dans l'ortografe. Si l'on avoit écrit *j'avès*, *Francès*, etc., dans le temps qu'on prononçoit encore *j'avois*, *François*, avec une diftongue, on pouroit croire que l'ortografe auroit ocasioné le changement arivé dans la prononciation ; mais, atendu qu'il y a plus d'un siècle que la finale de ces mots se prononce comme un *e* ouvert grave, et que l'on continue toujours de l'écrire come une diftongue, on ne peut pas en acuser l'ortografe. Bien loin que la prosodie suive l'ortografe, l'ortografe ne suit la prosodie que de très-loin. Nous ne somes pas encore devenus assés raisonables pour que le préjugé soit en droit de nous faire des reproches.

Je crois devoir à cète ocasion rendre compte au lecteur de la diférence qu'il a pu remarquer entre l'ortografe du texte et cèle des remarques. J'ai suivi l'usage dans le texte, parce que je n'ai pas le droit d'y rien changer ; mais, dans les remarques, j'ai un peu anticipé la réforme vers laquèle l'usage même tend de jour en jour. Je me suis borné au retranchement des lètres doubles qui ne se prononcent point. J'ai substitué des *f* et des *t* simples aus *ph* et aus *th* : l'usage le fera sans doute un jour partout, come il a déjà fait dans *fantaisie*, *fantôme*, *frénésie*, *trône*, *trésor*, et dans quantité d'autres mots.

Si je fais quelques autres légers changemens, c'est toujours pour raprocher les lètres de leur destination et de leur valeur.

Je n'ai pas cru devoir toucher aus fausses combinaisons de voyèles, tèles que les *ai*, *ei*, *oi*, etc., pour ne pas trop éfaroucher les ieus. Je

n'ai donc pas écrit con*étre* au lieu de con*oître*, Franç*ès* au lieu de Franç*ois*, jam*ès* au lieu de jam*ais*, fr*en* au lieu de fr*ein*, p*ene* au lieu de p*eine*; ce qui seroit pourtant plus naturel. La plupart des auteurs écrivent aujourd'hui *conaître*, *paraître*, *Français*, etc. Il est vrai que c'est encore une fausse combinaison pour exprimer le son de la voyèle *e*; mais èle est du moins sans équivoque, puisque *ai* n'est jamais pris dans l'ortografe pour une diftongue, au lieu que *oi* est une diftongue dans l*ois*, r*ois*, gaul*ois*, et n'est qu'un *e* ouvert grave dans con*oître*, par*oître*, Franç*ois* (peuple), etc. Ce premier pas fait d'après un illustre moderne, en amènera d'autres, tels que la supression des consones oiseuses, aussi souvent contraires que conformes à l'étimologie. Par exemple, do*nn*er, ho*mm*e, ho*nn*eur avec double consonne, quoique venus de do*n*are, ho*m*o, ho*n*or, et une quantité d'autres. C'est, dit-on, pour marquer les voyèles brèves. On a déjà vu, dans les remarques sur le chapitre IV, la valeur de cète raison. Les étimologistes prétendent encore qu'ils redoublent le *t* après un *e*, pour marquer qu'il est ouvert, come dans houle*tt*e, trompe*tt*e, etc., ce qui ne les empêche pas d'écrire com*e*te proph*e*te, etc., sans réduplication du *t*, quoique dans ces quatre mots les *e* soient absolument de la même nature, ouverts et brefs. On ne finiroit pas sur les inconséquences. Qu'on parte, si l'on veut, des étimologies; mais, quelque sistème d'ortografe qu'on adopte, du moins devroit-on être conséquent. Je n'ai rien changé à la manière d'écrire les nasales, quelque déraisonable que notre ortografe soit sur cet article. En éfet, les nasales n'ayant point de caractères simples qui en soient les signes, on a u recours à la combinaison d'une voyèle avec *m* ou *n*; mais on auroit au moins dû employer pour chaque nasale la voyèle avec laquèle èle a le plus de raport; se servir, par exemple, de l'*an* pour l'*a* nasal, de l'*en* pour l'*e* nasal. Cependant nous employons plus souvent l'*e* que l'*a* pour l'*a* nasal. Cète nasale se trouve trois fois dans *en*ten*d*ement, sans qu'il y en ait une seule écrite avec l'*a*, et quoiqu'il fût plus simple d'écrire *antan*dem*ant*. L'*e* nasal est presque toujours écrit par *i*, *ai*, *ei*; f*in*, p*ain*, fr*ein*, etc., au lieu d'y employer un *e*, come dans l'*e* nasal de bi*en*, entreti*en*, souti*en*, etc. Je ne manquerois pas de bones raisons pour autoriser les changemens que j'ai faits, et que je ferois encore; mais le préjugé n'admet pas la raison.

Plusieurs grammairiens ont déjà tenté la réforme de l'ortografe; et, quoiqu'ils n'aient pas été suivis en tout, on leur doit les changemens en bien qui se sont faits depuis un tems. Je saisis, pour faire le même essai, l'occasion d'une grammaire très-estimée où l'on remarque les défauts de notre ortografe, et où l'on indique les moyens d'y remédier. D'ailleurs, comme je l'ai fait voir, il s'en faut bien que je me sois permis tout ce que la raison autoriseroit; mais il faut aler par degrés : peut-être aurai-je des lecteurs qui ne s'apercevront pas de ce qui en choquera quelques autres. Cependant je me suis permis dans l'ortografe des remarques plus de changemens que je n'en voudrois d'abord; mais c'est uniquement pour indiquer le but vers lequel on devroit tendre. Je me bornerois, quant à présent, à la supression des consones qui ne se font point entendre dans la prononciation. Les

partisans du vieil usage qui prétendent que la réduplication des consones sert à marquer les voyèles brèves, se détromperoient en lisant quelque livre que ce fût, s'ils y faisoient attention. Je dois bien conoître l'ortografe du Dictionaire de l'Académie, dont j'ai été, en qualité de secrétaire, le principal éditeur, et je ne crains point d'avancer qu'il s'y trouve au moins autant de brèves, sans réduplication de consones, qu'avec cète superfluité. Si l'on soutient ce prétendu principe d'ortografe, il faut avouer que tous les dictionaires le contredisent à chaque page. Ceus qui en doutent peuvent aisément s'en éclaircir. M. du Marsais a suprimé dans son ouvrage sur les Tropes, la réduplication des consones oiseuses, et plusieurs écrivains ont tenté davantage. J'avoue, car il ne faut rien dissimuler, que la réformation de notre ortografe n'a été proposée que par des filosofes ; il me semble que cela ne devroit pas absolument en décrier le projet. On pouroit presque en même temps borner le caractère *x* à son emploi d'abréviation de *cs*, tel que dans Alexandre, et de *gz*, come dans e*x*il ; mais on écriroit heureus, fâcheus, etc., puisqu'on est déjà obligé de substituer la lètre *s* dans les féminins heureuse, fâcheuse, etc.

On poura trouver extraordinaire que j'écrive il a *u*, *habuit*, avec un *u* seul, sans *e* ; mais n'écrit-on pas il *a*, *habet*, avec un *a* seul ? Il seroit d'autant plus à propos de suprimer l'*e*, come on l'a déjà fait dans il a *pu*, il a *vu*, il a *su*, que j'ai entendu des persones, d'ailleurs très-instruites, prononcer il a *éu*. Je ne prétens pas au surplus doner mon sentiment pour règle ; mais on doit faire une distinction entre un changement subit d'ortografe qui embarasseroit les lecteurs, et une réforme raisonable, dont les gens de lètres s'apercevroient seuls, sans être arêtés dans leur lecture.

CHAPITRE VI.

D'une nouvelle manière pour apprendre à lire facilement en toutes sortes de langues.

CETTE méthode regarde principalement ceux qui ne savent pas encore lire.

Il est certain que ce n'est pas une grande peine à ceux qui commencent, que de connaître simplement les lettres, mais que la plus grande est de les assembler.

Or, ce qui rend maintenant cela plus difficile, est que chaque lettre ayant son nom, on la prononce seule autrement qu'en l'assemblant avec d'autres. Par exemple, si l'on fait assembler *fry*, à un enfant, on lui fait prononcer *ef*, *er*, *y grec* ; ce qui le brouille infailliblement, lorsqu'il veut ensuite joindre ces trois sons ensemble, pour en faire le son de la syllabe *fry*.

Il semble donc que la voie la plus naturelle, comme quelques gens d'esprit l'ont déjà remarqué, serait que ceux qui mon-

trent à lire, n'apprissent d'abord aux enfans à connaître leurs lettres, que par le nom de leur prononciation ; et qu'ainsi pour apprendre à lire en latin, par exemple, on ne donnât que le même nom d'*e* à l'*e* simple, l'*œ* et l'*æ*, parce qu'on les prononce d'une même façon ; et de même à l'*i* et à l'*y;* et encore à l'*o* et à l'*au*, selon qu'on les prononce aujourd'hui en France ; car les Italiens font l'*au* diphthongue.

Qu'on ne leur nommât aussi les consonnes que par leur son naturel, en y ajoutant seulement l'*e* muet, qui est nécessaire pour les prononcer : par exemple, qu'on donnât pour nom à *b*, ce qu'on prononce dans la dernière syllabe de *tombe;* à *d* celui de la dernière syllabe de *ronde;* et ainsi des autres qui n'ont qu'un seul son.

Que pour celles qui en ont plusieurs, comme *c*, *g*, *t*, *s*, on les appelât par le son le plus naturel et plus ordinaire, qui est au *c* le son de *que*, et au *g* le son de *gue*, au *t* le son de la dernière syllabe de *sorte*, et à l'*s* celui de la dernière syllabe de *bourse*.

Et ensuite on leur apprendrait à prononcer à part, et sans épeler, les syllabes *ce*, *ci*, *ge*, *gi*, *tia*, *tie*, *tii*. Et on leur ferait entendre que l'*s*, entre deux voyelles, se prononce comme un *z*, *miseria*, *misère*, comme s'il y avait *mizeria*, *mizère*, *etc*.

Voilà les plus générales observations de cette nouvelle méthode d'apprendre à lire, qui serait certainement très-utile aux enfans. Mais, pour la mettre dans toute sa perfection, il en faudrait faire un petit traité à part, où l'on pourrait faire les remarques nécessaires pour l'accommoder à toutes les langues.

REMARQUES.

Tout ce chapitre est eccélent, et ne souffre ni ecception, ni réplique. Il est étonant que l'autorité de P. R., sur-tout dans ce tems-là, et qui depuis a été apuyée de l'expérience, n'ait pas encore fait triomfer la raison, des absurdités de la métode vulgaire. C'est d'après la réflexion de P. R. que le burau tipografique a doné aus lètres leur dénomination la plus naturèle ; *fe*, *he*, *ke*, *le*, *me*, *ne*, *re*, *se*, *ze*, *ve*, *je*, et l'abréviation, *cse*, *gze* ; et non pas *efe*, *ache*, *ka*, *èle*, *eme*, *ene*, *ere*, *esse*, *zede*, *i* et *u* consones, *iese*. Cète métode, déjà admise dans la dernière édition du Dictionaire de l'Académie, et pratiquée dans les meilleures écoles, l'emportera tôt ou tard sur l'anciène, par l'avantage qu'on ne poura pas enfin s'empêcher d'y reconoître ; mais il faudra du tems, parce que cela est raisonable.

SECONDE PARTIE,

Où il est parlé des principes et des raisons sur lesquels sont appuyées les diverses formes de la signification des mots.

CHAPITRE PREMIER.

Que la connaissance de ce qui se passe dans notre esprit, est nécessaire pour comprendre les fondemens de la grammaire; et que c'est de là que dépend la diversité des mots qui composent le discours.

JUSQU'ICI nous n'avons considéré dans la parole que ce qu'elle a de matériel, et qui est commun, au moins pour le son, aux hommes et aux perroquets.

Il nous reste à examiner ce qu'elle a de spirituel, qui fait l'un des plus grands avantages de l'homme au-dessus de tous les animaux, et qui est une des plus grandes preuves de la raison : c'est l'usage que nous en faisons pour signifier nos pensées; et cette invention merveilleuse de composer de vingt-cinq ou trente sons cette infinie variété de mots, qui, n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout le secret et de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer, tout ce que nous concevons, et tous les divers mouvemens de notre âme.

Ainsi l'on peut définir les mots, des sons distincts et articulés, dont les hommes ont fait des signes pour signifier leurs pensées.

C'est pourquoi on ne peut bien comprendre les diverses sortes de significations qui sont enfermées dans les mots, qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées, puisque les mots n'ont été inventés que pour les faire connaître.

Tous les philosophes enseignent qu'il y a trois opérations de notre esprit : CONCEVOIR, JUGER, RAISONNER.

CONCEVOIR, n'est autre chose qu'un simple regard de notre esprit sur les choses, soit d'une manière purement intellectuelle, comme quand je connais *l'être*, *la durée*, *la pensée*, *Dieu*; soit avec des images corporelles, comme quand je m'imagine un *carré*, un *rond*, un *chien*, un *cheval*.

JUGER, c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle, ou n'est pas telle : comme lorsqu'ayant conçu ce que c'est

que la *terre*, et ce que c'est que *rondeur*, j'affirme de la *terre*, qu'elle *est ronde*.

Raisonner, est se servir de deux jugemens pour en faire un troisième : comme lorsqu'ayant jugé que toute vertu est louable, et que la patience est une vertu, j'en conclus que la patience est louable.

D'où l'on voit que la troisième opération de l'esprit n'est qu'une extension de la seconde; et ainsi il suffira pour notre sujet de considérer les deux premières, ou ce qui est enfermé de la première dans la seconde; car les hommes ne parlent guère pour exprimer simplement ce qu'ils conçoivent, mais c'est presque toujours pour exprimer les jugemens qu'ils font des choses qu'ils conçoivent.

Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis *la terre est ronde*, s'appelle Proposition; et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes, l'un appelé *sujet*, qui est ce dont on affirme, comme *terre*; et l'autre appelé *attribut*, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde* : et de plus la liaison entre ces deux termes, *est*.

Or il est aisé de voir que les deux termes appartiennent proprement à la première opération de l'esprit, parce que c'est ce que nous concevons, et ce qui est l'objet de notre pensée : et que la liaison appartient à la seconde, qu'on peut dire être proprement l'action de notre esprit, et la manière dont nous pensons.

Et ainsi la plus grande distinction de ce qui se passe dans notre esprit, est de dire qu'on y peut considérer l'objet de notre pensée, et la forme ou la manière de notre pensée, dont la principale est le jugement; mais on y doit encore rapporter les conjonctions, disjonctions, et autres semblables opérations de notre esprit, et tous les autres mouvemens de notre âme, comme les désirs, le commandement, l'interrogation, etc.

Il s'ensuit delà que les hommes ayant eu besoin de signes pour marquer tout ce qui se passe dans leur esprit, il faut aussi que la plus générale distinction des mots soit que les uns signifient les objets des pensées, et les autres la forme et la manière de nos pensées, quoique souvent ils ne la signifient pas seule, mais avec l'objet, comme nous le ferons voir.

Les mots de la première sorte sont ceux que l'on a appelés *noms*, *articles*, *pronoms*, *participes*, *prépositions* et *adverbes*; ceux de la seconde sont *les verbes*, *les conjonctions*, et *les interjections*; qui sont tous tirés par une suite nécessaire, de la manière naturelle en laquelle nous exprimons nos pensées, comme nous allons le montrer.

REMARQUES.

MM. de P. R. établissent dans ce chapitre les vrais fondemens sur lesquels porte la métafisique des langues. Tous les grammairiens qui s'en sont écartés, ou qui ont voulu les déguiser, sont tombés dans l'erreur ou dans l'obscurité. M. du Marsais, en adoptant le principe de P. R. a u raison d'en rectifier l'application au sujet des vues de l'esprit. En éfet, MM. de P.R., après avoir si bien distingué les mots qui signifient *les objets des pensées* d'avec ceus qui marquent *la manière de nos pensées*, ne devoient pas mètre dans la première classe *l'article*, *la préposition*, ni même *l'adverbe*. *L'article* et *la préposition* apartiènent à la seconde classe; et *l'adverbe* contenant une préposition et un nom, pouroit, sous diférens aspects, se rapeler à l'une et à l'autre.

CHAPITRE II.

Des noms, et premièrement des substantifs et adjectifs.

Les objets de nos pensées sont ou les choses, comme *la terre*, *le soleil*, *l'eau*, *le bois*, ce qu'on appelle ordinairement *substance*; ou la manière des choses, comme d'être *rond*, d'être *rouge*, d'être *dur*, d'être *savant*, etc., ce qu'on appelle *accident*.

Et il y a cette différence entre les choses et les substances, et la manière des choses ou des accidens, que les substances subsistent par elles-mêmes, au lieu que les accidens ne sont que par les substances.

C'est ce qui a fait la principale différence entre les mots qui signifient les objets des pensées: car ceux qui signifient les substances ont été appelés *noms substantifs*; et ceux qui signifient les accidens, en marquant le sujet auquel ces accidens conviennent, *noms adjectifs*.

Voilà la première origine des noms *substantifs* et *adjectifs*. Mais on n'en est pas demeuré là; et il se trouve qu'on ne s'est pas tant arrêté à la signification qu'à la manière de signifier. Car, parce que la substance est ce qui subsiste par soi-même, on a appelé noms substantifs tous ceux qui subsistent par eux-mêmes dans le discours, sans avoir besoin d'un autre nom, encore même qu'ils signifient des accidens. Et, au contraire, on a appelé adjectifs ceux mêmes qui signifient des substances, lorsque, par leur manière de signifier, ils doivent être joints à d'autres noms dans le discours.

Or ce qui fait qu'un nom ne peut subsister par soi-même, est quand, outre sa signification distincte, il en a encore une confuse, qu'on peut appeler connotation d'une chose à laquelle convient ce qui est marqué par la signification distincte.

Ainsi la signification distincte de *rouge*, est la *rougeur ;* mais il la signifie en marquant confusément le sujet de cette rougeur, d'où vient qu'il ne subsiste point seul dans le discours, parce qu'on y doit exprimer ou sous-entendre le mot qui signifie ce sujet.

Comme donc cette connotation fait l'adjectif, lorsqu'on l'ôte des mots qui signifient les accidens, on en fait des substantifs, comme de *coloré, couleur ;* de *rouge, rougeur ;* de *dur, dureté ;* de *prudent, prudence*, etc.

Et, au contraire, lorsqu'on ajoute aux mots qui signifient les substances, cette connotation ou signification confuse d'une chose à laquelle ces substances se rapportent, on en fait des adjectifs ; comme d'*homme*, *humain*, *genre humain*, *vertu humaine*, etc.

Les Grecs et les Latins ont une infinité de ces mots ; *ferreus*, *aureus*, *bovinus*, *vitulinus*, etc.

Mais l'hébreu, le français et les autres langues vulgaires en ont moins ; car le français l'explique par un *de ; d'or, de fer, de bœuf*, etc.

Que si l'on dépouille ces adjectifs formés des noms de substances, de leur connotation, on en fait de nouveaux substantifs, qu'on appelle *abstraits*, ou séparés. Ainsi d'*homme* ayant fait *humain*, d'*humain* on fait *humanité*, etc.

Mais il y a une autre sorte de noms qui passent pour substantifs, quoiqu'en effet ils soient adjectifs, puisqu'ils signifient une forme accidentelle, et qu'ils marquent aussi un sujet auquel convient cette forme : tels sont les noms de diverses professions des hommes, comme *roi*, *philosophe*, *peintre*, *soldat*, etc. ; et ce qui fait que ces noms passent pour substantifs, est que ne pouvant avoir pour sujet que l'homme seul, au moins pour l'ordinaire, et selon la première imposition des noms, il n'a pas été nécessaire d'y joindre leur substantif, parce qu'on l'y peut sous-entendre sans aucune confusion, le rapport ne s'en pouvant faire à aucun autre ; et par là ces mots ont eu dans l'usage ce qui est particulier aux substantifs, qui est de subsister seuls dans le discours.

C'est pour cette même raison qu'on dit de certains noms ou pronoms qu'ils sont pris substantivement, parce qu'ils se rapportent à un substantif si général, qu'il se sous-entend facilement et déterminément ; comme *Triste lupus stabulis*, suppléez *negotium ; patria*, sup. *terra ; Judæa*, sup. *provincia*. (*Voyez* la Nouvelle Méthode latine.)

J'ai dit que les adjectifs ont deux significations : l'une distincte, qui est celle de la forme ; et l'autre confuse, qui est celle du sujet ; mais il ne faut pas conclure de là qu'ils signifient plus directement la forme que le sujet, comme si la

signification la plus distincte était aussi la plus directe. Car, au contraire, il est certain qu'ils signifient le sujet directement, et, comme parlent les grammairiens, *in recto*, quoique plus confusément; et qu'ils ne signifient la forme qu'indirectement, et, comme ils parlent encore, *in obliquo*, quoique plus distinctement. Ainsi *blanc, candidus,* signifie directement ce qui a de la blancheur, *habens candorem*, mais d'une manière fort confuse, ne marquant en particulier aucune des choses qui peuvent avoir de la blancheur; et il ne signifie qu'indirectement la blancheur, mais d'une manière aussi distincte que le mot même de blancheur, *candor*.

CHAPITRE III.

Des noms propres, et appellatifs ou généraux.

Nous avons deux sortes d'idées; les unes, qui ne nous représentent qu'une chose singulière, comme l'idée que chaque personne a de son père et de sa mère, d'un tel ami, de son cheval, de son chien, de soi-même, etc.

Les autres, qui nous en représentent plusieurs semblables, auxquels cette idée peut également convenir, comme l'idée que j'ai d'un homme en général, d'un cheval en général, etc.

Les hommes ont eu besoin de noms différens pour ces deux différentes sortes d'idées.

Ils ont appelé *noms propres* ceux qui conviennent aux idées singulières, comme le nom de *Socrate,* qui convient à un certain philosophe appelé Socrate, le nom de *Paris,* qui convient à la ville de Paris.

Et ils ont appelé *noms généraux* ou *appellatifs*, ceux qui signifient les idées communes; comme le mot d'*homme*, qui convient à tous les hommes en général; et de même du mot de *lion*, *chien*, *cheval*, etc.

Ce n'est pas qu'il n'arrive souvent que le mot propre ne convienne à plusieurs, comme *Pierre, Jean,* etc.; mais ce n'est que par accident, parce que plusieurs ont pris un même nom; et alors il faut y ajouter d'autres noms qui le déterminent, et qui le font rentrer dans la qualité de nom propre; comme le nom de *Louis,* qui convient à plusieurs, est propre au roi qui règne aujourd'hui, en disant *Louis quatorzième.* Souvent même il n'est pas nécessaire de rien ajouter, parce que les circonstances du discours font assez voir de qui l'on parle.

CHAPITRE IV.

Des nombres singulier et pluriel.

Les noms communs qui conviennent à plusieurs, peuvent être pris en diverses façons.

Car, 1°. on peut ou les appliquer à une des choses auxquelles ils conviennent, ou même les considérer toutes dans une certaine unité qui est appelée par les philosophes, *l'unité universelle*.

2°. On peut les appliquer à plusieurs tous ensemble, en les considérant comme plusieurs.

Pour distinguer ces deux sortes de manières de signifier, on a inventé les deux *nombres;* le singulier, *homo*, *homme;* et le plurier, *homines*, *hommes*.

Et même quelques langues, comme la grecque, ont fait un *duel*, lorsque les noms conviennent à deux.

Les Hébreux en ont aussi un, mais seulement lorsque les mots signifient une chose double, ou par nature, comme les *yeux*, les *mains*, les *pieds*, etc., ou par art, comme des *meules* de moulin, des *ciseaux*, etc.

De là il se voit que les noms propres n'ont point d'eux-mêmes de pluriel, parce que de leur nature ils ne conviennent qu'à un; et que si on les met quelquefois au pluriel, comme quand on dit les *Césars*, les *Alexandres*, les *Platons*, c'est par figure, en comprenant dans le nom propre toutes les personnes qui leur ressembleraient; comme qui dirait : des rois aussi vaillans qu'Alexandre, des philosophes aussi savans que Platon, etc. Et il y en a même qui improuvent cette façon de parler, comme n'étant pas assez conforme à la nature, quoiqu'il s'en trouve des exemples dans toutes les langues; de sorte qu'elle semble trop autorisée pour la rejeter tout-à-fait : il faut seulement prendre garde d'en user modérément.

Tous les adjectifs au contraire doivent avoir un *pluriel*, parce qu'il est de leur nature d'enfermer toujours une certaine signification vague d'un sujet, qui fait qu'ils peuvent convenir à plusieurs, au moins quant à la manière de signifier, quoiqu'en effet ils ne convinssent qu'à un.

Quant aux substantifs qui sont communs et appellatifs, il semble que par leur nature ils devraient tous avoir un pluriel; néanmoins il y en a plusieurs qui n'en ont point, soit par le simple usage, soit par quelque sorte de raison. Ainsi les noms de chaque métal, *or*, *argent*, *fer*, n'en ont point en presque

toutes les langues ; dont la raison est, comme je pense, que la ressemblance si grande qui est entre les parties des métaux, fait que l'on considère d'ordinaire chaque espèce de métal, non comme une espèce qui ait sous soi plusieurs individus, mais comme un tout qui a seulement plusieurs parties : ce qui paraît bien en notre langue, en ce que pour marquer un métal singulier, on ajoute la particule de partition ; *de l'or*, *de l'argent*, *du fer*. On dit bien *fers* au pluriel, mais c'est pour signifier des chaînes, et non-seulement une partie du métal appelé *fer*. Les Latins disent bien aussi *æra*, mais c'est pour signifier de la monnaie ou des instrumens à faire son, comme des cymbales ; et ainsi des autres.

CHAPITRE V.

Des genres.

Comme les noms adjectifs de leur nature conviennent à plusieurs, on a jugé à propos, pour rendre le discours moins confus, et aussi pour l'embellir par la variété des terminaisons, d'inventer dans les adjectifs une diversité selon les substantifs auxquels on les appliquerait.

Or, les hommes se sont premièrement considérés eux-mêmes; et ayant remarqué parmi eux une différence extrêmement considérable, qui est celle des deux sexes, ils ont jugé à propos de varier les mêmes noms adjectifs, y donnant diverses terminaisons, lorsqu'ils s'appliquaient aux hommes, et lorsqu'ils s'appliquaient aux femmes; comme en disant, *bonus vir*, un bon homme ; *bona mulier*, une bonne femme; et c'est ce qu'ils ont appelé *genre masculin* et *genre féminin*.

Mais il a fallu que cela ait passé plus avant. Car, comme ces mêmes adjectifs se pouvaient attribuer à d'autres qu'à des hommes ou à des femmes, ils ont été obligés de leur donner l'une ou l'autre des terminaisons qu'ils avaient inventées pour les hommes et pour les femmes : d'où il est arrivé que par rapport aux hommes et aux femmes, ils ont distingué tous les autres noms substantifs en *masculins* et *féminins* : quelquefois par quelque sorte de raison, comme lorsque les offices d'hommes, *rex*, *judex*, *philosophus*, etc., qui ne sont qu'improprement substantifs, comme nous avons dit, sont du masculin, parce qu'on sous-entend *homo* ; et que les offices de femmes sont du féminin, comme *mater*, *uxor*, *regina*, etc., parce qu'on sous-entend *mulier*.

D'autres fois aussi par un pur caprice, et un usage sans raison, ce qui fait que cela varie selon les langues, et dans les mots même qu'une langue a empruntés d'une autre ; comme *arbor* est du féminin en latin, et *arbre* du masculin en français; *dens* masculin en latin, et *dent* féminin en français.

Quelquefois même cela a changé dans une même langue selon le temps ; comme *alvus* était autrefois masculin en latin, selon Priscien, et depuis il est devenu féminin. *Navire*, en français, était autrefois féminin, et depuis il est devenu masculin.

Cette variation d'usage a fait aussi qu'un même mot étant mis par les uns en un genre, et par les autres en l'autre, est demeuré *douteux ;* comme *hic finis*, ou *hæc finis* en latin ; comme *comté* et *duché* en français.

Mais ce qu'on appelle genre commun n'est pas si commun que les grammairiens s'imaginent ; car il ne convient proprement qu'à quelques noms d'animaux, qui, en grec et en latin, se joignent à des adjectifs masculins et féminins, selon qu'on veut signifier le mâle et la femelle, comme *bos, canis, sus.*

Les autres, qu'ils comprennent sous le nom de genre commun, ne sont proprement que des adjectifs qu'on prend pour substantifs, parce que d'ordinaire ils subsistent seuls dans le discours, et qu'ils n'ont pas de différentes terminaisons pour être joints aux divers genres, comme en ont *victor* et *victrix*, *victorieux* et *victorieuse ; rex* et *regina, roi* et *reine ; pistor* et *pistrix, boulanger* et *boulangère, etc.*

On voit encore par là que ce que les grammairiens appellent *épicène,* n'est point un genre séparé : car *vulpes*, quoiqu'il signifie également le mâle et la femelle d'un renard, est véritablement féminin dans le latin ; et de même une *aigle* est véritablement féminin dans le français, parce que le genre masculin ou féminin dans un mot ne regarde pas proprement sa signification, mais le dit seulement de telle nature, qu'il se doive joindre à l'adjectif dans la terminaison masculine ou féminine. Ainsi, en latin, *custodiæ,* des *gardes* ou des *prisonniers*, *vigiliæ, sentinelles*, etc., sont véritablement féminins, quoiqu'ils signifient des hommes. Voilà ce qui est commun à toutes les langues, pour le regard des genres.

Les Grecs et les Latins ont encore inventé un troisième genre avec le masculin et le féminin, qu'ils ont appelé *neutre*, comme n'étant ni de l'un, ni de l'autre ; ce qu'ils n'ont pas regardé par la raison, comme ils eussent pu faire, en attribuant le neutre aux noms des choses qui n'avaient nul rapport au sexe masculin ou féminin, mais par fantaisie, et en suivant seulement certaines terminaisons.

REMARQUES.

L'institution ou la distinction des genres est une chose purement arbitraire, qui n'est nulement fondée en raison, qui ne paroît pas avoir le moindre avantage, et qui a baucoup d'inconvéniens.

Les Grecs et les Latins en avoient trois; nous n'en avons que deus, et les Anglois n'en ont point dans les noms; ce qui, pour la facilité d'apprendre leur langue, est un avantage: mais ils en ont trois au pronom de la troisième persone; *he* pour le masculin, *she* pour le féminin, des êtres animés; et *it*, neutre pour tous les êtres inanimés. Les genres sont utiles, dit-on, pour distinguer de quel sexe est le sujet dont on parle: on auroit donc dû les borner à l'home et aus animaus; encore une particule distinctive auroit-èle sufi; mais on n'auroit jamais dû l'apliquer universèlement à tous les êtres. Il y a là-dedans une déraison, dont l'habitude seule nous empêche d'être révoltés.

Nous perdons par-là une sorte de variété qui se trouveroit dans la terminaison des adjectifs, au lieu qu'en les féminisant, nous augmentons encore le nombre de nos *e* muets. Mais un plus grand inconvénient des genres, c'est de rendre une langue très-dificile à aprendre. C'est une occasion continuèle d'erreurs pour les étrangers et pour beaucoup de naturels d'un pays. On ne peut se guider que par la mémoire dans l'emploi des genres, le raisonement n'y étant pour rien. Aussi voyons-nous des étrangers de baucoup d'esprit, et très-instruits de notre sintaxe, qui parleroient très-corectement, sans les fautes contre les genres. Voilà ce qui les rend quelquefois si ridicules devant les sots, qui sont incapables de discerner ce qui est de raison, d'avec ce qui n'est que d'un usage arbitraire et capricieus. Les gens d'esprit sont ceus qui ont le plus de mémoire dans les choses qui sont du ressort du raisonement, et qui en ont souvent le moins dans les autres.

C'est ici une observation purement spéculative; car il ne s'agit pas d'un abus qu'on puisse coriger; mais il me semble qu'on doit en faire la remarque dans une grammaire filosofique.

CHAPITRE VI.

Des cas et des prépositions, en tant qu'il est nécessaire d'en parler pour entendre quelques cas.

Si l'on considérait toujours les choses séparément les unes des autres, on n'aurait donné aux noms que les deux changemens que nous venons de marquer; savoir: du nombre pour toutes sortes de noms, et du genre pour les adjectifs; mais, parce qu'on les regarde souvent avec les divers rapports qu'elles ont les unes aux autres, une des inventions dont on s'est servi en quelques langues pour marquer ces rapports, a été de donner

encore aux noms diverses terminaisons, qu'ils ont appelées des *cas*, du latin *cadere*, *tomber*, comme étant les diverses chutes d'un même mot.

Il est vrai que, de toutes les langues, il n'y a peut-être que la grecque et la latine qui aient proprement des cas dans les noms. Néanmoins, parce qu'aussi il y a peu de langues qui n'aient quelques sortes de cas dans les pronoms, et que sans cela on ne saurait bien entendre la liaison du discours, qui s'appelle *construction*, il est presque nécessaire, pour apprendre quelque langue que ce soit, de savoir ce qu'on entend par ces cas : c'est pourquoi nous les expliquerons l'un après l'autre le plus clairement qu'il nous sera possible.

Du nominatif.

La simple position du nom s'appelle le *nominatif*, qui n'est pas proprement un cas, mais la matière d'où se forment les cas par les divers changemens qu'on donne à cette première terminaison du nom. Son principal usage est d'être mis dans le discours avant tous les verbes, pour être le sujet de la proposition. *Dominus regit me, le Seigneur me conduit. Deus exaudit me*, *Dieu m'écoute.*

Du vocatif.

Quand on nomme la personne à qui on parle, ou la chose à laquelle on s'adresse comme si c'était une personne, ce nom acquiert par là un nouveau rapport, qu'on a quelquefois marqué par une nouvelle terminaison qui s'appelle *vocatif.* Ainsi de *dominus* au nominatif, on a fait *domine* au vocatif; d'*Antonius*, *Antoni*. Mais comme cela n'était pas beaucoup nécessaire, et qu'on pouvait employer le nominatif à cet usage, de là il est arrivé :

1°. Que cette terminaison différente du nominatif n'est point au pluriel.

2°. Qu'au singulier même elle n'est en latin qu'en la seconde déclinaison.

3°. Qu'en grec, où elle est plus commune, on la néglige souvent, et on se sert du nominatif au lieu du vocatif, comme on peut voir dans la version grecque des Psaumes, d'où S. Paul cite ces paroles dans l'épître aux Hébreux, pour prouver la divinité de Jésus-Chrit, θρόνος σου, ὁ θεὸς, où il est clair que ὁ θεὸς est un nominatif pour un vocatif; le sens n'étant pas *Dieu est votre trône ;* mais, *votre trône*, *ô Dieu*, *demeurera, etc.*

4°. Et qu'enfin on joint quelquefois des nominatifs avec des vocatifs. *Domine*, *Deus meus. Nate*, *meæ vires*, *mea magna*

otentia solus. Sur quoi l'on peut voir la Nouvelle Méthode .tine. (Remarques sur les pronoms.)

En notre langue, et dans les autres vulgaires, ce cas s'exprime ans les noms communs qui ont un article au nominatif, par a suppression de cet article. *Le seigneur est mon espérance. 'eigneur, vous êtes mon espérance.*

Du génitif.

Le rapport d'une chose qui appartient à une autre, en quel[que] manière que ce soit, a fait donner, dans les langues qui ont des cas, une nouvelle terminaison aux noms, qu'on a appelée e *génitif*, pour exprimer ce rapport général, qui se diversifie ensuite en plusieurs espèces, telles que sont les rapports,

Du tout à la partie. *Caput hominis.*

De la partie au tout. *Homo crassi capitis.*

Du sujet à l'accident ou l'attribut. *Color rosæ. Misericordia Dei.*

De l'accident au sujet. *Puer optimæ indolis.*

De la cause efficiente à l'effet. *Opus Dei. Oratio Ciceronis.*

De l'effet à la cause. *Creator mundi.*

De la cause finale à l'effet. *Potio soporis.*

De la matière au composé. *Vas auri.*

De l'objet aux actes de notre âme. *Cogitatio belli. Contemptus mortis.*

Du possesseur à la chose possédée. *Pecus Melibæi. Divitiæ Crœsi.*

Du nom propre au commun, ou de l'individu à l'espèce. *Oppidum Lugduni.*

Et comme entre ces rapports il y en a d'opposés, cela cause quelquefois des équivoques. Car dans ces paroles, *vulnus Achillis*, le génitif *Achillis* peut signifier ou *le rapport du sujet*, et alors cela se prend passivement pour la plaie qu'Achille a reçue ; ou *le rapport de la cause*, et alors cela se prend activement pour la plaie qu'Achille a faite. Ainsi, dans ce passage de S. Paul : *Certus sum quià neque mors, neque vita*, etc., *poterit nos separare à charitate Dei in Christo Jesu domino nostro;* le génitif *Dei* a été pris en deux sens différens par les interprètes : les uns y ont donné le *rapport de l'objet*, ayant expliqué ce passage de l'amour que les élus portent à Dieu en Jésus-Christ ; et les autres y ont donné *le rapport du sujet*, l'ayant expliqué de l'amour que Dieu porte aux élus en Jésus-Christ.

Quoique les noms hébreux ne se déclinent point par cas, néanmoins ce rapport exprimé par ce génitif, cause un changement dans les noms, mais tout différent de celui de la langue grecque et de la latine : car au lieu que dans ces langues on

change le nom qui est régi, dans l'hébreu on change celui qui régit ; comme דבר שֶׁקֶר *verbum falsitatis*, où le changement ne se fait pas dans שֶׁקֶר *falsitas*, mais dans דבר pour דבר *verbum*.

On se sert d'une particule dans toutes les langues vulgaires, pour exprimer le génitif, comme est *de* dans la nôtre ; *Deus*, *Dieu ; Dei*, *de Dieu*.

Ce que nous avons dit, que le génitif servait à marquer le rapport du nom propre au nom commun, ou, ce qui est la même chose, de l'individu à l'espèce, est bien plus ordinaire en français qu'en latin; car en latin on met souvent le nom commun et le nom propre au même cas, ce qu'on appelle apposition : *Urbs Roma*, *fluvius Sequana*, *mons Parnassus* : au lieu qu'en français l'ordinaire, dans ces rencontres, est de mettre le nom propre au génitif : *La ville de Rome*, *la rivière de Seine*, *le mont de Parnasse*.

Du datif.

Il y a encore un autre rapport, qui est de la chose au profit ou au dommage de laquelle d'autres choses se rapportent. Les langues, qui ont des cas, ont encore un mot pour cela, qu'ils ont appelé le *datif*, et qui s'étend encore à d'autres usages, qu'il est presque impossible de marquer en particulier. *Commodare Socrati*, *prêter à Socrate*. *Utilis reipublicæ*, *utile à la république*. *Perniciosus ecclesiæ*, *pernicieux à l'église*. *Promittere amico*, *promettre à un ami*. *Visum est Platoni*, *il a semblé à Platon*. *Affinis regi*, *allié au roi*, etc.

Les langues vulgaires marquent encore ce cas par une particule, comme est *à* en la nôtre, ainsi qu'on peut voir dans les exemples ci-dessus.

De l'accusatif.

Les verbes qui signifient des actions qui passent hors de ce qui agit, comme *battre*, *rompre*, *guérir*, *aimer*, *haïr*, ont des sujets où ces choses sont reçues, ou des objets qu'elles regardent. Car si on bat, on bat quelqu'un; si on aime, on aime quelque chose, etc.; et ainsi ces verbes demandent après eux un nom qui soit le sujet ou l'objet de l'action qu'ils signifient. C'est ce qui a fait donner aux noms, dans les langues qui ont des cas, une nouvelle terminaison, qu'on appelle *l'accusatif*. *Amo Deum*. *Cæsar vicit Pompeïum*.

Nous n'avons rien dans notre langue qui distingue ce cas du nominatif. Mais, comme nous mettons presque toujours les mots dans leur ordre naturel, on reconnaît le nominatif de l'accusatif, en ce que, pour l'ordinaire, le nominatif est avant le verbe, et

l'accusatif après. *Le roi aime la reine. La reine aime le roi. Le roi* est nominatif dans le premier exemple, et accusatif dans le second, et *la reine* au contraire.

De l'ablatif.

Outre ces cinq cas, les Latins en ont un sixième, qui n'a pas été inventé pour marquer seul aucun rapport particulier, mais pour être joint à quelqu'une des particules qu'on appelle *prépositions*. Car, comme les cinq premiers cas n'ont pas pu suffire pour marquer tous les rapports que les choses ont les unes aux autres, on a eu recours dans toutes les langues à un autre expédient, qui a été d'inventer de petits mots pour être mis avant les noms, ce qui les a fait appeler *prépositions;* comme le rapport d'une chose en laquelle une autre est, s'exprime en latin par *in*, et en français par *dans : Vinum est in dolio*, *le vin est dans le muid.* Or, dans les langues qui ont des cas, on ne joint pas ces prépositions à la première forme du nom, qui est le nominatif, mais à quelqu'un des autres cas; et, en latin, quoiqu'il y en ait qu'on joigne à l'accusatif, *amor erga Deum*, *amour envers Dieu*, on a néanmoins inventé un cas particulier, qui est l'*ablatif*, pour y en joindre plusieurs autres, dont il est inséparable dans le sens : au lieu que l'accusatif en est souvent séparé, comme quand il est après un verbe actif ou avant un infinitif.

Ce cas, à proprement parler, ne se trouve point au pluriel, où il n'y a jamais pour ce cas une terminaison différente de celle du datif; mais, parce que cela aurait brouillé l'analogie, de dire, par exemple, qu'une préposition gouverne l'ablatif au singulier, et le datif au pluriel, on a mieux aimé dire que ce nombre avait aussi un ablatif, mais toujours semblable au datif.

C'est par cette même raison qu'il est utile de donner aussi un ablatif aux noms grecs, qui soit toujours semblable au datif, parce que cela conserve une plus grande analogie entre ces deux langues, qui s'apprennent ordinairement ensemble.

Et enfin toutes les fois qu'en notre langue un nom est gouverné par une préposition quelle qu'elle soit : *Il a été puni pour ses crimes; il a été amené par violence; il a passé par Rome; il est sans crime; il est allé chez son rapporteur; il est mort avant son père :* nous pouvons dire qu'il est à l'ablatif, ce qui sert beaucoup pour bien s'exprimer en plusieurs difficultés touchant les pronoms.

REMARQUES.

Les cas n'ayant été imaginés que pour marquer les diférentes vues de l'esprit, ou les divers raports des objets entre eus; pour qu'une

langue fût en état de les exprimer tous par des cas, il faudroit que les mots ussent autant de terminaisons diférentes qu'il y a de ces raports. Or, il n'y a vraisemblablement jamais u de langue qui ût le nombre nécessaire de ces terminaisons. Ce ne seroit d'ailleurs qu'une surcharge pour la mémoire, qui n'auroit aucun avantage qu'on ne se procure d'une manière plus simple. La dénomination des cas est prise de quelqu'un de leurs usages. Nous avons peu de cas en françois : nous nomons l'objet de notre pensée ; et les raports sont marqués par des prépositions, ou par la place du mot.

Plusieurs grammairiens se sont servis improprement du nom de cas. Come les premières grammaires ont été faites pour le latin et le grec, nos grammaires françoises ne se sont que trop ressenties des sintaxes grèque ou latine. On dit, par exemple, que *de* marque le génitif, quoique cète préposition exprime les raports que l'usage seul lui a assignés, souvent très-diférens les uns des autres, sans qu'on puisse dire qu'ils répondent aus cas des Latins, puisqu'il y a baucoup de circonstances où les Latins, pour rendre le sens de notre *de*, mètent des *nominatifs*, des *accusatifs*, des *ablatifs* ou des *adjectifs*. Exemple : *La ville de Rome*, *urbs Roma*. *L'amour de Dieu*, en parlant de celui que nous lui devons, *amor erga Deum*. *Un temple de marbre*, *templum de marmore*. *Un vase d'or*, *vas aureum*.

Les cas sont nécessaires dans les langues *transpositives*, où les inversions sont très-fréquentes, tèles que la grèque et la latine. Il faut absolument, dans ces inversions, que les noms qui expriment les mêmes idées, comme *λογος*, *λογου*, *λογῳ*, *λογον*, *λογε*; *sermo*, *sermonis*, *sermoni*, *sermonem*, *sermone* (*discours*), aient des terminaisons diférentes, pour faire conoître au lecteur et à l'auditeur, les diférens rapports sous lesquels l'objet est envisagé. Le françois et les langues qui, dans leur construction, suivent l'ordre analitique, n'ont pas besoin de cas ; mais èles ne sont pas aussi favorables à l'harmonie mécanique du discours, que le latin et le grec, qui pouvoient transposer les mots, en varier l'arangement, choisir le plus agréable à l'oreille, et quelquefois le plus convenable à la passion. Il s'en faut pourtant bien qu'aucune langue ait tous les cas propres à marquer tous les raports, cela seroit presque infini ; mais èles y supléent par les prépositions.

Nous n'avons de cas en françois que pour les pronoms personels, *je*, *me*, *moi*, *tu*, *te*, *toi*, *il*, *èle*, *nous*, *vous*, *eus*, et les relatifs *qui*, *que* ; encore tous ces cas ont-ils leurs places fixées, de manière que l'un ne peut être employé pour l'autre. Aussi avons-nous peu d'inversions, et si simples, que l'esprit saisit facilement les rapports, et y trouve souvent plus d'élégance.

Rhode, *des Otomans* ce redoutable écueil,
De tous ses défenseurs devenu le cercueil.

A l'injuste Athalie ils se sont tous vendus.

D'un pas majestueux, *à côté de sa mère*,
Le jeune Éliacin s'avance.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé !
Quel sera l'ordre afreux qu'*aporte* un tel ministre ?

Tout ce qui est ici en italique est transposé. Ces inversions sont très-fréquentes en vers, et se trouvent quelquefois en prose, mais èles n'embarassent assurément pas l'esprit.

Plusieurs savans prétendent que les inversions latines ou grèques nuisoient à la clarté, ou du moins exigeoient, de la part des auditeurs, une atention pénible, parce que, disent-ils, le verbe régissant étant presque toujours le dernier mot de la frase, on ne comprenoit rien qu'on ne l'ût entendue toute entière. Mais cela est comun à toutes les langues, à cèles mêmes tèles que la nôtre, dont la construction suit l'ordre analitique. Il est absolument nécessaire, pour qu'une proposition soit comprise, que la mémoire en réunisse et en présente à l'esprit tous les termes à la fois. Qu'on essaye de s'arrêter à la moitié ou aus trois quarts de quelque frase que ce soit de notre langue, on vèra que le sens ne se dévelope qu'au moment où l'esprit en saisit tous les termes. Témoin, sans multiplier les exemples, les dernières frases qu'on vient de lire, et toutes cèles qu'on voudra observer.

CHAPITRE VII.

Des articles.

La signification vague des noms communs et appellatifs, dont nous avons parlé ci-dessus, chapitre IV, n'a pas seulement engagé à les mettre en deux sortes de nombres, au singulier et au pluriel, pour la déterminer ; elle a fait aussi que presque en toutes les langues on a inventé de certaines particules appelées *articles,* qui en déterminent la signification d'une autre manière, tant dans le singulier que dans le pluriel.

Les Latins n'out point d'article ; ce qui a fait dire sans raison à Jules-César Scaliger, dans son livre des Causes de la langue latine, que cette particule était inutile, quoiqu'elle soit très-utile pour rendre le discours plus net, et éviter plusieurs ambiguités.

Les Grecs en ont un, ὁ, ἡ, τὸ.

Les langues nouvelles en ont deux, l'un qu'on appelle défini, comme *le, la,* en français; et l'autre indéfini, *un, une.*

Ces articles n'ont point proprement de cas, non plus que les noms. Mais ce qui fait que l'article *le* semble en avoir, c'est que le génitif et le datif se font toujours au pluriel, et souvent au singulier, par une contraction des particules *de* et *à,* qui sont les marques de ces deux cas, avec le pluriel *les,* et le singulier *le ;* car au pluriel, qui est commun aux deux genres,

on dit toujours au génitif *des*, par contraction de *de les*. *Les rois, des rois*, pour *de les rois;* et au datif *aux* pour *à les*, *aux rois*, pour *à les rois*, en ajoutant à la contraction le changement d'*l* en *u*, qui est fort commun en notre langue; comme quand de *mal* on fait *maux*, de *altus, haut*, de *alnus*, *aune*.

On se sert de la même contraction et du même changement d'*l* en *u* au génitif et au datif du singulier, aux noms masculins qui commencent par une consonne. Car on dit *du* pour *de le*, *du roi*, pour *de le roi; au* pour *à le*, *au roi*, pour *à le roi*. Dans tous les autres masculins qui commencent par une voyelle, et tous les féminins généralement, on laisse l'article comme il était au nominatif; et on ne fait qu'ajouter *de* pour le génitif, et *à* pour le datif. *L'état, de l'état, à l'état. La vertu, de la vertu, à la vertu.*

Quant à l'autre article, *un* et *une*, que nous avons appelé *indéfini*, on croit d'ordinaire qu'il n'a point de pluriel; et il est vrai qu'il n'en a point qui soit formé de lui-même, car on ne dit pas *uns, unes*, comme font les Espagnols, *unos animales;* mais je dis qu'il en a un pris d'un autre mot, qui est *des* avant les substantifs, *des animaux;* ou *de*, quand l'adjectif précède, *de beaux lits*, etc., ou bien, ce qui est la même chose, je dis que la particule *des* ou *de* tient souvent au pluriel le même lieu d'article indéfini, qu'*un* au singulier.

Ce qui me le persuade, est que dans tous les cas, hors le génitif, pour la raison que nous dirons dans la suite, partout où on met *un* au singulier, on doit mettre *des* au pluriel, ou *de* avant les adjectifs.

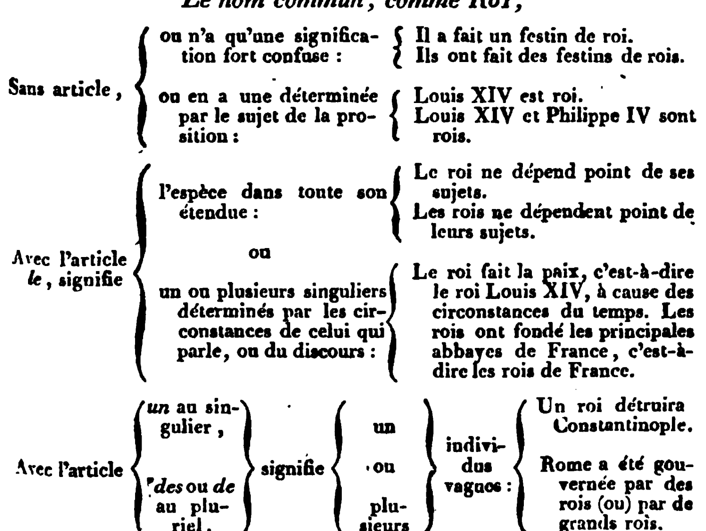
Nominatif............	*un* crime si horrible mérite la mort. *des* crimes si horribles (ou) *de* si horribles crimes méritent la mort.
Accusatif. Il a commis..	*un* crime horrible. *des* crimes horribles (ou) *d'*horribles crimes.
Ablatif. Il est puni.....	pour *un* crime horrible. pour *des* crimes horribles (ou) pour *d'*horribles crimes.
Datif. Il a eu recours ...	*à un* crime horrible. *à des* crimes horribles (ou) *à d'*horribles crimes.
Génitif. Il est coupable..	*d'un* crime horrible. *de* crimes horribles (ou) *d'*horribles crimes.

Remarquez qu'on ajoute *à*, qui est la particule du datif, pour en faire le datif de cet article, tant au singulier *à un*, qu'au pluriel *à des;* et qu'on ajoute aussi *de*, qui est la particule du génitif, pour en faire le génitif du singulier, savoir, *d'un*. Il est

donc visible que, selon cette analogie, le génitif pluriel devait être formé de même, en ajoutant *de* à *des* ou *de*, mais qu'on ne l'a pas fait pour une raison qui fait la plupart des irrégularités des langues, qui est la cacophonie, ou mauvaise prononciation. Car *de des*, et encore plus *de de*, eût trop choqué l'oreille, et elle eût eu peine à souffrir qu'on eût dit : *Il est accusé de des crimes horribles*, ou, *il est accusé de de grands crimes*. Et ainsi, sur la parole d'un ancien, *impetratum est à ratione, ut peccare suavitatis causâ liceret* (1).

Cela fait voir que *des* est quelquefois le génitif pluriel de l'article *le*, comme quand on dit : *Le sauveur des hommes*, pour *de les hommes*, et quelquefois le nominatif ou l'accusatif, ou l'ablatif, ou le datif du pluriel de l'article *un*, comme nous venons de le faire voir ; et que *de* est aussi quelquefois la simple marque du génitif sans article ; comme quand on dit : *Ce sont des festins de roi*, et quelquefois ou le génitif pluriel du même article *un*, au lieu *de des*, ou les autres cas du même article devant les adjectifs, comme nous l'avons montré.

Nous avons dit en général que l'usage des articles était de déterminer la signification des noms communs ; mais il est difficile de marquer précisément en quoi consiste cette détermination, parce que cela n'est pas uniforme en toutes les langues qui ont des articles. Voici ce que j'en ai remarqué dans la nôtre.



Le nom commun, comme Roi,

Sans article,	ou n'a qu'une signification fort confuse :	Il a fait un festin de roi. Ils ont fait des festins de rois.
	ou en a une déterminée par le sujet de la prosition :	Louis XIV est roi. Louis XIV et Philippe IV sont rois.
Avec l'article *le*, signifie	l'espèce dans toute son étendue :	Le roi ne dépend point de ses sujets. Les rois ne dépendent point de leurs sujets.
	ou	
	un ou plusieurs singuliers déterminés par les circonstances de celui qui parle, ou du discours :	Le roi fait la paix, c'est-à-dire le roi Louis XIV, à cause des circonstances du temps. Les rois ont fondé les principales abbayes de France, c'est-à-dire les rois de France.

Avec l'article	*un* au singulier,	signifie	un	individus vagues :	Un roi détruira Constantinople.
	des ou *de* au pluriel,		ou plusieurs		Rome a été gouvernée par des rois (ou) par de grands rois.

(1) On lit dans le texte de Cicéron, *à consuetudine*.

Nous voyons par là que l'article ne se devrait point mettre aux noms propres, parce que signifiant une chose singulière et déterminée, ils n'ont pas besoin de la détermination de l'article.

Néanmoins l'usage ne s'accordant pas toujours avec la raison, on en met quelquefois en grec aux noms propres des hommes mêmes, ὁ Φιλιππος. Et les Italiens en font un usage assez ordinaire, *l'Ariosto, il Tasso, l'Aristotele :* ce que nous imitons quelquefois, mais seulement dans les noms purement italiens, en disant, par exemple, *l'Arioste, le Tasse,* au lieu que nous ne dirions pas *l'Aristote, le Platon.* Car nous n'ajoutons point d'articles aux noms propres des hommes, si ce n'est par mépris, ou en parlant de personnes fort basses, *le tel, la telle,* ou bien que d'appellatifs ou communs, ils soient devenus propres, comme il y a des hommes qui s'appellent *Le Roi, Le Maître, Le Clerc.* Mais alors tout cela n'est pris que comme un seul mot; de sorte que ces noms passant aux femmes, on ne change point l'article *le* en *la*, mais une femme signe, *Marie Le Roi, Marie Le Maître, etc.*

Nous ne mettons point aussi d'articles aux noms propres des villes ou villages, *Paris, Rome, Milan, Gentilly,* si ce n'est aussi que d'appellatifs ils soient devenus propres : comme *la Capelle, le Plessis, le Castelet.*

Ni pour l'ordinaire aux noms des églises, qu'on nomme simplement par le nom du saint auquel elles sont dédiées. *St.-Pierre, St.-Paul, St.-Jean.*

Mais nous en mettons aux noms propres des royaumes et des provinces, *la France, l'Espagne, la Picardie,* etc., quoiqu'il y ait quelques noms de pays où l'on n'en mette point : comme *Cornouailles, Comminges, Roannez.*

Nous en mettons aux noms de rivières, *la Seine, le Rhin ;*

Et de montagnes, *l'Olympe, le Parnasse.*

Enfin, il faut remarquer que l'article ne convient point aux adjectifs, parce qu'ils doivent prendre leur détermination du substantif. Que si on l'y joint quelquefois, comme quand on dit, *le blanc, le rouge;* c'est qu'on en fait des substantifs, *le blanc* étant la même chose que *la blancheur :* ou qu'on y sous-entend le substantif; comme si, en parlant du vin, on disait : *J'aime mieux le blanc.*

REMARQUES.

Les premiers grammairiens n'ont seulement pas soupçoné qu'il y eût la moindre dificulté sur la nature de l'article; ils ont cru simplement qu'il ne servoit qu'à marquer les genres. Une seconde classe de grammairiens plus éclairés, à la tête desquels je mets MM. de P. R., du moins pour la date, en voulant éclaircir la question, n'ont fait que

marquer la dificulté, sans la résoudre. Je n'ai trouvé la matière aprofondie que par M. du Marsais. (*Voyez* le mot *article* dans l'Enciclopédie.) Mais ce qu'il en a dit est un morceau de filosofie qui pouroit n'être pas à l'usage de tous les lecteurs, et n'a peut-être ni toute la précision, ni toute la clarté possible.

Pour me renfermer dans des limites plus proportionées à l'étendue de cète grammaire qu'à cèle de la matière, j'observerai d'abord que ces divisions d'articles, défini, indéfini, indéterminé, n'ont servi qu'à jeter de la confusion sur la nature de l'article.

Je ne prétens pas dire qu'un mot ne puisse être pris dans un sens indéfini, c'est-à-dire dans sa signification vague et générale; mais, loin qu'il y ait un article pour la marquer, il faut alors le suprimer. On dit, par exemple, qu'un homme a été traité avec honeur. Come il ne s'agit pas de spécifier l'honeur particulier qu'on lui a rendu, on n'y met point d'article; *honeur* est pris indéfiniment. *Avec honeur*, ne veut dire qu'*honorablement*; *honeur* est le complément d'*avec*, et *avec honeur* est le complément de *traité*. Il en est ainsi de tous les adverbes qui modifient un verbe.

Il n'y a qu'une seule espèce d'article, qui est *le* pour le masculin, dont on fait *la* pour le féminin, et *les* pour le pluriel des deus genres. *Le* bien, *la* vertu, *l'*injustice; *les* biens, *les* vertus, *les* injustices. L'article tire un nom d'une signification vague, pour lui en doner une précise et déterminée, soit singulière, soit plurièle.

On pouroit appeler l'article un *prénom*, parce que ne signifiant rien par lui-même, il se met avant tous les noms pris substantivement, à moins qu'il n'y ait un autre prépositif qui détermine le sujet dont on parle, et fait la jonction de l'article; tels sont, *tout, chaque, nul, quelque, certain, ce, mon, ton, son, un, deus, trois*, et tous les autres nombres cardinaus. Tous ces adjectifs métafisiques déterminent les noms comuns, qui peuvent être considérés universèlement, particulièrement, singulièrement, collectivement ou distributivement. *Tout home* marque distributivement l'universalité des homes; c'est les prendre chacun en particulier. *Les homes* marquent l'universalité collective : ce qu'on dit des homes en général est censé dit de chaque individu; c'est toujours une proposition universèle. *Quelques homes* marquent des individus particuliers; c'est le sujet d'une proposition singulière. *Le roi* fait le sujet d'une proposition particulière. *Le peuple, l'armée, la nation*, sont des collections considérées come autant d'individus particuliers.

La destination de l'article est donc de déterminer et individualiser le nom comun ou apellatif dont il est le prépositif, et de substantifier les adjectifs, come *le vrai, le juste, le beau*, etc., qui, par le moyen de l'article, devièneut des substantifs. C'est ainsi qu'on suprime l'article des substantifs qu'on veut employer adjectivement. Exemples, *le grammairien* doit être filosofe, sans quoi il n'est pas *grammairien*. Come sujet de la proposition, *grammairien* est substantif; mais, comme atribut, il devient adjectif, ainsi que *filosofe* qu étant substantif de sa nature, est pris ici adjectivement.

On ne met point d'article avant les noms propres, du moins en

françois, parce que le nom propre ne peut marquer par lui-même qu'un individu. *Socrate*, *Louis*, *Charle*, etc.

A l'égard de ce que les grammairiens disent des articles indéfinis, indéterminés, partitifs, moyens, il est aisé de voir ou que ce ne sont point des articles, ou que c'est l'article tel que nous venons de le marquer.

Un home m'a dit. *Un* marque l'unité numérique, un *certain*, *quidam*, puisque le même tour de frase s'employoit par les Latins, qui n'avoient point d'article : *Fortè unam aspicio adolescentulam*, Ter. *Unam* est pour *quamdam*. *Un* n'est en françois que ce qu'il est en latin où l'on disoit *uni* et *unæ*, comme nous disons *les uns*.

Des n'est point l'article pluriel indéfini de *un*; c'est la préposition *de* unie par contraction avec l'article *les*, pour signifier un sens partitif individuel. Ainsi *des savans m'ont dit*, est la même chose que *certains*, *quelques*, *quelques uns de les*, ou *d'entre les savans m'ont dit*. *Des* n'est donc pas le nominatif pluriel de *un*, come le disent MM de P.R.: le vrai nominatif est sous-entendu.

Quand on dit, la justice *de* Dieu : *de* n'est nulement un article; c'est une préposition qui sert à marquer le raport *d'apartenance*, et qui répond ici au génitif des Latins, *justitia Dei*: *de* n'est donc qu'une préposition come toutes les autres qui servent à marquer diférens raports.

Un palais *de* roi : *de* n'est point ici un article ; c'est une *préposition extractive*, qui, avec son complément *roi*, équivaut à un adjectif. *De roi* veut dire *royal* : *palatium regium*. Un temple *de marbre*; *de marbre* équivaut à un adjectif : *templum marmoreum*, ou *de marmore*. *De* ne peut jamais être un article ; c'est toujours une préposition servant à marquer un raport quelconque.

Il faut distinguer le qualificatif adjectif d'espèce ou de sorte, du qualificatif individuel. Exemple, un salon de marbre, *de marbre* est un qualificatif spécifique adjectif; au lieu que, si l'on dit un salon du marbre qu'on a fait venir d'Égipte, *du marbre* est un qualificatif individuel; c'est pourquoi on y joint l'article avec la préposition, *du* est pour *de le*.

On voit, par les aplications que nous venons de faire, qu'il n'y a qu'un article proprement dit, et que les autres particules que l'on qualifie d'articles sont de toute autre nature; mais il y a plusieurs mots qui font la fonction d'articles, tels que les nombres cardinaus, les adjectifs possessifs, enfin tout ce qui détermine sufisament un objet.

Quelques grammairiens ont pris la précaution de prévenir qu'ils se servoient du mot *article* pour suivre le langage ordinaire des grammairiens. Mais, quand il s'agit de discuter des questions déjà assés subtiles par èles-mêmes, on doit surtout éviter les termes équivoques; il faut en employer de précis, dût-on les faire. Les homes ne sont que trop *nominaus* : quand leur oreille est frapée d'un mot qu'ils conoissent, ils croient comprendre, quoique souvent ils ne comprènent rien.

Pour éclaircir d'autant plus la question concernant l'article, exami-

nons son origine, suivons-en l'usage, et comparons enfin ses avantages avec ses inconvéniens. L'article tire son origine du pronom *ille*, que les Latins employoient souvent pour donner plus de force au discours. *Illa rerum domina fortuna*, *Catonem illum sapientem*, Cicéron. *Ille ego*, Virgile.

Quoique ce pronom démonstratif et métafisique réponde plus aujourd'hui à notre *ce* qu'à notre *le*, notre premier article *ly* ou *li*, qu'on trouve si souvent pour *le* dans Ville-Hardouin, étoit démonstratif dans son origine ; mais, à force d'être employé, il ne fut plus qu'un pronom explétif. *Ly*, et ensuite *le*, devint insensiblement le prénom inséparable de tous les substantifs ; de façon qu'en se joignant à un adjectif seul, il le fait prendre substantivement, come nous venons de le voir. Les Italiens mètent l'article même aus noms propres, ainsi qu'en usoient les Grecs.

Il ne s'agit donc plus d'examiner si nous pouvons employer ou suprimer l'article dans le discours, puisqu'il est établi par l'usage, et, qu'en fait de langue, l'usage est la loi ; mais de savoir si, filosofiquement parlant, l'article est nécessaire ? S'il n'est qu'utile ? Dans quèles ocasions il l'est ? S'il y en a où il est absolument inutile pour le sens, et s'il a des inconvéniens ?

Je répondrai à ces diférentes questions, en començant par la dernière, et en rétrogradant, parce que la solution de la première dépend de l'éclaircissement des autres.

L'article se répète si souvent dans le discours, qu'il doit naturèlement le rendre un peu languissant ; c'est un inconvénient, si l'article est inutile : mais, pour peu qu'il contribue à la clarté, on doit sacrifier les agrémens matériels d'une langue au sens et à la précision.

Il faut avouer qu'il y a baucoup d'ocasions où l'article pouroit être suprimé, sans que la clarté en soufrît : ce n'est que la force de l'habitude qui feroit trouver bisares et sauvages certaines frases dont il seroit ôté, puisque dans cèles où l'usage l'a suprimé, nous ne somes pas frapés de sa supression, et le discours n'en paroît que plus vif, sans en être moins clair. Tel est le pouvoir de l'habitude, que nous trouverions languissante cète frase, *la pauvreté n'est pas un vice*, en comparaison du tour proverbial, *pauvreté n'est pas vice*. Si nous étions familiarisés avec une infinité d'autres frases sans articles, nous ne nous apercevrions pas même de sa supression. Le latin n'a le tour si vif, que par le défaut d'article dans les noms, et la supression des pronoms personels dans les verbes, où ces pronoms ne sont pas en régime. *Vincere scis, Annibal; victoriâ uti nescis.* Cète frase latine, sans pronom personel, sans article, sans préposition, est plus vive que la traduction : *tu* sais vaincre, Annibal ; *tu* ne sais pas user *de la* victoire.

Il y a d'ailleurs beaucoup de bisarerie dans l'emploi de l'article. On le suprime devant presque tous les noms de villes, et on le met devant ceus de royaumes et de provinces, quoiqu'on ne l'y conserve pas dans tous les raports. On dit l'Angletère, avec l'article, et je viens d'Angletère, sans article.

Si le caprice a décidé de l'emploi de l'article dans plusieurs circons-

tances, il faut convenir qu'il y en a où il détermine le sens avec une précision qui ne s'y trouveroit plus, si on le suprimoit. Je me bornerai à peu d'exemples; mais je les choisirai assés diférens et assés sensibles, pour que l'application que j'en ferai, achève de déveloper la nature de l'article.

EXEMPLES. { Charle est *fils de Louis.*
Charle est *un fils de Louis.*
Charle est *le fils de Louis.*

Dans la première frase on aprend quèle est la qualité de Charle; mais on ne voit pas s'il la partage avec d'autres individus.

Dans la seconde, je vois que Charle a un ou plusieurs frères.

Et dans la troisième, je conois que Charle est fils unique.

Dans le premier exemple, *fils* est un adjectif qui peut être comun à plusieurs individus : car tout ce qui qualifie un sujet est adjectif.

Dans le second, *un* est un adjectif numérique qui supose pluralité, et dont le mot *fils* détermine l'espèce.

Dans le troisième, *le fils* marque un individu singulier. Il y a dans le second exemple *unité*, qui marque un nombre quelconque; et dans le troisième, *unicité*, qui exclut la pluralité.

EXEMPLES. { Êtes-vous *reine?*
Êtes-vous *une reine?*
Êtes-vous *la reine?*

Dans les deus premières questions, *reine* est adjectif; la seule diférence est que la première ne fait que suposer pluralité d'individus, que la seconde énonce expressément. Dans la troisième, *reine* est un substantif individuel, qui exclut tout autre individu spécifique de reine dans le lieu où l'on parle.

EXEMPLES. { *Le riche Luculle.*
Luculle le riche.

Dans le premier exemple, je vois que *Luculle* est qualifié de *riche*. Le nom propre substantif *Luculle* et l'adjectif *riche* ne marquent, par le rapport d'identité, qu'un seul et même individu.

Dans le second, l'adjectif *riche* ayant l'article pour prépositif, devient un substantif individuel, et le nom propre *Luculle* cesse d'en être un : il devient un nom spécifique apellatif, qui marque qu'il y a plus d'un *Luculle*. *Luculle le riche* est come *le riche* d'entre *les Luculle*.

Les paroles que Satan adresse à Jésus-Christ: *Si filius es Dei*, peuvent se traduire également en françois par cèles-ci : *Si vous êtes fils de Dieu*, ou *si vous êtes le fils de Dieu;* parce que le latin n'ayant point d'article, la frase peut ici présenter les deux sens. Il n'en seroit pas ainsi dans une traduction faite d'après le grec qui avoit l'article, dont il faisoit le même usage que nous (1). Par conséquent, les versets 3 et 6 du chap. IV de S. Mathieu, et le verset 3 du chap. IV de S. Luc,

(1) *Voyez* la Métode de P. R. et le Traité de la conformité du langage françois avec le grec, par Henri Étiène.

devroient se traduire : *Si vous êtes fils de Dieu;* mais le verset 9 de S. Luc doit être traduit : *Si vous êtes le fils de Dieu*, atendu que dans ce verset l'article précède le nom, *ὁ υἱὸς*, *le fils*, ce qui répond à l'*unigenitus*, dans la question de Satan.

Il est certain que dans les frases que nous venons de voir, l'article est nécessaire, et met de la précision dans le discours. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que les Latins eussent été fort embarassés à rendre ces idées avec clarté et sans article. Dans ces ocasions, leur frase ût peut-être été un peu plus longue que la nôtre; mais, dans une infinité d'autres frases, combien n'ont-ils pas plus de concision que nous, sans avoir moins de clarté !

On dit que les Latins étoient réduits à rendre par une frase générale, ces trois-ci : *Donez-moi le pain; donez-moi un pain; donez-moi du pain.* Mais n'auroient-ils pas pu dire : *Da mihi istum panem; unum panem; de pane?* Quand ils disoient simplement : *Da mihi panem*, les circonstances déterminoient assés le sens; come il n'y a que le lieu ou tèle autre circonstance qui détermine Louis XV, quand nous disons *le roi.*

Ce n'est pas que je croie notre langue inférieure à aucune autre, soit morte, soit vivante. Si l'on prétend que le latin étoit, par la vivacité des ellipses et par la variété des inversions, plus propre à l'éloquence, le françois le seroit plus à la filosofie, par l'ordre et la simplicité de sa sintaxe. Les tours éloquens pouroient quelquefois être aus dépens d'une certaine justesse. L'*à-peu-près* sufiroit en éloquence et en poésie, pourvu qu'il y ût de la chaleur et des images, parce qu'il s'agit plus de toucher, d'émouvoir et de persuader, que de démontrer et de convaincre; mais la filosofie veut de la précision.

Cependant les langues des peuples policés par les lètres, les siences et les arts, ont leurs avantages respectifs dans toutes les matières. S'il est vrai qu'il n'y ait point de traduction exacte qui égale l'original, c'est qu'il n'y a point de langues *paralèles*, même entre les modernes. Qu'il me soit permis de suivre cète figure : s'il s'agit d'aligner, dans une traduction, une langue moderne sur une anciène, le traducteur trouve à chaque pas des angles qui ne sont guère corespondans. Il s'ensuit que la langue la plus favorable est cèle dans laquèle on pense et l'on sent le mieus. La supériorité d'une langue pouroit bien n'être que la supériorité de ceus qui savent l'employer. L'avantage le plus réel vient de la richesse, de l'abondance des termes, enfin, du nombre des signes d'idées : ainsi cète question ne seroit qu'une afaire de calcul.

De tout ce qui vient d'être dit sur l'article, on peut conclure qu'il sert très-souvent à la précision, quoiqu'il y ait des occasions où il n'est que d'une nécessité d'usage : c'est sans doute ce qui a fait dire un peu trop légèrement par Jule Scaliger, en parlant de l'article : *Otiosum loquacissimæ gentis instrumentum.*

Je finirai ce qui concerne l'article par l'examen d'une question sur laquèle l'Académie a souvent été consultée; c'est au sujet du *pronom supléant le* et *la*, que je distingue fort de l'article. On demande à une fame : Etes-vous mariée? èle doit répondre : Je *le* suis, et non pas je

la suis. Si la question est faite à plusieurs, la réponse est encore : Nous *le* somes, et non pas, nous *les* somes. Mais si la question s'adressoit à une fame entre plusieurs autres, en lui demandant : Êtes-vous *la mariée ; la nouvèle mariée ?* la réponse seroit : Je *la* suis. Êtes-vous *nouvèlement mariée ?* je *le* suis. Le pronom supléant *le*, répond à toute frase pareille, quelque étendue qu'elle ût. Exemple. On a cru long-temps que l'ascension de l'eau dans les pompes venoit de l'horreur du vide ; on ne *le* croit plus. *Le*, suplée toute la proposition ce qui l'a fait nomer pronom *supléant*.

Tèle est la règle fixe ; mais je ne sache pas qu'on l'ait encore apuyée d'un principe ; le voici : Toutes les fois qu'il s'agit d'adjectif, soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel, ou d'une proposition résumée par ellipse, *le* est un pronom de tout genre et de tout nombre. S'il s'agit de substantifs, on y répond par *le*, *la*, *les*, suivant le genre et le nombre. Exemple. Vous avez vu le prince, je *le* vêrai aussi, je vêrai *lui ; la* princesse, je *la* vêrai, je vêrai *èle ; les* ministres, je *les* vêrai, je vêrai *eus*. On emploie ici les articles qui font alors la fonction de pronoms, et le deviènent en éfet par la supression des substantifs ; car si l'on répétoit les substantifs, *le*, *la*, *les* redeviendroient articles. Tout consiste donc dans la règle sur ces pronoms, à distinguer les substantifs, les adjectifs et les ellipses.

Des grammairiens demandent pourquoi dans cète frase : Je n'ai point vu *la* pièce nouvèle, mais je *la* vêrai, ces deus *la* ne seroient pas de même nature ; c'est, répondrai-je, qu'ils n'en peuvent être. Le premier *la* est l'article, et le second un pronom, quoiqu'ils aient la même origine. Ce sont, à la vérité, deus homonimes, come *mur, murus*, et *mûr*, *maturus*, dont l'un est substantif et l'autre adjectif. Le matériel d'un mot ne décide pas de sa nature, et malgré la parité de son et d'ortografe, les deus *la* ne se ressemblent pas plus qu'un home mûr et une muraille. A l'égard de l'origine, èle ne décide encore de rien. *Maturitas*, venant de *maturus*, ne laisse pas d'en diférer. C'est, dira-t-on peut-être, ici une dispute de mots ; j'y consens ; mais en fait de grammaire et de filosofie, une question de mots, est une question de choses.

CHAPITRE VIII.

Des pronoms.

Comme les hommes ont été obligés de parler souvent des mêmes choses dans un même discours, et qu'il eût été importun de répéter toujours les mêmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms, et que pour cette raison ils ont appelés *pronoms*.

Premièrement, ils ont reconnu qu'il était souvent inutile et de mauvaise grâce de se nommer soi-même ; et ainsi ils ont intro-

duit le pronom de la première personne, pour mettre au lieu du nom de celui qui parle : *Ego ;* moi, je.

Pour n'être pas aussi obligés de nommer celui à qui on parle, ils ont trouvé bon de le marquer par un mot qu'ils ont appelé pronom de la seconde personne : *Tu ;* toi, tu *ou* vous.

Et pour n'être pas obligés non plus de répéter les noms des autres personnes ou des autres choses dont on parle, ils ont inventé les pronoms de la troisième personne : *Ille, illa, illud ;* il, elle, lui, etc. Et de ceux-ci il y en a qui marquent comme au doigt la chose dont on parle, et qu'à cause de cela on nomme démonstratifs; comme *Hic,* celui-ci : *Iste,* celui-là, etc.

Il y en a aussi un qu'on nomme réciproque, c'est-à-dire, qui rentre dans lui-même ; qui est, *Sui, sibi, se. Pierre s'aime. Caton s'est tué.*

Ces pronoms faisant l'office des autres noms, en ont aussi les propriétés, comme :

Les nombres singulier et pluriel : *je, nous ; tu, vous :* mais en français on se sert ordinairement du pluriel *vous* au lieu du singulier *tu* ou *toi,* lors même que l'on parle à une seule personne : *Vous êtes un homme de promesse.*

Les genres : *il, elle ;* mais le pronom de la première personne est toujours commun ; et celui de la seconde aussi, hors dans l'hébreu, et les langues qui l'imitent, où le masculin אַתָּא est distingué du féminin את.

Les cas : *Ego, me ;* je, me, moi. Et même nous avons déjà dit en passant, que les langues qui n'ont point de cas dans les noms, en ont souvent dans les pronoms.

C'est ce que nous voyons en la nôtre, où l'on peut considérer les pronoms selon trois usages que nous marquerons par cette table.

AVANT LES VERBES AU			PARTOUT AILLEURS.	
Nominatif.	*Datif.*	*Accusat.*	*Ablatif.*	*Génitif*, etc.
Je nous	me		moi	
Tu vous	te		toi	
	se		soi	
Il, elle Ils, elles.	lui leur	le, la les.	lui eux.	elle elles.

Mais il y a quelques remarques à faire sur cette table.

La première est que, pour abréger, je n'ai mis *nous* et *vous* qu'une seule fois, quoiqu'ils se disent partout avant les verbes, après les verbes et en tous les cas. C'est pourquoi il n'y a aucune difficulté, dans le langage ordinaire, aux pronoms de la première et de la seconde personne, parce qu'on n'y emploie que *nous*, *vous*.

La seconde est que ce que nous avons marqué comme le datif et l'accusatif du pronom *il*, pour être mis avant les verbes, se met aussi après les verbes quand ils sont à l'impératif. *Vous lui dites; dites-lui. Vous leur dites; dites-leur. Vous le menez; menez-le. Vous la conduisez; conduisez-la.* Mais *me*, *te*, *se*, ne se disent jamais qu'avant le verbe. *Vous me parlez; vous me menez.* Et ainsi, quand le verbe est à l'impératif, il faut mettre *moi* au lieu de *me*. *Parlez-moi; menez-moi.* C'est à quoi M. de Vaugelas semble n'avoir pas pris garde, puisque cherchant la raison pourquoi on dit *menez-l'y*, et qu'on ne dit pas *menez-m'y*, il n'en a point trouvé d'autre que la cacophonie: au lieu qu'étant clair que *moi* ne se peut point apostropher, il faudrait, afin qu'on pût dire *menez-m'y*, qu'on dît aussi *menez-me*; comme on peut dire *menez-l'y*, parce qu'on dit *menez-le*. Or *menez-me* n'est pas français, et par conséquent *menez-m'y* ne l'est pas aussi.

La troisième remarque est que quand les pronoms sont avant les verbes ou après les verbes à l'impératif, on ne met point au datif la particule *à*. *Vous me donnez, donnez-moi*, et non pas *donnez à moi*, à moins que l'on n'en redouble le pronom, où l'on ajoute ordinairement *même*, qui ne se joint aux pronoms qu'en la troisième personne. *Dites-le-moi à moi: Je vous le donne à vous: Il me le promet à moi-même: Dites-leur à eux-mêmes: Trompez-la elle-même: Dites-lui à elle-même.*

La quatrième est que dans le pronom *il*, le nominatif *il* ou *elle*, et l'accusatif *le* ou *la*, se disent indifféremment de toutes sortes de choses; au lieu que le datif, l'ablatif, le génitif et le pronom *son*, *sa*, qui tient lieu du génitif, ne se doivent dire ordinairement que des personnes.

Ainsi l'on dit fort bien d'une maison de campagne: *Elle est belle; je la rendrai belle:* mais c'est mal parler que de dire: *Je lui ai ajouté un pavillon: Je ne puis vivre sans elle: C'est pour l'amour d'elle que je quitte souvent la ville: Sa situation me plaît.* Pour bien parler, il faut dire: *J'y ai ajouté un pavillon: Je ne puis vivre sans cela, ou sans le divertissement que j'y prends: Elle est cause que je quitte souvent la ville: La situation m'en plaît.*

Je sais bien que cette règle peut souffrir des exceptions ; car 1°. les mots qui signifient une multitude de personnes, comme *église, peuple, compagnie,* n'y sont point sujets.

2°. Quand on anime les choses, et qu'on les regarde comme des personnes, par une figure qu'on appelle *prosopopée*, on y peut employer les termes qui conviennent aux personnes.

3°. Les choses spirituelles, comme *la volonté, la vertu, la vérité,* peuvent souffrir les expressions personnelles ; et je ne crois pas que ce fût mal parler que de dire : *L'amour de Dieu a ses mouvemens, ses désirs, ses joies, aussi-bien que l'amour du monde : J'aime uniquement la vérité, j'ai des ardeurs pour elle que je ne puis exprimer.*

4°. L'usage a autorisé qu'on se serve du pronom *son*, en des choses tout-à-fait propres ou essentielles à celles dont on parle. Ainsi l'on dit qu'*une rivière est sortie de son lit,* qu'*un cheval a rompu sa bride, a mangé son avoine,* parce que l'on considère l'avoine comme une nourriture tout-à-fait propre au cheval ; que *chaque chose suit l'instinct de sa nature, que chaque chose doit être en son lieu, qu'une maison est tombée d'elle-même,* n'y ayant rien de plus essentiel à une chose que ce qu'elle est. Et cela me ferait croire que cette règle n'a pas lieu dans les discours de science, où l'on ne parle que de ce qui est propre aux choses ; et qu'ainsi l'on peut dire d'un mot, *sa signification principale est telle*, et d'un triangle, *son plus grand côté est celui qui soutient son plus grand angle.*

Il peut y avoir encore d'autres difficultés sur cette règle, ne l'ayant pas assez méditée pour rendre raison de tout ce qu'on y peut opposer ; mais au moins il est certain que, pour bien parler, on doit ordinairement y prendre garde, et que c'est une faute de la négliger, si ce n'est en des phrases qui sont autorisées par l'usage, ou si l'on n'en a quelque raison particulière. M. de Vaugelas, néanmoins, ne l'a pas remarquée ; mais une autre toute semblable touchant le *qui*, qu'il montre fort bien ne se dire que des personnes, hors le nominatif, et l'accusatif *que*.

Jusqu'ici nous avons expliqué les pronoms principaux et primitifs ; mais il s'en forme d'autres qu'on appelle possessifs ; de la même sorte que nous avons dit qu'il se faisait des adjectifs des noms qui signifient des substances, en y ajoutant une signification confuse, comme *de terre*, *terrestre*. Ainsi *meus*, mon, signifie distinctement *moi*, et confusément quelque chose qui m'appartient et qui est à moi. *Meus liber, mon livre,* c'est-à-dire, *le livre de moi*, comme le disent ordinairement les Grecs, *βίβλος μοῦ*.

Il y a de ces pronoms en notre langue, qui se mettent tou-

jours avec un nom sans article ; *mon, ton, son*, et les pluriels *nos, vos :* d'autres qui se mettent toujours avec l'article sans nom ; *mien, tien, sien*, et les pluriels *nôtres, vôtres :* et il y en a qui se mettent en toutes les deux manières, *notre* et *votre* au singulier, *leur* et *leurs*. Je n'en donne point d'exemples, car cela est trop facile. Je dirai seulement que c'est la raison qui a fait rejeter cette vieille façon de parler *un mien ami, un mien parent*, parce que *mien* ne doit être mis qu'avec l'article *le* et sans nom. *C'est le mien, ce sont les nôtres*, etc.

REMARQUES.

Les grammairiens n'ont pas assés distingué la nature des pronoms, qui n'ont été inventés que pour tenir la place des noms, en rapeler l'idée, et en éviter la répétition trop fréquente. *Mon, ton, son*, ne sont point des pronoms, puisqu'ils ne se mètent pas à la place des noms, mais avec les noms mêmes. Ce sont des adjectifs qu'on peut appeler *possessifs*, quant à leur signification, et *pronominaus*, quant à leur origine. *Le mien, le tien, le sien*, semblent être de vrais pronoms. Exemple : Je défens *son* ami, qu'il défende *le mien ; ami* est sous-entendu en parlant du *mien*. Si le substantif étoit exprimé, le mot *mien* deviendroit alors adjectif possessif, suivant l'ancien langage, un *mien* ami ; au lieu que le substantif *ami* étant suprimé, *mien*, précédé de l'article, est pris substantivement, et peut-être regardé come pronom. Si l'on admet ce principe, *notre* et *votre* seront adjectifs ou pronoms, suivant leur emploi. Come adjectifs, il se mètent toujours avec et avant le nom, sont des deus genres quant à la chose possédée, marquent pluralité quant aus possesseurs, et la première silabe est brève. *Nŏtre* bien, *nŏtre* patrie ; *vŏtre* pays, *vŏtre* nation, en parlant à plusieurs. Si l'on suprime le substantif, *notre* et *votre* prènent l'article qui marque le genre, deviènent pronoms, et la première silabe est longue. Exemple. Voici *nŏtre* emploi, et *le vōtre ; nŏtre* place et *la vōtre*. Come adjectifs, ils ont pour pluriel *nos* et *vos*, qui sont des deus genres ; *nos* biens, *vos* richesses. Come pronoms, *notre* et *votre* au pluriel, sont précédés de l'article *les* des deus genres. Exemple. Voici *nos* droits, voilà *les vōtres ;* voici *nos* raisons, voyons les *vōtres*. Si l'on énonçoit les substantifs dans les derniers membres des deus frases, les pronoms redeviendroient adjectifs, suivant l'ancien langage : les droits *nōtres*.

Leur peut être considéré sous trois aspects. Come pronom personel du pluriel de *lui*, il signifie *à eus, a èles*, et l'on n'écrit ni ne prononce *leurs* avec *s*. Exemple. *Ils* ou *èles* m'ont écrit, je *leur* ai répondu.

Come adjectif possessif, *leur* s'emploie au singulier et au pluriel ; *leur* bien, *leurs* biens.

Come pronom possessif, il est précédé de l'article, et susceptible de genre et de nombre : *le leur, la leur, les leurs*.

L'usage seul peut instruire de l'emploi des mots ; mais les grammairiens sont obligés à plus de précision. On doit définir et qualifier les

mots suivant leur valeur, et non pas sur leur son matériel. S'il faut éviter les divisions inutiles, qui chargeroient la mémoire sans éclairer l'esprit, on ne doit pas du moins confondre les espèces diférentes. Il est important de distinguer entre les mots d'une langue, ceus qui marquent des substances réèles ou abstraites, les vrais pronoms, les qualificatifs, les adjectifs fisiques ou métafisiques; les mots qui, sans doner aucune notion précise de substance ou de mode, ne sont qu'une désignation, une indication, et n'excitent qu'une idée d'existence, tels que *celui*, *cèle*, *ceci*, *cela*, etc., que les circonstances seules déterminent, et qui ne sont que des termes métafisiques, propres à marquer de simples concepts, et les diférentes vues de l'esprit.

Les grammairiens peuvent avoir diférens sistèmes sur la nature et le nombre des pronoms. Peut-être, filosofiquement parlant, n'y a-t-il de vrai pronom que celui de la troisième persone; *il*, *èle*, *eus*, *èles*: car celui de la première marque uniquement cèle qui parle, et celui de la seconde celle à qui l'on parle; indication assés superflue, puisqu'il est impossible de s'y méprendre. Le latin et le grec en usoient rarement, et ne se faisoient pas moins entendre; au lieu que le pronom de la troisième persone est absolument nécessaire dans toutes les langues, sans quoi on seroit obligé à une répétition insuportable de nom. Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de changer la nomenclature, entreprise inutile, peut-être impossible, et dont le succès n'opéreroit, pour l'art d'écrire, aucun avantage.

CHAPITRE IX.

Du pronom appelé relatif.

Il y a encore un autre pronom, qu'on appèlle relatif, *Qui, quæ, quod;* qui, lequel, laquelle.

Ce pronom relatif a quelque chose de commun avec les autres pronoms, et quelque chose de propre.

Ce qu'il a de commun, est qu'il se met au lieu du nom, et plus généralement même que tous les autres pronoms, se mettant pour toutes les personnes. *Moi* qui *suis chrétien : Vous* qui *êtes chrétien : Lui* qui *est roi.*

Ce qu'il a de propre peut être considéré en deux manières.

La première, en ce qu'il a toujours rapport à un autre nom ou pronom qu'on appelle antécédent, comme : *Dieu* qui *est saint. Dieu* est l'antécédent du relatif *qui.* Mais cet antécédent est quelquefois sous-entendu et non exprimé, surtout dans la langue latine, comme on l'a fait voir dans la Nouvelle Méthode pour cette langue.

La seconde chose que le relatif a de propre, et que je ne sache point avoir encore été remarquée par personne, est que la proposition dans laquelle il entre, qu'on peut appeler *incidente*,

peut faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition, qu'on peut appeler *principale*.

On ne peut bien entendre ceci, qu'on ne se souvienne de ce que nous avons dit dès le commencement de ce discours, qu'en toute proposition il y a un sujet, qui est ce dont on affirme quelque chose, et un attribut, qui est ce qu'on affirme de quelque chose. Mais ces deux termes peuvent être ou simples, comme quand je dis : *Dieu est bon :* ou complexes, comme quand je dis : *Un habile magistrat est un homme utile à la république*. Car ce dont j'affirme n'est pas seulement *un magistrat*, mais *un habile magistrat ;* et ce que j'affirme n'est pas seulement qu'il est *homme*, mais qu'il est *homme utile à la république*. On peut voir ce qui a été dit dans la Logique ou Art de penser, sur les propositions complexes, part. II, chap. III, IV, V, et VI.

Cette union de plusieurs termes dans le sujet et dans l'attribut est quelquefois telle, qu'elle n'empêche pas que la proposition ne soit simple, ne contenant en soi qu'un seul jugement, ou affirmation, comme quand je dis : *La valeur d'Achille a été cause de la prise de Troie*. Ce qui arrive toutes les fois que des deux substantifs qui entrent dans le sujet ou l'attribut de la proposition, l'un est régi par l'autre.

Mais d'autres fois aussi ces sortes de propositions dont le sujet ou l'attribut sont composés de plusieurs termes, enferment, au moins dans notre esprit, plusieurs jugemens, dont on peut faire autant de propositions ; comme quand je dis : *Dieu invisible a créé le monde visible*, il se passe trois jugemens dans mon esprit, renfermés dans cette proposition. Car je juge 1°. que *Dieu est invisible ;* 2°. qu'il *a créé le monde ;* 3°. que *le monde est visible*. Et de ces trois propositions, la seconde est la principale et l'essentielle de la proposition ; mais la première et la troisième ne sont qu'incidentes, et ne font que partie de la principale, dont la première en compose le sujet, et la dernière l'attribut.

Or ces propositions incidentes sont souvent dans notre esprit, sans être exprimées par des paroles, comme dans l'exemple proposé. Mais quelquefois aussi on les marque expressément, et c'est à quoi sert le relatif : comme quand je réduis le même exemple à ces termes : *Dieu*, qui *est invisible, a créé le monde*, qui *est visible*.

Voilà donc ce que nous avons dit être propre au relatif, de faire que la proposition dans laquelle il entre, puisse faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition.

Sur quoi il faut remarquer, 1°. que, lorsqu'on joint ensemble deux noms, dont l'un n'est pas en régime, mais convient avec

l'autre, soit par apposition, comme *urbs Roma*, soit comme adjectif, comme *Deus sanctus*, surtout si cet adjectif est un participe, *canis currens*, toutes ces façons de parler enferment le relatif dans le sens, et se peuvent résoudre par le relatif: *Urbs* quæ *dicitur Roma : Deus* qui *est sanctus : Canis* qui *currit :* et qu'il dépend du génie des langues de se servir de l'une ou de l'autre manière. Et ainsi nous voyons qu'en latin on emploie d'ordinaire le participe : *Video canem currentem* : et en français le relatif : *Je vois un chien* qui *court.*

2°. J'ai dit que la proposition du relatif peut faire *partie* du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition, qu'on peut appeler principale; car elle ne fait jamais le sujet entier, ni l'attribut entier; mais il y faut joindre le mot dont le relatif tient la place, pour en faire le sujet entier, et quelque autre mot pour en faire l'attribut entier. Par exemple, quand je dis : *Dieu qui est invisible est le créateur du monde qui est visible : qui est invisible* n'est pas tout le sujet de cette proposition, mais il y faut ajouter *Dieu :* et *qui est visible* n'en est pas tout l'attribut, mais il y faut ajouter *le créateur du monde.*

3°. Le relatif peut être ou sujet ou partie de l'attribut de la proposition incidente. Pour en être sujet, il faut qu'il soit au nominatif; *qui creavit mundum ; qui sanctus est.*

Mais quand il est à un cas oblique, génitif, datif, accusatif, alors il fait, non pas l'attribut entier de cette proposition incidente, mais seulement une partie : *Deus quem amo ; Dieu que j'aime.* Le sujet de la proposition est *ego*, et le verbe fait la liaison et une partie de l'attribut, dont *quem* fait une autre partie ; comme s'il y avait *Ego amo quem*, ou *Ego sum amans quem.* Et de même : *Cujus cœlum sedes est, duquel le ciel est le trône.* Ce qui est toujours comme si l'on disait : *Cœlum est sedes cujus : Le ciel est le trône duquel.*

Néanmoins, dans ces rencontres mêmes, on met toujours le relatif à la tête de la proposition, quoique, selon le sens, il ne dût être qu'à la fin, si ce n'est qu'il soit gouverné par une préposition : car la préposition précède, au moins ordinairement : *Deus à quo mundus est conditus : Dieu par qui le monde a été créé.*

Diverses difficultés de grammaire, qu'on peut expliquer par ce principe.

Ce que nous avons dit des deux usages du relatif, l'un d'être pronom, et l'autre de marquer l'union d'une proposition avec une autre, sert à expliquer plusieurs choses dont les grammairiens sont bien empêchés de rendre raison.

Je les réduirai ici en trois classes, et j'en donnerai quelques exemples de chacune.

La première, où le relatif est visiblement pour une conjonction et un pronom démonstratif.

La seconde, où il ne tient lieu que de conjonction.

Et la troisième, où il tient lieu de démonstratif, et n'a plus rien de conjonction.

Le relatif tient lieu de conjonction et de démonstratif, lorsque Tite-Live, par exemple, a dit, parlant de Junius Brutus : *Is quùm primores civitatis, in quibus fratrem suum ab avunculo interfectum audisset :* car il est visible que *in quibus* est là pour *et in his*, de sorte que la phrase est claire et intelligible, si on la réduit ainsi : *Quùm primores civitatis, et in his fratrem suum interfectum audisset :* au lieu que, sans ce principe, on ne peut la résoudre.

Mais le relatif perd quelquefois sa force de démonstratif, et ne fait plus que l'office de conjonction.

Ce que nous pouvons considérer en deux rencontres particulières.

La première est une façon de parler fort ordinaire dans la langue hébraïque, qui est que, lorsque le relatif n'est pas le sujet de la proposition dans laquelle il entre, mais seulement partie de l'attribut, comme lorsque l'on dit, *pulvis quem projicit ventus ;* les Hébreux alors ne laissent au relatif que le dernier usage, de marquer l'union de la proposition avec une autre ; et pour l'autre usage, qui est de tenir la place du nom, ils l'expriment par le pronom démonstratif, comme s'il n'y avait point de relatif ; de sorte qu'ils disent : *Quem projicit eum ventus.* Et ces sortes d'expressions ont passé dans le Nouveau Testament, où S. Pierre, faisant allusion à un passage d'Isaïe, dit de Jésus-Christ, οὗ τῷ μώλωπι αὐτοῦ ἰάθητε. *Cujus livore ejus sanati estis.* Les grammairiens n'ayant pas bien distingué ces deux usages du relatif, n'ont pu rendre aucune raison de cette façon de parler, et ont été réduits à dire que c'était un pléonasme, c'est-à-dire, une superfluité inutile.

Mais cela n'est pas même sans exmple dans les meilleurs auteurs latins, quoique les grammairiens ne l'aient pas entendu : car c'est ainsi que Tite-Live a dit, par exemple : *Marcus Flavius, tribunus plebis, tulit ad populum, ut in Tusculanos animadverteretur,* quorum *eorum ope ac consilio Veliterni populo romano bellum fecissent.* Et il est si visible que *quorum* ne fait là office que de conjonction, que quelques uns ont cru qu'il y fallait lire : *quòd eorum ope ;* mais c'est ainsi que disent les

meilleures éditions et les plus anciens manuscrits; et c'est encore ainsi que Plaute a parlé en son *Trinummus*, lorsqu'il a dit:

> *Inter eosne homines condalium te redipisci postulas,*
> Quorum *eorum unus surripuit currenti cursori solum?*

où *quorum* fait le même office que s'il y avait: *cùm eorum unus surripuerit*, etc.

La seconde chose qu'on peut expliquer par ce principe, est la célèbre dispute entre les grammairiens, touchant la nature du *quòd* latin après un verbe; comme quand Cicéron dit: *Non tibi objicio* quòd *hominem spoliasti*, ce qui est encore plus commun dans les auteurs de la basse latinité, qui disent presque toujours par *quòd*, ce qu'on dirait plus élégamment par l'infinitif: *Dico* quòd *tellus est rotunda*, pour *dico tellurem esse rotundam*. Les uns prétendent que ce *quòd* est un adverbe ou conjonction; et les autres, que c'est le neutre du relatif même *qui, quæ, quod*.

Pour moi, je crois que c'est le relatif qui a toujours rapport à un antécédent (ainsi que nous l'avons déjà dit), mais qui est dépouillé de son usage de pronom, n'enfermant rien dans sa signification qui fasse partie ou du sujet ou de l'attribut de la proposition incidente, et retenant seulement son second usage d'unir la proposition où il se trouve, à une autre; comme nous venons de dire de l'hébraïsme, *quem projicit eum ventus*. Car dans ce passage de Cicéron: *Non tibi objicio quòd hominem spoliasti*, ces derniers mots, *hominem spoliasti*, font une proposition parfaite, où le *quòd* qui la précède n'ajoute rien, et ne suppose pour aucun nom; mais tout ce qu'il fait, est que cette même proposition où il est joint, ne fait plus que la partie de la proposition entière: *Non tibi objicio quòd hominem spoliasti*, au lieu que sans le *quòd* elle subsisterait par elle-même, et ferait toute seule une proposition.

C'est ce que nous pourrons encore expliquer en parlant de l'infinitif des verbes, où nous ferons voir aussi que c'est la manière de résoudre le *que* des Français (qui vient de ce *quòd*), comme quand on dit: *Je suppose que vous serez sage: Je vous dis que vous avez tort*. Car ce *que* est là tellement dépouillé de la nature de pronom, qu'il n'y fait office que de liaison, laquelle fait voir que ces propositions, *vous serez sage, vous avez tort*, ne font que partie des propositions entières; *je suppose*, etc.; *je vous dis*, etc.

Nous venons de marquer deux rencontres où le relatif, perdant son usage de pronom, ne retient que celui d'unir deux propositions ensemble; mais nous pouvons, au contraire, remarquer deux autres rencontres où le relatif perd son usage de

liaison, et ne retient que celui de pronom. La première est dans une façon de parler où les Latins se servent souvent du relatif, en ne lui donnant presque que la force d'un pronom démonstratif, et lui laissant fort peu de son autre usage, de lier la proposition dans laquelle on l'emploie, à une autre proposition. C'est ce qui fait qu'ils commencent tant de périodes par le relatif, qu'on ne saurait traduire dans les langues vulgaires que par le pronom démonstratif, parce que la force du relatif, comme liaison, y étant presque toute perdue, on trouverait étrange qu'on y en mît un. Par exemple, Pline commence ainsi son panégyrique : *Benè ac sapienter, P. C., majores instituerunt, ut rerum agendarum, ità dicendi initium à precationibus capere, quòd nihil ritè, nihilque providenter homines sine Deorum immortalium ope, consilio, honore, auspicarentur.* Qui *mos, cui potiùs quàm consuli, aut quandò magis usurpandus colendusque est ?*

Il est certain que ce *qui* commence plutôt une nouvelle période qu'il ne joint celle-ci à la précédente; d'où vient même qu'il est précédé d'un point; et c'est pourquoi, en traduisant cela en français, on ne mettrait jamais, *laquelle coutume*, mais *cette coutume*, commençant ainsi la seconde période : *et par qui cette coutume doit-elle être plutôt observée, que par un consul ?* etc.

Cicéron est plein de semblables exemples, comme *Orat. V. in Verrem : Itaque alii cives romani, ne cognoscerentur, capitibus obvolutis à carcere ad palum atque ad necem rapiebantur : alii, cùm à multis civibus romanis recognoscerentur, ab omnibus defenderentur, securi feriebantur.* Quorum *ego de acerbissimâ morte, crudelissimoque cruciatu dicam, cùm eum locum tractare cœpero.* Ce *quorum* se traduirait en français comme s'il y avait, *de illorum morte.*

L'autre rencontre où le relatif ne retient presque que son usage de pronom, c'est dans l'ὅτι des Grecs, dont la nature n'avait encore été assez exactement observée de personne que je sache, avant la Méthode Grecque. Car, quoique cette particule ait souvent beaucoup de rapport avec le *quòd* latin, et qu'elle soit prise du pronom relatif de cette langue, comme le *quòd* est pris du relatif latin, il y a souvent néanmoins cette différence notable entre la nature du *quòd* et de l'ὅτι, qu'au lieu que cette particule latine n'est que le relatif dépouillé de son usage de pronom, et ne retenant que celui de liaison, la particule grecque, au contraire, est le plus souvent dépouillée de son usage de liaison, et ne retient que celui de pronom. Sur quoi l'on peut voir la Nouvelle Méthode Latine (Remarques sur les Adverbes, n°. 4), et la Nouvelle Méthode Grecque, liv. VIII, chap. XI. Ainsi, par

exemple, lorsque dans l'Apocalypse, chap. III, Jésus-Christ faisant reproche à un évêque qui avait quelque satisfaction de lui-même, lui dit λέγεις ὅτι πλούσιος εἰμι; *dicis quod dives sum*; ce n'est pas à dire, *quod ego qui ad te loquor dives sum*; mais *dicis hoc*, vous dites cela, savoir, *dives sum*, *je suis riche*: de sorte qu'alors il y a deux oraisons ou propositions séparées, sans que la seconde fasse partie de la première; tellement que l'ὅτι n'y fait nullement office de relatif ni de liaison. Ce qui semble avoir été pris de la coutume des Hébreux, comme nous dirons ci-après, chap. XVII, et ce qui est très-nécessaire à remarquer pour résoudre quantité de propositions difficiles dans la langue grecque.

CHAPITRE X.

Examen d'une règle de la langue française, qui est qu'on ne doit pas mettre le relatif après un nom sans article.

Ce qui m'a porté à entreprendre d'examiner cette règle, est qu'elle me donne sujet de parler en passant de beaucoup de choses assez importantes pour bien raisonner sur les langues, qui m'obligeraient d'être trop long, si je les voulais traiter en particulier.

M. de Vaugelas est le premier qui a publié cette règle, entre plusieurs autres très-judicieuses, dont ses remarques sont remplies, qu'après un nom sans article on ne doit point mettre de *qui*. Ainsi l'on dit bien: *Il a été traité avec violence*; mais si je veux marquer que cette violence a été tout-à-fait inhumaine, je ne le puis faire qu'en y ajoutant un article: *Il a été traité avec une violence qui a été tout-à-fait inhumaine*.

Cela paraît d'abord fort raisonnable; mais comme il se rencontre plusieurs façons de parler en notre langue, qui ne semblent pas conformes à cette règle; comme entre autres celle-ci: *Il agit en politique qui sait gouverner. Il est coupable de crimes qui méritent châtiment. Il n'y a homme qui sache cela. Seigneur, qui voyez ma misère, assistez-moi. Une sorte de bois qui est fort dur*: j'ai pensé si on ne pourrait point la concevoir en des termes qui la rendissent plus générale, et qui fissent voir que ces façons de parler et autres semblables qui y paraissent contraires, n'y sont pas contraires en effet. Voici donc comme je l'ai conçue.

Dans l'usage présent de notre langue, on ne doit point mettre

de *qui* après un nom commun, s'il n'est déterminé par un article, ou par quelque autre chose qui ne le détermine pas moins que ferait un article.

Pour bien entendre ceci, il faut se souvenir qu'on peut distinguer deux choses dans le nom commun : la signification qui est fixe (car c'est par accident si elle varie quelquefois, par équivoque ou par métaphore), et l'étendue de cette signification, qui est sujette à varier selon que le nom se prend, ou pour toute l'espèce, ou pour une partie certaine ou incertaine.

Ce n'est qu'au regard de cette étendue que nous disons qu'un nom commun est *indéterminé,* lorsqu'il n'y a rien qui marque s'il doit être pris généralement ou particulièrement; et étant pris particulièrement, si c'est pour un particulier certain ou incertain. Et au contraire, nous disons qu'un nom est *déterminé,* quand il y a quelque chose qui en marque la détermination. Ce qui fait voir que par *déterminé* nous n'entendons pas *restreint,* puisque, selon ce que nous venons de dire, un nom commun doit passer pour *déterminé,* lorsqu'il y a quelque chose qui marque qu'il doit être pris dans toute son étendue ; comme dans cette proposition : *Tout homme est raisonnable.*

C'est sur cela que cette règle est fondée ; car on peut bien se servir du nom commun, en ne regardant que sa signification ; comme dans l'exemple que j'ai proposé : *Il a été traité avec violence* ; et alors il n'est point besoin que je le détermine ; mais si on en veut dire quelque chose de particulier, ce que l'on fait en ajoutant un *qui,* il est bien raisonnable que dans les langues qui ont des articles pour déterminer l'étendue des noms communs, on s'en serve alors, afin qu'on connaisse mieux à quoi doit se rapporter ce *qui,* si c'est à tout ce que peut signifier le nom commun, ou seulement à une partie certaine ou incertaine.

Mais aussi l'on voit par là que, comme l'article n'est nécessaire dans ces rencontres, que pour déterminer le nom commun, s'il est déterminé d'ailleurs, on y pourra ajouter un *qui,* de même que s'il y avait un article. Et c'est ce qui fait voir la nécessité d'exprimer cette règle comme nous avons fait, pour la rendre générale ; et ce qui montre aussi que presque toutes les façons de parler qui y semblent contraires, y sont conformes, parce que le nom qui est sans article, est déterminé par quelque autre chose. Mais, quand je dis *par quelque autre chose*, je n'y comprends pas le *qui* que l'on y joint : car si on l'y comprenait, on ne pécherait jamais contre cette règle, puisqu'on pourrait toujours dire qu'on n'emploie un *qui* après un nom sans article, que dans une façon de parler déterminée, parce qu'elle aurait été déterminée par le *qui* même.

Ainsi, pour rendre raison de presque tout ce qu'on peut opposer à cette règle, il ne faut que considérer les diverses manières dont un nom sans article peut être déterminé.

1°. Il est certain que les noms propres ne signifiant qu'une chose singulière, sont déterminés d'eux-mêmes, et c'est pourquoi je n'ai parlé dans la règle que des noms communs, étant indubitable que c'est fort bien parler que de dire : *Il imite Virgile, qui est le premier des poëtes. Toute ma confiance est en Jésus-Christ, qui m'a racheté.*

2°. Les vocatifs sont aussi déterminés par la nature même du vocatif; de sorte qu'on n'a garde d'y désirer un article pour y joindre un *qui*, puisque c'est la suppression de l'article qui les rend vocatifs, et qui les distingue des nominatifs. Ce n'est donc point contre la règle de dire : *Ciel, qui connaissez mes maux. Soleil, qui voyez toutes choses.*

3°. *Ce, quelques, plusieurs*, les noms de nombre, comme *deux, trois*, etc., *tout, nul, aucun*, etc., déterminent aussi bien que les articles. Cela est trop clair pour s'y arrêter.

4°. Dans les propositions négatives, les termes sur lesquels tombe la négation, sont déterminés à être pris généralement par la négation même, dont le propre est de tout ôter. C'est la raison pourquoi on dit affirmativement avec l'article : *Il a de l'argent, du cœur, de la charité, de l'ambition*; et négativement sans article : *Il n'a point d'argent, de cœur, de charité, d'ambition.* Et c'est ce qui montre aussi que ces façons de parler ne sont pas contraires à la règle : *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette. Il n'y a homme qui sache cela.* Ni même celle-ci : *Est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante?* parce que l'affirmation, avec un interrogant, se réduit dans le sens à une négation : *Il n'y a point de ville qui soit plus obéissante.*

5°. C'est une règle de logique très-véritable, que, dans les propositions affirmatives, le sujet attire à soi l'attribut, c'est-à-dire, le détermine. D'où vient que ces raisonnemens sont faux : *L'homme est animal, le singe est animal, donc le singe est homme*, parce que, *animal* étant attribut dans les deux premières propositions, les deux divers sujets se déterminent à deux diverses sortes d'*animal*. C'est pourquoi ce n'est point contre la règle de dire : *Je suis homme qui parle franchement*, parce que *homme* est déterminé par *je* : ce qui est si vrai, que le verbe qui suit le *qui*, est mieux à la première personne qu'à la troisième. *Je suis homme qui ai bien vu des choses*, plutôt que, *qui a bien vu des choses.*

6°. Les mots *sorte, espèce, genre*, et semblables, déterminent ceux qui les suivent, qui, pour cette raison, ne doivent point

avoir d'article. *Une sorte de fruit*, et non pas *d'un fruit*. C'est pourquoi c'est bien dit : *Une sorte de fruit qui est mûr en hiver. Une espèce de bois qui est fort dur.*

7°. La particule *en*, dans le sens de l'*ut* latin, *vivit ut rex*, *il vit en roi*, enferme en soi-même l'article, valant autant que *comme un roi*, *en la manière d'un roi*. C'est pourquoi ce n'est point contre la règle de dire : *Il agit en roi qui sait régner. Il parle en homme qui sait faire ses affaires* ; c'est-à-dire *comme un roi*, ou *comme un homme*, etc.

8°. *De*, seul avec un pluriel, est souvent pour *des*, qui est le pluriel de l'article *un*, comme nous avons montré dans le chapitre de l'*article*. Et ainsi ces façons de parler sont très-bonnes, et ne sont point contraires à la règle : *Il est accablé de maux qui lui font perdre patience. Il est chargé de dettes qui vont au delà de son bien.*

9°. Ces façons de parler, bonnes ou mauvaises : *C'est grêle qui tombe ; ce sont gens habiles qui m'ont dit cela*, ne sont point contraires à la règle, parce que le *qui* ne se rapporte point au nom qui est sans article, mais à *ce*, qui est de tout genre et de tout nombre. Car le nom sans article, *grêle*, *gens habiles*, est ce que j'affirme, et par conséquent l'attribut, et le *qui* fait partie du sujet dont j'affirme ; car j'affirme de *ce qui tombe* que *c'est de la grêle* ; *de ceux qui m'ont dit cela* que *ce sont des gens habiles* ; et ainsi le *qui* ne se rapportant point au nom sans article, cela ne regarde point cette règle.

S'il y a d'autres façons de parler qui y semblent contraires, et dont on ne puisse pas rendre raison par toutes ces observations, ce ne pourront être, comme je le crois, que des restes du vieux style, où on omettait presque toujours les articles. Or, c'est une maxime que ceux qui travaillent sur une langue vivante, doivent toujours avoir devant les yeux, que les façons de parler qui sont autorisées par un usage général et non contesté, doivent passer pour bonnes, encore qu'elles soient contraires aux règles et à l'analogie de la langue, mais qu'on ne doit pas les alléguer pour faire douter des règles et troubler l'analogie, ni pour autoriser par conséquent d'autres façons de parler que l'usage n'aurait pas autorisées. Autrement, qui ne s'arrêtera qu'aux bizarreries de l'usage, sans observer cette maxime, fera qu'une langue demeurera toujours incertaine, et que, n'ayant aucuns principes, elle ne pourra jamais se fixer.

REMARQUES.

Vaugelas ayant fait l'observation dont il s'agit ici, en auroit trouvé la raison, s'il l'ût cherchée : MM. de P. R., en voulant la doner, n'y

ont pas mis assés de précision : le défaut vient de ce que le mot *déterminer* n'est pas défini. Ils ont senti qu'il ne vouloit pas dire *restreindre*, puisque l'article s'emploie également avec un nom comun, pris universèlement, particulièrement, ou singulièrement : *l'home*, *les homes :* cependant ils se servent du mot d'*étendue*, qui supose celui de *restreindre*.

Déterminer, en parlant de l'article à l'égard d'un nom apellatif, général ou comun, veut dire faire prendre ce nom substantivement et individuèlement. Or, l'usage ayant mis l'article à tous les substantifs individualisés, pour qu'un substantif soit pris adjectivement dans une proposition, il n'y a qu'à suprimer l'article, sans rien mètre qui en tiène lieu.

EXEMPLES. { L'home est *animal*.
L'home est *raisonable*.

Animal, substantif par soi-même, mais n'ayant point l'article, est pris aussi adjectivement dans la première proposition, que *raisonable* dans la seconde.

Par la même raison, un adjectif est pris substantivement, si l'on y met l'article. Par exemple :

Le pauvre en sa cabane.

pauvre, au moyen de l'article, est pris substantivement dans ce vers.

Le relatif doit toujours rapeler l'idée d'une persone ou d'une chose, d'un ou de plusieurs individus, *l'home qui*, *les homes qui*, et non pas l'idée d'un mode, d'un attribut qui n'a point d'existence propre. Or tous les substantifs réels ou métafisiques doivent avoir, pour être pris substantivement, un article, ou quelque autre prépositif, come *tout*, *quelque*, *ce*, *mon*, *ton*, *son*, *un*, *deus*, *trois*, etc., qui ne se joignent qu'à des substantifs. Le relatif ne peut donc jamais se mètre qu'apres un nom ayant un article, ou quelque autre prépositif. Voilà tout le secret de la règle de Vaugelas.

CHAPITRE XI.

Des prépositions.

NOUS avons dit ci-dessus, chap. VI, que les cas et les prépositions avaient été inventés pour le même usage, qui est de marquer les rapports que les choses ont les unes aux autres.

Ce sont presque les mêmes rapports dans toutes les langues, qui sont marqués par les prépositions : c'est pourquoi je me contenterai de rapporter ici les principaux de ceux qui sont marqués par les prépositions de la langue française, sans m'obliger à en faire un dénombrement exact, comme il serait nécessaire pour une grammaire particulière.

Je crois donc qu'on peut réduire les principaux de ces rapports à ceux

De lieu, de situation, d'ordre.		chez	*il est chez le roi.*
		dans	*il est dans Paris.*
		en	*il est en Italie.*
		à	*il est à Rome.*
		hors	*cette maison est hors de la ville.*
		sur ou sus	*il est sur la mer.*
		sous	*tout ce qui est sous le ciel.*
		devant	*un tel marchait devant le roi.*
		après	*un tel marchait après le roi.*
Du temps.		avant	*avant la guerre.*
		pendant	*pendant la guerre.*
		depuis	*depuis la guerre.*
Du terme	où l'on tend,	en	*il va en Italie.*
		à	*à Rome.*
		vers	*l'aimant se tourne vers le Nord.*
		envers	*son amour envers Dieu.*
	que l'on quitte,	de	*il part de Paris.*
De la cause	efficiente,	par	*maison bâtie par un architecte.*
	matérielle,	de	*de pierre et de brique.*
	finale,	pour	*pour y loger.*
Autres rapports de	union,	avec	*les soldats avec leurs officiers.*
	séparation,	sans	*les soldats sans leurs officiers.*
	exception,	outre	*compagnie de cent soldats outre les officiers.*
	opposition,	contre	*soldats révoltés contre leurs officiers.*
	retranchem.	de	*soldats retranchés du régiment.*
	permutation,	pour	*rendre un prisonnier pour un autre.*
	conformité,	selon	*selon la raison.*

Il y a quelques remarques à aire sur les prépositions, tant pour toutes les langues que pour la française en particulier.

La première est qu'on n'a suivi en aucune langue, sur le sujet des prépositions, ce que la raison aurait désiré, qui est qu'un rapport ne fût marqué que par une préposition, et qu'une même préposition ne marquât qu'un seul rapport. Car il arrive au contraire, dans toutes les langues, ce que nous avons vu dans ces exemples pris de la française, qu'un même rapport est signifié par plusieurs prépositions, comme *dans*, *en*, *à*, et qu'une même préposition, comme *en*, *à*, marque divers rapports. C'est ce qui cause souvent des obscurités dans la langue hébraïque, et dans le grec de l'Écriture, qui est plein d'hébraïsmes, parce que les Hébreux ayant peu de prépositions, ils les emploient à de fort différens usages. Ainsi la préposition ב, qui est appelée affixe, parce qu'elle se joint avec les mots, se prenant en plusieurs sens, les écrivains du Nouveau Testament, qui l'ont rendue par ἐν, *in*, prennent aussi cet ἐν ou *in*, en des sens fort différens; comme on voit particulièrement dans S. Paul,

où cet *in* se prend quelquefois pour *par : Nemo potest dicere, Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto ;* quelquefois pour *selon : Cui vult, nubat tantùm in Domino ;* quelquefois pour *avec : Omnia vestrá in charitate fiant* ; et encore en d'autres manières.

La seconde remarque est que *de* et *à* ne sont pas seulement des marques du génitif et du datif, mais aussi des prépositions qui servent encore à d'autres rapports. Car quand on dit : *Il est sorti* de *la ville,* ou, *Il est allé* à *sa maison des champs ; de* ne marque pas un génitif, mais la préposition *ab* ou *ex, egressus est ex urbe :* et *à* ne marque pas un datif, mais la préposition *in, abiit invillam suam.*

La troisième, est qu'il faut bien distinguer ces cinq prépositions, *dans, hors, sus, sous, avant,* de ces cinq mots qui ont la même signification, mais qui ne sont point prépositions, au moins pour l'ordinaire ; *dedans, dehors, dessus, dessous, auparavant.*

Le dernier de ces mots est un abverbe qui se met absolument, et non devant les noms. Car l'on dit bien *: Il était venu auparavant ;* mais il ne faut pas dire : *Il était venu auparavant dîner,* mais *avant dîner,* ou *avant que de dîner.* Et pour les quatre autres, *dedans, dehors, dessus, dessous*, je crois que ce sont des noms, comme il se voit, en ce qu'on y joint presque toujours l'article ; *le dedans, le dehors, au dedans, au dehors*, et qu'ils régissent le nom qui les suit au génitif, qui est le régime des noms substantifs ; *au dedans de la maison, au dessus du toit.*

Il y a néanmoins une exception, que M. de Vaugelas a judicieusement remarquée, qui est que ces mots redeviennent prépositions, quand on met ensemble les deux opposés, et qu'on ne joint le nom qu'au dernier ; comme : *La peste est dedans et dehors la ville. Il y a des animaux dessus et dessous la terre.*

La quatrième remarque est sur ces quatre particules, *en, y, dont, où,* qui signifient *de* ou *à* dans toute leur étendue, et de plus *lui* ou *qui :* car *en* signifie de lui, *y* à lui, *dont* de qui, et *ou* à qui. Et le principal usage de ces particules est pour observer les deux règles dont nous avons parlé dans le chapitre des pronoms, qui est que *lui* et *qui* au génitif, au datif, à l'ablatif, ne se disent ordinairement que des personnes : et ainsi quand on parle des choses, on se sert d'*en* au lieu du génitif *de lui,* ou du pronom *son ;* d'*y* au lieu du datif *à lui ;* de *dont* au lieu du génitif *de qui,* ou *duquel,* qui se peut dire, mais est d'ordinaire assez languissant ; et d'*où* au lieu du datif *à qui,* ou *auquel. Voyez* le chapitre des pronoms.

REMARQUES.

Non-seulement une même préposition marque des raports diférens, ce qui paroît déjà un défaut dans une langue, mais èle en marque d'oposés, ce qui paroît un vice; mais c'est aussi un avantage. Si chaque raport d'une idée à une autre avoit sa préposition, le nombre en seroit infini, sans qu'il en résultât plus de précision. Qu'importe que la clarté naisse de la préposition seule, ou de son union avec les autres termes de la proposition, puisqu'il faut toujours que l'esprit réunisse à la fois tous les termes d'une proposition, pour la concevoir? La préposition seule ne sufit pas pour déterminer les raports; èle ne sert alors qu'à unir les deus termes; et le raport entre eus est marqué par l'intelligence, par le sens total de la frase.

Par exemple, dans ces deus frases, dont le sens est opposé, *Louis a doné à Charle*, *Louis a ôté à Charle*, la préposition *à* lie les deux termes de la proposition; mais le vrai raport, quant à l'intelligence de la frase, n'est pas marqué par *à;* il ne l'est que par le sens total.

A l'égard des raports qui sont diférens sans être oposés, combien la préposition *de* n'en a-t-elle pas!

1°. Èle sert à former des qualificatifs adjectifs: une étofe d'écarlate. 2°. *De* est particule extractive; *du* pain, *pars aliqua panis*. 3°. *De* marque raport d'apartenance; le livre *de* Charle. 4°. *De* s'emploie pour *pendant* ou *durant; de* jour, *de* nuit. 5°. Pour *touchant*, *sur;* parlons *de* cète afaire. 6°. Pour *à cause;* je suis charmé *de* sa fortune. 7°. *De* sert à former des adverbes; *de* dessein prémédité.

Il est inutile de s'étendre davantage sur l'usage des prépositions, dont le lecteur peut aisément faire l'aplication.

CHAPITRE XII.

Des adverbes.

Le désir que les hommes ont d'abréger le discours, est ce qui a donné lieu aux adverbes; car la plupart de ces particules ne sont que pour signifier en un seul mot, ce qu'on ne pourrait marquer que par une préposition et un nom: comme *sapienter, sagement*, pour *cum sapientiâ, avec sagesse; hodiè*, pour *in hoc die, aujourd'hui*.

Et c'est pourquoi, dans les langues vulgaires, la plupart de ces adverbes s'expriment d'ordinaire plus élégamment par le nom avec la préposition: ainsi on dira plutôt *avec sagesse, avec prudence, avec orgueil, avec modération*, que *sagement, prudemment, orgueilleusement, modérément*, quoiqu'en latin, au contraire, il soit d'ordinaire plus élégant de se servir des adverbes.

De là vient aussi qu'on prend souvent pour adverbe ce qui

est un nom ; comme *instar* en latin, comme *primùm*, ou *primò*, *partim*, etc. *Voyez* Nouvelle Méthode Latine ; et en français, *dessus*, *dessous*, *dedans*, qui sont de vrais noms, comme nous l'avons fait voir au chapitre précédent.

Mais parce que ces particules se joignent d'ordinaire au verbe pour en modifier et déterminer l'action, comme *generosè pugnavit*, *il a combattu vaillamment* ; c'est ce qui a fait qu'on les a appelées *adverbes*.

REMARQUES.

On ne doit pas dire *la plupart de ces particules :* les adverbes ne sont point des particules, quoiqu'il y ait des particules qui sont des adverbes ; et la *plupart* ne dit pas assés. Tout mot qui peut être rendu par une préposition et un nom, est un adverbe, et tout adverbe peut s'y rapeler. *Constament*, avec constance. On *y* va, on va dans ce lieu-là.

Particule est un terme vague, assés abusivement employé dans les grammaires. C'est, dit-on, ce qu'il y a de plus dificile dans les langues. Oui, sans doute, pour ceus qui ne veulent ou ne peuvent définir les mots par leur nature, et se contentent de renfermer, sous une même dénomination, des choses de nature fort diférente. *Particule* ne siguifiant que petite partie, un monosilabe, il n'y a pas une partie d'oraison à laquèle on ne pût quelquefois l'apliquer. MM. de P. R. étoient plus que persone en état de faire toutes les distinctions possibles, mais, en quelques ocasions, ils se sont prêtés à la foiblesse des grammairiens de leur temps ; et il y en a encore du nôtre, qui ont besoin de pareils ménagemens.

CHAPITRE XIII.

Des verbes, et de ce qui leur est propre et essentiel.

Jusqu'ici nous avons expliqué les mots qui signifient les objets des pensées : il reste à parler de ceux qui signifient la manière des pensées, qui sont *les verbes*, *les conjonctions* et *les interjections*.

La connaissance de la nature du verbe dépend de ce que nous avons dit au commencement de ce discours, que le jugement que nous faisons des choses (comme quand je dis, *la terre est ronde*), enferme nécessairement deux termes, l'un appelé *sujet*, qui est ce dont on affirme, comme *terre ;* et l'autre appelé *attribut*, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde ;* et de plus, la liaison entre ces deux termes, qui est proprement l'action de notre esprit qui affirme l'attribut du sujet.

Ainsi les hommes n'ont pas eu moins de besoin d'inventer des mots qui marquassent l'*affirmation*, qui est la principale

manière de notre pensée, que d'en inventer qui marquassent les objets de notre pensée.

Et c'est proprement ce que c'est que le verbe, *un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation*, c'est-à-dire, de marquer que le discours, où ce mot est employé, est le discours d'un homme qui ne conçoit pas seulement les choses, mais qui en juge et qui les affirme. En quoi le verbe est distingué de quelques noms qui signifient aussi l'affirmation, comme *affirmans, affirmatio,* parce qu'ils ne la signifient qu'en tant que par une réflexion d'esprit elle est devenue l'objet de notre pensée, et ainsi ne marque pas que celui qui se sert de ces mots affirme, mais seulement qu'il conçoit une affirmation.

J'ai dit que le *principal* usage du verbe était de signifier l'affirmation, parce que nous ferons voir plus bas que l'on s'en sert encore pour signifier d'autres mouvemens de notre âme, comme *désirer, prier, commander*, etc.; mais ce n'est qu'en changeant d'inflexion et de mode; et ainsi nous ne considérons le verbe, dans tout ce chapitre, que selon sa principale signification, qui est celle qu'il a à l'indicatif, nous réservant de parler des autres en un autre endroit.

Selon cela, l'on peut dire que le verbe de lui-même ne devait point avoir d'autre usage que de marquer la liaison que nous faisons dans notre esprit des deux termes d'une proposition; mais il n'y a que le verbe *être*, qu'on appelle substantif, qui soit demeuré dans cette simplicité, et encore l'on peut dire qu'il n'y est proprement demeuré que dans la troisième personne du présent, *est*, et en de certaines rencontres. Car comme les hommes se portent naturellement à abréger leurs expressions, ils ont joint presque toujours, à l'affirmation, d'autres significations dans un même mot.

1°. Ils y ont joint celle de quelque attribut, de sorte qu'alors deux mots font une proposition : comme quand je dis, *Petrus vivit, Pierre vit,* parce que le mot de *vivit* enferme seul l'affirmation, et de plus l'attribut d'être vivant; et ainsi c'est la même chose de dire, *Pierre vit*, que de dire, *Pierre est vivant*. De là est venue la grande diversité des verbes dans chaque langue; au lieu que, si on s'était contenté de donner au verbe la signification générale de l'affirmation, sans y joindre aucun attribut particulier, on n'aurait eu besoin, dans chaque langue, que d'un seul verbe, qui est celui qu'on appelle *substantif*.

2°. Ils y ont encore joint, en de certaines rencontres, le sujet de la proposition, de sorte qu'alors deux mots peuvent encore, et même un seul mot, faire une proposition entière. Deux mots, quand je dis : *sum homo ;* parce que *sum* ne signifie pas seule-

ment l'affirmation, mais enferme la signification du pronom *ego*, qui est le sujet de cette proposition, et que l'on exprime toujours en français : *Je suis homme.* Un seul mot, comme quand je dis *vivo, sedeo :* car ces verbes enferment dans eux-mêmes l'affirmation et l'attribut, comme nous avons déjà dit; et, étant à la première personne, ils enferment encore le sujet : *Je suis vivant, je suis assis.* De là est venue la différence des personnes, qui est ordinairement dans tous les verbes.

3°. Ils y ont encore joint un rapport au temps, au regard duquel on affirme; de sorte qu'un seul mot, comme *cœnasti,* signifie que j'affirme de celui à qui je parle, l'action du souper, non pour le temps présent, mais pour le passé. Et de là est venue la diversité des temps, qui est encore, pour l'ordinaire, commune à tous les verbes.

La diversité de ces significations jointes en un même mot, est ce qui a empêché beaucoup de personnes, d'ailleurs fort habiles, de bien connaître la nature du verbe, parce qu'ils ne l'ont pas considéré selon ce qui lui est essentiel, qui est l'*affirmation,* mais selon ces rapports, qui lui sont accidentels en tant que verbe.

Ainsi Aristote, s'étant arrêté à la troisième des significations ajoutées à celle qui est essentielle au verbe, l'a défini, *vox significans cum tempore, un mot qui signifie avec temps.*

D'autres, comme Buxtorf, y ayant ajouté la seconde, l'ont défini, *vox flexilis cum tempore et personâ, un mot qui a diverses inflexions avec temps et personnes.*

D'autres, s'étant arrêtés à la première de ces significations ajoutées, qui est celle de l'attribut, et ayant considéré que les attributs que les hommes ont joints à l'affirmation dans un même mot, sont d'ordinaire des actions et des passions, ont cru que l'essence du verbe consistait à *signifier des actions ou des passions.*

Et enfin Jules-César Scaliger a cru trouver un grand mystère dans son livre des principes de la langue latine, en disant que la distinction des choses, *in permanentes et fluentes, en ce qui demeure et ce qui passe,* était la vraie origine de la distinction entre les noms et les verbes : les noms étant pour signifier ce qui demeure, et les verbes ce qui passe.

Mais il est aisé de voir que toutes ces définitions sont fausses, et n'expliquent point la vraie nature du verbe.

La manière dont sont conçues les deux premières, le fait assez voir, puisqu'il n'y est point dit ce que le verbe signifie, mais seulement ce avec quoi il signifie, *cum tempore, cum personâ.*

Les deux dernières sont encore plus mauvaises ; car elles ont les deux plus grands vices d'une définition, qui est de ne convenir ni à tout le défini, ni au seul défini ; *neque omni, neque soli.*

Car il y a des verbes qui ne signifient ni des actions, ni des passions, ni ce qui passe ; comme *existit, quiescit, friget, alget, tepet, calet, albet, viret, claret,* etc., de quoi nous parlerons en un autre endroit.

Et il y a des mots qui ne sont point verbes, qui signifient des actions et des passions, et même des choses qui passent, selon la définition de Scaliger. Car il est certain que les participes sont de vrais noms, et que néanmoins ceux des verbes actifs ne signifient pas moins des actions, et ceux des passifs des passions, que les verbes mêmes dont ils viennent ; et il n'y a aucune raison de prétendre que *fluens* ne signifie pas une chose qui passe, aussi bien que *fluit.*

A quoi on peut ajouter, contre les deux premières définitions du verbe, que les participes signifient aussi avec temps, puisqu'il y en a du présent, du passé et du futur, surtout en grec. Et ceux qui croient, non sans raison, qu'un vocatif est une vraie seconde personne, surtout quand il a une terminaison différente du nominatif, trouveront qu'il n'y aurait de ce côté-là qu'une différence du plus ou du moins entre le participe et le verbe.

Et ainsi la raison essentielle pourquoi un participe n'est point un verbe, c'est qu'il ne signifie point l'*affirmation,* d'où vient qu'il ne peut faire une proposition (ce qui est le propre du verbe) qu'en y ajoutant un verbe, c'est-à-dire, en y remettant ce qu'on en a ôté, en changeant le verbe en participe. Car, pourquoi est-ce que *Petrus vivit, Pierre vit,* est une proposition, et que *Petrus vivens, Pierre vivant,* n'en est pas une, si vous n'y ajoutez *est, Petrus est vivens, Pierre est vivant,* sinon parce que l'affirmation, qui est enfermée dans *vivit,* en a été ôtée pour en faire le participe *vivens ?* D'où il paraît que l'affirmation, qui se trouve ou qui ne se trouve pas dans un mot, est ce qui fait qu'il est verbe ou qu'il n'est pas verbe.

Sur quoi on peut encore remarquer, en passant, que l'infinitif, qui est très-souvent nom, ainsi que nous dirons, comme lorsqu'on dit, *le boire, le manger,* est alors différent des participes, en ce que les participes sont des noms adjectifs, et que l'infinitif est un nom substantif, fait par abstraction de cet adjectif ; de même que de *candidus* se fait *candor,* et de *blanc* vient *blancheur.* Ainsi *rubet,* verbe, signifie *est rouge,* enfer-

mant ensemble l'affirmation et l'attribut; *rubens*, participe, signifie simplement *rouge*, sans affirmation; et *rubere*, pris pour un nom, signifie *rougeur*.

Il doit donc demeurer pour constant qu'à ne considérer simplement que ce qui est essentiel au verbe, sa seule vraie définition est, *vox significans affirmationem, un mot qui signifie l'affirmation.* Car on ne saurait trouver de mot qui marque l'affirmation, qui ne soit verbe, ni de verbe qui ne serve à la marquer, au moins dans l'indicatif. Et il est indubitable que, si on avait inventé un mot, comme serait *est*, qui marquât toujours l'affirmation, sans avoir aucune différence ni de personne, ni de temps; de sorte que la diversité des personnes se marquât seulement par les noms et les pronoms, et la diversité des temps par les adverbes, il ne laisserait pas d'être un vrai verbe. Comme, en effet, dans les propositions que les philosophes appellent d'éternelle vérité, comme : *Dieu est infini, tout corps est divisible, le tout est plus grand que sa partie;* le mot *est* ne signifie que l'affirmation simple, sans aucun rapport au temps, parce que cela est vrai selon tous les temps, et sans que notre esprit s'arrête à aucune diversité de personnes.

Ainsi le verbe, selon ce qui lui est essentiel, est un mot qui signifie l'affirmation. Mais si l'on veut joindre, dans la définition du verbe, ses principaux accidens, on le pourra définir ainsi : *Vox significans affirmationem, cum designatione personæ, numeri et temporis : Un mot qui signifie l'affirmation avec désignation de la personne, du nombre et du temps,* ce qui convient proprement au verbe substantif.

Car pour les autres, en tant qu'ils en diffèrent par l'union que les hommes ont faite de l'affirmation avec de certains attributs, on les peut définir en cette sorte : *Vox significans affirmationem alicujus attributi, cum designatione personæ, numeri et temporis : Un mot qui marque l'affirmation de quelque attribut, avec désignation de la personne, du nombre et du temps.*

Et l'on peut remarquer, en passant, que l'affirmation, en tant que conçue, pouvant être aussi l'attribut du verbe, comme dans le verbe *affirmo*, ce verbe signifie deux affirmations, dont l'une regarde la personne qui parle, et l'autre la personne de qui on parle, soit que ce soit de soi-même, soit que ce soit d'une autre. Car quand je dis, *Petrus affirmat, affirmat* est la même chose que *est affirmans*, et alors *est* marque mon affirmation, ou le jugement que je fais touchant Pierre, et *affirmans*, l'affirmation que je conçois, et que j'attribue à Pierre.

Le verbe *nego*, au contraire, contient une affirmation et une négation, par la même raison.

Car il faut encore remarquer que, quoique tous nos jugemens ne soient pas affirmatifs, mais qu'il y en ait de négatifs, les verbes néanmoins ne signifient jamais d'eux-mêmes que les affirmations, les négations ne se marquant que par des particules, *non*, *ne*. ou par des noms qui les enferment, *nullus*, *nemo*, nul, personne, qui étant joints aux verbes, en changent l'affirmation en négation : *Nul homme n'est immortel. Nullum corpus est indivisibile.*

Mais, après avoir expliqué l'essence du verbe, et en avoir marqué en peu de mots les principaux accidens, il est nécessaire de considérer ces mêmes accidens un peu plus en particulier, et de commencer par ceux qui sont communs à tous les verbes, qui sont la diversité des personnes; des nombres et des temps.

CHAPITRE XIV.

De la diversité des personnes et des nombres dans les verbes.

Nous avons déjà dit que la diversité des personnes et des nombres dans les verbes, est venue de ce que les hommes, pour abréger, ont voulu joindre, dans un même mot, à l'affirmation qui est propre au verbe, le sujet de la proposition, au moins en de certaines rencontres. Car, quand un homme parle de soi-même, le sujet de la proposition est le pronom de la première personne, *ego;* moi, je; et quand il parle de celui auquel il adresse la parole, le sujet de la proposition est le pronom de la seconde personne, *tu;* tu, toi, vous.

Or, pour se dispenser de mettre toujours ces pronoms, on a cru qu'il suffirait de donner au mot qui signifie l'affirmation, une certaine terminaison qui marquât que c'est de soi-même qu'on parle, et c'est ce qu'on a appelé la première personne du verbe, *video, je vois.*

On a fait de même au regard de celui à qui on adresse la parole; et c'est ce qu'on a appelé la seconde personne, *vides, tu vois.* Et comme ces pronoms ont leur pluriel, quand on parle de soi-même en se joignant à d'autres, *nos*, nous, ou de celui à qui on parle, en le joignant aussi à d'autres, *vos*, vous, on a donné aussi deux terminaisons différentes au pluriel; *videmus, nous voyons; videtis, vous voyez.*

Mais parce que le sujet de la proposition n'est souvent ni soi-même, ni celui à qui on parle, il a fallu nécessairement, pour réserver ces deux terminaisons à ces deux sortes de personnes, en faire une troisième qu'on joignît à tous les autres sujets de

la proposition. Et c'est ce qu'on a appelé troisième personne, tant au singulier qu'au pluriel; quoique le mot de personne, qui ne convient proprement qu'aux substances raisonnables et intelligentes, ne soit propre qu'aux deux premières, puisque la troisième est pour toutes sortes de choses, et non pas seulement pour les personnes.

On voit par là que naturellement ce qu'on appelle troisième personne devrait être le thême du verbe, comme il l'est aussi dans toutes les langues orientales. Car il est plus naturel que le verbe signifie premièrement l'affirmation, sans marquer particulièrement aucun sujet, et qu'ensuite il soit déterminé par une nouvelle inflexion à renfermer pour sujet la première ou la seconde personne.

Cette diversité de terminaisons pour les deux premières personnes, fait voir que les langues anciennes ont grande raison de ne joindre aux verbes que rarement, et pour des considérations particulières, les pronoms de la première et de la seconde personne, se contentant de dire, *video, vides, videmus, videtis*. Car c'est pour cela même que ces terminaisons ont été originairement inventées, pour se dispenser de joindre ces pronoms aux verbes. Et néanmoins les langues vulgaires; et surtout la nôtre, ne laissent pas de les y joindre toujours; *je vois, tu vois, nous voyons, vous voyez*. Ce qui est peut-être venu de ce qu'il se rencontre assez souvent que quelques unes de ces personnes n'ont pas de terminaison différente, comme tous les verbes en *er, aimer,* ont la première et la troisième semblables; *j'aime, il aime*, et d'autres la première et la seconde, *je lis, tu lis*, et en italien, assez souvent, les trois personnes du singulier se ressemblent; outre que souvent quelques unes de ces personnes n'étant pas jointes au pronom deviennent impératif, comme *vois, aime, lis*, etc.

Mais outre les deux nombres, singulier et pluriel, qui sont dans les verbes comme dans les noms, les Grecs y ont ajouté un duel, quand on parle de deux choses, quoiqu'ils s'en servent assez rarement.

Les langues orientales ont même cru qu'il était bon de distinguer quand l'affirmation regardait l'un ou l'autre sexe, le masculin ou le féminin: c'est pourquoi le plus souvent elles ont donné à une même personne du verbe deux diverses terminaisons pour servir aux deux genres; ce qui sert souvent pour éviter les équivoques.

CHAPITRE XV.

Des divers temps du verbe.

UNE autre chose que nous avons dit avoir été jointe à l'affirmation du verbe, est la signification du temps : car l'affirmation se pouvant faire selon les divers temps, puisque l'on peut assurer d'une chose qu'elle est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera, de là est venu qu'on a encore donné d'autres inflexions au verbe, pour signifier ces temps divers.

Il n'y a que trois temps simples : le *présent*, comme *amo, j'aime ;* le *passé*, comme *amavi, j'ai aimé ;* et le *futur*, comme *amabo, j'aimerai.*

Mais parce que dans le passé on peut marquer que la chose ne vient que d'être faite, ou indéfiniment qu'elle a été faite, de là il est arrivé que dans la plupart des langues vulgaires il y a deux sortes de prétérit : l'un qui marque la chose précisément faite, et que pour cela on nomme défini, comme *j'ai écrit, j'ai dit, j'ai fait, j'ai dîné ;* et l'autre qui la marque indéterminément faite, et que pour cela on nomme indéfini ou aoriste, comme *j'écrivis, je fis, j'allai, je dînai*, etc., ce qui ne se dit proprement que d'un temps qui soit au moins éloigné d'un jour de celui auquel nous parlons : car on dit bien, par exemple, *j'écrivis hier*, mais non pas *j'écrivis ce matin*, ni *j'écrivis cette nuit ;* au lieu de quoi il faut dire, *j'ai écrit ce matin, j'ai écrit cette nuit*, etc. Notre langue est si exacte dans la propriété des expressions, qu'elle ne souffre aucune exception en ceci, quoique les Espagnols et les Italiens confondent quelquefois ces deux prétérits, les prenant l'un pour l'autre.

Le futur peut aussi recevoir les mêmes différences : car on peut avoir envie de marquer une chose qui doit arriver bientôt; ainsi nous voyons que les Grecs ont leur *paulopost futur*, μετ' ὀλίγον μέλλων, qui marque que la chose se va faire, ou qu'on la doit presque tenir comme faite, comme πεποιήσομαι, *je m'en vas faire, voilà qui est fait ;* et l'on peut aussi marquer une chose comme devant arriver simplement, comme ποιήσω, *je ferai ; amabo, j'aimerai.*

Voilà pour ce qui est des temps, considérés simplement dans leur nature de *présent*, de *prétérit* et de *futur*.

Mais parce qu'on a voulu aussi marquer chacun de ces temps, avec rapport à un autre, par un seul mot, de là est venu qu'on a encore inventé d'autres inflexions dans les verbes, qu'on peut

appeler *des temps composés dans le sens*, et l'on en peut remarquer aussi trois.

Le premier est celui qui marque le passé avec rapport au présent, et on l'a nommé *prétérit imparfait*, parce qu'il ne marque pas la chose simplement et proprement comme faite ; mais comme présente à l'égard d'une chose qui est déjà néanmoins passée. Ainsi, quand je dis, *cùm intravit cœnabam, je soupais lorsqu'il est entré*, l'action du souper est bien passée au regard du temps auquel je parle ; mais je la marque comme présente au regard de la chose dont je parle, qui est l'entrée d'un tel.

Le deuxième temps composé est celui qui marque doublement le passé, et qui, à cause de cela, s'appelle *plusque-parfait*, comme *cœnaveram, j'avais soupé ;* par où je marque mon action de souper non-seulement comme passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée ; comme quand je dis, *j'avais soupé lorsqu'il est entré*, ce qui marque que mon souper avait précédé cette entrée, qui est pourtant aussi passée.

Le troisième temps composé est celui qui marque l'avenir avec rapport au passé ; savoir, le *futur parfait*, comme *cœnavero, j'aurai soupé ;* par où je marque mon action de souper comme future en soi, et comme passée au regard d'une autre chose à venir, qui la doit suivre ; comme, *quand j'aurai soupé, il entrera ;* cela veut dire que mon souper, qui n'est pas encore venu, sera passé, lorsque son entrée, qui n'est pas encore venue, sera présente.

On aurait pu de même ajouter encore un quatrième temps composé ; savoir, celui qui eût marqué l'avenir avec rapport au présent, pour faire autant de futurs composés que de prétérits composés ; et peut-être que le deuxième futur des Grecs marquait cela dans son origine, d'où vient même qu'il conserve presque toujours la figurative du présent : néanmoins dans l'usage on l'a confondu avec le premier ; en latin même, on se sert pour cela du futur simple : *cùm cœnabo intrabis, vous entrerez quand je souperai*, par où je marque mon souper comme futur en soi, mais comme présent à l'égard de votre entrée.

Voilà ce qui a donné lieu aux diverses inflexions des verbes, pour marquer les divers temps ; sur quoi il faut remarquer que les langues orientales n'ont que le passé et le futur, sans toutes les autres différences d'imparfait, de plusque-parfait, etc., ce qui rend ces langues sujettes à beaucoup d'ambiguités qui ne se rencontrent point dans les autres.

CHAPITRE XVI.

Des divers modes ou manières des verbes.

Nous avons déjà dit que les verbes sont de ce genre de mots qui signifient la manière et la forme de nos pensées, dont la principale est l'affirmation ; et nous avons aussi remarqué que les verbes reçoivent différentes inflexions, selon que l'affirmation regarde différentes personnes et différens temps. Mais les hommes ont trouvé qu'il était bon d'inventer encore d'autres inflexions, pour expliquer plus distinctement ce qui se passait dans leur esprit ; car premièrement ils ont remarqué qu'outre les affirmations simples, comme, *il aime, il aimait ;* il y en avait de conditionnelles et de modifiées, comme, *quoiqu'il aimât, quand il aimerait.* Et pour mieux distinguer ces affirmations des autres, ils ont doublé les inflexions des mêmes temps, faisant servir les unes aux affirmations simples, comme, *aime, aimait*, et réservant les autres pour les affirmations modifiées, comme, *aimât, aimerait ;* quoique ne demeurant pas fermes dans leurs règles, ils se servent quelquefois des inflexions simples pour marquer les affirmations modifiées: *et si vereor*, pour *et si verear*, et c'est de ces dernières sortes d'inflexions que les grammairiens ont fait leur *mode* appelé *subjonctif.*

De plus, outre l'affirmation, l'action de notre volonté se peut prendre pour une manière de notre pensée ; et les hommes ont eu besoin de faire entendre ce qu'ils voulaient, aussi bien que ce qu'ils pensaient. Or nous pouvons vouloir une chose en plusieurs manières, dont on en peut considérer trois comme les principales.

1°. Nous voulons des choses qui ne dépendent pas de nous, et alors nous ne les voulons que par un simple souhait, ce qui s'explique en latin par la particule *utinam*, et en la nôtre par *plût à Dieu.* Quelques langues, comme la grecque, ont inventé des inflexions particulières pour cela, ce qui a donné lieu aux grammairiens de les appeler le *mode optatif*, et il y en a dans notre langue, et dans l'espagnole et l'italienne, qui s'y peuvent rapporter, puisqu'il y a des temps qui sont triples. Mais en latin les mêmes inflexions servent pour le subjonctif et pour l'optatif; et c'est pourquoi on a fait fort bien de retrancher ce mode des conjugaisons latines, puisque ce n'est pas seulement la manière différente de signifier, qui peut être fort multipliée, mais les différentes inflexions qui doivent faire les modes.

2°. Nous voulons encore d'une autre sorte, lorsque nous nous

contentons d'accorder une chose, quoiqu'absolument nous ne la voulussions pas, comme quand Térence dit: *Profundat, perdat, pereat; qu'il dépense, qu'il perde, qu'il périsse,* etc. Les hommes auraient pu inventer une inflexion pour marquer ce mouvement, aussi bien qu'ils en ont inventé en grec pour marquer le simple désir; mais ils ne l'ont pas fait, et ils se servent pour cela du subjonctif; et en français nous y ajoutons *que. Qu'il dépense*, etc.: quelques grammairiens ont appelé ceci, *modus potentialis*, ou *modus concessivus*.

3°. La troisième sorte de vouloir est quand ce que nous voulons dépendant d'une personne de qui nous pouvons l'obtenir, nous lui signifions la volonté que nous avons qu'il le fasse. C'est le mouvement que nous avons quand nous commandons ou que nous prions; c'est pour marquer ce mouvement qu'on a inventé le mode qu'on appelle *impératif*, qui n'a point de première personne, surtout au singulier, parce qu'on ne se commande point proprement à soi-même; ni de troisième en plusieurs langues, parce qu'on ne commande proprement qu'à ceux à qui on s'adresse et à qui on parle. Et parce que le commandement ou la prière qui s'y rapporte, se fait toujours au regard de l'avenir, il arrive de là que l'impératif et le futur se prennent souvent l'un pour l'autre, surtout en hébreu, comme, *non occidés, vous ne tuerez point*, pour *ne tuez point*. D'où vient que quelques grammairiens ont mis l'impératif au nombre des futurs.

De tous ces modes dont nous venons de parler, les langues orientales n'ont que ce dernier, qui est l'impératif; et au contraire, les langues vulgaires n'ont point d'inflexion particulière pour l'impératif; mais ce que nous faisons en français pour le marquer, est de prendre la seconde personne du pluriel, et même la première, sans pronoms qui les précèdent. Ainsi, *vous aimez* est une simple affirmation; *aimez*, un impératif; *nous aimons*, affirmation; *aimons*, impératif. Mais quand on commande par le singulier, ce qui est fort rare, on ne prend pas la seconde personne, *tu aimes*, mais la première, *aime*.

REMARQUES.

Puisqu'on n'a multiplié les tems et les modes des verbes que pour mètre plus de précision dans le discours, je me permètrai une observation qui ne se trouve dans aucune grammaire sur la distinction qu'on devroit faire, et que peu d'écrivains font du tems continu et du tems passager, lorsqu'une action est dépendante d'une autre. Il y a des ocasions où le tems présent seroit préférable à l'imparfait qu'on emploie comunément. Je vais me faire entendre par des exemples. *On m'a dit que le roi* étoit *parti pour Fontainebleau*. La frase est exacte, atendu que *partir* est une action passagère. Mais je crois qu'en par-

lant d'une vérité constante, on ne s'exprimeroit pas avec assés de justesse en disant : *J'ai fait voir que Dieu* étoit *bon ; que les trois angles d'un triangle* étoient *égaus à deus droits :* il faudroit *que Dieu* est, etc., *que les trois angles* sont, etc., parce que ces propositions sont des vérités constantes et indépendantes des tems.

On emploie encore le plusque-parfait, quoique l'imparfait convînt quelquefois mieus après la conjonction *si*. Exemples : *Je vous aurois salué, si je vous* avois *vu*. La frase est exacte, parce qu'il s'agit d'une action passagère ; mais celui qui auroit la vue assés basse pour ne pas reconoître les passans, diroit naturèlement, si *je voyois*, et non pas, si *j'avois vu*, atendu que son état habituel est de ne pas voir. Ainsi on ne devroit pas dire : *Il n'auroit pas soufert cet afront, s'il* avoit été *sensible ;* il faut, s'il *étoit*, atendu que la sensibilité est une qualité permanente.

CHAPITRE XVII.

De l'infinitif.

Il y a encore une inflexion au verbe qui ne reçoit point de nombre ni de personnes, qui est celle qu'on appelle *infinitif*, comme, *esse*, être, *amare*, aimer. Mais il faut remarquer que quelquefois l'infinitif retient l'affirmation, comme quand je dis : *scio malum esse fugiendum, je sais qu'il faut fuir le mal*, et que souvent il la perd et devient nom (principalement en grec et dans les langues vulgaires), comme quand on dit, *le boire, le manger ;* et de même, *je veux boire, volo bibere :* car c'est-à-dire, *volo potum* ou *potionem*.

Cela étant supposé, on demande ce que c'est proprement que l'infinitif, lorsqu'il n'est point nom et qu'il retient son affirmation, comme dans cet exemple : *scio malum esse fugiendum*. Je ne sais si personne a remarqué ce que je vais dire : c'est qu'il me semble que l'infinitif est entre les autres manières du verbe, ce qu'est le relatif entre les autres pronoms. Car, comme nous avons dit que le relatif a de plus que les autres pronoms, qu'il joint la proposition dans laquelle il entre, à une autre proposition, je crois de même que l'infinitif a, par dessus l'affirmation du verbe, ce pouvoir de joindre la proposition où il est à un autre ; car *scio* vaut seul une proposition, et si vous ajoutiez, *malum est fugiendum*, ce serait deux propositions séparées ; mais mettant *esse* au lieu d'*est*, vous faites que la dernière proposition n'est plus que partie de la première, comme nous avons expliqué plus au long dans le chapitre IX, du relatif.

Et de là est venu qu'en français nous rendons presque toujours l'infinitif par l'indicatif du verbe et la particule *que : je sais que*

le mal est à fuir. Et alors (comme nous avons dit au même lieu) ce *que* ne signifie que cette union d'une proposition avec une autre, laquelle union est en latin enfermée dans l'infinitif, et en français aussi, quoique plus rarement ; comme quand on dit : *Il croit savoir toutes choses*.

Cette manière de joindre les propositions par un infinitif, ou par le *quòd* et le *que*, est principalement en usage quand on rapporte les discours des autres ; comme si je veux rapporter que le roi m'a dit : *Je vous donnerai une charge*, je ne ferai pas ordinairement ce rapport en ces termes : *Le roi m'a dit, je vous donnerai une charge*, en laissant les deux propositions séparées, l'une de moi et l'autre du roi ; mais je les joindrai ensemble par un *que* : *Le roi m'a dit qu'il me donnera une charge*. Et alors, comme ce n'est plus qu'une proposition qui est de moi, je change la première personne, *je donnerai*, en la troisième, *il donnera*, et le pronom *vous*, qui me signifiait le roi parlant, au pronom *me*, qui me signifie moi parlant.

Cette union des propositions se fait encore par le *si* en français et par *an* en latin, quand le discours qu'on rapporte est interrogatif ; comme si on m'a demandé : *Pouvez-vous faire cela ?* je dirai en le rapportant : *On m'a demandé si je pouvais faire cela*. Et quelquefois sans aucune particule, en changeant seulement de personne ; comme, *Il m'a demandé, qui êtes-vous ? Il m'a demandé qui j'étais ?*

Mais il faut remarquer que les Hébreux, lors même qu'ils parlent en une autre langue, comme les évangélistes, se servent peu de cette union des propositions, et qu'ils rapportent presque toujours les discours directement et comme ils ont été faits ; de sorte que l'ὅτι, *quòd*, qu'ils ne laissent pas de mettre quelquefois, ne sert souvent de rien et ne lie point les propositions, comme il fait dans les autres auteurs. En voici un exemple dans le premier chapitre de S. Jean : *Miserunt Judæi ab Hierosolymis sacerdotes et levitas ad Joannem ut interrogarent eum : Tu quis es ? Et confessus est et non negavit, et confessus est : quia* (ὅτι) *non sum ego Christus. Et interrogaverunt eum : Quid ergo ? Elias es tu ? Et dixit : Non sum. Propheta es tu ? Et respondit ; non*. Selon l'usage ordinaire de notre langue, on aurait rapporté indirectement ces demandes et ces réponses en cette manière : *Ils envoyèrent demander à Jean qui il était ; et il confessa qu'il n'était point le Christ. Et ils lui demandèrent qui il était donc ; s'il était Elie : et il dit que non. S'il était prophète, et il répondit que non*.

Cette coutume a même passé dans les auteurs profanes, qui semblent aussi l'avoir empruntée des Hébreux. Et de là vient

que l'ὅτι, comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus, chapitre IX, n'a souvent parmi eux que la force d'un pronon dépouillé de son usage de liaison, lors même que les discours ne sont pas rapportés directement.

REMARQUES.

Ceus qui ont fait des grammaires latines, se sont formé gratuitement bien des dificultés sur le *que retranché* : il sufisoit de faire la distinction des idiotismes, la diférence d'un latinisme à un gallicisme.

Les Latins ne conoissent point la règle du *que retranché* ; mais, come ils employoient un nominatif pour supôt des modes finis, ils se servoient de l'acusatif pour supôt du mode indéfini : lorsqu'ils y mètoient un nominatif, c'étoit à l'imitation des Grecs, qui usoient indiféramment des deus cas.

Outre la propriété qu'a l'infinitif de joindre une proposition à une autre, il faut observer que le sens exprimé par un acusatif et un infinitif, peut être le sujet ou le terme de l'action d'une proposition principale. Dans cète frase : *Magna ars non apparere artem*, l'infinitif et l'acusatif sont le sujet de la proposition. *Empêcher l'art de paroître, est un grand art.*

Dans cète autre frase, le terme de l'action d'un verbe actif est exprimé par le sens total d'un acusatif et d'un infinitif. *Credo tuos ad te scripsisse.* Littéralement, *je crois vos amis vous avoir écrit* ; et dans le tour françois, *je crois que vos amis vous ont écrit.*

L'infinitif, au lieu du *que*, n'est pas rare en françois, et il est quelquefois plus élégant. On dit plutôt : *Il prétend réussir dans son entreprise*, que : *Il prétend qu'il réussira.*

CHAPITRE XVIII.

Des verbes qu'on peut appeler adjectifs, *et de leurs différentes espèces, actifs, passifs, neutres.*

Nous avons déjà dit que les hommes ayant joint en une infinité de rencontres quelque attribut particulier avec l'affirmation, en avaient fait ce grand nombre de verbes différens du substantif, qui se trouvent dans toutes les langues, et que l'on pourrait appeler *adjectifs*, pour montrer que la signification, qui est propre à chacun, est ajoutée à la signification commune à tous les verbes, qui est celle de l'affirmation. Mais c'est une erreur commune de croire que tous ces verbes signifient des actions ou des passions; car il n'y a rien qu'un verbe ne puisse avoir pour son attribut, s'il plaît aux hommes de joindre l'affirmation avec cet attribut. Nous voyons même que le verbe substantif *sum*, *je suis*, est souvent adjectif, parce qu'au lieu de le prendre comme signifiant simplement l'affirmation, on y joint le plus général

de tous les attributs, qui est l'être; comme lorsque je dis : *Je pense, donc je suis; je suis* signifie là *sum ens, je suis un être, une chose; existo* signifie aussi *sum existens, je suis, j'existe.*

Cela n'empêche pas néanmoins qu'on ne puisse retenir la division commune de ces verbes en actifs, passifs et neutres.

On appelle proprement actifs ceux qui signifient une action à laquelle est opposée une passion, comme *battre, être battu; aimer, être aimé;* soit que ces actions se terminent à un sujet, ce qu'on appelle action réelle, comme *battre, rompre, tuer, noircir*, etc.; soit qu'elles se terminent seulement à un objet, ce qu'on appelle action intentionnelle, comme *aimer, connaître, voir.*

De là il est arrivé qu'en plusieurs langues les hommes se sont servis du même mot, en lui donnant diverses inflexions, pour signifier l'un et l'autre, appelant verbe actif celui qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué l'action, et verbe passif celui qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué la passion : *amo, amor; verbero, verberor.* C'est ce qui a été en usage dans toutes les langues anciennes, latine, grecque et orientales; et qui plus est, ces dernières donnent à un même verbe trois actifs, avec chacun leur passif, et un réciproque qui tient de l'un et de l'autre, comme serait *s'aimer*, qui signifie l'action du verbe sur le même sujet du verbe. Mais les langues vulgaires de l'Europe n'ont point de passif, et elles se servent, au lieu de cela, d'un participe fait du verbe actif, qui se prend en sens passif avec le verbe substantif *je suis;* comme, *je suis aimé, je suis battu*, etc.

Voilà pour ce qui est des verbes actifs et passifs.

Les *neutres*, que quelques grammairiens appellent *verba intransitiva, verbes qui ne passent point au dehors*, sont de deux sortes.

Les uns qui ne signifient point d'action, mais ou une qualité, comme *albet, il est blanc; viret, il est verd; friget, il est froid; alget, il est transi; tepet, il est tiède; calet, il est chaud*, etc.

Ou quelque situation; *sedet, il est assis; stat, il est debout; jacet, il est couché*, etc.

Ou quelque rapport au lieu, *adest, il est présent; abest, il est absent*, etc.

Ou quelque autre état ou attribut, comme *quiescit, il est en repos; excellit, il excelle; præest, il est supérieur; regnat, il est roi*, etc.

Les autres verbes neutres signifient des actions, mais qui ne passent point dans un sujet différent de celui qui agit, ou qui ne regardent point un autre objet, comme *dîner, souper, marcher, parler.*

Néanmoins ces dernières sortes de verbes neutres deviennent quelquefois transitifs, lorsqu'on leur donne un sujet, comme, *ambulare viam*, où le chemin est pris pour le sujet de cette action. Souvent aussi dans le grec, et quelquefois aussi dans le latin, on leur donne pour sujet le nom même formé du verbe, comme *pugnare pugnam*, *servire servitutem*, *vivere vitam*, etc.

Mais je crois que ces dernières façons de parler ne sont venues que de ce qu'on a voulu marquer quelque chose de particulier, qui n'était pas entièrement enfermé dans le verbe; comme quand on a voulu dire qu'un homme menait une vie heureuse, ce qui n'était pas enfermé dans le mot *vivere*, on a dit *vivere vitam beatam*; de même *servire duram servitutem*, et semblables; ainsi quand on dit *vivere vitam*, c'est sans doute un pléonasme qui est venu de ces autres façons de parler. C'est pourquoi aussi dans toutes les langues nouvelles on évite, comme une faute, de joindre le nom à son verbe, et l'on ne dit pas, par exemple, *combattre un grand combat*.

On peut résoudre par-là cette question, si tout verbe non passif régit toujours un accusatif, au moins sous-entendu. C'est le sentiment de quelques grammairiens fort habiles, mais pour moi je ne le crois pas. Car 1°. les verbes qui ne signifient aucune action, mais quelque état, comme, *quiescit*, *existit*, ou quelque qualité, comme, *albet*, *calet*, n'ont point d'accusatif qu'ils puissent régir; et pour les autres il faut regarder si l'action qu'ils signifient, a un sujet, ou un objet, qui puissent être différens de celui qui agit, car alors le verbe régit le sujet ou cet objet à l'accusatif. Mais quand l'action signifiée par le verbe n'a ni sujet, ni objet différent de celui qui agit, comme, *dîner*, *prandere*; *souper*, *cœnare*, etc., alors il n'y a pas assez de raison pour dire qu'ils gouvernent l'accusatif, quoique ces grammairiens aient cru qu'on y sous-entendait l'infinitif du verbe, comme un nom formé par le verbe; voulant, par exemple, que *curro* soit, ou *curro cursum*, ou *curro currere*: néanmoins cela ne paraît pas assez solide; car le verbe signifie tout ce que signifie l'infinitif pris comme nom, et de plus, l'affirmation et la désignation de la personne et du temps, comme l'adjectif *candidus*, *blanc*, signifie le substantif tiré de l'adjectif, savoir, *candor*, *la blancheur*, et de plus, la connotation d'un sujet dans lequel est cet abstrait. C'est pourquoi il y aurait autant de raison de prétendre que, quand on dit *homo candidus*, il faut sous-entendre *candore*, que de s'imaginer que, quand on dit *currit*, il faut sous-entendre *currere*.

CHAPITRE XIX.

Des verbes impersonnels.

L'INFINITIF, que nous venons d'expliquer au chapitre précédent, est proprement ce qu'on devrait appeler *verbe impersonnel,* puisqu'il marque l'affirmation, ce qui est propre au verbe, et la marque indéfiniment sans nombre et sans personne, ce qui est proprement être *impersonnel.*

Néanmoins les grammairiens donnent ordinairement ce nom d'*impersonnel* à certains verbes défectueux, qui n'ont presque que la troisième personne.

Ces verbes sont de deux sortes : les uns ont la forme de verbes neutres, comme *pœnitet*, *pudet*, *piget*, *licet*, *libet*, etc. ; les autres se font des verbes passifs, et en retiennent la forme, comme *statur*, *curritur*, *amatur*, *vivitur*, etc. Or, ces verbes ont quelquefois plus de personnes que les grammairiens ne pensent, comme on le peut voir dans la Méthode Latine. (Remarques sur les verbes, chapitre V.) Mais, ce qu'on peut ici considérer, et à quoi peu de personnes ont peut-être pris garde, c'est qu'il semble qu'on ne les ait appelés *impersonnels*, que parce que, renfermant dans leur signification un sujet qui ne convient qu'à la troisième personne, il n'a pas été nécessaire d'exprimer ce sujet, parce qu'il est assez marqué par le verbe même, et qu'ainsi on a compris par le sujet l'affirmation et l'attribut en un seul mot, comme *pudet me*, c'est-à-dire, *pudor tenet* ou *est tenens me* ; *pœnitet me*, *pœna habet me* ; *libet mihi*, *libido est mihi*, où il faut remarquer que le verbe *est* n'est pas simplement là substantif, mais qu'il y signifie aussi l'existence ; car c'est comme s'il y avait *libido existit mihi* ou *est existens mihi*, et de même dans les autres impersonnels qu'on résout par *est*, comme, *licet mihi*, pour *licitum est mihi*. *Oportet orare*, pour *opus est orare*, etc.

Quant aux impersonnels passifs, *statur, curritur, vivitur,* etc., on les peut aussi résoudre par le verbe *est*, ou *fit*, ou *existit*, et le nom verbal pris d'eux-mêmes ; comme :

Statur, c'est-à-dire, *statio fit*, ou *est facta*, ou *existit*.

Curritur, *cursus fit* ; *concurritur*, *concursus fit*.

Vivitur, *vita est*, ou plutôt *vita agitur* ; *si sic vivitur*, *si vita est talis* ; *si la vie est telle. Miserè vivitur*, *cùm medicè vivitur* : *la vie est misérable*, *lorsqu'elle est trop assujétie aux règles de la médecine*. Et alors *est* devient substantif, à cause de l'addition de *miserè*, qui fait l'attribut de la proposition.

Dùm servitur libidini, c'est-à-dire, *dùm servitus exhibetur libidini*, *lorsqu'on se rend esclave de ses passions*.

Par là on peut conclure, ce semble, que notre langue n'a point proprement d'impersonnels; car, quand nous disons, *il faut*, *il est permis*, *il me plaît*, cet *il* est là proprement un relatif qui tient toujours lieu du nominatif du verbe, lequel d'ordinaire vient après dans le régime; comme si je dis: *il me plaît de faire cela*, c'est-à-dire, *il de faire*, pour *l'action* ou *le mouvement de faire cela*, *me plaît* ou *est mon plaisir*: et partant cet *il*, que peu de personnes ont compris, ce me semble, n'est qu'une espèce de pronom, pour *id*, *cela*, qui tient lieu du nominatif sous-entendu ou renfermé dans le sens, et le représente: de sorte qu'il est proprement pris de l'article *il* des Italiens au lieu duquel nous disons *le*, ou du pronom latin *ille*, d'où nous prenons aussi notre pronom de la troisième personne *il*, *il arme*, *il parle*, *il court*, etc.

Pour les impersonnels passifs, comme *amatur*, *curritur*, qu'on exprime en français par *on aime*, *on court*, il est certain que ces façons de parler en notre langue sont encore moins impersonnelles quoique indéfinies; car M. de Vaugelas a déjà remarqué que cet *on* est là pour *homme*, et par conséquent il tient lieu du nominatif du verbe. Sur quoi on peut voir la Nouvelle Méthode Latine, chap. V, sur les verbes impersonnels.

Et l'on peut encore remarquer que les verbes des effets de la nature, comme *pluit*, *ningit*, *grandinat*, peuvent être expliqués par ces mêmes principes en l'une et en l'autre langue: comme *pluit* est proprement un mot dans lequel, pour abréger, on a renfermé le sujet, l'affirmation et l'attribut, au lieu de *pluvia fit* ou *cadit*; et quand nous disons, *il pleut*, *il neige*, *il grêle*, etc., *il* est là pour le nominatif, c'est-à-dire, *pluie*, *neige*, *grêle*, etc., renfermé avec le verbe substantif *est* ou *fait*, comme qui dirait, *il pluie est*, *il neige se fait*, pour *id quod dicitur pluvia*, *est*; *id quod vocatur nix*, *fit*, etc.

Cela se voit mieux dans les façons de parler où nous joignons un verbe avec notre *il*, comme *il fait chaud*, *il est tard*, *il est six heures*, *il est jour*, etc. Car c'est ce qu'on pourrait dire en italien, *il caldo fà*, quoique dans l'usage on dise simplement *fà caldo*, *æstus* ou *calor est*, ou *fit* ou *existit*, et partant *il fait chaud*, c'est-à-dire, *il chaud* (*il caldo*) ou *le chaud se fait*, pour dire *existit*, *est*: de même qu'on dit encore, *il se fait tard*, *si fà tardo*, c'est-à-dire, *il tardo* (le tard ou le soir) *se fait*, ou, comme on dit en quelques provinces, *il s'en va tard*, pour *il tardo*, *le tard s'en va venir*, c'est-à-dire, *la nuit approche*: et de même il est *jour*, c'est-à-dire, *il jour* (ou le jour)

est. Il est six heures, c'est-à-dire, *il temps, six heures, est; le temps, ou la partie du jour appelée six heures, est;* et ainsi des autres.

CHAPITRE XX.

Des participes.

Les participes sont de vrais noms adjectifs, et ainsi ce ne serait pas le lieu d'en parler ici, si ce n'était à cause de la liaison qu'ils ont avec les verbes.

Cette liaison consiste, comme nous avons dit, en ce qu'ils signifient la même chose que le verbe, hors l'affirmation, qui en est ôtée, et la désignation des trois différentes personnes, qui suit l'affirmation. C'est pourquoi en l'y remettant, on fait la même chose par le participe que par le verbe; comme *amatus sum* est la même chose qu'*amor;* et *sum amans*, qu'*amo* : et cette façon de parler par le participe est plus ordinaire en grec et en hébreu, qu'en latin, quoique Cicéron s'en soit servi quelquefois.

Ainsi, ce que le participe retient du verbe, est l'attribut, et de plus, la désignation du temps, y ayant des participes du présent, du prétérit et du futur, principalement en grec. Mais cela même ne s'observe pas toujours, un même participe se joignant souvent à toutes sortes de temps : par exemple, le participe passif *amatus*, qui passe chez la plupart des grammairiens pour le prétérit, est souvent du présent et du futur, comme *amatus sum*, *amatus ero :* et au contraire, celui du présent, comme *amans*, est assez souvent prétérit. *Apri inter se dimicant, indurantes attritu arborum costas.* Pline; c'est-à-dire, *postquàm induravêre*, et semblables. *Voyez* Nouvelle Méthode Latine. (Remarques sur les participes.)

Il y a des participes actifs, et d'autres passifs : les actifs en latin se terminent en *ans* et *ens*, *amans*, *docens;* les passifs en *us*, *amatus*, *doctus*, quoiqu'il y en ait quelques uns de ceux-ci qui sont actifs; savoir, ceux des verbes déponens, comme *locutus*. Mais il y en a encore qui ajoutent à cette signification passive, *que cela doit être, qu'il faut que cela soit*, qui sont les participes en *dus*, *amandus*, *qui doit être aimé*, quoique quelquefois cette dernière signification se perde presque toute.

Ce qu'il y a de propre au participe des verbes actifs, c'est qu'il signifie l'action du verbe, comme elle est dans le verbe, c'est-à-dire, dans le cours de l'action même; au lieu que les

noms verbaux, qui signifient aussi des actions, les signifient plutôt dans l'habitude, que non pas dans l'acte. D'où vient que les participes ont le même régime que le verbe, *amans Deum*, au lieu que les noms verbaux n'ont le régime que des noms, *amator Dei*. Et le participe même rentre dans ce dernier régime des noms, lorsqu'il signifie plus l'habitude que l'acte du verbe, parce qu'alors il a la nature d'un simple nom verbal, comme *amans virtutis*.

CHAPITRE XXI.

Des gérondifs et supins.

Nous venons de voir qu'ôtant l'affirmation aux verbes, on fait des participes actifs et passifs, qui sont des noms adjectifs, retenant le régime du verbe, au moins dans l'actif.

Mais il s'en fait aussi en latin deux noms substantifs; l'un en *dum*, appelé *gérondif*, qui a divers cas, *dum*, *di*, *do*, *amandum*, *amandi*, *amando*, mais qui n'a qu'un genre et un nombre; en quoi il diffère du participe en *dus*, *amandus*, *amanda*, *amandum*.

Et un autre en *um*, appelé *supin*, qui a aussi deux cas, *um*, *u*, *amatum*, *amatu*, mais qui n'a point non plus de diversité ni de genre, ni de nombre; en quoi il diffère du participe en *us*, *amatus*, *amata*, *amatum*.

Je sais bien que les grammairiens sont très-empêchés à expliquer la nature du gérondif, et que de très-habiles ont cru que c'était un adjectif passif, qui avait pour substantif l'infinitif du verbe; de sorte qu'ils prétendent, par exemple, que *tempus est legendi libros* ou *librorum* (car l'un et l'autre se dit) est comme s'il y avait *tempus est legendi*, τοῦ *legere libros*, vel *librorum*, en sorte qu'il y ait deux oraisons; savoir: *tempus legendi*, τοῦ *legere*, qui est de l'adjectif et du substantif, comme s'il y avait *legendæ lectionis;* et *legere libros*, qui est du nom verbal qui gouverne alors le cas de son verbe, ou qui, comme substantif, gouverne le génitif, lorsque l'on dit *librorum* pour *libros*. Mais, tout considéré, je ne vois point que ce tour soit nécessaire.

Car 1°. comme ils disent de *legere*, que c'est un nom verbal substantif, qui, comme tel, peut régir ou le génitif, ou même l'accusatif, ainsi que les anciens disaient, *curatio hanc rem: Quid tibi hanc tactio est?* Plaut., je dis la même chose de *legendum;* que c'est un nom verbal substantif, aussi bien que *legere*, et qui par conséquent peut faire tout ce qu'ils attribuent à *legere*.

2°. On n'a aucun fondement de dire qu'un mot est sous-entendu, lorsqu'il n'est jamais exprimé, et qu'on ne le peut même exprimer sans que cela paraisse absurde : or, jamais on n'a vu d'infinitif joint à son gérondif, et si on disait, *legendum est legere*, cela paraîtrait tout-à-fait absurde : donc, etc.

3°. Si *legendum* gérondif était un adjectif passif, il ne serait point différent du participe *legendus*. Pourquoi donc les anciens qui savaient leur langue, ont-ils distingué les gérondifs des participes ?

Je crois donc que le gérondif est un nom substantif, qu'il est toujours actif, et qu'il ne diffère de l'infinitif considéré comme nom, que parce qu'il ajoute à la signification de l'action du verbe, une autre de nécessité ou de devoir, comme qui dirait, l'action qui se doit faire. Ce qu'il semble qu'on ait voulu marquer par ce mot de *gérondif*, qui est pris de *gerere*, *faire ;* d'où vient que *pugnandum est* est la même chose que *pugnare oportet* : et notre langue, qui n'a point de gérondif, le rend par l'infinitif et un mot qui signifie devoir, *il faut combattre*.

Mais comme les mots ne conservent pas toujours toute la force pour laquelle ils ont été inventés, ce gérondif en *dum* perd souvent celle d'*oportet*, et ne conserve que celle de l'action du verbe. *Quis talia fando temperet à lacrymis ?* c'est-à-dire *in fando* ou *in fari talia*.

Pour ce qui est du supin, je suis d'accord avec ces mêmes grammairiens, que c'est un nom substantif qui est passif, au lieu que le gérondif, suivant mon sentiment, est toujours actif, et ainsi on peut voir ce qui en a été dit dans la Nouvelle Méthode pour la lange latine.

REMARQUES.

Le gérondif françois ayant sa forme, sa terminaison pareille à cèle du participe actif, quelques grammairiens se sont partagés de façon que les uns admètent des participes où d'autres ne reconöissent que des gérondifs. Cependant, quelques semblables qu'ils soient quant à la forme, ils sont de diférente nature, puisqu'ils ont un sens diférent, quoiqu'ils puissent quelquefois s'employer l'un pour l'autre.

Le participe actif, autrement dit en *ant*, est, à la vérité, indéclinable dans l'usage actuel ; ce qui le fait confondre avec le gérondif ; mais il étoit anciènement susceptible de genre et de nombre, come il est aisé de le remarquer dans quelques formules de stile. Exemple. *Les gens tenants notre cour de parlement. La rendante compte*, etc.

Pour distinguer le gérondif du participe, il faut observer que le gérondif marque toujours une action passagère, la manière, le moyen, le tems d'une action subordonée à une autre.

Exemple. *En riant on dit la vérité. En riant* est l'action passagère et le moyen de l'action principale de dire la vérité. *Je l'ai vu en pas-*

sant. *En passant* est une circonstance de tems ; c'est-à-dire, *lorsque je passois*.

Le participe marque la cause de l'action, ou l'état de la chose Exemple. *Les courtisans, préférant leur avantage particulier au bien général, ne donent que des conseils intéressés. Préférant* marque la cause de l'action, et l'état habituel de la chose dont on parle.

Il y a baucoup d'ocasions où le gérondif et le participe peuvent être pris indiféramment l'un pour l'autre. Exemple. *Les homes jugeant sur l'aparence, sont sujets à se tromper*. Il est assés indiférent qu'on entende dans cète proposition les homes *en jugeant*, ou *qui jugent* sur l'aparence, si l'on n'a pas dessein ou besoin de distinguer une précipitation de jugement passagère, d'une légèreté habituèle de la part des homes qui jugent sur l'aparence. Mais il y a des ocasions où l'on doit mètre la préposition *en*, ou le pronom *qui*, si l'on veut éviter l'équivoque. Exemple. *Je l'ai rencontré alant à la campagne. Alant* ne marque pas assés nètement si c'est celui qui a rencontré, ou celui qui a été rencontré, qui aloit à la campagne. A l'égard du premier, *alant* est gérondif, et il est participe à l'égard du second.

Les gérondifs, excepté *ayant* et *étant*, peuvent toujours recevoir la préposition *en*. Le participe se résout par le pronom *qui*.

Nous devons distinguer en françois le *gérondif*, *le participe*, et *l'adjectif verbal*. La diférence de *l'adjectif verbal* d'avec le *gérondif* et le *participe*, vient de ce que ceus-ci marquent une action, au lieu que *l'adjectif verbal* ne fait que qualifier.

Exemples. *Par ses atentions, et* obligeant *dans toutes les ocasions qu'il peut trouver, il doit se faire des amis. Généreuse, et* obligeant *tous ceux qui sont dans le besoin, èle mérite les plus grands éloges. C'est un home* obligeant.

Dans le premier exemple, c'est un gérondif ; dans le second, un participe ; et dans le troisième, un adjectif verbal.

A l'égard du supin, si nous en voulons reconoître en françois, je crois que c'est le participe passif indéclinable, joint à l'auxiliaire *avoir*. Ainsi, le supin est en françois ce qu'il est en latin, un substantif formé du verbe dont il conserve la faculté de régir. Exemples. *J'ai* examiné *vos raisons, et j'ai* répondu *à vos objections*. Dans cète frase *examiné* et *répondu* sont des supins régissans. *Voyez les choses que j'ai* répondues. Dans cèle-ci, *répondues* est un participe, régi come adjectif, et régissant come formant avec l'auxiliaire un tems du verbe *répondre*. Je pourois encore faire une observation sur la qualification de *substantif passif* que MM. de P. R. donent au supin. Il est vrai qu'il est tiré du participe passif ; mais uni à l'auxiliaire *avoir*, il a un sens actif. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet : en voilà assés pour ceus qui s'ocupent de ces matières. Je parlerai des participes déclinables à l'ocasion du chapitre suivant.

CHAPITRE XXII.

Des verbes auxiliaires des langues vulgaires.

Avant que de finir les verbes, il semble nécessaire de dire un mot d'une chose qui, étant commune à toutes les langues vulgaires de l'Europe, mérite d'être traitée dans la grammaire générale, et je suis bien aise aussi d'en parler, pour faire voir un échantillon de la grammaire française.

C'est l'usage de certains verbes, qu'on appelle *auxiliaires*, parce qu'ils servent aux autres pour former divers temps avec le participe prétérit de chaque verbe.

Il y en a deux, qui sont communs à toutes ces langues, *être* et *avoir*. Quelques unes en ont encore d'autres, comme les Allemands, *werden, devenir,* ou *wollen*, *vouloir*, dont le présent, étant joint à l'infinitif de chaque verbe, en fait le futur. Mais il suffira de parler des deux principaux, *être* et *avoir*.

ÊTRE.

Pour le verbe *être*, nous avons dit qu'il formait tous les passifs, avec le participe du verbe actif, qui se prend alors passivement, *je suis aimée, j'étais aimée*, etc., dont la raison est bien facile à rendre, parce que nous avons dit que tous les verbes, hors le substantif, signifient l'affirmation avec un attribut qui est affirmé. D'où il s'ensuit que le verbe passif, comme *amor*, signifie l'affirmation de l'amour passif, et par conséquent *aimé* signifiant cet amour passif, il est clair qu'y joignant le verbe substantif, qui marque l'affirmation, *je suis aimé, vous êtes aimé*, doit signifier la même chose qu'*amor, amaris*, en latin. Et les Latins mêmes se servent du verbe *sum* comme auxiliaire dans tous les prétérits passifs, et tous les temps qui en dépendent, *amatus sum*, *amatus eram*, etc., comme aussi les Grecs en la plupart des verbes.

Mais ce même verbe *être* est souvent auxiliaire d'une autre manière plus irrégulière, dont nous parlerons après avoir expliqué le verbe.

AVOIR.

L'autre verbe auxiliaire, *avoir*, est bien plus étrange, et il est assez difficile d'en donner la raison.

Nous avons déjà dit que tous les verbes, dans les langues vulgaires, ont deux prétérits : l'un indéfini, qu'on peut appeler *aoriste*, et l'autre défini. Le premier se forme comme un autre temps, *j'aimai, je sentis, je vis.*

Mais l'autre ne se forme que par le participe prétérit, *aimé*, *senti*, *vu*, et le verbe *avoir*; *j'ai aimé*, *j'ai senti*, *j'ai vu*.

Et non-seulement ce prétérit, mais tous les autres temps qui en latin se forment du prétérit, comme d'*amavi*, *amaveram*, *amaverim*, *amavissem*, *amavero*, *amavisse*; *j'ai aimé*, *j'avais aimé*, *j'aurais aimé*, *j'eusse aimé*, *j'aurai aimé*, *avoir aimé*.

Et le verbe même *avoir* n'a ces sortes de temps que par lui-même, comme auxiliaire, et son participe *eu*, *j'ai eu*, *j'avais eu*, *j'eusse eu*, *j'aurais eu*. Mais le prétérit *j'avais eu*, ni le futur *j'aurai eu*, ne sont pas auxiliaires des autres verbes : car on dit bien, *sitôt que j'ai eu dîné*, *quand j'eusse eu* ou *j'aurais eu dîné*; mais on ne dit pas, *j'avais eu dîné*, ni *j'aurai eu dîné*, mais seulement *j'avais dîné*, *j'aurai dîné*, etc.

Le verbe *être*, de même, prend ces mêmes temps d'*avoir*, et de son participe *été*, *j'ai été*, *j'avais été*, etc.

En quoi notre langue est différente des autres, les Allemands, les Italiens et les Espagnols faisant le verbe *être* auxiliaire à lui-même dans ces temps-là ; car ils disent *sono stato*, *je suis été*, ce qu'imitent les Wallons, qui parlent mal français.

Or, comment les temps du verbe *avoir* servent à en former d'autres en d'autres verbes, on l'apprendra dans cette table.

TEMPS DU VERBE *AVOIR*.

Avoir, ayant, eu.		*Temps qu'ils forment dans les autres verbes étant auxiliaires.*	
Présent.	j'ai. j'aie.	*prétérit parfait.*	1. j'ai dîné. 2. quoique j'aie dîné.
Imparfait.	j'avais. j'eusse. j'aurais.	*plusque-parfait.*	1. j'avais dîné. 2. si j'eusse dîné. 3. quand j'aurais dîné.
Aoriste.	j'eus.		4. quand j'eus dîné (*indéfini*).
Prétérit parfait simple.	j'ai eu.		5. quand j'ai eu dîné (*défini*).
Prétérit conditionnel.	j'eusse eu. j'aurais eu.		6. quand j'eusse *ou* j'aurais eu dîné (*conditionnel*).
Futur.	j'aurai.	*fut. parf. ou du sub.*	quand j'aurai dîné.
Infinitif prés.	avoir.	*infinit. du prétérit.*	après avoir dîné.
Partic. prés.	ayant	*participe prétérit.*	ayant dîné.

Mais si cette façon de parler, de toutes les langues vulgaires, qui paraît être venue des Allemands, est assez étrange en elle-même, elle ne l'est pas moins dans la construction avec les noms qui se joignent à ces prétérits formés par ces verbes auxiliaires et le participe.

Car 1°. le nominatif du verbe ne cause aucun changement dans le participe; c'est pourquoi l'on dit aussi bien au pluriel qu'au singulier, et au masculin qu'au féminin, *il a aimé; ils ont aimé, elle a aimé, elles ont aimé*, et non point, *ils ont aimés, elle a aimée, elles ont aimées*.

2°. L'accusatif qui régit ce prétérit, ne cause point aussi le changement dans le participe lorsqu'il le suit, comme c'est le plus ordinaire : c'est pourquoi il faut dire, *il a aimé Dieu, il a aimé l'église, il a aimé les livres, il a aimé les sciences;* et non point, *il a aimée l'église*, ou *aimés les livres*, ou *aimées les sciences*.

3°. Mais quand cet accusatif précède le verbe auxiliaire (ce qui n'arrive guère en prose que dans l'accusatif du relatif ou du pronom), ou même quand il est après le verbe auxiliaire, mais avant le participe (ce qui n'arrive guère qu'en vers), alors le participe se doit accorder en genre et en nombre avec cet accusatif. Ainsi il faut dire, *la lettre que j'ai écrite, les livres que j'ai lus, les sciences que j'ai apprises;* car *que* est pour *laquelle* dans le premier exemple, pour *lesquels* dans le second, et pour *lesquelles* dans le troisième. Et de même : *J'ai écrit la lettre, et je l'ai envoyée*, etc.; *j'ai acheté des livres, et je les ai lus*. On dit de même en vers :

Dieu dont nul de nos maux n'a les grâces *bornées*,

et non pas *borné*, parce que l'accusatif *grâces* précède le participe, quoiqu'il suive le verbe auxiliaire.

Il y a néanmoins une exception de cette règle, selon M. de Vaugelas, qui est que le participe demeure indéclinable, encore qu'il soit après le verbe auxiliaire et son accusatif, lorsqu'il précède son nominatif; comme, *la peine que m'a donné cette affaire, les soins que m'a donné ce procès*, et semblables.

Il n'est pas aisé de rendre raison de ces façons de parler : voilà ce qui m'en est venu dans l'esprit pour le français, que je considère ici principalement.

Tous les verbes de notre langue ont deux participes; l'un en *ant*, et l'autre en *é, i, u*, selon les diverses conjugaisons, sans parler des irréguliers, *aimant, aimé, écrivant, écri-t, rendant, rendu*.

Or, on peut considérer deux choses dans les participes; l'une, d'être vrais noms adjectifs, susceptibles de genres, de nombres et de cas; l'autre, d'avoir, quand ils sont adjectifs, le même régime que le verbe : *amans virtutem*. Quand la première condition manque, on appelle les participes *gérondifs*, comme, *amandum est virtutem;* quand la seconde manque, on dit alors

que les participes actifs sont plutôt des noms verbaux que des participes.

Cela étant supposé, je dis que nos deux participes *aimant* et *aimé*, en tant qu'ils ont le même régime que le verbe, sont plutôt des gérondifs que des participes : car M. de Vaugelas a déjà remarqué que le participe en *ant*, lorsqu'il a le régime du verbe, n'a point de féminin, et qu'on ne dit point, par exemple, *j'ai vu une femme lisante l'écriture*, mais *lisant l'écriture*. Que si on le met quelquefois au pluriel, *j'ai vu des hommes lisans l'écriture*, je crois que cela est venu d'une faute dont on ne s'est pas aperçu, à cause que le son de *lisant* et de *lisans* est presque toujours le même, le *t* ni l'*s* ne se prononçant point d'ordinaire. Et je pense aussi que *lisant l'écriture*, est pour *en lisant l'écriture, in τῷ legere scripturam ;* de sorte que ce gérondif en *ant* signifie l'action du verbe, de même que l'infinitif.

Or je crois qu'on doit dire la même chose de l'autre participe *aimé*, savoir, que quand il régit le cas du verbe, il est gérondif, et incapable de divers genres et de divers nombres, et qu'alors il est actif, et ne diffère du participe, ou plutôt du gérondif en *ant*, qu'en deux choses : l'une, en ce que le gérondif en *ant* est du présent, et le gérondif en *é, i, u,* du passé ; l'autre, en ce que le gérondif en *ant* subsiste tout seul, ou plutôt en sous-entendant la particule *en*, au lieu que l'autre est toujours accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, ou de celui d'*être*, qui tient sa place en quelques rencontres, comme nous le dirons plus bas : *J'ai aimé Dieu*, etc.

Mais ce dernier participe, outre son usage d'être gérondif actif, en a un autre, qui est d'être participe passif, et alors il a les deux genres et les deux nombres, selon lesquels il s'accorde avec le substantif, et n'a point de régime : et c'est selon cet usage qu'il fait tous les temps passifs avec le verbe *être ; il est aimé, elle est aimée ; ils sont aimés, elles sont aimées.*

Ainsi, pour résoudre la difficulté proposée, je dis que dans ces façons de parler, *j'ai aimé la chasse, j'ai aimé les livres, j'ai aimé les sciences*, la raison pourquoi on ne dit point, *j'ai aimée la chasse, j'ai aimés les livres*, c'est qu'alors le mot *aimé*, ayant le régime du verbe, est gérondif, et n'a point de genre ni de nombre.

Mais dans ces autres façons de parler, *la chasse qu'il a aimée, les ennemis qu'il a vaincus*, ou, *il a défait les ennemis, il les a vaincus*, les mots *aimée, vaincus*, ne sont pas considérés alors comme gouvernant quelque chose, mais comme étant régis eux-mêmes par le verbe *avoir*, comme qui dirait, *quam habeo ama-*

tam, quos habeo victos : et c'est pourquoi étant pris alors pour des participes passifs qui ont des genres et des nombres, il les faut accorder en genre et en nombre avec les noms substantifs, ou les pronoms auxquels ils se rapportent.

Et ce qui confirme cette raison, est que, lors même que le relatif ou le pronom que régit le prétérit du verbe, le précède, si ce prétérit gouverne encore une autre chose après soi, il redevient gérondif et indéclinable. Car au lieu qu'il faut dire : *cette ville que le commerce a enrichie,* il faut dire : *cette ville que le commerce a rendu puissante,* et non pas, *rendue puissante,* parce qu'alors *rendu* régit *puissante*, et ainsi est gérondif. Et quant à l'exception dont nous avons parlé ci-dessus, page 540, *la peine que m'a donné cette affaire*, il semble qu'elle n'est venue que de ce qu'étant accoutumés à faire le participe gérondif et indéclinable, lorsqu'il régit quelque chose, et qu'il régit ordinairement les noms qui le suivent, on a considéré ici *affaire* comme si c'était l'accusatif de *donné*, quoiqu'il en soit le nominatif, parce qu'il est à la place que cet accusatif tient ordinairement en notre langue, qui n'aime rien tant que la netteté dans le discours, et la disposition naturelle des mots dans ses expressions. Ceci se confirmera encore par ce que nous allons dire de quelques rencontres où le verbe auxiliaire *être* prend la place de celui d'*avoir.*

Deux rencontres où le verbe auxiliaire être *prend la place de celui d'*avoir.

La première est dans tous les verbes actifs, avec le réciproque *se,* qui marque que l'action a pour sujet ou pour objet celui même qui agit, *se tuer, se voir, se connaître :* car alors le prétérit et les autres temps qui en dépendent, se forment non avec le verbe *avoir,* mais avec le verbe *être ; il s'est tué,* et non pas *il s'a tué ; il s'est vu, il s'est connu.* Il est difficile de deviner d'où est venu cet usage ; car les Allemands ne l'ont point, se servant en cette rencontre du verbe *avoir,* comme à l'ordinaire, quoique ce soit d'eux apparemment que soit venu l'usage des verbes auxiliaires pour le prétérit actif. On peut dire néanmoins que l'action et la passion se trouvant alors dans le même sujet, on a voulu se servir du verbe *être*, qui marque plus la passion, que du verbe *avoir*, qui n'eût marqué que l'action, et que c'est comme si on disait : *il est tué par soi-même.*

Mais il faut remarquer que, quand le participe, comme *tué, vu, connu*, ne se rapporte qu'au réciproque *se,* encore même qu'étant redoublé, il le précède et le suive, comme quand on dit : *Caton s'est tué soi-même ;* alors ce participe s'accorde en

genre et en nombre avec les personnes ou les choses dont on parle : *Caton s'est tué soi-même, Lucrèce s'est tuée soi-même, les Saguntins se sont tués eux-mêmes.*

Mais si ce participe régit quelque chose de différent du réciproque, comme quand je dis : *OEdipe s'est crevé les yeux ;* alors le participe ayant ce régime, devient gérondif actif, et n'a plus de genre ni de nombre, de sorte qu'il faut dire : *Cette femme s'est crevé les yeux. Elle s'est fait peindre. Elle s'est rendu la maîtresse. Elle s'est rendu catholique.*

Je sais bien que ces deux derniers exemples sont contestés par M. de Vaugelas, ou plutôt par Malherbe, dont il avoue néanmoins que le sentiment en cela n'est pas reçu de tout le monde. Mais la raison qu'ils en rendent, me fait juger qu'ils se trompent, et donnent lieu de résoudre d'autres façons de parler où il y a plus de difficulté.

Ils prétendent donc qu'il faut distinguer quand les participes sont actifs, et quand ils sont passifs, ce qui est vrai ; et ils disent que, quand ils sont passifs, ils sont indéclinables, ce qui est encore vrai ; mais je ne vois pas que dans ces exemples, *elle s'est rendu* ou *rendue la maîtresse, nous nous sommes rendu* ou *rendus maîtres*, on puisse dire que ce participe *rendu* est passif, étant visible au contraire qu'il est actif, et que ce qui semble les avoir trompés, est qu'il est vrai que ces participes sont passifs, quand ils sont joints avec le verbe *être*, comme quand on dit : *il a été rendu maître*, mais ce n'est que quand le verbe *être* est mis pour lui-même, et non pas quand il est mis pour celui d'*avoir*, comme nous avons montré qu'il se mettait avec le pronom réciproque *se*.

Ainsi l'observation de Malherbe ne peut avoir lieu que dans d'autres façons de parler, où la signification du participe, quoiqu'avec le pronom réciproque *se*, semble tout-à-fait passive ; comme quand on dit : *elle s'est trouvé ou trouvée morte*, et alors il semble que la raison voudrait que le participe fût déclinable, sans s'amuser à cette autre observation de Malherbe, qui est de regarder si ce participe est suivi d'un nom ou d'un autre participe : car Malherbe veut qu'il soit indéclinable quand il est suivi d'un autre participe, et qu'ainsi il faille dire : *elle s'est trouvé morte*, et déclinable quand il est suivi d'un nom, à quoi je ne vois guère de fondement.

Mais ce que l'on pourrait remarquer, c'est qu'il semble qu'il soit souvent douteux dans ces façons de parler par le réciproque, si le participe est actif ou passif, comme quand on dit, *elle s'est trouvé* ou *trouvée malade ; elle s'est trouvé* ou *trouvée guérie*. Car cela peut avoir deux sens : l'un, qu'elle a été trouvée

malade ou guérie par d'autres; et l'autre, qu'elle se soit trouvée malade ou guérie elle-même. Dans le premier sens, le participe serait passif, et par conséquent déclinable; dans le second, il serait actif, et par conséquent indéclinable, et l'on ne peut pas douter de cette remarque, puisque lorsque la phrase détermine assez le sens, elle détermine aussi la construction. On dit, par exemple : *Quand le médecin est venu, cette femme s'est trouvée morte*, et non pas *trouvé*, parce que c'est-à-dire qu'elle a été trouvée morte par le médecin et par ceux qui étaient présens, et non pas qu'elle a trouvé elle-même qu'elle était morte. Mais si je dis au contraire : *Madame s'est trouvé mal ce matin*, il faut dire *trouvé*, et non point *trouvée*, parce qu'il est clair que l'on veut dire que c'est elle-même qui a trouvé et senti qu'elle était mal, et que partant la phrase est active dans le sens : ce qui revient à la règle générale que nous avons donnée, qui est de ne rendre le participe gérondif et indéclinable que quand il régit, et toujours déclinable quand il ne régit point.

Je sais bien qu'il n'y a encore rien de fort arrêté dans notre langue, touchant ces dernières façons de parler ; mais je ne vois rien qui soit plus utile, ce me semble, pour les fixer, que de s'arrêter à cette considération de régime, au moins dans toutes les rencontres où l'usage n'est pas entièrement déterminé et assuré.

L'autre rencontre où le verbe *être* forme les prétérits au lieu d'*avoir*, est en quelques verbes intransitifs, c'est-à-dire, dont l'action ne passe point hors de celui qui agit, comme *aller*, *partir*, *sortir*, *monter*, *descendre*, *arriver*, *retourner*. Car on dit : *il est allé*, *il est parti*, *il est sorti*, *il est monté*, *il est descendu*, *il est arrivé*, *il est retourné*, et non pas, *il a allé*, *il a parti*, etc. D'où vient aussi qu'alors le participe s'accorde en nombre et en genre avec le nominatif du verbe : *Cette femme est allée à Paris*, *elles sont allées*, *ils sont allés*, etc.

Mais lorsque quelques uns de ces verbes d'intransitifs deviennent transitifs et proprement actifs, qui est lorsqu'on y joint quelque mot qu'ils doivent régir, ils reprennent le verbe *avoir*; et le participe étant gérondif, ne change plus de genre ni de nombre. Ainsi l'on doit dire : *Cette femme a monté la montagne*, et non pas *est monté* ou *est montée*, ou *a montée*. Que si l'on dit quelquefois, *il est sorti le royaume*, c'est par une ellipse ; car c'est pour *hors le royaume*.

REMARQUES.

Il n'y a pas une règle de sintaxe sur laquèle les grammairiens soient plus embarassés et plus partagés que sur les participes déclinables :

s'ils s'acordoient du moins à faire la même faute, èle cesseroit d'en être une, èle deviendroit un usage, et par conséquent une règle. Puisqu'il n'y a point d'usage constant sur ce sujet, nous somes donc encore en droit de consulter la raison, c'est-à-dire, l'analogie. Plus les règles sont conséquentes, plus èles sont faciles à concevoir : plus les principes s'éclaircissent, plus les règles et les exceptions diminuent.

Peut-être seroit-il à désirer que le participe fût toujours indéclinable, soit qu'il suivît, soit qu'il précédât le régime ; on en seroit moins exposé à tomber dans des contradictions sur l'emploi des participes.

Mais, puisque tous les écrivains s'acordent à les rendre déclinables en certaines ocasions, il faut donc chercher un principe qui fixe les circonstances où le participe doit se décliner. Je vais exposer mon sentiment.

Le participe est déclinable lorsqu'il est précédé d'un pronom à l'acusatif, régi par le verbe auxiliaire joint au participe.

Quoiqu'il n'y ait point de cas en françois, je me sers du mot d'acusatif pour éviter une périfrase dans l'aplication des exemples. L'acusatif est le régime simple, qui marque le terme ou l'objet de l'action que le verbe signifie ; et on l'apèle régime simple, par oposition au régime composé, pour lequel on emploie une préposition. Exemple. J'ai doné un *livre* à Pierre; *livre* est le régime simple, *à Pierre* est le régime composé qui répond au datif.

Je dis encore que le pronom est régi par le verbe auxiliaire joint au participe, parce qu'ils forment ensemble un tems de verbe actif : le participe seul, en tant que déclinable, est considéré come un adjectif du pronom ; c'est ce qui le rend déclinable.

Passons aus exemples qui dévelopent et confirment le principe.

Exemples. Les lètres que j'ai *reçues*. Les entreprises qui se sont *faites*.

La justice que vos juges vous ont *rendue ;* on doit dire également pour la sintaxe, que vous ont *rendue* vos juges, soit que le nominatif précède ou qu'il suive le verbe. Si l'oreille en est blessée, il n'y a rien de si aisé que de conserver à la frase son premier tour, qui est le plus naturel ; mais s'il faut ou si l'on veut que le nominatif finisse la frase, le participe n'en est pas moins déclinable.

Les prétendues exceptions que des grammairiens, d'ailleurs habiles, ont voulu faire *au sujet* du participe suivi d'un verbe, sont de pures chimères. S'ils avoient u un principe fixe et clair, ils n'auroient pas cru voir des exceptions où il n'y en a point ; ils auroient vu qu'èles n'ont rien de contraire au principe que je propose.

Exemples. Imitez les vertus que vous avez *entendu* louer : on ne doit pas dire *entendues*, parce que le pronom n'est pas régi par le verbe *entendre*, mais par le verbe *louer*.

Terminez les afaires que vous avez *prévu* que vous auriez : on ne doit pas dire *prévues*, parce que le pronom n'est pas régi par le verbe *prévoir*, mais par *vous auriez*.

Èle s'est *fait* peindre, et non pas *faite,* parce que le pronom est régi par *peindre ,* c'est-à-dire, èle a fait peindre èle,

Èle s'est *crevé* les yeus, et non pas *crevée*, parce que ce sont les

yeus qui sont le régime simple de *crever*, et non pas le pronom qui est le régime composé, au datif, et non à l'acusatif; c'est-à-dire, èle a crevé les yeus à èle.

Èle s'est *tuée*, et non pas *tué*, parce que le pronom est régi par *tuer*.

Èle s'est *laissée* mourir, et non pas *laissé*, parce que le pronom est le régime de *laisser*, et non pas de *mourir*, qui est un neutre sans régime.

Èle s'est *laissé* séduire et non pas *laissée*, parce que le pronom n'est pas le régime de *laisser*, mais de *séduire* qui est actif; c'est-à-dire, èle a laissé séduire èle; il faudroit dire èle s'est *laissée* aler, parce que le pronom est alors le régime de *laisser*, et non pas d'*aler*, verbe neutre.

Les académies se sont *fait* des objections, et èles se sont *répondu* sur les dificultés qu'èles s'étoient *faites*. Je dis d'abord *fait* et non pas *faites*; *répondu* et non pas *répondues*, parce que le pronom est au datif, et n'est le régime simple ni de *faire*, ni de *répondre*; mais je dis *faites* dans le dernier membre de frase, parce que le pronom relatif est le régime simple, et le pronom personel est au datif.

On doit encore dire: èle s'est *rendue* la maîtresse, èle s'est *trouvée* guérie, èle s'est *rendue* catolique.

Le substantif ne change rien à la règle, parce qu'il est pris adjectivement, et qu'il est ici atribut d'un autre substantif, c'est-à-dire du pronom. Dans les deus autres exemples, le participe déclinable n'est qu'un premier adjectif avec lequel l'autre doit s'acorder, come le participe s'acorde lui-même par le raport d'identité, avec le pronom qui en est le substantif. C'est ici que je pourois faire l'aplication de la géométrie à la grammaire, en disant que deus termes ont raport d'identité entre eus, quand ils ont raport d'identité avec un troisième.

Ainsi, des quatre exemples de P. R., les deus premiers sont justes, mais la raison qu'on en done ne l'est pas; et les deus autres exemples ne sont pas réguliers.

A l'égard de la particule *en*, pronominale et relative, èle supose toujours la préposition *de*; ainsi, n'étant pas un régime simple, mais un régime composé, èle ne doit point, suivant ce que nous avons dit, influer sur le participe.

Exemples. De deus filles qu'èle avoit, èle en a *fait* une religieuse, et non pas *faite*. Le régime simple, ou l'acusatif, est *une*. Èle a fait *une d'elles*; au lieu qu'on doit dire, èle n'avoit que deus files, èle les a *faites* religieuses, parce que le pronom *les* est le régime simple du verbe *faire*.

Quelques uns croient qu'il y a un usage qui s'écarte quelquefois de la règle, et admètent des exceptions; mais le mot d'*usage* est aussi équivoque que celui de *public*.

Nous avons établi un principe dont les aplications sont sûres, et il est plus facile de le suivre que d'aler chercher des exceptions vagues. L'embaras qu'on se forme à ce sujet, vient de ce qu'on regarde come pareils des cas très-diférens; et come diférens des cas absolument pareils.

Par exemple, voici deus cas pareils. Les homes que Dieu a *créés*. Les

homes que Dieu a *créés* inocens. Ces deus cas sont absolument les mêmes, et il faut *créés* dans l'un et dans l'autre, par le raport d'identité de *créés* et d'*inocens* avec *homes*.

Voici des cas diférens qu'on croit pareils ; et pour rendre la chose plus sensible, j'emploirai le même verbe dans des exemples oposés.

La maison que j'ai *faite*. La maison que j'ai *fait* faire.

Dans le premier exemple, l'auxiliaire et le participe régissent le pronom *que*, et ce pronom précède le participe. Dans le second exemple, c'est l'infinitif *faire* qui régit le pronom. Or, j'ai établi qu'il faloit que le pronom précédât le participe, et fût régi par l'auxiliaire joint au participe, pour que ce participe fût déclinable.

Dans le premier exemple, je dis, *j'ai faite*, parce que le participe est *transitif*. *J'ai fait èle*, et par conséquent *que j'ai faite*, puisque le nom précède. Dans le second je dis *fait faire*, parce que *fait* est *intransitif*; c'est l'infinitif *faire* qui est *actif transitif*. La dificulté vient donc de ne pas distinguer les cas où le verbe est transitif, de ceus où il ne l'est pas.

Ajoutons quelques exemples. Avez-vous entendu chanter la nouvèle actrice? Je l'ai *entendue* chanter ; c'est-à-dire, j'ai entendu èle chanter ou qui chantoit.

Avez-vous entendu chanter la nouvèle ariète ? Je l'ai *entendu* chanter ; c'est-à-dire, j'ai entendu chanter l'ariète. Dans le premier exemple, *entendu* est transitif; dans le second, c'est *chanter*.

Exemple. Une personne s'est présentée à la porte, je l'ai *laissée* passer ; c'est-à-dire, j'ai laissé èle passer ; mais on doit dire, je l'ai *fait* passer, et non pas *faite*, c'est-à-dire, j'ai fait passer èle.

Exemple. Avec des soins on auroit sauvé cète persone, on l'a *laissée* mourir ; c'est-à-dire, on a laissé èle mourir ; mais on doit dire, le remède l'a *fait* mourir ; c'est-à-dire, a fait mourir èle.

Il y a une quantité d'ocasions où *fait* est intransitif, c'est lorsqu'il ne forme qu'un mot avec l'infinitif qui le suit : ces cas sont aisés à distinguer, avec de la justesse et de la précision.

Je crois avoir assés discuté cète question, et sufisament établi et dévelopé le principe ; cependant, si un usage contraire s'établissoit par la pluralité des écrivains conus, je regarderois alors come une règle l'usage qui seroit contraire à mon sentiment

J'ai exposé mon principe à l'Académie et à quelques uns de ceus qui seroient faits pour en être, on m'a fait toutes les objections qui pouvoient le vérifier ; et je suis en droit de penser que j'ai satisfait à toutes, puisque tous ont fini par me l'avouer.

Si l'on avoit quelques scrupules sur des autorités, on doit se souvenir que Malherbe, Vaugelas, Regnier, etc., ne sont pas d'acord entre eus, et donent des doutes plutôt que des décisions, parce qu'ils ne s'étoient pas attachés à chercher un principe fixe. Aussi tout lecteur fait à l'analise trouvera-t-il baucoup d'obscurité dans les endroits où MM. de P. R. traitent des participes et des gérondifs. On y voit que les meilleurs esprits n'ont une marche ni sûre, ni ferme, quand ils cherchent la lumière, au lieu de la porter. Ils prènent le participe tantôt pour ce qu'il est, tantôt pour gérondif, ce qu'il n'est jamais ; et il n'en

résulte rien de clair. Reconoissons cependant ce que nous devons à des homes qui, en tous genres, ont ouvert les routes. Mais n'oublions jamais que, quelque respectable que soit une autorité en fait de science et d'art, on peut toujours la soumètre à l'examen. On n'auroit jamais fait un pas vers la vérité, si l'autorité ût toujours prévalu sur la raison.

CHAPITRE XXIII.

Des conjonctions et interjections.

La seconde sorte des mots qui signifient la forme de nos pensées, et non pas proprement les objets de nos pensées, sont les conjonctions, comme *et*, *non*, *vel*, *si*, *ergô*, et, non, ou, si, donc. Car, si on y fait bien réflexion, on verra que ces particules ne signifient que l'opération même de notre esprit, qui joint ou disjoint les choses, qui les nie, qui les considère absolument ou avec condition. Par exemple, il n'y a point d'objet dans le monde hors de notre esprit, qui réponde à la particule *non*, mais il est clair qu'elle ne marque autre chose que le jugement que nous faisons qu'une chose n'est pas une autre.

De même *ne*, qui est en latin la particule de l'interrogation, *ais-ne ? dites-vous ?* n'a point d'objet hors de notre esprit, mais marque seulement le mouvement de notre âme, par lequel nous souhaitons de savoir une chose.

Et c'est ce qui fait que je n'ai point parlé du pronom interrogatif, *quis, quæ, quid ?* parce que ce n'est autre chose qu'un pronom, auquel est jointe la signification de *ne ;* c'est-à-dire, qui, outre qu'il tient la place d'un nom, comme les autres pronoms, marque de plus ce mouvement de notre âme qui veut savoir une chose, et qui demande d'en être instruite. C'est pourquoi nous voyons que l'on se sert de diverses choses pour marquer ce mouvement. Quelquefois cela ne se connaît que par l'inflexion de la voix, dont l'écriture avertit par une petite marque qu'on appelle la marque de l'interrogation, et que l'on figure ainsi (?).

En français nous signifions la même chose, en mettant les pronoms, *je, vous, il, ce,* après les personnes des verbes, au lieu que dans les façons de parler ordinaires, ils sont avant : car si je dis, *j'aime, vous aimez, il aime, c'est,* cela signifie l'affirmation ; mais si je dis, *aimé-je ? aimez-vous ; aime-t-il ? est-ce ?* cela signifie l'interrogation : d'où il s'ensuit, pour le marquer en passant, qu'il faut dire, *sens-je, lis-je ?* et non pas, *senté-je, lisé-je ?* parce qu'il faut toujours prendre la personne que vous voulez employer, qui est ici la première, *je sens, je lis,* et transporter son pronom pour en faire un interrogant.

Et il faut prendre garde que lorsque la première personne du verbe finit par un *e* féminin, comme *j'aime, je pense,* alors cet *e* féminin se change en masculin dans l'interrogation, à cause de *je* qui le suit, et dont l'*e* est encore féminin, parce que notre langue n'admet jamais deux *e* féminins de suite à la fin des mots. Ainsi il faut dire : *aimé-je? pensé-je? marqué-je?* et au contraire il faut dire : *aimes-tu? pense-t-il? marque-t-il?* et semblables.

Des interjections.

Les interjections sont des mots qui ne signifient aussi rien hors de nous ; mais ce sont seulement des voix plus naturelles qu'artificielles, qui marquent les mouvemens de notre âme, comme, *ah! ô! heu! hélas!* etc.

CHAPITRE XXIV.

De la syntaxe, ou construction des mots ensemble.

Il reste à dire un mot de la syntaxe, ou construction des mots ensemble, dont il ne sera pas difficile de donner des notions générales suivant les principes que nous avons établis.

La construction des mots se distingue généralement en celle de convenance, quand les mots doivent convenir ensemble, et en celle de régime, quand l'un des deux cause une variation dans l'autre.

La première, pour la plus grande partie, est la même dans toutes les langues, parce que c'est une suite naturelle de ce qui est en usage presque partout, pour mieux distinguer le discours.

Ainsi la distinction des deux nombres singulier et pluriel, a obligé d'accorder le substantif avec l'adjectif en nombre, c'est-à-dire de mettre l'un au singulier ou au pluriel, quand l'autre y est ; car le substantif étant le sujet qui est marqué confusément, quoique directement, par l'adjectif, si le mot substantif marque plusieurs, il y a plusieurs sujets de la forme marquée par l'adjectif, et par conséquent il doit être au pluriel : *homines docti, hommes doctes.*

La distinction du féminin et du masculin a obligé de même de mettre en même genre le substantif et l'adjectif, ou l'un et l'autre quelquefois au neutre, dans les langues qui en ont ; car ce n'est que pour cela qu'on a inventé les genres.

Les verbes, de même, doivent avoir la convenance des nombres et des personnes avec les noms et les pronoms.

Que s'il se rencontre quelque chose de contraire en apparence

à ces règles, c'est par figure, c'est-à-dire, en sous-entendant quelque mot, ou en considérant les pensées plutôt que les mots mêmes, comme nous le dirons ci-après.

La syntaxe de régime, au contraire, est presque toute arbitraire, et par cette raison se trouve très-différente dans toutes les langues : car les unes font les régimes par les cas; les autres, au lieu de cas, ne se servent que de petites particules qui en tiennent lieu, et qui ne marquent même que peu de ces cas, comme en français et en espagnol on n'a que *de* et *à* qui marquent le génitif et le datif; les Italiens y ajoutent *da* pour l'ablatif. Les autres cas n'ont point de particules; mais le simple article, qui même n'y est pas toujours.

On peut voir sur ce sujet ce que nous avons dit ci-dessus des prépositions et des cas.

Mais il est bon de remarquer quelques maximes générales, qui sont de grand usage dans toutes les langues.

La première, qu'il n'y a jamais de nominatif qui n'ait rapport à quelque verbe exprimé ou sous-entendu, parce que l'on ne parle pas seulement pour marquer ce que l'on conçoit, mais pour exprimer ce que l'on pense de ce que l'on conçoit, ce qui se marque par le verbe.

La deuxième, qu'il n'y a point aussi de verbe qui n'ait son nominatif exprimé ou sous-entendu, parce que le propre du verbe étant d'affirmer, il faut qu'il y ait quelque chose dont on affirme, ce qui est le sujet ou le nominatif du verbe, quoique devant les infinitifs il soit à l'accusatif : *scio Petrum esse doctum.*

La troisième, qu'il n'y peut avoir d'adjectif qui n'ait rapport à un substantif, parce que l'adjectif marque confusément un substantif, qui est le sujet de la forme qui est marquée distinctement par cet adjectif : *Doctus, savant,* a rapport à quelqu'un qui soit savant.

La quatrième, qu'il n'y a jamais de génitif dans le discours, qui ne soit gouverné d'un autre nom, parce que ce cas marquant toujours ce qui est comme le possesseur, il faut qu'il soit gouverné de la chose possédée. C'est pourquoi ni en grec, ni en latin, aucun verbe ne gouverne proprement le génitif, comme on l'a fait voir dans les nouvelles méthodes pour ces langues. Cette règle peut être plus difficilement appliquée aux langues vulgaires, parce que la particule *de*, qui est la marque du génitif, se met souvent pour la préposition *ex* ou *de*.

La cinquième, que le régime des verbes est souvent pris de diverses espèces de rapports enfermés dans les cas, suivant le caprice de l'usage; ce qui ne change pas le rapport spécifique à

chaque cas, mais fait voir que l'usage en a pu choisir tel ou tel à sa fantaisie.

Ainsi l'on dit en latin, *juvare aliquem*, et l'on dit, *opitulari alicui*, quoique ce soit deux verbes d'aider, parce qu'il a plu aux Latins de regarder le régime du premier verbe, comme le terme où passe son action, et celui du second comme un cas d'attribution, à laquelle l'action du verbe avait rapport.

Ainsi l'on dit en français, *servir quelqu'un*, et *servir à quelque chose*.

Ainsi, en espagnol, la plupart des verbes actifs gouvernent indifféremment le datif ou l'accusatif.

Ainsi un même verbe peut recevoir divers régimes, surtout en y mêlant celui des prépositions, comme *præstare alicui*, ou *aliquem*; *surpasser quelqu'un*. Ainsi l'on dit, par exemple, *eripere morti aliquem*, ou *mortem alicui*, ou *aliquem à morte*, et semblables.

Quelquefois même ces divers régimes ont la force de changer le sens de l'expression, selon que l'usage de la langue l'a autorisé : car, par exemple, en latin, *cavere alicui*, est *veiller à sa conservation*, *et cavere aliquem*, est *se donner de garde de lui*; en quoi il faut toujours consulter l'usage dans toutes les langues.

Des figures de construction.

Ce que nous avons dit ci-dessus de la syntaxe, suffit pour en comprendre l'ordre naturel, lorsque toutes les parties du discours sont simplement exprimées, qu'il n'y a aucun mot de trop ni de trop peu, et qu'il est conforme à l'expression naturelle de nos pensées.

Mais parce que les hommes suivent souvent plus le sens de leurs pensées, que les mots dont ils se servent pour les exprimer, et que souvent, pour abréger, ils retranchent quelque chose du discours, ou bien que, regardant à la grâce, ils y laissent quelque mot qui semble superflu, ou qu'ils en renversent l'ordre naturel ; de là est venu qu'ils ont introduit quatre façons de parler, qu'on nomme *figurées*, et qui sont comme autant d'irrégularités dans la grammaire, quoiqu'elles soient quelquefois des perfections et des beautés dans la langue.

Celle qui s'accorde plus avec nos pensées qu'avec les mots du discours, s'appelle SYLLEPSE, ou *conception*; comme quand je dis, *il est six heures*; car, selon les mots, il faudrait dire, *elles sont six heures*, comme on le disait même autrefois, et comme on dit encore, *ils sont six, huit, dix, quinze hommes*, etc. Mais parce que ce que l'on prétend n'est que de marquer un temps précis,

et une seule de ces heures, savoir, la sixième, ma pensée qui se jette sur celle-là, sans regarder aux mots, fait que je dis, *il est six heures*, plutôt *qu'elles sont six heures*.

Et cette figure fait quelquefois des irrégularités contre les genres; comme *ubi est scelus qui me perdidit?* contre les nombres, comme, *turba ruunt;* contre les deux ensemble, comme, *pars mersi tenuêre ratem*, et semblables.

Celle qui retranche quelque chose du discours, s'appelle ELLIPSE, ou *défaut*, car quelquefois on sous-entend le verbe, ce qui est très-ordinaire en hébreu, où le verbe substantif est presque toujours sous-entendu; quelquefois le nominatif, comme *pluit*, pour *Deus* ou *natura pluit*, quelquefois le substantif, dont l'adjectif est exprimé: *paucis te volo*, suppléez *verbis alloqui*, quelquefois le mot qui en gouverne un autre, comme, *est Romæ*, pour *est in urbe Romæ*, et quelquefois celui qui est gouverné, comme, *faciliùs reperias* (suppléez *homines*), *qui Romam proficiscantur, quàm qui Athenas*. Cic.

La façon de parler qui a quelque mot de plus qu'il ne faut, s'appelle PLÉONASME, ou *abondance*, comme *vivere vitam*, *magis major*, etc.

Et celle qui renverse l'ordre naturel du discours, s'appelle HYPERBATE ou *renversement*.

On peut voir des exemples de toutes ces figures dans les grammaires des langues particulières, et surtout dans les nouvelles méthodes que l'on a faites pour la grecque et pour la latine, où on en a parlé assez amplement.

J'ajouterai seulement qu'il n'y a guère de langue qui use moins de ces figures que la nôtre, parce qu'elle aime particulièrement la netteté, et à exprimer les choses, autant qu'il se peut, dans l'ordre le plus naturel et le plus désembarrassé, quoiqu'en même temps elle ne cède à aucune en beauté ni en élégance.

REMARQUES.

La grammaire, de quelque langue que ce soit, a deux fondemens, le vocabulaire et la sintaxe.

Tous les mots d'une langue sont autant de signes d'idées, et composent le vocabulaire ou le dictionaire; mais, come il ne sufit pas que les idées aient leurs signes, puisqu'on ne les considère pas isolées et chacune en particulier, et qu'il faut les mètre en raport les unes a l'égard des autres, pour en former des jugemens, on a imaginé des moyens d'en marquer les diférens raports; c'est ce qui fait la sintaxe et les règles de la construction des mots les uns avec les autres. Toutes les lois de la sintaxe, tous les raports des mots, peuvent se rapeler à deus; le raport d'identité, et le raport de détermination.

Tout adjectif n'étant que la qualité d'un substantif, et tout verbe

n'exprimant qu'une manière d'être, ils ont l'un et l'autre, avec le substantif, un raport d'identité.

L'adjectif doit donc s'acorder avec son substantif en genre, en nombre et en cas (dans les langues qui ont des cas), et le verbe doit s'y acorder en nombre et en persone, puisque l'adjectif et le verbe ne sont que des modifications de ce substantif.

Exemple. Une *bèle* maison, de *baus* jardins ; on dit *bèle*, parce que *maison* est un substantif féminin singulier ; et l'on dit *baus*, parce que le mot *jardins* est au masculin pluriel.

Un bon roi aime le peuple. Un, *bon*, *roi*, *aime*, ne présentant qu'un même objet, il y a entre ces quatre mots raport d'identité.

Ainsi, quelque séparé qu'un adjectif puisse être de son substantif, quelque éloigné qu'en soit le verbe, quelque inversion enfin qu'une langue, tèle que la grèque ou la latine, permète dans le tour de la frase, l'esprit réunit aussitôt pour le sens tous les mots qui ont un raport d'identité.

Dans la frase citée, *peuple* n'a point de raport d'identité avec *un bon roi aime*, mais il a un raport de détermination avec *aime* ; il détermine et fait conoître ce qu'on dit qu'aime un bon roi.

Il faut observer que le raport d'identité s'unit avec celui de détermination, quand on dit *bon roi*. *Bon*, est identique avec *roi*, et il a de plus un raport de détermination, en ce qu'il détermine *roi* ; mais le *peuple* n'a que le raport de détermination avec *roi*, et n'a pas celui d'identité.

Le raport d'identité est le fondement de la concordance du genre, du nombre, etc. Le raport de détermination est le fondement du régime ; c'est-à-dire, qu'il exige tèle ou tèle terminaison, suivant la destination des cas, dans les langues qui en ont, ou qu'il fixe la place du mot dans cèles qui n'ont point de cas, come le françois. Ainsi, il seroit indiférent, pour le sens, qu'on dît en latin, *rex amat populum*, ou *populum amat rex* ; mais il faut nécessairement dire en françois, pour rendre le même sens, *le roi aime le peuple* ; car si l'on mètoit *roi* à la place de *peuple*, et *peuple* à la place de *roi*, le sens seroit diférent, parce que la place des mots détermine leurs raports en françois.

Toute la sintaxe se réduit donc aus deus raports qui viènent d'être marqués, et toutes les figures de construction peuvent s'y rapeler.

MM. de P. R., en exposant les quatre principales, ne donent d'exemple en françois, que de la *sillepse* : il est à propos d'ajouter un exemple de chacune des autres.

L'*ellipse* est assés fréquente dans notre langue. Il n'y a point d'afirmation ou de négation par *oui*, et par *non*, qui ne soit une ellipse ; car on sous-entend toujours la proposition à laquèle on répond, et qu'on afirme ou qu'on nie : *Avez-vous vu l'Italie* ? *Oui*, c'est-à-dire, *j'ai vu l'Italie*. Il en est ainsi de la négation. Mais, indépendament de cète *ellipse* si comune, nous en avons une quantité dans notre langue.

Le *pléonasme* est l'oposé de l'*ellipse* ; c'est une superfluité de paroles inutiles au sens d'une proposition, et par conséquent un vice. On peut demander s'il y a de ces sortes de *pléonasmes* qui méritent le nom de figures de construction ou de grammaire, et je ne le crois

pas : car si la répétition est inutile, c'est un vice ; et si èle ajoute de la force, de l'énergie à l'idée, c'est une figure oratoire, et non de grammaire. On ne doit donc pas regarder come *pléonasme* un mot qui répète à la vérité une idée déjà exprimée, mais en la modifiant, en la restreignant, en l'étendant, en lui donant plus de force, en y joignant enfin quelque autre idée accessoire. Par exemple, *Louis XII, le bon roi Louis XII*, marque encore plus expressément la bonté de ce prince, que si l'on disoit simplement *le bon roi Louis XII*, sans répéter le nom propre pour ajouter l'épitète de *bon*, qui fixe l'atention sur la bonté. Je l'ai vu *de mes yeus*, est une assertion plus forte, et vaut quelquefois mieus que si l'on disoit simplement, *je l'ai vu*.

La réduplication de régime et de pronom dans ce vers de Racine,

> Eh! que *m'a* fait *à moi*, cète Troie où je cours?

marque non-seulement qu'Achile n'avoit point d'intérêt personel dans la guère, mais il le distingue d'Agamemnon, dont on fait sentir l'intérêt direct. Ces sortes de *pléonasmes*, loin d'être des défauts, ont leur mérite, pourvu qu'on ne lès emploie qu'à propos.

Par exemple, la réduplication qui a son mérite dans le vers de Racine, est une faute dans celui de Boileau :

> C'est *à vous*, mon esprit, *à qui* je veux parler.

L'exactitude vouloit, c'est *à vous que*, ou c'est *vous à qui*.

Il faut encore distinguer le *pléonasme* de la difusion, qui n'est qu'une répétition de la même idée en diférens termes, ou une acumulation d'idées comunes, et inutiles à l'intelligence de cèle qu'on veut présenter, ce qui est une *battologie*.

L'*hiperbate* est un tour particulier qu'on done à une période, et qui consiste principalement à faire précéder une proposition par une autre qui, dans l'ordre naturel, auroit dû la suivre. Par exemple, il y a *hiperbate* et *ellipse* dans ces vers de Racine :

> Que, malgré la pitié dont je me sens saisir,
> Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir!
> Non, seigneur....

Les deus vers, en précédant *non, seigneur*, forment l'hiperbate ; et il y a ellipse, puisqu'après *non, seigneur*, on sous-entend, *n'espérez pas, ne prétendez pas*. Il y a encore *hiperbate*, ou *inversion* dans le second vers, dont la construction naturèle, et à la vérité moins élégante, seroit, *je me baigne à loisir dans le sang d'un enfant*.

Come toutes les grammaires particulières sont subordonées à la grammaire générale, j'aurois pu multiplier ou étendre les remarques baucoup plus que je n'ai fait ; mais ne s'agissant ici que de principes généraus, je me suis renfermé dans les aplications sufisantes au develópement de ces principes, qui d'ailleurs sont faits pour des lecteurs capables d'y supléer. En éfet, une grammaire générale, et même les grammaires particulières ne peuvent guère servir qu'à des maîtres qui savent déjà les langues. A l'égard des disciples, je rapelerai, en finissant, ce que j'ai dit dans une de mes remarques : peu de règles et

beaucoup d'usage, c'est la clé des langues et des arts. Peut-être y viendra-t-on, quand la raison aura proscrit les vieilles routines qu'on a la bonté de regarder come des métodes d'instruction.

AVERTISSEMENT.

On n'a point parlé, dans cette grammaire, des mots dérivés ni des composés, dont il y aurait encore beaucoup de choses très-curieuses à dire, parce que cela regarde plutôt l'ouvrage d'un dictionnaire général, que de la grammaire générale. Mais on est bien aise d'avertir que depuis la première impression de ce livre, il a paru un ouvrage intitulé la Logique, ou l'Art de penser, qui, étant fondé sur les mêmes principes, peut extrêmement servir pour l'éclaircir, et prouver plusieurs choses qui sont traitées dans celui-ci.

REMARQUES.

La logique que MM. de P. R. anoncent ici, est cèle qui fut faite pour Charle-Honoré d'Albert, duc de Chevreuse, instruit dans sa jeunesse à P. R. C'est un des meilleurs ouvrages dans son genre, et les éditions s'en sont fort multipliées. Ce duc de Chevreuse et celui de Beauvilliers, l'un et l'autre gendres de M. Colbert, tous deus unis de la plus intime amitié, étoient également amis de M. de Fénélon, précepteur de M. le duc de Bourgogne, père du roi, en même tems que le duc de Beauvilliers en étoit le gouverneur.

CONSIDÉRATIONS
CRITIQUES ET HISTORIQUES
SUR LE GOÛT.

Les mots qu'on entend le plus souvent prononcer, ne sont pas toujours ceux qui font naître les idées les plus claires. Le mot goût, pris au figuré, est du nombre de ceux dont la signification n'est pas fort précise. Si nous n'avions jamais pour objet de nos pensées que des êtres physiques, tels qu'un arbre, une fleur, etc., nos expressions seraient toujours claires pour ceux qui connaîtraient ces objets, et parleraient la même langue; mais, comme notre esprit se porte souvent sur des objets moraux ou métaphysiques, sur des abstractions, des modes, des rapports, etc., nos perceptions, qui peuvent être très-claires pour nous, ne le sont pas également pour ceux à qui nous voulons les communiquer. Nous n'attachons pas tous au même terme une idée parfaitement uniforme ; la moindre idée accessoire, ajoutée à une idée simple, peut mettre de la diversité dans nos jugemens. Si je dis à quelqu'un, en entrant dans un parterre : voilà de belles fleurs, il sera sûrement d'accord avec moi sur l'existence des fleurs ; mais l'idée de beauté que j'y ai ajoutée, suffit pour que le jugement qu'il en porte diffère du mien ; et ce que je trouve beau peut lui paraître fort différent.

Indépendamment des idées réunies dans une proposition, combien avons-nous de termes qui, loin de porter la même idée dans tous les esprits, ne sont pas bien nettement conçus par celui qui les emploie ! Les mots de courage, de modestie, d'honneur, de vice, de vertu, tous si communs dans les conversations, sont-ils des signes d'idées bien précises? Il n'y en a pas un de ce genre qui ne pût être la matière d'une discussion. Les mots transportés du propre au figuré, sont encore une source d'obscurité ou d'équivoque.

Lorsque les hommes ont voulu transmettre des idées relatives aux opérations de leur esprit, au mouvement de leur âme, à leurs sentimens, ils ont emprunté les dénominations des objets sensibles où ils croyaient remarquer quelque analogie avec ce qui s'opère dans leur âme. On parle du brillant de l'esprit, du feu de l'imagination, de la chaleur de l'amitié ; ces expressions figurées ont souvent plus d'agrément, de force, d'énergie, que

les termes propres; l'esprit est frappé à la fois de la lumière directe de l'objet et de la lumière réfléchie de l'image. Si, pour peindre les opérations de l'esprit, nous adoptons les noms des objets sensibles, nous empruntons aussi ceux des sens mêmes. Le toucher, la vue, l'odorat et le goût entrent figurément dans tous nos entretiens. On n'entend parler que de toucher, voir, sentir et goûter les choses les moins matérielles. L'ouie est le seul de nos sens qui ne se prenne point au figuré. Si l'on se sert plus communément aujourd'hui du verbe entendre que du verbe ouïr, ce terme, loin d'avoir été emprunté du sens de l'ouie, y a été appliqué d'après l'entendement de l'esprit.

Rien n'est plus ordinaire que l'usage figuré des autres sens avec des acceptions aussi claires, que s'il s'agissait du propre; il y en a cependant un dont l'acception n'est pas absolument claire, c'est le goût. Aucun terme ne se prononce aussi souvent; mais, s'il est question de savoir quelle est sa nature, quel est son objet, les définitions différentes qu'on en donne, prouvent d'abord que l'idée n'en est pas uniforme. J'ai même entendu quelquefois avancer que le goût ne se définissait pas, et que, si l'on pouvait le définir, on pourrait l'inspirer; il en serait donc du mot goût comme de celui de hasard, qui ne signifie autre chose, en parlant de la cause d'un événement, que *je n'en sais rien*. D'ailleurs il n'est pas vrai qu'on puisse donner ce qu'on peut définir : on définit assez clairement d'autres facultés, telles que l'esprit, le génie, le talent, le jugement, etc., sans les communiquer par la définition. Il me semble qu'un homme raisonnable ne doit jamais prononcer un mot sans y attacher un sens décidé, du moins pour lui-même, puisque par les mots ce ne sont que ses idées qu'il veut communiquer.

D'après ce que j'ose avancer ici, on est en droit de demander ce que j'entends par le goût. Il me semble que le goût est le sentiment du *beau*. Le beau seul est donc l'objet du goût qui, dans les auteurs et les artistes, est le talent de le produire, et, dans les juges, celui de le sentir et d'être blessé du contraire; car le goût ne consiste pas moins à rejeter ce qui est désagréable, qu'à être flatté du beau.

Il paraît assez singulier que, pour exprimer une faculté si fine de l'âme, on ait choisi un des deux sens qui, pris au propre, transmettent le moins d'idées, et ne font jamais que des fonctions matérielles. Le toucher, la vue et l'ouie, outre la propriété, commune à tous, d'être agréablement ou désagréablement affectés, sont le véhicule de presque toutes nos idées, sans que cette fonction fasse éprouver matériellement ni peine, ni

plaisir. La main, ou seule ou avec le secours de l'œil, estime et mesure l'étendue, les distances, les proportions. L'ouie et la vue, par le moyen de la parole et de l'écriture, enrichissent l'esprit d'une infinité de connaissances. Le physique se fait à peine sentir dans toutes ces opérations de l'âme, quoiqu'il soit le moyen de ce qu'elle éprouve; mais le goût et l'odorat sont uniquement bornés au physique. Cependant on a choisi le goût pour le signe, la figure d'une des plus délicates fonctions de l'esprit, même à l'égard des choses qui sont uniquement du ressort de la vue. On cite le goût en peinture, en sculpture, en architecture, etc. Si l'on dit d'un connaisseur, qui distingue et apprécie les beautés d'un tableau, qu'il a de *bons yeux;* cette expression ne lui attribue rien de matériel, mais du goût et de la pénétration, comme on dit encore qu'il a le tact fin, quoiqu'il ne soit nullement question de choses qu'on puisse toucher. Les yeux et le toucher sont pris figurément.

Puisqu'il y a tant de sortes de beautés que la vue seule nous met à portée de sentir, pourquoi lui a-t-on préféré le goût pour en faire le juge universel du beau en tout genre? Je crois que cette préférence vient particulièrement de l'obscurité de cette expression. Combien y a-t-il de gens naturellement très-sensibles au beau, et blessés de ce qui s'en écarte, qui ne seraient nullement en état de motiver leur jugement. Cela me plaît ou cela me déplaît. Voilà leur décision souvent très-juste; mais le pourquoi dépend d'une analogie très-fine, dont très-peu d'esprits sont capables. Il est donc naturel, qu'en voulant rappeler les impressions qu'on reçoit à la manière dont les sens sont affectés, on ait choisi celui dont on est dispensé de rendre compte. C'est un axiome qu'on ne dispute pas des goûts.

Mais quand des philosophes auraient dirigé l'esprit dans le choix du terme figuré, pour être le signe représentatif des opérations les plus intellectuelles, ils n'en auraient pas choisi un autre. C'est ce qui va fixer l'objet du goût.

Le propre du beau est de plaire, d'être agréable, de quelque nature que soit l'agrément; or, le goût physique ne juge que des saveurs, c'est son unique fonction. Quoique la nature ait attaché du plaisir aux alimens nécessaires à notre conservation, ce plaisir n'est pas la mesure de leur salubrité, puisque les plus salubres ne sont pas toujours les plus agréables, et que dans bien des occasions le goût répugne à des potions dont la vie peut dépendre; le goût juge donc uniquement de ce qui est agréable, c'est pourquoi il s'applique figurément à ce qui peut plaire ou déplaire. Le premier qui adopta le goût pour symbole

de ce qui flattait sa vue, son oreille ou son esprit, crut y reconnaître quelque analogie avec l'impression des saveurs. Le goût est un sentiment non raisonné ; la discussion peut le confirmer, quelquefois le détruire, et ne l'inspire jamais. S'il est accompagné et guidé par une sorte de discussion, elle est si fine et si prompte, qu'elle paraît plutôt être un effet de l'instinct qu'un jugement en forme.

La bonté ni la vérité ne sont point du ressort du goût, mais de la raison ; quoique le bon et le vrai doivent être le fondement du beau, le goût ne juge que du dernier. Personne n'ignore que la raison, l'esprit, le jugement, le sentiment, le goût, ne sont point des êtres distincts et séparés de l'âme; mais il est souvent à propos, pour éclaircir nos idées, d'envisager séparément, et par abstraction, ces différentes facultés. Ainsi, parler du goût, c'est considérer l'âme uniquement occupée du beau.

Il est si particulièrement et si exclusivement l'objet du goût, qu'on ne peut jamais l'appliquer aux vraies sciences; qui que ce soit ne s'avisera de chercher le goût en géométrie, en astronomie, en chimie, en médecine, etc. Son ressort ne s'étend pas non plus sur les grands objets de la société. On n'entendra point parler d'un général, d'un politique, d'un négociateur de bon goût; on dit bien d'un homme qu'il a du goût pour la géométrie, pour la guerre, ou pour toute autre science; mais le goût est pris alors dans une acception très-différente, et ne signifie que l'inclination, le talent, les dispositions naturelles pour telle ou telle science. L'empire du goût s'étend sur la poésie, la musique, la peinture, enfin sur tous les arts que, pour cette raison, on nomme les arts de goût; ce qui n'en exclut pas les règles, qui ne sont cependant que des observations sur ce qui a plu, et sur les moyens de plaire.

En bornant le goût aux choses purement agréables, en l'excluant des grands objets de la société, je ne prétends nullement en diminuer le mérite. Il suppose beaucoup d'esprit, et en exige peut-être plus que des sciences plus utiles. Cet esprit, cependant, est ordinairement plus fin et délicat que ferme et profond. Le beau, quelque part qu'il se trouve, n'est que la forme, l'extérieur des choses: le goût ne s'exerce que sur des surfaces.

Il est si vrai que l'extérieur constitue seul la beauté prise au propre, qu'en parlant de la beauté d'une personne, on ne fait aucune attention à la santé, à la force, au caractère : rien enfin de ce qui est intérieur ne se présente à l'esprit. Le beau, transporté au figuré, a conservé la même acception qu'il a au propre.

Le goût n'a que le beau pour objet; mais tous les genres de beauté ne sont pas de son ressort.

J'avouerai qu'on place parmi les auteurs de goût des génies créateurs et profonds, tels que Corneille et Molière; mais, si l'on y fait attention, on verra que ce n'est pas sur la partie du génie que le goût prononce; on ne dira pas que dans leurs ouvrages, les plans, les situations, les caractères, sont de bon goût; quoiqu'on dise communément de belles situations, de beaux caractères, de beaux sentimens, ces différens genres de beauté exigent, pour être produits et sentis, toute autre qualité que du goût. C'est l'auteur qui a travaillé dans ce genre, ou celui qui en a fait une étude particulière, qui juge du plan et même des situations, du moins quant à l'art de les préparer, qui en fait le premier mérite. Le spectateur le moins exercé est blessé d'une situation forcée, sans savoir pourquoi, et touché de celle qui est préparée, mais sans reconnaissance pour l'art qu'il ignore.

Il faut de la sagacité, de la justesse et de l'expérience pour juger des caractères. L'élévation des sentimens ne se fait parfaitement sentir qu'à des âmes élevées; les passions qu'à des âmes sensibles, et qui en ont éprouvé; le goût juge simplement de l'élégance d'expression, du coloris, du style de ces grands ouvrages. Racine, à cet égard, avait plus de goût que Corneille et Molière, sans qu'on en doive rien conclure à leur désavantage.

Newton pouvait fort bien manquer de goût, quoiqu'il pût aussi en avoir; mais on voit qu'en général les hommes occupés de grandes affaires, de vastes desseins, d'études fortes, ont peu de goût *sur* les choses qu'on désigne sous ce titre. Peut-être cela vient-il aussi de ce qu'ils en ont peu *pour* ces choses-là, et n'y sont pas exercés. En effet, le goût exige, outre les dispositions naturelles, beaucoup d'exercice pour se perfectionner, s'étendre et s'affermir : aussi personne ne l'a peut-être jamais eu universel. Tel qui l'a exquis en musique, en est privé en peinture ou dans telle autre partie des arts; il y en avait peu quand l'érudition régnait exclusivement, mais elle le préparait. La philosophie, qui doit l'éclairer, l'a peut-être altéré dans quelques esprits, et perfectionné pour d'autres; car elle peut opérer ce double effet, elle dessèche ce qu'elle n'éclaire point.

Après avoir établi que le beau seul est l'objet du goût, il faudrait définir le beau, et déterminer ce qui le constitue; mais c'est la matière d'un mémoire particulier. Je dirai seulement que le beau, quelque part qu'on le considère, me paraît

résulter de l'accord, de l'harmonie, de la convenance de toutes les parties d'un tout. On dira peut-être que c'est plutôt définir la perfection que le beau ; mais peut-être aussi les degrés du beau ne sont-ils que les degrés vers la perfection qui constitue le beau parfait.

Si les esprits bien organisés sont naturellement attirés par le beau, d'où peuvent naître tant de variétés de goûts de particulier à particulier, et surtout de nation à nation? C'est ici qu'on peut remarquer encore l'analogie qui se trouve entre le goût sensuel et le goût intellectuel. L'un et l'autre, quoique naturels, participent beaucoup de l'habitude. Comme on apprend à goûter certains alimens, le goût intellectuel se forme par l'exercice; si le goût physique a des préférences, de manière que ce qui est *sapide* pour un palais est insipide pour un autre; le goût intellectuel n'a-t-il pas ses prédilections, de sorte que tel se passionne pour les beautés d'un art auxquelles tel autre est peu sensible? Le goût physique se déprave par l'usage de mets recherchés et peu naturels, l'autre par un choix de mauvais modèles. Le goût est de tous les sens celui qui dégénère le plus facilement, les autres s'affaiblissent sans être viciés ; on en peut dire autant du goût intellectuel : ce qui arrive de particulier à particulier, souvent dans le même individu, par l'âge ou d'autres circonstances, doit être encore plus frappant de nation à nation, ou d'un siècle à un autre. Il est aisé de s'en convaincre, par la comparaison des ouvrages étrangers et des nôtres, et par celle de la littérature et des arts d'un même peuple en différens âges. Les causes morales influent plus que le physique sur les variations du goût dans les lettres et dans les arts. On ne les cultive point chez les peuples barbares ou conquérans, ce qui est à peu près la même chose, partout enfin où l'on est occupé de sa subsistance ou de l'enlever aux autres.

Les Grecs, à qui le monde moderne a dû les premiers modèles en tous genres, faisaient sans doute la guerre; mais c'était ordinairement par le seul principe noble qui puisse l'autoriser, l'amour de la liberté, qui élève l'âme et la maintient dans toute la force de son ressort.

Si je cite les Grecs comme le plus ancien des peuples policés, ce n'est pas que je doute que les sciences et les arts n'aient fleuri antérieurement chez d'autres peuples, tels que chez les Égyptiens et beaucoup d'autres ; mais il ne nous en reste point de monumens comparables à ceux qui attestent aujourd'hui ce qu'étaient les Grecs dans les lettres et dans les arts. Nous sommes portés à regarder comme inventeurs ceux dont

les preuves ont échappé au ravage des temps. Quoiqu'il y ait toujours eu une tradition de peuple à peuple que le philosophe aperçoit, ce que les hommes appellent invention n'est souvent que transmission ou renouvellement.

Quoi qu'il en soit, on ne voit nulle part mieux qu'en Grèce l'influence du gouvernement sur les arts de goût. Les deux principales républiques, Sparte et Athènes, peuvent être considérées comme représentant toute la nation. Les autres États de la Grèce cultivaient ou négligeaient les arts suivant le rapport de leurs mœurs avec celles d'Athènes ou de Sparte. La sévérité de celle-ci, uniquement occupée de la guerre, ne pouvait, par sa constitution, faire naître les arts d'agrément. L'éloquence seule devait fleurir également dans ces deux républiques, où les affaires d'Etat se traitaient devant le peuple ; mais comme les arts prennent toujours l'empreinte du génie particulier d'une nation, les deux genres d'éloquence étaient très-différens. A Sparte, il suffisait de convaincre le peuple; il fallait persuader celui d'Athènes. L'austère Lacédémonien eût été blessé d'un discours dont les ornemens auraient montré l'espoir injurieux de le séduire. Athènes admit donc les ornemens qui embellissent quelquefois l'éloquence, et finissent par la corrompre. Ce fut ainsi qu'à ses orateurs et ses philosophes succédèrent les rhéteurs et les sophistes. C'est donc dans Athènes seulement qu'on doit considérer la naissance, les progrès, la perfection et la décadence du goût.

Lorsque les arts fleurissent dans une démocratie, ce qui est moins ordinaire que sous tout autre gouvernement, les fortunes s'y trouvant dans une proportion plus rapprochée, le goût y doit être plus uniforme. Les citoyens d'Athènes, grands ou petits, riches ou pauvres, traitaient publiquement des affaires d'État, en discouraient dans leurs sociétés particulières, assistaient aux mêmes spectacles, étaient frappés des mêmes objets, familiarisés avec les mêmes chefs-d'œuvre, et devaient parler la même langue, c'est-à-dire, qu'on ne devait pas distinguer chez eux, comme parmi nous, le langage de la cour, celui des différentes classes de la bourgeoisie, et le jargon du bas peuple. Non que j'imagine, comme les enthousiastes de l'antiquité le répètent souvent, qu'une herbière d'Athènes parlait aussi purement que Théophraste, parce qu'elle le reconnut pour étranger ; eh! quel est parmi nous l'académicien né dans certaines provinces qui, parlant avec le plus d'élégance et de pureté, ne serait pas, à son accent, reconnu dans nos halles ?

Suivons un peu le développement de l'industrie. Les métiers naissent du besoin, les arts naissent du luxe, les sciences et la littérature ont cette double origine.

Lorsque les arts s'introduisent dans une république, la première application s'en fait à l'utilité commune. Tout est pour l'État chez un peuple roi. Il fait et ordonne les dépenses ; il en veut jouir bientôt. L'opulence et l'inégalité des fortunes amènent le luxe et les distinctions extérieures, qui en opèrent successivement de réelles. L'intérêt personnel commençant à prévaloir, celui de l'État en devient plus indifférent. Les dépenses publiques sont négligées, à mesure que celles des particuliers se multiplient.

Athènes, par un avantage qui ne s'est peut-être trouvé dans aucun État où la richesse ait pénétré, consacra la sienne au luxe public. Les Athéniens ne disputaient point entre eux de faste extérieur. Ils voulaient que leur ville fût l'ornement de la Grèce. L'ambition de ce luxe national opérait sur tout un peuple ce qu'on voit parmi nous chez des particuliers, avec cette différence que le luxe public fait naître des chefs-d'œuvre en tout genre, au lieu que le luxe privé est rarement en état de traiter les arts en grand, et en corrompt quelquefois le goût par des fantaisies bizarres et des caprices de mode.

La navigation, ouvrage d'une suite de siècles et de générations, et qui fait tant honneur à l'esprit humain, dut faire naître ou perfectionner, chez les Athéniens, une infinité de connaissances dont elle a besoin ; car les arts, qui semblent avoir le moins de rapport, se prêtent des secours mutuels, et peuvent concourir à former le goût ou la justesse d'esprit qui en est la base.

La passion des Athéniens pour l'éloquence, la poésie, la musique, les arts d'agrément, enfin pour tous les plaisirs de l'esprit, leur laissait peu de sensibilité pour les spectacles barbares. Aussi ne voulurent-ils point admettre les combats d'animaux ni de gladiateurs, quoiqu'ils eussent le pancrace et le pugilat, quelquefois aussi dangereux, mais qu'ils tenaient de leurs grossiers ancêtres, et qu'ils conservaient moins par goût que par tradition.

Nous venons de voir pourquoi le goût devait être aussi étendu qu'uniforme dans une république telle que celle d'Athènes. Il n'en était pas ainsi de Rome ; toujours, comme Sparte, occupée de la guerre, et de plus de la fureur des conquêtes, ou agitée de dissensions domestiques, elle n'était nullement propre à cultiver les sciences et les arts, et même les dédaignait, puisque dans le siècle le plus brillant, sous Auguste même, Virgile fait aux Romains presque un sujet d'éloge de leur indifférence à cet égard.

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem; vivos ducent de marmore vultus;
Orabunt causas melius; cœlique meatus
Describent radio, et surgentia sidera dicent:
Tu regere imperio populos, Romane, memento;
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis et debellare superbos (1).

J'excepterai toujours l'éloquence, qui dut nécessairement être en vigueur à Rome, et le sera dans tout État où le peuple sera compté pour quelque chose.

Dans la république, et jusque vers sa fin, les sciences et les arts furent des plantes étrangères. Les Romains allèrent chercher en Grèce jusqu'à leurs lois : un esclave grec, Andronicus, leur donna les premières règles du drame; Térence, qui le perfectionna, était un esclave africain. Leurs meilleurs acteurs étaient communément sortis de l'esclavage : de là vint, pour le dire en passant, et comme je l'ai fait voir plus en détail dans un autre ouvrage, le mépris de leur profession sur laquelle rejaillissait le vice de leur naissance; ce qui n'était pas en Grèce, où les acteurs étaient de condition libre.

Dès que les Grecs et les peuples les plus éclairés eurent subi le joug de Rome, les arts, ou plutôt les monumens des arts, y furent transportés par les vainqueurs. Les statues, les tableaux, les riches tapis, *textiles picturæ*, les vases précieux, les obélisques, tous les chefs-d'œuvre des arts furent la proie de l'avarice et de la cupidité des conquérans, étalés dans Rome et adoptés par le luxe, sans l'être encore par le goût. Un luxe subit le précéda long-temps avant de le faire naître.

On ne transplante pas les auteurs et les artistes aussi facilement que les livres et les ouvrages de l'art; il faut bien des années de culture avant que les lettres et les arts soient, pour ainsi dire, acclimatés chez un peuple nouveau, et que ceux qui les cultivent aient formé des élèves et laissé des successeurs : j'en pourrais citer des exemples très-récens dans l'Europe moderne.

Quand des étrangers viennent pour s'instruire chez un peuple poli, comme tout n'y est pas politesse, ils n'en remportent longtemps que les ridicules et les faux airs.

(1) D'autres peuples feront respirer l'airain avec plus de grâce, et donneront la vie au marbre; ils défendront les causes avec plus d'éloquence, mesureront le ciel avec le compas, et marqueront la route des étoiles. Pour toi, Romain, apprends à gouverner les nations; tes arts seront de dicter des lois, d'épargner les peuples soumis, et d'abattre les téméraires qui oseraient te résister. (Traduction de M. Binet, tome III, pag. 160, 4 vol. *in*-12, chez Lenormand.)

Les Romains ne cherchèrent à devenir les émules des Grecs que sur les modèles de ceux-ci ; et vers le siècle d'Auguste, sous ce prince le plus habile des tyrans, et qui avait tant d'intérêt à adoucir les mœurs après avoir contraint les siennes, les lettres furent portées à un très-haut degré par les Romains ou des naturels d'Italie. Il y eut alors, par un malheureux échange, plus de goût et moins de vertu que dans la république. Non que je veuille adopter le paradoxe, aussi faux que dangereux, que les lettres puissent corrompre les mœurs. Cette erreur vient de ce qu'on a pris ou voulu prendre pour cause d'un mal ce qui arrive quelquefois en même temps, sans que l'un soit l'effet de l'autre. La richesse commence par procurer des commodités dont la privation n'était pas pénible avant qu'elles fussent connues, mais dont la jouissance est agréable et devient ensuite nécessaire. Le luxe s'y joint bientôt sans les améliorer. Les mœurs s'altèrent, et les lettres peuvent en même temps se perfectionner; mais loin qu'elles soient la cause de cette corruption, elles en sont peut-être le seul dédommagement, en adoucissant les mœurs. Au reste, le vice peut abuser des choses même dont se sert la vertu. Il y a si peu de connexion entre le vice et les lettres, que depuis Auguste et sous le despotisme impérial, elles allèrent toujours en dégénérant, pendant que tous les vices croissaient et régnaient ensemble. Enfin tout retomba dans la barbarie, sous le despotisme militaire, qui fait alternativement la force et la perte des princes qui l'emploient.

On assigne communément quatre époques au règne des lettres et des arts, les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV; le premier a été plus justement nommé le siècle d'Athènes et de la Grèce. Si l'on en fait honneur à Alexandre, c'est qu'il a fait lui-même époque dans l'histoire universelle, que ce prince protégea les savans, fit les plus grandes dépenses pour les recherches et les expériences d'Aristote, son précepteur, et que, toutes choses égales, le goût brille plus particulièrement dans une cour, quand il s'y montre. D'ailleurs Athènes est un exemple unique parmi les républiques. En effet, ce n'est pas à Carthage et dans un Etat uniquement commerçant qu'il faut chercher les arts d'agrément. La destruction de cette rivale ne procura que des richesses à l'avarice de Rome, et contribua plus à sa corruption qu'à son goût.

Nous venons de voir ce qui a mérité à Auguste l'honneur de faire la seconde époque. A l'égard de Léon X, sa famille doit être regardée comme la restauratrice des lettres et des arts en Europe ; les Médicis recueillirent tout ce que la barbarie chassa

de la Grèce ; ainsi les Grecs furent encore pour l'Italie, ce que leurs ancêtres avaient été pour les Romains, leurs premiers maîtres, comme les Italiens ont été les nôtres. C'est de l'Italie que sont partis les rayons qui ont éclairé tous les États modernes; mais ils ont porté en quelques endroits plus de chaleur qu'il n'en est resté au centre. On y trouve encore des hommes qui, en chaque genre, seraient distingués ailleurs; mais les productions ordinaires sont des comédies bizarres, des sonnets, où ce qui ne tient qu'au bel esprit, qui n'est de sa nature que le brillant des idées communes. Si les artistes de toutes les nations vont encore en Italie étudier les modèles de leur art, ils y cherchent plutôt les chefs-d'œuvre dont elle est dépositaire, que ce qu'elle produit aujourd'hui.

Le siècle de Louis XIV, et je ne le borne pas à la France, a égalé en tout les trois siècles renommés, et les a surpassés en plusieurs points. Ce siècle dure encore, malgré les déclamations de ceux qui ne contribuent en rien à sa gloire. Si quelques talens paraissent peut-être avoir moins d'éclat, combien de lumières, quelquefois, je l'avoue, mêlées d'un peu de fumée, ne se sont pas répandues de proche en proche! Plusieurs de ceux qui se bornent à juger des lettres, en ont autant que ceux qui les cultivent par état, et plus que bien des auteurs qui brillaient autrefois. Tel qui aurait parlé alors ne serait pas aujourd'hui en état d'entendre. Je ne nierai pas que des esprits éblouis de leur propre lumière n'aient pu, par hasard, la porter dans de fausses routes; mais c'est toujours la clarté qui fait reconnaître la vraie, et y ramène; au lieu que des gens, qui ne peuvent régner que dans les ténèbres, ont exagéré de légers écarts, non pour ramener, mais pour empêcher de marcher.

Ceux qui occupent certaines places sans les remplir, voudraient n'avoir que des aveugles pour témoins. Ils regrettent le règne des talens futiles, et protégent de petits cliens qui ne peuvent les démasquer. Ils voudraient éteindre partout le flambeau de la raison. Ce sont, si je puis en matière si grave employer une comparaison frivole, ce sont des femmes dont le visage craint le grand jour. S'ils sont quelquefois obligés de recourir aux gens d'esprit, ils les recherchent comme instrumens, et les haïssent comme témoins.

Après avoir considéré l'état des sciences, des lettres et des arts dans leurs différentes époques, on remarque aisément quelle forme de gouvernement leur est la plus favorable. Il me semble que c'est un état opulent régi par des lois douces, tel que celui d'Athènes; telle fut aussi l'administration des Médicis, qui,

après quelques contrariétés, usurpèrent la souveraineté par l'amour de leurs concitoyens, usurpation plus légitime que le droit de conquête. Les mêmes avantages se trouvent dans une monarchie tempérée par une politique habile, telle que celle d'Auguste, ou par le désir de plaire à un prince puissant, qui aura été assez heureux pour l'inspirer, ou en jouir s'il le trouve établi. Alexandre est un exemple du premier, et Louis XIV du second.

A quelque degré de perfection que les sciences, les lettres et les arts soient portés dans une monarchie, le goût doit y être presque aussi varié qu'il s'y trouve de classes de citoyens isolés les uns des autres. J'entends par ce goût varié, celui qui dépend de l'arbitraire ou qui en participe; car le bon goût est un, et se dirige constamment vers le vrai beau; mais qui regardera-t-on dans une monarchie comme les vrais gardiens du goût?

Le prince et un petit nombre d'hommes peuvent être nés avec un goût naturel pour le beau, auquel l'habitude d'en être frappés, la facilité de s'en procurer les modèles, les rendra sensibles. Ils peuvent exciter, récompenser, encourager les talens; mais ils ne peuvent ni ne doivent en faire une étude qui nuirait à des devoirs essentiels. *N'as-tu pas honte,* disait un jour Philippe à Alexandre, *de chanter si bien?* Il eût été à désirer pour l'humanité qu'il ne se fût occupé que de musique; mais....

Les hommes livrés à des professions graves, telles que la magistrature, à une administration de commerce, de finance, enfin, à tout ce qui exige une application suivie, nés, comme les premiers dont je viens de parler, avec un goût naturel, ne peuvent l'avoir fort exercé.

Le peuple, moins considéré dans une monarchie que dans les républiques, livré à des travaux pénibles ou dégradé par la misère, n'en est pas même à soupçonner la perfection des arts. Les plus grossières productions font sur son âme plus d'impression que les chefs-d'œuvre de délicatesse et de goût. J'excepterai toujours l'éloquence : j'entends celle qui échauffe et subjugue l'imagination; et peut-être n'y a-t-il que cette sorte d'éloquence qui en mérite le nom : trop d'art la refroidit et l'énerve. Si je ne craignais pas de scandaliser les gens polis et autres, je dirais que les missionnaires et les charlatans, inspirés par le zèle et l'intérêt, sont les plus éloquens orateurs.

Si les grands objets de la société politique ou civile ont peu de rapport avec les lettres et les arts, si l'indigence de la plus nombreuse partie des citoyens les en écarte encore plus, où trouverons-nous les gardiens du goût?

On ne peut douter que ceux qui, par état, cultivent les lettres ou les arts, ne doivent, généralement parlant, avoir, dans la partie dont ils s'occupent, le goût plus exercé que ceux qui n'en font que leur délassement. Ces derniers, cependant, concourent aux progrès du goût; mais ce qui le soutient encore plus, c'est cette classe de citoyens qui, jouissant d'une opulence oisive ou légèrement liés à la société générale par des places qui leur donnent plutôt un état qu'elles ne leur imposent des occupations suivies, cèdent à un penchant naturel, consacrent leur fortune à l'encouragement des lettres et des arts, et y cherchent des amis, sans prétendre en faire des cliens.

Ces trois classes réunies en forment une peu nombreuse dans quelque état florissant que ce puisse être. Un seul exemple en offre la preuve. Les trois spectacles de Paris, qui exigent le concours de tant de talens divers, ne sont pas habituellement fréquentés par trois mille personnes, presque toujours les mêmes, et sont comme étrangers pour huit cent mille autres.

Les cabinets consacrés aux arts sont assez rares. Une méprise très-commune, c'est de confondre le luxe avec le goût. Aussitôt que celui-ci se fait remarquer et s'attire des éloges dans une nation puissante, le luxe vient en usurper le nom. Certains riches se l'attribuent naïvement, sans en donner d'autres preuves que des dépenses magnifiquement bizarres. Il n'est pas rare de voir dans des appartemens surchargés de dorures, au lieu de tableaux de choix, de misérables copies, qui en occupent richement la place; car le luxe s'allie et compose souvent avec l'avarice. Le luxe stupide est la manie des petites âmes, manie si forte, qu'ayant une fois éclaté, elle ne disparaît que lorsqu'une ruine absolue l'y force : c'est le dernier sacrifice de la vanité, car il est au-dessous de l'orgueil. Sans vouloir prendre parti entre les adversaires et les apologistes du luxe, il faut qu'il soit bien pernicieux de sa nature, puisqu'il est presque aussi dangereux de le proscrire d'un état que de l'y faire naître. Une loupe est une difformité; mais on ne l'extirpe pas sans danger pour la vie.

Il y a encore une autre espèce d'usurpateurs de goût, comme on en voit de noblesse, incapables de rien produire, ou de soutenir ceux qui produisent. Ils se constituent juges des productions. Ils sont gens de goût par état. Ils n'en ont pas d'autre, trouvent assez de sots qui les croient, et incommodent à la fois les lettres, les arts et les vrais juges. Je ne m'arrêterai pas à développer davantage ici ce caractère qui en aurait pourtant besoin.

Si le nombre des savans, des lettrés, des artistes, et de ceux qui sont dignes de les soutenir, est assez borné, cela n'empêche pas que l'utilité n'en soit très-étendue, et qu'ils n'influent beaucoup sur la gloire et la prospérité d'un grand État. Il y a telle fête publique qui assure la subsistance d'une infinité de familles, dont les professions n'y ont qu'un rapport éloigné. Il est donc fort à désirer que le bon goût, en tout genre, ne cède pas à l'inconstance, et se maintienne dans une nation où il est comme naturalisé, et met à contribution les peuples imitateurs.

Trois de mes confrères (1), dont le nom seul fait une recommandation pour leurs ouvrages, ont traité cette matière chacun dans le caractère qui lui est propre. Quels que soient leurs principes sur le goût, ils en ont du moins fourni des modèles.

(1) Voltaire, Montesquieu, d'Alembert.

HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

TROISIÈME PARTIE.

L'HISTOIRE de l'Académie Française depuis son origine jusqu'à l'année 1652, par Pelisson, a été continuée par l'abbé d'Olivet, jusqu'en 1700. L'Académie m'ayant nommé secrétaire, j'ai regardé comme un de mes devoirs le soin d'écrire ce qui s'est passé depuis le commencement du siècle jusqu'aujourd'hui.

Rien ne prouve mieux la sagesse d'un établissement que le peu de changement qu'il éprouve durant une longue suite d'années. L'Académie s'est toujours conduite d'après les principes qui lui ont été donnés par son fondateur. Aussi n'a-t-elle point essuyé de révolutions ; et les États les plus heureux seront toujours ceux qui fourniront le moins d'événemens à l'histoire. Celle d'une société littéraire ne doit présenter d'autres faits que les ouvrages de ceux qui la composent. Le bonheur et la gloire de l'Académie viennent de ce qu'elle est aujourd'hui ce qu'elle a été dans son origine. Ce n'est pas que des particuliers peu faits pour sentir l'honneur d'y avoir été admis, n'aient entrepris d'en altérer la constitution ; mais leurs efforts n'ont servi qu'à prouver la solidité des fondemens qu'ils voulaient détruire.

Dans les premières années de ce siècle, deux ou trois académiciens, dont la postérité ne connaîtra le nom que par la liste, ne se trouvant pas assez honorés d'être associés à une compagnie illustre, tâchèrent d'y introduire une classe d'académiciens honoraires. On croira facilement que cette fantaisie ne vint pas à des hommes fort distingués par le rang, la naissance ou les talens. En effet, il fallait qu'ils ne fussent pas trop faits pour le titre d'honoraires, puisqu'ils en avaient tant de besoin, et ils ne paraissaient pas plus dignes du titre d'académiciens, puisqu'il ne leur suffisait pas.

Ils tâchèrent d'abord, mais en vain, de séduire quelques gens de lettres par l'espoir des pensions. Ils essayèrent en même temps de gagner les académiciens qui, par l'éclat de leur nom, devaient être à la tête de la classe qu'on se proposait d'établir. Il fallut donc faire part du projet à MM. de Dangeau qui, à tous égards, ne pouvaient pas éviter d'être du nombre des honoraires,

si l'on en faisait. Mais comme ils étaient d'excellens académiciens, ils furent révoltés d'une proposition qui paraissait leur faire perdre le titre d'hommes de lettres. Ils opposèrent à une entreprise sourde la seule conduite qui leur convînt : ils s'adressèrent directement au roi, exposèrent simplement le fait, et firent rejeter ce projet bourgeois.

Il n'y a pas d'apparence que cette idée ridicule entre désormais dans la tête de qui que ce soit. L'Académie conservera sa liberté, et l'honneur inestimable de ne recevoir d'ordres que du roi seul, tant qu'elle n'aura point de pensions, et je l'y vois fort opposée : c'est toujours par l'intérêt qu'on est asservi. L'Académie n'a heureusement que de légers droits de présence, qui ne peuvent exciter la cupidité de personne. Je puis avancer, sans craindre d'être contredit, que parmi les académiciens attachés à d'autres compagnies, et s'en trouvant très-honorés, il n'y en a aucun qui, s'il était obligé d'opter, ne préférât aux pensions les prérogatives de l'Académie Française. Madame la princesse de Rohan, qui s'intéressait plus que personne à la gloire de MM. de Dangeau, puisque l'un était son aïeul, et l'autre son grand-oncle, exigea de moi, il y a quelques années, de ne pas laisser dans l'oubli leur procédé à l'égard de l'Académie. Je m'acquitte ici de la parole que j'ai donnée, et du devoir d'historien (1).

(1) J'ai déjà consigné, dans un ouvrage célèbre, ce qui concerne MM. de Dangeau, dans un temps où je ne prévoyais pas que je dusse continuer l'Histoire de l'Académie. *Voyez* l'Encyclopédie, article *Honoraire*.

Honoraire. Il y a dans les académies qui se sont formées depuis l'établissement de l'Académie Française, une classe d'académiciens *honoraires*. Elle est la première pour le rang, sans être obligée de concourir au travail. Cependant il y en a toujours plusieurs qui seraient dignes d'être académiciens ordinaires, si, par un usage que l'habitude seule empêche de trouver ridicule, leur naissance, leurs charges ou leurs dignités ne les en excluaient pas. C'est pourquoi l'on voit des savans qui, étant égaux en mérite aux académiciens ordinaires, et supérieurs par le rang et la naissance à quelques uns des *honoraires*, ont la délicatesse de vouloir être distingués de ceux-ci, et la modestie de ne se pas compter parmi les autres. Ils recherchent les places d'académiciens libres. Il y a apparence que cette classe absorbera insensiblement celle des *honoraires*. Fontenelle, qui entendait mieux que personne les véritables intérêts de sa gloire, répondit au duc d'Orléans, régent, qui lui offrait de le faire président perpétuel de l'Académie des sciences : *Eh! monseigneur, pourquoi voulez-vous m'empêcher de vivre avec mes pareils ?*

Il n'y a point d'*honoraires* dans l'Académie Française; il paraît même qu'elle ne reconnaît pas pour être de la langue l'acception dont il s'agit ici; car on ne la trouve pas dans son Dictionnaire. Quelques membres de cette compagnie firent autrefois une tentative pour y introduire une classe d'*honoraires*. Le marquis et l'abbé de Dangeau qui, à tous égards, devaient être

Il semble que le destin de l'Académie soit que les circonstances qui pourraient donner atteinte à ses priviléges, finissent par lui en procurer de nouveaux. Il n'y avait anciennement dans l'Académie qu'un fauteuil, qui était la place du directeur. Tous les autres académiciens, de quelque rang qu'ils fussent, n'avaient que des chaises. Le cardinal d'Estrées étant devenu très-infirme, chercha un adoucissement à son état, dans l'assiduité à nos assemblées. Nous voyons souvent ceux que l'âge, les disgrâces, ou le dégoût des grandeurs forcent à y renoncer, venir parmi nous se consoler ou se désabuser. Le cardinal demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un siége plus commode qu'une chaise. On en rendit compte au roi, qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, et confirma par là et pour toujours l'égalité académique. La compagnie ne pouvait moins attendre d'un roi qui avait voulu s'en déclarer le protecteur.

Après la mort de Louis XIV, l'Académie fut mandée avec les compagnies supérieures par le ministre de la maison du roi, conduite par le grand-maître des cérémonies, pour faire compliment à son nouveau protecteur, et présentée par M. le duc d'Orléans, régent du royaume. Elle a continué depuis de rendre compte au roi directement des élections, et de tout ce qui la concerne. C'est toujours le directeur nommé par le sort, qui présente au roi le vœu de la compagnie; et alors il est introduit dans le cabinet par le premier gentilhomme de la chambre. Nous avons vu des occasions où S. M. ayant des ordres à donner à la compagnie, au lieu de se servir d'un secrétaire d'état, ou de quelqu'un des académiciens qui étaient à la cour, a mandé exprès le directeur.

Dès l'année 1718, le roi envoya son portrait à l'Académie,

du nombre des *honoraires*, si l'on en faisait, eurent assez d'amour-propre pour s'y opposer. Ils s'adressèrent directement au roi, qui approuva leurs raisons, et rejeta ce projet. Si l'on continue l'Histoire de l'Académie, ce fait n'y sera vraisemblablement pas oublié. La personne qui, par sa naissance et par ses sentimens, s'intéressait le plus à la mémoire de MM. de Dangeau, m'a demandé de faire mention de leur procédé pour l'Académie, si j'en avais l'occasion : je m'acquitte ici de la parole que j'ai donnée. Charlemagne, ayant formé dans son palais une société littéraire dont il était membre, voulut que dans les assemblées chacun prît un nom académique; et lui-même en adopta un, pour faire disparaître tous les titres étrangers. Charles IX, qui forma aussi une Académie, dit, dans les lettres patentes : *A ce que ladite Académie soit suivie et honorée des plus grands, nous avons libéralement accepté et acceptons le surnom de protecteur et premier auditeur d'icelle.*

et on y plaça aussi celui du régent. La compagnie alla remercier le roi de l'honneur qu'il venait de lui faire, et le régent la remercia de celui qu'il disait en avoir reçu : ce furent ses termes. L'année suivante le roi y vint en personne. Il n'y eut point de marques de bontés qu'il ne donnât à l'assemblée. Il entra dans les détails de la forme des élections, et se fit expliquer toute l'administration intérieure de la compagnie. Elle reçut bientôt de nouvelles preuves de la protection du roi, par la confirmation du droit de *committimus*. Ce privilége avait essuyé quelques contrariétés à l'occasion des différentes déclarations qui avaient été rendues à ce sujet. Le roi, pour faire cesser toutes difficultés, donna, en 1720, un arrêt de son conseil avec des lettres patentes enregistrées au parlement. Aucun académicien ne peut aujourd'hui être troublé dans la possession d'un droit dont on peut dire, à l'honneur des gens de lettres, qu'il est presque sans exemple qu'ils soient dans le cas d'en faire usage.

Les marques de distinction dont le roi honorait l'Académie, ne pouvaient qu'augmenter le désir d'y être admis. Il n'est même devenu que trop vif dans les hommes en place. L'Académie appartient de droit aux gens de lettres, et l'on ne doit songer aux noms et aux dignités, que lorsque le public n'élève point la voix en faveur de quelque homme de lettres. Le titre d'académicien peut flatter quelque grand que ce puisse être ; mais, s'il n'a aucune des qualités qui le justifient, ce n'est pour lui qu'un ridicule, et un sujet de reproche pour ceux qui l'ont choisi. L'Académie n'est pas chargée de faire connaître des noms, mais d'adopter des noms connus.

Personne n'a montré avec plus d'éclat que le cardinal Dubois, combien il se glorifiait du titre d'académicien. L'Académie étant allée avec les compagnies supérieures complimenter le roi sur la mort de S. A. R. Madame, mère du régent, le cardinal qui occupait, comme premier ministre, sa place auprès du roi pendant les complimens des autres compagnies, la quitta pour revenir à l'audience de S. M. en son rang d'académicien. Le cardinal de Fleury tint la même conduite quelques années après, et il n'y a point de preuves d'attachement qu'il n'ait données pendant son ministère à l'Académie. Il voulait que tout ce qui peut intéresser le corps, se fît avec la dignité qui lui convient. Il eut cette attention lorsqu'en 1732 les comédiens français vinrent offrir à l'Académie les entrées à leur spectacle. Quinault, l'aîné, accompagné de six autres députés de la Comédie, se présenta à l'Académie et dit : « Messieurs, il y a » long-temps que nous désirions faire la démarche que nous » faisons. La crainte d'un refus nous a retenus jusqu'à présent :

» mais aujourd'hui que nous apprenons que vous ne dédaignerez
» pas d'accepter l'entrée de notre spectacle, nous venons vous
» l'offrir. En l'acceptant, vous nous honorerez infiniment. Il ne
» nous reste plus, Messieurs, qu'à vous supplier de venir nous
» entendre le plus souvent qu'il vous sera possible, et de nous
» faire part de vos lumières, dans les occasions où nous aurons
» besoin des secours d'une compagnie aussi illustre et aussi res-
» pectable que la vôtre. »

Le secrétaire ayant écrit au cardinal de Fleury ce qui s'était passé à l'Académie, le ministre en parla au roi, et répondit en ces termes au secrétaire : *Le roi trouve bon, monsieur, que l'Académie accepte les entrées.* Ce ne fut qu'avec l'agrément du roi, notifié par le cardinal ministre, que les entrées furent acceptées (1).

C'est ainsi que les académiciens, qui par leurs places sont particulièrement attachés au service de l'État, ne pouvant être assidus aux assemblées ordinaires, se sont toujours fait un devoir de prouver leur zèle pour la compagnie. Il n'y en a point qui n'aient quelquefois contribué au travail académique, lorsqu'ils ont eu des doutes à proposer. Les différentes éditions du Dictionnaire doivent donc être regardées comme l'ouvrage de tous les académiciens. Il y a même des exemples de l'honneur que le roi a fait à l'Académie de la consulter, et où il a daigné concourir à la décision.

Ce n'est pas seulement de la part de ses membres que l'Académie a éprouvé des marques d'attachement. Un particulier aussi ignoré que le sont ceux qui se bornent à remplir les devoirs de citoyen, M. Gaudron, légua, en 1746, à l'Académie, une rente de trois cents livres, pour donner annuellement un prix.

Il y avait déjà long-temps que, par les différentes révolutions arrivées dans les finances, les contrats de fondations des prix faits par M. Balzac et par l'évêque de Noyon (Clermont Tonnerre), étaient réduits à moins de la moitié de leur valeur. L'Académie ne pouvait plus donner qu'un prix chaque année, encore ajoutait-elle un supplément pour qu'il fût de trois cents livres. Le legs fait par M. Gaudron la mit en état de donner deux prix tous les ans. L'Académie jugeant ensuite que des médailles de trois cents livres étaient trop faibles, attendu l'augmentation de la valeur numéraire du marc des matières, elle résolut

(1) En 1759, M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, ayant voulu contester les titres des entrées au spectacle, le secrétaire de l'Académie montra celui dont on vient de parler. M. le duc d'Aumont dit qu'il était fâché de voir des entrées si bien établies, puisqu'il était privé par là du plaisir de les offrir à l'Académie.

de réunir les trois fondations, qui ne forment aujourd'hui qu'un fonds propre à fournir, avec un supplément, une médaille de six cents livres, pour un prix annuel qui est alternativement d'éloquence et de poésie. L'agrément du roi étant nécessaire pour autoriser cet arrangement, S. A. S. M. le comte de Clermont, que le sort venait de faire directeur, remplit les fonctions de cette place, et fit, auprès du roi, les démarches qu'elle exigeait.

En parlant de ce prince, je ne puis me dispenser de rappeler les circonstances de son entrée à l'Académie. Il fit communiquer le désir qu'il en avait à dix d'entre nous, tous gens de lettres, du nombre desquels j'étais, en nous recommandant le plus grand secret à l'égard de ceux de la cour, jusqu'au moment où il conviendrait de rendre son vœu public. Le premier mouvement de mes confrères fut d'en marquer au prince leur joie et leur reconnaissance. Je partageai le second sentiment; mais je les priai d'examiner si cet honneur serait pour la compagnie un bien ou un mal; s'il ne pouvait pas devenir dangereux; si l'égalité que le roi veut qui règne dans nos séances entre tous les académiciens, quelque différens qu'ils soient par leur état dans le monde, s'étendrait jusqu'à un prince du sang; enfin, si nous, gens de lettres, ne nous exposions pas à perdre nos prérogatives les plus précieuses, qui toucheraient peu les gens de la cour de nos confrères, assez dédommagés de l'égalité académique par la supériorité qu'ils ont sur nous partout ailleurs. Peut-être même ne seraient-ils pas fâchés de l'usurper dans l'Académie, en continuant de l'y reconnaître dans un prince à qui ils ne pouvaient la disputer nulle part. Je leur représentai que le projet dont M. le comte de Clermont nous faisait part, n'était qu'une espèce de consultation, puisqu'il nous demandait en même de l'instruire des statuts et usages académiques.

Ces observations frappèrent mes confrères, qui m'engagèrent à rédiger sur-le-champ le mémoire sommaire qui suit, et qui fut remis le jour même à M. le comte de Clermont. L'événement a prouvé depuis que nous avions pris une précaution sage et nécessaire.

MÉMOIRE.

« Les statuts de l'Académie sont si simples qu'ils n'ont pas
» besoin de commentaires. Le seul privilége dont les gens de
» lettres, qui sont véritablement ceux qui constituent l'Acadé-
» mie, soient jaloux, c'est l'égalité extérieure qui règne dans
» nos assemblées. Le moindre des académiciens en fortune ne
» renoncerait pas à ce privilége pour toutes les pensions du

» monde. Si S. A. S. fait à l'Académie l'honneur d'y entrer, » elle doit confirmer, par sa présence, le droit du corps, en » ne prenant jamais place au-dessus de ses officiers. S. A. S. » jouira d'un plaisir qu'elle trouve bien rarement, celui d'avoir » des égaux, qui d'ailleurs ne sont que fictifs, et elle consa- » crera à jamais la gloire des lettres. Comme S. A. S. est digne » qu'on lui parle avec vérité, j'ajouterai que, si elle en usait au- » trement, l'Académie perdrait de sa gloire, au lieu de la voir » croître. Les cardinaux formeraient les mêmes prétentions; » les gens titrés viendraient ensuite; et j'ai assez bonne opi- » nion des gens de lettres pour croire qu'ils se retireraient. » La liberté avec laquelle nous disons notre sentiment, est une » des plus fortes preuves de notre respect pour le prince, et, » qu'il nous permette ce terme, de notre estime pour sa per- » sonne. Il reste à observer que lorsque l'Académie va compli- » menter le roi, les trois officiers marchent à la tête, et tous » les autres académiciens, suivant la date de leur réception. » Or, S. A. S. est trop supérieure à ceux qui composent l'Aca- » démie, pour que la place ne lui soit pas indifférente. Elle » peut se rappeler qu'au couronnement du roi Stanislas, » Charles XII se mit dans la foule. En effet, il n'y a point » d'académicien qui, en précédant S. A. S., n'en fût honteux » pour soi-même, s'il n'en était pas glorieux pour les lettres. » On n'est donc entré dans ce détail que pour obéir à ses » ordres. »

Le prince approuva nos observations, ou, si l'on veut, nos conditions, souscrivit à tout, et, aussitôt qu'il y eut une place vacante (ce fut celle de M. de Boze), en parla au roi, qui donna son agrément, et promit le secret. De notre côté, nous le gardâmes très-exactement à l'égard des académiciens de cour, qui ne l'apprirent qu'à l'assemblée du jour indiqué pour l'élection. La rumeur fut grande parmi eux, surtout de la part des gens titrés, qui craignirent de se voir subordonnés à un confrère d'un rang si supérieur. Cachant leur vrai motif sous le voile du zèle et du respect, ils se plaignirent, avec une aigreur qui les décelait, qu'on leur eût fait mystère d'un dessein si glorieux pour la compagnie. On leur répondit que le roi ayant promis, ou plutôt offert le secret, avait par là imposé silence à ceux qui étaient instruits du projet; qu'au surplus chacun était encore en état de témoigner, par son suffrage, le désir de plaire à M. le comte de Clermont, puisque tous étaient en droit de donner librement leur voix. Quelques courtisans objectèrent que, dans une telle occasion, la liberté des suffrages était une chimère, parce qu'on ne pouvait, dirent-ils, nommer un prince

du sang que par acclamation. Les gens de lettres s'y opposèrent formellement, réclamèrent l'observation des statuts, et demandèrent le scrutin ordinaire. On ne doute pas que les suffrages et les boules n'aient été favorables au candidat. Le registre ne porte cependant que la pluralité, et non l'unanimité des voix.

Dans le premier moment, le public applaudit à l'élection; les gens de lettres en recevaient et s'en faisaient réciproquement des complimens, lorsqu'il s'éleva un orage qui pensa tout renverser. M. le comte de Charolais, frère de M. le comte de Clermont, les princesses leurs sœurs, et quelques officiers de leurs maisons prétendirent qu'il ne convenait pas à un prince du sang d'entrer dans aucun corps sans y avoir un rang distingué, une préséance marquée. Ils firent composer, à ce sujet, un mémoire fort étendu; et, comme j'avais été un des agens de l'élection, on me l'adressa, en me demandant une réponse. On la voulait prompte, et, ne me trouvant pas chez moi, on m'apporta le mémoire dans une maison où je dînais ce jour-là. Ce n'en était pas un d'académie; je ne pouvais ni consulter mes confrères, ni concerter avec eux ma réponse; je pris donc sur moi de la faire telle que la voici, quel qu'en pût être le succès, et au hasard d'être avoué ou désavoué par le corps au nom duquel je répondais.

Réponse au mémoire de S. A. S. M. le comte de Clermont.

« Nous ne pouvons nous imaginer que le mémoire que nous » venons de lire soit adopté par S. A. S., sans quoi nous serions » dans la plus cruelle situation. Nous aurions à déplaire à un » prince pour qui nous avons le plus grand respect, ou à trahir » la vérité, que nous respectons plus que tout au monde.

» M. le comte de Clermont a été élu par l'Académie. Si ce » prince n'y entre pas avec tous les dehors de l'égalité, la » gloire de l'Académie est perdue. Si le prince entrait dans » celles des belles-lettres ou des sciences, il serait nécessaire » qu'il y eût une préséance marquée, parce qu'il y a des dis- » tinctions entre les membres qui forment ces compagnies. » C'est pourquoi il fallut en donner au czar dans celle des » sciences, en plaçant son nom à la tête des honoraires.

» Mais depuis qu'à la mort du chancelier Séguier, Louis XIV » eut pris l'Académie sous sa protection personnelle et immé- » diate, sans intervention de ministre, honneur inestimable » que nous a conservé et assuré l'auguste successeur de Louis- » le-Grand, jamais il n'y eut de distinction entre les académi- » ciens, malgré la différence d'état de ceux qui composent l'A-

» cadémie. Si S. A. S. en avait d'autres que celles du respect » et de l'amour des gens de lettres, les académiciens qui ont » quelque supériorité d'état sur leurs confrères, prétendraient » à des distinctions, parviendraient peut-être à en obtenir d'in- » termédiaires entres les princes du sang et les gens de lettres. » Ceux-ci n'en seraient que plus éloignés du roi; rien ne pou- » rait les en consoler; et l'Académie, jusqu'ici l'objet de l'am- » bition des gens de lettres, le serait de la douleur de tous » ceux qui les cultivent noblement. L'époque du plus haut » degré de gloire de l'Académie, si les règles subsistent, serait » celle de sa dégradation, si l'on s'écarte des statuts.

» En effet, en supposant même qu'il n'y eût jamais de dis- » tinction que pour les princes du sang, l'Académie n'en serait » pas moins dégradée de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle ne » voit personne entre le roi et elle, que des officiers nommés » par le sort. Chaque académicien n'est, en cette qualité, su- » bordonné qu'à des places où le sort peut toujours l'élever.

» M. le comte de Clermont est respecté comme un grand » prince, et, qui plus est, aimé et estimé comme un hon- » nête homme. Il a trop de gloire vraie et personnelle pour en » vouloir une imaginaire : il n'a besoin que de continuer d'être » aimé. Voilà l'apanage que le public seul peut donner, et qui » dépend toujours d'un suffrage libre.

» Il n'était pas difficile de prévoir qu'après les transports de » joie que la république des lettres a fait éclater, l'envie agi- » rait, sous le masque d'un faux zèle pour le prince.

» Si le czar eût écouté les gens frivoles d'ici, il ne se serait » pas fait inscrire sur la liste de l'Académie des sciences, la » seule qui convînt au genre de ses études. Cependant cela n'a » pas peu servi à intéresser à sa renommée la république des » lettres.

» Lorsque M. le comte de Clermont fit annoncer son dessein » à plusieurs académiciens, leur premier soin fut de lui exposer » par écrit la seule prérogative dont leur amour et leur recon- » naissance pour le roi les rendent jaloux. Ils eurent la satis- » faction d'apprendre que S. A. S. approuvait leurs sentimens. » Ils ne se persuaderont jamais qu'ils aient eu tort de compter » sur sa parole. Nous osons le dire, et le prince ne peut que » nous en estimer davantage, nous ne lui aurions jamais donné » nos voix, si nous avions pu supposer que nous nous prêtions » à notre dégradation. Il est bien étonnant qu'on vienne dans » un mémoire établir les droits des princes du sang, comme » s'il s'agissait de les soutenir dans un congrès de l'Europe; » qu'on vienne les étaler dans une compagnie dont le devoir

» est de les connaître, de les publier, et de les défendre s'il en » était besoin.

» Les princes sont faits pour des honneurs de tout autre » genre que des distinctions littéraires. Voudrait-on en dé- » pouiller des hommes dont elles font la fortune et l'unique » existence? Les hommes constitués en dignités auraient-ils » assez peu d'amour-propre pour n'être pas flattés eux-mêmes » que le désir de leur être associés en un seul point, soit un » objet d'ambition et d'émulation dans la littérature?

» L'Académie ne veut point avoir de discussion avec M. le » comte de Clermont; il ne doit pas entrer en jugement avec » elle. Elle obéirait en gémissant à des ordres du roi; mais elle » ne verrait plus que son oppresseur dans un prince qu'elle » réclame pour juge. Elle l'aime; elle voudrait lui conserver » les mêmes sentimens. Voici ce qu'elle lui adresse par ma » voix :

» Monseigneur, si vous confirmez par votre exemple respec- » table et décisif une égalité, qui d'ailleurs n'est que fictive, » vous faites à l'Académie le plus grand honneur qu'elle ait » jamais reçu. Vous ne perdez rien de votre rang, et j'ose dire » que vous ajoutez à votre gloire en élevant la nôtre. La chute » ou l'élévation, le sort enfin de l'Académie est entre vos mains. » Si vous ne l'élevez pas jusqu'à vous, elle tombe au-dessous » de ce qu'elle était. Nous perdons tout, et le prince n'acquiert » rien qui puisse le consoler de notre douleur. La verrait-on » succéder à une joie si glorieuse pour les lettres et pour vous- » même? Ce sont les gens de lettres qui vous sont le plus ten- » drement attachés. Serait-ce d'un prince, leur ami dès l'en- » fance, qu'elles auraient seules à se plaindre? Notre profond » respect sera toujours le même pour vous, monseigneur; mais » l'amour, qui n'est qu'un tribut de la reconnaissance, s'étein- » dra dans tous les cœurs qui sont dignes de vous aimer et » d'être estimés de vous. »

Le prince, frappé des observations qu'on vient de lire, ne balança pas à se décider en notre faveur; et il me fit dire qu'il ne tarderait pas à venir à l'Académie, et qu'il voulait y entrer comme simple académicien.

En effet, quelques jours après, il vint à l'assemblée sans s'être fait annoncer; combla de politesses et même de témoignages d'amitié tous ses nouveaux confrères, ne les nommant jamais autrement; les invita à vivre avec lui; opina très-bien sur les questions qui furent agitées pendant la séance; reçut ses jetons de droit de présence, se trouvant, dit-il, honoré du partage; et tout se passa à la plus grande satisfaction du prince et de la

compagnie. Quand un prince du sang veut bien adopter le titre de confrère, on n'imaginera pas qu'il se trouve quelqu'un d'assez sottement présomptueux, pour n'en être pas satisfait.

En parlant de cette confraternité, dont nous ne sommes jaloux que par respect pour le roi qui l'a ordonnée, j'observerai qu'il y a toujours quelque phrase à la mode que des sots imaginent, et que d'autres sots répètent. Tel est le prétendu système de l'égalité des conditions dont ils voudraient soupçonner des gens de lettres. Mais à qui ces petits ou grands messieurs persuaderont-ils que des hommes instruits ignorent que, sans inégalité des conditions, il n'y aurait aucune société. Ceux qui en occupent les classes les moins élevées, mais qui sentent aussi la dignité de leur âme, sont ceux qui rendent le plus volontiers ce qui est dû au rang et à la naissance : moins on veut se laisser obérer, plus on est exact à payer ses dettes.

Quelque temps après, le sort ayant fait M. le comte de Clermont directeur, il en remplit les devoirs, au sujet du nouvel arrangement à l'égard du prix, en allant présenter au roi le vœu de la compagnie. S. M. l'agréa, et approuva qu'un prince du sang fît fonction d'académicien.

La liaison des faits que je viens de rapporter, m'en a fait omettre quelques uns que je ne dois pas laisser dans l'oubli. Le premier regarde l'abbé de Saint-Pierre, et n'arriverait certainement pas aujourd'hui. Cet honnête écrivain n'avait jamais la tête occupée que du bien public, ce qui a fait dire, plus injurieusement pour les princes que pour lui, que ses projets étaient les rêves d'un homme de bien. Il serait à désirer que des souverains pensassent comme l'abbé rêvait ; ils réaliseraient beaucoup de ses rêves, et leurs sujets s'en trouveraient bien. L'abbé donna pendant la régence un ouvrage intitulé la Polysynodie, ou, de la Pluralité des Conseils.

C'était à peu près le plan de gouvernement que le duc de Bourgogne, père du roi, s'était proposé, pour en faire un préservatif contre l'ignorance, les caprices, les usurpations ou le despotisme qu'on a quelquefois à craindre de certains ministres; ce qui n'était pas sans exemple sous le dernier règne, et pouvait encore se retrouver. Le duc d'Orléans, en entrant dans la régence, avait feint d'adopter les vues du duc de Bourgogne ; et, quoiqu'il s'en fût autant écarté dans l'esprit, qu'il en avait affecté les apparences, les académiciens de la vieille cour crurent, ou voulurent voir dans l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre, un panégyrique du régent qu'ils haïssaient, et une satire contre le feu roi qu'ils se piquaient d'admirer en tout. D'ailleurs l'abbé de Saint-Pierre était personnellement attaché à la maison d'Or-

léans. Les vieux courtisans, n'osant manifester leur fiel contre le maître, s'attaquèrent au serviteur.

Les plus décorés d'entre eux firent le plus grand éclat, vinrent à l'Académie, attestèrent, invoquèrent les mânes du feu roi, et demandèrent la destitution d'un académicien indigne, disaient-ils, de reparaître dans un temple si long-temps consacré au culte de Louis XIV. Les gens de lettres trouvaient la proposition trop violente, et cherchaient des tempéramens; mais il n'y eut pas moyen. La complaisance que la plupart d'entre eux ont de s'en laisser imposer par les titres et les dignités, les fit céder à cette impulsion étrangère. On alla au scrutin, et l'abbé de Saint-Pierre fut exclus. Il n'y eut qu'une seule boule en sa faveur; encore les zélés trouvèrent-ils mauvais que l'exclusion n'eût pas été d'une voix unanime, et s'en expliquèrent d'un ton qui tenait de la menace contre le dissident, s'ils venaient à le connaître. Fontenelle, qui avait donné cette unique boule blanche, voyant que les soupçons se portaient sur un ami connu de l'abbé de Saint-Pierre, et craignant de l'exposer au ressentiment, se déclara l'auteur du méfait, et n'en fut que plus estimé du public. Il aurait aujourd'hui bien des complices. Les exclusions, comme les élections, doivent être autorisées de l'approbation du roi. On alla donc porter la délibération au régent qui, ne voulant pas soutenir un homme qu'on accusait d'avoir outragé la mémoire du feu roi, consentit à l'exclusion; mais ne permit pas de nommer à la place, qui ne serait réellement jugée vacante qu'à la mort de l'abbé de Saint-Pierre.

Cette exclusion ne donna pas la moindre atteinte à la réputation de l'abbé de Saint-Pierre. Je ne veux pas examiner s'il en fut ainsi de celle des académiciens de ce temps-là. J'observerai seulement que celui qui le remplaça à sa mort, en 1743, n'en parla point pour ne pas rappeler l'affaire, et par ménagement pour l'honneur de l'ancienne Académie.

On fit, en 1749, un arrangement pour la place de secrétaire, que M. de Mirabeau remplissait, depuis 1742, avec le plus grand désintéressement.

Il est quelquefois difficile de trouver dans une compagnie littéraire quelqu'un qui convienne à cette place, et à qui elle convienne. Celui qui veut bien l'accepter ne cède qu'aux sollicitations de ses confrères; car il est encore sans exemple qu'elle ait été accordée à aucun de ceux qui l'ont demandée.

Comme il n'y avait point d'honoraire attaché au secrétariat, l'Académie était dans l'usage de donner un double droit de présence à celui qui l'exerçait. Lorsque M. de Mirabeau voulut bien s'en charger, il exigea absolument la suppression de ce double

droit. L'Académie, n'ayant pu lui faire accepter autrement le secrétariat, chercha les moyens de l'en dédommager.

Depuis plusieurs années il était dû à la compagnie pour trente-trois mille livres de jetons, dont la distribution avait été suspendue dans des temps malheureux. On proposa au ministre de convertir ce fonds en une pension de 1200 livres attachée au secrétariat, ce qui fut accepté en 1749. M. le comte, depuis cardinal de Bernis, employa de plus son crédit pour faire assigner au secrétaire un logement dans le Louvre. C'est le second article du réglement que le roi donna le 30 mai 1752, réglement uniquement signé de la main du roi, sans le contre-seing d'un secrétaire d'État, attendu que S. M. s'est réservé à elle seule l'administration de l'Académie.

Quoique les corps ne doivent faire de changemens dans leurs usages qu'avec la plus grande circonspection, il y en a que le temps rend nécessaires. La plupart des sujets proposés pour le prix d'éloquence étaient de morale, et la chaire offre assez de modèles et d'occasions de s'exercer sur cette matière. L'Académie crut devoir proposer des sujets d'un genre plus neuf. A l'égard du prix de poésie, les louanges de Louis XIV en faisaient depuis long-temps la matière, et, quel que soit le mérite d'un prince, ce sujet n'est pas inépuisable. Ces considérations firent naître l'idée de proposer pour prix d'éloquence, les éloges des hommes illustres de la nation dans tous les genres, sans acception de rang, de titres, ni de naissance. Rois, guerriers, magistrats, philosophes, hommes de génie, tous ont les mêmes droits à notre hommage. L'Académie n'envisage que la supériorité personnelle de chacun sur ses rivaux, qui n'est jamais mieux décidée qu'après la mort.

Le public a hautement applaudi au parti que nous prenions. Il continue d'applaudir au choix des sujets, et a témoigné son estime pour l'auteur qui remporta les premiers prix, et a fourni des modèles à ceux qui couraient la même carrière. Les autres académies ont adopté notre plan. Le public n'a pas moins approuvé la liberté que nous laissons aux poëtes de traiter les sujets que le génie leur inspire.

Les pièces de concours ont été depuis, dans les deux genres, supérieures à ce qu'elles étaient communément autrefois. Tel qui n'obtient aujourd'hui qu'un accessit, l'emporte sur des ouvrages qui ont été couronnés, et nous fait quelquefois regretter de n'avoir qu'un prix à donner.

L'Académie étant obligée de donner une nouvelle édition de son Dictionnaire, lorsque la précédente est épuisée, ne peut se dispenser de faire les additions et les changemens qu'exige nécessairement toute langue vivante: c'est une attention qu'elle a

eue dans le Dictionnaire qu'elle a présenté au roi en 1762 (1).

L'étude des sciences exactes et des différentes parties de la physique s'est tellement étendue depuis quelques années, qu'il fallait ajouter au vocabulaire les termes qui sont propres aux sciences et aux arts, dont on s'occupe plus communément qu'on ne faisait autrefois. On a admis donc dans la nouvelle édition les termes élémentaires des sciences, des arts, et même des métiers, qu'un homme de lettres et tout homme du monde peuvent trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent. Aussi le Dictionnaire de l'Académie a-t-il toujours fait loi dans les questions qui s'élèvent sur la propriété d'un mot, d'un terme ou d'une expression.

L'éclat de la littérature française est tel, que tous les étrangers distingués regardent comme le principal objet de leur voyage en France, celui d'y connaître personnellement les écrivains dont ils ont lu les ouvrages. Le prince héréditaire de Brunswick, qui reçut à la cour le plus grand accueil, en fit un pareil aux gens de lettres, et demanda l'entrée à une de nos séances. Il y fut placé au milieu de nous, et participa au droit de présence. Deux ans après, l'Académie vit encore dans son assemblée un prince d'un rang supérieur, le roi de Danemarck. On lui donna la place de directeur, et tous les académiciens prirent leurs fauteuils suivant l'ordre de réception.

Lorsque le prince Charles, second fils du roi de Suède, vint depuis à une de nos assemblées publiques, il n'y fut placé qu'après les trois officiers. L'année suivante, ses deux augustes frères, dont l'aîné venait d'être proclamé roi, vinrent dans notre assemblée particulière. Le roi même voulut y être traité en académicien, et il en avait le droit, puisqu'il serait un membre distingué de la littérature, s'il n'était pas né pour en être un des protecteurs.

Comme tout ce qui nous vient du roi nous est cher, je dois parler d'une faveur que S. M. nous a faite, ou plutôt confirmée. On peut se rappeler que Louis XIV avait voulu que des députés de l'Académie assistassent aux fêtes qui se donnèrent à la cour. Son auguste successeur a eu la même bonté, à celles qui se sont données au mariage de M. le dauphin, et a signé de sa main l'ordre d'y placer les trois officiers de l'Académie. Ils ont donc été admis à tous les spectacles de la cour, et aux fêtes de l'appartement, où ils ont été représentés par trois autres académiciens, gens de lettres.

Après avoir rapporté ce qui s'est passé dans l'Académie depuis le commencement du siècle jusqu'aujourd'hui, je répondrai

(1) 10 Janvier.

à une espèce de reproche au sujet des gens de la cour qui occupent des places parmi nous, et dont le public paraît trouver le nombre trop considérable. Il est glorieux, sans doute, pour les lettres que des gens recommandables par la naissance et les dignités ambitionnent le titre d'académicien; mais le public n'a pas tort sur le nombre. 1°. Ils occupent des places qui seraient plus utilement remplies par ceux dont ces places excitent l'émulation, doivent être la récompense, et font le patrimoine. 2°. Ce mélange de vrais et de faux seigneurs fait que les premiers se trouvent faiblement honorés d'un titre que quelques uns peut-être s'imaginent naïvement honorer eux-mêmes. Il y en a qui peuvent croire que l'Académie les a recherchés, parce qu'un ou deux complaisans sans mission leur ont suggéré ou fortifié ce désir de se présenter. Je saisis cette occasion de les détromper, de prévenir de pareilles illusions, et de les assurer que la compagnie proprement dite n'en a jamais recherché aucun, quoiqu'il y en ait toujours eu plusieurs dont le désir d'y être admis a pu la flatter. Ce n'est pas que l'Académie, pour choisir ses sujets, doive attendre qu'ils se présentent. Il y a même un réglement qui défend les sollicitations et jusqu'aux visites des candidats. L'Académie ne craint pas que ses places soient refusées, et il n'y en a point encore eu d'exemple. Le prétendu refus du président de Lamoignon, nom d'ailleurs si cher à la justice et aux lettres, fut le désir de plaire à deux princes du sang, qui faisaient, pour l'abbé de Chaulieu, son concurrent, les démarches les plus vives, et qui, l'instant d'après l'élection du président, le prièrent de s'en désister. Il en est parlé dans la seconde partie de l'Histoire de l'Académie; mais j'ajouterai une particularité qui sert à prouver la liberté que Louis XIV laissait dans les élections; puisqu'au lieu de défendre formellement celle de l'abbé de Chaulieu, homme d'un esprit très-aimable, mais dont la vie trop peu ecclésiastique lui déplaisait, ce prince entra dans une espèce de négociation pour l'exclure. Il chargea donc secrètement Toureil, alors directeur, de traverser l'élection de l'abbé, en présentant quelqu'un qu'on lui préférât. Toureil, ami du président Lamoignon, et qui savait que ce magistrat était dans le dessein de se présenter un jour, mais non dans ce moment-là, le proposa, et, sur son refus, le roi dit au cardinal de Rohan de se présenter. Mais quand, par un excès de modestie, la place ne serait pas acceptée, l'Académie aurait fait son devoir en faisant un choix approuvé du public. C'est tout ce qu'elle lui doit, et à elle-même.

Depuis la réception de M. le cardinal de Rohan, l'Académie a toujours eu la satisfaction de voir sur sa liste le nom de Rohan. M. le prince Louis a rendu cet illustre nom plus cher que ja-

mais à la compagnie par des services réels, par un zèle aussi noble qu'éclairé pour la gloire de l'Académie, par son amour pour les lettres et pour ceux qui les cultivent.

Si l'Académie ne veille pas avec sévérité à l'exécution de son réglement contre les visites et les sollicitations, c'est que des gens ardens pourraient, par des recommandations secrètes, profiter de la faiblesse de quelques académiciens, surprendre leurs suffrages, et l'emporter sur le mérite modeste qui se tiendrait à l'écart. Les gens de lettres ont donc continué de solliciter les places. Il est vrai que la plupart, par des égards mal entendus, se retirent dès qu'ils se trouvent en concurrence avec des hommes puissans, ou qui se donnent pour tels. L'Académie veut bien alors faire céder les droits aux prétentions, pour ne pas exposer un homme de mérite sans appui, au ressentiment que lui attirerait son succès de la part d'une cabale injuste et puissante.

On sait combien cet abus a fait perdre à l'Académie de sujets excellens, qui n'osent se commettre avec le crédit et l'intrigue. Une faute que font trop souvent les corps, c'est de ne pas considérer les hommes pendant leur vie, sous le point de vue où ils les verront après la mort. C'est par là que le collége des cardinaux doit regretter de ne pas voir sur sa liste le nom de Bossuet, à qui la catholicité devait plus qu'à tous les cardinaux de son temps. L'Académie a quelques reproches pareils à se faire. Si Fontenelle n'avait pas eu le courage modeste de persister plusieurs fois dans sa demande, l'Académie en aurait peut-être été privée. Les noms de Molière, de Dufresny, de Régnard, de Saint-Réal et d'autres, pour ne citer que des morts (car j'en pourrais citer de vivans), ne manquent à la liste que par des abus que l'Académie peut toujours réformer. La liberté que le roi nous laisse, et l'égalité académique sont nos vrais priviléges, plus favorables qu'on ne le croit à la gloire des lettres, surtout en France où les récompenses idéales ont tant d'influence sur les esprits. La gloire, cette fumée, est la base la plus solide de tout établissement français. Tel est, heureusement pour ceux qui ont à nous gouverner, le caractère national, et il a toujours été le même.

Charlemagne, ayant formé dans son palais une société de savans, voulut en être un des membres ; et, pour faire disparaître toute distinction de rang par une image d'égalité, il établit que, dans les conférences, chacun adopterait un nom académique. Il prit celui de David ; Alcuin, celui d'Homère ; ainsi des autres. Lorsque Charles IX fit, en 1570, le plan d'une pareille société, il prit, dans les lettres patentes, le titre de *Protecteur et premier auditeur d'icelle*.

Le cardinal de Richelieu, cet homme si despotique, dont le ministère fut un interrègne dans la vie de Louis XIII, sentit que les lettres doivent former une république, qui n'admet de distinction que le mérite littéraire. Ses prétendus imitateurs n'ont jamais mieux prouvé sa supériorité sur eux, qu'en s'écartant de ses principes. Nous avouerons que cinq ou six hommes illustres dans l'État, flattent l'Académie par la confraternité; mais on ne doit pas craindre d'en jamais manquer. Plus le nombre en sera restreint, sans être fixé (car un nombre fixe pourrait dégénérer en honoraires, et ce serait renverser le seul établissement digne des lettres et le plus sûr à ceux qui les cultivent), plus l'honneur d'en être sera recherché par ceux qui joignent à la naissance, au rang et aux places, le goût de la littérature. La liste en serait plus courte; mais on n'y lirait point de noms équivoques. On n'y verrait pas moins, en différens temps, ceux de Péréfixe, Huet, Dangeau, Bossuet, Fénelon, Massillon, Fléchier, Bussy Rabutin, Polignac et autres, pour ne citer encore que des morts, parmi ceux qu'on distinguait dans la république des lettres, quoiqu'attachés à l'église et à l'État par des devoirs plus importans qu'ils remplissaient avec honneur. Je ne parle point d'académiciens passés et présens, uniquement appliqués aux lettres, sans occuper de postes d'éclat, mais sans être inférieurs en naissance à quelques uns qui se croient de la cour, parce qu'ils font des séjours à Versailles. Il n'est pas inutile d'observer que les services rendus au corps ou aux membres par des académiciens attachés à la cour, l'ont été principalement par ceux qui cultivent eux-mêmes les lettres, tels que MM. de Dangeau dont j'ai parlé; M. le cardinal de Bernis, à qui l'on doit le logement de secrétaire, et à qui l'auteur de Rhadamiste dut la pension qui le fit subsister dans sa vieillesse; M. le duc de Nivernois, d'un mérite en tous genres si reconnu, qui a toujours pris avec chaleur les intérêts du corps et des particuliers, et a si souvent contribué à la gloire de l'Académie par la lecture de ses ouvrages dans nos assemblées publiques. Je serai obligé de parler un peu différemment de quelques uns de nos confrères de la cour, à l'occasion des représentations que je me propose de faire à l'Académie.

Ce sont les gens de lettres qui font véritablement connaître l'Académie dans les pays étrangers. Voyons les jours où le public se rend à nos assemblées: quels sont les portraits qui attirent leur attention? Il passe rapidement devant ceux qui, ayant été beaucoup pendant leur vie, ne sont rien depuis leur mort. La curiosité s'arrête sur ceux qui jadis rendaient des respects, et à la mémoire desquels on rend aujourd'hui des hommages.

J'ai souvent entendu demander pourquoi on ne voit pas dans l'Académie le portrait de Molière, dont elle a célébré la mémoire. On ne peut réparer plus hautement qu'on l'a fait, ce tort, si c'en est un. Je dis, si c'en est un; car on ne fait pas attention que la tyrannie du préjugé ne s'est éclipsée devant l'éclat du nom de l'auteur, que depuis la mort du comédien. Nos improbateurs réclameraient encore aujourd'hui pour ce préjugé en pareille circonstance. On déclame vaguement contre les préjugés, et malheureusement on n'abjure que ceux qui sont honnêtes et gênans.

Je finis en désirant que l'Académie montre dans ses choix toute la liberté que le roi lui donne, et dont les autres compagnies de savans n'ont que l'image; qu'on ne puisse lui appliquer ce que Montesquieu a dit de la Pologne, qui use quelquefois si mal de la liberté et du droit qu'elle a d'élire ses rois, qu'elle semble vouloir consoler ses voisins qui ont perdu l'un et l'autre.

ÉLOGE

DE

M. DE FONTENELLE.

Bernard Le Bovier de Fontenelle, fils de François Le Bovier, écuyer, sieur de Fontenelle, sous-doyen des avocats de Rouen, et de Marthe Corneille, sœur de Pierre et Thomas Corneille, naquit à Rouen le 11, et fut baptisé le 14 février 1657, dans la paroisse de St.-Vigor.

La mort des hommes illustres est le terme de la jalousie qu'ils excitaient, et plusieurs n'ont jamais pu jouir de leur gloire. Celle de M. de Fontenelle à été bientôt hors d'atteinte; il en a joui, et ceux qui ne se faisaient pas un devoir de la reconnaître publiquement, s'en faisaient un de cacher leur injustice. L'idée qu'on s'est formée de M. de Fontenelle est fondée sur tant de titres, qu'on peut lui appliquer ce qu'il a dit de Leibnitz, que, pour le faire connaître, il fallait le décomposer. Cette application se présentera à tous ceux qui auront à parler de M. de Fontenelle. Nous ne pourrons du moins nous dispenser de le considérer dans les lettres, dans les sciences et dans la société.

Il y avait un siècle que M. de Fontenelle était né, lorsque nous l'avons perdu, et sa réputation était presque de la même date; à quatorze ans il eut un prix d'Académie. Mais quelles contradictions n'eut-il pas d'abord à essuyer! Si l'on connaissait moins les hommes, oserait-on avouer que ce ne fut pas un avantage pour lui d'être neveu des Corneille?

Qu'on naisse de parens illustres par le sang, leur nom tient lieu de mérite à leurs descendans, du moins jusqu'à ce qu'ils aient eu le temps d'en acquérir un qui leur soit personnel. On commence par le supposer ou l'espérer, ce qui est déjà un moyen de le faire naître, ou de le développer; et si le public est obligé de renoncer à ses espérances, un grand nom privé d'estime obtient encore des égards.

Il n'en est pas ainsi dans la république des lettres : le grand nom de Corneille fut un poids que M. de Fontenelle fut chargé de soutenir presque en naissant, ce qui lui fit des envieux prématurés. Il les mérita bientôt par lui-même. A peine était-il dans la première jeunesse, qu'un de ses oncles le chargea de faire à sa place un ouvrage pour la cour, et M. de Fontenelle eut l'honneur de le voir attribuer à celui dont il portait le nom.

On ignorerait encore qu'il est l'auteur de l'opéra de Bellérophon, s'il n'eût été obligé, il y a peu d'années, de réfuter une imputation injurieuse à Thomas Corneille. Il n'était pas nécessaire pour cela de tenir à ce nom par les liens du sang ; il suffisait d'être Français : le nom de Corneille appartient à la nation.

Dès sa plus tendre jeunesse, M. de Fontenelle commença par s'instruire de tout ce que l'antiquité nous a laissé de précieux dans les lettres. Il savait combien cette étude, trop négligée aujourd'hui, est propre à développer l'esprit et les talens, et combien on y puise d'idées, sans en être plagiaire. Il lut, ou plutôt il étudia les grands maîtres avec cette critique qui admet et rejette, et, lorsqu'il ne se trouvait pas d'accord avec ceux qu'il estimait le plus, il avait la ressource de pouvoir se comparer avec eux et de juger lui-même. Il acquit un fonds d'érudition supérieure à son âge, mais égale à celle qui faisait alors des réputations, réputations qui inspirent tant d'estime de soi-même à ceux qui ne peuvent aspirer à une autre. M. de Fontenelle savait en apprécier le mérite. *J'ai fait dans ma jeunesse*, me disait-il un jour, *des vers latins et grecs aussi beaux que ceux de Virgile et d'Homère ; vous jugez bien comment*, ajoutait-il, *c'est qu'ils en étaient pris*.

En effet, les versificateurs en langue morte ne font guère que des centons. Quelque estime qu'il eût pour l'érudition, il sentit qu'on doit, quand on le peut, ajouter à la masse des idées, et ne se pas borner à la connaissance du mérite d'autrui ; il se fit bientôt un nom par des ouvrages d'un caractère nouveau, lors même qu'il en empruntait le sujet. Les *Dialogues des Morts*, ses poésies, et l'*Histoire des Oracles* eurent la plus grande célébrité. La *Pluralité des Mondes* a conservé un éclat qu'aucun imitateur du même genre n'a partagé. On fut étonné d'une variété de talens qui, jusqu'à lui, avaient paru exclusifs les uns des autres ; et qu'en sortant de l'académie des sciences, où l'on venait d'entendre traiter des matières qui exigeaient l'attention la plus suivie, on trouvât pour délassement *Thétis* et *Pélée*, ouvrage du même auteur.

M. de Fontenelle entra dans l'Académie Française en 1691, et il y avait déjà quelques années que la voix publique le nommait. Sans doute que l'Académie, en différant de répondre aux vœux du public, voulait les irriter, et en faire un sujet de reproches à ceux qui étaient les moins favorables à un choix si juste. Chaque retardement augmentait ses titres. Nous ne les rappellerons point ; ils sont entre les mains de tout le monde, et jouissent de l'approbation générale, ce qui suppose que ce n'a pas été sans contradiction. Il eut peu de critiques, les véri-

tables sont presque aussi rares que les bons auteurs; mais il vit s'élever contre lui une nuée de petits censeurs, insectes qui s'assemblent en foule autour de la lumière, et finissent par s'y consumer. M. de Fontenelle venait de porter dans les lettres le flambeau de la philosophie qui blesse les yeux de ceux qu'elle n'éclaire pas. D'autre part, les grâces qu'il répandait sur la philosophie, semblaient une profanation à ceux qui ne se croient solides que parce qu'ils sont pesans. Incapables de sentir son mérite, ils osèrent le regarder comme frivole dans le temps que Bayle reconnut le philosophe dans ses premiers ouvrages d'agrémens, et que le célèbre géomètre Varignon, si riche de son propre fonds, déclarait, avec une reconnaissance noble, et qui flatte tant ceux qu'elle ne gêne pas, combien ses ouvrages gagnaient à être revus par M. de Fontenelle; il est vrai que ses adversaires n'avaient pas le droit de n'être pas jaloux, à peine avaient-ils des titres pour l'être. La célébrité est un attrait pour ces satiriques sans talens, qui, se flattant de se faire remarquer, auraient l'ambition d'être regardés du moins comme des ennemis, et qui ne font que s'avilir dans leur obscurité, sans en pouvoir sortir.

Ce n'est pas qu'à la honte des lettres, ou plutôt de l'humanité, on ne voie quelquefois des hommes de mérite se dégrader par la jalousie. S'ils ne sentent pas combien ils ajouteraient à leur gloire en respectant celle de leurs rivaux, c'est qu'il n'appartient qu'à l'envie d'étouffer jusqu'à l'amour-propre. Dans la carrière du bel-esprit, un concurrent est un rival; pour le vrai philosophe, un rival est un ami; il s'enrichit des découvertes de ses concurrens. La vérité étant le but vers lequel ils tendent, chacun de ceux qui en approchent ou y parviennent, en aplanit la route. M. de Fontenelle n'a jamais montré de jalousie. Il paraît même qu'il n'eut pas besoin d'être en garde contre cette faiblesse.

Lorsque dans sa jeunesse il lisait quelques satires contre des ouvrages estimables (c'était au sujet de Quinault), étonné de penser si différemment: *Il faut*, disait-il avec l'ingénuité d'une âme honnête, *qu'on ait dans la capitale des lumières bien supérieures*. Il y vint, et se détrompa. Il connut, par sa propre expérience, quel tribut le mérite éminent est obligé de payer à l'envie. On ne l'humilie qu'à force de succès. Elle n'a point de pudeur; mais elle éprouve quelquefois de la honte, quand elle sent que sa voix est étouffée par celle du public.

Les censeurs se réduisirent enfin à ces reproches qui diffèrent peu des éloges: Il y a trop d'esprit, disaient-ils, dans les ouvrages de M. de Fontenelle. Ces allégations se répétaient par

des auteurs bien innocens d'un pareil crime. Ce n'était point de ces hommes rares, dont l'imagination féconde, après avoir prodigué les fleurs dans une jeunesse brillante, donne des fruits nourrissans dans la maturité de l'âge. De tels censeurs, s'il s'en trouvait, ne seraient pas suspects; il n'appartient qu'à un dissipateur corrigé de déclamer contre la prodigalité. En vain ceux qui n'ont jamais pu s'attirer de pareils reproches, se flattent-ils d'en imposer par leur humeur contre ce luxe de l'esprit; on ne leur fait pas l'honneur de les taxer d'avarice, et leur économie, sur cet article, n'annonce que leur indigence.

Ce qui acheva de soustraire M. de Fontenelle à la jalousie de ceux qui avaient quelque fondement pour en avoir, ce fut de le voir entrer dans une nouvelle carrière. Il se livra particulièrement aux sciences. Alors, ceux qui n'étaient que gens de lettres tâchèrent de le supposer comme éclipsé, depuis qu'il était dans une région où ils ne pouvaient plus le suivre. Ce n'est pas qu'il ne leur en procurât toutes les facilités, en dégageant les sciences de la sécheresse, qui en écarte la plupart des hommes. Il les rendait agréables à ceux mêmes qui ne cherchent que l'amusement. Les lecteurs les moins appliqués se crurent savans en parcourant ses ouvrages, et la facilité qu'on trouvait à l'entendre nuisait peut-être à la reconnaissance qu'on en devait avoir. Les hommes sont assez portés à respecter ce qu'ils ne voient qu'au travers d'un voile; leurs yeux sont plus frappés des météores de la nuit, que de la lumière du jour.

M. de Fontenelle ne se borna pas à répandre des grâces sur la philosophie, il y porta la raison; car ce n'est pas toujours la même chose. Loin de chercher à se distinguer par des opinions singulières qui font un nom à leur auteur, quelquefois des sectateurs, et retardent les progrès de la vraie philosophie, il s'attacha à dégager la vérité de ce qui lui est étranger. Elle est comme les métaux que l'art ne crée point, mais qu'il purifie. Affranchie du prestige des systèmes, elle ne fait point de secte; et c'est souvent sacrifier de sa renommée que de travailler à n'être qu'utile.

Combien M. de Fontenelle n'a-t-il pas assuré de réputations par son Histoire de l'Académie des Sciences! Combien n'a-t-il pas sauvé de noms de l'oubli, en les attachant au sien par ses éloges académiques! Il contribuait, par ses lumières, aux réputations les plus méritées. Il est l'auteur de la préface raisonnée du livre du marquis de L'Hôpital, sur les *Infiniment Petits*. M. Rollin, qui l'ignorait, ayant cité cette préface comme un modèle de jugement et d'impartialité dans la dispute vive sur les anciens et les modernes, fut fort étonné d'apprendre que

l'auteur était un de ceux contre qui il voulait en faire un titre. Ce ne serait pas avoir une médiocre opinion du caractère de M. Rollin, que de croire qu'il se fût appuyé du même ouvrage, s'il eût été instruit du nom du véritable auteur. Le mérite de M. de Fontenelle était d'un si grand poids dans la cause des modernes, qu'on voulait supposer qu'il méconnaissait celui des anciens. Dans cette prévention, on l'avait comparé à ces enfans vigoureux qui battent leur nourrice. Cette comparaison eût été plus justement appliquée à plusieurs de ceux à qui il avait aplani la route des sciences. Celles qu'on nomme exactes ont pu être portées en France plus loin qu'elles ne l'étaient alors ; mais en doit-on moins d'éloges à des maîtres capables de former des disciples dignes de les surpasser ?

Si M. de Fontenelle a trouvé des ingrats qui, peut-être, n'étaient pas assez éclairés pour être reconnaissans, et sentir ce qu'ils lui devaient, il en a été bien dédommagé par la considération dont il jouissait dans toute l'Europe savante. Des étrangers distingués venaient en France, uniquement pour le voir. Un de ceux-là l'ayant demandé, en entrant dans Paris, aux commis de la barrière, crut ne s'être pas adressé à des Français, puisqu'ils ne connaissaient pas le nom de Fontenelle. Cependant toutes les classes distinguées de la société lui rendaient dans sa patrie le même hommage que les étrangers. On voulait le voir, on voulait du moins l'avoir vu, si l'on n'était pas à portée de vivre avec lui.

Ses ouvrages, tout estimés qu'ils sont, ne l'emportaient pas sur sa conversation, mérite très-rare. D'ailleurs, personne n'était plus fait que lui pour faire rechercher sa société, parce que personne n'a réuni plus de qualités sociales. Les hautes spéculations de la philosophie ne prouvent que l'esprit : la conduite seule prouve le philosophe. Son objet doit être de rectifier les idées, épurer les sentimens, régler les mœurs, et par là conduire au bonheur. C'était l'usage que M. de Fontenelle avait fait de la philosophie. Il avait trouvé l'art singulier d'étouffer la sensibilité naturelle sur les injustices, sans la perdre sur l'estime des hommes qui en méritent eux-mêmes. Si l'on était absolument insensible à toute espèce de louanges, on n'en mériterait guère ; mais sa droiture ne lui a jamais permis de rechercher la gloire par des manœuvres contre ses rivaux ; il savait qu'on perd souvent sa réputation en voulant enfler sa renommée : sa sagesse seule le rendit heureux. Il y a peu d'hommes qui pussent dire comme lui, à la fin d'une longue vie, qu'ils consentiraient à recommencer exactement la même carrière.

Le bonheur est l'objet de l'envie : le sien était un sujet d'éloge, puisque c'était son ouvrage. Sans ambition que celle de remplir les devoirs de son état, il n'en est jamais sorti. *L'homme sage*, disait-il, *occupe le moins de place qu'il peut, et n'en change point.* M. le régent, s'étant bonnement imaginé que dans une compagnie où le mérite fait le titre d'admission, celui qui en a le plus à cet égard pourrait aussi la présider, offrit à M. de Fontenelle d'être le président perpétuel de l'académie des sciences. *Eh ! monseigneur*, répondit-il, *pourquoi voulez-vous m'empêcher de vivre avec mes égaux ?* Caractère égal, on n'a jamais remarqué dans M. de Fontenelle aucun de ces écarts dont l'esprit ne préserve pas, et qu'il fait même excuser, parce qu'il n'en est que trop souvent la source. Tous les grands génies ont leur folie, lui disait une princesse ; vous êtes assez prudent pour nous avoir toujours caché la vôtre : avouez-nous-la de bonne foi. *En toute humilité*, répondit-il, *je ne m'en connais point.* Tant de sagesse devait être un objet de respect : elle fut encore en butte à la malignité. On tâcha de persuader que son âme était indifférente sur tout, et incapable de s'attacher aux dépens de son repos ; c'est-à-dire qu'on lui reprochait d'être né avec des passions réglées, ou d'avoir eu la force de se les assujétir. Eh ! quelles sont donc ces amitiés du siècle qu'on proposerait pour modèles ? Quelques engoûmens peu réfléchis, bientôt suivis d'une liaison de respect humain, et quelquefois d'une rupture d'éclat. Les hommes supérieurs, loin de renfermer leurs inclinations dans un cercle étroit, se doivent peut-être à la société entière. C'est ainsi que les vrais princes s'occupent du bien des peuples, et n'ont point de favoris.

Cependant M. de Fontenelle a été ami essentiel, et en a eu un assez grand nombre pour un pareil titre. Il n'est pas d'ailleurs inutile d'observer que tous ceux qui ont cru ou voulu trouver peu de chaleur dans le cœur de M. de Fontenelle, ne l'ont connu que depuis sa soixantième année, âge où presque tous les hommes ont perdu les premiers, et par conséquent les plus chers objets de leurs affections ; âge où l'on n'acquiert plus d'amis bien vifs, où l'on n'est plus soi-même en état de le redevenir comme on l'a été, quoique l'on continue de l'être, et que les anciens amis soient plus chers que jamais ; âge enfin où l'on est réduit aux liaisons de société ; mais les procédés les plus honnêtes qu'on y peut avoir, ne sont pas des sentimens. M. de Fontenelle est peut-être le seul homme qui, dans sa vieillesse, ait senti et avoué l'affaiblissement des forces de son esprit. Il savait combien la mémoire est nécessaire à l'esprit. En effet, elle rassemble les idées, l'esprit les met en ordre, le jugement

prononce sur la justesse de leur union. Il faut donc une mémoire étendue et prompte pour offrir à la fois une quantité d'idées dont l'esprit fait un rapprochement subit, en supprimant la chaîne des intermédiaires, pour n'en donner que le résultat. M. de Fontenelle avait souvent donné des preuves de ce talent rare. Je lui rappelais un jour quelques uns de ces traits d'une lumière vive. *Je ne produis plus*, me dit-il, *de ceux-là.* Et en parlant des pertes de sa mémoire : *Prêt à déloger d'ici, c'est le gros bagage que j'envoie d'avance.*

La longue vie de M. de Fontenelle pourrait encore entrer dans son éloge, puisqu'il la dut en partie à sa sagesse, sans rien retrancher sur les plaisirs, du moins sur les vrais, qui ne sont fondés que sur les besoins, et annoncés par les désirs : il ne s'en interdit aucun de ceux-là. Il écouta toujours la nature sans lui commander des efforts. On ne l'oblige jamais à des avances, qu'elle n'en fasse payer les intérêts très-cher. Né avec un tempérament sain, mais délicat et faible, puisque, dans son enfance, on ne croyait pas qu'il pût vivre, il a rempli un siècle par sa conduite, et non par un régime superstitieux, peut-être aussi contraire à la nature que des excès. Il semblait que Dieu, en lui donnant une raison supérieure, l'eût laissé le dispensateur de ses jours. Aussi disait-il, dans ses derniers momens, quand on l'interrogeait sur son état, qu'il ne sentait autre chose que l'impossibilité d'être. Il mourut le 9 janvier 1757 ; mais son nom ne mourra jamais.

L'éloge de plusieurs hommes illustres n'est qu'un hommage glorieux à leur mémoire, sans aucun fruit pour la postérité. M. de Fontenelle a laissé un exemple de ce que l'esprit juste et sage peut procurer de bonheur ; mais on pourra peut-être lui appliquer ce qu'il a dit de son oncle Pierre Corneille, qu'il n'a laissé son secret qu'à celui qui saurait l'employer.

MÉMOIRE
SUR
LES JEUX SCÉNIQUES
DES ROMAINS,

Et sur ceux qui ont précédé en France la naissance du poëme dramatique.

Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ses spectacles : la Grèce en eut dès son origine, et les Romains en avaient lorsqu'ils n'étaient encore qu'une troupe de proscrits, et avant que des succès leur eussent mérité le titre de conquérans.

Romulus avait à peine tracé l'enceinte de Rome, qu'il invita à des jeux les Sabins et les autres peuples voisins : et c'est à ces premiers jeux qu'on doit rapporter l'origine du cirque et de l'amphithéâtre. Je n'examinerai point les divers progrès de tous les spectacles de Rome ; laissant à part ceux du cirque, j'exposerai simplement l'origine et la division des jeux scéniques.

Les jeux qui naissent de la force et de l'adresse, sont toujours les premiers connus d'un peuple naissant. Tout ce qui a rapport aux exercices du corps, plaît et devient nécessaire, avant qu'on ait la moindre idée des talens de l'esprit, qui ont besoin d'une longue suite de temps, pour être cultivés ; au lieu que les combats, les joutes, les courses parviennent bientôt à la gloire dont ils sont susceptibles, et sont presque aussitôt perfectionnés qu'imaginés ; mais il y avait près de quatre siècles que Rome était florissante, lorsqu'on y reçut la première idée des jeux scéniques.

Ce n'est pas que la poésie ne fût déjà connue des Romains ; on la vit naître chez eux, comme chez les Grecs, à l'occasion de la moisson, des vendanges, et de tout ce qui inspire la joie aux habitans de la campagne. Ils se livraient alors au plaisir, et chantaient dans leurs transports ces vers naïfs et sans art, connus sous le nom de *vers fescennins*, de Fescennia, ville d'Étrurie. Les louanges des dieux en faisaient d'abord la matière ; mais on y mêla dans la suite des railleries grossières.

Ces poëmes informes appelés *satires*, à cause de la diversité des sujets qui s'y traitaient, passèrent de la campage à la ville, et y devinrent par conséquent moins grossiers et plus vicieux. Tout fut l'objet de cette licence, qui fut portée au point qu'elle excita souvent l'attention des magistrats et la sévérité des lois.

Cependant le goût de ces satires se conserva toujours à Rome ; et la perfection du poëme dramatique, qui aurait dû naturellement les faire oublier, ne put jamais les proscrire. C'est de ce poëme imparfait que la satire, inventée par Ennius, cultivée par Lucilius, et perfectionnée par Horace, emprunta son nom : telle a été la naissance de la poésie. Les arts qui, dans la suite, ont exigé le plus de délicatesse, ne sont pas ceux qui peuvent se glorifier le plus de leur origine. Les Romains étaient encore bien éloignés alors d'avoir des jeux scéniques : et si l'on s'étonne qu'ils aient été si long-temps sans les connaître, on doit être encore plus surpris de ce qui leur donna naissance.

L'an 390 ou 391 de sa fondation, sous le consulat de C. Sulpitius Pœticus et de C. Licinius Stolon, Rome étant ravagée par la peste, on eut recours aux dieux. Il n'y a rien que les hommes, dans le paganisme, n'aient jugé digne d'irriter ou d'apaiser la divinité. On imagina de faire venir d'Étrurie des farceurs, dont les jeux furent regardés comme un moyen propre à détourner la colère des dieux. Ces joueurs, dit Tite-Live (1), sans réciter aucun vers, et sans aucune imitation faite par des discours, dansaient au son de la flûte, et faisaient des gestes et des mouvemens qui n'avaient rien d'indécent. La jeunesse romaine imita ces danses, et y joignit quelques plaisanteries en vers, qu'ils se disaient les uns aux autres : ces vers n'avaient ni mesure ni cadence réglées. Cependant cette nouveauté parut agréable ; à force de s'y exercer, l'usage s'en introduisit ; ceux d'entre les esclaves qu'on employait à ce métier, furent appelés *histrions,* parce qu'un joueur de flûte s'appelait *hister* en langue étrusque. Dans la suite, à ces vers sans mesure, on substitua les satires ; et ce poëme devint exact, par rapport à la mesure des vers ; mais il y régnait toujours une plaisanterie licencieuse. Le chant était accompagné de la flûte, et le chanteur joignait à sa voix des gestes et des mouvemens convenables. Il n'y avait dans ces jeux aucune idée du poëme drama-

(1) *Sine carmine ullo, sine imitandorum carminum actu, ludiones ex Etruriâ acciti, ad tibicinis modos saltantes, haud indecoros motus, more Tusco, dabant. Imitari deinde eos juventus, simul inconditis, inter se jocularia fundentes, versibus cœpere ; nec absoni à voce motus erant.... Quia hister Tusco verbo vocabantur, nomen histrionibus inditum, qui non sicut ante fescennino versu similem, incompositum temere ac rudem alternis jaciebant ; sed impletas modis satiras, descripto jam ad tibicinem cantu, motuque congruenti peragebant. Livius, post aliquot annos, qui ab satiris ausus est primus argumento fabulam serere, idem scilicet, id quod omnes tum erant, suorum carminum actor, dicitur, etc.* T. Liv. l. VII, cap. II. Decad. I. Je me propose d'éclaircir, ou du moins de discuter la suite de ce passage, dans un mémoire sur la déclamation notée et l'action partagée.

tique; les Romains en ignoraient alors jusqu'au nom (1). Ils n'avaient encore rien emprunté des Grecs à cet égard : ils ne commencèrent à les imiter que lorsqu'ils entreprirent de former un art de ce que la nature ou le hasard leur avait présenté. Livius Andronicus, Grec de naissance, esclave de Marcus Livius Salinator, et depuis affranchi par son maître, dont il avait élevé les enfans, porta à Rome la connaissance du poëme dramatique : il osa, le premier, abandonner les satires, pour donner des pièces dans lesquelles il introduisit la fable, ou la composition des choses qui doivent former le poëme dramatique, c'est-à-dire, une action. Ce fut l'an 514 de la fondation de Rome, 160 ans après la mort de Sophocle et d'Euripide, et 52 ans après celle de Ménandre.

L'exemple de Livius Andronicus fit naître plusieurs poëtes qui s'attachèrent à perfectionner ce nouveau genre, et qui jouèrent eux-mêmes dans leurs pièces, jusqu'à ce qu'il se fût formé parmi les histrions des comédiens capables de les représenter. On continua d'imiter les Grecs; on traduisit leurs pièces; et l'usage de ces poëmes, faits sur les règles de l'art et sur de bons modèles, fit négliger les satires : cependant la jeunesse de Rome n'y voulut pas renoncer, et se réserva le plaisir de les jouer, en abandonnant aux comédiens de profession le vrai genre dramatique. On insérait ordinairement les satires dans les atellanes, qui étaient des pièces à peu près du même goût, quant au comique bas et licencieux, mais qui conservaient en total le genre dramatique, par la composition du sujet. Les atellanes tiraient leur nom de la ville d'*Atella*, dans la Campanie, d'où elles avaient passé à Rome. Les atellanes et les satires étaient aussi appelées *exodia*, à cause de l'usage où l'on était de les jouer à la suite d'autres pièces.

Les Romains portèrent dans la suite leurs jeux au dernier degré de magnificence, et devinrent si passionnés pour tous les spectacles, que les généraux et les empereurs ne croyaient pas avoir de moyen plus sûr de plaire au peuple, que de faire construire des théâtres, et donner des jeux. C'est un reproche que Juvénal fait aux Romains : « Ce peuple (2), dit-il, qui créait » autrefois les consuls, les généraux, demeure aujourd'hui tran-

(1) *Cujus (dramaticæ poëseos) ne nomen quidem norant Romani.* CASAUBON. de satir. Græc., poes. et satir. Rom.

(2) .... *Nam qui dabat olim*
Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
Continet, atque duas tantùm rex anxius optat,
Panem et circenses... ....

JUVÉNAL, sat. X.

» quille, pourvu qu'il ait du pain et des spectacles, *panem et » circenses.* » Juvénal, en parlant des jeux du cirque, prend l'espèce pour le genre de tous ceux qui occupaient alors les Romains, et qui peuvent se rapporter au cirque et au théâtre.

Ceux du cirque étaient distingués en autant d'espèces qu'on y représentait de fêtes différentes, telles que les courses de chevaux ou de chars, les combats de gladiateurs ou d'animaux, et même des représentations navales.

Les jeux du théâtre, ou scéniques, comprenaient la tragédie et la comédie. Il y avait deux espèces de tragédies; l'une, dont les mœurs, les personnages et les habits étaient grecs, se nommait *palliata;* l'autre, dont les personnages étaient romains, s'appelait *prœtextata,* du nom de l'habit que portaient à Rome les personnes de condition.

La comédie, ainsi que la tragédie, se divisait premièrement en deux espèces; savoir : la comédie grecque ou *palliata;* et la comédie romaine ou *togata,* parce qu'on s'y servait de l'habit de simple citoyen.

La comédie romaine se subdivisait encore en quatre espèces : la *togata* proprement dite, la *tabernaria,* les *atellanes* et les *mimes.* Les pièces du premier caractère sont quelquefois appelées *prœtextatœ,* parce qu'elles étaient sérieuses, et admettaient des personnages nobles.

Les pièces du second caractère étaient moins sérieuses, et tiraient leur nom de *taberna,* qui signifie un lieu où se rassemblent des personnes de toutes conditions et de tous états.

Les atellanes étaient des pièces dont le dialogue n'était point écrit. Les acteurs jouaient d'imagination, sur un *scenario* dont ils convenaient. Ces pièces, quoique d'un ordre inférieur aux deux premières comédies, n'étaient jouées que par la jeunesse romaine, qui, en se réservant cette espèce de plaisir, ne permettait pas qu'elles fussent représentées par des comédiens de profession.

Les acteurs des atellanes étant des citoyens, en conservaient tous les droits : ils servaient dans les légions, n'étaient point exclus de leur tribu, et jouissaient enfin de toutes les prérogatives de citoyen (1). Le peuple n'avait pas le droit de les faire démasquer, ni de les punir. Les commentateurs, tels que Casaubon, se sont donc trompés, lorsqu'ils ont supposé que les priviléges dont jouissaient les acteurs des atellanes, n'avaient d'autre principe que la nature de ces pièces, qui étaient semées de plaisanteries

(1) *Eò institutum manet ut atellanarum actores nec tribu moveantur, et stipendia, tanquam expertes artis ludicrœ, faciant.* Tit. Liv. cap. II, lib. VII, Decad. I.

fines, sans offrir aucune idée de libertinage et d'obscénité. Si la dignité des acteurs eût dépendu de celle des pièces qu'ils représentaient, les comédiens qui jouaient dans la tragédie et dans la comédie noble, auraient dû jouir par préférence des prérogatives de citoyen ; cependant ils en étaient exclus ; parce qu'étant nés dans l'esclavage, ils ne devenaient pas plus privilégiés, quoiqu'ils jouassent dans les pièces du genre le plus noble. La différence qu'on mettait entre les uns et les autres ne venait donc pas du caractère des pièces, mais de la différente condition des acteurs. Les comédiens n'étaient réputés infâmes à Rome, que par le vice de leur naissance, et non pas à cause de leur profession; et si elle n'eût été exercée que par des hommes libres, ils auraient eu autant de considération que leur art en mérite, et telle qu'ils l'avaient en Grèce, où les comédiens étaient de condition libre.

Les mimes étaient la quatrième et la dernière espèce des comédies romaines. Ce n'étaient que des farces où les acteurs jouaient sans chaussure, ce qui faisait quelquefois nommer cette comédie *déchaussée* (1) ; au lieu que dans les trois autres, les acteurs avaient pour chaussure le brodequin, comme le tragique se servait du cothurne. On ne doit pas regarder la satire comme une espèce particulière de comédie, puisqu'elle fut confondue avec les atellanes.

Les Romains donnaient encore le nom de satire à une espèce de pièce pastorale qui tenait, dit-on, le milieu entre la tragédie et la comédie : c'est tout ce que nous en savons. Les scènes des mimes, quoique désunies et sans art, étaient semées de traits souvent dignes du plus haut tragique (2). Les poëtes mimiambes ou mimographes des Latins, du moins les plus célèbres, sont, *Cneius Mattius, Laberius, Publius Syrus,* jusqu'au temps de César; *Philistion* sous Auguste, *Silon* sous Tibère, *Virgilius Romanus* sous Trajan, *M. Marcellus* sous Antonin. Ils avaient conservé la coutume des premiers poëtes de jouer eux-mêmes dans leurs pièces. Les applaudissemens qu'on donnait aux pièces de Plaute et de Térence, n'empêchaient pas que l'on ne vît avec plaisir les farces des mimes. Les mimes, qui ont été les fondateurs de tous les théâtres, ont toujours conservé

(1) *Apud Romanos prætextata, tabernaria, atellana, planipes....... quarta species est planipedis, qui græcè dicitur mimus ; ideò autem latinè planipes, quod actores planis pedibus, id est, nudis proscenium introirent, non ut tragici actores cum cothurnis, neque ut comici cum soccis.* DIOMEDES, lib. III, cap. IV.

(2) *Quantùm disertissimorum versuum inter mimos jacet? quam multa publici, non excalceatis, sed cothurnatis dicenda sunt?* SENEC. ep. VIII.

leur genre au milieu des progrès de l'art dramatique ; ils ont même survécu partout à la destruction des théâtres qu'ils avaient fait naître, pour aller ensuite ailleurs donner naissance à d'autres, comme ils l'ont donnée au théâtre français.

On voit, par l'examen des différentes espèces de pièces dramatiques des Romains, que le comique se réduisait à la comédie noble, à la comédie familière, aux atellanes et aux scènes détachées des mimes.

Il ne paraît pas que la tragédie eût fait de grands progrès à Rome : les pièces qui portent le nom de *Sénèque,* ne sauraient être comparées aux chefs-d'œuvre en d'autres genres, qui parurent sous Auguste ; et les tragédies dont nous ne connaissons que les titres, telles qu'un *Œdipe,* attribué à Jules-César, l'*Ajax* d'Auguste et la *Médée* d'Ovide, seraient vraisemblablement parvenues jusqu'à nous, comme plusieurs autres ouvrages excellens de ces temps-là, si elles eussent été assez estimées pour que les copies s'en fussent multipliées.

La bonne comédie ne fut guère plus heureuse. Nous ne connaissons dans ce genre que celles de Plaute et de Térence, qui furent négligées par le goût de la multitude pour les atellanes et les farces des mimes.

Il est certain qu'un peuple continuellement armé, occupé de guerres étrangères et de dissensions domestiques, devait être moins sensible à un art délicat, qu'à des représentations grossières et licencieuses. La délicatesse est rarement le partage de ceux qui vivent dans le tumulte des armes. Le peuple est partout le même ; le soldat est plus peuple que le citoyen, et tout Romain était soldat. D'ailleurs, la jeunesse de Rome, en se réservant les atellanes, marquait assez qu'elle y était plus sensible qu'à la tragédie et à la bonne comédie. Ce peu d'empressement pour un spectacle régulier ne contribuait pas peu au mépris que les Romains avaient pour les comédiens de profession, sans les autres raisons que j'ai alléguées. On s'accoutume insensiblement à la considération pour les artistes dont on estime les arts. C'est par là que les comédiens en France sont plus estimés à Paris que dans la province, et plus considérés encore à Paris par les personnes de condition que par le peuple, par la seule raison que les premiers ont plus de goût pour la comédie.

Ce qui s'opposa le plus aux progrès du vrai genre dramatique, fut l'art des pantomimes, qui, sans rien prononcer, se faisaient entendre par le seul moyen du geste et des mouvemens du corps. Je n'entreprendrai point d'en fixer l'origine. Zosime, Suidas et plusieurs autres, la rapportent au temps d'Auguste, peut-être, par l'unique raison que les deux plus fameux pan-

tomimes, *Pylade* et *Bathylle*, parurent sous le règne de ce prince, qui aimait particulièrement ce genre de spectacle. D'abord, un seul pantomime représentait plusieurs personnages dans une même pièce; mais il se forma bientôt des troupes complètes, qui exécutaient également toutes sortes de sujets tragiques et comiques. Ce ne fut pas le peuple seul qui se passionna pour ce nouveau spectacle : Sénèque et Lucien parlent de leur goût pour les pantomimes; S. Augustin et Tertullien font l'éloge de leurs talens. La passion des Romains pour les pantomimes fit qu'il s'en forma des écoles, plus suivies que celles des orateurs, et fréquentées par les plus grands de Rome. Cette passion devint même si indécente, que dès le commencement du règne de Tibère, le sénat fut obligé de rendre un décret, pour défendre aux sénateurs de fréquenter les écoles des pantomimes, et aux chevaliers de leur faire cortége en public (1). Ce décret prouve encore ce que j'ai avancé, que les professions qui sont chéries sont bientôt honorées, et que le préjugé ne tient pas contre le plaisir. En effet, les personnes sensées, quoique sensibles à ces jeux, se plaignaient que les écoles des philosophes étaient désertes, et que le nom de leur instituteur était oublié, pendant que la mémoire d'un célèbre pantomime subsistait avec éclat. « Les écoles de Pylade et de » Bathylle, dit Sénèque (2), subsistent toujours, conduites par » leurs élèves, dont la succession n'a point été interrompue. » Rome est pleine de professeurs qui enseignent cet art à une » foule de disciples; ils trouvent partout des théâtres; les » maris et les femmes se disputent à qui leur fera le plus » d'honneurs. » On prétend que les femmes portaient encore les égards plus loin (3).

Ceux qui connaissent les grandes capitales, concevront aisément l'espèce de frénésie qui régnait à Rome. Ils savent que le début d'une actrice, les succès d'un acteur forment des partis, dont la chaleur paraît ridicule à des hommes occupés; mais ces petits intérêts deviennent très-vifs, et sont les affaires importantes des personnes plongées dans l'oisiveté et dans l'abondance.

C'est ainsi que Rome, trop puissante pour être encore ver-

(1) *Ne domos pantomimorum senator introiret, ne egredientes in publicum equites Romani cingerent.* TACIT. Annal. lib. I.

(2) *At quantâ curâ laboratur, ne alicujus pantomimi nomen intercidat? Stat per successores Pyladis et Bathylli domus; harum artium multi discipuli sunt, multique doctores : privatim urbe totâ sonat pulpitum; mares inter se uxoresque contendunt uter det latus illis.* SENEC. Quæst. lib. VII, cap. XXXII.

(3) *Quibus viri animas, feminæ aut illi etiam, corpora sua substernunt.* TERTULL. de Spect.

tueuse, était divisée en une infinité de cabales au sujet des pantomimes, qui étaient distingués en plusieurs troupes, et par des livrées différentes : et les Romains prenaient part à toutes les jalousies réciproques de ces acteurs, comme on le voit par la réponse de Pylade à Auguste, qui l'exhortait à vivre dans l'union avec Bathylle son concurrent : « Ce qui peut arriver » de mieux à l'empereur, dit-il, c'est que le peuple s'occupe » de Bathylle et de Pylade. » En effet, le goût des plaisirs faisait perdre aux Romains cette idée de liberté si chère à leurs ancêtres.

Quelquefois l'animosité de ces cabales dégénérait en factions, qui devenaient dangereuses pour le gouvernement. Les empereurs, pour prévenir les désordres, étaient alors obligés de chasser les pantomimes, comme cela arriva sous Néron et sous plusieurs autres. Mais leur exil n'était jamais long : la politique qui les avait chassés, les rappelait bientôt, pour plaire au peuple, ou pour faire diversion à des factions plus à craindre pour l'empire. Domitien, par exemple, les ayant chassés, Nerva, son successeur, les fit revenir; et Trajan les chassa encore. Il arrivait même que le peuple, fatigué de ses propres désordres, demandait l'expulsion des pantomimes ; mais il demandait bientôt leur rappel avec plus d'ardeur. Ce qui achève de prouver à quel point leur nombre s'augmenta, et combien les Romains les croyaient nécessaires, est ce qu'on voit dans Ammien Marcellin (1). Rome étant menacée de la famine, on prit la précaution d'en faire sortir tous les étrangers, ceux même qui professaient les arts libéraux; mais on laissa tranquilles les gens de théâtre ; et il resta dans la ville trois mille danseuses et autant d'hommes qui jouaient dans les chœurs, sans compter les comédiens. Les historiens assurent que ce nombre prodigieux augmenta encore dans la suite.

Il est aisé de concevoir que l'ardeur des Romains pour les jeux des pantomimes, dut leur faire négliger la bonne comédie. En effet, on vit depuis le vrai genre dramatique décheoir insensiblement, et bientôt il fut presque absolument oublié; mais cela ne porta point de préjudice aux jeux du cirque, parce que les fêtes qui s'y donnaient étaient toujours du goût et dans le génie d'un peuple guerrier.

(1) *Postremò ad id indignitatis est ventum ut cùm peregrini ob formidatam non ita dudum alimentorum inopiam pellerentur ab urbe præcipites, sectatoribus disciplinarum liberalium impendio paucis sine respiratione ullâ extrusis, tenerentur mimarum asseclæ veri, quique id simularunt ad tempus; et tria millia saltatricum ne interpellata quidem, cum choris totidemque remanerent magistris.* Amm. Marcell. Hist. lib. XIV.

Ces spectacles, qui faisaient une des principales attentions du gouvernement, n'étaient pas simplement permis comme ceux qui le sont aujourd'hui chez les différens peuples de l'Europe ; ils se donnaient à Rome aux dépens du trésor public, sans compter que des particuliers y sacrifiaient souvent une partie de leurs richesses. Je ne parlerai pas ici de la construction des différens théâtres ; cette matière a été traitée dans des ouvrages uniquement destinés à cet objet.

La passion des spectacles passa bientôt des Romains chez toutes les nations qui leur étaient soumises. La politique de Rome, qui voulait assujétir à ses lois et à ses mœurs les peuples vaincus, n'eut pas de peine à leur faire recevoir des jeux qui semblaient les consoler de leur servitude. Les spectacles que les Romains portèrent dans toutes les provinces, furent sans doute ceux qui étaient le plus en usage à Rome, c'est-à-dire, les jeux du cirque, ceux des pantomimes et des mimes. D'ailleurs, quand on supposerait, ce qui peut être vrai, qu'il y eût encore à Rome beaucoup de personnes d'un esprit cultivé, qui eussent conservé le goût de la bonne comédie, il est certain qu'ils ne faisaient pas la multitude : ils pouvaient être dans le sénat et parmi ceux qui faisaient leur occupation des lettres ; mais ils ne devaient guère se trouver au milieu de la soldatesque effrénée, qui faisait à la fois la force et le malheur de l'empire. Les troupes qui inondaient les provinces, y faisaient représenter les jeux qui les charmaient le plus, et ce furent ceux-là qui s'y établirent. En effet, lorsque Salvien déclame contre les spectacles (1), la peinture qu'il fait des imitations honteuses, des discours et des postures obscènes, marque assez quel était le goût des spectateurs, et prouve que toutes les villes romaines avaient leurs spectacles qui portaient le caractère de l'idolâtrie, au sein du christianisme. Cette fureur devint encore plus violente dans les provinces, qu'elle ne l'avait été à Rome.

En 439, les Carthaginois étant occupés à voir représenter des jeux, leur ville fut prise par Genséric, roi des Vandales ; et cet événement fut si subit, que les cris de ceux qu'on massacrait, se confondaient avec les applaudissemens de ceux qui étaient au cirque.

La ville de Trèves ayant été pillée trois fois, les habitans qui

(1) *Quis enim integro verecundiæ statu dicere queat illas rerum turpium imitationes, illas vocum ad verborum obscenitates, illas motuum turpitudines, illas gestuum fœditates ?...... Christo ergo, ó amentia monstruosa! Christo circenses offerimus et mimos!* Salv. de Gubern. Dei, l. VI.

Salvien était originaire de Trèves, et fut prêtre de l'église de Marseille. Il florissoit, selon M. Baluze, en 439. *Baluz. not. ad Salvian*, p. 376.

avaient échappé à la fureur des Francs, demandaient aux empereurs le rétablissement des spectacles, comme le seul remède à leurs maux.

Après avoir vu la naissance, les progrès et les révolutions des jeux scéniques des Romains, il nous reste à examiner quelle influence ces jeux peuvent avoir eue sur ceux qui ont paru en France.

La première idée qui se présente sur l'origine des usages d'une nation, est de penser qu'elle a dû les emprunter du peuple à qui elle a succédé, par la pente que les hommes ont à l'imitation, surtout lorsqu'ils reconnaissent quelque supériorité dans leurs prédécesseurs; et les Francs pensaient sur les arts à l'égard des Romains, comme ceux-ci avaient pensé à l'égard des Grecs. Cependant, quoique les Francs aient pu recevoir des Romains les jeux du cirque, ils ne tirèrent pas le moindre avantage des progrès que les Romains avaient faits dans le genre dramatique; l'origine de nos jeux scéniques a été pareille à celle de ces mêmes jeux chez les Romains.

Il n'y a pas toujours dans les arts la tradition qu'on suppose de peuple en peuple. Des nations éloignées les unes des autres par une grande distance de lieux ou de temps, ont des arts et des usages communs. Les Chinois ont un théâtre (1), sans qu'on puisse les soupçonner d'en avoir pris l'idée des Européens, ou de la leur avoir communiquée. Lors de la découverte de l'Amérique, on y trouva des jeux scéniques (2). Il ne faut pas croire que des nations absolument ignorées les unes des autres, eussent toujours des mœurs et des arts différens. Les mêmes besoins, les mêmes goûts, les mêmes caprices font naître les mêmes idées et fournissent les mêmes moyens. L'imitation n'est souvent qu'un développement plus prompt de ce que les imitateurs mêmes auraient imaginé, sans secours étrangers, mais qu'ils n'auraient perfectionné que dans un temps plus long. D'ailleurs il faut qu'il y ait déjà quelque rapport entre un peuple qui cherche à imiter et celui qu'il prend pour modèle : les nations policées ne sont guère imitées que par celles qui ont déjà commencé à se polir; et il y a des arts, tel que le dramatique, qui exigent presque autant de goût pour être sentis, que pour être cultivés.

Qu'un prince entreprît de porter les arts chez une nation barbare, il pourrait en peu d'années, en y appelant les meilleurs

(1) Acosta *Americ.* 9 part. l. VI, et toutes les relations modernes. Le R. P. du Halde a fait imprimer, dans son *Histoire de la Chine*, la traduction d'une de leurs pièces tragiques.

(2) Garcilass. *Hist. des Incas.* La relation de Frezier nous apprend qu'il en subsiste encore quelques traces parmi les Péruviens.

maîtres, y former un grand nombre d'élèves et d'écoles en tous genres. La géométrie, l'astronomie, enfin toutes les sciences exactes pourraient y fleurir bientôt. Un petit nombre d'hommes livrés à ces études peut en répandre les fruits chez toute une nation; la nature se prête avec plus de facilité aux besoins qu'elle nous donne, qu'à ceux que nous nous formons nous-mêmes. Les arts de goût, quoique bien inférieurs en utilité à beaucoup d'autres connaissances, ne se perfectionnent chez un peuple qu'à proportion qu'il se polit lui-même : il faut que les juges de ces arts aient déjà l'esprit cultivé et exercé jusqu'à un certain point pour les sentir. Les Francs auraient été peu touchés d'une représentation de mœurs trop différentes des leurs ; ils n'auraient ni imité, ni senti une fable bien faite, un plan suivi, la vraisemblance et la liaison entre des faits particuliers, qui concourent à exposer, former et développer une action principale ; en un mot, plus le poëme dramatique aurait été parfait, plus il aurait été étranger pour eux. Il y avait près de deux siècles que le théâtre grec était porté à son dernier degré de perfection, avant que les Romains pensassent à l'imiter ; ils n'en connaissaient pas encore assez le prix.

Les Francs, loin d'avoir imité le poëme dramatique, n'ont pas même été à portée de le connaître, puisqu'il est certain que les spectacles furent interrompus par les révolutions qui troublèrent l'Occident, et qu'ils cessèrent enfin par l'extinction de l'empire. Dès le commencement du cinquième siècle, un esprit de conquête s'empara de l'Europe ; mais on ignorait la science d'affermir une domination. Un torrent de barbares, après avoir ravagé un pays, disparaissait sous une autre inondation : tout cédait au premier feu de l'audace ; et il suffisait d'attaquer, pour être sûr de la victoire.

Des peuples toujours les armes à la main, ne pouvaient pas s'occuper de jeux qui ne conviennent qu'à une nation puissante et affermie. Salvien, qui avait été témoin de la fureur pour les spectacles, et des révolutions qui les firent cesser, dit expressément qu'il n'y eut plus de spectacles dans les villes romaines, depuis qu'elles furent réduites sous la puissance des barbares (1).

Le cinquième canon du concile d'Arles, en 452, ne détruit pas le témoignage de Salvien (2). Il paraît par ce canon qu'il y

(1) *Ex illo tempore in urbibus Romanis hæc mala (spectacula) non sunt, ex quo in barbarorum jure esse cœperunt.* Salv. de Gubern. Dei, lib. VI.

(2) *De theatricis et ipsos placuit, quamdiu agunt, à communione separari.* Conc. Arelat. II, can. 2.

avait des jeux scéniques, puisqu'on y renouvelle l'excommunication lancée contre ceux qui montent sur le théâtre; mais il faut observer qu'en 452, Arles était encore sous la domination des Romains, et qu'elle y resta jusqu'en 466, qu'Évarice s'en rendit maître.

On ne peut pas douter que l'extinction de l'empire d'Occident, dans le cinquième siècle, n'ait fait cesser entièrement les spectacles dans les Gaules; ils cessèrent en Espagne dès 409 ou 410, par l'irruption des barbares; et en Afrique, l'an 439, par la prise de Carthage.

Il faut pourtant convenir que, dans le sixième siècle, deux de nos rois de la première race ont donné à leurs peuples les jeux du cirque suivant l'usage des Romains.

Le premier exemple se trouve dans Procope, qui dit que les jeux du cirque furent représentés à Arles, vers l'an 546. Dès 536, Vitigès, roi des Ostrogots, successeur de Théodat, avait cédé la Provence aux Français. Les empereurs prétendaient conserver leurs droits sur ce pays, et ils obligeaient le pape à ne point donner, sans leur consentement, le pallium aux évêques de Provence. Mais en 546 l'empereur Justinien, voulant engager les Français dans son parti contre Totila, roi des Ostrogots, confirma la cession de la Provence, et en assura la possession libre et tranquille aux Français; et *depuis ce temps*, dit Procope, *il y a des jeux du cirque à Arles*. Justinien consentit alors que les rois français présidassent à Arles aux jeux du cirque, comme faisaient les empereurs. En ce cas, le roi Childebert Ier, fils de Clovis, qui avait eu Arles dans son partage, ne donna peut-être, en 546, les jeux du cirque dans cette ville, que pour faire un acte d'autorité absolue et indépendante, en les faisant représenter en son nom.

Il est vrai que le roi Chilpéric Ier, en 577, fit construire des cirques à Paris et à Soissons, pour donner ces jeux aux peuples. Grégoire de Tours parle de ces jeux (1); et Robert Gaguin dit que ce fut après la mort de son fils Clovis, vers 581, que Chilpéric donna ces spectacles : de sorte qu'il est vraisemblable que les derniers jeux du cirque, selon l'usage des Romains, ont été donnés sous Chilpéric, vers 581, et non pas à Arles, en 546, comme l'assure le père Le Brun.

Puisque les jeux des Romains cessèrent dans les Gaules avec leur empire, on ne peut pas supposer que ceux qui se sont dans la suite introduits parmi nous, aient été empruntés des Romains.

(1) *Apud Suessonas atque Parisiis, circos ædificare præcepit, eosque populis spectaculum præbens.* Greg. Tur. Hist. Franc. lib. V, cap. XVIII, ad an. 577.

Je crois cependant qu'on pourrait en excepter ceux du cirque. Ces jeux, pour être célébrés, n'ont pas absolument besoin du calme de la paix : chez toutes les nations, ils doivent leur naissance à un génie guerrier, et les tournois pourraient bien n'avoir point eu d'autre origine que le cirque; ce qui dépend de la force et de l'adresse était fait pour être adopté par les Francs.

Les jeux du théâtre ont eu un sort bien différent. Ceux-ci, perfectionnés par l'art et le goût, ne pouvaient pas se soutenir chez une nation trop barbare encore pour en sentir les beautés, et qui n'entendait ni la langue latine, ni la romane rustique, les seules qui fussent en usage dans les Gaules. C'est par cette raison que les jeux des premiers mimes qui parurent chez les Français, consistaient en concerts, danses et gesticulations qui sont de toutes les langues. Si l'on compare de tels commencemens avec les premiers essais du théâtre romain, on verra que, sans supposer d'imitation, l'origine des arts est partout à peu près la même.

Le seul trait qui ait rapport à ces mimes, est dans une lettre de Théodoric, roi des Ostrogots, par laquelle ce prince, après avoir félicité Clovis sur la victoire qu'il venait de remporter près de Tolbiac, en 496, ajoute (1) : « Nous vous avons envoyé » un joueur d'instrumens, habile dans son art, qui joignant » l'expression du visage à l'harmonie de la voix et aux sons de » l'instrument, peut vous amuser; et nous croyons qu'il vous » sera d'autant plus agréable, que vous avez souhaité qu'il vous » fût envoyé. » Ce joueur a beaucoup de rapport avec les histrions dont parle Tite-Live, qui chantaient, gesticulaient et s'accompagnaient avec des instrumens à corde.

Les histrions, mimes ou farceurs, étaient fort répandus en France sous Charlemagne. Ce prince, dans l'article XLIV du premier capitulaire d'Aix-la-Chapelle, de l'année 789 (2), parle des histrions, comme de gens notés d'infamie, auxquels il refuse le droit de pouvoir accuser; et il adopta en cela le quatre-vingt-seizième canon du conseil d'Afrique.

(1) *Citharœdum etiam arte suâ doctum pariter destinavimus expeditum, qui ore, manibusque, consonâ voce cantando, gloriam vestræ potestatis oblectet. Quem ideò fore credimus gratum, quia ad vos eum judicastis dirigendum.* Cassiod. lib. II, ep. XLI.

(2) *Item in eodem (concilio Africano) præcipitur ut viles personæ non habeant potestatem accusandi........ omnes etiam infamiæ maculis aspersi, id est, histriones, ac turpitudinibus subjectæ personæ.* Capit. Baluz. t. I, col. 229.

Par l'article XV (1) du troisième capitulaire de la même année, il est défendu aux évêques, abbés ou abbesses, d'avoir chez eux des joueurs, *joculatores*, ce que nous avons rendu, dans la suite en français, par le mot de *jongleur*.

Sous le même empereur, en 813, le neuvième canon du concile de Châlons, le dix-septième canon du second concile de Reims, le huitième canon du troisième concile de Tours condamnèrent les jeux des histrions, et défendirent aux évêques, abbés et prêtres d'y assister (2). Ces mêmes défenses furent renouvelées par le concile de Paris, tenu en 829, sous Louis-le-Débonnaire.

Les histrions étaient admis dans les maisons les plus considérables, et se trouvaient même dans les festins publics, pour amuser le peuple. Agobard, archevêque de Lyon, en 814, mort en 840, s'en plaint amèrement (3); et Thégan en parle dans sa chronique.

Hérard, archevêque de Tours, tint en 858 un synode, dont le cent-huitième chapitre défend aux prêtres et à tous les ecclésiastiques d'assister aux représentations des histrions (4). Malgré ces défenses, les évêques en avaient à leur service; les prêtres et les moines en faisaient eux-mêmes le métier (5).

Tels furent les jeux qui régnèrent en France jusqu'à la fin du dixième siècle; mais vers l'an 1000, Robert, fils de Hugue Capet, ayant épousé Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles et de Provence selon quelques écrivains, comte de Toulouse selon d'autres, cette princesse fut suivie de plusieurs gentilshommes, qui introduisirent la poésie en France.

Les histrions, très-différens des troubadours, voyant en quelle

(1) *Ut episcopi, abbates et abbatissæ cupplas canum non habeant, nec falcones, nec accipitres, nec joculatores.* Capitul. Baluz. t. I, col. 244.

(2) *Histrionum, scurrarum, et turpium seu obscenorum jocorum insolentiam non solùm ipsi respuant (sacerdotes) · verumetiam fidelibus respuenda persuadeant.* Conc. Cabillon. can. 9.

Ut episcopi et abbates ante se joca turpia fieri non permittant. Conc. Rem. II, can. 17. *Sacerdotibus non expedit secularibus et quibuslibet interesse jocis.* Concil. Turon. III, can. 8.

(3) *Quanto majori malo suo..... satiat præterea et inebriat histriones, mimos, turpissimosque et vanissimos joculatores, cum pauperes ecclesiæ fame discrutiati intereant.* Agob. de disp. eccl. rerum parag. XXX, p. 299. t. I. Edit. Baluz. Theg. de gestis Lud. Pii. Du Chesne, t. II, p. 279.

(4) *Ut presbyteri et clerici ante se joca turpia fieri non permittant.* Concil. Gall. t. III, p. 115.

(5) *Turpis verbi vel facti joculatorem esse vel jocum secularem diligere...... ministris altaris Domini, nec non et monachis omninò contradicimus.* Baluz. Capitul. t. I, col. 1202. On lit de même, col. 1207 : *Clericos scurriles et verbis turpibus, joculares ab officio detrahendos.*

estime étaient les vers, voulurent en insérer dans leurs jeux, qui, auparavant, ne consistaient qu'en danses et en gesticulations au son des instrumens. Ils cherchèrent à composer des sujets, à l'imitation des troubadours; et c'est ce qui a donné occasion au commissaire La Mare de confondre les uns et les autres, sous le nom de troubadours (1).

Si les jeux des histrions ne gagnèrent rien du côté des mœurs, et s'ils ne perdirent pas toute leur grossièreté, ils devinrent un peu plus ingénieux, lorsqu'ils roulèrent sur une action composée.

Jean de Salisburi, évêque de Chartres, en 1176, sous Louis VII, nous donne, dans son livre des *Vains Amusemens de la Cour*, une idée des jeux qui étaient en règne de son temps (2). Il dit que la douceur des instrumens, et l'harmonie des voix étaient jointes à la gaieté des chanteurs et à la grâce des acteurs. Il nous donne aussi une énumération des différentes espèces de joueurs connus sous le nom général de *tota joculatorum scena;* et il ajoute qu'on les admettait dans les maisons les plus considérables.

Le père Le Brun conclut de ce passage que tous ces divertissemens ne se faisaient que dans des maisons particulières; mais il pourrait se tromper. Ce goût pour des jeux particuliers vient et fait souvent preuve d'un usage public. Il est vrai qu'on ne connaissait point alors de tragédies ni de comédies; mais on représentait des farces, et, quoiqu'elles ne fussent pas faites sur les règles de l'art, et ne pussent mériter le nom de vraie comédie, elles tenaient un peu de ce dernier genre. Elles étaient enfantées par la gaieté et soutenues par la licence, sans autres règles que celles d'amuser le peuple. Nous voyons, par le même passage, qu'il y avait autre chose que des sauts, des postures, et même de simples dialogues : *nostra ætas prolapsa ad fabulas,*

(1) *Traité de la Police*, par le commissaire La Mare, t. I, p. 436, chap. II, liv. III, tit. III.

(2) *Nostra ætas prolapsa ad fabulas et quævis inania, non modo aures et cor prostituit vanitati, sed oculorum et aurium voluptate suam mulcet desidiam, luxuriam accendit, conquirens undique fomenta vitiorum. Nonne piger desidiam instruit et somnos provocat instrumentorum suavitate aut vocum modulis, hilaritate canentium aut fabulantium gratiâ?.... Admissa sunt ergo spectacula et infinita tirocinia vanitatis, quibus qui omninò otiari non possunt, perniciosiùs occupentur. Satiùs enim fuerit otiari quam turpiter occupari. Hinc mimi, salii vel saliares, balatrones, æmiliani, gladiatores, palæstritæ, præstigiatores, malefici quoque multi et tota joculatorum scena procedit; quoque adeò error invaluit, ut à præclaris domibus non arceantur, etiam illi qui obscenis partibus corporis oculis omnium eam ingerunt turpitudinem, quam erubescat videre vel cynicus.* De Nugis Curialium, lib. I, cap. VIII.

dit Jean de Salisburi. *Fabula* signifie proprement la composition et l'arrangement des choses qui forment une action. Cette *fable* était, sans doute, très-imparfaite, sans goût et sans art ; mais elle pouvait ressembler à ces farces appelées *satires* ou *exodes* chez les Romains, et qui faisaient partie des atellanes. Les exhortations de l'évêque que nous venons de citer, ne produisirent pas un grand effet : il prêchait, et les farceurs jouaient.

Vers ce même temps, des moines qui faisaient vendre leurs vins dans l'enceinte de leur monastère, y laissaient entrer des jongleurs, des histrions et des femmes de mauvaise vie, dont ils retiraient une rétribution (1).

Sous le règne de S. Louis, les jongleurs étaient en assez grand nombre pour mériter un article particulier dans un tarif que ce prince fit faire pour régler les droits de péage à l'entrée de Paris.

Les jongleurs, qu'on nomma aussi *ménestrels* ou *ménestriers*, étaient rassemblés dans le même quartier et donnèrent leur nom à l'église de St.-Julien, dont Jacques Grure et Hugues-le-Lorrain, tous deux jongleurs ou ménétriers, furent les fondateurs, en 1331.

La police avait inspection sur les jongleurs, dont elle était souvent obligée de réprimer la licence. Pour les mieux contenir, on leur donna un chef, qu'on appelait le *Prince des Saults*, parce que les sauts et la danse étaient leurs principaux exercices. On dit ensuite par corruption, *Prince des sots*, et de là leurs farces furent nommées *soties* ou *sotises*.

Ces jeux, qui consistaient en sauts, tours d'adresse, chants, danses et récits dialogués, étaient les seuls en vogue, lorsqu'en 1398, sous le règne de Charles VI, quelques bourgeois s'avisèrent d'élever un théâtre dans le bourg de St.-Maur, et d'y représenter par personnages la Passion de Jésus-Christ. Cette nouveauté eut un tel succès, que le roi permit à ces bourgeois, par lettres patentes du 4 décembre 1402, de transporter leur théâtre à Paris, et d'y jouer, exclusivement à tous les autres, sous le titre de *Confrères de la Passion*.

Plusieurs représentations pareilles, sous le nom de *Mystères*,

(1) *De his quæ vidimus et audivimus testimonium perhibemus; scilicet quod quidam monachi et maximè exempti, intra fines nostræ legationis, occasione cujusdam libertatis, infrà ambitum monasterii certis temporibus anni vendere faciunt vina sua et pro modico quæstu introducunt vel introduci permittunt personas turpes, inhonestas, videlicet joculatores, histriones, talorum lusores et publicas meretrices ; quod..... arctiùs prohibemus.* Raym. comitis Tolos. et legati papæ statuta anno 1233. (*Voyez* Du Chesne, t. V, p. 819.)

inspirèrent l'émulation aux jongleurs et aux clercs du palais. Ceux-ci, connus sous le nom collectif de la *Bazoche*, n'ayant pas le droit de représenter des mystères, inventèrent un genre où tous les êtres moraux et abstraits étaient personnifiés. Ces allégories bizarres, ce mélange obscur du propre et du figuré, marquent la naissance de l'esprit, la faiblesse du talent, et la confusion des idées. Les pièces des bazochiens, intitulées *Moralités*, avaient pour base la satire. D'un autre côté, les *Enfans sans soucis*, sujets du prince des sots, et qui, vraisemblablement, étaient ceux des jongleurs qui étaient chargés des récits dialogués, perfectionnèrent leurs farces. Les moralités des bazochiens et les soties des jongleurs eurent la vogue, et le piquant de la satire l'emporta bientôt sur la dévotion. Les confrères de la passion se virent obligés de jouer des sujets profanes, toujours sous le nom de *mystères*, qui devint un terme générique : de sorte qu'on disait également *le mystère de la Passion*, *le mystère de sainte Catherine, le mystère d'Hercule*. Et comme la simplicité s'altère, sans que le goût se perfectionne, on entreprit d'égayer les mystères sacrés. Il aurait fallu un siècle plus éclairé, pour conserver leur dignité ; et dans un siècle éclairé on ne les aurait pas choisis. On mêlait aux sujets les plus respectables les plaisanteries les plus licencieuses, et que l'intention seule empêchait d'être impies ; car les auteurs ni les spectateurs ne faisaient pas une attention bien distincte à ce mélange monstrueux, et se persuadaient que la sainteté du sujet couvrait la licence des détails. D'ailleurs, ce qui nous paraîtrait aujourd'hui le comble du ridicule, ne faisait pas alors la même impression : chaque siècle a son caractère particulier. La valeur, la galanterie, l'ignorance et la dévotion étaient alors le fonds du caractère national. Un chevalier prêt à combattre adressait sa prière à Dieu, son invocation à sa dame, et marchait à l'ennemi.

Je ne parlerai point ici des représentations muettes, où l'on n'employait que des décorations et des machines, et qui se faisaient au couronnement ou à l'entrée des rois et des reines. Telles étaient encore les représentations mêlées de musique et de jeux, qu'on donnait dans les banquets royaux, et que par cette raison on nommait *Entremets* (1).

Je finirai par une observation sur *la Fête des Fous*, que don Fabien confond avec la *Sotise*. La Fête des Fous était bien différente ; c'était un reste du paganisme, une imitation des Satur-

(1) Je supprime beaucoup de détails qui sont imprimés aujourd'hui, et dans lesquels j'étais entré autrefois, par la nouveauté de matière, lorsque je lus ce mémoire, en 1742.

nales, et qui durait depuis Noël jusqu'à l'Épiphanie. Les puérilités qui sont encore en usage dans quelques églises, le jour des Innocens, sont des vestiges de la Fête des Fous, qui est assez détaillée dans la lettre circulaire du 12 mars 1444, adressée au clergé du royaume par la Faculté de théologie. On la trouve à la suite des ouvrages de Pierre de Blois, et Sauval en donne un extrait qui suffit pour faire connaître cette fête (1).

(1) Cette lettre porte que pendant l'office divin, les prêtres et les clercs étaient vêtus, les uns comme des bouffons, les autres en habits de femme, ou masqués d'une façon monstrueuse. Non contens de chanter dans le chœur des chansons déshonnêtes, ils mangeaient et jouaient aux dés sur l'autel, à côté du prêtre qui célébrait la messe; ils mettaient des ordures dans les encensoirs, et couraient autour de l'église, sautant, riant, proférant des paroles sales, et faisant mille postures indécentes. Ils allaient ensuite par toute la ville se faire voir sur des chariots. Quelquefois ils élisaient et sacraient un évêque ou un pape des fous qui célébrait l'office, et revêtu d'habits pontificaux donnait la bénédiction au peuple. Enfin, telles folies leur plaisaient tant, et paraissaient à leurs yeux si bien pensées et si chrétiennes, qu'ils regardaient comme excommuniés ceux qui voulaient les défendre. Sauv. *t. I, p.* 624.

MÉMOIRE

SUR

L'ART DE PARTAGER

L'ACTION THÉATRALE,

Et sur celui de noter la déclamation qu'on prétend avoir été en usage chez les Romains.

Après avoir parlé du théâtre des anciens et de la nature de nos premiers jeux scéniques, j'ai cru que l'opinion sur l'action partagée et la déclamation notée méritait un examen particulier.

Il serait difficile de ne pas reconnaître la supériorité de nos ouvrages dramatiques sur ceux mêmes qui nous ont servi de modèles ; mais comme on ne donne pas volontiers à ses contemporains des éloges sans restriction, l'on prétend que les anciens ont eu des arts que nous ignorons, et qui contribuaient beaucoup à la perfection du genre dramatique. Tel était, dit-on, l'art de partager l'action théâtrale entre deux acteurs, de manière que l'un faisait les gestes dans le temps que l'autre récitait. Tel était encore l'art de noter la déclamation.

Fixons l'état de la question, tâchons de l'éclaircir : c'est le moyen de la décider ; et commençons par ce qui concerne le partage de l'action.

L'action comprend la récitation et le geste ; mais cette seconde partie est si naturellement liée à la première, qu'il serait difficile de trouver un acteur qui, avec de l'intelligence et du sentiment, eût le geste faux. Les auteurs les plus attentifs au succès de leurs ouvrages s'attachent à donner à leurs acteurs, les tons, les inflexions, et ce qu'on appelle l'esprit du rôle. Si l'acteur est encore capable de s'affecter, de se pénétrer de la situation où il se trouve, c'est-à-dire, s'il a des entrailles, il est alors inutile qu'il s'occupe du geste, qui suivra infailliblement. Il serait même dangereux qu'il y donnât une attention qui pourrait le distraire et le jeter dans l'affectation. Les acteurs qui gesticulent le moins, sont parmi nous ceux qui ont le geste le plus naturel. Les anciens pouvaient, à la vérité, avoir plus de vivacité et de variété dans le geste que nous n'en avons, comme

on en remarque plus aux Italiens qu'à nous ; mais il n'est pas moins vrai que ce geste vif et marqué leur étant naturel, il n'exigeait pas de leur part plus d'attention que nous n'en donnons au nôtre. On ne voit donc pas qu'il ait jamais été nécessaire d'en faire un art particulier, et il eût été bizarre de le séparer de la récitation, qui peut seule le guider et le rendre convenable à l'action.

J'avoue que nous sommes souvent si prévenus en faveur de nos usages, si asservis à l'habitude, que nous regardons comme déraisonnables les mœurs et les usages opposés aux nôtres ; mais nous avons un moyen d'éviter l'erreur à cet égard, c'est de distinguer les usages purement arbitraires, d'avec ceux qui sont fondés sur la nature. Or, il est constant que la représentation dramatique doit en être l'image : ce serait donc une bizarrerie de séparer, dans l'imitation, ce qui est essentiellement uni dans les choses qui nous servent de modèle. Si dans quelque circonstance singulière nous sommes amusés par un spectacle ridicule, notre plaisir naît de la surprise ; le froid et le dégoût nous ramènent bientôt au vrai que nous cherchons jusque dans nos plaisirs. Le partage de l'action n'eût donc été qu'un spectacle puéril du genre de nos marionnettes.

Mais cet usage a-t-il existé ? Ceux qui soutiennent cette opinion se fondent sur un passage de Tite-Live, dont j'ai déjà cité le commencement dans un mémoire, et dont je promis alors d'examiner la suite.

Nous avons déjà vu comment la superstition donna naissance au théâtre de Rome, et quels furent les progrès des jeux scéniques ; Tite-Live ajoute que Livius Andronicus osa le premier substituer aux satires une fable dramatique (1), *ab satiris ausus est primus argumento fabulam serere ;* d'autres éditions portent *argumenta fabularum,* expressions qui ne présentent pas un sens net. Cicéron dit, plus simplement et plus clairement, *primus fabulam docuit.*

Les pièces d'Andronicus étaient des imitations des pièces grecques, *non verba sed vim græcorum expresserunt poëtarum,* dit Cicéron. Cet orateur ne faisait pas beaucoup de cas des pièces d'Andronicus, et il prétend qu'elles ne méritaient pas qu'on les relût, *Livianæ fabulæ non satis dignæ ut iterùm legantur.* Horace parle de ceux qui les estimaient plus qu'elles ne méritaient, pour quelques mots heureux qu'on y rencontrait quelquefois. Andronicus avait fait encore une traduction de l'Odyssée, que Cicéron compare aux statues attribuées à Dédale, dont l'ancienneté faisait tout le mérite.

(1) 240 ans avant Jésus-Christ, et 124 depuis l'arrivée des farceurs étrusques.

Il paraît cependant qu'Andronicus avait eu autrefois beaucoup de réputation, puisqu'il avait été chargé dans sa vieillesse (1) de composer les paroles et la musique d'un hymne que vingt-sept jeunes filles chantèrent dans une procession solennelle en l'honneur de Junon. Mais il est particulièrement célèbre par une nouveauté au théâtre, dont il fut l'auteur ou l'occasion. Tite-Live dit qu'Andronicus, qui, suivant l'usage de ces temps-là, jouait lui-même dans ses pièces, s'étant enroué à force de répéter un morceau qu'on redemandait, obtint la permission de faire chanter ces paroles par un jeune comédien, et qu'alors il représenta ce qui se chantait avec un mouvement ou un geste d'autant plus vif, qu'il n'était plus occupé du chant: *Canticum egisse aliquando magis vigenti motu, quia nihil vocis usus impediebat.*

Le point de la difficulté est dans ce que Tite-Live ajoute : De là, dit-il, vint la coutume de chanter suivant le geste des comédiens, et de réserver leur voix pour le dialogue. *Indè ad manum cantari histrionibus cœptum, diverbiaque tantùm ipsorum voci relicta.*

Comme le mot *canticum* signifie quelquefois un monologue, des commentateurs en ont conclu qu'il ne se prenait que dans cette acception; et que depuis Andronicus, la récitation et le geste des monologues se partageaient toujours entre deux acteurs.

Mais le passage de Tite-Live dont on veut s'appuyer, ne présente pas un sens bien déterminé. Je vis, lorsque je le discutai dans une de nos assemblées, combien il reçut d'interprétations différentes de la part de ceux à qui les anciens auteurs sont le plus familiers. Celle que je vais proposer fut adoptée par plusieurs, et M. Fréret allégua, pour la confirmer, des autorités dont j'ai fait usage.

Le *canticum* d'Andronicus est un composé de chant et de danse. On pourrait entendre, par ces termes *canticum egisse,* etc., que cet auteur, qui d'abord chantait son cantique, ou, si l'on veut, sa cantate, et qui exécutait alternativement les intermèdes de danses, ayant altéré sa voix, chargea un autre acteur de la partie du chant, pour danser avec plus de liberté et de force, et que de là vint l'usage de partager entre différens acteurs la partie du chant et celle de la danse.

Cette explication me paraît plus naturelle que le système du partage de la récitation et du geste : elle est même confirmée par un passage de Valère Maxime, qui, en parlant de l'aventure d'Andronicus, dit : *Tacitus gesticulationem peregit,* et *gesti-*

(1) 207 ans avant Jésus-Christ.

culatio est communément pris pour la danse chez les anciens.

Lucien dit aussi : « Autrefois le même acteur chantait et » dansait ; mais comme on observa que les mouvemens de la » danse nuisaient à la voix et empêchaient la respiration, on » jugea plus convenable de partager le chant et la danse. »

Quand on admettrait que le jeu muet d'Andronicus fût une simple gesticulation plutôt qu'une danse, on en pourrait conclure encore que l'accident qui restreignit Andronicus à ne faire que les gestes, aurait donné l'idée de l'art des pantomimes. Il serait plus naturel d'adopter cette interprétation, que de croire qu'on eût, par une bizarrerie froide, consacré une irrégularité que la nécessité seule eût pu faire excuser dans cette circonstance. Si l'on rapporte communément l'art des pantomimes au siècle d'Auguste, cela doit s'entendre de sa perfection, et non pas de son origine.

En effet, les danses des anciens étaient presque toujours des tableaux d'une action connue, ou dont le sujet était indiqué par des paroles explicatives. Les danses des peuples de l'Orient, décrites dans Pietro della Valle et dans Chardin, sont encore dans ce genre ; au lieu que les nôtres ne consistent guère qu'à montrer de la légèreté ou présenter des attitudes agréables. Ces pantomimes avaient un accompagnement de musique d'autant plus nécessaire, qu'un spectacle qui ne frappe que les yeux, ne soutiendrait pas long-temps l'attention. L'habitude où nous sommes d'entendre un dialogue, lorsque nous voyons des hommes agir de concert, fait qu'au lieu du discours que notre oreille attend machinalement, il faut du moins l'occuper par des sons musicaux convenables au sujet.

Si l'usage dont parle Tite-Live devait s'entendre du partage de la récitation et du geste, il serait bien étonnant que Cicéron ni Quintilien n'en eussent pas parlé ; il est probable qu'Horace en aurait fait mention.

Donat dit simplement que les mesures des cantiques, ou, si l'on veut, des monologues, ne dépendaient pas des acteurs, mais qu'elles étaient réglées par un habile compositeur. *Diverbia histriones pronuntiabant, cantica verò temperabantur modis, non à poëtâ, sed à perito artis musices factis.* Ce passage ne prouverait autre chose, sinon que les monologues étaient des morceaux de chant ; mais il n'a aucun rapport au partage de l'action.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cet article, et je passe au second, qui demandera beaucoup plus de discussion.

L'éclaircissement de cette question dépend de l'examen de plusieurs points ; et pour y procéder avec plus de méthode et de

clarté, il est nécessaire de définir et d'analyser tout ce qui peut y avoir rapport.

La déclamation théâtrale étant une imitation de la déclamation naturelle, je commence par définir celle-ci. C'est une affection ou modification que la voix reçoit lorsque nous sommes émus de quelque passion, et qui annonce cette émotion à ceux qui nous écoutent, de la même manière que la disposition des traits de notre visage l'annonce à ceux qui nous regardent.

Cette expression de nos sentimens est de toutes les langues; et pour tâcher d'en connaître la nature, il faut, pour ainsi dire, décomposer la voix humaine, et la considérer sous divers aspects.

1°. Comme un simple son, tel que le cri des enfans; 2°. comme son articulé, tel qu'il est dans la parole; 3°. dans le chant, qui ajoute à la parole la modulation et la variété des tons; 4°. dans la déclamation, qui paraît dépendre d'une nouvelle modification dans le son et dans la substance même de la voix, modification différente de celle du chant et de celle de la parole, puisqu'elle peut s'unir à l'une et à l'autre, ou en être retranchée.

La voix considérée comme un son simple, est produite par l'air chassé des poumons, et qui sort du larynx par la fente de la glotte. Le son est encore augmenté par les vibrations des fibres qui tapissent l'intérieur de la bouche, et le canal du nez.

La voix qui ne serait qu'un simple cri, reçoit, en sortant de la bouche, deux espèces de modifications qui la rendent articulée, et font ce qu'on nomme la parole.

Les modifications de la première espèce produisent les voyelles qui, dans la prononciation, dépendent d'une disposition fixe et permanente de la langue, des lèvres et des dents. Ces organes modifient, par leur position, l'air sonore qui sort de la bouche, et, sans diminuer sa vitesse, changent la nature du son. Comme cette situation des organes de la bouche, propre à former les voyelles, est permanente, les sons voyelles sont susceptibles d'une durée plus ou moins longue, et peuvent recevoir tous les degrés d'élévation et d'abaissement possibles; ils sont même les seuls qui les reçoivent, et toutes les variétés, soit d'accens dans la prononciation simple, soit d'intonation musicale dans le chant, ne peuvent tomber que sur les voyelles.

Les modifications de la seconde espèce sont celles que reçoivent les voyelles par le mouvement subit et instantané des organes mobiles de la voix, c'est-à-dire, de la langue vers le palais ou vers les dents, et par celui des lèvres. Ces mouvemens

produisent les consonnes, qui ne sont que de simples modifications de voyelles, et toujours en les précédant.

C'est l'assemblage des voyelles et des consonnes mêlées suivant un certain ordre, qui constitue la parole ou la voix articulée.

La parole est susceptible d'une nouvelle modification qui en fait la voix de chant; celle-ci dépend de quelque chose de différent, du plus ou du moins de vitesse, et du plus ou du moins de force de l'air, qui sort de la glotte et passe par la bouche. On ne doit pas non plus confondre la voix de chant avec le plus ou le moins d'élévation des tons, puisque cette variété se remarque dans les accens de la prononciation du discours ordinaire. Ces différens tons ou accens dépendent uniquement de l'ouverture plus ou moins grande de la glotte (1).

En quoi consiste donc la différence qui se trouve entre la parole simple et la voix de chant?

Les anciens musiciens ont établi, d'après Aristoxène : 1°. que la voix de chant passe d'un degré d'élévation ou d'abaissement à un autre degré, c'est-à-dire, d'un ton à l'autre, par *saut*, sans parcourir l'intervalle qui les sépare, au lieu que celle du discours s'élève et s'abaisse par un mouvement continu; 2°. que la voix de chant se soutient sur le même ton, considéré comme un point indivisible, ce qui n'arrive pas dans la simple prononciation.

Cette marche par saut et avec des repos, est en effet celle de la voix de chant; mais n'y a-t-il rien de plus dans le chant? Il y a eu une déclamation tragique, qui admettait le passage par saut d'un ton à l'autre, et le repos sur un ton. On remarque la même chose dans certains orateurs : cependant cette déclamation est encore différente de la voix du chant. M. Dodart, qui joignait à l'esprit de discussion et de recherche, la plus grande connaissance de la physique, de l'anatomie et du jeu mécanique des parties du corps, avait particulièrement porté son attention sur les organes de la voix. Il observe, 1°. que tel homme dont la voix de parole est déplaisante, a le chant très-agréable, ou au contraire; 2°. que si nous n'avons pas entendu chanter quelqu'un, quelque connaissance que nous ayons de sa voix de parole, nous ne le reconnaîtrons pas à sa voix de chant.

M. Dodart, continuant ses recherches, découvrit que, dans la voix de chant, il y a, de plus que dans celle de la parole,

(1) Cette ouverture est ovale; sa longueur est depuis quatre jusqu'à huit lignes; sa largeur ne va guère qu'à une ligne dans les voix de basse-taille. Plus elle est resserrée, plus les sons deviennent aigus; et plus elle est ouverte, plus le son est grave, et plus il se porte loin.

un mouvement de tout le larynx, c'est-à-dire, de cette partie de la trachée-artère qui forme comme un nouveau canal qui se termine à la glotte, qui en enveloppe et qui en soutient les muscles. La différence entre les deux voix vient donc de celle qu'il y a entre le larynx assis et en repos sur ses attaches dans la parole, et ce même larynx suspendu sur ses attaches, en action et mu par un balancement de haut en bas et de bas en haut. Ce balancement peut se comparer au mouvement des oiseaux qui planent, ou des poissons qui se soutiennent à la même place contre le fil de l'eau. Quoique les ailes des uns et les nageoires des autres paraissent immobiles à l'œil, elles font de continuelles vibrations, mais si courtes et si promptes qu'elles sont imperceptibles.

Le balancement du larynx produit dans la voix de chant une espèce d'ondulation qui n'est pas dans la simple parole. L'ondulation, soutenue et modérée dans les belles voix, se fait trop sentir dans les voix chevrotantes ou faibles. Cette ondulation ne doit pas se confondre avec les cadences et les roulemens qui se font par des changemens très-délicats de l'ouverture de la glotte, et qui sont composés de l'intervalle d'un ton ou d'un demi-ton.

La voix, soit du chant, soit de la parole, vient toute entière de la glotte pour le son et pour le ton; mais l'ondulation vient entièrement du balancement de tout le larynx : elle ne fait point partie de la voix, mais elle en affecte la totalité.

Il résulte de ce qui vient d'être exposé, que la voix de chant consiste dans la marche par saut d'un ton à un autre, dans le séjour sur les tons, et dans cette ondulation du larynx qui affecte la totalité de la voix et la substance même du son.

Après avoir considéré la voix dans le simple cri, dans la parole et dans le chant, il reste à l'examiner par rapport à la déclamation naturelle, qui doit être le modèle de la déclamation artificielle, soit théâtrale, soit oratoire.

La déclamation est, comme nous l'avons déjà dit, une affection ou modification qui arrive à notre voix, lorsque, passant d'un état tranquille à un état agité, notre âme est émue de quelque passion ou de quelque sentiment vif. Ces changemens de la voix sont involontaires, c'est-à-dire qu'ils accompagnent nécessairement les émotions naturelles, et celles que nous venons à nous procurer par l'art, en nous pénétrant d'une situation par la force de l'imagination seule.

La question se réduit donc actuellement à savoir, 1°. si ces changemens de voix expressifs des passions consistent seulement dans les différens degrés d'élévation et d'abaissement de la voix; et si, en passant d'un ton à l'autre, elle marche par une progression

successive et continue, comme dans les accens ou intonations prosodiques du discours ordinaire, ou si elle marche par sauts, comme dans le chant.

2°. S'il serait possible d'exprimer, par des signes ou notes, ces changemens expressifs des passions.

L'opinion commune de ceux qui ont parlé de la déclamation, suppose que ces inflexions sont du genre des intonations musicales, dans lesquelles la voix procède par des intervalles harmoniques, et qu'il est très-possible de les exprimer par les notes ordinaires de la musique, dont il faudrait tout au plus changer la valeur, mais dont on conserverait la proportion et le rapport. C'est le sentiment de l'abbé Dubos, qui a traité cette question avec plus d'étendue que de précision. Il suppose que la déclamation naturelle a des tons fixes et suit une marche déterminée; mais, si elle consistait dans des intonations musicales et harmoniques, elle serait fixée et déterminée par le chant même du récitatif : cependant l'expérience nous montre que de deux acteurs qui chantent les mêmes morceaux avec la même justesse, l'un nous laisse froids et tranquilles, tandis que l'autre, avec une voix moins belle et moins sonore, nous émeut et nous transporte : les exemples n'en sont pas rares. Il est encore à propos d'observer que la déclamation se marie plus difficilement avec la voix de chant qu'avec celle de la parole. On en doit conclure que l'expression dans le chant est quelque chose de différent du chant même et des intonations harmoniques, et que, sans manquer à ce qui constitue le chant, l'acteur peut ajouter l'expression ou y manquer.

Il ne faut pas conclure de là que toute sorte de chant soit également susceptible de toutes sortes d'expressions. Les acteurs intelligens n'éprouvent que trop qu'il y a des chants très-beaux en eux-mêmes, qu'il est presque impossible d'employer à une déclamation convenable aux paroles.

Nous pouvons encore remarquer que, dans la simple déclamation tragique, deux acteurs jouent le même morceau d'une manière différente, et nous affectent également. Le même acteur joue le même morceau différemment avec le même succès, à moins que le caractère propre du personnage ne soit fixé par l'histoire, ou dans l'exposition de la pièce.

Si les inflexions expressives de la déclamation ne sont pas les mêmes que les intonations harmoniques du chant; si elles ne consistent ni dans l'élévation, ni dans l'abaissement de la voix, ni dans son renflement et sa diminution, ni dans sa lenteur et sa rapidité, non plus que dans le repos et dans les silences; enfin, si la déclamation ne résulte pas de l'assemblage de toutes ces choses, quoique la plupart l'accompagnent, il faut donc que

cette expression dépende de quelque autre chose qui, affectant le son même de la voix, la mette en état d'émouvoir et de transporter notre âme.

Les langues ne sont que des institutions arbitraires, qui ne sont que de vains sons pour ceux qui ne les ont pas apprises. Il n'en est pas ainsi des inflexions expressives des passions, ni des changemens dans la disposition des traits du visage. Ces signes peuvent être plus ou moins forts, plus ou moins marqués ; mais ils forment une langue universelle pour toutes les nations. L'intelligence en est dans le cœur, dans l'organisation de tous les hommes. Les mêmes signes du sentiment de la passion ont souvent des nuances distinctives, qui marquent des affections différentes ou opposées. On ne s'y méprend point, on distingue les larmes que la joie fait répandre, de celles qui sont arrachées par la douleur.

Si nous ne connaissons pas encore la nature de cette modification expressive des passions qui constitue la déclamation, son existence n'en est pas moins constante : peut-être en découvrira-t-on le mécanisme.

Avant M. Dodart, on n'avait jamais pensé au mouvement du larynx dans le chant, à cette ondulation du corps même de la voix. La découverte que M. Ferrein a faite depuis des rubans membraneux dans la production du son et des tons, fait voir qu'il reste des choses à trouver sur les sujets qui semblent épuisés. Sans sortir de la question présente, y a-t-il un fait plus sensible et dont le principe soit moins connu, que la différence de la voix d'un homme et de celle d'un autre ? différence si frappante, qu'il est aussi facile de les distinguer que les physionomies.

L'examen dans lequel je suis entré, fait assez voir que la déclamation est une modification de la voix, distincte du son simple de la parole et du chant, et que ces différentes modifications se réunissent sans s'altérer. Il reste à examiner s'il serait possible d'exprimer par des signes ou notes les inflexions expressives des passions.

Quand on supposerait, avec l'abbé Dubos, que ces inflexions consistent dans les différens degrés d'élévation et d'abaissement de la voix, dans son renflement et sa diminution, dans sa rapidité et sa lenteur, enfin, dans les repos placés entre les membres des phrases, on ne pourrait pas encore se servir des notes musicales.

La facilité qu'on a trouvée à noter le chant, vient de ce qu'entre toutes les divisions de l'octave, on s'est borné à six tons fixes et déterminés, ou douze semi-tons qui, en parcourant plusieurs octaves, se répètent toujours dans le même rapport,

malgré leurs combinaisons infinies (1) ; mais il n'y a rien de pareil dans la voix du discours, soit tranquille, soit passionné. Elle marche continuellement dans des intervalles incommensurables, et presque toujours hors des modes harmoniques ; car je ne prétends pas qu'il ne puisse quelquefois se trouver dans une déclamation chantante et vicieuse, et peut-être même dans le discours ordinaire, quelques inflexions qui feraient des tons harmoniques ; mais ce sont des inflexions rares, qui ne rendraient pas la continuïté du discours susceptible d'être notée.

L'abbé Dubos dit avoir consulté des musiciens, qui l'ont assuré que rien n'était plus facile que d'exprimer les inflexions de la déclamation, avec les notes actuelles de la musique ; qu'il suffirait de leur donner la moitié de la valeur qu'elles ont dans le chant et de faire la même réduction à l'égard des mesures. Je crois que l'abbé Dubos et ses musiciens n'avaient pas une idée nette et précise de la question : 1°. Il y a plusieurs tons qui ne peuvent être coupés en deux parties égales ; 2°. on doit faire une grande distinction entre des changemens d'inflexions sensibles et des changemens appréciables. Tout ce qui est sensible n'est pas appréciable, et il n'y a que les tons fixes et déterminés qui puissent avoir leurs signes. Tels sont les tons harmoniques, telle est à l'égard du son simple l'articulation de la parole.

Lorsque je communiquai mon idée à l'Académie, M. Fréret l'appuya d'un fait qui mérite d'être remarqué. Arcadio Hoangh, chinois de naissance, et très-instruit de sa langue, étant à Paris, un habile musicien, qui sentit que cette langue est chantante, parce qu'elle est remplie de monosyllabes, dont les accens sont très-marqués pour en varier et déterminer la signification, examina ces intonations en les comparant au son fixe d'un instrument ; cependant il ne put jamais venir à bout de déterminer le degré d'élévation ou d'abaissement des inflexions chinoises. Les plus petites divisions du ton, telles que l'eptaméride de M. Sauveur, ou la différence de la quinte juste à la quinte tempérée pour l'accord du clavecin, étaient encore trop grandes, quoique cette eptaméride soit la quarante-neuvième partie du ton et la septième du comma. De plus, la quantité des intonations chinoises variait presque à chaque fois que Hoangh les répétait, ce qui prouve

(1) M. Burette a montré que les anciens employaient pour marquer les tons du chant, jusqu'à mille six cent vingt caractères, auxquels Gui d'Arezzo a substitué un très-petit nombre de notes qui, par leur seule position sur une espèce d'échelle, deviennent susceptibles d'une infinité de combinaisons. Il serait encore très-possible de substituer à la méthode d'aujourd'hui une méthode plus simple, si le préjugé d'un ancien usage pouvait céder à la raison. Ce seraient les musiciens qui auraient le plus de peine à l'admettre, et peut-être à la comprendre.

qu'il peut y avoir encore une latitude sensible entre des inflexions très-délicates, et qui cependant sont assez distinctes pour exprimer des idées différentes.

S'il n'est pas possible de trouver dans la proportion harmonique des subdivisions capables d'exprimer les intonations d'une langue telle que la chinoise, qui nous paraît très-chantante, où trouverait-on des subdivisions pour une langue presque monotone comme la nôtre ?

La comparaison qu'on fait des prétendues notes de la déclamation, avec celles de la chorégraphie d'aujourd'hui, n'a aucune exactitude, et appuie même mon sentiment. Toutes nos danses sont composées d'un nombre de pas assez borné, qui ont chacun leur nom, et dont la nature est déterminée. Les notes chorégraphiques montrent au danseur quels pas il doit faire et quelle ligne il doit décrire sur le terrain; mais c'est la moindre partie du danseur. Ces notes ne lui apprendront jamais à faire les pas avec grâce, à régler les mouvemens du corps, des bras, de la tête, en un mot, toutes les attitudes convenables à sa taille, à sa figure et au caractère de sa danse.

Les notes déclamatoires n'auraient pas même l'utilité médiocre qu'ont les notes chorégraphiques. Quand on accorderait que les tons de la déclamation seraient déterminés, et qu'ils pourraient être déterminés par des signes, ces signes formeraient un dictionnaire si étendu, qu'il exigerait une étude de plusieurs années. La déclamation deviendrait un art encore plus difficile que la musique des anciens, qui avait mille six cent vingt notes. Aussi Platon veut-il que les jeunes gens qui ne doivent pas faire leur profession de la musique, n'y sacrifient que trois ans.

Enfin cet art, s'il était possible, ne servirait qu'à former des acteurs froids, qui, par leur affectation et une attention servile, défigureraient l'expression que le sentiment seul peut inspirer. Ces notes ne donneraient ni la finesse, ni la délicatesse, ni la grâce, ni la chaleur qui font le mérite des acteurs et le plaisir des spectateurs.

De ce que je viens d'exposer, il résulte deux choses : l'une est l'impossibilité de noter les tons déclamatoires comme ceux du chant musical, soit parce qu'ils ne sont pas fixes et déterminés, soit parce qu'ils ne suivent pas les proportions harmoniques, soit enfin parce que le nombre en serait infini; la seconde est l'inutilité dont seraient ces notes, qui serviraient tout au plus à conduire des acteurs médiocres, en les rendant plus froids qu'ils ne le seraient en suivant la nature.

Il reste une question de fait à examiner; savoir si les anciens ont eu des notes pour la déclamation. Aristoxène dit qu'il y a un chant du discours qui naît de la différence des accens; et

Denys d'Halicarnasse nous apprend que, chez les Grecs, l'élévation de la voix dans l'accent aigu, et son abaissement dans le grave, étaient d'une quinte entière, et que dans l'accent circonflexe, composé des deux autres, la voix parcourait deux fois la même quinte, en montant et en descendant sur la même syllabe.

Comme il n'y avait dans la langue grecque aucun mot qui n'eût son accent, ces élévations et abaissemens continuels d'une quinte devaient rendre la prononciation grecque assez chantante. Les Latins avaient, ainsi que les Grecs, les accens aigu, grave et circonflexe, et ils y joignaient encore d'autres signes propres à marquer les longues, les brèves, les repos, les suspensions, l'accélération, etc. Ce sont ces notes de la prononciation dont parlent les grammairiens des siècles postérieurs, qu'on a prises pour celles de la déclamation.

Cicéron, en parlant des accens, emploie le terme général de *sonus*, qu'il prend encore dans d'autres acceptions.

On ignore quelle était la valeur des accens chez les Latins; mais on sait qu'ils étaient, comme les Grecs, fort sensibles à l'harmonie du discours. Ils avaient des longues et des brèves, les premières, en général, doubles des secondes dans leur durée : et ils en avaient aussi d'indéterminées, *irrationales;* mais nous ignorons la valeur de ces durées, et nous ne savons pas davantage si dans les accens on partait d'un ton fixe et déterminé.

Comme l'imagination ne peut jamais suppléer au défaut des impressions reçues par les sens, on n'est pas plus en état de se représenter des sons qui n'ont pas frappé l'oreille, que des couleurs qu'on n'a pas vues, ou des odeurs et des saveurs qu'on n'a pas éprouvées. Ainsi je doute fort que les critiques qui sont le plus enflammés sur le mérite de l'harmonie des langues grecque et latine, aient jamais eu une idée bien ressemblante des choses dont ils parlaient avec tant de chaleur. Nous savons qu'elles avaient une harmonie; mais nous devons avouer qu'elles n'ont plus rien de semblable, puisque nous les prononçons avec les intonations et les inflexions de notre langue naturelle, qui sont très-différentes.

Je suis persuadé que nous serions fort choqués de la véritable prosodie des anciens : mais comme, en fait de sensations, l'agrément et le désagrément dépendent de l'habitude des organes, les Grecs et les Romains pouvaient trouver de grandes beautés dans ce qui nous déplairait beaucoup.

Cicéron dit que la déclamation met encore une nouvelle modification dans la voix, dont les inflexions suivaient les mouvemens de l'âme. *Vocis mutationes totidem sunt, quot animorum qui maximè voce moventur;* et il ajoute qu'il y a une espèce de

chant dans la récitation animée du simple discours : *est etiam in dicendo cantus obscurior.*

Mais cette prosodie, qui avait quelques caractères du chant, n'en était pas un véritable, quoiqu'il eût des accompagnemens de flûtes ; sans quoi il faudrait dire que Caïus Gracchus haranguait en chantant, puisqu'il avait derrière lui un esclave qui réglait ses tons avec une flûte. Il est vrai que la déclamation du théâtre, *modulatio scenica,* avait pénétré dans la tribune ; et c'était un vice que Cicéron, et Quintilien après lui, recommandaient d'éviter. Cependant on ne doit pas s'imaginer que Gracchus eût dans ses harangues un accompagnement suivi ; la flûte ou le *tonarion* de l'esclave ne servait qu'à ramener l'orateur à un ton modéré, lorsque sa voix montait trop haut ou descendait trop bas. Ce flûteur, qui était caché derrière Gracchus, *qui staret occultè post ipsum*, n'était vraisemblablement entendu que de lui, lorsqu'il fallait donner ou rétablir le ton. Cicéron, Quintilien et Plutarque ne nous donnent pas une autre idée de l'usage du *tonarion* (1) ; il paraît que c'est le diapason d'aujourd'hui.

Les flûtes du théâtre pouvaient faire une sorte d'accompagnement suivi, sans que la récitation fût un véritable chant ; il suffisait qu'elle en eût quelques caractères. Je crois qu'on pourrait prendre un parti moyen entre ceux qui regardent la déclamation des anciens comme un chant semblable à nos opéras, et ceux qui croient qu'elle était du même genre que celle de notre théâtre.

Après tout ce que je viens d'exposer, je ne serais pas éloigné de penser que les Romains avaient un art de noter la prononciation plus exactement que nous le marquons aujourd'hui ; peut-être même y avait-il des notes pour indiquer aux acteurs commençans les tons qu'ils devaient employer dans certaines impressions, parce que leur déclamation était accompagnée d'une basse de flûtes, et qu'elle était d'un genre absolument différent de la nôtre :

(1) *Quòd illum aut remissum excitaret, aut à contentione revocaret.* Cicer. lib. III de Oratore.

Cui concionanti consistens post cum musicis, fistulâ quam tonarion *vocant, modos quibus deberet intendi ministrabat.* Quintil. lib. I. chap. X.

« Caïus Gracchus l'orateur, qui était de nature homme âpre, véhément, » violent en sa façon de dire, avait une petite flûte bien accommodée, » avec laquelle les musiciens ont accoutumé de conduire tout doucement la » voix du haut en bas et du bas en haut par toutes les notes, pour enseigner » à entonner ; et ainsi, comme il haranguait, il y avait l'un de ses serviteurs » qui, étant debout derrière lui, comme il sortait un petit de ton en par- » lant, lui entonnait un ton plus doux et plus gracieux, en le tirant de son » exclamation, et lui ôtant l'âpreté et l'accent colérique de sa voix. » Plutarque, dans le traité, *Comment il faut retenir la colère*; traduct. d'Amyot.

l'acteur pouvait ne mettre guère plus de sa part dans la récitation, que nos acteurs n'en mettent dans le récitatif de nos opéras.

Ce qui me donne cette idée (car ce n'est pas un fait prouvé), c'est l'état même des acteurs à Rome. Ils n'étaient pas, comme chez les Grecs, des hommes libres qui se destinaient à une profession qui, chez eux, n'avait rien de bas dans l'opinion publique, et qui n'empêchait pas celui qui l'exerçait de remplir des emplois honorables. A Rome, ces acteurs étaient ordinairement des esclaves étrangers, ou nés dans l'esclavage; ce ne fut que l'état vil de la personne qui avilit la profession. Le latin n'était pas leur langue maternelle, et ceux même qui étaient nés à Rome ne devaient parler qu'un latin altéré par la langue de leurs pères et de leurs camarades. Il fallait donc que leurs maîtres, qui les dressaient pour le théâtre, commençassent par leur donner la vraie prononciation, soit par rapport à la durée des mesures, soit par rapport à l'intonation des accens; et il est probable que dans les leçons qu'ils leur donnaient à étudier, ils se servaient des notes dont les grammairiens postérieurs ont parlé. Nous serions obligés d'user des mêmes moyens, si nous avions à former pour notre théâtre un acteur normand ou provençal, quelque intelligence qu'il eût d'ailleurs. Si de pareils soins seraient nécessaires pour une prosodie aussi simple que la nôtre, combien en devait-on prendre avec des étrangers pour une prosodie qui avait quelques uns des caractères du chant! Il est assez vraisemblable qu'outre les marques de la prononciation régulière, on devait employer pour une déclamation théâtrale qui avait besoin d'un accompagnement, des notes pour les élévations et les abaissemens de voix d'une quantité déterminée, pour la valeur précise des mesures, pour presser ou ralentir la prononciation, l'interrompre, l'entrecouper, augmenter ou diminuer la force de la voix, etc.

Voilà quelle devait être la fonction de ceux que Quintilien nomme *artifices pronunciandi;* mais tous ces secours n'ont encore rien de commun avec la déclamation considérée comme étant l'expression des sentimens et de l'agitation de l'âme. Cette expression est si peu du ressort de la note, que dans plusieurs morceaux de musique, les compositeurs sont obligés d'écrire en marge dans quel caractère ces morceaux doivent être exécutés; la parole s'écrit, le chant se note; mais la déclamation expressive de l'âme ne se prescrit point; nous n'y sommes conduits que par l'émotion qu'excitent en nous les passions qui nous agitent; les acteurs ne mettent de vérité dans leur jeu, qu'autant qu'ils excitent en nous une partie de ces émotions: *si vis me flere, dolendum est.*

A l'égard de la simple récitation, celle des Romains était si différente de la nôtre, que ce qui pouvait être d'usage alors, ne pourrait s'employer aujourd'hui ; ce n'est pas que nous n'ayons une prosodie à laquelle nous ne pourrions manquer sans choquer sensiblement l'oreille. Un acteur ou un orateur qui emploîrait un *é* fermé bref, au lieu d'un *è* ouvert long, révolterait un auditoire, et paraîtrait étranger au plus ignorant des auditeurs instruits par le simple usage ; car l'usage est le grand maître de la prononciation, sans quoi les règles surchargeraient inutilement la mémoire.

Je crois avoir montré à quoi pouvaient se réduire les prétendues notes déclamatoires des anciens, et la vanité du système proposé à notre égard. En reconnaissant les anciens pour nos maîtres et pour nos modèles, ne leur donnons pas une supériorité imaginaire ; le plus grand obstacle pour les égaler, est de les regarder comme inimitables. Tâchons de nous préserver également de l'ingratitude envers eux, et de la superstition littéraire.

Nos qui sequimur probabilia, nec ultra id quod verisimile occurrit progredi possumus, et refellere sine pertinaciâ, et refelli sine iracundiâ parati sumus. Cicer. Tuscul. II.

LES CARACTÈRES
DE LA FOLIE,

BALLET

Représenté, pour la première fois, par l'Académie royale de Musique, le mardi 20 août 1743.

SUJET DU BALLET.

On a cru pouvoir rapporter les caractères de la Folie à trois espèces principales, les Manies, les Passions et les Caprices. Parmi les Manies, on a choisi l'Astrologie, parce qu'elle se lie plus facilement à une action bornée à un acte. On suppose qu'une jeune bergère superstitieuse combat le penchant de son cœur. C'est en profitant de son erreur qu'on parvient à l'en détromper.

On a choisi l'Ambition, parmi les Passions, pour le sujet du second acte.

Les Caprices de l'Amour font le sujet du troisième. Après en avoir exposé les bizarreries, on s'est permis, par une licence, de faire triompher la Raison.

PROLOGUE.

Le théâtre représente les jardins de Cythère.

ACTEURS CHANTANS.

L'Amour.
La Folie.
Vénus.
Jupiter.
Suivans de l'Amour.
Suivans de la Folie.

ACTEURS DANSANS.

Suite de l'Amour.
Suite de la Folie.

SCÈNE PREMIÈRE.

L'AMOUR, VÉNUS, LA FOLIE, suites de l'Amour et de la Folie.

VÉNUS.

O crime affreux! O malheureuse mère!
Mon fils a perdu la lumière.
La Folie a commis ce forfait odieux,
Et l'Amour est privé de la clarté des cieux.

Venez signaler sa puissance,
Vous qu'il combla de ses biens les plus chers
Vengez le dieu de l'univers.
Armez-vous, accourez, volez à la vengeance.

CHOEUR des suivans de l'Amour.

Armons-nous pour l'Amour, courons à la vengeance.
C'est le maître de l'univers.

LA FOLIE.

Vous à qui j'ai fait part de mes biens les plus chers,
Heureux sujets, signalez ma puissance;
Venez de la Folie embrasser la défense:
C'est la reine de l'univers.

CHOEUR des suivans de la Folie.

Allons de la Folie embrasser la défense:
C'est la reine de l'univers.

L'AMOUR.

O ciel! ma vengeance est trahie.

LA FOLIE.

Tout doit céder à la Folie.

L'AMOUR.

Moi qui reçois tous les voeu

LA FOLIE.

Moi qui fais tous les heureux

L'AMOUR.

Ma vengeance est trahie.

LA FOLIE.

Tout doit céder à la Folie.

VÉNUS et L'AMOUR.

Souverain maître des dieux,
C'est à toi de venger Cythère:
Arme ton bras du tonnerre,
Viens immoler la Folie en ces lieux,
Lance tes feux, punis la terre.

VÉNUS.

Nos cris ont pénétré les cieux,
C'est Jupiter qui paraît à mes yeux.

SCÈNE II.

JUPITER, et les Acteurs précédens.

JUPITER.

Sur l'Amour et sur la Folie
Les dieux sont partagés ainsi que les mortels;
Mais par des décrets éternels
Le destin les réconcilie.
Entre eux il rétablit la paix:
Par un arrêt irrévocable,
La Folie à jamais
Doit être de l'Amour le guide inséparable.
Allez, volez, régnez sur tout ce qui respire;
Rien ne peut résister à vos charmes divers;
Soumettez tout à votre empire;
Rendez le monde heureux, régnez sur l'univers.

LE CHŒUR répète les quatre derniers vers.

(*On danse.*)

L'AMOUR.

Sans mes ardeurs,
Point de plaisirs flatteurs;
Mes traits vainqueurs
Des cœurs
Font le bien suprême.
Tous les mortels
Encensent mes autels,
Et dans les cieux
Les dieux
Brûlent des mêmes feux.

Le plaisir d'une tendresse extrême
Est le bien le plus charmant:
Pour un amant
Délicat et constant,
Les peines, les soupirs
Ont des plaisirs.

LA FOLIE.

Plus léger qu'Éole,
De ta triste école
Le plaisir s'envole:
Sans moi dans tes chaînes
Il n'est que des peines;
Mes aimables jeux
Peuvent seuls rendre heureux.

Chantez ma victoire,
Célébrez ma gloire.
C'est dans le bel âge
Qu'on me rend hommage;
Aimable jeunesse,
A mes lois sans cesse,
Aux tendres amours
Consacrez vos beaux jours:
Les biens les plus doux
Sont pour les plus fous;
Si l'on rit de vous,
Ce plaisir nous console.

(*On danse.*)

CANTATILLE.

VÉNUS.

L'Amour et la Folie unissent leurs autels;
Venez leur rendre vos hommages:
Ils règnent sur tous les mortels,
Leurs plaisirs sont de tous les âges.

Venez jouir dans ce séjour
Des biens les plus doux de la vie :
On les demande à l'Amour,
On les obtient de la Folie.

L'Amour et la Folie unissent leurs autels ;
Venez leur rendre vos hommages :
Ils règnent sur tous les mortels,
Leurs plaisirs sont de tous les âges.

PREMIÈRE ENTRÉE.

L'Astrologie.

ACTEURS CHANTANS.

FLORISE, bergère.
LICAS, berger.
HERMÈS, mage.
Troupes de Mages, de Bergers et de Bergères.

ACTEURS DANSANS.

Mages.
Bergers et Bergères.

SECONDE ENTRÉE.

L'Ambition.

ACTEURS CHANTANS.

PALMIRE, reine de Lesbos.
ARSAME, } princes Lesbiens.
IPHIS, }
CLÉONE, confidente de Palmire.
Troupe de Lesbiens et de Lesbiennes.

ACTEURS DANSANS.

Lesbiens.

TROISIÈME ENTRÉE.

Les Caprices de l'Amour.

ACTEURS CHANTANS.

AGENOR.
EUCHARIS.
CÉPHISE.
Une Grecque.
Troupe de jeunes gens qui célèbrent la fête de Vénus.

ACTEURS DANSANS.

Habitans de Cythère.

LES CARACTÈRES DE LA FOLIE.

PREMIÈRE ENTRÉE.

L'ASTROLOGIE.

Le théâtre représente une forêt ; on voit d'un côté la retraite d'un Mage, et de l'autre un hameau.

SCÈNE PREMIÈRE.

FLORISE.

Amour, cruel amour, je languis dans tes chaînes.
Mon cœur forme de vains soupirs ;
Hélas ! faut-il que j'éprouve tes peines,
Quand je renonce à tes plaisirs ?

Licas a triomphé de mon indifférence.
Je voudrais lui cacher le trouble de mon cœur ;
Contre un charme fatal ce cœur est sans défense,
Mes yeux trahissent mon silence,
Et je vois que le ciel condamne mon ardeur.

Amour, cruel amour, je languis dans tes chaînes.
Mon cœur forme de vains soupirs ;
Hélas faut-il que j'éprouve tes peines,
Quand je renonce à tes plaisirs ?

Ah ! fuyons. C'est lui qui s'avance.

SCÈNE II.

FLORISE, LICAS.

LICAS.

Fuirez-vous toujours ma présence ?
Des soupirs méprisés ne sont pas dangereux,
Mes plaintes ne sont point terribles ;
La pitié ne fléchit que les âmes sensibles,
La vôtre ne l'est pas aux pleurs d'un malheureux.

FLORISE.

L'amant dont l'orgueil nous brave,
Alarme peu notre cœur ;

Celui qui paraît esclave
Est souvent notre vainqueur.
Je sens trop que pour vous l'estime s'intéresse,
Un injuste soupçon cherche à vous alarmer;
Et s'il m'était permis d'aimer.....

LICAS.

Achevez, dissipez le trouble qui me presse.

FLORISE.

Et s'il m'était permis d'aimer,
Vous auriez toute ma tendresse.

LICAS.

Ah! si de mes soupirs votre cœur est flatté....

FLORISE.

Les astres nous sont trop contraires.

LICAS.

Eh quoi! votre crédulité....

FLORISE.

Ah! n'allez pas, par une impiété,
Profaner ces mystères.

Par des présages trop affreux
Le ciel a condamné nos vœux.

J'ai vu de nos ruisseaux tarir la source pure,
Nos prés ont perdu leur verdure.
Mon troupeau languissant, dispersé dans les bois,
Ne connaît plus ma voix,
Tout est changé pour moi dans la nature.

LICAS.

Pourquoi le ciel serait-il en courroux?
Les dieux n'oseraient pas désapprouver ma flamme;
Mais, si j'avais touché votre âme,
Les dieux d'un si beau sort pourraient être jaloux.

FLORISE.

Ce n'est pas pour vous seul que le ciel est sévère.

LICAS.

Ah! si j'ai su vous plaire,
Livrons-nous aux transports d'une innocente ardeur;
Et pour aimer, jeune bergère,
Ne consultons que notre cœur.

FLORISE.

Eh bien! sur notre sort je veux qu'Hermès prononce;
C'est lui qui du Destin interprète les lois,
Le ciel daigne emprunter sa voix :
J'en croirai sa réponse. (*Elle sort.*)

LICAS.

Pour assurer le bonheur de mes jours,
Allons d'Hermès implorer le secours.

SCÈNE III.

HERMÈS, MAGES, BERGERS ET BERGÈRES.

(*Marche.*)

HERMÈS.

O vous pour qui le ciel est toujours sans nuage,
Unissez vos accens à nos transports sacrés;
Bergers, venez lui rendre hommage,
Apprenez les destins qui vous sont préparés.

CHOEUR.

Chantons, offrons au ciel nos vœux et notre hommage,
Apprenons les destins qui nous sont préparés.

HERMÈS.

Flambeaux sacrés, astres divins,
Dans votre brillante carrière
Vous répandez sur les humains
Et vos faveurs et la lumière;
C'est vous qui faites les destins.

CHOEUR.

Flambeaux sacrés, etc. (*On danse.*)

HERMÈS.

Au sein des biens purs et tranquilles,
Vous ignorez, dans vos asiles,
La source des malheurs, le crime et les trésors;
Le ciel verse sur vous son heureuse influence,
Vous méprisez les biens que suivent les remords,
Et jouissez de ceux que donne l'innocence.
(*On danse.*)

SCÈNE IV.

HERMÈS, LICAS.

LICAS.

Auguste interprète des dieux,
C'est de vous aujourd'hui que mon sort doit dépendre.

HERMÈS.

Berger, faut-il pour vous interroger les cieux?
Parlez, que voulez-vous apprendre?

LICAS.

Adorateur des décrets souverains,
Je ne viens point en percer le mystère;
Mon sort dépend d'une bergère.

HERMÈS.

Qui peut troubler vos jours sereins?

LICAS.

Quelquefois à mes maux sa pitié s'intéresse,
Elle plaint mon amour, elle estime mon cœur;
Mais l'estime n'est pas le prix de la tendresse.

HERMÈS.

Amans, pour prix de votre ardeur,
Si l'on vous offre de l'estime,
Que votre constance s'anime,
Vous touchez à votre bonheur.

La beauté qui vous plaint n'est pas loin de se rendre,
Et d'aimer à son tour;
La pudeur inventa l'estime la plus tendre,
Pour servir de voile à l'amour.

LICAS.

Florise croit qu'un noir présage
S'oppose à mes tendres désirs;
Vous pouvez seul terminer mes soupirs:
Prononcez que le ciel approuve mon hommage.

HERMÈS.

Le destin a tracé ses arrêts dans les cieux;
Je les lis, ma voix les annonce.

LICAS.

Vous qui savez interroger les dieux,
Ne pouvez-vous leur dicter leur réponse?

Je consens que votre art, divin ou séducteur,
Aveugle mon esprit pour faire mon bonheur.

HERMÈS.

Les yeux trop pénétrans profanent nos mystères,
Le ciel leur cache ses décrets;
Nous ne voulons pour nos secrets
Que d'innocentes bergères,
Et des amans discrets.

LICAS.

Fléchissez pour l'amour les astres trop sévères,
Daignez combler mes vœux,
Je croirai tout pour être heureux.
Florise vient.

HERMÈS.

Je vais, sans tarder davantage,
Employer pour vous tous mes soins.
Retirez-vous sous ce feuillage,
Et que vos yeux en soient témoins.

SCÈNE V.

FLORISE, HERMÈS.

FLORISE (*à part*).

Prends pitié d'une infortunée;
O ciel, termine mes soupirs.
Ou règle nos désirs sur notre destinée,
Ou notre sort sur nos désirs.

HERMÈS.

Devez-vous craindre ma présence?
Je lis dans votre cœur; dissipez votre effroi.

FLORISE.

Quoi! vous sauriez déjà?

HERMÈS.

Rien n'est caché pour moi:
Vous aimez, on vous aime.

FLORISE.

O divine science!

HERMÈS.

Méritez mon secours par votre confiance,
Les soins d'un tendre amant ont-ils su vous toucher?
Licas.... Mais, à ce nom, votre trouble est extrême!

FLORISE.

Ah! puisque vous savez que j'aime,
Je n'ai plus rien à vous cacher.

HERMÈS.

Cédez, cédez au penchant qui vous presse,
Tous les cieux sont soumis au dieu de la tendresse;
C'est l'Amour qui dicte au Destin
Les jours heureux qu'il doit écrire;
Lorsque ce dieu conduit sa main,
De son bonheur un amant est certain;
Dans les décrets du sort il lit ce qu'il désire.

FLORISE.

D'un feu nouveau mon esprit animé....

HERMÈS.

Je vois que le ciel vous éclaire;
L'amour, dans un cœur enflammé,
Est un rayon de sa lumière.

FLORISE.

Sage Hermès, que ne dois-je pas
A votre suprême science?

HERMÈS.

Faites le bonheur de Licas,
Que ce soit là ma récompense.

FLORISE.

Les dieux qui calment nos soupirs
Douteraient-ils de notre obéissance?

SCÈNE VI.

HERMÈS, FLORISE, LICAS.

LICAS.

Belle Florise, enfin, comblez-vous mes désirs?

FLORISE.

Que vois-je?.. Quel soupçon!.. Les dieux ou leurs ministres..

LICAS.

N'allez pas attirer des présages sinistres.

FLORISE.

Non, non, je ne crains plus les signes menaçans;

Berger, je consens à me rendre;
L'Amour m'affranchit des tourmens
Que j'éprouvais à me défendre.

ENSEMBLE.

Que les plaisirs augmentent nos ardeurs!
Règne, Amour, règne dans notre âme;
Qu'à jamais ton feu nous enflamme;
Épuise tes traits sur nos cœurs!

HERMÈS.

Venez, bergers; que tout s'empresse,
Que tout applaudisse à l'Amour;
Ce n'est qu'au dieu de la tendresse
Que vous devez les biens de cet heureux séjour.

CHOEUR.

Allons, allons, que tout s'empresse,
Que tout applaudisse à l'Amour;
Ce n'est qu'au dieu de la tendresse
Que nous devons les biens de cet heureux séjour.
(*On danse.*)

LICAS.

C'est l'Amour qui, dans ces retraites,
Satisfait nos désirs;
Nos hautbois, nos tendres musettes
Ne chantent que nos plaisirs.
Loin de nous la vaine puissance
Et l'éclat de la grandeur!
Ils séduisent notre innocence,
Sans augmenter notre bonheur.
(*On danse.*)

FLORISE.

Amour, résister à tes charmes,
C'est refuser d'être heureux;
Qui peut échapper à tes armes?
Nous aimons quand tu le veux.

Aimable dieu, ta victoire
Peut-elle alarmer un cœur?
Non, non, de ta gloire
Nous goûtons tout le bonheur.

SECONDE ENTRÉE.

L'AMBITION.

Le théâtre représente un palais.

SCÈNE PREMIÈRE.

PALMIRE, CLÉONE.

CLÉONE.

Reine, vous voyez vos sujets
De ce grand jour consacrer la mémoire,
Vous allez assurer, en comblant leurs souhaits,
Et leur bonheur et votre gloire;
Remplissez leurs vœux les plus doux.

PALMIRE.

Je cède à leur impatience,
Je vais nommer un roi, je choisis un époux.

CLÉONE.

Pour obtenir la préférence,
Deux illustres rivaux, nés du sang de nos rois,
De l'amour près de vous font entendre la voix.

PALMIRE.

Ma gloire approuve leur hommage;
Tous deux, par leurs vertus, sont dignes de mon choix.

CLÉONE.

Arsame, fier de ses exploits,
Prétend obtenir l'avantage.

PALMIRE.

Iphis, avec les mêmes droits,
N'a-t-il pas, pour l'État, signalé son courage?

CLÉONE.

C'est à vous de nommer le plus digne des deux.

PALMIRE.

Chaque amant à mes yeux montre le même zèle,
Le succès dévoile ses vœux;
Le moment qui fait un heureux,
Ne fait souvent qu'un infidèle.

CLÉONE.

Ces princes brûlent donc d'une inutile ardeur?

PALMIRE.

Je n'ose encore interroger mon cœur.

CLÉONE.

Souvent plutôt qu'on ne pense,
Un secret est révélé :
On croit garder le silence,
Le cœur a déjà parlé.

PALMIRE.

Mon cœur ne doit-il donc écouter que la gloire?
Il est temps que l'Amour partage la victoire.

Dieu puissant, exauce les vœux
Que ta flamme m'inspire,
Règle le sort de cet empire,
C'est toi seul qui fais les heureux.

CLÉONE.

Mais déjà les princes paraissent.

SCÈNE II.

PALMIRE, CLÉONE, ARSAME, IPHIS.

ARSAME.

Reine, fixez notre destin.

IPHIS.

L'empire attend un roi de votre main,
Vos sujets vous en pressent.

ARSAME.

Tout parle en ma faveur; et si pour vos appas
Je cède à l'ardeur qui m'anime,
Ce trône, affermi par mon bras,
Semble justifier un espoir légitime.

IPHIS.

Peut-être mes succès flatteraient mon espoir,
Si j'eusse osé prétendre un prix pour mon devoir.

PALMIRE.

Le sceptre que les rois tiennent de la naissance,
Ne semble dû qu'à vos travaux;
C'est à votre valeur qu'ils doivent leur puissance :
Le sang forme les rois, la vertu les héros.

IPHIS.

Le trône est embelli par l'espoir de vous plaire.

ARSAME.

Les rois sont des dieux qu'on révère.

IPHIS.

Ce n'est ni la pompe des cieux,
Ni le droit d'effrayer la terre,
C'est le bonheur qui fait les dieux.
L'unique objet de ma flamme
Est de porter vos fers :
Le don de votre cœur charmerait plus mon âme
Que l'empire de l'univers.

PALMIRE.

Je vois le peuple qui s'avance,
Vous apprendrez mon choix en sa présence.

SCÈNE III.

LES MÊMES ACTEURS, PEUPLES.

(*Marche.*)

CHŒUR.

Triomphez, auguste Palmire ;
Nous goûtons les douceurs de votre aimable empire,
Le ciel verse ses dons sur vos heureux sujets.
Que tous les cœurs vous cèdent la victoire.
Publions à jamais
Notre bonheur et votre gloire.

PALMIRE.

Princes, je vais faire connaître
Que votre espoir doit être égal ;
Mais que chacun de vous respecte en son rival,
Celui qui, dans ce jour, peut devenir son maître.

Assis auprès du trône, et mes premiers sujets,
C'est vous que le peuple contemple ;
Il doit sa gloire à vos succès ;
De la fidélité vous lui devez l'exemple.

ARSAME et IPHIS.

Que les dieux immortels,
Protecteurs de votre puissance,
Reçoivent nos vœux solennels ;
QU'ils soient garans de notre obéissance.

Entendez-nous, dieux tout-puissans;
Si quelque téméraire
Ose violer ses sermens,
Qu'il soit étranger sur la terre;
En proie aux remords dévorans,
Qu'il tombe frappé du tonnerre.

CHŒUR.

Entendez-nous, etc.

PALMIRE.

Vous qui reconnaissez mes lois,
Soyez attentifs à ma voix.
Malgré l'éclat du diadème,
Mon âme a plus senti le poids
Que les douceurs du rang suprême.
Princes, si l'un de vous, satisfait de ma main,
Consent à partager un tranquille destin,
Jouissant avec lui du repos où j'aspire,
J'élève au même instant son rival à l'empire.

ARSAME.

Ah! pourquoi séparer deux biens si précieux!
Un empire jamais peut-il cesser de plaire?
Mais, s'il n'a plus de charmes à vos yeux,
Que votre choix préfère
Le soutien de l'État et l'appui de ces lieux.

IPHIS.

Reine, si votre cœur est mon heureux partage,
Puis-je former d'autres souhaits?
Qu'Arsame règne en paix,
Qu'il reçoive à l'instant l'hommage
Du plus heureux de ses sujets.

PALMIRE.

Méprisez-vous la grandeur souveraine?

IPHIS.

Sans vous, elle n'est rien; j'y renonce sans peine.

PALMIRE (*montrant Iphis*).

Peuples, vous voyez votre roi.
Iphis, avec ma main, recevez la couronne:
Votre vertu m'en fait la loi,
Et c'est l'amour qui vous la donne.

ARSAME.

Sortons de cette ingrate cour ;
Cherchons ailleurs la gloire, et méprisons l'amour.

PALMIRE et IPHIS.

C'est à l'amour que je dois mon bonheur ;
Votre cœur fait mon bien suprême ;
Je ne connais le prix de la grandeur,
PALMIRE. { Qu'en la cédant à ce que j'aime.
IPHIS. { Qu'en l'obtenant de ce que j'aime.

PALMIRE.

Que tout retentisse en ce jour
De concerts amoureux et de chants de victoire :
Célébrez un héros couronné par la gloire,
Et choisi par l'amour.

CHOEUR.

Que tout retentisse en ce jour
De concerts amoureux et de chants de victoire :
Célébrez un héros couronné par la gloire,
Et choisi par l'amour.

PALMIRE (*alternativement avec le chœur*).

Ce n'est point un empire
Qui flatte nos vœux,
Son éclat dangereux
Goûte des soins fâcheux :
La grandeur peut séduire,
Mais l'amour rend heureux.

Vole, descends des cieux,
Fais briller tous tes feux,
Dieu qui fais les plaisirs ;
Pour prix de nos soupirs,
Viens combler nos désirs.

TROISIÈME ENTRÉE.

LES CAPRICES DE L'AMOUR.

Le théâtre représente un lieu préparé pour la fête de Vénus dans l'île de Chypre; on voit d'un côté le péristyle d'un temple.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGENOR.

Aveugle dieu, tyran des âmes,
Cesse de déchirer mon chœur:
Amour, tu ne répands tes flammes
Que pour signaler ta fureur.
Le crime et le délire
Brûlent l'encens sur ton autel:
N'est-on jamais sous ton empire
Que malheureux ou criminel?

Aveugle dieu, etc.

Aux charmes d'Eucharis mon cœur est insensible,
Et Céphise à mes vœux est toujours inflexible;
Ah! cherchons à finir un si cruel tourment.

SCÈNE II.

AGENOR, CÉPHISE.

AGENOR.

Belle Céphise, arrêtez un moment.

CÉPHISE.

Dans ce temple odieux tout m'outrage et m'irrite.

AGENOR.

Ou plutôt vous fuyez un malheureux amant.

CÉPHISE.

Rien ne saurait calmer le trouble qui m'agite.
C'est ici de Vénus le séjour respecté:
On doit, par un antique usage,
Couronner la beauté
Qui peut en retracer l'image;
Je pouvais me flatter d'en obtenir le prix,
Et je vois qu'à mes yeux on couronne Eucharis.

AGENOR.

Les vrais amans font de leur flamme
Leur suprême félicité.
Mon cœur serait pour vous le prix de la beauté,
Si l'amour eût touché votre âme.

CÉPHISE.

A l'heureuse Eucharis offrez ces soins flatteurs;
Ils ne sont dus qu'à la plus belle;
Allez partager avec elle
Et sa tendresse et ses nouveaux honneurs.

AGENOR.

Ah! vous savez trop bien, cruelle,
Qu'à votre sort le mien est attaché.

CÉPHISE.

Si de mon sort votre cœur est touché,
Prouvez-moi votre amour en servant ma colère;
Que des mains d'Eucharis le prix soit arraché,
Alors soyez sûr de me plaire.

AGENOR.

Vous ne voulez que m'outrager.....
Mais si jamais je puis me dégager.....
Il est un terme à la constance.

CÉPHISE.

Ou servez ma fureur, ou fuyez ma présence.
J'aperçois d'Eucharis le triomphe odieux:
Sortons.

AGENOR (*en suivant Céphise*).

Il faut calmer ses transports furieux.

SCÈNE III.

EUCHARIS (*tenant une couronne de fleurs, et suivie de la jeunesse de l'île de Chypre, qui célèbre le triomphe de la beauté*).

UNE GRECQUE.

Rassemblons-nous dans cette fête,
Sous les lois de la volupté;
Rendons hommage à la beauté.
Que tous les cœurs soient sa conquête.

(*On danse.*)

CHOEUR.

Rassemblons-nous, etc.

UNE GRECQUE.

Amans, redoublez vos ardeurs,
Méritez les faveurs
Dont l'Amour vous comble sans cesse.
Charmans objets de ce séjour,
Aimez à votre tour,
Profitez de votre jeunesse:
La beauté n'est, sans la tendresse,
Qu'un outrage à l'Amour. (*On danse.*)

EUCHARIS.

C'est assez célébrer de trop faibles attraits:
Laissez-moi respirer en paix.

SCÈNE IV.

EUCHARIS.

Déesse des Amours, Vénus, daigne m'entendre;
Sois sensible aux soupirs de mon cœur amoureux:
Sous ton empire en est-il un plus tendre,
En est-il un plus malheureux?

L'objet qui remplit seul mon âme,
Méprise mes douleurs,
Agenor est toujours insensible à ma flamme,
Et tous ces vains honneurs
Me font mieux sentir mes malheurs.

Déesse des Amours, etc.

Je le vois, sa présence augmente ma faiblesse.

SCÈNE V.

AGENOR, EUCHARIS.

EUCHARIS.

Tandis que sur mes pas tout un peuple s'empresse,
Lorsque j'entends de toutes parts
Retentir des chants d'allégresse,
Agenor est le seul que cherchent mes regards,
Agenor est le seul qui m'évite sans cesse.

AGENOR.

Parmi les concerts éclatans
Qui célèbrent votre victoire,

Aurais-je osé penser que mes faibles accens
Pussent manquer à votre gloire?

EUCHARIS.

Connaissez mieux mes sentimens :
De ces honneurs je ne sens point l'ivresse.
Les éloges de la beauté
Ne charment que la vanité,
Et ne flattent point la tendresse.

Que le triomphe est charmant
Quand un cœur nous rend les armes!
Ce sont les transports d'un amant
Qui font l'éloge de nos charmes.

AGENOR.

Je ne mérite pas un si tendre retour.

EUCHARIS.

Quel est le prix de ma constance !
Vous ne doutez de mon amour
Que pour ne pas rougir de votre indifférence.

AGENOR.

Apprenez donc tout mon malheur :
Mon cœur vous était dû; mais l'injuste Céphise
M'arrache malgré moi ce cœur, et le méprise.

EUCHARIS.

Hélas ! je vois avec douleur
Qu'à mes soupirs votre âme est inflexible ;
Mais si j'en jugeais par mon cœur,
Vous n'auriez jamais dû trouver une insensible.

AGENOR.

L'Amour, pour vous venger, m'a fait subir la loi
D'une rivale impérieuse.

EUCHARIS.

Votre malheur peut-il me rendre plus heureuse?
Il en est un nouveau pour moi.

AGENOR.

Vous ne connaissez pas encor cette inhumaine,
Et jusqu'où son orgueil insulte à mon malheur.

EUCHARIS.

Après m'avoir enlevé votre cœur,
Que pourrait-elle ajouter à ma peine?

AGENOR.

Son cœur ne connaît que la haine ;
On ne pourrait adoucir sa fierté
Qu'en portant à ses pieds le prix de la beauté
Que vos charmes ont mérité.

EUCHARIS.

Si le bonheur dépend d'obtenir ce qu'on aime,
Si je ne puis partager en ce jour
Cette félicité suprême,
Vous la devrez du moins à mon amour.
(*En lui offrant la couronne de fleurs.*)
Allez, présentez-lui ce gage,
Qu'elle en jouisse désormais.
Puisque de votre cœur elle reçoit l'hommage,
Ce prix n'est dû qu'à ses attraits.

AGENOR.

Dieux! est-ce donc de la main qu'on outrage
Qu'on reçoit des bienfaits?

EUCHARIS.

Puisque de votre cœur elle reçoit l'hommage,
Ce prix n'est dû qu'à ses attraits.

AGENOR (*se jetant aux pieds d'Eucharis*).

Généreuse Eucharis, votre vertu sublime
Dissipe mon aveuglement;
Et mes remords en ce moment
Me font voir vos attraits, vos vertus et mon crime;
Je rougis à vos pieds de mon égarement.
De vos bontés puis-je être digne encore?
L'amour brûle mon cœur, le remords le dévore.

EUCHARIS.

Ah! cessez de vous condamner,
C'est de votre bonheur que le mien peut dépendre;
Partagez avec moi le plaisir vif et tendre
Que je sens à vous pardonner.

AGENOR.

De vos vertus mon bonheur est l'ouvrage;
En admirant votre beauté,
On croit voir la divinité;
Votre âme en offre encore une plus belle image.

ENSEMBLE.

Soupirons à jamais,
Brûlons d'une éternelle flamme :
Que l'amour qui règne en notre âme,
Soit jaloux de ses bienfaits.

EUCHARIS.

Vous qui de la beauté célébrez la victoire,
Venez chanter l'Amour, mon amant et ma gloire.

CHŒUR.

Reine de la beauté, déesse des amans,
Nous adorons votre puissance ;
Triomphez de nos cœurs, } recevez notre encens ;
Descendez parmi nous, }
Le feu de nos désirs, sans cesse renaissans,
Annonce votre présence.

(*On danse.*)

EUCHARIS (*alternativement avec le chœur*).

Charmant Amour, âme du monde,
Nous suivons tes aimables lois ;
Tu règnes dans les cieux, sur la terre et sur l'onde,
Tout s'anime, respire et s'enflamme à ta voix.

Que d'autres dieux effraient l'univers,
Que la crainte leur rende hommage,
Leur culte n'est qu'un esclavage ;
Tu triomphes des cœurs, nous adorons tes fers.

Charmant Amour, etc.

(*On danse.*)

CANTATILLE.

Dans ces beaux lieux tout nous engage ;
Le murmure des eaux, le souffle des zéphirs,
Les rossignols par leur ramage,
Tout inspire l'amour et forme des désirs.
L'amant fidèle ou volage,
Y brûle des mêmes feux ;
Le plaisir est notre hommage,
Et tous les cœurs sont heureux.

Dans ces beaux lieux, etc.

LA CONVERSION
DE
MADEMOISELLE GAUTIER.

NOTICE

Sur mademoiselle GAUTIER, *comédienne, et depuis carmélite, morte en* 1757.

MADEMOISELLE Gautier, actrice reçue au Théâtre Français, en 1716, et retirée dix ans après, était grande, bien faite, et d'un caractère violent. Elle faisait assez bien des vers, et peignait très-bien en miniature. Elle était d'une force prodigieuse pour une femme, et peu d'hommes auraient lutté contre elle. Le maréchal de Saxe, à qui elle avait fait un défi, et qui, à la vérité, l'emporta sur elle à la lutte au poignet, disait : Que de tous ceux qui avaient voulu s'essayer contre lui, il n'y en avait guère qui lui eussent résisté aussi long-temps qu'elle. Elle roulait une assiette d'argent comme une oublie.

Mademoiselle Gautier avait eu plusieurs amans, et entre autres le grand maréchal de Wirtemberg, avec qui elle fit un voyage à la cour du duc. Ce prince avait une maîtresse qu'il aimait beaucoup. Soit que mademoiselle Gautier lui fût supérieure par la figure, et qu'elle s'imaginât que la beauté dût régler les rangs entre celles qui tirent de leurs charmes leur principale existence, soit caprice ou jalousie, elle fit tant d'impertinences à la favorite, que le prince ordonna à mademoiselle Gautier de sortir de sa cour.

Revenue à Paris, le dépit d'avoir été renvoyée lui inspira le dessein de s'en venger sur la favorite, par une insulte d'éclat. Elle se rendit *incognito* à Wirtemberg, et s'y tint cachée quelques jours pour méditer sur sa vengeance.

Ayant appris que la maîtresse du duc était à la promenade, en calèche, elle en prit une qu'elle mena elle-même avec deux chevaux très-vifs, et passant avec rapidité derrière celle de son ennemie, elle enleva la roue, renversa la calèche, se rendit du même train à son auberge, où sa chaise l'attendait avec des chevaux de poste, et repartit à l'instant pour éviter le châtiment dont elle ne pouvait douter.

Elle eut depuis pour amant le comte de Chémeroles, fils et adjoint du marquis de Saumeri, sous-gouverneur du roi. Il y avait plus de douze ans qu'elle était carmélite, lorsque Chémeroles mourut. L'évêque de Rieux, son frère, me fit lire une lettre sur cette mort, qu'il venait de recevoir de cette religieuse. Je n'en ai point lu de mieux écrite; elle était de huit pages; et,

quoiqu'il y parût un peu de crainte sur le salut de cet ancien amant, la confiance dans la bonté de Dieu était la partie dominante de la lettre. La carmélite, d'une manière indirecte, et avec autant de respect qu'une humble religieuse croit en devoir à un évêque, donnait quelques conseils à celui-ci, dont la vie connue était on ne peut moins canonique.

Quoique mademoiselle Gautier eût eu des amans aimables, elle n'avait eu véritablement d'amour pour aucun; mais elle en conçut un violent pour Quinault-Dufresne, son camarade à la Comédie, de la figure la plus noble, que nous avons vu jouer avec tant d'applaudissemens, et qui n'a point encore été remplacé. Ils vécurent quelque temps ensemble; et mademoiselle Gautier, en devenant chaque jour plus passionnée, voulut l'épouser. J'ai tout lieu de croire, par ce que j'ai su depuis, qu'il le lui avait fait espérer; mais s'étant refroidi autant qu'elle s'était enflammée, il ne voulut plus entendre parler de mariage; et cette femme si violente et si absolue tant qu'elle n'avait pas vraiment aimé, tomba dans l'abattement et la mélancolie !..... Tel fut le premier principe de sa vocation: il se fit une révolution totale dans son caractère.

Jamais elle n'eut le moindre retour vers le monde, et jamais religieuse ni dévote ne porta plus loin l'humilité chrétienne. Elle se croyait sincèrement indigne de ses compagnes, dont elle éprouva plus d'une fois les mépris.

Des relations qu'elle eut avec la reine lui procurèrent dans la maison une considération qu'elle ne cherchait pas.

Elle avait un neveu nommé Masse, bon violoncelle, et dont il y a même des pièces gravées. Il était à la tête de l'orchestre de la Comédie.

Ce lieu où mademoiselle Gautier gémissait d'avoir été, lui faisait désirer d'en tirer son neveu: elle s'adressa à Moncrif, et le pria d'engager la reine à faire placer Masse dans sa musique.

Le motif seul de la carmélite étant fait pour toucher la reine, Masse fut admis, et mademoiselle Gautier en écrivit à Moncrif une lettre de remercîmens, qu'il montra à la reine. Cette princesse fut enchantée des sentimens de piété de la sœur Augustine de la Miséricorde (c'était le nom de religion de mademoiselle Gautier), et la fit assurer de ses bontés. Il s'établit même, en conséquence, une petite correspondance dévote, dont Moncrif était le médiateur, et qu'il m'a fait lire. La reine et la sœur Augustine se sont aussi quelquefois écrit directement; et la sœur, la veille de sa mort, adressa encore à la reine les huit vers suivans, qu'elle fit et dicta à la religieuse qui la veillait:

Thérèse (1)! je t'entends!.... une éternelle vie
Brise de mon exil les liens importuns :
Avec une prière offerte par Sophie (2),
Mon âme va voler sur l'autel des parfums.
O reine! âme céleste, et le charme du monde!
Si sur moi tes regards daignèrent s'abaisser,
J'implore, en expirant, ta piété profonde!....
Demande mon bonheur : le ciel va t'exaucer.

Les personnes qui l'ont connue aux Carmélites de Lyon, telles que madame Palu, intendante, et madame de La Verpillière, femme du prévôt des marchands, m'ont dit qu'elle avait conservé la gaieté de son caractère; que sa vivacité s'était changée en ferveur pour ses devoirs; et qu'étant devenue aveugle dans les dernières années de sa vie, elle se servit toujours elle-même, sans vouloir être à charge à qui que ce fût de la maison. Elle aimait les visites, parlait avec feu, énergie et clarté. Elle n'entendait point parler d'un malheureux sans être attendrie, et sans chercher à le soulager par le moyen de ses amis. Le pape lui avait donné un bref pour paraître au parloir à visage découvert. Je ne devine pas la raison de cette singularité.

(1) Patrone des carmélites.
(2) L'un des noms de baptême de la reine.

LA CONVERSION

DE

MADEMOISELLE GAUTIER,

Imprimée sur le manuscrit autographe.

J. † M.

Le 25 d'avril 1722, temps où plongée dans une mer de délices, selon les pernicieuses façons de parler du monde, et goûtant une funeste sécurité dans les ténèbres de la mort, où j'étais volontairement, je m'éveille à huit ou neuf heures du matin, contre ma coutume; je me souviens que c'est le jour de ma naissance. Je sonne mes gens, ma femme de chambre arrive, pendant que je me trouve mal. Je lui dis de m'habiller, parce que je voulais aller à la messe, elle me répond qu'il n'est pas fête, sachant qu'à peine les jours d'obligation m'y faisaient aller; elle m'habille; je vais à la messe aux Cordeliers, suivie de mon laquais, menant avec moi un petit orphelin de mère que j'avais adopté. J'en entends une partie sans nulle attention à mon ordinaire. Vers la préface, une voix intérieure me demande qui m'amène aux pieds des autels; si c'est pour remercier Dieu de m'avoir donné de quoi plaire au monde, et transgresser mortellement chaque jour sa loi. Cette réflexion de la plus monstrueuse ingratitude envers le Seigneur me terrasse; de la chaise sur laquelle j'étais nonchalamment appuyée, je me prosterne sur le pavé, et me sens abîmée sous une foule de pensées qui se succèdent les unes aux autres. La messe finie, je renvoie chez moi et mon laquais et l'orphelin. Je demeure seule à l'église dans une perplexité inconcevable. Je vais à la sacristie demander une messe du Saint-Esprit, auquel un germe de foi, qui n'avait jamais été étouffé par mes désordres, me faisait avoir recours dans les dangers les plus évidens. Le premier mot que je prononce en attendant le prêtre, est celui-ci: *Mon Dieu! je voudrais bien me sauver; mais comment ferai-je? je tiens à des chaînes d'autant plus indissolubles, qu'elles me sont chères. Après tout, quel mal fais-je de ne rien refuser ni à mes sens, ni à mes passions? Néanmoins, mon Dieu, si je ne puis me sauver dans une vie si commode et si délicieuse, je suis prête à l'abandonner pour mon salut, car, mon Dieu, je voudrais bien me sauver; mais, dans le labyrinthe où je suis, que puis-je faire sans votre secours? Aidez-moi donc vous-même,*

ô mon Dieu! Pour être éclairée de vos lumières, je viendrai désormais tous les jours à la messe, j'en ferai dire au Saint-Esprit tous les lundis. Bref, après plus de trois heures d'agitation et de combats dans cette chapelle des Cordeliers, dédiée au Saint-Esprit, toute propre par son obscurité à l'heureuse révolution qui venait de se faire en moi, si je ne m'en retournai pas chez moi justifiée, comme l'humble publicain, j'étais du moins dans la résolution d'entrer dans le chemin qui mène à la justification. Six mois se passèrent avec ma messe fidèlement entendue le matin, et le soir mes allures accoutumées; on m'avait raillée sur mes messes; je me déguise en femmelette pour n'être pas connue; on s'en aperçoit, la raillerie redouble; pour lors je me rappelle cette parole de l'Évangile: *Qu'on ne peut servir deux maîtres;* je prends mon parti, vers la Toussaint, d'abandonner le plus dangereux, quoique le plus agréable; je commence par me passer de ma femme de chambre pour m'habiller, afin de m'accoutumer à la retraite que je méditais; je me retire doucement des parties de plaisir par une soi-disant indisposition; on se doute de mon projet de retraite, on me le dit; je le désavoue pour n'être pas exposée à des sollicitations auxquelles ma tendresse n'aurait pu résister. Plus le temps pascal approchait, où j'avais fixé ma retraite, plus mes combats devinrent violens. La force de mon tempérament y succomba; mais un vomissement continuel ne n'empêcha pas de travailler, tout le Carême, à écrire ma confession générale, avant de sortir de mon lit; la nécessité de trouver un confesseur, me détermine à confier mon secret à une vertueuse parente qui m'avait souvent en vain moralisée; elle s'adresse au grand pénitencier, qui lui indique un zélé vicaire de St.-Sulpice, ma paroisse. Cè saint prêtre refuse avec mépris et indignation de m'entendre, jusqu'à ce que j'aie fait divorce avec le monde; elle lui répond qui le divorce est sûr. Ce mépris et ce rebut ne m'empêchent pas de m'aller prosterner à ses pieds; les larmes et les sanglots furent, dans cette première entrevue, les seuls interprètes de mon cœur; il en est touché, me console, dans l'espérance des miséricordes du Seigneur, et me renvoie à un jour plus tranquille. Quel jour, bon Dieu! le même où, pour la dernière fois de ma vie, les personnes qui m'étaient les plus chères devaient dîner chez moi; mais, quelque chères qu'elles me fussent, elles m'étaient alors moins chères que mon salut. Ce que je souffris à table, pour ne rien laisser apercevoir de ma situation intérieure, ne peut s'imaginer; la grâce et la nature se faisaient sentir dans tous les replis de mon cœur, surtout lorsqu'on me dit: *Vous nous faites grande chère pour le mercredi de la Passion;* et

qu'on répondit tout de suite : *Elle nous fait ses adieux.* Me sentant prête à m'évanouïr, je me lève de table, sous le prétexte d'un paiement que je devais faire, et pour lequel j'avais donné ma parole. Chacun se lève aussi. On me conduit jusqu'à ma porte, je fais monter ma compagnie en carrosse. Le coup de fouet du cocher me fait pousser un cri perçant, qui, ayant été entendu, fait descendre ma compagnie ; je rentre dans une salle basse ; ma femme de chambre leur donne le change, et leur persuade que je suis déjà bien loin, et que c'est l'enfant qu'ils ont entendu crier. Ils la croient, remontent en carrosse, et moi je me sauve à Saint-Sulpice, où mon juge m'attendait dans un confessionnal de la chapelle de la Sainte-Vierge. Dans l'état où j'étais, je commence ma confession ; après trois heures de séance, où le seul doigt de Dieu pouvait me soutenir, le confesseur me dit : *C'est assez, n'allez pas plus loin ;* après une courte exhortation, il me remet à une autre séance. Je rentre dans ma maison, où je n'avais plus que quatre jours à demeurer. La désolation s'empare de mon esprit et de mon cœur, j'étais éperdue, je me demandais, comme S. Augustin : « Pourras-tu te passer de tant » de biens, de tant de douceurs qui ont jusqu'ici comblé tes » souhaits ; abandonner ce petit palais pour vivre seule dans une » cellule de religieuse que tu as détestée de tout temps ? »

Enfin, le jour de ma sortie arrive. M. Languet de Gergy, mon curé, m'avait souvent exhortée, j'avais toujours badiné de ses exhortations ; sa joie fut complète lorsque je lui fis part des miséricordes de Dieu sur moi. J'allai, pour la dernière fois, prendre congé de lui. Je passe une partie de la nuit qui précède le lundi-saint, à écrire aux personnes avec lesquelles j'étais engagée de profession, et au père de mon petit adoptif, à qui je renvoyais l'enfant, avec vingt pistoles ; je laisse les lettres, avec ordre de ne les envoyer à leur adresse qu'à midi, et de dire à quiconque me demanderait, que j'étais absente pour longtemps, après quoi je pars à cinq heures du matin, 22 de mars 1723, de chez moi, pour n'y jamais rentrer ; mais, au lieu des combats précédens, j'en pars avec la même tranquillité que je pars à présent de ma cellule pour aller au chœur, onze mois précisément après cette heureuse messe. J'arrive à Versailles au lever de feu M. le cardinal de Fleuri, et M. le duc de Gesvres, mes constans protecteurs, desquels j'allais prendre congé. Je passe de leur appartement à la chapelle du roi, pour y entendre la messe, pendant laquelle je me souviens qu'il y a dans le château une dame que j'avais violemment offensée ; en sortant de la chapelle, je vais chez elle ; je la fais prier de passer dans un entre-sol, pour éviter l'éclat de ses premiers mouvemens ; elle

y descend ; à peine est-elle entrée que je ferme la porte, et me prosterne à ses pieds. Elle demeure, à ma vue, interdite et sans voix ; je lui demande, dans la posture de suppliante où j'étais, un généreux pardon, parce qu'abandonnant le monde pour faire pénitence, j'avais cru devoir commencer par ce difficile précepte de l'Évangile ; cette dame, après être un peu revenue de ce qu'elle pensait n'être qu'une illusion, me dit tout ce que la colère d'une femme, piquée par l'endroit le plus sensible, lui put suggérer ; après lui avoir laissé dire tout ce qui lui plut, je lui répondis, dans une parfaite tranquillité, toujours prosternée à ses pieds, que je n'étais pas venue pour me justifier, mais pour lui demander pardon ; que si elle me l'accordait, je partirais contente ; que si elle me refusait, Dieu serait content de ma soumission ; mais qu'il ne le serait pas de son refus, et qu'à l'heure de la mort, elle s'en repentirait peut-être trop tard, parce qu'il la traiterait à son tribunal avec la même rigueur qu'elle m'aurait traitée ; sur cette réponse, elle se radoucit, me tend la main pour me relever, et me fait asseoir auprès d'elle ; nous nous réconcilions sincèrement.

Je repars de Versailles sans y prendre de nourriture, l'action que je venais de faire m'ayant suffisamment rassasiée ; je me contente de voir dîner le mari de ma cousine, qui m'avait accompagnée, mais qui, n'ayant pas été témoin de ma réconciliation, ne savait ce qui s'était passé entre cette dame et moi, parce que mes yeux lui parurent aussi ardens que deux flambeaux, ce fut son expression. Nous remontâmes en carrosse dans un profond silence ; je me rends à Paris, dans la communauté de Ste.-Perpétue, où j'avais fait meubler une petite chambre, pour y demeurer jusqu'à ce que l'inventaire de mes meubles, et autres arrangemens, fussent finis. En entrant dans cette première retraite, j'éprouvai invisiblement ce que S. Paul éprouva visiblement, puisqu'au lieu des écailles qui lui tombèrent des yeux, je me sentis transformée dans une créature toute nouvelle. Montée à cette petite chambre, je me crus déjà montée au ciel. Là, tout le passé s'évanouit ; maisons, biens, amis, plaisirs, tout disparut de mon souvenir ; le calme et la paix intérieure où je me trouvais, me faisait presque douter si ma vie, jusqu'alors, n'avait été qu'un songe. Ma cousine, qui fondait en larmes, et qui ne pouvait se séparer de moi dans la crainte de me laisser seule, et qu'elle ne me trouvât morte le lendemain, ne pouvait comprendre mon empressement à la renvoyer, pour goûter à loisir le nouveau plaisir de la solitude. Je dis à la supérieure que j'avais fait collation le matin, et que je la priais de me donner à souper. Il ne se trouva qu'un peu de carpe à l'étuvée de

reste du dîner de la communauté. On me le donna, et je le mangeai avec appétit ; chose admirable ! depuis trois mois je ne pouvais garder de nourriture sans la rendre sur-le-champ, même les consommés ; j'avais encore vomi un peu de riz au jus que j'avais pris la veille à souper ; cette carpe réchauffée, et quelques noix pour dessert, non-seulement demeurèrent dans mon estomac sans peine, mais je dormis toute la nuit d'un sommeil aussi paisible que celui d'un enfant de cinq ans, ce qui a toujours continué depuis.

Dès qu'on sut ma retraite, chacun lui donna la cause qui lui plut : personne ne put croire que, dans la force de l'âge (j'avais alors trente-un ans) et la violence des passions, sans nulle de ces causes ordinaires qui font rompre avec le monde, j'eusse pris un parti si opposé à celui que je quittais. Mon inventaire est affiché ; il dure quinze jours, pendant lesquels tout Paris vient se persuader de la réalité de ma fuite. Chacun s'en retourne touché et attendri des miséricordes de Dieu sur moi. On questionne ma parente, chargée de mes affaires temporelles, du lieu où je m'étais retirée ; elle est impénétrable ; enfin, on la prie de me faire tenir une lettre qu'on lui remet. Cette lettre contenait des conseils d'un ami, qui m'exhortait à ne pas faire une telle démarche, dans la gracieuse situation où je me trouvais, et dans un âge où les retours sont inévitables, et les repentirs souvent trop tardis ; l'on me citait sur cela des exemples capables de m'ébranler, si Dieu ne m'eût soutenue et fortifiée par sa grâce. Je ne balance pas à répondre que depuis onze mois je m'étais suffisamment éprouvée avant de quitter ma maison et quinze à seize mille livres de revenu ; que j'espérais, avec le secours d'en haut, ne pas regarder en arrière, et que si j'avais le corps et la tendresse d'une femme, je me sentais le courage assez mâle pour soutenir, jusqu'à la mort, l'heureux parti que je prenais ; qu'au reste j'étais sensible à cette marque d'amitié, mais que je priais de ne pas la réitérer. Enfin, mes affaires rangées, je pars pour le Mâconnais, la veille de l'Ascension, six semaines après ma sortie d'Égypte, où m'attendait madame la marquise de Valadour d'Arcy, mon amie, à qui j'avais écrit ma détermination, en la priant de m'arrêter une place dans le couvent des Ursulines de Pont-de-Veaux, pour y vivre pensionnaire et inconnue ; car, pour la vocation, elle était encore bien éloignée de ma pensée, et l'aversion que j'avais toujours eue pour ce genre de vie, et pour les filles en général, était l'ouvrage d'une nouvelle miséricorde.

En montant dans la diligence, je trouvai pour compagnon de voyage le commandeur de l'Aubepin, qui, trompé sur un

extérieur (que je n'affectais sûrement pas), me prenant pour toute autre que je n'étais, me combla d'honneurs et d'attentions pendant la route de Paris à Saulieu, où la marquise m'attendait. Confirmé dans sa favorable opinion, il me supplia de lui dire à qui il avait rendu ses devoirs ; je lui répondis franchement que je m'en garderais bien, moins par vanité pour moi, que pour lui épargner la confusion d'avoir prodigué ses politesses à qui en était très-indigne. Il prit mon refus pour un compliment, et redoubla ses respectueuses instances ; je lui dis : *Monsieur le commandeur, je vous donne ma parole, qu'en arrivant à Lyon, vous saurez qui je suis ; et si je perds l'estime que vous avez conçue de ma personne, vous saurez que je n'ai pas voulu vous tromper, et que la bonne foi méritait le pardon de mon silence.* En effet, je lui écrivis aussitôt qui j'étais, mon dessein de servir Dieu, et que je le priais de ne pas me savoir mauvais gré de ma résistance à me faire connaître à lui ; il fut si content de ma candeur, que jusqu'à sa mort je n'ai pas eu un plus solide ami.

A peine fus-je installée dans le couvent de Pont-de-Veaux, où les religieuses m'avaient reçue avec toute la bienveillance possible, que le démon me tendit un piége. Une personne, dont le nom vous est très-connu, m'écrivit que, dans la résolution où j'étais de mener une vie retirée, il me conjurait d'accepter une de ses terres qu'il me nomma, pour y finir mes jours comme il me plairait, qu'il me la donnerait en bonne forme ; je le remerciai de son offre, en lui disant qu'ayant quitté ma maison, il ne serait pas édifiant que j'acceptasse la sienne, et que quelque droites et pures que fussent ses intentions, le public n'est pas Dieu pour les pénétrer, et que m'étant retirée sincèrement de tous les périls, je ne m'y exposerais de mes jours.

Les religieuses de Pont-de-Veaux m'avaient donné une grande chambre, dans laquelle j'en fis construire trois, comptant y finir mes jours. J'assistais à tous leurs erxecices. On avait pour moi des égards qui m'affligeaient, parce que trompé, ainsi que le commandeur de l'Aubepin, sur un certain air de grand monde, et un embonpoint que je n'avais pas encore perdu, on me croyait du haut parage ; je les tirai d'erreur, comme j'avais désabusé le commandeur. Elles me témoignèrent encore plus d'amitié qu'avant mon aveu. Je passai les jours à lire, à prier Dieu et à travailler, menant la vie la plus douce qu'on puisse s'imaginer. Je communiais tous les mois, par l'avis de mon premier confesseur, qui avait d'abord refusé de m'admettre à la sainte table, dans la crainte que je ne retournasse à ce que j'avais quitté ; mais, sur les assurances que je lui donnai du contraire,

il se laissa fléchir, et m'avait permis de faire mes pâques. Je fus exercée, les premiers six mois de mon séjour à Pont-de-Veaux, par des songes qui, chaque nuit, m'affligeaient infiniment, quoique mon confesseur pût dire pour me rassurer. Un jour, me trouvant seule devant le Saint-Sacrement, dans la désolation où j'étais de mes songes impertinens, qui régulièrement me tourmentaient pendant mon sommeil, je m'adressai à la mère de Dieu, comme si elle eût été présente : *Ah ça! Sainte-Vierge*, lui dis-je avec la même ingénuité que j'avais parlé à Dieu dans la chapelle des Cordeliers, dix-huit mois avant, *on dit que vous êtes toute-puissante dans le ciel, que vous obtenez, pour les pécheurs, ce qu'ils osent vous demander : si par votre intercession je suis délivrée des vexations nocturnes que je souffre depuis long-temps, et qui me font horreur, je vous promets de jeûner au pain et à l'eau, la veille de toutes vos fêtes, et de communier à votre intention; de porter jusqu'à la mort, sur ma chair, un cordon de laine blanc avec des nœuds, et de dire chaque jour le chapelet;* et depuis ce moment je fus si tranquille sur ce point, et j'en ai conservé une si vive reconnaissance envers cette mère de miséricorde, que je répandrais jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour soutenir son pouvoir et sa bonté.

Il arriva dans ce même temps un événement assez singulier, et où la main de Dieu parut visiblement protéger la communauté. La nuit du jour de Sainte-Anne, il fit un si prodigieux orage, qu'il semblait que tout allait être bouleversé. Le tonnerre, roulant sur le toit de la maison, le cribla entièrement, inonda les greniers remplis de farine; l'eau, perçant le plancher, tombait à torrens dans les infirmeries surtout, où gissait une ancienne mère paralytique. Les religieuses, qui ne savaient de quel côté tourner, vinrent à ma chambre me prier de les aider. Je sors en chemise, et cours au lit de cette pauvre vieille, que personne n'osait toucher; je l'enlève aisément, et vais pour la mettre dans mon lit, qui n'avait pas de part à l'inondation; mais, la porte s'étant fermée, la clef en dedans, il fallut la porter ailleurs. Le déluge, qui était tombé sur moi, m'avait mis dans un état aussi piteux que risible; les religieuses me prêtèrent une de leurs chemises, qui fut le premier cilice que je portai. Nous allâmes toutes au grenier pour sauver ce que nous pourrions de la farine, qui tombait à moitié pétrie, sans nous apercevoir du danger où nous étions; car, dès que le jour parut, nous vîmes toutes les tuiles pendiller sur nos têtes, sans presque tenir à rien, ce qui fut regardé comme une protection miraculeuse, et attribué à un salut que j'avais fondé pour tous

les vingt-cinq de chaque mois à perpétuité, en action de grâces des miséricordes de Dieu sur moi, et dont le premier avait été célébré le soir même de ce furieux ouragan.

Après dix mois de séjour dans le couvent de Pont-de-Veaux, je vins à Lyon, rendre mes devoirs à feu M. le maréchal de Villeroi. La maison de l'Anticaille me plut beaucoup; et, quoiqu'on n'y reçût point de pensionnaires, M. l'archevêque leur demanda pour moi cette grâce. J'avais eu quelque inquiétude à Pont-de-Veaux, pour avoir refusé la visite du vieux comte de Feuillans, qui en était gouverneur. D'un autre côté, mon amie, la marquise d'Arcy, n'approuvait pas que je fusse aussi séquestrée que je prétendais l'être, et que je regardasse comme une distraction l'offre qu'elle me faisait continuellement de passer une partie de la belle saison dans ses terres, avec elle et sa famille, moi qui n'avais pas voulu me retirer à Blois, malgré les sollicitations de madame la marquise de Saumeri, mère de M. l'évêque de Rieux, que j'honorais et chérissais de tout mon cœur, par la seule raison que je ne pourrais me défendre de l'accompagner à Chambort : je présumais que je serais, à l'Anticaille, à l'abri de ces petites inquiétudes.

Je fis donc revenir mes meubles de Pont-de-Veaux, sans me soucier des accommodemens que j'y avais fait faire, et qui m'avaient coûté beaucoup plus de deux cents pistoles; je fis à peu près les mêmes accommodemens à l'Anticaille, comptant que c'était enfin la dernière de mes stations; je suivais, de même qu'à Pont-de-Veaux, les exercices réguliers de l'ordre de Sainte-Marie. J'avais pour directeur le révérend père de Veaux, de la compagnie de Jésus, dont les ordres me paraissaient être ceux de Dieu même. Pour essayer ma ferveur, il commença par me conseiller de me lever à onze heures du soir, et de faire l'oraison jusqu'à minuit; je me tenais bien éveillée pour obéir; mais à peine étais-je à genoux, que je m'endormais comme une marmotte, jusqu'à je ne sais quelle heure. Voyant que cette pratique n'était pas de mon ressort, il m'en prescrivit une autre. Dans une lettre que je reçus de lui, il me marquait que, puisque j'avais tant d'attrait pour l'expiation de mes péchés, il me conseillait de prendre la discipline, les vendredis, l'espace d'un *miserere*, ou sur les épaules, ou à la façon des religieuses; qu'on me prêterait à l'Anticaille un instrument propre à cet usage, sinon qu'il m'en fournirait un lui-même. Qui fut camuse à la lecture de cette lettre? ce fut moi. Je croyais avoir la berlue, je lisais et relisais cette belle épître, croyant m'être trompée; mais je trouvais toujours la même proposition. *Quoi donc!* me disais-je, *je crois qu'il se moque de ma figure!*

La discipline! fi donc! Quelle impertinence! Les béguines de religieuses n'ont qu'à faire ce qui leur plaira; je ne les imiterai pas sur ce point ridicule. Cependant que ferai-je? car c'est Dieu qui me parle par la bouche de ce père : je ne sais pas le miserere, *et je n'ai pas de discipline.* Je n'avais que trois jours pour apprendre par cœur ce psaume. Je l'appris, mais en français; pour me servir de discipline, j'allai couper six ou sept bouts de corde menue d'emballage, qui avait servi à emballer mes meubles, je les noue par intervalles, et, pendant que les religieuses étaient à l'oraison, je m'enferme dans ma chambre et découvre mes épaules pour exploiter. J'avais encore le poignet ferme; la première grèle de ces cruels nœuds me fit une telle douleur, que j'en tombai sur le nez, presque évanouie. Tout le *miserere* s'acheva, et à chaque verset, chaque grèle de nœuds, et chaque chute sur le nez. Je versais des pleurs de dépit, et non de dévotion, bien résolue de chanter une gamme au directeur flagellant.

La nuit se passa comme il plut à Dieu, sans pouvoir fermer l'œil, ni me tenir sur aucun côté; le matin, en m'habillant, j'aperçus mes épaules tricolores de meurtrissures; je sors, outrée de colère, pour aller à St.-Joseph, rendre compte au zélé directeur du succès de ses ordres. Hélas! dès qu'il parut avec son extérieur imposant, je me trouvai si sotte, que je ne pus répondre un mot aux questions qu'il me fit sur la cause de ma visite; mais le mouvement de mes épaules le lui disait assez. Il me le fit avouer : je lui dis tout net que la proposition m'avait scandalisée, que je lui avais obéi, mais que je le priais de ne me pas faire réitérer un semblable exercice; il me le promit, mais en m'assurant qu'avant peu je le lui redemanderais à genoux, et qu'il ne me le permettrait plus. *Oh! pour cela,* lui répondis-je, *vous aurez la barbe bien longue avant l'accomplissement de votre prophétie.* Hélas! il avait raison, le bon père : je ne fus pas sitôt rentrée dans le couvent, que la honte de ma démarche et de ma lâcheté me fit changer de sentiment et de langage; ces vierges, avec lesquelles je vivais, et qui joignaient la pénitence à l'innocence, faisaient ma condamnation.

Mes épaules n'étaient pas guéries, que je demandai humblement ce que j'avais regardé avec indignation. Ce bon père, pour la forme, se fit un peu tirer l'oreille; mais il eût été bien fâché de ne pas contribuer à la mortification de cette chair si douillette et si potelée : il me fournit abondamment de meubles pour cet usage, qui réparèrent depuis ma première poltronnerie.

Quelque temps après, je lui dis que les religieuses, qui ve-

naient prendre avec moi le café, me raillaient chaque jour sur la mollesse de mon lit, que je croyais avoir bien réformé : il me questionna sur ce point; je lui dis qu'il ne consistait qu'en un lit de plume entre deux gros matelas, sur un sommier de crin; il ne me répondit autre chose avec étonnement que : *Oh! oh! oh! Eh bien*, lui demandai-je, *est-ce que tout le monde, et vous tout le premier, n'êtes pas couchés de même? Non, assurément*, me dit-il : *commencez par retrancher un matelas.* Non-seulement un matelas, mais ce même soir je jetai tout sur le plancher, à l'exception du sommier de crin sur lequel je passai la nuit.

Je ne finirais pas s'il me fallait ajouter mille aventures dans ce goût. Dieu s'en servait pour me faire arriver par degrés à la vocation religieuse, pour laquelle j'avais toujours eu une si forte antipathie. Les dames qui avaient pour moi des bontés que je n'oublierai jamais, s'étonnaient de ce que, m'assujétissant à toutes leurs observances, je ne faisais pas à Dieu l'entier sacrifice de ma liberté; je les priais de ne me parler jamais d'engagement, si elles voulaient que je demeurasse avec elles jusqu'à la mort. Elles ne m'en parlèrent plus effectivement; mais elles me donnèrent à lire la vie de madame de Montmorenci, qui se fit religieuse de Ste.-Marie, après la catastrophe de son mari. Leur intention, en me donnant cette lecture à faire, ne fut pas sans fruit. Je fus touchée de l'exemple de cette grande dame; j'y réfléchis profondément, et fis part de mes réflexions au père de Veaux, qui m'y fortifia, et m'assura que le plus grand sacrifice qu'il me restait à faire à Dieu, était celui de ma liberté. Il ne m'apprenait rien de nouveau, je le sentais bien. C'était au mois de juillet 1724 que ceci se passa.

Lorsque j'eus fait part à la supérieure et aux religieuses de mes premières dispositions au sacrifice de cette liberté si chérie et si mal employée jadis, leur amitié pour moi prit un nouvel accroissement; je fis venir de Paris ma parente, pour régler mon temporel, parce que je comptais prendre l'habit de Sainte-Marie quelque temps après. Ces saintes religieuses crurent m'affermir encore dans ma vocation, en me donnant à lire la vie de dom Jean de Rancé, réformateur de la Trappe; mais, grand Dieu! quelle attrape, quand j'eus reconnu, dans cet abbé pénitent, une conformité si grande entre les égaremens de sa jeunesse (toute proportion gardée) et ceux de la mienne! Pour lors il ne fut plus question de règle douce; je promis à Dieu, de toute l'étendue de mon cœur, d'imiter, autant qu'il me serait possible, dans ses austérités ce saint pénitent que

j'avais imité dans ses désordres. J'aurais été aux Clairettes, filles de la Trappe, si le père de Veaux ne m'eût assuré à moi que je trouverais aux Carmélites ce que je désirais de trouver à la Trappe. Je confiai mon dessein à M. l'archevêque de Villeroi, qui m'honorait d'une particulière bienveillance. Il voulut d'abord m'en détourner; mais lui ayant ouvert mon cœur, et l'ayant assuré que je me sentais pressée étrangement de satisfaire à la justice divine, qu'on me chérissait trop à l'Anticaille, et, qu'outre l'austérité de la pénitence, je désirais encore d'être aussi méprisée que j'avais été vaine et orgueilleuse autrefois. Je fondais en larmes en lui parlant; il fut pénétré de mon état, et me dit: *Le doigt de Dieu est là; j'irai demander une place pour vous aux Carmélites. Mais, monseigneur*, lui dis-je, *n'omettez pas de leur dire ce que j'ai été dans le monde, parce que je ne veux tromper personne.* Il le fit, et leur dit la profession que j'avais exercée chez le roi et à Paris, ce qui les effraya; mais, malgré leurs remontrances et leurs difficultés, il leur dit qu'il se chargeait de tous leurs scrupules; la mère prieure, qui favorisait mon dessein, m'écrivit que je n'avais qu'à prendre un jour pour me présenter à la communauté, et pour entrer dans la maison. Je ne voulais pas que les dames de l'Anticaille en eussent le moindre vent, parce que m'ayant sincèrement aimée, et les aimant de même, il était à propos d'éviter de tendres reproches qui n'auraient servi qu'à me rendre leur séparation plus douloureuse, parce que j'étais résolue, à quelque prix que ce fût, d'obéir à la voix de Dieu, qui m'appelait à une vie totalement crucifiée de corps, de cœur et d'esprit.

Je me rendis ici le 14 d'octobre 1724, d'où j'écrivis à la supérieure et aux religieuses de l'Anticaille, pour leur demander pardon du mystère que je leur avais fait de ma vocation à l'ordre des Carmélites, par pure défiance de moi-même: elles eurent la bonté de me regretter, et de mander à nos mères plus de bien qu'elles n'en auraient dû trouver en moi, et poussèrent leur charité aussi loin qu'elle pouvait aller.

C'est ainsi que le Seigneur, par son infinie miséricorde, m'a fait entrer dans la terre des Saints dix-huit mois après m'avoir fait sortir du chemin de perdition où la seule indigence m'avait conduite, puisque nul de mes parens n'était sorti de la simplicité chrétienne. Le seul dérangement d'un père me réduisit, à l'âge de dix-sept ans, grande et assez prévenante, à ce qu'on disait, à ne savoir quel parti prendre. J'avais horreur du vice; je n'en eus pas moins de la proposition qu'on me fit d'embrasser celui de la Comédie: on se moqua de moi, en me disant qu'il n'y avait

que la populace et les bigots qui étaient sur ce point dans de faux préjugés ; que tout ce qu'il y avait de gens de condition à la cour et à la ville, pensaient bien différemment que le bas peuple, sur le compte des personnes qui exerçaient cette profession. Je n'eus pas de peine à me laisser persuader, et une prompte expérience ne m'apprit que trop la perversion inévitable de cet état, pour qui n'est pas en garde contre soi-même, puisque, sans autre travail que celui de la mémoire, on vit dans l'opulence et dans de continuels amusemens : les trois dernières années me rapportèrent quarante-quatre mille francs. Quelle amorce pour le cœur perverti ! et quelle miséricorde de s'arracher, dans la force de l'âge, à une vie si délicieuse, mais en même temps si opposée au sentier étroit de l'Évangile ! J'avouerai néanmoins que j'y ai connu des personnes sans reproches dans leurs mœurs, et qui vivaient très-chrétiennement ; je n'ai pas été de ce nombre, je le dis à ma honte et à la gloire de Dieu, dont la grâce éclate d'autant plus qu'elle a choisi le sujet le plus indigne pour faire adorer son pouvoir.

En entrant dans cette sainte maison, je compris que Dieu avait exaucé mes désirs ; il permit au démon d'inspirer à plusieurs méchans hommes de venir, la première nuit, faire et dire, à la porte du monastère, des choses abominables, pour me diffamer et m'en faire chasser. Les sœurs tourières, scandalisées d'un si indigne procédé, s'en plaignirent à la révérente mère prieure, qui me demanda quels en étaient les auteurs. Ne connaissant qui que ce fût dans la ville, je ne pus lui en rendre raison, sinon que j'avais bien mérité un pareil affront, de quelque part qu'il pût venir. La mère prieure le fit savoir à M. l'archevêque, qui, apparemment plus instruit et indigné de cette noirceur, donna de si bons ordres qu'il ne s'est plus rien ouï de semblable. Mais, quinze jours après, on débita que je n'étais pas née d'un légitime mariage, parce que les personnes, dans cette triste circonstance, ne sont point reçues dans ce saint ordre : autre étonnement pour moi. J'écrivis à M. le curé de St.-Sulpice l'honneur qu'on me faisait en ce point, et le priai de vouloir bien se donner la peine de tirer lui-même, des registres de sa paroisse, mon extrait baptismal et de me l'envoyer, ce qu'il eut la bonté de faire de sa propre main, et de l'accompagner d'une lettre en forme de certificat, qui confondit la malice du démon. Tant d'épreuves et mille autres de cette nature que je passe sous silence, loin de me décourager, me faisaient au contraire bénir la miséricorde de Dieu ; je crus devoir en prendre le nom à juste titre. Je demandai à la mère prieure de vouloir bien me permettre de vivre cachée et inconnue, sans nulle corres-

pondance avec parens ni amis; elle n'y voulut pas consentir, disant que n'ayant pour amis que des personnes respectables, une correspondance religieuse convenait pour qu'on sût si je persévérais ou non dans la pénitence que Dieu m'avait inspirée, et qu'il serait content que je soumisse mon attrait à l'obéissance: c'est ce que je fis sur-le-champ.

Je l'avais priée, en entrant, de ne me point ménager, et de me faire pratiquer tout ce que je devais pratiquer dans la suite, parce qu'ayant perdu tant de temps dans ce monde, je n'en devais pas perdre un moment dans la sainte religion; elle eut la bonté de condescendre à mes désirs, et de m'exempter des prudentes attentions qu'on a pour toutes les commençantes; l'on me mit donc le balai dans la main le premier jour de mon entrée. Laver la lessive, tirer l'eau d'un puits très-profond pour la communauté, frotter les tables du réfectoire, porter toutes les cruches de chaque sœur à leur place, laver la vaisselle de terre à notre usage, récurer les marmites et les poëles de la cuisine, tout cela fut une satisfaction pour moi, plus grande que ne l'avaient été mes anciennes mollesses. A ces occupations, qui durèrent quatre ans, succéda celle de faire les alpargates ou souliers de corde de toute la communauté, avec le soin de l'horloge, dont il fallait monter chaque jour, à force de bras, trois pierres d'un poids énorme. Je fus neuf ans dans cet emploi; mais comme il m'avait un peu dérangé l'estomac, on voulut bien m'en dispenser.

Après les trois premiers mois d'épreuves, l'on m'admit au saint habit le 20 janvier 1725. L'archevêque me fit la grâce d'en faire la cérémonie. Tout Lyon y assista, malgré l'extrême rigueur du froid.

On avait peine à se persuader un tel changement, et, de mon côté, j'avais peine à me le persuader. Le souvenir du passé et la vue du présent ne me permettaient pas d'avoir besoin de secours étrangers pour m'entretenir avec le seigneur. Ses miséricordes me rendaient mes anciens égaremens plus odieux; mes yeux étaient deux sources de larmes intarissables. Quoique l'horreur de mes désordres fût pour moi le plus affreux supplice (comme il me l'est encore), je crus devoir faire servir à leur expiation cette riche constitution et cette force au-dessus de mon sexe, qui me faisait autrefois rouler une assiette d'argent avec les mains comme on roule une feuille de papier, et dont j'avais fait un si pernicieux usage. Je demandai à mon confesseur la permission d'ajouter, à la rigueur de la règle, toutes les autres austérités. Ce même père de Veaux, de père flagellant, était devenu père temporiseur; il voulait attendre que mon

année de noviciat fût écoulée, après laquelle il me mettrait la bride sur le cou, ce fut son terme ou l'équivalent. Aux approches de ma profession, Dieu permit à Satan de me cribler plus que jamais, en me représentant l'importance des vœux que j'allais prononcer; l'engagement de passer ma vie avec des filles et des religieuses que j'avais toujours haies mortellement; l'impétuosité de mon caractère; la subordination à une fille prieure, après mon aversion pour celle que toute femme doit à son mari; l'humiliation de me voir, jusqu'au dernier soupir, au milieu de tant de pures vierges, comme une corneille souillée au milieu d'un colombier; mille et mille réflexions de cette nature augmentaient mon trouble et ma désolation; j'approche de la sainte table, en disant à notre Seigneur : *Qu'ai-je cherché ici, sinon vous, ô mon Dieu! Nul respect humain, nulle raison quelconque ne m'ont fait quitter le monde et embrasser cet état où je suis, que le seul désir de satisfaire à votre divine justice. Regardez d'un œil de miséricorde ce publicain, cette Madeleine, cette femme adultère, cette Samaritaine, car je suis composée à la fois de tous les heureux objets de votre clémence.*

J'entends la mère prieure qui s'approche pour me mettre le flambeau à la main, avec lequel je devais commencer la cérémonie de ma profession. A ce moment, j'entends à l'oreille de mon cœur cette parole : *Allons,* que notre Seigneur dit au jardin des Olives à ses disciples, lorsque les soldats venaient se saisir de sa personne. Cette divine parole fit disparaître tous mes combats, à l'instant même un calme et une paix céleste succèdent au trouble et à l'amertume où j'étais plongée; une inexplicable consolation s'empare de mon âme et se répand jusque sur mon front, où la grâce d'en-haut semblait être peinte, à ce que m'a dit depuis la mère prieure. Je vais au chapitre, où il me semblait voir les cieux ouverts et les anges qui s'y réjouissaient de ma conversion; je prononce mes vœux avec une voix ferme et une joie qui surprend toute la communauté, et je me sens pénétrée d'une onction que les bienheureux, qui sont dans le ciel, auraient pu m'envier. Cet état de saintes délices dura plus de huit jours de suite sans interruption, après lesquels Dieu me mit dans la disposition habituelle où doit être ici bas une âme pécheresse telle que la mienne, qui sait sûrement qu'elle a un million de fois mérité l'enfer, et qui ignore si sa pénitence et son repentir sont dignes de pardon. Dieu néanmoins, de temps en temps, m'envoyait des consolations : quelque temps après avoir prononcé mes vœux, je me trouvai, en dormant, occupée d'un songe bien significatif; il me semblait être appuyée fort tranquillement sous un des portiques du petit quai de Gesvres, qui

est entre le Pont-au-Change et le pont Notre-Dame de Paris; que de là je voyais le bras de la Seine rempli d'une multitude innombrable d'hommes et de femmes de tout âge et de tout état, qui se pressaient les uns sur les autres, se précipitaient violemment et sans retour sous les arches du Pont-au-Change, qui paraissaient être autant de gouffres profonds; la compassion de tant de personnes qui périssaient me frappa tellement que je m'éveillai. Je n'eus pas besoin d'aller bien loin chercher l'explication de mon songe, qui me montrait évidemment le gouffre d'où la main de Dieu m'avait tirée, pour me mettre dans la salutaire pratique de son église.

Le démon, recommençant son ancienne persécution, me tourmenta de nouveau, non plus, comme à Pont-de-Veaux, par des songes impertinens, mais le jour et la nuit je me trouvai dans des états qui me faisaient horreur; cette réponse du seigneur à S. Paul, dans un cas pareil, *Ma grâce te suffit*, me rassura; mais je crus que je devais opposer, à l'ennemi de mon repos, des armes offensives. Si je n'employai pas les épines comme un S. Benoît, ni le feu comme un S. Martinien, ce fut l'équivalent de l'un et de l'autre; et onc, depuis, le tentateur n'a reparu, du moins pour une guerre de cette espèce.

Le père de Veaux m'avait, selon sa promesse, laissé la bride sur le cou après ma profession, pour ajouter à l'austérité commune toutes celles que mes forces et mon courage pourraient me permettre de pratiquer. Je commençai par faire le vœu de ne jamais boire de vin, pas même en danger de mort, s'il n'enfallait qu'une goutte pour prolonger ma vie. Pendant douze ans de suite, avec la permission du père de Veaux et le secours d'en haut, je me suis exercée à faire servir à la justice divine, les membres qui avaient servi à l'iniquité; et une grande maladie de dix jours seulement ayant affaibli ma forte constitution, je m'en suis tenue depuis à l'austérité commune de la règle, et à un total abandon aux ordres de la divine providence.

J'ai cette grâce particulière à rendre au Seigneur, que depuis le moment que j'ai quitté le monde, jusqu'à ce jour 10 août 1747, je ne l'ai pas regretté une seule fois, malgré les épreuves qu'il m'a fallu subir et les violences qu'il m'a fallu faire pour vaincre ma sensibilité et renoncer à moi-même. Elles ont été si grandes ces violences, qu'en très-peu d'années mes cheveux et mes sourcils, de noirs qu'ils étaient, devinrent blancs. Dieu m'a fait passer par le feu et par l'eau, et, dans mes plus profondes afflictions, j'ai toujours adoré la main paternelle qui ne me châtiait en cette vie que pour m'épargner en l'autre; la vue de mes péchés, que j'ai toujours présens, me confond de plus en

plus ; et celle des miséricordes de Dieu sur moi me les fait paraître plus énormes, d'autant plus que ces mêmes miséricordes m'ont préservée de mille périls où ma jeunesse insensée se livrait aveuglément : car à quoi ne me suis-je pas exposée pour satisfaire et mon intempérance et mes passions?

Quels risques ne courait pas naturellement une fille de vingt à vingt-deux ans, d'aller dans le Wirtemberg, et du Wirtemberg à Paris, dans une chaise de poste, accompagnée d'un seul laquais et du postillon? Le laquais, plus timide que moi et plus raisonnable, me faisait apercevoir les dangers évidens que je courais. Il approchait son cheval de ma chaise, dans les bois de Nancy et de Ste.-Ménéhould, pour me dire : *Mademoiselle, nous sommes ici dans des coupe-gorges. Eh bien!* lui répondis-je, *que crains-tu? n'ai-je pas deux bons pistolets? Va, va, tu suis César et sa fortune.* Étant dans une auberge, j'entends entrer dans ma chambre avant le jour; je crois qu'on vient m'avertir que les chevaux de poste sont à ma chaise; j'appelle mon laquais par son nom, personne ne répond; et j'entends qu'on s'avance vers mon lit; je crie : *Au voleur!* le voleur prend la fuite; je sors du lit pour l'atteindre, il m'échappe et se sauve; on vient au bruit que je faisais; je dis à l'hôtesse : *Vous avez des voleurs chez vous. Il y a,* me répond-elle, *trois carosses de voiture qui y logent, je ne connais pas ceux qui les remplissent. Cela suffit,* lui dis-je, *qu'on mette les chevaux à ma chaise.* On les y met; je pars à la pointe du jour sans m'embarrasser de quel côté aura tourné le voleur. C'est ainsi que Dieu, par une providence marquée, m'a toujours préservée des funestes accidens dans lesquels je me précipitais, malgré les sages remontrances des personnes même les plus respectables par leur rang, par leur âge et par leurs vertus.

Lorsqu'elles me demandaient si j'approchais des sacremens : *Non, sans doute,* disais-je, *je ne veux pas les profaner, et je ne veux pas renoncer à mes plaisirs avant quarante-cinq ans.— Mais n'avez-vous point de remords? — Non, et pourquoi en aurais-je? je ne fais de mal à personne; je laisse le paradis futur à qui le voudra, je me contente de celui dont je jouis.* O délire pitoyable qui me faisait parler ainsi! c'est sur cette insensée que le Seigneur a daigné jeter des yeux de compassion pour dessiller les miens et me rendre à moi-même; car en naissant il m'avait donné une bonne âme, un cœur droit, compatissant, bienfaisant, susceptible des meilleurs sentimens, et une horreur pour le vice bas et honteux. S'il eût permis que des parens plus aisés et plus attentifs à mon éducation eussent cultivé les heureuses dispositions, et la facilité surprenante

avec laquelle j'apprenais tout ce qu'on m'enseignait, peut-être aurais-je été vertueuse. Dieu sait ce qu'il m'a coûté de larmes pour cesser de l'être ; Dieu sait encore qu'à l'âge de dix-neuf ans, me trouvant dans une ville de Flandres aux portes de la mort, je promis d'abandonner pour jamais la profession dangereuse où j'étais engagée, si l'on voulait m'assurer deux cents livres de pension viagère : on le pouvait; on le devait; on ne l'a pas fait. Dieu veuille qu'on n'ait pas à rendre compte à son tribunal des égaremens où les occasions séduisantes me plongèrent quelque temps après !

En voilà trop, quoique ce ne soit qu'un léger crayon de l'abîme des misères qui ont attiré les miséricordes du Seigneur. Il me faudrait deux ans au moins pour les écrire toutes, et six mois pour les dire de bouche. Vous avez exigé de ma confiance cet abrégé qui m'a fait répandre de nouveaux ruisseaux de larmes ; j'exige à mon tour, de votre zèle, que vous m'aiderez à rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, et que vous lui demanderez de couronner en moi ses propres bienfaits, par la persévérance finale et une bienheureuse mort.

CRITIQUE

DE L'OUVRAGE INTITULÉ:

RECUEIL DE CES MESSIEURS.

Vous voulez absolument savoir mon sentiment sur l'ouvrage que vous allez donner au public; le voici. Il sera d'autant plus désintéressé que je ne connais pas un des auteurs; et je suis dans une si grande habitude de faire des critiques, que je n'ai pas eu besoin de lire l'ouvrage: les titres me suffisent. Il me paraît que vous avez fait une collection dans le goût de la Bibliothéque de Photius; je crains seulement qu'on ne la trouve trop savante.

Bon Dieu! que de contes et d'histoires! Pour moi, je serais tenté de croire que, dans un recueil aussi grave que celui-ci, tant de fadaises ont un objet plus sérieux que celui qui se présente d'abord. Ne pourrait-on point, à l'exemple des alchimistes, y chercher des mystères cachés aux profanes? Pour moi, qui suis de ceux-ci, je ne cherche jamais que ce que je trouve.

Liradi, nouvelle espagnole, me donne de l'humeur; elle est de quelque mélancolique qui aura pris un travers avec sa maîtresse, pour une infidélité qu'elle lui aura faite: quand on se fâche pour si peu de chose, il n'y a rien dont on ne puisse s'offenser.

A deux de jeu. Après la nouvelle espagnole, en voici une française: c'est fort bien fait; mais je voudrais qu'on me fît grâce du pays, et qu'on le reconnût aux caractères des acteurs et à la nature des événemens.

A quoi bon un *Dialogue des morts?* Il me semble que pour faire dire des sottises, il suffirait de faire parler des vivans. A propos de vivans, je trouve encore qu'il est ridicule de donner l'oraison funèbre d'un mort; personne ne s'y intéresse. Je me suis quelquefois trouvé à ces sortes de cérémonies; j'ai toujours remarqué qu'on n'était occupé que de l'orateur, et nullement du héros: pourquoi? c'est que celui-ci est mort, et que l'autre est vivant. On ne dit jamais de bien des morts que pour humilier les vivans, comme on exalte les étrangers pour ne pas reconnaître de supérieurs dans sa patrie. Pourquoi Molière n'a-t-il pas été jugé digne d'être de l'Académie? c'est qu'il était vivant. Pourquoi est-on étonné aujourd'hui qu'il n'en ait pas été; c'est qu'il est mort: tous les plats motifs qu'on lui opposait

ont disparu, il ne reste plus que le grand homme qui manque à la liste. Je crois cependant que le manteau de Sganarelle décorerait bien autant aujourd'hui l'Académie qu'un manteau ducal.

Je serais volontiers ami de l'*Original du portrait;* ce n'est pas en considération de ses bonnes qualités, c'est à cause de ses défauts. Je ne veux point d'ami parfait : on pense assez généralement comme moi ; car je vois peu de gens qui ne déchirent leurs meilleurs amis : c'est appparemment de peur qu'on ne les soupçonne d'avoir des amis parfaits.

Je suis édifié du *Sermon turc.* Béni soit l'auteur! c'est une bonne âme, puisqu'il pense bien des femmes. En effet, on doit aimer leur beauté, estimer leur caractère, respecter le malheur de leur situation; elles sont belles, tendres et malheureuses. Les hommes, toujours injustes, cherchent à les séduire, affectent de les mépriser, abusent contre elles de la tyrannie qu'ils ont usurpée par force : ce seraient là les trois points de mon discours, si elles me jugeaient digne d'être leur avocat. En attendant, je ne puis m'empêcher d'observer que les hommes ne suivent que l'impétuosité de leurs désirs, en recherchant les femmes; celles-ci, avec les sens plus calmes, ont le cœur plus tendre: une femme, dans cet état, voudrait que son amant fût comme elle, satisfait de la possession du cœur; mais il presse, il pleure, il supplie, il excite la compassion; elle ne peut voir son amant malheureux, elle cède à la pitié, à la tendresse, à la générosité seule; elle accorde tout, non pour elle, mais pour lui. L'amant est-il heureux? aussitôt ses feux s'éteignent, il devient inconstant, il court vers un autre objet; le voilà perfide, sans que sa maîtresse ait rien à se reprocher que des vertus et une faiblesse. Je suis d'autant plus surpris que les femmes soient les dupes des hommes, qu'elles ont infiniment plus d'esprit qu'eux; il est vrai qu'elles ont une meilleure éducation.

Les hommes exercent des professions, ou cultivent des talens qui les obligent d'acquérir quelques connaissances nécessaires et pénibles. Jusqu'ici je ne vois point d'esprit. Voici pourquoi nous n'avons pas tout celui que nous pourrions avoir : les langues ont été imaginées par le besoin de se communiquer réciproquement ses idées; on devrait donc avoir ses idées propres, et n'apprendre que les mots qui en sont les signes; mais, au lieu de nous apprendre simplement, dans notre enfance, des mots pour nous exprimer, on nous donne des pensées toutes faites qui ne sont que des phrases; chacun pensant différemment, et voulant nous suggérer ses idées, les nôtres deviennent un amas

informe, et ne sont ni précises ni suivies; nous n'en avons guère de justes que celles que nous acquérons de nous-mêmes, comme on ne sait bien que ce qu'on invente. Si l'on interroge un enfant, la mère ou la gouvernante lui dicte aussitôt sa réponse, de sorte qu'au lieu de dire une sottise de lui-même, qu'on pourrait ensuite rectifier, il répète celle de la sotte qui est auprès de lui. L'habitude et la paresse font qu'insensiblement il sait toujours ce qu'il faut dire et jamais ce qu'il faut penser. Une fille, au contraire, est obligée, grâce au peu de soin qu'on prend de son éducation, de penser d'elle-même; elle reçoit ses idées de l'impression des objets, elle pense bientôt, elle fait la comparaison, elle tire ensuite des conséquences: voilà sa raison formée; ses pensées naissent les unes des autres, sont toujours justes. On dira peut-être qu'elle n'est occupée que d'objets peu importans; mais je n'en connais point qui le soient les uns plus que les autres; tout consiste à les voir tels qu'ils sont: d'ailleurs, qu'y a-t-il de plus important que d'étudier les hommes, et de connaître leur caractère? Veut-on juger de la différence d'éducation? Il suffira de voir un jeune homme sortant du collége, en présence d'une sœur plus jeune que lui: il ne sait ni ce qu'il dit ni ce qu'il entend, pendant que sa sœur est toujours au fait de la conversation, et quelquefois en est l'âme. Pourquoi? c'est qu'elle n'a point appris de latin. Pourquoi les Romains avaient-ils, dit-on, plus d'esprit que nous? c'est qu'ils n'apprenaient pas le latin; mais comme ils apprenaient le grec, les Grecs, qui n'apprenaient rien, avaient plus d'esprit qu'eux. Ainsi je conclus qu'on doit aimer, estimer et respecter les femmes; c'est même très-bien fait de les aimer toutes à la fois, ne fût-ce que pour prévenir l'inconstance.

Il ne faut compter sur rien. Cela est bien vrai, car je m'attendais à trouver un conte en vers. Je parierais que c'est ainsi que l'auteur a coutume de penser; après quoi il traduit en prose, quand il juge que son ouvrage peut se passer de vers; il faut bien un autre mérite pour la prose. Que d'ouvrages perdraient leur réputation, si on les y réduisait! Ce serait une espèce de coupelle, pour savoir s'il y a des choses et non pas des mots. Souvent, pour remettre des vers en prose, il suffirait d'ôter leurs rimes.

Il y a long-temps que je voulais savoir pourquoi *la Vérité est au fond d'un puits*. Me voilà un peu éclairci; mais je n'en suis pas plus avancé: il me paraît plus difficile que jamais de l'en retirer, parce que ceux qui sont allés la chercher, étant tombés dedans sur les morts, il faudrait commencer par les dégager de tout ce qui les accable aujourd'hui.

Je ne sais pas pourquoi les hommes taxent les femmes de fausseté, et ont fait la Vérité femelle. Problème à résoudre. On dit aussi qu'elle est nue, et cela se pourrait bien. C'est sans doute par un amour secret pour la Vérité que nous courons après les femmes avec tant d'ardeur ; nous cherchons à les dépouiller de tout ce que nous croyons qui cache la Vérité ; et, quand nous avons satisfait notre curiosité sur une, nous nous détrompons, nous courons tous vers une autre, pour être plus heureux. L'amour, le plaisir et l'inconstance ne sont qu'une suite du désir de connaître la Vérité

Lettres pillées. C'est du moins tirer d'un vieil ouvrage un titre neuf. L'auteur est de bonne foi ; c'est sans doute un honnête homme, quelque pauvre diable qui ne peut se passer d'écrire et qui vit de sa plume.

Le *second Dialogue* est défectueux à bien des égards. Je désirerais, par exemple, quelques traits satiriques et personnels. Un auteur qui se prive d'un si grand avantage, entend mal ses intérêts. S'il s'avise de donner un éloge à quelqu'un, les autres le trouvent mauvais, parce qu'ils voudraient qu'il s'adressât à eux. Celui même qui en est l'objet, use de fausseté et tâche de persuader qu'il est outré, et que c'est à son insu : le comble de la gloire est de mériter et de mépriser les louanges. Si vous mettez, au contraire, quelques traits piquans et applicables à plusieurs personnes, l'intérêt commence à s'échauffer : chacun en fait l'application à d'autres.

La Sincérité, par une jeune demoiselle, est quelque anecdote publique : j'aimerais mieux l'auteur que l'ouvrage.

Ce qui me plaît de l'auteur sur *la Paresse*, c'est qu'il doit avoir l'esprit naturel ; car il n'aurait pas la force de courir après.

J'aime le morceau du *Chien enragé :* il y a de l'esprit et point de raison. Voilà ce qui fait les bons ouvrages. L'esprit est quelque chose de décidé ; la raison est arbitraire. Tout le monde court après l'esprit, tout le monde en veut avoir : preuve de l'estime qu'on en fait. L'esprit se fait sentir tout d'abord, on ne peut le méconnaître. Qu'un homme parle et écrive avec esprit, il est aussitôt l'objet de l'admiration et de la satire, deux sortes d'éloges ; au lieu qu'on ne sait ce que c'est que la raison, puisque les gens les plus opposés de sentimens prétendent tous avoir raison. On appelle une chimère un être de raison, parce qu'un mauvais arbre ne peut produire que de mauvais fruits. L'esprit a de commun avec le bonheur, qu'il ne dépend pas d'autrui. Le plus heureux est celui qui croit l'être ; le plus spirituel est celui qui prétend le plus à l'esprit. Quel bien que celui qui se partage sans s'affaiblir! Ayons donc beaucoup d'esprit, puisque tout le

monde en doit avoir. Je dois pourtant avertir en conscience qu'il est plus rare qu'on ne l'imagine, surtout depuis qu'il est devenu plus commun. La marque de l'esprit borné d'un siècle, est lorsque tout le monde en a ; c'est la preuve qu'il n'y a point d'esprits supérieurs ; car ils ne sont jamais en troupe.

Ah ! voilà donc enfin la *Géométrie* appliquée à quelque chose d'utile ! Cela me réconcilie avec elle ; jusqu'ici les sciences ne m'avaient paru propres qu'à rendre une raison pénible de ce que nous faisons sans leur secours. On fait voir ici comme quoi on devient plus grand quand on se redresse. La proposition n'est pas si vraie au moral qu'au physique.

FIN DU PREMIER VOLUME.

